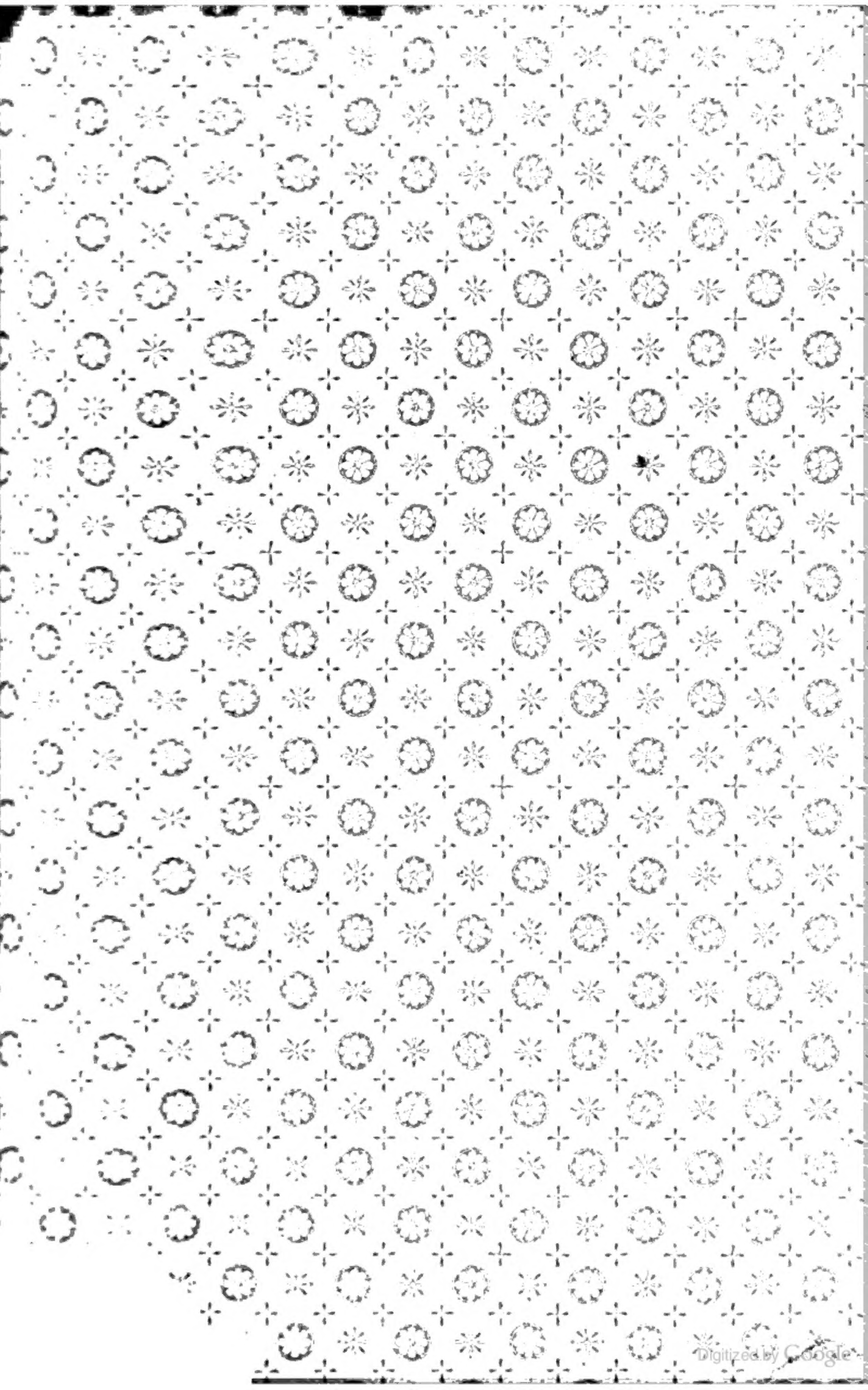
image
not
available





ORNITHOLOGIE
EUROPÉENNE

OU

CATALOGUE DESCRIPTIF, ANALYTIQUE ET RAISONNÉ

DES

OISEAUX OBSERVÉS EN EUROPE

DEUXIÈME ÉDITION, ENTIÈREMENT REFONDUE

PAR

C. D. DEGLAND
Membre de la Société impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille (Nord), Conservateur du Musée d'Histoire naturelle de Lille.

Z. GERBE
Préparateur du Cours d'Embryogénie comparée du Collége de France, lauréat de l'Institut (Académie des Sciences).

TOME I

PARIS

J. B. BAILLIÈRE ET FILS,

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE,

19, rue Hautefeuille, près le boulevard Saint-Germain

Londres	Madrid	New-York
Hippolyte Baillière	C. Bailly-Baillière	Baillière Brothers

1867

ORNITHOLOGIE

EUROPÉENNE

I

CORBEIL. TYP. ET STÉR. DE CRÉTÉ.

ORNITHOLOGIE
EUROPÉENNE

OU

CATALOGUE DESCRIPTIF, ANALYTIQUE ET RAISONNÉ

DES

OISEAUX OBSERVÉS EN EUROPE

DEUXIÈME ÉDITION, ENTIÈREMENT REFONDUE

PAR

C. D. DEGLAND
Membre de la Société impériale des Sciences,
de l'Agriculture et des Arts de Lille (Nord), Conservateur
du Musée d'Histoire naturelle de Lille.

Z. GERBE
Préparateur du Cours d'Embryogénie comparée
du Collège de France, lauréat de l'Institut
(Académie des Sciences).

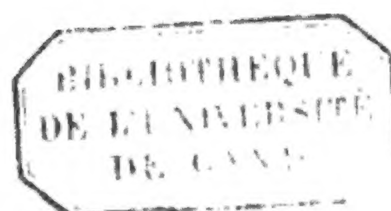
TOME I



PARIS
J. B. BAILLIÈRE ET FILS,
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE,
19, rue Hautefeuille, près le boulevard Saint-Germain

Londres	Madrid	New-York
HIPPOLYTE BAILLIÈRE	C. BAILLY-BAILLIÈRE	BAILLIÈRE BROTHERS

1867



AVANT-PROPOS

L'accueil flatteur fait à l'*Ornithologie européenne;* la rapidité avec laquelle l'ouvrage s'épuisait, avaient déterminé M. Degland à publier, en ***supplément***, un troisième volume, dans lequel, tout en tenant compte des justes observations de quelques critiques bienveillants, il se proposait de répondre aux attaques souvent peu fondées ou futiles, rarement de bon goût, dont son livre avait été l'objet de la part du prince Charles Bonaparte.

M. Degland avait déjà tracé le plan de ce supplément; il avait indiqué les modifications à faire dans la nomenclature française des familles, des sous-familles, des espèces; les coupes génériques à admettre; il avait signalé quelques espèces à éliminer, quelques autres à introduire comme nouvelles; il avait même rédigé la plupart des réponses qu'il croyait devoir faire au prince, lorsque la maladie qui a fini si tristement pour sa famille et pour ses nombreux amis, est venue l'arrêter dans ses travaux (1856).

Ces matériaux ne devaient cependant pas être perdus pour la science. Les sentiments de haute affection que M. Degland m'avait inspirés; la bonne amitié dont il m'avait constamment donné des témoignages; le désir surtout de calmer, aux derniers jours de sa vie, les préoccupations que lui donnait un ouvrage inachevé, me firent prendre l'engagement d'apporter mes soins à sa publication. Des causes indépendantes de ma volonté m'ont empêché de tenir plus tôt ma promesse; et si, aujourd'hui, je publie non pas le supplément que préparait M. Degland, mais une deuxième édition de

son *Ornithologie européenne*, c'est que, sous cette forme, le livre a l'avantage d'être complet et de s'adresser au plus grand nombre.

J'ai fait de mon mieux pour mettre cette édition au courant de la science, et j'ai la conscience d'avoir fait assez pour me croire autorisé à associer mon nom à celui de M. Degland; mais, en revendiquant ma part d'auteur, je prends seul pour moi la responsabilité des oublis, des imperfections, des erreurs que l'ouvrage peut renfermer, et je serai très-reconnaissant à la critique de me les signaler.

On me reprochera peut-être de n'être pas resté fidèle à l'opinion que j'émettais en 1854 (1); de n'avoir pas tenu un compte exclusif de la nidification et d'avoir admis comme européennes des espèces dont l'apparition en Europe est purement accidentelle, et pour quelques-unes tout à fait exceptionnelle. Je répondrai que la nidification prise pour base d'une distribution géographique des oiseaux me paraît toujours la seule rationnelle, mais que si, aujourd'hui, j'étais parti de ce principe, ce n'est pas une deuxième édition de l'*Ornithologie européenne* que j'aurais donnée, mais un livre qui en aurait complétement différé, et duquel le nom de M. Degland aurait dû disparaître. C'est une suppression que je ne devais ni ne voulais faire.

Z. Gerbe.

Au Collége de France, 1er décembre 1866.

(1) *Revue et Magasin de zoologie pure et appliquée*, 1854, 2e sér., t. VI, p. 3 et suiv.

LISTE

ALPHABÉTIQUE

DES OUVRAGES CITÉS ET ABRÉVIATIONS DES TITRES

Ann. des Sc. Nat. — Annales des Sciences Naturelles par MM. AUDOUIN, AD. BRONGNIART et DUMAS, etc. 1re sér. *Paris*, 1824 et suite.

Ann. du Mus. d'Hist. Nat. — Annales du Muséum d'Histoire Naturelle par les professeurs de cet établissement. *Paris*, 1802 et suite.

Ann. Mag. Nat. Hist. — Annals of Natural History, or Magazine of Zoology, Botany and Geology. — Ou : The Annals and Magazine of Natural History, including Zoology, Botany and Geology, etc. 1re, 2e et 3e séries. *London*, 1838 et suite.

Archiv für Naturgeschichte, von A. F. R. WIEGMANN, etc. *Berlin*, 1835 et suite.

Atti della settima adunanza degli Scienziati Italiani, tenute in Napoli, 1845. *Napoli*, 1846.

AUDUB. — *Birds of Amer.* — AUDUBON (J. J.), The Birds of America, from drawings made in the United States and their Territories. 7 vol. gr. in-8, avec 500 pl. col. *New-York*, 1844.

BAILL. — *Mém. de la Soc. d'Ém. d'Abb.* — BAILLON, Mémoires de la Société d'Émulation d'Abbeville. *Abbeville*, 1834.

BAILLY — *Orn. de la Savoie.* — BAILLY (J.-B.), Ornithologie de la Savoie, ou Histoire des oiseaux qui vivent en Savoie à l'état sauvage, soit constamment, soit périodiquement. 4 vol. in-8. *Paris* et *Chambéry*, 1854.

— Description d'une nouvelle espèce de Mésange de la Savoie, *in* : Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Savoie, 1852.

BARR. — *Ornith. sp. nov.* — BARRÈRE (P.), Ornithologiæ specimen novum, sive Series avium in Ruscinone, Pyrenæis montibus, atque Gallia æquinoxiali observat., etc. 1 vol. p. in-4. *Perpiniani*, 1745.

BECHST. — *Orn. Tasch.* — BECHSTEIN (J. M.), Ornithologisches Taschenbuch von und für Deutschland, etc. 3 vol. in-8. *Leipzig*, 1802-1812.

— *Nat. Deuts.* — Gemeinnützige Naturgeschichte Deutschlands, nach allen drei Reichen. 4 vol. in-8. *Leipzig*, 1801-1809.

BESECKE — *Vög. Kurlands.* — BESECKE (J. M. G.), Beiträge zur Naturgesch. der Vgel Kurlands, etc. In-8, avec fig. enl. *Mittau* et *Leipzig*, 1792.

—Même ouvrage, nouv. édit. in-8. *Berlin*, 1821.

BLAINVILLE — *Princ. d'anat. comp.* — BLAINVILLE (M. H. DUCROTAY de), De l'organisation des animaux, ou Principes d'anatomie comparée. 1 vol. in-8, *Paris*, 1822.

BLYTH — *Anim. Kingd. Birds.* — BLYTH (Edw.), The Animal Kingdom, describ. arranged in conformity with its organisation. In-8, *London*, 1840.

BOITARD — *Ois. d'Eur.* — BOITARD (P.), Histoire naturelle des Oiseaux de proie d'Europe, avec les figures de toutes les espèces et variétés, in-4, *Paris*, 1824 (ouvrage resté inachevé).

BONNAT. — *Tabl. encycl.* — BONNATERRE (l'abbé), Tableau encyclopédique des trois règnes de la nature; Ornithologie, continuée par Vieillot; 2 vol. grand in-4, dont 1 vol. de pl., *Paris*, 1790-1823.

BP. — *Distr. meth. An. vertebr.* — BONAPARTE (C. L. prince), Saggio di una distribuzione methodica degli animali vertebrati, in-8, *Roma*, 1831-1832.

— *Faun. Ital.* — Iconografia della Fauna italica, per le quattro classi degli animali vertebrati. 3 vol. grand in-4, avec pl. col. *Roma*, 1832-1842.

— *B. of Eur.* — A geographical and comparative List of the Birds of Europe and North-America, in-8, *London*, 1838.

— *Ucc. Eur.* — Catalogo methodico degli Uccelli Europei, in-8, *Bologna*, 1842.

— *C. gen. av.* — Conspectus generum avium. In-8, pars I, II et III. *Lugd. Bat.* 1850-1856.

— *Rev. Crit.* — Revue critique de l'Ornithologie européenne de M. le docteur Degland, de Lille. 1 vol. in-12, *Bruxelles*, 1850.

— *Consp. syst. Orn.* — Conspectus systematis Ornithologiæ, in-8, *Paris*, 1854 (extrait des Ann. des Sc. Nat. 4e série, t. I).

— *Cat. Parzud.* — Catalogue Parzudaki. In-4, *Paris*, 1856.

BP. et SCHLEGEL — *Mon. des Lox.* — BONAPARTE (C. L.) et SCHLEGEL (H.), Monographie des Loxiens, ouvrage accompagné de 54 pl. col. lith., d'après les dessins de Bödeker et autres naturalistes, in-4, *Leiden* et *Dusseldorf*, 1850.

BORY — *Exp. Sc. en Morée.* — BORY DE SAINT-VINCENT (J. B. G. M.), Expédition scientifique en Morée, etc. Zoologie, 3 vol. in-4, avec atlas in-folio, *Paris*, 1832-1835.

BOUTEILLE et LABATIE, Ornithologie du Dauphiné, ou Description des Oiseaux observés dans les départements de l'Isère, du Dauphiné, des Hautes-Alpes, etc. 2 vol. grand in-8, avec pl. lith. *Grenoble*, 1843-1844.

BREHM — *Beitr. zur Vög.* — BREHM (C. L.), Beiträge zur Vögelkunde. 3 vol. grand in-8, avec 11 pl. *Neustadt*, 1820-1822.

— *Lehrb.* — Lehrbuch der Naturgesch. aller Europ. Vögel. 2 part, in-8, avec 1 pl. *Iena*, 1823.

— *Handb. Nat. Vög. Deuts.* — Handbuch der Naturgesch. aller Vögel Deutschlands, etc. 1 vol. grand in-8, avec 47 pl. *Ilmenau*, 1831.

BRISS. — *Ornith.* — BRISSON (M. J.), Ornithologie, ou Méthode contenant la division des Oiseaux en ordres, sections, genres, etc. 6 vol. in-4, avec pl. *Paris*, 1760.

BRUCH — *Journ. für Orn.* — BRUCH (P.), Monograph. Uebers. der Gattung *Larus*, et Revision der Gattung *Larus*, *in* : Journal für Ornithol. 1853 et 1855.

BRÜNN. — *Ornith. Bor.* — BRÜNNICH (M. T.), Ornithologia borealis, sistens collec-

tionem Avium ex omnibus imperio Danico subjectis provinciis, etc. In-8, *Hafniæ*, 1764.

BUFF. — *Pl. enl.* — BUFFON (G. L. LECLER comte de), Planches enluminées d'Histoire naturelle, par Martinet, exécutées par d'Aubenton le jeune, 1008 pl. in-folio, *Paris*, 1765.

Bull. de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, 1834, et suite, in-8.

Bull. Soc. Impér. Moscou. — Bulletin de la Société Impériale des Naturalistes de Moscou, in-8, *Moscou*, 1829 et suite.

Bull. phys. math. Acad. I. Saint-Péters. — Bulletin de la classe physico-mathématique de l'Académie Impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, in-4, *Saint-Pétersbourg*, 1843 et suite.

Bull. Ac. I. Sc. deSaint-Péters. — Bulletin scientifique publié par l'Académie Impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, in-4. *Saint-Pétersbourg*, 1836 et suite.

CAB. ou CABAN. — *Orn. Notiz.* — CABANIS (J. L.), Ornithologische Notizen, *in* : Archiv für Naturg. 1847.

— *Mus. Orn. Hein.* — Museum ornithologicum Heinianum, in-8, *Halberstadt*, partie Ire, 1850-1851, p. IIe et IIIe, 1860.

— *Journ. für Ornith.* — Journal für Ornithologie, in-8, avec pl. *Cassel*, 1853 et suite.

CALVI — *Cat. d'Orn. di Genova.* — CALVI (G.), Catalogo d'Ornithologia di Genova, etc. In-8, *Genova*, 1828.

CANIVET (E.), Catalogue des Oiseaux du département de la Manche, in-8, *Paris*, 1843.

CARA (G.), Elenco degli Uccelli che trovansi nell' Isola di Sardegna, o d'Ornithologia Sarda, in-8, *Torino*, 1842.

CETTI (F.), Gli Uccelli di Sardegna. 1 vol. in-12, *Sassari*, 1776.

CHALANIAT (E. de), Catalogue des Oiseaux qui ont été observés en Auvergne, in-8, *Clermont*, 1847.

CHARLET. — *Exercit.* — CHARLETON (Gualter), Exercitationes de differentiis et nominibus animalium, etc. In-folio, *Osoniæ*, 1677.

C. R. de l'Ac. des Sc. — Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences de Paris, par MM. les Secrétaires perpétuels, in-4, *Paris*, 1835 et suite.

CRESPON (J.), Ornithologie du Gard et des pays circonvoisins. 1 vol. in-8, *Nîmes* et *Montpellier*, 1840.

— Faune méridionale, ou Description de tous les animaux vivants et fossiles, sauvages ou domestiques, qui se rencontrent dans la plus grande partie du midi de la France. 2 vol. in-8, *Nîmes* et *Montpellier*, 1844.

CUV. (G.). — *Tab. du règ. anim.* — CUVIER (G.), Tableau élémentaire de l'histoire naturelle des animaux. 1 vol. in-8, *Paris*, an VI (1798).

— *Anat. comp.* — Leçons d'anatomie comparée, recueillies et publiés sous ses yeux, par C. Duméril et G. H. Duvernoy. 1re édition. *Paris*, 1800-1805.

— *Règ. anim.* — Règne animal distribué d'après son organisation, etc. 1re édit. 5 vol. in-8, *Paris*, 1817, — et 2e édit. 5 vol. in-8, *Paris*, 1820.

DAUD. — *Ornith.* — DAUDIN (F. M.), Traité élémentaire et complet d'Ornithologie, etc. 2 vol. in-4, avec pl., *Paris*, an VIII (1800).

DEGL. — *Labbes d'Eur.* — DEGLAND (C. D.), Notice sur les Labbes d'Europe, extrait des Mémoires de la Société Royale des sciences de Lille, 1833, 3e part.

— *Ois. obs. en Eur.* — Catalogue des Oiseaux observés en Europe, principalement en France et surtout dans le nord du royaume. 1 vol. in-8, *Lille*, 1839.

DESFONT. — *Ois. de Barbarie.* — DESFONTAINES (R. L.), Mémoires sur quelques nouvelles espèces d'Oiseaux des côtes de Barbarie, *in* : Mémoires de l'Académie royale des sciences, *Paris*, 1787.

DES MURS (O.). — *Icon. ornith.* — DES MURS (O.), Iconographie ornithologique. Nouveau recueil de planches peintes d'Oiseaux, etc. In 4 et in-folio, *Paris*, 1845-1849.

— *Encycl. d'Hist. nat.* — Encyclopédie d'Histoire naturelle. Oiseaux, 6 vol. in-4, *Paris*, 1855-1858.

Dictionnaire (nouveau) d'Histoire naturelle, appliqué aux arts, à l'agriculture, à l'économie rurale et domestique, etc., par une Société de naturalistes et d'agriculteurs. Nouv. édit. 36 vol. in-8, *Paris*, 1816-1819.

Dictionnaire des Sciences naturelles, publié par les professeurs du Jardin du Roi et des principales écoles de Paris. 60 vol. in-8, avec 12 vol. d'atlas, fig. col. *Paris* et *Strasbourg*, 1816-1820.

Dictionnaire universel d'Histoire naturelle, résumant et complétant tous les faits présentés par les encyclopédies, les anciens Dictionnaires scientifiques, etc., dirigé par M. Ch. d'Orbigny. 13 vol. grand in-8, avec pl. col. *Paris*, 1839-1845.

DONOVAN — *Nat. Hist. Brit. Birds.* — DONOVAN (Edw.), Natural History of British Birds, a selection of the most rare, beautiful, and interesting Birds which inhabit this country. 11 vol. in-8, avec 244 pl. col. *London*, 1794-1818.

DUMÉR. — *Zool. anal.* — DUMÉRIL (A. M. C.), Zoologie analytique, ou Méthode naturelle de classification des animaux, etc. 1 vol. in-8, *Paris*, 1806.

DURAZZO — *Uccelli Liguri.* — DURAZZO (Carlo), Degli Uccelli Liguri notizie. 1 vol. grand in-8, avec 2 pl. lith. *Genova*, 1840.

Edinburgh Journal of science (the), etc. Conducted by Dav. Brewster. In-8, *Edinburgh*, IIe série, 1829-1832.

EHRENB. — *Naturg. Reis.* — EHRENBERG (C. G.), Naturgeschichtl. Reisen durch Nord-Africa und West-Asien, etc. grand in-8. *Berlin*, 1828.

— *Symb. phys.* — Voir HEMPRICH.

EVERSM. — *Reise Orenb. Buchara.* — EVERSMANN (E.), Reise von Orenburg nach Buchara, etc. In-4, *Berlin*, 1823.

— *Add. Pall. zoogr.* — Addenda ad celeberrimi Pallasii Zoographiam Rosso-Asiaticam. In-8, *Casani*, 1835.

EYTON — *Rar. Brit. B.* — EYTON (T. C.), History of the rarer British Birds etc. In-8, *London*, 1836.

— *Monogr. Anat.* — Monograph. of Anatidæ or Duck tribe, including the Geese and Swans, in-4, avec pl. *London*, 1838.

Faber. — *Prodr. Isl. Orn.* — Faber (Fréd.), Prodromus der Isländischen Ornithologie od. Geschichte der Vögel Islands, in-8, avec une pl. *Kopenhagen*, 1822.

Fabric. — *Faun. Groenl.* — Fabricius (Otho), Fauna Groenlandica, systematice sistens animalia Groenlandiæ occidentalis hactenus indagata, etc. 1 vol. in-8, avec une pl. gr. *Hafniæ* et *Lipsiæ*, 1780.

Falk — *Reise.* — Falk, Reise in Russland. Fünfte Abtheilung, welche, etc. 3 vol. in-4, avec pl. *Saint-Pétersbourg*, 1785.

Flem. — *Brit. anim.* — Fleming (John), A History of British animals, exhibiting the descript. charact. and system. arrang. of the Gen. and Species of Quadrup., Birds, Reptiles, etc. 1 vol. in-8. *Edinburgh*, 1828.

— *Phil. of zool.* — Philosophy of Zoology; or a general View of the Structure, Functions and Classificat. of Animals. In-8, *Edinburgh*, 1822.

Forsk. — *Anim. orient.* — Forskal (P.), Descriptiones Animalium, Avium, Amphibiorum, Insectorum, Vermium, quæ in itinere orientali observavit, etc., avec pl. *Hafniæ*, 1775.

Gambel. — *Birds Flor. coll. Herm.* — Gambel (W.), Observation on some Birds from Florida collected by Dr. Hermann, *in* : Proceedings Acad. Nat. Sc. Philad. (1848-1849), *Philadelphia*, 1850.

Georgi — *Reise.* — Georgi (Joh. Gitli), Bemerkungen auf einer Reise im Russ. Reiche im Jahre 1772. 2 vol. in-4, *Saint-Pétersbourg*, 1775.

Gloger— *Handb. Nat. Vög. Eur.* — Gloger (C. W.), Vollständiges Handbuch der Naturgesch. der Vögel Europa's, mit besonderer Rücksicht auf Deutschland. Erster Theil, In-8, *Breslau*, 1834.

Gmel. — *S. N.* — Gmelin (Joa.-Frid.), Caroli a Linne Systema naturæ, per regna tria naturæ secundum classes, ordines, genera, species, etc. 3 t. en 10 vol. in-8, avec pl. *Lipsiæ*, 1788-1793.

Gmel. — *Voy.* ou *Reise.* — Gmelin (Sam. Geor.), Reise durch Russland zur Untersuch. der drei Natur-Reiche, etc. 4 vol. in-4, mit 156 Kupfertafeln *Saint-Pétersbourg*, 1774-1784.

Gould — *Birds of Eur.* — Gould (John), The Birds of Europa. 5 vol. in-folio, comprenant 449 fig. col. etc. *London*, 1832-1837.

Gray — *List Gen. of B.* — Gray (G. R.), A List of the genera of Birds, with an indication of the typical species of each genus ; 2e edit. revised, augm. and accomp. with an index, in-8, *London* (1840)-1841.

— *Gen. of B.* — The genera of Birds; comprising their generic charact. a notice of the habits of each genus, etc. Illustrated with 360 pl. by Dav. Will. Mitchell. Grand in-4, *London*, 1844-1846.

Gray — *Spec. Brit. Anim. Birds.* — Gray (J. E.), List of the specimens of British Animals, in the Collection of the British Museum. Part III, Birds. 1 vol. in-12, *London*, 1850.

— *Illust. Ind. Zool.* — Illustrations of Indian Zoology, etc. 2 vol. in-folio ; with 202 pl. *London*, 1830-1834.

Hardy (J.), Catalogue des oiseaux observés dans le département de la Seine-Inférieure, extrait de l'Annuaire de l'Association normande pour 1841.

Hemp. et Ehrenb. — *Symb. phys.* — Hemprich (F. W.) et Ehrenberg C.G.).

Symbolæ physicæ, seu icones et descriptiones Mammalium, Avium... quæ ex itinere per Africam boreal. et Asiam occident., studio nova aut illust. redierunt. In-folio, pars Zool. Aves. Cum tab. *Berolini*, 1828.

HEUGLIN — *Vög. N.-O. Afrik.* — HEUGLIN (T. V.), Systematische Uebersicht der Vögel Nord-Ost-Afrika's, etc. *in*: Sitzungsber. der Akad. in Wien, math. naturwissensch. Classe, *Wien*, 1856.

HOLANDRE — *Faune de la Moselle.* — HOLANDRE (J.), Faune du département de la Moselle et principalement des environs de Metz, etc. In-12, *Metz*, 1826. (Extrait de l'Almanach du département de la Moselle.)

— Faune du département de la Moselle, Animaux vertébrés, Mammifères, Oiseaux, Reptiles, Poissons, etc. In-16, *Metz*, 1836.

HOLBÖLL (C. P.) — Ornithologischer Beitrag zur Fauna Groenlands. Grand in-8, *Leipzig*, 1846.

Ibis (the). A Magazine of general Ornithology, in-8, *London*, 1853.

ILLIG. — *Prodr. syst.* — ILLIGER (J. K. W.), Prodromus systematis Mammalium et Avium, additis terminis zoographicis utriusque classis, etc. 1 vol. in-8, *Berolini*, 1811.

Isis, Encyclopäd. Zeitschrift vorzüglich für Naturgeschichte, vergleich. Anatomie und Physiologie, in-4, *Leipzig*, 1817 et suite.

JARDINE — *Illustr. of Ornith.* — JARDINE (W.), Illustrations of Ornithology. *Edinburgh* and *London*, 1825-1843.

— *Natur. Libr.* — The Naturalist's Library. Conducted by sir W. Jardine, in-18, *London* and *Edinburgh*, 1834-1843.

JAUBERT et BARTHÉLEMY-LAPOMMERAYE, Richesses ornithologiques du midi de la France, ou Description méthodique de tous les Oiseaux observés en Provence et dans les départements circonvoisins. 1 vol. grand in-4, avec pl. col. *Paris* et *Marseille*, 1862.

JENYNS — *Brit. vert. anim.* — JENYNS (L.), A Manual of British vertebrate Animals, or, Descriptions of all the Animals belonging to the classes Mammalia, Aves, Reptilia, Amphibia and Pisces, etc. 1 vol. in-8, *Cambridge*, 1835.

Journ. Acad. Philad.— Journal of the Academy of natural Sciences of Philadelphia, in-8, avec pl. *Philadelphia*, 1817 et suite.

Journ. As. Soc. Ben. — The Journal of the Asiatic Society of Bengal, in-8, *Calcutta*, 1832 et suite.

Journ. für Ornith. — Voir CABANIS.

KAUP —*Nat. Syst.* — KAUP (J. J.), Skizzirte Entwickelungs-Geschichte und Natürl. System der Europ. Thierwelt, Erster. Theil etc. In-8, *Darmstadt*, 1829.

— *Classif. Saüg und Vög.* — Classification der Saügethiere und Vögel, in-8, avec 2 pl. lith. *Darmstadt*, 1844.

KEYS. et BLAS. — *Wirbelth.* — KEYSERLING (A. G.) et BLASIUS (J. H.), Die Wirbelthiere Europa's. 1 vol. grand in-8, *Braunschweig*, 1840.

KLEIN — *Hist. Av. prodr.* — KLEIN (J. T.), Historiæ Avium prodromus, cum præfatione de ordine animalium in genere, etc. Grand in-4, avec pl. *Lubecæ*, 1750.

KOCH — *Baier. Zool.* — KOCH (K. L.), System der Baierischen Zoologie. 1 vol. in-12, *Nürnberg*, 1816.

KRAMER — *Elench. veget. et anim.* — KRAMER (G. H.), Elenchus vegetabilium et animalium per Austriam inferior. observat. etc. 1 vol. in-8, *Viennæ*, 1756.

KUHL — *Beitr. Zool.* — KUHL (H.), Beiträge zur Zoologie und Vergleichenden Anatomie. 1 vol. in-4, avec pl. *Frankfurt*, 1820.

LAPEY. — *M. et Ois. de la H.-Garon.* — LAPEYROUSE (PICOT de), Tables méthodiques des Mammifères et des Oiseaux observés dans le département de la Haute-Garonne, in-8, *Toulouse*, an VII (1799).

LATH. — *Ind.* — LATHAM (J.), Index ornithologicus, sive Systema Ornithologiæ, complectens Avium divisionem in classes, ordines, genera, species, etc. 2 vol. in-4, *Londini*, 1790; et Supplementum Indicis ornithologici. 1 vol. in-4, *Londini*, 1802.

LATR. — *Fam. nat. du Règ. anim.* — LATREILLE (P. A.), Familles naturelles du Règne animal, exposées succinctement dans un ordre analytique, 2e édit. in-8, *Paris*, 1825.

LEACH — *Syst. Cat. M. and. B. Brit. Mus.* — LEACH (W. E.), Systematic Catalogue of the Specimens of the indigenous Mamm. and Birds that are preserved in the Britisch Museum, etc. Petit in-4, *London*, 1816.

— *Zool. Misc.* — Zoological Miscellany; being descript. of new or interesting animals, etc. 3 vol. in-4, avec pl. col. *London*, 1814-1817.

LEISL. — *Annal. Wetter. Gesellsch. Natur.* — LEISLER (J. P. A.), *in* : Annalen der Wetterauisch. Gesellschaft für die gesammte Naturkunde, grand in-4, *Frankfurt*, 1809-1814.

LEPECH. — *Itin.* ou *Voy.* — LEPECHIN (I.), Itinera per varias provincias imperii Rossici, 1768 et 1769, 1770 et 1771. 3 vol. in-4 (en russe) avec pl. *Petropoli*, 1771-1780.

LESS. — *Man. d'Orn.* — LESSON (R. P.), Manuel d'Ornithologie, ou Description des genres et des principales espèces d'Oiseaux. 2 vol. in-18, *Paris*, 1828.

— *Tr. d'Orn.* ou *Ornith.* — Traité d'Ornithologie ou Tableau méthod. des ordres, sous-ordres, familles, tribus, genres, etc. 2 vol. grand in-8, dont 1 vol. de pl. *Paris*, 1831.

— Complément aux œuvres de Buffon, ou Histoire naturelle des animaux rares découverts par les naturalistes et les voyageurs depuis la mort de Buffon. Oiseaux, 3 vol. in-8. — Mammif. et Oiseaux, 1 vol. in-8. *Paris*, 1835-1841.

LE VAILLANT. — *Ois. d'Afr.* — LE VAILLANT (Franç.), Histoire naturelle des Oiseaux d'Afrique. 6 vol. grand in-folio avec 300 pl. col. *Paris*, an VII (1799).

LE VAIL. — *Exp. sc. de l'Algérie.* — LE VAILLANT (jeune), Exploration scientifique de l'Algérie, in-4. Ornithologie. *Paris*, 1844-1858.

LICHT. — *Doubl. Zool. Mus.* — LICHTENSTEIN (H.), Verzeichniss der Doubletten des Zoolog. Museums der Königl. Universität zu Berlin, petit in-4, *Berlin*, 1824.

— *Nom. av.* — LICHTENSTEIN (H.), Nomenclator avium Musæi zoologici Berolinensis, in-8, *Berlin*, 1854.

LINN. — *S. N.* — LINNÉ (Karl. v.), Systema naturæ, sive Regna tria naturæ systematice proposita per classes, ordines, genera et species. 1re édit. in-folio,

Lugduni Batavorum, 1735.— 10e édit. 2 vol. in-8, *Holmiæ*, 1758, — et surtout 12e édit. 3 vol. in-8, *Halæ* et *Magdeb.*, 1766.

LINN.—*Faun. Suec.*— Fauna Suecica, sistens animalia Sueciæ regni : Quadrupeda, Aves, Amphibia, Pisces, Insecta, Vermes, distributa per classes et ordines, genera et species, etc. 1 vol. in-8, *Stockholmiæ*, 1746. Edit. altera, 1761.

MACGILL. — *Hist. Brit. B.* — MACGILLIVRAY (Will.), History of British Birds indigenous and migratory. 3 vol. grand in-8, *London*, 1839-1841.

— *Man. Brit. Orn.* — A Manual of British Ornithology, etc. 2 vol. in-8, *London*, 1840.

— Descript., Charact. and Synon. of the genus *Larus*, etc. *in* : Mem. Werner. Soc. 1824.

MALH. — *Mon. des Picid.* — MALHERBE (Al.), Monographie des Picidés, ou Histoire naturelle générale et particulière des Oiseaux grimpeurs zygodactyles. 1 vol. in-folio, *Paris*, 1859.

— Faune ornithologique de la Sicile, avec des observat. sur l'habitation et l'apparition des Oiseaux sur cette île, etc. 1 vol. in-8, *Metz*, 1843.

— Faune ornith. de l'Algérie, in-8, *Metz*, 1855 (extrait du Bull. de la Soc. d'Histoire naturelle du département de la Moselle).

MAUDUYT, Tableau méthodique des Oiseaux tant sédentaires que de passage périodique ou accidentel, observés jusqu'à présent dans le département de la Vienne, in-8, 1840 (extrait du Bullet. de la Soc. d'Agriculture, Lettres, Sciences et Arts de Poitiers).

MEISNER — *Syst. Verzeich. Vög.* — MEISNER (Fr.), Systemat. Verzeichniss der Vögel, etc. 1 vol. in-8, *Bern*, 1804.

— *Vög. Schweiz.* — MEISNER (Fr.) et SCHINZ (H. R.), Die Vögel der Schweiz ; systemat. geordnet und beschrieben, etc. In-8, avec pl. col. *Zürich*, 1815.

Mémoires (nouveaux) de la Société Impériale des naturalistes de Moscou. In-4, *Moscou*, 1829 et suite.

Mémoires de la Société Linnéenne de Paris, in-8, *Paris*, 1822-1827.

Mém. de l'Inst. — Mémoires de l'Institut national des sciences physiques et mathématiques. *Paris*, an VI (1798), et suite.

Mémoires du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, par MM. les professeurs de cet établissement. *Paris*, an XI (1802), et suite.

Mem. Accad. di Torino. — Memorie della Reale Accademía delle scienze di Torino, grand in-4, avec pl. *Torino*, 1816 et suite.

MÉNÉT. — *Cat. rais.* ou *Cat. des ois. du Cauc.* — MÉNÉTRIÉS (E.), Catalogue raisonné des objets de zoologie recueillis dans un voyage au Caucase, etc. 1 vol. in-4, *Saint-Pétersbourg*, 1832.

MEY. — *Vög. Liv-und Esthl.* — MEYER (B.), Kurze Beschreibung der Vögel Liv-und Esthlands. 1 vol. in-8, avec 1 pl. *Nürnberg*, 1815.

MEY. et WOLF — *Tasch. Deuts.* — MEYER (B.) et WOLF (J.), Taschenbuch der Deutschen Vögelkunde. 2 vol. in-8, avec fig. *Frankfurt*, 1810, et Suppl. au même ouvrage. 1 vol. in-8, *Frankfurt*, 1822.

MIDDEND.—*Sibir. Reise* ou *Reise.*—MIDDENDORFF (A. T. v.), Reise in den äussersten Norden und Osten Sibiriens, während der Jahre 1843 und 1844, etc. 4 vol. in-4, avec pl. *Saint-Pétersbourg*, 1847-1859.

MILLET (P. A.), Faune de Maine-et-Loire, ou Description méthodique des animaux que l'on rencontre dans toute l'étendue du département de Maine-et-Loire, etc. 2 vol. in-8, avec pl. *Paris* et *Angers*, 1828.

MŒHR. — *Av. gen.* — MŒHRING (P. H. G.), Avium genera. 1 vol. in-8, *Auricæ*, 1752.

MONT. — *Orn. Dict.* — MONTAGU (Geo.), Ornithological Dictionary, or Alphabetical Synops. of Brit. Birds, by G. Montagu. — 2e edit. with many new articles and original observat. by J. Rennie, in-8, *London*, 1831.

MÜHLE — *Ornith. Griech.* — MÜHLE (H. G. von der), Beiträge zur Ornitholog. Griechenlands. 1 vol. in-8, *Leipzig*, 1844.

Mus. Senckenb. — Museum Senckenbergianum. Abhandlungen aus dem Gebiete der beschreibenden Naturgeschichte, etc. Grand in-4, *Frankfurt*, 1833 et suite.

NAUMANN — *Vög.* ou *Vög. Deuts.* — NAUMANN (J. A.), Naturgeschichte der Vögel Deutschlands, etc. 12 vol. in-8, avec fig. col. *Leipzig*, 1822-1844, augmenté d'un 13e vol. par NAUMANN (J. F.), *Stuttgardt*, 1860 ; avec un supplément par MM. BLASIUS, BALDAMUS et STURM.

Naumannia, Archiv für die Ornithologie vorzugsweise Europa's, etc. in-8, avec pl. 1850 et suite.

Neue Alpina, eine Zeitschrift der Schweig. Naturgesch. und Landwirthschaft, etc. in-8, 1821 et 1827. Band I und II.

NILSS. — *Orn. Suec.* — NILSSON (S.), Ornithologia suecica. 1 vol. in-8, en deux part. avec pl. *Hafniæ*, 1re p. 1817, 2e part. 1821.

— *Skand. Faun.* — Skandinawisk Fauna. Vögel, in-8, *Lund*. 1835, et Illumin. fig. till Skandin. Faun., etc. in-4, *Lund*, 1831-1832.

NORDM. — *Cat. rais. des ois. de la Faune Pont.* — NORDMANN (Alex.), Catalogue raisonné des Oiseaux de la Faune Pontique, *in* : Demidoff, Voyage dans la Russie méridionale, etc. in-8, avec pl. in-folio, *Paris*, 1839.

Nov. Com. Ac. imp. Sc. Petrop. — Novi commentarii Academiæ imper. Scientiarum Petropolitanæ. *Petropoli*, 1750, 1776, 1777 et suite.

Öfvers. K. Vet.-Akad. Förhand. — Öfversigt af Kongl. Vetenskaps-Akademiens Förhandlingar. *Stockholm*, 1844 et suite.

PALL. — *Voy.* — PALLAS (P. S.), Voyage dans plusieurs provinces de l'empire de Russie et dans l'Asie septentrionale. *Petersburg*, 1776. — Édit. franç. in-8, 8 vol. avec atlas, *Paris*, an II (1794).

— *Zoogr.* — Zoographia Rosso-Asiatica, etc. 3 vol. in-4, avec un vol. de pl. petit in-folio (fasc. 1 à 6). *Petropoli*, 1811-1831.

PENN. — *Brit. Zool.* — PENNANT (T.), The British Zoology : Quadr. Birds, published under the inspect. of the Cymmrodorian Society. 1 vol. in-folio, avec fig., *London*, 1766; — 2e édit. 1 t. en 2 vol. grand in-8, avec pl. col. *London*, 1768.

Proceed. Acad. Nat. Sc. Philad. — Proceedings of the Academy of natural Sciences of Philadelphia. 9e série, in-8, avec pl. *Philadelphia*, 1842, et suite.

Proceed. Bost. Soc. Nat. Hist. — Proceedings of the Boston Society of natural History. in-8, *Boston*, 1844, et suite.

Proceed. zool. Soc. — Proceedings of the committee of the zoological Society of

London, in-8, *London*, 1830-1832. — Proceedings of the zool. Society of London, *London*, 1833-1858.

RANZ.— *Elem. di zool.* — RANZANI (C.), Elementi di zoologia. Ornithologia. 3 vol. en 9 part. in-8, avec pl. *Bologna*, 1821-1826.

RAY — *Syn. Av.* — RAY (Jean), Synopsis methodica Avium, cum tab. æn. in-8. ; *Londini*, 1713.

RAY (Jules), Catalogue de la Faune de l'Aube, ou Liste méthod. des animaux qui se rencontrent dans cette partie de la Champagne. 1 vol. in-12, *Paris*, 1843.

RETZIUS — *Faun. Suec.* — RETZIUS (A. J.), Fauna Suecicæ a Carolo Linnæo inchoata. Pars 1ª sistens Mammal. Aves, Amphib. et Pisces Sueciæ, quam recognovit, emendavit et auxit, etc. 1 vol. in-8, avec une pl. col. *Lipsiæ*, 1800.

Rev. zool. — Revue zoologique par la Société Cuviérienne, publiée sous la direct. de M. F. E. Guérin-Méneville. 10 vol. in-8, *Paris*, 1838-1848.

Rev. et Mag. de zool. — Revue et Magasin de zoologie pure et appliquée, etc. sous la direction de M. F. E. Guérin-Méneville, in-8, avec pl. 2e série. *Paris*, 1849, et suite.

RHEA, Zeitschrift für die gesammte Ornithologie, in-8, avec pl. *Leipzig*, 1846 et 1849. 1. und 2 Heft. mit 2. lith. und illum. Tafeln.

RICHARDS.— *Faun. Bor. Am.* — RICHARDSON (J.), Fauna Boreali-americana : or the Zoology of the Northern Parts of British America, etc. Birds. 1 vol. in-8, avec pl. col. *London*, 1831.

RISSO (A.), Histoire naturelle des principales productions de l'Europe méridionale et particulièrement de celles des environs de Nice et des Alpes-Maritimes. 5 vol. in-8, avec pl. gr. *Paris*, 1826.

ROUX. — *Orn. prov.* — ROUX (J. L. F. Polydore), Ornithologie provençale, ou Description, avec figures col., de tous les Oiseaux qui habitent constamment la Provence, ou qui n'y sont que de passage, etc. Grand in-4, *Marseille*, 1825, 1839 (ouvr. inachevé).

RUPPELL. — *Neue Wirb. Faun. Abyss. Vög.* — RUPPELL (W. P. E.), Neue Wirbelthiere, zu der Fauna von Abyssinien gehöring, etc. Vögel. 42 tafeln und 29 Bogen Text. In-folio, *Frankfurt*, 1835, 1840.

— *Syst. über Vög. N.-O. Afr.* — Systemat. Uebersicht der Vögel Nord-Ost-Afrika's, etc. Grand in-8, mit 45 illum. Tafeln. *Frankfurt*, 1845.

SALVADORI (Thom.), Catalogo degli Uccelli di Sardegna, con note e osservazioni, in-8, *Milano*, 1864.

SAVI — *Ornith. Tosc.* — SAVI (P.), Ornithologia Toscana, ossia descrizione e storia degli Uccelli che trovansi nella Toscana. 3 vol. in-8, *Pisa*, 1827-1831.

SAVIG. — *Ois. d'Égyp.* — SAVIGNY (M. J. C. LELORGNE de), Observations sur le système des Oiseaux de l'Égypte et de la Syrie. Grand in-folio, avec 54 pl. *Paris*, 1808-1810.

— Histoire naturelle et mythologique de l'Ibis. 1 vol. in-8, avec pl. *Paris*, 1805.

SCHEMBRI. — *Cat. orn. del gruppo di Malta.* — SCHEMBRI (Ant.), Catalogo ornithologico del gruppo di Malta, in-8, avec pl. *Malta*, 1843.

SCHINZ — *Europ. Faun.* — SCHINZ (H. R.), Europäische Fauna, oder Verzeichniss der Wirbelthiere Europa's. 2 parties en 1 vol. in-8, *Stuttgart*, 1840.

SCHLEG. — *Rev. crit.* — SCHLEGEL (H.), Revue critique des Oiseaux d'Europe. 1 vol. grand in-8, *Leyde*, 1844.

— *Obs. sur le s.-g. des Pouillots.* — Observations sur le sous-genre des Pouillots, et notamment sur le Pouillot lusciniole, *Sylvia polyglotta* de Vieillot. In-4, avec pl., 1848 (tirage à part).

— *Mus. Hist. nat. des Pays-Bas.*—Muséum d'Histoire naturelle des Pays-Bas, in-8, *Leyde*, 1862-1865 (les 7 livr. parues).

SCHLEG. et BP. — *Mon. des Lox.* — Voir BONAPARTE.

SCHLEG. et SUSEM. — *Vög. Eur.* — Voir SUSEMIHL.

SCHRANK — *Faun. Boica.* — SCHRANK (F. von P.), Fauna Boica. 1 vol. in-8, *Nüremberg*, 1798.

SCOP. — *Ann. I. Hist. nat.* — SCOPOLI (J. A.), Annus I. historico-naturalis, descriptiones Avium musei proprii earumque rariorum quas vidit in vivario August. imper., etc. 1 vol. in-8, *Turriani*, 1769.

SELBY — *Brit. Orn.* — SELBY (Prid. J.), Illustrations of British Ornithology. 2 vol. in-8, avec pl. *Edinburgh*, 1833.

— *Types of Birds.* — Catalogue of the generic and subgeneric types of Birds, in-8, *Newcastle*, 1840.

SELYS. — *Faun. Belge.* — SÉLYS-LONGCHAMPS (M. E. de), Faune Belge, 1re part. Indication méthodique des Mamm., Oiseaux, Reptiles, Poissons observ. jusqu'ici en Belgique. 1 vol. in-8, avec pl. *Bruxelles*, 1842.

SMITH — *Illustr. Zool. South-Afr.* — SMITH (Andrew), Illustrations of the Zoology of South Africa, etc. (Aves, 114 pl.), in-4, avec pl. col. *London*, 1840-1845.

SONNINI (C. N. S.), Voyage dans la haute et basse Égypte. 3 vol. in-8, avec atlas in-4. *Paris*, an VII (1799).

SPARRM. — *Mus. Carls.* — SPARRMANN (A.), Museum Carlsonianum, in quo novas et selectas Aves coloribus ad vivum brevique descriptione illustratas exhibet. Fasc. I à IV, avec 100 pl. In-folio maj. *Holmiæ*, 1786-1789.

STEPH. — *Gen. Zool.* — STEPHENS (J. F.), *in* : SHAW, General Zoology, or Systematic natural History. Aves. 8 vol. in-8, avec pl. *London*, 1819-1826.

SUCKOW — *Naturgesch. der Thiere.* — SUCKOW (G. A.), Anfangsgründe der theoret. und angewandten Naturgesch. der Thiere. Vögel. 1 vol. in-8, *Leipzig*, 1800-1801.

SUSEM. — *Vög. Eur.* — SUSEMIHL (J. C.) und SUSEMIHL (E.), Die Vögel Europa's. Mit text von SCHLEGEL. In-8, *Darmstadt*, 1846-1852.

SWAINS. — *Faun. Bor. amer.* — SWAINSON (W.), *in* : RICHARDSON.

— *Classif. Birds.* — On the natural History and Classification of Birds (Lardner's Cabinet Cyclopædia, vol. 83, 92. 2 vol. in-8 ; *London*, 1836-1837.

TEMM. — *Pig. et Gall.* — TEMMINCK (C. J.), Histoire naturelle générale des Pigeons et des Gallinacés. 3 vol. in-8, avec pl. *Amsterdam*, 1813-1815.

— *Man.* — Manuel d'ornithologie, ou Tableau systématique des Oiseaux qui se trouvent en Europe, etc. 1 vol. in-8, *Amsterdam*, 1815. — 2e édit. 4 part. in-8, *Paris*, 1820-1840.

Temm. et Laug. — *Pl. col.* — Temminck (C. J.) et Laugier (Meiffren, B. de Chartrouse), Nouveau recueil de planches coloriées d'Oiseaux (600 pl.). Grand in-4 et in-folio, *Paris*, 1820-1839.

Thienm. — *Fortpflanz. der Vög. Eur.* — Thienemann (F. A. L.), Systematische Darstellung der Fortpflanzung der Vögel Europa's, etc. 1 vol. in-4, avec 27 pl. col. *Leipzig*, 1825-1838.

Trans. Lin. Soc. — Transactions of the Linnean Society of London. Grand in-4, *London*, 1791 et suite.

Tschudi — *Faun. Peruan.* — Tschudi (J. J.), Untersuchungen über die Fauna Peruana, auf einer Reise in Peru während der Jahre 1838-1842. Vögel. Grand in-4, avec pl. *Saint-Gallen*, 1845.

Vieill. — *Ornith. élém.* — Vieillot (L. P.), Analyse d'une nouvelle Ornithologie élémentaire. In-8, *Paris*, 1816.

— *Ois. Am. Sept.* — Histoire naturelle des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, etc. Grand in-folio, avec pl. col. *Paris*, 1807.

— *Encycl.* ou *Tabl. encycl.* — Voy. Bonnaterre.

— *Faune franç.* — Faune française, etc. Oiseaux. 1 vol. in-8, avec 88 pl. col. *Paris*, 1821-1828.

— *Gal. des Ois.* — La Galerie des Oiseaux. 2 vol. in-4, avec 358 pl. in-4, dessinées par P. L. Oudart; *Paris*, 1825-1834.

Vig. ou Vigors — *Gen. of B.* — Vigors (N. A.), Arrangement of the hitherto published Genera of Birds, etc. In-8, 1825 (extr. du *Zool. Journal*, t. II).

Wagler — *Syst. Av.* — Wagler (Joa.), Systema Avium. 1 vol. in-12, pars 1a; *Stuttgart* et *Tubinge*, 1827.

Webb et Berth. — *Hist. des îles Canaries* — Webb (P. Barker) et Berthelot (Sab.), Histoire naturelle des Iles Canaries. In-4, avec pl. *Paris*, 1835-1850.

Willug. — *Ornith.* — Willugby (Fr.), Ornithologiæ libri III, in quibus Aves hactenus cognitæ, in methodum naturis suis convenientem redactæ, accurate describuntur, etc. In-folio, *Londini*, 1676.

Wils. — *Amer. Ornith.* — Wilson (Al.), American Ornithology. Illust. with 76 pl. engrav. and col. etc. 9 vol. in-4, *Philadelphia*, 1808-1814.

Yarrell (W.), History of British Birds. 2e édit. 3 vol. in-8, avec pl. gr. *London*, 1845.

Zool. Journ. — Zoological Journal (the) by Vigors, Th. Bell, Children, C. Sowerby and G. B. Sowerby, Horsfield, Kirby, Yarrell, etc. In-8, avec pl.; *London*, 1824-1835.

Zoologist (the), a popular Monthly Magazine of Natural History, etc. Gr. in-8, *London*, 1843, et suite.

TABLE MÉTHODIQUE

DU TOME PREMIER

FIN DE LA TABLE MÉTHODIQUE DU TOME PREMIER.

ORNITHOLOGIE EUROPÉENNE

PREMIER ORDRE

OISEAUX DE PROIE — *ACCIPITRES*

Accipitres, Linn. (1735).
Rapaces, Scop. *An.* I, *Hist. nat.* (1768-1777).
Accipitridæ, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1808-1810).
Raptatores, Illig. *Prod. syst.* (1811).
Raptores, Vig. *Gen. of B.* (1825).
Raptrices, Macgill. *Hist. Brit. B.* (1839-1841).

Bec crochu, garni à la base d'une membrane qu'on nomme *Cire* et dans laquelle sont percées les narines; doigts plus ou moins flexibles, au nombre de quatre, trois en avant, séparés, tendant à s'écarter dès leur origine, un en arrière, articulé très-bas et sur le plan du doigt interne; ongles puissants, généralement mobiles et rétractiles.

Les Accipitres ou Rapaces se distinguent très-nettement de tous les autres oiseaux par la *cire* dont leur bec est enveloppé, et par la forme de leurs pieds.

Ils se nourrissent d'animaux vivants ou de cadavres. Leur ouïe est fine, leur vue est perçante et leur vol puissant.

Tous sont monogames, et les petites espèces sont généralement bien plus fécondes que les grandes.

Ils naissent entièrement couverts d'un duvet court et épais, et sont longtemps incapables de pourvoir à leur subsistance; mais la plupart, sinon tous, ont l'instinct, même dès les premiers jours, de saisir la nourriture que les parents leur présentent, sans qu'il soit nécessaire qu'ils la leur dégorgent.

La femelle, chez le plus grand nombre des espèces, est toujours plus grande que le mâle.

Leur mue est simple.

Les uns exercent leur industrie durant le jour, les autres ne chassent qu'au crépuscule ou pendant la nuit.

Cette différence dans les habitudes, jointe à celle que l'on peut tirer de la situation des yeux, autorise à établir dans l'ordre des Rapaces deux divisions, que l'on pourrait, à la rigueur, comme l'ont fait G. R. Gray et d'autres naturalistes, élever au rang de sous-ordre.

Observation.—Quoique le prince Ch. Bonaparte (*Rev. crit.*, p. 10) ait trouvé cette division « mauvaise *sous tous les rapports* », nous persistons à l'admettre. Nous dirons même qu'il faudrait la créer, si elle ne se trouvait depuis longtemps établie dans les ouvrages de Vieillot, de G. Cuvier, de MM. de Sélys-Longchamps, Schlegel (1) et de bien d'autres ornithologistes de mérite. Il n'y a peut-être pas une seule des grandes coupes secondaires ni même tertiaires, qu'elles portent le nom de cohorte ou de tribu, qui se puisse justifier par plus de caractères importants. Différence dans les mœurs; différences organiques; différence de plumage, quoi qu'en ait dit le prince Ch. Bonaparte; et, même, différence de l'élément oologique; tout concourt à motiver la distinction établie entre les oiseaux de proie diurnes et les nocturnes. Ces différences ont même tellement d'importance, que quelques ornithologistes n'ont pas craint d'élever les deux divisions au rang de sous-ordre. Nous tenons donc pour excellente, *sous tous les rapports*, la distinction des Rapaces en *Diurnes* et en *Nocturnes*.

PREMIÈRE DIVISION

OISEAUX DE PROIE DIURNES — *ACCIPITRES DIURNI*

SCLEROPTERÆ, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810).
ACCIPITRES DIURNI, Vieill. *Orn. élém.* (1816).
OISEAUX DE PROIE DIURNES, G. Cuv. *Règ. anim.* (1817-1822).
RAPACES DIURNÆ, Schleg. *Vög. Ned.* (1854-1858).

Yeux situés sur les côtés de la tête; doigts toujours nus; plumage rigide; mœurs diurnes.

Les oiseaux qui font partie de cette division, se distinguent encore des Rapaces nocturnes par plusieurs points de leur organisation.

(1) Je ferai observer que M. Schlegel ne paraît pas avoir été beaucoup ébranlé par la note critique du prince Ch. Bonaparte, car dans un ouvrage bien postérieur à cette critique (*Vög. van Nederland*, 1854-1858), il distingue toujours, comme il l'avait fait dans la *Revue*, les Oiseaux de proie en diurnes et en nocturnes. M. O. des Murs, dans son *Oologie ornithologique* (1860) ne se montre pas plus persuadé que M. Schlegel. Pour lui aussi, les Oiseaux de proie se distinguent en Rapaces diurnes et en Rapaces nocturnes. Espérons que ceux des ornithologistes qui, subissant l'autorité du prince Ch. Bonaparte, se sont laissé égarer, finiront par reconnaître que les faits sur lesquels repose cette distinction, sont plus que suffisants pour la légitimer. Z. G.

Leur sternum est ample, sans échancrures latérales, complétement ossifié pour donner aux muscles de l'aile des attaches plus étendues ; leur fourchette demi-circulaire est très-écartée pour mieux réagir dans les abaissements violents de l'humérus qu'un vol rapide exige. Ils sont en outre caractérisés par un plumage serré, et par des pennes fortes et résistantes.

Cette division, par suite de l'élévation des Gypaétiens au rang de famille, comprend aujourd'hui les *Vulturidés*, les *Gypaétidés* et les *Falconidés*, qui sont susceptibles, les derniers principalement, d'être subdivisés en un certain nombre de groupes secondaires.

FAMILLE I

VULTURIDÉS — *VULTURIDÆ*

VAUTOURS, G. Cuv. *Tab. élém. d'hist. nat.* (1797).
NUDICOLLES, Dum. *Zool. anal.* (1806).
VULTURINI, Illig. *Prod. syst.* (1811).
VULTURIDÆ, Vig. *Gen. of B.* (1825).
VAUTOURIENS, Schleg. *Rev. crit.* (1844).

Yeux à fleur de tête; tête et cou plus ou moins nus, ou couverts de duvet, ou en partie caronculés; jabot généralement saillant; tarses réticulés; ongles médiocrement aigus, peu rétractiles; ailes dépassant ou atteignant l'extrémité de la queue.

Les Vautours ou Vulturidés ont généralement une grande taille et une physionomie particulière qui les fait aisément distinguer des autres oiseaux du même ordre. La plupart ont un corps massif, un cou long et serpentiforme. Ils se tiennent presque constamment dans une attitude inclinée, demi-horizontale, et marchent avec les ailes et la queue pendantes. Lorsqu'ils reposent sur une surface plane, et qu'ils veulent prendre leur essor, ils ne le peuvent qu'en faisant quelques petits sauts en avant.

Ils vivent en troupes une grande partie de l'année, et, très-fréquemment aussi, c'est en troupes qu'ils prennent leurs ébats dans les airs, et qu'ils émigrent.

Quoiqu'ils se nourrissent principalement de voiries, de cadavres frais ou entrant en décomposition, ils ne dédaignent cependant pas la chair palpitante; quelques-uns même s'attaquent parfois à des animaux vivants, ce qui indique plus de courage et plus d'intelligence qu'on ne leur en attribue généralement. Lorsqu'ils sont bien repus, leur jabot forme toujours une saillie considérable. C'est dans cette poche membraneuse, fort dilatable, qu'ils emportent à leurs petits une nourriture qu'ils dégorgent devant eux.

Il est difficile de croire que ces oiseaux aient l'odorat aussi développé qu'on

le dit dans beaucoup d'ouvrages; mais leur vue est très-étendue. Ils aperçoivent à des distances incroyables les corps qui peuvent leur servir de pâture, et c'est le sens de la vue, plus que l'odorat, qui les leur fait découvrir (1).

C'est ordinairement parmi les rochers inaccessibles que les Vulturidés établissent leur aire. Ils ne se reproduisent qu'une fois durant la saison des amours, et leur ponte est très-rarement de plus de deux œufs.

Le mâle et la femelle ont le même plumage. Les jeunes, pendant plusieurs années, se distinguent par une livrée particulière.

Observation. — Cette famille, telle que la plupart des ornithologistes modernes l'ont constituée, est assez naturelle. Elle correspond en très-grande partie au grand genre *Vultur* des auteurs anciens, et comprend les Vautours proprement dits, dont on a fait des *Vulturiens;* les Sarcoramphes et les Cathartes d'Illiger, dont on a fait des *Cathartiens*. La première de ces subdivisions ou sous-familles a seule des représentants en Europe.

SOUS-FAMILLE I

VULTURIENS — *VULTURINÆ*

Tête et cou plus ou moins nus, avec une fraise de plumes longues, en partie décomposées ou duveteuses; bords de la mandibule supérieure légèrement onduleux.

GENRE I

VAUTOUR — *VULTUR*, Linn.

Vultur, Linn. *S. N.* (1766).
Ægypius, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1808-1810).
Gyps, Bp. *B. of Eur.* (1838).

Bec gros, droit dès la base, recourbé à son extrémité, com-

(1) Ce modeste paragraphe, dans lequel M. Degland exprimait simplement et sans discussion une opinion qui résulte de faits recueillis par des observateurs dignes de toute croyance, lui a valu, de la part du prince Ch. Bonaparte, une critique que je veux simplement qualifier d'étrange, parce que je ne puis admettre qu'un homme de son caractère *supposât*, pour avoir motif de critiquer. Si c'était pour apprendre à M. Degland que M. Schlegel et Audubon avaient fait des recherches sur l'odorat et la vue des Vautours, la critique était inutile, par la raison que M. Degland connaissait non-seulement leurs observations, mais celles aussi qui ont été faites soit avant soit après eux. Et c'est l'ensemble de ces observations qui lui avait fait exprimer, en deux phrases, l'opinion dans laquelle nous persistons. Z. G.

primé, arrondi en dessous et très-crochu au bout ; narines ovales, un peu obliques; ailes obtuses, les rémiges secondaires atteignant presque, dans le repos, le bout des primaires; queue médiocre, arrondie ; tarses épais, vêtus dans leur moitié supérieure, complétement réticulés dans le reste de leur étendue ; doigt externe uni au médian par une large membrane qui s'étend jusqu'à la première articulation ; au-dessous de la nuque, un collier de plumes flottantes.

Des deux espèces que comprend ce genre, l'une appartient à la fois à l'Europe, à l'Asie et à l'Afrique orientale (1); l'autre est propre seulement à l'Afrique orientale et méridionale.

1 — VAUTOUR MOINE — *VULTUR MONACHUS* Linn.

Tête grosse et large, à protubérance occipitale saillante ; narines larges, arrondies ; face externe des jambes couverte de plumes ; face interne couverte de duvet brun ; doigt interne de moitié plus court que le médian.

Taille : 1m,20 *à* 1m,25.

VULTUR MONACHUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 122.
VULTUR, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 453, et VULTUR ARABICUS, *Suppl.* p. 29.
VULTUR CINEREUS, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 247.
VULTUR ARRIANUS et MONACHUS, Lapeyr. *M. et Ois. de la H.-Garon.* (1799), p. 5.
ÆGYPIUS NIGER, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1809), p. 74.
GYPS CINEREUS, Bp. nec Savig. *B. of Eur.* (1838), p. 2.
ÆGYPIUS CINEREUS, Bp. *Ucc. Eur.* (1842), n° 4.
Buff. *Pl. Enl.* 425, sous le nom de : *Vautour.*

Mâle et femelle adultes : Tout le plumage d'un brun foncé ou noirâtre ; vertex couvert d'un duvet touffu et laineux, lavé de brun, parsemé de quelques poils noirs; une partie de la tête et du cou nus, de couleur livide bleuâtre; plumes longues et contournées remontant obliquement de la partie inférieure des côtés du cou vers la nuque ;

(1) L'espèce d'Europe est devenue successivement pour le prince Ch. Bonaparte le type du genre *Gyps* (*Birds of Eur. and N. Am.*, 1838) ; le type du genre *Ægypius* (*Cat. Meth. degli Ucc. Europ.* 1842) ; le congénère de *Vultur auricularis*, dans le genre *Vultur* modifié (*Consp. Gen. Av.* 1850); enfin, en 1854 (*Rev. et Mag. de zool.* 2e s. t. VI, p. 530), le type d'un sous-genre *Vultur* (Bp.) dans le genre *Vultur* (Linn.). Encore un effort, et ce sous-genre aurait peut-être perdu son unique représentant. Z. G.

un autre bouquet de plumes plus grandes et à barbes déliées, occupe l'insertion des ailes; cire, moitié postérieure du bec et pieds bleuâtres; pointe du bec et ongles noirs; commissures et tour des yeux rougeâtres.

Sujets non adultes : plumage brun, tirant sur le fauve, avec des bordures plus claires sur les plumes du corps; tête et cou couverts de duvet gris-bleuâtre.

Le Vautour moine, connu aussi sous le nom de Vautour Arrian, habite l'Asie centrale, le sud et le sud-est de l'Europe et l'Afrique orientale. Il vit dans les Pyrénées espagnoles, et dans les Pyrénées françaises, où il arrive en juin, pour repartir en octobre. Il n'est cependant pas rare, dans les beaux jours d'hiver, de le voir momentanément apparaître aux environs de Bagnères-de-Bigorre; ce qui semble indiquer que quelques sujets hivernent, sinon dans la partie française, du moins dans la partie espagnole des Pyrénées. Les localités qu'il semble préférer dans la chaîne occidentale de ces montagnes sont, d'après M. Darracq, les monts Orsamendi, Mousson, Reiboura, la Rhum et surtout les Aldules.

Il se montre accidentellement en Provence, dans le Languedoc et le Dauphiné. Une bande considérable de sujets de cette espèce, fit son passage dans les environs d'Angers en octobre 1839. On évalua à plus de cent le nombre d'individus qui la composaient : trois d'entre eux furent abattus. Une autre bande, plus considérable encore, assure-t-on, y avait également paru, à la même époque, deux ans auparavant. L'une et l'autre venaient du nord, et se dirigeaient vers les Pyrénées.

Cetti le dit commun et sédentaire en Sardaigne : M. Malherbe a confirmé le fait, et a constaté qu'on le rencontrait également toute l'année en Sicile. M. Nordmann nous apprend aussi qu'il abonde dans les steppes de la Bessarabie et qu'il y reste l'hiver. D'après M. Loche, il serait de passage en Algérie. On ne l'a point encore rencontré en Suisse.

Le Vautour moine niche sur les rochers escarpés, dans les lieux les plus inaccessibles. Son aire, très-vaste, est composée de branches, de rameaux, de bûchettes. Ses œufs, au nombre de un ou deux, sont très-gros, généralement obtus, à surface rude, d'un blanc ou d'un gris pâle et plus ou moins marqués, surtout au gros bout, de taches de brun rouge plus ou moins foncé. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,096$; petit diam. $0^m,06$.

Cette espèce, selon M. Nordmann, serait plus circonspecte que le Vautour (*Gyps*) fauve. Elle laisse écouler quelquefois une demi-journée et au delà, avant de s'approcher d'une pâture jetée près d'une embuscade, encore attend-elle que plusieurs autres oiseaux de proie, et différentes espèces de corbeaux, se soient posés sur l'appât. En captivité, elle se familiarise avec les personnes qui en prennent soin. Elle n'est ni lâche, ni stupide; elle se défend avec courage, et les pâtres des Aldules, au dire de M. Darracq, la redoutent beaucoup.

GENRE II

OTOGYPS — *OTOGYPS*, G. R. Gray

VULTUR, p. Temm. *Man.* (1840).
OTOGYPS, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1841).

Bec très-robuste, à peu près également élevé dans toute son étendue, brusquement recourbé à la pointe qui est très-crochue; narines elliptiques, petites, perpendiculaires, à bord antérieur droit; ailes obtuses, les rémiges secondaires atteignant presque l'extrémité des primaires; queue un peu étagée; tête dépourvue de plumes; quelques poils seulement aux lorums et à la gorge (*adultes*), avec un collier de plumes arrondies au bas du cou; tarses comme dans le genre précédent.

Ce genre repose sur des espèces propres à l'Asie et à l'Afrique méridionale. L'une d'elles fait des apparitions très-accidentelles en Europe.

Les Otogyps se distinguent des espèces du genre *Vultur* et *Gyps* par leur tête nue; par les plumes des parties inférieures très-contournées en dehors, chez les adultes; par des narines perpendiculaires et par une queue étagée.

2 — OTOGYPS ORICOU — *OTOGYPS AURICULARIS*
G. R. Gray ex Daud.

Cou et jambes, sur toutes les faces, couverts seulement d'un duvet plus ou moins abondant; au bas du cou, une fraise de plumes courtes et arrondies; plumes de l'abdomen contournées en forme de sabre (adultes) *ou presque droites* (jeunes).

Taille: $1^m,20$ *à* $1^m,25$.

VULTUR AURICULARIS, Daud. *Ornith.* (1800), t. II, p. 10.
VULTUR NUBICUS, H. Smith in Griff. *Anim. Kingd. Av.* (1829), pl. 4.
OTOGYPS AURICULARIS, p. G. R. Gray, *Gen of B.* (1841), p. 2; Temm. et Laug. *Pl. col.* 407, *jeune*, et 426, *adulte*; sous les noms de *Vultur ægypius* et *Vultur imperialis*.

Mâle et femelle adultes: Moitié de la tête et du cou couleur de chair, nuancée de bleuâtre vers le bec et vers les oreilles, offrant çà et là quelques soies raides, principalement au vertex, au-dessus de la mandibule inférieure, aux joues et autour du méat auditif; région du jabot couverte d'un duvet ras, serré et soyeux; fraise ou demi-collier

composé de plumes courtes, très-fermes, larges et arrondies; plumage d'un brun de suie plus ou moins prononcé; plumes des parties inférieures du cou contournées en dehors, et ne recouvrant qu'en partie le duvet qui est fort épais; duvet des jambes ne s'étendant pas jusqu'à la moitié de la longueur des tarses; bec jaune d'ocre à la base, brunâtre à la pointe; iris châtain foncé; pieds d'un cendré-jaunâtre.

Jeunes sujets : D'une teinte plus claire, avec les plumes des parties supérieures lisérées de gris-roussâtre; plumes des parties inférieures non contournées, largement bordées de gris-roussâtre; tête, cou, cuisses et jambes couverts d'un duvet brun; bec noir; pieds cendrés.

Cette espèce habite l'Afrique septentrionale et se montre accidentellement en Europe. Temminck et M. Schlegel la signalent comme faisant des apparitions en Grèce, sur les hautes montagnes qui avoisinent Athènes. A la vérité, M. Von der Mühle, auteur d'un mémoire fort intéressant sur les oiseaux qu'il a observés dans cette partie de l'Europe, durant un séjour de cinq années, ne l'y a point rencontrée, ce qui lui fait penser que les dépouilles qui ont été considérées comme recueillies en Grèce, provenaient probablement d'Égypte. Mais il n'est pas étonnant qu'un oiseau qui n'apparaît qu'isolément et irrégulièrement, puisse se dérober à l'observation durant une assez longue période. Combien ne citerait-on pas d'espèces, dont l'existence, dans telle ou telle contrée, n'était pas même soupçonnée, quoiqu'elles y fissent des apparitions régulières! Du reste, si l'assertion de M. Von der Mühle pouvait, malgré l'affirmation de Temminck et de M. Schlegel, faire mettre en question la présence accidentelle de cette espèce en Europe, les captures faites ailleurs dissiperaient les doutes. Le muséum d'histoire naturelle de Marseille possède deux sujets provenant : l'un, des montagnes de la Provence, près de Salon; l'autre, d'Espagne, d'où il avait été rapporté vivant.

C'est dans les cavernes des rochers que cet oiseau établit son aire. Ses œufs, au nombre de deux, rarement de trois, sont de forme ovalaire, d'après M. O. Des Murs, à fond de la coquille blanc-bleuâtre; abondamment recouverts, surtout du côté du gros bout, de larges taches ou bavures d'un brun rouge. Ils mesurent environ :

Grand diam. $0^{m},09$; petit diam. $0^{m},07$.

Mœurs et habitudes générales des Vulturiens.

Observation. — Le prince Ch. Bonaparte considère le *Vultur auricularis*, Daudin, comme distinct du *Vultur auricularis* (*V. ægypius*, pl. col. 407), Temminck; le premier, d'après les indications de Le Vaillant, ayant un pli cutané sur les côtés de la tête; le second, en étant dépourvu. Mais ce caractère, le seul que l'on puisse invoquer, deviendrait nul, s'il était vrai qu'il fût seulement l'attribut des sujets très-vieux. C'est un point que les recherches ultérieures éclairciront. En attendant, il convient, ce nous semble, de ne reconnaître qu'un *Auricularis* et faire le *Vultur nubicus*, Smith (*V. ægypius*, Temm.), synonyme de *Vultur auricularis*, Daud. ou *Oricou*, Le Vaillant.

GENRE III

GYPS — *GYPS*, Savigny

VULTUR, p. Linn. *S. N.* (1766).
GYPS, Savigny, *Ois. d'Égyp.* (1808-1810).

Bec gros, renflé sur les côtés, peu comprimé vers le sommet; narines grandes, ovales, perpendiculaires ou obliques ; ailes obtuses ; queue un peu étagée, composée de quatorze rectrices ; tarses épais, emplumés à leur tiers supérieur, réticulés dans le reste de leur étendue ; ongles du pouce et du doigt interne à peu près égaux à celui du doigt médian ; au bas du cou, un collier de plumes allongées et flottantes, disposées sur plusieurs rangs.

Les espèces qui appartiennent à ce genre se distinguent des autres Vulturiens par une tête mince, comprimée; par un cou long et grêle, complétement vêtus d'un duvet laineux. Leurs formes paraissent généralement moins massives. Elles sont propres à l'Europe, à l'Asie et à l'Afrique.

3 — GYPS FAUVE — *GYPS FULVUS*
G. R. Gray ex Briss.

Teinte générale brun-fauve ; plumes des parties inférieures du corps allongées, étroites, acuminées ; jabot d'un brun clair ; tarses emplumés ; doigt médian mesurant 0^{m},106 *sans l'ongle.*
Taille : 1^{m},15 *à* 1^{m},20.

VULTUR FULVUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 462.
VULTUR PERCNOPTERUS et FULVUS, Daud. *Ornith.* (1800), t. II, p. 13 et 16.
GYPS VULGARIS, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1809), p. 71.
VULTUR LEUCOCEPHALUS, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), t. I, p. 7.
VULTUR PERSICUS, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 377.
GYPS FULVUS, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1841), p. 1.
Buff. *Pl. Enl.* 426. Sujet passant à l'état adulte.

Mâle et femelle adultes : Tête et cou couverts de duvet lanugineux, blanchâtre, plus ou moins épais, mêlé de soies raides au vertex et à la gorge ; partie inférieure du cou garnie, en arrière et sur les côtés, de plumes touffues très-blanches, à barbes soyeuses, décomposées, disposées en forme de collerette ; dessus du corps et sus-caudales d'un fauve clair ; dessous du corps d'une teinte plus rousse, avec les plumes al-

longées, acuminées, à tige d'un roussâtre clair; jabot brun-fauve clair; rémiges et rectrices noirâtres; bec brun de corne, nuancé de jaunâtre en dessus, avec la cire couleur de chair bleuâtre, iris brun; tarses emplumés à leur tiers supérieur, leur partie nue gris-bleuâtre ainsi que les doigts.

Jeunes sujets : Tête et cou couverts de duvet blanc; plumes des parties supérieures du corps lancéolées et d'un brun roux; celles des parties inférieures et de la collerette de même couleur, mais longues et étroites; rémiges et rectrices d'un gris sale, tirant plus ou moins sur le jaunâtre.

Dans l'âge moyen, c'est-à-dire vers la fin de la deuxième ou de la troisième année, les plumes étroites de la collerette tombent, pour faire place aux plumes duveteuses longues et touffues qui sont l'apanage de l'oiseau adulte.

Le Vautour fauve a pour habitat l'Europe orientale, la Dalmatie, l'Italie occidentale et l'Égypte. M. Schlegel considère comme appartenant à cette espèce les sujets tués en Allemagne, en Silésie, en Hongrie, en Grèce, dans le midi de la Russie, en Égypte, en Sibérie, en Nubie et en Abyssinie.

On le trouve fréquemment en Provence et accidentellement dans le Languedoc, le Dauphiné, le nord de la France. On en a tué un près d'Armentières, en juillet 1828, et M. Baillon possédait un jeune individu qui avait été tué près d'Abbeville.

Il niche sur les rochers les plus inaccessibles. Son aire, composée de branches et de bûchettes, a plus d'un mètre de diamètre. Ses œufs, au nombre de deux, très-gros, variant de l'ovale à l'ovoïde légèrement allongé, sont généralement unicolores et d'un blanc sale, plus ou moins grisâtre. Cependant il n'est pas rare d'en rencontrer qui portent quelques taches rougeâtres. Leur coquille, à surface rugueuse, est bleuâtre dans son épaisseur. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,095$; petit diam. $0^m,07$.

Le Vautour fauve ne manque pas de courage : il attaque les animaux vivants, lorsqu'il est affamé, et se défend même contre l'homme, lorsqu'il est blessé. Suivant Temminck, les pâtres, en Dalmatie et dans les îles de la Méditerranée, le redoutent beaucoup comme destructeur des troupeaux.

Pris jeune, dans le nid, il s'apprivoise facilement et finit par ne plus chercher à fuir la captivité.

Observation. — M. Schlegel a séparé du *Vultur fulvus*, sous le nom de *Vultur fulvus occidentalis*, une race locale qui se distinguerait par des teintes générales plus cendrées, et par les plumes des parties inférieures arrondies, plutôt qu'acuminées. Cette race habiterait la Sardaigne et les Pyrénées espagnoles et françaises.

Le prince Ch. Bonaparte, qui en avait fait une espèce (*Rev. et Mag. de zool.* 1854, 2ᵉ sér. t. VI, p. 530), ne l'a plus admise qu'à titre de race dans le *Catalogue Parzudaki* (1856).

Nous ferons observer que le *Gyps vulgaris*, Savig. que M. Schlegel, créateur de la race, fait synonyme de *Vultur fulvus*, est au contraire donné par le prince Ch. Bonaparte comme synonyme de *Gyps occidentalis* (Cat. Parzud.);

Que le *Vultur indicus*, Savi (*Ornithologia Toscana*, t. III, p. 187), indiqué par le prince Ch. Bonaparte comme synonyme de *Gyps occidentalis*, a les plumes de la poitrine et de l'abdomen longues et acuminées, « *pennis pectoralibus abdominalibusque longis acuminatis* », caractère essentiel, qui n'appartiendrait qu'au *Vultur fulvus*;

Que le *Vultur occidentalis*, que l'on confine dans la Sardaigne et les Pyrénées, se trouve en Grèce, aussi bien que le *Vultur fulvus*, d'après les observations de M. Von Homeyer, zoologiste des plus distingués;

Que la différence que l'on avait cru reconnaître dans la taille et la couleur des œufs du *Fulvus* et de l'*Occidentalis* sont illusoires, attendu que tous ceux (et le nombre en est considérable) que M. Loche a reçus des Pyrénées, l'une des stations du *Vultur occidentalis*, sont identiques et pour le volume et pour les couleurs, aux œufs du *Gyps fulvus*.

Par suite de ces observations, on comprendra que nous ne devions inscrire le *Gyps occidentalis*, même comme race ou variété locale du *Gyps fulvus*, qu'avec la plus grande réserve. Pour l'admettre définitivement, il faudrait que les caractères qui ont servi à établir la race fussent constants, et propres à tous les âges, ce qui n'est pas suffisamment démontré.

A — GYPS OCCIDENTAL — *GYPS OCCIDENTALIS*

Bp. ex Schleg.

Teinte générale isabelle, variée de brun clair ou de brun foncé; plumes des parties inférieures du corps moins allongées que chez le Gyps fulvus *et arrondies par le bout; jabot d'un brun foncé.*

Taille: 1 mètre à 1^{m},20.

VULTUR KOLBI, Temm. nec Daud. *Man.* 4e part. (1840), p. 587.

VULTUR FULVUS OCCIDENTALIS, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 12.

GYPS OCCIDENTALIS, Bp. *Rev. et Mag. de Zool.* (1854), 2e sér. t. VI, p. 530. Schleg. et Susemihl, *Vög. Eur.* pl. 2, *adulte*.

Mâle: Plumage généralement moins fauve que chez les *Gyps fulvus*, tirant sur l'isabelle en dessus et varié de cendré; jabot d'un brun foncé, entouré, à l'époque des amours, d'une large bande d'une grande blancheur, qui disparaît après la reproduction; tête et cou couverts d'un duvet ras.

Jeunes sujets: Ils ont une teinte un peu plus foncée que les jeunes du *Gyps fulvus*.

Cette race, d'après le prince Ch. Bonaparte, habiterait les Pyrénées, la Sardaigne et l'Italie occidentale. On la trouve aussi en Grèce, selon M. Von Homeyer.

Elle se reproduit dans les mêmes conditions que le Gyps fauve et pond or-

dinairement, comme ce dernier, deux œufs rugueux, d'un blanc sale ou d'un blanc cendré sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,094; petit diam. 0m,07 environ.

Il vit par troupes, comme le précédent.

GENRE IV

NÉOPHRON — *NEOPHRON*, Savigny

VULTUR, p. Linn. *S. N.* (1735).
NEOPHRON, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1808-1810).
CATHARTES, Temm. *Man.* (1815).
PERCNOPTERUS, G. Cuv. *Règ. anim.* (1817).

Bec allongé, délié, comprimé, à dos très-convexe et très-arrondi; cire nue, molle, occupant plus de la moitié du bec; narines grandes, ovalaires, longitudinales, percées de part en part; ailes longues, sub-obtuses; queue médiocre, cunéiforme, composée de quatorze pennes; tarses médiocres, nus, réticulés; une partie seulement de la tête et du cou dénudés.

Les oiseaux de ce genre ont une taille moyenne, et sont faciles à distinguer, à leur cou emplumé, des espèces des genres précédents. Ils vivent et volent en troupe et se nourrissent également de cadavres et d'immondices.

Le type de ce genre est propre à l'Europe, à l'Asie et à l'Afrique.

1 — NÉOPHRON PERCNOPTÈRE
NEOPHRON PERCNOPTERUS
Savig. ex Linn.

La face seulement et la gorge nues (adultes) *ou simplement couvertes d'un duvet fin* (jeunes); *occiput garni de plumes longues, effilées et relevées.*

Taille : 0m,70 *environ.*

VULTUR PERCNOPTERUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 123.
VULTUR ÆGYPTIUS et LEUCOCEPHALUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 457 et 466.
VULTUR FUSCUS, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 248.
VULTUR ALIMOCH et STERCORARIUS, Lapeyr. *M. et Ois. de la H.-Garon.* (1799), p. 10.
VULTUR GINGINIANUS et ALBUS, Daud. *Ornith.* (1800), t. I, p. 20 et 21.
NEOPHRON PERCNOPTERUS, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1809), p. 76.
VULTUR MELEAGRIS, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 377.
CATHARTES PERCNOPTERUS, Temm. *Man.* (1815), p. 5.
Buff. *Pl. Enl.* 427, *jeune*, sous le nom de *Vautour de Malte*, et 429, *adulte*, sous le nom de *Vautour de Norwége*.

Mâle et femelle adultes : Plumage blanc, nuancé de roussâtre et de brun en quelques-unes de ses parties ; peau nue de la face, du vertex et de la gorge d'un jaune plus ou moins livide ; grandes rémiges noires ; moitié antérieure du bec brun, le reste de la même couleur que la tête ; cire et iris d'un jaune orange ; pieds d'un rouge livide ; ongles noirs.

Jeunes avant la première mue : Plumage très-variable : le plus généralement d'un brun noirâtre, plus ou moins marqué de taches roussâtres.

Après la première mue, le plumage a des teintes plus claires : il devient blanc à mesure que l'oiseau vieillit. Aussi longtemps qu'il n'a pas atteint l'âge adulte, les parties nues de la tête et de la gorge sont très-légèrement couvertes de duvet gris ; l'iris est plus ou moins brun et les pieds sont cendrés.

Les jeunes à la sortie du nid, d'après M. Bailly, sont d'un noir maculé de roux terne ; ils ont la partie nue de la tête et de la gorge couleur de chair, tirant sur le bleuâtre et garnie d'un duvet rare, brun ou grisâtre ; les pieds et la cire gris-cendré, et l'iris brun.

Le Néophron percnoptère habite l'Asie, l'Europe et l'Afrique.

En France, on le trouve assez communément sur plusieurs points de la chaîne des Pyrénées, sur les hautes montagnes de la Provence, notamment dans les départements du Var, des Basses-Alpes ; il vit aussi sur celles de l'Isère, de la Drôme, de l'Hérault, du Gard, des Bouches-du-Rhône, de l'Ariége. Enfin, l'abbé Vincelot le dit accidentellement de passage dans le département de Maine-et-Loire. Mais il ne se montre dans ces diverses régions qu'à l'époque de la reproduction : il y arrive en avril, et s'en éloigne vers la fin de l'été, pour passer, selon toute probabilité, en Afrique, où l'espèce est très-abondante. Son habitat s'étend à d'autres contrées de l'Europe, telles que la Savoie, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, la Grèce, et les contrées méridionales de la Russie, où il est sédentaire. Il est plus rare dans le nord de l'Europe. Ses apparitions en Angleterre paraissent être accidentelles.

Il niche parmi les rochers inaccessibles ; son aire est composée de petites branches de plusieurs décimètres de long, recouvertes d'une couche de bûchettes dont la plupart sont empruntées à des arbustes épineux, enfin d'un lit de mousse, de fragments de brindilles et de racines déliées. Ses œufs, au nombre de un, deux et rarement trois, sont obtus, à surface rude, à fond cendré ou jaunâtre, couverts de larges macules d'un brun rougeâtre plus ou moins vif, parmi lesquelles se montrent des taches plus circonscrites et plus foncées. Ces macules et ces taches sont quelquefois si larges et si abondantes, que le fond de la coquille disparaît, en quelque sorte, et que l'œuf, selon l'intensité de la couleur, paraît brunâtre, comme du sang desséché, ou rouge pâle. Quelques variétés représentent parfaitement la teinte des œufs de la crécerelle. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,06$ à $0^m,07$; petit diam. $0^m,03$ à $0^m,05$.

Le Percnoptère se nourrit de charognes, d'immondices, de voiries. M. Crespon avance qu'il attaque et emporte quelquefois les petits animaux, et qu'un meunier du moulin de la Baume lui a donné l'assurance qu'il allait chaque jour dérober à un couple de Percnoptères, qui nourrissait ses petits, des pièces de gibier à peine entamées. Tout ce que l'on connait du régime de cet oiseau et de sa manière de vivre, s'accorde peu avec ce fait, et la personne qui l'a communiqué à M. Crespon s'est probablement trompée sur l'espèce.

M. Nordmann a observé que les Percnoptères ne se disputent point, comme le font les grands Vulturiens, avec les autres oiseaux de rapine et les chiens, qui prennent leur part de la même proie, et nous avons constaté nous-mêmes qu'ils sont, dans d'autres circonstances, le but de fréquentes attaques des corbeaux établis dans les mêmes localités.

En captivité, le Percnoptère est muet : en liberté, sa voix consiste en une sorte de croassement sourd, qu'il fait entendre toutes les fois qu'il tourbillonne dans les airs.

FAMILLE II

GYPAÉTIDÉS — *GYPAETIDÆ*

Vautours, p. G. Cuv. *Tab. du règ. anim.* (1797).
Accipitrini, p. Illig. *Prod. syst.* (1811).
Gypaeti, Vieill. *Orn. élém.* (1816).
Vulturidæ, p. Vig. *Gen. of B.* (1825).
Gypaetinæ, Bp. *Ucc. Eur.* (1842).
Vautouriens, p. Schleg. *Rev. crit.* (1844).
Gypaetidæ, Bp. *C. gen. Av.* (1850).

Yeux à fleur de tête; tête et cou emplumés; cire cachée par de longs poils dirigés en avant ; tarses emplumés jusqu'aux doigts ou nus dans une faible étendue; ongles assez aigus, relativement faibles ; ailes ne dépassant pas l'extrémité de la queue.

Les Gypaétidés se distinguent des Vulturidés non-seulement par leurs caractères physiques, mais aussi par leurs habitudes et par leur régime. Rarement ils vivent par troupes. On les trouve plus souvent par couples, ou solitaires. Ils préfèrent la chair saignante et palpitante à la chair corrompue. Sous ces divers rapports, ils tiennent le milieu entre les Vautours et les Aigles.

Cette famille repose sur un seul genre, qui est commun à l'Europe, à l'Asie et à l'Afrique.

GENRE V

GYPAËTE — *GYPAETUS*, Storr.

VULTUR, p. Linn. *S. N.* (1766).
GYPAETUS, Storr. *Prod. méth. M. et Av.* (1780).
PHÈNE, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1808-1810).

Bec allongé, renflé à la pointe, qui est courbée en crochet; narines ovales, obliques, cachées, ainsi que la cire, par les soies raides et couchées qui s'étendent au delà de la moitié du bec; mandibule inférieure, couverte, vers la base, d'un pinceau de poils semblables à ceux de la cire; joues, gorge et vertex couverts de duvet cotonneux et de quelques plumes étroites, à barbes désunies; ailes grandes, sensiblement acuminées; queue longue, étagée, composée de douze pennes; tarses courts, très-épais.

Les Gypaëtes sont des oiseaux de grande taille, qui se nourrissent de préférence de mammifères vivants. Ils ne s'attaquent à des proies mortes que lorsque la faim les presse. Ils jouissent d'une puissance de vol prodigieuse et d'une grande force. Souvent ils emploient la ruse pour attaquer un animal vivant, et toujours ils mangent leur proie sur place. Ils vivent par paires, sur les montagnes les plus élevées, et ne s'attroupent jamais.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes portent une livrée particulière qui varie à chaque mue, jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge adulte.

Observation.—Il en est des Gypaëtes comme des Gyps et de beaucoup d'autres oiseaux : leur taille et les couleurs de leur plumage se modifient légèrement selon les localités. Ces modifications avaient paru suffisantes à M. Schlegel pour constituer deux races : l'une, type, qui conservait son appellation de *Gypaetus barbatus*; l'autre, qu'il nommait *Gypaetus barbatus occidentalis*. La première était propre à la chaîne des Alpes, la seconde n'habitait, en Europe, que la Sardaigne et les Pyrénées. Cette dernière n'étant pas citée dans la *Revue méthodique et critique des collections du Muséum d'Histoire naturelle des Pays-Bas*, on peut en inférer que M. Schlegel l'a abandonnée.

Ces races, que le prince Ch. Bonaparte, dans le *Catalogue méthodique des Oiseaux d'Europe*, publié en 1842, inscrivait sous le titre de *Gypaetus barbatus* a. *occidentalis*, b. *orientalis*; dont il faisait des espèces distinctes en 1850 (*Rev. crit.* et *Cons. gen. Avium*) et en 1854 (*Rev. et Mag. de zool.* t. VI), sont redevenues races dans le *Catalogue Parzudaki*. Il est impossible de voir dans l'*Occidentalis*, dont le principal caractère consiste dans une taille moindre, même une race ou variété locale, attendu que des sujets des Alpes-Suisses (*Gypaetus barbatus*) sont parfois aussi vivement colorés que ceux des Pyrénées (*Gypaetus barbatus occidentalis*) et que ceux-ci peuvent offrir une taille aussi forte que les premiers.

Le genre Gypaëte ne renferme donc jusqu'ici que deux espèces : le *Gypaetus nudipes*, Brehm (*Gypaetus meridionalis*, Keys. et Blas.), oiseau du cap de Bonne-Espérance, à tarses nus dans une certaine étendue; et le *Gypaetus barbatus*, auquel on doit réunir le *Gypaetus barbatus occidentalis*.

3 — GYPAËTE BARBU — *GYPAETUS BARBATUS* Temm. ex Linn.

Base du bec, en dessus comme en dessous, enveloppée de soies raides ; tarses vêtus jusqu'aux doigts.

Taille : 1m,40 *à* 1m,50.

VULTUR BARBATUS, Lin. *S. N.* (1766), t. I, p. 123.

VULTUR NIGER et AUREUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 457 et 458, — et *V. barbatus*, Suppl. p. 26.

FALCO MAGNUS, S. G. Gmel. *Voy.* (1770-1784), t. III, p. 365.

GYPAETOS GRANDIS, Storr, *Prod. meth. M. et Av.* (1780).

VULTUR BARBARUS et BARBATUS, Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 3.

GYPAETOS ALPINUS, AUREUS et CASTANEUS, Daud. *Ornith.* (1800), t. II, p. 25 et 26.

PHENE OSSIFRAGA et GIGANTEA? Savig. *Ois. d'Egyp.* (1809), p. 78.

GYPAETOS LEUCOCEPHALUS et MELANOCEPHALUS, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), t. I, p. 9 et 10.

GYPAETUS BARBATUS, Temm. *Man.* (1815), p. 6.

Temm. et Laug. *Pl. col.* 431, *sujet adulte.*

Mâle vieux : Manteau, dos et couvertures des ailes d'un brun grisâtre lustré, avec une ligne blanche ou roussâtre sur le milieu d'un grand nombre de plumes; tête d'un blanc sale, lavé de roussâtre sur les joues; moustache de la mandibule inférieure noire; une bande de même couleur s'étend, du bec, derrière les yeux qu'elle embrasse et où elle se divise en deux branches qui se dirigent, l'une, vers le sinciput, l'autre, vers la région parotique; bas du cou, poitrine et toutes les parties inférieures d'un roux orange ou d'un jaune d'ocre plus ou moins vif; quelquefois les sous-caudales portent de grandes taches brunes, sur fond roussâtre; rémiges et rectrices d'un brun cendré, avec les baguettes blanches ; bec noir de corne ; iris jaune ; bord libre des paupières d'un rouge de sang; pieds bleuâtres.

Chez d'autres *sujets vieux*, la tête, comme l'a observé M. Bailly, est quelquefois abondamment maculée de brun, et le bas du cou et du ventre marqué de noirâtre à l'extrémité des plumes. Quelquefois aussi, la bande noire de la base du bec est plus large qu'à l'ordinaire, et les joues, ainsi que le haut de la tête, sont mouchetés de noir.

Femelle adulte. Elle a le plumage exactement coloré comme celui du

mâle, mais sa taille est plus forte, et elle a la moustache et les plumes tibiales moins longues.

Oiseau de premier âge. Brun foncé tirant sur le noir au cou, et sur le gris roussâtre à la poitrine et à l'abdomen. *Après la première mue*, les teintes s'éclaircissent ; les parties inférieures ont plus de roux, et les parties supérieures, le manteau principalement, présentent des taches de cette couleur. A mesure que l'oiseau vieillit, le roux devient plus vif après chaque mue, pâlit ensuite à l'approche d'une nouvelle mue, et devient quelquefois plus ou moins blanc à l'époque où celle qui doit lui faire revêtir sa robe d'adulte va s'opérer. Le plumage n'est parfait qu'à la sixième ou à la septième année.

Les jeunes en naissant sont couverts d'un duvet blanchâtre, qui brunit peu à peu jusqu'à l'apparition des plumes.

Chez les sujets captifs, toutes les parties du plumage qui sont ocracées, finissent, avec l'âge, par devenir blanches, en même temps que les teintes nories s'accentuent davantage, en sorte que l'oiseau n'est plus que blanc et noir.

Le Gypaëte barbu, type, a un habitat fort étendu. On le trouve sur les Alpes françaises et suisses, sur les monts Liguriens, dans le Tyrol, dans les Alpes de la Daourie, sur une grande étendue de la chaîne du Caucase, dans les monts Himalayas, et même sur les Pyrénées, quoi qu'on en ait dit. Il habite aussi, selon M. Loche, les trois provinces de l'Algérie.

Il niche parmi les rochers les plus escarpés et les plus inaccessibles. Sa ponte est de un ou deux œufs au plus, très-gros, ovalaires, rugueux, d'un blanc bleuâtre ou roussâtre, d'un fauve clair ou d'un roux de rouille, parfois avec de vagues macules plus sombres, mais sans taches accusées. Ils mesurent :

Grand diam., $0^m,08$ à $0^m,09$; petit diam., $0^m,06$ à $9^m,07$.

Le Gypaëte barbu fait, dit-on, la chasse aux chevreaux, aux agneaux, aux chamois, aux bouquetins : il vivrait donc aux dépens de ces animaux. Ce qu'il y a de certain c'est qu'on le rencontre généralement partout où demeurent la chèvre sauvage et le chamois. On prétend aussi qu'il attaque les enfants et même l'homme. Son histoire, sous ce rapport, est très-certainement empreinte d'exagération, surtout en ce qui concerne la faculté qu'on lui attribue d'enlever des enfants et de les emporter dans son aire. Ses serres, quelle que soit sa force, ne sont point organisées pour un pareil acte.

FAMILLE III

FALCONIDÉS — *FALCONIDÆ*

FAUCONS, G. Cuv. *Tab. du règ. anim.* (1797).
PLUMICOLLES, Dum. *Zool. anal.* (1806).
ACCIPITRES, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1808-1810).
ACCIPITRINI, Illig. *Prod. syst.* (1811).
FALCONIDÆ, Leach in : Vig. *Gen. of B.* (1825).
FALCONÉES, Less. *Ornith.* (1831).

Yeux enfoncés et protégés par une saillie plus ou moins grande de l'arcade sourcilière; tête et cou emplumés; ongles crochus, acérés, très-rétractiles; point de jabot saillant, ni de soies raides sous le bec.

Les oiseaux de cette famille se distinguent des Vulturidés et des Gypaétidés, non-seulement par leurs caractères physiques, mais aussi par leurs habitudes et leur genre de vie. Ils ont un facies moins repoussant, plus de fierté dans le port et dans le regard, plus de courage, et des goûts moins bas. Si quelques-uns recherchent parfois, comme les Vautours, les animaux morts pour s'en repaître, le plus grand nombre s'attaque à des proies vivantes.

Les conditions au milieu desquelles vivent et se reproduisent les espèces, et le nombre d'œufs que chacune d'elles produit à chaque ponte, sont fort variables.

Chez la plupart des espèces, les deux sexes portent le même plumage ; chez les autres, la femelle diffère du mâle par ses couleurs. En général, elle s'en distingue aussi par une taille un peu plus forte. Les jeunes ressemblent plus ou moins à la femelle, lorsque celle-ci se distingue du mâle, ou portent une livrée particulière qui les fait différer de l'un et de l'autre.

Observation. — A l'exception de quelques espèces, la famille des Falconidés renferme tous les éléments du genre *Falco* de Linnée. Elle comprend donc les sections génériques qui ont été établies aux dépens de ce genre, c'est-à-dire : les Aigles, les Pygargues, les Balbuzards, les Circaëtes, les Buses, les Milans, les Élanions, les Busards, les Faucons, les Éperviers, etc. que l'on peut grouper dans six sous-familles distinctes, dont la plupart de ce coupes deviennent types.

SOUS-FAMILLE III

AQUILIENS — *AQUILINÆ*

Bec fort, entier, presque droit à la base, courbé vers la pointe qui est très-aiguë, comprimé, à bords mandibulaires festonnés; plumes du cou acuminées.

Observation. — Cette sous-famille, composée d'oiseaux qui sont particulièrement caractérisés par les plumes acuminées du cou, réunit les plus grands des Falconidés. Les Aigles, les Pygargues et les Balbuzards, sont, à notre avis, les seuls Rapaces d'Europe que l'on doive y comprendre.

GENRE .VI

AIGLE — *AQUILA*, Briss.

Falco, p. Linn. *S. N.* (1735).
Aquila, Briss. *Ornith.* (1760).
Aetos, Nitzsch. *Pterylogr.* (1833).

Bec presque droit à sa base, très-recourbé à partir du tiers antérieur; narines grandes, transversales, à bord antérieur renflé ou marqué d'un pli; cire garnie de quelques poils; commissures du bec ne dépassant pas l'angle postérieur de l'œil; ailes obtuses, atteignant, ou peu s'en faut, le bout de la queue; celle-ci arrondie ou légèrement cunéiforme; tarses empennés de toutes parts; doigts épais, l'intermédiaire dépassant de peu les latéraux; ongles du pouce et du doigt interne plus longs que celui du doigt médian, celui-ci creusé d'une gouttière en dessous et sur son bord externe.

Les Aigles sont, sans contredit, les plus puissants et les plus redoutables des Rapaces. Ils sont doués d'une grande force, et ne vivent, la plupart, que de proies sanglantes. Ce n'est que pressés par la faim, qu'ils s'abattent sur les cadavres. Quelquefois aussi, ceux de petite taille font la chasse aux insectes. Les hautes montagnes et les grandes forêts, sont les lieux qu'ils habitent de préférence.

Le mâle et la femelle se ressemblent, mais cette dernière a une taille sensiblement plus forte. Les jeunes diffèrent des vieux et il leur faut cinq ou six ans pour revêtir la livrée parfaite. Durant ce laps de temps, le plumage varie beau-

coup, et la longueur proportionnelle des ailes et de la queue offre des différences notables ; les rectrices et les rémiges ont moins de longueur.

Observation. — Les ornithologistes ne sont d'accord ni sur le nombre des espèces que doit renfermer le genre Aigle, ni sur la valeur de ces espèces. Tandisque les uns considèrent l'*Aquila fulva* et l'*Aquila chrysaetos* comme spécifiquement distincts, d'autres font du dernier une simple race locale d'*Aquila fulva*. Il en est de même de l'*Aquila clanga* que ceux-ci admettent seulement comme race d'*Aquila nævia*, pendant que ceux-là en font une espèce.

D'un autre côté, le genre *Aquila* ne comprendrait plus pour quelques naturalistes l'*Aquila pennata* ni l'*Aquila fasciata* ou *Bonellii*, le premier ayant été génériquement distrait par Kaup sous le nom d'*Ieraetus*, et le second étant devenu pour le prince Ch. Bonaparte le type de son genre *Pseudaetus*. Le genre *Aquila*, en admettant ces démembrements, ne renfermerait donc que trois espèces et deux races (*Aquila fulva*, ayant pour race *Aq. chrysaetos*; — *Aquila heliaca* — et *Aquila nævia*, ayant pour race *Aquila clanga*), ou cinq, si l'on considère les races comme espèces.

Tout en tenant compte des faits nouveaux dont l'ornithologie s'est enrichie depuis quelques années, nous reproduirons le genre *Aquila* tel qu'il est établi dans la première édition, en y ramenant, par conséquent, l'Aigle à queue barrée et l'Aigle botté, qu'il est difficile d'en distraire.

6 — AIGLE FAUVE — *AQUILA FULVA*

Savig. ex Linn.

Plumes tibiales d'un brun noir ; couvertures inférieures des ailes variées de roux de rouille et de blanc, le blanc dominant ; rectrices, à tous les âges, variées plus ou moins de blanc pur ; commissures du bec s'arrêtant au-devant des yeux ; plumes de la poitrine larges et obtuses.

Taille : Variant de 0^m,70 *à* 1^m,15 *ou* 1^m,16.

Falco fulvus et melanaetos, Linn. *S. N.* (1776), t. I, p. 124 et 125.

Aquila, aquila aurea et nigra, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 419, 431 et 434.

Aquila fulva, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1809), p. 82.

Aquila nobilis, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 338.

Falco regalis, Temm. *Man.* 1re éd. (1815), p. 10, et Falco fulvus, 2e éd. (1820), t. I, p. 38.

Aquila regia, Less. *Ornith.* (1831), p. 36.

Aquila Barthelemyi, Jaub. *Rev. et Mag. zool.* (1852), t. IV, p. 545.

Buff. *Pl. enl.* 409, jeune sujet sous le nom de : *Aigle commun*, et 410, sujet vieux sous le nom de : *Grand Aigle* ou *Aigle royal*.

Mâle et femelle vieux : Parties supérieures de la tête et du cou d'un roux doré plus ou moins vif ; dos, croupion, grandes couvertures des

ailes, devant du cou, poitrine, ventre et flancs, d'un brun ferrugineux plus ou moins varié de noirâtre ; petites couvertures des ailes d'un roux vif; plumes des tarses et de la face interne des jambes, d'un roux ferrugineux ou d'un brun clair varié de roussâtre; rémiges d'un brun noirâtre ; rectrices également d'un brun-noirâtre dans leur tiers postérieur, d'un gris sale ou d'un gris foncé, varié et rayé transversalement de brun noirâtre dans le reste de leur étendue ; bec couleur de corne ; cire, commissures du bec et doigts jaunes ; ongles noirs ; iris brun-roux.

Mâle et femelle dans leur troisième année : Tout le plumage d'un brun roussâtre uniforme ou d'un brun-fauve, varié de teintes plus sombres sur quelques-unes de ses parties, avec le dessus de la tête et du cou d'un brun-ferrugineux, les barbes internes des rémiges, à partir de la cinquième, blanches dans leur plus grande étendue; la queue blanche dans sa moitié supérieure, variée de marbrures grises plus ou moins accusées. Quelquefois ces marbrures sont à peine sensibles.

Jeunes à l'âge de un et deux ans : Le plumage est d'un brun sombre chez quelques-uns, d'un brun-noirâtre, mêlé de roussâtre, chez d'autres, avec les plumes de la tête et du cou moins rousses et d'une teinte cendré-roussâtre, celles des tarses et de la face interne des jambes blanches ou blanchâtres, et les rectrices, dans les deux tiers de la longueur, d'un blanc sans taches ni marbrures, à partir de la base.

Les *jeunes, à la naissance*, sont entièrement couverts d'un duvet épais, d'un blanc légèrement lavé de gris.

L'Aigle fauve habite l'Europe, l'Asie et l'Amérique septentrionale.

Il est commun et sédentaire en Suisse, dans les Hautes et Basses-Alpes, sur les montagnes alpines de la Provence et du Dauphiné. On le trouve moins abondamment sur les Pyrénées. Il se montre accidentellement dans la forêt de Fontainebleau, daps les grandes forêts de la Champagne, et fait aussi des apparitions accidentelles dans l'est, l'ouest et le nord de la France.

M. A. Malherbe a reçu cette espèce de l'Algérie. M. Tizenhauz, qui l'indique comme assez commune en Lithuanie, dit qu'elle n'hiverne pas.

L'Aigle fauve niche parmi les rochers inaccessibles, quelquefois sur les arbres très-élevés, dans les lieux les plus sauvages et les plus solitaires. Dans les steppes de la Russie, il niche à terre. Son aire, composée de branchages, de feuilles ou d'herbes sèches, a jusqu'à 2 mètres de diamètre. La ponte est de un ou deux œufs, rarement de trois ; M. Nordmann en porte le nombre jusqu'à quatre, ce qui nous paraît exagéré. Leur couleur varie : ils sont d'un blanc sale parfois légèrement teintés de bleuâtre, avec des taches rousses et brunes, tantôt grandes, tantôt petites, tantôt oblongues, tantôt irrégulières, ordinairement plus foncées et plus nombreuses au gros bout. Sur un œuf trouvé dans la Lozère à côté d'un Aiglon, et que Moquin-Tandon a eu sous les yeux, le fond

était légèrement gris-verdâtre, et les taches très-rares et d'un roux très-pâle. Nous possédons deux œufs provenant d'une même nichée, à fond d'un gris cendré, avec des taches diffuses d'un brun vineux, plus nombreuses vers le gros bout, et parsemés d'autres petites taches d'un roux de rouille. Quelquefois leur couleur est uniforme. Ils mesurent :

Grand diam., $0^m,08$: petit diam., $0^m,06$.

Jadis l'Aigle royal nichait annuellement dans la forêt de Fontainebleau, dans une localité qui a conservé le nom de *Rocher de l'aigle*. Il s'est reproduit quelquefois aussi dans quelques cantons de la Belgique. Ainsi un aubergiste de Poperingue trouva, il y a quarante ans environ, dans la forêt de Winendael, un nid qui renfermait un jeune Aiglon. Plus récemment, en 1845, M. J. Ray, pharmacien à Troyes, a obtenu des bois d'Aumont, en Champagne, un œuf qui appartient à cette espèce.

L'Aigle fauve se tient presque constamment sur les hautes montagnes où il fait la chasse aux chamois, aux bouquetins, aux chèvres, aux agneaux et à d'autres mammifères de taille médiocre. Ce n'est qu'en hiver qu'il descend dans les vallons et s'approche des habitations.

Il est doué d'une grande puissance musculaire. Moquin-Tandon a communiqué à l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse (*Mém.*, année 1839-1841, p. 18) un fait remarquable qui atteste la force d'un aigle qui paraît appartenir à l'espèce en question. D'après cet auteur, dont le caractère scientifique nous est trop connu pour que nous mettions en doute la véracité de son récit, deux petites filles du voisinage d'Alesse, dans le canton de Vaud, l'une âgée de cinq ans, l'autre de trois, jouaient ensemble, lorsqu'un Aigle, de taille médiocre, se précipita sur la première, et malgré les cris de sa compagne, malgré l'arrivée de quelques paysans, l'enleva dans les airs. Après d'actives recherches sur les rochers des environs, recherches qui n'eurent d'autres résultats que la découverte d'un soulier, d'un bas de l'enfant et de l'aire de l'Aigle, au milieu de laquelle étaient seulement deux petits, environnés d'un amas énorme d'ossements de chèvres et d'agneaux, un berger rencontra enfin, près de deux mois après l'événement, gisant sur un rocher, le cadavre de l'enfant, à moitié nu, déchiré, meurtri et desséché. Ce rocher était à une demi-lieue de l'endroit où l'enlèvement s'était fait (1).

Observations. — 1° M. Jaubert a décrit dans la *Revue et Magasin de zoologie* pour 1852 (t. IV, p. 545), sous le nom d'*Aquila Barthelemyi*, un Aigle qui se distinguerait de l'*Aquila fulva* par quelques plumes scapulaires blanches et par la couleur fuligineuse des plumes des tarses. Mais le caractère tiré des scapulaires blanches n'est ni constant ni régulier ; parfois il existe sur les deux ailes, d'autres fois il ne se présente que d'un seul côté ; il est constitué tantôt par un

(1) Nous sommes portés à penser que l'Aigle dont il s'agit était un mâle de l'*Aquila fulva*, plutôt qu'un Gypaète, comme on pourrait le supposer, par la raison que le premier est répandu dans les Alpes, tandis que le second y est rare ; que le Gypaète a des jambes et des serres trop faibles pour enlever un corps aussi lourd qu'un enfant de cinq ans ; que d'ailleurs, après avoir abattu sa proie, il la dépèce sur place, ce que ne fait point l'Aigle ordinaire ; celui-ci poursuit sa proie, la saisit avec ses serres, l'emporte vivante, et va la dévorer sur un rocher, ou les déposer dans son aire.

grand faisceau de plumes, tantôt par quelques plumes seulement; enfin dans un couple tué à l'époque des amours, M. Loche a constaté que l'un des sexes avait une épaulette blanche, pendant que l'autre n'en possédait pas la moindre trace : le caractère essentiel de l'*Aquila Barthelemyi* serait donc un caractère accidentel. Quant à la couleur fuligineuse des plumes des tarses, c'est un caractère que présentent souvent des sujets d'*Aquila fulva* des moins discutables, comme ils présentent parfois aussi un bouquet de scapulaires blanches. L'*Aquila Barthelemyi*, Jaub., ne peut donc être séparée de l'*Aquila fulva* ni comme espèce ni comme race. Il constitue simplement une variété accidentelle.

2° Quelques ornithologistes du Nord distinguent l'*Aquila chrysaetos* de l'*Aquila fulva*. Les caractères sur lesquels ils fondent cette distinction ne nous paraissent pas suffisamment spécifiques; cependant, s'ils étaient constants, ils caractériseraient une variété locale, tout aussi notable que les *Gyps occidentalis*. Nous ne pouvons donc l'admettre qu'à titre de race douteuse.

A — AIGLE DORÉ — *AQUILA CHRYSAETOS*
Brehm. ex Linn.

Plumes tibiales d'un roux de rouille; couvertures inférieures de l'aile très-fortement colorées de roux de rouille foncé, mélangé de peu de blanc; rectrices, à tous les âges, sans trace de blanc pur; commissures du bec s'étendant jusqu'au milieu des yeux; plumes de la poitrine étroites et lancéiformes.

*Taille : Variable comme celle de l'*Aquila fulva.

Falco chrysaetos, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 125.
Aquila chrysaetos, Brehm. *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 20.

Parties supérieures d'un brun ferrugineux obscur au dos, plus clair derrière le cou; parties inférieures d'un roux de rouille, nuancé, sur le ventre, de brun foncé, dont la teinte s'étend sur les plumes tibiales; celles-ci d'un gris clair à la face interne, d'un roux de rouille à la face externe; couvertures inférieures des ailes très-foncées, fortement teintes de rouille et très-peu maculées de blanc; plumes des tarses roussâtres; queue brune, avec des bandes irrégulières, dentelées et noires sur un fond cendré-brunâtre; bec, pieds et iris, comme chez l'*Aquila fulva*.

Dans le *jeune âge* les teintes sont plus claires.

L'Aigle doré habiterait plus particulièrement l'Europe occidentale.

D'après Naumann il aurait les mêmes mœurs et le même régime que l'Aigle fauve, mais il nicherait de préférence sur les arbres.

Observation. — L'Aigle doré ayant avec l'Aigle fauve des rapports tels que l'on peut douter de son existence, même comme race, nous donnons ici, d'a-

près Naumann, un tableau comparatif des principaux caractères qu'offrent les deux oiseaux, afin de mettre les ornithologistes à même de vérifier s'ils sont réellement distincts.

AQUILA FULVA	AQUILA CHRYSAETOS
Bec fortement courbé dans le tiers de son étendue, peu renflé sur les côtés.	Bec faiblement courbé dans un quart de son étendue, assez renflé sur les côtés.
Commissures du bec ne dépassant pas l'angle antérieur des yeux.	Commissures du bec s'étendant jusqu'au milieu des yeux.
Queue notablement arrondie, les deux rectrices médianes étant seules égales.	Queue égale, les deux rectrices externes étant un peu plus courtes que les autres.
Couvertures inférieures des ailes maculées de roux de rouille et de blanc pur, le blanc dominant.	Couvertures inférieures des ailes presque entièrement colorées de roux de rouille, très-peu varié de blanc pur.
Plumes tibiales d'un brun noir chez les vieux sujets.	Plumes tibiales d'un roux de rouille chez les vieux sujets.
Sous-caudales blanchâtres à tous les âges.	Sous-caudales rousses ou roussâtres à tous les âges.
Rectrices, à tous les âges, plus ou moins variées de blanc pur.	Rectrices, à tous les âges, sans trace de blanc pur, d'un gris-cendré brun, avec des bandes transversales irrégulières, dentelées, noires.
Plumes de la poitrine assez larges et obtuses.	Plumes de la poitrines étroites et lancéiformes.

Naumann fait encore observer que l'*Aquila chrysaetos* se distingue aussi par sa taille plus élancée et par sa queue un peu plus allongée. C'est surtout sous leur livrée des premiers âges que les deux oiseaux différeraient le plus : quoique dans l'âge moyen on puisse toujours reconnaître le *Fulvus* au blanc pur des rectrices et à la teinte brune des parties inférieures, ces parties étant couleur de rouille chez le *Chrysaetos*, et la queue ne portant jamais de blanc pur.

7 — AIGLE IMPÉRIAL — *AQUILA IMPERIALIS* Keys. et Blas. ex Bechst.

Queue coupée carrément et marquée de bandes transversales irrégulières grises; selon l'âge, un nombre plus ou moins grand de scapulaires blanches ou terminées de blanc ; bec fendu jusqu'au delà des yeux; cinq écailles sur la dernière phalange du doigt médian.

Taille : Variable de 0m,83 à 1 mètre.

FALCO IMPERIALIS, Bechst. *Orn. Tasch.* (1802-1803), t. III, p. 553.
AQUILA HELIACA, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1809), p. 82.
AQUILA CHRYSAETOS, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 341.
AQUILA IMPERIALIS, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 40.
Temm. et Laug. *Pl. col.* 151, *sujet adulte* ; 152, *jeune sujet.*

Mâle et femelle très-vieux : Sommet de la tête, occiput et derrière du cou d'un blanc sale, lavé de roussâtre sur le bord des plumes; parties supérieures d'un brun-noir lustré, avec de larges épaulettes d'un blanc pur; abdomen roussâtre ; tout le reste des parties inférieures d'un brun noirâtre ; ailes noires ; queue noire, ondée irrégulièrement de gris-cendré ; cire et doigt jaunes; iris d'un jaune pâle.

Sujets dans leurs troisième et quatrième années : Sommet de la tête, occiput et cou roussâtres ; plumage en grande partie noirâtre, mais varié sur tout le corps de brun foncé et de brun roux ; aux épaules, quelques plumes blanches seulement.

Sujets dans leurs première et deuxième années: Plumage des parties supérieures d'un brun-roux, varié de roux plus clair, avec les plumes de l'occiput et de la nuque d'un roux jaunâtre, et les scapulaires terminées également de roux jaunâtre ; quelques-unes d'entre elles n'ont leur pointe marquée de blanchâtre qu'après la première année ; parties inférieures d'un jaune-roussâtre ou couleur isabelle; bec bleuâtre ; iris brun clair ; pieds d'un jaune livide.

Les *jeunes, à la sortie du nid*, ont les plumes du dessus de la tête et du cou brunes, avec un trait longitudinal plus clair au centre; les rémiges et les rectrices brunes, celles-ci terminées par une large bordure roussâtre.

L'Aigle impérial est propre à l'Europe méridionale, à l'Asie et à l'Afrique. Il habite la Turquie, la Hongrie, la Dalmatie, la Russie méridionale; mais il ne paraît nulle part aussi répandu qu'en Égypte et en Barbarie.

On le voit accidentellement sur les Pyrénées et sur les hautes Alpes. Ce n'est qu'accidentellement aussi qu'il se montre en Algérie. Suivant M. Tyzenhauz, on le trouverait dans la Lithuanie, mais il y serait très-rare. Cependant, il y aurait niché une fois, à sa connaissance.

L'Aigle impérial paraît ne pas choisir toujours les rochers ou les arbres les plus élevés pour établir son aire ; car, dans les steppes de la Russie méridionale, il niche à terre. Ses œufs, d'après huit échantillons envoyés de ce pays, avec les peaux des oiseaux, à M. G. F. Naumann, sont blanchâtres, ou d'un blanc sale bleuâtre, avec des taches, petites et grandes, d'un brun rougeâtre, d'un brun vineux, ou rousses. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},075$; petit diam. $0^{m},05$.

M. Nordmann a surpris, le 12 mars 1836, dans les steppes de la Russie, un

couple d'Aigle impérial, dans l'acte d'accouplement. « Le mâle, dit-il, vint d'une grande distance voler immédiatement sur le dos de la femelle, qui faisait des mouvements tout particuliers. L'acte dura longtemps et fut consommé moitié sur la terre, moitié dans l'air, les deux époux se levant en même temps et se tenant suspendus. » Ainsi que le fait remarquer M. Nordmann, c'est là un fait rare et peut-être unique dans les fastes de la science.

L'Aigle impérial attaque de vive force les animaux vivants, principalement les mammifères de taille moyenne, tels que les daims, les chevreuils et les jeunes renards. Il ferait aussi la chasse aux grands oiseaux. M. Nordmann dit, qu'en Russie, il se nourrit principalement de Sousliks.

8 — AIGLE TACHETÉ — *AQUILA NÆVIA*
Briss.

Plumage brun noir, unicolore, ou avec de grandes taches rondes, ovalaires et plus ou moins allongées à la nuque, aux parties inférieures et aux jambes; cinq ou six grandes écailles sur la dernière phalange du doigt médian et quatre sur tous les autres doigts; ailes atteignant à peine le bout de la queue.

Taille : 0m,50 *à* 0m,53 (mâle), 0m,58 (femelle).

Aquila nævia, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 423.
Falco nævius, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 258.
Aquila melanaetos, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1809), p. 81.
Aquila planga, Vieill, *N. Dict.* (1816), t. I, p. 235.
Gould, *B. of Eur* pl. 8.

Femelle adulte tuée en automne : Parties supérieures d'un brun glacé de noir, avec les plumes de l'occiput et de la nuque très-faiblement marquées au centre, et dans le sens de leur longueur, d'une teinte de rouille un peu foncée; sus-caudales blanches, tachetées de roux de rouille sur leurs barbes internes; la même teinte se montre à l'extrémité des grandes tectrices alaires; tandis que les tectrices moyennes sont marquées de blanc ou de gris; devant du cou, poitrine et abdomen d'un brun moins noir, avec le milieu des plumes d'une teinte plus claire, ce qui les fait paraître comme rayées longitudinalement; plumes du bas-ventre et des jambes marquées de longues et larges taches d'un blanc roussâtre; tarses d'un brun roux; sous-caudales d'un blanc fauve très-clair, la plus grande, de chaque côté, n'offrant qu'une très-petite tache brune sur ses barbes apparentes; queue cendrée en dessus et en dessous avec de larges bandes transversales brunâtres, peu sensibles, et une bande terminale d'un gris roussâtre, plus large en dessous qu'en

dessus ; bec brun de corne, avec l'extrémité noirâtre ; cire et doigts jaunes ; ongles noirs ; iris jaunâtre.

Les *très-vieilles femelles*, selon toute probabilité, sont unicolores, n'ont ni taches aux ailes et aux jambes, ni bandes à la queue.

Femelle non adulte également tuée en automne : Parties supérieures d'un brun noirâtre glacé, avec les plumes du vertex, de l'occiput, de la nuque et du bas du cou rayées longitudinalement, au centre, de roux ferrugineux ; sus-caudales, scapulaires, moyennes et grandes tectrices alaires, terminées par une grande tache ovoïde ou arrondie d'un blanc roussâtre, ce qui produit une apparence pointillée ; parties inférieures d'un brun roussâtre au cou, d'un roux ocreux à la poitrine, à l'abdomen et aux flancs, avec la plupart des plumes de ces parties frangées de brun ; plumes des jambes d'un brun noir, terminées par un grand espace d'un blanc fauve très-clair ; tarses d'un brun noir ; queue d'un brun cendré en dessus et en dessous, sans bandes transversales apparentes, et terminée par une large bande d'un cendré roussâtre.

Jeune mâle tué en automne : D'un brun ferrugineux finement taché, le long des plumes, de blanc roussâtre, à la tête et à la nuque ; une large plaque de cette dernière teinte, au bas du cou, en arrière ; ailes avec des taches blanchâtres, sous forme de goutelettes sur les petites tectrices, et de forme ovoïde à l'extrémité des moyennes et des grandes ; abdomen, flancs, jambes et tarses avec des taches plus allongées, plus grandes et d'une teinte moins rousse que celles de la tête ; sous-caudales d'un blanc fauve clair, sans taches ; queue brune, moins foncée en dessous qu'en dessus, avec dix bandes transversales cendrées, sur les barbes internes, et une bande terminale à peu près de la même teinte ; bec brun de corne ; cire, commissures et doigts jaunes ; iris brun-noisette.

L'Aigle tacheté habite le sud-ouest de l'Europe et de l'Algérie.

Il niche sur les montagnes boisées, tantôt dans les crevasses des rochers, tantôt sur un épais buisson, rarement sur les arbres. La ponte est de deux œufs blancs ou d'un blanc-gris, tachetés et pointillés de brun roux et de rouge, surtout au gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,06 ; petit diam. 0m,049.

Deux œufs recueillis en Savoie par M. Bailly mesuraient :

Grand diam. 0m,065 ; petit diam. 0m,047.

La nourriture de l'Aigle tacheté consiste principalement en reptiles, en oiseaux et en petits mammifères.

M. Malherbe, dans sa *Faune ornithologique de la Sicile*, parle d'une nichée composée de deux aiglons, qui gisait au milieu de squelettes de lapins et de

reptiles. Des friquets (*Passer montanus*) n'avaient pas craint de se reproduire à côté des voisins aussi redoutables, et l'aire donnait abri à sept de leurs nids, renfermant des petits et des œufs.

A — AIGLE CRIARD — *AQUILA CLANGA*

Pall.

Plumage brun, unicolore, ou avec de petites taches oblongues à la nuque, au vertex et aux jambes; quatre grandes écailles sur la dernière phalange du doigt médian, du doigt interne et du pouce, trois seulement sur le doigt externe; ailes atteignant ou dépassant le bout de la queue.

Taille : 0m,56 (le mâle); 0m,59 (la femelle).

AQUILA CLANGA, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 351.
? AQUILA POMARINA, Brehm. *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 27.

Mâle et femelle vieux : D'un brun foncé en dessus, un peu plus clair à la tête, au cou et sur les ailes; d'un brun moins profond en dessous, avec les bords des plumes plus clairs; sous-caudales brunes, tachetées de rousseâtre, ou seulement terminées par une très-petite tache de cette couleur; jambes et tarses nuancés comme l'abdomen; rémiges d'un brun noir, les secondaires terminées de gris roussâtre; queue d'un brun noirâtre en dessus, d'un brun cendré en dessous, avec des bandes transversales, plus ou moins apparentes, sur les barbes internes; bec brun de corne, plus foncé à la pointe; cire jaune; doigts d'un blanc jaunâtre livide; ongles d'un brun de corne; iris jaunâtre.

Quand, au printemps et en été, les plumes sont usées, le plumage est alors d'un brun cendré roussâtre, et les couvertures supérieures des ailes ont, dans leur ensemble, un aspect marbré.

Mâle adulte : D'un brun noirâtre en dessus, avec l'extrémité des plumes de l'occiput et de la nuque rousses; les tectrices alaires marquées, à la pointe, d'une tache blanche ou roussâtre, arrondie ou transversale, et les sus-caudales maculées de blanc roussâtre; d'un brun moins noir en dessous, avec quelques plumes rayées longitudinalement de roux, à la poitrine, à l'abdomen, aux jambes et aux tarses; sous-caudales tachetées de brun sur un fond fauve clair; queue, en dessus, de la couleur du manteau, d'un brun cendré en dessous, avec des bandes transversales, à peine visibles, sur les barbes internes, et quelques légers vestiges de la bande terminale roussâtre.

Tel est un sujet de la collection Degland, choisi par M. Von Ho-

meyer, parmi vingt-cinq autres, comme ressemblant le plus à l'*Aquila nævia*.

En captivité, ce n'est qu'après la cinquième année que les taches s'effacent, que l'iris devient jaunâtre, et que les doigts prennent une teinte livide.

Les jeunes, dans leur premier plumage, sont d'un brun-chocolat très-foncé, presque noir et sans taches.

L'Aigle criard habite les contrées de l'est et du sud-est de l'Europe, et l'Asie.

M. Baldamus le dit assez commun dans les forêts de l'Est et du Nord-Est de l'Allemagne, dans celles, surtout, qui sont au voisinage de lacs, de marais, de rivières. D'après M. Martin, il n'est pas rare dans les monts Ourals, et M. Nordmann avance qu'il est le plus commun des Aigles qui fréquentent les Steppes de la Russie méridionale. Ce naturaliste nous apprend aussi que, dans ces contrées, l'Aigle criard fait son nid à terre, sans beaucoup d'apprêts; tandis que, dans les monts Ourals, M. Martin l'a vu nicher sur les arbres de moyenne grandeur.

La ponte est de deux ou trois œufs, marqués de taches variables, sur un fond blanc bleuâtre. Elles sont tantôt très-petites, tantôt très-grandes, plus ou moins nombreuses, et d'une couleur brun-rougeâtre, vineuse, jaunâtre, ou noirâtre. Ils varient également sous le rapport du volume,

Deux œufs de la collection de M. Hardy, provenant des monts Ourals, mesurent, l'un :

Grand diam. $0^m,062$; petit diam. $0^m,05$.

L'autre : Grand diam. $0^m,06$; petit diam. $0^m,048$.

Deux autres œufs venant, l'un, de la Lithuanie, l'autre, de Sarepta, mesurent, le premier :

Grand diam. $0^m,065$; petit diam. $0^m,054$.

Le second : Grand diam. $0^m,068$; petit diam. $0^m,052$.

L'Aigle criard fait sa nourriture de reptiles, de petits rongeurs et, à défaut, d'après M. Nordmann, il s'accommode de charognes; aussi, le trouve-t-on fréquemment dans la société des Vautours.

Observations. — 1° Tout ce qui a été dit, d'après M. Tizenhauz, de l'*Aquila nævia*, dans la première édition (t. I, p. 30 et suiv.), se rapporte à l'*Aquila clanga*. Après examen d'un assez grand nombre de sujets provenant de diverses contrées, nous sommes portés à partager l'opinion de MM. Nauman, Von der Mühle, Brehm, Von Homeyer, et autres naturalistes allemands : ces deux oiseaux ne nous paraissent pas devoir être identifiés. Ils présentent des différences assez tranchées, pour que l'on soit autorisé à faire de l'*Aquila clanga*, si non une espèce réellement distincte de l'*Aquila nævia*, du moins une race tout aussi légitime que bien d'autres que l'on reconnait. Ces différences, tirées de la nature et de la couleur du plumage; de la forme des taches, lorsqu'elles existent; de la longueur et du volume du bec ; de la longueur du doigt médian, etc., peuvent être exprimées de la manière suivante :

AQUILA GLANGA

Caractères essentiels.

Bec moins long ($0^{m},051$ à $0^{m},053$ suivant le sexe), et moins épais ($0^{m},021$ d'un côté à l'autre, au niveau du front).

Doigts plutôt grêles que robustes ; le médian long de $0^{m},046$ à $0^{m},050$, portant quatre grandes écailles sur la dernière phalange ; l'interne et le pouce ont également quatre écailles et le doigt externe trois seulement.

Ongles moins forts et moins longs ; celui du pouce mesurant, en ligne droite, de $0^{m},025$ à $0^{m},026$.

Queue plus courte, mesurant $0^{m},44$ chez le mâle ; $0^{m},46$ chez la femelle.

Caractères accessoires.

Nature du plumage ordinaire d'une teinte moins noire, non glacée, unicolore ou avec de petites taches arrondies à l'extrémité des couvertures supérieures des ailes, et des taches un peu allongées à la nuque, au ventre et aux jambes ;

Chez les jeunes sujets, point de plaque de rouille clair à la nuque.

Habite l'est et le sud-est de l'Europe et les pays limitrophes de l'Asie.

AQUILA NÆVIA

Caractères essentiels.

Bec plus long ($0^{m},054$ à $0^{m},055$ suivant le sexe), et plus épais ($0^{m},029$ d'un côté à l'autre, au niveau du front).

Doigts robustes ; le médian long de $0^{m},057$ à $0^{m},058$; portant cinq ou six grandes écailles sur la dernière phalange et quatre sur tous les autres doigts.

Ongles robustes, plus longs ; celui du pouce mesurant, en ligne droite, de $0^{m},29$ à $0^{m},030$.

Queue plus longue, mesurant $0^{m},48$ au moins chez la femelle.

Caractères accessoires.

Nature du plumage ordinaire très-doux, soyeux, d'une teinte plus noire quand la plume est intacte, comme glacé, surtout en-dessus, unicolore, ou avec de grandes taches rondes, ovalaires, et plus ou moins allongées à la nuque, aux parties inférieures et aux jambes.

Chez les jeunes sujets, une plaque de rouille clair à la nuque.

Habite le sud-ouest de l'Europe et l'Algérie.

2° Dans sa *Revue méthodique et critique des collections du Muséum d'histoire naturelle des Pays-Bas*, M. Schlegel rapporte l'*Aquila changa* de Pallas et de quelques auteurs allemands à l'espèce suivante (*Aquila nævioides*). M. Schlegel n'ayant pas donné les raisons qui lui font identifier ces deux oiseaux, nous ne saurions dire jusqu'à quel point son opinion est fondée. En attendant que de nouvelles études viennent élucider la question, nous considérerons la *Nævioides* comme distincte de la *Clanga*.

9 — AIGLE NÉVIOÏDE — *AQUILA NEVIOIDES*
Kaup. ex G. Cuv.

Plumage d'un fauve isabelle ; tarses abondamment garnis de plumes jusqu'aux doigts ; ailes pliées dépassant l'extrémité de

la queue; narines arrondies; bec plus fort que celui de l'Aigle fauve, comparativement à la taille.

Taille: 0m,70 *environ* (mâle), 0m,88 *à* 0m,90 (femelle).

FALCO NÆVIOIDES, G. Cuv. *Règ. anim.* (1829), t. I, p. 326.
AQUILA VINDHIANA, Franklin, *Procc. zool. soc.* (1831), p. 11.
FALCO ALBICANS, Rüppel, *Neue Wirb. Faun. Abyss.* Vög. (1835), p. 31; pl. 13.
FALCO BELISARIUS, Levaillant, Jun. *Expl. scient. de l'Algérie*, Ois. pl. 2.
AQUILA NÆVIOIDES, Kaup. *Isis* (1847), p. 247.
Temm. et Laug. (1830), *Pl. col.* 455 (*femelle*), sous le nom de *Falco rapax*.
Rüppel, *Faun. Abyss.* pl. 13, fig. 1, *adulte*; fig. 2, *jeune*.

Mâle et femelle adultes: Plumage des parties supérieures et inférieures d'un fauve isabelle, très-clair sur la tête, le cou, la poitrine, et brunissant au dos, au croupion, aux couvertures moyennes des ailes, à l'abdomen et aux plumes tibiales; grandes couvertures et rémiges secondaires d'un brun noirâtre, bordées d'isabelle à la pointe; rémiges primaires noires, à fine pointe également isabelle; queue d'un brun de terre d'ombre, sans trace de bandes ou de taches transversales, d'un roux isabelle à la pointe; bec, bleuâtre en avant de la cire, puis d'un brun noir, base de la mandibule inférieure jaunâtre; cire et pieds jaunes.

Jeunes sujets (*plumage de transition*): Plumage brun avec de larges taches et des mèches d'un roux plus ou moins doré; point de bordure ni de taches d'un fauve isabelle sur les couvertures alaires et les rémiges; queue brune, teintée de violet, et marquée, en travers, de huit à neuf bandes étroites noirâtres.

Dans le *premier âge*, le plumage est totalement brun, largement maculé de roussâtre, et les bandes de la queue sont généralement un peu plus accentuées.

L'Aigle névioïde ou ravisseur est propre au sud de l'Afrique et de l'Asie.

On le rencontre dans les provinces d'Alger et de Constantine, et il se montre très-accidentellement en Europe. Nous avons vu dans la collection de M. Crespon à Nimes, un sujet d'âge moyen, tué en 1829 sur les bords du Rhône, en Camargue. Il devait ce précieux oiseau à M. Roux-Amphoux qui l'avait acheté en chair et l'avait fait monter par un militaire d'un régiment suisse, alors en garnison dans le Midi. Vers 1838, un autre individu de la même espèce a également été tué en Camargue. Il figure dans le Musée de la ville d'Arles, et a été préparé, en chair, par M. Veran, conservateur du cabinet d'histoire naturelle.

Habitudes, régime et propagation inconnus.

Observation. — Le prince Ch. Bonaparte dans ses *Annotations sur la Revue*

du Catalogue Parzudaki, des Oiseaux d'Europe, par M. de Sélys-Longchamps, non-seulement met en doute l'apparition de cet oiseau dans le midi de la France, mais laisse même à entendre qu'il aurait été confondu avec un autre Aigle. Il prétend « avoir constaté que des espèces qui s'en rapprochent, avaient été prises par erreur pour l'*Aquila nævioïdes.* » Il est très-fâcheux que, pour donner plus de poids à une opinion aussi brièvement et aussi légèrement exprimée, le prince Ch. Bonaparte n'ait pas jugé à propos de nous dire quelle est, ou quelles sont les espèces européennes que l'on peut confondre avec l'*Aquila nævioïdes.* Pourquoi, dans l'*Appendice pour les Oiseaux de l'Algérie* (Cat. Perrzud. p. 18), et sous la rubrique *Aquila nævioïdes,* ne pas ajouter : Confondu avec.... telle ou telle espèce, comme le prince, dans la *Liste des Oiseaux que l'on fait passer pour européens* (même Catalogue, p. 24), a pris la peine de le faire à propos du *Gypaetus nudipes, Loxia leucoptera, Cecropis capensis,* etc. etc. ? Il est à croire que la *constatation* manquait de certitude. Du reste, notre affirmation vaut bien une allégation du prince, et nous affirmons que l'Aigle que nous avons vu chez M. Crespon, à Nîmes, et positivement un *Aquila nævioïdes.* L'apparition de cet oiseau dans le midi de la France ne serait d'ailleurs pas un fait bien extraordinaire, s'il est vrai, comme le pense M. Schlegel, que la *Nævioïdes* ne soit que la *Clanga* de Pallas.

10 — AIGLE A QUEUE BARRÉE — *AQUILA FASCIATA* Vieill.

(Type du genre *Pseudaetus*, Hodgs.; *Tolmaetus*, Blyth.)

Parties inférieures blanches ou roussâtres, toujours variées de taches oblongues et brunes, plus ou moins grandes, plus ou moins nombreuses, suivant l'âge ; sept écailles sur la dernière phalange du doigt médian et quatre sur les doigts externe et interne.

Taille : 0^{m},70 *environ.*

Aquila fasciata, Vieill. *Soc. Linn. de Paris* (1822), 2e part. *Mémoires*, p. 152.
Aquila intermedia, Boitard, *Ois. d'Eur.* (1825).
Falco Bonellii, Temm. *Man.* 3e part. (avril 1835), p. 19.
Falco ducalis, Licht. in : Bp. *Catal. Parzud.* (1856), p. 1.
Nisaetus grandis, Hodgs. *Journ. A. S. B.* (1835), t. V, p. 230.
Tolmaetus Bonellii, Blyth. *Journ. A. S. B.* (1845), t. XV, p. 5.
Hieraetus Bonellii, Kaup, *Classif. Saüg. und Vög.* (1844).
Pseudaetus Bonellii, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 1.
Temm. et Laug. *Pl. col.* (1824) 288, *sujet de 2 à trois 3 ans.*
Schleg. et Susem. *Vög. Eur.* pl. 18, *adulte,* pl. 19, *jeune.*

Mâle et femelle vieux (1) : Parties supérieures d'un brun noirâtre, avec quelques plumes bordées de blanc, au cou, et de roussâtre, au dos;

(1) Le plumage de cet Aigle varie beaucoup sous le rapport de la coloration et de la distribution des taches du corps et des bandes de la queue; aussi les descriptions de

parties inférieures blanches, nuancées de gris roussâtre sur les côtés du cou et du corps, de brunâtre aux jambes et aux tarses, avec le rachis des plumes noir, et des taches brunes lancéolées à la poitrine, sur les flancs et l'abdomen ; sous forme de mèches, sur les côtés du cou, et de stries aux jambes ; sous-caudales rayées transversalement de roux ; ailes, en dessous, parsemées de plumes noires, plus nombreuses chez la femelle que chez le mâle ; queue d'un cendré brunâtre en dessus, barrée inégalement de brun, terminée par une large bande de brun plus foncé et un petit liséré roussâtre, avec les barbes internes des pennes moirées de cendré clair, et plus ou moins nuancées de roussâtre ; bec brun de corne ; cire et pieds jaune livide ; iris brun.

Sujet dans sa troisième année : « Les plumes de la tête, du dessus du cou et du corps, blanches à leur origine, ensuite brunes et bordées de roussâtre ; les deux premières pennes de l'aile présentent du brun, marqué de blanc ; les suivantes sont d'un noir rembruni en dessus, blanches en dessous, et traversées par des bandelettes brunes depuis leur milieu jusqu'à leur pointe ; les secondaires ont l'extrémité, les bords internes et le dessous blancs et marqués légèrement de brun ; des taches de cette couleur s'étendent sur le fond roussâtre de la gorge et des parties postérieures (inférieures) ; elles occupent seulement le milieu de chaque plume. Des bandelettes transversales, brunes, parcourent la teinte grise des pennes caudales ; celles-ci sont totalement brunes vers leur extrémité, blanchâtres à leur pointe, et portent en dessous des raies pareilles à celles du dessus, mais sur un fond blanchâtre. Une marbrure brune et blanche occupe les couvertures inférieures de l'aile ; des plumes de ces deux couleurs garnissent les tarses jusqu'aux doigts ; ceux-ci sont jaunes de même que la cire ; les ongles, noirs, longs, robustes, arqués et très-aigus ; le bec est d'un brun noirâtre (1). »

Mâle à l'âge de trois ans : Brun foncé sur la tête, brun roussâtre

Temminck ne sont-elles pas tout à fait semblables à celles qu'a données M. de la Marmora, dans une notice fort intéressante qui fait partie des *Mémoires de l'Académie des sciences de Turin*. Nous l'avons décrit dans ses divers états, en nous servant particulièrement de ce dernier travail et de quelques dépouilles appartenant à des collections publiques et privées.

(1) Cette description, qui a de si grandes concordances avec la précédente et avec la suivante, est *textuellement* celle que Vieillot a lue, à la Société linnéenne de Paris, dans la séance du 22 août 1822, *sur une nouvelle espèce d'Aigle découverte en France* (forêt de Fontainebleau), qu'il proposait d'appeler Aigle à queue barrée, *Aquila fasciata*. Les naturalistes qui n'ont pas de parti pris comprendront les motifs qui nous font donner cette description, quoiqu'elle fasse en quelque sorte double emploi.

à l'occiput et sur le dessous du cou ; brun noirâtre sur le dos et les ailes, passant au brun cendré roussâtre sur le bord des plumes ; roux isabelle en dessous, tirant sur le blanc à la gorge, à la poitrine, à l'abdomen et au bas des tarses, avec des stries et des taches lancéolées au milieu des plumes, comme chez les vieux ; scapulaires et rémiges terminées par un peu de blanc sale ou jaunâtre ; queue cendré-roussâtre en dessus, bordée à son extrémité par un léger liséré blanchâtre, barrée par sept ou huit bandes brunes et sans bande noire terminale, cette bande représentée sur les première, quatrième, cinquième et sixième rectrices par un croissant noirâtre ; cire et pieds comme chez les vieux ; iris jaune-brunâtre. (D'après M. de la Marmora ; suivant Temminck, cette livrée serait celle du *vieux mâle*.)

A l'âge de deux ans, les parties supérieures du corps et la queue sont à peu près colorées comme à trois ans ; mais les parties inférieures sont d'un roux de rouille plus ou moins vif, avec les tiges et l'extrémité des plumes maculées comme dans les deux états précédents.

A un an au plus, le dessus du corps est d'un brun roussâtre, avec le centre des plumes plus brun et les bordures plus rousses au cou ; le dessous du corps est d'un roux assez vif, moins foncé à l'abdomen et aux jambes, avec des stries brunes au centre des plumes ; scapulaires, grandes couvertures et pennes des ailes terminées par un bord blanchâtre, plus prononcé sur les pennes secondaires ; queue sans bande noirâtre à son extrémité, cendré-roussâtre en dessus, grisâtre en dessous et marquée de neuf ou dix bandes transversales ; iris jaune clair. (D'après M. de la Marmora.)

L'Aigle à queue barrée est propre à l'Europe méridionale, à l'Asie et à l'Afrique septentrionale.

Il habite la Grèce, les marais boisés et les montagnes rocailleuses de la Sardaigne méridionale, et, en très-petit nombre, la Sicile et le midi de la France.

Suivant M. Crespon, il est sédentaire au nord du département du Gard, et d'après M. Verdot, médecin, il se reproduit quelquefois sur les rochers escarpés des Bouches-du-Rhône, près de Salon. M. Loche, durant son séjour à Marseille, en 1853, en a obtenu un qui avait été foudroyé par le tonnerre, sur le haut d'un rocher, à côté d'un autre individu qui n'avait pas été atteint. M. Von der Mühle dit, qu'en Grèce, c'est l'espèce la plus abondante, après l'Aigle fauve.

Il niche dans les crevasses des rochers ; sa ponte est de deux œufs, d'un blanc sale, avec des taches irrégulières, diffuses, cendrées et brunes. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},068$; petit diam. $0^{m},053$.

La principale nourriture de l'Aigle à queue barrée consiste en oiseaux aquatiques et en petits mammifères, tels que jeunes lapins et lièvres.

M. Crespon en a rencontré plusieurs fois dans ses chasses. Il dit qu'il s'élève très-haut et qu'en un instant on ne l'aperçoit plus ; que l'été il se tient dans les montagnes, et que l'hiver il descend dans les marais, pour y faire la chasse aux oies et aux canards. Un individu que cet ornithologiste nourrissait en cage, était farouche et peu sociable ; il criait souvent ; sa voix avait quelque rapport avec celle de l'Aigle fauve, mais elle était plus faible.

Observation. — A la page 13 de la *Revue critique*, le prince Ch. Bonaparte s'exprime en ces termes : « Je regretterais pour plusieurs raisons de plus d'un genre, que les dates, les véritables s'entend, non celles qu'indique inexactement Degland, nous obligeassent à rejeter le nom généralement reçu d'*Aquila Bonellii* pour faire place à celui d'*A. fasciata*, douteux par-dessus le marché. »

Cette note annonce évidemment un parti pris ; mais, ce qui est plus grave, elle contient une imputation à laquelle nous ne pouvons nous dispenser de répondre. Le prince Ch. Bonaparte donne à entendre que M. Degland a commis une falsification de date, afin, sans doute, de faire prévaloir le nom spécifique de *fasciata*, appliqué par Vieillot à l'Aigle dont il s'agit.

Si le prince Ch. Bonaparte s'était imposé, dans un sentiment de justice, le devoir de vérifier les citations faites par M. Degland, il se serait convaincu que c'est bien en 1822 (22 août), que Vieillot a fait connaître l'*Aquila fasciata*, et que ce nom *n'est nullement douteux*.

Si, après cette vérification, le prince Ch. Bonaparte avait eu le désir de pousser plus loin ses investigations, il aurait vu qu'en 1828, Lesson, entre autres inexactitudes que renferme son *Manuel d'Ornithologie*, ayant dit que Temminck avait le premier fait connaître l'Aigle en question, Vieillot crut devoir lui adresser, à la date du 28 juin 1828 (*Bull. des Sc. nat.*, t. XV, p. 143), une réclamation, dans laquelle se trouve ceci : « 2° Vous dites à l'art. de l'*Aigle Bonelli*, p. 83, *que M. Temminck est le premier qui ait décrit cette nouvelle espèce.* C'est en quoi vous êtes dans l'erreur, certainement involontairement. Je l'ai décrite, sous le nom d'*Aigle à queue barrée*, dans un mémoire présenté à la Société linnéenne de Paris, longtemps avant la 2ᵉ édit. du *Manuel* de M. Temminck, et c'est le même individu que nous avons décrit tous deux. Il m'a été communiqué par M. Dupont l'aîné, qui l'avait reçu de M. Bonelli, pour savoir de moi si je le regardais comme une espèce nouvelle, et c'est depuis ma décision qu'il a été envoyé à M. Temminck. Ne croyez pas que je mets (*sic*) une grande importance à faire connaître le premier une espèce nouvelle ; mais je dois éviter de passer pour un auteur qui s'approprie les faits des autres en changeant les noms, moyen employé très-souvent par certains savants. » Ce dernier membre de phrase est d'un si grand à-propos, que nous sommes presque tenté de le souligner.

Maintenant, sur quelle publication antérieure au mois d'août 1822, fonde-t-on la priorité d'*Aquila Bonellii?* Le prince Ch. Bonaparte garde à ce sujet une prudente discrétion, ce qui est regrettable, car nous sommes de nouveau exposé à ne pas donner la vraie date si nous portons cette publication vers le milieu de 1824. C'est cependant, jusqu'à preuve du contraire, la seule date que l'on puisse admettre. En effet, le seul ouvrage, à notre connaissance, où il

soit question pour la première fois de cet Aigle, est le *Nouveau Recueil de planches coloriées d'Oiseaux* par Temminck et le baron Meiffren-Laugier, M. Schlegel, que nous supposons parfaitement au courant de toutes les publications de Temminck, cite ce recueil comme source, dans sa *Revue critique*. Or la 49e livraison de cet important travail, livraison en tête de laquelle figure l'*Aquila Bonellii*, n'a paru que dans le courant du mois d'août 1824, comme en fait foi la *Bibliographie de la France*, pour ladite année, p. 522. Le nom d'*Aquila fasciata* est donc antérieur de deux ans à celui d'*Aquila Bonellii*.

La loi de priorité, que nous tenons à respecter, lorsque d'autres la violent, nous impose, par conséquent, l'obligation de conserver à l'Aigle dont il s'agit le nom que Vieillot lui a donné. Ce nom, qui ne figure ni dans le *Birds of Europe*, ni dans l'*Index Europæarum Avium*; qui avait paru un moment dans le *Conspectus generum Avium*, pour disparaître dans la *Revue critique* et dans le *Tableau des Oiseaux de proie* (*Rev. zoolog.* pour 1854), est inscrit de nouveau, comme synonyme immédiat d'*Aquila Bonellii*, dans le *Catalogue Parzudaki*, pour 1856. Ne faudrait-il pas en conclure que le prince Ch. Bonaparte avait fini par reconnaître son erreur ?

11 — AIGLE BOTTÉ — *AQUILA PENNATA*
Brehm. ex Briss.

(Type du genre *Hieraetus*, Kaup.)

Une touffe de plumes d'un blanc pur à l'insertion des ailes; tarses totalement emplumés; trois écailles sur la dernière phalange du doigt médian, bec gros et court, courbé dès la base.

Taille : 0m,45 *à* 0m,47 (mâle) ; 0m,49 *à* 0m,50 (femelle).

FALCO PEDIBUS PENNATIS, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, *Suppl.* p. 22.
FALCO PENNATUS, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 272.
AQUILA PENNATA, Brehm. *Lehr. der nat. Eur. Vög.* (1823), t. I, p. 20.
HIERAETUS PENNATUS, Kaup, *Classif. Saüg. und Vög.* (1844), p. 120.
Temm. et Laug. *Pl. col.* 33, *mâle adulte.*

Mâle et femelle : Dessus et côtés de la tête et du cou jaune roux, marqué de taches longitudinales brunes, plus larges et plus foncées au vertex et aux joues, plus étroites et d'une teinte plus claire au cou ; dessus du corps brun sombre, avec les scapulaires et les plumes du croupion bordées et terminées de cendré roussâtre ; sus-caudales brun clair, avec des bordures blanchâtres ; front, devant du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales blanc pur, ou d'un blanc plus ou moins lavé de roussâtre, avec de longs traits bruns sur la tige des plumes, principalement à la poitrine, à l'abdomen, et des bandes transversales rousses, peu apparentes, sur les jambes ; couvertures alaires comme les scapu-

laires, largement bordées de gris roussâtre; épaulettes d'un blanc pur; rémiges brun noir; rectrices d'un brun noir moins foncé et moiré, terminées par une bordure blanche ou d'un cendré roussâtre; cire et doigts jaune verdâtre; iris tirant sur le roux.

Jeunes de l'année : Brun roussâtre en dessus, plus prononcé à la tête; roux clair en dessous, avec des raies d'une teinte foncée sur la tige des plumes; queue portant des bandes transversales bien visibles.

L'Aigle botté habite l'Europe orientale et l'Afrique.

Cet Aigle paraît répandu sur une vaste étendue de la France. On l'a observé dans les départements de Maine-et-Loire, de la Seine, de l'Aube, de l'Orne, de Loir-et-Cher, de la Sarthe, de la Mayenne, de la Loire, des Hautes et Basses-Pyrénées ; mais il n'est commun nulle part.

Il niche en Champagne, dans les grandes forêts de l'orient, d'où M. J. Ray a tiré plusieurs fois de ses œufs. Il se reproduit aussi en Espagne et quelquefois dans les Pyrénées françaises. Il choisit pour établir son aire les arbres les plus élevés. Sa ponte est de deux œufs, rarement de trois, courts, presque globuleux, d'un blanc sale un peu azuré, unicolores, ou avec des taches rousses plus ou moins apparentes. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,055$; petit. diam. $0^m,047$ à $0^m,048$.

L'Aigle botté est, dit-on, très-courageux et attaque souvent des oiseaux plus gros que lui. Il vit de mammifères, de reptiles et de gros insectes.

Observation. — Le pasteur Brehm a établi sous le nom d'*Aquila minuta* une espèce qui se distinguerait de l'*Aquila pennata* par une taille plus petite. Ne connaissant point cet oiseau, nous ne pouvons dire s'il constitue réellement une espèce, ou une simple race. Peut-être en est-il de l'*Aquila minuta* comme de tant d'autres espèces ou sous-espèces que le pasteur Brehm a créées sur des caractères en général fictifs, et souvent sur des différences d'âge. Cet Aigle ne serait-il pas un jeune *Aquila pennata?*

GENRE VII

PYGARGUE — *HALIAETUS*, Savig.

FALCO, p. Linn. *S. N.* (1735).
VULTUR, p. Linn. *S. N.* (1766).
AQUILA, Briss. *Ornith.* (1760).
AIGLE PÊCHEUR, p. G. Cuv. *Tab. du Règ. anim.* (1797).
HALIAETUS, Savig. *Ois. d'Egyp.* (1808-1810).

Bec, ailes, ongles offrant les mêmes caractères que dans le genre Aigle; tarses en partie nus, réticulés, à demi écussonnés; doigts entièrement séparés, l'externe versatile; queue cunéiforme.

Les Pygargues ne diffèrent des Aigles que par leurs tarses, qui sont vêtus seulement à leur moitié supérieure; et par leur doigt externe, qui peut se porter beaucoup plus en arrière.

Ils vivent ordinairement près de la mer, des fleuves, des étangs, et se nourrissent de poissons, d'oiseaux aquatiques, de mammifères vivants et de cadavres.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes portent une livrée différente, et, avant d'atteindre l'état adulte, leur plumage subit des modifications à chaque mue.

Le genre Pygargue a des représentants en Europe, en Asie, en Amérique et en Océanie.

Observations. — 1° La liste des Pygargues d'Europe, en y conservant, à titre provisoire toutefois, l'*Haliaetus leucocephalus*, que quelques auteurs en expulsent, pendant que d'autres persistent à l'y compter, comprend aujourd'hui trois espèces : l'*Hal. albicilla*, l'*Hal. leucocephalus*, et l'*Hal. leucoryphus*. Ce dernier paraît faire des apparitions, assez fréquentes même, en deçà des limites qui séparent l'Europe de l'Asie. En tant qu'oiseau de passage accidentel, l'*Hal. leucoryphus* serait donc bien réellement européen.

2° Le pasteur Brehm, en Allemagne, et Nilsson, en Suède, reconnaissent l'existence, dans le nord de l'Europe, d'une espèce plus forte que l'*Haliaetus albicilla*, à queue plus longue, qu'ils désignent, le premier, sous le nom d'*Aquila borealis*, le second, sous celui de *Falco ossifragus*. M. Brehm a décrit cette prétendue espèce dans le premier cahier de l'*Ornis* pour 1824. Il la croit suffisamment caractérisée par des dimensions plus grandes, par des protubérances occipitales développées, une queue en forme de coin, à pennes étroites et plus longues que celles de l'espèce ordinaire. Mais d'après les recherches de M. J. de Lamotte, nous nous croyons fondés à ne considérer ces caractères spécifiques que comme des particularités propres au jeune âge de l'*Haliaetus albicilla*. En effet, dans le premier âge, cet oiseau a la queue et les ailes plus longues que dans l'état adulte, et l'on trouve des protubérances occipitales sur des individus à queue courte (1). Depuis, le même auteur en a décrit d'autres,

(1) Voici ce que M. J. de Lamotte, dont l'opinion est d'un grand poids en ornithologie, écrivait, à ce sujet, à M. Degland :

« On m'a apporté, en février, un Aigle Pygargue, plus avancé en âge que ceux que l'on trouve ici. Il avait le bec jaune et le plumage bariolé de plumes brunes et blondes. Tout me faisait penser que cet oiseau était en plumage de transition du jeune âge à l'état adulte. Il avait la queue courte et les protubérances du crâne très-prononcées. En examinant les ailes, j'ai remarqué que les pennes étaient d'une couleur plus pâle les unes que les autres; que les plus pâles étaient usées et bien certainement des plumes de l'année, qui n'étaient pas tombées à la mue. Mais ce qui m'a surtout étonné, c'est que ces plumes, quoique usées, étaient de trois quarts de pouce 0m,021 plus longues que leurs voisines et taillées en fer de lance, tandis que celles-ci étaient coupées carrément. J'ai ensuite examiné des Aigles pygargues qui se trouvent dans la collection de M. Baillon, et j'ai vu que ceux à longue queue ont les plumes des ailes en fer de lance, et que ceux à queue courte, étant des individus adultes, les ont carrées. J'ai aussi examiné les Pygargues de mon cabinet, au nombre de six, et ai fait les mêmes remarques. D'où je conclus, avec mon ami M. de Cosset, dont les recherches ont donné des résultats semblables, que les Pygargues à

sans plus de fondement, sous les noms de *Haliaetus orientalis, Islandicus* et *Groenlandicus*. Quant au *Falco ossifragus* de Nilsson (*Ornith. suec.* p. 14 ; Observ. sur l'*Albicilla*), oiseau qui ne serait autre que l'*Orfraie* de Buffon, l'*Aquila ossifraga* de Brisson, il se distinguerait par un bec et des ongles plus forts, un bec plus noir, une cire jaune et une queue égale. Ce dernier caractère, le plus important sans contredit, est en opposition avec celui que M. Brehm reconnait à son *Falco ossifragus*. Il est probable qu'il en est de l'espèce de Nilsson, comme de celle du pasteur Brehm ; qu'elle ne représente qu'un état d'âge du Pygargue ordinaire.

3° Le *Falco vocifer* Lath., que M. Schlegel dans sa *Revue critique* indique comme espèce européenne, est à éliminer. Du reste, d'après le prince Ch. Bonaparte, M. Schlegel a depuis longtemps « reconnu lui-même qu'il avait cru trop légèrement que le *Vocifer* fût un oiseau d'Europe. »

12 — PYGARGUE ORDINAIRE — *HALIAETUS ALBICILLA* Leach. ex Linn.

Face d'un gris blanchâtre; sus-caudales et queue blanches (adultes), *ou face brune, avec les plumes de la tête tachées et lancéolées* (jeunes) ; *six écailles sur la dernière phalange du doigt médian.*

Taille : $0^m,85$ (mâle) ; $0^m,90$ *à* $0^m,95$ (femelle).

VULTUR ALBICILLA, Linn. *S. N.* (1766), t. 1, p. 123.
FALCO OSSIFRAGA, Linn. *Op. cit.* p. 124.
AQUILA ALBICILLA et OSSIFRAGA, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 427 et 437.
FALCO ALBICILLA OSSIFRAGUS et ALBICAUDUS, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 253, 255 et 258.
FALCO HINNULARIUS, Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 15.
HALIAETUS NISUS, Savig. *Ois. d'Egyp.* (1809), p. 86.
HALIAETUS ALBICILLA, Leach. *Cat. M. and Birds. B. Mus.* (1816), p. 9.
Buff. *Pl. enl.* 112, *jeune sujet* sous le nom de *Grand Aigle de mer* ; 415, *sujet d'âge moyen*, sous le nom d'*Orfraie* ou *Grand Aigle de mer femelle*.

Le plumage du Pygargue ordinaire offre de très-grandes variations avant d'arriver à l'état adulte.

Mâle et femelle vieux : Parties supérieures et inférieures, couvertures des ailes d'un brun cendré uniforme, moins foncé à la tête, au cou, et tirant sur le gris blanchâtre à la face ; sus-caudales d'un blanc pur ; sous-caudales, jambes et partie emplumée des tarses d'un brun cendré rembruni ; rémiges brunes, avec les baguettes des primaires

tubérosités occipitales et à queue plus longue sont des jeunes de l'*Albicilla* ; que cet oiseau, dans le premier âge, a la queue et les ailes plus longues, et que les caractères sur lesquels on veut fonder une nouvelle espèce ne sont pas admissibles, puisqu'on retrouve les protubérances occipitales chez les individus à queue courte. »

d'un blanc jaunâtre ; queue d'un blanc pur; bec jaune pâle, iris jaune brillant ; cire et partie nue des tarses et des doigts d'un jaune citron.

A l'âge de sept ou huit ans : Plumage brun cendré, plus foncé et roussâtre en dessus, avec les plumes de la tête et du cou terminées de cendré clair ; celles du dos et des parties inférieures marquées plus ou moins de teintes blanchâtres vers leur pointe ; sus-caudales blanches, celles du milieu terminées de brun ; sous-caudales, jambes et partie vêtue des tarses d'un brun roussâtre ; couvertures alaires terminées et plus ou moins bordées d'une teinte blanchâtre ; queue d'un blanc pur ; bec et cire jaunâtres ; iris jaune ; partie nue des tarses et doigts blanc jaunâtre.

Sujets avant l'état adulte et jeunes de l'année : Tête et cou d'un brun foncé, avec la pointe des plumes d'une teinte plus claire ; dessus du corps, sus-caudales couleur de café légèrement torréfié, avec une grande tache plus foncée à l'extrémité des plumes ; dessous du corps brun roux, maculé de brun foncé, souvent varié de blanchâtre ; sous-caudales, jambes et partie vêtue des tarses d'une teinte plus rousse, portant aussi de grandes taches brunes à l'extrémité des plumes ; couvertures alaires pareilles au manteau, mais avec des teintes plus claires; rémiges d'un brun noir, à baguette brun de corne ; rectrices noirâtres en dehors et à leur pointe, avec leurs barbes internes d'un cendré roussâtre, et, après quelques mues, tachetées plus ou moins de blanc grisâtre ; bec et cire d'un noir bleuâtre ; iris brun foncé ; partie nue des tarses et doigts jaune pâle dans les individus les plus jeunes ; dans ceux qui sont plus âgés, bec et cire d'une teinte jaunâtre plus prononcée ; iris brun clair.

Dans les jeunes sujets les ailes sont plus longues que dans les adultes, les grandes rémiges sont pointues, lancéiformes, et la queue dépasse sensiblement les ailes.

Après plusieurs mues, le plumage s'éclaircit, les sus-caudales et les rectrices blanchissent, l'extrémité des rémiges s'arrondit, la queue devient moins longue, de sorte qu'elle ne dépasse plus l'extrémité des ailes, lorsque l'oiseau a atteint son état adulte ; le bec, la cire, le bas des tarses et les doigts passent du noir au brun, du jaunâtre au jaune.

M. Tyzenhauz, dans la *Revue zoologique* pour 1846, a fait connaître les transitions successives du plumage chez une femelle tenue en captivité durant vingt-quatre ans. Quoique la mue des oiseaux captifs ne s'opère pas avec la même régularité que celle des oiseaux qui vivent en liberté ; qu'elle soit ordinairement retardée, incomplète, et que les cou-

leurs aient souvent des nuances différentes, nous ne pouvons cependant nous dispenser de consigner ici les résultats des observations de M. Tyzenhauz : ils ne sont pas sans intérêt.

Première année : Ptilose noir vers la moitié terminale des plumes, blanc près du corps ; plumes dorsales, scapulaires, couvertures alaires terminées de brun foncé ; bec, cire noir bleuâtre ; queue noire, saupoudrée de blanc sur les barbes internes des pennes.

Deuxième année : Ptilose brun roussâtre avec le bout des plumes noir.

Troisième année : Du blanc, par taches, sur les pennes de la queue.

Quatrième année : Tête et cou gris brun uniforme ; beaucoup de blanc parmi les plumes du dos et des parties inférieures; cire devenant jaunâtre ; iris passant du noir au brun ; les deux rectrices médianes avec le bout noir.

Cinquième année : Le bec jaunit.

Sixième année: Bec totalement jaune ; tout le ptilose brun sans taches, plus foncé sur les parties inférieures ; beaucoup de blanc sur la queue.

Septième année : Les plumes de la tête et du cou prennent une teinte plus pâle ; iris noisette ; queue blanche, avec un peu de brun sur les pennes externes.

Huitième année : Point de changement.

Neuvième année : Toutes les rectrices d'un blanc pur ; une partie des sus-caudales blanches, avec le bout noir.

Dixième année : Sus-caudales entièrement blanches, excepté celles du milieu, dont la pointe est brune.

Depuis cet âge jusqu'à celui de vingt-trois ans, il ne s'opère pas de changements appréciables. Mais, vers la fin, le ptilose devient gris brun uniforme, beaucoup plus clair sur la tête et comme marbré sur les ailes ; la queue, les sus-caudales passent au blanc parfait ; l'iris, qui est toujours d'un beau jaune chez les adultes en liberté, est alors d'un brun jaunâtre.

L'Asie septentrionale, le nord, le nord-ouest de l'Europe et la Russie méridionale sont les contrées que le Pygargue ordinaire habite. En octobre et en novembre il est de passage régulier le long de nos côtes maritimes, surtout entre Abbeville et Montreuil-sur-mer ; mais on n'y voit jamais que de jeunes sujets ou des individus non adultes. Ceux, au contraire, qui se montrent aux environs d'Anvers sont à l'état adulte. Il est également de passage en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Sicile et dans la Grande-Bretagne. A la fin de

février ou au commencement de mars, il regagne le Nord pour se reproduire, et il fait alors une seconde apparition sur nos côtes.

Il niche à terre, sur les rochers escarpés ou sur les arbres. Son aire est vaste : elle offre jusqu'à 2 mètres de largeur. Les œufs, au nombre de deux et rarement de trois, sont généralement obtus, arrondis, unicolores, et quand ils n'ont pas été couvés, d'un blanc azuré. Lorsqu'ils ont des taches, ce qui est rare, ces taches sont très-pâles. M. Hardy en a obtenu des monts Ourals, qui sont légèrement tachés de gris roussâtre. Tous ceux qui nous viennent de la Suède, du Groënland et du Volga sont unicolores. Leur volume est variable comme celui des œufs d'Aigle. Ils mesurent :

Grand diam. depuis $0^m,06$ jusqu'à $0^m,08$; petit diam. $0^m,05$ à $0^m,06$.

Le genre de vie du Pygargue ordinaire varie suivant les lieux que l'oiseau habite. Dans le nord et le nord-ouest, d'après les auteurs, il vit sur les rochers non loin de la mer et dans les forêts voisines des grands lacs et des rivières; dans la Russie méridionale, il se tient au milieu des steppes et ne s'approche pas des eaux. Dans ces premières contrées il se nourrit particulièrement de poissons et d'oiseaux aquatiques, et dans la dernière, il préfère les oiseaux des steppes, les taupes et les petits rongeurs. M. Nordmann, professeur à Odessa, que nous aurons plus d'une fois encore l'occasion de citer, dit que sur plus de douze individus qu'il a disséqués, il n'a jamais trouvé un poisson, mais constamment des débris de petits mammifères et d'oiseaux; quelquefois, mais plus rarement, des restes de lézards.

Dans le midi de la Russie, il ne paraît pas émigrer; on l'y voit, en hiver, s'approcher des habitations et se jeter sur les charognes. Suivant M. Tyzenhauz, les jeunes individus seuls émigrent en Lithuanie: les vieux y sont sédentaires; du moins, sur une grande quantité d'individus qui y ont été tués en hiver, il n'en a pas obtenu un seul avec la livrée des premiers âges; les plus jeunes lui ont paru avoir huit à dix ans. Temminck avance que, dans ses migrations, ce rapace semble suivre les grandes bandes d'oies.

Il s'attaque encore volontiers aux oiseaux morts. Les chasseurs de la baie de Somme, qui connaissent ses goûts, se servent avec succès d'une charogne pour l'appâter. M. J. de Lamotte a obtenu deux sujets qui ont été abattus, du même coup de fusil, au moment où ils dépeçaient, en la compagnie de trois autres individus, une vache morte.

Il aime aussi beaucoup le poisson. M. Hardy en a vu capturer un dans un parc, sur les bords de la mer, au moment où il venait de se précipiter dans l'eau pour saisir une proie. Des filets, dans lesquels il s'engagea, le retinrent captif.

13 — PYGARGUE LEUCOCÉPHALE
HALIAETUS LEUCOCEPHALUS
Less. ex Linn.

Tête, cou et queue blancs (adultes), *ou tête et cou bruns, avec les plumes de la tête larges et arrondies* (jeunes) ; *huit écailles sur la dernière phalange du doigt médian.*

Taille : Un peu plus petite que celle du **Pygargue** *ordinaire :* 0m,80 (mâle), 0m,90 (femelle).

Falco leucocephalus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 124.
Aquila leucocephalos, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 422.
Falco pygargus, Daud. *Ornith.* (1800), t. II, p. 62.
Haliaetus leucocephalus, Less. *Ornith.* (1831), p. 40.
Buff., *Pl. enl.* 411, *adulte*, sous le nom d'*Aigle à tête blanche*.

Mâle et femelle adultes : Plumage d'un brun foncé, avec la tête, plus des deux tiers du cou, les sus-caudales et la queue d'un blanc pur ; bec, cire, bas des tarses et doigts d'un jaune plus ou moins pâle ; iris blanc, tirant sur le jaune.

Jeunes de l'année : Ils ressemblent à ceux de l'espèce précédente, avec lesquels ils ont été souvent confondus. Ils en diffèrent cependant par une teinte grisâtre à la tête, au cou, et par l'ensemble du plumage qui est moins varié de brun foncé et gris-brun pâle durant les premiers âges. Après quelques mues, la tête, le cou et les couvertures supérieures de la queue offrent des plumes blanches, et ne laissent plus de doute sur leur identité.

Le Pygargue leucocéphale habite particulièrement l'Amérique septentrionale et se montre très-accidentellement, dit-on, en Europe. Brisson, qui l'a distingué avec un soin extrême de l'*Haliaetus albicilla*, et beaucoup d'autres naturalistes de l'époque, l'admettaient comme européen. Temminck cite deux captures qui auraient été faites l'une, en Suisse, l'autre, dans le Wurtemberg. Les deux oiseaux qui étaient, le premier, un vieux mâle, le second, une très-vieille femelle, ne différaient en rien de deux autres sujets qui lui venaient, l'un, du nord de l'Europe, l'autre, des États-Unis. M. Brehm assure qu'il se montre quelquefois sur les côtes maritimes de l'Allemagne. Enfin, d'après M. Hardy (*in Litter.*), le comte de Tyzenhauz en aurait capturé un dans ses domaines à Postawy, en Russie.

Il se reproduit dans les mêmes conditions que le précédent. Ses œufs, au nombre de deux, sont grisâtres, sans taches ou avec des macules roussâtres peu apparentes. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,07 à 0m,08 ; petit diam. 0m,05 à 0m,06.

Mœurs, habitudes et régime comme chez le Pygargue ordinaire.

Observations.—1° Malgré les faits cités par Temminck, M. Schlegel conteste l'existence de l'*Haliaetus leucocephalus* comme espèce d'Europe. Il prétend que cet oiseau n'a jamais été trouvé dans cette partie du monde, et les raisons qu'il allègue à ce sujet, dans la vingtième observation de sa *Revue critique*, ont une certaine valeur, surtout pour ce qui est de la présence du Pygargue leucocéphale aux Hébrides et aux Loffoden. En ce qui concerne les sujets indiqués comme ayant été tués près de Stuttgart et de Zurich, ses raisons parais-

sent moins démonstratives. En effet, si ces sujets n'ont été décrits par aucun naturaliste, au moins Temminck les a-t-il vus, car, sans cela, comment aurait-il pu savoir qu'*ils ne différaient en rien* de deux individus qui lui venaient, l'un, du nord de l'Europe, l'autre, des États-Unis ? S'il les a vus, on ne saurait admettre qu'il les ait méconnus. Temminck, en 1820 et surtout en 1835, n'en était plus à confondre l'*Haliaetus leucocephalus* et l'*Haliaetus albicilla*. Mais, en supposant qu'il ait été trompé, ou qu'il se soit trompé, le fait dont il a été déjà question dans la première édition, n'en sera pas moins embarrassant pour les personnes qui excluent d'une manière absolue le Pygargue leucocéphale de la liste des oiseaux accidentellement de passage en Europe. M. Nordmann dit dans son *Catalogue raisonné de la Faune pontique* (p. 99), que deux vieux Pygargues qu'il a « été à même de comparer soigneusement avec d'autres individus, *avaient toute la tête jusque sur les épaules, de même que la queue, d'un blanc de neige pur.* » A la vérité, M. Nordmann les identifie à l'*Haliaetus albicilla* vieux; mais comme l'*Albicilla*, même très-vieux, ne prend jamais la tête et le cou d'un blanc pur comme la queue, on est bien autorisé à reconnaître l'*Haliaetus leucocephalus* dans les sujets dont parle M. Nordmann.

2° Le prince Ch. Bonaparte qui, en 1838 (*Birds of Eur.*), comptait le Pygargue leucocéphale au nombre des oiseaux d'Europe, et qui en 1842 (*Uccelli Europ.*), persistait, plus que jamais, à le considérer comme tel, nous dit à la page 13 de la *Revue critique de l'Ornith. européenne* : « Malgré les nouvelles raisons de M. Degland, je persisterai plus que jamais à rejeter l'*H. leucocephalus* du nombre des oiseaux d'Europe : en tout cas, ce ne serait pas dans le *midi* de la Russie que pourrait se montrer cette espèce boréale essentiellement américaine. » Le Pygargue leucocéphale, étant de l'Amérique septentrionale, est donc condamné à ne pas s'égarer, même accidentellement, en Europe, et surtout dans le midi de la Russie ; pendant que d'autres, moins bien doués sous le rapport du vol, s'y égarent. Dans une autre de ses publications (*Rev. génér. de la classe des Ois. — Rev. et Mag. de Zool.* 1850, 2e sér. t. II, p. 479), le prince Ch. Bonaparte prétend qu'on ne peut *s'obstiner* à considérer le Pygargue en question comme accidentellement européen, qu'en se méprenant sur l'origine de certains individus, ou en « attribuant à cet oiseau des exemplaires à tête blanchâtre de l'Aigle impérial, » comme il en a vu lui-même desbords de la mer Caspienne. Nous livrons ces raisons, et surtout la dernière, pour ce qu'elles valent.

3° L'*Haliaetus leucocepalus* a été rapporté à l'*Haliaetus albicilla* par Savigny, Meyer et Wolf, Vieillot, et même par Temminck dans la première édition de son *Manuel d'Ornithologie*. Il est cependant facile de distinguer l'un de l'autre les deux oiseaux, lorsqu'ils sont adultes. Si l'on en croit ce dernier auteur, on confond souvent entre eux les jeunes des deux espèces, qui se ressemblent, dit-il, jusqu'à s'y méprendre. La seule différence, un peu marquée, qu'il ait trouvée, réside dans la longueur de la queue, qui serait, selon lui, un peu plus étendue dans l'*Haliaetus leucocephalus*. Mais est-il bien certain que Temminck n'ait pas pris le jeune de l'*Haliaetus albicilla* pour celui du *Leucocephalus* ? Ce qu'il a écrit à ce sujet fait désirer que les personnes qui, par leur position, peuvent observer ces oiseaux, se livrent à de nouvelles recherches pour éclaircir ce point.

14 — PYGARGUE LEUCORYPHE
HALIAETUS LEUCORYPHUS
Keys. et Blas. ex Pall.

Gorge blanche ; une bande noirâtre sur les côtés de la tête et du cou ; queue noire variée de blanc.

Taille : 0m,75 *à* 0m,80.

AQUILA LEUCORYPHA, Pall. *Voy.* (1776), éd. fr. in-8. App. t. VIII, p. 26.
FALCO LEUCORYPHOS, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 259.
? HALIAETUS FULVIVENTER, Vieill. *N. Dict.* (1818), t. XXVIII, p. 283.
? FALCO MACEI, G. Cuv. *Règ. anim.* (1829), t. I, p. 327, note.
? HALIAETUS MACEI, Less. *Ornith.* (1831), p. 41.
HALIAETUS LEUCORYPHUS, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 30.
AQUILA DESERTICOLA, Eversm. *S. Imp. des Nat. de Mosc.* (1848), p. 225.
CUNCUMA MACEI, a *Leucorypha*. Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 1, col. 2.

Tête d'un brun grisâtre, avec une tache triangulaire blanche au vertex, et une bande noirâtre sur les côtés, passant sous les yeux, comme chez le Balbuzard ; gorge complétement blanche, plumes du cou brunes, frangées de gris vers l'extrémité ; dos et couvertures supérieures des ailes d'un brun noirâtre, avec des bordures plus claires ; couvertures inférieures de l'aile blanches à la base, noires au sommet ; dessous du corps d'un brun plus pâle que le dos ; rémiges noirâtres, bordées de gris en dehors, blanches à leur face interne ; queue noire, la rectrice la plus extérieure, de chaque côté, parfois marquée de taches plus pâles ; bec noir, avec les commissures blanchâtres ; partie nue des tarses blanchâtre ; cire d'un cendré livide ; iris brun cendré (d'après Pallas).

Nota. Un Aigle-pêcheur, recueilli par M. Eversmann dans son voyage à Boukhara, et déposé dans le musée de Berlin, ne différerait, selon M. Schlegel, du *Leucorypha* de Pallas, que par l'absence de la tache blanche à la nuque. Voici du reste le signalement qu'en donne M. Schlegel.

Port, bec, pieds et organisation comme dans l'*Haliaetos Macei*. Bec noirâtre. Teinte générale du plumage d'un brun de terre, plus pâle sur les parties inférieures. Plumes, particulièrement les couvertures des ailes, à bords clairs ; celles de la tête et du cou lisérées de brun jaunâtre. Région des oreilles et une large raie qui se prolonge depuis cette région jusque sur les côtés du cou, d'un brun noirâtre. Grandes couvertures des ailes et queue noires ; queue variée de blanc à la pre-

mière moitié de sa longueur. Couvertures de la queue d'un brun pâle, relevé par quelques taches blanchâtres. Pieds jaunâtres, ongles noirâtres.

M. Schlegel émet en outre l'opinion, mais sous toutes réserves, que les sujets observés par Pallas et M. Eversmann pourraient bien n'être que des mâles jeunes ou d'âge moyen dont l'*Haliaetos Macei* serait l'adulte.

Le Pygargue leucoryphe habite l'Asie et pousse ses excursions jusqu'en Europe. M. Nordmann croit avoir possédé un jeune individu vivant, qui lui fut apporté des environs de Boug. Pallas ne l'a rencontré, toujours en petit nombre, que dans la Russie australe, le long du Volga et à l'embouchure de l'Oural dans le voisinage de la mer Caspienne.

Il fréquente les lacs, en compagnie du Pygargue ordinaire et du Balbuzard, et niche sur les arbres.

GENRE VIII

BALBUZARD — *PANDION*, Savig.

Falco, p. Linn. *S. N.* (1735).
Aquila, Briss. *Ornith.* (1760).
Pandion, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1808-1810).
Balbuzardus, Flem. *Brit. An.* (1828).
Ichthyaetus, Lafres. *Rev. zool.* (1839).
Polioaetus, Kaup, *Isis* (1847).

Bec se recourbant presque dès la base, à dos très-arrondi, à bords de la mandibule supérieure renflés, à pointe très-crochue, prolongée et très-acérée ; cire parsemée de poils ; narines lunulées et obliques ; tarses robustes, courts, garnis de plumes courtes, seulement un peu au-dessous de l'articulation tibio-tarsienne, et couverts, dans le reste de leur étendue, d'écailles nues, imbriquées de haut en bas en devant, et de bas en haut en arrière ; doigts libres, l'externe versatile, pourvus, en dessous, de pelotes rugueuses et de petites écailles spiniformes ; ongles grands, très-aigus, en demi-cercle, arrondis, le médian avec une gouttière latérale prononcée seulement à l'extrémité ; ailes très-longues, pointues, dépassant la queue ; celle-ci moyenne et carrée ; plumes de la tête et de la nuque tassées et acuminées comme chez les Aigles.

Les Balbuzards forment un groupe parfaitement caractérisé, d'un côté, par la disposition des plumes des membres abdominaux qui, au lieu d'être allongées et pendantes, sont au contraire courtes et serrées ; et, d'un autre côté, par la forme de leurs ongles, ceux-ci étant arrondis en dessous.

Ils vivent principalement de poissons et d'oiseaux aquatiques.

Le mâle et la femelle se ressemblent, les jeunes sujets ont un plumage différent.

Parmi les espèces que comprend ce genre, une seule appartient à l'Europe et à l'Asie occidentale.

15 — BALBUZARD FLUVIATILE — *PANDION HALIAETUS* G. Cuv. ex Linn.

Une large bande brune sur les côtés de la tête et du cou, depuis les yeux jusqu'au dos ; queue variée de bandes transversales.

Taille : 0m,55 *à* 0m,60.

FALCO HALIAETUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 129.
AQUILA MARINA, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 440.
PANDION FLUVIALIS, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1809), p. 96.
AQUILA HALIAETUS, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), t. I, p. 23.
ACCIPITER ICHTHYAETUS, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 355.
BALBUZARDUS HALIAETUS, Flem. *Brit. An.* (1828), p. 51.
AQUILA BALBUZARDUS, Dumont, *Dict. des Sc. nat.* t. I, p. 351.
PANDION HALIAETOS, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 29.
Buff. *Pl. enl.* 414, sous le nom de *Balbuzard*.

Mâle et femelle adultes : Dessus de la tête, haut de la nuque variés de brun, de blanc et roussâtre ; bas de la nuque, dos et sus-caudales cendré brun, un peu moins foncé sur le bord des plumes ; devant du cou blanc, avec quelques stries brunes ; bas du cou, haut de la poitrine bruns au centre des plumes, d'une teinte plus claire tirant au roussâtre sur les bords ; abdomen et sous-caudales d'un blanc pur, quelquefois avec des taches d'un brun roussâtre, rares et plus ou moins apparentes sur le ventre ; bande brune, sur les côtés du cou, régnant depuis l'œil jusqu'au manteau ; couvertures alaires semblables au dos ; rémiges noirâtres ; rectrices cendré brun ; les deux médianes unicolores, les autres portant des bandes transversales d'une teinte plus claire sur les barbes internes, toutes terminées par un petit liséré gris-roussâtre ; bec noir de corne ; cire et pieds bleuâtres ; iris jaune.

Jeunes de l'année : Plumes des parties supérieures d'un brun noirâtre, bordées et terminées de blanchâtre ou de roussâtre, surtout les scapulaires et les couvertures alaires ; parties inférieures d'un blanc pur,

avec des taches triangulaires d'un brun nuancé de roussâtre au bas du cou et sur le haut de la poitrine; sous-caudales lavées de jaunâtre; rémiges noires, terminées de blanc; rectrices brunes, avec leur extrémité blanche ou roussâtre, portant des bandes transversales plus marquées; iris d'un beau jaune; tarses et doigts jaunâtres.

Le Balbuzard habite toute l'Europe et l'Asie occidentale. On le dit commun en Suisse et en Allemagne. Il n'est pas rare en Bourgogne et dans les Vosges; se montre en Anjou, en Dauphiné, en Champagne et dans le midi de la France, à différentes époques de l'année; est de passage dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. On en tire tous les ans aux environs d'Amiens, tantôt dans le courant du mois d'octobre, tantôt un ou deux mois plus tôt. C'est aussi à ces époques qu'on en voit aux environs de Lille. Pendant l'automne de 1829, il s'y est montré en nombre considérable, et on en tua jusque dans les fossés de la ville.

Il établit son aire sur les rochers escarpés et sur les grands arbres. Sa ponte, comme l'a constaté M. Baldamus dans une vingtaine de nids, n'est jamais de plus de trois œufs, qui varient beaucoup quant à la couleur et à la forme des taches. Le fond de la coquille est généralement d'un blanc sale ou légèrement azuré, avec des taches irrégulières brunes, plus foncées et plus nombreuses au gros bout. Quelquefois les taches, offrant des teintes violettes et de brun roux de plusieurs nuances, sont si nombreuses, que l'œuf paraît comme marbré. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,06$ environ; petit diam. $0^m,045$.

Le Balbuzard est le plus redoutable des oiseaux ichthyophages : il fait une très-grande consommation de poissons. M. Piat, cité dans l'*Ornithologie du Dauphiné*, en a vu un plonger dans le lac de Jarrie, rester submergé pendant plusieurs secondes et reprendre son vol avec une grosse carpe dans chaque serre. Toutefois il ne dédaigne pas les oiseaux d'eau, tels que les canards, qu'il poursuit à tire-d'aile.

SOUS-FAMILLE IV

BUTÉONIENS — *BUTEONINÆ*

Bec entier, courbé dès la base, comprimé ; ailes atteignant le bout de la queue ; plumes du cou arrondies.

Les oiseaux compris dans cette sous-famille ont, par leur physionomie et leurs formes massives, les plus grands rapports avec les Aigles ; mais ils s'en distinguent par les plumes arrondies de la tête et du cou. Avec les Buses, qui en sont le type, cette section renferme encore les Circaëtes et les Bondrées.

GENRE IX

CIRCAËTE — *CIRCAETUS*, Vieill.

FALCO, Linn. *S. N.* (1766).
AQUILA, Briss. *Ornith.* (1760).
CIRCAETUS, Vieill. *Orn. élém.* (1816).

Bec robuste, épais à la base, convexe en dessus, comprimé, avec la mandibule supérieure à bords droits et à pointe très-crochue; narines transversales, ovalaires, recouvertes de poils courbés d'arrière en avant; tarses longs, forts, nus depuis le talon et réticulés; doigts courts, presque égaux, le médian et l'externe unis à la base, par une membrane; ongles également courts, peu recourbés, le médian creusé en dessous et pourvu d'une gouttière profonde sur son côté externe.

Les Circaëtes tiennent à la fois des Balbuzards, des Buses et des Buzards. Ils ont les ailes longues et les tarses réticulés des premiers; la physionomie et le port des secondes, et les pieds longs des derniers. Leur tête est grosse, arrondie, et leurs yeux sont très-grands.

Ils font, dit-on, la chasse aux petits mammifères, aux gallinacés et surtout aux reptiles.

Des trois espèces que l'on rapporte à ce genre, une seule est propre à l'Europe.

Observations. — 1° Les Circaëtes ont été en premier lieu des Aquiliens ou *Aquilinæ* pour le prince Ch. Bonaparte (1838, *Birds of Europe*, et 1842, *Uccell. Europ.*); ils sont devenus ensuite des Butéoniens ou *Buteoninæ* (*Consp. gen.* et *Rev. crit.* 1850), et ont fini par redevenir des Aquiliens (*Consp. accipit. Rev. et Mag. de Zool.* 1854). Cette sorte d'incertitude ou d'hésitation ne se serait pas produite, si le prince Ch. Bonaparte, tout en ayant égard aux caractères physiques, qui ne sont déjà plus ceux des Aigles, avait pris en considération les habitudes, les mœurs, etc. On peut dire que les Circaëtes n'ont des Aigles que la taille, et que sous presque tous les rapports ce sont des Buses : aussi n'hésitons-nous pas à les rapporter à la section dont ces dernières sont le type.

2° On n'admet généralement, dans ce genre, qu'une seule espèce européenne : le *Circaetus gallicus*. Le comte de Keyserling et le professeur Blasius en indiquent une seconde sous le nom de *Circaetos hypoleucos*. Ce serait le même oiseau que l'*Accipiter hypoleucos*, de Pallas, il aurait été trouvé sur les bords du Don et du Volga. Mais cette prétendue espèce, à en juger par la description de Pallas, n'est qu'un jeune individu de notre Jean-le-Blanc. Elle n'en diffère, en effet, que par de petits appendices pénicilliformes intercalés entre les plumes de la nuque, appendices qui ne sont, ainsi que le fait observer M. Schle-

gel, que des restes du duvet de l'enfance, dont l'usure ne s'est opérée qu'imparfaitement (1).

16 — CIRCAËTE JEAN-LE-BLANC — *CIRCAETUS GALLICUS* Vieill. ex Gmel.

Brun cendré en dessus; blanc en dessous, varié de brun par taches oblongues; queue blanchâtre en dessous et portant trois bandes pâles.

Taille: 0^{m},65 *à* 0^{m},66.

Aquila pygargus, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 127.
Falco gallicus, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 259.
Falco leucopsis, Bechst. *Nat. Deuts.* (1801), 1re édit. t. II, p. 572.
Aquila leucamphoma, Borkhaus, *Deuts. Orn.* Heft 9.
Aquila brachydactyla, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), t. I, p. 21.
Accipiter hypoleucos, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 354.
Falco brachydactylus, Temm. *Man.* (1815), 1re édit. p. 15.
Circaetus gallicus, Vieill. *N. Dict.* (1817), p. 137.
Circaetus leucopsis et anguinum, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 36 et 37.
Buff. *Pl. enl.*, 413 sous le nom de *Jean-le-Blanc.*

Mâle adulte: Dessus de la tête varié de mèches brunes; nuque, dos et sus-caudales d'un cendré brun, un peu plus clair sur le bord des plumes; parties inférieures, sous-caudales et jambes blanches, avec

(1) M. Nordmann, qui l'admet comme espèce distincte, en donne la description suivante, dans le *Catalogue raisonné des Oiseaux de la Faune Pontique*, d'après un sujet trouvé au bazar d'Odessa :

« Bec et ongles d'un noir bleuâtre; cire et pieds d'un jaune clair, probablement plus clair encore dans le jeune âge; sommet de la tête blanchâtre; les baguettes des plumes d'un brun gris; région des yeux comme dans le *Circaetus gallicus*, blanche, laineuse et couverte de poils d'un brun obscur; menton et partie supérieure du cou d'un blanc grisâtre; nuque grise, chaque plume bordée de brun; dos, scapulaires et couvertures des ailes d'un brun foncé, avec des bords d'un brun grisâtre et d'un gris clair; couvertures supérieures de la queue d'un blanc sale; partie externe des rémiges d'un gris brunâtre, finement lisérée de blanchâtre; partie interne d'un blanc pur avec une quantité de taches semi-lunaires d'un brun foncé; la queue, d'un brun gris, terminée de blanchâtre, porte trois larges bandes transversales d'un brun foncé; baguettes des pennes caudales blanches; rectrices latérales blanches aux barbes intérieures, avec trois bandes faiblement indiquées au côté postérieur; dessous du corps blanc; de grandes taches semi-lunaires d'un jaune brunâtre sur la poitrine et aux cuisses. Sa taille surpasse celle du *Gallicus*. »

NOTA. — L'*Hypoleucos*, ainsi qu'on le voit, se distingue principalement du *Gallicus* par la couleur de la cire et des pieds, et par une taille plus forte. Cela suffit-il pour les séparer? Nous ne le croyons pas; on remarque des différences semblables chez d'autres oiseaux de proie sans que l'on pense à les séparer spécifiquement.

des taches d'un brun-roussâtre clair, plus nombreuses, plus rapprochées au cou, à la poitrine, plus rares au ventre et sur les flancs ; joues garnies de poils noirs ; couvertures des ailes pareilles au dos, avec les bordures d'une teinte plus claire ; rémiges d'un brun noirâtre ; queue blanche en dessous, brune et largement barrée de noirâtre en dessus, terminée par une bordure blanche ou blanchâtre ; bec cendré noirâtre ; cire et pieds d'un jaune blanchâtre ; iris jaune brillant.

Femelle adulte : Moins de blanc à la tête, au cou et aux parties inférieures ; vertex plus brun ; taches plus nombreuses à la poitrine et à l'abdomen.

Jeunes de l'année : Brun-roussâtre à la tête, au cou et à la poitrine ; taches du ventre rapprochées ; la base de toutes les plumes blanche, comme dans les sujets adultes ; pieds grisâtres ou livides.

Le Jean-le-Blanc est propre à l'Europe, à l'Asie et à l'Afrique septentrionale. Il est commun en Bessarabie ; rare en Suisse et en Allemagne. En France, il paraît hanter les Vosges, les Hautes-Alpes, les montagnes boisées des départements du Var et des Hautes-Pyrénées ; il est sédentaire en Dauphiné et en Anjou, et se montre accidentellement dans beaucoup d'autres contrées du Nord et du Centre.

Il niche, d'après M. Bouteille, non-seulement sur les arbres élevés, mais aussi dans les taillis et dans les broussailles. M. Tizenhauz, dans un travail sur les Aigles d'Europe (1), dit que son aire est toujours construite sur les arbres de haute futaie et jamais à terre. Ses œufs, au nombre de un à trois, sont d'un blanc sale ou très-légèrement azuré et généralement sans taches. Leur forme est presque toujours ovale, et leur coquille, un peu rude au toucher, offre un grain semblable à celui des œufs de l'Aigle fauve. Leurs dimensions sont assez variables. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,065 ; petit diam. 0m,045.

Le Jean-le-Blanc vit sur les lisières des bois, fréquente les taillis. Il a dans son port et dans son ensemble une grande ressemblance avec la Buse ordinaire, et a, comme elle, beaucoup d'indolence. Nous en avons vu un, assailli par des Pies, n'opposer à leurs attaques et à leurs criailleries qu'une parfaite quiétude. L'hiver, selon M. Bouteille, il rôde près des habitations pour enlever les oiseaux de basse-cour, dont il fait, en cette saison, sa principale nourriture. Pendant l'été et l'automne il fréquente les marais et se nourrit alors de mulots, et plus particulièrement de reptiles nus et écailleux. Un sujet tué près de Douai, en octobre 1853, avait la gave pleine de grenouilles. Cinq ou six autres, capturés vers la même époque dans les environs de Marseille et de Montpellier, et examinés par M. Loche, avaient tous des reptiles dans le jabot. Un tronçon de couleuvre extrait de l'un d'eux mesurait encore près de 0m,30 de long. Enfin, M. Martin de Bellème possède la dépouille d'un vieux mâle

(1) *Revue et Magasin de zoologie*, 1846, t. IX, p. 324.

tué en juin, dans l'estomac duquel il a rencontré une couleuvre à collier intacte, longue d'environ 1 mètre. Il est donc acquis que le Jean-le-Blanc, pendant la belle saison du moins, fait sa principale nourriture de reptiles. Cependant, M. Tyzenhauz, dans le travail déjà cité, n'est pas tout à fait du même avis. D'après lui, le Jean-le-Blanc ne fait pas la chasse aux petits animaux. « Les coqs de bruyère, les perdrix, les lièvres et la volaille de basse-cour sont ses proies favorites. Si parfois on a trouvé des reptiles dans son estomac, ce n'est sans doute que dans des cas de disette. » Malgré l'assertion de M. Tyzenhauz, il est certain, comme nous venons d'en donner des preuves, que le Jean-le-Blanc se nourrit de reptiles : il s'attaque même aux insectes. Trois sujets tués en octobre 1839 et 1841, que nous avons eu l'occasion d'examiner à ces deux époques différentes, avaient l'estomac uniquement rempli de grands insectes à élytres.

GENRE X

BUSE — *BUTEO*, G. Cuv.

Falco, p. Linn. *S. N.* (1735).
Buteo, G. Cuv. *Anat. comp.*, t. I. *Tab. class. des Ois.* (1799).

Bec court, comprimé, fendu jusque sous les yeux, à bords des mandibules festonnés, à dos arrondi ; narines larges, arrondies, en partie garnies de poils en arrière, ainsi que les lorums ; ailes n'atteignant ordinairement pas l'extrémité de la queue ; celle-ci arrondie, médiocre ou un peu allongée ; tarses courts, robustes, généralement vêtus dans une faible étendue au-dessous de l'articulation, couverts d'écailles dans leur partie nue ; doigts médiocres ; ongles puissants, crochus et acérés.

Les Buses, par la physionomie particulière que leur donnent un corps ramassé, trapu ; une tête assez volumineuse, se distinguent facilement des autres Rapaces.

Elles se nourrissent de petits mammifères, d'oiseaux, de reptiles et d'insectes.

Leur plumage varie considérablement suivant l'âge et même d'individu à individu.

Le mâle est sensiblement plus petit que la femelle.

Le genre Buse est cosmopolite et compte trois représentants en Europe.

Observations. — 1° On est généralement d'accord aujourd'hui pour ne reconnaître dans les nombreuses variétés de plumage du *Buteo vulgaris* qu'une seule espèce. Vieillot en a décrit une deuxième sous le nom de *But. mutans* ; mais il est certain que celle-ci et le *But. fasciatus* du même auteur ne constituent

qu'une seule et même espèce, qui est la Buse ordinaire. On les voit dans les mêmes localités, elles s'accouplent ensemble et ont les mêmes mœurs.

2° M. A. Malherbe, dans sa *Faune ornithologique de la Sicile* (p. 37), parle du *Falco pojana* de Savi comme d'une espèce européenne douteuse, et pense que les oiseaux désignés sous ce nom, dans les collections d'Italie, sont de jeunes Buses ordinaires. Cet auteur ayant consulté à ce sujet le docteur Rüppell, en aurait reçu pour réponse : qu'une *Buse pojana*, qu'il tient de Savi lui-même, est identique à celle qu'il a rapportée d'Abyssinie et qu'il a nommée *But. sagitta*; que le *But. pojana* a constamment les ailes de près de 0m,04 plus longues que celles de la Buse vulgaire et les pieds un peu plus grêles; et qu'il a parfois observé aux environs de Francfort des Buses ayant exactement le même plumage, mais qu'il n'attache pas trop d'importance à ces légères variétés.

Enfin, le prince Ch. Bonaparte rapporte le *But. pojana* de Savi à la Buse vulgaire.

17 — BUSE VULGAIRE — *BUTEO VULGARIS* (1)
Bechst. ex Linn.

Plumage brun, avec des bordures plus claires en dessus; d'un blanc plus ou moins roussâtre, varié de brun en forme de taches ou de barres en dessous; rectrices brunes, marquées de dix à quatorze bandes transversales cendrées.

Taille: 0m,65 *à* 0m,70.

Falco vulgaris, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 217.
Buteo, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 406.
Falco variegatus, cinereus, obsoletus et versicolor, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 267, 268 et 272.
Buteo albus, Daud. *Ornith.* (1800), t. II, p. 155.
Buteo vulgaris, Bechst. *Orn. Tasch.* (1802), t. I, p. 15.
Accipiter buteo, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 362.
Buteo mutans et fasciatus, Vieill. *N. Dict.* (1816), t. IV, p. 469 et 474.
Falco pojana, Sav. *Orn. Tosc.* (1827), t. III, p. 197.
Buff. *Pl. enl.* 419.

Mâle et femelle adultes : Parties supérieures ordinairement d'un brun foncé, plus clair sur les bordures des plumes; parties inférieures de la même couleur, avec des taches blanches, formant souvent, par leur réunion, des bandes transversales sur la poitrine et l'abdomen; gorge blanche, rayée longitudinalement de brun; sous-caudales également blanches, plus ou moins barrées de brunâtre; rémiges et rectrices

(1) Nous conservons le nom de *Vulgaris*, généralement adopté. Selon M. Von Homeyer, celui de *Cinereus*, que le prince Ch. Bonaparte a voulu lui substituer, ne saurait être justifié, et nous sommes complètement de son opinion.

brunes en dessus; les dernières traversées par des bandes, au nombre de dix à quatorze, cendrées en dessus, d'une teinte plus claire en dessous; bec brun de plomb; iris variant du brun au roux ou au blanc jaunâtre; cire et pieds jaunes.

Variétés: Des individus, également adultes, ont le corps brun-noirâtre; la gorge blanche, striée longitudinalement de brun. D'autres ont le dessus et le dessous du corps brun-roussâtre, mêlé d'un peu de blanc sur la poitrine et l'abdomen. Il y en a de plus ou moins blancs ou roussâtres, variés de brun. Quelques-uns sont d'un blanc jaune, ou totalement blancs. Enfin, la distribution des couleurs est si variable chez cette espèce, qu'il est presque impossible de trouver deux individus absolument semblables.

Selon M. de Sélys-Lonchamps, les vieilles femelles seules deviendraient blanches ou blanchâtres, et auraient les ongles d'une teinte plus claire; l'iris blanchâtre ou jaunâtre, ou plus ou moins brun.

Jeunes de l'année: D'un brun clair, varié de blanchâtre ou de jaunâtre, avec des taches ovalaires ou en cœur au cou et à la poitrine. Ils sont, en naissant, couverts d'un long duvet blanc et grisâtre à la tête.

La Buse vulgaire habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Elle est sédentaire et commune en France.

Elle niche sur les rochers, dans les grands bois et les forêts, sur les vieux hêtres, les chênes, les bouleaux, et pond trois ou quatre œufs, qui varient beaucoup quant au volume, à la couleur du fond de la coquille et des taches. Ils sont, en général, d'un ovale presque parfait, un peu renflé dans le milieu. Leur coquille est d'un grain assez fin, peu poreuse, unie et sans reflets. Les uns sont d'un blanc grisâtre ou légèrement verdâtre, avec de petits points bruns ou jaunâtres, et de larges macules rousses ou roussâtres; les autres, sur un fond également blanchâtre, ont des taches brunes et cendrées, irrégulières, plus ou moins intenses, plus ou moins confluentes et plus ou moins nombreuses; d'autres n'offrent que des points rares et peu colorés; on en trouve, enfin, qui sont absolument sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,055$; petit diam. $0^m,045$.

On voit souvent la Buse vulgaire rester des heures entières dans une immobilité complète, perchée sur les hautes branches d'un arbre, sur une pierre ou sur une motte, en attendant qu'une proie se présente à sa vue. Souvent aussi elle cherche pâture en planant d'un vol très-bas. Sa nourriture consiste en petits mammifères, en oiseaux, en reptiles, en sauterelles et autres gros insectes. Elle fait une très-grande destruction de campagnols. En captivité, elle devient familière et s'apprivoise facilement.

18 — BUSE DES DÉSERTS — *BUTEO DESERTORUM* Daud.

Plumage brun, avec des bordures d'un roux ferrugineux en dessus; d'un blanc roussâtre, strié et varié de taches de brun roux en dessous; rectrices rousses en dessus, marquées de bandes transversales brunes et terminées par une bande rousse; couvertures inférieures des ailes variées de brun, de roux et de blanc, sous forme de taches alternes.

Taille : 0^m,43 *à* 0^m,44 (mâle), 0^m,48 *à* 0^m,49 (femelle).

BUTEO DESERTORUM, Daud. *Ornith.* (1800), t. II, p. 162.
FALCO CIRTENSIS, Le Vaill. jun. *Exp. sc. de l'Algérie* (1846), pl. 3.
BUTEO TACHARDUS a *Martini*, Hardy, in : Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 2.
Le Vaill. *Ois. d'Afr.* pl. 17, sous le nom de *Rougri.*

Mâle et femelle adultes : Parties supérieures brunes, avec les plumes bordées de roux ferrugineux à la nuque, au dos, aux scapulaires, aux couvertures supérieures des ailes, et aux sus-caudales; parties inférieures d'un blanc lavé de roussâtre, avec des stries d'un brun roux à la gorge, au devant du cou, sur la poitrine et de taches lancéolées brunes sur l'abdomen; sous-caudales blanchâtres, sans taches; culottes rousses, tachées de roux plus foncé; couvertures inférieures des ailes variées de brun, de roux et de blanc, sous forme de taches alternes; rémiges noirâtres; rectrices d'un roux clair en dessus, d'un gris lavé de roussâtre très-affaibli en dessous, terminées par du roux et coupées, vers leur extrémité, par une bande noirâtre, large et irrégulière; d'autres bandes, au nombre de neuf à dix, beaucoup plus étroites, presque effacées, plus ou moins complètes selon l'âge de l'individu, et visibles seulement à la face supérieure, occupent les barbes internes des rectrices les plus latérales; bec brun de corne; cire, commissures du bec, tarses et doigts jaunes.

Femelle tuée en mai : Gorge et poitrine blanches, avec des taches lancéolées d'un brun roux sur la poitrine, et des bandes transversales de même couleur à l'abdomen; du roux vif seulement et partiellement sur les rectrices, à la base des scapulaires, aux couvertures inférieures des ailes, et aux jambes; bandes brunes de la queue, bien prononcées sur toutes les rectrices. Le reste comme chez les sujets décrits ci-dessus.

Autre femelle tuée en juin : Plumage en partie usé, et à peu près coloré comme celui de la femelle précédente, mais dans lequel le roux ferrugineux des parties inférieures domine, est plus vif, plus pur, surtout aux flancs, aux jambes et sous les ailes.

Jeunes, sous leur livrée de premier âge : Dessus de la tête, du cou, dos, couvertures supérieures des ailes et de la queue d'un brun ferrugineux, plus foncé sur les épaules, et bordé de roux jaunâtre ; plumes des joues, des régions parotiques, d'un brun roussâtre, avec le rachis brun ; menton et gorge d'un roux jaunâtre, strié longitudinalement de brun clair ; haut de la poitrine et abdomen d'un roux jaunâtre plus vif et plus intense que celui de la gorge, chaque plume ayant le centre brun et le rachis noir ; flancs et culottes bruns ; ventre, région anale et sous-caudales d'un brun roussâtre très-clair, avec une bande transversale brune sur chaque plume ; ailes noirâtres ; queue brune en dessus, coupée par des bandes transversales plus foncées, et terminée par du roux jaunâtre clair ; d'un gris roussâtre en dessous, variée de bandes de gris brun ; bec noir ; cire et tarses jaunes ; iris ? (1).

La Buse des déserts ou Rougri paraît propre à l'Afrique australe et méridionale. M. Martin l'a rencontrée, en Europe, dans les environs de Kalouga, et M. Schlegel cite des captures faites dans les déserts du Volga inférieur, près de Sarepta. Elle habiterait aussi le versant oriental des monts Ourals, jusqu'en Sibérie.

Sa ponte est de trois à quatre œufs, semblables, pour la forme et la coloration, à ceux de la Buse vulgaire; offrant les mêmes variétés, mais généralement plus petits. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,052$; petit diam. $0^m,04$ environ.

Mœurs et habitudes comme celles de la Buse vulgaire. Sa nourriture consiste en rongeurs, en reptiles et en insectes.

(1) Cette description du premier âge est faite d'après un sujet de l'intéressante collection de M. Hardy; M. Martin, de qui il le tenait, l'avait capturé au moment où il allait abandonner le nid.

Comme complément à ces descriptions, nous donnerons ici les mesures que nous a fournies une femelle adulte, qui fait également partie de la collection de M. Hardy.

Longueur totale : $0^m,49$; — long. de l'aile pliée, $0^m,40$; — de la queue, $0^m,21$; — du tarse en totalité, $0^m,073$; — de la partie nue du tarse, $0^m,045$; — du doigt médian, $0^m,032$; — du doigt externe, $0^m,022$; — du doigt interne, $0^m,020$; — de l'ongle du pouce, en ligne droite, $0^m,019$; — hauteur du bec prise, à la base, $0^m,021$; — largeur, au niveau du front, $0^m,018$.

19 — BUSE FÉROCE — *BUTEO FEROX*, Thienm. ex S. G. Gmel.

Plumage varié de brun et de roussâtre en dessus; roussâtre et roux en dessous, avec la tige des plumes d'un brun roussâtre; queue longue, d'un blanc roussâtre; tarses vêtus, en avant, à peu près dans la moitié de leur longueur.

Taille : 0^m,54 (mâle); 0^m,56 *à* 0^m,57 (femelle).

Falco ferox, S. G. Gmel. *Nov. com. Ac. S. Imp. Petrop.* (1769), t. XV, p. 442.
Falco rufinus, Rüpp. *Neue Wirb. Faun. Abyss.* (1835), pl. 7.
Buteo ferox, Thienm. *Rhea* (1846), p. 104 ?
Buteo leucurus, J. Fr. Naumann, *Naumannia* (1853), p. 256 avec planche.

Mâle adulte, tué en avril : Côtés de la tête, du cou et haut de la poitrine, d'un blanc roux, avec la tige des plumes d'une teinte plus intense; vertex et nuque marqués de taches brunes lancéolées; dessus du corps brun, avec les plumes plus ou moins largement bordées de roux ocreux; bas du dos brun unicolore; sus et sous-caudales d'un blanc roussâtre, avec la tige brune; bas de la poitrine, flancs et ventre roux, marqués longitudinalement de taches brunes lancéolées, avec les bordures des plumes d'une teinte roux clair; couvertures supérieures des ailes brunes, bordées de grisâtre et de roussâtre; couvertures inférieures rousses; rémiges noirâtres, les primaires lisérées extérieurement de gris, les secondaires, de roux brun; queue longue, arrondie sur les côtés, d'un blanc grisâtre en dessous; les quatre rectrices médianes cendrées en dessus et terminées de roux, les autres brunes sur les barbes externes, cendrées sur les barbes internes, et traversées, dans leur tiers postérieur, par des bandes irrégulières brunes; bec et ongles brun de corne; cire d'un jaune clair; commissures du bec et tarses d'un jaune orange; iris?

Femelle adulte, tuée en avril : Plus brune en dessus et plus rousse en dessous que chez le mâle; queue plus blanche et sans vestiges de bandes transversales brunes; sus et sous-caudales plus rousses; haut de la poitrine, flancs et abdomen, bruns et roux foncé, marqués de larges taches lancéolées d'un brun noir.

Femelle tuée en juin : D'une teinte générale moins brune en dessus et moins rousse en dessous; queue blanche vers la base, en dessus, roussâtre vers le bout, et d'un blanc très-légèrement roussâtre en dessous.

Jeunes sujets : Teinte générale roux de rouille, relevée par une tache plus foncée au centre des plumes; plumes des parties inférieures bordées d'une teinte plus claire que dans les adultes ; rectrices d'un roux pâle, bordées de blanc et coupées de bandes transversales d'un roux plus foncé.

D'autres *sujets jeunes* ont les parties supérieures d'un brun largement bordé de roussâtre ; les parties inférieures d'un blanc sale, avec de grandes taches longitudinales rousses ; les plus longues des plumes tibiales marquées de bandes transversales un peu effacées ; et la queue d'un brun de rouille, coupée, vers son extrémité, par une bande noirâtre.

Aux descriptions qui précèdent, nous ajouterons les caractères suivants :

Tarses robustes, vêtus, en avant, dans leur moitié supérieure. Doigts courts, forts, le médian avec cinq écailles à l'extrémité, l'externe de quelques millimètres plus court que l'interne. Ongle du pouce le plus long de tous.

Longueur de l'aile pliée, $0^m,56$; — de la queue, $0^m,25$; — du bec, prise de l'échancrure du front, à la pointe de la mandibule supérieure, en suivant la courbure, $0^m,046$; — hauteur du bec, à la base, $0^m,024$; — largeur du bec, a la base, $0^m,022$; — longueur de l'ongle du pouce, $0^m,027$.

La Buse féroce habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique orientale. En Europe, on la rencontre dans les environs de Sarepta et sur les bords du Volga.

Elle vit de couleuvres, de lézards et de petits rongeurs, principalement de spermophiles. Sa ponte est de trois à quatre œufs, tellement semblables à ceux de la Buse vulgaire par la forme et la couleur du fond et des taches, qu'il serait difficile de distinguer les uns des autres, si l'on n'avait pour guide les dimensions, qui sont généralement un peu plus fortes sur les œufs de l'espèce dont il s'agit. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,06$; petit diam. $0^m,047$.

Observation. — Le nom de *Butaetes*, donné par Lesson aux Buses pattues, restant sans emploi par suite de la priorité qu'*Archibuteo* a sur lui, vient d'être repris, non plus comme synonyme, mais comme nom d'un genre, dont la Buse féroce est le type. Malgré ses pieds sensiblement plus longs et plus forts, malgré sa queue un peu plus allongée, les caractères du genre *Buteo* prédominent tellement dans cet oiseau ; sa physionomie générale, son mode de coloration, ses éléments oologiques, en font tellement une Buse, qu'il sera bien difficile aux novateurs de faire accepter le nouveau genre *Butaetes*.

GENRE XI

ARCHIBUSE — *ARCHIBUTEO*, Brehm.

Falco, p. Gmel. *S. N.* (1788).
Buteo, p. Vieill. *Orn. élém.* (1816).
Archibuteo, Brehm, *Isis* (1828).
Butaetes, Less. *Ornith.* (1831).
Butaquila, Hodgs. *Zool. Misc.* (1844).

Forme du bec, des narines, des ailes, de la queue, cire et lorums, comme dans le genre Buse ; tarses emplumés en avant et sur les côtés, nus en arrière, sur la ligne médiane ; cette partie nue recouverte de petites plaques épidermiques.

Sous le rapport des caractères, les Archibuses ne se distinguent des Buses que par leurs tarses emplumés et des ailes sensiblement plus allongées : sous le rapport des mœurs et des habitudes, elles leur ressemblent complétement.

Le mâle et la femelle diffèrent peu. Leur mue est simple.

Une seule espèce existe en Europe.

Observation. — Quoique ce genre soit généralement adopté, nous ne l'admettons qu'avec hésitation, par la raison que le seul caractère sur lequel on puisse raisonnablement le fonder, perd un peu de sa valeur, lorsqu'on voit de vraies Buses avoir les tarses à moitié et presque aux deux tiers emplumés ; et par cet autre motif, qu'en ayant égard aux mœurs, au genre de vie, au mode de nidification, à la forme et à la couleur des œufs, etc., on arrive forcément à cette conséquence : que le type de ce genre, l'*Archibuteo lagopus*, est une vraie Buse.

20 — ARCHIBUSE PATTUE — *ARCHIBUTEO LAGOPUS* Brehm ex Brünn.

Sourcil noir ; tarses amplement vêtus jusqu'aux doigts ; queue, en dessous, blanche à son origine, brune dans le reste de son étendue.

Taille : 0^{m},55 *environ*.

Falco lagopus, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 4.
Falco sclavonicus, Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 26.
Falco plumipes, Daud. *Ornith.* (1800), t. II, p. 163.
Buteo lagopus, Vieill. *N. Dict.* (1816), t. IV, p. 482.
Archibuteo lagopus, Brehm, *Isis* (1828), p. 1269.
Accipiter lagopus, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 360.
Butaetes buteo, Less. *Ornith.* (1831), p. 83.
Butaetes lagopus, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 3.
Gould, *B. of Eur.* pl. 13.

Mâle adulte : Dessus de la tête et du cou d'un blanc jaunâtre, avec des raies ou des taches oblongues brunes; dessus du corps et scapulaires d'un brun tirant sur le noir, nuancé de roussâtre sur les bordures des plumes ; sus-caudales blanches, tachetées de brun ; gorge blanche, lavée d'un peu de roussâtre et striée de brun; cou et poitrine d'un blanc jaunâtre, variés de larges taches oblongues brunes; abdomen et flancs de cette dernière couleur, souvent avec un faible liséré jaunâtre sur le bord des plumes ; sous-caudales d'un blanc jaunâtre; joues colorées comme la gorge ; petites couvertures des ailes brunes; les grandes et les rémiges noirâtres ; queue blanche à son origine, brune dans le reste de son étendue et terminée par un liséré blanc terne ; plumes des jambes d'un blanc roussâtre, varié de grisâtre et de taches brunes ; bec noir, bleuâtre à la base ; iris noisette ; cire et doigts jaunes ; ongles noirs.

Dans les *très-vieux sujets*, le brun du dessus du corps est bleuâtre et les bordures sont moins larges.

Femelle adulte : Elle a plus de blanc roussâtre en dessus et en dessous; le brun de l'abdomen et des flancs moins étendu et moins profond ; et les bordures des plumes plus larges.

Les *jeunes* ont des teintes beaucoup moins foncées.

Dans l'un et l'autre sexe, et quel que soit l'âge, le plumage de cette espèce varie du brun plus ou moins foncé, au blanc gris plus ou moins jaunâtre.

L'Archibuse pattue habite les régions froides de l'Europe et de l'Asie.

Elle est de passage irrégulier dans le nord et le midi de la France, en Anjou, dans le Dauphiné, la Champagne, etc.

Elle niche sur les rochers et les grands arbres ; pond quatre ou cinq œufs, tout à fait semblables pour la forme et la coloration à ceux de la Buse vulgaire. Ils sont ovales; leur coquille est d'un grain assez serré, et leur teinte générale est d'un blanc très-légèrement lavé de bleuâtre, relevé par des taches plus ou moins grandes, plus ou moins nombreuses, de brun de rouille, ou de brun cendré pâle. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,055$; petit diam. $0^m,045$.

Cette espèce a les mœurs, les habitudes et le régime de la Buse vulgaire; seulement, elle paraît préférer les lieux découverts. Elle émigre durant le mois d'octobre.

Observation. — L'on a mis en doute l'existence de cet oiseau dans l'Amérique septentrionale : rien n'est cependant plus certain. Des sujets venus de cette partie du Nouveau-Continent (Collect. Degland), d'autres provenant de Saint-Pierre de Miquelon (Collect. Hardy), *ne diffèrent en rien* de ceux que l'on rencontre en Europe.

GENRE XII

BONDRÉE — *PERNIS*, G. Cuv.

Falco, p. Linn. *S. N.* (1766).
Pernis, G. Cuv. *Règ. anim.* (1817).

Bec comprimé, à dos saillant; narines oblongues, percées obliquement sur le bord de la cire, qui est nue; lorums garnis de plumes serrées, écailleuses; ailes longues; queue égale; tarses courts, couverts de plumes au-dessous de l'articulation tibio-tarsienne, réticulés dans le reste de leur étendue; doigts courts, le médian et l'externe unis à la base par un repli membraneux.

Les Bondrées se distinguent des Buses, parmi lesquelles beaucoup d'auteurs les ont confondues, non-seulement par quelques-uns de leurs caractères physiques, mais aussi par leurs mœurs. Elles sont moins indolentes et ont un vol plus léger, la tête un peu moins grosse et les formes généralement moins massives. Leur régime diffère aussi de celui des Buses.

Le plumage des sujets adultes offre beaucoup plus de fixité, considéré d'individu à individu, mais il varie suivant l'âge et le sexe.

L'une des deux ou trois espèces qui composent ce genre, est commune à l'Europe, à l'Asie et à l'Afrique.

21 — BONDRÉE APIVORE — *PERNIS APIVORUS* Bp. ex Linn.

Front et joues bleuâtres; rémiges secondaires rayées de cendré et de brun noir; queue barrée, à distances inégales, par trois bandes noires.

Taille : $0^m,50$ *à* $0^m,55$.

Falco apivorus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 130.
Buteo apivorus, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 410.
Falco poliorhynchos, Bechst. *Tasch. Deuts.* (1801), t. I, p. 19.
Pernis apivorus, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 3.
Accipiter lacertarius, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 359.
Buff. *Pl. enl.* 420, *mâle.*

Mâle adulte : Parties supérieures d'un brun plus ou moins foncé, tirant sur le cendré au vertex, avec les bordures des plumes plus claires et tournant au roussâtre sur la nuque et le dos; gorge blanche, avec la tige des plumes brune; bas du cou et poitrine d'un blanc mar-

qué de taches allongées triangulaires d'un brun roussâtre bordé de cendré, avec un trait brun plus foncé au centre des plumes ; abdomen, sous-caudales et jambes blancs, barrés de brun roussâtre, avec des bordures d'un cendré clair ; front et joues d'un cendré bleuâtre, s'étendant sur les côtés du cou ; couvertures des ailes comme le dos ; rémiges primaires brunes en dedans, lavées de cendré en dehors, et terminées de blanchâtre ; rémiges secondaires rayées de brun noirâtre et de gris bleu, également terminées de blanchâtre ; queue ondulée de brun et de cendré en dessous, avec trois larges bandes transversales noires ; terminée de blanc sale et nuancée d'une teinte plus claire en dessous ; bec brun jaunâtre à la base ; cire brunâtre ; iris et pieds plus ou moins jaunes.

Femelle adulte : Entièrement d'un brun roussâtre, plus foncé au milieu de chaque plume ; le front seulement avec du bleu cendré.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle, mais ils ont des taches noires au milieu des plumes, et une taille beaucoup plus petite.

Après la première mue : Leur plumage offre du blanc et du jaunâtre au dessous du corps, à la tête et sur les ailes.

Dans cette espèce, peu de sujets se ressemblent durant le jeune âge ; aussi toutes les descriptions laissent-elles beaucoup à désirer. Il en est qui ont la tête blanche pointillée de brun, et le dessous du corps maculé de blanc ; d'autres ont une teinte générale brune, avec la tête et la nuque pointillées de blanc ; il en est dont le front et la gorge sont blanchâtres (collect. Degland). Chez de jeunes sujets tirés à la fin d'août, l'iris est quelquefois d'un brun gris tirant sur le vert.

Variétés : Le Musée d'histoire naturelle de Bruxelles possède une Bondrée commune presque blanche, tuée dans le canton de Wellen. On en rencontre qui sont tapirées de blanc, ou dont les parties inférieures sont entièrement de cette couleur (collect. Degland).

La Bondrée habite particulièrement les contrées orientales de l'Europe et l'Asie occidentale. On la trouve aussi en Afrique. Elle est commune dans le département des Hautes-Alpes, se montre en Anjou, en Auvergne et dans les Hautes-Pyrénées. Elle est plus rare dans le nord de la France, où on ne la voit guère qu'en septembre, octobre et au commencement de novembre ; cependant, elle se reproduit dans les forêts de Phalempin, de Mormal et d'Hesdin.

Elle niche sur les arbres élevés. Son aire, construite avec des bûchettes, est garnie, au centre, de quelques feuilles sèches. La ponte est rarement de plus de deux œufs, à fond jaune ou jaunâtre, avec des taches roussâtres ou rougeâtres très-intenses, et quelquefois si nombreuses que l'œuf en est entiè-

rement recouvert. Ordinairement ces taches sont toujours plus épaisses et plus rapprochées vers le gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,05 ; petit diam. 0m,045.

Selon toute apparence, le mâle de cette espèce pourvoit, en partie, aux besoins de sa femelle, pendant que celle-ci couve. Un nid de Bondrée, contenant deux œufs couvés, que nous avons eu occasion de voir, était garni, sur ses bords, d'une assez grande quantité de nourriture. Il renfermait, entre autres animaux, un petit canard et un poisson encore entiers, mais en voie de décomposition.

La Bondrée se nourrit d'insectes et principalement de guêpes, quelquefois aussi de lézards, d'autres petits vertébrés, et même de blé. En captivité, elle préfère les abricots, les figues, les poires à la viande. M. le professeur Schinz en a nourri plusieurs avec ces fruits : elles sont devenues fort grasses et très-privées, mais sont restées des oiseaux tristes, criards et sans énergie.

SOUS-FAMILLE V

MILVIENS — *MILVINÆ*

Bec entier, courbé dès la base ; tarses courts ; doigts faibles ; ailes allongées et pointues ; queue longue, échancrée ou fourchue.

Cette division renferme les Falconidés dont le vol est le plus léger et le plus élégant. Elle a pour type les Milans, et réunit aussi les Élanions.

GENRE XIII

MILAN — *MILVUS*, G. Cuv.

FALCO, p. Linn. *S. N.* (1766).
MILVUS, G. Cuv. *Règ. anim.* (1817).

Bec assez fort, court, rétréci et anguleux en dessus; narines elliptiques, obliques ; ailes longues, étroites, ne dépassant pas l'extrémité de la queue; celle-ci très-longue, plus ou moins fourchue; tarses courts, réticulés et écussonnés ; doigts médian et externe unis à la base par un repli membraneux; ongles longs, faibles et pointus.

Les Milans ont des caractères génériques qui les distinguent des autres Rapaces d'Europe. On les reconnait facilement à leurs tarses écussonnés et à leur queue fourchue.

Ces oiseaux sont d'excellents voiliers et se transportent, à l'époque des émigrations, à des distances immenses.

Quoiqu'ils ne passent pas pour des Rapaces courageux, quelques espèces ne manquent pas de hardiesse. En général, ils n'attaquent que des êtres faibles, de petits oiseaux, de petits rongeurs, des reptiles, des poissons et des insectes coléoptères.

Le mâle diffère de la femelle, et les jeunes portent une livrée qui les distingue des père et mère.

Trois espèces sont admises aujourd'hui comme européennes.

22 — MILAN ROYAL — *MILVUS REGALIS* Briss.

Bec légèrement festonné sur les bords de la mandibule supérieure; tarses emplumés dans leur moitié supérieure; doigts latéraux égaux ou presque égaux, atteignant le milieu du doigt médian; queue longue et très-fourchue.

Taille : 0^m,65.

Falco milvus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 126.
Milvus regalis, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 414.
Falco austriacus, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 262.
Milvus castaneus et russicus, Daud. *Ornith.* (1800), t. II, p. 146 et 188.
Milvus ictinus, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1809), p. 88.
Accipiter regalis, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 358.
Milvus ruber, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 50.
Buff. *Pl. enl.* 422, sujet probablement *femelle.*

Mâle adulte : Tête et cou d'un blanc cendré, strié longitudinalement de brun; corps d'un roux ardent, brunâtre en dessus, au centre des plumes, flammé de brun en dessous, avec de petits traits longitudinaux noirs; rémiges noires; queue très-fourchue, rousse, portant des bandes brunes plus apparentes sur les pennes latérales; bec brun de corne, avec la pointe noire; cire, iris et pieds jaunes.

Les sujets vieux ont plus de brun sur le corps et des teintes plus blanches à la tête et au cou.

Femelle adulte : Elle est d'un brun moins foncé au centre des plumes; les bordures de celles-ci sont d'un roux clair ou blanchâtre; sa queue est moins fourchue que celle du mâle.

Jeunes avant la première mue : Tête grise; dessus du corps brun, avec quelques taches blanches; dessous blanc et varié de taches brunes, plus étendues et plus nombreuses sur les longues plumes qui couvrent les jambes.

Après la mue, ils ressemblent beaucoup à la femelle.

Le Milan royal est un oiseau du nord et du sud-est de l'Europe et de l'Asie.

En France, il vit sédentaire dans certaines localités, notamment dans le département des Landes et, très-probablement, dans celui des Hautes-Pyrénées, où l'on rencontre des sujets de tous les âges. On le trouve aussi, mais en moins grand nombre, en Provence, en Champagne, et il se montre accidentellement de passage dans le bas Languedoc et aux environs de Lille.

Il paraît être de passage régulier en Belgique, à l'automne et au printemps. Son apparition dans ce royaume coïncide presque toujours, d'après ce que dit M. de Sélys-Lonchamps, dans sa *Faune Belge*, avec celle des Bécasses, et les naturalistes danois ont remarqué qu'il arrive dans leur contrée, pour y nicher, en même temps que ces oiseaux.

Il niche sur les hêtres, les chênes élevés, rarement sur les rochers. Sa ponte est de trois ou quatre œufs grisâtres, ou gris roussâtre, quelquefois blanchâtres et très-légèrement teintés de jaune, avec des taches rousses, rougeâtres ou brunes, tantôt rares et à demi effacées, tantôt nombreuses et très-apparentes. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,06 ; petit diam. 0m,04 à 0m,045.

Le Milan royal est considéré comme un oiseau lâche et très-vorace. Il se nourrit de mammifères, d'oiseaux de petite taille, d'insectes et de reptiles ; à défaut de proie vivante, il se rabat sur les charognes. Il hante, de préférence, les pays en plaine.

Cet oiseau a un vol élégant et se plaît à exécuter mille évolutions dans les airs. On le voit planer, pendant des heures entières, à une hauteur considérable, et y tracer lentement de grands cercles, en n'agitant pour ainsi dire pas les ailes.

23 — MILAN NOIR — *MILVUS NIGER* Briss.

Bec noir ; tiers supérieur des tarses seulement emplumé ; doigt interne plus court que l'externe ; celui-ci dépassant un peu le milieu du doigt médian; queue peu fourchue.

Taille : 0m,55.

MILVUS NIGER, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 413.
FALCO ATER, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 262.
MILVUS ATER, Daud. *Ornith.* (1800), t. II, p. 149.
FALCO FUSCO-ATER, Mey. et Wolf. *Tasch. Deuts.* (1810), t. I, p. 27.
ACCIPITER MILVUS, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 356.
MILVUS ETOLIUS, Vieill. *N. Dict.* (1818), t. XX, p. 562.
MILVUS FUSCUS, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 53.
Buff. *Pl. enl.* 472, probablement un *jeune sujet*.

Mâle adulte : D'un gris brun très-foncé en dessus ; tête et gorge striées de brun sur un fond blanchâtre ; d'un brun roussâtre en dessous, rayé de brun noir ; rémiges noirâtres ; queue de la même couleur que le dessus du corps et traversée de bandes plus foncées ; iris noirâtre ; bec noir, moins foncé en dessous ; cire et pieds jaunes.

Femelle adulte : Mêmes couleurs que chez le mâle, mais plus ternes.

Jeunes : Plumes de la tête, du cou, et couvertures des ailes bordées de blanc roussâtre ; queue sans bandes transversales, ou avec des bandes très-peu apparentes ; bec brunâtre, plus foncé à la pointe.

La vraie patrie du Milan noir paraît être l'Afrique septentrionale. Il habite aussi les contrées chaudes de l'Europe, et notamment le midi de la Russie, où il est commun.

Il est plus rare en France que le Milan royal. Selon M. Darracq, on le voit presque toute l'année planer sur l'Adour, entre Bayonne et l'embouchure de cette rivière. Il vient se reproduire en Champagne, dans les environs de Troyes ; est de passage régulier en Lorraine, où il se propage quelquefois ; enfin on le trouve encore dans le bas Languedoc, les Hautes-Pyrénées, en Suisse et dans la Ligurie. M. Nordmann, en mars 1834, en vit des troupes nombreuses rôdant par la ville de Moscou, et ramassant les débris de cuisine déposés dans les rues.

Il niche sur les arbres élevés, pond trois ou quatre œufs, généralement plus ronds que ceux du Milan royal, d'un blanc jaunâtre, ou d'un gris roussâtre très-pâle, avec de grandes et de petites taches brunes, fort nombreuses et très-rapprochées ; quelquefois ils sont à peu près blancs, avec de grosses taches d'un rouge obscur vers le gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,05$ à $0^m,055$; petit diam. $0^m,04$ à $0^m,045$.

Ses mœurs et ses habitudes ressemblent à celles de l'espèce précédente ; mais il paraît se nourrir principalement de poissons. Temminck dit qu'il poursuit particulièrement l'alose, et M. Nordmann assure qu'on le voit en Bessarabie et au Caucase, mêlé aux Vautours, s'abattre sur les charognes.

24 — MILAN ÉGYPTIEN — *MILVUS ÆGYPTIUS* G. R. Gray, ex Gmel.

Bec jaunâtre ; moitié supérieure des tarses emplumée ; doigt interne plus court que l'externe, celui-ci dépassant de beaucoup le milieu du doigt médian ; queue plus fourchue que chez le Milan noir (adultes).

Taille : $0^m,53$.

Falco ægyptius et Forskahlii, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 261 et 263.
Falco parasitus, Daud. *Ornith.* (1800), t. II, p. 150.

FALCO PARASITICUS, Lath. *Ind.* Suppl. (1801), p. 5.

MILVUS ÆTOLIUS, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1809), p. 89, et pl. 3, fig. 1, *jeune*, qu'il rapporte à l'espèce précédente.

MILVUS PARASITICUS, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 10.

HYDROICTINIA PARASITICA, Kaup, *Gen. der Falc.* in : *Isis* (1847), p. 117.

MILVUS ÆGYPTIUS, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1846), t. I, p. 24, et supp. p. 2.

MILVUS PARASITUS, Bp. *Catal. Parzud.* (1856), p. 2.

Le Vaillant, *Ois. d'Af.* pl. 22, sous le nom de *Parasite*.

Mâle adulte : D'un brun de tan en dessus, plus foncé à l'occiput et au dos, avec la tige des plumes noirâtre et les bordures cendrées ; joues et gorge blanchâtres; abdomen, cuisses et sous-caudales d'un roux ardent ; grandes rémiges d'un brun noir, rémiges secondaires d'une teinte plus claire ; queue brune, coupée par des bandes d'une teinte plus foncée et terminée de fauve; bec jaunâtre, avec la pointe noirâtre ; cire bleuâtre ; pieds jaunes.

Femelle adulte : Absolument semblable au mâle, mais avec des couleurs moins vives.

Jeunes : Plumage brun ; queue peu étagée, presque carrée ; bec brun.

Le Milan égyptien ou Parasite est propre à l'Afrique, et visite la Dalmatie et la Grèce.

Il niche sur les rochers et sur les arbres élevés; pond, selon Le Vaillant, quatre œufs tachés de roux sur un fond blanc; et, d'après Audouin, trois ou quatre, d'un blanc jaunâtre, entièrement couverts de taches brunes, confluentes, laissant à peine apercevoir le fond.

Le Parasite se nourrit d'oiseaux, de poissons et de charognes. Il est très-vorace et d'une hardiesse incroyable. Ce que Le Vaillant dit des importunités de cet oiseau ; de son audace à venir, pour ainsi dire, vous arracher des mains une proie qu'il convoite, a été confirmé par le Dr Petit et Quartin-Dillon, pendant leur fatal voyage en Abyssinie, de 1838 à 1841. Le Dr Petit, dans des notes manuscrites qui ont été en partie publiées par M. O. des Murs (1), dit avoir vu, au Caire, un Milan parasite enlever brusquement, à une femme arabe, un morceau de pain couvert de fromage, au moment où elle le portait à la bouche. Un autre de ces oiseaux arracha un jour, des mains de son préparateur, une partie de la dépouille d'un pigeon qu'il était en train de retourner.

Ce Milan, au rapport du Dr Petit, plane sur les villes, les villages et les camps, en aussi grand nombre que le Percnoptère au Caire. Il dit en avoir vu, à Addonfito, plus de quatre mille planer ensemble.

Observation. — Quelques Ornithologistes, parmi lesquels Vieillot et Temminck, ont rapporté au *Milvus niger*, le *Milvus ægyptius*, que son bec jaune, sa queue plus longue et plus fourchue, ses teintes plus claires en dessus, plus

(1) *Encyclopédie d'hist. nat.* Oiseaux, 1re part. p. 93.

rousses en dessous, ne permettent cependant pas de confondre. Le prince Ch. Bonaparte, qui identifiait également ces deux oiseaux (*Birds of Europe*, 1838, et *Uccell. Europ.* 1842), a fini par les admettre comme espèces distinctes, et a même, pendant un moment, reconnu deux espèces dans le Parasite : l'une qu'il nommait *Ægyptius*, avec Forskal, et l'autre *Parasitus*, avec Daudin (*Consp. Accipitrum.* — *Rev. et Mag. de zool.* 1854, p. 534). Mais il n'a pas persévéré dans son erreur, et dans le *Catalogue Parzudaki*, il n'admet plus que le *Milvus parasitus*, dont il fait l'*Ægyptius* synonyme, ce qui devrait être le contraire.

GENRE XIV

ÉLANION — *ELANUS*, Savig.

Falco, p. Lath. *Ind.* (1790).
Elanus, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1808-1810).
Elanoides, p. Vieill. *Encycl.* (1823).

Bec court, fortement courbé dès la base, qui est large, comprimé dans le reste de son étendue, festonné sur les bords de la mandibule supérieure, fendu jusqu'au milieu de l'œil; cire étroite; ailes longues, étroites, dépassant l'extrémité de la queue; celle-ci médiocrement allongée et légèrement échancrée; tarses plus courts que le doigt médian, l'ongle compris, à demi vêtus en avant, réticulés dans le reste de leur étendue; doigts courts, gros, séparés, recouverts par quelques grandes écailles seulement; ongles robustes, celui du pouce le plus fort.

Les Élanions, sous beaucoup de rapports, ont de l'analogie avec les Milans, ils en ont le port, le vol lent et léger; mais ils s'en distinguent par une cire plus étroite, une queue moins fourchue, des ailes relativement plus longues.

Ils vivent principalement d'insectes, de petits rongeurs, de lézards et de serpents.

Une des espèces qui appartiennent à ce genre fait accidentellement des apparitions en Europe.

25 — ÉLANION BLAC — *ELANUS CÆRULEUS* Bp. ex Desfont.

Gris cendré en dessus; blanc en dessous; tarses emplumés dans les deux tiers supérieurs; queue médiocre, seulement échancrée; doigt externe beaucoup plus court que l'interne.

Taille : $0^m,32$ *à* $0^m,35$.

FALCO CÆRULEUS, Desfontaines, *Ois. de Barbarie. Mém. de l'Acad. R. des Sc.* (1787), p. 503, pl. 15.
FALCO MELANOPTERUS, Lath. *Ind.* Suppl. (1801), p. 6.
ELANUS CÆSIUS, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1809), p. 98.
ELANUS MELANOPTERUS, Leach, *Zool. Misc.* (1817), pl. 122.
ELANOIDES CÆSIUS, Vieill. *Encycl.* (1823), t. I, p. 1206.
ELANUS CÆRULEUS, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 2.
Le Vaill. *Ois d'Afr.* pl. 36 et 37.

Mâle et femelle adultes : Vertex, nuque et manteau gris cendré, plus clair à la tête ; face, devant du cou et parties inférieures du corps d'un blanc pur, nuancé de cendré bleuâtre sur les côtés de la poitrine ; paupières et une tache devant les yeux noires ; ailes pliées, en partie noires et en partie d'un cendré plus ou moins foncé, avec le poignet et le bord d'un blanc pur ; queue nuancée de gris en dessus, blanche en dessous ; bec noir ; iris et pieds jaune-orange.

Jeunes sujets : Couleurs plus ternes, avec les plumes des parties supérieures bordées de roux ferrugineux ; celles des parties inférieures marquées longitudinalement de stries ou mèches brunes ; ailes couleur ardoise, avec les couvertures et les pennes terminées de blanc roussâtre ; queue cendrée, terminée de blanc.

Petits venant de naître : Ils sont couverts de duvet gris-roussâtre. En quittant le nid, ils ont la tête, la nuque et le dessus du corps d'une teinte roussâtre ; la poitrine d'un roux ferrugineux et le reste des parties inférieures d'un blanc très-légèrement lavé de roussâtre.

L'Élanion blac est répandu dans toute l'Afrique ; il est commun en Égypte et en Barbarie, et se montre accidentellement en Europe.

Plusieurs sujets de cette espèce ont été tués en France, en Espagne et en Allemagne. Un individu tué à Cassel, département du Nord, en mai 1830, a été envoyé à M. Duthoit, de Dunkerque, qui le conserve. D'après une lettre adressée à Temminck, par M. Duseuil d'Is-sur-Tille, il se montrerait assez souvent dans le département de la Côte-d'Or, pendant le mois d'octobre. Enfin, M. Crespon a tué un mâle adulte près de Nîmes.

Selon Le Vaillant, le Blac niche sur les arbres et pond quatre ou cinq œufs blancs, sans taches ; mais cette couleur est loin d'être celle que leur attribue M. O. des Murs. Deux œufs que M. J. Verreaux lui avait envoyés du cap de Bonne-Espérance, ressemblaient exactement pour la forme et la couleur à ceux de la Cresserelle : ils n'en différaient que par les dimensions, et mesuraient :

Grand diam. 0m,042 ; petit diam. 0m,034.

La nourriture principale du Blac consiste en petits rongeurs, en sauterelles et surtout en mouches, dont il fait une grande consommation.

GENRE XV

NAUCLER — *NAUCLERUS*, Vig.

Falco, p. Linn. *S. N.* (1766).
Elanoides, Vieill. *Encycl.* (1823).
Nauclerus, Vig. *Gen. of B.* (1825).

Bec faible, fortement courbé vers la pointe, large à la base, comprimé dans le reste de son étendue, à bords sinueux, fendu seulement jusqu'à l'angle antérieur de l'œil; cire grande; ailes très-longues, pointues; queue très-allongée, très-fourchue, dépassant les ailes; tarses courts, couverts d'écailles dans toute leur longueur; ongles faibles; celui du pouce le plus fort et deux fois long comme les autres.

Les Nauclers, entre autres caractères, se distinguent des Élanions, avec lesquels ils ont été confondus, par leur queue excessivement fourchue comme celle de l'hirondelle de cheminée.

Ils ont les mœurs générales des Milans, et se nourrissent d'insectes et de petits reptiles.

L'espèce unique, à laquelle ce genre est réduit, se montre très-accidentellement en Europe.

26 — NAUCLER MARTINET — *NAUCLERUS FURCATUS* Vig. ex Linn.

Queue longue, très-fourchue, à pennes régulièrement étagées, les latérales au moins deux fois plus longues que les médianes; moitié supérieure des tarses emplumée.

Taille: 0^m,57 *environ.*

Falco furcatus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 129.
Milvus carolinensis, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 418.
Elanoides furcatus et yetapa, Vieill. *Encycl.* (1823), p. 1204 et 1205.
Nauclerus furcatus, Vigors, *Zool. Journ.* (1825), t. II, p. 386.
Gould, *B. of Eur.* pl. 30.

Mâle et femelle adultes : Tête, cou, poitrine et ventre d'un beau blanc de neige; manteau, ailes et queue d'un noir à reflets bleus et verts; bec noir; cire bleuâtre, pieds jaunes; iris rouge.

Sujets non adultes : Tige des plumes de la tête et du cou d'un

brun pâle ; rémiges blanches à la base, cette couleur augmentant graduellement de la première à la dernière, noires dans le reste de leur étendue ; haut du dos et petites rectrices noires, à reflets verts et dorés ; grandes rectrices, croupion et sus-caudales noirs, à reflets cendrés, iris brun.

Le Naucler Martinet, vulgairement connu sous le nom de *Milan de la Caroline*, habite l'Amérique septentrionale et s'égare très-accidentellement dans le nord de l'Europe.

Les naturalistes anglais citent deux captures faites : l'une en Argyleshire, et l'autre en Yorkshire.

L'Elanion Martinet niche au sommet des pins et des bouleaux ; pond quatre à six œufs d'un vert blanchâtre, avec quelques taches brunes au gros bout.

Il se nourrit, dit-on, d'insectes, qu'il chasse au vol à la manière des hirondelles, mais il paraît mêler à ce régime des reptiles, car il a reçu, dans certaines contrées de la Caroline, le nom vulgaire d'*Épervier à serpents.*

SOUS-FAMILLE VI

FALCONIENS — *FALCONINÆ*

Bec court, courbé dès la base, armé à la mandibule supérieure d'une ou de deux dents ; tarses de moyenne longueur ; doigts allongés et déliés, fortement mamelonnés en dessous.

Cette sous-famille comprend les Oiseaux chasseurs par excellence, c'est-à-dire les Gerfauts, les Faucons, les Hobereaux, les Émérillons et les Cresserelles.

Quelques-uns des méthodistes contemporains ont fondé sur ces Oiseaux, et seulement pour les espèces européennes, sept ou huit genres, que nous croyons devoir réduire aux deux suivants : *Hierofalco* et *Falco*.

GENRE XVI

GERFAUT — *HIEROFALCO*, G. Cuv.

FALCO, p. Linn. *S. N.* (1735).
HIEROFALCO, G. Cuv. *Règ. anim.* (1817).
GYRFALCO, Flem. *Brit. an.* (1828).

Bec robuste, renflé, armé d'une dent, ou simplement festonné sur le bord de la mandibule supérieure ; narines ovales ; ailes

aiguës, allongées, étroites, n'atteignant pas l'extrémité de la queue; celle-ci longue, large, presque rectiligne; tarses robustes, courts, réticulés; emplumés dans une assez grande étendue; doigts épais, médiocrement allongés, le médian à peine aussi long ou moins long que le tarse.

Les Gerfauts, que distingue particulièrement une queue ample, longue, et qui dépasse notablement les ailes, vivent exclusivement de proie vivante. Ce sont des oiseaux célèbres dans l'ancienne fauconnerie. Leur instinct de rapine, leur audace et leur ardeur à l'attaque, leur ténacité à la poursuite, joints à un naturel assez docile, les faisaient justement rechercher pour la chasse au vol.

Hors l'époque des amours, ils vivent solitaires dans les forêts, sur les hautes montagnes, sur les falaises même. Ils suivent parfois, dans leurs émigrations, les oiseaux dont ils font leur nourriture. Autant leur vol est gracieux et rapide, autant leur progression, à terre, est rendue difficile par l'organisation de leurs pieds. Ils sautent et ne marchent point. Enfin, ils n'ont pas l'habitude de dévorer sur place une proie dont ils viennent de s'emparer, mais de l'emporter dans leurs serres.

La femelle est toujours sensiblement plus forte que le mâle, mais l'un et l'autre, à l'état adulte, diffèrent peu quant aux couleurs. Les jeunes s'en distinguent par une livrée particulière. Du reste, chez toutes les espèces, le plumage subit de grandes variations, depuis la sortie du nid, jusqu'à la troisième ou quatrième année.

Observation. — Malgré les travaux intéressants de MM. Hancock, Schlegel, Blasius, etc. travaux qui ont jeté le plus grand jour sur l'histoire des Gerfauts, quelques questions restent pendantes. Les oiseaux distingués sous les noms de *Candicans*, *Islandicus*, *Gyrfalco* ou *Norwegicus*, constituent-ils trois espèces, comme les uns l'admettent; ou ne sont-ils que des variétés locales d'une même espèce? Le Groënland méridional aurait-il une race particulière, comme le veut M. Schlegel; ou bien cette race doit-elle être rapportée à l'espèce qui habite cette partie des régions boréales? Ce sont là des questions que des études locales et prolongées sur les changements que l'âge semble faire subir aux Gerfauts, peuvent seules résoudre. Avant d'admettre définitivement le Gerfaut d'Islande (*Falco gyrfalco islandicus*, Schl.) comme espèce, et non comme variété locale du *Candicans*, il faut qu'il soit bien démontré que l'oiseau, dans la vieillesse, conserve ses sous-caudales tachées, et son dos varié de bandes transversales. Pour ce qui est du Gerfaut de Norwége (*Falco gyrfalco norwegicus*, Schl.), le doute ne saurait exister : celui-ci paraît former réellement une espèce. Trois individus d'âge différents que possède le Muséum d'histoire naturelle de Paris, nous semblent se distinguer du *Candicans* et de l'*Islandicus*, non-seulement par la livrée, mais encore par des doigts un peu plus grêles et plus allongés. Ainsi, le pouce, mesuré en ligne droite, de son origine au milieu de la courbure de l'ongle; et le doigt médian, mesuré

également en ligne droite, de sa base à l'extrémité de l'ongle, donnent en moyenne, chez le *Candicans* et l'*Islandicus*, 0m,038, 0m,068; chez le *Gyrfalco*, 0m,042, 0m,078. Les autres doigts offrent des différences analogues.

Quant à la race que M. Schlegel distingue sous le nom de *Falco gyrfalco groenlandicus*, et à laquelle il rapporte le *Falco arcticus*, Blasius (*Falco islandicus*, p. Banc.), nous ne saurions nous en faire une idée, ne l'ayant point vue en nature. Elle serait très-voisine du Gerfaut de Norwége; aurait, en général, la taille du Gerfaut blanc, et la teinte bleuâtre de son plumage tirerait souvent, plus ou moins sensiblement, au blanchâtre. M. Schlegel cite comme représentant cette race la figure 2, planche 390, des *Suites aux Suppléments de Naumann*; figure qui nous paraît la reproduction assez exacte d'un Gerfaut d'Islande que possède le Muséum d'histoire naturelle de Paris.

27 — GERFAUT BLANC — *HIEROFALCO CANDICANS* Bp. ex Gmel.

Sous-caudales, à tous les âges, d'un blanc pur; taches blanches du dos en forme de cœur ou de bandes transversales interrompues (adultes), *pieds bleuâtres; bec jaunâtre.*

Taille : 0m,49 *à* 0m,50.

Gyrfalco, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 370.
Falco candicans, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 275.
Falco groenlandicus, Brehm, *Isis* (1826), p. 999.
Hierofalco groenlandicus, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 56.
Hierofalco candicans, Bp. *Consp. Accip. R. et M. de zool.* (1854), p. 535.
Buff. *Pl. enl.* 446, *adulte*, sous le nom de *Gerfaut blanc des pays du Nord*.

Mâle adulte : Plumage d'un blanc éclatant, avec des stries longitudinales brunes au centre des plumes du vertex, des joues et du cou; des taches d'un brun noirâtre en forme de cœur ou en fer de flèche au milieu ou à l'extrémité des plumes du dos, du croupion et des petites couvertures alaires; des taches brisées en barres sur les pennes des grandes et moyennes couvertures des ailes; un grand espace noir à l'extrémité des rémiges; de petites taches d'un brun grisâtre, en forme de pinceau, sur la poitrine et l'abdomen; rectrices latérales entièrement blanches, ombrées de grisâtre en dehors; rectrices médianes coupées, de chaque côté, par des barres brunes, avec une ligne de cette couleur le long de la tige; bec jaunâtre, à pointe brune; cire, tour des yeux et pieds d'un jaune livide, tournant au bleuâtre.

Dans un *âge plus avancé*, la tête, le cou, le dessus du corps et les pennes de la queue, à l'exception des deux médianes, sont d'un blanc pur; les taches des parties supérieures sont petites, sous forme de

bandes imparfaites ou de cœur; les rectrices médianes offrent des vestiges de barres brunâtres; le bec est d'un jaunâtre uniforme et les pieds sont d'un jaune pâle, tournant au bleuâtre.

Les *vieux individus* sont entièrement blancs.

Femelle adulte : Elle a des taches brunes plus étendues et plus nombreuses.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures brunes, avec l'extrémité des plumes tachée de blanchâtre; parties inférieures variées de nombreuses taches ou mèches longitudinales brunes; rectrices médianes, coupées par des bandes transversales, le plus souvent continues; bec, cire, tour des yeux et pieds bleuâtres.

A mesure que l'oiseau vieillit, les pattes jaunissent, mais conservent toujours une teinte bleuâtre.

Le Gerfaut blanc habite le Groënland, la Sibérie, l'Amérique boréale et se montre en Islande, dans les hivers rigoureux, mais ne s'y reproduit pas. On le voit accidentellement en Suède, en Angleterre et même en France, s'il est vrai que le jeune Faucon que le docteur Bifferi a tué sur les montagnes qui avoisinent le Rhône, près de Néron, département de l'Ain, appartienne à cette espèce, comme l'avance M. Bouteille, dans son *Ornithologie du Dauphiné*. C'est probablement aussi au *Candicans*, ou peut-être à l'*Islandicus*, que se rapportent les trois ou quatre grands Faucons blancs qui, d'après une communication faite à M. Vian, par M. Darracq, auraient été tués, depuis une trentaine d'années, dans les départements des Landes et des Basses-Pyrénées.

Ce Gerfaut, d'après M. Baldamus (*in Litter.*), niche au Groënland jusqu'au 70e degré de latitude. Il établit son aire sur les rochers les plus escarpés, principalement au voisinage des Fiords, où les rochers sont couverts de nids de palmipèdes qui lui fournissent une abondante nourriture (1). La ponte, qui a lieu en juin, est de quatre œufs, rarement de cinq, rougeâtres ou jaunâtres, avec des taches d'un brun roux plus ou moins vif. Ces taches sont ordinairement si nombreuses que les œufs paraissent marbrés. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,05$ à $0^m,06$; petit diam. $0^m,04$ à $0^m,05$.

Cette espèce, et la race suivante, sont recherchées par les Fauconiers à cause de la grande facilité avec laquelle on les dresse pour la chasse.

A — GERFAUT ISLANDAIS — *HIEROFALCO ISLANDICUS* Brehm, ex Briss.

Sous-caudales coupées transversalement par des taches formant des bandes continues (adultes) *ou interrompues* (jeunes) ; *parties inférieures variées de taches en cœur sur le ventre, de taches transver-*

(1) Ces rochers, à cause de l'énorme quantité d'oiseaux qui s'y reproduisent, sont nommés Rocs d'oiseaux (*Vögelberge*).

sales sur les plumes tibiales; taches blanches du dos toujours sous forme de bandes transversales interrompues (adultes); *pieds jaunes; bec jaunâtre à la base.*

Taille: 0m,53 (mâle); 0m,58 *à* 0m,59 (femelle).

GYRFALCO ISLANDICUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 373.
FALCO ISLANDICUS, Brün. *Orn. borealis* (1764), n° 8.
HIEROFALCO ISLANDICUS, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 53.
FALCO GYRFALCO, Keys. et Bl. *Wirbelth.* (1840), p. 28.
FALCO CANDICANS ISLANDICUS, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 1.
Buff. *Pl. enl.* 210, sous le nom de *Gerfaut d'Islande.*

Mâle adulte : Tête et cou en dessus et sur les côtés d'un blanc pur, avec chaque plume rayée longitudinalement de gris sombre au centre; dessus du corps d'un brun ardoisé, avec des taches et de nombreuses barres transversales blanches, plus ou moins complètes et ombrées de grisâtre; sus-caudales d'un blanc-bleuâtre; côtés du croupion gris cendré; parties inférieures d'un blanc plus ou moins pur, assez souvent roussâtre, marquées de lignes longitudinales et de stries sur le cou, de taches brunes en forme de cœur et de larmes sur la poitrine, l'abdomen, et de bandes transversales sur les flancs, les sous-caudales, les cuisses et les jambes; bas des joues avec un petit trait brun allongé sous forme de moustache; pennes alaires brunes; les primaires variées de taches irrégulières blanches; queue de la couleur du dos, et marquée, sur chaque penne, de barres transversales et alternes d'un blanc ombré de grisâtre; bec brun de plomb, plus foncé à la pointe, souvent avec deux dents à la mandibule supérieure; iris brun foncé; cire, tour des yeux et pieds d'un beau jaune.

Femelle adulte : Un peu plus forte que le mâle; plus foncée en dessus, avec plus de taches en dessous. Les moustaches ne sont pas apparentes : elles sont confondues avec les stries brunes des joues.

Jeunes avant la première mue : Plumage d'un brun unicolore en dessous.

Après la mue, qui a lieu en automne, le plumage est également brun, mais avec des bordures d'un blanc roussâtre; les parties inférieures sont d'un blanc plus ou moins roussâtre et marquées de taches longitudinales brunes, plus larges sur les flancs et le ventre; les pennes médianes de la queue ont des bandes transversales cendrées, alternes, moins étendues que dans les adultes et en nombre variable; la cire et le tour des yeux sont bleuâtres; les pieds, bleu foncé.

Ce Gerfaut a pour patrie l'Islande. Il se montre quelquefois, l'hiver, dans des contrées moins élevées. On prétend qu'il ne descend pas plus bas que le 60° degré de latitude nord.

Il niche sur les rochers les plus escarpés. Ses œufs, généralement un peu plus gros que ceux du *Falco candicans*, et au nombre de trois ou quatre, sont d'un jaune roussâtre clair, avec des taches couleur d'ocre, presque confondues. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,058 à 0m,06; petit diam. 0m,045 (1).

La plupart des auteurs avaient décrit les œufs de cet oiseau comme bleuâtres avec des taches d'un brun rougeâtre très-rapprochées.

Le Gerfaut d'Islande a les mœurs et les habitudes de celui du Groënland.

28 — GERFAUT DE NORWÉGE — *HIEROFALCO GYRFALCO* Bp. ex Schleg.

Sous-caudales marquées, au centre, d'une tache longitudinale renflée de distance en distance; parties inférieures variées de taches oblongues à la poitrine et au ventre, et des bandes transversales aux flancs; taches blanches du dos interrompues, courtes, n'occupant que les bords des plumes (adultes) ; *pieds d'un jaune verdâtre; bec bleuâtre.*

Taille : 0m,50 (mâle) ; 0m,55 *à* 0m,56 (femelle).

Falco gyrfalco, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 2.
Hierofalco gyrfalco, Bp. *Consp. Accip. R. et M. de zool.* (1854), p. 535.
Buff. *Pl. enl.* 462, *jeune*, sous le nom de *Gerfaut de Norwége.*
Schleg. *Traité de Fauc.* pl. 3 et 4.

Mâle adulte : Brun en dessus, nuancé de cendré au croupion et aux sus-caudales ; avec les plumes bordées étroitement de blanc roussâtre à la tête et de blanchâtre au cou, au dos et sur les ailes ; blanc en dessous, avec quelques teintes roussâtres et des raies longitudinales brunes sur le bas du cou, des taches noirâtres à la poitrine, à l'abdomen et sur les flancs, où elles forment, par leur réunion, des raies transversales ; sous-caudales marquées, le long du rachis, d'une tache

(1) M. Proctor, directeur du Musée de Durham, découvrit en Islande un nid de cette race. Il était placé sur un rocher et était composé de petites bûches à l'extérieur et de laine à l'intérieur. Il y trouva, enseveli dans la fiente, l'œuf dont nous venons de donner les dimensions. Ce nid était celui d'un couple qu'il tua, avec trois jeunes. Quatre de ces oiseaux furent abattus le même jour, le cinquième le lendemain. Ce dernier était perché près du nid. L'observateur de ces faits suppose que ce nid devait être celui de corbeaux, dont les deux vieux faucons s'étaient emparés. Cette supposition est d'autant plus fondée, que, non loin de là, les corbeaux étaient nombreux.

brune continue, renflée de distance en distance, et simulant des nœuds; bec cendré bleuâtre, à pointe noire, pieds d'un jaune verdâtre.

Femelle adulte : Elle ne diffère du mâle que par sa taille et ses teintes plus sombres.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent, par les couleurs, aux jeunes du Faucon d'Islande, dont ils nous paraissent cependant se distinguer toujours par la forme des taches des deux plus grandes sous-caudales, ces taches étant continues chez le *Gyrfalco;* interrompues, avec des traces déjà manifestes des bandes transversales chez l'*Islandicus*. En avançant en âge, ils offrent de la ressemblance avec le Faucon pèlerin adulte, mais leurs pieds, au lieu d'être jaunes, sont verdâtres.

Les jeunes mâles se distingueraient toujours du Faucon d'Islande par la taille, qui serait moins forte ; les jeunes femelles ressembleraient, sous tous les rapports aux jeunes mâles de ce même Faucon. En livrée parfaite, il n'est plus possible de confondre ces espèces entre elles.

Ce Gerfaut habite la Norwége. Les jeunes sujets seulement se montrent accidentellement en Allemagne, en Hollande et en France.

Mœurs, habitudes et régime comme chez le *Candicans*. Propagation inconnue.

Observation. — M. Schlegel avance que ce Gerfaut est l'espèce que les Fauconniers vont chercher en Norwége depuis des siècles, et qu'il est étonnant qu'il ne soit pas plus connu des naturalistes modernes et même de ceux de la Scandinavie; que les fauconniers s'accordent à dire qu'il diffère beaucoup des Gerfauts du Groënland et d'Islande par son caractère obstiné et quinteux, ce qu'il a eu l'occasion de constater lui-même.

Le même auteur penche pour rapporter à cette espèce le *Gyrfalco islandicus* de Brisson, que nous considérons comme appartenant à la race d'Islande d'après des dépouilles venues de ce pays et appartenant à M. Hardy, qui les avait reçues de M. Hancock.

GENRE XVII

FAUCON — *FALCO*, Linn.

Falco, Linn. *S. N.* (1735).
Accipiter, p. Briss. *Ornith.* (1760).
Hypotriorchis et Cerchneis, Boie, *Isis* (1826).
Gennaja, Æsalon, Ægypius et Pannychistes, Kaup; *Nat. Syst.* (1829).

Bec court, fort, armé d'une dent sur le bord de la mandibule supérieure ; narines arrondies ; ailes aiguës, atteignant gé-

néralement et dépassant même l'extrémité de la queue; celle-ci de moyenne longueur, arrondie; tarses courts, plus ou moins forts, vêtus seulement dans le tiers de leur longueur; doigts forts, déliés, le médian ordinairement aussi long ou plus long que le tarse.

Les Faucons ont les habitudes générales des Gerfauts et se nourrissent comme eux de proies vivantes. Les uns, s'attaquent à des oiseaux, à des mammifères; les autres, recherchent plus particulièrement les insectes. Il en est qui vivent solitaires ou par couples, d'autres se réunissent temporairement par petites familles. Ceux-ci hantent quelquefois les lieux habités et séjournent même dans les cités populeuses; ceux-là ne s'écartent jamais ou que très-rarement, des grands bois, des solitudes qu'ils se sont choisis.

La femelle est généralement un peu plus grande que le mâle, auquel elle ressemble chez beaucoup d'espèces, tandis qu'elle en diffère chez d'autres. Les jeunes, avant leur première mue, s'en distinguent toujours plus ou moins. Ils ne prennent leur livrée adulte et parfaite qu'à la deuxième ou troisième année. Le plumage, du reste, chez les Faucons, subit, comme celui des Gerfauts, d'assez nombreuses variations suivant l'âge.

Observation. — Les espèces que nous réunissons sous le nom de *Falco* ont été réparties dans les six genres suivants : *Gennaja*, *Falco*, *Hypotriorchis*, *Æsalon*, *Erythropus* et *Tinnunculus*. On a déjà beaucoup de peine à trouver des caractères qui soient propres à faire distinguer génériquement les Gerfauts des Faucons, à plus forte raison est-il difficile de saisir la caractéristique générique des Faucons proprement dits, des Hobereaux, des Cresserelles, etc. : c'est vainement qu'on la cherche. Si l'on considère la longueur relative des ailes et de la queue, on est forcément conduit à séparer génériquement le *Falco cenchris*, à ailes atteignant l'extrémité de la queue, du *Falco tinnunculus*, dont les ailes s'arrêtent à $0^m,03$ ou $0^m,04$ au moins du bout de cet organe (1); si l'on prend le système de coloration dans son ensemble, ou dans ses détails, le *Falco Eleonoræ* à plumage unicolore chez le mâle, à plumage varié chez la femelle, ne peut rester à côté du *Falco subbuteo*, chez lequel les deux sexes se ressemblent ; si l'on a égard à la longueur des doigts, l'on est porté à reléguer parmi les Gerfauts le *Falco barbarus* qui, cependant, par sa queue courte, par les taches en barre ou en fer de lance des plumes tibiales est un vrai Faucon. Quelque caractère que l'on considère, l'on constate que deux espèces excessivement voisines, n'y répondent pas toujours parfaitement, et qu'il faut la réunion de plusieurs caractères pour pouvoir retenir ces espèces à côté les unes des autres. Le genre *Falco* nous paraît donc peu susceptible d'être démembré. Si nous reproduisons les coupes qui ont été formées à ses dépens, ce n'est pas à titre de genres, mais comme expédient propre à faciliter le

(1) C'est pour avoir pris en considération un caractère de ce genre que le prince Ch. Bonaparte a fait du *Fal. concolor* une espèce d'*Hypotriorchis*, et du *Fal. ardosiacus*, avec lequel on le confondait, tant il lui ressemble, un *Æsalon* (*Cons. Gen. av.* p. 25 et 26).

groupement des espèces; les caractères que nous leur assignons n'ayant nullement une valeur générique.

A. Espèces chez lesquelles les ailes atteignent, ou peu s'en faut, l'extrémité de la queue, et dont les plumes tibiales, les sous-caudales et les flancs, sont marqués, à l'état adulte, de taches transversales ou lancéolées.

FAUCONS PROPREMENT DITS (*Falco*, Linn.).

29 — FAUCON SACRE — *FALCO SACER* Briss.

Parties supérieures d'un brun cendré, parties inférieures blanches, avec des taches lancéolées brunes; moustaches étroites, presque nulles, partant des commissures; taches ovoïdes sur les barbes externes des rectrices; tarses et pieds bleuâtres.

Taille : 0^m,50 (mâle); 0^m,53 *à* 0^m,54 (femelle).

FALCO SACER, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 337.
FALCO LANARIUS, Temm. *Man.* (1820), t. I, p. 20.
FALCO CYANOPUS, Thieneman, *Eur. Jagdf.* in : *Rhea* (1846), p. 44-98.
GENNAJA LANARIUS, Kaup, *Isis* (1847), p.
GENNAJA SACRA, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 2.
Buff. *H. nat. des Ois.* (1770), t. I, pl. 14, sous le nom de *Sacre*.
Gould, *B. of Eur.* pl. 20.

Mâle adulte : Sommet de la tête roux clair ou roussâtre, avec des taches longitudinales brunes; dessus du cou et du corps d'un brun cendré, avec toutes les plumes frangées de roux clair; dessous du corps blanc, varié de taches lancéolées d'un brun clair, plus larges et plus longues sur les cuisses; gorge et sous-caudales d'un blanc pur; sourcils blancs, striés de brun; moustaches étroites et peu marquées à la base du bec; rectrices portant des taches d'un blanc roussâtre, rondes sur les médianes, ovoïdes sur les autres et obliquement disposées; bec et pieds bleuâtres; tour des yeux et cire jaunes; iris brun.

Un *mâle adulte*, en livrée parfaite, tué en avril 1858, près de Sarepta, sur le Volga inférieur, et que possède le Muséum d'histoire naturelle des Pays-Bas, aurait, d'après M. Schlegel, la teinte du fond de la tête et du cou d'un blanc pur.

Femelle adulte : Sensiblement plus forte que le mâle, avec le brun

de la tête plus foncé ; les franges rousses du manteau et des ailes plus étroites; des taches plus larges sur les parties inférieures et des stries brunes à la gorge et sur les sous-caudales.

Une autre *femelle adulte* qui fait partie de la collection de M. Hardy est semblable à la précédente, mais elle a les plumes des joues brunes sur le rachis, et d'un blanc roussâtre sur les bords.

Jeunes de l'année : Ils ressemblent à ceux du Faucon commun, mais leur taille est un peu plus forte et leur queue plus longue.

Le Sacre paraît habiter plus particulièrement l'Asie et l'Europe orientale. M. Schlegel avance qu'il a été observé dans la Silésie, la Hongrie et la Russie méridionale. D'après M. Baldamus (*in Litter.*), il ne serait pas très-rare en Allemagne. Il a vu deux petits vivants et deux nichées d'œufs pris dans des rochers des environs de Prague, en Bohême.

Sa ponte est de cinq œufs, fort semblables à ceux du *Falco communis*, mais un peu plus gros, à coque plus épaisse et plus rude au toucher.

Mœurs, habitudes et régime inconnus.

Observation. — Cette espèce, dont l'existence était mise en doute par quelques ornithologistes, a été décrite pour la première fois par Belon (1[er] livre de la *Nature des Oiseaux*, p. 110), et admise par Buffon. G. Cuvier et Temminck la citent dans la synonymie du *Gerfaut*. Elle ne serait, d'après quelques auteurs, qu'une variété du Faucon commun ; mais le caractère tiré de la longueur de la queue démontre le contraire. Les tarses, du reste, chez le Sacre, sont vêtus presque jusqu'à la moitié de leur étendue et les moustaches sont très-étroites. L'espèce ne saurait donc plus être douteuse.

30 — FAUCON LANIER — *FALCO LANARIUS* Schleg.

Parties supérieures cendrées; parties inférieures blanches, tachées de brun; nuque teintée de roux rougeâtre; rectrices marquées de bandes transversales; moustaches étroites; bec d'un cendré bleuâtre; tarses jaunâtres.

Taille : $0^m,37$ *à* $0^m,39$ (mâle); $0^m,44$ *à* $0^m,45$ (femelle).

LANARIUS CINEREUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 365.
? FALCO ABIETINUS, Bechst. *Nat. Deuts.* (1805), t. II, p. 752.
FALCO FELDEGGII, Schleg. *Abh. Geb. Zool.* (1829), pl. 10 et 11.
FALCO LANARIUS, Schleg. nec Linn. *Rev. crit.* (1844), p. 2.
GENNAJA LANARIUS, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 2.
Belon (1), 1[er] livre de l'*Hist. de la nat. des Ois.* (1855), p. 123, sous le nom de *Lanier*.

(1) Le nom de Lanier a été donné à des Rapaces d'espèces différentes ; à l'Émerillon,

Buff. *Hist. nat. des Ois.* (1770), t. I, p. 246, avec une figure exacte, et *Pl. enl.* 470 *jeune*, sous le nom de *Faucon sors*.

Adultes : Parties supérieures du corps d'un cendré bleuâtre, avec l'occiput et la nuque teintés de roux rougeâtre ; couvertures supérieures des ailes de la couleur du dos, plus foncées au centre de la plume; moustaches étroites, noirâtres; parties inférieures blanches, nuancées d'une légère teinte cendrée à la poitrine et variées de nombreuses taches longitudinales d'un brun noir, principalement à l'abdomen, sur les jambes et les sous-caudales; rémiges noires; rectrices d'un cendré brun, les médianes unicolores, les latérales marquées en travers de bandes brunes, la plus extérieure, de chaque côté, d'un cendré clair en dehors; bec cendré bleuâtre; pieds jaunâtres; cire jaune.

Jeunes de l'année : Ils portent une livrée fort analogue à celle des jeunes du *Falco communis*, dont ils ne se distinguent que par les teintes de la nuque, la longueur des doigts et de la queue.

Le Lanier habite la Dalmatie et d'autres contrées de l'Europe orientale et méridionale.

Il niche sur les arbres élevés des bords du Volga, d'où le prince Maximilien l'a reçu plusieurs fois. Ses œufs, d'après M. Baldamus, sont semblables, pour la forme et les teintes, à ceux du *Falco communis*. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,052 à 0m,053; petit diam. 0m,045.

Observation. — 1° Malgré ses grands rapports avec le Faucon commun, le Lanier s'en distingue par une queue plus longue, des doigts plus courts, des moustaches plus étroites, et par l'absence de bandes transversales noirâtres sur le ventre et les plumes tibiales.

2° M. Schlegel distingue comme race, sous le nom de *Falco lanarius græcus*, le Lanier grec ou Alphanet des anciens fauconniers, qui différerait du vrai Lanier par ses teintes du fond tirant fortement au roussâtre, ainsi que par sa tête rousse. N'ayant pu comparer les deux oiseaux, nous ne pouvons dire si cette distinction est justifiée.

31 — FAUCON COMMUN — *FALCO COMMUNIS* Gmel.

Parties supérieures d'un cendré bleuâtre, avec des bandes transversales au dos ; poitrine teintée de roussâtre ; bandes transversales

au Faucon commun, au Busard-Saint-Martin, au Circaëte Jean-le-Blanc, au Sacre, au Gerfaut de Norwége. Belon l'a appliqué spécialement à l'oiseau de cet article.

sur l'abdomen, les plumes tibiales et les sous-caudales ; moustaches larges et longues ; pieds jaunes.

Taille : 0m,38 (mâle) ; 0m,46 (femelle).

FALCO et FALCO PEREGRINUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 321 et 341.
FALCO COMMUNIS, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 170.
FALCO CORNICUM, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 62.
Buff. *Pl. enl.* 421, *mâle adulte*, sous le nom de *Faucon* ; 430, *femelle adulte*, sous le nom de *Lanier* ; 469, *jeune*, sous le nom de *Faucon noir et passager*.

Mâle adulte : Parties supérieures d'un cendré bleuâtre plus foncé à la tête, à la nuque, avec les tiges des plumes et des bandes transversales noires sur le dos, les scapulaires et les sus-caudales ; gorge, devant et côtés du cou blancs ; poitrine d'un blanc roussâtre, tirant sur le rose, et marquée de petites stries longitudinales noires ; abdomen, culottes et sous-caudales rayées, en travers, de brun noir, sur un fond cendré ; raies plus larges et plus foncées aux flancs et au milieu du ventre ; joues noires ; larges moustaches de cette couleur, se prolongeant sur les côtés du cou ; couvertures alaires semblables au manteau ; rémiges d'un brun nuancé de cendré noirâtre, terminées par un léger liséré cendré clair ; queue cendré bleuâtre, marquée de bandes transversales noires, terminée de cendré blanchâtre ; bec noir-bleuâtre ; iris brun ; paupières, cire et pieds jaunes.

Femelle adulte : Plus brune en dessus, avec les taches et la couleur roussâtre de la poitrine plus étendues.

Jeunes de l'année : Plumes des parties supérieures brunes, bordées de roussâtre ; celles des parties inférieures plus ou moins rousses, tachetées longitudinalement de brunâtre ; queue barrée et terminée de roussâtre ; iris brun, plus foncé que dans les adultes. A l'automne de l'année suivante, la livrée change. On trouve pendant la mue des individus avec des plumes de jeune âge et des plumes nouvelles de l'état adulte. Après la mue, les plumes sont brunes en dessus et bordées d'une teinte plus claire et grisâtre ; d'un blanc plus ou moins nuancé de roussâtre en dessous, avec des taches brunes en larmes sur la poitrine, arrondies ou semi-lunaires sur l'abdomen, en barres sur les flancs et en fer de lance sur le bas du ventre et les jambes.

Une jeune femelle tuée dans les Hautes-Pyrénées (Collect. Degland), a la tête blanche, avec des taches brunes au vertex, au cou, au siége des moustaches ; un plumage moins coloré, en dessous, que celui des femelles qui passent dans le nord de la France, et les tarses bleuâtres.

Les *petits, en naissant*, sont couverts d'un long duvet blanc.

Le plumage du Faucon commun varie non-seulement suivant l'âge et le sexe, mais encore suivant les saisons et les climats; aussi en trouve-t-on peu qui soient entièrement semblables. Les nuances des couleurs sont, chez les uns, plus foncées sur les parties supérieures; chez d'autres, elles sont plus claires sur les parties inférieures; tantôt les taches ont la forme de larmes, d'autres fois elles sont en fer de lance. Ce n'est guère qu'à la troisième année que la livrée devient stable ou moins variable.

On rencontre le Faucon commun dans les contrées montagneuses de l'Europe. Il n'est pas rare en France et il passe annuellement aux environs de Lille, en octobre, novembre, décembre, quelquefois en janvier, février et mars, mais toujours isolément.

Il se reproduit dans plusieurs localités de la France, et notamment en Provence, dans les Hautes-Pyrénées et sur les hautes falaises des environs de Dieppe. Dans cette dernière localité il choisit, à cet effet, un endroit élevé et y dépose ses œufs à nu, soit dans un trou, soit dans une anfractuosité. Suivant Moquin-Tandon, il niche quelquefois sur les arbres. Sa ponte est de trois ou quatre œufs obtus, couverts, sur un fond plus clair, de nombreuses taches variant du gris brun au rouge brique ou à la couleur du sang figé. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,052$; petit diam. $0^m,04$.

La femelle couve seule, mais le mâle lui porte sa nourriture. Elle a pour ses petits la plus tendre sollicitude et ne les perd pas de vue; au moindre danger, elle arrive vers eux en poussant de grands cris, et, le plus souvent, le mâle vient se joindre à elle pour les défendre.

La jeune famille quitte le nid vers la mi-juin. Pendant quelque temps, le père et la mère lui procurent encore la nourriture dont elle a besoin: ils l'abandonnent ensuite et vont ailleurs chercher une proie qui leur devient facile et plus abondante par le passage des échassiers et des palmipèdes. Au printemps suivant, le couple revient occuper la même aire ou le même trou. Les jeunes sujets, au contraire, restent dans la localité qui les a vus naître, jusqu'à l'automne et même jusqu'après l'hiver, lorsque celui-ci est tempéré. Ils vont ensuite chercher, à des distances plus ou moins éloignées, un lieu qui leur convienne et où il y ait abondance de nourriture (1).

A l'article de l'Aigle criard, nous avons dit que l'on avait trouvé au-dessous d'une aire de cet oiseau sept nids de *Fringilla montana*. Dans les falaises de Dieppe, les choucas et les hirondelles de fenêtre établissent les leurs à quelques mètres de l'aire des Faucons, sans s'inquiéter de leurs voisins, quoiqu'ils en soient souvent les victimes, ainsi que les Goëlands et les Corbeaux.

(1) Voyez quelques observations sur le Faucon commun faites dans l'arrondissement de Dieppe par M. J. Hardy, et consignées dans la *Revue zoologique*, pour 1844. Ce travail, très-intéressant, qui contient beaucoup de faits nouveaux, a été reproduit, en grande partie, dans le *Dictionnaire universel d'Histoire naturelle*, par Ch. d'Orbigny (t. V, p. 545 et suiv.).

Le Faucon commun est l'espèce qu'on emploie le plus en fauconnerie. On le dresse facilement à prendre les perdrix et autres moyens gibiers ; il chasse aussi le lièvre. Quand il a faim, il attaque, dit-on, l'Outarde, mais il ne saurait en faire sa proie.

« Il y a quelques années, un Faucon pèlerin était venu s'établir, en septembre, sur les tours de la cathédrale de Paris. Pendant plus d'un mois qu'il y demeura, il faisait tous les jours capture de quelques-uns de ces pigeons que l'on voit voltiger çà et là au-dessus des maisons. Lorsqu'il apercevait une bande de ces oiseaux, il quittait son observatoire, rasait les toits ou gagnait le haut des airs, puis fondait sur la bande, et s'attachait à un seul individu qu'il poursuivait, avec une audace inouïe, quelquefois à travers les rues des quartiers les plus populeux. Rarement il retournait à son poste sans emporter dans ses serres une proie qu'il dépeçait tranquillement et sans paraître affecté des cris que poussaient contre lui les enfants. Il chassait le plus habituellement le soir, entre 4 et 5 heures, quelquefois dans la matinée ; tout le reste de la journée il se tenait tranquille. Les amateurs aux dépens de qui vivait ce Faucon, finirent par ne plus laisser sortir leurs pigeons, ce qui probablement contribua à l'éloigner d'un lieu où la vie était pour lui si facile (Z. Gerbe *in Litter.*). »

32 — FAUCON DE BARBARIE — *FALCO BARBARUS* Linn.

Front roussâtre ; parties supérieures d'un cendré bleuâtre pâle ; parties inférieures d'un blanc jaunâtre, variées de taches longitudinales ; nuque d'un brun roux ; rectrices coupées obliquement par six à sept bandes brunes ; bec bleuâtre ; tarses jaunes.

Taille : $0^m,35$ (mâle) ; $0^m,38$ (femelle).

Falco tunetanus, Ray. *Syn. Av.* (1713), p. 14.
Falco barbarus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 125.
Falco puniceus, Le Vaill. jun. *Expl. sc. de l'Algérie* (1846), Ois. pl. 1.
Fritsch, *Vög. Eur.*, pl. 2, fig. 3, sous le nom de *Falco peregrinoïdes*.

Sujets vieux : Front d'un blanc roussâtre sale ; occiput et nuque roux, tachés de noirâtre ; dessus de la tête, du cou, dos et croupion, d'un gris bleuâtre clair, avec le centre des plumes plus foncé et formant tache ; couvertures des ailes de la couleur du dos, bordées de cendré et marquées de bandes transversales, plus ou moins visibles, d'un brun bleuâtre ; lorums et région ophthalmique noirs, cette couleur s'élargissant sous l'œil et s'étendant assez bas sous forme de moustaches ; gorge, devant, côtés du cou et poitrine d'un blanc roussâtre ou jaunâtre clair, sans taches ; le reste des parties inférieures d'un blanc jaunâtre plus intense, avec l'abdomen varié de rares taches ovalaires ou

affectant une forme carrée ; les plumes tibiales marquées, sur la tige, de très-petites taches en fer de lance, et les sous-caudales striées longitudinalement, au centre, de brun presque effacé ; rémiges noirâtres lisérées extérieurement de cendré ; rectrices, d'un gris bleuâtre plus clair que celui du dos, coupées par des bandes d'un brun noirâtre, et terminées de blanchâtre ; bec bleuâtre à la pointe, jaunâtre à la base ; cire et pieds jaunes ; cercle nu des yeux d'un jaune orangé.

Les *sujets adultes* diffèrent peu des sujets vieux par les teintes des parties supérieures, mais ils ont généralement la gorge et le devant du cou finement striés ; ils portent des taches petites et en larmes sur la poitrine ; des taches de même forme, mais plus grandes, sur l'abdomen, ovales et irrégulièrement carrées sur les flancs, en fer de lance triangulaire et très-élargi sur les plumes tibiales, et en bandes irrégulières et transversales sur les plus longues des sous-caudales.

La livrée des, *jeunes avant la première mue,* n'est pas connue.

Cet oiseau, dont Belon a parlé sous le nom de *Tunicien* (*Hist. nat. des Ois.* p. 117), habite l'Afrique septentrionale et orientale. On le rencontre dans toute la Barbarie et il se montre accidentellement dans l'Europe méridionale.

B. Espèces chez lesquelles les ailes dépassent plus ou moins l'extrémité de la queue, et dont le plumage, en dessous, est unicolore ou marqué de taches oblongues.

HOBEREAUX (*Hypotriorchis*, Boie, et *Erythropus*, Brehm).

33 — FAUCON HOBEREAU — *FALCO SUBBUTEO* Linn.

(Type du genre *Hypotriorchis*, Boie ; *Dendrofalco*, Bp.).

Parties supérieures d'un cendré bleuâtre uniforme ; sur la nuque deux taches rousses ; poitrine et abdomen roussâtres, marqués de taches longitudinales ; plumes tibiales d'un roux vif, le plus souvent avec des taches oblongues ; moustaches grandes et longues ; pieds jaunes.

Taille : 0^{m},30 *environ* (mâle) ; 0^{m},32 *à* 0^{m},33 (femelle).

FALCO SUBBUTEO, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 127.
DENDROFALCO, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 375.

Hypotriorchis subbuteo, Boie, *Isis* (1826), p. 976.
Dendrofalco subbuteo, Bp. *Rev. crit.* (1850), p. 131.
Buff. *Pl. enl.* 432.

Mâle tué en juin : Parties supérieures d'un cendré bleuâtre, varié de roussâtre au front et au vertex, avec deux taches rousses à la nuque et la tige des plumes d'une nuance noire; gorge, devant et côtés du cou blancs; poitrine, abdomen d'un blanc lavé de roussâtre, marqué de taches larges et longitudinales noirâtres; bas-ventre, sous-caudales et jambes d'un roux très-vif, quelquefois avec des taches sur les culottes; joues et moustaches noires, ces dernières se prolongeant du bec aux parties latérales du cou; couvertures alaires semblables au manteau; rémiges brunes, terminées par un léger liséré grisâtre; queue de même couleur, marquée sur les barbes internes des dix pennes latérales, de bandes transversales d'un cendré roussâtre, en dessus, cendrées en dessous; bec bleuâtre; iris couleur noisette; paupières, cire et pieds jaunes.

Femelle : Elle est d'une teinte plus brune en dessus, avec le roux des parties inférieures moins vif.

Jeunes de l'année : D'un noir fuligineux en dessus, avec les plumes bordées de jaune roussâtre, surtout à la tête et aux ailes, et d'un roux plus obscur au ventre, aux sous-caudales et aux jambes, qui portent des taches longitudinales brunes; iris gris-brun.

Cet oiseau habite toute l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Il est assez répandu en France, notamment dans le Nord, et en Allemagne; on le dit rare en Hollande.

Il niche, suivant les localités, sur les arbres très-élevés ou dans les fentes des rochers. Ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont blanchâtres, roussâtres ou rougeâtres, avec de petits points irréguliers, nombreux, d'un brun rougeâtre et quelques taches peu étendues, de même couleur ou fauves. Ils sont, du reste, fort semblables à ceux de la Cresserelle, mais plus uniformément pointillés et plus gros. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},035$; petit diam. $0^{m},031$.

Le Hobereau se tient en été dans les bois et se montre en plaine en automne. Il se nourrit de petits oiseaux, principalement d'alouettes. A défaut de chair palpitante, il se repaît d'insectes, surtout de criquets, dans les lieux où ces insectes abondent.

34 — FAUCON ÉLÉONORE — *FALCO ELEONORÆ* Géné.

Teintes générales d'un brun de fumée, plus foncé en dessus qu'en dessous (mâle adulte), *ou d'un brun gris en dessus, d'un brun varié*

de roux en dessous, avec des stries et des taches longitudinales d'un brun foncé (femelle); *pieds d'un jaune citron; base de la mandibule inférieure jaunâtre.*

Taille : 0^m,40 *à* 0^m,42.

Falco Eleonoræ, *Géné. Rev. zool.* (avril 1839), t. II, p. 105, et *Mem. Ac. di Torino* (1840), t. II, pl. 1 et 2.
Falco arcadicus, Lindermayer, *Isis* (1843), t. I, p. 330.
Falco concolor, Von der Mühle, *Ornith. Griech.* (1844), p. 14.
Dendrofalco Eleonoræ, Bp. *Rev. crit.* (1850), p. 131.
Hypotriorchis Eleonoræ, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 2.
Schleg. et Susem. *Vög. Eur.* pl. 53 et 54.
Bp. *Faun. Ital.* t. I, pl. 24 (*jeune*).

Mâle : Généralement d'un brun de fumée variant du gris clair au gris noir; plus foncé en dessus qu'en dessous, avec la queue marquée, sur les barbes internes, de bandes transversales plus claires, dont le nombre varie de douze à quatorze; rémiges brunes en dessus et cendrées en dessous; tour des yeux d'un jaune pâle; bec noir de corne en dessus, jaune en dessous dans sa moitié basale; cire et pieds d'un jaune citron; iris brun; ongles relativement grêles.

Femelle : D'un brun gris de fumée; gorge, côtés et devant du cou d'un blanc gris ou très-légèrement roussâtre, avec quelques stries brunes çà et là; une large moustache d'un brun noir partant des commissures du bec; poitrine, abdomen, flancs d'un brun varié de roux; bas-ventre, sous-caudales et culottes d'un brun de rouille vif, avec des stries et des taches oblongues, brunes. Les plus longues plumes des jambes atteignent presque les doigts.

La femelle est un peu plus grande que les individus bruns, que l'on considère comme des mâles. Toutefois, Géné fait observer que quelques sujets reconnus pour tels, étaient entièrement semblables à celui qui est représenté sur sa planche 1, et M. Heuglin posséderait une jeune femelle complétement d'un gris de fumée très-foncé.

Jeunes de l'année : D'un brun foncé, avec les plumes de la poitrine et du ventre frangées de brun rougeâtre; celles du front, de la gorge, du devant du cou, des jambes et les sous-caudales d'un brun rougeâtre clair, marquées de taches longitudinales, qui deviennent transversales sur les tibiales, en fer de flèche aux sous-caudales.

Le Faucon Éléonore habite la Sardaigne, la Grèce et le nord de l'Afrique.

M. Lindermayer a vu plusieurs sujets qui avaient été tués, les uns, près de Tripolitza, en automne 1838; les autres, sur les montagnes de Delphi, en juil-

let 1839. Il s'égare parfois dans le midi de la France, et il y aurait été observé, selon M. Jaubert, sous toutes ses livrées.

Ce Faucon, d'après Géné, niche, en Sardaigne, dans les creux des rochers et des récifs, le long des côtes maritimes. Sa ponte est de trois ou quatre œufs d'un brun rougeâtre clair, couverts de taches nuageuses ou finement pointillés de brun ferrugineux plus foncé. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,041 à 0^m,042; petit diam. 0^m,033 à 0^m,034.

Mœurs et régimes inconnu.

35 — ? FAUCON CONCOLORE — *FALCO CONCOLOR* Temm.

Tout le plumage d'un gris ardoise clair ; bec noir-bleuâtre seulement à la pointe ; jaunâtre dans le reste de son étendue ; queue, en dessous, unicolore ou marquée de bandes peu visibles ; doigt externe plus long que l'interne.

Taille : 0^m,30 (mâle) ; 0^m,32 *à* 0^m,33 (femelle).

Falco concolor, Temm. *Man.* (1840), 4e part. p. 589.
Susem. *Vög. Eur.* pl. 9, fig. 1.

Mâle adulte : Tout le plumage d'un gris ardoise clair, faiblement lavé de roussâtre, un peu plus sombre en dessus qu'en dessous, avec de fines stries noirâtres sur le rachis des plumes; une teinte un peu plus foncée dessine faiblement les moustaches ; rémiges noires ; queue de la couleur du dos, marquée de bandes transversales à peine visibles ou nulles ; bec jaunâtre dans la moitié au moins de son étendue, à partir de la base jusqu'à 0^m,003 environ en avant de la cire, d'un noir bleuâtre dans le reste de son étendue ; cire et tarses jaunes.

Femelle adulte : Teintes générales un peu plus foncées et plus lavées de brun, surtout à la tête.

Jeunes sujets : D'un brun de fumée nuancé de gris clair.

Le Faucon concolore habite l'Afrique septentrionale et orientale. On le trouve en Barbarie et en Égypte et il visiterait accidentellement, d'après Temminck, la Dalmatie et les îles de l'archipel grec.

Habitudes, régime et propagation inconnus.

Observations. — 1° Selon quelques naturalistes, l'existence de cet oiseau, comme espèce européenne, reposerait sur de faux renseignements. Cependant, son apparition en Europe ne paraîtra pas impossible, si l'on veut bien considérer qu'il habite la Barbarie, comme le démontrent les captures qui ont été faites en Algérie et dans les environs de Tunis. Le prince Ch. Bonaparte qui, en 1850 (*Consp. Gen. Avium,* p. 25), l'a rayé de la liste des oiseaux d'Europe,

après l'y avoir admis en 1838 et en 1842 (*Birds of Eur.* etc. et *Cat. met. degli Ucc. Europ.*), l'a regardé de nouveau comme européen dans le *Catalogue Parzudaki*. Pour avoir ainsi repris, en 1856, un oiseau qu'il repoussait en 1850, le prince devait nécessairement avoir, quoiqu'il se taise à cet égard, quelque capture authentique à invoquer. C'est cette présomption qui nous l'a fait admettre, mais avec doute, puisque les uns nient le fait de son apparition accidentelle en Europe, pendant que d'autres l'affirment.

2° Comme le *Falco concolor* (Temm.) et le *Falco ardosiacus* (Vieill.) ont été confondus et peuvent l'être encore, malgré les caractéristiques qui en ont été données; caractéristiques qui ne sont point essentiellement différentielles; nous croyons devoir mettre en relief deux seuls caractères, si bien distinctifs des deux espèces, qu'il est impossible de ne pas les reconnaître à première vue. Ainsi, le *Falco concolor* se distingue toujours par son bec jaunâtre dans sa moitié postérieure, d'un noir bleuâtre dans la moitié antérieure, et par son doigt externe qui, l'ongle compris, est constamment de 0m,006 ou 0m,007 plus long que le doigt interne. Ces deux doigts sont par conséquent très-inégaux. — Chez le *Falco ardosiacus*, au contraire, ces deux doigts sont égaux, et le bec (la cire à part) n'est jamais bicolore, mais complétement noir, sauf un très-petit espace jaunâtre, qui est à la base de la mandibule inférieure.

36 — FAUCON KOBEZ — *FALCO VESPERTINUS* Linn.

(Type du genre *Erythropus*, Brehm; *Pannychistes*, Kaup.)

Teinte générale d'un gris bleuâtre unicolore, avec le ventre, les sous-caudales et les plumes tibiales d'un roux vif (mâle); *dos d'un gris plus clair, rayé de noir; abdomen roux, avec des taches longitudinales* (femelle); *tour des yeux et pieds rouges.*

Taille : 0m,28 *à* 0m,30.

Falco vespertinus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 129.
Falco rufipes, Beseke, *Vög. Kurlands* (1822), p. 13.
Erythropus vespertinus, Brehm, *Isis.* (1828), p. 1270.
Pannychistes rufipes, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 57.
Falco rubripes, Less. *Ornith.* (1831), p. 93.
Buff. *Pl. enl.* 431, *mâle adulte*, sous le nom de : *Variété singulière du Hobereau.*

Mâle adulte : Plumage d'un gris bleuâtre, plus foncé en dessus et sur la tige des plumes; cuisses, jambes, ventre et couvertures inférieures de la queue d'un roux vif; grandes et petites rémiges d'un gris de plomb; les intermédiaires brunes sur leurs barbes externes; bec livide, noirâtre vers la pointe; cire, pieds, tour des yeux d'un rouge brunâtre: iris brun clair.

Femelle : D'une teinte plus claire en dessus, et rayée transversalement de noirâtre sur le dos, les ailes et la queue; front blanchâtre; vertex et derrière du cou roux, avec la tige des plumes brune; gorge et cou roussâtres; poitrine, abdomen roux, avec quelques raies longitudinales brunes; bas-ventre et couvertures inférieures de la queue roussâtres; cire, paupières et tarses moins rouges que dans le mâle.

Dans un âge avancé, le dessus de la tête est unicolore.

Jeunes : Ils ressemblent à la femelle; la tête est seulement moins rousse et plus striée de brun ; tarses gris.

Le Kobez habite l'Asie, l'Afrique, le midi et l'est de l'Europe. Il est commun en Hongrie, en Pologne, dans la Russie méridionale, en Autriche, dans le Tyrol et dans les Apennins. Il est rare en France, où l'on prétend cependant qu'il se reproduit. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est de passage dans le département de l'Isère et dans nos départements méridionaux. M. Bouteille (*Ornithologie du Dauphiné*, t. I, p. 75) dit que dans les premiers jours de mai 1824 on vit, pendant deux jours, dix à douze Kobez voltiger au-dessus des eaux dans les marais de la plaine de Tullins. Ils étaient peu sauvages et ont été presque tous tués. Depuis on en a vu d'autres dans la même localité : un dernier passage a eu lieu en 1842. On cite un autre passage considérable qui s'est effectué en Provence durant le mois de novembre 1821.

Cette espèce ne prend pas toujours la peine de faire son nid : elle s'empare de celui de la Pie. Lorsqu'elle en construit un, elle le place sur les arbres élevés qui forment la lisière des bois, sur les peupliers voisins des prairies. M. Schlegel dit qu'en Grèce, où elle se reproduit, mais en petit nombre, elle place souvent son aire sur les toits des maisons. Sa ponte est de trois, quatre et jusqu'à six œufs, courts, d'un roux de rouille clair, avec des mouchetures et de petites taches d'un rouge brun. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,035$; petit diam. $0^m,03$.

Le Faucon Kobez a des mœurs qui diffèrent sensiblement de celles de ses congénères. Il aime à vivre dans la société de ses semblables ; aussi le trouve-t-on, une grande partie de l'année, réuni en troupes plus ou moins considérables. Le soir, avant le coucher du soleil, tous les individus d'un canton se réunissent, s'amusent, pendant plusieurs heures, à exécuter des évolutions aériennes, puis se portent ensemble sur un arbre pour y passer la nuit. Là, ils se tiennent serrés autant que possible, et ils s'entassent, pour ainsi dire, sur les plus hautes branches. M. Nordmann en a vu jusqu'à quarante perchés sur un robinier de sept ans, et un seul coup de fusil, tiré sur une pareille troupe, lui a procuré plusieurs fois au delà d'une douzaine d'individus.

« Ce qui m'a toujours frappé dans ces cas, dit-il, c'est la grande disproportion que j'ai trouvée entre le nombre des mâles et celui des femelles. Une fois, sur onze individus tués, il n'y eut que trois femelles; une autre fois, sur neuf individus, je comptai deux femelles seulement. Dans l'air, aussi, j'ai toujours compté plus de mâles que de femelles (1). »

(1) *Catalogue raisonné de la Faune pontique*, p. 84.

On voit le Faucon Kobez, immobile pendant des heures entières au même endroit, ne le quitter momentanément que pour se précipiter sur les insectes qu'il aperçoit, et dont il fait sa principale nourriture. Il est très-habile à saisir au vol les grandes espèces de sauterelles. Il fouille, dit-on, dans la fiente des bêtes à cornes, pour en extraire les scarabées qui s'y cachent. Il fait aussi la chasse aux lézards, aux petits mammifères, et mange même des baies.

C. Espèces dont les ailes ne s'étendent qu'aux deux tiers environ de la queue, et dont les parties inférieures, dans les deux sexes, sont variées de taches oblongues.

ÉMÉRILLONS (*Æsalon*, Kaup).

37 — FAUCON ÉMÉRILLON — *FALCO LITHOFALCO* Gmel. ex Briss.

Parties supérieures d'un cendré bleu (mâle), *ou d'un gris brun* (femelle), *variées de roux ; parties inférieures rousses* (mâle), *ou d'un blanc roussâtre* (femelle), *avec de nombreuses taches longitudinales ; moustaches faibles, nulles à la base du bec ; pieds jaunes.*
Taille : mâle, 0m,26 ; *femelle mesurant quelquefois* 0m,31.

LITHOFALCO et ÆSALON, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 349 et 382.
FALCO REGULUS, Pall. *Voy.* (1776), t. VIII de l'édit. fr. in-8, p. 27.
FALCO LITHOFALCO et ÆSALON, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 278 et 284.
FALCO SMIRILLUS, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1809), p. 100.
FALCO CÆSIUS, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), t. I, p. 60.
ÆSALON LITHOFALCO, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 40.
Buff. *Pl. enl.* 447, *mâle adulte*, sous le nom de *Rochier* ; 468, *femelle*, sous le nom d'*Emérillon*.

Mâle adulte : Cendré bleu en dessus, avec la tête et le haut du dos nuancés de brunâtre ; cou, en arrière, taché de roux, avec la tige des plumes noire ; gorge blanche ; devant du cou blanc, nuancé de roussâtre, avec des stries brunes ; poitrine, abdomen, sous-caudales et jambes roux, avec des taches oblongues brunes ; joues et côtés du cou variés de roux brun sur un fond blanc ; couvertures alaires semblables au manteau ; rémiges brunes, la première bordée de blanc en dehors et toutes terminées de blanchâtre ; queue variée de cendré bleuâtre et de brun en dessus, avec une large bande transversale vers le bout, suivie d'une autre bande blanche très-étroite ; cendrée et pointillée de

brunâtre en dessous, avec des barres noirâtres; bec bleuâtre; iris brun; cire, paupières et pieds jaunes.

Dans un âge avancé, le bleu des parties supérieures et le roux des parties inférieures sont plus purs et plus prononcés.

Femelle adulte : Beaucoup plus forte que le mâle; parties supérieures d'un brun gris, avec la tige des plumes noire et les barbes bordées de roux; queue barrée de brun et de gris sur les pennes médianes, de roux et de brun sur les latérales; gorge et cou blancs, légèrement striés de brun; poitrine et les autres parties inférieures tachetées comme chez le mâle, mais sur un fond blanc tirant sur le roussâtre.

Jeunes avant la première mue : Brun plus foncé, avec des taches plus larges en dessus, moins de blanc en dessous, et les pennes médianes de la queue de même couleur que les latérales. A cet âge, la taille seule fait distinguer les mâles des femelles.

Cet oiseau habite, l'été, les parties les plus septentrionales de l'Europe, et se répand en automne et en hiver dans les régions méridionales. Il est également propre à l'Asie et à toute l'Algérie.

Il est peu de contrées de la France où on ne le rencontre assez fréquemment. Les vieux mâles sont plus rares que les jeunes et les femelles, et paraissent voyager séparément.

Il niche dans les fentes des rochers ou sur les arbres (1). Ses œufs, au nombre de cinq ou six, sont très-courts, un peu plus petits que ceux de la Cresserelle, à peu près de la même couleur, mais plus foncés. Moquin-Tandon en a vu une variété qui était au contraire plus claire. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,035; petit diam. 0m,034.

L'Émérillon, quoique de petite taille, est très-courageux; il fait sa principale nourriture d'oiseaux et de mammifères.

D. Espèces dont les ailes ne s'étendent qu'aux trois quarts de la longueur de la queue, ou en atteignent le bout, dont les parties inférieures sont variées de taches oblongues, et dont la queue porte vers son extrémité, qui est évasée, une ou deux bandes noires.

CRESSERELLES (*Tinnunculus*, Vieill. *Cerchneis*, Boie).

(1) Le prince Ch. Bonaparte ne veut pas que l'Émérillon établisse son nid sur les arbres (*Rev. crit.* p. 18). Il le condamne à nicher « toujours très-bas dans les bruyères »; nous pouvons affirmer que l'Émérillon niche sur les arbres, et cela très-souvent. Un couple qui se reproduisait depuis plusieurs années dans la forêt de Rambouillet, et dont nous avons obtenu les œufs en 1844, les œufs et la femelle en 1846, nichait invariablement sur le même arbre.

58 — FAUCON CRESSERELLE — *FALCO TINNUNCULUS* Linn.

Dessus du corps d'un brun rouge, taché de noir ; dessous du corps roussâtre, varié de taches longitudinales sur la poitrine, rondes ou ovales sur les flancs ; pieds jaunes ; ongles noirs.

Taille : 0m,35 *à* 0m,36.

FALCO TINNUNCULUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 127.
ACCIPITER ALAUDARIUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 379.
FALCO BRUNNEUS, Bechst. *Nat. Deuts.* (1805), t. II, p. 807.
CERCHNEIS TINNUNCULA, Boie, *Isis* (1828), p. 314.
TINNUNCULUS ALAUDARIUS, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1841), p. 3.
Buff. *Pl. enl.* 401, *mâle* ; 471, *femelle.*

Mâle adulte : Dessus de la tête et du cou d'un cendré bleuâtre ; dessus du corps et ailes d'un brun rouge, varié de taches angulaires noires ; dessous du corps roussâtre, avec des raies longitudinales à la poitrine, et des taches arrondies ou ovalaires à l'abdomen et sur les flancs ; devant des yeux d'un blanc jaunâtre ; joues d'un cendré bleuâtre ; rémiges brunes, terminées et bordées en dehors de gris roussâtre ; queue d'un cendré bleuâtre, avec une large bande noire et une autre bande blanche, plus petite, à l'extrémité ; bec bleuâtre ; paupières, cire et pieds jaunes ; iris brun-noisette.

Femelle adulte : Parties supérieures d'un brun rouge, avec des taches longitudinales brunes sur la tête et le cou, angulaires sur le manteau, et des barres de même couleur à la queue, qui est rousse ; les taches du corps sont très-nombreuses et forment, par leur disposition, des espèces de bandes transversales ; parties inférieures d'un roux plus foncé ; bandes terminales de la queue moins pures.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle ; seulement ils ont les teintes des parties supérieures plus sombres.

Les *petits nouvellement nés* sont couverts d'un duvet blanc.

La Cresserelle est répandue en Europe, en Asie et dans l'Afrique septentrionale. C'est l'oiseau de proie le plus commun en France.

Elle niche sur les vieilles tours, dans les châteaux abandonnés, dans les crevasses des murailles, sur les clochers des grandes villes, dans les creux des rochers et sur les arbres. Ses œufs, au nombre de quatre à six, varient beaucoup sous le rapport de leurs teintes, de leur forme et de la grandeur de leurs taches. Quelquefois ils ont un fond jaunâtre et sont entièrement couverts de très-petites taches et de points d'un brun rouge ou ferrugineux ; d'autres fois

ils sont gris-fauve, avec de très-larges taches et quelques petits points rougeâtres ; on en voit enfin dont les taches sont tellement confondues que le fond de la coquille paraît entièrement rougeâtre, avec quelques plaques plus foncées, dispersées çà et là. M. Thienemann porte à neuf le nombre des variétés principales ; nous croyons qu'on peut les ramener toutes aux trois que nous venons d'indiquer. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,03 à 0m,04 ; petit diam. environ 0m,033.

La Cresserelle voyage très-souvent en compagnie du Kobez. Elle se nourrit principalement, comme le Hobereau et comme l'Émérillon, de petits oiseaux et de petits mammifères. Ce n'est que quand elle est pressée par la faim qu'elle se jette sur les insectes et les reptiles.

39 — FAUCON CRESSERINE — *FALCO CENCHRIS* Naum.

Dessus du corps d'un brun rouge unicolore (mâle), *ou taché de brun* (femelle) ; *dessous du corps d'un roux rougeâtre* (mâle), *ou roussâtre* (femelle), *varié de taches à l'abdomen et aux flancs ; pieds jaunes ; ongles jaunâtres.*

Taille : 0m,30 *à* 0m,32.

Falco cenchris, Naum. *Vög. Deut.* 2e édit. (1822 ?), t. 1, p. 318, pl. 29, fig. 1 et 2.

Falco tinnuncularius, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XI, p. 93.

Falco tinnunculoides, Natterer, in : Temm. *Man.* 2e édit. (1820), t. I, p. 31, et 3e part. (1835), p. 15.

Falco gracilis, Less. *Ornith.* (1831), p. 94.

Cerchneis cenchris, Ch. Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 4.

Tinnunculus cenchris, Bp. *Cat. Parzud.* (1806), p. 2.

P. Roux, *Ornith. prov.* pl. 41, *mâle adulte.*

Expédition de la Morée, pl. 2, *mâle* ; pl. 3, *femelle.*

Mâle : Dessus de la tête, du cou et de la queue d'un cendré bleuâtre comme dans le mâle de la Cresserelle, avec une large bande noire, et une bande blanche plus étroite à l'extrémité de cette dernière partie ; dessus du corps et ailes d'un brun rougeâtre sans taches, avec un peu de cendré à l'extrémité de quelques grandes couvertures alaires et des rémiges secondaires ; parties inférieures d'un roux rougeâtre, avec quelques petites taches noires seulement sur l'abdomen et les flancs ; bec bleuâtre, livide à la base ; paupières, cire et pieds jaunes ; iris brun tirant sur le jaunâtre ; ongles jaunâtres.

Femelle adulte : Parties supérieures, couvertures des ailes et rectrices d'un brun rougeâtre clair, variées de fines taches longitudinales

à la tête et au cou, et de larges bandes transversales de même couleur sur le reste du plumage ; parties inférieures roussâtres, avec de larges taches longitudinales noirâtres sur la poitrine, et de taches irrégulières le long du rachis des plumes des flancs et de l'abdomen ; rémiges d'un brun noir, avec une série de taches sur les barbes internes ; rectrices comme dans le mâle, mais roussâtres à la pointe.

Les *jeunes mâles* se distinguent des mâles adultes par les teintes roussâtres qui se manifestent à l'extrémité des plumes cendrées de la tête et du cou ; par un trait noirâtre qui occupe souvent le centre de ces plumes, comme chez les femelles, et par de grandes taches sur les parties inférieures. Pour tout le reste, ils ressemblent à la femelle.

Le Faucon Cresserine ou Cresserellette habite l'Europe méridionale et orientale, l'Asie occidentale et l'Afrique septentrionale. Il est sédentaire en Morée, de passage en Sardaigne, en Sicile, en Crimée, en Espagne, en Suisse et en France, où il arrive au printemps et d'où il part en automne.

Il a été tué dans plusieurs localités de l'Empire, et notamment en Languedoc, en Provence et dans les Pyrénées. M. Philippe, de Bagnères-de-Bigorre, dit qu'il se reproduit dans les ruines d'un vieux manoir, à 26 ou 27 kilomètres de cette ville.

Il niche dans les vieux châteaux, les crevasses des rochers, et suivant M. Von der Mühle, sur les toits des maisons, en Grèce. Ses œufs, au nombre de quatre à six, sont très-courts, plus petits que ceux de la Cresserelle, rougeâtres ou d'un gris roussâtre clair, avec une multitude de petits points et de mouchetures d'un rouge de brique, presque confondus et entremêlés de quelques petites taches brunes. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,033$ à $0^m,038$; petit diam. $0^m,027$ à $0^m,029$.

Ce Faucon a les mêmes mœurs que la Cresserelle et vit de coléoptères, de sauterelles et de petits reptiles.

SOUS-FAMILLE VII

ACCIPITRIENS — *ACCIPITRINÆ*

Bec court, courbé dès la base, à bords festonnés ; tarses allongés ; doigts longs et déliés ; ailes de moyenne longueur, queue généralement allongée.

Cette division, que caractérisent des tarses généralement grêles et allongés, des ailes plus courtes et moins effilées que celles des Falconiens, et un plumage

ordinairement varié, en dessous, de nombreuses bandes transversales, n'est représentée, en Europe, que par les Autours et les Éperviers.

GENRE XVIII

AUTOUR — *ASTUR*, Lacép.

FALCO, p. Linn. *S. N.* (1735).
ACCIPITER, p. Briss. *Ornith.* (1760).
ASTUR, Lacép. *Mém. de l'Instit.* (1800-1801).
DÆDALION, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1808-1810).
SPARVIUS, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).

Bec court, comprimé et très-arqué ; narines basales, ovalaires ; ailes allongées, recouvrant la moitié de la queue ; queue longue, large, arrondie ; tarses épais, scutellés devant et derrière ; doigts longs et robustes ; ongles forts et très-courbés.

Les Autours se distinguent des Éperviers par des formes plus lourdes, plus ramassées, et par d'autres caractères faciles à saisir.

Ils vivent dans les grands bois, et ne s'attaquent plus, comme les Éperviers, aux animaux de petite taille, mais aux perdreaux, aux pigeons, aux lapins, dont ils font une grande destruction.

Le mâle et la femelle adultes se ressemblent ; les jeunes en diffèrent.

Une seule des espèces comprises dans ce genre appartient à l'Europe ; les autres sont propres à l'Asie et à l'Afrique.

40 — AUTOUR ORDINAIRE — *ASTUR PALUMBARIUS* Bechst. ex Linn.

Parties supérieures cendrées ; parties inférieures blanches, ondulées de brun sur la poitrine ; sous-caudales unicolores ; doigt interne atteignant l'extrémité antérieure de la deuxième phalange du doigt médian.

Taille : $0^m,51$ (mâle) ; $0^m,60$ (femelle).

FALCO PALUMBARIUS et GENTILIS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 126 et 130.
ASTUR, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 317.
FALCO GALLINARIUS, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 266.
DÆDALION PALUMBARIUS, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1809), p. 94.
ASTUR PALUMBARIUS, Bechst. *Orn. Tasch.* (1802), t. II, p. 268.
ACCIPITER ASTUR, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 367.
SPARVIUS PALUMBARIUS, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. X, p. 331.
ACCIPITER GALLINARUM, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 83.
Buff. *Pl. enl.* 418, *adulte* ; 425 et 461, *jeunes sujets* sous le nom d'*Autour sort.*

Mâle adulte : Parties supérieures de la tête, du cou, du corps et sus-caudales d'un cendré bleuâtre, avec des taches blanches à la nuque; dessus et dessous des yeux, devant et côtés du cou, variés de brun, de blanc et de stries noirâtres ; poitrine, abdomen et jambes d'un blanc ondulé transversalement de brun, avec un trait de même couleur sur la tige de chaque plume, disposé de manière à offrir la forme d'un fer de lance ; sous-caudales d'un blanc pur ; couvertures alaires pareilles au dos ; rémiges brunes, portant des bandes transversales noirâtres sur les barbes internes ; queue, en dessus, de la même couleur que le manteau, d'un cendré clair varié de gris et de blanc en dessous, traversée par quatre bandes noirâtres et terminée de blanc ; bec noir-bleuâtre ; cire jaune-verdâtre ; iris et pieds jaunes.

Femelle adulte : Elle ne diffère du mâle que par une taille un peu plus forte, une teinte plus rembrunie en dessus, et des traits bruns plus nombreux au cou.

Jeunes de l'année : Dessus de la tête, du cou et du corps d'un brun roussâtre, avec les bordures des plumes de la nuque et de quelques-unes du vertex rousses ou d'un blanc roussâtre ; celles du dos et des scapulaires terminées de grisâtre ; sus-caudales barrées alternativement de brun et de gris roussâtre, terminées par cette dernière teinte ; devant et côtés du cou blancs, avec des stries larges et allongées d'un brun roussâtre ; poitrine, abdomen, sous-caudales et jambes d'un roux blanchâtre, marqué de taches longitudinales et lancéolées roux-marron ; côtés de la tête variés de stries blanches, brunes et roussâtres ; couvertures alaires pareilles au manteau, bordées d'une teinte claire et terminées de gris roussâtre ; rémiges primaires brunes, avec des bandes noirâtres sur leurs barbes internes ; quelques taches roussâtres sur les externes, qui sont terminées, ainsi que les secondaires, de gris roussâtre ; queue cendré roussâtre en dessus, portant quatre larges bandes transversales noires, d'une teinte généralement cendrée en dessous et terminées de blanchâtre.

Un jeune sujet en mue, tiré près de Lille, le 1er septembre 1834, avait l'iris blanc-jaunâtre, la cire jaune-verdâtre, les commissures du bec d'une nuance plus jaune que cette partie, les pieds d'un jaune citron.

Des sujets tirés au sud de Moscou, envoyés en communication par M. Hardy, ont une teinte générale rousse beaucoup plus pâle que les jeunes individus que l'on tue en France. La distribution des taches est tout à fait la même.

L'Autour habite l'Asie, l'Afrique et une grande partie de l'Europe. Il vit, l'été, dans le Nord et l'hiver dans le Midi ; on le dit commun en Suisse et en Allemagne. Il n'est pas rare, en France, dans les montagnes boisées du Dauphiné, où il se reproduit. Il se reproduit aussi dans les Hautes-Pyrénées, dans les Basses-Alpes, en Anjou, en Champagne et en Lorraine.

Il niche sur les arbres très-élevés, particulièrement sur les vieux hêtres et les chênes. Ses œufs, au nombre de quatre, sont d'un gris azuré sans taches. On en rencontre, mais très-rarement, qui offrent quelques taches d'un brun vineux pâle. Il y a des variétés assez bleues ; il y en a d'autres presque blanches. Celles-ci proviennent ordinairement de jeunes sujets. Moquin-Tandon n'en a jamais rencontré avec des raies et des taches brunes, comme les œufs décrits par Temminck. Ces œufs varient aussi par la forme. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,055 ; petit diam. 0 ,045.

L'Autour n'est ni moins impétueux ni moins audacieux, lorsqu'il poursuit une proie, que l'Épervier ordinaire. M. Hardy en a vu tuer un sur une poule qu'il venait de saisir dans la cour d'une ferme. Il se nourrit de perdrix, de pigeons, d'oiseaux de basse-cour, de lapins et d'autres petits mammifères.

GENRE XIX

ÉPERVIER — *ACCIPITER*, Briss.

FALCO, p. Linn. *S. N.* (1735).
ACCIPITER, p. Briss. *Ornith.* (1760).
NISUS, G. Cuv. *Tab. du Règ. anim.* (1799-1800).
ASTUR, Dum. *Zool. anal.* (1806).
DÆDALION, p. Savig. *Ois. d'Égyp.* (1808-1810).
SPARVIUS, p. Vieill. *Ornith. élém.* (1816).

Bec court, courbé dès la base, très-crochu, festonné sur ses bords ; narines médianes, elliptiques, en partie couvertes par les plumes sétiformes du front ; ailes médiocres ; queue longue, large, plus ou moins arrondie ; tarses très-grêles, scutellés sur le devant ; doigts longs et grêles ; ongles très-acérés.

Les Éperviers, par leurs formes élancées, rappellent beaucoup celles des Busards ; mais ils n'ont ni les habitudes ni le genre de vie de ceux-ci. Ils habitent les grands bois pendant l'été, et se répandent dans les campagnes en automne et en hiver.

Leur nourriture consiste en insectes, en petits mammifères, mais plus particulièrement en oiseaux, qu'ils saisissent au vol.

Le mâle diffère sensiblement de la femelle, et les jeunes présentent une livrée particulière.

La plupart des espèces qui composent ce genre sont étrangères à l'Europe : une seule, offrant une race distincte, lui est propre.

Observations. — 1° Les Éperviers se différencient assez des Autours par leur bec relativement plus faible, par des tarses grêles, allongés, par des formes plus élancées, etc., pour qu'on puisse en former un genre distinct ; genre, du reste, qui paraît aujourd'hui généralement adopté.

2° Aucun fait n'étant venu détruire les doutes émis dans la première édition, relativement à l'apparition du Gabar, en Grèce, nous croyons, de nouveau, ne pas devoir l'admettre comme européen.

3° Malgré la critique du prince Ch. Bonaparte, nous maintenons l'*Astur major*, mais à titre de race seulement et en le rapportant au genre *Accipiter*. Si nous avions dû le rayer du *Catalogue des oiseaux d'Europe*, la notice insérée par M. de Tarragon dans la *Revue et Magasin de zoologie* pour 1854 (n° 692) et des renseignements puisés dans une lettre écrite à M. Hardy, par M. de Brécourt, nous auraient déterminés à le conserver. Du reste, par un de ces revirements dont il a donné de fréquents exemples, le prince Ch. Bonaparte, après avoir déclaré avec autorité que le Grand Épervier (*Astur major*) n'était qu'une espèce nominale, non-seulement a fini par le reconnaître comme race (*Cat. Parzud.* 1856, p. 2), mais a même admis, en cette qualité, un autre Épervier, distingué par Nordmann sous le nom spécifique de *Ferrugineux*.

41 — ÉPERVIER ORDINAIRE — *ACCIPITER NISUS* Pall. ex Linn.

Plumage des parties supérieures d'un gris d'ardoise ; parties inférieures blanches, barrées de brun et de roux ; bandes de la queue au nombre de cinq sur les rectrices externes.

Taille : 0^m,32 (mâle) ; 0^m,37 (femelle).

Falco nisus et minutus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 130 et 131.
Accipiter maculatus, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 314.
Dædalion fringillarius, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1809), p. 94.
Accipiter nisus, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 370.
Sparvius nisus, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. X, p. 319.
Astur nisus, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 31.
Buff. *Pl. enl.* 467, *mâle adulte*, sous le nom de *Tiercelet hâgard d'épervier* ; 412, *vieille femelle.*

Mâle adulte : Parties supérieures d'un cendré ardoise, avec une tache blanche à la nuque ; parties inférieures blanches, rayées transversalement de roux et de brun, avec un trait de cette dernière couleur sur la tige des plumes, à la poitrine et à l'abdomen ; du roux vif sur les côtés du cou, et des stries longitudinales brunes à la face antérieure de cette partie ; sous-caudales d'un blanc pur ; joues comme le vertex, nuancées de blanchâtre au-devant des yeux et de roussâtre au dessous ; couvertures des ailes et rémiges pareilles au manteau,

les dernières barrées transversalement sur leurs barbes internes ; queue de la même teinte en dessus, cendré bleuâtre en dessous, terminée de blanc et coupée par cinq bandes transversales noirâtres, plus foncées sur les barbes internes ; bec bleuâtre à la base, noir dans le reste de son étendue ; cire verdâtre ; iris et pieds d'un jaune citron.

Chez les vieux individus, l'iris est quelquefois rouge-orange. Chez d'autres, les parties inférieures sont lavées de roux vif ; mais les sous-caudales sont toujours d'un blanc pur.

Femelle adulte : Beaucoup plus grosse que le mâle ; d'un brun cendré moins ardoisé en dessus ; d'un blanc lavé de cendré très-clair en dessous, ondulé transversalement de brun au bas du cou, à la poitrine, à l'abdomen et aux jambes, avec un trait de brun de plomb foncé sur la tige des plumes ; gorge et devant du cou d'un blanc pur, avec des stries brun de plomb ; sous-caudales d'un blanc parfait ; joues variées de brun et de blanc ; région parotique comme le vertex, mais lavée de roussâtre ; raie sourcilière blanche, variée de brun, se perdant avec le blanc de la nuque ; côtés du cou blancs, striés de brun et de roussâtre, couvertures alaires comme le dos, avec leur tige d'une teinte plus foncée ; rémiges brunes, portant des bandes transversales d'une nuance plus foncée sur les barbes internes ; queue comme celle du mâle, d'une teinte générale plus cendrée.

Dans un âge moins avancé l'extrémité des plumes, sur le corps et les ailes, est d'une teinte cendrée claire ; les rémiges sont terminées de blanchâtre ; le devant et les côtés du cou, lavés de roussâtre ; la poitrine, l'abdomen et les jambes, barrés de brun et de roux, à peu près comme dans les mâles.

Jeunes de l'année : Parties supérieures brunes, avec les bordures des plumes rousses ; parties inférieures roussâtres, avec des taches roux foncé, sous forme de fer de lance, à la poitrine, à l'abdomen et aux jambes ; sous-caudales blanches, terminées de roux ocreux ; devant et côtés du cou striés de brun ; joues variées de brun et de roussâtre ; raie sourcilière d'un roux blanchâtre ; ailes pareilles au dos ; les rémiges primaires terminées de blanchâtre, et les secondaires de roussâtre ; queue terminée de cendré, les pennes bordées de roussâtre, portant cinq ou six bandes transversales suivant le sexe, qui se distingue facilement par la taille.

L'Épervier ordinaire habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Il est sédentaire en Dauphiné et dans quelques autres localités de la France.

Les vieux mâles se montrent rarement dans le département du Nord : ceux que nous voyons en octobre, novembre, décembre et mars, époques de leurs passages, sont tous jeunes ou femelles.

Cette espèce établit son nid sur les hêtres, les chênes et surtout les sapins. Sa ponte est de trois à six œufs courts, d'un blanc pâle, tantôt légèrement azuré, tantôt jaunâtre, avec des taches rousses ou brunes irrégulières, souvent nombreuses au gros bout, où elles forment quelquefois une couronne. On rencontre des variétés finement pointillées, ou à peine marquées de petites taches ; on en rencontre aussi qui sont sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,035 à 0m,037 ; petit diam. 0m,03 à 0m,035.

L'Épervier ordinaire fait une chasse continuelle aux petits oiseaux, aux petits mammifères et aux insectes. La faim le rend audacieux. On l'a vu pénétrer dans les appartements avec l'oiseau qu'il poursuivait, et qui était venu y chercher un abri.

A — ÉPERVIER MAJEUR — *ACCIPITER MAJOR*
Degl. ex Becker.

Plumage des parties supérieures brun, avec de fines bordures rousses ; parties inférieures blanches, barrées de gris brun et de fauve clair ; bandes de la queue au nombre de huit sur les rectrices latérales.

Taille : 0m,36 *à* 0m,38 (mâle) ; 0m,38 *à* 0m,40 (femelle).

FALCO NISUS-MAJOR, Beck. in : Meisner, *Vög. Schweiz* (1815), p. 21.
ASTUR MAJOR ? Degl. *Ornith. Eur.* (1849), t. I, p. 86.

Mâle en été : Parties supérieures d'un cendré brunâtre, tacheté de blanc à la nuque ; une large bande blanche, au-dessus des yeux ; parties inférieures d'un blanc d'argent, avec des raies transversales d'un brun noirâtre, affectant, sur la poitrine, la forme d'un fer de lance, comme chez certains Faucons très-adultes ; côtés de la poitrine et du cou d'une teinte marron ; sous-caudales d'un blanc pur sans taches ; queue coupée par sept à huit bandes transversales noirâtres ; cire, tarses et iris jaunes.

Femelle en été : Comme le mâle, en dessus ; blanche en dessous, avec les bandes transversales de la poitrine plus noires, plus larges, plus nombreuses, s'étendant plus bas et n'affectant pas la forme d'un fer de lance, mais un peu échancrées à leur bord supérieur ; taches de la nuque et bande sourcilière moins larges.

L'habitat du grand Épervier n'est pas bien déterminé. Cet oiseau n'a été rencontré jusqu'ici qu'en Suisse et, en France, dans les départements de la Somme, de la Seine-Inférieure et d'Eure-et-Loir. Il niche sur les arbres, et

construit avec des bûchettes, qui ont quelquefois l'épaisseur du pouce, une aire de 0m,70 de large. Ses œufs, d'après Becker et Meisner, seraient plus gros, plus arrondis que ceux de l'*Accipiter nisus*, et seulement pointillés de brun sur un fond gris-blanc.

M. le comte de Tarragon, qui a pu observer à loisir le couple dont il a fait l'objet d'une notice intéressante, a vu cet Épervier venir hardiment, plusieurs fois par jour, saisir les hirondelles au vol, dans la cour de l'habitation au voisinage de laquelle il avait établi son nid. Il a constaté que le sol, au pied de l'arbre qui recélait ce nid, était parsemé de plumes et d'os de différents oiseaux, de poules entre autres, et que le plancher même de l'aire était tapissé d'ossements.

Le cri des vieux ressemble, à s'y méprendre, à celui d'un jeune chat. A l'époque des amours, ils le font entendre fréquemment et à de courts intervalles.

Observation. — L'existence de cet oiseau, sinon comme espèce, du moins comme race locale, n'est généralement pas reconnue. MM. Schinz, Delamotte et de Sélys-Longchamps le regardent comme une vieille femelle de l'Épervier ordinaire. Temminck n'ose en affirmer ni en nier l'existence, n'ayant pas vu de sujets désignés sous ce nom. M. A. Malherbe, qui partage l'opinion de MM. Schinz, Delamotte et de Sélys-Longchamps, la croit d'autant plus fondée que l'individu femelle qu'il a vu comme tel (Collect. Degland), a éprouvé une altération au bec, soit par le climat, soit par la nourriture, soit par des maladies; que M. Zahnd, préparateur du Muséum de Berne, lui a assuré qu'il a examiné avec soin un grand nombre d'Éperviers et n'a jamais trouvé la grande espèce; que M. Hollandre, ancien directeur du Cabinet zoologique de Metz, a ouvert beaucoup d'Éperviers de forte taille et n'a reconnu que des femelles plus ou moins âgées.

Ces raisons ne sont pas sans réplique. Si le sujet femelle qui les a motivées et un autre mâle que possède M. Delahaye, à Amiens, ont le bec mal conformé ou altéré accidentellement; au bec près, ils ressemblent parfaitement à un individu qui fait partie de la collection de M. Hardy. Voici, du reste, ce qu'en pense cet ornithologiste : « J'ai un mâle de cette prétendue espèce, tué ici « en mai. Je croyais préparer un femelle et fus très-surpris de trouver un « mâle bien caractérisé par l'état des organes génitaux. Le bec, loin de « ressembler à votre dessin, qui ne paraît indiquer qu'un jeu de la nature, est, « comme toutes les autres parties de l'oiseau, en tout semblable à celui de « l'Épervier ordinaire. Il n'y a de différence que dans la taille. Permettez-moi « de suspendre mon jugement (Lettre à M. Degland). » Voilà un fait bien constaté par un observateur habile, en qui on peut avoir toute confiance : un mâle, vu sa taille, a pu être pris pour une femelle. On ne saurait pas, non plus, révoquer en doute l'observation de M. le comte de Tarragon. D'un autre côté, M. de Brécourt a rencontré, dans les environs de Vernon, plusieurs sujets tant mâles que femelles de cette race, et il a constaté qu'indépendamment de la taille, elle se distingue toujours de l'*Accipiter nisus* par l'absence de teintes ardoisées aux parties supérieures, rousses aux parties inférieures; par les bandes noires de la queue qui sont plus larges, plus foncées, plus nombreuses et par des ailes relativement plus courtes.

Nous donnons ici quelques mesures comparatives, qui ont été prises, avec toute la rigueur possible, sur une vieille femelle d'*Accipiter nisus* et sur le mâle que nous rapportons à l'*Accipiter nisus major*. Ces deux oiseaux font partie, l'un et l'autre, de la collection de M. Hardy.

PARTIES COMPARÉES.	A. NISUS. (Femelle.)	A. NISUS MAJOR. (Mâle.)
Longueur de l'aile pliée, en suivant la courbure.	0m,232	0m,248
Distance de l'extrémité des grandes couvertures à l'extrémité des grandes rémiges..........	?	0 ,067
Longueur du tarse........................	0 ,061	0 ,064
— de la partie nue du tarse..........	0 ,041	0 ,045
— du doigt médian sans l'ongle.......	0 ,037	0 ,038
— de la queue, de la naissance des deux rectrices médianes à leur extrémité.........	0 ,070	0 ,180

SOUS-FAMILLE VIII

CIRCIENS — *CIRCINÆ*

Bec court, courbé dès la base, à bords festonnés ; tarses longs et grêles ; doigts courts ; ailes et queue allongées ; une collerette plus ou moins prononcée.

Les Circiens ne sauraient être confondus avec les oiseaux qui composent les autres divisions des Falconidés. Ils s'en distinguent par des formes plus élancées ; par des tarses longs et grêles ; par le doigt médian qui est constamment beaucoup plus court que le tarse. Cette sous-famille repose exclusivement sur le genre *Circus*.

GENRE XX

BUSARD — *CIRCUS*, Lacép.

Falco, p. Lin. *S. N.* (1735).
Circus, Lacép. *Mém. du Mus.* (1800-1801).
Buteo, p. Dum. *Zool. anal.* (1806).
Pygargus, Koch, *Baier. zool.* (1816).
Strigiceps, Bp. *Distrib. meth. an. vert.* (1831).

Bec médiocre, comprimé, presque droit, très-élevé, à bords de la mandibule inférieure pourvus d'un léger feston ; cire grande, couvrant plus du tiers de la longueur du bec ; narines

oblongues, en partie couvertes par des poils roides; ailes longues et larges; queue allongée, arrondie; tarses longs et grêles; doigts médian et externe unis à la base par une membrane; ongles médiocres et très-aigus.

Les Busards ont le corps délié, élancé; des formes, par conséquent, moins lourdes que celles des autres Rapaces. Comme les Chouettes, ils ont, immédiatement au-dessous des oreilles, une sorte de collerette plus ou moins apparente, formée de plumes serrées et frisées.

Les Busards recherchent les marais et le voisinage des bois en plaines. Ils font la chasse aux oiseaux, aux petits mammifères; mais surtout aux reptiles et aux insectes.

Chez les uns, le mâle et la femelle adultes ont à peu près le même plumage, et les jeunes, avant la première mue, s'en distinguent beaucoup: chez les autres, le plumage du mâle adulte diffère de celui de la femelle, et les jeunes de l'année ont alors une livrée qui a de l'analogie avec celle de cette dernière.

Observation. — Les quatre espèces que nous comprenons, avec la plupart des auteurs, dans le genre Busard, ont été réparties par Kaup, de 1844 à 1847, dans les genres et sous-genres *Circus, Strigiceps* et *Petrocircus.* Le prince Ch. Bonaparte qui, en 1854 (*Consp. Accipit. R. et M. de zool.* t. VI, p. 539), ratifiait, en les reproduisant sans contrôle, ces coupes relativement excessives, les condamnait deux ans plus tard (*Cat. Parzud.* 1856), et revenait, non pas à sa classification de 1842 (*Ucc. Europ.*), qui n'admettait les *Strigiceps* qu'à titre de sous-genre du genre *Circus,* mais à celle de 1831 (*Sagg. d'una distrib. meth. degli An. vert.* p. 37), dans laquelle les Busards et les Strigiceps sont génériquement distincts.

Lorsque l'on cherche quels sont les caractères sur lesquels peut reposer la dernière de ces coupes, on est fort en peine d'en découvrir un seul qui ait quelque importance. Prend-on, pour justifier le nom de *Strigiceps*, le disque de plumes faciales comme attribut dominant? on ne tarde pas à être convaincu du peu de valeur de cet attribut. En effet, si le *Circus cyaneus* a la collerette assez prononcée, le *Circ. cineraceus* et le *Circ. pallidus* ou *Swainsonii*, que l'on ne saurait raisonnablement en éloigner, n'ont pas cette collerette plus développée que le *Circ. æruginosus.*

Si à ce caractère qui, certainement, est loin d'être générique, on veut associer celui qu'on peut tirer de la coloration du plumage, on est immédiatement arrêté par cette considération majeure : qu'un attribut non organique, qui n'est pas commun au mâle et à la femelle, est impropre, quoi qu'on en ait dit, à caractériser un genre. Or c'est le cas des Strigiceps.

Ce principe : que le système de coloration peut, à défaut d'autres caractères, devenir générique, n'est pas des plus heureux pour les progrès de l'ornithologie, et nous en verrons de fâcheuses applications. Sans doute il faut en tenir compte, surtout lorsqu'il devient confirmatif d'autres caractères plus importants; mais, en général, on ne devrait le prendre en considération que pour distinguer de simples groupes. Ainsi, dans le cas présent, si l'on voulait avoir

égard à la coloration du plumage, on pourrait, à la rigueur, grouper les Busards sous ces deux rubriques : 1° *Espèces chez lesquelles le plumage du mâle diffère de celui de la femelle ; — 2° Espèces chez lesquelles les deux sexes ont un plumage à peu près semblable.* Au premier groupe, répondant au genre *Circus*, appartiendrait le *Circus æruginosus* ; au deuxième groupe, tous les autres Busards européens compris dans le genre *Strigiceps*. Nous nous bornons à signaler cet expédient, qui pourrait avoir des avantages réels, s'il recevait une application générale.

42 — BUSARD HARPAYE — *CIRCUS ÆRUGINOSUS* Savig. ex Linn.

Plumage brun, fort variable ; nuque rousse, striée de brun (sujets vieux), *ou blanchâtre et d'autres fois jaunâtre* (sujets jeunes) ; *une collerette incomplète et peu apparente ; troisième rémige, la plus longue de toutes.*

Taille : 0m,50 *à* 0m,54.

Falco æruginosus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 130.
Circus palustris et rufus, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 403 et 404.
Falco rufus, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 266.
Falco arundinaceus, Bechst. *Natur. Deuts.* (1805), t. II, p. 681.
Circus æruginosus et rufus, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1809), p. 90 et 91.
Circus rufus, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 5.
Buff. *Pl. enl.* 423, *jeune*, sous le nom de *Busard*; 424, *âge moyen*, sous le nom de *Busard des marais* ; 460, *adulte*, sous le nom de *Harpaye*.

Mâle : Brun, plus ou moins varié de roux en dessus ; roussâtre, tacheté longitudinalement de brun en dessous, à l'exception de l'abdomen, des cuisses et des sous-caudales, qui sont d'un roux ferrugineux, plus foncé par places ; tête et cou roussâtres, avec une tache longitudinale brune sur chaque plume ; grandes couvertures des ailes, rémiges intermédiaires et quelques-unes des secondaires d'un gris bleuâtre ; queue également d'un gris bleuâtre en dessus, d'un gris roussâtre en dessous ; sous-caudales plus ou moins rousses ; bec noir de corne ; cire jaune-verdâtre ; iris brun-roux ou safrané ; pieds jaunes.

La femelle, du même âge que le mâle, lui ressemble ; elle est seulement un peu plus grosse, et a les plumes des parties supérieures du corps bordées de roux à la pointe.

Jeunes de l'année : Ils sont couleur chocolat, avec un liséré gris-roussâtre à l'extrémité des plumes du manteau et des couvertures des ailes. Ils ont les plumes du vertex, de la nuque et de la gorge d'un

blanc roux, plus ou moins foncé, avec des raies blanchâtres sur leur tige. Quelques individus ont des taches rousses sur la poitrine; d'autres en ont aussi sur le devant du cou et sur le dos. Plus tard, le nombre des taches rousses augmente, et il en paraît quelquefois sur toutes les parties du corps.

Après la deuxième mue, le plumage s'éclaircit; les taches deviennent plus nombreuses; le roux de la tête et de la gorge est plus ou moins rayé de brun; l'iris, d'abord brun, prend une teinte rousse à mesure que l'oiseau vieillit; les rectrices portent alors six ou sept bandes transversales rousses ou cendrées, plus ou moins apparentes; ces bandes disparaissent entièrement dans un âge plus avancé. Au surplus, le plumage est très-variable, non-seulement suivant l'âge, mais encore suivant la saison, et d'individu à individu. On en rencontre dont le plumage est couleur chocolat, reflétant bronze, avec une plaque roussâtre à la nuque; d'autres ont le corps d'un brun mêlé d'une teinte cendrée; la tête blanche, à cause de l'usure de l'extrémité des plumes; le bec très-gros et la queue d'un gris roussâtre (Collect. Degland).

Le Busard harpaye ou des marais habite non-seulement l'Europe et le nord de l'Afrique, mais aussi le nord de l'Asie. On le rencontre en France, en Belgique, en Hollande, en Russie, en Angleterre, etc. On le voit en toute saison aux environs de Lille; toutefois, les sujets vieux, dits Harpayes, y sont très-rares.

Il établit son nid à terre, et le cache dans les roseaux ou sous les buissons. Sa ponte est de trois ou quatre œufs blancs, un peu azurés, ordinairement sans taches, et rarement avec des taches d'un brun très-pâle. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,04$ à $0^m,05$; petit diam. $0^m,03$ à $0^m,04$.

Le Busard harpaye se nourrit de mammifères, d'oiseaux aquatiques, d'œufs d'échassiers, de palmipèdes, de gallinacés et de poissons. On le rencontre principalement dans les marais et les prairies qui bordent les rivières.

Observation. — Les divers états de plumage par lesquels passe le Busard harpaye ont donné lieu à des espèces nominales. Les *Planches enluminées* de Buffon le représentent sous trois noms différents, et, à une époque plus rapprochée de nous, quelques auteurs ont fait des sujets vieux le *Circus rufus*, et des sujets plus jeunes le *Circus æruginosus*. Bechstein a même considéré comme distinct des précédents un *Circus arundinaceus*. Mais comme l'a parfaitement établi Temminck, ces divers noms n'expriment que divers états de la même espèce. M. Hardy, de Dieppe, qui presque tous les ans a suivi l'arrivée de ces oiseaux au printemps, a constaté que les Harpayes (*Cir. æruginosus*) ou individus vieux, passent les premiers vers la fin de mars, et que les Busards (*Cir. rufus*), sujets d'âge moyen, ou jeunes, passant seulement en avril. Cet excellent observateur les a vus appareillés ensemble et chasser de compagnie. Il possède,

dans sa collection, une série d'individus indiquant les différents états de plumage, sans interruption, depuis le jeune Busard jusqu'à la Harpaye (1).

43 — BUSARD SAINT-MARTIN — *CIRCUS CYANEUS* Boie ex Linn.

(Type du genre *Strigiceps*, Bp.)

Croupion blanc, varié de roux (femelle), *ou d'un blanc pur* (mâle) ; *sous-caudales unicolores* (mâle) *ou marquées de grandes taches* (femelle) ; *ailes atteignant le bout de la queue ; la troisième et la quatrième rémiges égales et les plus longues.*

Taille : 0m,45 (mâle) ; 0m,51 (femelle).

Falco cyaneus et Pygargus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 126.

Falco bohemicus, albicans, griseus et montanus, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 76 et 79.

Circus gallinarius, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1809), p. 91.

Accipiter variabilis, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 364.

Falco strigiceps, Nils. *Orn. suec.* (1817), t. I, p. 21.

Circus cyaneus, Boie, *Isis* (1822), p. 549.

Strigiceps pygargus, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 5.

Strigiceps cyaneus, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 2.

Buff. *Pl. enl.* 443, *femelle*, sous le nom de *Soubuse* ; 459, *mâle adulte*, sous le nom d'*Oiseau Saint-Martin* ; 480, *jeune*.

Mâle adulte : Tête, cou, dos, croupion et poitrine d'un cendré bleuâtre, avec les plumes du vertex striées longitudinalement de brun au centre ; plumes du dos et scapulaires largement bordées de brun ; sus-caudales, abdomen et sous-caudales blancs, les premières avec quelques taches rousses ; moitié supérieure des grandes rémiges également blanche, le reste noir ; rectrices, à l'exception des médianes, bleuâtres et barrées de cendré plus ou moins foncé ; quelquefois des taches brunes, rousses et blanchâtres se montrent à la nuque et sur d'autres parties du corps ; d'autres fois le bas de la poitrine et de l'abdomen est traversé par de légères lignes courbes d'un brun roussâtre ; bec noir de corne, tirant sur le bleuâtre à la base ; commissures du bec, paupières et cire d'un jaune verdâtre ; pieds d'un jaune-citron pur.

Les très-vieux sujets sont entièrement d'un gris bleuâtre en dessous, avec le croupion blanc, sans taches.

(1) Le prince Ch. Bonaparte, dans le *Catalogue Parzudaki*, indique comme race de l'*Æruginosus* un *Circus Byzantinus*. Il est difficile, sur un simple nom, de porter un jugement sur cette prétendue race.

Femelle adulte : D'une taille plus forte ; d'un brun terne, varié de roux à la tête, au cou, sur le haut du dos et sur les ailes ; roussâtre en dessous, avec de larges taches longitudinales brunes ; grandes rémiges rayées de noir ; queue d'un gris brun, barrée de roux vers la base, de brun ou de grisâtre inférieurement ; croupion blanc.

Dans un *âge moins avancé*, le plumage offre une teinte plus claire, avec de nombreuses taches rousses sur les parties supérieures ; la couleur roussâtre des parties inférieures est plus prononcée, et les taches brunes y sont plus étroites ; enfin les barres de la queue sont beaucoup plus apparentes.

Jeunes avant la première mue : D'un brun roussâtre en dessous, avec les plumes bordées de roux.

Une *femelle adulte* tuée près de Lille, le 2 septembre 1835, avait l'iris brun-roux ; un *jeune mâle*, pris à la même époque, l'avait brun foncé. Telle est, du reste, la couleur qu'a l'iris des jeunes Saint-Martins à la sortie du nid.

Variétés : M. le D[r] de Montessus, dans une communication qu'il nous a faite, annonce qu'il possède une femelle adulte, dont le plumage est généralement d'un noir obscur comme celui de la *variété noire* de l'espèce suivante.

Le Busard Saint-Martin habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique septentrionale. Il est commun en Russie et en Sibérie, est de passage en Sicile, se montre, mais rarement, en Provence, dans les Hautes-Pyrénées, et, plus souvent, dans le nord de la France.

Il niche à terre, dans les bois marécageux, parmi les joncs et les roseaux. Un nid, trouvé près de Lille il y a une quinzaine d'années, était établi sur un petit monticule au milieu de l'eau. La ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un blanc grisâtre ou azuré, généralement sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,043$; petit diam. $0^m,035$.

Chez cette espèce, ainsi que chez la précédente, les œufs présentent quelquefois des taches, peu apparentes, d'un brun vineux pâle.

Rarement le Busard Saint-Martin se pose sur les arbres. M. Nordmann, qui a eu de fréquentes occasions de l'observer, dit ne l'avoir jamais vu se percher. Cette espèce a parfois un vol si bas, qu'elle rase en quelque sorte la terre. Elle fait une grande destruction de petits rongeurs, de petits oiseaux et de reptiles. L'hiver, lorsque la faim la presse, elle recherche le voisinage des habitations rustiques et se rabat sur les immondices.

44 — BUSARD CENDRÉ — *CIRCUS CINERACEUS* Naum. ex Montag.

Croupion blanc, varié de roux (femelle) *ou blanc pur* (mâle); *sous-caudales marquées de taches oblongues; deux bandes noires sur l'aile; ailes atteignant le bout de la queue; troisième rémige la plus longue de toutes.*

Taille : $0^m,41$ *à* $0^m,43$.

FALCO CINERACEUS, Montagu, *Trans. of the Linn. Soc.* t. IX, p. 188.
CIRCUS MONTAGUI, Vieill. N. *Dict.* t. XXXI, p. 411.
CIRCUS CINERACEUS, Naum. *Vög. Deuts.* (1822), t. I, p. 402.
STRIGICEPS CINERACEUS, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 5.
P. ROUX, *Ornith. prov.* pl. 18, *mâle*; 19, *femelle.*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 34.

Mâle adulte : Dessus du corps d'un cendré bleuâtre, plus foncé que dans le Busard Saint-Martin; gorge et poitrine d'un cendré bleuâtre clair; abdomen et cuisses rayés longitudinalement de roux ardent; ailes pareilles au dos et traversées obliquement par une bande noire; queue barrée de roussâtre et de blanc; bec brun de corne; iris et pieds jaunes.

Femelle adulte : Elle ressemble à celle du Busard Saint-Martin; mais sa taille est beaucoup moins grande, et elle a la région ophthalmique blanchâtre, et le dessous du corps rayé longitudinalement de roux vif.

Dans un âge avancé, elle est unicolore en dessus.

Jeunes avant la mue : Les deux sexes sont alors parfaitement semblables. Ils sont d'un brun foncé en dessus, avec les plumes bordées de roux; d'un roux ferrugineux en dessous, avec une raie brunâtre sur la tige de chaque plume; ils ont la face blanchâtre, les paupières et la région parotique de la même couleur que le dos.

Variétés : Le Busard cendré ou Montagu offre, comme le précédent, de grandes variations dans le plumage. Il y a des mâles dont les parties inférieures sont presque entièrement blanches, sans raies longitudinales rousses; il y en a d'autres dont les raies longitudinales sont d'un roux très-foncé, et se prolongent jusque sous la gorge. On rencontre aussi des femelles avec toutes les parties supérieures d'un roux uniforme; et les très-vieilles ont souvent les parties inférieures privées des raies qui existent sur celles d'un âge moins avancé.

Une variété fort remarquable, dont on a voulu faire une espèce sous le nom de Busard Cafre, a tout son plumage d'un brun noir. M. de La Fresnaye, à l'article *Busard* du *Dictionnaire universel d'histoire naturelle*, dit que cette variété s'accouple indifféremment, soit avec des individus noirs comme elle, soit avec d'autres ayant le plumage ordinaire, et que l'on trouve, dans le nid, des petits en livrée noire et d'autres en livrée normale.

Ce dernier fait est contredit par M. de Montessus, médecin à Châlons-sur-Saône. Les détails donnés par M. de Montessus (*in Litter.*), sur cette *variété noire*, sont trop intéressants pour que nous croyions devoir les consigner ici.

« *Jeunes de l'année :* D'un noir profond et général ; l'iris, brun-« noirâtre d'abord, prend peu à peu une teinte claire, pour devenir « jaune en dernier lieu.

« Tous les petits d'une même nichée se ressemblent. *Jamais* les « noirs ne se rencontrent dans le même nid avec ceux dont le plumage « est roussâtre.

« Les vieux (père et mère) appartiennent ou n'appartiennent pas à « cette variété. Ainsi le mâle peut avoir, comme dans l'espèce ordi-« naire, le ventre blanc moucheté de taches rousses, ou bien offrir un « plumage généralement de couleur plombée, même sous le ventre, « mais dont la nuance est plus ou moins foncée et tourne plus ou moins « à l'ardoise ou au cendré.

« La *femelle* peut aussi porter les attributs d'une femelle ordinaire ; « mais quelquefois son plumage est généralement d'un noir obscur, « tirant sur le marron, même sur toutes les parties inférieures. »

M. le D[r] de Montessus possède deux femelles qui présentent cette dernière couleur. L'une avait des petits noirs et était accouplée avec un mâle à ventre blanchâtre, moucheté de roux ; l'autre avait des œufs : son mâle n'a pu être tué.

Cette variété est très-commune dans le département de Saône-et-Loire.

Le Busard cendré ou Montagu habite l'Europe tempérée, l'Asie et l'Afrique.

Il est commun en Dalmatie, en Hongrie, en Pologne, en Crimée, en Hollande, et, durant l'été, dans quelques localités de la France.

Il arrive dans les départements de la Vienne, de la Somme, de Saône-et-Loire, du Pas-de-Calais et sur quelques autres points de la France, vers la mi-avril, et en repart fin d'août ou dans le courant de septembre. Les vieux émigrent les premiers, les jeunes une ou deux semaines plus tard.

Peu de jours après son arrivée, il s'accouple et établit son nid à terre, parmi les herbes, soit dans les endroits marécageux, soit dans les grandes bruyères, soit au milieu de coupes de bois. Il le compose de petites branches et de bûchettes; sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc grisâtre, quelquefois d'un blanc pur, sans taches. Lorsqu'ils offrent des taches, ce qui est fort rare, elles sont, comme chez ses congénères, très-peu nombreuses et d'un brun vineux très-clair. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,04$; petit diam. $0^m,03$.

Ce Busard se nourrit d'insectes, d'œufs, d'oiseaux, de mammifères de petite taille et de petits reptiles.

Suivant M. Barbier-Montault, avocat à Loudun, il ne se nourrirait que d'insectes; du moins cet observateur n'a trouvé que des sauterelles, en grand nombre, dans l'estomac d'une cinquantaine d'individus qu'il a eu occasion d'ouvrir dans les mois d'août et de septembre. D'après M. Nordmann, professeur à Odessa, il aurait un appétit dévorant et ferait une grande consommation de jeunes alouettes, de sousliks et de zemnis. Il en a vu, bien des fois, cinq ou six chasser ensemble et saisir les petits rats-taupes au moment où ils soulèvent la terre. M. Descourtils-Bessy, qui a eu aussi occasion d'observer des Busards Montagus, a souvent trouvé dans leur jabot des débris de grenouilles et des lézards entiers, plus fréquemment encore des petits de Rousserolle, de Fauvette phragmite et même des œufs, qu'il conserve dans son cabinet. Une fois, il a été témoin d'un acte de voracité, qu'il est bon de consigner ici, parce qu'il tend à confirmer le dire de M. Nordmann. Plusieurs jeunes individus qu'il tenait ensemble, dans la même volière, finirent par s'entre-tuer et se dévorer. Une femelle, qui avait mangé ses frères et sœurs, succomba quelques jours après, des suites de blessures qu'elle avait reçues.

Aussitôt les couvées terminées, tous les Busards Montagus d'un même canton se réunissent pour passer la nuit ensemble dans un marais qu'ils choisissent à cet effet. M. Barbier-Montault dit qu'il les a vus quelquefois, dans le pays qu'il habite, non par centaines, mais par milliers, tant leur nombre y est grand; qu'ils se laissent alors approcher, et ne semblent pas craindre le coup de fusil (1).

45 — BUSARD DE SWAINSON — *CIRCUS SWAINSONII* Smith.

Croupion blanc, avec des bandes transversales cendrées ou roussâtres; sous-caudales unicolores; même proportion des rémiges que chez le Circus cineraceus.

Taille : $0^m,45$ (mâle); $0^m,50$ (femelle).

CIRCUS SWAINSONII, Smith, *South Afric. Quarter.* (1830), p. 384.
CIRCUS ALBESCENS, Less. *Ornith.* (1831), p. 85.

(1) Voyez sa *Notice sur les mœurs du Busard Montagu* (*Revue zoologique*), année 1838, p. 221.

Circus pallidus, Sykes, *Proceed. of the Zool. soc.* (1832), p. 80.
Strigiceps pallidus, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 5.
Falco dalmatinus, Rüpp. *Mus. Senck.* (1836-1837), t. II, p. 177.
Falco pallidus, Temm. *Man.* (1840), 4e partie, p. 595.
Busard méridional, Crespon, *Ornith. du Gard* (1840), p. 47.
Circus cineraceus pallidus, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 6.
Strigiceps Swainsonii, Bp. *Rev. crit.* (1850), p. 133.
Smith, *Illust. zool. S. Afr. Birds*, pl. 43 et 44.
Gould, *B. of Eur.* pl. 34.

Mâle adulte : Gris-bleuâtre, tirant sur le brun au dos, plus ou moins varié de brun au vertex ; sus-caudales d'un blanc linéolé transversalement de cendré ; joues, cou et poitriné d'un cendré tirant sur le bleuâtre, avec quelques stries longitudinales d'un brun peu foncé; abdomen et cuisses blancs ; couvertures des ailes pareilles au dos ; rémiges brunes, les trois premières variées de cendré ; queue d'un cendré bleuâtre, avec des bandes transversales brunes, peu apparentes, au nombre de six ; bec d'un noir tirant sur le bleu ; iris jaune-verdâtre ; pied d'un jaune peu foncé.

Selon Temminck, les parties inférieures seraient entièrement d'un blanc pur, depuis la gorge jusqu'à l'abdomen, et plus ou moins striées de brun à la poitrine et au ventre.

Femelle adulte ou *vieille* (Collect. Degland) : Brune en dessus, avec la tête et le cou roux, variés de brun, et des taches rousses sur les petites couvertures des ailes; parties inférieures d'un roux ocreux; plumes de la queue avec des bandes transversales brunes et rousses.

D'après Temminck, la femelle a le plumage coloré comme celui du Busard Saint-Martin ; mais les couleurs en sont plus pâles.

Mâle jeune, prenant la robe de l'adulte : Dessus du corps semblable à celui de la femelle, avec la tête, le cou et la poitrine variés de brun, de gris bleuâtre et de roussâtre ; la région ophthalmique d'un blanc gris; l'abdomen et les cuisses rayés longitudinalement de roux ; six bandes brunes sur les six pennes intermédiaires de la queue.

Chez un jeune sujet tué par M. Crespon, l'iris était jaune pâle.

Ce Busard ressemble beaucoup plus au Busard Montagu qu'au Busard Saint-Martin : il ne diffère, en quelque sorte, du premier, que par la taille et par des teintes plus claires : il s'éloigne du dernier par les ailes et la longueur relative des rémiges.

Le Busard pâle ou de Swainson habite l'Europe orientale, l'Asie et l'Afrique. On le rencontre assez communément en Espagne, et il se montre aussi en Italie, en Allemagne et en France.

M. Crespon possède un jeune sujet tiré près de Nîmes, en mars 1835; M. Balthasar, de Douai, a, dans sa collection, un mâle adulte qui a été tué à Raimbaucourt, distant d'un myriamètre de cette ville. Deux autres, faisant partie de la collection de M. Baillon, ont été capturés aux environs d'Abbeville. Enfin, M. de Sélys-Longchamps cite une autre capture, faite près de Mayence.

D'après M. Baldamus, il se reproduit assez fréquemment en Hongrie, en Valachie, et dans la Russie méridionale; il niche à peu près dans les mêmes conditions que ses congénères, et ses œufs ont la couleur et le volume de ceux du *Circus cyaneus* : ils sont d'un blanc azuré, avec des taches irrégulières d'un brun vineux très-pâle, plus ou moins grandes et plus ou moins nombreuses. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,045 ; petit diam. 0m,034 à 0m,035.

Le Busard de Swainson fréquente presque uniquement les plaines rases et pierreuses; il perche rarement sur les grands arbres. Le mâle et la femelle, hors l'époque des amours, paraissent vivre isolément. Il se nourrit de petits reptiles, d'oiseaux et d'insectes.

DEUXIÈME DIVISION

OISEAUX DE PROIE NOCTURNES
ACCIPITRES NOCTURNI

Malacopteræ, Mey. et Wolf. *Tasch. Deuts.* (1810).
Accipitres nocturni, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
Oiseaux de proie nocturnes, G. Cuv. *Règ. anim.* (1817-1822).
Rapaces nocturnæ, Schleg. *Rev. crit.* (1844).

Yeux dirigés en avant ; doigts, chez le plus grand nombre, plus ou moins vêtus de plumes ou garnis de poils ; plumage luxe, moelleux ; mœurs plus nocturnes que diurnes.

Les oiseaux qui composent cette division paraissent, en général, ne jouir de toutes leurs facultés visuelles que pendant le crépuscule et le clair de lune. « Leur énorme pupille, dit G. Cuvier, laisse entrer tant de rayons, qu'ils sont éblouis par le plein jour. Leur crâne épais, mais d'une substance légère, a de grandes cavités qui communiquent avec l'oreille et renforcent probablement le sens de l'ouïe, mais l'appareil relatif au vol n'a pas une grande force; leur fourchette est peu résistante; leurs plumes à barbes douces, finement duvetées, ne font aucun bruit en volant. »

Cette division ne comprend qu'une famille qui répond au grand genre *Strix* de Linné.

FAMILLE IV

STRIGIDÉS — *STRIGIDÆ*

Ululæ, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1808-1810).
Ægolii, Vieill. *Orn. élém.* (1816).
Strigidæ, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816).
Strixidées, Less. *Ornith.* (1831).

Bec court, comprimé en coin, crochu ; cire molle, entièrement recouverte par les plumes décomposées et les soies raides des côtés de la face ; yeux grands, situés au centre de disques radiés, plus ou moins complets; tête grosse, lisse ou ornée d'aigrettes.

Les Strigidés sont répandus dans toutes les parties du monde. Le plus grand nombre n'exercent leur industrie qu'au coucher et au lever du soleil, ou durant la nuit. Les uns, hantent les bois, les forêts sombres ; les autres, les ruines isolées, les grands monuments ; ceux-ci, les rochers, les cavernes ; ceux-là, les terriers. La plupart sont sédentaires ; d'autres émigrent. Leurs cris stridents, tristes ou lugubres, ont principalement contribué à les faire considérer comme oiseaux de mauvais augure. Leur nourriture, selon les espèces, consiste soit en mammifères, soit en oiseaux, soit en reptiles, soit en insectes, dont ils rejettent les poils, les plumes, les os, les élytres, par petites pelotes. Ils paraissent supporter facilement un long jeûne. La plupart des Strigidés, les petites espèces surtout, sont antipathiques aux autres oiseaux et notamment aux insectivores, qui ne manquent jamais de les assaillir et de les poursuivre avec acharnement, lorsque l'un d'eux se montre en plein jour.

Le mâle et la femelle se ressemblent, ou diffèrent très-peu. Les jeunes naissent couverts d'un duvet très-épais. Ils ont, jusqu'à leur première mue, chez presque toutes les espèces, la face d'une teinte plus foncée que les adultes.

Observations. — Quoique la famille des Strigidés paraisse très-naturelle ; que les oiseaux dont elle se compose offrent des caractères qui ne permettront jamais de les confondre avec d'autres Rapaces, il n'en est cependant aucune qui se soit prêtée et qui puisse se prêter encore à plus de combinaisons.

Les uns, établissent sur les espèces européennes seulement, quatorze ou quinze genres, presque autant qu'il y a d'espèces ; les autres, n'en reconnaissent que douze ou treize ; il en est qui n'en comptent que huit ou neuf ; d'autres, enfin, réduisent ce nombre à cinq et même à deux. Mais, dans ce dernier cas, une foule de groupes, nominalement distincts, répondent à autant de genres. Des oiseaux pour lesquels Duméril n'établissait que trois coupes

génériques, nombre évidemment insuffisant, forment donc aujourd'hui pour quelques méthodistes, une quinzaine de genres.

D'un autre côté, ces genres sont répartis, par ceux-ci, dans quatre et même cinq sous-familles; par ceux-là, dans trois ou dans deux; mais, tandis que, pour les uns, telle espèce appartient à telle de ces sous-familles ou à tel genre; elle fait partie, pour les autres, d'une autre sous-famille, d'un autre genre, ou devient type générique. Ainsi, la *Strix uralensis* est un Ululien pour M. G. R. Gray, un Surnien pour M. O. des Murs, un Strigien pour le prince Ch. Bonaparte. La *Strix Tengmalmi* est devenue successivement un *Scotophilus*, un *Ægolius*, une *Nyctale*; la *Strix brachyotus* est tantôt un *Otus*, tantôt un *Ægolius*, tantôt un *Brachyotus*.

Les ornithologistes ne sont donc d'accord ni sur le nombre de coupes que comporte la famille des Strigidés, ni sur la valeur de ces coupes, ni sur les rapports des espèces entre elles. Cette divergence paraît provenir de ce que les uns ont pris, pour caractères dominants, le plus ou moins de développement des disques périophthalmiques; les autres, la présence ou l'absence d'aigrettes à la tête; ceux-ci, la vestiture des tarses; ceux-là, le plus ou moins d'étendue et la configuration de la conque auditive; d'autres, la forme et la longueur relative de la queue, des ailes, etc.

Par la combinaison de quelques-uns de ces caractères, il nous semble que l'on peut établir dans la famille des Strigidés, trois sous-familles assez naturelles : celle des *Asioniens*, pour les espèces dont la tête est ornée d'aigrettes; celle des *Strigiens*, pour les espèces qui, avec la tête lisse, ont des disques complétement confondus au-dessous du bec, et des pieds généralement nus ou simplement couverts de quelques poils; celle des *Ululiens*, pour les espèces dont la tête est également lisse, mais dont les disques dessinent une échancrure au-dessous du bec, et dont les pieds sont le plus souvent vêtus.

Cette dernière division réunit les *Ululinæ* et les *Surniinæ*, qui ne nous paraissent pas pouvoir être séparés. Si les Surniens diffèrent un peu des Ululiens par la configuration et l'étendue de la conque auditive, ils se rattachent à ceux-ci par tant d'autres attributs, que l'oreille n'est plus un caractère dominant, mais secondaire. D'ailleurs, ce caractère, dont quelques ornithologistes se sont servis pour l'établissement des grandes subdivisions dans la famille des Strigidés, n'a pas, ce semble, donné des résultats heureux, puisqu'il a conduit à faire ranger, d'une part, les Grands-Ducs et les Scops avec les Chevêches et les Harfangs, parmi les Surniens; d'autre part, les Moyens-Ducs et les Brachyotes avec les Hulottes, parmi les Ululiens. Ces rapprochements sont la condamnation du caractère, en tant que caractère prépondérant, et si ceux à l'aide desquels nous réunissons les deux familles sont un peu arbitraires, ils ne conduisent pas, du moins, à des rapprochements impossibles.

SOUS-FAMILLE IX

ULULIENS — *ULULINÆ*

Tête dépourvue d'aigrettes ; disques de la face dessinant au-dessous du bec une échancrure profonde; doigts généralement emplumés.

Cette division comprend tous les Strigidés d'Europe, à tête lisse, moins les Effraies; par conséquent les Harfangs, les Hulottes, les Chouettes, les Chevêches, etc., répartis dans les genres suivants.

GENRE XXI

SURNIE — *SURNIA*, Duméril

Strix, p. Linn., *S. N.* (1746).
Surnia, Dum. *Zool. anal.* (1806).

Bec court, comprimé, très-arqué; narines basales, ovalaires, cachées par les plumes sétiformes qui recouvrent en grande partie le bec; disques peu développés; conque auditive peu marquée; ailes obtuses, allongées; queue plus ou moins allongée, large, étagée; tarses courts, entièrement couverts, ainsi que les doigts, de plumes courtes.

Les Surnies ont, plus que les autres Strigidés, des habitudes diurnes. Elles se montrent fréquemment et chassent même durant le jour. Toutes se distinguent par un plumage plus ou moins rayé transversalement sur les parties inférieures, et par leurs pieds vêtus d'une épaisse couche de plumes décomposées.

Observation. — Le genre Surnie ne renferme pour quelques méthodistes que la *Surnia funerea ;* pour d'autres, au contraire, et notamment pour MM. Keyserling et Blasius, indépendamment de cette espèce, il comprend encore la *Str. nyctea*, la *Str. passerina* et la *Str. noctua*. M. O. des Murs, reportant ces deux dernières au genre *Athene* ou *Noctua*, ne conserve comme Surnies que la *Funerea* et la *Nyctea*, auxquelles il associe la *Strix uralensis*. Mais la *Str. uralensis* n'a de rapport avec les Surnies que par sa queue notablement allongée et par ses doigts emplumés : ses autres caractères et son facies la rapprochent davantage des Hulottes. Pareille observation peut se faire relativement à la *Strix noctua*, dont MM. Keyserling et Blasius ont fait une Surnie. Elle se distingue manifestement de celles-ci par ses pieds, par sa

queue, et, l'on peut ajouter, par son système de coloration. En sorte, que le genre Surnie, ainsi dégagé de la *Strix uralensis* et de la *Strix noctua*, ne comprendra pour nous que les trois espèces suivantes.

46 — SURNIE CAPARACOCH — *SURNIA FUNEREA* (1) Brehm ex Linn.

D'un brun noir, taché de blanc en dessus; toutes les parties inférieures, depuis la gorge jusqu'à l'extrémité des sous-caudales, marquées de taches transversales; ailes atteignant le tiers de la longueur de la queue, qui est allongée.

Taille : mâle, 0m,38.

Strix funerea ! et ulula, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 133.
Strix canadensis et Freti Hudsonis, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 518 et 520.
Strix hudsonia, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 295.
Strix funerea et *Var.* A et B, Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 62.
Strix nisoria, Meyer, *Vög. Liv. und Esthl.* (1815), p. 31.
Strix doliata, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 316.
Strix hudsonia, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. VII, p. 19.
Surnia borealis, Less. *Ornith.* (1831), p. 100.
Surnia funerea, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 101.
Surnia ulula, Bp. *Ucc. Europ.* (1842), p. 22.
Noctua ulula, Schleg. *Mus. des Pays-Bas* (1862), *Striges*, p. 42.
Buff. *Pl. enl.* 463, sous le nom de : *Chouette à longue queue de Sibérie.*

Mâle : D'un brun obscur en dessus, avec de nombreuses taches blanches, en gouttelettes à la tête, triangulaires à la nuque, en barres transversales aux scapulaires, au bas du dos et aux sous-caudales; gorge et devant du cou d'un cendré blanchâtre; poitrine, abdomen, sous-caudales blancs, rayés transversalement de brun roussâtre, le blanc dominant sur le bas du cou et les côtés de la poitrine; jambes, tarses

(1) Malgré l'observation du prince Ch. Bonaparte (*Rev. crit.* p. 21), nous conservons le nom de *Funerea* de préférence à celui de *Ulula*, que le prince a essayé de lui substituer. Deux motifs nous y déterminent. Il n'est nullement démontré que le nom de *Ulula* soit applicable à l'espèce dont il est ici question. La *Strix ulula* de la *Fauna Suecica* (1746, p. 17, Sp. 48), a l'abdomen marqué de taches oblongues, tandis que la *Strix funerea* a sur cette même partie des bandes transversales, différence qui n'eût point échappé à l'auteur de la Faune suédoise. Linné, d'ailleurs (*Syst. nat.*, t. I, p. 133, 2e édit.), donne la *Strix canadensis* de Brisson, qui est le Caparacoch de tous les ornithologistes, comme synonyme de la *Funerea*. Il ne saurait donc y avoir erreur sur ce point. En second lieu, la confusion est déjà assez grande sans l'augmenter encore, comme l'a fait le prince Ch. Bonaparte, en employant, sans nécessité, le même nom, dans la même famille, et comme nom d'espèce pour la Caparacoch, et comme nom de genre pour la *Strix laponica*.

et doigts d'un blanc terne, varié de raies transversales rousses, entrecoupées et peu apparentes; joues d'un blanc nuancé de cendré noirâtre devant les yeux, avec une bande noire qui prend son origine à ces organes, encadre les oreilles et se termine sur les côtés du cou, qui sont d'un blanc assez pur; ailes de la couleur du dos, avec des taches blanches sur les bords des couvertures moyennes et des rémiges; queue brun cendré, terminée de blanc, et marquée, à de grands intervalles, de raies en zigzag blanches et d'un cendré roussâtre; bec jaunâtre en dessus, brunâtre en dessous; iris jaune.

Femelle : Elle ressemble au mâle; mais elle est un peu plus forte, et a ses teintes moins pures.

Jeunes : Teintes générales d'un brun foncé, avec les raies des parties inférieures plus larges, plus rapprochées, ce qui rend ces parties plus rembrunies; joues, côtés et devant du cou cendrés; des raies noires et blanchâtres forment une sorte de collerette sur cette dernière partie; taille moins forte que celle des adultes.

Cette espèce habite l'Europe septentrionale, l'Asie et l'Amérique boréale.

On la rencontre quelquefois en France. Un sujet a été tué près de Tournay, en 1830, trois autres ont été vus, pendant l'été de 1834, aux environs de Metz. L'un d'eux, à ce que rapporte Hollandre (*Faune de la Moselle*, p. 51), fut tué et envoyé à M. Mareux, qui le conserve dans sa collection.

La Caparacoch se reproduit en Laponie et dans les monts Ourals. Elle niche dans les trous d'arbres, et ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont ovalaires et blancs. Ils mesurent en moyenne :

Grand diam. $0^m,038$; petit diam. $0^m,03$.

D'après les auteurs, elle se nourrirait de petits rongeurs et d'insectes.

Observation. — Cette espèce est décrite dans le *Tableau méthodique de l'Encyclopédie* sous le nom de *Chouette des monts Ourals* et figurée sous celui de *Chouette à longue queue*. Celle qu'on y désigne sous le nom de Caparacoch est une autre espèce figurée, pl. 209, t. II, sous celui de *Chat-huant de la Baie d'Hudson*.

Les sujets d'Amérique diffèrent un peu de ceux d'Europe. Ils ont les parties supérieures plus rembrunies, les bandes transversales des parties inférieures plus larges, et généralement moins de blanc. Ceux d'Europe sont en dessus d'un cendré brun-roussâtre, et ont, en dessous, des bandes étroites moins brunes et tirant sur le roussâtre.

47 — SURNIE HARFANG — *SURNIA NYCTEA* Keys. et Blas. ex Linn.

Tout le plumage blanc (vieux) *ou blanc, avec des taches anguleuses en dessus, en croissant sur les parties inférieures* (sujets

jeunes); *plumes qui recouvrent les doigts s'étendant au delà des ongles.*

Taille : 0^m,54.

STRIX NYCTEA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 132.
STRIX ALBA, Briss. *Ornith* (1760), t. I, p. 522.
STRIX NIVEA, Daud. *Ornith.* (1800), t. II, p. 190.
STRIX CANDIDA, Lath. *Ind.* Suppl. (1802), p. 14.
NYCTEA ERMINEA, Steph. *Gen. Zool.* (1825), t. XIII, p. 63.
SYRNIUM NYCTEA, Kaup. *Nat. Syst.* (1829), p. 59.
NYCTEA CANDIDA, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 6.
SURNIA NYCTEA, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 33.
NYCTEA NIVEA, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 3.
Buff. *Pl. enl.* 458, *sujet d'âge moyen.*

Mâle adulte : Parties supérieures d'un blanc plus ou moins tacheté de roussâtre ou de brunâtre; face, gorge, poitrine, abdomen, sous-caudales, jambes, tarses et doigts, du blanc le plus pur; bec et ongles noirs; iris jaune-soufre, chez les individus vivants, jaune-orange suivant Temminck.

En avançant en âge, les taches s'effacent, deviennent plus rares et disparaissent entièrement. Les vieux sont d'un blanc éblouissant.

Femelle : Plus forte que le mâle ; face, cou et pieds seulement d'un blanc parfait, sans taches; le reste du corps couvert de taches brunes, placées en bandes transversales sur un fond blanc; ces taches s'effacent, deviennent moins nombreuses à mesure que l'oiseau vieillit, mais ne disparaissent jamais entièrement.

Jeunes de l'année : Ils ont des taches plus foncées et plus nombreuses, ce qui rend le plumage très-rembruni.

Ils naissent couverts d'un duvet brun, qu'on aperçoit encore à travers les plumes, lorsqu'ils sont sur le point de quitter le nid.

Le Harfang appartient aux régions du cercle Arctique. On le trouve en très-grand nombre à Terre-Neuve, à la baie d'Hudson, au Groënland; il est rare en Islande, et se montre accidentellement en Hollande, en Allemagne et en France.

Un jeune sujet a été tué près d'Abbeville. Temminck cite une capture faite en Hollande en 1802.

Cette espèce niche sur les rochers escarpés, quelquefois sur les vieux pins. Ses œufs, au nombre de deux, sont d'un blanc pur. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,05; petit diam. 0^m,045.

Elle ne vole et ne chasse que le soir, pendant la nuit et au crépuscule du matin. Suivant Vieillot, elle fait une guerre destructive aux gélinottes, aux colins, aux lapins, et voit très-bien le jour.

48 — SURNIE CHEVÊCHETTE — *SURNIA PASSERINA*
Keys. et Blas. ex Linn.

D'un cendré brun pointillé et taché de blanc en dessus; poitrine variée, sur les côtes, de raies transversales; ventre et sous-caudales blancs.

Taille : mâle, $0^m,16$; *femelle*, $0^m,18$.

Strix passerina, Linn. *Faun. Suec.* (1761), p. 26.
Strix pusilla, Daud. *Ornith.* (1800), t. II, p. 205.
Strix pygmæa, Bechst. *Nat. Deuts.* (1805), t. II, p. 978.
Strix acadica, Temm. *Man.* (1820), t. I, p. 96.
Glaucidium passerinum, Boie, *Isis* (1828), p. 976.
Surnia passerina, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 32.
Noctua passerina, Schleg. *Mus. des Pays-Bas* (1862), *Striges*, p. 41.
Le Vaill. *Ois. d'Afr.* pl. 46.

Mâle : Parties supérieures d'un cendré brun, parsemé de petits points d'un blanc terne à la tête et à la nuque, de points roux pâle, plus grands, au bas de la nuque, de points blanc-roussâtre, en lignes transversales, sur le dos, les scapulaires et les sus-caudales; parties inférieures d'un blanc éclatant, avec des taches longitudinales brunes, confluentes et rayées de roussâtre sur les côtés de la poitrine, moins nombreuses au bas-ventre et aux sous-caudales ; face variée de noirâtre et de petites taches blanches; gorge et côtés du cou avec un grand espace blanc, sous forme de demi-collier, et de petits points de même couleur sur la dernière de ces parties ; ailes pareilles au manteau, avec les taches et les points en raies plus blancs ; queue de la même teinte que celles-ci, portant quatre bandes blanches, transversales et étroites ; tarses et doigts blancs, tachetés de roussâtre ; bec plombé, jaunâtre à la pointe ; iris jaune.

Femelle : Sensiblement plus forte que le mâle ; teintes moins nettes ; taches plus nombreuses, plus grandes et plus roussâtres en dessus ; moins de taches brunes à la poitrine ; plus de blanc à la face ; raies transversales de la queue plus larges, au nombre de trois seulement.

Les *jeunes avant la mue* nous sont inconnus.

On trouve la Chevêchette non-seulement en Europe, mais encore en Asie. Elle est commune, dit-on, en Laponie, et se montre assez fréquemment dans le nord de l'Allemagne, en Suisse et en Savoie.

Elle niche dans les trous des vieux sapins, dans les fentes des rochers; sa ponte est de trois à cinq œufs blancs, assez globuleux. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,031 ; petit diam. 0m,029.

Sa nourriture consiste en petits rongeurs, en oiseaux, en sauterelles, en scarabées et en phalènes.

GENRE XXII

CHEVÊCHE — *NOCTUA*, Savig.

STRIX, p. Linn. *S. N.* (1766).
NOCTUA, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1808-1810).
ATHENE, Boie, *Isis* (1822).
CARINE, Kaup, *Nat. Syst.* (1816).
SCENIA, p. Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).

Bec court, comprimé, à arête courbée ; narines marginales, elliptiques, renflées, cachées par les plumes sétiformes de la base du bec ; disques de la face peu étendus ; conque auditive petite, ovale ; ailes obtuses, arrondies ; queue généralement courte et presque égale ; tarses et doigts couverts de plumes sétiformes, clair-semées sur les doigts.

Les Chevêches ont généralement une petite taille et la plupart se distinguent par une queue très-courte, dont les ailes atteignent presque l'extrémité. Elles ont des habitudes nocturnes, se nourrissent de petits mammifères, vivent sur les lisières des bois, en plaines ou en montagnes, et se retirent ordinairement dans les creux des arbres ou des rochers, dans les masures.

Observations. — Comme le fait observer, avec raison, M. Schlegel, on ne peut se prononcer sur la *Strix meridionalis* indiquée par Risso dans son *Histoire nat. des prod. de l'Europe méridionale* (t. III, p. 32). Doit-on rapporter cette *Strix* à la race qui habite l'Égypte et l'Algérie, ou faut-il la considérer comme un état d'âge de notre Chevêche commune ? C'est ce que le signalement incomplet qu'en donne Risso ne permet pas de dire. Le prince Ch. Bonaparte, qui d'abord l'identifiait à *Strix persica*, Vieill. (*Rev. et Mag. de zool.* 1854, p. 543), en a fait en dernier lieu, sous le nom de *Meridionalis*, une variété locale de notre Chevêche (*Cat. Parzud.* p. 2). Mais la première détermination est tout aussi peu fondée que la seconde, attendu qu'il est impossible de dire ce qu'est réellement la *Strix meridionalis* de Risso.

C'est avec plus de raison que le Prince a rapporté à la *Strix persica*, de Vieillot, la *Strix bactriana* (Hutt.) ou *numida* (Le Vaill. jun.). Quoique la *Strix persica*, par la teinte presque isabelle des parties supérieures du corps, diffère notablement de la *Strix numida*, il est cependant difficile, sous ces états un peu dissemblables, de ne pas voir avec M. Pucheran (*Rev. et Mag. de zool.* 1849, p. 19), un même oiseau et une variété locale de notre Chevêche commune.

49 — CHEVÊCHE COMMUNE — *NOCTUA MINOR* Briss.

Plumage brun en dessus, varié de taches blanches ou blanchâtres; blanc en dessous, avec des taches longitudinales sur la poitrine, l'abdomen et les flancs; sous-caudales et plumes de la face postérieure des tarses blanches; doigts médiocrement emplumés.

Taille : 0^{m},24.

Noctua minor, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 115.
Strix noctua, Retzius, *Faun. Suec.* (1800), p. 315.
Strix passerina, Bechst. *Nat. Deuts.* (1805), t. II, p. 963.
Noctua glaux, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1809), p. 105.
Strix nudipes Nilss. *Orn. Suec.* (1817), t. I, p. 68.
Noctua passerina, Jenyns. *Man. Br. vert. an.* (1835), p. 94.
Athene passerina, Boie, *Isis* (1822), p. 549.
Athene noctua, Boie, *Isis* (1826), p. 315.
Athene psilodactyla, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 110.
Surnia noctua, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 32.
Noctua veterum, Licht. in : Schleg. *Mus. des Pays-Bas* (1862), *Striges*, p. 28.
Buffon. *Pl. enl.* 430.

Mâle : Parties supérieures d'un gris brun tirant sur le roussâtre, varié de taches blanches et blanchâtres, petites, oblongues et lavées très-légèrement de roussâtre sur la tête; grandes, plus ou moins arrondies, quelques-unes comme effacées sur le manteau; face variée de brun, de roussâtre et de blanc, avec un demi-collier blanc et noir sur les côtés, roussâtre et marqué de zigzags bruns sous la gorge; celle-ci blanche; poitrine, abdomen blancs, tachetés, par mèches longitudinales, de brun et d'un peu de roussâtre; sous-caudales, tarses et pieds blancs; couvertures alaires de la même teinte que le dos, avec un plus grand nombre de taches d'un blanc plus pur; rémiges d'un gris brun marqué de taches triangulaires d'un blanc roussâtre sur les barbes externes des primaires, de bandes transversales de même nuance sur leurs barbes internes et sur toutes les secondaires; queue marquée comme les rémiges primaires, excepté les deux pennes médianes, qui portent des bandes transversales comme les secondaires; bec brun-jaunâtre; iris jaune-citron brillant.

Femelle : Un peu plus forte que le mâle; sans blanc à la gorge et sans demi-collier blanc et noir sous la face; celle-ci cendrée et rayonnée

de brunâtre et de roussâtre ; teintes générales un peu moins vives ; un peu plus de roussâtre sur les parties supérieures ; plus de blanc sur les parties inférieures, surtout à la poitrine.

Jeunes de l'année : Ils ressemblent à la femelle, mais ils ont les bords des plumes des parties supérieures d'une teinte plus rousse.

La Chevêche commune habite non-seulement presque toute l'Europe, mais encore l'Afrique et l'Asie occidentale. On la trouve partout en France soit sédentaire soit de passage, selon les localités.

Elle niche dans les trous des vieilles murailles, sous les toits des tours et des anciennes églises, dans les trous des rochers et les crevasses des vieux arbres. Sa ponte est de trois ou quatre œufs, presque ronds et d'un blanc pur. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,034$; petit diam. $0^m,028$.

Les petits bois, les cantons où il y a de vieux châteaux abandonnés, de grands rochers, sont des localités que la Chevêche habite de préférence. En automne et en hiver elle s'approche des lieux habités. Prise jeune et tenue en captivité, elle s'apprivoise facilement et ne cherche pas à s'échapper quand on la laisse libre. Lorsqu'on lui donne de petits oiseaux, elle les déplume avant de s'en repaître. En liberté, elle se nourrit de mulots, de campagnols, de chauves-souris et d'insectes.

A — CHEVÊCHE DE PERSE — *NOCTUA PERSICA*

Plumage d'un brun roussâtre, varié de taches blanches en dessus, d'un blanc lavé de roussâtre en dessous, avec des taches longitudinales sur la poitrine, l'abdomen et les flancs ; sous-caudales et plumes de la face postérieure des tarses roussâtres ; doigts médiocrement emplumés.

Taille : $0^m,22$ *à* $0^m,23$.

STRIX NOCTUA, Forsk. *Anim. orient.* (1775), p. 8, n° 2.
STRIX PASSERINA, Sonnini, *Voy. en Égyp.* (1799), t. I, p. 349.
STRIX PERSICA, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. VII, p. 26.
NOCTUA PASSERINA, Rupp. *Neue Wirbelth. Faun. Abyss.* (1835), p. 45.
STRIX NOCTUA MERIDIONALIS, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 15.
NOCTUA VETERUM MERIDIONALIS, Schleg. *Mus. des Pays-Bas* (1862), *Striges*, p. 29.
Le Vaill. jun. *Expéd. scient. de l'Algérie*, pl. 4, sous le nom de *Strix numida*.

Mâle et femelle : Parties supérieures d'un brun roussâtre, avec des taches blanchâtres de la forme de celles de la Chevêche commune ; parties inférieures d'un blanc roussâtre, avec des taches brunes, plus allongées et plus larges, principalement aux flancs et à l'abdomen ; sous-caudales roussâtres ; plumes des tarses blanches à la face antérieure,

roussâtres à la face postérieure; queue marquée de taches rousses, arrondies et disposées de manière à former des bandes transversales plus ou moins interrompues; doigts assez fournis de plumes jusqu'aux doigts; bec brunâtre à la base et jaunâtre à la pointe; iris jaune-citron vif.

Chez les vieux individus, les taches blanches de la nuque s'affaiblissent et disparaissent même, en sorte que cette région est alors presque complétement d'un brun roussâtre clair.

Nota. Sonnini avait parfaitement vu la différence de coloration qui existe entre les Chevèches d'Égypte et celles d'Europe : « Le dernier oiseau, dit-il (*loc. cit.*), que je me procurai dans ma promenade au château occidental de Rosette, fut une Chevêche ou petite Chouette. Elle avait bien quelques différences dans les couleurs avec celles d'Europe; mais ces différences, assez communes dans ce genre d'oiseaux, ne m'ont pas paru assez décisives pour constituer une variété, encore moins une espèce distincte. » Il n'a trouvé entre le mâle et la femelle aucune différence sensible de grandeur ni de couleur.

Cette Chevêche habite l'Égypte, l'Algérie, et se montre assez fréquemment en Espagne et en Grèce.

D'après Sonnini, on la voit en plein jour, elle vit par paires et n'est point sauvage. Elle niche dans les mêmes conditions que la Chevêche commune, et ses œufs, au nombre de quatre à six, sont absolument semblables aux siens pour la forme et le volume.

GENRE XXIII

NYCTALE — *NYCTALE*, Brehm.

STRIX, p. Linn. *S. N.* (1735).
ATHENE, p. Boie, *Isis* (1822).
NYCTALE, Brehm, *Isis* (1828).
ÆGOLIUS, Kaup. *Nat. Syst.* (1829).
NOCTUA, p. Less. *Ornith.* (1831).
SCOTOPHILUS, Swains. *Classif. of B.* (1837).

Bec petit, comprimé, courbé dès la base; narines marginales, transversales, ovalaires, cachées par les plumes qui recouvrent la moitié du bec; conque auditive très-grande, munie d'un opercule très-développé; disque facial large et complet; ailes obtuses, longues, arrondies; queue de moyenne longueur,

arrondie; tarses courts, fortement emplumés, ainsi que les doigts.

Les Nyctales, par leur taille et leur plumage, se rapprochent tellement des Chevêches, que la plupart des auteurs les ont rangées parmi celles-ci. Elles s'en distinguent pourtant par des tarses beaucoup plus emplumés; par une conque auditive et des disques plus développés, et par la forme de la queue. Elles s'en distinguent aussi par les mœurs: leurs habitudes sont tout à fait sylvaines, et leurs cris n'ont rien qui rappelle ceux des Chevêches.

Parmi les espèces que compte ce genre, une seule habite l'Europe.

30 — NYCTALE TENGMALM — *NYCTALE TENGMALMI* (1) Bp. ex Gmel.

D'un brun roussâtre, taché de blanc en dessus; d'un blanc flammé de brun en dessous et varié de taches en croissant; ailes avec plus de cinq rangées de taches blanches; sous-caudales blanchâtres, largement tachées de brun.

Taille: 0m,21.

Strix funerea, p. Linn. *Faun. Suec.* (1761), p. 25.
Strix noctua, Tengmalm, *Act. Stockh.* (1783), 1er trim.
Strix Tengmalmi, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 291.
Strix dasypus, Bechst. *Nat. Deuts.* (1805), t. II, p. 972.
Strix passerina, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 328.
Athene Tengmalmi, Boie, *Isis* (1822), p. 549.
Ægolius Tengmalmi, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 34.
Noctua Tengmalmi, Less. *Ornith.* (1831), p. 102.
Nyctale Tengmalmi, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 7.
Nyctale funerea, Bp. *Ucc. Europ.* (1842), p. 24.
Ulula funerea, Schleg. *Mus. des Pays-Bas* (1862), *Striges*, p. 8.
Vieill. *Gal. des Ois.* pl. 23.
Gould, *B. of Eur.* pl. 49.

Mâle: Parties supérieures d'un roux brun, nuancé de noirâtre, avec des taches blanches, comme chez la Chevêche, arrondies à la tête et au cou, moins nombreuses, plus grandes et moins régulières, sur le corps; parties inférieures blanches, tachetées longitudinalement de roux brun; tarses et doigts blancs; face cendrée, nuancée de blanchâtre, avec la collerette brun roussâtre et blanche; ailes de la couleur du manteau, ta-

(1) Nous adoptons la dénomination de *Tengmalmi* de préférence à celle de *Funerea*, parce qu'il n'est pas certain que Linné ait exclusivement donné ce dernier nom à l'oiseau dont il est ici question. Du reste, le premier est plus généralement admis.

chetées de blanc; les taches des rémiges en raies transversales; queue également colorée comme le manteau, avec quatre raies transversales blanches, interrompues au centre des plumes; bec nuancé de jaune et de noir; iris jaune brillant.

Femelle : Plus forte que le mâle; d'un brun grisâtre en dessus, avec plus de taches blanches à la tête, au cou, sur les scapulaires les plus externes et aux ailes; d'un blanc plus pur et plus étendu en dessous, avec des taches longitudinales d'un brun roux, moins nombreuses; une tache noire entre le bec et l'œil.

Jeunes sujets : D'un brun roux en dessus, avec les taches d'un blanc moins pur; blanc en dessous, marqué de taches longitudinales d'un roux assez vif, moins nombreuses au bas du ventre et aux sous-caudales, formant au bas du cou une sorte de demi-collier varié de blanc; face blanchâtre, nuancée de brunâtre à l'extrémité des plumes sétacées, avec le tour des yeux noir; tarses et doigts d'un blanc sale, varié de roussâtre (provenant des Basses-Alpes).

Jeunes à la sortie du nid : D'un brun légèrement rougeâtre en dessus, avec quelques taches ovalaires blanches au dos et sur les ailes; poitrine variée de blanc et de roux; ventre et sous-caudales d'un brun nuancé de roux; disques périophthalmiques d'un blanc varié d'un peu de brun.

Un *jeune avant la première mue*, provenant des monts Ourals, et faisant partie de la collection de M. Hardy, ressemble à celui des Basses-Alpes; mais ses teintes sont plus foncées et les disques sont d'un brun varié de blanc.

La Tengmalm habite le nord de l'Europe, les Alpes suisses, la Savoie, les Basses-Alpes, où elle est sédentaire, les Vosges et probablement aussi les forêts de sapins du Dauphiné. Elle se montre accidentellement aux environs de Châlons-sur-Marne, en Lorraine, dans le duché de Luxembourg et en Angleterre.

Elle niche dans les trous des vieux sapins et pond le plus ordinairement quatre œufs un peu oblongs et d'un blanc mat. M. Hardy a reçu de M. Martin une nichée qui en renfermait sept. Mais c'est là un fait rare. Ces œufs étaient généralement plus petits et un peu plus arrondis que ceux des pontes ordinaires. Ceux-ci mesurent en moyenne :

Grand diam. $0^{m},033$; petit diam. $0^{m},025$.

Cette espèce fréquente les grandes forêts de pins, de sapins, de mélèzes; se tient éloignée des habitations; se nourrit de mulots et de campagnols; entre en amour vers la fin de février, et fait entendre un bêlement qui a quelques rapports avec celui de la chèvre; ce qui lui a valu dans les environs de Barcelonnette le nom vulgaire de *Chèvre sauvage*.

GENRE XXIV

HULOTTE — *SYRNIUM*, Savig.

STRIX, Linn. *S. N.* (1735).
SYRNIUM, Savig. *Ois. d'Egyp.* (1808-1810).

Bec court, courbé dès la base ; narines petites, presque rondes ; disques bien accusés, mais plus larges et mieux formés dans leur moitié inférieure que dans leur moitié supérieure ; conque auditive moyenne, operculée ; ailes obtuses, longues, atteignant presque le bout de la queue ; celle-ci bien développée, arrondie ; tarses courts, robustes, couverts d'un épais duvet, ainsi que les doigts.

Les Hulottes sont essentiellement sylvaines et se nourrissent de petits mammifères. Elles sont propres à l'Europe, à l'Asie et à l'Afrique.

Observation. — Ce genre, pour quelques auteurs, n'est représenté, en Europe, que par la Hulotte commune. MM. Keyserling et Blasius y ont introduit la *Strix uralensis*, et la *Strix laponica* qui, très-voisines des Hulottes, appartiennent cependant, l'une, au genre *Ptynx*, l'autre, au genre *Ulula*.

31 — HULOTTE CHAT-HUANT — *SYRNIUM ALUCO* Brehm. ex Linn.

D'un brun grisâtre ou roussâtre en dessus, varié de taches dentelées ; d'un blanc pâle ou roussâtre en dessous, avec de larges taches également dentelées ; rémiges et rectrices rayées alternativement de noir et de roux cendré.

Taille : 0^{m},40.

STRIX ALUCO et STRIDULA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 132 et 133.
ULULA, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 507.
SYRNIUM ULULANS, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1809), p. 112.
SYRNIUM ALUCO, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 116.
ULULA ALUCO, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 33.
Buff. *Pl. enl.* 437, *femelle* ou *jeune*, sous le nom de *Chat-Huant*. — 441, *adulte*, sous le nom de *Hulotte*.

Mâle : Fond du plumage grisâtre, flammé de brun sur la tige des plumes et à dentelures transversales, avec des taches blanches et rousses en dessus ; varié et rayé transversalement de brun foncé en dessous,

avec des taches plus foncées, qui suivent la direction des tiges; face gris-bleuâtre, avec des raies circulaires brunes; rémiges et rectrices rayées transversalement de brun et de roux; iris d'un brun roussâtre.

Femelle : Un peu plus grosse que le mâle, avec le fond du plumage roux ferrugineux, la face rousse, variée de brun, et l'iris de cette dernière couleur.

Jeunes de l'année : Ils ressemblent à la femelle, seulement ils sont un peu plus roux, et ont l'iris brun.

Les *petits, en naissant*, sont couverts d'un duvet gris et roussâtre.

Cette espèce habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique. On la trouve dans toutes les grandes forêts de la France.

Elle pond dans les nids abandonnés des buses, des corneilles, des pies, souvent dans les trous d'arbres. Ses œufs, au nombre de quatre et quelquefois de cinq, sont obtus et d'un blanc pur. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,045$; petit diam. $0^m,04$.

La Hulotte fait sa principale nourriture d'écureuils et d'autres petits rongeurs; aussi est-on assuré de la rencontrer communément partout où ces animaux abondent. Elle se nourrit aussi de chauves-souris.

Observation. — Il est certain que la Hulotte et le Chat-Huant, dont beaucoup d'auteurs ont fait deux espèces, n'en constituent qu'une seule. M. le professeur Schinz les a pris dans le même nid. Les individus désignés sous le nom de Chat-Huant (*Strix stridula*) sont de jeunes sujets ou des femelles, et ceux connus sous celui de Hulotte (*Strix aluco*) des sujets adultes ou vieux.

GENRE XXV

PTYNX — *PTYNX*, Blyth.

Strix, p. Gmel. *S. N.* (1788).
Syrnium, p. Boie, *Isis* (1826).
Surnia, p. Less. *Ornith.* (1831).
Ulula, p. Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).
Ptynx, Blyth (1840?).

Bec court, courbé dès la base, entièrement caché par les plumes de la face; narines basales, arrondies; disques périophthalmiques grands, bien développés au-dessus et au-dessous du bec; conque auditive large, operculée; ailes obtuses, de moyenne longueur; queue longue, très-étagée; tarses couverts d'un duvet épais, ainsi que les doigts.

Les Ptynx par leurs formes générales, par la longueur de la queue, et par les mœurs, ont beaucoup d'analogie avec les Surnies, dont elles se distinguent toutefois par le développement des disques et de la conque auditive. Leurs habitudes, dit-on, sont en partie diurnes.

Une seule espèce représente ce genre en Europe.

52 — PTYNX DE L'OURAL — *PTYNX URALENSIS* Blyth ex Pall.

Teintes générales blanchâtres, relevées par de nombreuses taches longitudinales ; face blanchâtre ; queue coupée par six ou sept bandes brunes ; ongles jaunâtres.

Taille : 0^m,57.

Strix uralensis, Pall. *Voy.* (1776), t. VIII de l'édit. fr. in-8. *Append.* p. 29.
Strix litturata, Retz. *Faun. Suec.* (1800), p. 79.
Strix macroura, Mey. et Wolf. *Tasch. Deuts.* (1810), t. I, p. 84.
Strix macrocephalon, Meisner, *Syst. Verzeich. Vög.* (1804), p. 34.
Strnium uralense, Boie, *Isis* (1822), p. 552.
Surnia uralensis, Less. *Ornith.* (1831), p. 100.
Syrnium macrocephalon, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 119.
Ulula uralensis, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 32.
Ptynx uralensis, Blyth. in : Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 2.
Temm. et Lang. *Pl. col.* 27.

Mâle et femelle : Dessus de la tête, du cou et du corps blanchâtre, légèrement lavé de cendré roussâtre, marqué de longues mèches longitudinales d'un brun plus ou moins foncé ; sus-caudales d'un brun cendré, traversées de bandes blanchâtres peu apparentes et irrégulières ; dessous du corps blanchâtre, tirant quelquefois sur le roussâtre, avec de grandes taches brunes longitudinales, surtout sur la poitrine, mais beaucoup moins nombreuses qu'aux parties supérieures ; face d'un gris bleuâtre, avec la tige des plumes brune, entourée par un grand cercle de plumes contournées, blanches et tachetées de brun ; couvertures alaires comme le dessus du corps ; rémiges marquées alternativement de bandes transversales brunes et blanc-roussâtre ; queue d'un blanc sale ou roussâtre, avec six ou sept bandes brunes ; tarses et doigts couverts de plumes blanches, avec quelques taches vermiculées brunâtres ; bec jaune, en partie caché par les plumes piliformes de la face ; iris brun.

Jeunes de l'année : Fond du plumage gris-brun clair, avec les parties supérieures maculées irrégulièrement de brun cendré, de roux clair,

et variées par des taches blanches de forme ovoïde; les parties inférieures marquées de taches et de raies longitudinales d'un brun cendré; ailes rayées transversalement de gris; queue avec sept bandes transversales cendré blanchâtre (Temminck).

Jeunes à la sortie du nid : Plumes duveteuses de la tête bordées de cendré; dessus du cou, des scapulaires et couvertures supérieures des ailes, d'un brun roussâtre terne, avec les plumes terminées et marquées de grandes taches blanches; plumes duveteuses des parties inférieures d'un cendré blanchâtre, traversées par des bandes d'un brun roussâtre; rémiges et rectrices comme chez les sujets adultes, mais avec des teintes plus ternes; tarses et doigts couverts de duvet cendré.

Cette espèce habite les régions du cercle Arctique. Elle est abondante en Laponie et plus rare dans les monts Ourals.

On l'aurait tuée plusieurs fois aux environs de Salzbourg, suivant des renseignements donnés à Temminck par M. Michaëlles.

Elle niche dans les trous des arbres, souvent près des habitations, et pond, selon Temminck, trois ou quatre œufs d'un blanc pur.

Elle se nourrit de petits mammifères et d'oiseaux et fréquente les bois marécageux, loin des lieux habités.

Observation. — L'auteur du *Manuel d'Ornithologie* rapporte à cette espèce la *Strix macrocephala* de Meisner, que l'on trouverait en Suisse dans les cantons de Berne et de Soleure. M. le professeur Schinz, de Zurich, qui a vu vivant l'individu décrit par Meisner, pense que ce n'est qu'une variété de la *Strix aluco.*

GENRE XXVI

CHOUETTE — *ULULA*, G. Cuv.

Strix, p. Linn. *S. N.* (1735).
Syrnium, p. Savig. *Ois. d'Égyp.* (1808-1810).
Ulula, G. Cuv. *Règ. anim.* (1817).

Bec robuste, court, comprimé, courbé dès la base, presque entièrement caché par les plumes du front; narines basales, ovalaires; disques périophthalmiques larges; conque auditive grande, operculée; ailes obtuses, longues; queue moyenne, arrondie; tarses courts, entièrement emplumés, ainsi que les doigts.

Les espèces de ce genre se distinguent des autres Ululiens par leur tête

grosse et leur face large, variée de bandes, disposées en cercles concentriques. Leurs habitudes sont en partie diurnes, en partie crépusculaires.

La *Strix nebulosa*, qui se rapporte à cette division, n'étant plus reconnue comme oiseau européen, le genre Chouette est représenté, en Europe, par une seule espèce.

33 — CHOUETTE LAPONNE — *ULULA LAPPONICA* Less. ex Retz.

Face d'un gris bleuâtre, ornée de huit ou neuf cercles concentriques bruns; une tache noire, oblongue, au coin interne de l'œil.

Taille : $0^m,61$ (mâle); $0^m,70$ (femelle).

STRIX LAPPONICA, Retzius. *Faun, Suec.* (1800), p. 79.
STRIX BARBATA, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. 1, p. 318.
ULULA LAPPONICA, Less. *Ornith.* (1831), p. 108.
ULULA BARBATA, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 32.
STRIX MICROPHTHALMOS, Tyzen. *Orn. Pow.* 1, p. 86 (fig. du frontispice).

Mâle et femelle : Parties supérieures grises, avec des taches et des raies brunes et roussâtres en zigzag, et d'autres, blanches, sur les scapulaires; parties inférieures et sous-caudales blanchâtres, légèrement lavées de roussâtre sur les côtés de la poitrine, parsemées irrégulièrement de taches nombreuses, brunes, fuligineuses, longitudinales, avec des raies transversales en zigzag; jambes et pieds marqués, en travers, de zigzags bruns et blancs; face rayée de brun sur un fond gris-bleuâtre, entourée d'un cercle varié de noir, de blanc et de roux, surtout en bas; couvertures alaires variées d'un grand nombre de taches et de zigzags comme le dos; rémiges portant de larges bandes transversales cendrées, variées, sur les barbes internes, de zigzags d'une teinte roussâtre, et d'autres d'un brun foncé; toutes ces taches sont rembrunies vers l'extrémité des rémiges primaires; queue brune, traversée par de larges bandes cendrées, tachées et rayées irrégulièrement de brun; bec jaune, en grande partie caché par les plumes de la face.

Jeunes sujets : Ils nous sont inconnus.

Cette Chouette habite le nord de l'Europe et de l'Asie. On la trouve en Laponie et au Groënland, où cependant elle est rare.

Elle fréquente les grandes forêts, se nourrit de mammifères et d'oiseaux, et établit un nid, à claire-voie, sur les arbres, dans le genre de celui du Ramier.

Observations. — 1° D'après le comte Tyzenhaus, de Wilna (*Rev. et Mag. de*

Zool. 1851, p. 571), l'on confondrait deux espèces distinctes sous le nom de *Ulula cinerea*. L'une, *Strix lapponica*, Retz. habiterait le nord de l'Europe et de l'Asie; l'autre, *Strix cinerea*, Gmel. (*Great cinereous owl*, Audub. *Birds Am.* pl. 351.—*Syrnium cinereum*, Bp. *Birds of Eur.* p. 6), appartiendrait exclusivement à l'Amérique septentrionale.

Ce qui nous paraît incontestable, après vérification, c'est, comme le fait remarquer le comte Tyzenhaus, que les sujets d'Europe diffèrent de ceux d'Amérique : 1° par une tête plus grosse; — 2° par le nombre plus grand de cercles concentriques des disques de la face, ce nombre étant de huit ou neuf sur les individus d'Europe, et de six seulement sur ceux d'Amérique ; — 3° par la présence d'un grand croissant noir au-dessus du coin interne de l'œil, ce croissant manquant chez la *Strix cinerea ;* — 4° par les plumes des doigts qui dépassent la moitié de la longueur des ongles, tandis que sur les sujets américains elles laissent à découvert les écailles terminales des doigts; — 5° enfin par les mœurs.

Le *Syrnium lapponicum* se tient dans les grandes forêts, loin des eaux et des habitations; se nourrit de petits mammifères et d'oiseaux, et construit son nid avec des bûchettes disposées à claire-voie.

Le *Syrnium cinereum,* au contraire, habite le nord de l'Amérique ; fréquente, d'après Audubon, les bords des eaux ; s'approche des ports maritimes, même en plein jour; se nourrit de poissons; construit son nid avec des roseaux et le garnit de plumes en dedans.

Audubon, dont l'habileté ne saurait être mise en doute, ainsi que le fait observer le comte Tyzenhaus, dit que chez la *Strix cinerea* l'occiput et la nuque portent deux taches transversales blanches sur chaque côté des barbes, vers l'extrémité des plumes. Il y a quatre paires de taches pareilles chez la *Lapponica.*

La *Strix lapponica* de Retzius serait, d'après le comte Tyzenhaus, l'oiseau adulte (*Strix microphthalmos* du frontispice de son Ornithologie) et la *Strix barbata*, Pall. le jeune de l'année. Quant à la *Strix cinerea* de Gmelin, elle appartiendrait exclusivement à l'Amérique du Nord et aurait été confondue avec la *Strix lapponica.* Le prince Ch. Bonaparte, qui, en 1850, faisait encore *Strix lapponica* synonyme de *Strix cinerea ;* qui, en 1852, reconnaissait sous ces deux noms deux espèces distinctes, n'admet, en 1856 (*Cat. Parzud.* p. 2), qu'une *Ulula cinerea*, A. *Lapponica*, Bp. *ex* Retzius. Cette sorte de compromis n'a que l'inconvénient de consacrer une erreur. *Cinerea* dominant *Lapponica,* ce n'est pas *Bp. ex Retzius* qu'il aurait fallu écrire, mais *Bp. ex Gmel.*

SOUS-FAMILLE X

STRIGIENS — *STRIGINÆ*

Tête dépourvue d'aigrettes ; disques de la face formant au-dessous du bec une collerette complète ; doigts nus, ou simplement couverts de quelques poils.

Les Strigiens se distinguent des autres Rapaces nocturnes par la réunion, au-dessous du bec, des disques périophthalmiques, ce qui leur donne une physionomie toute particulière, et par leurs pieds nus ou presque nus. Ils ont d'ailleurs des mœurs particulières; vivent dans les habitations de l'homme et ne fréquentent qu'accidentellement les bois.

Le genre type de cette sous-famille est fondé sur une espèce d'Europe.

GENRE XXVII

EFFRAYE — *STRIX*, Linn.

Strix, Linn. *S. N.* (1735).
Alcco, Flem. *Phil. of zool.* (1822).
Stridula, De Sélys, *Faune belge* (1842).

Bec droit à la base, courbé seulement à la pointe ; narines larges ; disques périophthalmiques complets, très-larges ; conque auditive, vaste et pourvue d'un opercule ; ailes acuminées, plus longues que la queue, qui est relativement courte et large ; tarses déliés, plus longs que le doigt médian, complétement vêtus de plumes duveteuses ; doigts garnis seulement de poils épars.

Les Effrayes sont cosmopolites : une seule appartient à l'Europe, et elle est l'unique espèce linnéenne qui figure dans le genre *Strix* des méthodistes contemporains.

34 — EFFRAYE COMMUNE — *STRIX FLAMMEA* Linn.

D'un fauve glacé de cendré et piqueté de noir et de blanc en dessus ; d'un blanc variable en dessous, sans taches ou pointillé de brun ; tarses longs de 0^{m},06.

Taille : 0^{m},36.

STRIX FLAMMEA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 133.
ALUCO, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 503.
ALUCO FLAMMEUS, Flem. *Brit. an.* (1828), p. 57.
STRIX GUTTATA, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 106.
Buff. *Pl. enl.* 440.

Mâle et femelle : Parties supérieures d'un roux jaune, varié de gris et de brun glacés, pointillé de noir et de blanc; parties inférieures blanches ou fauves, parsemées de petites taches brunâtres ou noirâtres et quelquefois sans taches ; face blanche ou grise, avec le tour des yeux d'un brun plus ou moins roussâtre ; queue légèrement barrée de brun ; iris brun-noir (1).

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent aux adultes ; seulement, ils sont un peu plus petits, et ont les plumes plus soyeuses.

Les nouveaux-nés sont couverts d'un duvet blanc, que l'on retrouve encore chez ceux qui commencent à voler.

Variétés : Cette espèce présente quelques variétés qui ne dépendent ni de l'âge, ni du sexe, ni des saisons. On en trouve qui ont la face et les parties inférieures du corps d'un roux vif, et d'autres qui ont ces parties d'un beau blanc.

L'Effraye est répandue dans toute l'Europe. On la trouve aussi dans l'Asie occidentale et dans l'Afrique septentrionale.

C'est de tous les Strigidés le plus sédentaire et le plus commun en France.

Cette espèce niche dans les tours, dans les clochers, les châteaux abandonnés, les creux des rochers. Sa ponte est de trois ou quatre œufs, quelquefois de cinq, un peu allongés et d'un blanc pur. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,04 ; petit diam. 0m,032 à 0m,034.

L'Effraye, considérée par le vulgaire comme un oiseau de mauvais augure, est peut-être de tous les Rapaces nocturnes le plus utile à l'homme, par la raison qu'il purge les champs et le voisinage des habitations d'une foule de petits mammifères nuisibles, dont il fait sa principale nourriture.

(1) Dans les jeunes comme dans les vieux, l'iris est toujours brun-noir et non pas jaune, ainsi que le dit Temminck, et ainsi qu'il est représenté dans les *Planches enluminées* de Buffon. Toutefois, M. Middel, préparateur de l'Université de Liége, a affirmé à M. de Sélys-Longchamps, en avoir monté une qui avait l'iris jaune. M. de Sélys-Longchamps se demande s'il n'y aurait pas deux races ? Nous ne le croyons pas, et nous pensons que le préparateur de Liége a été induit en erreur par un commencement de putréfaction. Il arrive quelquefois, lorsque les oiseaux sont morts depuis plusieurs jours, qu'une matière grasse blanchâtre ou jaunâtre recouvre le globe oculaire.

SOUS-FAMILLE XI

ASIONIENS — *ASIONINÆ*

Tête ornée de chaque côté, en arrière et en dessus des yeux, d'un bouquet de plumes plus ou moins allongées, et formant deux aigrettes divergentes.

Observation. — Cette sous-famille correspond complétement au genre Asio de Brisson, aux Hiboux de Temminck et de M. Schlegel et aux Buboninés de M. O. des Murs. Les trois genres qu'elle comprend ont été répartis par le prince Ch. Bonaparte d'abord (1838-1842) dans trois sous-familles : les Scops dans celle des *Surniens;* les Ducs dans celle des *Buboniens*, dont ils étaient types ; les Hiboux dans celle des *Ululiens*. Mais la sous-famille des Buboniens ayant été rayée en 1850, l'on ne sait pour quel motif, les Ducs sont venus prendre place à côté des Scops dans celle des Surniens, les Hiboux restant toujours Ululiens. Enfin, après avoir été Buboniens, puis Surniens, les Ducs, pour le prince Ch. Bonaparte, sont devenus des Ululiens (1854), mais des Ululiens *Bubonés*.

Si les caractères à l'aide desquels nous réunissons dans une même division les genres *Otus*, *Bubo*, *Scops*, ne sont pas des plus naturels, au moins n'auront-ils pas l'inconvénient de donner lieu à toutes ces fluctuations, fort savantes sans doute, mais qui, jusqu'à présent, ne sont qu'un progrès vers la confusion.

GENRE XXVIII

HIBOU — *OTUS*, G. Cuv.

Strix, p. Linn. *G. N.* (1735).
Asio (1), Briss. *Ornith.* (1760).
Otus, G. Cuv. *Tabl. du Règ. anim.* (1797-1800).
Bubo, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1808-1810).
Ægolius, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).

Bec recourbé dès la base ; narines grandes, elliptiques, médianes ; disques périophthalmiques complets, irréguliers ; conques

(1) A l'exception de Swainson, de Strickland, de Macgillivray, de Richardson, les méthodistes, par un oubli involontaire, sans doute, ont passé sous silence le genre *Asio*, créé par Brisson, pour les Strigidés pourvus d'aigrettes, et notamment pour les espèces dont, plus tard, G. Cuvier a fait son genre *Otus*. Peut-être conviendrait-il de restituer à ce genre le nom que lui a donné Brisson. Ce changement serait d'ailleurs parfaitement justifié par la loi de priorité.

auditives grandes étendues, en demi-cercle du bec au sommet de la tête, et munies d'un opercule membraneux ; ailes allongées, atteignant ou dépassant l'extrémité de la queue ; tarses complétement couverts de plumes ; doigts vêtus jusqu'à la base des dernières phalanges.

Les Hiboux sont cosmopolites et trois d'entre eux appartiennent à l'Europe. L'une de ces trois espèces, à la vérité, n'y fait que de rares apparitions : les deux autres y sont communes.

Observations. — Les Hiboux, sous le rapport du grand développement de l'oreille externe, sont dans la section des Strigidés à aigrettes, ce que sont les Chouettes et les Hulottes dans la division des espèces à tête lisse.

G. Cuvier, Lesson et quelques autres naturalistes ont compris dans ce genre le Brachyote, le Hibou vulgaire ou Moyen-duc, et l'Ascalaphe qui, tous, ont pour caractères génériques un disque complet, une oreille externe ample, operculée ; des tarses et des doigts emplumés ; un bec à moitié caché par les plumes décomposées de la face.

D'autres ornithologistes, ayant plutôt égard à la taille des oiseaux qu'au développement de la conque auditive, ont séparé l'Ascalaphe des Hiboux, pour le ranger à côté du Grand-duc, dans le genre *Bubo*, ne considérant comme *Oti* que l'*Otus brachyotus* et l'*Otus vulgaris*. D'autres enfin, constatant, parmi les Hiboux, quelques différences dans la longueur des tarses, des ailes, dans le développement des aigrettes, ont vu là des caractères suffisants pour faire des trois espèces des types de trois genres distincts. Certainement l'Ascalaphe n'est pas plus un Brachyote que celui-ci n'est un Hibou vulgaire ; mais les différences qui existent entre ces oiseaux sont-elles de nature à les faire séparer génériquement ? Nous ne le pensons pas. Tout ce qui nous paraît raisonnablement possible, c'est la création de simples groupes que l'on pourrait caractériser de la manière suivante :

a. Espèces à aigrettes très-courtes ; ailes atteignant l'extrémité de la queue ; tarses de la longueur du doigt médian (*Otus brachyotus*. — Type du genre *Brachyotus*, Gould) ;

b. Espèces à aigrettes très-développées ; ailes et tarses comme dans le premier groupe (*Otus vulgaris*) ;

c. Espèces à aigrettes de moyenne longueur ; ailes n'atteignant pas l'extrémité de la queue ; tarses plus longs que le doigt médian (*Otus ascalaphus*. — Type du genre *Ascalaphia*, Geoffr.).

Il est bien entendu qu'en caractérisant ces groupes, nous ne prétendons pas caractériser des genres.

35 — HIBOU BRACHYOTE — *OTUS BRACHYOTUS* Boie ex Gmel.

Teintes générales d'un roux jaunâtre, variées en dessus, comme

en dessous, de taches longitudinales ; barbes internes des rectrices coupées par quatre bandes espacées.

Taille : 0^m,35.

STRIX BRACHYOTUS, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 289.
STRIX BRACHYURA, Nils. *Faun. Suec.* (1807), t. I, p. 62.
STRIX ÆGOLIUS et ULULA, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 309, 322.
OTUS BRACHYOTUS, Boie, *Isis* (1822), p. 549.
OTUS PALUSTRIS, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 124.
BRACHYOTUS PALUSTRIS, Gould, *B. of Eur.* pl. 40.
STRIX PALUSTRIS, Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. I, p. 139.
ÆGOLIUS BRACHYOTUS, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 32.
BRACHYOTUS ÆGOLIUS, Bp. *Consp. Accip. Rev. et Mag. de zool.* (1854), p. 541.
Buff. *Pl. enl.* 438, sous le nom de *Chouette*.

Mâle : Plumage d'un jaune d'ocre en dessus, varié de taches brunes au centre des plumes, longitudinales à la tête et au cou, irrégulières au dos; d'autres taches blanches, de différentes formes, occupent les ailes; parties inférieures d'un blanc plus ou moins roussâtre ou isabelle, flammé de brun au cou, à la poitrine, et rayé de la même couleur à l'abdomen et sur les flancs; plumes rayonnantes du disque facial variées de gris, de roux et de brun tirant sur le noir autour des yeux ; queue rousse, avec des taches et quatre ou cinq bandes brunâtres ; tarses et la plus grande partie des doigts couverts de plumes soyeuses, qui deviennent de plus en plus courtes en approchant des ongles; bec noir ; iris jaune brillant.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par une taille sensiblement plus forte et des teintes un peu plus claires.

Jeunes de l'année : Semblables aux adultes, avec le tour des yeux noir.

Variétés : On rencontre des individus dont le plumage tourne à l'albinisme (Collect. Degland).

Le Hibou brachyote habite le nord de l'Europe, l'Asie et l'Afrique septentrionale. Il est de passage régulier en Angleterre, en Hollande, en Belgique et dans beaucoup d'autres contrées de l'Europe. En France, à l'époque de ses migrations d'automne, il est répandu partout.

Il niche à terre, sur quelque éminence, ou dans des trous, quelquefois dans un nid de Busard. Sa ponte est de quatre œufs blancs, un peu allongés. Ils mesurent en moyenne :

Grand diam. 0^m,04 ; petit diam. 0^m,032.

Cette espèce est très-sociable ; elle a des habitudes presque terrestres, car elle descend souvent à terre, soit pour s'y reposer, soit pour guetter les petits

mammifères, tels que les campagnols, les mulots, etc., dont elle fait sa principale nourriture.

Observation. — Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire avance que le mâle seul a de petites aigrettes : il est certain cependant que les femelles en sont également pourvues.

M. Nordmann dit qu'il existe dans la Russie méridionale une variété de cette espèce qui a, au lieu d'aigrettes courtes, deux bouquets de plumes semblables aux aigrettes du *Strix otus*, que cette variété vit avec l'oiseau type ; qu'on en voit souvent plus de vingt, en novembre, sur le même arbre, et que l'un et l'autre y sont sédentaires.

36 — HIBOU VULGAIRE — *OTUS VULGARIS* Flemm.

Parties supérieures d'un roux jaunâtre, vermiculé de gris et de brun, et variées de taches longitudinales et transversales ; parties inférieures marquées de taches oblongues, dentelées sur les flancs ; barbes internes des rectrices coupées par huit ou dix bandes.

Taille : $0^{m},35$.

Strix otus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 132.
Asio, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 486.
Bubo otus, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1809), p. 109.
Otus vulgaris, Flemm. *Brit. an.* (1828), p. 60.
Otus communis, Less. *Ornith.* (1831), p. 110.
Ægolius otus, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 32.
Otus otus, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 14.
Buff. *Pl. enl.* 29.
Gould, *B. of Eur.* pl. 39.

Mâle : Parties supérieures d'un roux jaunâtre, varié irrégulièrement de gris et de brun, avec des taches longitudinales et des raies transversales ondulées ; parties inférieures d'un roux plus ou moins foncé, marquées, au centre des plumes, de taches brunes, allongées, coupées, par quelques raies ondulées d'une teinte plus claire ; face variée de gris, de roussâtre et de brun près des yeux ; queue rousse en dessus, avec des bandes brunes ; grise, rayée de brun en dessous ; plumes des pieds roussâtres ; bec brun de corne ; iris jaune-orange.

Femelle : Un peu plus forte que le mâle ; teintes plus foncées.

Jeunes de l'année : Comme les adultes, avec les yeux entourés de plumes noires.

En naissant : Ils sont couverts d'un duvet cendré et noir, mêlé de roussâtre.

Cette espèce est répandue dans toute l'Europe; elle est commune et sédentaire en France, en Belgique et en Sicile. On la trouve aussi en Asie.

Comme la plupart des Strigidés, elle entre en amour de très-bonne heure. Il n'est pas rare de rencontrer des jeunes, pris au nid, vers la fin du mois de mars, et surtout en avril. Elle niche dans les fentes des rochers, dans les trous des arbres, quelquefois dans les nids abandonnés d'écureuil, de ramier, de corneille, de pie. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont un peu oblongs et d'un blanc pur. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,034; petit diam. 0m,029.

Le Hibou vulgaire paraît avoir des mœurs sociables, comme le Brachyote. En automne on le voit souvent par petites bandes de sept ou huit individus, qui, lorsqu'on les disperse, ne tardent pas à se réunir de nouveau. L'été, il fréquente les bois, les forêts et les vieux bâtiments abandonnés; l'hiver, il s'approche des lieux habités.

37 — HIBOU ASCALAPHE — *OTUS ASCALAPHUS* Less. ex Savig.

Plumage d'un fauve roussâtre, vermiculé et taché de blanc et de brun en dessus; marqué, à la poitrine, de taches oblongues et de raies transversales vermiculées sur les flancs, l'abdomen, les sous-caudales; barbes externes et internes des rectrices coupées par quatre bandes.

Taille : 0m,47 *environ.*

Bubo ascalaphus, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1809), p. 110.
Strix ascalaphus, Vieill. *Tab. Ency.* (1823), p. 1276.
Otus ascalaphus, Less. *Ornith.* (1831), p. 109.
Ascalaphia Savignii (Is. Geoff.), in G. R. Gray, *Gen. of B.* (1841), p. 7.
Temm. et Laug. *Pl. col.* 57.

Mâle et femelle : D'un roux blanchâtre, varié de différentes nuances, avec des taches et des raies d'un brun noir, lancéolées à la tête et à la nuque, par grandes masses sur les ailes, en bandes larges ou en zigzags étroits sur les rémiges et les rectrices, en mèches allongées sur les côtés de la poitrine, et en zigzags transversaux, très-fins, sur le reste des parties inférieures; gorge et milieu de la poitrine blancs; sous-caudales blanches, barrées de cinq ou six raies d'un brun noirâtre; plumes duveteuses des pieds blanchâtres; bec noir; iris jaune.

Jeunes : Inconnus.

L'Ascalaphe habite l'Afrique orientale, l'Asie septentrionale et centrale, et se montre accidentellement dans le sud et l'orient de l'Europe. On le dit commun en Egypte.

Il se nourrit de taupes, de rats, de mulots, de petits oiseaux et d'insectes. Sa propagation est inconnue.

GENRE XXIX

DUC — *BUBO*, G. Cuv.

Strix, p. Linn. *S. N.* (1735).
Feliceps, Barrère, *Orn. specim. nov.* (1745).
Asio, p. Briss. *Ornith.* (1760).
Bubo, G. Cuv. *Règ. anim.* (1817-1829).
Otus, Schleg. *Rev. crit.* (1844).

Bec fort, épais, saillant ; narines larges, arrondies ; disques périophthalmiques médiocres, peu étendus au-dessus de l'œil, irréguliers ; conque auditive relativement petite, ovale, n'occupant pas la moitié de la hauteur du crâne ; ailes médiocres ; queue courte et arrondie ; tarses courts, robustes, entièrement emplumés ; doigts forts, vêtus jusqu'aux ongles.

Les Ducs sont les plus grands des oiseaux de proie nocturnes. Leur force musculaire et leurs puissantes serres en font des oiseaux redoutables pour les mammifères de moyenne taille, tels que les lièvres, et pour les grands gallinacés sauvages. Ils sont répandus dans toutes les parties du monde et l'un d'eux est propre à l'Europe.

Observations. — Le prince Ch. Bonaparte a admis en dernier lieu (*Cat. Parzud.* p. 2), avec le *Bubo maximus*, deux races européennes, sous les noms de *Bubo sibiricus* (*Strix sibirica*, Licht. *Str. turcomana*, Eversm.), et *Bubo atheniensis*. Ce *Bubo atheniensis* qui, jusqu'en 1854, époque où il a été spécifiquement distingué, mais avec un point de doute (*Rev. et Mag. de zool.* p. 541), n'était pour le Prince qu'un *Bubo maximus*; qui, en 1856, perdait son rang d'espèce douteuse, pour devenir race, mais, sans point de doute (*Cat. Parzud.* p. 2), ne représente, par le fait, ni une race, ni même une variété locale, mais simplement un état d'âge du *Bubo maximus*.

Quant au *Bubo sibiricus* que le prince Ch. Bonaparte a également admis un moment comme espèce, pour en faire ensuite une race, il ne diffère absolument du *Bubo maximus* que par les teintes plus ou moins blanchâtres du plumage. Nous avons vu dans le cabinet de M. Hardy, un *Bubo sibiricus* tué par M. Martin, dans les monts Ourals, dont le collier, le milieu de la poitrine, le ventre, les bordures des grandes couvertures des ailes, étaient d'un blanc pur, pendant que le reste du plumage avait des teintes tout à fait semblables à celles qu'offrent certains sujets pâles du *Bubo maximus*. Un autre Grand-Duc de Sibérie, qui nous a été communiqué à Paris, et que nous avons pu examiner à loisir, nous a présenté exactement les mêmes dimensions tant

du bec, des ailes, des pieds, etc. que chez le *Bubo maximus*. Mais tout son plumage était blanc et blanc-roussâtre, varié de taches et de traits bruns. Il différait donc sous le rapport des teintes générales, non-seulement du Grand-Duc d'Europe, mais encore du sujet de la collection de M. Hardy, chez lequel le blanc est moins répandu et les autres couleurs moins pâles. Eu égard à cette irrégularité, nous serions tentés de croire, avec M. Schlegel, que le *Bubo Sibiricus* ne représente qu'une variété individuelle, assez fréquente toutefois, du *Bubo maximus*. Ce changement de couleur, se produisant avec plus ou moins d'intensité, sous l'influence du climat, serait analogue à celui que subit, dans les régions boréales, le plumage du *Bubo virginianus*.

58 — GRAND-DUC — *BUBO MAXIMUS*
Flemm. ex Sibbald.

Plumage varié et ondé de noir et de jaune roux en dessus; fauve-brun en dessous, avec de grandes taches longitudinales et de fines raies transversales sur l'abdomen et les flancs; première rémige de 0^m,03 *environ plus courte que la seconde, la troisième la plus longue de toutes.*

Taille : 0^m,60 *en moyenne.*

Strix bubo, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 131.
Bubo et Bubo italicus, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 477 et 482.
Bubo maximus, Flem. *Brit. anim.* (1828), p. 57.
Bubo europæus, Less. *Ornith.* (1831), p. 115.
Bubo germanicus, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 119.
Otus bubo, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. XIII.
Buff. *Pl. enl.* 435.

Mâle : Plumage, en dessus, varié de gris et ondé de noir sur un fond jaune-roux; jaune-roux plus clair en dessous, avec des taches brunes longitudinales et des raies transversales ondulées; plumes des aigrettes noirâtres au centre, rousses sur les bords; gorge blanchâtre; plumes des tarses et des doigts rousses, mouchetées de brun; bec noir; iris orangé-rouge.

Femelle : Sensiblement plus forte que le mâle; avec moins de blanc à la gorge, et les teintes rousses moins vives.

Jeunes de l'année : Ils ressemblent à la femelle.

Variétés : Les teintes du plumage varient beaucoup dans l'un et l'autre sexe, suivant l'âge et le climat. Elles sont tantôt plus, tantôt moins foncées et tournant au blanchâtre ou au roussâtre.

Le Grand-Duc habite l'Europe et l'Asie septentrionale. Il est sédentaire dans

les hautes montagnes de l'Isère et de la Provence; est commun en Suisse, en Sicile, en Italie, et se montre accidentellement dans le nord de la France. Il n'est pas rare en Crimée et en Bessarabie.

Il fréquente les rochers qui bordent la Meuse et l'Ourthe, et s'y reproduit.

Il niche dans les creux de rochers, dans les crevasses des vieilles tours où il se retire durant le jour; pond deux œufs, rarement trois, ronds, et d'un blanc pur. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},05$; petit diam. $0^{m},045$.

Le Grand-Duc est, dit-on, fort courageux et ne craint pas le chien. Lorsqu'il est attaqué et pressé de trop près, il se place sur le dos et se défend avec ses ongles. Un auteur dit avoir été témoin d'un combat entre un Aigle et un Grand-Duc, combat où celui-ci fut vainqueur. Il s'était si fortement attaché, avec ses serres, au corps de son adversaire, qu'on put les prendre vivants.

En liberté, cet oiseau se nourrit de lièvres, de lapins, de perdrix, de tétras, et, au besoin, de rats et d'insectes.

GENRE XXX

SCOPS — *SCOPS*, Savig.

STRIX, p. Linn. *S. N.* (1835).
SCOPS, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1808-1809).
BUBO, Boie, *Isis* (1822).
EPHIALTES, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).

Bec très-incliné dès la base; narines petites, ovalaires; disques périophthalmiques peu développés et imparfaits; oreilles à fleur de tête, petites, rondes, dépourvues d'opercule; ailes dépassant la queue, qui est courte et carrée; tarses moyens, vêtus en avant, écailleux en arrière; doigts nus.

On trouve des Scops dans toutes les parties du monde. Parmi les espèces connues, une seule est européenne.

39 — SCOPS D'ALDROVANDE — *SCOPS ALDROVANDI* (1) Willughbi.

D'un gris roussâtre, varié de brun; première rémige à peu près

(1) Le Scops d'Europe est un de ces exemples fréquents de l'inconvénient qu'il y a, au point de vue de la nomenclature, à prendre Linné pour point de départ et à s'en tenir absolument à ses écrits. Le nom de *Scops* étant devenu générique, il a fallu nécessairement ou créer un nom spécifique nouveau, ou en trouver un parmi les doubles emplois du *Systema Naturæ*. Les deux choses sont arrivées, et la synonymie de l'espèce s'en est considérablement accrue. Si les ornithologistes, se montrant moins scrupuleux, avaient, dans

égale à la cinquième, la deuxième plus longue que la quatrième, la troisième la plus longue de toutes; tarses vêtus jusqu'à la seconde phalange du doigt médian.

Taille : 0m,18 *à* 0m,19.

Scops Aldrovandi, Willug. *Ornith.* (1676), p. 65.
Strix scops, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 132.
Scops, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 495.
Strix gui, Scop. *Ann. Hist. nat.* (1768), p. 10.
Strix zorca et carniolica, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 290.
Scops ephialtes, Savig. *Ois. d'Égyp.* (1809), p. 107.
Bubo scops, Boie, *Isis* (1822), p. 549.
Scops carniolica, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 126.
Scops europæus, Less. *Ornith.* (1831), p. 106.
Scops zorca, Swains. *Classif. of B.* (1837), t. II, p. 217.
Ephialtes Scops, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 33.
Otus scops, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 16.
Buff. *Pl. enl.* 436, sous le nom de *Petit-Duc.*

Mâle : Parties supérieures brunâtres, variées de gris, de roux, de blanchâtre, avec des traits longitudinaux noirâtres au centre des plumes, des raies vermiculées transversales et des taches irrégulières noires, cendrées ou rousses sur les scapulaires; parties inférieures d'une seule teinte moins foncée, rayées transversalement de cendré, de roussâtre, et marquées, en long, de larges taches brun-noir plus vif qu'en dessus; ailes colorées comme le manteau; queue pareille au dos, avec six ou sept bandes transversales roussâtres, accompagnées d'une autre bande étroite brune; bec noir; iris jaune.

Femelle : Un peu plus forte que le mâle et plus grisâtre.

Jeunes de l'année : Semblables à la femelle; iris d'un jaune plus pâle.

Le Scops habite toute l'Europe tempérée et méridionale, l'Afrique septentrionale et l'Asie occidentale.

cette circonstance, fait des excursions en dehors du *Systema Naturæ* ou de la *Fauna Suecica*, ils auraient trouvé dans Willughbi, Ray, Klein, Raczinski, le nom tout fait de *Scops Aldrovandi* qui, on l'avouera, n'est pas plus mauvais que ceux d'*europæus*, *carniolica*, *ephialtes* et surtout *zonca* (et non *zorca*, comme on l'écrit depuis Gmelin), qui est un nom tiré du patois sicilien. C'est ce nom d'*Aldrovandi*, jadis accepté par le prince Ch. Bonaparte, mais rejeté depuis, que je me permets de substituer au nom peu connu de *Gui* donné par Scopoli et que je trouve dans les notes manuscrites de M. Degland. Les ornithologistes qui, s'enfermant dans la période linnéenne, repousseraient, par respect du principe de priorité, la dénomination spécifique d'*Aldrovandi*, devront admettre celle de *Gui* sous laquelle M. Degland voulait décrire le Scops d'Europe. Z. G.

Il est sédentaire en Sardaigne selon Cetti, et n'habite que temporairement le reste de l'Europe. De mars en octobre il est commun dans la Provence, le Languedoc, le Dauphiné, les Hautes-Pyrénées, l'Italie et la Crimée. On le trouve quelquefois aux environs de Paris.

Il émigre en automne.

Il niche dans les fentes des rochers, dans les trous des murs, dans les creux des vieux arbres, jusque dans l'intérieur des villes. Sa ponte est de trois ou quatre œufs, presque ronds, d'un blanc pur. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,028$ à $0^m,029$; petit diam. $0^m,025$.

Sa nourriture consiste en petits mammifères, et surtout en insectes. Des individus tués en mai, près de Paris, avaient l'estomac rempli de chenilles et de débris de coléoptères du genre hanneton.

De tous les Rapaces nocturnes, le Scops est celui qui devient le plus familier. Il arrive à la voix de celui qui l'élève. Nourri en liberté, il revient fidèlement au lieu où l'on a fait son éducation ; mais, aussitôt l'époque des migrations arrivée, il n'est plus possible de le retenir : ni l'abondance de nourriture qu'on lui fournit, ni les caresses et les soins qu'on lui prodigue ne peuvent le déterminer à rester. Il faut alors l'enfermer, si on veut le conserver. Son départ a régulièrement lieu en septembre et son retour au printemps. Il est probable qu'il passe l'hiver en Afrique et en Asie.

DEUXIÈME ORDRE

PASSEREAUX — *PASSERES*

Passeres et Picæ, p. Linn. *S. N.* (1735).
Passeres et Scansores, G. Cuv. *Tab. élém. d'Hist. nat.* (1797).
Scansores et Ambulatores, Illig. *Prod. syst.* (1811).
Omnivores, Insectivores, Granivores, Zygodactyli Anisodactyli, Alcyones et Chelidones, Tem. *Man.* (1820).
Sylvicolæ, Vieill. *Orn. élém.* (1816).
Insessores, Vig. *Gen. of B.* (1825).
Scansores et Oscines, p. Key. et Blas. *Wirbelth.* (1840).

Bec très-variable, dépourvu de cire ; ailes et queue de longueur et de forme variables ; pieds courts ou de moyenne longueur, le plus généralement quatre doigts ; ongles grêles, plus ou moins courbés.

Les Passereaux diffèrent des Oiseaux qui composent les autres ordres par des caractères en quelque sorte négatifs.

Tous, à l'exception du Coucou vulgaire, sont monogames. Ils se nourrissent soit de fruits, soit de graines, soit d'insectes, de larves, de poissons, et quelquefois de tout ce qu'ils trouvent. En général, ils sont de petite taille. C'est parmi eux qu'on rencontre les oiseaux chanteurs par excellence, et beaucoup d'entre eux fournissent à nos tables un mets des plus délicats.

Les femelles ont, chez la plupart des espèces, un plumage moins brillant que les mâles.

Les jeunes sont nourris pendant quelque temps dans le nid, par le père et la mère.

Observation. — En réunissant les *Picæ* et les *Passeres* de Linnée dans un seul ordre, nous ne faisons que suivre l'exemple de la plupart des ornithologistes de nos jours. Nous avons cependant retiré d'avec les Passereaux, les Pigeons que quelques auteurs laissaient parmi eux. Ceux-ci, tant par leurs caractères que par leurs habitudes, leurs mœurs, etc., forment un ordre particulier.

De toutes les grandes divisions dont se compose la classe des Oiseaux, celle qui comprend les Passereaux est une des moins naturelles : les espèces offrent les formes les plus variables, des habitudes et des mœurs excessivement différentes. De là résulte qu'aucun ordre n'a subi plus de modifications. Nous ne

passerons pas en revue toutes celles qui ont été proposées depuis Linné; cependant, nous ne pouvons nous dispenser de dire quelques mots du système que quelques auteurs cherchent à faire prévaloir. Ces auteurs, invoquant un caractère anatomique mis en évidence par les travaux de Nitzch et de J. Müller, partagent l'ordre des Passereaux en deux tribus : celle des *Volucres*, pour les Passereaux qui accomplissent les fonctions vocales à l'aide d'une seule paire de muscles; celle des *Oscines*, pour les Passereaux qui ont le larynx pourvu de plusieurs paires de muscles. Mais, comme le fait observer avec juste raison M. Pucheran, dans un article consacré à l'analyse du *Conspectus generum Avium* (*Rev. et Mag. de zool.* 1851, 2e sér. t. III, p. 559), la base de cette division offre un inconvénient bien supérieur à celui qui nous est présenté par les caractères du bec et des pieds; car elle ne peut se manifester extérieurement par des modifications appréciables, ce qui est indispensable en zoologie. Des deux inconvénients, nous choisirons le moindre, et basant nos divisions principales des Passereaux sur la disposition des doigts, nous les distinguerons, à l'exemple de quelques ornithologistes, en *Zygodactyles*, en *Syndactyles*, en *Déocdactyles* et en *Anomodactyles*. Nous proposons cette quatrième division pour des Passereaux qui n'appartiennent, par la forme de leurs pieds, à aucune des trois divisions précédentes.

PREMIÈRE DIVISION

PASSEREAUX ZYGODACTYLES
PASSERES ZYGODACTYLI

SCANSORES, G. Cuv. *Tab. élém. d'Hist. nat.* (1797).
ZYGODACTYLES, p. Vieill. *Orn. élém.* (1816).

Deux doigts devant, deux ou très-rarement un seul derrière, les antérieurs soudés à la base, les postérieurs libres.

Les oiseaux de cette division, à cause de l'organisation de leurs pieds, sont généralement connus sous le nom de *Grimpeurs*. Cependant tous ne jouissent pas de la faculté de grimper. Si les uns, comme les Picidés, exercent habituellement ce mode de locomotion, en s'aidant de leurs pieds et de leur queue, les autres sont plutôt percheurs que grimpeurs et peuvent tout au plus s'accrocher au tronc ou aux branches des arbres sans les parcourir. En outre, ceux-ci ont une langue ordinaire; ceux-là une langue pénicillée; d'autres une langue très-extensible et lombriciforme. En raison de ces différences, et en n'ayant égard qu'aux espèces d'Europe, on peut distinguer les Zygodactyles en *Zygodactyles macroglosses* et en *Zygodactyles microglosses*.

1° ZYGODACTYLES MACROGLOSSES — *ZYGODACTYLI MACROGLOSSI*

FAMILLE V

PICIDÉS — *PICIDÆ*

SPHÉORAMPHES, Dum. *Zool. anal.* (1806).
SAGITTILINGUES, Illig. *Prod. syst.* (1811).
MACROGLOSSI, Vieill. *Orn. élém.* (1816).
PICIDÆ, Vig. *Gen. of B.* (1825).
PICÉES, Less. *Ornith.* (1831).

Bec droit, acuminé, avec ou sans sillons latéraux ; langue longue, lombriciforme, très-extensible ; queue généralement composée de pennes raides et acuminées, et quelquefois de pennes flexibles et arrondies.

Les Picidés forment une famille très-naturelle, fondée non-seulement sur des caractères physiques, mais encore sur les mœurs et les habitudes. Ils sont solitaires ; nichent dans des trous naturels, qu'ils agrandissent quelquefois ; marchent difficilement à terre et volent par saccades. Au lieu d'être des oiseaux destructeurs, comme on le croit généralement, ils sont au contraire excessivement utiles à la sylviculture et à l'agriculture, en ce qu'ils consomment considérablement d'insectes et de larves nuisibles à nos forêts et à nos vergers.

Les Picidés sont répartis sur presque toute la surface du globe.

Observations. — 1° On admet généralement dans cette famille huit espèces européennes. Vieillot et les auteurs anglais citent une neuvième espèce (le *Picus villosus*, Gmel.), comme ayant été observée près d'Halifax dans le Yorkshire. J. E. Gray l'a signalé (*List of the Spec. Brit. anim.* 3e part. *Birds*, p. 123), et Latham l'avait depuis longtemps reconnue comme oiseau rare de la Grande-Bretagne. Aucune nouvelle capture que nous sachions, n'étant venue justifier la place que l'on assigne à ce Pic parmi les espèces d'Europe, nous nous bornons à la mentionner.

2° Le prince Ch. Bonaparte, dans le *Cat. Parzudaki*, p. 9, a admis comme européen, mais avec un point de doute, le *Picus uralensis*, Malh. Il est excessivement douteux, en effet, que l'espèce appartienne à notre Faune, car elle n'a jamais été signalée dans les limites de l'Europe.

SOUS-FAMILLE XII

PICIENS — *PICINÆ*

Bec sillonné longitudinalement sur le côté ; rectrices à pennes raides, élastiques, arquées.

Cette division comprend les Oiseaux grimpeurs par excellence. Quatre genres européens en font partie.

GENRE XXXI

DRIOPIC — *DRYOPICUS*, Boie

Picus, p. Linn. *S. N.* (1735).
Dryocopus, Boie, *Isis* (1826).
Dendrocopus, Brehm, *Isis* (1828).
Carbonarius, Kaup, *Syst. Eur. Thier.* (1829).
Dryotomus, Swains. *Faun. Bor. Am.* (1831).

Bec plus ou moins droit, allongé, à sillons latéraux plus près du sommet que des bords de la mandibule supérieure ; narines basales, latérales, couvertes par un pinceau de plumes raides ; ailes sur-obtuses ; queue longue, étagée ; tarses courts, emplumés presque jusqu'aux doigts.

Les Driopics, représentés en Europe par une espèce unique, ont les mœurs générales des Picidés. Leur taille est forte, et leur plumage généralement noir ou d'un brun sombre. Ils ont les plumes de l'occiput allongées en forme de huppe.

La femelle et le jeune avant la première mue, se distinguent du mâle. Leur mue est simple.

60 — DRIOPIC NOIR — *DRYOPICUS MARTIUS* Boie ex Linn.

Plumage noir, avec le vertex ou l'occiput rouge ; tarses emplumés au delà de leur moitié.

Taille : 0m,45 *à* 0m,46.

Picus martius, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 173.
Picus niger, Briss. *Ornith.* (1760), t. IV, p. 21.

DRYOCOPUS MARTIUS, Boie, *Isis* (1826), p. 977.
CARBONARIUS MARTIUS, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 131.
Buff. *Pl. enl.* 596.

Mâle adulte : Entièrement d'un noir profond, avec le dessus de la tête d'un beau rouge, et l'abdomen nuancé de roussâtre dans les très-vieux sujets; bec noir en dessus et à la pointe, avec le reste blanc-bleuâtre; iris blanc-jaunâtre; pieds noirs.

Femelle adulte : Semblable au mâle, mais avec une tache rouge seulement à l'occiput.

Jeunes avant la première mue (*mâle*) : Vertex varié de rouge et de noir; iris blanc-gris.

Variétés : Le Pic noir varie accidentellement; on rencontre des sujets plus ou moins tapirés de blanc, et d'autres avec le dessus de la tête d'un rouge orange.

On trouve le Driopic noir dans les forêts montagneuses du nord de l'Europe, de l'Allemagne, de la Suisse, de la France, de la Sicile. Il se montre accidentellement dans celles de la Ligurie.

Son nid, établi dans les trous des vieux arbres, contient trois ou quatre œufs, un peu allongés, d'un blanc lustré, sans taches, que le mâle couve alternativement avec la femelle. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,03$; petit diam. $0^m,021$ ou $0^m,022$.

Cette espèce est très-farouche; on ne l'approche que très-difficilement pour la tirer. On l'accuse, à tort, de faire de grands dégâts dans les forêts, en creusant les arbres pour y établir sa demeure : elle ne perce que les troncs malades. Vieillot dit cependant que, dans le Nord, elle attaque les ruches d'abeilles, et fait des trous dans les arbres, au point qu'ils sont bientôt rompus par les vents. Elle se nourrit d'insectes, quelquefois de baies, de semences et de noix. M. Bailly avance qu'en Maurienne le Driopic noir fait, en automne, des provisions de semences du *Pinus cembra* (1). Il épluche sur place ces semences, en en brisant l'enveloppe, et transporte ensuite l'amande dans des trous qui lui servent de magasins.

(1) Ce fait, en ce qui concerne les Pics, est tellement en dehors de ce que l'on connait, qu'il sera probablement accueilli avec incrédulité. Je l'eusse peut-être passé sous silence, ou admis avec le plus grand doute, si la science n'était en possession d'un fait analogue, mais bien plus extraordinaire encore. M. H. de Saussure, dans un excellent petit écrit qu'il a publié en 1858, sur les mœurs de divers oiseaux du Mexique, rapporte qu'un Pic de ces contrées, le *Colaptes rubricatus*, fait des magasins de nourriture. Il a vu sur le Pizarro, ancien volcan qui s'élève dans la plaine de Pérote, une quantité prodigieuse de hampes d'agaves dont la cavité centrale était encombrée par une série de glands, que ce Colapte y avait introduits à l'aide d'une série de trous pratiqués dans la partie solide de la tige. Le moment où M. H. de Saussure a fait cette curieuse découverte, était celui où cette espèce usait de ses provisions. Le Pic noir ne serait donc pas le seul dans la famille des Picidés, à se créer des ressources pour les moments de disette. Z. G.

Le mâle paraît partager les soins de l'incubation. Son ventre alors se dépouille comme celui de la femelle. M. Bailly l'a pris lui-même, en cet état, dans un nid qui renfermait quatre œufs.

GENRE XXXII

PIC — *PICUS*, Linn.

PICUS, Linn. *S. N.* (1735).
DENDROCOPUS, Koch, *Baier. Zool.* (1816).
DRYOBATES, Boie, *Isis* (1826).
DENDRODROMAS, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).

Bec droit, de moyenne longueur, à sillons latéraux plus rapprochés des bords mandibulaires que du sommet du bec; narines basales, latérales, cachées par un pinceau de plumes raides; ailes sur-obtuses; queue moyenne, arrondie; tarses courts, en partie emplumés.

Les espèces auxquelles on conserve aujourd'hui le nom générique donné aux Pics, par Linné, ont une taille moyenne; un plumage ordinairement varié de noir, de blanc et de rouge, et la nuque dépourvue de longues plumes en forme de huppe.

La femelle se distingue du mâle par quelque attribut, et les jeunes, avant la première mue, diffèrent de l'un et de l'autre. Leur mue est simple.

Parmi les nombreuses espèces que l'on rapporte à ce genre, quatre appartiennent à l'Europe.

61 — PIC ÉPEICHE — *PICUS MAJOR* Linn.

Plumage noir, varié de blanc, avec le bas du dos noir, les sous-caudales rouges et les flancs d'un blanc sale, sans taches.

Taille : 0^m,24 *environ.*

PICUS MAJOR, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 176.
PICUS CISSA, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 412.
DENDROCOPUS MAJOR, Koch, *Baier. Zool.* (1816), t. I, p. 72.
DRYOBATES MAJOR, Boie, *Isis* (1828), p. 325.
Buff. *Pl. enl.* 595, *femelle* — 196, sous le nom d'*Épeiche mâle* ou *Pic varié.*

Mâle : Dessus du corps d'un noir lustré, avec une plaque rouge-cramoisi à l'occiput; dessous du corps d'un gris roussâtre jusqu'au ventre; cette partie et les sous-caudales rouges; plumes du capistrum noires;

front blanc-roussâtre ; région parotique, côté de la tête et du cou, d'un blanc plus ou moins pur ; une bande noire qui prend son origine à la base du bec, passe au-dessous des joues, se divise et se rend au dos et sur les côtés de la poitrine ; scapulaires d'un blanc pur ; rémiges tachetées de blanc ; rectrices latérales tachetées, en bandes transversales, de noir sur un fond blanc, les autres entièrement noires ; bec et pieds d'un brun de plomb ; paupières nues, de la couleur du bec ; iris brun-rougeâtre.

Femelle : Point de rouge à la nuque ; dessous du corps plus blanc que dans le mâle, auquel elle ressemble, à cela près.

Jeunes avant la première mue : Front et vertex d'un rouge rembruni ; dessous du corps d'un brun terne, parsemé de points noirâtres ; noir des côtés du cou moins étendu et moins foncé.

On trouve le Pic épeiche dans toute l'Europe. Il n'est pas rare en France, où il se reproduit dans beaucoup de localités.

Il niche dans les trous des vieux arbres et pond de quatre à six œufs, un peu courts et d'un blanc lustré, sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,023$; petit diam. $0^m,018$.

Ce Pic vit, l'été, dans les bois, et se répand, en automne, jusque dans les jardins voisins des habitations. Sa nourriture consiste en insectes de diverses espèces et souvent en graines de laryx et en noisettes. M. de Sélys-Longchamps dit qu'il se suspend à ces fruits, la tête en bas, à la manière des Becs-croisés et des Mésanges.

62 — PIC LEUCONOTE — *PICUS LEUCONOTUS* Bechst.

Plumage noir varié de blanc, avec le bas du dos blanc, les sous-caudales rouges, et les flancs roses, flammés de noir.

Taille : $0^m,28$ *environ.*

Picus leuconotos, Bechst. *Orn. Tasch.* (1802), p. 66.
Picus leuconotus, Bechst. *Nat. Deuts.* (1805), t. II, p. 1034.
Picus cirris, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 412.
Gould, *B. of Eur.* pl. 228.

Mâle : Dessus de la tête et nuque rouges ; dos, croupion, front, joues et devant du cou blancs ; poitrine, abdomen également blancs au milieu, roses et flammés de noir sur les côtés ; région anale et sous-caudales d'un rouge cramoisi ; moustaches noires, passant, en s'élargissant, sur les oreilles, pour aller, d'une part, au dos, de l'autre, sur les côtés de

la poitrine ; couvertures des ailes et rémiges noires, avec des bandes blanches sur les premières et de petites taches de même couleur sur les secondes ; rectrices latérales tachées de noir sur fond blanc, les autres noires ; bec brun-bleuâtre ; pieds brun cendré ; iris orange.

Femelle : Pas de rouge à la tête ; les taches longitudinales noires des parties inférieures plus foncées et plus nombreuses.

Les *jeunes avant la première mue* nous sont inconnus.

Ce Pic, considéré généralement comme un oiseau propre au nord de l'Europe, habite la forêt qui avoisine Urdos, dans les Hautes-Pyrénées, et s'y reproduit. M. Loche a tué dans cette localité de vieux et de jeunes sujets. D'après M. Martin, il serait commun dans les monts Ourals, et selon M. de Sélys-Longchamps, il habiterait les forêts de pins laricio, en Corse. On le voit quelquefois dans le nord de l'Allemagne. Contrairement à ce que dit Temminck, il est fort rare en Suède. M. Sundevall, directeur du Musée d'histoire naturelle de Stockholm, est quelquefois deux ou trois ans sans pouvoir se le procurer.

Il niche dans les trous des arbres, et sa ponte est de quatre à six œufs, d'un blanc sans taches, un peu moins lustrés que ceux de ses congénères. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,026$ à $0^m,027$; petit diam. $0^m,021$.

Ses habitudes et ses mœurs sont celles de l'Epeiche. Il se nourrirait d'insectes et principalement de punaises des bois.

63 — PIC MAR — *PICUS MEDIUS*
Linn.

Plumage varié, avec le bas du dos noir, les sous-caudales rouges, les flancs roses et rayés de brun foncé.

Taille : $0^m,22$.

Picus medius, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 176.
Picus varius, Briss. *Ornith.* (1760), t. IV, p. 38.
Picus cinædus, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 413.
Buff. *Pl. enl.* 611, sous le nom de *Pic varié à tête rouge.*

Mâle : Dessus du corps d'un noir lustré, avec les scapulaires blanches, les rémiges tachetées de cette couleur, le front cendré roussâtre, le vertex et l'occiput d'un beau rouge ; dessous du corps d'un blanc roussâtre, avec les joues d'un cendré brunâtre, les côtés du cou et de la poitrine bordés d'une bande noire, les flancs roses et rayés longitudinalement de brun noirâtre, l'abdomen et les sous-caudales d'un rouge cramoisi ; rectrices médianes noires, les latérales bordées et tachetées plus ou moins de blanc sale ; bec d'un brun de plomb ; iris brun.

Femelle : Elle a le rouge de la tête moins vif ; les plumes de cette partie moins longues, moins effilées ; la bande noire des côtés du cou moins foncée et le rouge de l'abdomen moins étendu.

Jeunes avant la première mue : Ils ont le rouge de la tête rembruni et moins étendu ; celui de la région anale d'un rose clair et les flancs plus bruns.

Le Pic mar habite toute l'Europe. En France il est plus abondant dans le midi que dans le nord. Cependant il paraît ne pas être rare en Lorraine. M. J. Hollandre dit qu'on le rencontre particulièrement dans les forêts de chênes de Merten, près de Saint-Avond, et aux environs de Sarrelouis. Il se montre quelquefois dans le Boulonais et accidentellement en Hollande.

Le Pic mar niche dans les trous des vieux arbres; pond de quatre à six œufs, un peu courts, d'un blanc pur, sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,022 ou 0m,023; petit diam. 0m,019.

Cette espèce a les mêmes mœurs que les précédentes et paraît se nourrir préférablement de fourmis et de larves.

64 — PIC ÉPEICHETTE — *PICUS MINOR* Linn.

Plumage noir varié de blanc ; sans rouge sous la queue et sans rose aux flancs.

Taille : 0m,15 *environ.*

PICUS MINOR, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 176.
PICUS VARIUS MINOR, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 41.
PICUS PIPRA, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 414.
DRYOBATES MINOR, Boie, *Isis* (1826), p. 326.
Buff. *Pl. enl.* 598, f. 1, *mâle;* f. 2, *femelle,* sous le nom de *Petit pic varié.*

Mâle : Front, joues et côtés du cou d'un blanc terne, avec le vertex rouge et une bande noire qui, de la base du bec, descend sur la poitrine; parties supérieures du corps d'un noir profond, avec des bandes blanches irrégulières ; parties inférieures d'un blanc terne ou gris, rayées finement de noir suivant la longueur des plumes ; pennes latérales de la queue blanches, terminées et rayées de noir ; les autres de cette dernière couleur ; bec et pieds brun de plomb ; iris rouge.

Femelle : Point de rouge sur la tête ; les parties inférieures plus grises que dans le mâle ; les flancs plus rayés de noirâtre.

Les *jeunes avant la première mue* nous sont inconnus.

Il est plus répandu dans le nord que dans le midi de l'Europe. On le trouve assez communément en France. M. A. Malherbe l'indique comme oiseau de

Sicile et d'Afrique; le marquis Durazzo et le prince Ch. Bonaparte le signalent en Italie.

Il est rare aux environs de Lille; plus abondant en Anjou et dans la Lorraine, où il se reproduit.

Il niche dans les trous des arbres; pond quatre à six œufs, un peu courts, d'un blanc pur, sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,019; petit diam. 0^m,014 ou 0^m,015.

Mœurs, habitudes et régime comme chez les espèces précédentes.

GENRE XXXIII

PICOÏDE — *PICOIDES*, Lacép.

Picus, p. Linn. *S. N.* (1735).
Picoides, Lacép. *M. de l'Inst.* (1799).
Tridactylia, Steph. *Gen. zool.* (1815).
Dryobates, Boie, *Isis* (1828).
Apternus, Swains. *Classif. of B.* (1837).

Bec droit, large à la base, à sillons latéraux très-près des bords de la mandibule supérieure; narines basales, latérales, cachées par un pinceau de plumes raides; ailes moyennes et pointues; tarses en partie vêtus; doigts au nombre de trois seulement, deux devant et un derrière; tête dépourvue de huppe.

Trois ou quatre espèces, ayant les mœurs générales des Pics, composent ce genre. L'une d'elles est à la fois asiatique et européenne, les autres appartiennent à l'Amérique du Nord.

65 — PICOÏDE TRIDACTYLE — *PICOIDES TRIDACTYLUS* Lacép. ex Linn.

Plumage noir, varié de blanc, avec le vertex varié de jaune ou de blanc argenté.

Taille : 0^m,17.

Picus tridactylus, Linn. *S. N.* (1766), t. 1, p. 177.
Dryobates tridactylus, Boie, *Isis* (1828), p. 326.
Picoides tridactylus, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 135.
Picoides europeus, Less. *Ornith.* (1831), p. 217.
Apternus tridactylus, Bp. *B. of Eur.* (1837), p. 39.
Gould, *B. of Eur.* p. 232.
Wern. *Pl. du Man. de Temm.* (sans numéro d'ordre).

Mâle : Front noir; sommet de la tête d'un jaune d'or, varié de lignes d'un blanc argenté; occiput et joues noirs; moustaches noires, se prolongeant en bandes sur les côtés du cou et de la poitrine; parties supérieures du corps noires, variées de blanc sur le cou et les rémiges; parties inférieures du corps blanches, avec des raies plus ou moins nombreuses à l'abdomen et sur les flancs; bec et pieds noirâtres; iris bleu.

Le *très-vieux mâle* a les parties inférieures plus blanches et le jaune de la tête plus vif, plus étendu.

Femelle : Point de jaune sur la tête; seulement de petites raies d'un blanc argenté sur cette partie.

Les *jeunes avant la première mue* nous sont inconnus.

Le Picoïde tridactyle habite l'Europe et l'Asie septentrionale. D'après M. Baldamus, il est plus commun que les autres Pics dans les monts Carpathes. Temminck le dit commun en Suisse, où il habiterait exclusivement les forêts et les vallées au pied des Alpes. Il n'est pas rare dans le canton de Berne, dans celui de Zurich; mais on ne le trouve point aux environs de Genève. On le voit accidentellement en France.

Il niche dans les trous des arbres et pond quatre ou cinq œufs, d'un blanc lustré, sans taches.

Ses mœurs et ses habitudes ne diffèrent pas de celles des autres Pics. Il détruit considérablement d'insectes nuisibles aux forêts, notamment des espèces des genres *Botrichus* et *Cerambix*, aussi est-il protégé dans certaines localités des Carpathes.

GENRE XXXIV

GÉCINE — *GECINUS*, Boie

Picus, p. Linn. *S. N.* (1735).
Gecinus, Boie, *Isis* (1831).
Brachylophus, Swains. *Classif. of B.* (1831).
Chloropicus, Malh. *Mon. des Pics* (1862).

Bec droit, plus court que la tête, large à la base, à sillons latéraux très-rapprochés du sommet de la mandibule supérieure; narines basales, latérales, cachées par un pinceau de plumes raides; ailes longues, sur-obtuses; queue moyenne, étagée; tarses courts, médiocrement emplumés.

Les espèces de ce genre ont un plumage généralement verdâtre, ce qui leur a valu le nom générique de *Chloropicus*, que M. Malherbe a proposé de substituer à celui de *Gecinus*.

Le mâle se distingue de la femelle par quelque attribut particulier, et les jeunes, avant la première mue, ont une livrée qui leur est propre.

Deux espèces d'Europe font partie de ce genre.

66 — GÉCINE VERT — *GECINUS VIRIDIS* Boie ex Linn.

Plumage vert, avec le dessus de la tête rouge et des bandes transversales sur toutes les pennes de la queue, chez les adultes.

Taille : 0m,31 *à* 0m,32.

Picus viridis, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 175.
Gecinus viridis, Boie, *Isis* (1831), p. 542.
Brachylophus viridis, Swains. *Class. of B.* (1831), p. 308.
Chloropicus viridis, Malh. *Mon. des Pics* (1862), t. II, p. 118.
Buff. *Pl. enl.* 371 et 879.

Mâle : Front, vertex, occiput et moustaches d'un rouge brillant; dessus du cou et du corps d'un vert jaunâtre, avec le croupion et les sus-caudales jaunes; dessous du corps vert-olivâtre clair; région ophthalmique et joues noires; rémiges marquées sur les barbes externes de taches quadrilatères blanches; queue brunâtre en dessus et rayée transversalement d'olivâtre; bec noirâtre en dessus, jaune sur les côtés et en dessous, vers la base; iris blanc; pieds bruns.

Femelle : Elle ressemble au mâle, mais elle a les moustaches noires.

Jeunes avant la première mue : Vertex d'un rouge terne; corps varié de taches irrégulières jaunâtres en dessus, brunes et blanches en dessous; iris gris-blanchâtre.

Variétés : Cette espèce varie accidentellement. On rencontre des individus entièrement blancs ou tachetés de blanc, d'autres à plumage jaune, d'autres enfin d'un gris verdâtre.

On trouve le Gécine vert dans toute l'Europe. Il est sédentaire et commun dans le nord de la France, ainsi que sur d'autres points de l'Empire.

Il niche dans les trous des arbres; sa ponte est de cinq à huit œufs, un peu allongés, d'un blanc lustré, sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,028; petit diam. 0m,02 environ.

Ce Gécine, comme toutes les espèces de cette famille, vole par bonds, et fait entendre souvent, en volant, un cri aigu et dur. Il se tient dans les bois et les vergers, et vit d'insectes, de larves et quelquefois de baies.

M. de Kercado, propriétaire dans le département de la Gironde, ayant remarqué que cet oiseau attaque de préférence les cicatrices et les caries formées

par la taille des arbres, conseille, pour diminuer les dégâts ou les empêcher, de laisser un moignon de $0^m,06$ à $0^m,08$, au lieu de couper les branches à ras de leur naissance, afin d'éviter l'espèce de godet qui se forme par la cicatrice et qui retient assez d'eau pour commencer la dégradation de l'arbre. Il paraît que le Gécine vert profite volontiers de ces lésions, pour creuser les trous dans lesquels il se retire et niche (1).

67 — GÉCINE CENDRÉ — *GECINUS CANUS* Boie ex Gmel.

Plumage vert, avec le dessus de la tête cendré (le front rouge chez le mâle) et des bandes transversales sur les deux pennes médianes de la queue, seulement chez les adultes.

Taille : $0^m,28$ *à* $0^m,30$ (1).

Picus-viridis Norwegicus, Briss. *Ornith.* (1709), t. IV, p. 18.
Picus canus, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 434.
Picus Norwegicus, Lath. *Ind. Ornith.* (1790), t. I, p. 236.
Picus-viridis canus, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), t. I, p. 120.
Picus chlorio, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), p. 408.
Gecinus canus, Boie, *Isis* (1831), p. 542.
Chloropicus canus, Malh. *Mon. des Pics* (1862), t. II, p. 124.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 59, f. 1, *mâle;* f. 2, *femelle.*
Gould, *B. of Eur.* pl. 227.

Mâle : Parties supérieures d'un vert jaunâtre, avec nuance cendrée à la tête et le croupion jaune; parties inférieures d'un gris verdâtre, tirant sur le blanc au cou; front rouge cramoisi; lorums noirs; étroites moustaches de même couleur, et partant de la base du bec; grandes couvertures alaires traversées par des bandes brunâtres peu apparentes; rémiges marquées de taches d'un blanc grisâtre; queue brune, avec les deux rectrices médianes rayées transversalement de gris jaunâtre; bec brun de corne, plus coloré en dessus qu'en dessous; iris d'un rouge pâle; pieds noirs.

Femelle : Point de rouge au front; le noir des lorums et des moustaches moins étendu; tête et cou cendrés; chez les très-vieilles, quelquefois, mais très-rarement, quelques plumes rouges ou jaunes sur la tête.

Jeunes avant la première mue : Leurs teintes sont plus ternes; toutes les rectrices, les couvertures supérieures des ailes, les barbes exter-

(1) *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux*, t. VI, 4e livraison.

nes des rémiges secondaires et tertiaires portent des bandes transversales. Les mâles ont du rouge au front et les moustaches noires; les femelles n'ont ni rouge ni moustaches.

Variétés : On cite une variété d'un blanc citrin.

Cette espèce habite particulièrement le nord de l'Europe; on la dit abondante en Norwége et en Russie; elle est assez commune en Suisse, aux environs de Zurich et dans quelques localités de la France.

Elle niche dans les trous de vieux arbres; pond de quatre à six œufs, un peu plus petits et moins allongés que ceux de l'espèce précédente, d'un blanc pur, sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,026; petit diam. 0^m,019.

Le Gécine cendré a les mêmes habitudes que le précédent, et paraît se nourrir principalement de fourmis.

SOUS-FAMILLE XIII

TORQUILLIENS — *TORQUILLINÆ*

Bec dépourvu de sillons latéraux; queue arrondie et composée de pennes larges et flexibles.

Cette division comprend seulement un genre, qui a des représentants en Europe, en Asie et en Afrique.

GENRE XXXV

TORCOL — *YUNX*, Linn.

YUNX, Linn. *S. N.* (1748).
TORQUILLA, Briss. *Ornith.* (1760).

Bec droit, conique, presque rond, pointu, emplumé à la base; narines basales, nues, en partie fermées par une membrane; langue très-extensible, mais sans aiguillons; ailes médiocres; rectrices, longues et flexibles, impropres à servir d'arc-boutant; tarse squammeux.

Les espèces dont ce genre se compose ne grimpent pas le long du tronc des arbres, comme celles des genres précédents, mais s'y cramponnent pour y

chercher leur nourriture à l'aide de leur langue extensible, qu'elles introduisent dans les fentes et au-dessous de l'écorce. L'une d'elles est commune à l'Europe, à l'Asie occidentale et à l'Afrique septentrionale.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes, avant la première mue, diffèrent peu des adultes. Leur mue est simple.

68 — TORCOL VULGAIRE — *YUNX TORQUILLA* Linn.

Plumage varié de blanc, de gris, de noir et de ferrugineux, avec les pennes des ailes marquées, comme un damier, de taches quadrilatères.

Taille : 0^m,17.

Yunx torquilla, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 172.
Torquilla, Briss. *Ornith.* (1760), t. IV, p. 4.
Buff. *Pl. enl.* 698.

Mâle : Parties supérieures brunes, grivelées de roussâtre et variées de roux, de noir et de gris blanchâtre, avec une bande noire sur le milieu de la nuque, et des mèches longitudinales de même couleur sur le dos; gorge, devant du cou, haut de la poitrine et flancs roux; rayés transversalement de brun; le reste des parties inférieures blanchâtre, couvert de petites taches triangulaires brunes; rémiges brunes, marquées, comme un damier, de taches rousses quadrilatères; queue d'un gris cendré, pointillée de brun et de roussâtre, avec des raies transversales en zigzag, plus foncées et plus larges vers le bout; bec couleur de corne; pieds gris-jaune verdâtre; iris gris-roussâtre.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par des teintes un peu moins foncées, et il faut avoir en même temps les deux sexes sous les yeux pour saisir la différence.

Jeunes avant la première mue : Ils ont plus de gris en dessus et moins de roux en dessous; les teintes sont généralement plus claires.

On trouve le Torcol en Europe, en Asie et en Afrique. Il habite toute la France, où il devient commun à son passage d'automne.

Il se reproduit dans la plupart des provinces de la France; niche principalement dans les trous des arbres fruitiers, et pond de cinq à huit œufs blancs, sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,019; petit diam. 0^m,015.

Le Torcol est un oiseau solitaire et taciturne. On le voit souvent à terre, fouillant les fourmilières pour en extraire les fourmis qui s'y cachent. Le mâle et la femelle ne vivent ensemble qu'à l'époque des amours.

2° ZYGODACTYLES MICROGLOSSES — *ZYGODACTYLI MICROGLOSSI*

FAMILLE VI

CUCULIDÉS — *CUCULIDÆ*

SPHÉNORAMPHES, p. Dumér. *Zool. anal.* (1806).
AMPHIBOLI, Illig. *Prod. syst.* (1811).
IMBERBI, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
CUCCULIDÆ, Vig. *Gen. of B.* (1825).
COUCOUS, G. Cuv. *Règ. anim.* (1829).
CUCULÉES, Less. *Ornith.* (1831).
CUCULÆ, Schinz, *Eur. Faun.* (1840).

Bec plus ou moins arqué, rarement plus long que la tête, à bord des mandibules le plus généralement entier ; région périophthalmique dénudée dans une étendue plus ou moins grande.

Cette famille, qui correspond en grande partie au genre *Cuculus* de Linné, a été subdivisée par les méthodistes contemporains en huit ou neuf sous-familles. Deux d'entre elles, les seules dont nous devions tenir compte, ont des représentants en Europe.

SOUS-FAMILLE XVI

CUCULIENS — *CUCULINÆ*

Bec moins haut que large à la base ; narines plus ou moins découvertes ; ailes longues et pointues.

Les Cuculiens vivent presque exclusivement d'insectes. Quelques-uns ont la singulière habitude de pondre dans le nid de divers petits oiseaux, auxquels ils laissent le soin de faire éclore leurs œufs et d'élever les petits qui en naissent.

Deux des genres que comprend cette sous-famille, ont chacun un représentant en Europe.

GENRE XXXVI

COUCOU — *CUCULUS*, Linn.

Cuculus, Linn. *S. N.* (1735-1766) *et Auct.*

Bec plus large que haut à la base, légèrement arqué, entier, comprimé graduellement jusqu'à la pointe, qui est aiguë ; narines basales, arrondies, en partie couvertes par les plumes du front ; ailes allongées, sub-obtuses ; queue longue, arrondie, étagée ; tarses de la longueur du plus long doigt, ou plus courts ; annelés en bas, et emplumés plus ou moins au-dessous du talon ; tête dépourvue de huppe ; tour de l'œil peu dénudé.

Les Coucous sont des oiseaux vifs et alertes. Ils ont quelque chose de l'oiseau de proie lorsqu'ils volent ; se tiennent dans les bois, dans les forêts, et quelquefois dans les bosquets, près des habitations.

Leur nourriture consiste en insectes de diverses espèces, et, dans les moments de disette, en baies et en semences.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes en diffèrent. Ceux de l'espèce qui se reproduit dans nos climats, nous quittent plus souvent, avec la livrée du premier âge. Leur mue est simple.

Observation. — Ce genre comprenait, dans la première édition, le Coucou gris, le Coucou geai, et le Coucou cendrillard, nous n'y laissons que la première de ces espèces, le Coucou geai et le Coucou cendrillard appartenant à d'autres genres.

69 — COUCOU GRIS — *CUCULUS CANORUS* Linn.

Première rectrice de chaque côté noire, terminée de blanc, avec de petites taches blanches régulièrement espacées sur les barbes externes ; tarses vêtus jusqu'au tiers inférieur.

Taille : $0^m,30$.

Cuculus canorus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 168.
Cuculus rufus, Bechst. *Orn. Tasch.* (1802), t. I, p. 84.
Cuculus hepaticus, Lath. *In. Orn.* (1790), t. I, p. 215.
Cuculus borealis, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 442.
Buff. *Pl. enl.* 811, sous le nom de *Coucou gris*.
P. Roux, *Orn. Prov.* p. 65, *jeune au sortir du nid*, et 66, *jeune à l'âge d'un an.*

Mâle : Tête, cou, poitrine et parties supérieures du corps d'un cendré bleuâtre, plus foncé sur les ailes ; abdomen et cuisses blancs, rayés transversalement de brun noir ; queue noire, avec des taches blanches à l'extrémité, sur les baguettes et le long des barbes internes ; bec noir de corne, avec la base des commissures jaune ; paupières, iris et pieds jaunes.

Femelle : Elle ressemble au mâle ; seulement elle est un peu plus petite.

Il y en a qui sont rousses aux parties supérieures, avec des bandes transversales noirâtres à la tête, au cou, au dos, aux ailes ; de petites taches irrégulières sur le croupion, et des raies diagonales noires, ressemblant à des V retournés, sur les barbes des pennes de la queue, qui se termine par une double bande noire et blanche, et porte sur la tige des rectrices de petits points blancs alternant avec les raies diagonales ; la gorge, la poitrine, les côtés et le devant du cou roussâtres ; l'abdomen, les cuisses et les jambes blancs, avec des raies transversales comme sur les parties supérieures.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un brun lustré, varié de roussâtre et de blanc ; parties inférieures blanches, avec des bandes transversales brunes, plus rapprochées au cou et à la poitrine ; iris gris de perle.

Jeunes après la première mue : Plus de blanc aux parties supérieures ; les raies rousses y existent encore, mais elles sont plus fondues et moins apparentes ; gorge grise ; haut de la poitrine roussâtre.

L'iris, à mesure que l'oiseau avance en âge, devient gris clair, puis brunâtre, puis brun clair et enfin jaune.

Ce n'est qu'après plusieurs mues que l'oiseau obtient son plumage stable. Toutefois, M. de Sélys-Longchamps fait observer qu'un Coucou qu'il a élevé en captivité a pris, avant l'âge d'un an, la livrée des adultes, sans passer par le plumage roux.

Le Coucou gris habite l'Europe pendant l'été et probablement l'Afrique et l'Asie durant l'hiver. On le trouve partout en France, en Suisse, en Italie, en Sicile, en Morée, dans l'Archipel, en Hollande, en Allemagne, dans le midi de la Russie et en Algérie.

Les mœurs exceptionnelles du Coucou gris sont aujourd'hui assez bien connues, par suite des observations nombreuses dont il a été l'objet. Celles que M. F. Prévost, chef des travaux zoologiques au Musée d'histoire naturelle de Paris, a faites, tendent à démontrer que la femelle de cette espèce est essentiellement polygame. A son arrivée chez nous, dans le courant du mois d'avril, chaque Coucou se cantonne, choisit un certain espace limité, dans lequel il reste tout

l'été. Cependant cette sorte de cantonnement n'a lieu que pour les mâles; les femelles parcourent un espace beaucoup plus considérable. D'après M. F. Prévost, lorsqu'une femelle a fait choix d'un mâle, qu'elle s'est accouplée, qu'elle a pondu et qu'elle s'est assurée que les oiseaux dans le nid desquels elle a déposé son œuf en prennent soin, elle va chercher un nouveau mâle, qu'elle abandonne ensuite comme elle a abandonné le premier. Selon le même observateur, c'est ce nombre d'accouplements successifs et éloignés qui ne permettrait pas au Coucou femelle de couver ses œufs et de soigner ses petits, et c'est pour satisfaire à cet instinct de changement qu'elle a reçu cet autre instinct par lequel elle confie sa progéniture à des soins étrangers.

On a dit et on croit généralement que le Coucou gris dévore les œufs et les petits des espèces dans le nid desquelles il dépose son œuf. C'est là une erreur qui provient sans doute de ce que jamais, ou presque jamais, de jeunes Coucous n'ont été trouvés en compagnie des petits appartenant aux espèces qui sont chargées de les nourrir. Mais le fait peut recevoir aujourd'hui son explication, sans qu'il soit nécessaire de l'attribuer au prétendu naturel carnassier de l'oiseau dont il s'agit. Il est certain que le jeune Coucou, presque immédiatement après son éclosion, est seul chargé du soin d'expulser les œufs ou les petits que renferme le nid où il est né. C'est ce qu'il parvient à faire en poussant devant lui ces œufs ou ces petits, au moyen de mouvements brusques et presque convulsifs de tout le corps, mais principalement des membres antérieurs.

Les insectes de toute espèce et surtout les chenilles velues, composent presque uniquement la nourriture du Coucou gris.

Les nids que la femelle semble préférer, pour y déposer ses œufs, sont ceux des petites espèces insectivores, telles que les Fauvettes, les Accenteurs, les Pouillots, les Pipis, les Rubiettes et les Traquets. Le Vaillant et M. F. Prévost ont constaté qu'elle pondait à terre, prenait le produit de sa ponte dans le bec et le transportait dans le nid dont elle avait fait choix. Le nombre d'œufs que pond chaque femelle est de cinq ou six, qui sont dispersés dans autant de nids différents. Il est rare qu'un même nid en contienne deux; le plus ordinairement on en trouve un seul. Ces œufs sont très-petits relativement à la taille de l'oiseau, et varient beaucoup pour la couleur. Ils sont ou cendrés, ou roussâtres, ou verdâtres, ou bleuâtres avec des taches petites et grandes, rares ou nombreuses, d'un cendré foncé, vineuses, olivâtres ou brunes, avec quelques points et parfois des traits déliés noirâtres. Nous en possédons deux du blanc le plus pur, et un autre d'une seule teinte bleu-verdâtre, pris dans un nid de Stapazin. Toutes ces variations de couleur dépendent, suivant Moquin-Tandon, de l'âge, de l'état de santé de l'oiseau, de l'abondance de la ponte, de la nature des aliments, et non pas de la localité, comme le dit Temminck. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,022 à 0m,026 ; petit diam. 0m,016 à 0m,017.

Observation. — Le Coucou roux, *C. hepaticus* des auteurs, est un jeune dans sa seconde année. Une femelle de cette prétendue espèce (Collect. Degland) tirée dans le mois de mai, avait dans l'oviducte un œuf entièrement formé. Une autre femelle ne différait du mâle adulte que par un peu plus de roux au cou (même Collection). M. Nordmann, dans son *Catalogue raisonné de*

la Faune Pontique (p. 208), dit que la plus grande partie des Coucous roux qu'il a tués en mai et au commencement de juin, dans les environs d'Odessa, étaient des femelles, d'où il semble résulter que les femelles portent le plumage roux plus longtemps que les mâles, du moins dans la localité qu'il habite.

GENRE XXXVII

OXYLOPHE — *OXYLOPHUS*, Swains.

Cuculus, p. Linn. *S. N.* (1735).
Coccyzus, Vieill. *Orn. élém.* (1816).
Edolius, Less. *Ornith.* (1831).
Oxylophus, Swains. *Classif. of B.* (1837).
Coccystes, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).

Bec aussi haut que large à la base, convexe, entier, comprimé vers la pointe, qui est un peu crochue ; narines basales, ovalaires, presque entièrement découvertes ; ailes longues, subobtuses ; queue très-longue, arrondie, étagée ; tarses courts, épais, vêtus seulement à leur origine ; tête ornée d'une touffe de plumes allongées et raides ; tour de l'œil bien dénudé.

L'une des trois ou quatre espèces qui composent ce genre, à la fois propre à l'Afrique et à l'Asie, se montre accidentellement, mais fréquemment, dans le midi de l'Europe.

70 — OXYLOPHE GEAI — *OXYLOPHUS GLANDARIUS* Bp. ex Linn.

Rémiges brunes, terminées de blanc, ainsi que les grandes et les petites couvertures des ailes, qui sont cendrées ; gorge et poitrine rousses ; ventre blanc.

Taille : 0m,43.

Cuculus glandarius, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 169.
Cuculus Andalusiæ, Briss. *Ornith.* (1760), t. IV, p. 126.
Cuculus pisanus, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 416.
Coccyzus pisanus, Vieill. *Encyc. méth.* (1825), p. 1347.
Coccyzus glandarius, Savi, *Orn. Tosc.* (1829), t. I, p. 154.
Cuculus macrourus, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 153.
Oxylophus glandarius, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 40.
Coccystes glandarius, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 34.
Temm. et Laug. *Pl. col.* 414, *Femelle adulte.*
P. Roux, *Orn. Prov.* pl. 67, *âge moyen* ; 68, *jeune.*

Mâle et femelle adultes : Dessus et côtés de la tête d'un cendré plus ou moins foncé, avec la tige des plumes noire ; nuque, dos, croupion et une partie des sus-caudales gris-brun, légèrement lustré de verdâtre, avec la pointe des scapulaires et une partie des sus-caudales latérales blanches ; parties antérieures et latérales du cou, inférieures du corps, jambes et sous-caudales d'un blanc plus ou moins pur, lavé très-légèrement de jaunâtre sur les côtés du cou, au bas des jambes, et de cendré aux flancs ; région parotique, côtés de la nuque d'une teinte plus rembrunie que la tête ; ailes pareilles au manteau, avec les couvertures terminées de blanc et le bout des rémiges liséré de gris ; rectrices noirâtres, terminées de blanc, excepté les deux médianes qui n'offrent à leur pointe qu'un petit liséré blanchâtre ; bec noir, avec la base de la mandibule inférieure rougeâtre ; iris jaune ; pieds verdâtres.

Avant d'atteindre cet état, le plumage est plus lustré, plus varié, avec des taches blanches plus étendues ; la gorge, les côtés et le devant du cou, le haut de la poitrine sont d'un roux jaunâtre, et la huppe est moins longue.

Jeunes de l'année : Huppe très-courte, noire ainsi que la tête ; taches des ailes d'un blanc roussâtre ; devant et côtés du cou, poitrine d'une teinte rousse foncée ; toutes les parties inférieures d'un blanc roussâtre ; bec et pieds brun de plomb ; iris gris.

Cet oiseau habite le nord de l'Afrique et la Syrie ; se montre accidentellement dans le midi de la France, en Italie, en Sicile et en Allemagne. Il n'est pas rare dans le midi de l'Espagne.

Il a, comme le Coucou gris, l'habitude de pondre dans le nid d'autrui, et de ne point donner ses soins à ses petits.

SOUS-FAMILLE XV

COCCYZIENS — *COCCYZINÆ*

Bec plus haut que large à la base ; narines en partie operculées ; ailes médiocres ou allongées, le plus souvent arrondies.

Les Coccyziens se propagent comme les autres Passereaux ; c'est-à-dire qu'ils construisent un nid, couvent leurs œufs et élèvent eux-mêmes leurs petits.

GENRE XXXVIII

COULICOU — *COCCYZUS*, Vieill.

Cuculus, p. Linn. *S. N.* (1766).
Coccyzus, Vieill. *Orn. élém.* (1816).
Cureus, Boie, *Isis* (1831).
Erythrophrys, Swains. *Classif. of B.* (1847).
Coccygius, Nitzsch, *Pterylogr.* (1840).

Bec robuste, aussi long que la tête, arqué, aigu et comprimé dans toute sa longueur; narines basales, ovalaires; ailes subobtuses, médiocres, pointues, atteignant le milieu de la queue; celle-ci longue, large et étagée; tarses couverts de larges scutelles; tour de l'œil très-peu dénudé.

Ce genre est exclusivement américain. L'une des espèces qui le composent se montre accidentellement en Europe. Les naturalistes anglais en citent plusieurs captures faites en Irlande et dans la Grande-Bretagne.

71 — COULICOU AMÉRICAIN — *COCCYZUS AMERICANUS* Jenyns. ex Linn.

Cendré en dessus, blanc en dessous; barbes internes des rémiges rousses; mandibule inférieure jaune; partie dénudée qui entoure l'œil d'un jaune safran.

Taille : 0^{m},29.

Cuculus americanus et Dominicus, Linn. *S. N.* (1760), t. I, p. 170.
Cuculus caroliniensis, Briss. *Ornith.* (1760), t. IV, p. 112.
Coccyzus pyropterus, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. VIII, p. 270.
Cureus americanus, Boie, *Isis* (1831), p. 541.
Erythrophrys caroliniensis, Swains. *Class. of B.* (1837), t. II, p. 322.
Coccyzus americanus, Jenyns, *Man. Brit. Vert. anim.* (1835), p. 155.
Erythrophrys americanus, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 40.
Cuculus cinerosus, Temm. *Man.* (1840), 3ᵉ part. p. 277.
Coccystes americanus, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 24.
Buff. *Pl. enl.* 816, sous le nom de *Coucou de la Caroline.*

Mâle : Gris cendré olivâtre, à reflets métalliques verdâtres et roussâtres sur les parties supérieures de la tête, du cou, du corps et les sus-caudales; toutes les parties inférieures blanches, tirant sur le gris au cou, à la poitrine et aux flancs; ailes et les deux rectrices médianes

pareilles au manteau ; rectrices latérales noires, avec l'extrémité blanche ; bec brun en dessus, jaune en dessous ; pieds noirs ; iris rougeâtre.

Femelle : Elle se distingue du mâle par les parties supérieures, qui sont plus rembrunies, sans reflets, et par le blanc plus cendré des parties inférieures.

Les *jeunes de l'année* nous sont inconnus.

On trouve particulièrement cet oiseau dans l'Amérique du Nord. Vieillot, qui a eu occasion de l'observer, dit qu'il est répandu depuis la Jamaïque jusqu'au Canada ; qu'il passe l'été dans le nord et l'hiver dans les Grandes-Antilles.

D'après Yarrel, cité par Temminck, deux captures du Coulicou américain auraient été faites en Irlande, une troisième dans le comté de Cornwall et une quatrième dans le pays de Galles. Cette dernière est très-probablement celle à laquelle fait allusion M. Edw. Gray, dans son Catalogue des animaux de la Grande-Bretagne (*List of the specim. of Brit. Anim. Part. III, Birds*, p. 126). L'individu conservé au *British Museum*, comme don du comte de Cawdor, aurait été tué dans le Pembrokeshire.

Il niche sur les arbres ; construit son nid avec de petites branches sèches et des racines en dehors ; avec des herbes fines et des poils en dedans, et pond, selon Vieillot, quatre ou cinq œufs d'un brun bleuâtre.

Le Coulicou américain est, suivant cet auteur, d'un naturel très-défiant, et son chant a de l'analogie avec celui du Coucou gris ; il lui a paru prononcer les syllabes *coulicou, coulicou*, répétées plusieurs fois de suite.

Observations. — Temminck pense que ce Coulicou se reproduit en Europe, parce qu'il a peine à croire à une émigration du nouveau monde dans notre continent. Cependant il ne paraît pas impossible que des individus de cette espèce puissent passer des régions boréales de l'Amérique dans celles de l'Europe qui les avoisinent, et qu'ensuite ils s'avancent jusque dans nos contrées, ce qui arrive pour d'autres oiseaux de l'Amérique du Nord.

Si nous ne citons pas comme exemple de l'apparition du *Coccyzus americanus* en Europe, la capture faite dans le midi de la France des deux Coucous particuliers dont parle M. Jaubert dans sa brochure intitulée : *Quelques faits sur l'Ornith. Eur.* (1851, p. 33), c'est que rien n'indique que ces Coucous se rapportent réellement à l'espèce dont il est question.

DEUXIÈME DIVISION

PASSEREAUX SYNDACTYLES
PASSERES SYNDACTYLI

ANGULIROSTRES, Illig. *Prod. syst.* (1811).
ALCYONES, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810).
PELMATODES, Vieill. *Orn. élém.* (1816).
SYNDACTYLI, G. Cuv. *Règ. anim.* (1817).

Trois doigts devant, un derrière; le médian, en général, étroitement uni à l'externe jusqu'à la troisième articulation, et à l'interne jusqu'à la première.

Ce sous-ordre, qui est très-naturel, en tant que l'on considère l'ensemble des formes et celle des pieds, corrrespend, sauf les Rolliers, au quatorzième ordre de Brisson, au quatrième ordre de Meyer et Wolf, à la deuxième division des Passereaux de G. Cuvier, aux Angulirostres d'Illiger, etc.

FAMILLE VII

CORACIADIDÉS — *CORACIADIDÆ*

AMPELIDÆ, Bp. *B. of Eur.* (1838).
CORACIIDÆ, Bp. *Ucc. Eur.* (1842).
CORACIADIDÆ, Bp. *C. R. de l'Ac. des sc.* (1854).
TODIDÆ, p. G. R. Gray (1841).

Bec plus court que la tête ou aussi long, et de forme variable; ailes pointues, généralement allongées; tarses courts; plumage décomposé et varié de couleurs vives, non métalliques; formes massives.

Les Coraciadidés ou Rolliers, ont été placés par plusieurs naturalistes à côté des Corbeaux, dont ils diffèrent cependant par leurs narines nues, par leur régime essentiellement insectivore, leur mode de nidification. C'est aussi par le régime, à part les caractères zoologiques, qu'ils se distinguent des Ampélidés, parmi lesquels le prince Ch. Bonaparte les avait d'abord compris.

Si le caractère de la syndactylité n'est pas chez eux très-prononcé, ils ont, sous bien d'autres rapports, de trop grandes affinités avec les Guêpiers ou Méropidés, pour qu'on puisse les comprendre dans la même section.

Cette famille est représentée en Europe par un genre unique.

GENRE XXXIX

ROLLIER — *CORACIAS*, Linn.

Coracias, Linn. *S. N.* (1735).
Galgulus, Briss. *Ornith.* (1760).

Bec de la longueur de la tête, nu à la base, plus haut que large, incliné à la pointe qui est un peu crochue et sans échancrure; narines basales, oblongues, obliques, à moitié fermées; ailes longues, sub-aiguës; queue composée de douze pennes, de forme variable; tarses forts, annelés, plus courts que le doigt médian ; doigts entièrement divisés.

Les Rolliers sont défiants et très-farouches. Ils habitent les forêts; vivent d'insectes, qu'ils chassent à la manière des Pies-Grièches, en les attendant, patiemment perchés sur les branches mortes des arbres ou des arbustes, et nichent dans des trous d'arbres, de rochers escarpés ou dans ceux qui sont pratiqués le long des berges sablonneuses et élevées. Leurs œufs sont globulaires et très-lustrés.

M. Von der Mühle, qui a observé en Grèce l'espèce vulgaire, trouve que les Rolliers se rapprochent beaucoup des Guêpiers par leurs habitudes; qu'ils en ont le plumage, les pieds courts, et qu'ils présentent le même système de petites écailles à la face postérieure des tarses. C'est à cause de ces affinités qu'ils ont été placés à la suite de ces oiseaux par le comte de Keyserling et le professeur Blasius; que le prince Ch. Bonaparte les en a également rapprochés, et que nous rangeons la famille, dont le genre qu'ils forment est le type, dans la division des Passereaux syndactyles.

Les Rolliers appartiennent à l'Afrique, à l'Asie et à l'Océanie; un seul se trouve à la fois en Europe et dans l'Afrique septentrionale.

72 — ROLLIER ORDINAIRE — *CORACIAS GARRULA* Linn.

Queue presque carrée, la rectrice la plus extérieure de chaque côté ne dépassant les autres que de quelques millimètres ; grandes rémiges brunes.

Taille : 0m,32 environ.

CORACIAS GARRULA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 159.
GALGULUS GARRULUS, Vieill. *N. Dict.* (1819), t. XXIX, p. 428.
Buff. *Pl. enl.* 486.

Mâle adulte : Vertex, dessus, côtés et devant du cou d'un vert-bleu d'aigue-marine à reflets, avec des traits d'une nuance plus claire, parallèles à la tige des plumes, sur la dernière de ces parties ; dos et scapulaires d'une belle couleur fauve ; petites couvertures supérieures des ailes d'un bleu violet ; couvertures moyennes de même couleur que la tête ; croupion nuancé de vert et de violet ; poitrine, abdomen d'un vert d'aigue-marine clair ; rémiges brunes, les deux ou trois premières barrées de vert ; rectrices nuancées de bleu et de vert sombre à la base, d'un vert d'aigue-marine clair dans le reste de leur étendue, les médianes exceptées, qui sont d'un brun nuancé de verdâtre ; bec noirâtre, presque brun à la base ; pieds, à l'état frais, d'un jaune-bistre clair ; iris brun-noisette.

Femelle adulte : Ses couleurs sont, en général, plus ternes et la partie fauve du plumage tire sur le gris. Dans un âge très-avancé, elle prend les teintes pures du mâle.

Jeunes des deux sexes, pendant leur première année : Ils sont d'un gris glacé de bleu vert sur la tête, la poitrine et le ventre ; d'un brun terne sur le dos. Leur queue, dont la penne extérieure, de chaque côté, n'excède pas les autres, est en grande partie d'un vert bleuâtre foncé.

Le Rollier ordinaire appartient non-seulement à l'Europe mais aussi à l'Asie occidentale et à l'Afrique septentrionale. M. Malherbe le dit répandu en Algérie.

On le trouve en Grèce, en Sicile, en Italie, dans le midi de la France, en Allemagne, et fort avant dans le nord de l'Europe. Il est de passage, de loin en loin, et toujours isolément, en Franche-Comté, en Lorraine, en Champagne et dans le nord de la France. Il s'est montré, en 1825, dans les environs de Lille, et M. Balthazar, en juillet 1842, en a vu un qui venait d'être tué près de Douai. Il est commun en Morée, pendant l'automne, et dans les États romains, où il s'avance, dit-on, jusque dans les jardins.

Quelques couples se reproduisent dans le midi de la France. Il niche dans les trous des arbres, dans les vieux bâtiments. M. de Sélys-Longchamps en a vu qui avaient établi leur nid à Pœstum, dans les corniches des temples grecs. La ponte est de quatre à sept œufs globulaires, d'un blanc très-lustré, sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},038$; petit diam. $0^{m},02$.

Le Rollier vulgaire vit dans les bois, sur les coteaux, dans les campagnes arides. Il se nourrit non-seulement de vers, d'insectes, tels que des grillons, des sauterelles ; mais aussi, dit-on, de petits reptiles et particulièrement de

grenouilles. En automne, époque où il devient très-gras, on le recherche pour la table, en Morée et surtout dans les Cyclades.

FAMILLE VIII

MÉROPIDÉS — *MEROPIDÆ*

MEROPIDÆ, Vig. *Gen. of B.* (1825).

Bec aussi long ou plus long que la tête, effilé, un peu courbé et pointu ; ailes longues, étroites ; queue de forme variable ; tarses courts ; plumage varié de couleurs vives ; formes élancées.

Cette famille, détachée de celle des Alcyonidés, est très-naturelle. Quoique les Guêpiers aient de grands rapports d'organisation avec les Martins-Pêcheurs, ils s'en distinguent cependant par leurs formes beaucoup moins lourdes, par leurs ailes et leur queue plus allongées, et par leurs mœurs.

Parmi les genres qui en font partie, un seul a des représentants en Europe.

GENRE XL

GUÊPIER — *MEROPS*, Linn.

MEROPS, *S. N.* (1756) et *Auct.*
APIASTER, Briss. *Ornith.* (1760).

Bec allongé, légèrement courbé, tétragone, épais à la base, pointu, à arête vive ; narines basales, petites, en partie cachées par des plumes ; ailes longues, pointues, à première penne courte et étroite ; queue allongée, légèrement arrondie, les deux rectrices médianes dépassant notablement les autres ; tarses courts, grêles.

Les Guêpiers fréquentent de préférence les terrains sablonneux ; vivent d'insectes, principalement de guêpes, qu'ils saisissent souvent au vol ; voyagent par troupes, et abandonnent les localités où ils ne trouvent plus une nourriture suffisante. Ils nichent dans des trous, et leurs œufs, de forme arrondie, sont blancs, sans taches.

Le mâle et la femelle offrent à peu près le même plumage. Les jeunes, avant la première mue, en diffèrent sensiblement. Leur mue est simple.

Les Guêpiers habitent les climats chauds de l'ancien continent et de l'Océanie. Deux espèces seulement sont considérées comme européennes.

73 — GUÊPIER VULGAIRE — *MEROPS APIASTER* Linn.

Gorge et croupion jaunes; les deux rectrices médianes dépassant les autres de 0m,02 *à* 0m,03 *au plus.*

Taille : 0m,26 *sans les filets de la queue.*

MEROPS APIASTER, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 182.
MEROPS CHRYSOCEPHALUS, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 463.
Buff. *Pl. enl.* 338.

Mâle : Dessus de la tête, du cou et haut du dos rouge-marron; bas du dos, croupion et la plus grande partie des sous-caudales d'un roux jaunâtre, très-légèrement nuancé çà et là de bleu verdâtre; gorge, devant du cou d'un jaune d'or, avec un demi-collier noir, qui sépare cette couleur de celle de la poitrine; front, poitrine, abdomen et sous-caudales de couleur d'aigue-marine; une bande noire s'étend du bec au delà de la région parotique; ailes d'un vert olivâtre, avec leur partie moyenne d'un roux foncé, et toutes les rémiges terminées de noir ou de noirâtre; queue d'un vert olivâtre, plus obscur que celui des ailes; bec noir; pieds bruns; iris rouge.

Femelle : Elle est plus petite que le mâle; elle a des teintes généralement plus claires; le front blanc-roussâtre, bordé, en arrière et sur les côtés, d'un peu de verdâtre; les grandes couvertures alaires d'un roux jaune; les deux rectrices médianes de 0m,017 à 0m,020 seulement plus longues que les autres et sensiblement plus étroites à leur extrémité.

Jeunes avant la première mue : D'un brun verdâtre en dessus, d'un jaune terne à la gorge et au cou, sans trace de demi-collier noir; rectrices médianes de la longueur des autres; bec plus court que dans les adultes; iris rose.

Le Guêpier vulgaire habite le midi de l'Europe, l'Asie occidentale et l'Algérie, où il est très-répandu. Il a des habitudes erratiques; voyage par bandes plus ou moins nombreuses; ne fréquente jamais que les vallées, les bords des rivières, les plaines et les coteaux sablonneux. S'il saisit ordinairement au vol les insectes des genres *Bembex* et *Vespa* dont il se nourrit, souvent aussi, comme l'a vu Savi, il descend à terre pour s'emparer de ces hyménoptères au moment où ils sortent de leur retraite, ou lorsqu'ils cherchent à y pénétrer.

Ses passages, en Italie et dans le midi de la France, sont annuels ; mais ils n'ont lieu régulièrement qu'au printemps.

Quelques-uns des sujets qui visitent la Provence s'y arrêtent parfois et s'y reproduisent. Ils établissent leur nid dans les trous des berges sablonneuses qui bordent les rivières ou la mer. La ponte est de cinq à sept œufs, à peu près ronds, d'un blanc lustré, sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,024 à 0m,025 ; petit diam. 0m,022.

Une bande de quinze à vingt individus vint s'établir au commencement de juillet 1840 à Pont-Remy, non loin d'Abbeville, dans une localité où il existe une grande falaise de terre, criblée de trous pratiqués par les hirondelles de rivage. On prit dans ces trous une femelle couveuse, et M. Baillon y découvrit des œufs. L'espèce, en France, se reproduirait donc accidentellement ailleurs que dans le Midi.

74 — GUÊPIER D'ÉGYPTE — *MEROPS ÆGYPTIUS* Forskal.

Devant du cou roux et croupion vert-bleu ; les deux rectrices médianes terminées en pointe et dépassant les autres de 0m,04 *à* 0m,05 *au moins.*

Taille : 0m,24 *sans les filets de la queue.*

Merops ægyptius, Forsk. *Descript. anim. It. Or.* (1775), p. 2, sp. 2.
Merops persica, Pall. *Voy.* (1776), éd. fr. in-8, t. VIII, append. p. 36.
Le Vaill. *Promerops*, pl. 6 et 6 *bis*, sous le nom de *Guêpier Savigny*.

Mâle et femelle adultes : Front avec une petite bande blanche ; une autre bande plus large, de couleur d'aigue-marine, variée d'azur, s'étend jusqu'aux sourcils inclusivement ; nuque, dessus du cou et du corps d'un vert nuancé de bleuâtre ou légèrement teint d'olivâtre ; gorge jaune ; devant du cou marron vif ; poitrine et abdomen d'un vert tendre, plus ou moins pur, quelquefois nuancé de roussâtre ; sous-caudales couleur d'aigue-marine ; une bande noire, bordée inférieurement par un trait d'aigue-marine, s'étend du bec au delà de la région parotique, en passant sur les yeux ; ailes de la couleur du dos, avec les pennes terminées de brunâtre ; queue d'un beau vert bleuâtre en dessus, grise en dessous ; bec noir ; pieds d'un brun de corne.

Les *jeunes avant la première mue* nous sont inconnus.

Le Guêpier d'Égypte habite l'Afrique orientale, l'Asie occidentale et se montre accidentellement dans le midi de l'Europe.

Le marquis Durazzo dit, dans son *Catalogue des oiseaux de la Ligurie*, que deux individus de cette espèce, l'un mâle et l'autre femelle, furent tués en

1834 dans les environs de Gênes. M. Al. Malherbe a vu, pendant son séjour en Sicile, une femelle qui avait été capturée près de Palerme. Enfin, d'après M. Crespon, deux autres sujets ont été tués en mai 1832, près de l'embouchure du Lez, dans le département de l'Hérault.

Selon Pallas, ce Guêpier niche sur les bords escarpés de la mer Caspienne.

Mœurs, habitudes et régime inconnus.

FAMILLE IX

ALCÉDINIDÉS — *ALCEDINIDÆ*

Leptoramphes, p. Dum. *Zool. anal.* (1806).
Angulirostres, p. Illig. *Prod. syst.* (1811).
Pelmatodes, p. Vieill. *Orn. élém.* (1816).
Halcyonidæ, Vig. *Gen. of B.* (1825).
Alcyonés, Less. *Ornith.* (1831).
Alcedinidæ, Bp. *B. of Eur.* (1838).

Bec plus long que la tête, évasé à la base, droit, anguleux ou tétragone, à arête déprimée; ailes médiocres; queue généralement courte, ou exceptionnellement prolongée par les deux rectrices médianes; tarses courts.

Cette famille, qui correspond presque complétement au genre *Alcedo* de Linnée, a des représentants dans toutes les parties du monde. Tous les oiseaux qui la composent ont une physionomie particulière, qui ne permet pas de les confondre. Leur tête est grosse, leur corps épais et ramassé, leurs couleurs, chez la plupart du moins, sont vives et irisées sur quelques parties du plumage.

Quoique très-naturelle, la famille des Alcédinidés, en raison des différences notables dans les habitudes et le régime des oiseaux qui la composent, a été subdivisée par Le Vaillant en Martins-Chasseurs et en Martins-Pêcheurs, qui sont devenus pour la plupart des ornithologistes des *Daceloninæ* et des *Alcedininæ*. De ces deux sous-familles, la dernière seule compte jusqu'ici des espèces européennes.

Observation. — C'est prématurément, à notre avis, que l'*Alcedo smyrnensis*, Linn. (*Ispida madagascarensis cærulea*, Briss.), l'un des représentants du genre *Halcyon*, Swains. dans la sous-famille des Dacéloniens, a été introduit parmi les oiseaux d'Europe. L'espèce habite l'Asie Mineure, on ne saurait en douter, surtout après l'excellente notice qui lui a été consacrée par M. Strickland (*Ann. of Nat. histor.* 1842, t. IX, p. 441); mais, de cet habitat, on ne peut déduire

sa présence en Morée ou en Crète, et l'admettre *par anticipation* dans la Faune européenne, comme l'a proposé M. Strickland et comme l'a fait le prince Ch. Bonaparte, dans le *Catalogue Parzudaki*; aucune capture, du reste, n'est encore venue légitimer la présomption de M. Strickland.

SOUS-FAMILLE XVI

ALCÉDINIENS — *ALCEDININÆ*

Bec épais, tétragone ou quadrangulaire; tarses courts et faibles; queue courte.

Habitudes riveraines.

GENRE XLI

MARTIN-PÊCHEUR — *ALCEDO*, Linn.

ALCEDO, Linn. *S. N.* (1766) et *Auct.*

Bec plus haut que large, comprimé, diminuant progressivement de la base à la pointe, à arête de la mandibule supérieure arrondie dans toute son étendue; narines basales, nues, linéaires, obliques; ailes courtes et arrondies; queue plus ou moins courte, cunéiforme ou arrondie; tarses un peu placés à l'arrière du corps.

Les Martins-Pêcheurs sont des oiseaux solitaires, qui vivent sur les bords des rivières, des étangs, de la mer, et se nourrissent principalement de poissons. Le mâle et la femelle ont le même système de coloration et ne diffèrent que par de faibles nuances dans le plumage. Les jeunes avant la première mue ressemblent beaucoup à la dernière. Leur mue est simple.

75 — MARTIN-PÊCHEUR VULGAIRE — *ALCEDO ISPIDA* Linn.

Bande d'un roux marron sur les côtés de la tête; trait noir entre l'œil et le bec; tête, nuque, ailes tachetées de bleu d'azur.

Taille: 0^m,12, *le bec non compris.*

Alcedo ispida, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 179.
Gracula atthis, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 398.
Buff. *Pl. enl.* 77.

Mâle en été : Parties supérieures d'un vert bleuâtre, avec le dos, le croupion, les sus-caudales d'un bleu d'azur, et de petites taches de cette couleur sur la tête, le cou et les ailes ; gorge et haut du cou d'un blanc plus ou moins pur ; poitrine, abdomen et sous-caudales d'un roux de rouille ; une bande rousse qui se prolonge au-dessous des yeux et que limite en arrière une tache blanche, occupe les côtés de la tête ; une deuxième bande d'un vert bleuâtre, varié d'azur, s'étend du bec jusqu'aux épaules ; lorums noirs ; rémiges brunes, bordées de vert bleuâtre ; bec rouge à la base et brun dans le reste de son étendue ; pieds rougeâtres ; iris brun-roux.

Mâle en automne : Gorge et haut du cou d'un blanc roussâtre ; pieds rouges.

Femelle : Couleurs bleues lavées de verdâtre, et les autres couleurs d'une teinte plus foncée.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un vert obscur, moins mélangé de bleu ; parties inférieures d'un roux lavé de brunâtre ; bec noir et sensiblement plus court que celui des adultes.

[1] Le Martin-Pêcheur vulgaire est répandu dans toute l'Europe. Il habite aussi l'Asie occidentale et l'Algérie. On le trouve sur toutes les eaux de la France.

Il niche le long des ruisseaux, des rivières, sur les bords de la mer, dans des trous qu'il creuse lui-même, suivant M. Baldamus ; mais souvent aussi, il s'empare, à cet effet, des galeries pratiquées par les rats d'eau et par les Hirondelles de rivage. Sa ponte est de six à neuf œufs, globuleux, d'un blanc pur et lustré. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,021 ; petit diam. 0m,02.

Le Martin-Pêcheur ne s'écarte jamais des bords des rivières, des ruisseaux, des étangs. Il fréquente même les anses de la mer où l'eau est peu profonde et tranquille. Son vol est bas et très-rapide. Il se nourrit d'insectes aquatiques, mais principalement de petits poissons, qu'il saisit presque à fleur d'eau, en tombant d'aplomb sur eux.

GENRE XLII

CÉRYLE — *CERYLE*, Boie

Alcedo, p. Linn. *S. N.* (1766).
Ceryle, Boie, *Isis* (1828).
Ispida, Swains. *Classif. of B.* (1837).

Bec robuste, entamant les plumes du front, à arête mousse, comprimé sur les côtés et très-légèrement renflé à la mandibule inférieure; narines basales, nues, étroites, obliques; ailes moyennes, sub-aiguës; queue allongée, large et arrondie; tarses très-courts et robustes.

Les Céryles ont les mœurs, les habitudes, le régime des Martins-Pêcheurs proprement dits.

Leur plumage n'a ni la vivacité, ni le brillant des couleurs des autres espèces de la famille, dont ils se distinguent aussi par la touffe de plumes allongées qui ornent leur tête.

Ces oiseaux sont propres à l'Asie, à l'Afrique et à l'Amérique. Deux d'entre eux visitent très-accidentellement l'Europe.

76 — CÉRYLE PIE — *CERYLE RUDIS* Boie ex Linn.

Plumage varié de noir et de blanc; un large trait blanc en forme de sourcil; un ou deux colliers noirs, interrompus, sur la poitrine.

Taille : 0^{m},22 *sans le bec.*

ALCEDO RUDIS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 181.
ISPIDA EX ALBO et NIGRO VARIA, Briss. *Ornith.* (1760), t. IV, p. 520.
CERYLE RUDIS, Boie, *Isis* (1828), p. 316.
CERYLE VARIA, Strickl.
Buff. *Pl. enl.* 62, *jeune*, sous le nom de *Martin-Pêcheur du Sénégal*, et 716, *mâle adulte*, sous celui de *Martin-Pêcheur huppé du cap de Bonne-Espérance.*

Mâle : Parties supérieures d'un blanc pur, marqué au centre et à l'extrémité des plumes de taches noires, qui sont longitudinales à la tête et au cou, oblongues au dos, en cœur ou triangulaires au croupion; parties inférieures d'un beau blanc lustré, avec un large collier interrompu, d'un noir pur, à la poitrine; lorums, sourcils et une bande derrière les yeux, blancs; une large bande noire s'étend du bec à la nuque, en couvrant la joue et la région parotique; ailes noires, avec les plumes terminées de blanc; queue en grande partie blanche dans sa moitié antérieure, en partie noire dans sa moitié postérieure, et terminée de blanc; bec et pieds noirs.

Femelle : Elle est un peu moins grande que le mâle : elle a plus de blanc dans le plumage; le demi-collier de la poitrine est moins étendu, et elle a quelquefois un second collier très-étroit.

Jeunes : Dessus du corps d'un blanc moins pur, avec de nombreuses

mèches noires; collier pectoral à peine indiqué par quelques taches noirâtres; bec sensiblement moins gros et moins long et plumes de l'occiput moins allongées que chez les adultes.

Cette espèce habite l'Afrique, l'Asie occidentale, et se montre quelquefois dans l'Europe orientale et méridionale. Elle a été observée et tuée en Espagne, en Sicile, en Turquie et dans l'archipel grec. On ne l'a point encore rencontrée en France.

Elle a les mœurs et le mode de nidification du Martin-Pêcheur vulgaire. Ses œufs, selon M. Baldamus, auraient à peu près le volume de ceux du Scops d'Europe.

77 — CÉRYLE ALCYON — *CERYLE ALCYON* Boie ex Linn.

Une tache blanche entre l'œil et le bec; un large ceinturon bleuâtre ou cendré, sur la poitrine; les deux rectrices médianes, seulement, avec une rangée de points blancs le long du rachis.

Taille : 0m,24 *à* 0m,25 *sans le bec.*

ALCEDO ALCYON, Linn. *S. N.* (1766), t. 1, p. 180.
CERYLE ALCYON, Boie, *Isis* (1828), p. 316.
ISPIDA ALCYON, Swains. *Class. of B.* (1837), t. II, p. 336.
Buff. *Pl. enl.* 715, *mâle adulte*, sous le nom de *Martin-Pêcheur huppé de la Louisiane.*

Mâle : Dessus de la tête, joues, nuque, dessus du corps, couvertures des ailes, sus-caudales et un large ceinturon à la poitrine d'un cendré bleuâtre; tache devant les yeux, gorge, cou, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur; flancs et une bande sur le ventre d'un roux de rouille vif; grandes rémiges noires, avec des taches transversales blanches en dedans et à la pointe; les secondaires d'un cendré bleu en dehors, noires en dedans, bordées de blanc à l'extrémité; queue pareille au dos, avec les deux pennes médianes régulièrement tachées de blanc le long de la tige; les autres, avec des taches blanchâtres sur les barbes externes et des bandes transversales sur les internes; bec noir; iris noisette.

Femelle : Semblable au mâle, mais un peu plus petite, sans roux à la poitrine, aux flancs, et avec moins de points blancs sur les deux rectrices médianes.

Jeunes de l'année : Semblables à la femelle, avec le ceinturon pectoral et les flancs cendrés; ceux-ci marqués de nombreux zigzags blancs.

Le Céryle alcyon est propre à l'Amérique septentrionale. Son existence, comme oiseau d'Europe, ne repose que sur la capture de deux sujets, faite en Irlande, selon M. Thompson.

Vieillot dit que cette espèce se nourrit de poissons et de lézards. Sa propagation est inconnue.

TROISIÈME DIVISION

PASSEREAUX DÉODACTYLES

PASSERES DEODACTYLI

ANISODACTYLI, p. Vieill. *Orn. élém.* (1816).
DEODACTYLI, I. Geof. Saint-Hil. *Essais. de zool. génér.* (1841).

Quatre doigts, trois devant, un derrière, l'externe dirigé en avant et soudé au médian seulement jusqu'à la première articulation.

Les Oiseaux qui offrent les caractères assignés à cette division, sont excessivement nombreux et présentent, quant au bec, des formes très-variées. Ces formes peuvent cependant se ramener à des types déterminés, ce qui permet de subdiviser les Passereaux déodactyles en groupes, arbitraires à la vérité, mais propres à en faciliter la distribution.

1° DÉODACTYLES TÉNUIROSTRES — *DEODACTYLI TENUIROSTRES*

FAMILLE X

CERTHIIDÉS — *CERTHIIDÆ*

TENUIROSTRES, p. Dum. *Zool. anal.* (1806).
ANERPONTES, Vieill. *Orn. élém.* (1816).
CERTHIADÆ, Vig. *Gen. of B.* (1825).
CERTHIDÆ, Bp. *B. of Eur.* (1838).
CERTHIIDÆ, Bp. *C. Gen. av.* (1850).

Bec entier, aussi long ou plus long que la tête, de forme va-

riable ; tarses généralement courts, nus, annelés ; quatre doigts, trois en avant, un en arrière, l'externe plus long que l'interne, le pouce, y compris l'ongle, généralement aussi long ou plus long que le médian ; queue à pennes lâches ou raides.

La famille des Certhiidés comprend les Sittelles, les Grimpereaux, les Tichodromes, tous oiseaux qui grimpent soit sur les arbres, soit sur les murailles et les rochers, pour y chercher les insectes dont ils se nourrissent.

Cette famille, eu égard à la forme qu'affecte le bec, peut être subdivisée en *Sittinæ* et en *Certhiinæ*.

SOUS-FAMILLE XVII

SITTIENS — *SITTINÆ*

Bec droit, à bords dessinant des lignes ondulées ou irrégulières.

GENRE XLIII

SITTELLE — *SITTA*, Linn.

Sitta, Linn. *S. N.* (1735) et *Auct.*

Bec entier, fort, cunéiforme ; narines basales, recouvertes par les plumes du front ; ailes médiocres ; queue carrée, à pennes faibles, larges et arrondies ; tarses courts, forts ; pouce long, pourvu d'un ongle robuste, allongé et crochu.

Les Sittelles ont les habitudes des Pics et des Mésanges. Elles grimpent aux arbres sans se servir à cet effet de leur queue ; parcourent un tronc, une branche, dans tous les sens, et se suspendent même à l'extrémité des rameaux flexibles. Elles vivent d'insectes et de graines, surtout de chènevis et de tournesol, et nichent dans des trous d'arbres, ou dans des crevasses de rochers.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes, avant la première mue, en diffèrent fort peu. Leur mue est simple.

Observation. — La *Sitta europæa*, var. *Sibirica*, Pall. (*Sitta sericea*, Temm.) ne nous paraît différer de la *Sitta europæa*, Linn., que par un bec un peu plus grêle. Nous n'oserions cependant affirmer que ce caractère soit constant, attendu que nous n'avons eu à notre disposition qu'un seul individu. C'est aux naturalistes qui peuvent soumettre à leurs études un certain nombre d'exem-

plaires à résoudre la question. En attendant, nous croyons devoir identifier la *Sitta sericea*, Temm., ou *asiatica*, Bp. à la *Sitta europæa*, Linn.

Quant à la *Sitta affinis*, Blyth, dont le prince Ch. Bonaparte a fait en dernier lieu une race propre à la Grande-Bretagne, elle ne diffère en rien de notre Sittelle de France (*Sitta cæsia*, Mey. et Wolf) et doit lui être rapportée.

78 — SITTELLE D'EUROPE — *SITTA EUROPÆA* Linn.

Région anale et sous-caudales roussâtres, celles-ci terminées de blanc; tout le reste des parties inférieures blanc; rectrice la plus extérieure, de chaque côté, noire à la base, marquée, vers le bout, d'une tache blanche et terminée de cendré; deuxième rémige égale à la cinquième, troisième et quatrième égales et les plus longues.

Taille : $0^m,126$ *à* $0^m,127$.

Sitta europæa, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 177.

Sitta europæa, var. *Sibirica*, Pall. *Zoogr.* (1821), t. I, p. 545.

Sitta uralensis, Lichst. in : Gloger, *Handb. Nat. Vög. Eur.* (1834), p. 377 et 378 (*nota*).

Sitta asiatica, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 10.

Sitta sericea, Temm. *Man.* (1840), 4e part. p. 645.

Gould, *B. of Eur.* pl. 236, sous le nom de *Sitta asiatica*.

Mâle : Parties supérieures d'un cendré bleuâtre clair; joues, gorge, devant du cou, poitrine et ventre d'un blanc lustré ; couvertures inférieures de la queue et côtés de l'abdomen d'un roux ferrugineux, avec des taches blanches, occupant l'extrémité des plumes; une large bande noire s'étend du bec sur les côtés du cou, en passant sur le lorum, l'œil et le méat auditif; couvertures inférieures des ailes blanches ou blanchâtres, maculées de noir; rémiges d'un cendré bleuâtre, blanchâtres sur les barbes internes, à peu près dans le quart de leur étendue, à partir de la base ; rectrices médianes d'un cendré bleuâtre comme le dessus du corps, les autres noires, avec les quatre extérieures marquées, vers l'extrémité, d'une tache blanche ; bec et pieds bleuâtres.

Femelle pareille au mâle, mais avec l'abdomen très-légèrement teint de roussâtre.

Les *jeunes de l'année* ressemblent à la femelle.

Cette espèce habite l'Europe septentrionale et orientale et l'Asie septentrionale.

Elle niche dans les trous des arbres, et pond de cinq à sept œufs blancs, avec

de petites taches et de très-petits points plus ou moins nombreux et disséminés, bruns ou d'un brun roussâtre. Quelquefois la plupart de ces points tournent au noir. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,02 ; petit diam. 0m,015.

La Sittelle d'Europe fréquente les grands bois, grimpe aussi le long des murs vient même, d'après Linné, chercher un abri sous les toits des habitations.

79 — SITTELLE TORCHE-POT — *SITTA CÆSIA* Mey. et Wolf.

Gorge et joues blanchâtres, tout le reste des parties inférieures d'un roux plus ou moins foncé selon les régions ; rectrice la plus extérieure, de chaque côté, noire à la base, marquée vers le bout d'une tache blanche et terminé de cendré ; deuxième rémige plus courte que la sixième, cinquième presque égale à la troisième et à la quatrième qui sont les plus longues.

Taille : 0m,13 *environ.*

Sitta, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 588.
Sitta europæa, Lath. *Ind.* (1730), t. I, p. 261.
Sitta cæsia, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), t. I, p. 128.
Sitta affinis, Blyth, *Journ. As. Soc. Ben.* (1846), t. XV, p. 288.
Buff. *Pl. enl.* 623, f. 1, sous le nom de *Torche-pot.*

Mâle : Parties supérieures de la tête, du cou, dos, croupion, scapulaires, sus-caudales, couvertures des ailes, d'un cendré bleuâtre ; gorge et joues blanchâtres ; devant et côtés du cou, poitrine, ventre, flancs d'un roux clair, rembruni de marron aux jambes et sur les côtés du corps, particulièrement à la région anale ; sous-caudales marron, terminées de blanchâtre ; une bande noire, passant par les yeux, s'étend du bec au delà de la région parotique, sur les côtés du cou ; grandes couvertures des ailes brunes, bordées extérieurement de cendré ; rémiges brunes, les quatre ou cinq premières des primaires bordées extérieurement de gris blanc, les autres frangées de cendré, toutes avec les barbes internes bordées de banchâtre ; rectrices médianes de la couleur du dos, les autres noires à la base ; la plus extérieure de chaque côté, marquée, vers le bout, d'une bande transversale blanche et terminée de cendré ; les trois suivantes sont également cendrées au bout et portent sur leurs barbes internes une tache blanche, qui devient terminale sur la troisième et sur la quatrième ; bec cendré bleuâtre ou couleur de plomb ; tarses d'un gris jaunâtre ; iris noisette.

Femelle : Elle a les teintes générales moins pures, et la bande qui traverse les yeux d'un noir moins foncé.

Jeunes avant la première mue : Parties inférieures d'un roussâtre fauve, nuancé de roux foncé sur les flancs ; bande noire de la tête plus étroite, moins étendue et moins pure ; le reste du plumage à peu près comme celui des adultes.

La Sittelle torche-pot habite l'Europe méridionale et occidentale.

Elle est commune dans presque tous les grands bois de la France, de l'Allemagne, de la Suisse, de la Belgique, de l'Italie.

Son nid établi dans un trou d'arbre, dont elle rétrécit quelquefois l'ouverture avec de la terre boueuse, est négligemment construit avec quelques brins d'herbes, de mousse, ou simplement avec des détritus de bois vermoulu. Sa ponte est de cinq à sept œufs un peu allongés, blancs, ou d'un blanc sale, quelquefois nuancé de jaunâtre, avec de petites taches et des points disséminés et plus ou moins abondants, rougeâtres, ou bruns, ou noirs, ou cendrés. Ces teintes se montrent tantôt ensemble, tantôt isolément. En général, les petites taches sont assez rapprochées vers le gros bout pour dessiner une couronne. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,02 ; petit diam. 0m,015.

Cette espèce se tient constamment sur les arbres ; elle en parcourt en tous sens les branches grandes et petites, et se suspend assez souvent à l'extrémité des rameaux, comme font les Mésanges. Elle a un cri monotone qu'elle répète à tout instant de la journée, même en cherchant sa nourriture.

Observation. — Cette Sittelle a été méconnue jusqu'à ces dernières années par tous les naturalistes, et l'on peut dire que Linné, et Meyer et Wolf n'ont pas peu contribué à la faire confondre avec la précédente : Linné en citant dans la synonymie de la *Sitta europæa*, la *Sitta* de Brisson, dans laquelle il est difficile, d'après la description si parfaite qu'en donne l'auteur, de ne pas reconnaître l'espèce à poitrine et à ventre roux (*Sitta cæsia*) : Meyer et Wolf en figurant cette même espèce à ventre roux, sous le nom de *Sitta europæa*. Quoique, dans le texte, ils la nomment *Sitta cæsia*, on ne peut voir là qu'une simple substitution de nom et nullement une distinction d'espèce. Meyer et Wolf, en effet, donnent pour synonyme de cette *Cæsia*, l'*Europæa* de Linné et la Sittelle de Buffon, oiseaux que l'on a cessé de confondre depuis que Blyth, en 1846, frappé de la différence qui existe entre la Sittelle du nord de l'Europe (*Sitta europæa*, Linn.) et celle qui habite la France et la Grande-Bretagne, a proposé de distinguer celle-ci sous le nom d'*Affinis ;* nom qui n'a pu prévaloir, celui de *Cæsia* lui étant antérieur.

80 — SITTELLE SYRIAQUE — *SITTA SYRIACA* Ehrenberg.

Parties inférieures blanches, de la gorge au bas de la poitrine,

roussâtres dans tout le reste de leur étendue ; queue unicolore, avec une tache blanchâtre à l'extrémité de la rectrice latérale.

Taille : 0^{m},16.

Sitta syriaca, Ehrenb. in : Temm. *Man.* (1835), 3e part. p. 286.
Sitta Neumayeri, Michahelles, *Isis* (1830), p. 814.
Sitta rupestris, Cantraine in : Temm. *loc. cit.* p. 287.
Sitta saxatilis, Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. I, p. 266.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 235 sous le nom de *Sitta rufescens*.

Mâle et femelle : Parties supérieures d'un cendré bleuâtre, à peu près comme chez la Sittelle torche-pot ; joues, gorge, devant du cou et poitrine d'un blanc pur ; abdomen et sous-caudales roussâtres ; flancs de même couleur, mais plus foncés ; bande noire s'étendant du bec au dos, en passant sur les yeux et les côtés du cou ; rémiges brunes ; rectrices également brunes, avec une petite tache roussâtre vers l'extrémité et sur les barbes internes de la plus latérale, de chaque côté.

Jeunes : Croupion avec une faible teinte roussâtre, et bande noire des yeux et du cou moins prononcée que chez les adultes.

La Sittelle syriaque habite l'Europe méridionale et l'Asie occidentale.

On la trouve en Dalmatie, dans le Levant et la Syrie.

D'après Temminck, elle niche parmi les rochers, et son nid, construit avec de la terre gâchée, en forme de calebasse et à ouverture latérale, est attaché, dans le sens de sa longueur, aux parois verticales des rochers. L'intérieur est garni de matières molles. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, un peu allongés, blancs, avec quelques taches d'un rouge de brique très-pâle, principalement au gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. 0^{m},022 ; petit diam. 0^{m},014.

Cette espèce n'exerce point son industrie sur les arbres, comme la Sittelle torche-pot, mais sur les grands rochers. On la voit sans cesse grimper le long de leurs parois escarpées, et chercher, dans leurs fentes et leurs crevasses, les insectes dont elle se nourrit.

SOUS-FAMILLE XVIII

CERTHIENS — *CERTHIINÆ*

Bec effilé, aigu, toujours plus ou moins arqué, à bords réguliers.

Cette division est représentée, en Europe, par les Grimpereaux et les Tichodromes, que Linné rangeait dans son grand genre *Certhia*, transformée aujourd'hui en *Certhiinæ*.

GENRE XLIV

GRIMPEREAU — *CERTHIA*, Linn.

Certhia, Linn. *S. N.* (1735) et *Auct.*

Bec grêle, aussi long ou plus long que la tête, plus ou moins arqué, comprimé sur les côtés et pointu; narines basales, placées dans un sillon longitudinal, demi-closes par une membrane; ailes médiocres, sur-obtuses; queue allongée, à pennes raides, étagées, usées et pointues; tarses courts; ongles allongés, très-courbés, le postérieur le plus long.

Les espèces comprises dans ce genre, tirent leur nom de l'habitude qu'elles ont de grimper, à la manière des Pics, le long des troncs d'arbres. Elles nichent dans les fentes, les trous des arbres, sous l'écorce soulevée, et se nourrissent de petits insectes, de leurs œufs et de leurs larves, qu'elles cherchent dans les anfractuosités de l'écorce.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes n'en diffèrent que par un bec plus court, moins fléchi et des teintes plus sombres. Leur mue est simple.

Observation. — 1° Ce genre est représenté en Europe par la *Certhia familiaris* (Linn.), à laquelle il faut rapporter l'oiseau connu depuis peu sous le nom de *Certhia Costæ* (Bailly), et par la *Certhia brachydactyla* (Mey.) des naturalistes allemands, que la plupart des ornithologistes ont considérée, jusqu'à ces derniers temps, comme la véritable *Certhia familiaris* de Linné. La *Brachydactyla*, malgré les traits qui la distinguent de la *Familiaris*, pourrait bien n'être qu'une variété locale de celle-ci.

2° Le prince Ch. Bonaparte « d'après le *vague pressentiment* d'une seconde espèce de *Certhia* en Europe » (*Rev. crit.* p. 77), avait proposé, en 1838 (*Birds of Eur.* p. 11), une *Certhia Nattereri*, qu'il a abandonnée en 1842 (*Cat. met. degli Uccelli Eur.*), mais qu'il a reprise en 1850 (*Rev. crit.* p. 140, et *C. Gen. Av.* p. 224), lorsqu'il a été question de la *Certhia Costæ* (Bailly). Le prince Ch. Bonaparte s'est, sans plus de façon, approprié cette *Certhia*, en faisant *Costæ* synonyme de *Nattereri*, et cette appropriation aurait peut-être fini par être considérée comme légitime, si l'on n'avait reconnu dans la *Certhia Costæ*, la *Certhia familiaris* de Linné.

La *Nattereri*, à notre avis, ne doit entrer dans la synonymie ni de la *Familiaris* ni de la *Brachydactyla*, attendu qu'il est impossible de reconnaître une espèce d'après un nom, et surtout lorsque cette espèce, de l'aveu de l'auteur, n'est établie que sur un *vague pressentiment*.

81 — GRIMPEREAU FAMILIER — *CERTHIA FAMILIARIS* Linn.

Parties inférieures d'un blanc pur, à l'exception des plumes fémorales et des sous-caudales, qui sont teintées de roux clair ; couvertures inférieures de l'aile sans taches.

Taille : 0,136 à 0^m,138.

Certhia familiaris, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 184.
Certhia scandula, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 432.
Certia Costæ, Bailly, *Bull. de la Soc. d'hist. nat. de la Savoie* (janvier 1852) et *Orn. de la Savoie* (1853), t. II, p. 485.

Mâle et *femelle adultes, en plumage d'automne :* Dessus et côtés de la tête, nuque, haut du dos, ailes variées de blanc roussâtres, de blanchâtre et de roux sur un fond brun, le blanc roussâtre formant au centre de chaque plume du vertex, de l'occiput et de la nuque une petite tache oblongue ; larges sourcils et bords palpébraux blancs, les premiers se confondant avec les taches blanches de la partie supéro-latérale du cou ; bas du dos, croupion et sus-caudales d'un roux châtain, avec un trait roux-blanchâtre, plus ou moins prononcé au centre de quelques plumes ; parties inférieures d'un blanc pur et lustré, à l'exception des régions anales, fémorales et des sous-caudales qui sont lavées de roussâtre ; rémiges brunes en dessus, cendrées en dessous, avec la pointe blanchâtre ; les cinq ou six premières lisérées, en dehors, de gris clair, les suivantes bordées de roussâtre dans leur tiers supérieur ; toutes, excepté les trois ou quatre premières, marquées, vers le milieu de leur étendue, d'une tache d'un blanc jaunâtre, placée entre deux autres taches d'un brun noir ; ces taches occupent, sur la plupart des rémiges, les barbes internes et externes ; sur les deux premières qui en présentent, elles sont situées sur les barbes externes ; couvertures supérieures des ailes maculées de blanc ou de jaunâtre à l'extrémité ; queue brune en dessus, cendrée en dessous, lavée très-légèrement de roussâtre ; tarses et doigts d'un gris brun ; ongles cendrés, avec la pointe brune ; bec brun-noir en dessus, jaunâtre à la base, et brun à la pointe en dessous ; iris brun clair.

La *femelle* ne diffère du mâle que par une taille un peu plus petite.

Mâle et femelle adultes, au printemps : Parties inférieures d'un

blanc moins éclatant, et passant au blanc terne ou sale à mesure que la saison avance ; le roux du croupion plus pâle ; les plumes du dos et des ailes d'une teinte tirant sur le cendré et bordées ou frangées d'un blanchâtre plus ou moins accusé ; rectrices usées, raccourcies et comme brisées à leur extrémité.

Jeunes avant la première mue : D'une teinte générale plus sombre ; les taches des parties supérieures roussâtres ; le blanc des parties inférieures moins éclatant ; toutes les rectrices bordées de roux de rouille clair ; le bec à peine fléchi vers la pointe et plus court.

Le Grimpereau familier habite le nord de l'Europe, les montagnes de la Suisse, de la Savoie et les Basses-Alpes.

Il se tient dans les forêts de mélèzes, de pins, de sapins, principalement dans celles qui sont situées sur le versant nord des régions moyennes des montagnes. Il y reste l'hiver comme l'été, suivant l'abbé Caire, et n'en descend pas même lorsqu'elles sont couvertes de neige. Dans la Savoie, d'après M. Bailly, il n'en serait pas tout à fait ainsi : quelques individus se montreraient dans les bois des collines, des plaines, au pied des montagnes.

Il niche dans les trous naturels de vieux pins, et le plus souvent sous les grandes plaques d'écorce soulevée, et en partie détachée du bois. M. Bailly dit qu'il ne fait qu'une seule ponte par an et par extraordinaire deux, si on lui enlève la première. Suivant l'abbé Caire, il en ferait deux : une au commencement du printemps, l'autre vers la fin de juin. Son nid est assez grossièrement formé avec des brins d'herbe, de mousse, de soie d'araignée, de bourre et d'autres matières duveteuses. La première ponte est de six œufs, la seconde de quatre seulement. Ils sont blancs, piquetés et tachetés, principalement au gros bout, de brun rougeâtre, formant quelquefois une couronne. Ce qui, d'après nous (1), distingue les œufs de cette espèce de ceux de l'espèce suivante, c'est que les taches ou les points qu'ils offrent ont ordinairement une teinte plus sombre, sont moins nombreuses et moins larges, et que le fond de la coquille est d'un blanc plus franc. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,015$ à $0^m,016$; petit diam. $0^m,012$.

Le Grimpereau familier, selon les observations de l'abbé Caire et de M. Bailly, est plus méfiant, plus farouche que la *Certhia brachydactyla* que nous voyons dans nos jardins publics, dans nos vergers, le long des routes ; et son cri d'appel serait moins aigu et plus doux.

82 — GRIMPEREAU BRACHYDACTYLE
CERTHIA BRACHYDACTYLA
Brehm.

Parties inférieures blanches, avec les plumes des flancs, de la ré-

(1) *Rev. et Mag. de zool.* (1852), 2e sér. t. IV, p. 168.

gion anale et les sous-caudales d'un brun roussâtre; couvertures inférieures de l'aile tachées.

Taille : 0m,125 *à* 0m,126.

CERTHIA, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 603.
CERTHIA FAMILIARIS, Temm. *Man.* (1815), p. 252.
CERTHIA BRACHYDACTYLA, Brehm. *Handb, Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 210.
Buff. *Pl. enl.* 631, f. 1.

Mâle et femelle : Dessus de la tête, du cou et du corps varié de brun, de roussâtre et de blanc sale, sous forme de traits allongés; croupion et sus-caudales roux; dessous du corps blanc, nuancé de cendré à la poitrine et de brun roussâtre sur les flancs et les sous-caudales; joues d'un brun varié de roussâtre et de grisâtre; une bande blanchâtre au-dessus des yeux, s'étendant et s'élargissant en arrière; pennes alaires brunes, avec une tache blanchâtre à leur pointe, et traversées, à compter de la quatrième, par une large bande roux-jaunâtre, située entre deux autres bandes noires; petites et moyennes couvertures terminées de blanc roussâtre; rectrices d'un brun roussâtre; bec brun en dessus, blanc-jaunâtre en dessous; pieds d'un gris brun, iris brun.

Jeunes avant la première mue : Leurs teintes sont plus ternes; les taches blanches du corps et des ailes ont une nuance jaunâtre; toutes les pennes caudales sont bordées de jaune rouille; le bec est plus court et peu courbé.

Ce Grimpereau habite une grande partie de l'Europe. Il est sédentaire en France, et partout assez commun.

Il niche dans les trous naturels des arbres. Sa ponte est de six à neuf œufs oblongs, blancs ou légèrement grisâtres, avec une multitude de petits points rougeâtres, nombreux au gros bout, où ils forment une sorte de couronne. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,016; petit diam. 0m,012.

Comme le précédent, cet oiseau est un grimpeur par excellence; jamais il ne se perche, comme les autres oiseaux, sur les branches horizontales, et, même lorsqu'il dort, il garde une position verticale ou oblique, en s'accrochant au moyen de ses pieds. Il est vif, actif, et parcourt le tronc d'un arbre, de bas en haut, avec une agilité extraordinaire.

Observation. — La *Certhia brachydactyla* ayant été confondue avec la *Certhia familiaris*, nous établissons, ici, les caractères qui les distinguent, et à l'aide desquels on peut sûrement les reconnaître.

CERTHIA FAMILIARIS Linn. (*Certh. Costæ*, Bailly)	CERTHIA BRACHYDACTYLA Brehm. (*Certh. familiaris*, Temm.)
Parties inférieures blanches, à l'exception des régions crurales et des sous-caudales, qui sont d'un blanc légèrement lavé de roux clair.	Parties inférieures d'un blanc roussâtre, la gorge et la poitrine seules étant blanches.
Flancs d'un blanc pur.	Flancs d'un brun roussâtre clair.
Bord externe et couvertures inférieures de l'aile d'un blanc parfait.	Bord externe et couvertures inférieures de l'aile blanchâtres et tachés de brun roux ou de brun noirâtre.
Deuxième rémige plus courte que la huitième.	Deuxième rémige plus longue que la huitième.
Longueur totale, prise sur des sujets adultes, tués à l'automne : 0^m,137 à 0^m,138.	Longueur totale, prise sur des sujets tués à la même époque : 0^m,127 à 0^m,129.
Queue, mesurée de la naissance des rectrices médianes à leur extrémité. *Minim.* : 0^m,062. *Maxim.* : 0^m,065.	Queue, mesurée de la naissance des rectrices médianes à leur extrémité. *Minim.* : 0^m,054. *Maxim.* : 0^m,058.
Aile pliée, mesurée de l'articulation radio-carpienne à l'extrémité des plus grandes rémiges. *Minim.* : 0^m,064. *Maxim.* : 0^m,068.	Aile pliée, mesurée de l'articulation radio-carpienne à l'extrémité des plus grandes rémiges. *Minim.* : 0^m,059. *Maxim.* : 0^m,062.
Ongle du pouce plus long que le doigt. *Minim.* : 0^m,008. *Maxim.* : 0^m,010.	Ongle du pouce plus court que le doigt ou rarement aussi long. *Minim.* : 0^m,006. *Maxim.* : 0^m,007.

GENRE XLV

TICHODROME — *TICHODROMA*

CERTHIA, p. Linn. *S. N.* (1735).
TICHODROMA, Illig. *Prod. Syst.* (1811).
PETRODROMA, Vieill. *Orn. élém.* (1816).

Bec très-long, grêle, arqué, pointu, déprimé et triangulaire à la base, arrondi dans le reste de son étendue ; narines basales, nues, à moitié formées par une membrane ; ailes amples, à pre-

mière rémige, allongée; queue légèrement arrondie, avec les baguettes faibles; ongle du pouce mince, courbé, aussi long que le doigt.

Ce genre, démembré du genre *Certhia* de Linné, comprend des oiseaux qui vivent d'araignées, d'autres insectes et de larves qu'ils cherchent en grimpant le long des rochers.

Le mâle et la femelle se ressemblent sous la livrée d'automne, et diffèrent sensiblement sous la robe d'amour. Les jeunes, avant la première mue, ont un plumage qui se distingue peu de celui de la femelle. La mue est double dans les deux sexes.

83—TICHODROME ÉCHELETTE—*TICHODROMA MURARIA* Illig. ex Linn.

Joues et abdomen cendrés; deux grandes taches rondes et blanches sur les quatre premières rémiges et une à l'extrémité des sous-caudales; bec beaucoup plus long que la tête.

Taille : 0m,17 *environ.*

Certhia muraria, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 184.
Certhia muralis, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 607.
Tichodroma muraria, Illig. *Prod. Syst.* (1811), p. 210.
Petrodroma muraria, Vieill. *N. Dict.* (1818), t. XXVI, p. 106.
Tichodroma phœnicoptera, Temm. *Man.* (1820), t. I, p. 412.
Buff. *Pl. enl.* 372, f. 1, *mâle* en robe d'été; f. 2, *mâle* en robe d'automne, indiqué comme *femelle*.

Mâle durant les amours : Dessus de la tête, croupion et sus-caudales d'un cendré noirâtre; dessus du cou et du corps d'un cendré clair; joues, gorge et devant du cou d'un noir profond; dessous du corps d'un cendré noirâtre plus foncé que celui de la tête; sous-caudales terminées de blanc; couvertures alaires et parties supérieures des barbes externes de la plupart des rémiges d'un roux vif; ces dernières d'un brun noir partout ailleurs, avec deux taches blanches sur les barbes internes; queue noire, avec les deux rectrices externes terminées par une large tache blanche et les autres par un peu de cendré; bec, pieds et iris noirs.

Femelle durant les amours : Semblable au mâle à la même époque; mais avec le noir de la gorge un peu moins étendu et moins pur.

Mâle et femelle en automne et en hiver : D'un cendré clair en dessus, un peu roussâtre à la tête et à la gorge; devant du cou d'un blanc

très-légèrement lavé de cendré; le cendré noirâtre des parties inférieures du corps moins foncé qu'au temps des amours.

Nota : Indépendamment des taches blanches des quatre premières rémiges, la femelle a encore des taches jaunes, de même forme, sur les dernières rémiges. Ce caractère n'existant pas chez le mâle, est propre à l'en faire distinguer.

Jeunes avant la première mue : Rémiges et rectrices terminées de cendré; les teintes en dessus et en dessous plus claires que dans les adultes; l'extrémité des plumes de la tête et du dos rosée; bec très-court.

Après la mue d'automne : Les deux sexes et les jeunes présentent la même robe.

Le Tichodrome échelette ou de murailles habite les contrées méridionales de l'Europe et l'Asie occidentale.

On le trouve assez communément en France, dans les Hautes et Basses-Alpes, dans les Pyrénées, sur les hautes montagnes de la Provence et du Dauphiné. Il est de passage périodique en Anjou, mais on l'y voit toujours isolément et il s'égare quelquefois dans le département de la Seine-Inférieure.

Il niche dans les fentes des rochers, dans les trous des vieux murs. Sa ponte est de cinq ou six œufs, un peu ventrus, d'un blanc sans taches, ou avec quelques points noirs, mais excessivement petits. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,02; petit diam. 0m,015.

Le Tichodrome est un oiseau qui vit solitaire sur les montagnes élevées, d'où il ne descend qu'aux approches de l'hiver. Il est si peu farouche qu'on peut l'approcher à la distance de quelques pas sans qu'il montre beaucoup d'inquiétude et même sans qu'il cherche à fuir; seulement, lorsqu'on est trop près de lui, il suspend les actes auxquels il se livre, et paraît surveiller vos mouvements. Le nom d'*échelette* qu'il a reçu lui vient de l'habitude qu'il a de grimper par sauts successifs contre les murailles des grands édifices, des places fortes, et contre les rochers coupés à pic, pour y chercher sa nourriture. Lorsqu'il grimpe, à chaque saut qu'il fait, il agite et déploie légèrement ses ailes; en d'autres termes, il papillonne continuellement.

Observation. — Des individus de cette espèce ont parfois le bec beaucoup plus long que d'autres, comme cela se voit chez le Grimpereau familier, la Huppe et le Casse-Noix. M. Brehm, d'après cette particularité, qui dépend surtout de l'âge, mais que d'autres causes peuvent produire, a cru devoir établir plusieurs espèces, qui sont purement nominales.

FAMILLE XI

UPUPIDÉS — *UPUPIDÆ*

TÉNUIROSTRES, p. Dum. *Zool. anal.* (1805).
EPOPSIDES, Vieill. *Orn. élém.* (1816).
PROMEROPIDÆ, p. Vig. *Gen. of B.* (1825).
UPUPÆ, Less. *Ornith.* (1831).
UPUPIDÆ, Bp. *B. of Eur.* (1838).

Bec plus long que la tête, arqué; huppe composée de deux rangées de plumes disposées parallèlement, et pouvant s'abaisser ou se développer en éventail, à la volonté de l'oiseau.

Cette famille repose uniquement sur le genre *Upupa* de Linné.

Observation. — Nous sommes loin de considérer comme convenable, et par conséquent comme définitive, la place, qu'à l'exemple de G. Cuvier et de plusieurs autres naturalistes, nous assignons aux Upupidés. Ces oiseaux, avec leur bec long et grêle, n'ont, si l'on peut dire, que de faux airs de Ténuirostres. Leurs autres caractères et leurs mœurs les en séparent. Du reste, de quelque groupe qu'on les rapproche, ils paraissent toujours déplacés. Aussi, conviendrait-il peut-être de créer pour eux, dans la division des Passereaux, une section particulière.

GENRE XLVI

HUPPE — *UPUPA*, Linn.

UPUPA, Linn. *S. N.* (1735) et *Auct.*

Bec très-long, entier, convexe, comprimé, trigone à la base, grêle dans le reste de son étendue, avec la mandibule supérieure plus longue que l'inférieure; narines basales petites, ovalaires; ailes assez longues, obtuses, à première rémige allongée; queue moyenne, carrée, composée de dix pennes; tarses et doigts courts; ongles peu recourbés, celui du pouce presque droit, les antérieurs creusés en gouttière au dessous.

Les espèces qui composent ce genre appartiennent toutes à l'Afrique; mais l'une d'elles est commune à cette partie du monde, à l'Europe et à l'Asie.

Les deux sexes ont la plus grande ressemblance, et les jeunes, avant la première mue, en diffèrent peu. Leur mue est simple.

84 — HUPPE VULGAIRE — *UPUPA EPOPS* Linn.

Plumes de la huppe terminées par une tache noire, limitée en dessous par une tache blanche ; une bande blanche, en chevron brisé, vers le milieu de la queue.

Taille : 0^m,30.

UPUPA EPOPS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 183.
UPUPA VULGARIS, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 433.
Buff. *Pl. enl.* 52.

Mâle en été : Plumes de la huppe rousses, terminées par une tache noire, au-dessous de laquelle existe, chez la plupart des sujets, une tache blanche ; joues, cou et poitrine d'un roux vineux ; haut du cou d'un cendré roussâtre ; milieu du dos blanc-roussâtre ; quelques taches longitudinales brunes sur les flancs ; ailes noires, avec les couvertures rayées, bordées et terminées de blanc jaunâtre ; rémiges primaires barrées obliquement de blanc dans leur quart inférieur, les autres portant cinq bandes transversales également blanches ; queue noire, traversée, au milieu, par une bande blanche, qui forme, quand elle est étalée, une sorte de croissant à concavité postérieure ; bec rougeâtre à sa base, brun dans le reste de son étendue ; pieds et iris bruns.

Mâle en automne : Teintes rousses moins intenses ; taches longitudinales des flancs plus nombreuses ; le noir des ailes et de la queue moins pur.

Femelle : Semblable au mâle en automne.

Jeunes de l'année, en automne : Bec moins courbé et huppe plus courte que chez les adultes ; tête, cou, dos et poitrine d'un cendré lavé de roussâtre ; une tache grisâtre à la gorge ; un grand nombre de taches longitudinales brunes sur l'abdomen et les flancs.

Les *jeunes, à la sortie du nid*, ont un bec à peine fléchi, et qui mesure au plus 0^m,035, de la commissure à la pointe.

La Huppe vulgaire est propre à l'Asie, à l'Afrique orientale et septentrionale, et à une grande partie de l'Europe, qu'elle n'habite cependant pas toute l'année. Elle y arrive régulièrement tous les ans en avril et en mai, et en repart en septembre et en octobre, pour passer, dit-on, en Afrique.

Elle niche dans les trous des arbres vermoulus, quelquefois dans les cre-

vasses des rochers et dans les carrières. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs oblongs, dont la couleur varie beaucoup. Le plus généralement, ils sont d'un gris cendré roussâtre, ou verdâtre, ou vineux sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,026$ à $0^m,027$; petit diam. $0^m,019$.

La Huppe vulgaire est un oiseau solitaire, qui vit sur la lisière des bois; dans les terrains incultes, aussi bien que dans les pâturages, les plaines basses et humides. Sa démarche est à la fois grave et gracieuse. Rarement elle se pose sur le haut des arbres. Elle cherche sa nourriture en fouillant avec son bec la terre, la mousse. Quoique partout répandue en France, elle n'y est nulle part abondante.

2° DÉODACTYLES CULTRIROSTRES — *DEODACTYLI CULTRIROSTRES*

FAMILLE XII

CORVIDÉS — *CORVIDÆ*

Plenirostres, p. Dum. *Zool. anal.* (1806).
Coraces, Illig. *Prod. Syst.* (1811).
Conirostres, p. G. Cuv. *Règ. an.* (1817).
Corvidæ, Leach in : Vig. *Gen. of B.* (1825).
Coracoidæ, Schinz, *Eur. Faun.* (1840).

Bec en couteau, épais, à base nue ou emplumée, entier ou échancré vers la pointe ; quelquefois allongé, arrondi et un peu arqué, d'autres fois court et un peu grêle ; narines couvertes par des poils et des plumes décomposées ; tarses annelés ; queue carrée ou étagée, composée de douze pennes.

Cette famille, très-naturelle, renferme les Corbeaux proprement dits, les Coracias, les Chocards, les Pies, les Geais et les Casse-noix, que Linné rangeait dans son grand genre *Corvus*.

Tous ces Oiseaux ont une taille assez grande et des formes massives. Ils sont omnivores ; mais, les uns, sont plus particulièrement carnivores, et le régime des autres est plus frugivore.

Observation. — La famille des Corvidés, en ne tenant compte que des oiseaux d'Europe, est subdivisée par quelques uns en trois sous-familles : celle des *Garrulinæ*, ayant le genre *Garrulus* pour type; celle des *Corvinæ* comprenant les Corbeaux, les Casse-Noix et les Pies ; celle des *Fregilinæ*, fondée sur les Craves et les Chocards. Le prince Ch. Bonaparte, détachant les Casse-Noix des

Corvinæ, a établi, en dernier lieu, pour ces oiseaux, une quatrième sous-famille sous le nom de *Nucifraginæ*. Il a en outre retiré les Pies de la sous-famille des Corviens, pour les ranger dans celle des Garruliens, mais sous la rubrique de *Picacæ*, les Geais étant des *Garruleæ*. Quoique les Pies, par leurs habitudes, leur régime, leur mode de nidification, soient plutôt des Corviens que des Garruliens, c'est cependant à ceux-ci qu'ils appartiennent, en effet, par la forme de leurs ailes et par leur plumage varié. Quant aux Casse-Noix, leurs ailes longues, effilées, les rattachent aux Corviens, et l'on ne saurait les en séparer, pas plus qu'on ne peut en séparer les Craves et les Chocards, malgré le caractère anormal que leur bec présente.

SOUS-FAMILLE XIX

CORVIENS — *CORVINÆ*

Bec aussi long ou plus long que la tête, de forme variable; plumage généralement noir, à reflets métalliques; ailes allongées, pointues.

Les attributs extérieurs, à l'exception des reflets métalliques du plumage, sont moins caractéristiques de cette sous-division que les mœurs. Toutes les espèces qui en font partie sont sociables, ont la marche plus que le saut pour mode de progression ordinaire et celles qui, pour nicher, choisissent les arbres et non les anfractuosités des rochers ou les trous d'un mur ou d'un tronc d'arbre, construisent un nid avec un dôme à claire-voie. L'on peut donc dire que toutes nichent à couvert.

GENRE XLVII

CORBEAU — *CORVUS*, Linn.

Corvus, Linn. *S. N.* (1735).

Bec gros, robuste, bombé à la base, arrondi en dessus, comprimé, à bords tranchants, entier ou échancré à la pointe; narines basales, rondes, couvertes de plumes sétacées, dirigées en avant ou quelquefois contournées vers la carène du bec; ailes allongées, pointues, acuminées, sub-obtuses, atteignant le bout de la queue, qui est égale ou arrondie; tarses longs, forts, largement scutellés; doigts presque entièrement divisés.

Les Corbeaux sont des oiseaux défiants. La plupart vivent en société. Ils sont très-répandus en Europe, et se réunissent, l'hiver, en grandes bandes, pour émigrer dans les régions tempérées, ou exploiter les champs en commun. L'été, ils se tiennent dans les prairies humides, les bois, sur les rochers ou les édifices élevés, pour s'occuper de la reproduction. Tous sont omnivores. Ils ont la réputation d'avoir l'odorat très-développé et de sentir de très-loin un cadavre qui peut leur servir de pâture. Leur vol est élevé, soutenu, et peut résister aux vents impétueux; leur marche est grave, gracieuse, balancée quand elle n'est pas précipitée; mais lorsqu'ils veulent l'accélérer ou prendre leur essor, elle devient lourde et s'opère par sauts obliques. Leurs cris sont rauques et discordants.

Ils ne manquent pas de courage, d'intelligence, et s'apprivoisent avec facilité. On parvient même à leur faire articuler quelques mots. Ils ont l'habitude de cacher leur nourriture lorsqu'ils n'ont plus faim; ils cachent aussi des objets qui ne peuvent leur être d'aucune utilité.

Leur mue est simple; les deux sexes portent le même plumage. Les jeunes en diffèrent peu.

Observations. — 1° Il semblerait que ce genre, réduit, comme il l'était, aux Corbeaux proprement dits, eût dû échapper à de nouveaux démembrements. Cependant M. Kaup a cru devoir en détacher le Freux pour en faire le type de son genre *Trypanocorax* (1), les *Corv. corax* et *cornix* pour en constituer le genre *Corone*. Boie avait déjà fait du Choucas le genre *Lycos*, que M. Brehm a changé, plus tard, en *Monedula*. Aucun caractère important ne justifie ces genres; et, à quelque point de vue qu'on se place, les Freux et les Choucas sont de vrais Corbeaux.

2° Le Corbeau chouc (*Corvus spermolegus*, Vieill.), admis dans la première édition comme excessivement douteux, est une espèce apocryphe à éliminer; et si nous conservons le Corbeau leucophée (*Corvus leucophæus*, Vieill.), ce n'est qu'à titre de variété locale du *Corvus corax*.

85 — CORBEAU ORDINAIRE — *CORVUS CORAX* Linn.

Noir; bec plus long que la tête, très-arqué en dessus; première et huitième rémiges égales, deuxième aussi longue que la cinquième, les troisième et quatrième les plus longues.

Taille : 0m,67 *environ.*

Corvus corax, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 155.
Corvus maximus, Scopoli. *An. I, Hist. Nat.* (1769), p. 34.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 220.

(1) Le même genre avait été précédemment établi par le même auteur (1829), sous le nom de *Colœus*, pour le Choucas et le Freux.

Mâle : Plumage entièrement noir, avec des reflets violets ou pourpres en dessus, verts en dessous; bec et pieds noirs; iris d'un brun noirâtre.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par une taille plus petite et des reflets moins éclatants.

Jeunes avant la première mue : Plumage noir, sans reflets.

Après la mue : Semblables aux vieux.

Variétés accidentelles : On cite des individus variés de roux ou de blanc, ou entièrement de couleur isabelle.

Le Corbeau ordinaire habite l'Asie septentrionale, l'Islande, où il est très-commun, et plusieurs autres parties de l'Europe. Il vit sédentaire dans différentes localités de la France.

Il se reproduit dans la forêt de Crécy, dans le Boulonnais, la Lorraine, en Dauphiné, en Anjou, en Provence, dans les Basses-Alpes. Il se propage aussi dans toute la Belgique et en Hollande. Son nid est placé sur les arbres les plus élevés, sur les rochers escarpés, quelquefois sur les vieilles tours abandonnées. Sa ponte est de trois à six œufs oblongs, d'un verdâtre sale, avec des taches irrégulières, grandes et petites, et quelques traits d'un brun plus ou moins foncé. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,047 à 0^m,048 ; petit diam. 0^m,031 à 0^m,032.

Le Corbeau ordinaire se nourrit de tout ce qu'il trouve : charognes, voiries, petits mammifères, oiseaux, poissons morts ou vivants, insectes, fruits, graines, etc.; aussi sa chair a-t-elle un mauvais goût et exhale-t-elle une odeur désagréable. Quoique omnivore, il préfère la chair au grain, lorsqu'il a le choix ; il rejette, sous forme de petites pelotes oblongues, comme les oiseaux de proie, les substances non digestibles, telles que les poils, les os.

Il n'est pas aussi migrateur que ses congénères et semble même attaché à la localité où il est né. Pris jeune, il se familiarise promptement et parvient à imiter le cri de quelques animaux, et même la parole de l'homme.

En domesticité, il se défend contre les chats et les chiens. Lorsqu'on le laisse libre dans une basse-cour, il attaque et dévore les jeunes poulets jusqu'au dernier.

A — CORBEAU LEUCOPHÉE — *CORVUS LEUCOPHÆUS*
Vieill.

Noir, varié régulièrement de blanc à la tête, aux aile sur les parties inférieures ; bec plus long que la tête.

Taille : 0^m,73 *environ.*

Corvus borealis albus, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, suppl. p. 33.
Corvus corax, var. δ, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 364.
Corvus leucophæus, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. VIII, p. 27.
Corvus leucomelas, Wagl. *Syst. Avium* (1827), g. *corvus*, sp. 4.
Vieill. *Gal. des Ois.* (1820), pl. 100.

Plumes sétacées qui recouvrent les narines, dessus et côtés de la tête, gorge, abdomen, couvertures inférieures de la queue et une partie des rectrices, couvertures supérieures des ailes, rémiges primaires et plusieurs des secondaires d'un blanc pur ou d'un blanc terne; le reste du plumage d'un beau noir, avec des reflets bleus, particulièrement sur le devant du cou et de la poitrine; bec, pieds et iris noirs (1).

Le Corbeau leucophée habite l'île de Feroë.

Il niche parmi les rochers, et pond de quatre à cinq œufs, semblables pour la forme, les dimensions, la couleur, à ceux du Corbeau ordinaire.

Suivant Vieillot, cet oiseau serait très-carnassier; il ferait souvent sa proie des agneaux, et oserait même attaquer les béliers et d'autres animaux, lorsque les grands hivers le privent de sa nourriture habituelle; mais il y a certainement de l'exagération dans ce récit.

Observation. — Vieillot, qui, d'abord, avait considéré le Corbeau leucophée comme une race constante du Corbeau ordinaire, l'a admis, dans sa *Galerie des Oiseaux*, comme une espèce distincte et particulière, par la raison qu'il ne s'allie point au Corbeau ordinaire, qui habite la même contrée; qu'il se tient toujours isolé de celui-ci; qu'il a une taille et un bec plus forts, et que son plumage est régulièrement taché de noir et de blanc, particularité que n'offre pas la variété accidentelle blanche et noire du Corbeau ordinaire. Temminck, de son côté, l'admet aussi provisoirement comme espèce distincte, et Wagler qui l'a décrit sous le nom de *Corvus leucomelas*, ne doute point de son authenticité, et s'exprime à cet égard dans les termes les plus formels: *species distinctissima*, dit-il, *et neutiquam præcedentis varietas*. Mais plusieurs autres naturalistes sont loin de le considérer comme tel. Ainsi, G. Cuvier, MM. de Keyserling, Blasius et Schlegel, ne voient dans cet oiseau qu'une variété, propre au Nord, du *Corvus corax*. M. de Sélys-Longchamps a été informé par des voyageurs que cette race ou variété locale n'est pas constante à Feroë. M. Nordmann qui a eu occasion de comparer les *Corv. leucophæus* et *corax*, n'a pu saisir aucune différence spécifique. En sorte, que, au lieu d'être une race locale, le Corbeau leucophée n'est peut-être qu'une variété accidentelle, mais fréquente du Corbeau ordinaire.

86 — CORBEAU CORNEILLE — *CORVUS CORONE* Linn.

(Type du genre *Corone*, Kaup.)

Bec noir, à peine aussi long que la tête, toujours emplumé à la

(1) Dans la figure qui accompagne le texte de Brisson, quelques plumes noires existent sur le sommet de la tête, sur les côtés et le devant du cou et sur les ailes; ne serait-ce pas un jeune sujet qui prend la robe des adultes? une dépouille, avec quelques plumes noires sur les ailes, existe au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

base; première rémige plus courte que la neuvième, la deuxième plus courte que la sixième, la quatrième la plus longue.

Taille : 0^{m},51 *environ.*

Corvus corone, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 155.
Buff. *Pl. enl.* 495, sous le nom de *Corbeau.*

Mâle : Plumage entièrement noir, à reflets violets, principalement aux ailes; bec et pieds noirs; iris brun noisette.

Femelle : Pareille au mâle; mais plus petite.

Jeunes avant la première mue : Plumage sans reflets violets. Après la mue, ils ne diffèrent pas des père et mère.

Variétés accidentelles : Cette espèce présente de fréquentes variétés. On rencontre des individus dont le plumage est d'un noir fuligineux, avec les ailes d'un cendré roussâtre : d'autres sont d'un blanc pur ou d'un blanc nuancé de jaunâtre (Collect. Degland). Le Muséum d'histoire naturelle de Paris en possède un dont le plumage entier est isabelle.

La Corneille habite l'Europe et l'Asie. Elle est sédentaire et commune en France.

On dit qu'elle est également commune en Morée et en Allemagne; qu'elle est rare en Italie et en Sicile, et qu'on ne la trouve ni en Suède, ni en Norwége. Nilsson (*Ornith. suecica*, t. I, p. 80), avoue en effet ne l'avoir jamais vue vivante en Suède, et il ajoute que l'exemplaire décrit par lui provenait de l'île Gottland, où l'espèce ne serait pas rare, comme on l'a constaté depuis. M. Al. Malherbe (*Faune de la Sicile*, p. 134), fait observer, en effet, qu'elle est indiquée dans le catalogue des oiseaux de l'île de Gottland, publié en 1841, par M. Andrée (*Mém. de l'Acad. des Sc. de Stockholm*), comme oiseau commun dans cette île.

Elle niche dans les bois et dans les vergers, sur les arbres élevés; pond de quatre à six œufs allongés, d'un bleu pâle verdâtre, avec de grandes et petites taches irrégulières, d'un gris cendré et olivâtre, et d'un olivâtre plus ou moins brun, très-rapprochées au gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. 0^{m},045; petit diam. 0^{m},023.

La Corneille vit, l'hiver, dans le nord de la France, en société des Freux et des Corneilles mantelées, qui couvrent les champs, à cette époque. Au déclin du jour, ces oiseaux gagnent ensemble les bois, et font retentir les airs de leurs croassements. Un seul arbre porte quelquefois un groupe de cinquante à soixante individus. Au mois de mars, ils se séparent par couples, pour s'occuper de la reproduction.

Les jeunes, à la sortie du nid, vivent en famille jusque vers le mois d'octobre, et se réunissent alors en bandes plus ou moins considérables.

Cette espèce a les appétits du Corbeau ordinaire. Elle aime comme lui la

charogne et le poisson vivant. M. Millet raconte qu'il a vu, en 1826 et en 1827, sur le bord de la Mayenne et à l'embouchure de l'Authion, sept ou huit Corneilles prendre de petits poissons vivants, à la manière des Mouettes, surtout des ablettes, et aller les manger à terre ou sur un mur voisin. On en voit des bandes considérables, en hiver, fréquenter les côtes de Dunkerque, pour s'y repaître de ce que la mer laisse en se retirant.

87 — CORBEAU MANTELÉ — *CORVUS CORNIX* Linn.

Tête, ailes, queue noires; le reste du plumage gris cendré; première rémige plus courte que la huitième, deuxième plus courte que la sixième, la troisième et la quatrième les plus longues.

Taille : $0^m,53$ *environ.*

Corvus cornix, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 156.
Cornix cinerea, Briss. *Ornith.* (1760), t. II, p. 19.
Corone cornix, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 99.
Buff. *Pl. enl.* 76, sous le nom de *Corneille mantelée.*

Mâle : Tête, gorge, devant du cou, poitrine, ailes et queue noirs, à reflets bronzés, le reste du corps gris cendré et quelquefois un peu varié de brun ; bec et pieds noirs ; iris brun foncé.

Femelle : Un peu moins forte que le mâle ; avec le gris nuancé de roussâtre et les reflets des ailes et de la queue moins vifs.

Les *jeunes avant la première mue* nous sont inconnus.

Variétés accidentelles : Comme la précédente, cette espèce offre des variétés à plumage blanc et d'autres à plumage presque noir.

Le Corbeau mantelé habite l'Asie et l'Europe septentrionale. L'été, on le trouve en grand nombre en Suède, en Norwége, et dans beaucoup de contrées du Nord. Au rapport de M. Nordmann, il n'est nulle part aussi abondant qu'en Iméritie et dans le Ghouriel. L'hiver, il gagne des contrées plus tempérées, et arrive alors en France, surtout dans nos départements du Nord. Il se montre rarement en Languedoc, en Provence et en Dauphiné. M. Baldamus dit qu'il se trouve toute l'année en assez grand nombre en Hongrie, dans la Turquie. Il vit aussi en Grèce, selon le comte Von der Mühle.

Il niche dans les bois, sur les arbres, et à terre, lorsqu'il s'établit dans les dunes. Sa ponte est de quatre à six œufs oblongs, d'un bleu pâle verdâtre, ou d'un blanc verdâtre, avec des taches et des points olivâtres et bruns, plus nombreux vers le gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,042$ à $0^m,043$; petit diam. $0^m,028$.

Cette espèce arrive dans nos départements du Nord vers la mi-octobre. Elle se tient dans les champs ensemencés, dans les prairies, sur les chemins et sur

les bords de la mer, où elle se nourrit, comme la Corneille, de grains, de vers, de poissons morts ou vivants, de crustacés, etc.

M. Nordmann rapporte que, dans le Ghouriel, les dommages qu'elle cause aux cultivateurs sont si grands, que ceux-ci posent des gardes et envoient leurs femmes et leurs enfants dans leurs champs, pour crier et y faire retentir des instruments bruyants, dans le but de l'éloigner.

88 — CORBEAU FREUX — *CORVUS FRUGILEGUS* Linn.

(Type du genre *Trypanocorax*, Kaup.)

Noir ; bec un peu plus long que la tête, nu à la base chez les adultes ; première rémige plus courte que la huitième, la deuxième plus courte que la cinquième, troisième et quatrième égales et les plus longues.

Taille : 0^{m},50 *environ.*

Corvus frugilegus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 156.
Cornix frugilega, Briss. *Ornith.* (1760), t. II, p. 16.
Corvus agrorum, granorum et advena, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 170 et 171.
Colæus frugilegus, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 114.
Buff. *Pl. enl.* 484 et 483, *jeune* sous le nom de *Corneille*.

Mâle : Plumage d'un noir à reflets pourpres, brillants en dessus et moins éclatants en dessous ; bec et pieds gris ; iris brun noir.

Femelle : Un peu moins grande ; plumage moins brillant.

Jeunes avant la première mue : Bec garni de plumes à la base, comme chez la Corneille. Dès l'automne, cette partie commence à se dégarnir, et à la fin de l'hiver on ne peut plus les distinguer des vieux : ils ont alors, comme eux, la base du bec dénudée, calleuse et blanchâtre.

A la sortie du nid, ils sont gris de lin.

Variétés accidentelles : Cette espèce se présente quelquefois avec l'extrémité des pennes secondaires, des petites et des moyennes couvertures des ailes tachée de blanchâtre (Collect. Degland). D'autres fois le plumage est tapiré. Chez quelques individus le bec devient très-long, très-effilé.

Le Freux habite de préférence les régions septentrionales de l'Europe et l'Asie occidentale.

L'hiver, il arrive par bandes nombreuses dans la plupart de nos départements du Nord et du Centre. Ces bandes se dispersent dans le courant de mars.

Il se reproduit dans quelques cantons de la France et en Belgique, et niche, en société, sur les arbres. M. de Sélys-Longchamps dit, dans sa *Faune Belge* (p. 69), qu'à la fin de mars, les Freux se réunissent par milliers dans certaines localités de la Belgique, et construisent souvent jusqu'à quarante nids sur un même peuplier. Ils semblent y travailler en commun : une fois établis, on ne peut plus les en déloger. Ils reconstruisent sans cesse les nids que l'on abat, sans s'inquiéter des coups de fusil.

La ponte est de trois à cinq œufs, qui varient beaucoup pour la forme et pour la couleur. Ils sont oblongs ou arrondis. Les uns sont verdâtres, avec des taches irrégulières, grandes et petites, olivâtres et brunes ; les autres sont d'un blanc verdâtre, bleuâtre ou grisâtre sans taches, ou blancs, avec une couronne de taches brunes au gros bout ; chez d'autres, les taches sont si nombreuses et si rapprochées que l'œuf est presque entièrement brun.

M. Hardy a toujours remarqué que les œufs blancs ou bleuâtres sont plus petits, plus arrondis et toujours clairs, et qu'on les recueille ordinairement dans des nids qui renferment des petits prêts à s'envoler. Ils mesurent en moyenne :

Grand diam. $0^m,044$; petit diam. $0^m,03$.

Le Freux fait de grands ravages aux champs. Il n'est pas carnassier comme les espèces précédentes, mais il se nourrit principalement de grains, de raisins, de fruits, de vers et d'insectes ; aussi sa chair n'exhale pas de mauvaise odeur et n'est pas d'un goût trop désagréable.

89 — CORBEAU CHOUCAS — *CORVUS MONEDULA* Linn.

(Type du genre *Lycos*, Boie ; *Monedula*, Brehm.)

Noir, plus ou moins varié de cendré derrière le cou, selon l'âge et le sexe ; première rémige plus courte que la neuvième, deuxième et cinquième égales, la quatrième plus courte que la troisième.

Taille : $0^m,41$ *à* $0^m,418$.

Corvus monedula, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 156.
Lycos monedula, Boie, *Isis* (1822), p. 551.
Colœus monedula, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 114.
Monedula turrium, arborea et septentrionalis, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 172, 173.
Buff. *Pl. enl.* 522, *jeune*, et 523, *adulte*, sous le nom de *Grolle* ou *Choucas gris*.

Mâle : Vertex, dos, croupion, ailes et queue noirs, à reflets verdâtres ou grisâtres ; derrière et côtés du cou d'un cendré perlé luisant, et quelquefois avec une sorte de collier blanc ; dessous du corps d'un noir peu lustré ; bec et pieds noirs ; iris blanc.

Ces teintes sont plus éclatantes en été.

Femelle : Cendré du cou moins étendu ; plumes de la tête, du corps,

des ailes et de la queue avec des reflets moins éclatants, et parties inférieures d'un noir tirant sur le grisâtre.

Jeunes avant la première mue : Ils n'ont pas de reflets dans le plumage et pas de cendré au cou.

Variétés accidentelles : Son plumage varie comme celui de ses congénères. Le Muséum d'histoire naturelle de Paris possède un individu tout blanc.

Le Choucas est répandu dans toute l'Europe et dans l'Asie occidentale. Il vit sédentaire dans quelques contrées de la France, mais il ne se montre, dans beaucoup d'autres, qu'à l'époque de la reproduction.

On le dit très-commun en Morée, et on assure qu'il y vole en si grande bandes que le soleil en est, pour ainsi dire, obscurci.

Il niche sur les anciennes tours, dans les crevasses des vieux bâtiments, quelquefois sur les arbres, et construit son nid avec des bûchettes qu'il recueille à terre ou qu'il détache des arbres. Dans ce dernier cas, les manœuvres auxquelles il se livre, pour en venir à ses fins, sont des plus curieuses. Après avoir saisi avec le bec la petite branche morte qu'il veut casser, il s'agite de mille manières, s'élance en arrière, s'élève, se laisse tomber, sans lâcher prise. Si, malgré tous ses efforts, la brindille à laquelle il s'attaque ne cède point, il l'abandonne pour une autre. Mais, le plus souvent, ses tentatives sont couronnées de succès. Ce manége dure quelquefois des heures entières. La ponte est de quatre à sept œufs, d'un gris bleuâtre ou verdâtre pâle, avec des taches arrondies, noirâtres et bistres, assez accentuées et plus rapprochées vers le gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,035$; petit diam. $0^m,025$.

Le Choucas se réunit en troupes pendant l'hiver, et se mêle à celles que forment les Corneilles, les Freux. Il vit l'été, en famille, jusque dans nos villes. Sa nourriture consiste en fruits, en graines, en vers et en insectes.

Observation. — Le *Corvus collaris*, Drummond, signalé en Macédoine, est une espèce purement nominale, établie sur un *Corvus monedula*.

GENRE XLVIII

CHOCARD — *PYRRHOCORAX*, Vieill.

CORVUS, p. Linn. *S. N.* (1735).
PYRRHOCORAX, Vieill. *Orn. élém.* (1816).

Bec médiocre, à peine de la longueur de la tête, arrondi à la base, comprimé en devant, un peu courbé en dessus, légèrement échancré à la pointe; narines basales, ovoïdes, percées dans une membrane et cachées par des plumes sétacées; ailes longues et

pointues; queue assez longue, arrondie; tarses forts, scutellés; doigts robustes, à scutelles élevées; ongle du pouce le plus fort.

Ce genre ne comprend qu'une espèce, qui a une grande analogie de forme avec le Choucas; elle n'en diffère que par le bec, qui ressemble à celui des Merles. G. Cuvier l'a placée, à tort, à la suite de ces oiseaux, dans sa division des dentirostres : elle appartient évidemment à la famille des Corbeaux, non-seulement par son système de coloration et par quelques autres attributs physiques, mais aussi par ses mœurs, ses habitudes, ses cris, son mode de voler, de nicher, etc.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes en diffèrent peu. Leur mue est simple.

90 — CHOCARD DES ALPES — *PYRRHOCORAX ALPINUS* Vieill.

Plumage noir; bec grêle et jaune; pattes rouges ou noires; première rémige très-courte, la deuxième moins longue que la sixième, la quatrième la plus longue de toutes.

Taille : 0m,40 *environ.*

Corvus pyrrhocorax, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 158.
Pyrrhocorax alpinus, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. VI, p. 568.
Pyrrhocorax pyrrhocorax, Temm. *Man.* 2e édit. (1829), t. I, p. 121.
Buff. *Pl. enl.* 531, *jeune* sous le nom de *Choucas des Alpes.*

Mâle et femelle : Plumage entièrement noir, à reflets verdâtres, plus éclatants en dessus; bec jaune-citron; pieds rouge-vermillon; iris brun.

Jeunes avant la première mue : Noirs, sans reflets; base du bec jaunâtre, le reste noir, ainsi que les pieds.

Jeunes après la première mue : Le noir est plus brillant; le jaune occupe tout le bec, et les pieds sont d'un rouge brun.

On trouve le Chocard sur les Alpes et les Pyrénées. Il serait, dit-on, assez commun en Grèce, dans les environs d'Athènes.

Il niche sur les rochers les plus escarpés et dans les endroits les plus inaccessibles, très-rarement sur les arbres. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs blanchâtres, avec des taches d'un jaune sale. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,032; petit diam. 0m,022 à 0m,023.

Le Chocard se tient, l'été, sur les montagnes, et descend, l'hiver, dans les vallons et les plaines. Sa nourriture consiste principalement en semences, en baies, en vers, en petits crustacés et en insectes. Il se contente de charogne dans les moments de disette.

GENRE LIX

CRAVE — *CORACIA*, Briss.

Corvus, p. Linn. *S. N.* (1735).
Coracia, Briss. *Ornith.* (1760).
Fregilus, G. Cuv. *Règ. anim.* (1817).
Pyrrhocorax, Temm. *Man.* (1820).

Bec entier, allongé, grêle, arrondi, arqué et pointu ; narines arrondies, recouvertes par des plumes sétacées; ailes allongées, sur-obtuses ; queue médiocre, carrée ; tarses minces, de la longueur du doigt médian, scutellés; pouce robuste; ongles crochus et aigus.

Les Craves sont, comme les Chocards, de vrais Corbeaux. G. Cuvier n'aurait pas dû les en éloigner pour les placer parmi les Ténuirostres, à côté des Huppes. Ils diffèrent des Cocards par leur bec, qui est arqué, plus long que la tête et sans échancrure à la pointe, comme chez ceux-ci. Du reste, les uns et les autres sont de véritables Choucas à bec grêle. On ne peut donc les ranger loin de ces derniers.

91 — CRAVE ORDINAIRE — *CORACIA GRACULA* G. R. Gray ex Linn.

Noir ; bec rouge, pattes rouges ou noirâtres ; première rémige très-courte, la deuxième moins longue que la sixième, la quatrième la plus longue.

Taille : 0m,42 *à* 0m,43 (1).

Corvus graculus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 158.
Corvus eremita et docilis, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 375 et 385.
Graculus eremita, Koch, *Baier Zool.* (1816), t. I, p. 91.
Coracia erythroramphos, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. VIII, p. 2.
Fregilus graculus, G. Cuv. *Règ. anim.* (1817), t. I, p. 406.
Pyrrhocorax graculus, Temm. *Man.* (1820), t. I, p. 112.
Pyrrhocorax rupestris, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 175.
Fregilus europæus, Less. *Ornith.* (1831), p. 324.
Fregilus erythropus, Swains. *Classif. of B.* (1831), t. II, p. 268.
Coracia gracula, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1847-1849), t. II, p. 321.
Buff. *Pl. enl.* 255, sous le nom de *Coracias des Alpes*.

(1) M. l'abbé Caire a constaté que les Craves qui nichent aux sommités des Alpes sont beaucoup plus petits que ceux qui nichent dans les régions moins élevées; ils ont ordinairement 0m,06 de moins.

Mâle : D'un noir à reflets brillants verts, bleus et pourpres ; bec et pieds d'un rouge vermillon ; iris brun.

Femelle : Elle a le bec moins gros, moins effilé ; le plumage un peu moins brillant, et les pattes moins robustes.

Jeunes avant la première mue : Plumage sans reflets ; bec et pieds noirâtres.

Il habite les Alpes Suisses et les Hautes et Basses-Alpes, les Pyrénées, les montagnes très-élevées de la Provence, et se montre accidentellement dans le nord de la France. Selon M. Canivet, il se reproduirait dans les falaises de Jobourg et à Aurigny.

Il fait son nid dans les fentes des rochers les plus escarpés, sur les tours des bâtiments élevés, souvent sur les clochers des églises, et niche en société, mais en moins grand nombre que le Chocard. Sa ponte est de trois ou quatre œufs d'un gris sale, un peu verdâtre ou d'un verdâtre sombre, avec de petites taches d'un gris cendré, et d'autres taches, plus ou moins grandes, d'un roux vif ou d'un brun rouge un peu vineux. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,035 ; petit diam. 0m,025.

Les Craves ne forment pas des bandes aussi nombreuses que les Chocards et les Corbeaux. L'hiver, ils descendent des montagnes dans les plaines, et vont, sur les chemins, fouiller les excréments des bêtes de somme, pour y trouver quelque nourriture. Ils montrent un naturel assez familier lorsqu'on les prend jeunes, et s'apprivoisent facilement.

GENRE L

CASSE-NOIX — *NUCIFRAGA*, Briss.

Corvus, p. Linn. *S. N.* (1735).
Nucifraga, Briss. *Ornith.* (1760).
Caryocatactes, G. Cuv. *Règ. anim.* (1817).

Bec droit, entier, plus ou moins allongé, plus ou moins épais, parfois dilaté dans le milieu, aplati et émoussé à son extrémité, à mandibule supérieure plus longue que l'inférieure ; narines basales, petites, cachées par des plumes sétacées ; ailes longues, sur-obtuses ; queue arrondie ; tarses médiocres, scutellés comme chez les Pies ; ongles courbés, aigus, surtout celui du pouce, qui est le plus long.

Les Casse-Noix vivent dans les forêts montagneuses, surtout dans celles qui sont composées d'arbres résineux. C'est à tort que de Lafresnaye (*Dict. univ. d'hist. nat.*, t. IV, p. 298), s'appuyant sur une opinion que Temminck avait émise

en 1820, mais qu'il a rectifiée en 1835, attribue aux Casse-Noix les habitudes des Grimpeurs. Ces oiseaux, par leurs allures et leur genre de vie, se rapprochent beaucoup des Pies, ainsi que l'a reconnu Temminck dans la 3e partie de son *Manuel d'Ornithologie*. La conformation des ongles leur permet de se cramponner aux arbres, mais non de grimper : ils peuvent bien, avec leur bec, en soulever l'écorce, ils sont impuissants à les creuser comme le font les Pics.

Leur nourriture consiste en graines, en insectes, en noyaux de fruits, en noisettes qu'ils récoltent d'une façon toute particulière et dont ils font des provisions.

Le mâle et la femelle se ressemblent; les jeunes en diffèrent peu. Leur mue est simple.

Une seule des trois espèces qui composent ce genre appartient à l'Europe.

92 — CASSE-NOIX VULGAIRE
NUCIFRAGA CARYOCATACTES
Temm. ex Linn.

Brun, parsemé de taches blanches sous forme de gouttelettes, plus larges en dessous qu'en dessus ; queue terminée par une bande blanche plus ou moins large.

Taille : 0m,35 *environ.*

Corvus caryocatactes, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 157.
Caryocatactes maculatus, Koch, *Baier Zool.* (1816), t. I, p. 93.
Nucifraga guttata, Vieill. *N. Dict.* (1816), t. V, p. 354.
Caryocatactes nucifraga, Nilss. *Ornith. suec.* (1817), t. I, p. 90.
Nucifraga caryocatactes, Temm. *Man.* (1820), 1re part. p. 117.
Nucifraga brachyrhyncha et macrorhyncha, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 181 et 182.
Caryocatactes caryocatactes, Schleg. *Revue* (1844), p. 55.
Buff. *Pl. enl.* 50.

Mâle et femelle, vieux : Plumage d'un brun de suie foncé et sans taches au-dessus de la tête et du cou ; couvert de taches blanches, sous forme de larmes, petites sur les parties supérieures, larges sur les parties inférieures, et de stries au-devant du cou ; ailes et queue d'un noir à reflets verdâtres ; les premières avec les petites couvertures variées de gouttelettes blanches, la dernière avec les pennes terminées par un grand espace blanc, excepté les deux médianes, qui n'offrent qu'une très-légère bordure ; sous-caudales blanches ; bec et pieds noirs ; iris noisette.

Dans un âge moins avancé, les ailes et la queue n'ont presque pas de reflets, les rémiges sont bordées de brun roussâtre et terminées de

blanc, ainsi que les grandes et les moyennes couvertures supérieures ; les rectrices médianes, lorsqu'elles ne sont pas usées, offrent une large bordure blanche à leur extrémité ; le bec est un peu plus court que chez les vieux.

Variétés accidentelles : Tout le plumage blanc ou isabelle, quelquefois les ailes et la queue blanches.

Le Casse-Noix habite les montagnes couvertes d'arbres résineux des Hautes-Alpes, de la Suisse, de l'Allemagne, de la Suède, de la Norwége, de la Laponie, et passe à des intervalles irréguliers et quelquefois très-éloignés, en Normandie, en Lorraine, en Languedoc, en Basse-Provence et dans le nord de la France. En 1844, on l'a tué à Douai, à Dunkerque, à Abbeville, à Dieppe, à Troyes et en plusieurs endroits de la Belgique.

On croit généralement (et tous les auteurs se répètent à cet égard), que le Casse-Noix vulgaire niche dans les trous des arbres. D'après M. Baldamus (*in Litter.*) il n'en serait jamais ainsi. Sur six nids qu'il a observés lui-même, à différentes dates, aucun n'était dans de semblables conditions : tous reposaient sur les branches des arbres, où les oiseaux les avaient établis. Ils avaient la forme et la composition du nid du Geai ordinaire : en d'autres termes, la charpente extérieure consistait en petites bûches, la couche interne en petites racines, et ils étaient à ciel ouvert. La ponte est de cinq ou six œufs d'un gris bleuâtre clair, parsemés de très-petits points violets et d'un brun de rouille, plus nombreux vers le gros bout. Quelquefois les mouchetures sont assez grandes pour former tache. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,033$ à $0^m,036$; petit diam. $0^m,024$ à $0^m,025$.

Toutes les espèces de la famille des Corbeaux sont méfiantes, rusées et farouches ; le Casse-Noix fait exception ; il est presque aussi confiant que le Bec-Croisé et se laisse aborder de très-près. Du reste, il jacasse comme les Geais, les Pies et les Corbeaux, et comme eux se nourrit de toutes sortes de substances. Il émigre irrégulièrement et ne s'égare dans nos départements du Nord que de loin en loin. En 1844 il s'est fait, dans les environs de Lille, et dans beaucoup d'autres contrées de la France, un passage qui a duré de la mi-septembre au mois de novembre. Sur beaucoup de points où il s'est montré alors, on n'en avait pas vu depuis vingt à vingt-cinq ans. A Metz, où on a constaté son apparition à la même époque, il s'était montré en 1805, en 1820 et en 1836.

M. de Sinéty, dans une communication faite le 2 mai 1853 à l'Académie des sciences de Paris, a ajouté une page des plus curieuses à l'histoire du Casse-Noix. A la fin de juillet et pendant le mois d'août, quand les noisettes sont mûres, il a vu cet oiseau descendre des régions neigeuses des Alpes Suisses, se répandre dans les lieux où croissent les noisetiers, cueillir les fruits de ces arbres, les éplucher de manière à les dégager seulement de leur enveloppe foliacée, puis, les introduire une à une dans son gosier et en emporter de la sorte jusqu'à douze ou treize à la fois. Ces provisions, entassées dans l'œsophage, mais plus particulièrement dans une poche dilatable, située immédiatement sous la langue, forment un énorme goître qui atteint quelquefois le double du vo-

lume de la tête de l'animal; goître qui est très-apparent, même quand l'oiseau vole. M. de Sinéty a souvent tué des Casse-Noix dans ce moment-là et a quelquefois retiré jusqu'à sept noisettes du sac buccal, et six de l'œsophage. Un sujet tué en novembre 1854, à Barcelonette, avait la poche gorgée non plus de noisettes, mais de graines du *Pinus cimbra.*

Observation. — Le bec du Casse-Noix n'offrant pas toujours la même longueur ni la même grosseur, M. Brehm a établi sur ces différences deux espèces : l'une, sous le nom de *Nucif. macrorhyncha;* l'autre, sous celui de *Nucif. brachyrhyncha.* M. Baillon les a admises dans son *Catalogue des oiseaux du département de la Somme,* et M. de Sélys-Longchamps les a considérées comme races locales et a fait connaître leurs caractères essentiels et accessoires. Voici ces caractères tels qu'il les a indiqués, dans une note fort intéressante sur une émigration de Casse-Noix, d'après des individus capturés en Belgique et d'autres exemplaires provenant de la Suède et de la Laponie.

CASSE-NOIX

recueillis en Belgique, dans le Jura et les Pyrénées.

Nucif. caryocatactes (Temm.).
Nucif. macrorhyncha (Brehm).

Caractères essentiels.

Bec droit, cunéiforme, moins épais, les deux mandibules non renflées, ni bombées; la pointe de la supérieure aplatie, très-mince. — (Ce bec tient à la fois de celui de l'Étourneau, de la Sittelle et des Pics; il ressemble à un bec de Crave qui ne serait pas arqué.)

Caractères accessoires.

Le bec varie en longueur; la mandibule supérieure dépasse souvent d'une à deux lignes. — Les plumes sétacées qui cachent les narines s'étendent davantage sur les côtés et se réunissent au front. — Les moustaches de la gorge et du haut de la poitrine sont blanches. — Les pieds sont un peu moins robustes. — Parfois l'arête de la mandibule supérieure est un peu arquée, mais alors le dessous du bec est un peu fléchi dans le même sens et nullement bombé.

CASSE-NOIX

tués en Suède et en Laponie.

Nucif. brachyrhyncha (Brehm).

Caractères essentiels.

Bec droit, plus fort, un peu convexe, les deux mandibules étant un peu arquées, dans le milieu, de part et d'autre; la pointe de la supérieure aplatie, épaisse. — (Ce bec a la plus grande ressemblance avec celui du Freux, quant à la forme; il est même un peu plus épais et proportionnellement moins long.)

Caractères accessoires.

Le bec varie en longueur; la mandibule supérieure dépasse moins en général. — Les plumes sétacées qui cachent les narines laissent l'arête découverte sur le front. — Les moustaches de la gorge et du haut de la poitrine sont très-lavées de couleur de rouille, chez les trois exemplaires, blanches chez une quatrième en apparence jeune. — Les pieds sont plus robustes.

Les Casse-Noix des montagnes alpines de l'Europe centrale, auraient donc le bec moins long et moins épais que ceux qui habitent la Scandinavie. Mais ce caractère, sujet, d'ailleurs, à de grandes variations, suffit-il pour constituer deux espèces et même deux races différentes? C'est ce qu'il est difficile d'admettre. Quoi qu'il en soit, on a trouvé en France les deux prétendues races vivant et voyageant ensemble. Selon M. Baillon, elles se montrèrent en nombre égal, en Picardie, lors du grand passage de 1844. Parmi ceux qui ont été tués aux environs de l'Ille, à la même époque, il y en avait à gros bec, à bec plus mince, et d'autres avec un bec intermédiaire. Ceux qui s'y sont montrés en 1844 avaient tous le bec plus ou moins allongé. Chez aucun il n'était bombé comme celui des Casse-Noix reçus de la Norwége par M. de Sélys-Longchamps.

SOUS-FAMILLE XX

GARRULIENS — *GARRULINÆ*

Bec rarement aussi long que la tête, généralement plus court; plumage varié, avec peu ou point de reflets métalliques; ailes de moyenne longueur.

Ce qui caractérise les oiseaux qui font partie de cette sous-famille, c'est un plumage généralement plus décomposé que celui des Corviens, mais à couleurs plus variées. Les Garruliens sont aussi plus frugivores que les Corbeaux. Ils font des bois ou des lieux couverts leur demeure habituelle, et le plus grand nombre construit un nid à ciel ouvert.

GENRE LI

PIE — *PICA*, Briss.

Corvus, p. Linn. *S. N.* (1735).
Pica, Briss. *Ornith.* (1760).
Garrulus, Temm. *Man.* (1835).

Bec médiocre, droit, convexe, émoussé, à bords tranchants, un peu échancré à la pointe; narines oblongues, cachées par les plumes sétacées du front; ailes sur-obtuses, courtes, dépassant peu le croupion, à première rémige allongée et échancrée; queue longue et étagée; tarses beaucoup plus longs que le doigt médian, forts, scutellés; ongles allongés, courbés et gros.

Les Pies ont de grands rapports avec les Corbeaux et sont omnivores comme eux. Elles en diffèrent cependant, non-seulement par leurs ailes courtes, leur queue longue et étagée, mais encore par leur marche, qui s'effectue souvent à l'aide de petits sauts obliques, tandis que celle des Corbeaux est constamment posée et grave. Elles ont, comme eux, l'habitude de cacher le surplus de leur nourriture, quand elles sont suffisamment repues. Elles cachent même les objets qui ne peuvent leur être d'aucune utilité.

Le mâle et la femelle se ressemblent, et les jeunes en diffèrent peu. Leur mue est simple.

La plupart des espèces connues sont cosmopolites, les autres sont communes à l'Europe, à l'Asie, à l'Afrique et à l'Océanie. Deux d'entre elles habitent l'Europe.

93 — PIE ORDINAIRE — *PICA CAUDATA* Linn.

Scapulaires et parties inférieures, depuis le haut de la poitrine jusqu'aux sous-caudales, d'un blanc pur; première rémige plus courte que la huitième, la deuxième à peu près égale à la septième.

Taille : 0m,50 *environ.*

Pica caudata, Linn. *S. N.* (1748), 6e édit. sp. 8.
Corvus pica, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 157.
Pica, Briss. *Ornith.* (1760), t. II, p. 35.
Pica melanoleuca, Vieill. *N. Dict.* (1818), t. XXVI, p. 120.
Pica europæa, Boie, *Isis* (1822), p. 551.
Pica albiventris, Vieill. *Faun. fr.* (1828), p. 119.
Garrulus Picus, Temm. *Man.* 3e part. (1835), p. 63.
Pica varia, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 54.
Buff. *Pl. enl.* 488.

Mâle : Tète, cou, dos, la presque totalité de la poitrine, jambes et sous caudales d'un noir profond, velouté, avec des reflets métalliques d'un vert bronzé au front et au vertex; scapulaires, barbes externes des rémiges primaires, bas de la poitrine et abdomen d'un blanc pur; ailes et queue d'un noir à reflets verts, bleus, pourpres et violets suivant l'incidence de la lumière; au-devant du cou, les tiges des plumes ont aussi des reflets brillants; bec, pieds et iris noirs.

Femelle : Un peu plus petite que le mâle, avec les couleurs moins vives.

Jeunes avant la première mue : D'un noir fuligineux à la tête, au cou et au dos; blanc des scapulaires lavé roussâtre; queue moins longue, moins reflétante.

Variétés accidentelles : Le plumage de cette espèce est sujet à de

fréquentes et nombreuses variétés, parmi lesquelles l'albinisme complet est assez commun. On rencontre assez souvent aussi des sujets blonds ou isabelles, et d'autres tapirés de blanc. Les variétés gris de lin et cendrées sont beaucoup plus rares, et le mélanisme se produit très-accidentellement, et seulement en captivité.

La Pie ordinaire est répandue dans toute l'Europe, dans le nord de l'Asie et de l'Afrique; elle est sédentaire et très-commune en France et dans la Russie méridionale.

Elle niche sur les arbres élevés, et, en Norwége, quelquefois sur les édifices. Son nid, composé de bûchettes, de branches épineuses et de terre gâchée à l'extérieur, de racines flexibles, de débris de végétaux à l'intérieur, est surmonté d'une sorte de dôme à claire-voie. Il est ordinairement placé au faîte des branches verticales les plus flexibles. Dès les premiers jours de février, dans nos localités, la Pie se met à l'œuvre; en Suède et dans le midi de la Russie, elle est plus précoce et commence à nicher vers la mi-décembre. Vieillot avait observé qu'elle construisait plusieurs nids à la fois, mais qu'elle ne perfectionnait que celui qui devait recevoir ses œufs. M. Nordmann a confirmé ce fait, et si ce qu'il raconte, à ce sujet, est bien l'expression de la vérité, on ne peut se refuser à reconnaître à la Pie beaucoup d'intelligence et de ruse.

« Quatre ou cinq couples de Pies, dit cet auteur, dans son *Ornithologie pontique,* nichent depuis plusieurs années dans le jardin botanique d'Odessa, où j'ai ma demeure. Ces oiseaux me connaissent très-bien, moi et mon fusil, et quoiqu'ils n'aient jamais été l'objet d'aucune poursuite, ils mettent en pratique toutes sortes de moyens pour donner le change à l'observateur. Non loin des habitations se trouve un petit bois de vieux frênes, dans les branches desquels les Pies établissent leur nid. Plus près de la maison, entre cette dernière et le petit bois, sont plantés quelques grands ormeaux et quelques robiniers; dans ces arbres, les rusés oiseaux établissent des nids postiches, dont chaque couple fait au moins trois ou quatre, et dont la construction les occupe jusqu'au mois de mars. Pendant la journée, surtout quand ils s'aperçoivent qu'on les observe, ils y travaillent avec beaucoup d'ardeur, et si quelqu'un vient par hasard les déranger, ils volent autour des arbres, s'agitent et font entendre des cris inquiets; mais tout cela n'est que ruse et fiction, car tout en faisant ces démonstrations de trouble et de sollicitude pour ces nids postiches, ils avancent insensiblement la construction du nid destiné à recevoir les œufs, en y travaillant dans le plus grand silence, et pour ainsi dire en cachette, durant les premières heures de la matinée et vers le soir. Si parfois quelque indiscret vient les y surprendre, soudain ils revolent, sans faire entendre un son, vers leurs autres nids, et se remettent à l'œuvre comme si de rien n'était, en montrant toujours le même embarras et la même inquiétude, afin de détourner l'attention et de déjouer la poursuite. »

La ponte est de trois à six œufs, quelquefois de sept, oblongs, d'un verdâtre sale, plus ou moins clair, avec des taches olivâtres et brunâtres plus rapprochées au gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,032$; petit diam. $0^m,023$.

La Pie se tient de préférence près des lieux habités et vit toujours par couples, même à l'automne et en hiver, époques pendant lesquelles on la voit former de petites familles plus ou moins nombreuses. Elle est excessivement défiante, querelleuse et audacieuse : elle attaque les oiseaux de proie, les chasse de son voisinage, et lorsqu'elle est impuissante à en venir à ses fins, elle ameute par ses cris tous les individus des environs, qui l'aident à mettre en fuite l'ennemi commun. L'été, elle détruit beaucoup de jeunes oiseaux.

94 — PIE BLEUE — *PICA CYANEA* Wagl. ex Pall.

Tête dépourvue de hupoe, d'un noir à reflets ; dos d'un blanchâtre légèrement lavé de rouge ; rectrices blanches à l'extrémité, les médianes dépassant peu les autres et bordées de blanc seulement au bout.

Taille : $0^m,35$ *environ.*

Corvus cyanus, Pall. *Voy.* (1776), t. VIII de l'édit. fr. in-8, *Append.* p. 34, et *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 391.
Corvus cyaneus, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 373.
Pica cyanea, Wagl. *Syst. Av.* (1827), *gen. Pica.* sp. 6.
Garrulus cyanus, Temm. *Man.* (1835), 3ᵉ part. p. 64.
Cyanopolius Cooki, Bp. *Br. ass. Birming.* (1849).
Cyanopica cyanea et Cooki, Bp. *C. Gen. Av.* (1850), p. 382.
Pall. *Zoogr.* pl. XVI.
Gould, *B. of Eur.* pl. 217.

Sujets adultes : Joues, dessus de la tête d'un noir à reflets d'acier poli, dos et scapulaires d'un gris blanchâtre, légèrement nuancé de rouge ; nuque blanchâtre ; gorge et devant du cou blancs ; tout le reste des parties inférieures semblable au dos, mais avec des teintes un peu plus pâles ; ailes et queue d'un bleu d'azur ; rémiges primaires bordées de blanc en dehors, dans une grande étendue de leur largeur ; rectrices terminées de blanc ; bec et pieds noirs.

Les *jeunes avant la première mue* nous sont inconnus.

La Pie bleue habite l'Espagne, le nord de l'Afrique et l'Asie orientale.

D'après le comte de Riocour, la Pie bleue d'Europe niche en Espagne, sur les arbres, dans des nids composés de bûchettes très-menues. Elle y serait commune et fréquenterait les jardins de l'Estramadure. Ses œufs, au nombre de cinq à six, ont une grande analogie de forme avec ceux des Pies-Grièches. Ils sont courts, obtus, couleur café au lait clair, avec des points et des taches

d'un cendré vineux et d'un roux de rouille, plus nombreuses vers le gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,026 à 0m,027 ; petit diam. 0m,021 à 0m,022.

Cette espèce se nourrit de fruits et d'insectes.

Observations. — 1° Le prince Ch. Bonaparte considère comme espèces distinctes le *Corvus cyanus* (Pall.) de l'Asie orientale, et la *Pica cyanea* (Cook) de l'Espagne. Il fait du premier sa *Cyanopica Pallasi*, et de la seconde sa *Cyanopica Cooki*. Malgré une légère différence dans la taille et dans l'étendue de la tache terminale des rectrices, différences, d'ailleurs, qui ne sont point constantes, la Pie bleue d'Asie et la Pie bleue d'Espagne ne forment qu'une seule et même espèce.

2° Temmink fait observer, avec raison, que la Pie à tête noire de Le Vaillant (*Ois. d'Afr.* pl. 58) est une espèce différente de la Pie bleue. Vieillot a donc eu tort de considérer ces deux oiseaux comme identiques.

GENRE LII

GEAI — *GARRULUS*, Briss.

Corvus, p. Linn. *S. N.* (1735).
Garrulus, Briss. *Ornith.* (1760).
Glandarius, Koch, *Baier. Zool.* (1816).

Bec médiocre, épais, droit, comprimé, à bords tranchants, courbé brusquement et légèrement denté à la pointe; narines ovalaires, cachées par des plumes sétacées; ailes de moyenne longueur, obtuses, à première rémige allongée et arrondie; queue carrée ou légèrement arrondie; tarses robustes, de la longueur du doigt médian; ongles moyens, peu recourbés; plumes de la tête allongées et pouvant se relever en huppe.

Les Geais diffèrent principalement des Corbeaux par leur bec court et par les plumes lâches du vertex.

Ils se tiennent dans les bois; sont vifs, criards, et font une consommation considérable de fruits.

Le mâle et la femelle se ressemblent; les jeunes en diffèrent peu. Leur mue est simple.

Parmi les espèces dont ce genre se compose, deux appartiennent à l'Europe.

95 — GEAI ORDINAIRE — *GARRULUS GLANDARIUS* Vieill. ex Linn.

Dessus de la tête gris, varié de taches oblongues noires; gorge blanche; queue noire, unicolore.

Taille : 0^m,35 *environ*.

CORVUS GLANDARIUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 156.
GLANDARIUS PICTUS, Koch, *Baier. Zool.* (1816), p. 99.
GARRULUS GLANDARIUS, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XII, p. 471.
LANIUS GLANDARIUS, Nilss. *Ornith. suec.* (1817), *pars pr.* p. 75.
Buff. *Pl. enl.* 481.

Mâle au printemps : Plumes longues du front et du vertex d'un blanc gris, tirant sur le bleuâtre, et tachetées longitudinalement de noir au centre; dessus et côtés du cou, parties supérieures et inférieures du corps d'un gris vineux, un peu plus clair au milieu de l'abdomen; sus et sous-caudales d'un blanc pur; gorge et une partie de la face antérieure du cou d'un gris blanc; couvertures des ailes rayées transversalement de bleu clair, de bleu plus foncé et de noir; grandes rémiges bordées de blanc en dehors; rémiges secondaires blanches et noires, quelques-unes variées de bleuâtre et de marron; queue cendrée à la base et noire dans le reste de son étendue; bec noir; pieds d'un brun livide; iris bleuâtre.

Mâle en automne : Il a les teintes plus rembrunies; les rémiges primaires bordées de blanc cendré, et le blanc de la gorge moins net.

Femelle : Elle ne diffère, en tout temps, du mâle, que par des teintes moins vives et une tête moins grosse.

Jeunes avant la première mue : Semblables à la femelle, mais avec des teintes plus sombres.

Variétés accidentelles : Cette espèce offre à peu près les mêmes variétés que la Pie vulgaire. On rencontre des individus à plumage entièrement blanc (Collect. Degland); gris de lin, et couleur isabelle.

On trouve le Geai dans presque toute l'Europe. Il est commun et sédentaire en France.

Il niche sur les arbres et quelquefois sur les buissons. Son nid, composé de petites branches à l'extérieur, et de radicules à l'intérieur, a une forme demi-sphérique. Sa ponte est de quatre à sept œufs, d'un gris olivâtre pâle, avec un grand nombre de taches roussâtres, peu foncées et presque confondues vers le gros bout. La teinte du fond varie beaucoup : elle passe par des nuances insen-

sibles au gris foncé, au brun, au vert, au bleu clair et au roux vif; dans certaines variétés, l'œuf est entièrement unicolore. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,031 à 0m,032; petit diam. 0m,021 à 0m,022.

Le Geai vit dans les bois, principalement dans ceux de chêne blanc; il n'en sort, l'été, que pour se porter dans les vergers, et se mettre à la quête des fruits dont il est très-friand. A l'automne, il fait une consommation considérable de glands, et fréquente alors la lisière des bois. Il s'apprivoise facilement et apprend à répéter quelques mots. Sa chair n'est pas désagréable au goût.

A — GEAI DE KRYNICK — *GARRULUS KRYNICKI* Kaleniczenko.

Dessus de la tête noir; gorge roussâtre; queue noire, avec quelques raies transversales cendrées vers la base des deux rectrices médianes.

Taille : 0m,33 *à* 0m,34.

Corvus glandarius, Var. *pileo nigro*, Hohenacker, *Enum. Av. Sch.* in : *Bull. Soc. nat. de Moscou* (1837), p. 141.

Garrulus Krynicki, Kaleniez. *Bull. Soc. nat. de Moscou* (1839), p. 319, pl. 14.

Corvus iliceti, *Mus. Berolin.* (De Sélys *in Litter.* 1846).

Garrulus glandarius melanocephalus, p. Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 55 et 74. Susemihl. *Eur. Vög.* t. II, pl. 6.

Sujets adultes : Plumes du sommet de la tête noires, touffues, longues; dessus et côtés du cou d'un roux vif; parties supérieures et inférieures du corps, ailes, sus et sous-caudales comme dans le Geai ordinaire; joues, gorge et une partie de la face antérieure du cou d'un cendré roussâtre; deux grandes moustaches noires; queue noire, avec quelques bandes transversales d'un cendré bleuâtre, à la base des deux pennes médianes; bec presque aussi gros que celui du Geai ordinaire; pieds brunâtres.

Le Geai de Krynick habite le Caucase et la Crimée, où il paraît remplacer le Geai ordinaire. D'après des renseignements qui nous ont été fournis par MM. Verreaux, on le trouverait aussi en Syrie.

Mœurs, habitudes et propagation comme chez le *Garrulus glandarius.*

Observation. — M. Nordmann, qui a pu comparer un grand nombre de Geais à tête noire et de Geais ordinaires, s'est convaincu que les premiers ne sont qu'une variété de ceux-ci, opinion que nous partageons. Il dit qu'il a vu en Crimée, au mois de septembre, des individus tenant le milieu entre l'oiseau type et la race à tête noire. Ces individus ne seraient-ils pas des jeunes de l'annee ?

De son côté, Temminck admet une espèce ou variété locale du Geai ordi-

naire, d'après des sujets provenant de quelques localités africaines, et ne trouve entre ceux-ci et ceux du Caucase qu'une différence de taille. Il est cependant certain que les Geais à tête noire de la Syrie et de l'Algérie diffèrent sensiblement de ces derniers. Ils sont non-seulement plus petits, mais ils ont la huppe moins forte, les joues, la gorge et une partie de la face antérieure du cou blanches, et non cendré roussâtre ; le bleu des ailes est moins étendu et d'une teinte plus claire ; la queue porte sur toutes les pennes des barres transversales cendré bleuâtre (la plus latérale de chaque côté exceptée), tandis qu'il n'y en a que quelques-unes sur les médianes, dans les individus du Caucase. Le bec de ces derniers est plus gros, et se rapproche plus de celui du Geai ordinaire.

Les deux sujets du Musée de Turin, cités par Temminck, qui ont été décrits et figurés par Géné dans les *Mémoires de l'Académie royale des sciences* de cette ville (t. XXXVII, p. 291), ont été tués, l'un aux environs de Balbeck, et l'autre au mont Liban. Si l'on trouve des individus semblables en Grèce, ainsi que le prétend Temminck, et surtout si l'on en sert sur les tables, dans plusieurs points de cette contrée, il est bien étonnant que M. Von der Mühle, pendant un séjour de six années, n'en ait pas rencontré et qu'il n'ait vu que le Geai ordinaire.

Il est donc probable, pour ne pas dire certain, que le Geai à calotte noire de l'Asie Mineure et de l'Algérie (*Garrulus melanocephalus*, Géné) ne se montre pas en Europe ; que la race du Caucase, seule, se trouve dans cette partie du monde.

Nous croirions plus volontiers à l'apparition, dans l'Europe méridionale, du Geai dont M. J. Verreaux a donné une excellente description (*Rev. et Mag. de zool.* 1857, 2ᵉ série, t. IX, p. 470) sous le nom de *Garrulus minor*. Ce geai, qui a la plus grande ressemblance avec notre espèce commune, s'en distinguerait toutefois par des dimensions moindres, par des teintes plus sombres et par des taches, au sommet de la tête, plus noires, plus larges, sans trace des raies transversales qui s'observent chez le *Garrulus glandarius*. Nous signalons ce Geai, qui n'est peut-être qu'une variété locale du nôtre, à l'attention des naturalistes qui habitent le midi de l'Europe.

GENRE LIII

MESANGEAI — *PERISOREUS*, Bp.

LANIUS, p. Linn. *S. N.* (1766).
CORVUS, p. Gm. *S. N.* (1788).
GARRULUS, p. Vieill. *N. Dict.* (1817).
PICA, p. Wagl *Syst. Av.* (1827).
PERISOREUS, Bp. *B. of Eur.* (1838).

Bec court, conique, large à la base, comprimé, un peu arqué et échancré à la pointe; narines cachées par les plumes sétacées qui, du front, s'avancent jusqu'au milieu du bec; ailes

médiocres, arrondies, sur-obtuses; queue moyenne, étagée; tarses forts; pouce armé d'un ongle robuste et aussi long que le doigt.

Les Mésangeais se distinguent particulièrement des Geais proprement dits par la forme conique de leur bec et par celle de la queue.

Deux espèces composent ce genre : l'une est commune à l'Europe et à l'Asie septentrionale; l'autre est propre à l'Amérique boréale.

96—MÉSANGEAI IMITATEUR—*PERISOREUS INFAUSTUS* Bp. ex Linn.

Brun-gris roussâtre, avec le dessus de la tête et les joues brunes; queue rousse, avec les pennes médianes cendrées.

Taille : 0m,30 *environ*.

Lanius infaustus, Linn. *Faun. suec.* (1761), p. 32.
Corvus russicus, S. G. Gmel. *Voy.* (1751-1752), t. I, *Spec.* 50.
Corvus infaustus, Sparm. *Mus. Carls.* (1786-1789), pl. 76.
Corvus sibiricus, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 373.
Garrulus infaustus, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XII, p. 478.
Pica infausta, Wagl. *Syst. Av.* (1827), *Spec.* 20.
Perisoreus infaustus, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 27.
Buff. *Pl. enl.* 608, adulte sous le nom de *Geai de Sibérie*.

Mâle et femelle adultes : Dessus de la tête, joues, haut de la nuque d'un brun noirâtre; bas de la nuque, dos et scapulaires d'un cendré très-légèrement nuancé de grisâtre et de roussâtre vers les parties postérieures; croupion d'un roussâtre plus prononcé; sus-caudales d'un roux vif; parties inférieures d'un cendré grisâtre au cou, à la poitrine, et prenant une teinte rousse à l'abdomen et sur les flancs; sous-caudales rousses; ailes d'un cendré à reflets, avec les petites couvertures d'un roux rouge et les barbes internes des rémiges brunes; rectrices d'un beau roux, avec une légère teinte cendrée sur les barbes externes, vers leur extrémité; les deux médianes d'un cendré à reflets; bec, pieds et iris bruns.

Jeunes : Tête d'un brun moins foncé, avec des plumes moins allongées; parties inférieures d'un cendré plus rembruni.

Le Mésangeai imitateur habite l'Europe boréale, orientale et l'Asie septentrionale. On le trouve en Norwége, en Suède, en Laponie et en Sibérie.

M. Martin a eu l'occasion de l'observer dans les monts Ourals. Il dit que so vol est silencieux comme celui des Chouettes; qu'il s'abat, l'hiver, sur les grand chemins pour y recueillir le grain qui se trouve dans les fientes du cheval. I

se laisse approcher de très-près, et niche plus au nord que le gouvernement de Prim. Selon Temminck, il établirait son nid sur les pins et les sapins, et sa ponte serait de cinq ou six œufs d'un gris bleuâtre, plus petits que ceux de la Pie, et avec des taches plus foncées.

3° DÉODACTYLES ADUNCIROSTRES — *DEODACTYLI ADUNCIROSTRES*

FAMILLE XIII

LANIIDÉS — *LANIIDÆ*

Collurione, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
Laniadæ, Vig. *Gen. of B.* (1825).
Lanidæ, Bp. *B. of Eur.* (1838).
Laniidæ, Bp. *C. Gen. Av.* (1850).

Bec convexe, comprimé, denté et crochu, avec l'extrémité de la mandibule inférieure retroussée, aiguë; pieds et ailes médiocres.

Cette famille est naturelle. Les oiseaux qui la composent ont des mœurs et des habitudes remarquables. Ils se nourrissent exclusivement d'insectes de toutes sortes, et quelques espèces ajoutent à ce régime de petits oiseaux et de très-petits mammifères. Ces habitudes carnassières les avaient fait ranger par la plupart des ornithologistes modernes parmi les oiseaux de proie, dont les éloignent cependant leurs caractères physiques et leurs habitudes. Ils n'ont ni *cire* ni ongles rétractiles, et lorsqu'ils se sont emparés d'une proie un peu volumineuse, ils se servent de leur bec et non de leurs serres pour la transporter d'un lieu à un autre.

Parmi les nombreuses subdivisions que comporte cette famille, la suivante a seule des représentants en Europe.

SOUS-FAMILLE XXI

LANIENS — *LANIINÆ*

Bec très-crochu, fortement denté; ailes courtes, à première rémige peu développée et généralement étroite; queue bicolore, étagée ou arrondie.

La sous-division des *Laniinæ* a été réduite, en dernier lieu, par le prince Ch. Bonaparte, aux *vraies Pies-Grièches*, c'est à-dire à ce groupe qui a pour type nos Pies-Grièches d'Europe. Il en a même retiré les *Lanius Tchagra*, type du genre *Telephonus*, qu'il range parmi les *Malaconotinæ*, mais que nous ramènerons dans cette sous-famille.

Quelques auteurs, prenant en considération la couleur du plumage, ont fondé deux genres sur les Laniens d'Europe : un pour les espèces à plumage gris, un autre pour celles chez lesquelles le roux domine. Kaup, poussant plus loin ce démembrement, a distrait de ces dernières la Pie Grièche rousse pour en faire le représentant de son genre *Phoneus*. En admettant toutes ces coupes et en rendant au groupe des *vraies Pies Grièches* le *Lan. Tchagra*, les Laniens d'Europe ne formeraient pas moins de cinq genres : *Lanius* (type : *Lan. excubitor*); *Leucometopon* (type : *Lan. nubicus*); *Enneoctonus* (type : *Lan. collurio*); *Phoneus* (type : *Lan. rufus*), et *Telephonus* (type : *Lan. Tchagra*). De tous ces démembrements, le dernier peut seul se justifier; quant aux *Leucometopon*, *Enneoctonus* et *Phoneus*, ils ne sauraient être distraits du genre *Lanius*.

GENRE LIV

PIE-GRIÈCHE — *LANIUS*, Linn.

LANIUS, Linn. *S. N.* (1756).
LANIUS et ENNEOCTONUS, Boie, *Isis* (1826).
LANIUS, COLLURIO et PHONEUS, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).
LANIUS, LEUCOMETOPON et ENNEOCTONUS, Bp. *C. Syst.* (1854).

Bec robuste, convexe, très-comprimé, garni à la base de poils raides; mandibule supérieure dentée et échancrée à la pointe, l'inférieure plus courte et relevée au bout; narines presque rondes, à moitié fermées par une membrane voûtée; ailes subobtuses; queue de longueur variable, plus ou moins étagée ou arrondie sur les côtés; tarses et doigts scutellés; ongles crochus, acérés, le postérieur le plus fort.

Les Pies-Grièches sont vives, courageuses, querelleuses et cruelles. Quoique de petite taille, elles attaquent des oiseaux beaucoup plus gros qu'elles. On prétend même qu'elles font fuir les Pies, les Corneilles et même les Cresserelles.

Leur nourriture consiste principalement en gros insectes de l'ordre des Orthoptères, quelquefois en petits mammifères et en petits oiseaux. Elles se tiennent dans les bois, sur les coteaux, durant le printemps, et descendent, vers la fin de l'été, dans les plaines et les vergers.

Le mâle diffère plus ou moins de la femelle. Les jeunes ont un plumage très-

distinct avant la première mue. A la mue, ils changent un peu, et ce n'est que dans leur seconde année qu'ils ont leur livrée parfaite.

La mue est simple. Chez quelques espèces elle paraît double, une partie du plumage changeant deux fois dans l'année.

Observation. — On admet généralement sept espèces de Pies-Grièches en Europe, en y comprenant le *Tchagra*. Risso en a décrit une huitième sous le nom de *Lan. castaneus*; MM. de Keyserling et Blasius en indiquent une autre sous celui de *Lan. major;* enfin, le prince Ch. Bonaparte compte aussi comme européen le *Lan. phœnicurus*, de l'Asie septentrionale.

La première (*Lan. castaneus*, Risso) aurait la queue cunéiforme, les rectrices du milieu d'une couleur ferrugineuse à leur extrémité; le corps, en dessus, d'une couleur marron et blanc en dessous. Elle habiterait les Alpes méridionales et on la trouverait toute l'année aux environs de Nice. Cet oiseau, qui n'existe dans aucune collection, ne serait-il pas le Tchagra? D'après une indication aussi succincte que celle qu'en a donnée Risso dans son *Hist. des princip. product. de l'Europe méridionale*, il est impossible d'émettre une opinion à ce sujet.

La seconde (*Lan. major*, Pall.) a été trouvée en Russie et en Sibérie. C'est probablement un état d'âge ou une femelle de notre Pie-Grièche grise. M. Schlegel fait observer fort judicieusement que le *Lan. major* a les dimensions du *Lan. excubitor;* que Pallas cite la pl. enl. 445 de Buffon comme appartenant à son espèce; que la description qu'il en donne se rapporte, en tout point, à la femelle ou au jeune mâle de la Pie-Grièche grise; qu'il ne diffère d'eux que parce qu'il n'a qu'une tache blanche sur l'aile, et que les voyageurs, depuis Pallas, ne l'ont plus rencontré.

Quant au *Lan. phœnicurus*, Gmel., il n'a pas jusqu'ici, d'après M. de Sélys-Longchamps, été trouvé, même accidentellement, dans les limites géographiques de l'Europe, et doit, par conséquent, jusqu'à nouvel ordre, rester en dehors de la faune européenne.

97 — PIE-GRIÈCHE GRISE — *LANIUS EXCUBITOR* Linn.

Dos cendré, un ou deux miroirs blancs sur l'aile; deuxième rémige plus courte que la sixième; queue longue, très-étagée, avec les quatre pennes les plus latérales blanches et noires; un trait blanc sur la paupière; point de rose à la poitrine.

Taille : 0m,23 *à* 0m,24.

LANIUS EXCUBITOR, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 135.
LANIUS CINEREUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. II, p. 141.
LANIUS MAJOR, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 401.
Buff. *Pl. enl.* 445, sous le nom de *Pie-Grièche*.

Mâle : D'un cendré clair en dessus et aux sus-caudales ; d'un blanc terne en dessous ; une bande noire traverse les yeux et couvre l'orifice des oreilles ; raie sourcilière étroite et grisâtre ; ailes noires, le plus ordinairement avec deux taches d'un blanc pur sur les rémiges primaires et secondaires, quelquefois avec une seule tache sur les primaires ; queue avec les quatre pennes médianes noires et une tache blanche au bout, l'externe, de chaque côté, entièrement blanche, les autres noires dans leur partie moyenne, blanches à leur origine et à leur extrémité ; bec noir, avec la base de la mandibule inférieure d'une teinte claire ; pieds noirs ; iris brun.

Femelle : Plumage plus foncé en dessus ; parties inférieures moins blanches et marquées de petits croissants grisâtres, peu apparents ; rectrice la plus externe, de chaque côté, noire à la base, sur les barbes internes, le reste d'un blanc pur.

Jeunes avant la première mue : Couleurs beaucoup plus ternes que chez les adultes ; parties inférieures fortement variées de raies transversales en croissant, plus larges et plus nombreuses que chez la femelle ; extrémité des rémiges blanche.

Après la mue, et à mesure que les individus avancent en âge, ces raies s'effacent : elles ne sont plus apparentes, chez les mâles, après la seconde mue.

Variétés accidentelles : Brisson cite une variété complétement albine, et Millet en indique une autre également blanche, mais avec l'extrémité des rémiges noire.

Ne pourrait-on pas regarder comme un fait accidentel l'absence d'une des deux taches blanches de l'aile ?

La Pie Grièche grise est répandue en Europe : elle est sédentaire dans le nord de la France, et de passage dans les départements des Basses-Alpes, des Pyrénées, du Gard et des pays circonvoisins. On la trouve assez communément aux environs de Lille, où elle se reproduit.

Elle niche ordinairement sur les arbres élevés, quelquefois dans les buissons, et construit un nid avec des herbes sèches, des bûchettes, de la mousse à l'extérieur, de la laine à l'intérieur. Sa ponte est de cinq à sept œufs, d'un blanc verdâtre très-sale, avec des taches d'un gris olivâtre et d'un olivâtre foncé, plus nombreuses au gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,027$; petit diam. environ $0^m,02$.

La Pie-Grièche grise se tient dans les bois, les forêts, durant l'été, et s'approche des habitations en automne et en hiver.

98 — PIE-GRIÈCHE MÉRIDIONALE
LANIUS MERIDIONALIS
Temm.

Dos cendré foncé; un petit miroir blanc sur l'aile; deuxième rémige plus courte que la sixième; queue longue, très-étagée, avec les quatre pennes les plus latérales noires et blanches; un trait blanc sur la paupière supérieure et une teinte rosée sur les parties inférieures, chez les adultes.

Taille : $0^{m},25$.

LANIUS MERIDIONALIS, Temm. *Man.* 2ᵉ édit. (1820), t. I, p. 143, 3ᵉ part. (1835), p. 80.

Temm. et Laug. *Pl. col.* 143.

Mâle : Haut de la tête, dessus du cou, dos, croupion et sus-caudales d'un cendré foncé bleuâtre, avec les scapulaires les plus rapprochées du corps blanchâtres; une bande noire au-dessus des yeux, s'étendant des commissures du bec à l'orifice de l'oreille, qu'elle recouvre, et une raie sourcilière étroite, blanche, partant du bas du front, et se terminant à l'angle postérieur des paupières; parties inférieures d'un blanc vineux, plus clair au cou, nuancé de cendré sur les flancs et les jambes; sous-caudales blanches, rémiges noires, avec une tache blanche sur les primaires et l'extrémité des secondaires; queue comme celle de la Pie-Grièche grise; mais les rectrices sont toutes noires à leur origine, et la plus externe, de chaque côté, n'est blanche que dans les deux tiers inférieurs; les autres sont plus ou moins terminées de blanc, et la pointe des quatre médianes offre une tache ou un liséré de cette couleur; bec brun, moins foncé en dessous; pieds d'un brun roussâtre; iris noir.

Femelle : Plumage, en dessus, plus foncé que dans le mâle; parties inférieures plus sombres et variées de petits croissants brunâtres; le noir des joues moins pur.

Jeunes avant la première mue : Ils nous sont inconnus.

La Pie-Grièche méridionale habite le nord de l'Afrique, l'Italie et le midi de la France.

Selon M. Crespon, elle est plus répandue dans le département du Gard que partout ailleurs en Europe.

Elle niche sur les arbres. Sa ponte est de cinq à six œufs d'un gris sale ou d'un gris roussâtre, avec de petites taches nombreuses et rapprochées, rousses, brunes et grises. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,024 ; petit diam. 0m,018.

M. Crespon dit que dans le midi de la France et particulièrement dans les environs de Nîmes, où elle est sédentaire, cette espèce se tient dans les bois et se plaît surtout dans les endroits arides et pierreux.

Observation. — Vieillot, considérant la Pie-Grièche méridionale comme identique à sa Pie-Grièche boréale (*Hist. des Ois. de l'Amérique septentrionale*, t. I, p. 80), l'a décrite sous le nom de *Lanius borealis*, dans la *Faune française*, p. 150.

99 — PIE-GRIÈCHE D'ITALIE — *LANIUS MINOR* Gmel.

Dos cendré ; un grand miroir blanc sur l'aile ; deuxième rémige beaucoup plus longue que la cinquième ; queue médiocre, presque carrée au milieu, avec la penne la plus latérale entièrement blanche : poitrine rose chez les adultes ; point de trait blanc sur l'œil.

Taille : 0m,22.

Lanius minor, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 308.
Lanius italicus, Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 71.
Lanius vigil, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 403.
Enneoctonus italicus, Bp. *Rev. zool.* (1853), p. 438.
Buff. *Pl. enl.* 32, f. 1.

Mâle : D'un gris cendré sur la tête, le cou, le corps et les sus-caudales ; front, joues, région parotique d'un noir profond ; gorge et sous-caudales blanches ; poitrine, abdomen et flancs d'un blanc lavé de rose, surtout sur ces derniers ; ailes noires, avec une grande tache blanche ou miroir sur les pennes primaires ; queue avec les pennes médianes entièrement noires ; les autres terminées de plus ou moins de blanc, cette dernière couleur augmentant à mesure que l'on s'éloigne du centre, de sorte que les deux rectrices les plus externes sont entièrement blanches ; bec et pieds noirs ; iris brun-grisâtre.

Femelle : Couleurs plus ternes ; le noir des joues moins étendu ; celui du front remplacé par du brun ; presque pas de rose sur les parties inférieures.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête, du cou, du corps et sus-caudales d'un cendré terne, plus ou moins lavé de roussâtre et ondulé transversalement de brun ; parties inférieures d'un blanc sale, légèrement lavé de roussâtre et de cendré sur les flancs ; bas-ventre et sous-caudales d'un blanc pur ; une bande noire sur les yeux

et les oreilles; ailes noires, avec les couvertures supérieures bordées de roussâtre cendré, et les rémiges secondaires, les plus rapprochées du corps, terminées de blanc roussâtre; les autres et les primaires terminées de blanc; rectrices noires, les quatre médianes terminées de roussâtre; les deux plus externes, en partie, entièrement blanches.

Nota. Les deux sexes, après la mue d'automne, n'auraient pas, suivant Temminck, de noir au front; cette couleur serait remplacée par du cendré; ce ne serait qu'au printemps que le noir paraîtrait; alors, aussi, le rose serait plus vif.

Cette espèce habite l'Espagne, l'Italie, la Turquie, la France. En été, elle est assez commune dans le nord de l'Allemagne.

Elle est très-répandue, au printemps et en été, dans la Provence, le Languedoc, et se montre, à la même époque, dans nos départements septentrionaux.

Elle se reproduit dans beaucoup de localités du midi et du nord de la France; niche sur les arbres élevés ou dans les buissons, et, selon la contrée où elle se trouve, construit un nid avec des herbes et des plantes odoriférantes. Dans la Provence, il est excessivement rare de ne pas trouver dans la charpente extérieure du nid de cet oiseau des tiges, en plus ou moins grande quantité, de l'immortelle sauvage. Sa ponte est de cinq à six œufs obtus, le plus ordinairement verdâtres, quelquefois grisâtres ou légèrement bleuâtres, avec des taches d'un gris violet et d'autres taches olivâtres, plus nombreuses au gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,025; petit diam. 0m,017.

Cette espèce, qui ne vient dans nos contrées que pour se reproduire, vit, comme la Pie-Grièche grise, dans les bois de haute futaie, dans les champs cultivés, où se trouvent de grands arbres, et a les mêmes mœurs, les mêmes habitudes.

100 — PIE-GRIÈCHE ROUSSE — *LANIUS RUFUS* Briss.

(Type du genre *Phoneus*, Kaup.)

Dos noir ou brun; dessus de la tête roux; bas du dos cendré; un miroir blanc sur l'aile; scapulaires blanches; deuxième rémige plus longue que la sixième; queue moyenne, légèrement arrondie; avec les quatre pennes les plus latérales blanches et tachetées de noir vers le bout.

Taille : 0m,19 *environ.*

Lanius rufus, Briss. *Ornith.* (1760), t. II, p. 147.
Lanius pomeranus, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 302.
Lanius rutilus, Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 70.
Lanius ruficeps, Retzius in : Bechst. *Nat. Deuts.* (1805), t. II, p. 1327.
Lanius melanotis, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 238.
Phoneus rufus, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 33.
Enneoctonus rufus, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 26.
Buff. *Pl. enl.* 9, f. 2, *mâle*, et 31, f. 1, *jeune*, sous le nom de *Pie-Grièche rousse de France, femelle.*

Mâle : Vertex et nuque d'un roux ardent ; haut du dos d'un noir profond ; bas du dos d'un cendré foncé ; scapulaires et sus-caudales blanches ; parties inférieures également blanches, lavées de roussâtre à la poitrine, sur les flancs et les sous-caudales ; front, une bande large sur les joues et les côtés du cou, d'un noir pur ; un peu de blanc roussâtre au-devant des yeux et derrière les narines ; ailes semblables au dos, avec un miroir blanc sur les rémiges primaires ; les deux rectrices médianes entièrement noires ; les suivantes également noires, mais plus ou moins blanches à leur origine et terminées par un liséré de cette couleur ; les deux externes, qui sont beaucoup plus courtes que les autres, blanches, avec une teinte noire sur les barbes internes ; bec et pieds noirs ; iris brun clair.

Femelle : Vertex et nuque d'un roux vif ; dos brun, légèrement sali de roussâtre ; croupion et sus-caudales d'un cendré blanc-jaunâtre ; scapulaires blanches ; parties inférieures comme dans le mâle ; front et espace devant les yeux blanchâtres ; couvertures alaires brunes, bordées de gris roussâtre en dehors ; rectrices médianes brunes, au lieu d'être noires.

Jeunes de l'année : Parties supérieures variées de brun, de roux et de cendré, avec des lunules plus prononcées sur les sus-caudales et les ailes ; parties inférieures d'un blanc sale, avec des croissants roussâtres ou brunâtres à la poitrine et sur les flancs ; rémiges brunes, bordées et terminées de roussâtre et de blanc terne ; queue brunâtre, terminée de blanchâtre ; les deux pennes les plus externes bordées aussi de blanchâtre, les autres de roussâtre ; bec et pieds moins bruns que dans les adultes.

Les mâles, à cet âge, ont les teintes plus foncées que les femelles.

La Pie-Grièche rousse habite l'Europe et toute la France tempérée et méridionale. Elle est commune en Lorraine, aux environs de Montpellier, dans la Provence, les Basses et Hautes-Pyrénées, et n'est pas rare aux environs de Lille, où elle se reproduit dans les petits bois.

Il paraît qu'on la trouve aussi dans le nord de l'Afrique, soit qu'elle y vive sédentairement, soit qu'elle pousse ses migrations jusque dans cette partie du monde.

Elle niche sur les arbres, quelquefois dans les buissons, et, comme la Pie-Grièche d'Italie, construit son nid avec des plantes odoriférantes. Sa ponte est de six œufs d'un blanc sale, quelquefois d'un blanc grisâtre ou bleuâtre, ou roussâtre, avec des taches brunes ou olivâtres vers le gros bout; ces taches y forment parfois une sorte de couronne. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,025; petit diam. 0m,016 à 0m,017.

La Pie-Grièche rousse fréquente peu l'intérieur des grands bois; elle se tient sur leurs lisières et vit de préférence sur les coteaux boisés, dans les taillis et les vergers. Elle pousse très-loin le talent de l'imitation, et s'approprie le chant ou les cris des oiseaux qui habitent le même canton qu'elle. Lorsque les petits peuvent voler, ils accompagnent le père et la mère et vivent en famille.

L'hiver, on ne la voit pas en France; elle y arrive au printemps, et en repart au commencement de l'automne.

101 — PIE-GRIÈCHE MASQUÉE — *LANIUS NUBICUS* Licht.

(Type du genre *Leucometopon*, Bp.)

Dos noir; un miroir blanc sur l'aile; deuxième rémige plus longue que la sixième; queue longue et étagée, avec la penne la plus latérale blanche et sa tige noire; la suivante également blanche, la baguette et la bordure des barbes internes noires.

Taille : 0m,19.

Lanius nubicus, Licht. *Doubl. des zool. Mus.* (1823), p. 47.
Lanius personatus, Schleg. *Rev. crit.*(1844), p. 21.
Lanius leucometopon, Von der Mühle (1844), p. 78.
Leucometopon nubicus, Bp. *Rev. zool.* (1853), p. 438.
Temm. et Laug. *Pl. col.* 256, f. II.

Mâle : Parties supérieures de la tête, du cou, du corps et sus-caudales noires, avec le front et les scapulaires blancs; parties inférieures fauves, surtout les flancs; gorge et sous-caudales presque blanches; ailes pareilles au dos, avec un miroir blanc, les petites couvertures et les rémiges bordées et terminées de blanc; rectrices noires, excepté les plus latérales, de chaque côté, qui sont blanches et ont leur tige noire; bec et pieds d'un brun noir.

Femelle : Teintes moins noires en dessus, moins rousses sur les flancs, avec le front d'un blanc roussâtre, les rémiges bordées de gris et les pieds d'un brun de corne.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures brunes, avec les plumes bordées de blanchâtre ; parties inférieures blanches, variées de lignes brunes, disposées transversalement sous forme de croissants.

La Pie-Grièche masquée habite la Grèce, la Nubie, l'Arabie, l'Abyssinie et l'Égypte.

Elle niche dans les broussailles des lieux incultes ou sur les oliviers ; construit un nid circulaire, qu'elle compose extérieurement des feuilles tendres et lanugineuses de quelques labiées méridionales, et intérieurement de brins d'herbes et de pétales de fleurs. Sa ponte est de sept à huit œufs d'un gris verdâtre pâle, lavé de jaunâtre, avec des taches irrégulières, noirâtres, surchargées, au gros bout, d'autres taches d'un vert brun. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,02 ; petit diam. 0m,012 à 0m,013.

Cette Pie-Grièche arrive en Grèce vers la fin d'avril ou au commencement de mai, et en repart, avec ses jeunes, vers la fin d'août ; elle se tient dans les vastes et longues vallées. Son chant est très-agréable et ressemble beaucoup à celui de la Pie-Grièche rousse.

102 — PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR — *LANIUS COLLURIO* Linn.

(Type du genre *Enneoctonus*, Boie ; *Collurio*, Kaup.)

Dos roux-marron ; tête et bas du dos cendrés ; pas de miroir sur l'aile ; deuxième rémige plus longue que la cinquième ; queue presque carrée, avec les quatre pennes les plus latérales noires dans leur tiers inférieur.

Taille : 0m,17.

LANIUS COLLURIO, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 136.
LANIUS SPINITORQUUS, Bechst. *Nat. Deuts.* (1805), t. II, p. 1335.
ENNEOCTONUS COLLURIO, Boie, *Isis* (1826), p. 973.
LANIUS DUMETORUM, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 234.
Buff. *Pl. enl.* 31, fig. 2.

Mâle : Dessus de la tête, nuque, croupion et sus-caudales d'un cendré plus ou moins bleuâtre ; dos et scapulaires d'un roux marron ; parties inférieures blanches, lavées de rose roussâtre à la poitrine et sur les flancs ; gorge, milieu de l'abdomen et sous-caudales blanches ; rémiges bordées de roussâtre en dehors ; les quatre rectrices médianes noires, avec les deux tiers antérieurs blancs et l'extrémité bordée de cette couleur ; bec noir ; pieds et iris bruns.

Femelle : D'un roux terne en dessus, avec un trait d'un blanc sale au-dessus de l'œil ; une bande rousse derrière les yeux ; dessus de

la tête, nuque et croupion d'une nuance cendrée, parties inférieures d'un blanc plus ou moins pur, avec des lunules d'un brun roussâtre, nombreuses et prononcées à la poitrine et aux flancs; bec brunâtre, moins foncé à la base; pieds et iris comme chez le mâle.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent aux femelles, mais ils en diffèrent sensiblement par des lunules brunes, qui existent sur le roux des parties supérieures, et par les pennes de la queue, qui sont terminées de blanchâtre.

La Pie-Grièche Écorcheur est répandue dans toute l'Europe. Elle est commune en France.

Elle niche sur les arbres épineux et très-souvent dans les buissons. Sa ponte est de cinq ou six œufs d'un blanc sale, tantôt bleuâtre ou grisâtre, tantôt roussâtre ou rougeâtre, le plus souvent jaunâtre, avec des points et des taches, les uns brun-rouge, les autres brun-olive. Il y a des variétés dont le fond est rose; dans quelques-unes, les taches sont d'un brun rouge assez vif. Généralement ces taches paraissent accumulées vers le gros bout, ou forment une zone vers le centre. Ces œufs mesurent :

Grand diam. $0^m,023$ à $0^m,024$; petit diam. $0^m,016$.

Cette Pie-Grièche, comme la précédente, préfère les bois-taillis aux gros bois, les lieux accidentés, et imite le chant ou les cris des oiseaux qui s'établissent dans son voisinage. Elle a, en outre, la singulière habitude d'embrocher aux épines de certains arbustes les insectes et les autres animaux dont elle fait sa proie, ce qui lui a valu, dans plusieurs endroits, le nom vulgaire d'*Embrocheur*.

GENRE LV

TÉLÉPHONE — *TELEPHONUS*, Swains.

THAMNOPHILUS, p. Vieill. *Orn. élém.* (1816).
POMATORHYNCHUS, p. Boie, *Isis* (1826).
TELEPHONUS, Swains. *Classif. of B.* (1837).
TCHAGRA, p. Less. *Ornith.* (1831).

Bec robuste, très-comprimé, avec quelques poils raides à la base, à arête convexe, à pointe crochue et échancrée; narines basales, arrondies, en partie cachées par les plumes frontales; ailes médiocres, sub-obtuses; queue longue et arrondie; tarses allongés; doigts longs, le pouce robuste, portant un ongle plus fort que les autres doigts.

Ce genre repose sur des espèces exotiques. Parmi elles, une seule visite l'Europe.

103 — TÉLÉPHONE TSCHAGRA — *TELEPHONUS TSCHAGRA* Bp. ex Le Vaillant.

Dos brun ; vertex noir ; couvertures alaires rousses ; point de miroir sur l'aile ; deuxième rémige plus courte que la septième ; queue allongée, très-étagée, toutes les pennes, les deux médianes exceptées, terminées par une grande tache blanche.

Taille : 0m,25 à 0m,26.

POMATORHYNCHUS TSCHAGRA, Boie, *Isis* (1826), p. 973.
TELEPHONUS ERYTHROPTERUS, Swains. — *Classif. of Birds* (1837), t. II, p. 219.
LANIUS CUCULATUS, Temm. *Man.* (1840), 4e part. p. 600.
LANIUS TSCHAGRA, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 21.
TELEPHONUS TSCHAGRA, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 8.
Le Vaill. *Ois. d'Afr.* pl. 70, sous le nom de *Tschagra*.

Adultes : Sommet de la tête et un trait à travers les yeux, noirs ; une bande roussâtre, partant des narines, passe au-dessus de l'œil et s'étend jusqu'à l'occiput où elle se confond avec celle du côté opposé ; dos, dessus et côtés du cou d'un brun gris-roussâtre, un peu cendré vers le croupion ; dessous du corps d'un gris bleuâtre, tirant sur le blanc à la gorge et au milieu du ventre ; ailes d'un roux vif, avec quelques grandes couvertures brunes ; toutes les pennes de la queue, excepté les deux médianes, noires et terminées de blanc ; celles-ci d'un brun roussâtre et coupées transversalement de brun plus foncé ; bec noir ; pieds gris de plomb sur les sujets montés.

Nota. Suivant Temminck, les sexes diffèrent seulement par les teintes du plumage.

Le Tschagra habite l'Afrique septentrionale et fait des apparitions dans l'Europe méridionale.

On l'a tué aussi dans les départements de l'ouest de la France, notamment en Bretagne.

Ses mœurs et son régime rappellent beaucoup ceux de nos Pies-Grièches, et il pond de cinq à sept œufs, fort analogues, par la forme, le volume et les couleurs, à ceux de la Pie-Grièche méridionale.

4° DÉODACTYLES CONIROSTRES — *DEODACTYLI CONIROSTRES*

A — CONIROSTRES LONGICONES — *CONIROSTRES LONGICONI*

FAMILLE XIV

STURNIDÉS — *STURNIDÆ*

GREGARII, p. Illig. *Prod. Syst.* (1811).
LEIMONITES, Vieill. *Orn. élém.* (1816).
STURNIDÆ, Vig. *Gen. of B.* (1825).
TURDIDÆ, p. Schinz. *Eur. Faun.* (1840).

Bec droit, longicône, à pointe obtuse et un peu aplatie, quelquefois comprimé et un peu fléchi à son extrémité, à base formant un angle dans les plumes du front; ailes allongées, queue variable, composée de douze pennes.

La famille des Sturnidés n'a pas de limites bien arrêtées. Pendant que les uns n'y comprennent que les Stournes, les Martins, les Étourneaux, les Pique-Bœufs; d'autres, indépendamment de ces oiseaux, y rangent encore les Quiscales, les Carouges, les Troupiales, qui vivent par grandes troupes comme les espèces des groupes précédents, et dont le bec entame anguleusement et plus ou moins profondément les plumes du front. S'il y a divergence sur l'étendue à donner à la famille des Sturnidés, il y a généralement accord pour reconnaître que les divers groupes que nous venons de nommer constituent autant de sous-familles distinctes. La suivante a seule des représentants en Europe.

SOUS-FAMILLE XXII

STURNIENS — *STURNINÆ*

Bec médiocre à la base; tête dépourvue de caroncules; queue égale ou légèrement échancrée.

Cette sous-famille, pour quelques auteurs, n'est représentée en Europe que par le genre *Sturnus*. A l'exemple de M. G. R. Gray et de quelques autres méthodistes, nous y réunirons le genre *Pastor*, qui ne nous paraît pas devoir en être éloigné. Les Martins, en effet, par leur organisation et leurs mœurs, ont la plus grande analogie avec les Étourneaux.

GENRE LVI

ÉTOURNEAU — *STURNUS*, Linn.

STURNUS, Linn. *S. N.* (1766), et *Auct.*

Bec aussi long ou plus long que la tête, droit, conique, légèrement déprimé vers la pointe, entamant les plumes du front; narines latérales, à demi fermées par une membrane; ailes longues, sub-obtuses, à première rémige presque nulle; queue moyenne, ample et légèrement échancrée; tarses allongés, scutellés.

Les Étourneaux vivent d'insectes, de baies et quelquefois de grains. Ils s'assemblent, l'hiver, en grandes bandes, qui se mêlent alors à celles des Corneilles.

Le mâle et la femelle se ressemblent: cette dernière porte seulement un plus grand nombre de taches. Les jeunes, jusqu'à la première mue, ont un plumage différent de celui des adultes.

La mue est ordinaire en automne et ruptile au printemps; aussi, dans cette dernière saison, le plumage est plus brillant.

Observation. — On reconnaît généralement deux espèces dans les Étourneaux d'Europe : le *Sturnus vulgaris* et le *Sturnus unicolor*. Nous croyons avec MM. Schlegel, de Keyserling et Blasius, de Sélys-Longchamps, etc., que le dernier ne représente qu'une race locale du *Sturnus vulgaris*. En d'autres termes, les deux espèces ne paraissent que des variétés l'une de l'autre.

104 — ÉTOURNEAU VULGAIRE — *STURNUS VULGARIS* Linn.

Noir à reflets, plus ou moins parsemé de petites taches triangulaires à l'extrémité des plumes du corps, roussâtres en dessus, d'un blanc argenté en dessous.

Taille : $0^{m},23$.

STURNUS VULGARIS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 290.
STURNUS VARIUS, Mey. et Wolf. *Tasch. Deuts.* (1810), t. I, p. 208.
Buff. *Pl. enl.* 75 sous le nom de *Sansonnet* ou *Étourneau de France*.

Mâle au printemps : Plumage d'un noir lustré à reflets violets et verts, marqué plus ou moins, en dessus, de petits points triangulaires d'un blanc roussâtre, et de taches blanchâtres en dessous; rémiges et

rectrices d'un brun noirâtre, bordées extérieurement de roussâtre; bec jaune, d'avril en juillet; pieds couleur de chair; iris brun-noisette.

Mâle en automne : Bec brun, avec la pointe jaunâtre; plumage terni, marqué d'un plus grand nombre de taches d'un blanc roussâtre; pieds brunâtres.

Femelle au printemps : Plus tachetée que le mâle, principalement en dessous; bec moins jaune que dans le mâle.

Jeunes avant la première mue : Plumage d'un brun cendré ou d'un brun noirâtre, sans taches, un peu plus foncé en dessus qu'en dessous; gorge et abdomen blanchâtres; pieds bruns.

Avant de quitter le nid, les plumes des parties inférieures sont flammées de brun au centre.

On peut, à cet âge, reconnaître les sexes : les mâles sont marqués, sous la langue, vers la pointe, d'un trait longitudinal noirâtre.

Après la mue, les jeunes et les vieux se ressemblent; ils ont les taches des parties supérieures plus étendues, d'un roux plus clair et les parties inférieures blanches; les rémiges et les rectrices bordées de roux en dehors; le bec bleuâtre et les pieds brunâtres.

Les vieilles et les jeunes femelles ont des taches plus nombreuses, plus rapprochées et lunulées.

Variétés accidentelles : En captivité, le plumage de cet oiseau est susceptible de varier. En liberté, les variétés qui se produisent sont quelquefois remarquables. On rencontre des individus du blanc le plus pur; d'autres sont jaunes ou jaunâtres; il en est dont le plumage, entièrement d'un cendré clair, est varié de nombreuses taches d'un cendré plus foncé, occupant le centre de chaque plume.

L'Étourneau habite l'Europe et l'Afrique septentrionale, est très-commun dans le nord de la France, en Belgique et en Hollande.

Il niche dans les trous des arbres, des clochers, sous les toitures des maisons, dans les fentes des vieilles murailles; beaucoup nichent dans les trous des édifices élevés de Lille. Sa ponte est de quatre à sept œufs d'un bleu pâle un peu verdâtre, sans aucune tache. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,027$ à $0^m,028$; petit diam. $0^m,02$.

L'Etourneau se tient de préférence dans les lieux humides, les prairies, les marais; il se plaît au milieu du bétail, dans la fiente duquel il trouve de quoi se nourrir. En hiver, on le voit en grandes troupes sur les crêtes des fossés, ou au milieu des bandes de Corneilles et de Choucas. Dans aucun pays, il ne paraît, en été, plus nombreux qu'en Hollande.

C'est un oiseau recherché par les amateurs, à cause de l'aptitude qu'il a à

parler et à siffler les airs qu'il entend, et de la facilité avec laquelle il s'apprivoise.

Sa chair est coriace et a un goût amer, aussi n'est-elle pas estimée.

A — ÉTOURNEAU UNICOLORE — *STURNUS UNICOLOR*
De la Marmora

Noir à reflets, avec ou sans taches; les plumes des parties inférieures très-longues, effilées et pendantes au bas du cou.
Taille : 0^m,23 *ou* 0^m,24.

STURNUS UNICOLOR, de la Marmora, *Mem. della Acad. R. di Tor.* (1819).
STURNUS VULGARIS UNICOLOR, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 57.
Vieill. *Gal. des Ois.* pl. 91.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 211.

Mâle : Tout le plumage d'un noir lustré, avec des reflets pourpres, moins brillants dessous que dessus; plumes du vertex et du jabot longues et effilées; bec jaune à sa pointe, noirâtre à sa base ; pieds d'un brun jaunâtre; iris brun foncé.

Femelle : Pareille au mâle, mais avec des reflets moins éclatants, et les plumes du dessus de la tête et du devant du cou moins effilées.

Jeunes avant la première mue : D'un brun plus foncé que chez les jeunes de l'Étourneau vulgaire.

Après la mue : Les plumes sont légèrement tachetées de blanchâtre jusqu'au printemps suivant; alors, les taches disparaissant, ils ressemblent aux adultes.

L'Étourneau unicolore habite la Sardaigne et la Sicile.

Il niche dans les trous des arbres, des clochers et des vieux édifices. Sa ponte est de quatre à six œufs de la même forme et de la même couleur que ceux de l'espèce précédente, mais généralement un peu plus petits. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,025 ; petit diam. 0^m,018.

L'Étourneau unicolore a les mœurs et le genre de vie de l'Étourneau vulgaire. Il se réunit, comme lui, l'hiver, et forme alors des bandes considérables. L'un et l'autre vivent, l'été, dans les mêmes localités, sans toutefois s'accoupler ensemble.

GENRE LVII

MARTIN — *PASTOR*, Temm.

TURDUS, p. Linn. *S. N.* (1766).
MERULA, p. Briss. *Ornith.* (1760).

STURNUS, Scop. *An. 1. Hist. Nat.* (1769).
PASTOR, Temm. *Man.* (1815).
PSAROÏDES, Vieill. *Orn. élém.* (1816).
ACRIDOTHERES, Ranz. *Elem. di zool.* (1819).
BOSEIS, Brehm, *Isis* (1828).

Bec en cône allongé, droit, comprimé, courbé vers la pointe, qui est légèrement fléchie et échancrée; mandibule supérieure formant un angle aigu dans les plumes du front; narines basales, ovoïdes, à moitié fermées par une membrane couverte de petites plumes; ailes assez longues, aiguës, à première rémige presque nulle, la deuxième atteignant presque le bout de la queue, qui est carrée; tarses allongés, annelés; doigt externe soudé à la base avec le médian; ongle du pouce aigu et courbé; tête ornée d'une huppe retombant en arrière, chez les adultes; tour des yeux emplumé.

Les Martins habitent les pays chauds, surtout ceux où les sauterelles et d'autres insectes sont abondants.

Le mâle et la femelle se ressemblent dans notre espèce; cette dernière ne diffère sensiblement que par une huppe moins longue. Les jeunes ont un plumage qui leur est propre. Leur mue est simple.

Observation. — Le genre Martin est mieux placé dans la famille des *Sturnidés* que dans celle des Merles. L'espèce d'Europe, qui en fait partie, n'a ni la conformation ni les mœurs de ces derniers. Elle ne diffère pour ainsi dire pas des Étourneaux; aussi quelques ornithologistes ne l'en ont-ils pas séparée génériquement.

105 — MARTIN ROSELIN — *PASTOR ROSEUS* Temm. ex Linn.

Tête, cou, ailes et queue noires ou noirâtres, le reste du corps plus ou moins rose; plumes effilées tombant en huppe sur la nuque (adultes); *plumage brun clair; nuque dépourvue de huppe* (jeunes).

Taille : 0m,223 *à* 0m,224.

TURDUS ROSEUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 294.
MERULA ROSEA, Briss. *Ornith.* (1760), t. II, p. 250.
STURNUS ROSEUS, Scop. *An. 1. Hist. nat.* (1769), p. 191.
TURDUS SELEUCIS, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 837.
PASTOR ROSEUS, Temm. *Man.* (1815), p. 83.
ACRIDOTHERES ROSEUS, Ranz. *Elem. di Orn.* (1823), t. V, p. 177.

Boseis rosea, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 401.
Buff. *Pl. enl.* 251, sous le nom de *Merle couleur de rose de Bourgogne.*

Mâle adulte : Tète, cou, haut de la poitrine d'un noir à reflets violets ; dos, croupion, sus-caudales, abdomen d'un rose tendre ; bas du ventre et jambes noirs ; sus-caudales noires, bordées et terminées de blanchâtre ; ailes d'un brun à reflets verts ; queue brune à reflets verdâtres, bec d'un jaune rose en dessus, avec la moitié postérieure de la mandibule supérieure noire ; pieds jaunâtres ; iris noirâtre.

Femelle : Huppe plus courte, couleurs du plumage moins vives ; pennes alaires et caudales à reflets presque nuls.

Jeunes avant la première mue : Point de huppe ; d'un brun isabelle en dessus et en dessous, avec la gorge, le milieu de l'abdomen d'un gris blanchâtre ; plumes alaires et caudales brunes, frangées de blanc et de cendré ; bec brunâtre clair, plus foncé à la pointe en dessus, jaune en dessous, pieds d'un brun rougeâtre ; iris brun foncé.

Jeunes après la première mue : Huppe apparente, tête et cou noirâtres, avec les plumes bordées de cendré ; dos, croupion, sus-caudales, bas de la poitrine et flancs d'un blanc roussâtre, avec des plumes roses et largement bordées de cendré ; milieu de l'abdomen d'un blanc pur ; sous-caudales brunes, bordées de cendré ou de roussâtre ; pennes alaires et caudales noirâtres, à reflets plus ou moins vifs et frangées de cendré tirant sur l'isabelle ; bec jaune à sa base, le reste d'un brun rougeâtre.

Jeunes après la deuxième mue : Ils ont le même plumage que les adultes. Leurs teintes sont toujours plus pures et plus brillantes en été qu'en hiver.

Le Martin Roselin habite les contrées chaudes de l'Afrique et de l'Asie. Il est très-répandu dans toute la région du Caucase. M. Nordmann l'a trouvé dans toutes les prairies de l'Abasie, de la Mingrélie, de l'Imérétie et du Ghouriel.

Il est de passage irrégulier dans le midi de l'Europe et de la France, quelquefois dans le nord de cet état, en Belgique, en Angleterre et en Suisse.

C'est dans les trous des arbres, les crevasses des murs et des rochers, dans les endroits paisibles que niche le Martin Roselin. D'après M. Baldamus (*in Litter.*), il s'est reproduit, il y a quelques années, dans les steppes de la Hongrie centrale et méridionale. Son nid n'est pas très-artistement construit, et plusieurs individus nichent à côté les uns des autres. La ponte est de cinq à sept œufs, à coquille mince et d'un bleu verdâtre très-pâle. Ils ressemblent beaucoup à ceux du *Sturnus vulgaris* et mesurent :

Grand diam. 0m,024 à 0m,025 ; petit diam. 0m,018 à 0m,019.

D'après Savi, plusieurs paires ont niché en Italie en 1789. En 1807, une

femelle, dont l'oviducte portait un œuf prêt à être pondu, fut tuée près de Winterthur (Suisse).

Le Martin Roselin se nourrit de sauterelles et d'autres insectes, dont il fait une immense consommation. Il rend, sous ce rapport, les plus grands services à l'agriculture. Il est essentiellement voyageur ; ses migrations se font toujours en grandes troupes. On en vit beaucoup dans le midi de la France, au printemps, en 1837 et en 1838 ; ils séjournèrent pendant un mois aux environs de Nimes. M. Crespon, à qui nous empruntons ces renseignements, était sûr d'en trouver chaque matin dans les luzernes, chassant les sauterelles, ou bien posés sur de grands saules. Ceux, pris aux filets, qu'il conserva en volière, étaient d'un naturel gai, pétulant, et devinrent très-familiers. Un d'eux parvint à prononcer quelques mots qu'on lui répétait souvent. Il chantait du matin au soir, en toute saison.

M. Nordmann, à qui l'on doit un excellent mémoire sur cet oiseau (*Cat. raisonné des Ois. de la Faune pontique*, p. 507), assure qu'il niche en grand nombre dans les provinces méridionales de la Russie, sans toutefois qu'il ait pu encore découvrir un nid ; mais, à la mi juin, il voit arriver dans le jardin botanique d'Odessa, des jeunes, au nombre de cinq ou six, qui suivent leur mère et en reçoivent la becquée.

Les Martins Roselins vivent par couples, l'été. Le mâle et la femelle de chaque couple sont alors constamment l'un près de l'autre, soit à terre, soit sur les arbres. En d'autres temps, ces oiseaux se réunissent en troupes et forment de grandes volées très-serrées. Descendus dans une prairie, ils se dispersent aussitôt dans toutes les directions pour chercher leur nourriture, à la manière des Étourneaux.

B — CONIROSTRES BRÉVICONES — *CONIROSTRES BREVICONI*

FAMILLE XV

FRINGILLIDÉS — *FRINGILLIDÆ*

CRASSIROSTRES, Linn. *S. N.* (1766).
CONIROSTRES, p. Duméril, *Zool. anal.* (1806).
PASSERINI, Mey. et Wolf, *Ornith. Tasch.* (1810).
GRANIVORI, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
FRINGILLIDÆ, Vig. *Gen. of B.* (1825).
FRINGILLES, Less. *Ornith.* (1831).
FRINGILLOÏDES, Schleg. *Rev. crit.* (1844).

Bec court, conique, épais, à mandibules rectilignes ou se

croisant, à bords perpendiculaires ou rentrants; ailes moyennes; queue variable; pieds médiocres, courts; tarses nus, annelés.

Cette famille, qui répond à peu près à la sixième classe du *Systema naturæ* (édit. de 1766), et dans laquelle on fait entrer la plupart des oiseaux à bec conique et court, est la plus nombreuse, la plus variée et la moins naturelle. Ce qui paraît lier les diverses espèces entre elles, c'est qu'elles sont granivores ou séminivores, et, encore, ce régime n'est-il pas exclusif pour toutes; car il en est qui sont autant insectivores que granivores. Quant aux mœurs, aux habitudes, au mode de nidification, rien n'est plus disparate. Les unes vivent toujours dans un certain isolement; les autres ont l'instinct d'association excessivement développé, s'attroupent par bandes et se rapprochent même pour nicher. Celles-ci ont un vol précipité; celles-là, un vol lent et onduleux; il en est qui nichent près de terre ou même à terre; d'autres ne construisent leur nid que sur les arbres ou les arbustes, les unes négligemment, les autres avec beaucoup d'art. La même disparité existant sous le rapport des caractères physiques, les Fringillidés ont dû nécessairement être subdivisés. Les sous-familles que nous admettons, sauf celle des Fringilliens, qui pourrait encore être modifiée, nous paraissent grouper assez convenablement les espèces selon leurs affinités.

SOUS-FAMILLE XXIII

PLOCÉPASSÉRIENS — *PLOCEPASSERINÆ*

Bec robuste, un peu bombé, légèrement renflé vers la pointe, à arête convexe, à base moins large que la tête.

Cette division, dont il est difficile d'indiquer nettement les caractères propres, est cependant une des plus heureuses qui aient été créées dans la nombreuse famille des Fringillidés.

Les Moineaux, sur lesquels elle est principalement fondée, sont loin d'être des Fringilliens, comme on l'admet généralement encore. M. de la Fresnaye avait depuis longtemps fait remarquer (*Rev. et Mag. de zool.* 1850, t. II, p. 315), qu'ils ont complètement les habitudes, le mode de nidification, l'instinct d'association, et même les couleurs de certains Tisseriens, et avait été conduit à les ranger parmi les *Ploceinæ*. M. O. des Murs, dans un excellent travail qu'il a publié en 1860 (*Rev et Mag. de zool.* t. XII, p. 20), a démontré que l'affinité des Moineaux et des Tisseriens se poursuit même dans les œufs, et a conclu à leur rapprochement, comme l'avait fait M. de la Fresnaye. Pour lui, les Moineaux et le genre *Plocepasser*, fondé sur des espèces africaines, forment dans la famille des Plocéidés la division des Plocépassériens, que nous adoptons sans

hésiter, mais en la rapportant provisoirement aux Fringillidés. Nous disons : provisoirement, parce qu'il pourrait se faire que les Plocépassériens n'appartinssent réellement pas à cette famille. En effet, toutes les espèces européennes qui en font partie, apportent, en naissant, un caractère qui fait absolument défaut au genre *Passer* : elles éclosent ayant la tête, les épaules, le dos ornés de touffes plus ou moins épaisses de plumes duveteuses, tandis que les Moineaux naissent complétement nus. Or, s'il était démontré que les Plocéidés, lorsqu'ils viennent d'éclore, n'ont pas de duvet sur le corps, il est évident que c'est parmi eux et non parmi les Fringillidés, qu'il conviendrait de placer les Plocépassériens : c'est un point à élucider. En attendant, le caractère que nous signalons ici et sur lequel nous appelons, pour d'autres cas, les études des ornithologistes, justifie pleinement, à notre avis, la division établie par M. O. des Murs.

GENRE LVIII

MOINEAU — *PASSER*, Briss.

FRINGILLA, Linn. *S. N.* (1735).
PASSER, Briss. *Ornith.* (1760).
PYRGITA, G. Cuv. *Règ. anim.* (1817).

Bec court, un peu bombé, incliné à la pointe, à bords de la mandibule supérieure rentrants, entaillés vers le bout, dans le premier âge et souvent même chez les adultes ; ailes et tarses médiocres ; queue moyenne, échancrée.

Les Moineaux ont, en général, des formes ramassées, et ceux qui habitent l'Europe portent un plumage triste, qui varie suivant les sexes et l'âge.

Tous vivent de graines, qu'ils avalent entières ou qu'ils triturent, d'insectes, de chenilles dont ils nourrissent leurs petits, et, en hiver, de tout ce qu'ils trouvent. Ils sont très-féconds.

Malgré les services incontestables qu'ils rendent à l'agriculture en détruisant des chenilles, des insectes et toutes sortes de mauvaises graines, ils font une si grande consommation de céréales, qu'ils sont considérés comme des animaux nuisibles, et qu'on permet, dans certains départements, de les détruire en tout temps.

L'hiver, ils vivent en société et en très-grandes bandes ; mais, tandis qu'une partie reste dans les environs du lieu natal, l'autre partie semble émigrer ou errer à l'aventure, en se mêlant à quelques autres espèces de la même famille. Ils ont un cri fort importun, qu'ils font entendre principalement lorsqu'ils sont rassemblés et qu'ils vont se livrer au repos ; ils forment alors un concert des plus discordants.

Quoique peu farouches, ils sont défiants et rusés. Quand ils sont à terre, ils avancent, le plus ordinairement, à l'aide de petits sauts, et lorsqu'ils s'envolent, c'est bruyamment et tous à la fois. Leur vol est rapide, court, et rarement élevé

Leur mue est simple; le changement de plumage, au printemps, a lieu par l'usure des plumes et non par leur chute.

Ce genre, tel qu'il est établi, ne comprend, à une ou deux espèces près, que des oiseaux de l'ancien continent.

Observations. — 1° Le genre Moineau (*Passer*), déjà indiqué par les auteurs les plus anciens, tels que Gesner, Willughby, Aldrovande, Ray, etc., a été définitivement établi et caractérisé par Brisson. G. Cuvier, Lesson, et presque tous les ornithologistes de nos jours l'ont adopté; mais quelques-uns ont substitué à la dénomination ancienne de *Passer* celle de *Pyrgita*, proposée sans utilité par l'auteur du *Règne animal.*

2° Le prince Ch. Bonaparte, considérant que, chez certaines espèces, comme le *Passer domesticus*, la femelle porte un plumage différent de celui du mâle; tandis que chez le *Pass. montanus* les deux sexes se ressemblent, a établi sur ce seul fait un genre *Passer*, ayant pour type le Moineau domestique, et un genre *Pyrgita*, ayant pour type le Moineau Friquet. Pour être conséquent avec son principe, le prince Ch. Bonaparte aurait dû séparer, génériquement aussi, le *Lanius* (*Enneoctonus*) *rufus* du *Lan. collurio ;* la *Curruca Orphea* et surtout la *Curr. Ruppellii* de la *Curr. hortensis*, etc.; car les femelles des *Lan. rufus* et *Curr. hortensis* portent la livrée des mâles, comme la femelle du *Pass. montanus;* pendant que les femelles des *Curr. Ruppellii*, *Curr. Orphea* et *Lan. collurio* diffèrent des mâles comme chez le *Pass. domesticus*. Il est aisé de voir où conduirait un pareil principe, s'il était adopté et si l'on en faisait une application générale.

3° Si nous ne détachons pas les Friquets du genre *Passer*, auquel ils appartiennent sous tous les rapports, nous ne pouvons également en éloigner les Soulcies, surtout pour les classer génériquement, sous le nom de *Petronia*, entre les Pinsons et les Verdiers, dans une sous-famille différente de celle qui renferme les Moineaux, comme l'a fait le prince Ch. Bonaparte dans les *Notices ornith. sur les collect. de M. Deldre* (p. 19). Par leurs formes générales; par la façon dont ils volent; par leur mode de progression terrestre; par leurs cris, leurs piaulements, quand ils sont encore au nid; par leur régime, leur nidification, la forme et la couleur des œufs; par tout, enfin, ils s'éloignent autant des Verdiers et des Pinsons, qu'ils se rapprochent des Moineaux.

Rien ne peut donc faire séparer génériquement les Soulcies des Moineaux: à peine diffèrent-ils assez les uns des autres sous le rapport des dimensions de l'aile et des couleurs du plumage, pour autoriser les deux groupes que nous essayons de caractériser.

A. — Espèces dont les ailes, au repos, n'atteignent pas le milieu de la queue, qui est uniformément colorée, et dont la gorge est noire chez le mâle adulte.

106 — MOINEAU DOMESTIQUE — *PASSER DOMESTICUS* Briss.

Dessus de la tête cendré ou brun ; une large bande transversale blanche ou blanchâtre sur l'aile ; flancs unicolores ; deuxième rémige plus longue que la cinquième, égalant presque la troisième, qui est la plus étendue de toutes.

Taille : 0m,15.

FRINGILLA DOMESTICA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 323.
PASSER DOMESTICUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 72.
PYRGITA DOMESTICA, Boie, *Isis* (1822), p. 554.
Buff. *Pl. enl.* 6, f. 1, *mâle en été ;* et 55, f. 1, robe d'automne, donnée pour celle du *jeune*.

Mâle en été : Dessus de la tête d'un cendré bleuâtre ; derrière des yeux et partie supérieure du cou d'un marron pur ; dessus du corps de cette dernière couleur, avec des raies longitudinales noires ; croupion et sus-caudales cendrés ; lorums, gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un noir profond ; le reste de la poitrine, abdomen et sous-caudales d'un gris blanchâtre ; région parotique et côtés du cou blancs ; ailes traversées par une bande d'un blanc pur ; couvertures supérieures des ailes pareilles au manteau ; les rémiges brunes, lisérées, en dehors, de marron clair ; queue brune ; bec noir ; pieds rougeâtres ; iris brun-noisette.

Le même en hiver : Dessus de la tête varié de cendré et de brun rougeâtre ; dessus du corps moins roux, avec des taches moins noires ; régions parotiques et latérales du cou, parties inférieures du corps d'un cendré assez foncé, avec les plumes noires de la gorge, du cou et du haut de la poitrine fortement bordées de cendré ; bec livide ; pieds bruns.

Femelle : Dessus de la tête et du cou d'un brun cendré ; dessus du corps d'un cendré rougeâtre, tacheté longitudinalemen de noir; gorge, côtés et devant du cou blanchâtres ; poitrine, abdomen d'un cendré roussâtre ; joues cendrées ; une bande de jaune d'ocre au-dessus et derrière les yeux ; une bande transversale de même couleur sur les ailes. En automne et en hiver les teintes sont moins pures.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle, mais ils ont la bande sourcilière d'un gris roussâtre ; la bande des ailes peu marquée ; le bec blanchâtre, avec le bord des commissures saillant et

jaune. Après la mue, seulement, le plumage propre à chaque sexe se distingue.

Variétés : Aucun des oiseaux qui vivent près de nous, ne présente de plus fréquentes et de plus nombreuses variétés. Il en existe de blanches, de noires, d'isabelles, de rousses, de gris de lin, et de tapirées de blanc (Collect. Degland). Cette dernière et la variété blanche se produisent le plus fréquemment.

Le Moineau domestique est répandu dans une grande partie de l'Europe. Il est sédentaire et très-commun en France, même dans les villes.

Il niche partout où il se trouve et dans les conditions les plus diverses : sous les tuiles des maisons, dans les colombiers, dans les crevasses des murs, sur les arbres ; quelquefois même il s'empare des nids d'hirondelle (1). Son nid, négligemment fait lorsqu'il est placé dans un trou de muraille ou sur l'entablement des toitures, est construit, au contraire, avec beaucoup de soin et affecte une forme sphérique, lorsqu'il repose entre les branches d'un arbre. Le foin, la paille à l'extérieur, des plumes ou de la bourre à l'intérieur en sont les éléments principaux. Sa ponte est de cinq ou six œufs, quelquefois de sept, oblongs et si variables pour la couleur et le nombre des taches, qu'il est difficile de rencontrer deux nichées semblables. On en voit d'un blanc un peu grisâtre, d'un brun clair, d'autres sont azurés ou jaunâtres ; Moquin-Tandon en a trouvé plusieurs fois qui étaient d'un blanc pur, sans taches ; mais, sauf de rares exceptions, ils sont toujours plus ou moins couverts de stries et de petites taches oblongues, cendrées, grises, violettes ou brunes. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,02$; petit diam. $0^m,014$ ou $0^m,015$.

L'histoire naturelle du Moineau domestique est parfaitement connue sous tous les rapports. On peut la résumer en disant que cet oiseau est un véritable parasite, qui vit en grande partie aux dépens de l'homme.

A — MOINEAU CISALPIN — *PASSER ITALIÆ*

Degl. ex Vieill.

Dessus de la tête marron ou brun ; une large bande transversale

(1) Les Hirondelles, quoique sans armes défensives, ne laissent pas prendre leurs nids sans une vive opposition. Aidées de tous les individus de leur espèce qui habitent la localité et qui arrivent à leur cri d'alarme, elles cherchent, en voltigeant toutes ensemble autour du nid envahi, et en poussant des cris aigus, à épouvanter le ravisseur ; mais celui-ci ne s'en effraye point et n'abandonne pas facilement la place. Tapi dans son trou, il distribue de vigoureux coups de bec à celui des assaillants qui ose s'approcher de trop près. Enfin, fatiguées, découragées, les hirondelles finissent presque toujours par abandonner leur gîte au ravisseur. Toutefois, s'il faut en croire certaines relations, elles se seraient vengées plusieurs fois des Moineaux qui les avaient privées de leur nid, en venant toutes ensemble les y enfermer, en bouchant l'ouverture du nid au moyen d'une masse de terre gâchée. Ce dernier fait, qui est relaté par des auteurs très-sérieux, aurait besoin cependant d'être confirmé par de nouvelles observations. C'est dire, qu'en l'exposant, nous n'en garantissons pas l'authenticité.

d'un blanc pur ou roussâtre sur l'aile ; flancs unicolores ; mêmes proportions des rémiges que chez l'espèce précédente.

Taille : 0m,15 *environ*.

Fringilla Italiæ, Vieill. *N. Dict.* (1818), t. XII, p. 199.
Fringilla cisalpina, Temm. *Man.* (1820), 2e édit. t. I, p. 351.
Pyrgita Italica, Ch. Bonap. *B. of Eur.* (1838), p. 31.
Passer domesticus, Var. B. *Italicus*, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 40.
Passer domesticus cisalpinus, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 64.
Passer Italiæ (1), Degl. *Ornith.* (1849), t. I, p. 207.
Vieill. *Gal. des ois.* pl. 63.
Roux, *Ornith. Prov.* pl. 82 *bis*, *mâle adulte* en été.
Gould, pl. 185, f. 2.

Mâle au printemps : Dessus de la tête, du cou et du corps d'un marron vif, avec des raies noires sur le dos ; sus-caudales brunes, bordées de cendré roussâtre ; gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un noir profond ; le reste des parties inférieures d'un blanc jaunâtre, lavé de cendré brunâtre sur les flancs ; lorums noirs, surmontés d'un petit trait blanc ; région parotique et côtés du cou d'un blanc pur ; petites couvertures alaires d'un roux marron vif ; les moyennes noirâtres terminées de blanc, qui forment, par le rapprochement des plumes, une bande transversale comme chez le Moineau domestique ; les grandes couvertures également noirâtres et largement bordées de fauve ; rémiges brunes, lisérées de roux en dehors ; queue brune ; bec noir ; pieds rougeâtres ; iris brun.

Le même en automne : Plumage plus terne ; la teinte marron de la tête et du cou légèrement lavée de cendré ; celle du dos remplacée par une teinte fauve ; plumes noires du cou et de la poitrine bordées de cendré ; dessous du corps avec une nuance cendrée plus brune ; région parotique et côtés du cou lavés de cendré foncé ; bande blanche de l'aile lavée de roussâtre ; pennes caudales lisérées de roussâtre.

Femelle : Semblable à la femelle du Moineau domestique ; mais elle a des teintes moins foncées ; le dessus de la tête et du cou d'un cendré brun clair ; la gorge et le devant du cou blanchâtres.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle ; mais les commissures du bec sont saillantes et jaunes comme chez les jeunes du Moineau domestique.

Variétés : Comme le précédent, il offre des variétés accidentelles.

(1) La première édition porte *Italicus* au lieu d'*Italiæ*, mais c'est là une faute d'impression, que l'*observation* 2e de la page 209, rectifiait.

M. A. Malherbe en a recueilli plusieurs dans les légations de Bologne, et en a vu une d'un blanchâtre uniforme, avec deux taches noires de chaque côté du bec. Elle avait été prise aux filets, près de Catane. M. Meslier de Rocan, de Metz, en a obtenu de complétement blanches.

On rencontre le Moineau cisalpin dans toute l'Italie et la Sicile, où il remplace notre Moineau domestique. Il est de passage en septembre et en octobre, dans les départements méridionaux de la France. M. Nordmann en a trouvé sur les côtes de l'Abasie, et M. Strickland près de Smyrne.

Comme notre Moineau, il établit son nid sous les toits des maisons, dans les trous des murs, sur les arbres, et lui donne la même structure et la même forme. Sa ponte est de quatre à six œufs, allongés, blanchâtres, couverts de petites taches oblongues, bleuâtres ou brunes, et mesurant en moyenne :

Grand diam. $0^m,02$; petit diam. $0^m,014$.

Son histoire naturelle ne diffère pas de celle du Moineau domestique, dont il a la voix et les allures.

Observation. — Vieillot est le premier qui, sous le nom de *Fringilla Italiæ*, ait fait connaître cette espèce ou race, qui lui avait été communiquée par le professeur Bonelli. Temminck ne l'avait d'abord indiquée, dans la première édition de son *Manuel* qu'à titre de race constante ; il l'a admise comme espèce dans la deuxième édition du même ouvrage. Mais Temminck, qui s'est élevé tant de fois, et avec raison, contre l'abus et l'inconvénient de créer sans nécessité des noms nouveaux, n'aurait pas dû, dans cette circonstance, substituer la dénomination spécifique : *Cisalpina*, à celle de : *Italiæ*, que Vieillot avait proposée, et qui doit prévaloir.

B — MOINEAU ESPAGNOL — *PASSER HISPANIOLENSIS*
Degl. ex Temm. (1).

Dessus de la tête marron ; bande transversale de l'aile blanche et noire; flancs flamméchés de noir (mâle) ; *deuxième rémige plus longue que la cinquième, de très-peu plus courte que les troisième et quatrième qui sont égales et les plus longues.*

Taille : $0^m,15$ *environ.*

FRINGILLA HISPANIOLENSIS, Temm. *Man.* (1820), 2ᵉ édit. t. I, p. 353, et 3ᵉ part. (1835), p. 257.

FRINGILLA SALICICOLA, Vieill. *Faune franç.* (1828), p. 417.

PYRGITA SALICARIA, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 31.

PASSER DOMESTICUS, Var. Y. *Salicarius*, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 40.

PASSER SALICARIUS, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 64.

PASSER HISPANIOLENSIS, Degl. *Ornith.* (1849), t. I, p. 209.

(1) Quelque défectueux que soit le nom *Hispaniolensis*, la loi de priorité impose l'obligation de le conserver.

PASSER SALICICOLA, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 3.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 84, *mâle adulte.*
Gould, *B. of Eur.* pl. 186, f. 1.

Mâle au printemps : Dessus de la tête et du cou d'un marron foncé; dessus du corps noir avec les bordures des plumes d'un cendré roussâtre ou blanchâtre et les sous-caudales d'un brun cendré; gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un noir profond; milieu de l'abdomen et sous-caudales d'un blanc pur; flancs lavés de cendré et marqués de taches longitudinales noires; un trait au-dessus de l'œil, région parotique et côtés du cou d'un beau blanc; ailes avec une bande transversale blanche et noire, occupant l'extrémité des moyennes couvertures; petites couvertures d'un roux marron, les grandes largement bordées de cendré roussâtre; queue brune, avec les pennes lisérées, très-faiblement, de cendré; bec noir; pieds tirant sur le rouge; iris brun.

Mâle en automne : Il a les plumes noires du cou et de la poitrine bordées de cendré, comme le Moineau domestique, et le blanc de la région parotique lavé de cendré.

Femelle : Tête, dessus du cou et du corps d'un gris brun, avec les plumes du manteau et les pennes des ailes lisérées ou bordées de jaunâtre; dessous du corps d'un blanc sale, avec de faibles taches brunâtres au devant du cou, à la poitrine, et des teintes cendrées et roussâtres sur les flancs; bec brunâtre en dessus, jaunâtre en dessous.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle; les teintes sont seulement un peu plus pâles et les commissures du bec sont saillantes et jaunes.

Le Moineau espagnol habite l'Espagne, la Sardaigne, la Sicile, l'Italie et le nord de l'Afrique. Il est très-commun en Algérie. En automne, il est de passage régulier dans le midi de la France. Il se mêle, comme le Moineau cisalpin, aux Moineaux domestiques qui émigrent alors par grandes bandes, et voyage avec eux.

Il niche, comme ces derniers, dans les trous de murs ou sur des arbres, fait deux pontes, quelquefois trois, et pond généralement quatre œufs, semblables à ceux du Moineau domestique pour la forme, la couleur du fond et celle des taches. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,018$ à $0^m,019$; petit diam. $0^m,014$.

Le docteur A. Labouysse, dans un opuscule intitulé : *Lettre sur les Oiseaux de la partie littorale de la province de Constantine*, a donné sur cette race de très-intéressants détails. Ses mœurs sont absolument celles du Moineau domestique.

107 — MOINEAU FRIQUET — *PASSER MONTANUS* Briss.

(Type du genre *Pyrgita*, Bp.)

Dessus de la tête rouge-bai; une tache noire sur l'oreille; deux bandes transversales étroites et blanches sur l'aile; deuxième rémige plus courte que la cinquième, les troisième et quatrième égales et les plus longues.

Taille : 0^{m},13 *environ.*

FRINGILLA MONTANA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 324.
PASSER MONTANUS et CAMPESTRIS, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 82.
PASSER MONTANINA, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 30.
PYRGITA MONTANA, Boie, *Isis* (1822), p. 554.
Buff. *Pl. enl.* 267, f. 1, sous le nom de *Friquet.*

Mâle au printemps : Sommet de la tête, occiput et une partie de la nuque rouge-bai; bas de la nuque, haut du dos et scapulaires roux-marron, tacheté longitudinalement de noir; bas du dos, sus-caudales d'un cendré rougeâtre, ces dernières avec une teinte brune sur leur partie moyenne; gorge, devant du cou, noirs; dessous du corps blanchâtre, lavé de brunâtre sur les flancs et les sous-caudales; région parotique et côtés du cou blancs; lorums et une tache sur l'oreille, noirs; une sorte de collier interrompu blanc, tacheté de noir, à la nuque; ailes de la couleur du dos, avec deux bandes transversales blanches; la première plus large et surmontée d'une ligne noire; rémiges noirâtres, bordées de roux en dehors; queue brune, très-faiblement liserée de roussâtre; bec noir; pieds gris-roussâtre; iris brun.

Mâle en automne : Plumes bordées de cendré. Ces bordures s'effacent en avançant en saison et n'existent plus au mois de mars.

Femelle : Moins foncée en couleur que le mâle; noir du cou moins étendu, et collier blanc moins apparent.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle; le roux des parties supérieures tire sur le grisâtre, et le noir du cou est moins étendu. Comme les jeunes sujets du *Passer domesticus*, ils ont les commissures du bec saillantes et jaunes.

Variétés : Le plumage du Friquet varie accidentellement : comme celui de ses congénères, il est ou complétement blanc, ou tapiré, ou de couleur isabelle.

Le Friquet est répandu dans toute l'Europe. Il est sédentaire et commun dans beaucoup de localités du nord, de l'ouest et du centre de la France, et il est de passage dans nos départements du sud.

Il niche dans les trous et sur les branches des arbres, dans les carrières, quelquefois dans les nids d'hirondelles. Sa ponte est de cinq à sept œufs, plus petits que ceux du Moineau domestique, et, comme eux, fort variables pour la couleur. Le plus ordinairement, ils sont gris ou d'un brun clair, avec de fines stries, plus ou moins nombreuses, d'un gris brun ou d'un brun violet. Ces stries sont quelquefois si multipliées, qu'elles couvrent entièrement le fond de la coquille. Celle-ci est un peu lustrée. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,02 environ ; petit diam. 0^m,014 ou 0^m,015.

D'un naturel bien plus farouche que les précédentes espèces, celle-ci se tient de préférence dans les champs, sur la lisière des bois, dans les endroits plantés de saules. En hiver, il se mêle aux bandes de Moineaux domestiques, de Pinsons, de Bruants jaunes, et cherche avec eux sa nourriture, qui consiste en graines de toutes sortes, en insectes et en fruits.

B. — Espèces dont les ailes, au repos, s'étendent au delà du milieu de la queue, qui est tachée à son extrémité, et dont la gorge est toujours blanchâtre, chez les deux sexes, à tous les âges.

108 — MOINEAU SOULCIE — *PASSER PETRONIA* Degl. ex Linn.

(Type du genre *Petronia*, Kaup.)

Une tache blanche et ronde à l'extrémité de chaque penne de la queue, les deux médianes exceptées ; une tache jaune au-devant du cou chez les adultes, deuxième rémige plus longue que la cinquième, la troisième la plus longue.

Taille : 0^m,156.

Fringilla petronia, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 322.
Passer sylvestris, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 88.
Petronia rupestris, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 30.
Passer petronia, Degl. *Ornith.* (1849), t. I, p. 213.
Buff. *Pl. enl.* 225, sous le nom de *Moineau de bois* ou *Soulcie.*

Mâle en été : Dessus de la tête et du cou d'un brun grisâtre, avec deux bandes latérales d'un brun foncé s'arrêtant vers la nuque ; dessus du corps d'un brun cendré clair, varié de taches longitudinales noirâtres et brunes, avec les bordures des plumes d'une teinte plus claire, et la plupart des

scapulaires terminées de blanchâtre; croupion et sus-caudales d'un cendré brun-jaunâtre, plus clair sur le bord des plumes ; gorge, bas de la face antérieure du cou, poitrine, abdomen, d'un blanc terne avec des taches grises et brunes, surtout aux flancs, et une tache de jaune vif au milieu du cou ; sous-caudales d'un blanc terne, avec des taches longitudinales brunes; côtés de la tête et du cou cendrés, avec une bande blanc-roussâtre au-dessus des yeux, et une bande brune en dessous ; ailes colorées comme le dessus du corps, avec les couvertures terminées de gris roussâtre, les rémiges brunes et lisérées, en dehors, de cette dernière couleur ; rectrices brunes, terminées, à l'exception des deux médianes, par une tache blanche et ronde, située sur les barbes internes; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous ; pieds roussâtres ; iris brun.

Mâle en automne : Teintes générales plus rembrunies; des taches noires plus larges et d'autres blanchâtres en dessus; les scapulaires, les couvertures des ailes et les rémiges terminées de blanchâtre ; le dessous du corps, avec des taches longitudinales brunes plus larges et plus foncées.

Femelle : Elle diffère peu du mâle ; a la tache jaune du cou moins étendue, et toutes les teintes moins vives.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle ; mais ils n'ont pas de tache jaune au-devant du cou.

Nota. Le plumage du Moineau Soulcie, dans l'un et l'autre sexe, a des teintes toujours plus claires en été. Dans cette saison, les plumes sont plus ou moins usées ; le brun a une nuance cendrée ; la poitrine et l'abdomen sont plus blancs.

Les individus que l'on élève en cage perdent quelquefois la bande sourcilière blanchâtre et la tache jaune du cou (Observat. Degland).

Le Moineau Soulcie habite les contrées méridionales de l'Europe.

Il est commun dans le midi de la France, en Anjou, dans les Hautes-Pyrénées, les Basses-Alpes, le Var, où il vit sédentaire, et se montre accidentellement de passage dans le Nord et en Lorraine. On le prend quelquefois dans les environs de Paris. Une femelle a été capturée près de Lille, en octobre 1839.

Il niche dans les trous et les crevasses des vieux arbres. Son nid, comme celui du Moineau domestique, est composé de foin, de paille, de beaucoup de laine et surtout de plumes. Sa ponte est de cinq ou six œufs, oblongs, blanchâtres, roussâtres ou jaunâtres, avec des taches allongées, brunes, noirâtres ou d'un gris violet, plus ou moins nombreuses, plus ou moins rapprochées, et quelquefois disposées en couronne vers le gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,023$ ou $0^m,024$; petit diam. $0^m,015$.

Autant le Moineau domestique recherche les cités populeuses, autant le Soulcie s'en éloigne. C'est tout au plus si on le rencontre dans le voisinage des fermes isolées.

Il vit au sein des pays montagneux et boisés, et descend l'hiver dans les plaines basses. Les réunions qu'il forme alors sont excessivement considérables. Son cri de rappel, qu'il fait entendre surtout en volant, a beaucoup d'analogie avec celui du Moineau Friquet, mais il est plus traînant, plus accentué, plus aigre, et le piaulement des jeunes encore au nid ressemble à s'y méprendre à celui des jeunes Moineaux domestiques. Son vol est rapide et bruyant comme celui de ses congénères, et lorsqu'il vole en compagnie un peu nombreuse, on voit tous les individus composant la bande, rapprochés et formant un peloton serré. Comme les autres Moineaux, il n'a pas de chant proprement dit; comme eux, au lieu de marcher, il sautille; enfin, comme eux aussi, il naît complétement nu.

SOUS-FAMILLE XXIV

PYRRHULIENS — *PYRRHULINÆ*

Bec très-bombé, également renflé partout, obtus, à mandibule supérieure dépassant l'inférieure et fortement infléchie à l'extrémité.

Cette division, qui correspond au genre *Pyrrhula* de Temminck, comprend les Bouvreuils et les Dur-becs.

GENRE LIX

BOUVREUIL — *PYRRHULA*, Briss.

LOXIA, p. Linn. *S. N.* (1735).
PYRRHULA, Briss. *Ornith.* (1760).

Bec court, gros, très-bombé en tous sens, ou comprimé à la pointe de la mandibule supérieure, qui dépasse l'inférieure; narines arrondies, cachées par les plumes frontales; ailes courtes sub-aiguës; queue ordinaire, échancrée; tarses et doigts courts.

Ce genre, formé par Brisson aux dépens des *Loxiæ* de Linné, comprend des espèces dont les mœurs rappellent celles des Becs-croisés, et qui, par leurs caractères physiques, ont de grands rapports avec les Gros-Becs.

Les Bouvreuils habitent les climats froids et tempérés, se tiennent dans les

forêts, les bois, les bosquets, et se nourrissent de graines dépouillées de leur péricarpe, de bourgeons de différents arbustes.

Leur mue est simple. Le mâle et la femelle ont un plumage distinct.

Ce genre, que nous limitons aux Bouvreuils proprement dits, c'est-à-dire aux espèces qui composaient la deuxième section du genre *Pyrrhula* dans la première édition (p. 185), est exclusivement asiatique et européen ; mais il n'a en Europe qu'un seul représentant, auquel on donne une race.

109 — BOUVREUIL VULGAIRE — *PYRRHULA VULGARIS* Temm.

Croupion et ventre blancs ; une bande transversale cendrée sur l'aile ; première rémige égalant la cinquième et beaucoup plus courte que la quatrième ; ailes longues de 0m,084.

Taille : 0m,16.

LOXIA PYRRHULA, Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 387.
PYRRHULA RUBICILLA, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 7.
PYRRHULA EUROPÆA, Vieill. *N. Dict.* (1816), t. IV, p. 286.
PYRRHULA VULGARIS, Temm. *Man.* (1820), t. I, p. 338.
Buff. *Pl. enl.* 145, f. 1, *mâle* ; f. 2, *femelle.*

Mâle : Dessus de la tête, tour du bec, ailes, sous-caudales et queue d'un noir lustré à reflets violets ; parties supérieures du cou et du corps d'un cendré bleuâtre ; croupion blanc ; côtés et devant du cou, poitrine, abdomen, rouge de minium ; bas-ventre et sous-caudales d'un blanc pur ; ailes avec une bande transversale blanc-grisâtre ; pieds bruns ; bec et iris noirs.

Femelle : Comme le mâle en dessus ; gris-rougeâtre en dessous, avec moins de blanc au croupion, au ventre ; et le cendré du dos moins pur.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle ; mais ils ont la tête gris cendré, la gorge et la poitrine gris-roussâtre, l'abdomen fauve, et la bande transversale des ailes roussâtre.

Variétés : On cite des variétés noires, blanches, ou maculées de blanc et de noir. Les premières se produisent assez souvent en cage, et paraissent dues à l'usage trop exclusif du chènevis comme nourriture.

Le Bouvreuil habite les pays montagneux, principalement ceux du nord et du centre de l'Europe.

Il est de passage régulier dans les environs de Lille, en décembre et janvier,

quelquefois en très-grandes bandes. A son retour, au printemps, il se montre en très-petit nombre.

Il se reproduit en Belgique, dans quelques cantons de nos départements du Nord, en Ardennes, en Anjou, en Bretagne, en Dauphiné, sur les Pyrénées, etc. Il niche dans les bois, sur les arbres ou dans les buissons; construit avec art un nid en forme de coupe, et le compose à l'extérieur de bûchettes, de brins d'herbe, de racines chevelues et d'un peu de crin en dedans. Sa ponte est de trois à cinq œufs, bleuâtres ou d'un blanc azuré un peu verdâtre, avec des taches brunes et violettes, qui forment souvent une couronne vers le gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,021 à 0m,022; petit diam. 0m,015 à 0m,016.

Quoique essentiellement granivore, le Bouvreuil se nourrit, au printemps, de bourgeons d'arbres fruitiers.

Il vit très-bien en captivité, et l'on parvient même à l'accoupler avec le Serin.

A — BOUVREUIL PONCEAU — *PYRRHULA COCCINEA* De Sélys.

Même disposition des couleurs, mêmes proportions des rémiges que chez l'espèce précédente ; ailes longues de 0m,096.

Taille : 0m,18.

Loxia pyrrhula, Linn. *S. N.* (1766), t. I. p. 300.
Pyrrhula major, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 252.
Pyrrhula coccinea, de Sélys, *Faun. belge* (1842), p. 79.

Sous le rapport des couleurs et de leur distribution, ce Bouvreuil ne diffère absolument en rien du précédent.

Il habite l'Europe septentrionale et centrale, l'Asie septentrionale et orientale; vit sédentaire sur les Alpes françaises, et se montre de loin en loin dans le nord de la France.

Cet oiseau se reproduit dans les zones froides des Basses-Alpes. Il établit son nid sur les jeunes sapins, à 1 mètre ou 2 du sol, et fait deux pontes dans la saison : la première en juin, la seconde en août. Les œufs, au nombre de trois à cinq, sont semblables à ceux du Bouvreuil vulgaire pour la forme et la disposition des taches; ils sont seulement un peu plus forts et d'un blanc bleuâtre généralement un peu plus foncé.

Observations. — 1° Selon Vieillot, le grand et le petit Bouvreuil forment deux races distinctes qui habitent les mêmes contrées, mais font bande à part ; c'est aussi l'opinion de M. de Sélys-Longchamps. Ce dernier fait est corroboré par l'observation suivante : En décembre 1830, un grand nombre de Bouvreuils ponceaux se montrèrent dans les environs de Lille. On n'en avait pas vu depuis quinze ans, et il n'en est plus venu depuis. Ces Bouvreuils voyageaient par troupes composées d'un petit nombre d'individus, et ne se mé-

laient point aux Bouvreuils vulgaires, qui ne se montrèrent pas, cette année, aussi communs qu'ils le sont ordinairement. Dans les Basses-Alpes, où le grand Bouvreuil se reproduit, l'abbé Caire a également constaté qu'il ne se mêle point aux bandes du Bouvreuil vulgaire.

2° Temminck dit que les prétendues espèces, grand et petit Bouvreuils, ne sont que des variétés dues à des causes locales et au plus ou moins d'abondance de nourriture au milieu de laquelle ces oiseaux ont vécu. On ne saurait nier que les climats n'exercent une certaine influence sur l'organisme des êtres vivants; qu'une nourriture abondante, en donnant plus de développement aux muscles et aux tissus adipeux, ne puisse augmenter le volume d'un oiseau; mais, pour le cas dont il s'agit, on ne peut invoquer l'action des agents extérieurs: la taille du Bouvreuil ponceau est constamment plus forte que celle du Bouvreuil vulgaire; il y a différence dans la proportion de leurs rémiges, dans l'étendue de leur voix, et, de plus, il est certain que ces oiseaux font toujours bande à part.

GENRE LX

ÉRYTHROSPIZE — *ERYTHROSPIZA*, Bp.

PYRRHULA, Temm. (1835).
ERYTHROSPIZA, Bp. (1838).

Bec très-court, fort, bombé, à mandibules de même hauteur et à bords rentrants; narines basales, cachées par les plumes du front; ailes longues, sur-aiguës, queue courte, échancrée.

Ce genre ne renferme que trois espèces qui sont propres à l'Afrique et à l'Asie. L'une d'elles fait de rares apparitions dans l'Europe méridionale.

110 — ÉRYTHROSPIZE GITHAGINE
ERYTHROSPIZA GITHAGINEA
Bp. ex Temm.

D'un gris jaunâtre (mâle), *ou d'un brun jaunâtre pâle* (femelle); *bec renflé comme celui du bouvreuil, d'un jaune orange; pieds rougeâtres.*

Taille : 0m,12 *à* 0m,13.

FRINGILLA GITHAGINEA, Licht. *Doub. des Zool. Mus.* (1823), p. 24.
PYRRHULA PAYRAUDÆI, Audouin, *Egy. explic. des pl.* (1825), t. XIII, p. 369.
PYRRHULA GITHAGINEA, Temm. *Man.* (1835), 3e part. p. 249.
ERYTHROSPIZA GITHAGINEA, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 34.
Temm. et Laug. *Pl. col.* 400, f. 1 (*mâle*); f. 2 (*femelle*).

Mâle : D'un cendré pur sur la tête; d'un cendré brunâtre à la nuque, au dos et aux couvertures des ailes; croupion, bordure externe des rémiges et des rectrices teintés de rose; tour du bec, dos et parties inférieures d'un gris nuancé de rose; bec, iris et pieds bruns.

Femelle : De couleur isabelle, avec une teinte brunâtre en dessus, blanchâtre au ventre, et une teinte rose seulement au croupion et à la bordure externe des pennes alaires et caudales; bec et pieds comme chez le mâle.

Jeunes avant la première mue : Plumage plus rembruni que celui de la femelle adulte. Après la mue, le jeune mâle lui ressemble beaucoup; mais il commence à offrir du rose au cou et autour du bec.

Cette espèce habite l'Afrique septentrionale, l'Asie occidentale, et visite l'Europe méridionale. Ses passages dans les îles de l'Archipel et en Italie, sans être annuels et réguliers, sont cependant assez fréquents.

Mœurs, régime et propagation inconnus.

GENRE LXI

ROSELIN — *CARPODACUS*, Kaup.

Bec médiocrement long, robuste, conique, à mandibule supérieure un peu arquée et légèrement comprimée à la pointe; narines cachées par les plumes du front; ailes arrondies, subobtuses; queue moyenne, légèrement échancrée; tarses médiocres.

Passer, p. Pall. *Zoogr.* (1811-1831).
Pyrrhula, Temm. *Man.* (1820).
Carpodacus, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).
Erythrothorax, Brehm (1831).
Erythrospiza, Bp. *Distrib. met. degli An. vert.* (1832).

Les Roselins sont propres à l'hémisphère boréal. Trois d'entre eux appartiennent à l'Europe (1), les autres habitent l'Asie et l'Amérique septentrionale.

(1) Le Prince Ch. Bonaparte, dans le *Catalogue Parzudaki*, donne comme espèce européenne la *Pyrrhula rhodochlamys* de Brandt (*Carp. sophia* et *rhodochlamys*, Bp. et Schl.). Cet oiseau n'ayant jamais été, que je sache, observé dans les limites de l'Europe, je ne crois pas devoir le joindre aux trois espèces décrites ci-après. (Z. G.)

111 — ROSELIN RUBICILLE — *CARPODACUS RUBICILLA* Bp. ex Güldenst.

Teintes du dos uniformes ; point de double bande sur les ailes, queue presque égale.

Taille : 0m,20 *environ.*

Loxia rubicilla, Güldenstaedt, *Nov. com. Ac. sc. Imp. Petrop.* (1775), t. XIX, p. 464.

Coccothraustes caucasicus, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 13.

Corythus caucasicus, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 40.

Carpodacus rubicilla, Bp. et Schl. *Mon. des Lox.* (1850), p. 126 et pl. 26.

Mâle : Dessus de la tête, joues, gorge, devant du cou et poitrine d'un rouge cramoisi, avec de petites taches triangulaires blanches au centre de chaque plume ; dessus du cou et dos d'un cendré nuancé de rose, cette dernière teinte étant plus prononcée au croupion ; abdomen et région anale d'un rose clair, ondé de blanc ; rémiges brunes, lisérées de blanc rosé ; rectrices noirâtres, la plus extérieure de chaque côté bordée de blanc sur les barbes externes, les autres bordées de rose ; bec brun en dessus, blanchâtre en dessous ; tarses et pieds noirs ; iris brun.

Femelle : Elle diffère à peine du mâle selon Güldenstaedt ; le rouge du plumage serait seulement moins intense. D'après le prince Ch. Bonaparte, elle serait d'un cendré pâle en dessus, d'un cendré blanchâtre en dessous, avec des taches brunes.

Un sujet que M. de Sélys-Longchamps possède et qu'il considère comme femelle, est d'un cendré roussâtre, un peu plus clair sur les parties inférieures, avec des taches longitudinales noirâtres au centre des plumes.

Cette espèce est propre aux Alpes caucasiennes, dont elle habite les régions froides. Elle vit de préférence le long des torrents où croît l'hippophaé argousier (*hippophaë rhamnoïdes*), et fait une grande consommation des baies de cet arbuste. Son cri a beaucoup d'analogie avec celui du Bouvreuil. A certaines époques de l'année, plusieurs familles se réunissent et forment des bandes nombreuses.

Propagation inconnue.

112 — ROSELIN CRAMOISI — *CARPODACUS ERYTHRINUS* G. R. Gray ex Pall.

Teintes du dos uniformes, avec des stries à peine sensibles au

centre des plumes; une double bande transversale peu marquée sur les ailes; queue très-échancrée.

Taille : 0^m,14.

Loxia erythrina, Pall. *Nov. com. Ac. s. Imp. Petrop.* (1770), t. XIV, p. 587, pl. 23, f. 1.

Fringilla erythrina, Mey. *Vög. Livon. und Esthl.* (1815), p. 77, pl.

Fringilla flammea, Retz. *Faun. Suec.* (1800), p. 247.

Pyrrhula erythrina, Temm. *Man.* (1820), t. I, p. 336.

Linaria erythrina, Boie, *Isis* (1822).

Erythrothorax rubrifrons, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 249.

Fringilla incerta, Risso, *Hist. nat. de l'Eur. mérid.* (1826), t. III, p. 52.

Carpodacus erythrinus, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1849), t. II, p. 387, n° 1.

Chlorospiza incerta, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 30, et *C. Gen. Av.* (1850), t. I, p. 513.

Erythrospiza incerta, Degl. *Ornith.* (1849), t. II, p. 540.

Bp. et Schleg. *Mon. des Lox.* pl. 14, *mâle et femelle.*

Mâle adulte au printemps : Dessus de la tête et du cou, plumes qui entourent le bec et recouvrent les narines, croupion, d'un rose cramoisi; dos de la même couleur, mais plus sombre; scapulaires et couvertures alaires d'un brun cendré, lustré de rougeâtre vers l'extrémité des plumes; une double bande transversale d'un blanc rougeâtre sur l'aile; rémiges et rectrices d'un brun cendré, lisérées en dehors de rougeâtre ; gorge, devant du cou, haut de la poitrine d'un rouge cramoisi, comme au croupion ; abdomen blanc, teinté de rougeâtre et faiblement lavé de rose au bas-ventre et aux sous-caudales; bec, iris et pieds bruns.

Femelle adulte : D'un brun cendré tirant sur le roussâtre en dessus ; d'un blanc jaunâtre en dessous, avec des taches brunes à la gorge, au devant du cou, à la poitrine et à l'abdomen; bas-ventre et sous-caudales d'un blanc jaunâtre; ailes d'un brun cendré, la double bande transversale à peine marquée.

Une autre femelle, capturée aux environs de Gènes, ne diffère de la précédente que par des teintes jaunâtres et roussâtres bien plus prononcées, et par la double bande des ailes plus marquée.

Jeune mâle, n'ayant pas encore sa livrée d'adulte : Brun-olivâtre en dessus, avec les bordures des plumes roussâtres, et de petites taches noires au front et à la partie antérieure du vertex; gorge, devant du cou blancs, très-légèrement lavés de roussâtre, marqués de quelques faibles taches brunâtres; côtés de la tête et du cou roussâtres, très-faiblement tachetés d'une teinte tirant sur le brun; deux rangées de ta-

ches, sous forme de moustaches, au-dessous du bec; poitrine, haut de l'abdomen et flancs largement tachetés de brun roussâtre sur un fond cendré; les taches de la poitrine allongées, celles des flancs très-longues, flammées; milieu du ventre, sous-caudales d'un blanc roussâtre; ailes atteignant l'union du tiers supérieur de la queue avec le tiers moyen; couvertures alaires supérieures d'un brun noirâtre, avec les bordures d'un roussâtre tirant sur le jaune, et deux larges raies obliques de cette teinte, formées par l'extrémité des petites et moyennes rectrices; couvertures inférieures cendré roussâtre jaunâtre; rémiges brunes, bordées en dehors d'olivâtre, arrondies à la pointe, la première plus longue que la quatrième, les deuxième et troisième à peu près égales et les plus longues de toutes; queue très-échancrée, brune, avec les pennes bordées d'olivâtre; bec bombé, un peu recourbé à la pointe, légèrement comprimé, d'un brun bleu de plomb, plus foncé en dessus et sur les côtés; pieds d'un livide brunâtre, avec quatre scutelles quadrilatères à la partie antérieure des tarses; iris brun foncé.

Un autre jeune mâle, capturé près de Marseille (Collect. Degland), est absolument semblable à celui-ci.

Le Roselin cramoisi habite l'Europe orientale et l'Asie occidentale et centrale. Il est de passage plus ou moins régulier en Italie et dans le midi de la France. Ses apparitions dans la Lombardie, la Ligurie, la principauté de Nice et la Provence sont assez fréquentes; il s'égare même quelquefois dans le nord de la France, comme le témoigne la capture faite, le 17 septembre 1849, dans un des faubourgs de Lille, du jeune mâle décrit ci-dessus (1).

D'après M. Martin (*in Litter.*), cet oiseau est commun dans les monts Ourals. Il ne recherche pas les forêts, mais plutôt les rivières dont les bords sont couverts de broussailles et d'aulnes. A son arrivée, au printemps, il paraît ne vivre que de petites chenilles qui se trouvent dans les chatons de l'aulne. Après la floraison de cet arbuste, il se nourrit de graines. On voit souvent la femelle à terre, pendant que le mâle, perché sur les plus hautes branches d'un arbre, fait entendre, comme cri d'appel, quelques notes fort monotones. Le cri de la femelle est à peu près le même, mais il est moins fort.

Le Roselin cramoisi niche dans les broussailles. M. Martin a constaté que sa

(1) C'est le même oiseau qui est décrit à la page 546, t. II, de la première édition.

Cet oiseau a valu à M. Degland, de la part du prince Ch. Bonaparte, deux attaques plus inconvenantes l'une que l'autre (*Rev. crit.* p. 31 et *Rev. et Mag. de zool.* 1855, p. 78). M. Degland avait fait à la seconde, une réponse où il relevait des erreurs grossières; mais il n'a jamais pu en obtenir l'*insertion* dans le recueil qui renfermait l'attaque. Je trouve, dans ses notes, toute la correspondance qui a été échangée à ce sujet, correspondance qu'il se proposait de publier en partie, soit à titre d'*observation*, dans l'article du *Carpodacus erythrinus*; soit comme documents historiques. C'est sous cette dernière rubrique qu'on trouvera, à la fin du volume, la réponse de M. Degland. Z. G.

ponte est de cinq ou six œufs, bleuâtres comme ceux du Bouvreuil vulgaire, avec quelques petites taches noirâtres ou d'un brun roux au gros bout.

Selon M. Baldamus (*in Litter.*), cet oiseau se reproduit aussi dans les Carpathes et même dans l'est de l'Allemagne, sur les montagnes de Lausitz. Suivant lui, les œufs sont verdâtres avec des points noirs. Ils mesurent :

Grand. diam. $0^{m},018$; petit diam. $0^{m},014$.

115 — ROSELIN ROSE — *CARPODACUS ROSEUS* Kaup ex Pall.

Dos varié de larges taches longitudinales ; une double bande transversale large sur les ailes ; queue peu échancrée.

Taille : $0^{m},14$ *à* $0^{m},15$.

FRINGILLA ROSEA, Pall. *Voy.* (1776), éd. franç. in-8, t. VIII, append. p. 59.
PASSER ROSEUS, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 23.
PYRRHULA ROSEA, Temm. *Man.* (1820), t. I, p. 335.
CARPODACUS ROSEUS, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).
ERYTHROSPIZA ROSEA, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 34.
Bp. et Schleg. *Mon. des Lox.* pl. 19, *mâle et femelle adultes ;* pl. 20, *mâle vieux.*

Mâle vieux : Front et gorge d'un blanc argentin et lustré; dessus de la tête, du cou et du corps d'un rouge ponceau très-vif, avec les plumes du dos et les scapulaires tachées longitudinalement de noir au centre ; moyennes et grandes couvertures des ailes largement bordées de blanc rose à l'extrémité, ce qui forme une double bande ; joues, dessous et côtés du cou, poitrine d'un rouge cramoisi ; ventre et couvertures inférieures de la queue d'un blanc rose ; rémiges et rectrices brunes, bordées de rose en dehors ; bec et pieds d'un brun clair.

Femelle : Parties supérieures d'un gris cendré, varié de noirâtre ; croupion blanchâtre; parties inférieures blanches, tachetées de brun noirâtre.

Jeunes sujets : D'un brun olivâtre en dessus, avec des teintes jaunâtres au croupion, grisâtres au manteau ; ailes et queue d'un brun noirâtre, avec les pennes bordées extérieurement d'olivâtre ; bas-ventre et sous-caudales blancs ; flancs tachés longitudinalement de brun olivâtre foncé.

Jeunes mâles, avant la première mue : Tout le plumage d'un gris rougeâtre, taché longitudinalement de brun, avec deux bandes d'un jaune rougeâtre sur l'aile, et le croupion jaunâtre.

Après la mue, un peu de blanc paraît au front, le rouge devient plus

éclatant, tandis que les taches s'effacent. Tel est le sujet décrit par Pallas.

Cette espèce habite la Sibérie, et se montre très-accidentellement en Russie, en Hongrie et en Allemagne.

Ses mœurs, ses habitudes, son régime, sa propagation, sont à peu près inconnus. Pallas nous apprend seulement qu'il niche dans le nord de la Sibérie, sur les bords des fleuves, et qu'il forme, l'hiver, de petites troupes. On sait encore que son chant est fort simple et n'a rien d'agréable.

GENRE LXII

DUR-BEC — *CORYTHUS*, G. Cuv.

Loxia, p. Linn. *S. N.* (1735).
Strobilophaga, Vieill. *Orn. élém.* (1816).
Corythus, G. Cuv. *Règ. anim.* (1817).
Pyrrhula, Temm. *Man.* (1820).

Bec un peu allongé, arqué, à arête arrondie, un peu comprimé latéralement, la mandibule supérieure dépassant l'inférieure ; narines basales, cachées par les plumes du front ; ailes sub-aiguës ; queue longue, ample, échancrée ; tarses robustes ; doigts allongés ; ongle du pouce le plus long et le plus fort.

Ce genre, qui correspond à une division des Bouvreuils, de la première édition (t. I, p. 183), ne comprend que deux espèces : l'une est asiatique ; l'autre est commune à l'Asie, à l'Amérique et à l'Europe.

114 — DUR-BEC VULGAIRE — *CORYTHUS ENUCLEATOR* Flem. ex Linn.

Bec fortement recourbé vers le bout ; plumage d'un rouge rose (mâle) *ou grisâtre* (femelle) ; *deux bandes transversales blanches, sur les ailes, et rémiges secondaires bordées de blanc.*

Taille : $0^m,21$ *à* $0^m,22$.

Loxia enucleator, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 299.
Coccothraustes canadensis, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 250.
Strobilophaga enucleator, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. IX, p. 609.
Corythus enucleator, Flem. *Brit. anim.* (1828), p. 76.
Pyrrhula enucleator, Temm. *Man.* (1820), t. I, p. 333.
Buff. *Pl. enl.* 135, f. 1, *mâle jeune* sous le nom de *Gros-Bec du Canada.*
Bp. et Schleg. *Mon. des Lox.* pl. 11 et 12.

Mâle : Plumage d'un rouge carmin plus ou moins vif, avec les plumes du dos et les scapulaires brunes au centre, le bas-ventre et les flancs d'un gris cendré; les moyennes couvertures alaires bordées de blanc rosé, formant deux bandes transversales, les autres lisérées et terminées de blanc plus ou moins pur; les rémiges et les rectrices brunes, bordées de gris à l'extérieur; bec, pieds et iris bruns.

Femelle : Plumage d'un gris cendré assez foncé, mélangé de brun en dessus du corps, passant au jaune isabelle plus ou moins orangé à la tête, au cou et aux parties inférieures du corps; ailes et queue noires, avec deux bandes transversales blanches sur les premières; toutes les rémiges secondaires lisérées de blanc, les primaires et les rectrices bordées d'orangé.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent aux femelles; mais leurs teintes sont plus cendrées, et ils n'ont pas de rouge.

On le trouve dans les régions arctiques des deux mondes, où il est commun, surtout au Canada. Il est de passage accidentel en Angleterre, en Allemagne, en Suède et en France, où il a été tué plusieurs fois, tant en Champagne qu'en Provence.

Il établit son nid sur les buissons et les arbres de moyenne taille; le construit à peu près comme le Bouvreuil vulgaire, avec des bûchettes et des racines, et pond, en juin, trois ou quatre œufs verdâtres, avec des taches d'un brun olivâtre. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,025$; petit diam. $0^m,015$.

Le Dur-Bec vit principalement dans les forêts de pins et de sapins, et se nourrit presque exclusivement de semences corticales.

SOUS-FAMILLE XXV

LOXIENS — *LOXIINÆ*

Bec plus haut que large, à bords flexueux, à mandibules recourbées l'une vers l'autre à l'extrémité, et se croisant généralement.

Observation. — M. Schlegel et le prince Ch. Bonaparte, prenant en considération la teinte du plumage, non comme caractère essentiel, mais comme caractère propre à « en représenter d'autres moins difficiles à saisir qu'à énumérer, » ont formé une sous-famille de Loxiens qui leur paraît « éminemment naturelle, » quoiqu'elle soit un assemblage d'oiseaux les plus disparates. Elle comprend, en effet, avec les Becs-croisés qui en sont le type, les Durs-Becs,

tous les genres démembrés du genro *Pyrrhula* (moins les Bouvreuils proprement dits, que les teintes du plumage en excluent sans doute), les Niverolles, les Linottes et les Sizerins. Après avoir vainement cherché quels sont les caractères, « moins difficiles à saisir qu'à énumérer, » qui lient ces divers oiseaux et en font une sous-famille éminemment naturelle, nous avons cru ne devoir considérer comme Loxiens que les espèces du genre *Loxia*.

GENRE LXIII

BEC-CROISÉ — *LOXIA*, Briss.

Loxia, Briss. *Ornith.* (1760).
Crucirostra, G. Cuv. *Anat. comp. Tab.* 1, *Ois.* (1799-1800).

Bec allongé, comprimé, à mandibules déviées et croisées en sens inverse, l'extrémité du demi-bec inférieur pouvant se loger indifféremment à droite ou à gauche du demi-bec supérieur; narines basales, très-petites, couvertes par un faisceau de plumes roides et touffues; ailes sub-aiguës; queue courte, échancrée; tarses courts, robustes; ongles forts et crochus.

Les Becs-croisés ont des formes lourdes et ramassées. Ils vivent principalement de semences d'arbres, qu'ils extraient, à l'aide de leur bec, du centre des fruits résineux ou conifères. La conformation de leurs doigts leur permet de se suspendre à ces fruits afin de mieux les attaquer.

Le mâle, la femelle et les jeunes, avant la première mue, ont un plumage particulier.

Ce genre est propre à l'Europe, à l'Asie et à l'Amérique.

Observations. — Le genre Bec-croisé, limité par Brisson aux *Loxiæ* dont les mandibules se croisent, renferme trois espèces européennes. M. Schlegel et le prince Ch. Bonaparte, dans leur *Monographie des Loxiens*, ont admis, comme variété de la *Loxia curvirostra*, un Bec-croisé que le pasteur Brehm a nommé *Loxia rubrifasciata*. Il ne se distinguerait du Bec-croisé commun que par la teinte, rougeâtre chez le mâle, d'un brun jaunâtre ou brunâtre chez la femelle, qui occupe l'extrémité des grandes et des moyennes couvertures alaires, et produit sur l'aile une double bande. Chez les jeunes, cette double bande ne serait pas très-apparente et ressemblerait tout à fait aux bords clairs et brunâtres des couvertures des ailes du Bec-croisé ordinaire. Depuis 1819, le pasteur Brehm n'aurait vu qu'un très-petit nombre de sujets de cette prétendue variété.

L'on ne saurait mieux se faire une idée de la *Loxia rubrifasciata*, dont M. Schlegel a donné une excellente figure (*Mon. des Lox.* pl. 5), qu'en supposant une *Loxia bifasciata* dont la double bande et la pointe des rémiges seraient

rougeâtres, au lieu d'être blanches; en sorte que, si les deux oiseaux ne différaient pas par les proportions, on serait tenté de rapporter la *Rubrifasciata* à la *Bifasciata* plutôt qu'à la *Curvirostra*. Peut-être même, la *Loxia rubrifasciata* est-elle le produit d'un accouplement fortuit du Bec-croisé ordinaire et du Bec-croisé bifascié. Le prince Ch. Bonaparte, qui en avait d'abord fait une espèce (*Consp. Gen. av.* p. 527), n'y a plus vu, en dernier lieu (*Cat. Parzud.* p. 4), qu'une race de la *Loxia curvirostra*. Elle ne constitue probablement qu'une variété accidentelle, à laquelle il n'y a, par conséquent, aucun rang à assigner.

115 — BEC-CROISÉ ORDINAIRE — *LOXIA CURVIROSTRA* Linn.

Bec allongé, faiblement courbé ; mandibule supérieure dépassant beaucoup la mandibule inférieure ; pointe de celle-ci dépassant le bord supérieur de la première ; ongles assez longs ; point de taches ni de bandes blanches sur les ailes.

Taille : 0m,16.

LOXIA CURVIROSTRA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 299.
LOXIA, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 329.
CRUCIROSTRA ABIETINA, Mey. *Vög. Liv. und Esthl.* (1815), p. 72.
CURVIROSTRA PINETORUM, Brehm, *Lehrb.* (1823), t. I, p. 166. Observat.
Buff. *Pl. enl.* 218, sous le nom de *Bec-croisé d'Allemagne*.
Bp. et Schleg. *Mon. des Lox.* pl. 2, *mâle adulte*; pl. 3, *femelle et jeune*.

Mâle vieux : Toutes les parties supérieures, la gorge, le devant et les côtés du cou, la poitrine, les flancs, une partie de l'abdomen ou rouge de brique, ou rouge vermillon, ou rouge ponceau plus ou moins intense, selon les individus, quelquefois nuancé de verdâtre ou de jaunâtre; milieu de l'abdomen blanchâtre, souvent lavé de rose; sous-caudales blanches, largement tachées de brun au centre; rémiges et rectrices d'un brun foncé ou d'un brun noirâtre, faiblement lisérées, en dehors, de jaunâtre ou de rougeâtre; bec d'un brun de corne; iris et pieds d'un brun noirâtre.

Dans un âge moins avancé, le rouge n'est ni aussi vif, ni aussi pur; il est varié de plus de jaune et de verdâtre. Quelquefois une teinte générale grisâtre règne aux parties supérieures, pendant que les parties inférieures sont d'un rouge terne; d'autres fois le plumage, tant en dessus qu'en dessous du corps, est comme tapiré de jaunâtre.

Femelle : D'un gris verdâtre, glacé de cendré, avec le croupion jaune, le milieu de l'abdomen et sous-caudales blanchâtres, ces dernières étant tachées de brun. Sous une livrée moins parfaite, les plumes, celles des

parties supérieures principalement, sont d'un brun verdâtre au centre, avec de larges bordures d'un cendré olivâtre. Elle ne paraît prendre, à aucun âge, la livrée rouge du mâle.

Mâle et femelle jeunes, avant la première mue : D'un gris brun en dessus, varié de gris cendré et de longues mèches noirâtres ; d'un gris blanchâtre ou d'un blanc jaunâtre en dessous avec de nombreuses taches oblongues noirâtres ou d'un brun foncé ; ailes coupées par une double bande d'un blanc sale ou d'un blanc jaunâtre.

Après la première mue, les jeunes mâles prennent des teintes jaunâtres sur plusieurs parties du corps, notamment au croupion, mais ils ne perdent pas entièrement les mèches noirâtres du premier âge. Ce n'est qu'à la deuxième mue que ces mèches disparaissent complétement.

Le Bec-croisé ordinaire est répandu dans le nord de l'Europe jusqu'au Groënland. Il habite aussi l'Europe méridionale et tempérée, l'Asie septentrionale et le Japon. On le dit commun dans plusieurs contrées de l'Allemagne et dans le nord de la Russie. Au rapport de M. Nordmann, depuis que les conifères plantés dans le jardin botanique d'Odessa ont commencé à porter leurs fruits, de petites troupes de Becs-croisés y arrivent régulièrement à l'époque de la maturité de ces fruits. Il vit sédentaire en Suisse, dans les Hautes-Pyrénées, sur nos Hautes et Basses-Alpes, et se montre irrégulièrement de passage dans plusieurs de nos départements du Nord, du Sud, du Midi et du Centre ; mais ses apparitions s'y font le plus généralement en troupes nombreuses.

Suivant M. Brehm, le Bec-croisé ordinaire niche en toutes saisons, et Temminck assure qu'il se reproduit aussi bien en décembre qu'en mars, avril ou mai. Dans les Hautes-Pyrénées et en Suisse, il paraît nicher en mars ou en juin. M. L. A. Necker a vu un nid pris, aux environs de Genève, vers la fin de mars 1806 : il renfermait trois petits déjà forts. Ce qui est certain, c'est que dans les Basses-Alpes ses pontes ont lieu de très-bonne heure : l'abbé Caire a pu se procurer trente œufs de cette espèce, du 15 janvier au 15 février.

Son nid est grossièrement composé d'herbes, de mousse et de feuilles de sapins. C'est ordinairement sur cet arbre, aussi bien que sur les pins, à la naissance des petites branches, que la femelle l'établit. La ponte est de quatre ou cinq œufs oblongs, d'un blanc légèrement verdâtre ou d'un gris pâle un peu bleuâtre, avec quelques points et un petit nombre de taches brunes ou d'un brun noirâtre ; ces taches sont ordinairement plus nombreuses au gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,02$; petit diam. $0^m,015$.

Le Bec-croisé voyage par petites troupes composées d'individus des deux sexes et de tout âge. Il recherche particulièrement les lieux couverts de pins, de larix ou d'autres conifères. Dans ses migrations, il fréquente les plaines cultivées, les jardins, les vergers, et s'attaque alors à toutes sortes de graines, notamment au chanvre, au tournesol. Il est si confiant, que l'approche de

l'homme ne le fait point fuir, et qu'il donne dans les piéges les plus grossiers. La détonation d'une arme à feu ne l'effraye même pas : aussi pourrait-on tuer un à un et sur le même arbre, tous les individus d'une bande. Le cri d'appel de cette espèce rappelle un peu celui du Gros-bec vulgaire.

116 — BEC-CROISÉ PERROQUET
LOXIA PITYOPSITTACUS
Bechst.

Bec très-gros, court, très-courbé ; la mandibule supérieure dépassant très-peu la mandibule inférieure ; la pointe de celle-ci s'élevant à peine au niveau du bord supérieur de la première ; ongles courts ; point de taches ni de bandes blanches sur les ailes.

Taille : 0m,17 à 0m,18.

Loxia curvirostra major, Var. Y. Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 843.
Loxia pityopsittacus, Bechst. *Nat. Deuts.* (1807), t. III, p. 20.
Crucirostra pinetorum, Mey. *Vög. Liv. und Esthl.* (1815), p. 71.
Crucirostra pityopsittacus, Brehm, *Lehrb.* (1823), t. I, p. 164.
Schleg. et Bp. *Mon. des Lox.* pl. 1, *mâle et femelle* adultes.

Mâle : Plumage d'un rouge brique plus ou moins nuancé de jaunâtre et de verdâtre, comme chez le Bec-croisé ordinaire, plus vif sur la tête et au croupion ; pennes des ailes et de la queue noirâtres, lisérées de rougeâtre sur leurs barbes externes ; ventre et sous-caudales roses, tachetés de brun ; bec, pieds et iris bruns.

Femelle : D'un cendré nuancé d'olivâtre, avec le croupion jaune-verdâtre, la gorge et le devant du cou gris ; pennes alaires et caudales d'un brun noirâtre, lisérées en dehors d'olivâtre; ventre et sous-caudales blancs, avec quelques taches brunes.

Jeunes avant la première mue : D'un cendré brun en dessus, avec des taches plus foncées sur la tête et le dos, le croupion et les sous-caudales jaunâtres ; d'un cendré blanchâtre en dessous, avec des lignes longitudinales brunes.

Le Bec-croisé Perroquet habite l'Asie, les régions du cercle arctique, la Russie, la Pologne, l'Allemagne. Il est de passage accidentel en France et se montre plus ou moins régulièrement en Italie, durant l'automne.

Un mâle adulte a été tué en mai, dans le bois de Bersée, à 23 kilomètres de Lille, au milieu d'une troupe de cinq ou six individus.

Il niche en hiver. Son nid, qu'il établit sur les pins et les sapins, est, dit-on, artistement construit. M. Nordmann avance qu'il se reproduit en abondance sur les montagnes du Ghouriel. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un

blanc légèrement verdâtre ou jaunâtre, avec de très-petits points rougeâtres ou brunâtres, plus nombreux au gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,021 à 0m,022; petit diam. 0m,015 à 0m,016.

Mœurs, habitudes et régime comme chez l'espèce précédente.

117 — BEC-CROISÉ BIFASCIÉ — *LOXIA BIFASCIATA* de Sélys ex Brehm.

Bec robuste, à mandibules égales, se croisant très-peu à la pointe ; doigts courts ; une double bande blanche sur les ailes.

Taille : 0m,15.

CRUCIROSTRA BIFASCIATA, Brehm, *Isis* (1827), p. 820.
LOXIA TÆNIOPTERA, Gloger, *Isis* (1828), t. XX, p. 411.
LOXIA BIFASCIATA, De Sélys, *Faun. Belge* (1842), p. 76.
Bp. et Schl. *Mon. des Lox.* pl. 8, *mâle et femelle adultes.*

Mâle : Plumage d'un rouge cinabre plus foncé sur la tête et sur le cou, tirant sur le rose au croupion, nuancé de brunâtre sur les joues, les côtés du cou et au dos, avec la partie médiane de l'abdomen d'un blanc roussâtre, le bas-ventre et les sous-caudales blancs, tachetés de brun ; ailes et queue noires, les premières portant deux bandes transversales blanches, comme chez le Pinson, avec les rémiges terminées de cette couleur ; rectrices bordées en dehors de rougeâtre et terminées de blanc ; bec brun clair jaunâtre à la mandibule inférieure ; pieds et iris bruns.

Femelle : D'un gris brun, avec des plumes bordées de vert jaunâtre ; croupion jaune clair ; parties inférieures gris-verdâtre et le ventre blanchâtre ; deux bandes transversales sur les ailes.

Jeunes de l'année : Parties supérieures d'une teinte généralement cendrée, nuancée de roussâtre, avec les plumes de la tête et du dos noires au centre, le croupion et les sus-caudales d'une jaune aurore ; devant et côtés du cou marqués de petites taches noires, sur un fond gris-roussâtre ; poitrine et flancs roussâtres, variés de taches brunes ; bas-ventre d'un gris jaunâtre sans taches ; sous-caudales de même couleur, avec des taches lancéiformes.

Le Bec-croisé bifascié habite l'Europe septentrionale et orientale, ainsi que le nord de l'Asie.

Un vieux mâle a été tiré à Longchamps-sur-Geer en 1827 dans la propriété de M. de Sélys ; il faisait partie, d'après l'auteur dans la *Faune belge* (1re part. p. 76), d'une petite volée qui s'était abattue sur des larix. Deux femelles y ont été également tirées en novembre 1845. Celles-ci faisaient partie d'une

troupe de Becs-croisés ordinaires. Enfin, un individu adulte (Collect. Degl.) a encore été tué en Belgique aux environs d'Anvers. En France, on peut citer la capture faite à 16 kilomètres environ de Caen d'un beau mâle adulte (Collect. Le Sauvage).

D'un autre côté, M. Schlegel et le prince Ch. Bonaparte nous apprennent qu'on a pris cet oiseau, en 1802, à Belfast en Irlande; que, depuis, on l'a vu plusieurs fois par petites troupes, en Angleterre, en Suède, en Russie, dans plusieurs parties de l'Allemagne, depuis la Silésie jusqu'aux bords du Rhin; que c'est ordinairement en automne et en hiver qu'il visite les parties tempérées de l'Europe, mais qu'en 1826 on l'observa en Thuringe pendant les mois de juillet et d'août.

Il voyage souvent en compagnie du *Coccothraustes vulgaris*. Son cri d'appel répété deux ou trois fois de suite, est moins aigu que celui du Bec-croisé ordinaire.

Ses œufs sont au nombre de quatre ou cinq, d'un gris verdâtre ou légèrement bleuâtre, avec des points et quelques traits bruns ou noirâtres plus nombreux au gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,017$ à $0^m,018$; petit diam. $0^m,01$ environ.

Observation. — La *Loxia bifasciata* se distingue de la *Loxia curvirostra* non-seulement par la double bande blanche de l'aile, qui existe à tous les âges, mais par des ailes et des doigts plus courts. Elle se rapproche bien davantage de la *Loxia leucoptera* (Gmel.) avec laquelle on l'a souvent confondue ; cependant elle en diffère notablement par une taille plus forte, un bec plus robuste, une queue moins fourchue, et par la couleur rouge de brique chez le mâle.

SOUS-FAMILLE XXVI

COCCOTHRAUSTIENS — *COCCOTHRAUSTINÆ*

Bec très-fort, pointu, à mandibule supérieure renflée et dessinant, au profil, une courbe bien développée ; à base généralement aussi large que la tête.

Cette division n'a pour représentant, en Europe, que le genre *Coccothraustes*.

GENRE LXIV

GROS-BEC — *COCCOTHRAUSTES*, Briss.

Loxia, p. Linn. *S. N.* (1735).
Coccothraustes, Briss. *Ornith.* (1760).
Fringilla, p. Temm. *Man.* (1815).

Bec très-robuste, épais, bombé, pointu, à mandibule supérieure entamant légèrement les plumes du front; narines basales, rondes, petites et en partie cachées par les plumes du front; ailes moyennes, pointues, sub-aiguës; queue courte; tarses courts; rémiges secondaires coupées carrément à l'extrémité.

Ce genre, établi par Brisson sur le Gros-Bec d'Europe, est réduit aujourd'hui à l'espèce type. Le comte de Keyserling, le professeur Blasius et M. Schlegel, lui ont associé le *Coccothraustes caucasicus* (Pall.), ou *Loxia rubicilla* (Guldenst.), mais cette espèce paraît mieux à sa place parmi les Roselins qu'à côté du Gros-Bec.

118 — GROS-BEC VULGAIRE
COCCOTHRAUSTES VULGARIS
Vieill.

Bec nacré; une tache blanche sur les rémiges primaires et à l'extrémité des rectrices.

Taille : 0m,18.

LOXIA COCCOTHRAUSTES, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 299.
COCCOTHRAUSTES, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 219.
FRINGILLA COCCOTHRAUSTES, Temm. *Man.* (1815), p. 203.
COCCOTHRAUSTES VULGARIS, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XIII, p. 519.
Buff. *Pl. enl.* 99, *mâle;* 100, *femelle.*

Mâle : Dessus et côtés de la tête d'un marron clair en devant et foncé en arrière, avec le capistrum, les lorums et la gorge noirs; large demi-collier cendré sur la nuque et les côtés du cou; dessus du corps d'un brun roux foncé; sous-caudales rousses; dessous du corps d'un roux vineux, avec le bas-ventre et les sous-caudales d'un blanc pur; sur les ailes, un espace longitudinal blanc, lavé de roux en arrière, avec les petites couvertures d'un roux noirâtre; les rémiges les plus rapprochées du corps, tronquées, à reflets métalliques bleus et violets; les quatre premières entières, noires, et portant sur les barbes internes une grande tache blanche; cette tache existe aussi sur quelques-unes des pennes suivantes; queue noire, terminée par une tache blanche qui se prolonge sur les barbes internes des rectrices, les médianes exceptées; celles-ci d'un brun roux et terminées de blanc; bec noir; pieds couleur de chair; iris blanc, tirant sur le rose.

Femelle : Elle a les couleurs moins vives ; celles de la tête et des parties inférieures tirent sur le gris ; le blanc des ailes et de la queue est plus ou moins nuancé de cendré ; les sous-caudales, les rémiges les plus rapprochées du corps et une grande partie des barbes externes des primaires sont de cette dernière couleur.

Jeunes avant la première mue : Tête et gorge d'un jaune sale ; dessus du corps d'un brun terne, avec des taches jaunâtres ; croupion et sus-caudales d'un blanc jaune-roussâtre ; parties inférieures blanchâtres et tachetées de brun sur les côtés de la poitrine et de l'abdomen ; bec brun-blanchâtre, avec la pointe d'une teinte plus foncée.

Variétés accidentelles : On en cite d'entièrement blanches, de jaunâtres, et quelques-unes avec la queue, les ailes ou d'autres parties blanches.

Nota. M. Schlegel, dans la *Fauna Japonica*, a décrit sous le nom de *Coccoth. vulgaris Japonicus*, un gros-bec, qui ne diffère du *vulgaris* d'Europe que par des couleurs un peu moins vives. Temminck dit ces deux oiseaux absolument semblables.

Le Gros-Bec habite toute l'Europe, l'Asie et l'Afrique septentrionale. Il est sédentaire dans le Nord et dans d'autres localités de la France, et se montre de passage accidentel en Hollande.

Il niche dans les forêts et les bois, sur les arbres élevés, quelquefois aussi dans les vergers. Son nid est grossièrement construit avec des bûchettes, des racines capillaires, de la laine et quelques crins. Sa ponte est de trois à cinq œufs, un peu allongés, d'un blanc cendré ou d'un gris sombre, avec des raies et des taches d'un bleuâtre foncé et d'un brun noir. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,025 ; petit diam. 0^m,017.

Le Gros-Bec, durant l'été, se tient de préférence dans les bois ; il s'approche des habitations en hiver, et descend, en cette saison, jusque dans les jardins des environs de Lille, pour y chercher une nourriture qui manque partout ailleurs. Celle-ci consiste principalement en semences, en baies, en fruits à noyaux et même en pepins de raisin.

Il est d'un naturel très-silencieux, n'a point de chant proprement dit, et n'est recherché que pour ses formes et son plumage.

SOUS-FAMILLE XXVII

FRINGILLIENS — *FRINGILLINÆ*

Bec droit ou presque droit, pointu, à base moins large que la tête ; à mandibule supérieure dépassant notablement la mandibule inférieure.

Cette sous-famille est, de toutes, la moins naturelle. Les éléments qu'elle renferme sont des plus divers. Si les Chardonnerets, les Tarins, les Linottes, les Sizerins, les Venturons et même les Verdiers y sont à leur place, il n'en est plus ainsi des Pinsons et des Niverolles. Ceux-ci sont aussi peu Fringilliens que les Moineaux. Ils en ont les apparences, mais ils n'en ont ni les mœurs ni les habitudes, et si nous les laissons parmi eux, c'est avec le sentiment qu'ils appartiennent à un autre groupe.

GENRE LXV

VERDIER — *LIGURINUS* (1), Koch

Loxia, p. Linn. *S. N.* (1735).
Passer, p. Briss. *Ornith.* (1766).
Fringilla, p. Temm. *Man.* (1815).
Ligurinus, Koch, *Baier. Zool.* (1816).
Serinus, Boie, *Isis* (1822).
Chloris, Brehm, *Isis* (1828).
Chlorospiza, Bp. *Distr. meth. An. vert.* (1832).

Bec fort, épais à la base, un peu aplati sur les côtés, à bords très-légèrement rentrants, à mandibule supérieure voûtée, pointue, un peu plus longue que l'inférieure ; narines rondes, basales, cachées par les plumes du front ; ailes allongées ; queue moyenne, très-fourchue ; tarses médiocres.

Les Verdiers n'ont pas de caractères physiques bien tranchés ; cependant, lorsque l'on considère leurs formes générales, et, surtout, lorsque l'on a égard aux mœurs, au mode de nidification, au système de coloration, on est conduit à les distinguer génériquement des autres Fringillidés.

Ces oiseaux sont propres à l'Asie, à l'Afrique et à l'Europe. Une seule espèce appartient à cette dernière contrée.

(1) Le nom de *Ligurinus* ayant la priorité sur *Chlorospiza*, doit être substitué à ce dernier, malgré les prétentions contraires du prince Ch. Bonaparte.

Nota. Tout ce qui a été dit de la *Chlorospiza incerta* dans la première édition, t. I, p. 201, doit être rapporté au *Carpodacus erythrinus*.

119 — VERDIER ORDINAIRE — *LIGURINUS CHLORIS* Koch ex Linn.

Vert-olive, avec du jaune pur sur les rémiges et à la base de la queue.

Taille : 0m,15.

Loxia chloris, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 304.
Chloris, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 190.
Fringilla chloris, Temm. *Man.* (1815), p. 206.
Ligurinus chloris, Koch, *Baier. Zool.* (1816), t. I, p. 230.
Serinus chloris, Boie, *Isis* (1822), p. 555.
Chlorospiza chloris, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 30.
Chloris flavigaster, Swains. *Nat. Syst. Birds* (1831).
Buff. *Pl. enl.* 267, f. 2, sous le nom de *Verdier*.

Mâle en été : Tête, dessus et côtés du cou, dos et scapulaires olive-jaunâtre, avec les joues nuancées de cendré ; croupion et sus-caudales d'un vert jaune plus ou moins pur ; raie sourcilière, gorge et milieu de l'abdomen d'un vert jaune pur; poitrine et flancs vert-jaune, nuancé de brun cendré, surtout aux flancs; bas-ventre et sous-caudales d'un blanc jaunâtre, mélangé d'un peu de cendré sur ces dernières; petites couvertures alaires d'un vert jaunâtre, les moyennes cendrées, avec des taches noires, ainsi que les rémiges les plus rapprochées du corps; rémiges primaires et secondaires noirâtres en dedans et à leur extrémité, et jaunes en dehors, les secondaires terminées par un liséré blanchâtre; rectrices jaunes à leur base, cendrées sur les bords et noirâtres à leur extrémité, excepté les quatre médianes qui sont sans jaune, bordées de vert olive dans deux tiers de leur étendue et de cendré a leur extrémité ; bec et pieds couleur de chair; iris brun foncé.

Femelle en été : Parties supérieures d'un brun cendré, nuancé d'olivâtre; gorge et milieu de l'abdomen d'un vert jaunâtre; le reste des parties inférieures, nuancées de vert jaunâtre au bas-ventre, aux sous-caudales, de brunâtre aux flancs; jaune des ailes et de la queue plus pâle et moins étendu que chez le mâle.

Les mâle et femelle, en automne, ont les plumes ombrées de gris cendré et le bec brun en dessus.

Jeunes avant la première mue : Brun, varié de verdâtre sale en

dessus ; blanc gris-jaunâtre en dessous, avec des taches longitudinales brunes au centre des plumes ; jaune des ailes et de la queue plus clair que chez les adultes ; bec brun ; pieds tirant sur le brunâtre.

Après la mue : Ils ressemblent aux adultes en automne.

Variétés accidentelles : Elles sont blanches, ou jaunâtres, ou maculées de blanc ou de jaune.

On trouve le Verdier ordinaire dans presque toute l'Europe. Il est très-répandu en France, où il vit sédentaire dans beaucoup de localités.

Son nid, construit avec assez d'art, et composé d'herbes sèches et de mousse à l'extérieur, de bourre, de laine et de quelques crins à l'intérieur, repose, le plus souvent, sur une large base, entre les nombreux scions qui poussent le long du tronc d'un arbre émondé, ou tout autour d'une branche étêtée. Sa ponte est de quatre à six œufs, d'un blanc légèrement azuré, quelquefois un peu jaunâtre, avec de petits points bruns, fauves, et d'un gris violet, plus rapprochés au gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,019$; petit diam. $0^m,015$.

Cette espèce recherche pendant l'été les lieux bas et humides, les vallées, les lisières des bois, les fossés, les bords ombragés des rivières, s'établit même dans les jardins et les promenades des villes. Elle occasionne de grands dégâts dans les chènevières, ou les linières voisines du lieu où elle s'établit. Du reste, toutes les graines lui conviennent ; elle s'attaque même aux pepins de raisins.

GENRE LXVI

PINSON — *FRINGILLA*, Linn.

Fringilla, Linn. *S. N.* (1735).
Passer, Pall. (1811-1831).
Struthus, Boie (1822).

Bec conique, presque droit, fort, assez allongé, nullement bombé, à bords des mandibules infléchis en dedans ; narines basales, arrondies, en partie cachées par les plumes du front ; ailes allongées, sub-aiguës ; queue longue, échancrée ; tarses médiocres ; ongles très-comprimés.

Les Pinsons se distinguent génériquement, par leurs caractères et leurs mœurs, de toutes les espèces à bec fort et conique, avec lesquelles la plupart des auteurs les ont confondus. Ce sont des oiseaux d'un caractère gai et d'un naturel assez confiant. On les rencontre partout : dans les bois, les vergers, sur les coteaux, dans les plaines, les jardins et jusqu'au sein des villes. Leur vol est loin d'être rapide, et s'exécute par élans successifs. Une habitude qui leur

est particulière, c'est qu'ils marchent bien plus souvent qu'ils ne sautent, et, qu'en marchant, ils relèvent fort souvent les plumes de la tête.

Ils se nourrissent de semences et de graines de différentes sortes, quelquefois d'insectes, et dégorgent à leurs petits, comme les chardonnerets et les serins, des aliments qui ont déjà subi dans leur jabot un commencement de décomposition.

Le mâle porte une livrée différente de celle de la femelle. Les jeunes, à la sortie du nid, ressemblent à celle-ci.

Leur mue est simple. Le changement qu'éprouve leur plumage au printemps, est dû à l'usure des plumes.

Deux des espèces dont se compose ce genre sont propres à l'Europe; une troisième y fait des apparitions très-accidentelles.

120 — PINSON ORDINAIRE — *FRINGILLA CÆLEBS* Linn.

Joues et régions parotiques d'un roux vineux; deux et quelquefois trois des rectrices latérales, de chaque côté, variées de blanc.

Taille : 0^m,172 ou 0^m,173.

Fringilla cælebs, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 318.
Passer spiza, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 17.
Struthus cælebs, Boie, *Isis* (1826), p. 374.
Buff. *Pl. enl.* 54, f. 1 (*mâle*).

Mâle au printemps : Front noir; dessus de la tête, occiput et nuque d'un bleu cendré pur, qui s'étend sur le haut et les côtés du cou, où il forme une sorte de demi-collier; dos roux châtain, lavé d'un peu d'olivâtre; croupion et sus-caudales d'un vert plus ou moins pur; régions de l'œil et de l'oreille, joues, gorge, devant du cou, poitrine et abdomen d'un roux vineux; bas-ventre et sous-caudales blancs; ailes noires, avec deux bandes transversales blanches, et les pennes frangées de cette couleur ou de jaunâtre; queue également noire, avec une longue tache blanche sur les deux rectrices latérales; bec bleuâtre; pieds et iris bruns.

Mâle en automne : Teintes moins pures; les plumes bordées de grisâtre; cette couleur disparaît à mesure que l'on approche du printemps; bec gris-bleuâtre clair.

Femelle au printemps : Parties supérieures et côtés de la tête gris-brun, nuancé d'olivâtre; dessus du corps d'un cendré blanchâtre; bandes blanches de l'aile moins grandes; bec gris-brunâtre clair.

Femelle en automne : Les plumes bordées de grisâtre; le blanc des ailes nuancé de jaune ou de roux; bec blanchâtre.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle. A la mue, chaque sexe prend le plumage d'automne des père et mère ; mais leur bec est sensiblement plus court que celui des sujets adultes.

Variétés accidentelles : On rencontre des individus dont le plumage est entièrement blanc; d'autres qui l'ont tapiré de blanc; d'autres, enfin, qui ont la queue ou les ailes blanches.

Hybrides. Deux hybrides de Pinson ordinaire et de Pinson d'Ardennes, l'un mâle, l'autre femelle, ont été pris tous les deux aux environs d'Anvers, le premier durant l'hiver de 1852, le second pendant l'automne de la même année (Collect. Degland). D'après M. Jaubert (*in Litter.*), un métis semblable aurait été capturé près de Marseille.

Le Pinson ordinaire habite presque toute l'Europe. Il est sédentaire en France. Il se rassemble, l'hiver, en nombre considérable, dans la plupart de nos départements méridionaux.

Il niche sur les arbres, dans les campagnes et dans les bois, à une hauteur médiocre ; son nid, artistement construit en forme de coupe, est composé, au dehors, de mousse et de lichen, en dedans, de plumes et de quelques crins. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un blanc cendré ou bleuâtre, avec des taches d'un rouge de brique pâle, présentant le plus souvent, dans leur centre, d'autres taches ou de petits traits couleur de café brûlé. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,02$; petit diam. $0^m,015$ ou $0^m,016$.

Cet oiseau ne forme jamais de troupes compactes comme les Moineaux, les Linottes et d'autres espèces de la même famille. Lorsque plusieurs individus émigrent d'un canton dans un autre, ils ne volent point rapprochés les uns des autres, mais ils se suivent à la file et de loin en loin, ce qui tient à ce qu'ils ne prennent pas leur essor en même temps, quelque nombreuse que soit la réunion qu'ils composent.

De tous les granivores, le Pinson est celui qui entre le premier en amour. Il fait entendre son chant de très-bonne heure. Ses qualités comme oiseau chanteur le font rechercher. Il existe aux environs de Lille des amateurs passionnés pour cette espèce. La gloire d'avoir le Pinson qui chante le plus souvent, n'est comparable qu'à celle d'avoir le coq le plus terrible dans les combats. Dans une lutte de chant entre Pinsons, qui eut lieu à Tournay en 1846, trois de ces oiseaux se firent entendre 1118 fois en une heure ; l'un 420 fois, un autre 368 fois, et le troisième 330. Pour les rendre moins distraits, à cette fin qu'ils répètent plus souvent leur chant favori, on a la cruelle habitude de les priver de la vue.

Dans certaines contrées de la France, les campagnards accordent une sorte de protection aux Pinsons qui viennent établir leur nid dans le voisinage de leurs habitations, et semblent se faire un devoir de veiller sur eux.

121 — PINSON SPODIOGÈNE — *FRINGILLA SPODIOGENA* Bp.

Joues et régions parotiques d'un gris de plomb ; quatre des rectrices latérales, de chaque côté, variées de blanc.

Taille : 0^{m},18 *environ.*

FRINGILLA SPODIOGENYS, Bp. *Rev. Zool.* (1841), t. IV, p. 146.

FRINGILLA AFRICANA, Le Vaill. jun. *Expl. scient. de l'Alger.* pl. 7, fig. 1, *mâle* ; fig. 2, *femelle.*

FRINGILLA SPODIOGENA, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 18.

Mâle adulte, en amour : Front et lorums noirs, dessus de la tête, occiput, nuque, partie supérieure du cou, joues, régions parotiques d'un gris bleu clair ; dos, croupion et sus-caudales d'un vert olivâtre nuancé ; toutes les parties inférieures, du menton aux sous-caudales inclusivement, d'un gris vineux pâle, un peu plus intense sur la poitrine que sur le ventre, où il tend au blanchâtre ; couvertures supérieures des ailes noires, avec deux larges bandes transversales blanches ; la première, sur les couvertures moyennes ; la seconde, à l'extrémité des grandes ; rémiges noires, la première des primaires finement bordée de blanc à son bord externe, les deux suivantes bordées de jaunâtre à l'origine, ensuite de blanchâtre ; toutes les autres frangées d'un jaune verdâtre frais ; celles-ci sont, en outre, blanches à la base ; rectrices noirâtres, les deux médianes lisérées de vert olivâtre, les quatre les plus extérieures de chaque côté, marquées obliquement d'une tache blanche, qui diminue, de la première, où elle commence sur les barbes externes, vers l'origine de la plume, à la quatrième, où elle n'occupe plus, vers l'extrémité, qu'une faible étendue des barbes internes ; bec d'un noir bleuâtre à la mandibule supérieure et à la pointe de la mandibule inférieure, qui est blanchâtre dans le reste de son étendue ; pieds noirâtres ; iris bruns.

Mâle après la mue d'automne : Le noir du front est en grande partie dissimulé par le gris bleuâtre qui borde les plumes de cette région ; les teintes générales sont moins vives ; les parties inférieures moins colorées de vineux, surtout à la poitrine ; le bec et les pieds sont bruns.

Femelle adulte : Elle a le dessus de la tête et du corps d'un brun nuancé de verdâtre ; toutes les parties inférieures blanchâtres ; la pre-

mière des bandes transversales de l'aile d'un blanc nuancé de roussâtre ; la seconde blanche ; le bec et les pieds d'un brun clair.

Les *jeunes avant la première mue* ressemblent beaucoup à la femelle.

Ce Pinson est propre à l'Afrique septentrionale. On le trouve assez communément dans nos possessions de l'Algérie, et il s'égare accidentellement dans l'Europe méridionale.

Un beau mâle, en plumage d'amour, que nous avons vu dans la collection de M. Laurin, au moment où il venait d'être dépouillé et monté, a été tué, en avril 1861, au pied du coteau de Notre-Dame de la Garde, non loin de Marseille, par le fils de M. Gierra, naturaliste. D'après les renseignements qu'a bien voulu nous donner cet obligeant correspondant, cet oiseau, dont le chant, un peu différent de celui de notre Pinson, avait attiré son attention, fréquentait depuis près d'un mois un bois de pins, voisin de sa maison de campagne. Il paraissait accouplé avec une femelle de Pinson ordinaire, aux cris de laquelle il arrivait toujours, et qu'il suivait constamment. Un deuxième mâle en amour, appartenant à M. Grosson, aurait également été tué, d'après M. Jaubert, dans les environs de Marseille.

Cette espèce se reproduit exactement dans les mêmes conditions que celle d'Europe, et ses œufs en même nombre, de la même forme, à peu près du même volume, paraissent généralement avoir des teintes de fond un peu plus affaiblies.

Observation. Les deux captures de Pinson spodiogène dans le midi de la France, fort exceptionnelles et uniques jusqu'ici, seront probablement mises en doute ; ou, peut-être, sans les nier complétement, ne voudra-t-on voir dans les individus capturés que des oiseaux échappés de cage. C'est ordinairement là l'explication courante des faits de ce genre. Nous ne saurions qu'y faire. Pour nous, l'apparition de ce Pinson dans les contrées méridionales de l'Europe, n'est pas plus extraordinaire que celle de plusieurs autres espèces aujourd'hui assez répandues, mais dont on n'a eu à signaler pendant fort longtemps qu'une seule capture. L'Espagne et le Portugal sont loin de nous avoir livré toutes les espèces africaines qui visitent la Péninsule ibérique, et c'est de ce côté qu'arrivera certainement la confirmation que le Pinson spodiogène a réellement droit de figurer dans la Faune ornithologique d'Europe.

122 — PINSON D'ARDENNES
FRINGILLA MONTIFRINGILLA
Linn.

Joues et régions parotiques noires ; la rectrice la plus extérieure, seulement, tachée de blanc.

Taille : $0^{m},18$ *environ.*

Fringilla montifringilla, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 318.
Fringilla flammea, Beseke, *Vög. Kurl.* (1822), p. 73.

STRUTHUS MONTIFRINGILLA, Boie, *Isis* (1828), p. 323.
Buff. *Pl. enl.* 54, f. 2.

Mâle en été : Tête, partie supérieure du cou et du corps d'un noir bleuâtre, avec les scapulaires et une bande transversale jaune-roussâtre sur les ailes, et une autre blanche, plus large, au-dessus de celle-ci ; croupion blanc pur ; sus-caudales noires, quelques-unes bordées de cendré ; gorge, devant du cou et poitrine d'un roux tirant sur l'orange ; abdomen, sous-caudales d'un blanc nuancé de roussâtre, avec les flancs tachetés de noir ; joues et côtés du cou noirs ; petites couvertures supérieures des ailes blanches ; rémiges et rectrices noires, la plus externe de ces dernières blanche, avec le tiers inférieur et une partie des barbes internes noires ; bec bleuâtre ; pieds olivâtres ; iris brun.

Mâle en automne : Il a les plumes noires de la tête, du cou et du corps bordées de grisâtre et de jaunâtre ; le bord externe des rémiges secondaires blanchâtre ; celui des primaires et des rectrices d'un jaune verdâtre. Ces bordures disparaissent aux approches du printemps, bec jaune, avec la pointe noire.

Femelle : Tête, dessus du cou et haut du dos d'un gris roussâtre ; une bande noire descend, des yeux, sur les côtés du cou ; jaune des parties inférieures et des ailes d'une teinte plus claire.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle ; mais ils n'ont pas de bande blanche sur les ailes ; la teinte rousse est très-faible, les autres couleurs sont moins pures et tirent sur le grisâtre ; bec brun de corne.

Après la mue, les jeunes mâles ont les plumes noires largement bordées de roussâtre ; une large tache d'un blanc roussâtre derrière le cou, séparée, par deux bandes noires, de deux autres bandes grises, qui existent sur les côtés de cette partie.

Variétés accidentelles : On en trouve de plus ou moins blanches, de jaunâtres et de noirâtres.

Le Pinson d'Ardennes habite, l'été, les régions les plus septentrionales, et l'hiver, les régions tempérées de l'Europe. Il est de passage en Allemagne, en Hollande, en Belgique et en France.

Dans nos départements du Nord, on le voit régulièrement tous les ans, et en très-grandes bandes, aussitôt que la gelée survient ; il est surtout abondant, dans les hivers rigoureux, sur les côtes de Dunkerque, où on le tue par milliers. Il disparaît vers la fin de février.

Il niche dans les bois, sur les pins et les sapins. Sa ponte est de quatre ou

cinq œufs d'un blanc grisâtre, nuancé de verdâtre, avec quelques taches brunes, formant une couronne vers le gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},02$; petit diam. $0^{m},015$.

Si la tendance qu'ont certains oiseaux à vivre rapprochés les uns des autres est une preuve de leur sociabilité, on peut dire que le Pinson d'Ardennes est plus sociable que le Pinson ordinaire. L'hiver, il compose des bandes plus ou moins nombreuses. Tous les individus qui font partie de l'une de ces bandes, se rapprochent en volant, et tous prennent leur essor en même temps. Son chant est plus faible et moins varié que celui du Pinson ordinaire, aussi l'espèce est-elle moins recherchée.

Les Pinsons d'Ardennes sont pour nos oiseleurs de véritables thermomètres qui, non-seulement annoncent la saison rigoureuse, mais encore en indiquent la durée, par le plus ou moins grand nombre de sujets qui forment les bandes. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on n'en voit presque pas dans les hivers peu froids, et qu'aussitôt que la température devient douce, ils disparaissent.

GENRE LXVII

NIVEROLLE — *MONTIFRINGILLA*, Brehm.

PASSER, p. Briss. *Ornith.* (1760).
PLECTROPHANES, Boie, *Isis* (1822).
MONTIFRINGILLA, Brehm, *Isis* (1828).
ORITES, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).

Bec robuste, allongé, conique, droit, à mandibule supérieure dépassant un peu l'inférieure ; narines basales, très-peu couvertes par les plumes du front ; ailes très-longues, aiguës, atteignant presque le bout de la queue ; celle-ci ample, à peine échancrée ; tarses forts ; ongles, celui du pouce surtout, longs et crochus.

Les Niverolles se distinguent des autres Fringillidés par leurs ailes longues et par l'ongle du pouce, dont les dimensions atteignent celles du doigt. Elles ont, comme certains Bruants, de la tendance à engraisser; aussi leur chair est-elle plus estimée que celle des Pinsons.

Le mâle et la femelle ont un plumage à peu près semblable, et les jeunes avant la première mue n'ont pas une livrée bien différente.

Une seule espèce européenne appartient à ce genre. Le *Passer alpicola* (Pall.), que le prince Ch. Bonaparte y comprend, dans le *Catalogue Parzudaki*, et dont la planche 189 de Gould (*B. of Eur.*) serait la représentation, n'a jamais été observée jusqu'ici en Europe.

123 — NIVEROLLE DES NEIGES
MONTIFRINGILLA NIVALIS
Brehm ex Briss.

Couvertures des ailes, la plupart des rémiges secondaires, toutes les rectrices, à l'exception des deux médianes, d'un blanc pur; ongle du pouce plus long que le doigt.
Taille : 0^{m},19 *environ.*

FRINGILLA NIVALIS, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 162.
PLECTROPHANES FRINGILLOÏDES, Boie, *Isis* (1822), p. 554.
MONTIFRINGILLA NIVALIS, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 269.
LEUCOSTICTE NIVALIS, O. des Murs, *Encyc. d'hist. nat.* part. 5, p. 297.
P. ROUX, *Orn. Prov.* pl. 89, *mâle* en hiver.

Mâle au printemps : Dessus de la tête et du cou d'un cendré tirant sur le bleuâtre; dos, scapulaires d'un brun nuancé de roussâtre sur les bordures des plumes; sus-caudales en partie blanches, en partie noires, avec leurs bords roussâtres; parties inférieures d'un blanc lavé de cendré à la poitrine et au cou, avec une grande tache noire sous la gorge; abdomen blanc; sous-caudales blanches, avec quelques taches brunes à leur extrémité; ailes noires, avec une grande bande longitudinale blanche, formée par les couvertures et la plus grande partie des rémiges secondaires; rémiges primaires lisérées en dehors et terminées de gris roussâtre; rectrices médianes noires, lisérées de gris roussâtre; les autres blanches, terminées par un peu de noir, bordé de roussâtre; la plus externe, de chaque côté, entièrement blanche; bec noir; pieds et iris bruns.

Mâle en automne : Teintes plus rembrunies en dessus; tache noire du cou moins étendue; les bordures des plumes qui la forment, cendrées; bec jaunâtre, et pieds d'un brun plus foncé.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par le cendré de la tête, qui tire sur le roussâtre et l'absence de tache noire au cou.

Jeunes avant la première mue : Dessus, côtés de la tête, et nuque d'un brun cendré, avec les plumes légèrement frangées de roussâtre; dessus du corps brun, avec les plumes lisérées de roux; devant et côtés du cou d'un blanc cendré; poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc roussâtre; plumes blanches des ailes et de la queue lavées de roux ocreux sur leurs bords; plumes noires des mêmes parties bordées et

terminées de cendré, les deux rectrices médianes exceptées, qui sont bordées de roussâtre ; bec jaune safran ; pieds d'un brun roussâtre.

Cette espèce habite, en Europe, les Hautes et Basses-Alpes, les Pyrénées et les Apennins, et se montre accidentellement dans le nord de la France. On l'a tuée, en automne, dans les environs d'Amiens. Elle s'avance même, d'après Bechstein, jusqu'au centre de l'Allemagne.

La Niverolle construit son nid dans les crevasses des rochers, sous les toitures des maisons. On a vu des couples venir se reproduire sous le toit hospitalier du couvent du grand Saint-Bernard. Sa ponte est de trois à cinq œufs du blanc le plus pur, ou très-faiblement lavé de verdâtre, avec des points roux et de petites maculatures de même couleur, à peine visibles, sur le gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,025$; petit diam. $0^m,016$ à $0^m,017$.

Cet oiseau établit sa demeure sur nos Alpes, dans le voisinage des neiges et des glaces, dans les mêmes régions, par conséquent, que les Lagopèdes. Ses mœurs rappellent beaucoup celles du Moineau cisalpin. Il vit dans les lieux habités, aussi bien que dans les solitudes les plus profondes. L'hiver, lorsque les neiges deviennent trop abondantes, il descend dans les régions moins froides, mais toujours montagneuses, rarement dans les plaines. Il se nourrit de toutes sortes de graines, de semences de pin, de sapin, et d'insectes.

GENRE LXVIII

CHARDONNERET — *CARDUELIS*, Briss.

Fringilla, p. Linn. *S. N.* (1735).
Carduelis, Briss. *Ornith.* (1760).
Passer, p. Pall. *Zoogr.* (1811-1831).
Spinus, Koch, *Bai. Zool.* (1816).

Bec en cône allongé et très-légèrement fléchi, comprimé vers la pointe qui est très-aiguë ; à bords de la mandibule inférieure formant, vers la base, un angle saillant ; narines peu recouvertes par les plumes du front ; plumes tibiales descendant à peine au-delà de l'articulation tibio-tarsienne ; tarses courts, minces ; pouce plus court que le doigt du milieu, y compris les ongles ; ceux-ci médiocres, comprimés ; ailes dépassant le milieu de la queue, qui est de moyenne longueur et échancrée.

Les espèces qui composent ce genre ont des mœurs douces et familières. Elles émigrent par troupes plus ou moins considérables, restent rassemblées durant l'hiver et forment alors de grandes bandes. Leur nourriture consiste en petites

graines de toutes sortes. Elles nichent à l'extrémité des rameaux flexibles des arbres de taille moyenne, et apportent beaucoup d'art dans la construction de leur nid.

Le mâle et la femelle se ressemblent, et les jeunes, avant la première mue, portent une livrée particulière.

Leur mue est simple.

Observation. Ce genre réduit aux Chardonnerets proprement dits, les Tarins en étant génériquement distraits, ne renferme plus, comme oiseau d'Europe, que l'espèce type.

Le prince Ch. Bonaparte, dans le *Catalogue Parzudaki*, y introduit une deuxième espèce, la *Fringilla orientalis* (Eversm.); seulement il oublie de nous dire sur quel point de l'Europe cet oiseau a été rencontré. La *Fringilla orientalis*, espèce asiatique, étend, il est vrai, son habitation jusque dans la Sibérie occidentale, mais son apparition dans les limites géographiques de l'Europe n'a jamais été signalée d'une manière certaine.

124 — CHARDONNERET ÉLÉGANT
CARDUELIS ELEGANS
Steph.

Toutes les rémiges, à l'exception de la première, tachées de jaune vers le milieu de leur longueur; les deux ou trois rectrices latérales, de chaque côté, tachées de blanc vers leur tiers postérieur; vertex et côtés de la nuque noirs.

Taille : 0m,15 *environ.*

Fringilla carduelis, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 318.
Carduelis, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 53.
Passer carduelis, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 15.
Spinus carduelis, Koch, *Baier. Zool.* (1816), t. I, p. 233.
Carduelis elegans, Stephens, *Gener. zool. Aves*, (1826), p. 30.
Acanthis carduelis, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 61.
Buff. *Pl. enl.* 4, f. 1.

Mâle : Toute la face rouge cramoisi; vertex avec une plaque noire, prolongée jusqu'à la nuque, s'étendant de chaque côté du cou en forme de demi-collier, et suivie d'une bande transversale blanche; dessus du corps d'un brun roux clair; sus-caudales nuancées de blanc et de roussâtre; devant du cou blanc, s'étendant, sur les côtés, jusqu'au noir de la nuque; milieu de la poitrine, abdomen et sous-caudales blancs; le reste des parties inférieures nuancé de fauve; lorums noirs; ailes d'un noir à reflets veloutés, avec une grande bande transversale d'un jaune vif, et la plupart des rémiges terminées de blanc; queue noire, avec les

deux ou trois pennes latérales tachées largement de blanc à l'intérieur (1), et les autres, terminées par une tache arrondie de même couleur, qui disparaît, au printemps, par l'usure des plumes; bec blanchâtre avec la pointe brune; pieds brunâtres; iris brun foncé.

Femelle : Elle n'a pas autant de rouge à la face; le noir de la tête et des ailes est moins intense, et mélangé de brunâtre, et les parties inférieures sont nuancées de roux.

Jeunes avant la première mue : Point de rouge à la tête; plumage varié de brunâtre et de grisâtre.

Après la mue : Le rouge de la tête paraît; mais il n'a tout son éclat et toute son étendue qu'à la deuxième année.

Variétés accidentelles : Le plumage du Chardonneret est sujet à de nombreuses variations. On trouve des individus entièrement blancs ou couleur isabelle; d'autres n'ont que la tête blanche; il en est qui l'ont noire ou marquée de raies oblongues; enfin, il en existe dont la gorge est blanche. Cette variété, que l'on connaît sous le nom de *Chardonneret fevé* ou *royal*, est très-recherchée par les oiseleurs et toujours d'un grand prix. Il paraîtrait que l'oiseau ne présente cette particularité que dans un âge avancé.

La captivité apporte souvent des changements dans le plumage du Chardonneret. Il n'est pas rare d'en rencontrer chez lesquels le rouge passe à l'orange ou au jaune, et d'autres qui sont complétement noirs.

On trouve le Chardonneret dans presque toute l'Europe. Il est commun en France.

En automne et en hiver, il se réunit à d'autres Fringillidés, et forme avec eux des troupes considérables.

Il niche dans les jardins, les vergers, sur les tilleuls, les poiriers, les pommiers, les chênes verts, les mûriers, les ormes, etc. Son nid, construit avec beaucoup d'art et de solidité, a la forme d'une coupe un peu profonde. Il est composé de brins d'herbes, de racines capillaires à l'extérieur, de coton de saule ou de peuplier et de crins à l'intérieur, le tout formant un tissu compacte et serré. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs un peu oblongs, d'un blanc légèrement azuré ou verdâtre, avec quelques points isolés, couleur de brique, et d'autres points plus rapprochés et mêlés à de petites taches brunes, vers le gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,017$; petit diam. $0^m,013$.

Le Chardonneret est un des oiseaux qui répondent le mieux aux soins que l'on prend de leur éducation. A l'état de domesticité, il s'unit avec le serin, et

(1) Les individus qui ont quatre des pennes de la queue tachées de blanc, sur les barbes internes, sont désignés par les oiseleurs sous le nom de *quatrains;* et ceux qui en ont six, par celui de *sixains*.

produit des métis dont la robe est moins riche, mais dont le chant a plus d'éclat, plus de durée et offre des sons plus mélodieux. Ces métis sont rarement féconds et la stérilité paraît être surtout l'apanage des femelles. On n'a jamais vu celles-ci pondre, tandis qu'on a des exemples de mâles qui, s'étant accouplés avec des serines, ont fécondé leurs œufs. Nous avons vu nous-même, à Paris, chez un amateur, une nichée de trois petits, dont le plumage participait de celui du mâle métis et de la femelle serine.

En liberté le Chardonneret recherche plus particulièrement, pour sa nourriture, des graines de chardons.

GENRE LXIX

TARIN — *CHRYSOMITRIS*, Boie

Fringilla, p. Linn. *S. N.*
Spinus, Koch, *Baier. Zool.* (1816).
Carduelis, Steph. *Gener. Zool.* (1826).
Chrysomitris, Boie, *Isis* (1828).
Acanthis, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).

Bec médiocrement allongé, aussi haut que large à la base, comprimé vers la pointe, mince et très-pointu ; narines basales, un peu couvertes par les plumes du front ; ailes aiguës, dépassant le milieu de la queue ; celle-ci large et échancrée ; tarses courts ; ongles comprimés, aigus, crochus.

Les Tarins, par leurs caractères zoologiques, sont très-voisins des Chardonnerets, et se rapprochent des Sizerins par leurs habitudes.

Les deux sexes portent une livrée différente et les jeunes, avant la première mue, ressemblent à la femelle.

Leur mue est simple.

Observation. Ce genre n'a qu'un représentant en Europe. Une deuxième espèce, la *Fringilla Pistacina* (Eversm.), est donnée comme européenne par le prince Ch. Bonaparte, dans le *Catalogue Parzudaki*. Nous ferons pour cette espèce l'observation que nous venons de faire à propos de la *Fring. orientalis* dans le genre *Carduelis*.

125 — TARIN ORDINAIRE — *CHRYSOMITRIS SPINUS* Boie ex Linn.

Toutes les rémiges, à l'exception des trois premières, largement tachées de jaune à la base ; rectrices jaunes à la base, noires dans le reste de leur étendue.

Taille : 0^m,11 *à* 0^m,12.

FRINGILLA SPINUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 322.
LIGURINUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 63.
SPINUS VIRIDIS, Koch, *Baier. Zool.* (1816), p. 235.
LINARIA SPINUS, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 15.
SERINUS SPINUS, Boie, *Isis* (1822), p. 555.
CARDUELIS SPINUS, Steph. *Gener. Zool. Aves* (1826), t. XIV, p. 33.
CHRYSOMITRIS SPINUS, Boie, *Isis* (1828), p. 322.
ACANTHIS SPINUS, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 41.
Buff. *Pl. enl.* 485, f. 3, *mâle en robe d'automne.*

Mâle en été : Vertex et nuque noirs ; dessus du cou et du corps, d'un vert olivâtre, varié de noir et de cendré, avec le croupion et deux bandes transversales, l'une jaune, l'autre olivâtre sur les ailes; gorge noire ; joues, côtés et devant du cou, poitrine et abdomen d'un jaune verdâtre, nuancé d'olivâtre et tacheté de brun ; rémiges brunes ; moitié supérieure de la queue jaune, le reste brun ; bec blanchâtre, avec la pointe et le dessus brunâtre ; pieds grisâtres ; iris brun.

Mâle en automne et en hiver : Plumage plus rembruni, avec les plumes noires de la tête et de la gorge lisérées de gris.

Femelle : Point de noir à la gorge et au dessus de la tête ; ces parties variées légèrement de gris ; dessus du corps d'un cendré verdâtre, avec des taches longitudinales noirâtres ; dessous blanchâtre, nuancé de jaunâtre au cou, dont les côtés, ainsi que les flancs, sont variés de nombreuses taches longitudinales d'un brun noirâtre ; le jaune de l'aile moins vif et moins étendu.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent beaucoup à la femelle.

Les mâles ne prennent la robe parfaite que dans la seconde année.

Variétés accidentelles : Les plus fréquentes sont celles à plumage entièrement blanc, ou tapiré de blanc, et celles à couleur isabelle.

On rencontre le Tarin dans toute l'Europe.

Il est de passage annuel et régulier dans le nord de la France, où un grand nombre séjournent durant l'hiver.

Il niche dans les forêts de pins et de sapins. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc grisâtre, avec quelques petites taches d'un rouge brun. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},015$; petit diam. $0^{m},01$ environ.

Il y a peu de Fringillidés qui se familiarisent aussi vite que le Tarin, et qui s'habituent aussi facilement à la captivité. Il se reproduit dans les grandes volières et donne d'assez beaux métis inféconds, avec le Serin domestique et même avec le Chardonneret. C'est un oiseau très-sociable qui vit, l'hiver, en troupes plus ou moins nombreuses. A cette époque, on le trouve le plus or-

dinairement dans les lieux plantés d'aulnes, dont il mange les bourgeons, à défaut d'autre nourriture. Son passage a régulièrement lieu en octobre, mais il ne se montre pas tous les ans en même nombre. C'est en février et mars qu'il abandonne nos contrées.

GENRE LXX

VENTURON — *CITRINELLA*, Bp.

Fringilla, p. Linn. *S. N.* (1766).
Spinus, Koch, *Baier. Zool.* (1816).
Citrinella, Bp. *B. of Eur.* (1838).
Cannabina, Degl. *Orn. Eur.* (1849).

Bec médiocre, entier, aussi haut que large, conique, droit, comprimé vers la pointe; mandibule supérieure un peu plus longue que l'inférieure; narines basales, cachées par les plumes du front; ailes longues, aiguës; queue très-échancrée; tarses courts; ongles allongés, peu recourbés.

Les Venturons se distinguent des Linottes plutôt par les mœurs et les habitudes que par les caractères physiques. Cependant ils ont une queue plus fourchue, et les deux sexes, du moins chez l'espèce d'Europe, ont un plumage à peu près semblable.

Leur mue est simple; et les jeunes, en sortant du nid, portent une livrée particulière.

Ce genre n'a d'autre représentant en Europe que l'espèce type.

126 — VENTURON ALPIN — *CITRINELLA ALPINA* Bp. ex Scop.

Deux bandes transversales sur l'aile, d'un jaune verdâtre chez l'adulte, d'un blanc jaunâtre chez le jeune; rémiges et rectrices lisérées de verdâtre.

Taille : 0^m,13 *environ.*

Fringilla citrinella, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 320.
Serinus italicus, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 182.
Fringilla alpina, Scop. *An. I Hist. nat.* (1769), p. 205.
Serinus citrinella, Boie, *Isis* (1822), p. 555.
Citrinella serinus, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 34.
Cannabina citrinella, Degl. *Ornith.* (1849), t. I, p. 234.
Citrinella alpina, Bp. *Gen. Av.* (1850), t. I, p. 520.
Buff. *Pl. enl.* 652, f. 2, *mâle*, sous le nom de *Venturon de Provence.*

Mâle : Dessus de la tête, du cou et du corps d'un gris vert jaunâtre; front, gorge, tour des yeux, poitrine, abdomen, croupion, petites couvertures des ailes, d'une teinte plus jaune que celle du dos; deux bandes obliques, de même couleur, sur le milieu des ailes; rémiges et rectrices noirâtres, bordées de verdâtre en dehors; bec brun; pieds rougeâtres; iris brun clair.

Femelle : Plumage plus rembruni, avec moins de jaune en dessous, et les bandes des ailes blanchâtres.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un cendré roussâtre, avec une tache longitudinale noire au centre des plumes; parties inférieures d'un blanc roussâtre, avec de nombreuses taches brunes, clair-semées et moins prononcées au milieu de l'abdomen; ailes d'un cendré noirâtre, avec les couvertures largement bordées et terminées de blanc jaune d'ocre, formant deux bandes transversales, l'une sur les moyennes et l'autre sur les grandes couvertures; rémiges brunes, bordées et terminées de gris; rectrices également brunes, bordées et terminées de cendré blanc.

Le Venturon habite les contrées méridionales de l'Europe, telles que la Grèce, l'Italie, la Suisse, la Provence, où il est sédentaire dans certaines localités, et où il passe régulièrement tous les ans en plus ou moins grand nombre, pendant les mois d'octobre et de novembre. Il se montre accidentellement dans le nord de la France. Un mâle adulte a été pris près de Lille, le 14 octobre 1848.

Il niche dans les rameaux les plus touffus des sapins, dans les buissons. Son nid est presque aussi artistement construit que celui du Chardonneret. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs oblongs, d'un blanc très-légèrement azuré, avec des taches couleur de brique et brunes vers le gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,018; petit diam. 0^m,014.

Le Venturon est un oiseau doux, timide et peu farouche. Il fréquente, l'hiver, les plaines en friche qui couronnent les coteaux, se plaît dans les lieux accidentés, et se retire, l'été, dans les régions moyennes des montagnes élevées et à demi boisées. Sa nourriture consiste en graines de plantes alpestres et surtout, durant l'hiver, en celles de la lavande commune (*lavandula spica*). Selon M. Crespon, on peut faire reproduire cet oiseau avec le Serin domestique.

GENRE LXXI

SERIN — *SERINUS*, Koch.

FRINGILLA, p. Lin. *S. N.* (1735).
SERINUS, Koch, *Baier. Zool.* (1816).
PYRRHULA, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).

Bec court, conique, renflé, voûté en dessus, à mandibules d'égale hauteur; narines basales, en partie couvertes par les plumes du front; ailes médiocres, obtuses; queue moyenne, échancrée; tarses de la longueur du doigt médian.

Par leurs habitudes et leur genre de vie, les Serins ont quelques rapports avec les Linottes et les Chardonnerets. Ils émigrent souvent en compagnie de ces oiseaux et, comme eux, se nourrissent de graines de diverses plantes et jamais de bourgeons. La plupart ont un chant varié et étendu.

Parmi les espèces que comprend ce genre, deux se rencontrent en Europe; les autres sont propres soit à l'Asie, soit à l'Afrique.

127 — SERIN MÉRIDIONAL — *SERINUS MERIDIONALIS* Bp.

Croupion jaune; sous-caudales blanches; une double bande transversale sur l'aile; nuque jaunâtre, mélangée de verdâtre.

Taille: $0^m,11$ *à* $0^m,12$.

Fringilla serinus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 320.
Serinus, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 179.
Loxia serinus, Scop. *Ann. I Hist. nat.* (1769), p. 205.
Fringilla Islandica, Fab. *Prod. Isl.* in: *Isis* supp. (1824), p. 792, et (1826), p. 1058.
Serinus meridionalis, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 255.
Pyrrhula serinus, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 40.
Buff. *Pl. enl.* 658.

Mâle au printemps: Parties supérieures olivâtres, avec des taches longitudinales noires, le vertex, une sorte de demi-collier au bas du cou et le croupion jaune jonquille; gorge, poitrine, abdomen d'un jaune jonquille verdâtre; bas-ventre et sous-caudales blancs; flancs rayés longitudinalement de brun; bande sourcilière jaune; joues et côtés du cou verdâtres, variés de cendré et de jaunâtre; ailes pareilles au manteau avec deux petites bandes transversales jaunâtres; rémiges et rectrices brunes, bordées de verdâtre; bec brun de corne en dessus, blanchâtre en dessous; pieds et iris bruns.

Le *plumage d'automne*, par suite du renouvellement des plumes, a des teintes moins pures et mélangées, presque partout, d'un cendré jaunâtre, qui disparaît au printemps par l'usure des plumes.

Femelle: Elle a moins de jaune dans le plumage, plus de noir en dessus, et plus de taches brunes en dessous.

Jeunes avant la première mue : Ils sont variés de gris et de verdâtre, avec des traits bruns allongés.

Le Serin méridional ou Cini est propre à l'Asie occidentale, à l'Afrique septentrionale et à l'Europe, dont il habite plus particulièrement les contrées méridionales. Il n'est pas rare dans le midi de la France et, en Allemagne, dans la vallée du Rhin. En avril, il se montre assez souvent à Liége. On le rencontre aussi dans les Hautes-Pyrénées, la Lorraine, la Bourgogne, où il se reproduit, et il s'égare même quelquefois dans les environs de Paris.

Il établit son nid sur les arbres fruitiers, les chênes verts, quelquefois sur les arbustes, tels que les romarins et les genévriers. Ce nid est construit presque avec autant d'art que celui du Chardonneret. La ponte est de quatre ou cinq œufs, petits, obtus, blanchâtres, avec une légère teinte cendrée, offrant, sur la grande extrémité, des taches peu nombreuses, brunes et rougeâtres, auxquelles se mêlent quelques petits traits irréguliers d'un rouge foncé. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,015; petit diam. 0^m,01.

Le Cini se nourrit exclusivement de petites graines. L'hiver, lorsque toute autre nourriture lui manque, il se rejette sur la lavande commune (*Lavandula spica*) dont il extrait les semences. C'est toujours par petites troupes qu'il effectue ses migrations.

Observation. — Le Gros-Bec Islandais (*Fringilla Islandica*, Fab.), décrit par Temminck, dans la quatrième partie de son *Manuel d'Ornithologie*, est une espèce purement nominale ; Faber, qui l'avait établie, l'a plus tard reconnu lui-même. Dans notre opinion, le Gros-Bec Islandais, tel que le décrit Temminck, d'après Faber, est un Cini en plumage d'automne.

128 — SERIN NAIN — *SERINUS PUSILLUS* Brandt ex Pall.

(Type du genre *Metoponia*, Bp.)

Croupion gris, tacheté de noirâtre ; sous-caudales d'un blanc nuancé de jaune safran et taché de noirâtre ; nuque grise, tachée de noir.

Taille : 0^m,11 *environ.*

PASSER PUSILLUS, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 28.
SERINUS PUSILLUS, Brandt, *Bull. phys. math. Acad. I. St-Pétersb.* (1843), t. I, p. 366.
SERINUS AURIFRONS, Blyth.
ORÆGITHUS PUSILLUS, Cab. *Orn. notiz.* (1847).
PYRRHULA PUSILLA, Degl. *Orn. Eur.* (1849), t. I, p. 194.
METOPONIA PUSILLA, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 3.

Haut de la tête, région parotique et gorge d'un noir terne, avec le

front d'un rouge vif clair ; nuque, dessus du corps et sus-caudales gris, flamméché de noirâtre au centre des plumes, celles-ci bordées de jaune safran et de gris blanc ; dessous du corps d'un blanc sale, avec des taches longitudinales noirâtres sur les flancs et les sous-caudales, le tout lavé irrégulièrement de jaune safrané ; ailes noirâtres, les petites couvertures supérieures largement bordées de jaune safrané ; rémiges primaires lisérées de cette couleur et les secondaires de gris blanc ; queue noirâtre, avec le bout également liséré de gris blanc ; bec brun ; pieds noirs.

Tels sont deux exemplaires adultes recueillis au Caucase, que possède M. de Sélys-Longchamps (1).

Suivant notre savant ami, ce sont probablement de jeunes sujets non adultes ou en plumage d'hiver, que Pallas aurait décrits de la manière suivante :

« Varié de gris et de noir ; front d'un rouge brique ; vertex noirâtre ; cou et dos à plumes grises, brunes au milieu ; ventre et couvertures inférieures de la queue blancs ; pieds noirs ; bec brun. »

Cette espèce est plus asiatique qu'européenne. Pallas dit qu'elle est commune au Caucase et le long de la mer Caspienne ; qu'elle se tient, l'été, vers la région des neiges, avec la *Fringilla nivalis* et la *Sylvia erythrogastra*, et, qu'en hiver, elle descend vers les parties subalpines de la Perse.

Mœurs, régime et propagation inconnus.

GENRE LXXII

LINOTTE — *CANNABINA*, Brehm.

FRINGILLA, p. Linn. *S. N.* (1735).
PASSER, p. Pall. *Zoogr.* (1811-1831).
LIGURINUS, Koch, *Baier. Zool.* (1816).
LINARIA, Boie, *Isis* (1822).
CANNABINA, Brehm, *Isis* (1828).
LINOTA, Bp. *Dist. meth. An. vert.* (1832).

Bec court, droit, à pointe presque mousse, renflé au niveau et au delà des narines, à bords rentrants, ceux de la mandibule inférieure formant, vers la base, un angle mousse ; narines à peine recouvertes par les plumes du front ; ailes atteignant à peine

(1) Voir l'excellente note de M. de Sélys-Longchamps, dans la *Revue Zoologique* pour 1847, p. 120.

le milieu de la queue, sub-aiguës ; queue médiocre, très-échancrée ; tarses courts ; ongles médiocres, comprimés.

Les Linottes ont à peu près les mœurs des Chardonnerets. Elles émigrent comme eux en troupes, vivent rassemblées par grandes bandes, durant l'hiver; volent très-serrées, s'élèvent et s'abattent en même temps. Leur vol est suivi et ne s'exécute pas par élans comme celui des Moineaux. Elles se nourrissent de toutes sortes de menues graines. Elles nichent, le plus ordinairement, sur les arbustes, à une hauteur très-médiocre, et construisent leur nid avec beaucoup plus de négligence que les Chardonnerets.

Le mâle diffère sensiblement de la femelle. Les jeunes, avant leur première mue, ressemblent à celle-ci ou s'en distinguent par un plumage particulier.

Leur mue est simple ; mais, chez quelques-uns, la mue ruptile a lieu au printemps.

Observation. — Quoique les Linottes aient les plus grands rapports avec les Chardonnerets, il n'est cependant pas possible de les confondre; leur bec est plus court, plus droit, plus parfaitement conique, à bords plus rentrants, moins comprimé; leur queue est plus longue, et leur forme générale moins ramassée.

Tel que quelques auteurs l'ont établi, ce genre renferme les Linottes proprement dites et les Sizerins. Nous en avons distrait ces derniers, qui nous paraissent pouvoir former une division générique parfaitement distincte. Nous en séparons aussi les Venturons, quoique, sous bien des rapports, ils se lient aux Linottes.

129 — LINOTTE VULGAIRE — *CANNABINA LINOTA* G. R. Gray ex Gmel.

Bec brunâtre ou noirâtre ; croupion blanc ; rémiges et rectrices noires, lisérées de blanc sur leurs barbes externes ; pieds d'un brun clair.

Taille : 0^{m},14.

Fringilla cannabina, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 322.

Linaria et Linaria rubra major, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 131 et 135.

Fringilla linota, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 916.

Passer papaverina, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 27.

Ligurinus cannabina, Koch, *Baier. Zool.* (1816), t. I, p. 231.

Linaria cannabina, Boie, *Isis* (1822), p. 554.

Cannabina pinetorum et arbustorum, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 276 et 277.

Linota cannabina, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 34.

Cannabina linota, G. R. Gray, *Gen. of Birds* (1841), p. 59.

Buff. *Pl. enl.* 151, f. 1, *mâle ou femelle adulte* sous le nom de *Linotte* ; f. 2,

mâle en automne, sous le nom de *Petite Linotte des vignes;* 485, f. 1, *mâle en robe d'été,* sous le nom de *Grande Linotte des vignes.*

Mâle en amour : Front et vertex d'un rouge sanguin; occiput et nuque cendrés; dessus du corps d'un châtain ou marron rembruni, avec le croupion blanc, varié de noir ; gorge et devant du cou d'un blanc grisâtre, varié de taches longitudinales brunes; poitrine d'un rouge cramoisi; milieu de l'abdomen et sous-caudales blanchâtres; flancs d'un brun rougeâtre ; côtés du cou semblables à la nuque ; rémiges brunes, quelques-unes blanches sur les barbes externes ; queue également brune, avec les rectrices latérales bordées de blanc en dehors, et en grande partie de cette couleur sur les barbes internes; bec brun en dessus et bleuâtre en dessous; pieds d'un brun rougeâtre ; iris brun.

Mâle en automne : Parties supérieures d'un brun varié de roussâtre ; sinciput et poitrine d'un brun cendré, avec un peu de rouge obscur, nuancé de grisâtre ; le reste des parties inférieures blanchâtre sur le milieu du ventre, varié de brun et de roux sur les côtés ; le rouge n'occupe que la partie moyenne des plumes, lesquelles se terminent par un peu de gris roussâtre, qui disparaît à mesure que l'on avance vers l'été.

Femelle au printemps : Point de rouge à la tête, qui est cendrée et tachetée de noir, ni sur la poitrine; cette dernière est roussâtre, variée de brun, ainsi que les parties supérieures du corps.

Femelle en automne : Semblable au mâle dans cette saison ; mais ses teintes sont plus claires, et la bordure blanche des rémiges est moins pure et a moins d'étendue.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle en automne. A cet âge, il est impossible de distinguer les sexes.

Nota. Le plumage variant naturellement suivant l'âge, le sexe et les saisons, on conçoit que cette espèce doit offrir de grandes différences suivant l'époque plus ou moins éloignée de la mue ordinaire, qui a lieu en automne, et de la mue ruptile du printemps.

Variétés accidentelles : Elles sont aussi fréquentes que chez le Chardonneret vulgaire, et sont totales ou partielles. On trouve des individus blancs ou tapirés de blanc, d'autres de couleur isabelle plus ou moins franche, on en voit aussi de noirâtres.

La Linotte vulgaire habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique.

Elle est seulement de passage sur quelques points de la France, en automne

et au printemps; mais elle est sédentaire et abondante dans d'autres lieux; par exemple, en Lorraine, en Anjou, en Provence, en Bretagne, etc.

Elle niche à une petite élévation du sol, sur les arbustes, les buissons. Sa ponte est de quatre à six œufs oblongs, d'un blanc légèrement azuré, avec de petits points et quelques traits d'un rouge de brique ou d'un brun foncé. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,018; petit diam. 0^m,013.

Cette espèce, que l'on voit, durant l'été, dans les localités accidentées, montueuses et boisées, descend, l'hiver, dans les plaines et se rassemble alors en nombre quelquefois prodigieux. Elle se nourrit de graines de millet, de lin, de rabette, de chènevis. Le mâle est fort estimé à cause de son chant doux, agréable et varié; mais la captivité lui fait perdre la belle couleur rouge des plumes de la poitrine. Elle s'accouple assez facilement avec le Serin domestique.

130 — LINOTTE A BEC JAUNE
CANNABINA FLAVIROSTRIS
Brehm ex Linn.

Bec jaune ; croupion rouge (mâle) *ou roussâtre* (femelle); *deux bandes transversales sur les ailes ; pieds noirs.*

Taille : 0^m,013 *environ.*

Fringilla flavirostris, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 322.
Linaria montana, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 145.
Fringilla montium, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 917.
Cannabina flavirostris et montium, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 278.
Linota montium, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 34.
P. Roux, *Orn. Prov.* pl. 93, *mâle.*
Schleg et Bp. *Mon. des Lox.* pl. 50, *mâle* et *femelle.*

Mâle en noces (Collect. de Riocourt) : Dessus de la tête, nuque et cou, en arrière, variés de taches brunes et d'un roux jaunâtre sale, le brun occupant le centre des plumes et le roux jaunâtre en colorant les bords; ces teintes sont disposées par bandes longitudinales plus ou moins régulières et alternes; scapulaires et plumes du dos d'un brun foncé, frangées de roussâtre; croupion d'un beau rouge cramoisi, avec de fines stries plus foncées au centre des plumes; sus-caudales noirâtres, lisérées de blanchâtre; front, sourcils, joues, gorge, devant et côtés du cou d'un roux jaunâtre, varié de quelques fines mèches brunes sur les côtés du cou seulement; régions parotiques striées de brun clair et de jaunâtre; poitrine et flancs marqués de larges taches, très-brunes à la poitrine, d'un brun roux sur les flancs, disposées par bandes longitu-

dinales continues; abdomen et sous-caudales d'un blanc légèrement lavé de jaunâtre, cette teinte étant un peu plus prononcée sur les sous-caudales; couvertures supérieures de l'aile d'un brun sombre, les petites bordées de roussâtre, les moyennes également frangées de roussâtre sur leur bord externe, et terminées de blanc, ce qui produit sur chaque aile une bande transversale; rémiges d'un brun noir, les trois premières des primaires finement bordées, en dehors, de gris clair, les cinq ou six suivantes largement frangées, à la base, de blanc pur, formant une sorte de miroir oblong, quand l'aile est pliée; les secondaires frangées de noirâtre à la base, ensuite de gris roussâtre, et terminées de blanchâtre; rectrices noires, les médianes entourées par un fin liséré gris, toutes les autres bordées extérieurement et intérieurement de blanc, ces bordures étant d'autant plus larges que les pennes sont plus extérieures; pieds et ongles noirs; bec d'un brun clair à la pointe, d'un blanc jaunâtre dans le reste de son étendue; iris brun.

Mâle en automne : Le plumage, en général, est plus roussâtre; les bruns sont moins intenses; le croupion est moins rouge et rayé longitudinalement de brun, et le bec est plus jaune.

Femelle : Point de rouge au croupion ; les teintes rousses sont plus claires, et le dessous du corps est moins blanc.

Les *jeunes de l'année* ne diffèrent de la femelle que par des teintes plus rembrunies.

La Linotte montagnarde ou à bec jaune habite le nord de l'Europe, l'Irlande, la Suède, la Norwége. Elle est de passage régulier dans le nord de la France, et se montre avec moins de régularité dans nos départements méridionaux.

Elle niche sur les montagnes arides et rocheuses, à une petite distance du sol, dans des arbustes nains ou des buissons. Sa ponte est de cinq à six œufs, semblables à ceux de la Linotte ordinaire, mais ils sont un peu plus petits et présentent fréquemment une teinte générale d'un beau vert bleu.

Cette espèce, que l'on voit en petit nombre dans nos climats, à l'époque des migrations, et souvent par couples seulement, est très-indolente et très-douce. Son chant est strident et monotone. Elle a le genre de vie de la précédente.

GENRE LXXIII

SIZERIN — *LINARIA*, Vieill.

Fringilla, p. Linn. *S. N.* (1735).
Linaria, Vieill. *Orn. élém.* (1816).

Spinus, Koch, *Baier. Zool.* (1816).
Linota, Bp. *Dist. meth. An. vert.* (1832).
Acanthis, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).
Linacanthis, O. des Murs, *Encycl. d'hist. nat.* (1854?).

Bec court, parfaitement droit, très-aigu, comprimé dans toute son étendue, plus haut que large; mandibule supérieure à bords droits, sensiblement plus longue que l'inférieure, et la débordant légèrement sur les côtés, celle-ci bidentée de chaque côté à sa base; narines profondément situées sous les plumes roides qui embrassent la base de la mandibule supérieure, et qui s'avancent jusque vers le milieu du bec; ailes et queue assez allongées, cette dernière très-échancrée; plumes tibiales épaisses, cachant une partie des tarses qui sont courts et faibles; pouce aussi long et même plus long que le doigt du milieu, y compris les ongles; ceux-ci forts, longs, dilatés à leur insertion, creusés, en dessous, d'une large gouttière.

Les Sizerins vivent en troupes pendant l'hiver, comme les Chardonnerets et les Linottes. Ils fréquentent alors les lieux plantés d'aulnes, de bouleaux, de peupliers dont ils mangent les graines ou les bourgeons. Ils ont, comme les Mésanges, la singulière habitude de s'accrocher aux petites branches des arbres et de les parcourir avec une agilité surprenante. Leur chant est strident, aigre, et n'est composé que de phrases courtes.

Le mâle et la femelle diffèrent sensiblement. Les jeunes ont un plumage assez semblable à celui de cette dernière.

Leur mue est simple; mais, au printemps, une partie de leur plumage subit des changements qui sont le résultat de la mue ruptile.

Observations. — 1° Abstraction faite d'une certaine analogie dans le système de coloration, il est impossible, à moins de ne pas vouloir prendre en considération les caractères physiques, de laisser les Sizerins soit avec les Chardonnerets, soit avec les Linottes. La plupart des auteurs modernes les rangent parmi ces dernières, mais les Sizerins ne sont, si nous pouvons dire, des Linottes que par la couleur rouge des plumes de la poitrine et du front : pour le reste, ils en diffèrent complétement. Leur bec n'a plus la même forme; leurs narines sont profondément cachées par les plumes qui descendent du front; leur mandibule inférieure présente une double dent; leurs doigts sont plus courts, leurs ongles plus forts, plus longs et autrement conformés; leurs mœurs, enfin, offrent quelques différences remarquables. Si, parmi les nombreux démembrements du genre *Fringilla*, de Linné, il en est un que l'on puisse justifier, c'est sans contredit celui sur lequel Vieillot a fondé son genre *Linaria*.

2° Sous le prétexte étrange qu'un nom générique employé, soit en botanique, soit en ichthyologie, soit en entomologie, etc., pourrait être une source d'erreurs si on le conservait à un groupe d'oiseaux, l'eût-il reçu depuis des siècles, quelques naturalistes ont pris à tâche de débarrasser les méthodes ornithologiques de tous les noms de genre qui se trouvaient répétés dans une autre classe.

Cette réforme, dont les ornithologistes semblent avoir pris l'initiative, probablement parce que leur science leur a paru moins noble que celle des entomologistes ou des botanistes, était-elle applicable à *Linaria?* Les botanistes pouvaient-ils ici alléguer la priorité? Nullement. Si Tournefort a donné le nom de *Linaria* à un genre de plantes, Gessner, près de deux cents ans auparavant, l'appliquait génériquement aux Linottes et aux Sizerins. Depuis, Willughby, Ray, Brisson et même Linnée, dans la sixième édition du *Systema Naturæ*, l'ont en quelque sorte consacré en l'adoptant. Ainsi, *Linaria* appartient aux ornithologistes, qui, les premiers, en ont fait le générique des Sizerins et des Linottes. Du reste, à quelle erreur ce nom peut-il donner lieu? Quel est le naturaliste qui doutera s'il a affaire à une espèce de Scrophularinée, de Ver némertien ou de Fringillien, lorsque, dans un traité d'ornithologie, il rencontrera *Linaria rufescens* ou *canescens?* Le prétexte allégué est donc puéril et sans fondement, et *Linaria*, ayant la priorité sur tous les autres noms génériques donnés aux Sizerins, doit être conservé.

3° Aux quatre Sizerins d'Europe depuis longtemps connus et acceptés, le prince Ch. Bonaparte en a réuni un cinquième, qu'il nomme *Acanthis Groenlandica* (*Cat. Parzud.* p. 4), sans ajouter la moindre indication de caractère. Ce Sizerin, qui est aussi l'*Acanthis lanceolata* de M. de Sélys-Longchamps (*Rev. et Mag. de Zool.* 1857, p. 123), nous est inconnu. Peut-être est-il représenté dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle de Paris, par deux ou trois des exemplaires inscrits sous le nom de *Fring. linaria*. Si cette conjecture était fondée, la *Groenlandica* serait particulièrement caractérisée par des taches lancéolées noires et très-nombreuses sur la poitrine et sur les flancs. Quoi qu'il en soit, ce Sizerin, originaire de l'Amérique septentrionale, n'aurait jamais été trouvé, d'après M. de Sélys-Longchamps, dans les limites géographiques de l'Europe, et ne constituerait, du reste, qu'une race de la *Lin. borealis* (Vieill.).

131 — SIZERIN BORÉAL — *LINARIA BOREALIS* Vieill.

Croupion constamment blanc, flamméché de brun noir (jeune mâle et femelle), *ou nuancé de rose tendre* (mâle adulte en automne), *ou d'un rouge rose* (mâle en amour); *queue longue de* 0m,055; *bec, mesuré du front à la pointe, un peu plus court, ou à peine aussi long que le doigt médian, l'ongle non compris.*

Taille : 0m,13 *environ.*

FRINGILLA LINARIA, Linn. *S. N.* (1766), t. I. p. 322.
LINARIA RUBRA MINOR, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 138.

PASSER LINARIA, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 25.
? SPINUS LINARIA, Koch, *Baier. Zool.* (1816), t. I, p. 233.
LINARIA BOREALIS, Vieill. *N. Dict.* (1819), t. XXXI, p. 341.
LINOTA BOREALIS, *B. of Eur.* (1838), p. 34.
ACANTHIS BOREALIS, Keys. et Blas. *Wirbelth.* 1840, p. 41.
ACANTHIS LINARIA, Bp. *Rev. crit.* (1850), p. 172.
Vieill. *Gal. des Ois.* pl. 65.

Mâle en été : Vertex et front rouge de sang ; parties supérieures du cou et du corps variées de gris brun ; deux bandes obliques blanches sur les ailes ; croupion blanc, taché de brun et nuancé de rouge, ainsi que les sus-caudales ; devant du cou et poitrine d'un rouge pourpre, le reste des parties inférieures blanc ; flancs tachés longitudinalement de brun ; lorums et gorge noirs ; sourcils blanchâtres ; rémiges et rectrices brunes ; ces dernières bordées de blanchâtre ; bec brun foncé ; iris bruns ; pieds noirâtres.

Mâle en automne : Couleurs, en général, plus ternes ; chez les sujets vieux, seulement, du rouge au croupion ; cette partie fortement tachée de brun, les plumes noires du cou terminées par un liséré roussâtre ; bec jaune de cire, avec la pointe et une raie le long de l'arête des mandibules d'un brun noir.

Femelle : Du rouge sur le vertex seulement ; côtés du cou et de la poitrine roux ; abdomen d'un blanc sale ou roussâtre ; flancs et sous-caudales tachés de brun.

Les *jeunes avant la première mue* nous sont inconnus.

Les *jeunes de l'année* ressemblent aux femelles, et les mâles n'ont du rouge qu'au sommet de la tête.

Le Sizerin boréal habite, l'été, les régions arctiques de l'ancien et du nouveau continent. On le trouve, en Europe, jusque dans la partie moyenne de la Norwége et de l'Islande. En Amérique, il se montre jusque dans le nord du Canada. Il est de passage irrégulier dans plusieurs contrées tempérées de l'Europe.

Il fréquente les vallées humides, quelquefois même les lieux marécageux ; mais il se tient de préférence dans les endroits rocailleux et arides. Selon Vieillot, il se reproduit au Groënland, établit son nid sur les arbrisseaux, et lui donne la forme de celui de la Linotte vulgaire. Sa ponte est de quatre à cinq œufs d'un blanc bleuâtre ou verdâtre, parsemés de petites taches d'un brun rouge. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},016$; petit diam. $0^{m},013$.

Les individus nourris en captivité pondent, quelquefois, des œufs qui ne diffèrent en rien de ceux provenant d'oiseaux libres.

Les migrations du Sizerin boréal dans les contrées méridionales et tempérées

de l'Europe ne se font pas à des époques périodiques et régulières, comme celles de la plupart des oiseaux, et notamment du Sizerin cabaret; elles n'ont lieu que tous les quatre, cinq et même six ans. Tantôt il se montre en très-petit nombre, d'autres fois il compose des bandes considérables.

132 — SIZERIN DE HOLBÖLL — *LINARIA HOLBÖLLII* Brehm.

Croupion blanc, flamméché de noirâtre (mâle jeune et femelle), *ou nuancé de rouge rose* (mâle en amour); *queue longue de* 0m,065; *bec, mesuré du front à la pointe, beaucoup plus long que le doigt du milieu, l'ongle non compris.*

Taille : 0m,14 *environ.*

Linaria Holböllii, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 280.
Acanthis Holböllii, Bp. et Schleg. *Mon. des Lox.* (1850), p. 53.

Mâle adulte : Front et vertex d'un rouge sanguin; dessus du cou et du corps d'un gris roussâtre, varié de taches oblongues brunes; croupion d'un blanc rosé, mêlé de quelques taches brunes, la teinte rose s'étendant un peu sur les sus-caudales, dont les plus longues sont brunes, lisérées de gris roussâtre ou de blanchâtre; lorums et gorge noirs; devant du cou et poitrine d'un pourpre clair; tout le reste des parties inférieures blanc, avec les flancs et les sous-caudales tachés longitudinalement de brun; ailes coupées obliquement par deux bandes blanchâtres; rémiges et rectrices brunes, extérieurement bordées de gris roussâtre, tournant au blanc à l'extrémité des rémiges secondaires et des rectrices; bec jaunâtre, brun à la pointe; iris bruns; pieds d'un brun rougeâtre.

Femelle adulte : Elle a du rouge seulement à la tête; les parties inférieures sont moins blanches, plus roussâtres; les côtés de la poitrine, les flancs et les sous-caudales sont variés d'un plus grand nombre de taches brunes.

Jeunes avant la première mue : Inconnus.

Le Sizerin de Holböll habite l'Europe septentrionale et occidentale.

Quoique beaucoup plus rare que le Sizerin boréal et le Sizerin cabaret, il paraît faire cependant des apparitions assez fréquentes en Saxe et en Belgique, car M. Schlegel, dans la *Monographie des Loxiens* qu'il a publiée avec la collaboration du prince Ch. Bonaparte, dit en avoir examiné un nombre considérable, pris dans ces deux pays.

Observation.— Le Sizerin de Holböll, que son bec, relativement plus long

et plus volumineux que celui du Chardonneret, caractérise si bien, a cependant de si grands rapports de coloration avec la *Linaria borealis* (Vieill.), qu'il a paru à quelques naturalistes ne former qu'une race de ce dernier. Leur opinion serait assurément fondée, si, comme l'avancent MM. de Sélys-Longchamps et Schlegel, l'on trouvait des individus à bec intermédiaire, et faisant en quelque sorte transition. Toutefois, il nous semble qu'indépendamment du bec, la *Linaria Holböllii* se distingue encore par une taille un peu plus forte (ce qui est dû, sans doute, à un plus grand allongement de la queue), et par les taches généralement plus larges et plus prononcées des parties supérieures et inférieures.

133 — SIZERIN BLANCHÂTRE — *LINARIA CANESCENS* Gould.

Croupion d'un blanc pur (mâle et femelle en hiver), *ou d'un blanc teint de rouge rose* (mâle en amour); *queue longue de* 0m,065; *bec, mesuré du front à la pointe, à peine aussi long que le doigt médian, l'ongle non compris.*

Taille : 0m,14.

Linaria canescens, Gould, *B. of Eur.* (1833-1837), pl. 193.

Fringilla borealis, Temm. *Man.* (1835), 3e part. p. 244, et 4e part. (1840), p. 644.

Linota canescens, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 34.

Linaria Hornemannii, Holb. in : *Kroger Naturhistorisk Tedskrift* (1843), t. IV, p. 398.

Acanthis canescens, Bp. *Rev. crit.* (1850), p. 172.

Bp. et Schleg. *Mon. des Lox.* pl. 34.

Mâle en été : Vertex et front d'un rouge de sang ; dessus du cou et du corps blanchâtres, avec des mèches longitudinales noirâtres ; croupion, devant du cou, poitrine d'un rouge rose ; le reste des parties inférieures blanc ; lorums et gorge noirs ; rémiges et rectrices brunes, bordées de blanc pur ; bec brun à l'époque des amours, jaune en dessous et brun en dessus le reste de l'année ; pieds bruns en hiver ; iris brun.

Femelle en été : Semblable au mâle, mais sans rouge au cou et à la poitrine, avec le dessous du corps blanc, rayé de brun sur les côtés.

Mâle et femelle en hiver : Fond du plumage blanc, flammé de brun ; croupion d'un blanc pur ; noir des lorums et de la gorge terne.

Les *jeunes avant la première mue* nous sont inconnus :

Les *jeunes de l'année* ressemblent beaucoup à la femelle, mais ils

ont toutes les parties antérieures du corps fortement lavées de jaunâtre, et le rouge du sommet de la tête moins étendu.

Cette espèce habite le Groënland, et se montre accidentellement en Allemagne, en Belgique et dans le nord de la France.

Le Sizerin blanchâtre niche sur les arbustes et les buissons. Il a les mœurs de ses congénères.

Un sujet pris aux filets, près d'Abbeville, et nourri en cage, faisait partie de la collection de M. Baillon.

Observation. — Temminck rapporte à la *Linaria canescens* le Sizerin boréal de Vieillot et de P. Roux, qui en est parfaitement distinct. Le mâle et la femelle de son Gros-Bec boréal (en livrée d'automne), sont des individus de l'espèce décrite par Vieillot. Celle-ci (*Linaria borealis*) se distingue toujours de la *Linaria canescens* par une taille plus petite, par une queue plus courte, par son croupion qui n'est jamais d'un blanc pur et par ses ongles plus allongés. Temminck n'aurait probablement pas confondu ces deux espèces boréales, s'il les avait eues en même temps sous les yeux.

134 — SIZERIN CABARET — *LINARIA RUFESCENS* Vieill.

Croupion constamment roussâtre, flamméché de brun (mâle en automne, mâle jeune et femelle), *ou d'un rouge cramoisi* (mâle en amour); *queue longue de* 0m,05; *bec, mesuré du front à la pointe, un peu plus court que le doigt médian, l'ongle non compris.*

Taille : 0m,11.

LINARIA MINIMA, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 142.
FRINGILLA LINARIA, var. A. Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 453.
SPINUS LINARIA, Koch, *Baier. Zool.* (1816), t. I, p. 233.
LINARIA RUFESCENS, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XXXI, p. 342.
LINOTA LINARIA, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 34.
LINARIA FLAVIROSTRIS, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 282.
ACANTHIS RUFESCENS, Bp. *Rev. crit.* (1850), p. 171.
LINACANTHIS RUFESCENS, O. des Murs, *Encycl. d'hist. nat.* 5e part. p. 304.
Buff. *Pl. enl.* 485, f. 2.
Bp. et Schl. *Mon. des Lox.* pl. 54, *mâle* et *femelle*.

Mâle en été : Vertex et front d'un rouge sanguin; nuque et dessus du corps variés de brun et de roux clair, avec deux bandes transversales blanchâtres sur les ailes; devant du cou et poitrine d'un rouge cramoisi; abdomen et sous-caudales blancs, variés de taches brunes, plus nombreuses sur les flancs; lorums et gorge noirs; rémiges et

rectrices brunes, lisérées de roussâtre en dehors; bec jaune, avec le dessus et la pointe noirs; pieds brunâtres; iris brun.

Femelle en été : Point de rouge sur le devant du cou et à la poitrine; celui de la tête moins éclatant que dans le mâle.

Mâle et femelle en automne : Plumage plus rembruni, fortement varié de brun et de roussâtre, avec le croupion marqué de mèches brunes, plus larges et plus foncées.

Au printemps, le rouge des parties inférieures, qui se développe durant l'hiver, s'étend jusqu'au bas-ventre, beaucoup plus loin que chez la *Linaria borealis*. Celle-ci a, du reste, le fond du plumage plus blanc et la tache noire de la gorge plus grande.

Jeunes avant la première mue : Point de rouge à la tête et à la poitrine; le fond du plumage plus roussâtre; semblable à la femelle après la mue.

Nota. Le plumage de cette espèce et des précédentes perd beaucoup de sa fraîcheur en captivité; le rouge du front devient terne et prend une teinte orangé sale; celui de la poitrine disparaît complétement. Ce n'est qu'à l'âge de deux ans que, dans l'état de liberté, ils prennent leur belle livrée.

Le Cabaret ou Sizerin roussâtre habite le cercle arctique, et passe régulièrement, en automne et au printemps, dans plusieurs localités de la France et surtout dans le nord.

D'après Vieillot, le Cabaret ne se trouve pas dans le nord de l'Amérique, où le Sizerin boréal est commun.

Il niche dans les taillis. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc grisâtre ou légèrement azuré, avec de très-petites taches et quelques traits gris roux et bruns, plus nombreux au gros bout, où ils forment quelquefois une couronne. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,016$; petit diam. $0^m,013$.

Le Sizerin cabaret n'émigre pas de loin en loin comme le Sizerin boréal; ses passages sont réguliers et annuels; seulement il se montre en plus ou moins grand nombre, selon les années. On a remarqué qu'il était moins abondant les années où le Sizerin boréal se montre. L'un et l'autre ont le même genre de vie, mais leur chant diffère sensiblement. Le Sizerin cabaret est recherché cause de son plumage, de sa vivacité et de son ramage.

SOUS-FAMILLE XXVIII

EMBÉRIZIENS — *EMBERIZINÆ*

Bec droit, pointu, à bords rentrants; palais généralement tuberculé, ou tout au moins fortement convexe.

Les Embériziens se distinguent facilement de tous les autres Fringillidés par la forme particulière de leur bec.

Ils sont répandus dans l'ancien et dans le nouveau continent, et la plupart d'entre eux se rencontrent en Europe.

Observations. — Le genre linnéen *Emberiza*, auquel répond cette sous-famille, en tenant compte seulement des espèces européennes, a été, comme le genre *Fringilla*, si profondément démembré, que son nom même a disparu de certaines méthodes, et que le prince Ch. Bonaparte l'a réduit, en dernier lieu, aux *Emb. citrinella* et *cirlus*.

Débarrassé, d'abord, des Plectrophanes, par Meyer; ensuite des Bruants paludicoles, par Boie, qui en a fait des *Cynchrami;* puis du Proyer, que Brehm a nommé génériquement *Miliaria*, le genre Bruant, ainsi réduit, a encore fourni à Kaup les éléments des genres *Cia*, *Cirlus*, *Citrinella*, *Orospina*, reposant, les trois premiers, sur les *Emb. cia*, *cirlus*, *citrinella*; le dernier, sur l'espèce nominale *Emb. provincialis*. Le prince Ch. Bonaparte, qui stigmatisait en 1850 (*Revue critique*, p. 37) « les absurdes genres de Kaup, » tombait en 1856 dans un excès plus grand encore, et admettait pour les *Emberizæ* (les Plectrophanes, distingués par lui en *Plectrophanes* et en *Centrophanes*, étant écartés), huit genres, qu'il se bornait à nommer, sans leur assigner le moindre caractère. Ces genres sont :

Cynchramus (*Miliaria*, Brehm), pour l'*Emb. miliaria*.

Emberiza, pour les *Emb. citrinella*, *cirlus*, *cia*, *cioïdes*, *pithyornus*, *chrysophris*.

Buscarla, pour les *Emb. provincialis*, *lesbia* (espèces nominales) et *pusilla*, parmi lesquelles cette dernière est seule à conserver, l'*Emb. provincialis* étant une jeune *Emb. Schœniclus*, et l'*Emb. lesbia* une jeune *Emb. rustica*.

Schœnicola (*Cynchramus*, Boie), pour les *Emb. Schœniclus* et *Pyrrhuloïdes*.

Hortulanus, pour l'*Emb. hortulanus* et l'*Emb. cæsia*, dont il faisait, en 1850, une *Fringillaria* et la congénère d'*Emb. striolata*.

Hypocentor, pour l'*Emb. aureola*, qu'il rangeait, en 1850, dans son genre *Euspiza*, et l'*Emb. rustica*, dont il avait fait jusqu'alors un vrai Bruant (*Emberiza*).

Fringillaria, pour l'*Emb. striolata*.

Enfin Granativora (*Passerina*, Vieill.), pour l'*Emb. melanocephala*, resté jusqu'alors une *Euspiza*.

Quelques mois plus tard (*Revue et Mag. de Zool.* avril 1857, 2ᵉ sér., t. IX, p. 160), le prince Ch. Bonaparte reproduisait ces mêmes genres, moins *Gra-*

nativora, laissé parmi les Spiziens, et en ajoutait un nouveau sous le nom d'*Onychospiza*, pour l'*Emb. fucata* (Pall.). En outre, quelques-uns d'entre eux étaient remaniés, et telles espèces qui avaient appartenu jusque-là aux *Emberizæ veræ*, comme les *Emb. chrysophris, pithyornus, cia* et *cioïdes*, devenaient, la première, un *Hypocentor*; les trois autres, des congénères d'*Emb. pusilla*, dans son genre *Buscarla*. Les *Emb. cirlus* et *citrinella*, comme nous l'avons dit plus haut, restaient seules des *Emberizæ*.

Lorsqu'on cherche quelle peut être la valeur de ces diverses coupes, on trouve que la plupart d'entre elles ne peuvent reposer que sur des caractères insignifiants et souvent sur le plus ou moins de développement, le plus ou moins de courbure de l'ongle du pouce. Si le Proyer peut être détaché des vrais Bruants à cause de sa queue presque unicolore, de son plumage identique dans les deux sexes, et surtout de ses mœurs; si l'*Emb. striolata*, par ses tarses et ses ongles grêles, par son bec, par ses ailes sub-obtuses, se différencie assez nettement; si l'on peut fonder un genre sur les Bruants paludicoles, à cause de leurs habitudes, de leur palais lisse et d'un facies caractéristique; si, à la rigueur, l'*Emb. aureola*, qui n'a pas le tubercule palatin des Bruants, peut, par cela seul, en être détaché, il nous paraît difficile de ne pas comprendre tous les autres Bruants sous le même nom générique. Dans tous les cas, l'*Emb. cia* ne peut être éloigné de l'*Emb. cirlus*, surtout pour être associé à l'*Emb. pusilla* qui pour nous est un *Cynchramus*, ou Bruant paludicole. Par le même motif l'*Emb. pithyornus*, qui a un tubercule au palais, ne saurait être congénère de cette *pusilla*, qui n'en a pas, et doit rentrer, avec le Bruant fou, le Bruant cendrillard et l'Ortolan, dans le genre *Emberiza*. Quant à l'*Emb. chrysophris*, nous ne le rangeons parmi les vrais Bruants qu'avec doute, attendu qu'il ne nous a pas été possible de constater sur le seul exemplaire que possède le Muséum d'histoire naturelle, si l'espèce a ou n'a pas un tubercule au palais. Peut-être serait-il mieux à sa place parmi les Bruants paludicoles, auxquels il semble se rapporter par son système de coloration.

En conséquence, la sous-famille des Embériziens, en y comprenant l'*Emb. melanocephala*, qui, pour quelques ornithologistes, fait partie d'une autre sous-famille, nous semble pouvoir se composer des genres *Passerina*, *Fringillaria*, *Miliaria*, *Emberiza*, *Cynchramus* et *Plectrophanes*, ce dernier faisant le passage aux Alaudidés par ses caractères et par les habitudes des espèces qui le composent.

GENRE LXXIV

PASSÉRINE — *PASSERINA*, Vieill.

EMBERIZA, p. Scop. *An. I. Hist. nat.* (1769).
PASSERINA, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
EUSPIZA, Bp. *Distr. meth. An. verteb.* (1832).
HYPOCENTOR, Cab. *Mus. Orn. Hein.* (1850-1851).
GRANATIVORA, Bp. *Cat. Parzud.* (1856).

Bec conique, allongé, comprimé vers la pointe, à bords ren-

trants, légèrement ondulés, à commissures obliques, à arête très-gibbeuse au-dessus des narines et s'élevant au niveau du crâne; palais lisse, à peine convexe; narines ovales, en partie cachées par les plumes du front; ailes sub-aiguës, allongées; queue longue, ample, échancrée; tarses épais; doigts médiocres, le médian, y compris l'ongle, de la longueur du tarse; ongles médiocres, peu recourbés, aigus.

Les Passérines se distinguent des vrais Bruants par l'absence du tubercule palatin, par un bec plus allongé, plus élevé, à commissures plus obliques; mais ils n'en diffèrent pas sous le rapport des mœurs.

Le mâle et la femelle adultes ne portent pas la même livrée, et les jeunes ont un plumage qui a de l'analogie avec celui de la femelle. Leur mue est simple à l'automne, ruptile au printemps.

Observation. — Les deux espèces que nous comprenons dans ce genre, ont été pour le prince Ch. Bonaparte, des *Emberizæ* en 1838, des *Euspizæ* en 1850, et sont devenues étrangères l'une à l'autre en 1856. L'une (*Emb. aureola*), a repassé aux Embériziens, comme type du genre *Hypocentor* de M. Cabanis; l'autre (*Emb. melanocephala*), est restée Spizien, mais en perdant son générique *Euspiza* pour devenir, elle aussi, type d'une coupe (*Granativora*) de nouvelle formation. Une seule chose a disparu complétement au milieu de toutes les créations, mutations, rectifications dont quelques méthodistes contemporains nous ont donné le spectacle : c'est le nom générique imposé par Vieillot aux oiseaux dont il est question. Ce nom n'est plus aujourd'hui que le très-humble synonyme de genres ultérieurement créés à ses dépens. Que les Passérines de Vieillot fussent susceptibles de démembrements, on ne saurait le nier; mais, au moins, fallait-il, comme on l'a fait pour les genres Linnéens, *Fringilla, Motacilla, Picus*, etc., bien autrement disparates, conserver à l'un des démembrements, le nom donné par le créateur du genre. Ce nom, l'équité et la loi de priorité nous font un devoir de le rétablir, en l'affectant aux espèces suivantes.

133 — PASSÉRINE AURÉOLE — *PASSERINA AUREOLA* Vieill. ex Pall.

(Type du genre *Hypocentor*, Caban.)

Croupion roux-marron pourpre (mâle adulte); *rémiges lisérées de jaunâtre en dehors; la première et la deuxième égales et les plus longues; une longue tache oblique blanche sur la rectrice la plus extérieure et un trait de même couleur sur les barbes internes de la suivante.*

Taille : 0m,15.

Emberiza pinetorum, Lepechin, *Voy.* (1771), t. II, p. 188.

Emberiza aureola, Pall. *Voy.* (1776), éd. franç in-8°, append. t. VIII de p. 61.

Emberiza Selysii, Verany, *Act. du Congrès Sc. de Naples* (1845).

Emberiza dolichonia, Bp. *Atti della settima adun. degli Scien. Ital.* (1845), p. 715.

Passerina aureola et collaris, Vieill. *N. Dict.* (1819), t. XXV, p. 6 et 9.

Euspiza aureola, Bp. *Rev. crit.* (1850), p. 166.

Hypocentor aureolus, Cab. *Mus. Ornith. Hein.* pars 1ª, Osc. (1850-1851), p. 123.

Gould, *B. of Eur.* pl. 174.

Mâle adulte : Dessus de la tête, du cou, du corps, d'un roux marron-pourpre; face d'un noir profond; devant du cou avec un large collier marron; une partie du cou, poitrine et flancs d'un beau jaune serin, avec des mèches couleur marron sur ces dernières parties; milieu du ventre et sous-caudales blanchâtres; poignet de l'aile d'un blanc pur; couvertures alaires comme le dessus du corps; rémiges brunes, lisérées de gris; pennes caudales comme les rémiges, avec une grande tache conique blanche sur la plus externe de chaque côté et une petite tache longitudinale sur la suivante; bec brun en dessus, rougeâtre en dessous; pieds bruns.

Femelle adulte : Vertex et croupion, seulement, d'un roux marron-pourpre; nuque et manteau d'un brun terne, avec de grandes mèches noires; face d'un gris noirâtre; devant du cou avec un collier marron très-étroit; flancs nuancés d'olivâtre et marqués de larges mèches brunes; poignet de l'aile d'un gris blanchâtre; point de tache blanche sur la deuxième rectrice externe.

Jeune mâle d'un an : Dessus de la tête et du corps d'un gris brun, avec une tache brune au centre de chaque plume; une large raie sourcilière, allant du front à l'occiput, bordée de roux marron très-pâle; croupion roux-marron, avec un trait brun au centre de chaque plume; petites et moyennes couvertures des ailes noirâtres, bordées de gris blanc; au bas du cou et s'étendant d'un côté à l'autre, en passant sur la poitrine, un collier jaune pâle; poitrine et flancs de la même couleur, mais avec des mèches brunes, qui grandissent en avançant de la région fémorale; abdomen et une bande qui, du bec, s'étend derrière l'œil, où elle s'élargit, d'un blanc pâle et jaunâtre.

Jeunes avant la première mue (quelques jours après la sortie du nid) : Dessus de la tête, du cou, dos, croupion d'un brun olivâtre, mélangé de jaunâtre, avec des mèches noires au centre des plumes; sourcils d'un jaune sale, arrêtés, en haut, par de rares taches d'un brun

noir ; tache parotique d'un brun jaunâtre, encadrée par une étroite bande noirâtre ; parties inférieures d'un jaune serin terne, varié, sur la poitrine, de mèches brunes ; flancs d'un brun jaunâtre, marqués de flammèches brunes ; sous-caudales d'un jaune pâle ; ailes brunes, traversées par deux bandes d'un blanc jaunâtre ; rémiges secondaires largement frangées de brun jaunâtre ; rectrices brunes, la plus extérieure coupée obliquement par une grande tache blanche ; la suivante avec une longue tache de même couleur sur les barbes internes ; pieds couleur de chair.

La Passérine auréole habite l'Asie, depuis l'Oural jusqu'au Kamtschatka. Elle est de passage en Italie, dans le midi de la France, en Crimée et probablement dans quelques autres parties méridionales de la Russie.

Elle niche à une petite distance du sol. Sa ponte est de quatre œufs, obtus aux deux bouts, à fond blanc, et marqués assez régulièrement de petits points d'un brun foncé. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},023$; petit diam. $0^{m},016$.

L'Auréole vit par petites familles, et jamais par bandes, comme l'a constaté M. Martin. Les jeunes sur le point de quitter le nid sont très-farouches et il est difficile de les élever. Le régime de cet oiseau consiste en très-petits coléoptères et en pucerons. M. Martin, qui en a ouvert plusieurs, n'a jamais rencontré une seule graine dans leur jabot.

Suivant cet observateur habile, l'Auréole a des mœurs douces et paisibles. Elle arrive dans les monts Ourals vers la fin de mai, et se cantonne dans les taillis de jeunes bouleaux, en plaine, jamais dans les grands bois. Elle est très-peu sauvage à l'époque des amours. Le mâle fait entendre alors, d'une voix pleine et très-étendue, un chant peu varié, mais qui ne manque pas d'agrément, et s'éloigne peu du lieu qu'il a choisi pour se reproduire.

Observations. — 1° « La remarquable *Euspiza dolichonina* », Bp. (*Rev. crit.* 1850, p. 37), ou *Dolychonica*, Bp. (même ouvrage, p. 166) ; ou *Dolichonia*, Bp. (*Consp. Av.* 1850, t. I, p. 468) ; ou *Hypocentor dolychonius*, Bp. (*Cat. Parzud.* 1856, p. 4), est tout simplement, ainsi que M. de Sélys-Longchamps l'a pensé (*Rev. et Mag. de zool.* 1857, t. IX, p. 127), un jeune de l'*Emb. aureola*, Pall. La diagnose que le prince Ch. Bonaparte trace de sa *Dolichonia* (*Consp. Av.* p. 468) se rapporte exactement à la description que nous donnons du jeune à la sortie du nid ; description qui a été faite sur des sujets de la collection de M. Hardy, recueillis, par M. Martin, dans les monts Ourals. Du reste, les caractères tirés de la forme du bec et des pennes de la queue, caractères à l'aide desquels le prince Ch. Bonaparte a cherché, jusqu'à la fin, à légitimer sa prétendue espèce, confirment pleinement l'opinion de M. de Sélys-Longchamps, car ils appartiennent au premier âge.

2° M. Jaubert (*Rev. et Mag. de zool.* 1855, t. VII, p. 309 et 312) veut faire une *Emb. aureola*, en livrée de premier âge, de l'oiseau représenté dans les *Enluminures* de Buffon (pl. 656, f. 1) sous le nom de *Gavoué de Provence.* Nous ne

saurions partager sa manière de voir, même en retranchant, comme il le fait, une moustache certainement très-gênante, et qui existe non-seulement dans la figure donnée par Martinet, mais aussi dans la trop courte description laissée par Buffon. L'*Aureola*, sous tous ses plumages connus, et quel que soit le sexe, a toujours du jaune aux parties inférieures, et n'a jamais le poignet rouge; le *Gavoué de Provence*, au contraire, a les parties inférieures brunâtres ou blanchâtres et le poignet rouge. Par ce dernier caractère, et par la tache brune de la région parotique, il se rapporte manifestement à une espèce du groupe des Bruants paludicoles, et probablement au *Schœniclus*, ce que l'on soupçonnait depuis longtemps, et ce que le prince Ch. Bonaparte a fini par admettre.

3° Ce n'est plus dans le *Gavoué* que le prince Ch. Bonaparte (*Rev. et Mag. de zool.* 1857, t. IX, p. 164), a vu une jeune *Aureola*, mais dans le *Mitilène de Provence* figuré sous le numéro 2 de la même planche (*Enlum.* 656). Nous avouons ne rien comprendre à un pareil rapprochement. Si un oiseau s'éloigne, sous tous les rapports, de l'Auréole, c'est certainement le Mitilène de Buffon. Nous venons de dire que l'Auréole, dans son premier âge, a le croupion brun-olivâtre flamméché; des sourcils jaunâtres; toutes les parties inférieures jaunes, avec des mèches à la poitrine et sur les flancs. Plus cet oiseau est jeune, plus son bec paraît convexe, parce qu'il est plus court. Le Mitilène des planches enluminées n'a rien de semblable dans son plumage, et, qui plus est, aucun état de l'Auréole ne peut lui être comparé. Enfin son bec, par sa forme droite, s'éloigne de la forme convexe que présente, à tout âge, celui de l'Auréole. L'idée de l'identifier à cette espèce est donc inexplicable, et elle l'est d'autant plus de la part du prince Ch. Bonaparte, qu'il n'était pas sans savoir que l'on peut rapporter avec quelque certitude le Mitilène au Rustique.

136 — PASSÉRINE MÉLANOCÉPHALE
PASSERINA MELANOCEPHALA
Vieill. ex Scop.

(Type du genre *Euspiza* (1842), Bp.; *Granativora* (1856), Bp.)

Croupion roux clair (mâle adulte), *ou cendré roussâtre* (femelle); *rémiges lisérées de blanc en dehors, la première et la deuxième égales et les plus longues; la rectrice la plus extérieure, seulement, lisérée de blanc.*

Taille : 0m,18 *environ*.

Emberiza melanocephala, Scopoli, *An. I. Hist. Nat.* (1769), p. 142.
Tanagra melanictera, Güldenst. *Nov. com. Acad. sc. Petrop.* (1775), t. XIX, p. 466.
Fringilla crocea, Vieill. *Ois. chant.* (1805), pl. 27.
Xanthornus caucasicus, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 428.
Passerina melanocephala, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XXV, p. 28.
Euspiza melanocephala, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 32.

Emberiza granativora, Ménést. *Cat. Cauc.* (1832), p. 40.
Granativora melanocephala, Bp. *Cat. Parzud* (1856), p. 5.
P. Roux, *Orn. Prov.* pl. 104 *bis*, *mâle* au printemps; 104 ter, *femelle.*
Gould, *B. of Eur.* pl. 172.

Mâle en été : Dessus de la tête, région des yeux et des oreilles d'un noir pur ; dessus du cou, du dos et croupion roux ; parties inférieures, côtés du cou et sous-caudales d'un beau jaune jonquille, nuancé de roux vif sur les côtés de la poitrine ; ailes brunes, avec les rémiges bordées de grisâtre ; queue d'un brun cendré roussâtre, avec les bordures des pennes d'une teinte plus claire ; bec bleuâtre ; pieds et iris d'un brun roux.

Mâle en automne : Noir de la tête moins pur, les plumes de cette partie étant lisérées de brun ; roux des parties supérieures moins vif, légèrement nuancé de grisâtre ; jaune des parties inférieures d'une teinte plus claire, et roux des côtés de la poitrine peu apparent et moins étendu.

Femelle : Gorge blanche ; parties supérieures d'un cendré roussâtre ; parties inférieures d'un roux blanchâtre, nuancé de jaune en quelques points.

Les *jeunes avant la première mue* nous sont inconnus.

La Passérine mélanocéphale ou Crocote habite le midi de l'Europe et l'Asie Mineure. Elle est commune en Morée, et se montre accidentellement en France et en Allemagne.

Elle niche sur les buissons, particulièrement sur le *Bariurus aculeatus*, à peu de distance de terre. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs blanchâtres, ou d'un cendré verdâtre, avec de très-petits points et des taches grises et d'un brun plus ou moins verdâtre. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,022 à 0^m,023 ; petit diam. 0^m,016.

Mœurs, habitudes et régime inconnus.

GENRE LXXV

FRINGILLAIRE — *FRINGILLARIA*, Swains.

Fringilla, Licht. *Doubl. Zool. Mus.* (1823).
Emberiza, Cretzschmar, in : Rüpp. (1826).
Fringillaria, Swains. *Nat. Syst. B.* (1833).
Polymitra, Caban. *Mus. Orn. Hein.* (1850-1851).

Bec conique, comprimé dans sa moitié antérieure, aigu, entamant le front, à bords presque droits, peu rentrants ; palais

lisse (?) ; narines basales, ovalaires ; ailes médiocrement allongées, sub-obtuses ; queue longue, ample, presque égale, unicolore ; tarses minces ; doigts antérieurs grêles, courts, le médian moins long que le tarse ; pouce épais ; ongles très-courts, très-faibles, aigus et peu recourbés.

Les Fringillaires sont parfaitement caractérisés par des doigts et des ongles très-grêles et courts, et par des ailes obtuses. Ils font le passage des Embériziens aux Fringilliens par leurs formes générales. Leurs mœurs sont fort peu connues.

L'une des espèces qui composent le genre se montre accidentellement en Europe.

137 — FRINGILLAIRE STRIOLÉ
FRINGILLARIA STRIOLATA
Swains. ex Licht.

Croupion roux ; rémiges lisérées de roux en dehors ; la première plus courte que la quatrième et même que la cinquième ; point de taches blanches aux rectrices.

Taille : $0^m,14$ *environ.*

FRINGILLA STRIOLATA, Licht. *Doubl. Zool. Mus.* (1823), n° 245, p. 24.
EMBERIZA STRIOLATA, Cretzschmar, in : Rüpp. *Reise Nordt. Afr.* (1826), *Vög.* p. 15, pl. 10, *a*.
FRINGILLARIA STRIOLATA, Swains. *Nat. Syst. B.* (1837), p. 290.
POLYMITRA STRIOLATA, Caban. *Mus. Orn. Hein.* pars 1ª, Osci. (1850-1851), p. 129.
Gould, *B. of Eur.* pl. 152.

Mâle adulte : Tête, cou et poitrine d'un cendré bleuâtre, variés de taches longitudinales noires ; parties supérieures d'un roux rougeâtre très-légèrement nuancé de brunâtre ; abdomen et ventre d'un roux moins vif, tirant sur le grisâtre et tacheté de brun sur les côtés ; rémiges et rectrices noirâtres, bordées de roux en dehors ; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous ; pieds couleur de chair ; iris brun clair.

Femelle : Tête variée de brun et de roussâtre ; dessus du corps d'un roux moins vif que dans le mâle et taché de brun ; cou, haut de la poitrine d'un cendré varié de brunâtre ; abdomen, flancs et sous-caudales roux ; petites couvertures des ailes d'un roux vif, les moyennes et les grandes brunes, avec de larges bordures d'un roux vif ; rémiges et rectrices brunâtres et bordées de roussâtre.

La *Fringillaria striolata* habite l'Afrique septentrionale. Elle se montrerait accidentellement dans l'Europe méridionale, et ne serait pas rare, dit-on, en Andalousie.

Ses mœurs, son régime, ses habitudes et sa propagation sont inconnus.

Observation. — L'apparition de cet oiseau en Europe ne reposerait pas, selon M. de Sélys-Longchamps, sur des renseignements assez authentiques, et devrait, par conséquent, n'être admise qu'avec doute. Cependant, Temminck et, après lui, le prince Ch. Bonaparte l'indiquent comme se trouvant dans la péninsule Ibérique, et il n'y a pas impossibilité, en effet, à ce qu'il puisse s'y montrer. C'est aux naturalistes de l'endroit, à ceux de l'Andalousie particulièrement, où Temminck dit l'oiseau assez commun, à élucider cette question.

GENRE LXXVI

PROYER — *MILIARIA*, Brehm.

Emberiza, p. Linn. *S. N.* (1748).
Miliaria, Brehm, *Isis* (1828).
Spina, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).
Cynchramus, Bp. *B. of Eur.* (1838).
Spinus, G. R. Gray, ex Mœhring, *Gen. of B.* (1841).
Cryptophaga, Caban. *Mus. Orn. Hein.* (1850-1851).

Bec fort, conique, comprimé, beaucoup plus haut que large, entamant le front, à bords des deux mandibules très-infléchis en dedans, surtout vers le centre du bec; palais muni d'un tubercule oblong, très-prononcé; narines basales, orbiculaires; ailes allongées, sub-aiguës; queue ample, légèrement échancrée, presque unicolore; tarses longs, épais; ongles forts, celui du pouce aussi long que le doigt et faiblement arqué.

Le genre Proyer est un des plus légitimes qui ait été établi aux dépens des *Emberizæ*, et cependant ses caractères différentiels ne sont pas des plus tranchés. Une mandibule supérieure à bords un peu plus rentrants, des tarses un peu plus allongés et un peu plus forts, ne caractériseraient peut-être pas suffisamment les Proyers, s'ils ne se distinguaient franchement des autres Bruants par une queue presque unicolore, et surtout par un plumage identique dans les deux sexes, à tous les âges.

C'est particulièrement aussi par les mœurs, par la voix, par le vol, que les Proyers diffèrent des autres Bruants. Ils sont très-sociables, se recherchent, vivent une partie de l'année réunis en troupes plus ou moins grandes, émigrent par bandes, fréquentent de préférence les campagnes découvertes, et ont l'habitude, quel que soit leur nombre, de prendre simultanément et non succes-

sivement leur essor, lorsqu'une cause quelconque les force à se déplacer. Les mâles, à l'époque des amours et pendant que les femelles couvent, ont aussi une habitude qui n'est propre qu'au Proyer, parmi les Embériziens. Elle consiste, non plus à s'élever en chantant à la manière des Alouettes, mais à se porter d'un arbre à l'autre en papillonnant à l'aide de fréquents battements d'ailes et en laissant pendre les pieds, ce qu'ils ne font ordinairement pas dans le vol franc. Celui-ci est beaucoup plus rapide, plus direct et moins onduleux que chez les autres Embériziens. Enfin, le chant des Proyers est une succession de notes cadencées, stridentes, peu variées, et rappelle un peu celui des Bruants proprement dits; mais leur cri d'appel diffère de celui de ces derniers et a quelque analogie avec le cri du Gros-Bec vulgaire. Ces différences nous paraissent justifier, bien mieux que les caractères, l'établissement du genre *Miliaria.*

Le mâle et la femelle portent le même plumage, et les jeunes, avant la première mue, en diffèrent sensiblement. Leur mue est simple.

Une seule espèce appartient à ce genre.

138 — PROYER D'EUROPE — *MILIARIA EUROPEA* Swains.

Croupion cendré roussâtre; rémiges lisérées, en dehors de cendré roussâtre; rectrice la plus extérieure, de chaque côté, marquée de marbrures blanchâtres à peine visibles.

Taille: 0m,19.

Emberiza miliaria, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 308.

Cynchramus, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 292.

Miliaria septentrionalis, Germanica et peregrina, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 291 et 292.

Miliaria europea, Swains. *Nat. Syst. B.* (1837), t. II, p. 290.

Cynchramus miliaria, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 35.

Spinus miliarius, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1841), p. 61.

Cryptophaga miliaria, Caban. *Mus. Orn. Hein.* pars 1a, Osci. (1850-1851), p. 127.

Buff. *Pl. enl.* 233, sous le nom de *Bruant de France, appelé Proyer.*

Mâle en été : Toutes les plumes des parties supérieures brunes, bordées de gris et plus ou moins usées; celles des parties inférieures d'un blanc gris, variées de petites taches d'un brun roussâtre, rondes et triangulaires au cou, allongées sur la poitrine et les flancs; couvertures alaires pareilles au manteau; rémiges et rectrices lisérées de blanchâtre; bec bleuâtre; pieds brunâtres; iris brun.

Mâle en automne et en hiver : Plumage varié de brun et de roussâtre en dessus; d'un blanc jaunâtre en dessous, avec de nombreuses et larges taches brunes au cou et à la poitrine.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par des teintes un peu plus claires.

Jeunes avant la première mue : Plumage plus roux en dessus, et plus marqué de taches brunes et noirâtres en dessous.

Variétés accidentelles : On trouve des individus à plumage blanc, ou jaune clair, ou tacheté de gris et de blanc.

Le Proyer est répandu dans toute l'Europe. On le trouve communément en France, où il vit sédentaire dans quelques contrées.

Il niche à terre dans les guérets, les champs ensemencés, les prairies. Sa ponte est de quatre à six œufs, un peu allongés, d'un gris cendré roussâtre ou violacé, avec des taches brunâtres et d'autres taches, ainsi que de petits traits en zigzag d'un brun noir. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,025 à 0m,026 ; petit diam. 0m,018.

Cette espèce a le vol très-rapide et bruyant. En automne, elle forme des bandes plus ou moins nombreuses ; les individus qui les composent vivent rapprochés les uns des autres, et, même en volant, s'écartent peu. L'hiver, ceux qui n'ont point émigré se mêlent aux bandes de Moineaux, de Pinsons et de Bruants et s'approchent des habitations.

GENRE LXXVII

BRUANT — *EMBERIZA*, Linn.

Emberiza, Linn. *S. N.* (1748).
Citrinella, cirlus, cia, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).
Buscarla, p. Bp. *Rev. et Mag. de Zool.* (1857.)

Bec conique, comprimé, pointu, entamant le front, à bords des deux mandibules très-infléchis en dedans ; commissures plus ou moins obliques ; palais généralement muni d'un tubercule oblong ; narines basales, orbiculaires ; ailes amples, sub-aiguës ; queue allongée, ample, échancrée ; tarses minces, de la longueur du doigt médian, l'ongle compris ; ongles grêles, comprimés, aigus, peu arqués, celui du pouce à peine aussi long que le doigt ou plus court.

Les Bruants, par leurs habitudes, ont de grands rapports avec les Pinsons. Ils sont le plus souvent à terre ; lorsqu'ils marchent, la plupart d'entre eux ont l'habitude de relever les plumes de l'occiput ; leur vol n'est généralement pas rapide et s'exécute par élans successifs. Ils se nourrissent de graines farineuses, de baies et d'insectes. La plupart d'entre eux fréquentent la lisière des bois, les bords des chemins et les champs cultivés. Les uns nichent à terre,

dans une touffe d'herbe ; les autres, dans les broussailles, les arbustes, mais à une petite élévation du sol. Les petits naissent couverts d'un léger duvet.

Le mâle et la femelle, sauf une exception, sont parfaitement distincts. Les jeunes, avant la première mue, ressemblent plus ou moins à la femelle.

Le plus grand nombre, indépendamment de la mue ordinaire, qui s'opère vers la fin de l'été, subissent, au printemps, un changement de coloration dans le plumage. Ce changement provient de ce que la partie moyenne de la plume, toujours plus vivement colorée, est mise à découvert par l'usure des barbes à teintes ternes qui la bordent.

139 — BRUANT JAUNE — *EMBERIZA CITRINELLA* Linn.

(Type du genre *Citrinella*, Kaup.)

Croupion fauve ; rémiges lisérées de jaune en dehors ; sur les barbes internes des deux premières rectrices latérales, de chaque côté, une tache oblongue blanche, qui occupe les deux tiers de la première et seulement le tiers inférieur de la seconde.

Taille : 0^m,17.

Emberiza citrinella, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 309, et *Auct.*
Buff. *Pl. enl.* 30, t. I, *mâle*, sous le nom de *Bruant de France*.

Mâle en été : Parties supérieures variées de noir, de roussâtre et de grisâtre, avec le croupion d'un marron clair ; tête, devant du cou et parties inférieures du corps d'un beau jaune, plus ou moins pur, avec le vertex, la nuque, la région parotique variés de brun ; la poitrine achetée de rougeâtre et de marron, et les flancs de noirâtre ; rémiges noirâtres, bordées de jaunâtre ; rectrices également noirâtres, avec les deux les plus latérales en grande partie blanches sur les barbes internes ; bec bleuâtre ; pieds jaunâtres ; iris bruns.

Chez les vieux individus, le jaune est plus éclatant, et le vertex ne porte pas de taches brunes.

Femelle : Un peu plus petite que le mâle, plus tachetée de brun-noir olivâtre, avec moins de jaune à la tête, au cou et aux parties inférieures.

Mâle et femelle en automne et en hiver : Plumage moins brillant ; les mâles n'ont pas de couleur grisâtre aux parties supérieures, et ont moins de jaune à la tête ; les femelles ont le vertex fortement rayé de brunâtre et un plus grand nombre de taches à la tête et au cou.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle, mais

n'ont pas de jaune à la tête ; cette partie est tachetée de noir olivâtre, ainsi que toutes les parties inférieures du corps.

Variétés accidentelles : Cette espèce offre des variétés isabelle et d'autres d'un jaune pur (Collect. Degland). Cette dernière n'est même pas très-rare. Nous avons vu sur les marchés de Paris, une nichée renfermant trois individus, dont deux avec un plumage d'un jaune serin parfait et les yeux rouges, et le troisième avec la livrée ordinaire des jeunes. On trouve aussi des individus à plumage complétement blanc.

Le Bruant jaune est répandu dans une grande partie de l'Europe. Il est sédentaire et très-commun dans toute la France.

Il niche dans les buissons et dans les haies ; pond quatre ou cinq œufs, d'un blanc grisâtre ou roussâtre, nuancé d'une légère teinte violacée, avec des taches d'un roux violet, d'autres taches et des traits d'un brun noir. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,022 ; petit diam. 0^m,016.

Le Bruant jaune se tient aux bords des bois et des buissons en été ; se mêle, en hiver, aux bandes de Moineaux, de Pinsons, et descend alors jusque dans la cour des fermes. Sa chair est très-délicate et recherchée en automne, époque où, en général, les oiseaux ont le plus de graisse.

140 — BRUANT ZIZI — *EMBERIZA CIRLUS* Linn.

(Type du genre *Cirlus*, Kaup.)

Croupion olivâtre ; rémiges lisérées de jaunâtre en dehors ; sur les barbes internes des deux premières rectrices latérales, de chaque côté, une tache blanche qui occupe les deux tiers inférieurs de la première et un bien moindre espace de la seconde.

Taille : 0^m,165 *environ.*

EMBERIZA CIRLUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 311.
EMBERIZA SEPIARIA, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 263.
EMBERIZA ELÆATHORAX, Bechst. *Nat. Deuts.* (1807), t. III, p. 292.
Buff. *Pl. enl.* 653, f. 1, *vieux mâle* sous le nom de *Bruant de haie* ; f. 2, *femelle* ou *jeune*.

Mâle en été : Dessus de la tête, du cou et du croupion, d'un cendré olivâtre, marqué de taches longitudinales noirâtres ; une bande jaune au-dessus des yeux ; une autre, de même couleur, au-dessous ; ces deux bandes sont séparées par un trait noir qui prend naissance sur les côtés du bec, et traverse l'œil ; dos roux, nuancé de brun ; gorge noire ; bas

du cou jaune ; poitrine d'un cendré verdâtre, avec du marron vif sur les côtés ; abdomen jaune ; couvertures et pennes alaires brunes, frangées de cendré et de roussâtre ; rectrices également brunes, les deux les plus latérales, de chaque côté, avec une longue tache blanche sur les barbes internes ; bec cendré verdâtre et brun en dessus ; pieds rougeâtres ; iris brun.

Mâle en hiver : Le jaune des parties inférieures d'une teinte plus faible ; les plumes noires de la gorge et des joues lisérées de gris jaunâtre ; le marron des côtés de la poitrine et du dos moins vif, et des taches plus larges et plus nombreuses sur les parties supérieures.

Femelle en été : Point de jaune au-dessus et au-dessous des yeux, ni de noir à la gorge ; moins de roux au dos et sur les côtés de la poitrine ; toutes les parties inférieures jaunâtres, striées de noir.

Femelle en hiver : Les couleurs sont plus ternes, et les taches des parties supérieures et inférieures plus larges.

Jeunes avant la première mue : D'un brun tacheté de noir en dessus ; d'un jaunâtre nuancé d'olivâtre en dessous, avec des taches noirâtres.

Le Zizi est répandu dans les contrées méridionales de l'Europe. Il est de passage dans nos départements du Nord et vit sédentaire dans les Pyrénées, en Anjou et en Provence, où il est très-commun.

Il niche dans les haies et les buissons, près de terre. Quelques individus se reproduisent aux environs de Lille, dans les jardins et les vergers. Sa ponte est de quatre à cinq œufs grisâtres, avec des taches, des points et des raies cendrés et noirs. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,022 ; petit diam. 0^m,016.

Ses habitudes et ses mœurs sont les mêmes que celles du Bruant jaune. Durant l'hiver, il vit en compagnie de cette espèce et du Pinson. Lorsque la terre est couverte de neige, il s'approche avec eux des habitations.

141 — BRUANT FOU — *EMBERIZA CIA* Linn.

(Type du genre *Cia*, Kaup.)

Croupion roux-rougeâtre, rémiges lisérées de cendré en dehors, la première plus courte que la quatrième, ne dépassant pas la cinquième ; une tache conique blanche à l'extrémité de la première et de la deuxième rectrice externes, de chaque côté.

Taille : 0^m,166.

Emberiza cia, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 310.
Emberiza pratensis, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 266.
Emberiza barbata, Scop. *An.* 1. *Hist. nat.* (1768), n° 210.
Emberiza lotharingica, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 882.
Buscarla cia, Bp. *Rev. et Mag. de Zool.* (1857), 2ᵉ sér. t. IX, p. 163.
Buff. *Pl. enl.* 30, f. 2, sous le nom de *Bruant de prés de France*, et 511, f. 1, sous le nom d'*Ortolan de Lorraine*.

Mâle en été : Tête et cou d'un cendré bleuâtre, avec deux bandes noires sur les côtés du vertex ; deux autres bandes de même couleur, l'une qui traverse l'œil, l'autre qui prend naissance, sous forme de moustache, sur les côtés du bec, viennent se réunir derrière la région parotique, et forment une sorte d'encadrement de chaque côté de la tête ; parties supérieures du corps variées de taches longitudinales noires, sur fond roux, légèrement varié de cendré ; croupion roux-marron ; gorge blanche ; devant du cou et poitrine d'un beau cendré bleuâtre ; le reste des parties inférieures d'un roux assez vif, plus ardent sur les côtés de la poitrine et de l'abdomen ; ailes traversées par deux bandes étroites, blanchâtres ; les couvertures de la couleur du dos ; rémiges noirâtres, bordées de roussâtre ; queue noire, avec les pennes médianes bordées de roux, et les deux plus externes marquées d'une large tache blanche sur les barbes internes ; bec noirâtre en dessus, grisâtre en dessous ; pieds et iris bruns.

Mâle en automne : Il a les bandes noires de la tête moins marquées et variées de brunâtre ; moins de roux et une teinte plus cendrée sur les parties supérieures ; le cendré du cou plus clair, et le roux de la poitrine et de l'abdomen moins vif.

Femelle : Tête, dessus du cou et du corps variés de roussâtre et de noir ; croupion et sous-caudales d'un roux vif ; parties inférieures d'un roux assez clair, avec la gorge blanchâtre ; le devant du cou et la poitrine nuancés de gris sombre, tacheté de brunâtre ; flancs d'une teinte plus rousse et plus ou moins tachetés de brun roussâtre.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête et du cou cendré, avec un trait noir sur le milieu de chaque plume ; dessus du corps et des ailes varié comme dans la femelle, mais d'une teinte roux cendré ; sus-caudales rousses, tachées longitudinalement de noir ; gorge, devant et côtés du cou, haut de la poitrine cendrés et marqués de taches noires ; le reste de la poitrine et de l'abdomen très-légèrement lavé de roussâtre.

A la sortie du nid, les jeunes ont tout le plumage d'un jaune gri-

sâtre sale, parsemé de taches plus foncées, plus nombreuses aux parties inférieures qu'en dessus.

A la mue, le plumage propre à chaque sexe se dessine ; les plumes de l'état adulte qui paraissent les premières sont celles de la poitrine et de l'abdomen.

Le Bruant fou est répandu dans les provinces méridionales de l'Europe. Il est sédentaire dans quelques localités de la Provence et de passage dans d'autres. Il passe aussi en Lorraine et quelquefois dans le nord de la France. Quelques individus ont été capturés dans les environs de Paris.

Il niche dans les buissons et les haies, et pond quatre ou cinq œufs blanchâtres, avec des traits noirs, longs et déliés qui occupent ordinairement le gros bout, où ils s'entrelacent de façon à former une sorte de couronne. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,02 environ ; petit diam. 0m,014 à 0m,015.

Mœurs, habitudes et régime, les mêmes que ceux du Bruant zizi.

Observation. — 1° Temminck fait observer, avec raison, que la figure de la pl. 112 *bis* de l'*Ornithologie provençale*, donnée pour une variété de cette espèce, est celle d'un Bruant cendrillard mâle.

2° L'oiseau donné par Temminck (*Man. d'Ornith.* 1835, 3e part. p. 227) pour le *très-vieux mâle au printemps* de l'*Emb. cia* ne serait-il pas l'*Emb. cioïdes*, Temm. et Schl. (dont *Cioïdes*, Brandt, ne peut pas être plus séparé que *Ciopsis*, Bp.), espèce de la Sibérie occidentale et du Japon, que le prince Ch. Bonaparte a introduite trop prématurément parmi les oiseaux d'Europe. Aucune capture de cet Embérizien n'y a encore été signalée.

142 — BRUANT PITHYORNE — *EMBERIZA PITHYORNUS* Pall.

Croupion roux ; rémiges bordées de roussâtre ; sur la tête une tache blanche plus ou moins étendue (mâle adulte) ; *abdomen et sous-caudales blancs ou blanchâtres.*

Taille : 0m,18 *environ.*

Passer sclavonicus, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 94.

Emberiza pithyornus, Pall. *Voy.* (1776), édit. franç. in-8°, t. VIII, Append. p. 60.

Emberiza leucocephala, S. G. Gmelin, *Nov. Comm. Petrop.* t. XV, p. 480.

Fringilla dalmatica, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 875.

Emberiza Bonapartii, Barthélemy-Lapommer. in : Bp. *Cat. meth. Ucc. Eur.* (1842), Spec. 235, p. 45.

Emberiza sclavonica, Degl. *Ornith. Eur.* (1849). t. I, p. 252.

Buscarla pithyornus, Bp. *Rev. et Mag. de Zool.* (1857), 2e sér. t. IX, p. 163.

Gould, *B. of Eur.* pl. 104.

Mâle adulte : Milieu du vertex d'un blanc éclatant, avec les côtés et

le front d'un noir profond ; dessus du cou varié de blanc et de brun roussâtre ; dessus du corps d'un roux plus ou moins vif, marqué, sur le haut du dos, de taches longitudinales noires ; sus-caudales également rousses; gorge, région ophthalmique d'un roux très-ardent ; région parotique, devant du cou, milieu de l'abdomen et sous-caudales blancs; poitrine et flancs tachetés de roux plus ou moins vif ; couvertures et pennes alaires d'un brun noirâtre, bordées ou lisérées de cendré roussâtre et de roux ; queue noirâtre, avec les pennes bordées de cendré roussâtre, et une grande tache conique blanche sur les deux plus externes de chaque côté ; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous ; pieds roussâtres ; iris brun.

Mâle jeune : Front et dessus de la tête mélangés de brun et de blanc, le blanc dominant à l'occiput ; un trait également blanc, surmonté d'une bande d'un brun noirâtre, s'étend du bec à la région parotique ; région ophthalmique jaunâtre, entourée de ferrugineux ; dessous de la gorge d'un ferrugineux assez intense ; devant du cou et haut de la poitrine blancs; milieu de la poitrine blanchâtre, varié de ferrugineux ; abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; flancs blancs, flamméchés de ferrugineux ; le reste du plumage à peu près comme chez le mâle adulte.

Femelle : Elle a un faible indice de tache blanche sur la tête ; les parties supérieures d'un brun roussâtre ; les parties inférieures blanchâtres ; les ailes et la queue comme chez le mâle, et n'a point de roux à la gorge.

Les *jeunes avant la première mue* nous sont inconnus.

Le Bruant pithyorne ou à couronne lactée habite la Sibérie et se montre accidentellement en Allemagne, en Ligurie, en Dalmatie et dans le midi de la France.

Ses mœurs, ses habitudes, son régime et sa propagation sont peu connus.

Pallas, qui n'a jamais rencontré cette espèce que dans les bois de pins, dit que sa voix ressemble à celle du Cynchrame schœnicole ; d'après M. Barthélemy-Lapommeraie, au contraire, son cri d'appel, comme il a pu en juger d'après un jeune mâle, vivant en volière, ne différerait pas de celui du Bruant jaune.

Observation. — Le prince Ch. Bonaparte a décrit comme jeune *Emb. pithyornus* (*Rev. et Mag. de Zool.* 1857, 2e sér. t. IX, p. 164) un oiseau que l'on trouve figuré sous le nom d'*Emb. scotata* (Bonomi) à la pl. 7 du même recueil. Cet oiseau était si bien pour le prince un *Pithyornus*, qu'il a fait une note rectificative (même ouvr. p. 209) dans laquelle ce nom est substitué à celui de *Scotata*, que le graveur avait reproduit d'après l'étiquette que portait le sujet figuré.

M. le comte de Riocour, possesseur actuel de cet oiseau, a bien voulu nous le communiquer. Malgré la plus scrupuleuse attention, nous n'avons découvert en lui aucun caractère qui pût le faire rapporter au Pithyorne : quant à son plumage, il n'offre pas même une ressemblance éloignée avec celui de cette espèce. On dira peut-être, pour expliquer une aussi grande différence, que l'oiseau dont il est question est un jeune, comme l'a prétendu le prince Ch. Bonaparte. Mais les jeunes portent toujours le cachet de leur âge : avant la première mue, les plumes, surtout celles du ventre, ont un caractère bien connu; après la première mue, ce sont le bec et les pattes qui peuvent encore trahir l'âge. Jamais un jeune passereau quelconque ne se présente avec un bec et des pattes noirâtres ou d'un brun sombre, lorsque les parents dont il provient ont, à l'état adulte ou pendant les amours, les mêmes organes faiblement colorés. C'est plutôt le contraire qui se produit : le bec et les pieds brunissent à mesure que le jeune oiseau vieillit. Or le prétendu *Pithyornus* n'a ni le ptilose, ni le bec, ni les pieds du jeune âge, et cet oiseau nous a toujours paru être un Schœnicole à teintes générales un peu plus ferrugineuses que celles que l'espèce offre habituellement.

On se ferait, d'ailleurs, une fausse idée de ces teintes, si l'on en jugeait par la figure que nous avons citée : elles y sont généralement exagérées. La gorge, surtout, est loin d'être aussi rousse et son encadrement aussi pur, aussi parfait, aussi large. En un mot, c'est une figure outrée sous le rapport des couleurs.

143 — BRUANT ORTOLAN — *EMBERIZA HORTULANA* Linn.

(Type du genre *Glycyspina*, Caban. *Hortulanus*, Bp.)

Croupion cendré olivâtre ; rémiges lisérées de cendré en dehors, la première et la deuxième égales et les plus longues ; une tache blanche sur les première, deuxième et quelquefois troisième rémiges externes de chaque côté.

Taille : $0^m,15$ *à* $0^m,16$.

EMBERIZA HORTULANA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 309.
HORTULANUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 269.
EMBERIZA CHLOROCEPHALA, Gm. *S. N.* (1788), t. I, p. 887.
EMBERIZA TUNSTALLI, Lath. *Ind. Orn.* (1790), t. I, p. 418.
CITRINELLA HORTULANA, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 142.
HORTULANUS CHLOROCEPHALUS, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 4.
GLYCYSPINA HORTULANA, Caban. *Mus. Orn. Hein.* pars 1ª, Osci. (1850-1851), p. 128.
Buff. *Pl. enl.* 247, f. 1, *femelle* ou *jeune*.

Mâle en été : Tête, cou et haut de la poitrine d'un cendré plus ou moins nuancé d'olivâtre, quelquefois marqué de faibles taches brunes,

avec le bord des paupières, les moustaches et le devant du cou d'un jaune paille ; plumes du dos noirâtres au centre, rousses sur les bords ; croupion et sus-caudales d'un gris roux ; abdomen roux de tan plus ou moins foncé ; sus-caudales roussâtres ; couvertures des ailes noires, les petites et les moyennes bordées et terminées de cendré roussâtre, les grandes d'une teinte plus rousse ; rémiges brunes, lisérées, en dehors, de blanc roussâtre ; queue d'un brun plus foncé, avec les deux pennes médianes bordées de roussâtre, et les deux les plus latérales marquées, sur les barbes internes, d'une longue tache blanche ; bec et pieds rougeâtres ; iris brun.

Femelle en été : Teintes du dessus du corps moins nettes ; côtés du cou et haut de la poitrine marqués de taches brun olivâtre ; moins de jaune à la gorge que dans le mâle ; bas de la poitrine, abdomen et sous-caudales d'un roux pâle, avec un trait brunâtre sur la tige des plumes des flancs.

Mâle et femelle en automne : Teintes plus ternes ; les plumes des parties supérieures ont leurs bordures plus rousses ; côtés du cou et haut de la poitrine marqués de larges et longues taches noires ; les stries des flancs plus apparentes.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle dans son plumage d'automne ; ont la gorge d'un cendré clair et les pieds couleur chair livide.

Variétés accidentelles : On cite des variétés blanches, de jaunes et de noires, et de tapirées de blanc.

L'Ortolan habite principalement l'Europe tempérée et méridionale ; il est très-commun en Italie, en Sicile, dans le midi et le nord de la France, depuis le mois d'avril jusqu'à la fin d'août.

Il niche dans les buissons, les haies, les champs de colza. Son nid est composé d'herbes sèches, de radicules et de quelques crins en dedans. La ponte est de quatre ou cinq œufs, un peu courts, d'un gris rougeâtre pâle, un peu violacé, quelquefois légèrement bleuâtre, avec quelques points et des traits bruns et noirs. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,02$ environ ; petit diam. $0^m,015$.

L'Ortolan ne s'attroupe jamais en grand nombre comme les Bruants fou et jaune ; vers la fin de l'été, on le trouve par petites familles composées de quatre à six individus. A l'époque des pontes et surtout pendant l'incubation, le mâle chante du matin au soir : il chante même durant la nuit. Il cesse de se faire entendre lorsque les couvées sont terminées. Son arrivée en France a régulièrement lieu en avril, et son départ s'effectue vers la fin d'août et de septembre.

Cette espèce est très-recherchée des gourmands à cause du bon goût et de

la délicatesse de sa chair. Elle devient très-grasse en peu de temps et lorsqu'on la tient en captivité, dans un demi-jour. A son passage d'automne, on en prend beaucoup avec des filets à nappe, en Belgique, dans le midi de la France et en Italie; et, à son arrivée au printemps, elle devient, sur les bords de la Méditerranée, depuis Port-Vendres jusqu'aux environs de Perpignan, l'objet d'une chasse particulière, fort destructive. Cette chasse se fait à l'aide d'une seule nappe que le vent contribue à abattre.

144 — BRUANT CENDRILLARD — *EMBERIZA CÆSIA* Cretzsch.

Croupion cendré roussâtre; rémiges lisérées de cendré roussâtre en dehors, la première et la deuxième égales et les plus longues; une tache blanche sur les première, deuxième et troisième rectrices externes de chaque côté.

Taille: 0m,14.

Emberiza cæsia, Cretzschmar, in : Rüpp. *Reise Nordt. Afr.* (1826), *Vög.* p. 7, pl. 10, 6.

Emberiza rufibarbata, Hemp. Ehremb. *Symb. Phys.* (1820-1845), Aves.

Fringillaria cæsia, Bp. *Rev. crit.* (1850), p. 165.

Glycyspina cæsia, Caban. *Mus. Orn. Hein.* pars 1a, Osci. (1850-1851), p. 129.

Hortulanus cæsius, Bp. *Cat. Parzud* (1856), p. 4.

P. Roux, *Orn. Prov.* pl. 112 *bis, mâle,* sous le nom de *Bruant fou mâle, variété.*

Rüppel, *R. N. Afr. Vög.* pl. 10, f. b, *mâle au printemps.*

Mâle au printemps : Dessus de la tête, du cou et poitrine d'un cendré bleuâtre; parties supérieures du corps variées de brun et de roussâtre, comme chez l'ortolan; gorge, devant du cou, abdomen roux de rouille; pennes alaires et caudales noires, bordées de roux; les deux rectrices les plus latérales, de chaque côté, marquées d'une grande tache oblongue blanche et la troisième d'une plus petite tache de même couleur; bec et pieds rougeâtres.

Femelle : Elle a les parties supérieures variées de brun et de roussâtre, ce qui lui donne la plus grande ressemblance avec la femelle du Bruant ortolan en été; les parties inférieures et les sous-caudales d'un roux de rouille, avec des stries brunes sur les côtés du cou et le haut de la poitrine.

Les *jeunes avant la première mue* nous sont inconnus.

Nota. Le mâle et la femelle, suivant Temminck, auraient en automne des teintes moins pures, de petites stries brunes longitudinales répandues sur la teinte cendré bleuâtre de la tête et de la nuque, des

bordures brunes aux plumes de la poitrine, et le roux de la gorge moins vif et moins pur.

Le Bruant Cendrillard habite la Syrie, la Nubie, l'Égypte et la Grèce, et se montre accidentellement en Europe.

P. Roux l'a trouvé en Provence et l'a pris pour une variété du Bruant Fou. Un autre sujet a été tué aux environs de Marseille par M. Bossonnier, qui en a fait hommage au Muséum d'histoire naturelle de cette ville; enfin, Temminck cite une autre capture faite en 1827, près de Vienne, en Autriche (1).

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

145 — BRUANT A SOURCILS JAUNES
EMBERIZA CHRYSOPHRYS
Pall.

Une grande raie sourcilière jaune, s'étendant au-delà du méat auditif; queue très-échancrée, la première rectrice externe, de chaque côté presque entièrement blanche, une longue tache de même couleur sur la seconde.

Taillle : 0^m,15 environ.

Emberiza chrysophrys, Pall. *Voy.* (1776), édit. franç. in-8°, t. VIII, Append. p. 66.
Hypocentor chrysophrys, Bp. *Rev. et Mag. de Zool.* (1852), t. IX, p. 162.
De Sélys-Longchamps, *Faune belge*, pl. 4.

Mâle : Dessus de la tête noir, avec une ligne longitudinale blanche au milieu, se confondant, en arrière, avec une sorte de demi-collier de même couleur ; un large et long trait jaune-citron au-dessus de chaque œil ; parties supérieures du corps d'un ferrugineux gris-brunâtre, plus foncé au centre des plumes, qui sont rousses sur les bords ; parties inférieures d'un blanc gris au cou, avec une sorte de plastron sur la poi-

(1) Le Bruant Cendrillard est une espèce dont les apparitions en Europe sont beaucoup plus fréquentes qu'on ne pense. Je ne crois pas m'éloigner de la vérité en disant qu'elles doivent être annuelles dans une partie de l'Espagne et du midi de la France.

Me trouvant en avril 1861 à Port-Vendres, j'ai vu chez l'agent maritime de la localité une femelle vivante, dont il avait fait chasse la veille de mon arrivée. Quelques jours auparavant un autre chasseur avait pris deux mâles, dans la même matinée, à quelques centaines de mètres de la ville. Plusieurs personnes m'ont confirmé le fait et m'ont en outre assuré que ce Bruant était parfaitement connu de tous ceux qui, sur les côtes du Roussillon, se livrent à la chasse au filet pour capturer l'Ortolan à son retour en France, et qu'il n'y avait pas d'année où l'on n'en prît quelques-uns. Le Cendrillard a tout à fait les allures de l'Ortolan ; il vole et rappelle comme lui ; aussi les chasseurs ne le distinguent-ils de cette espèce, que lorsqu'il tombe dans leur filet. Comme l'Ortolan aussi, il engraisse avec rapidité et devient alors un mets friand. (Z. G.)

trine, composé de plumes brunes et rousses; d'un blanc gris seulement au ventre, moucheté de points bruns au bas de la poitrine et sur les flancs; rémiges brunâtres, bordées de roussâtre en dehors; rectrices brunes, les trois quarts des externes blanches, avec le bout brun en dehors; les deux avant-dernières à moitié blanches vers la pointe; bec et pieds brunâtres; iris brun.

Tel est un individu qui se trouve au Musée d'histoire naturelle de Lille.

Femelle et jeunes : Inconnus.

Il habite la Daourie et la Sibérie, et se montre accidentellement en France. Le sujet qui se trouve au Musée d'histoire naturelle de Lille a été pris, au filet, derrière la citadelle de cette ville.

Mœurs et propagation inconnues.

GENRE LXXVIII

CYNCHRAME — *CYNCHRAMUS*, Boie.

EMBERIZA, p. Linn. *S. N.* (1748).
CYNCHRAMUS, Boie, *Isis* (1826).
SCHŒNICOLA, Bp. *C. Gen. Av.* (1850).

Bec variable dans sa forme; comprimé, entamant le front; palais lisse; narines basales, arrondies, en partie protégées par les plumes du front; ailes sub-obtuses, n'atteignant pas le milieu de la queue; celle-ci longue, large et échancrée; tarses minces; doigts grêles, celui du milieu de la longueur du tarse; ongles longs, minces, aigus, recourbés, celui du pouce le plus fort et aussi long ou presque aussi long que le doigt.

Les Cynchrames ont des mœurs et des habitudes qui les distinguent parfaitement des Bruants proprement dits. Ils ne se plaisent plus, comme ceux-ci, dans les champs bordés de haies, dans les bois taillis, sur les coteaux; mais dans les lieux marécageux, sur les bords des torrents, des fleuves, des étangs couverts de roseaux, de saules, de hautes plantes aquatiques, et ne s'aventurent dans les campagnes voisines que pour pâturer.

Ils se distinguent encore par un vol plus saccadé, plus sautillant, plus irrégulier; par un cri d'appel plaintif, prolongé, qui n'a pas la moindre analogie avec celui des autres Embériziens, et par l'habitude qu'ils ont de grimper, à la manière des Calamoherpiens, le long des tiges verticales des roseaux. Enfin, lorsque quelque chose les affecte, lorsqu'ils se préparent à prendre leur essor,

ou qu'ils viennent de se poser, ils impriment à la partie postérieure de leur corps des mouvements brusques et répétés, comme font les Friquets. Leur nourriture consiste en insectes et en graines.

Le mâle adulte porte deux livrées : une d'hiver, l'autre d'amour, et se distingue de la femelle beaucoup plus sous la dernière que sous la première. Les jeunes des deux sexes, avant la première mue, diffèrent peu les uns des autres, et portent un plumage analogue à celui de la femelle adulte. Leur mue est simple à la fin de l'été et ruptile au printemps.

Observations. — 1° Indépendamment des *Emb. schœniclus* et *pyrrhuloides*, nous croyons devoir ranger dans cette division l'*Emb. pusilla* (Pall.), dont les rapports avec ces espèces sont tels, que le prince Ch. Bonaparte a pu confondre et figurer sous le nom d'*Emb. Durazzi* (*Fauna Ital.* fasc. XXVI) une vraie *pusilla*, et un oiseau dont il a fait successivement une *Emb. Durazzi*, le *Gavoué de Provence*, de Buffon, et qu'il a fini par rapporter, avec raison, à l'*Emb. schœniclus*.

A la vérité, l'*Emb. pusilla* de Pallas n'a pas le bec de l'*Emb. schœniclus*; mais l'*Emb. pyrrhuloides*, qu'il est impossible d'en éloigner, l'a-t-il davantage? L'*Emb. pusilla* mâle adulte n'a pas, non plus, dans son plumage de noces, le masque et le plastron qui distinguent les mâles des *Emb. schœniclus* et *pyrrhuloides*; mais les mâles du Bruant jaune et du Bruant Zizi ou de haies, sont bien autrement distincts, et, cependant, l'idée de les séparer génériquement n'est jamais venue à d'autres naturalistes qu'à Kaup. Le groupement des espèces peut donc reposer sur des attributs autres que la forme du bec ou la coloration des mâles. Les caractères que présentent les femelles et les jeunes (dont généralement on tient trop peu de compte), indiquent mieux, pour le cas dont il s'agit, les rapports naturels des espèces. Les femelles et les jeunes de l'*Emb. schœniclus*, aussi bien que de l'*Emb. pyrrhuloides*, se distinguent par un plumage largement flamméché sur le corps et sur les flancs; par la double série de taches, en forme de moustaches, qui, après avoir encadré la gorge et le devant du cou, se confondent avec d'autres taches qui couvrent la poitrine, et par la plaque à bords plus foncés de la région parotique. En outre, le mâle et la femelle des deux espèces sont encore remarquables par la teinte rousse, ou d'un brun roux, qui colore à tous les âges le poignet de l'aile et le bord externe des rémiges. Or, tous ces caractères sont si prononcés chez l'*Emb. pusilla*, qu'abstraction faite du bec, de la taille et des bandes qui ornent le dessus de la tête, on prendrait volontiers cette espèce, surtout dans son plumage d'hiver, pour un jeune ou une femelle du Cynchrame schœnicole.

2° Nous rapportons aussi, mais avec beaucoup de doute, au genre *Cynchramus*, l'*Emb. rustica* (Pall.) à cause de son plumage flamméché, de sa tache parotique, de ses ailes colorées de roux et de ses œufs, qui ont une grande ressemblance avec ceux des *Cynchr. schœniclus* et *pyrrhuloides*. Pour arrêter définitivement la place de cet oiseau, il faudrait connaître ses divers âges et ses habitudes mieux qu'on ne les connaît. Dans tous les cas, nous ne saurions, avec M. Cabanis et le prince Ch. Bonaparte (*Rev. et Mag. de Zool.* 1857, t. III, p. 162), y voir un *Hypocentor*, surtout un congénère des *Emb. aureola* et *chrysophrys*, et il nous paraît difficile de l'éloigner des Bruants paludicoles, desquels

paraît aussi se rapprocher l'*Emb. fucata* de Pallas. Toujours est-il que ces divers oiseaux ont des traits communs qui les lient : chez tous, le brun ferrugineux ou le roux dominent, principalement aux ailes ; en sorte que, quoi que l'on fasse, qu'on les réunisse dans une coupe unique, ou qu'on les subdivise génériquement, ils n'en constitueront pas moins, par l'ensemble de leurs caractères, un groupe naturel que nous ne serions pas étonné de voir convertir en sous-famille.

3° C'est par erreur et parce qu'on avait cru voir dans l'oiseau figuré par Buffon sous le nom de *Gavoué de Provence* (Planches enluminées, 656, f. 1), un jeune sujet d'*Emb. fucata* que cette espèce avait été considérée comme accidentellement européenne. On reconnaît généralement aujourd'hui qu'elle ne fait pas partie de notre Faune, aucune capture authentique ne lui donnant le droit d'y figurer. Toutefois, comme il ne serait pas impossible qu'un accident, la poussant au delà des limites de son habitat, la fit arriver en Europe, comme y sont arrivés le Bruant à sourcils jaunes, le Calliope et d'autres espèces qui vivent dans les mêmes contrées, nous donnerons ici son signalement, afin qu'on puisse la reconnaître au besoin, et la distinguer des espèces voisines, avec lesquelles on l'a quelquefois confondue.

L'*Emb. fucata*, Pall. (*Zoogr. Ross. Asiat.* t. II, p. 41, pl. 46), à l'état adulte, a le dessus de la tête et du cou d'un gris cendré ou d'un gris lavé de roussâtre et varié de nombreuses taches oblongues noires, occupant le centre des plumes ; le dos d'un brun roux, marqué de longues mèches noires ; le croupion d'un roux vif, avec une tache plus sombre au centre des plumes ; les sus-caudales d'un brun roux, tachées longitudinalement de brun foncé ; les lorums et les cercles ophthalmiques d'un blanc roussâtre ; la région parotique tachée de marron foncé ; la gorge et le devant du cou d'un blanc nuancé de roussâtre, encadré par deux lignes de taches noires, qui partent du bec et descendent, en s'élargissant, sur la poitrine où elles se dispersent ; un ceinturon étroit d'un brun roux, ou une zone de taches de même couleur sur la poitrine ; deux grandes moustaches d'un blanc roussâtre descendant du bec et séparant, sur les côtés du cou, le hausse-col noir de la tache parotique ; le milieu du ventre blanc ; tout le reste des parties inférieures d'un blanc roussâtre ou isabelle, varié, sur les flancs, de traits bruns déliés ; les petites couvertures des ailes d'un roux vif ; les moyennes noires, terminées de blanc roussâtre ; les grandes noires, frangées et terminées de blanc roussâtre, ce qui produit une double bande sur l'aile ; les rémiges brunes, la première lisérée de blanchâtre, les autres de roux et de roussâtre ; les rectrices d'un brun noir, les deux médianes largement frangées de brun roussâtre, la plus extérieure blanche à peu près dans la moitié de son étendue, la suivante avec une petite tache angulaire à son extrémité ; les pieds jaunâtres ; le demi-bec supérieur brun, l'inférieur jaunâtre.

La taille, comme l'a dit Pallas, approche de celle du Bruant fou ; le demi-bec supérieur, vu de profil, dessine chez l'adulte une ligne convexe ; l'ongle du pouce est à peu près de la longueur du doigt, peu recourbé et très-effilé vers le bout ; les proportions des rémiges varient : tantôt la première égale la troisième, la deuxième étant la plus longue ; tantôt la première n'égale que la cinquième,

les deuxième et troisième étant les plus longues; tantôt, enfin, la première égale les deuxième et troisième.

L'*Emb. fucata*, par son système de coloration, a des rapports manifestes avec les *Em. schæniclus*, *rustica* et *pusilla*; cependant, il n'est pas possible de la confondre avec aucune de ces espèces. Son croupion et sa zone pectorale d'un roux ardent, abstraction faite des autres caractères, la distingueront toujours, à première vue, des *Emb. schæniclus* et *pusilla;* et le profil convexe de son demi-bec supérieur suffirait aussi pour la différencier des *Emb. rustica* et *pusilla,* si ces deux espèces n'en étaient encore bien distinctes par les bandes si caractéristiques de la tête, et, la dernière, par la taille.

146 — CYNCHRAME SCHŒNICOLE
CYNCHRAMUS SCHOENICLUS
Boie ex Linn.

Bec médiocre; arête de la mandibule supérieure dessinant, au profil, à tout âge, une courbe quelquefois assez prononcée; tête noire (mâle en noces), *ou dessus de la tête d'un brun roux, taché de noir* (femelles et jeunes); *croupion cendré, varié de mèches brunes.*

Taille : 0m,15 *environ.*

EMBERIZA SCHŒNICLUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 311.

HORTULANUS ARUNDINACEUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 274.

EMBERIZA PASSERINA, Pall. *Voy.* (1776), l'éd. franç. in-8°, t. VIII, Append. p. 62.

EMBERIZA ARUNDINACEA, S. Gmel. *Reise* (1770-1784), t. II, p. 175.

CYNCHRAMUS SCHŒNICLUS, Boie, *Isis* (1826), p. 974.

CYNCHRAMUS STAGNALIS et SEPTENTRIONALIS, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 301 et 302.

EMBERIZA DURAZZI, p. Bp. *Faun. Ital.* (1832-1841), *Ois.* pl. 36, fig. 2.

SCHŒNICOLA ARUNDINACEA, Bp. *Rev. crit.* (1850), p. 164.

BUSCARLA PITYORNIS, Bp. *Rev. et Mag. de Zool.* (1857), p. 161 et 209, et fig. 7, sous le nom d'*Ember. scotata*, Bonomi.

Buff. *Pl. enl.* 247, f. 2, *mâle*; 497, f. 2, *femelle;* et 656, f. 1, *jeune*, sous le nom de *Gavoué de Provence.*

Mâle à l'âge de deux ans et en plumage d'été: Tête, devant du cou et une partie du haut de la poitrine d'un noir pur; paupière supérieure et trait, de chaque côté, derrière la mandibule inférieure blancs; un demi-collier, de même couleur, au cou; dessus du corps noir; varié de roux vif, surtout aux ailes, avec le croupion cendré et varié de noir et de brun; parties inférieures d'un blanc grisâtre lustré, flammées d'un peu de roux sur les flancs; pennes des ailes brunes, lisérées de roussâtre et de blanchâtre; pennes de la queue noires, avec les deux

externes, de chaque côté, en partie blanches sur les barbes internes et externes; bec noir en dessus; pieds d'un brun roussâtre; iris brun foncé.

Mâle à l'âge d'un an et en automne: Les plumes noires de la tête et du cou sont bordées de roussâtre.

Femelle en été: Gorge et un trait au-dessus des yeux d'un blanc roussâtre; tête variée de brun foncé et de roux; teintes, en dessus, moins pures que chez le mâle; parties inférieures fortement tachetées longitudinalement de noir roussâtre; point de collier blanc.

Jeunes avant la première mue: Ils diffèrent peu de la femelle adulte qui vient de muer. Les mâles ont le collier indiqué par du cendré clair; la gorge et le devant du cou sont d'une couleur noirâtre, variée de roux. Les femelles ont les plumes du dessus de la tête et du manteau noires et bordées de roussâtre; la gorge, la poitrine, l'abdomen et les flancs d'un roux clair, avec des raies longitudinales noires.

Jeunes et vieux en automne et en hiver: Ils ont les plumes de la tête variées de roux et de gris, sur un fond noir; celles de la gorge terminées de gris blanchâtre; celles du dessus du corps largement bordées de roux, et les parties inférieures sont d'un blanc nuancé de roussâtre, avec les côtés de la poitrine et les flancs flammés de brunâtre.

Variétés accidentelles: On trouve des sujets à plumage isabelle (Collect. de M. Hardy à Dieppe) et d'autres à plumage tapiré de blanc (Collect. Degland).

Le Cynchrame de roseaux est répandu en Europe, du nord au midi; on le trouve communément dans le nord de la France, où il arrive en avril pour repartir en automne.

Il niche près de l'eau, au milieu des roseaux. Sa ponte est de quatre à cinq œufs oblongs, d'un gris violet sombre, parfois nuancé de roux, avec des taches et des traits en zigzags, d'un brun noir. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,02$; petit diam. $0^m,014$ à $0^m,015$.

Cette espèce, vers la fin de l'automne et pendant l'hiver, vit par petites bandes qui, après avoir erré pendant le jour, dans les champs, se réunissent, le soir, dans les roseaux d'un étang ou d'un marais voisin. Là, après avoir caqueté pendant quelque temps, comme font les Moineaux qu'un même arbre rassemble pour la nuit, tous les individus cherchent un gîte dans les herbes épaisses qui croissent au pied des roseaux ou sous leurs racines mêmes.

Le Bruant de roseaux est insectivore et granivore; il vit très-bien en captivité, devient très-gras en automne, et ne le cède pas à l'Ortolan pour la délicatesse de la chair.

147 — CYNCHRAME PYRRHULOÏDE
CYNCHRAMUS PYRRHULOIDES
Caban. ex Pall.

Bec gros, fort; arête de la mandibule supérieure dessinant, au profil, à tout âge, une courbe très-prononcée qui rend le bec presque obtus; tête noire (mâle en noces), *ou dessus de la tête d'un brun roux, taché de noirâtre* (femelles et jeunes); *croupion cendré, varié de mèches ou de fines stries noirâtres.*

Taille : 0m,16.

EMBERIZA PYRRHULOIDES, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 49.
EMBERIZA PALUSTRIS, Savi, *Orn. Tosc.* (1829-1831), t. II, p. 91, et t. III, p. 225.
EMBERIZA CASPIA, Ménést. *Cat. des Ois. du Cauc.* (1832), p. 41.
SCHŒNICOLA PYRRHULOIDES, Bp. *Rev. crit.* (1850), p. 164.
CYNCHRAMUS PYRRHULOIDES, Caban. *Mus. Orn. Hein.* pars 1a, Osci. (1850-1851), p. 130.
P. Roux, *Orn. Prov.* pl. 114 *bis.*
Bp. *Faun. Ital. Av.* pl. 35, *mâle, femelle* et *jeune.*

Mâle en été : Dessus et côtés de la tête, gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un noir profond ; une bande blanche, se confondant avec un demi-collier de même couleur qui occupe la nuque, règne de chaque côté du cou ; plumes du dos, entre les épaules, d'un beau noir au centre, grises ou d'un blanc grisâtre sur les barbes internes, d'un roussâtre pâle sur les barbes externes ; bas du dos d'un blanc roussâtre très-clair ; bas du cou en arrière et croupion cendrés, avec quelques fines stries noirâtres au centre des plumes de cette dernière région ; sus-caudales d'un blanc cendré sans stries ; parties inférieures du corps et sous-caudales blanches, avec les côtés de la poitrine et les flancs marqués de stries longitudinales déliées et quelquefois peu apparentes, d'un brun roux ; couvertures supérieures des ailes noires au centre et largement bordées, les petites, de roux vif clair, les moyennes et les grandes, de cendré roussâtre ; rémiges noires, également frangées de cendré roussâtre ; rectrices pareilles aux rémiges, les deux plus latérales avec la moitié des barbes internes blanches ; bec et pieds d'un brun noir ; iris brun châtain.

Mâle en automne : Plumes noires de la tête, du cou et de la poitrine frangées de roux brun ; celles qui forment le collier blanc du cou et de la nuque terminées de cendré roussâtre ; le roux des parties supé-

rieures du corps et des ailes plus ardent et plus étendu ; le blanc des parties inférieures fortement lavé de roussâtre.

Femelle en automne : Parties supérieures de la tête, du cou et du corps roussâtres, avec le centre des plumes de l'occiput, du dos et des ailes d'un brun foncé ; parties inférieures du corps et côtés du cou également roussâtres, mais d'une teinte plus claire ; bande brune sur les joues; une autre bande, de même couleur, part de la base de la mandibule inférieure et vient entourer la gorge ; traits bruns longitudinaux sur les côtés de la poitrine et sur les flancs ; milieu du ventre et sous-caudales blanchâtres.

Jeunes avant la première mue : Ils diffèrent peu de la femelle. Leurs couleurs ont la même distribution, mais elles sont généralement plus ternes.

Nota : On remarque une différence très-sensible, sous le rapport de l'intensité des couleurs, entre les individus qui nous viennent de l'Asie, et ceux que l'on capture en Italie et dans le midi de la France. Les premiers ont généralement plus de blanchâtre dans le plumage, et des teintes rousses plus claires et plus pâles. Ces teintes, chez les individus tués en France, sont mélangées de plus de brun et sont, par conséquent, plus foncées.

Cet Embérizien habite tout le sud de l'Europe et l'Asie occidentale. On le trouve assez communément dans le midi de la France, en Italie et en Sicile.

Il niche au bord des marais, dans les joncs, entre les racines des plantes aquatiques, et notamment sous la soude ligneuse. Son nid est composé extérieurement de filaments de végétaux, d'herbes sèches, et intérieurement de bourre et de crins. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont exactement semblables, pour la teinte générale, pour la forme, la disposition et la couleur des taches, à ceux du Cynchrame des roseaux ; mais ils sont sensiblement plus gros et mesurent :

Grand diam. $0^m,021$ à $0^m,022$; petit diam. $0^m,015$ à $0^m,016$.

Cette espèce, par ses mœurs et ses habitudes, ne diffère point de la précédente. Elle pousse des cris qui ont de l'analogie avec ceux de la Grenouille ; seulement ils sont aigres et ils ont plus de sonorité. Sa nourriture consiste en graines et en insectes.

Observation. — Nous ne saurions admettre que l'*Emb. intermedia* de Michahelles soit une espèce, ni même une race ou variété locale propre au midi de l'Europe. Nous n'avons vu jusqu'ici dans un assez bon nombre d'exmplaires déterminés *Emb. intermedia*, que des *Cynchr. pyrrhuloides* à bec un peu moins fort que chez les vieux individus, ou des *Cynchr. schœniclus*, dont le bec, un peu plus arqué et un peu plus obtus, sortait de la forme ordinaire. L'hybridité a-t-elle produit quelques-unes de ces formes intermédiaires ? Il n'y aurait rien

là d'impossible; toutefois, l'âge est certainement pour beaucoup dans les modifications qu'éprouve le bec de ces oiseaux.

On a dit, il est vrai, pour légitimer cette prétendue race locale, qu'elle se distinguait, par ses mœurs, de l'*Emb. schœniclus*; qu'elle avait des habitudes plus aquatiques. On a même cru trouver une différence très-grande et, par conséquent, très-caractéristique dans la couleur des œufs des deux oiseaux. Nous avons observé et tué si souvent, dans le midi de la France, le *Schœniclus* et le *Pyrrhuloides*, en compagnie de tous leurs intermédiaires possibles, que nous ne craignons pas d'affirmer qu'il n'y a entre ces oiseaux aucune différence de mœurs, d'habitudes. Quant aux œufs, ils sont tellement semblables que, si on les mélange, on s'expose à les confondre. Une très-légère différence de volume, différence qui n'est point générale, n'est pas toujours propre à les faire distinguer.

148 — CYNCHRAME NAIN — *CYNCHRAMUS PUSILLUS* (1) Z. Gerbe ex Pall.

Bec petit; arête de la mandibule supérieure dessinant, au profil, une ligne notablement concave (vieux sujets), *ou une ligne très-légèrement convexe* (jeunes de l'année), *sur le milieu de la tête une bande rousse ou d'un roux grisâtre, limitée de chaque côté par deux bandes d'un noir plus ou moins pur; croupion d'un brun verdâtre, varié de mèches noirâtres.*

Taille : $0^m,12$.

EMBERIZA PUSILLA, Pall. *Voy.* (1776), édit. franç. in-8°, t. VIII, Append. p. 63.
EMBERIZA DURAZZI, p. Bp. *Faun. Ital.* (1832-1841), *Ois.* pl. 36, f. 1.
BUSCARLA PUSILLA, Bp. *Rev. et Mag. de Zool.* (1857), t. IX, p. 163.

Mâle adulte au printemps : Sur la tête, du front à l'occiput, une bande médiane d'un beau brun de rouille, nuancée de rougeâtre, et limitée, de chaque côté, par une raie noire qui, partant également du front, va se perdre derrière le cou; lorums et bande sourcilière d'un roux jaunâtre; tache parotique d'un brun de rouille, circonscrite par un trait noirâtre ou d'un brun noir; parties supérieures du corps d'un gris roussâtre, varié de mèches longitudinales brunes ou noirâtres, occupant le centre des plumes; gorge, devant et côtés du cou, poitrine d'un blanc légèrement roussâtre, avec une série de petites taches brunes formant moustaches, et descendant jusqu'à la poitrine, où elles se confondent avec des taches de même couleur dont cette partie est

(1) Tout ce qui a été dit de cet oiseau dans la première édition, doit être considéré comme nul.

parsemée ; abdomen blanc, légèrement nuancé de roussâtre ; sous-caudales unicolores ; flancs roussâtres, flammêchés de brun ; rémiges brunes, bordées de roux ; grandes et moyennes couvertures des ailes lisérées de roux et terminées par une tache blanche ou blanchâtre, ce qui produit une double bande transversale ; rectrice la plus latérale coupée obliquement par un large espace blanc ; la suivante marquée seulement d'un trait de même couleur ; bec brun de corne en dessus, plus pâle en dessous ; tarses et iris bruns.

Femelle adulte : Elle a des teintes généralement moins vives que celles du mâle, et le blanc des parties inférieures est plus pur.

Jeunes en automne : Ils présentent la même distribution générale de couleurs que les adultes, seulement les teintes sont en grande partie dissimulées par les bordures du nouveau plumage. Sur la tête, ces bordures, lorsque les plumes ont leur position naturelle, produisent trois lignes d'un roux grisâtre : une médiane, large, et deux plus étroites, partageant longitudinalement les bandes noires que présentent les sujets en robe de printemps ; en sorte que, vue par-dessus, la tête offre sept raies alternantes, trois roussâtres et quatre noirâtres ; le manteau a plus de gris ; la gorge et les parties inférieures sont quelquefois d'un blanc pur, mais les taches brunes se montrent en plus grand nombre sur la poitrine ; les ailes et la queue sont d'un brun foncé, lisérées de roux pâle.

Nota. Le Cynchrame nain est le plus petit des Embériziens d'Europe ; cependant sa taille est très-variable suivant l'âge. Son plumage, au contraire, varie peu du jeune à l'adulte, et d'un sexe à l'autre.

Cet oiseau habite l'Asie et le nord de l'Europe. Pallas l'a vu en grand nombre dans la Daourie, près des torrents des montagnes. Il se montre accidentellement dans le centre de l'Europe et paraît être de passage périodique, assez régulier, en Italie et en Provence. Il est rare qu'on ne constate pas tous les ans, à l'automne, tant à Gênes, à Nice, qu'à Marseille, la capture de plusieurs individus.

Ses œufs ont de grands rapports avec ceux des deux espèces précédentes. Ils sont d'un gris cendré, varié de larges macules presque effacées, roussâtres et violettes, et parsemés de taches et de traits irréguliers bruns et d'un brun noirâtre, plus nombreuses vers le gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,018$ à $0^m,020$; petit diam. $0^m,013$ à $0^m,014$.

Ses mœurs et ses habitudes ne sont pas très-connues. Il est peu probable, malgré l'assurance qu'en donne le marquis Durazzo (*Uccelli Liguri*, p. 49, sous le nom d'*Emb. Durazzi*), que l'espèce séjourne et se reproduise sur les Alpes Liguriennes, dans les bois touffus. Pallas l'a fréquemment rencontrée le long

des ruisseaux et dans les bois frais qui bordent les torrents de la Daourie. Elle rechercherait donc le voisinage des eaux, ce qui établit un rapport de plus avec le Schœnicole.

Observation. — Le bec du *Cynchr. pusillus* varie, suivant l'âge, presque autant que celui du *Schœniclus* ou du *Pyrrhuloides*. Dans le premier âge, cet organe est bien plus petit et plus court que dans un âge plus avancé, et, ce qui n'a pas lieu d'étonner, vu les fréquents exemples de ce genre, la forme change à mesure que l'individu vieillit. Tous les jeunes de première année que nous avons vus, soit à Gênes, dans le cabinet d'histoire naturelle; soit à Nice, chez M. Verany; soit à Paris, au Museum d'histoire naturelle, et chez M. le comte de Riocour; tous les jeunes de premier âge, disons-nous, ont la mandibule supérieure notablement convexe, l'arête descendant du front à la pointe, en décrivant une légère courbe. Chez tous les sujets vieux, au contraire, l'arête, déprimée au centre, se relève vers la pointe, de manière à dessiner une ligne concave, comme chez l'*Emb. rustica*. Entre ces deux extrêmes se placent des sujets chez lesquels le demi-bec supérieur a un profil plus ou moins droit. Ce changement de forme ne serait-il pas la source de quelques-unes des erreurs auxquelles l'espèce a donné lieu ?

149 — CYNCHRAME RUSTIQUE — *CYNCHRAMUS RUSTICUS* Z. Gerbe ex Pall.

Bec médiocre; arête de la mandibule supérieure dessinant, au profil, chez l'adulte, une ligne notablement concave; sur le milieu de la tête une bande noire (adultes en noces), *ou d'un gris brun, varié de noirâtre* (jeunes en automne), *limitée de chaque côté par une bande sourcilière blanchâtre; croupion roux, ou rouge de brique, avec ou sans bordures grisâtres.*

Taille : 0^m,134 *à* 0^m,135.

Emberiza rustica, Pall. *Voy.* (1776), éd. franç. in-8°, t. VIII, Append. p. 64.
Emberiza lesbia, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 882; — Calvi, *Cat. d'Orn. di Genova* (1828), p. 46.
Emberiza borealis, Zetterstedt, *Faun. Lappon.* (1838), t. I, p. 107.
Hypocentor rusticus, Cab. *Mus. Orn. Hein.* pars 1ª, Osci. (1850-1851), p. 131 (note).
Buff. *Pl. enl.* 656, f. 2, *jeune*, sous le nom de *Mitilène de Provence*.
Pall. *Zoogr.* pl. 47, f. 2.
Temm. et Schl. *Faun. Jap.* pl. 58.

Mâle adulte, en plumage parfait : Tête d'un noir profond, circonscrit par deux bandes sourcilières blanches, dilatées en arrière, et s'unissant à une tache étroite blanche qui occupe la nuque; gorge et côtés

du cou d'un blanc pur ; méat auditif et lorums d'un brun noirâtre, gorge et devant du cou blancs, encadrés par une étroite bande noirâtre ; un large collier, d'un rouge brique, descend de la nuque sur la région thoracique qu'elle enveloppe ; flancs variés de larges mèches de même couleur ; plumes du manteau noires au centre, d'un roux foncé sur les bords ; cette dernière teinte s'éclaircit sur le croupion ; milieu du ventre et abdomen d'un blanc pur ; poignet d'un marron vif ; rémiges d'un brun noirâtre, rectrices brunes en dessus, presque noires en dessous, avec un long espace blanc sur la plus extérieure, et une petite tache de même couleur à l'extrémité de la suivante ; pieds d'un jaune livide ; bec brun-jaunâtre à arête noire ; iris brun.

Chez les sujets *adultes, en livrée d'automne,* les bordures du nouveau plumage en dissimulent les teintes vives ; le noir de la tête est atténué par un gris brun, qui dessine une ligne longitudinale sur l'occiput ; la rangée de taches noires qui encadrent le blanc de la gorge est à peine visible ; les sourcils sont nuancés de brun, et le roux de la poitrine est moins brillant.

A mesure que la saison avance, les bordures disparaissent et mettent à découvert les teintes du plumage parfait. Ce changement est surtout sensible à la poitrine et sur la tête, où se voit alors, comme reste des bordures, une étroite bande médiane grisâtre, plus ou moins accentuée. Cette bande disparaît souvent à l'arrière-saison et le dessus de la tête est alors complétement noir.

Jeunes en livrée d'automne : Dessus de la tête gris-olivâtre, pointillé de brun foncé ; raie sourcilière d'un blanc sale ; sur la nuque une étroite tache de cette couleur ; méat auditif d'un brun olivâtre ; gorge, devant et côtés du cou d'un blanc sale, avec deux petites moustaches brunes ; poitrine traversée par une large zone de taches rougeâtres, qui descendent sur les flancs en s'y élargissant ; partie postérieure du cou d'un roux ardent, qui se confondra plus tard avec celui de la poitrine ; plumes du dos noires et rougeâtres au centre, bordées de cendré olivâtre ; celles du croupion d'un rouge brique, légèrement frangées de gris ; poignet de l'aile roux ; grandes et moyennes couvertures d'un gris olivâtre sur les bords, blanchâtres à la pointe, ce qui produit une double bande transversale ; abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; rectrice la plus extérieure avec une grande tache blanche, à peine visible.

Cet oiseau est propre à l'Asie septentrionale et orientale, et se montre acci-

dentellement dans l'Europe méridionale et septentrionale. Il a été capturé plusieurs fois en Italie et en Provence. D'un autre côté, Zettersted et Nilsson l'ont signalé comme faisant des apparitions accidentelles dans le nord de l'Europe.

Ses œufs ont un fond gris-jaunâtre et sont couverts de larges maculatures confluentes, irrégulières, brunes et violettes, auxquelles se mêlent quelques traits et de petites taches plus accentuées et plus foncées. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,019 à 0m,020; petit diam. 0m,015.

Les mœurs de cette espèce, à l'état de liberté, sont fort peu connues. Pallas nous apprend seulement qu'on le rencontre dans les saussaies de la Daourie. M. Barthélemy-Lapommeraie a conservé vivant pendant deux ans un individu qui avait été pris dans les environs de Marseille. Il s'accommodait du régime de la volière, c'est-à-dire de millet et de chènevis, montrait un caractère vif et gai, et avait un cri d'appel semblable à celui des vrais Embériziens. Son chant, qu'il fit entendre en 1838, depuis le mois d'avril jusqu'à la fin d'octobre, avait quelque rapport avec celui de la Fauvette à tête noire. Sa livrée pâlissait un peu à la mue d'automne.

Observation. — D'après M. Jaubert (*Rev. et Mag. de Zool.* 1855, t. VII, p. 170 et 226), il y a deux oiseaux dans l'*Emberiza lesbia* de Temminck. M. Jaubert a raison, seulement ses déterminations sont erronées et accroissent la confusion qu'il a cherché à faire disparaître. Ainsi, il trouve dans le premier signalement de l'*Emb. lesbia* (*Man. d'Ornith.* 1820, t. I, p. 317) une description assez bonne de l'*Emb. pusilla*, Pall., tandis que le second signalement (*Man. d'Ornith.* 1835, 3e part. p. 235) s'appliquerait exactement au jeune de l'*Emb. rustica*, Pall., jeune, en livrée d'automne. Or la *Lesbia* du t. Ier du *Manuel* (p. 317) n'est point une *Emb. pusilla*, mais bien une *Emb. rustica* (*Mitilène de Provence* de Buffon, *Pl. enl.* 656, f. 2), comme MM. Schlegel, Degland et d'autres ornithologistes l'ont reconnu. Quant à la *Lesbia* de la 3e partie du *Manuel* (p. 235), il serait à désirer qu'elle fût réellement identique, comme le veut M. Jaubert, au Rustique jeune, dont il a donné la description (*Rev. et Mag. de Zool.* 1855, t. VII, p. 224). L'ornithologie européenne s'enrichirait d'une espèce bien précieuse, et l'on ne mettrait plus en doute l'apparition accidentelle en Europe de l'*Emb. fucata*, Pall. La *Lesbia* de la 3e partie du *Manuel* n'est, en effet, que la *Fucata* de Pallas, et il est difficile de la décrire plus exactement que ne l'a fait Temminck sous le nom d'*Emb. lesbia, vieux mâle au printemps.*

GENRE LXXIX

PLECTROPHANE — *PLECTROPHANES*

EMBERIZA, p. Linn. *S. N.* (1748).
PLECTROPHANES, Mey. et Wolf. *Tasch. Deuts.* (1810-1822).
HORTULANUS, p. Leach. *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816).
PASSERINA, p. Vieill. *Orn. élém.* (1816).
CENTROPHANES, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).
LEPTOPLECTRON, Reichenb. *Av. Syst.* (1850).

Bec court, conique, droit, à commissures dirigées obliquement en bas, à bords peu rentrants, à palais épais, mais dépourvu de tubercule; narines arrondies, en partie cachées par les plumes du front; ailes allongées sub-aiguës; queue moyenne, médiocrement échancrée; tarses minces; doigts latéraux égaux; ongle du pouce presque droit, subulé et plus long que le doigt.

Si les Plectrophanes, par l'ensemble de leurs caractères, sont des Bruants, ils ont, par leurs habitudes, par le développement et la forme de l'ongle du pouce, de grands rapports avec les Alaudiens. Ils perchent peu, sont presque toujours à terre, ont la démarche des Alouettes, et s'élèvent souvent comme elles dans les airs en chantant. Ils paraissent propres aux régions boréales des deux continents, qu'ils n'abandonnent temporairement qu'au moment des plus grands froids.

Le mâle et la femelle, sous leur plumage de noces, diffèrent. Leur livrée d'automne, quoique différant aussi, a beaucoup plus d'analogie. Les jeunes ont un plumage assez semblable à celui de la femelle.

Leur mue est ordinaire en automne et ruptile au printemps.

Observation. — L'*Emberiza borealis* de la première édition n'est qu'un double emploi de *Plectrophanes nivalis*, et doit être supprimée. Nous nous sommes assurés, par l'examen comparatif d'un grand nombre de sujets de divers âges, que le *Borealis* n'était, en effet, qu'un *Nivalis* d'âge moyen.

130 — PLECTROPHANE DE NEIGE
PLECTROPHANES NIVALIS
Mey. et Wolf. ex Linn.

Une grande tache oblongue sur l'aile, entière ou coupée par un trait noir ou roussâtre; les trois rectrices les plus latérales, de chaque côté, blanches, avec un trait noir à la pointe; ongle du pouce presque droit.

Taille: 0m,17 *à* 0m,18.

EMBERIZA NIVALIS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 308.
HORTULANUS NIVALIS, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 285.
EMBERIZA MONTANA et MUSTELINA, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 867.
EMBERIZA GLACIALIS, Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 398.
PLECTROPHANES NIVALIS, Mey. et Wolf. *Tasch. Deuts.* (1810).
HORTULANUS GLACIALIS, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 15.
PASSERINA NIVALIS, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XXV, p. 8.
EMBERIZA BOREALIS, Degl. *Ois. obs. en Eur.* (1839), p. 76.
Buff. *Pl. enl.* 497, f. 1, mâle sous le nom d'*Ortolan de neige*. — 511, f. 2, femelle sous le nom d'*Ortolan de passage*.

Mâle en été : Tête, cou, grandes et petites couvertures des ailes ; moitié supérieure des rémiges, sus-caudales, parties inférieures du corps et de la queue d'un blanc pur ; le miroir blanc de l'aile coupé quelquefois par une bande noire ; dos, scapulaires, plumes polliciales et la moitié inférieure des rémiges d'un noir profond ; les deux rectrices médianes de cette couleur, la voisine blanche dans les deux tiers supérieurs en dehors, le reste noir ; les trois plus latérales blanches avec un trait noir à leur pointe sur les barbes externes ; bec et pieds entièrement noirs ; iris brun.

Mâle en automne : Dessus de la tête, du cou et du corps varié de roux de rouille ; toutes les plumes noires du dos, les scapulaires et les sus-caudales bordées et terminées de roux nuancé de grisâtre ou de brunâtre ; parties inférieures du corps blanches, avec un hausse-col sur la poitrine et les flancs roux de rouille ; blanc des ailes traversé par du roussâtre ; rémiges terminées de blanchâtre et plus ou moins lisérées de cette couleur ; les quatre rectrices médianes bordées et terminées de blanc roussâtre ; bec brun à la pointe, jaune dans le reste de son étendue ; pieds et iris bruns.

Femelle en été : Tête et cou d'un blanc nuancé de roux de rouille ; plumes du dos, scapulaires et sous-caudales noires, bordées de blanc roussâtre ; haut de la poitrine varié de roux ; le reste comme dans le mâle.

Femelle en automne : Parties supérieures noires, avec toutes les plumes bordées et terminées de grisâtre, nuancées de brun et de roussâtre à la tête, variées de grisâtre au dos et sur les scapulaires ; parties inférieures blanches, avec une teinte grisâtre au cou, et un peu de roux sur les côtés de la poitrine ; petites couvertures alaires et rémiges primaires d'un brun noirâtre, bordées et terminées de blanchâtre ; rémiges secondaires blanches ; plumes polliciales ; rectrices d'un brun noirâtre, terminées et bordées de gris roussâtre, excepté les trois plus externes, de chaque côté, qui sont d'un blanc pur, avec une tache longitudinale brune vers leur extrémité, sur les barbes externes ; bec jaune, avec la pointe brune ; pieds et iris bruns.

Jeunes de l'année : Ils ressemblent à la femelle en automne, mais les bordures des plumes, en dessus, sont plus larges et plus rousses ; le brun du vertex est plus foncé ; le blanc des parties inférieures est moins pur ; celui du cou est légèrement lavé de roussâtre ; la poitrine et les flancs sont d'un roux de rouille prononcé ; les petites couvertures

alaires sont noires, bordées de blanc; les moyennes également noires, bordées de roux et terminées de blanc; les rémiges secondaires ont leurs barbes externes d'un brun noirâtre, bordées de blanc; les primaires sont terminées de gris blanchâtre; les rectrices sont bordées d'une teinte plus rousse, et le brun des deux plus externes de chaque côté s'étend tout le long de la baguette.

Variétés accidentelles : On en trouve de blanches, de jaunâtres et de tapirées de noir et de brun.

Le Plectrophane de neige habite les régions du cercle Arctique, et se montre régulièrement de passage dans l'Europe centrale. Ses apparitions dans le nord de la France sont annuelles.

Il niche parmi les rochers; pond cinq ou six œufs oblongs, d'un blanc légèrement azuré, avec de petits points gris-violet et quelques autres points d'un brun noir au gros bout.

Grand diam. $0^m,022$ à $0^m,023$; petit diam. $0^m,015$ à $0^m,016$.

Ce Plectrophane vit plus à terre que sur les arbres et les buissons. Il a un peu les mœurs et le vol des Alouettes, se mêle quelquefois aux bandes que celles-ci forment, et voyage avec elles. A l'arrière saison, il se réunit par petites troupes de vingt à trente individus. C'est ainsi attroupé que, pendant l'hiver, et surtout par les grands froids, nous le voyons arriver dans le nord de la France et sur nos côtes maritimes. Il vit très-bien en captivité, et se contente d'avoine, de mie de pain et de blé.

151 — PLECTROPHANE LAPON
PLECTROPHANES LAPPONICUS
Selby ex Linn.

(Type du genre *Centrophanes*, Kaup.)

Point de tache blanche sur l'aile; une grande tache blanche sur la rectrice la plus latérale, et une petite à l'extrémité de la suivante; ongle du pouce notablement recourbé.

Taille : $0^m,15$ *environ.*

Fringilla lapponica, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 317.
Fringilla calcarata, Pall. *Voy.* (1776), éd. franç. in-8°, t. VIII, Append., p. 57.
Emberiza calcarata, Temm. *Man.* (1815), p. 190.
Hortulanus montanus, Leach, *Syst. Cat. M. and. B. Brit. Mus.* (1816), p. 16.
Emberiza lapponica, Nilss. *Orn. Suec.* (1817-1821), t. I, p. 157.
Passerina lapponica, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XXV, p. 12.
Plectrophanes calcaratus, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1822), suppl. p. 57.
Plectrophanes lapponica, Selby, *Trans. Linn. Soc.* t. XV, p. 156.
Centrophanes lapponica, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 158.
Gould, *B. of Eur.* pl. 169.

Mâle en été : Tête, gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un noir profond velouté, avec une bande blanche au-dessus des yeux et sur les côtés du cou ; nuque portant un demi-collier roux ardent, séparé du noir de la partie antérieure du cou par le blanc des côtés ; dessus du corps noir foncé, avec les plumes bordées de roux ; la plus grande partie de la poitrine, abdomen et sous-caudales blancs, avec les flancs marqués de taches longitudinales noires ; rémiges noires, lisérées en dehors et terminées de blanc, surtout les plus rapprochées du corps; rectrices noires, bordées de cendré, la plus latérale, de chaque côté, blanche sur le quart inférieur des barbes externes, avec un trait noir à l'extrémité, la suivante avec une tache blanche à la pointe ; bec jaune avec le bout brun ; pieds et iris de cette dernière couleur.

Mâle en hiver : Plumes noires du dessus de la tête et du corps bordées de roussâtre ; demi-collier roux de la nuque tacheté de noir ; gorge, abdomen et sous-caudales d'un blanc terne, avec des taches noires sur la poitrine et les flancs ; lorums et sourcils gris-blanchâtre ; région parotique variée de noir et de roussâtre ; ailes portant deux bandes obliques, blanchâtres, à l'extrémité des grandes et des moyennes couvertures ; rémiges brunes, bordées de gris ; queue également brune, avec les pennes bordées de roussâtre et les deux plus externes de chaque côté avec du blanc, comme en été, mais moins pur.

Femelle en été : Sommet de la tête, dos et couvertures alaires noirâtres, avec les plumes bordées de roussâtre ; dessus du cou et croupion d'un brun roux, avec de petites taches noires ; gorge blanche, encadrée de brun ; devant du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc nuancé de roussâtre et strié de noirâtre sur les côtés de la poitrine et les flancs ; côtés de la tête variés de noirâtre et de roussâtre ; sourcils et côtés du cou d'un blanc roussâtre.

Femelle en automne : Colorée comme en été, avec les teintes plus ternes, le noir tirant sur le brun et le roux sur l'isabelle.

Jeunes de l'année : Parties supérieures variées de brun et de cendré roussâtre, sans demi-collier roux au cou ; parties inférieures d'un blanc gris, nuancé d'isabelle à la poitrine et sur les flancs, avec des taches brunes et noirâtres ; lorums et sourcils d'un gris roussâtre ; joues variées de brun et de roussâtre ; côtés du cou tachetés de brunâtre ; ailes brunes, avec les moyennes et de grandes couvertures largement bordées de roux, les rémiges terminées et lisérées de blanchâtre ; rectrices brunes, bordées de roussâtre, avec le blanc des deux pennes ex-

ternes, de chaque côté, remplacé par une teinte gris-roussâtre ; bec jaunâtre ; pieds roussâtres ; iris brun.

Le Plectrophane Lapon ou montain habite les régions boréales, et se montre irrégulièrement en France, en Belgique et dans plusieurs contrées de l'Allemagne, à l'époque de ses migrations d'automne.

On prend de temps en temps ce Plectrophane aux filets, sur les côtes de Dunkerque et aux environs d'Anvers; mais les individus capturés sont toujours des jeunes en plumage d'hiver.

Il niche à terre, dans les endroits marécageux, selon Fabricius, et pond cinq ou six œufs d'un gris roussâtre, avec des taches brunâtres. Ceux que nous possédons sont d'un gris cendré, couverts de maculatures d'un brun clair, de stries et de points d'un brun foncé ou d'un noir pur. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},022$; petit diam. $0^{m},016$.

Cet oiseau a l'habitude de courir à terre et de ne chanter qu'en se soutenant dans les airs, comme les Alouettes.

4° DÉODACTYLES SUBULIROSTRES — *DEODACTYLI SUBULIROSTRES*

FAMILLE XVI

ALAUDIDÉS — *ALAUDIDÆ*

ALAUDINÆ, Vig. *Gen. of. B.* (1825).
ALAUDÉES, Less. *Man. d'Orn.* (1828).
ALAUDIDÆ, Schinz. *Eur. Faun.* (1840).

Bec variable dans sa forme et dans sa longueur ; narines plus ou moins cachées par les plumes du front ; la plupart des rémiges secondaires échancrées au bout, en forme de cœur ; les plus longues des pennes cubitales n'atteignent généralement pas l'extrémité de la plus longue des rémiges primaires ; ongle du pouce droit ou presque droit, aussi long ou plus long que le doigt.

La famille des Alaudidés est très-naturelle. Indépendamment des caractères généraux que nous venons d'indiquer, les oiseaux qui la composent ont un corps massif, une poitrine bien développée, un système de coloration et un genre de vie fort analogues. L'organisation de leurs pieds en fait des oiseaux

essentiellement marcheurs. Ils perchent très-peu, ou ne perchent ordinairement que sur de larges surfaces, et ne sautent point. Leurs mœurs sont généralement sociables, et leur nourriture consiste en graines et en insectes. Les jeunes de toutes les espèces ont, au sortir du nid, une livrée qui les distingue franchement des adultes, et, dans toutes, l'ongle du pouce, chez les femelles, est plus court que chez les mâles.

Observation. — La place des Alaudidés dans la division des Passereaux déodactyles n'est pas bien déterminée. Si, d'une part, les oiseaux qui composent cette famille ont des affinités réelles avec les Conirostres, par les Embérizidés; de l'autre, ils se lient plus manifestement encore aux Subulirostres par les Motacillidés. Leurs caractères sont donc, en quelque sorte, des caractères de transition.

Les Alaudidés, par la forme et les dimensions du bec, se divisent en deux sous-familles.

SOUS-FAMILLE XXIX

ALAUDIENS — *ALAUDINÆ*

Bec plus court que la tête, droit.

GENRE LXXX

ALOUETTE — *ALAUDA*, Linn.

Alauda, Linn. *S. N.* (1735).

Bec plus court que la tête, conico-cylindrique, garni à la base de petites plumes rigides, dirigées en avant, et cachant une partie des narines; ailes oblongues; queue médiocre, plus ou moins échancrée; tarses moyens, un peu plus longs que le doigt médian; ongle du pouce de la longueur de ce doigt, ou un peu plus long, presque droit.

Les Alouettes sont propres à l'ancien continent. Elles ont des mœurs sociables, et se rassemblent, l'hiver, en troupes plus ou moins nombreuses; elles chantent en volant et s'élèvent alors fort haut dans les airs.

Le mâle diffère peu de la femelle, et les jeunes, avant la première mue, ont une livrée particulière. Leur mue est simple.

Observations. — 1° On compte comme parfaitement authentiques, cinq espèces d'Alouettes européennes (1). Si l'on admettait toutes celles qui ont été décrites comme distinctes, ce nombre s'élèverait à neuf ou dix, mais celles-ci sont mal fondées et purement nominales. Ainsi :

L'*Alauda Kollyi* décrite et figurée par Temminck, d'après un individu unique, capturé près de Dijon, n'est, comme on l'a reconnu, qu'une simple variété accidentelle de l'Alouette Calandrelle.

L'*Alauda picta*, observée par Harmann, près de Strasbourg, et décrite dans les *Observationes zoologicæ* (1804, p. 200) n'est manifestement qu'une variété de l'*Alauda arborea*.

L'*Alauda montana*, Crespon (*Faun. mérid.* t. I, p. 319), représente un jeune sujet de l'*Alauda arvensis*, en voie de muer. L'un des types qui nous a été envoyé par l'abbé Caire ne laisse pas de doute à cet égard.

L'*Alauda cantarella* que le prince Ch. Bonaparte a persisté à donner comme espèce, doit être considérée comme purement nominale. Elle forme double emploi de l'*Arvensis*, dont elle n'est même pas une race locale, mais une simple variété dépendant de la saison, et ne diffère en rien de la plupart des sujets qui, l'été, se répandent dans presque toute la France pour se reproduire, et dont le plumage, à cette époque, prend des teintes plus sombres, par suite de l'usure des plumes.

Quant à l'*Alauda Moreatica* trouvée en Grèce par M. Von der Mühle, les caractères qu'elle offre peuvent la faire rapporter, avec quelque certitude, à l'Alouette calandrelle.

2° Nous comprenons parmi les Alouettes, les Calandrelles, dont on a fait deux genres particuliers (*Calandrella*, Kaup, et *Ammomanes*, Caban.), mais qu'il est impossible d'en détacher. Une différence insignifiante dans la longueur des doigts, dans la forme du bec, dans la coloration du plumage, ne nous paraît pas suffisamment générique. Les mœurs, les habitudes, le chant, les cris, le mode de nidification, tout, en un mot, fait des Calandrelles les congénères des Alouettes. A la rigueur il faudrait même leur réunir les Calandres, pour lesquelles on a fait le genre *Melanocorypha*. Si une espèce pouvait être détachée du genre *Alauda*, ce serait, avec beaucoup plus de raison, l'*Alauda arborea*, qui ne vit jamais par bandes comme l'*Alauda arvensis* ou l'*Alauda brachydactyla*, mais simplement par petites familles; qui perche fréquemment, qui vole, chante, rappelle, d'une manière qui lui est propre; qui a l'occiput orné de plumes plus longues que les autres, formant une huppe bien marquée, et dont aucun ornithologiste n'a pensé à faire un genre particulier. Ce qu'on n'a pas fait pour l'*Alauda arborea*, qui se distingue par tant de points des autres Alouettes et surtout des Cochevis (*Galerida*), à côté desquels Boie, Kaup, Brehm, l'ont à tort placée, pourquoi le faire pour les Calandrelles, que tout rattache au genre *Alauda* ?

(1) L'une d'elles, dont M. Degland faisait une *Alauda brachydactyla*, d'après le témoignage de MM. Nordmann, Schlegel, Keyserling et Blasius, l'*Alauda pispoletta*, Pall., alternativement admise et rejetée comme espèce d'Europe, vient d'être restituée à la Faune européenne, par M. Vian, qui en a fait le sujet d'une excellente notice. Z. G.

152 — ALOUETTE DES CHAMPS — *ALAUDA ARVENSIS* Linn.

Plumes de l'occiput un peu plus longues que les autres, mais ne formant pas huppe ; première rémige très-petite, deuxième égale à la troisième ou plus longue et plus étendue que la quatrième ; la rectrice la plus extérieure bordée de blanc en dehors.

Taille : 0m,18.

ALAUDA ARVENSIS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 287.
ALAUDA VULGARIS, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 21.
ALAUDA CŒLIPETTA, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 524.
ALAUDA CANTARELLA, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 37.
ALAUDA MONTANA, Crespon, *Faun. mérid.* (1844), t. I, p. 319.
Buff. *Pl. enl.* 363, t. I.

Mâle : Parties supérieures variées de noirâtre, de gris roussâtre et de blanc sale ; parties inférieures blanches, avec le bas du cou, la poitrine et les flancs teints de roussâtre et tachetés plus ou moins de brun ou de brunâtre ; une bande étroite d'un blanc roussâtre au-dessus des yeux ; rémiges et rectrices médianes brunes et bordées de fauve ou de blanchâtre ; rectrices latérales noirâtres, bordées en dehors d'une teinte moins rousse, et les deux plus externes, de chaque côté, de blanc pur ; bec brun en dessus, moins foncé en dessous ; pieds brun clair roussâtre ; iris brun.

Femelle : Plumage rembruni en dessus, la poitrine plus tachée de brun, moins de blanc à la queue, et l'ongle postérieur moins long que chez le mâle.

Les teintes du plumage, dans l'un et l'autre sexe, varient suivant l'âge, les saisons et les localités. Il en est peu d'entièrement semblables.

Jeunes avant la première mue : Les plumes des parties supérieures sont noirâtres au centre, avec des bordures roussâtres ; la gorge est d'un blanc lavé de roux ; la poitrine roussâtre, variée de brun pâle, et l'abdomen blanc.

Variétés accidentelles : Il existe des variétés noires, isabelles, rousses, gris de lin et à rémiges blanches (Collect. Degland). On cite aussi des variétés entièrement blanches.

L'Alouette des champs ou vulgaire habite non-seulement toute l'Europe,

mais aussi l'Asie et l'Afrique septentrionale. Elle est commune dans toute la France, et ne serait pas rare en Algérie, surtout l'hiver, selon M. Malherbe.

Elle niche dans les champs, à terre, dans un petit enfoncement. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, un peu ventrus, roussâtres, gris ou d'un blanc grisâtre, pointillés et tachetés de gris et de brun. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,023$; petit diam. $0^m,017$.

L'Alouette commune émigre au mois d'octobre, par grandes bandes. Cependant une partie vit sédentaire dans nos contrées. L'hiver elle est en si grande quantité sur nos côtes maritimes, qu'on en prend des milliers, au collet, au moment des neiges. A cette époque les marchés de Paris et des principales villes du nord de la France en sont très-abondamment pourvus. Il semblerait qu'une pareille destruction, qui se renouvelle tous les ans, devrait occasionner, non pas l'anéantissement de l'espèce, mais au moins la diminution du nombre d'individus qui la composent ; cependant il n'en est rien : nous la voyons annuellement en quantité aussi prodigieuse que par le passé. Sa chair est, en automne, fort délicate et par cela même très-estimée. Cette Alouette n'a pas seulement le mérite d'être un bon mets, elle est encore recherchée par les amateurs, à cause de son chant.

Cette Alouette ne perche pas. Elle se nourrit de graines, de végétaux et de vermisseaux.

133 — ALOUETTE LULU — *ALAUDA ARBOREA* Linn.

Plumes de l'occiput allongées, pouvant se relever en huppe ; première rémige courte, deuxième égale à la cinquième et moins longue que la quatrième ; l'extrémité des trois rectrices les plus latérales marquée de blanchâtre.

Taille : $0^m,15$.

Alauda arborea, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 287.
Alauda nemorosa, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 797.
Alauda cristatella, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 499.
Galerida nemorosa et arborea, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 316-317.
Lullula arborea, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 92.
Buff. *Pl. enl.* 503, f. 2, sous le nom de *Petite Alouette huppée.*

Mâle : Parties supérieures variées de brun noirâtre et de roux, avec une raie blanchâtre qui passe au-dessus des yeux, sur l'occiput, et borne en quelque sorte le vertex ; parties inférieures d'un blanc jaunâtre, nuancé de roux et tacheté de noirâtre au cou, à la poitrine et sur les flancs ; pennes alaires noires et bordées de roux ; rectrices brunes, bordées de roussâtre, les latérales terminées de blanc, et la plus externe,

de chaque côté, d'un gris brun ; bec brun, moins foncé en dessous ; pieds rougeâtres ; iris brun.

Femelle : Peu différente du mâle ; elle n'a pas de teinte jaune sur les parties inférieures et les taches de la poitrine sont plus nombreuses, plus rapprochées.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures variées de noir et de jaune roussâtre ; sourcils et gorge jaunâtres, poitrine roussâtre, mouchetée de brunâtre ; abdomen blanc ; bec plus court.

On la trouve dans presque toutes les parties de l'Europe, dans l'Asie occidentale et dans le nord de l'Afrique. Elle est répandue partout en France ; est sédentaire dans quelques contrées, comme dans les Landes et dans le département du Var, n'est que de passage dans d'autres, par exemple, dans les environs de Paris et dans quelques autres départements du nord de la France.

Elle niche dans les champs, les guérets, les bruyères, à l'abri d'une pierre, d'une motte, d'une plante. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs grisâtres ou d'un gris roussâtre, pointillés et tachetés de gris et de brun. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,02$ environ ; petit diam. $0^m,015$.

Cette espèce ne s'attroupe pas en grand nombre comme l'Alouette commune, et n'est pas aussi solitaire que le Cochevis huppé. Elle vit ordinairement par petites familles composées de dix à vingt individus. Très-rarement elle fréquente les grandes plaines ; on la trouve plutôt dans celles qui couronnent les coteaux, ou qui sont à leurs pieds, dans les petites vallées ; elle se plaît dans les lieux incultes, accidentés et couverts de thym. Elle émigre par petites bandes, qui ne se mêlent point à celles que forment les Alouettes communes. Elle a encore pour habitude de percher sur les arbres, ce que ne font point ou que très-rarement les Alaudidés.

154 — ALOUETTE CALANDRELLE
ALAUDA BRACHYDACTYLA
Leisler.

(Type du genre *Calandrella*, Kaup ; *Coryphidea*, Blyth ; *Calandritis*, Caban.)

*Bec aussi long que celui de l'*Alauda arvensis, *comprimé ; première rémige nulle ; la plus longue des pennes cubitales dépassant toujours la quatrième rémige et atteignant souvent l'extrémité de la plus longue ; flancs unicolores ; point de taches sur le milieu de la poitrine.*

Taille : $0^m,14$.

Alauda brachydactyla, Leisl. in *Annal. Weter. Gesellsch. Natur.* (1814), t. III, p. 357, pl. 19.

Alauda arenaria, Vieill. *N. Dict.* (1816), t. I, p. 343.

CALANDRELLA BRACHYDACTYLA, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 39.

MELANOCORYPHA ITALA et BRACHYDACTYLA, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 311.

MELANOCORYPHA ARENARIA, Bp. *B. of. Eur.* (1838), p. 38.

PHILEREMOS BRACHYDACTYLA, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 37.

CALANDRITIS BRACHYDACTYLA, Caban. *Mus. Orn. Hein.* pars 1[a], Osci. (1850-1851), p. 122.

Gould, *B. of. Eur.* pl. 163.

P. Roux, *Orn. Prov.* pl. 182.

Mâle en été : Parties supérieures d'un cendré roussâtre, tacheté de brun ; parties inférieures d'un blanc plus ou moins nuancé de roux à la poitrine et sur les flancs, avec quelques taches confluentes brunes au bas et de chaque côté du cou ; lorums et sourcils d'un blanc sale ; région parotique variée de brun et de roussâtre ; rémiges et rectrices brunes, bordées de roux clair ; les deux rectrices les plus extérieures, de chaque côté, en partie lavées de blanc et de fauve ; bec brun ; pieds rougeâtres ; iris d'un brun clair.

Mâle en automne : Dessus du corps plus rembruni, le centre des plumes plus foncé et les bordures plus rousses ; les taches brunes de la partie inférieure du cou formant, par leur réunion, une sorte de bande courte un peu oblique.

Femelle : Peu différente du mâle : elle n'a pas de grande tache sur les côtés de la partie inférieure du cou, et a plus de blanc sur les parties inférieures du corps.

Jeunes après la première mue : Plumes des parties supérieures noirâtres au centre, d'un jaune roussâtre sur les bords, avec une tache blanche à la pointe ; poitrine roussâtre et mouchetée de noirâtre ; le reste des parties inférieures blanc, raie sourcilière d'un blanc jaunâtre ; couvertures alaires, rémiges et rectrices noirâtres, bordées de blanc jaunâtre et terminées de blanc.

L'Alouette Calandrelle habite l'Europe méridionale et orientale, l'Asie et l'Afrique septentrionales. Elle est commune en Provence, dans le Languedoc, et dans presque tout le midi de l'Europe. On la dit fort répandue depuis le Pruth jusqu'à la mer Caspienne. La Champagne et la Bourgogne la possèdent et elle a été tuée près de Paris.

Elle niche dans les champs, à terre, dans un petit enfoncement tapissé de quelques brins d'herbes. Sa ponte est de quatre à six œufs, un peu allongés, grisâtres ou d'un gris roussâtre, avec des taches grises et rousses, très-peu apparentes et presque confondues. Moquin-Tandon a observé des variétés sans taches et d'autres à fond blanc et à fond roussâtre. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},017$; petit diam. $0^{m},015$.

La Calandrelle, aussitôt après les dernières nichées, c'est-à-dire, vers les premiers jours du mois d'août, commence à se réunir à ses semblables. Après l'Alouette commune, c'est celle qui forme, durant l'hiver, dans quelques-unes des localités de la Provence, les bandes les plus nombreuses. La plupart de ces bandes émigrent de bonne heure pour la Grèce et l'Afrique, les autres ne quittent pas le pays.

Les plaines élevées, les terrains calcaires, pierreux, sablonneux, sont la demeure habituelle de cette espèce. Dans le sud de la Russie elle se tient dans les steppes. Elle a à peu près le cri, les allures, le mode de voler de l'Alouette commune.

155 — ALOUETTE PISPOLETTE — *ALAUDA PISPOLETTA* Pall.

Bec très-court, petit, convexe en tous sens; première rémige nulle ; la plus longue des pennes cubitales ne dépassant pas la sixième rémige ; flancs variés de longues mèches brunes ; poitrine striée et tachetée à peu près comme chez l' Alauda arvensis.

Taille : 0m,145.

Alauda pispoletta, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 526.

Calandritis pispoletta, Caban. *Mus. Orn. Hein.* pars 1a, Osci. (1850-1851), p. 122.

Mâle au printemps : Parties supérieures d'un cendré uniforme, avec des mèches brunes au centre des plumes, plus foncées sur la tête ; raie sourcilière, gorge, côtés du cou, abdomen et sous-caudales d'un blanc un peu fauve ; une longue tache brune sur les deux grandes sous-caudales ; poitrine d'un cendré pâle, uniformément striée de brun ; flancs d'un cendré fauve, avec des mèches brunes ; rémiges brunes, bordées extérieurement, la première de blanc fauve, et les autres de cendré à reflets ; queue brune, les deux pennes médianes plus pâles et les externes bordées de blanc pur, la première sur une grande partie de sa longueur, la seconde sur les barbes externes seulement ; bec d'un jaune livide, avec l'arête brune ; tarses roussâtres, avec les doigts lavés de brun, les ongles bruns et la plante des pieds grise.

Sur des sujets dont la mue ruptile est moins avancée, les barbes plus larges des plumes des parties supérieures ont une faible teinte rose qui paraît particulière à la livrée d'hiver.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par des dimensions un peu moindres, l'absence de mèches brunes sur les deux grandes sous-cau-

dales, le blanc plus étendu sur la rectrice externe, et la poitrine striée sur une largeur moindre (1).

Les *jeunes avant la première mue* sont inconnus.

L'Alouette Pispolette est une espèce propre à l'Asie. Suivant Pallas, elle serait commune dans les déserts voisins de la mer Caspienne, arriverait par bandes, dès le mois de février, vers le Volga inférieur, et se répandrait au printemps, dans les steppes, pour remonter au delà de Saratow. Les renseignements obtenus par M. Vian, confirment les indications de Pallas. La Pispolette, d'après ces renseignements, serait assez répandue dans le gouvernement d'Astrakhan.

Elle fréquente, comme l'Alouette calandrelle, les steppes arides, et niche à terre, dans les landes. Sa ponte paraît être de quatre à six œufs. Ceux que M. Vian a reçus sont ovoïdes, courts, lisses, presque mats et à grain très-fin. Le fond de la coquille est d'un blanc sale, semé de petites taches et de points très-nombreux, surtout au gros bout, variant du cendré pur au cendré olivâtre. Ils mesurent :

Grand diam. de $0^m,019$ à $0^m,020$; petit diam. de $0^m,014$ à $0^m,015$.

Observation. — C'est avec l'Alouette calandrelle et avec l'Alouette des champs que la Pispolette a le plus de rapports, mais elle se distingue parfaitement de l'une et de l'autre par son bec très-court et menu. Elle se différencie, en outre, de la première, par les proportions relatives des grandes couvertures alaires et des rémiges, par les taches des flancs et de la poitrine; et de la seconde par une taille moindre, et surtout par l'absence de la première rémige.

156 — ALOUETTE ISABELLINE — *ALAUDA LUSITANA* (2) Gmel.

(Type du genre *Ammomanes*, Caban.)

Teinte générale isabelle ; bec plus gros, plus fort que celui de l'espèce type ; première rémige étroite et du tiers de la longueur de la deuxième, qui est plus courte que la cinquième.

Taille : $0^m,155$.

Alauda lusitana, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 798.
Alauda lusitanica, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 500.
Alauda deserti, Licht. *Doubl. Zool. Mus.* (1823), p. 28.

(1) Ces descriptions et les détails relatifs à cette espèce, sont empruntés à l'excellente notice que M. Vian a publiée en 1861 (*Rev. et Mag. de zoologie*, 2e sér. t. XIII, p. 346), sur la Pispolette de Pallas, comparée à l'Alouette Calandrelle. Z. G.

(2) Le nom spécifique *Lusitana*, Gmel. (*Lusitanica* Lath.), ayant la priorité sur *Deserti* et sur *Isabellina*, nous n'hésitons pas à le conserver, sans nous préoccuper du jugement que pourra encore en porter la critique. L'*Isabellina* est-elle ou n'est-elle pas la *Lusitana* de Gmelin? Là est toute la question, et, pour nous, elle est jugée.

Alauda isabellina, Temm. *Man.* 4e part. (1840), p. 637.
Ammomanes deserti, Cab. *Mus. Orn. Hein.* pars 1a, Osci. (1850-1851), p. 125.
Annomanes (*sic*) isabellina, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 8.
Temm. et Laug. *Pl. col.* 244, f. 2, sous le nom d'*Alouette isabelline.*

Mâle et femelle : Parties supérieures d'un roux isabelle, sans taches, plus intense au croupion et aux sus-caudales ; parties inférieures d'un isabelle plus clair, avec quelques mèches plus foncées sur les côtés de la poitrine et à la gorge, qui est blanchâtre ; rémiges et rectrices brunes, lisérées de roux isabelle ; bec blanchâtre, pieds d'un brun clair.

Jeunes avant la première mue : Teintes plus claires, avec les plumes des parties supérieures, les rémiges et les rectrices frangées de grisâtre.

Cette espèce a pour patrie l'Afrique orientale et septentrionale : elle se montre très-accidentellement dans le sud de l'Europe. On l'a capturée en Grèce, dans le midi de l'Espagne et en Portugal.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

Observation. — Le prince Ch. Bonaparte, qui, dans la *Revue critique*, faisait *Alauda deserti* (Licht.) synonyme d'*Alauda Lusitana* (*Alauda isabellina*, Temm.), reconnaît, sous ces deux noms, dans le *Catalogue Parzudaki*, deux espèces distinctes et européennes du genre *Ammomanes*, Cab. L'*Alauda Lusitana* visite bien réellement l'Europe, mais il est excessivement douteux, et le prince en convient lui-même dans sa réponse à M. de Sélys-Longchamps, que l'*Alauda deserti* (en la supposant positivement distincte de *Lusitana*, Gmel. ou *Isabellina,* Temm.) s'y soit également montrée. Jusqu'à plus ample information on ne saurait donc l'admettre, et, jusqu'à plus ample comparaison, les deux oiseaux doivent être identifiés.

GENRE LXXXI

OTOCORIS — *OTOCORIS*, Bp.

Alauda, p. Linn. *S. N.* (1735).
Eremophila, Boie, *Isis* (1828).
Phileremos, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831).
Otocoris, Bp. (1839).
Philammus, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1840).

Bec plus court que la tête, conique ; garni à la base de petites plumes rigides dirigées en avant, et cachant en partie les narines ; ailes allongées, sur-aiguës ; queue allongée, carrée ou légèrement échancrée ; tarses assez forts, plus longs que le doigt

médian ; ongle du pouce plus long que ce doigt, presque droit.

Les Otocoris sont encore caractérisés par deux petits pinceaux de plumes érectiles, qui occupent les côtés du vertex. Leurs mœurs diffèrent peu de celles des vraies Alouettes.

Observation. — Ce genre est presque exclusivement asiatique. Une des espèces qui le composent fait de fréquentes apparitions en Europe; une deuxième s'y montrerait, dit-on, très-accidentellement; mais ses captures ayant besoin d'être confirmées, nous ne l'admettrons qu'à titre d'espèce européenne douteuse; enfin, une troisième a été signalée, vers ces derniers temps, comme visitant l'Espagne.

137 — OTOCORIS ALPESTRE — *OTOCORIS ALPESTRIS* Bp. ex Linn.

Front, sourcils et gorge jaunes ; une bande noire, du bec au méat auditif inclusivement ; un plastron noir sur la poitrine ; rectrices médianes brunes, bordées de roux.

Taille : 0m,18.

ALAUDA ALPESTRIS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 289.
ALAUDA VIRGINIANA, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 367.
ALAUDA FLAVA, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 800.
ALAUDA NIVALIS, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 519.
EREMOPHILA CORNUTA, Boie, *Isis* (1828), t. I, p. 322.
PHILEREMOS ALPESTRIS, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 313.
OTOCORIS ALPESTRIS, Bp. *Uccl. Eur.* (1842), p. 29.
Buff. *Pl. enl.* 630, f. 2, sous le nom d'*Alouette de Sibérie*.

Mâle en été : Parties supérieures d'un cendré rougeâtre, plus prononcé à la tête, au cou et sur les petites couvertures des ailes, variées de brun partout ailleurs ; sus-caudales d'un cendré vineux ; front, gorge, un trait sur l'œil, espace au-dessous de l'oreille d'un beau jaune ; plumes allongées du vertex, une bande étendue de la commissure sur le méat auditif, et un large plastron sur le haut de la poitrine, d'un noir profond ; abdomen, sous-caudales blancs ; côtés de la poitrine et flancs d'un fauve roussâtre ; ailes brunes, avec les petites et les moyennes couvertures terminées de blanchâtre ; les grandes lisérées de grisâtre, les rémiges bordées de blanc ; queue d'un brun noir, avec les pennes médianes brunes et bordées de roux, l'externe, de chaque côté, bordée de blanc ; bec brun de corne, plus clair en dessous qu'en dessus ; pieds noirs ; iris brun foncé.

Mâle en automne : Plumes noires du vertex, des joues et du hausse-col, plus ou moins bordées de roussâtre.

Femelle en été : Front jaunâtre ; vertex brun-roussâtre, varié de noir ; joues et hausse-col variés de roussâtre ; dessus des yeux, côtés du cou, d'un roux moins vif ; rectrices terminées par un liséré blanc, à l'exception des médianes.

Femelle en automme : Bordures des plumes noires plus larges, et toutes les teintes noires moins nettes.

Jeunes avant la première mue : Ils n'ont ni noir, ni jaune dans le plumage, ni hausse-col ; la gorge, les côtés du cou et les sourcils sont noirs.

Après la première mue, les mâles prennent le hausse-col et du jaunâtre à la tête. *Après la seconde mue,* ils portent la livrée de l'adulte ; mais, avant cette époque, ils ressemblent à la femelle sous son plumage d'automne.

Cette espèce habite les parties orientales du nord de l'Europe et l'Asie; est de passage annuel dans le sud de la Russie et en Crimée, où on la voit arriver en compagnie de l'*Emberiza nivalis*, et se montre accidentellement en France, en Belgique et en Allemagne. Selon M. Malherbe, on la rencontre en Algérie, dans la province de Bône.

Elle a été prise plusieurs fois dans les environs de Paris. On cite d'autres captures faites aux environs de Nancy, de Bordeaux, à Anvers, dans la vallée du Rhin et en Angleterre. M. Deméezemaker l'a trouvée près de Dunkerque.

C'est ordinairement dans les champs que niche l'Otocoris alpestre. D'après Temminck, elle se reproduirait en Hollande, dans les dunes de sable près de la mer, mais M. Baldamus considère ces données comme douteuses. Selon ce dernier, elle se reproduit dans les régions du cercle arctique, dans la Laponie. Sa ponte est de cinq à six œufs un peu plus gros que ceux de l'Alouette lulu, d'un cendré verdâtre, avec des taches d'un vert olivâtre plus ou moins pâles. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,024$ à $0^m,025$; petit diam. $0^m,018$ à $0^m,019$.

Elle a le même genre de vie et les mêmes mœurs que l'Alouette des champs ; toutefois, lorsqu'elle chante, elle ne s'élève point comme elle dans les airs, mais reste posée sur une motte de terre ou sur une autre petite élévation.

Observation. — Cette espèce se trouve dans presque toutes les collections de France; mais, très-peu des sujets qui y figurent ont réellement été tués en Europe. Souvent même, la vraie Otocoris alpestre s'y trouve représentée par celle de l'Amérique du Nord (*Alauda alpestris*, Wils. *Al. cornuta*, Swains.), oiseau plus petit que celui qui nous vient de la Russie ; à bec plus fort et plus long ; à front moins jaune ; dont les teintes sont généralement plus claires, et dont les pinceaux de plumes noires des côtés du vertex sont plus épais.

1158 — OTOCORIS A GORGE BLANCHE
OTOCORIS ALBIGULA
Bp. ex Brandt.

Front, sourcils et gorge blancs ; une bande noire, du bec au delà du méat auditif ; un plastron noir sur la poitrine, réuni, par deux branches montantes, à la bande noire des joues (mâle adulte) ; *rectrices médianes brunes, bordées de roussâtre.*

Taille : 0^m,185 *à* 0^m,190.

ALAUDA ALPESTRIS, S. G. Gmel. *Voy.* (1767), t. I, p. 62.
ALAUDA ALBIGULA, Brandt, } in : Bp. *C. Gen. Av.* (1850), t. I, p. 246.
ALAUDA PENICILLATA, Gould, }
OTOCORIS ALBIGULA et SCRIBA, Bp. *C. Gen. Av.* (1850), t. I, p. 246.
Gray et Mitch. *Gen. of B.* pl. 92.

Mâle adulte : Parties supérieures d'un cendré vineux ou roussâtre, nuancé de brun ; un pinceau de plumes longues, effilées et d'un beau noir, de chaque côté du vertex ; front, sourcils, côtés du cou, gorge, abdomen et ventre blancs ; une large bande noire naissant des côtés du bec, couvre les lorums, les joues, une partie des régions parotiques, et forme, en s'unissant de chaque côté à la branche montante du croissant noir de la poitrine, un cadre complet au blanc de la gorge et du devant du cou ; rémiges noirâtres, les primaires finement lisérées de blanchâtre, les secondaires largement frangées de gris roussâtre ; rectrices médianes brunes, bordées de roussâtre ; les autres noirâtres, avec la plus extérieure, de chaque côté, blanche sur les barbes externes ; bec d'un brun noir en dessus, d'un brun moins foncé en dessous ; pieds et iris bruns.

Femelle adulte : Elle a des couleurs moins pures ; au blanc du front, des sourcils, de la gorge, se mêle souvent une teinte sale, et le noir se nuance de brun ; elle n'a pas les pinceaux de plumes du vertex aussi allongés, et les branches du plastron de la poitrine ne se réunissent pas complétement aux bandes qui descendent du bec.

Cette espèce est propre à l'Asie occidentale et se montre accidentellement, d'après le prince Ch. Bonaparte, à l'extrême frontière de l'Europe orientale.

Elle a les habitudes des autres Alaudiens, mais on ne connait point son mode de propagation.

139 — OTOCORIS BILOPHE — *OTOCORIS BILOPHA* G. R. Gray ex Temm.

Front, sourcils et gorge blancs ; une bande noire, du bec au méat auditif inclusivement ; un plastron noir sur la poitrine ; rectrices médianes rougeâtres.

Taille : 0m,15.

ALAUDA BILOPHA, Temm. *Pl. col.* 241, f. 1.
ALAUDA BICORNIS, Hempr. in : Caban., *Mus. Orn. Hein.* pars 1a, Osci. (1850-1851), p. 122.
OTOCORIS BILOPHA, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1846), n° 3.
OTOCORNIS BILOPHA, Rüpp. *Syst. über Vög. N. O. Afr.* (1845), p. 78.

Mâle adulte : Bande passant sur le front et s'étendant au delà des yeux sous forme de sourcils ; gorge, devant du cou, partie inférieure du méat auditif, abdomen et ventre d'un blanc parfait ; plumes longues et effilées, partant des côtés du front, passant au-dessus des yeux et simulant deux petites cornes, d'un noir pur ; base de la mandibule supérieure, une large bande couvrant les lorums, les régions ophthalmiques, une partie de la région parotique, et un large croissant sur la poitrine également d'un beau noir ; occiput, nuque, dessus du cou, du corps et des ailes, d'un roux rougeâtre ; rémiges noirâtres, la plus extérieure lisérée de blanc, les secondaires largement frangées de roux rougeâtre clair, et les plus grandes des couvertures terminées de blanc ; rectrices médianes de la couleur du dos, toutes les autres noires, terminées de roussâtre, avec les deux latérales, de chaque côté, bordées de blanc sur les barbes extérieures ; bec noir, pieds noirâtres, iris brun foncé.

La *femelle adulte* a les teintes noires un peu moins pures et le blanc des parties inférieures un peu sale.

Les *jeunes avant la première mue* sont inconnus.

Cette espèce est propre à l'Asie occidentale, à l'Arabie et à la Barbarie.

Elle visite accidentellement l'Espagne. Lord Lilleford nous a affirmé le fait, ainsi qu'aux MM. Verreaux, et nous a dit avoir chassé et tué lui-même cet oiseau à Dehesa de l'Albufera, dans le royaume de Valence. Il savait que l'espèce se montrait dans la localité, par les captures qui déjà y avaient été faites.

Mœurs, régime et propagation inconnus.

GENRE LXXXII

CALANDRE — *MELANOCORYPHA*, Boie.

ALAUDA, p. Linn. *S. N.* (1735).
MELANOCORYPHA, Boie, *Isis* (1828).
CALANDRA, Less. *Compl. à Buff.* (1837).

Bec plus court que la tête, robuste, comprimé, élevé, arqué jusqu'à la pointe, garni à la base de petites plumes rigides, dirigées en avant et cachant les narines ; ailes allongées, sur-aiguës, atteignant l'extrémité de la queue, qui est courte et échancrée ; tarses robustes, un peu plus longs que le doigt médian ; ongle du pouce plus long que ce doigt et très-légèrement arqué.

Les Calandres ont les mœurs générales des Alouettes proprement dites. Elles sont propres à l'ancien continent. Trois d'entre elles sont ou sédentaires, ou seulement de passage en Europe.

Une quatrième espèce appartenant à ce genre, l'*Alauda mongolica*, Pall. aurait, dit-on, été observée dans la Russie méridionale ; mais Schinz est le seul qui l'admette comme Européenne, et il est à peu près certain aujourd'hui qu'elle n'a jamais été vue en deçà des limites de l'Asie orientale.

160 — CALANDRE ORDINAIRE
MELANOCORYPHA CALANDRA
Boie ex Linn.

Dessus de la tête, région parotique et sus-caudales d'un brun roussâtre ; une large tache noire sur les côtés du cou ; rectrices, les deux médianes exceptées, terminées de blanchâtre, et la plus extérieure presque entièrement de cette couleur.

Taille : $0^m,194$ *à* $0^m,195$ *et même plus* (1).

ALAUDA CALANDRA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 226.
MELANOCORYPHA CALANDRA, Boie, *Isis* (1828), p. 322.
Buff. *Pl. enl.* 363, f. 2.

Mâle au printemps : Parties supérieures brunes au centre des plu-

(1) M. Nordmann, en faisant observer que cette Alouette est un des oiseaux qui varient le plus pour la taille, dit qu'il a eu sous les yeux des individus qui avaient près du double de la taille ordinaire et dont le bec était trois fois plus long que d'habitude. N'y aurait-il pas là un peu d'exagération ?

mes, et d'un gris roussâtre sur les bordures; parties inférieures blanches, avec deux grandes taches ou une sorte de demi-collier d'un noir profond au bas du cou, une teinte roussâtre et des taches brunes à la poitrine; flancs d'un brun roussâtre; rémiges noirâtres et bordées de grisâtre, les moyennes terminées de blanc; rectrices noirâtres, la plus latérale, de chaque côté, presque entièrement blanche, la suivante terminée par un liséré de cette couleur, les médianes brunes et bordées de roussâtre; bec brun en dessus, roussâtre en dessous; pieds d'un blanc rougeâtre; iris cendré.

Mâle en automne ou après la mue : Les plumes du dessus du corps sont plus foncées au centre, et les bordures plus rousses.

Femelle : Elle ressemble au mâle sous son plumage d'automne; mais elle a la tête plus petite et le bec moins gros, le demi-collier noir de la partie inférieure du cou très-étroit.

Jeunes avant la première mue : Plumage plus foncé que celui des adultes, avec les plumes des parties supérieures et de la poitrine lisérées de blanchâtre; bec et pieds jaunâtres.

Variétés accidentelles : On cite des sujets blancs, maculés de blanc, de gris ou de noir, et d'autres de couleur isabelle.

La Calandre ordinaire habite l'Europe méridionale, l'Asie occidentale et l'Afrique septentrionale.

On la trouve en Italie, en Sicile, en Sardaigne, en Grèce et dans les parties les plus méridionales de la France.

Elle est commune dans certaines localités des départements du Var, de l'Hérault, des Bouches-du-Rhône. Suivant Lesson, elle apparaît, parfois, dans les départements des Deux-Sèvres et de la Charente-Inférieure.

Elle est également abondante dans la Russie méridionale, surtout dans les steppes.

Elle niche à terre, dans les champs de luzerne ou de blé, dans les guérets. Sa ponte, qui a lieu deux fois l'année, en avril et en juin, est de quatre à six œufs d'un blanc roussâtre sale ou d'un gris jaunâtre, avec des taches et des points gris, roux et bruns, plus nombreux au gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},025$ à $0^{m},026$; petit diam. $0^{m},016$ à $0^{m},017$.

La Calandre a les mœurs et les habitudes de l'Alouette commune, et surtout de la Calandrelle, et, comme le Cochevis, elle a la faculté d'apprendre et de répéter des airs. Elle est plus farouche que ses congénères, et vit en troupes depuis septembre jusqu'en février, époque de ses pariades. Elle est sédentaire dans le midi de la France; se nourrit de blé et d'avoine en été, de vers et d'herbes durant l'hiver. Sa chair est peu estimée.

161 — CALANDRE SIBÉRIENNE
MELANOCORYPHA SIBIRICA
Boie ex Gmel.

Dessus de la tête, région parotique, sus-caudales d'un roux ferrugineux vif; côtés du cou marqués de quelques mèches brunes; rectrice la plus extérieure entièrement blanche.

Taille : $0^{m},20$ *environ.*

Alauda calandra, Pall. *Voy.* (1776), éd. franç. in-8°, t. VIII, append. p. 80.
Alauda sibirica, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 799.
Alauda leucoptera, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 518.
Alauda bimaculata, Ménést. *Cat. des Ois. du Cauc.* (1832), p. 37.
Phileremos sibirica, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 37.
Calandrella sibirica, Brandt, in : Bp. *C. Gen. Av.* (1850), t. I, p. 243.

Mâle adulte, tué en mai (1) : Dessus de la tête, région parotique et sus-caudales d'un roux ardent, chaque plume étant bordée ou terminée de grisâtre ; les sus-caudales, dont les plus longues atteignent presque le bout de la queue, ont, en outre, une large bande longitudinale brune sur la ligne médiane ; lorums et une bande derrière les yeux blancs ; dos et scapulaires bruns, avec des bordures roussâtres ; face et côtés du cou d'un blanc terne, parsemé de rares mouchetures brunes ; gorge, poitrine, dessous du corps et sous-caudales blanchâtres, lavés de roux et marqués de faibles points brunâtres à la poitrine ; flancs variés de flammèches brunes frangées de roussâtre ; rémiges brunes, les primaires lisérées et terminées de blanc, la plupart des secondaires blanches vers leur extrémité ; queue brune, avec la rémige la plus extérieure, de chaque côté, entièrement blanche ; bec brun livide ; pieds d'un brun foncé.

D'autres sujets mâles, dont la date de la capture n'est pas indiquée, mais qui, très-probablement, sont moins âgés, ou ont été tués sous leur livrée d'automne ou d'hiver, offrent moins de roux à la poitrine ; les taches de cette région sont plus nombreuses, plus apparentes, plus noirâtres ; les couvertures alaires ont de plus larges bordures ; les plumes de l'occiput sont rayées longitudinalement de brun ; le blanc des rémiges et des rectrices est plus éclatant, et les pieds sont d'un gris brunâtre.

(1) Les descriptions suivantes sont faites d'après une dizaine de sujets provenant, les uns, de Sarepta ; les autres, des bords du Volga.

Femelle adulte : Semblable au mâle, mais avec la teinte rousse de la tête, des petites couvertures alaires et des sous-caudales beaucoup plus faible ; les bordures des plumes du dos plus larges et plus cendrées ; le front pointillé de noir ; le vertex et l'occiput rayés longitudinalement de noirâtre ; la poitrine moins rousse et plus tachée de brun, ainsi que les côtés du cou et les joues ; bec comme celui du mâle, mais un peu moins fort ; pieds d'un gris cendré.

Jeunes sujets : Ils ressemblent aux femelles, avec des teintes plus sombres et une taille moindre.

La Calandre sibérienne habite l'Asie septentrionale et l'Europe orientale. Pallas la dit commune dans les steppes que parcourt la rivière Om, et dans la région de l'Altaï.

Elle niche à terre comme les autres Calandres, et sa ponte est de quatre à six œufs. Ceux que nous possédons et qui ont été pris avec les femelles, sont d'un gris verdâtre, fortement pointillés et tachés de brun roussâtre. Les taches sont confluentes vers le gros bout et y forment une sorte de couronne. La grosse extrémité est renflée et l'extrémité opposée très-pointue. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,022$; petit diam. $0^m,016$ à $0^m,017$.

D'après Pallas, cette Calandre fréquente les champs arides qui bordent l'Irtisch, et se montre fréquemment sur les bords des chemins.

162—CALANDRE NÈGRE—*MELANOCORYPHA TATARICA* Boie ex Pall.

Plumage noir au printemps, jaunâtre en automne ; rémiges et rectrices complétement noires au printemps et en été, plus ou moins lisérées de grisâtre pendant le reste de l'année.

Taille : $0^m,206$ *à* $0^m,207$.

ALAUDA TATARICA, Pall. *Voy.* (1776), éd. franç. in-8°, t. VIII, Append. p. 78.
ALAUDA NIGRA, Falck. *Voy.* (1784-1786), t. III, p. 393.
TANAGRA SIBIRICA, Sparm. *Mus. Carls.* (1786-1789), pl. 19.
ALAUDA MUTABILIS, S. G. Gmel. *Nov. com. Petrop.* (1788), t. XV, p. 479.
ALAUDA YELTONENSIS, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 496.
MELANOCORYPHA TATARICA, Boie, *Isis* (1828), p. 322.
Buff. *Pl. enl.* 650, f. 1, sous le nom d'*Alouette noire.*

Vieux mâle en été : Tête, corps, ailes et queue d'un noir profond ; bec jaunâtre, avec la pointe brune ; pieds noirs.

Mâle adulte au printemps : Plumes noires, avec un léger liséré blanchâtre au croupion et aux flancs.

En automne après la mue : D'un jaune gris, avec des taches, sous

forme d'écailles, à la poitrine; le ventre, les ailes et la queue noirs; les rémiges secondaires et les rectrices bordées de gris blanc. Les plumes sont alors sensiblement plus longues qu'en été et sont noires de la base à 0m,004 environ de la pointe; *pendant l'hiver,* elles s'usent, s'aiguisent, pour ainsi dire, et laissent apercevoir le noir qui se trouve au-dessous de la couleur grise ou jaunâtre dont elles sont bordées; *au printemps*, elles se débarrassent entièrement de leurs bordures chez les vieux individus.

Femelle : Suivant Temminck, elle aurait le plumage d'un noir moins profond; le front grisâtre; la gorge, le cou et la poitrine variés de gris.

Jeunes de l'année : Ils sont d'un gris plus foncé en dessus; ont les plumes plus largement bordées de jaune, et les pennes alaires et caudales lisérées et terminées d'une teinte plus claire. On n'aperçoit presque pas de noir, et les plumes des ailes et de la queue ont une teinte brunâtre. Il n'existe aucune différence entre les sexes.

La Calandre nègre habite la Russie méridionale et le nord de l'Asie.

Sa propagation est inconnue.

Pallas dit que cette espèce se tient dans les terrains arides et salins de la Tartarie, entre le Volga et l'Iaïk, et qu'elle émigre, l'hiver, par grandes bandes, ce que M. Nordmann a confirmé.

Suivant cet habile observateur, elle arriverait dans le gouvernement d'Ekaterinoslaw et en Crimée vers l'automne, et quelquefois à la fin d'août.

SOUS-FAMILLE XXX

CERTHILAUDIENS — *CERTHILAUDINÆ*

Bec aussi long ou plus long que la tête, le plus généralement un peu fléchi au bout.

Les Cochevis, si l'on ne considère que l'espèce d'Europe, n'offrent pas à un haut degré les caractères des Certhilaudiens. Cependant quelques espèces exotiques, par la forme et la longueur de leur bec, se rattachent à cette section, et c'est ce qui nous détermine à les y rapporter. Du reste, les Cochevis sont loin, sous bien des rapports, d'être de vrais Alaudiens.

GENRE LXXXIII

SIRLI — *CERTHILAUDA*, Swains.

Alauda, p. Linn. *S. N.* (1735).
Certhilauda, Swains. *Zool. Journ.* (1827).
Alæmon, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).

Bec aussi long que la tête, triangulaire à la base, notablement arqué; narines basales, arrondies, recouvertes par une membrane; ailes allongées, sub-aiguës; queue assez longue, large et faiblement échancrée; tarses robustes; doigts courts, minces; ongle du pouce égalant le doigt.

Les espèces dont se compose ce genre sont propres à l'Asie et à l'Afrique Deux d'entre elles font des apparitions accidentelles dans le sud de l'Europe.

163 — SIRLI DES DÉSERTS — *CERTHILAUDA DESERTORUM* Bp. ex Stanley

Parties inférieures blanches, variées de nombreuses taches oblongues; la plus grande des couvertures alaires atteignant presque l'extrémité de la cinquième rémige; rectrice latérale de chaque côté, bordée de blanchâtre en dehors.

Taille : $0^{m},22$ *environ.*

Alauda desertorum, Stanl. *Salts Reise Abyss.* App. p. 60.
Alauda bifasciata, Licht. *Doubl. Zool. Mus.* (1823), p. 27.
Certhilauda bifasciata, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 37.
Alæmon desertorum, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 36.
Certhilauda desertorum, Bp. *Rev. crit.* (1850), p. 144.
Temm. et Laug. *Pl. col.* 393.

Mâle et femelle adultes : Isabelle en dessus, tirant sur le cendré à la tête et au cou; blanc en dessous, avec des taches obliques brunes sur la poitrine; région parotique couverte de plumes blanches et noirâtres; un trait de cette dernière couleur sur les côtés de la tête, partant de la commissure du bec; rémiges primaires d'un brun roussâtre, les secondaires blanches et marquées de brun en travers; rectrices de la même couleur que les rémiges primaires, excepté les médianes, qui sont couleur isabelle, les deux ou trois plus latérales bordées de blanc en dehors; bec et pieds jaunâtres; iris brun. (D'après Temm.)

Jeunes : Tête et cou cendrés, avec chaque plume marquée de brun le long de la tige ; région auriculaire presque toute blanche ; haut de la poitrine marqué de mèches noires ; dessus du corps plus rembruni, et dessous plus roussâtre.

Cette espèce habite le nord et l'est de l'Afrique, l'Asie occidentale, et passe très-accidentellement en Sicile, en Espagne et dans le midi de la France.

Elle niche à terre, au pied d'un buisson, et sa ponte serait de trois à cinq œufs d'un gris sale, pointillé de fauve.

Selon M. O. des Murs, le Sirli se tient habituellement sur les terrains élevés et arides, y court rapidement et gratte la terre de ses pattes, à la manière des Gallinacés.

164 — SIRLI DE DUPONT — *CERTHILAUDA DUPONTI* Keys. et Blas. ex Vieill.

Parties inférieures roussâtres variées de quelques taches oblongues ; rectrice latérale blanche, avec les barbes internes bordées de noir, la suivante bordée de blanc en dehors.

Taille : $0^{m},21$ *environ.*

ALAUDA DUPONTI, Vieill. *Faun. franc.* (1828), p. 173.
ALÆMON DUPONTI, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 36.
CERTHILAUDA DUPONTI, Bp. *Ucc. Eur.* (1842), n° 103.
ALAUDA FERRUGINEA, Von der Mühle, *Ornith. Griech.* (1844).
P. ROUX, *Orn. Prov.* pl. 186.

Adultes : Tête, nuque et dos variés de roux et de brun ; gorge d'un blanc pur ; devant du cou, poitrine, abdomen et flancs d'un isabelle roussâtre, avec des mèches longitudinales noires ; bas-ventre, jambes et sous-caudales sans taches ; joues roussâtres ; ailes variées de roux et de brun comme le dessus du corps ; queue avec la penne externe blanche et bordée de noir en dedans, la suivante noire, bordée de blanc en dehors, les troisième et quatrième entièrement noires, les quatre médianes brunes ; bec noir ; pieds couleur de chair ; iris brun.

Jeunes : Plumes des parties supérieures avec de larges bordures d'un isabelle clair ; celles des parties inférieures avec des taches ou mèches plus larges.

Le Sirli de Dupont habite l'Asie occidentale, l'Afrique septentrionale, et se montre accidentellement dans le sud de l'Europe. On l'a observé dans le midi de l'Espagne, quelquefois, dit-on, aux îles d'Hyères, et plusieurs exemplaires auraient été trouvés sur les marchés de Marseille.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

GENRE LXXXIV

COCHEVIS — *GALERIDA*, Boie

ALAUDA, p. Linn. *S. N.* (1735).
GALERIDA, Boie, *Isis* (1828).

Bec au moins aussi long que la tête, fort, notablement infléchi, garni à sa base de plumes rigides dirigées en avant et cachant en partie les narines; ailes sur-aiguës, atteignant à peine le milieu de la queue, qui est très-légèrement échancrée; tarses robustes, un peu plus longs que le doigt médian; ongle du pouce de la longueur de ce doigt, fort et droit; tête surmontée de plumes allongées, étagées et érectiles en forme de huppe.

Les Cochevis diffèrent beaucoup, par leurs mœurs et leurs habitudes, des autres Alaudidés. Jamais ils ne se réunissent en troupes nombreuses. Si l'hiver rapproche les individus d'un même canton, ces individus ne vivent pas réunis. Ils paraissent plus familiers que les Alouettes, s'approchent davantage des lieux habités, et ne sont pas autant voyageurs. Lorsqu'ils changent de canton, ce n'est jamais par bandes. Leur vol est plus lourd, leur marche plus vive, leurs cris d'appel sont moins aigres. De tous nos Alaudidés d'Europe, l'Alouette lulu et le Cochevis huppé sont les seuls qui aient un chant flûté ou de bec. Sous tous ces rapports, le genre que l'on a fondé sur cette dernière espèce est parfaitement justifié.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes, avant la première mue, ont une livrée particulière.

Nous n'avons en Europe qu'un seul représentant de ce genre.

165 — COCHEVIS HUPPÉ — *GALERIDA CRISTATA* Boie ex Linn.

Première rémige courte, deuxième plus courte que les troisième et quatrième, égale à la cinquième; les deux rectrices les plus latérales bordées de roussâtre en dehors.

Taille : 0^{m},18.

ALAUDA CRISTATA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 288.
ALAUDA UNDATA, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 797.
ALAUDA GALERITA, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 524.
GALERIDA CRISTATA et UNDATA, Boie, *Isis* (1828), p. 321.
GALERIDA VIARUM, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 315.
LULLULA CRISTATA, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 92.

Buff. *Pl. enl.* 503, f. 1, sous le nom de *Cochevis*, et 662, sous le nom de *Coquillade*.

Mâle en été : D'un gris cendré en dessus, avec une teinte plus claire sur le bord des plumes ; d'un blanc teint de roussâtre en dessous, avec des taches noirâtres au bas du cou, à la poitrine et sur les flancs ; sourcils d'un blanc roussâtre ; yeux traversés par une bande d'un gris roussâtre ; rémiges et rectrices d'un brun roussâtre ; rectrices latérales noirâtres, avec les deux plus externes, de chaque côté, bordées de roux en dehors ; bec brunâtre, plus foncé en dessus ; pieds gris ; iris brun-noisette.

Mâle en hiver : Il a les teintes plus rembrunies.

Femelle : Elle a la tête moins grosse, le bec moins fort et les taches de la poitrine moins noires que chez le mâle.

Jeunes avant la première mue : Plumage généralement plus clair que celui des adultes, avec une tache blanchâtre à l'extrémité des plumes, et une autre tache irrégulière, brune, à la tige.

Nota. Deux Alouettes venant du midi de l'Espagne (Collect. Degland), ressemblent beaucoup au Cochevis ; mais elles en diffèrent par le bec, qui est plus court ; la mandibule supérieure, qui est moins fléchie à son extrémité ; par une taille sensiblement moins forte, et par des couleurs plus tranchées.

Le Cochevis huppé, type du genre, habite non-seulement toute l'Europe, mais aussi l'Afrique septentrionale. On le dit commun, toute l'année, en Algérie. Il est commun et sédentaire dans presque toute la France.

Il niche dans les champs, à terre, au milieu d'un sillon, d'un pas de bœuf ou de cheval, à l'abri d'une motte de terre, d'un petit buisson ou d'une touffe d'herbe. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, assez ventrus, d'un gris roussâtre ou jaunâtre, quelquefois d'un cendré clair, avec des points et de petites taches brunes et roussâtres ; les taches sont plus nombreuses et plus foncées au gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,022 ; petit diam. 0^m,017.

Cette espèce ne vit jamais en troupe comme l'Alouette des champs. Elle choisit ordinairement pour résidence les champs qui avoisinent les grandes routes, sur lesquelles elle se rend souvent, surtout l'hiver, pour y chercher de la nourriture dans la fiente des chevaux.

Sa chair est beaucoup moins bonne que celle des autres Alaudidés ; mais l'oiseau est plus recherché par les oiseleurs à cause de la facilité qu'il a d'apprendre et de répéter les airs qu'on lui serine.

FAMILLE XVII

MOTACILLIDÉS — *MOTACILLIDÆ*

CANORI, p. Illig. *Prod. Syst.* (1811).
SYLVIADÆ, p. Vig. *Gen. of Birds* (1825).
MOTACILLIDÆ, Bp. *Uccel. Eur.* (1842).
SYLVICOLIDÆ, Cab. *Mus. Orn. Hein.* (1850-1851).

Bec droit, échancré à la pointe de la mandibule supérieure; narines découvertes; la plupart des rémiges secondaires échancrées au bout, en forme de cœur; la plus longue des couvertures alaires atteignant presque l'extrémité des plus longues rémiges; queue longue; tarses et doigts grêles et allongés.

Observation. — Quoique les Motacillidés aient, comme les Alouettes, les pennes secondaires des ailes échancrées à leur extrémité, et que, par ce motif, on puisse, à la rigueur, les ranger dans une même famille, cependant ils diffèrent assez les uns des autres pour qu'on doive les séparer. Ce qui distingue les Motacillidés, c'est, non-seulement leur bec échancré, leurs narines découvertes, leurs tarses grêles, etc., mais aussi leurs formes élancées, l'habitude qu'ils ont de percher et d'agiter la queue de haut en bas, lorsqu'ils marchent, et souvent même lorsqu'ils sont au repos.

Toutes ces considérations, suffisantes pour distinguer les Alaudidés des Motacillidés, ne le sont cependant pas assez pour placer ces oiseaux très-loin les uns des autres, comme quelques auteurs l'ont fait. Les Motacillidés, et parmi eux les Pipis, sont tellement voisins des Alouettes, que plusieurs ornithologistes, ne prenant sans doute en considération que les habitudes générales, le système de coloration, les circonstances de propagation, se sont crus autorisés à les classer, les uns, dans le même genre; les autres, dans la même famille.

En égard à la forme et à la longueur des pennes de la queue, aux proportions relatives des doigts et des tarses, au système de coloration et à des différences d'habitudes, les Motacillidés peuvent être divisés en deux sous-familles.

SOUS-FAMILLE XXXI

ANTHIENS — *ANTHINÆ*

Queue échancrée, à pennes assez larges; pouce, y compris l'on-

gle, généralement aussi long que la partie nue des tarses ; plumage plus ou moins grivelé en dessus et en dessous.

Ce qui caractérise particulièrement cette sous-famille, c'est que le plumage des oiseaux qui en font partie est généralement varié de mèches brunes en dessus et en dessous du corps. Les Anthiens ont aussi, comme les Alaudiens, mais à un moindre degré, l'habitude de se soutenir dans les airs, en chantant, surtout à l'époque des amours.

Les Anthiens d'Europe sont distribués dans trois genres.

GENRE LXXXV

AGRODROME — *AGRODROMA*

ANTHUS, p. Bechst. *Orn. Tasch.* (1802).
AGRODROMA, Swains, *Classif. of B.* (1837).

Bec presque aussi long que la tête, fort, comprimé, notablement infléchi vers le bout de la mandibule supérieure, qui est échancré ; narines basales, découvertes, ovalaires ; ailes allongées, sub-aiguës ; queue longue, ample, échancrée ; tarses assez forts, plus longs que le doigt médian ; ongle du pouce plus court que le doigt ou à peine aussi long et recourbé.

Sous le rapport des mœurs, les Agrodromes sont, dans la sous-famille des Anthiens, ce que les Cochevis sont dans celle des Alaudiens : ils ne sont pas plus de vrais Pipis que ceux-ci ne sont de vraies Alouettes. Aussi cette coupe nous paraît-elle plus légitime que celle qui a pour type l'*Anthus Richardi*, quoique les caractères physiques sur lesquels elle repose paraissent moins génériques.

Les Agrodromes vivent solitaires ou simplement par petites familles. Ils s'écartent des champs en culture, des prairies naturelles et artificielles, des bois taillis, et paraissent ne se plaire que dans les terres en friche, dans les landes, sur les coteaux arides, couverts de bruyères, ou sur les dunes sablonneuses. Leur vol, leur démarche, leur cri d'appel, ont bien moins de rapport avec ceux des Pipis qu'avec ceux des Alouettes, et notamment de la Calandrelle. Lorsqu'ils marchent, ils ont un balancement de queue bien prononcé.

Le mâle et la femelle adultes ont un plumage qui diffère fort peu, et les jeunes, avant la première mue, portent une livrée aussi caractéristique que celle des jeunes Alouettes. La mue est simple.

Ce genre est représenté en Europe par une seule espèce.

166 — AGRODROME CHAMPÊTRE
AGRODROMA CAMPESTRIS
Swains. ex Briss.

Les deux rectrices les plus extérieures, de chaque côté, blanches ou roussâtres, avec une bande longitudinale brune sur les barbes internes; un petit trait brun sous forme de moustaches.
Taille : 0m,17.

ALAUDA CAMPESTRIS, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 349.
ALAUDA MOSELLANA, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 794.
ANTHUS CAMPESTRIS, Bechst. *Nat. Deuts.* (1807), t. III, p. 722.
ANTHUS RUFESCENS, Temm. *Man.* (1815), p. 150.
ANTHUS RUFUS, Vieill. *N. Dict.* (1818), t. XXVI, p. 493.
AGRODROMA CAMPESTRIS, Swains. *Nat. Syst.* (1837), t. II, p. 241.
Buff. *Pl. enl.* 661, f. 1, *adulte,* sous le nom d'*Alouette de marais*; 654, f. 1, *jeune,* en mue, sous le nom de *Fiste de Provence;* f. 2, *jeune,* avant la mue, sous le nom de *Pivote ortolane de Provence.*

Mâle au printemps : Gris-roussâtre en dessus, avec une légère teinte brune au centre des plumes; blanc-isabelle aux sourcils, à la gorge et au milieu de l'abdomen; roux-jaunâtre à la poitrine et sur les flancs, avec quelques taches ou sans taches brunes; un trait brun sur les côtés du cou; rémiges primaires brunes, largement bordées de roux isabelle; pennes caudales également brunes, excepté les plus latérales, qui sont d'un blanc roussâtre en dehors, principalement la plus externe; bec noirâtre en dessus, jaunâtre en dessous; pieds gris-jaunâtre; iris brun.

Mâle en juillet : Parties supérieures d'une teinte plus grise; parties inférieures blanches, sans taches, excepté sur les côtés de la poitrine; toutes les plumes usées, frangées d'une teinte plus claire.

Mâle en automne : Plumes des parties supérieures plus foncées au centre; petites et moyennes couvertures des ailes bordées de gris roussâtre; trait brun des côtés du cou plus large, et taches plus ou moins nombreuses sur la poitrine et les flancs.

Femelle : Elle ressemble au mâle, en toutes saisons; elle a seulement les teintes un peu moins foncées, et une sorte de collier à la poitrine, formé par un grand nombre de taches longitudinales.

Jeunes avant la première mue : Plumage plus brun en dessus, avec les plumes bordées de roussâtre clair; poitrine et flancs marqués de taches plus nombreuses et plus allongées.

L'Agrodrome champêtre ou Rousseline habite les contrées tempérées et méridionales de l'Europe, l'Asie occidentale et le nord de l'Afrique.

Il est de passage irrégulier, en septembre et en avril, dans le nord de la France, très-rarement aux environs de Lille; est assez commun en Sicile et en Provence, surtout dans les départements du Var, des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône, où on le rencontre depuis avril jusqu'en septembre.

Il niche à terre, dans les sables, les champs, à l'abri d'une pierre, d'une motte, d'un petit buisson; quelquefois sur les montagnes, dans les crevasses des rochers. Sa ponte est de quatre à six œufs d'un blanc sale, grisâtres, roussâtres ou verdâtres; couverts de petites taches plus ou moins abondantes, grisâtres, d'un brun roussâtre, rougeâtre ou verdâtre, et quelquefois finement pointillés de verdâtre ou de brun roux. Ils mesurent :

Grand diam. 0^{m},021 à 0^{m},023 ; petit diam. 0^{m},015 à 0^{m},017.

L'Agrodrome rousseline se tient de préférence dans les lieux incultes et pierreux, sur les coteaux couverts de bruyères et de thym. Il court avec grâce et vitesse, et se perche très-rarement sur les arbres. Son cri a beaucoup d'analogie avec celui de l'Alouette calandrelle, en compagnie de laquelle il se plaît. Il se nourrit principalement d'insectes névroptères.

Observation. — Nous croyons devoir rapporter à l'*Agrodroma campestris* les deux oiseaux figurés dans les *Enluminures* de Buffon, pl. 654, l'un (*fig.* 1), sous le nom de *Fiste de Provence*; l'autre (*fig.* 2), sous celui de *Pivote ortolane de Provence*. P. Roux, trompé sans doute par la brièveté qu'offre l'ongle postérieur dans les deux figures, et peut-être aussi par une appellation vulgaire que l'on donne généralement en Provence à l'*Anthus arboreus*, a vu un jeune de cette espèce dans l'oiseau représenté sous le n° 2. Temminck semble avoir adopté cette manière de voir. Or la *Pivote ortolane*, dont Vieillot a fait une espèce particulière sous le nom d'*Anthus maculatus*, aussi bien que le *Fiste de Provence*, représentent deux états différents de l'*Agrodroma campestris* jeune. Nous avons constaté que, dans le jeune âge, chez cette espèce, comme chez les autres Anthiens et chez les Alaudiens, l'ongle du pouce n'avait ni la forme ni le développement qu'il acquiert à mesure que l'oiseau vieillit. Du reste, de jeunes individus capturés quelques jours après la sortie du nid, et que nous avons sous les yeux, sont, à quelque différence près dans l'intensité des teintes du plumage, la représentation exacte des deux figures de la planche enluminée 654.

GENRE LXXXVI

CORYDALLE — *CORYDALLA*, Vig.

ANTHUS, p. Vieill. *N. Dict.* (1818).
CORYDALLA, Vig. *Gen. of B.* (1825).

Bec à peu près aussi long que la tête, assez fort, surtout à la base, échancré à la pointe; narines basales, découvertes, ova-

laires ; ailes médiocrement allongées, sub-aiguës ; queue longue, légèrement échancrée ; tarses grêles, élevés, plus longs que le doigt médian ; pouce beaucoup plus court que son ongle, qui est très-effilé et presque droit.

Par leurs caractères, les Corydalles ont de grands rapports avec les Alouettes. Leurs mœurs, leurs habitudes auraient, dit-on, la plus grande analogie avec celles de l'Agrodrome rousseline (*Agrod. campestris*).

Le mâle et la femelle portent le même plumage, et les jeunes, avant la première mue, ont une livrée particulière. Leur mue est simple.

Observation. — Tout en admettant ce genre, nous ne pouvons nous dispenser de faire observer que malgré la hauteur des tarses, malgré la longueur et la forme de l'ongle du pouce, seuls caractères que l'on puisse prendre en considération, l'espèce type sera probablement rendue au genre *Anthus*, ou au genre *Agrodroma*, lorsque son histoire sera mieux connue.

167 — CORYDALLE DE RICHARD — *CORYDALLA RICHARDI* Vig. ex Vieill.

Ongle du pouce d'un tiers environ plus long que le doigt ; les deux rectrices les plus extérieures, de chaque côté, blanches, avec une bande longitudinale brune plus ou moins étendue sur les barbes internes.

Taille : 0m,18.

Anthus Richardi, Vieill. *N. Dict.* (1818), t. XXVI, p. 491.
Anthus longipes, Hollandre, *Faune de la Moselle* (1825 et 1836), p. 84.
Corydalla Richardi, Vig. *Gen. of B.* (1825), p. 5.
Anthus rupestris, Ménést. *Cat. des Ois. du Cauc.* (1832), p. 37.
Anthus macronyx, Gloger, *Handb. Nat. Vög. Eur.* (1834), p. 269.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 135.

Mâle en été : Parties supérieures brunes, avec les plumes bordées de roussâtre à la tête, au dos, et de grisâtre au cou ; parties inférieures d'un blanc terne, lavé de roux au cou, à la poitrine, sur les flancs et les sous-caudales ; un large trait jaunâtre, partant du bec, passe au-dessus des yeux et s'étend au delà du méat auditif ; ligne brune transversale au-dessous des joues ; une autre ligne longitudinale sur les côtés du cou, et des taches oblongues, de même couleur, sur le haut de la poitrine ; petites couvertures des ailes noirâtres, bordées de blanchâtre ; grandes couvertures et rémiges brunes, bordées et terminées de roussâtre ; rectrices médianes également brunes, bordées de roussâtre ; les latérales

noires, excepté les deux plus externes, qui sont presque entièrement blanches et qui ont, la première, la baguette entièrement blanche, et l'autre brune; bec brun foncé en dessus, brun roussâtre en dessous; pieds gris-roussâtre; iris brun-grisâtre.

Mâle après la mue, en automne : Son plumage est plus roussâtre en dessus; la couleur blanchâtre ou grise qui borde les couvertures des ailes est remplacée par du roux jaunâtre; le blanc de la gorge et du milieu de l'abdomen est plus pur, la poitrine est fauve.

Jeunes avant la première mue : Ils diffèrent des adultes : les teintes du plumage les rapprochent du Pipi rousseline jeune. Brun-noirâtre en dessus avec toutes les plumes bordées et terminées de roussâtre; gorge et milieu du ventre blancs; devant du cou, poitrine, flancs et sous-caudales d'un blanc roussâtre, avec des taches brunes sur les côtés du cou et sur la poitrine.

Le Pipi Richard habite l'Asie occidentale et l'Afrique septentrionale. On le rencontre aussi, mais toujours en petit nombre, et le plus souvent en voyageur, dans la Russie méridionale, en Allemagne, en Angleterre, dans l'île Helgoland, en France, en Suisse, en Espagne, en Sardaigne, en Italie, en Grèce.

Tous les ans, aux mois de septembre et d'octobre, il se montre de passage dans les environs de Lille, où plusieurs individus adultes ont été pris à des dates différentes. A la même époque, et annuellement aussi, on le rencontre assez fréquemment sur le marché à la volaille de Paris, dans les bourriches d'Alouettes qui sont expédiées de la Picardie. Il séjourne sur d'autres points de l'empire, pendant la belle saison, et s'y reproduit même. Les œufs, que nous avons reçus des Pyrénées orientales, nous donnent la preuve qu'il niche quelquefois, sinon régulièrement, dans l'ancienne province de Roussillon.

Il niche à terre. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, qui sont, d'après P. Roux, d'un blanc sale, avec des taches irrégulières rougeâtres. Nous en possédons qui diffèrent notablement de ceux décrits par P. Roux et qui ont les plus grands rapports de forme et de coloration avec certaines variétés d'œufs de l'Alouette des champs. Ils sont d'un gris verdâtre, finement et uniformément mouchetés et tachés de brun roussâtre, et mesurent :

Grand diam. 0m,025; petit diam. 0m,018.

L'histoire de cet oiseau est encore peu connue. On sait seulement qu'il ne perche pas, ou fort peu comme l'Agrodrome champêtre, que son cri ressemble à celui de cette espèce, seulement est plus aigu, moins tremblotant, et qu'il vole avec vitesse. Il est probable qu'il se nourrit d'insectes. Savi n'a rencontré dans l'estomac d'un individu qu'il a disséqué, que des débris de fourmis.

GENRE LXXXVII

PIPI — *ANTHUS*, Bechst.

ALAUDA, p. Linn. *S. N.* (1735).
ANTHUS, Bechst. *Nat. Deuts.* (1802).
SPIPOLA, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816).
LEIMONIPTERA et PIPASTES, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).

Bec médiocre, mince, plus large que haut à la base, comprimé dans sa moitié antérieure, à bords de la mandibule supérieure échancrés vers la pointe ; narines basales, découvertes, ovalaires ; ailes allongées, sub-aiguës ; queue de moyenne longueur, ample, échancrée ; tarses et doigts allongés, grêles ; pouce, y compris l'ongle, aussi long ou plus long que le doigt médian ; ongle postérieur généralement plus long que le pouce, subulé et légèrement recourbé.

Les Pipis fréquentent les champs en culture, les prairies naturelles et artificielles, tant des plaines que des hautes montagnes, les lieux marécageux, les jeunes taillis, les jardins potagers. Leur démarche est lente et gracieuse comme celle des Alouettes. Ils chantent en voletant, et se nourrissent plus d'insectes et de vers que de graines.

Le mâle et la femelle adultes diffèrent plutôt par la longueur de l'ongle du pouce que par la livrée. Les jeunes, avant la première mue, se distinguent par un plumage plus sombre et plus tacheté. Leur mue est simple.

Observations. — 1° Le plumage des Pipis varie suivant l'âge, les saisons, l'état de mue et les localités. Il en résulte que le même nom a été quelquefois donné à des espèces différentes, et, souvent, que la même espèce a reçu plusieurs dénominations spécifiques. C'est ainsi que le Pipi obscur ou maritime est devenu *Anthus littoralis*, *rupestris*, *immutabilis*, et que le Spioncelle a été décrit dans ses diverses livrées, sous les noms d'*Anthus aquaticus*, *montanus*, et probablement *palustris*, car le Pipi auquel Meisner a donné ce nom (*Ann. der Allg. Schweizer.* 1824, t. I, p. 166), nous paraît être un jeune en plumage d'automne de l'*Anthus spinoletta*.

2° Quelques naturalistes, en Angleterre et en Allemagne, parmi lesquels J. Ed. Gray, Thienemann, Zander, comptent au nombre des oiseaux accidentellement européens : l'*Anthus pensylvanicus* (*Alauda pensylvanica*, Briss. *Alauda ludoviciana*, Gmel.), espèce propre à l'Amérique septentrionale, et très-commune, d'après M. Holböll, au Groënland, où elle vit dans les prairies en plaines voisines de la mer. Si nous ne suivons pas l'exemple donné par les auteurs cités, c'est que le Pipi capturé en Écosse, près d'Édimbourg, que l'on rapporte

au *Pensylvanicus*, demande à mieux être étudié, ce Pipi n'étant, peut-être, qu'un *Anthus obscurus*, sous une livrée ayant de l'analogie avec celle de l'*Anth. pensylvanicus*.

168 — PIPI DES ARBRES — *ANTHUS ARBOREUS* Bechst. ex Briss.

(Type du genre *Pipastes*, Kaup ; *Dendronanthus*, Blyth.)

Ongle du pouce plus court que le doigt, et fortement arqué: rectrice la plus latérale blanche, avec une large bande brune sur les barbes internes ; une petite tache conique blanche à l'extrémité de la suivante; croupion varié de mèches brunes à peine sensibles,

Taille : $0^m,15$.

Alauda arborea et pratensis ?, Briss. *Ornith* (1760), t. III, p. 340 et 343.
Alauda trivialis, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 176.
Alauda minor, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 494.
Anthus arboreus, Bechst. *Nat. Deuts.* (1807), t. III, p. 706.
Motacilla Spipola, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 512.
Pipastes arboreus, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 33.
Dendronanthus arboreus, Blyth, in : Bp. *C. Gen. Av.* (1850), t. I, p. 248.
Buff., *Pl. enl.* 660, f. 1, sous le nom de *Farlouse* (1).

Mâle en été : Cendré olivâtre en dessus, avec des taches longitudinales brunes au centre des plumes de la tête, du cou et du dos ; milieu du ventre et région anale blancs ; poitrine et flancs d'un roux jaunâtre, avec des taches allongées noirâtres ; sourcils, paupières et gorge jaunâtres ; un trait noir sur les côtés du cou ; couvertures supérieures des ailes, rémiges rectrices, médianes brunes et bordées de grisâtre ; rectrices latérales noirâtres, à l'exception de la plus externe, qui est d'un gris blanchâtre en dehors et dans la moitié de son étendue, sur les barbes internes; la suivante est terminée par une petite tache blanche ; bec brun en dessus et roussâtre en dessous; pieds verdâtres; iris brunâtre.

Mâle en automne : Parties supérieures d'un brun varié d'olivâtre, avec les couvertures des ailes bordées de gris roussâtre ; parties inférieures d'un roux jaunâtre pur, prenant une teinte blanche au milieu du ventre ; taches de la poitrine plus allongées.

Femelle en été : Ses teintes sont plus rembrunies en dessus et les taches plus nombreuses, en dessous, que chez le mâle.

(1) Voyez la note au bas de la page 368.

Femelle en automne : Elle ne diffère en rien du mâle après la mue.

Jeunes avant la première mue : Leur plumage offre des teintes plus jaunes.

Variétés accidentelles : Plumage d'un beau blanc ou d'un blanc nuancé de roux, jaunâtre au cou et sur les côtés de la poitrine et de l'abdomen (Collect. Degland; don de M. Duhamel).

Le Pipi des arbres habite non-seulement toute l'Europe, mais encore l'Asie et l'Afrique septentrionale. Il est commun dans toute la France, surtout depuis le mois d'avril jusqu'à la fin d'octobre.

Il niche sur les coteaux couverts de bois taillis, de bruyères, dans les prairies. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs qui varient beaucoup pour les couleurs. Tantôt ils sont d'un rouge vif ou d'un rouge pâle, tantôt d'un gris pur, d'autres fois d'un gris rose ou violet, et toujours couverts de stries, de taches ou de points, plus ou moins grands, plus ou moins nombreux, rougeâtres ou bruns. On trouve des variétés, dont les taches, d'un brun rouge assez intense, confondues ensemble, cachent presque le fond de la coquille. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,02$ environ ; petit diam. $0^m,015$.

Ce Pipi perche beaucoup plus que ses congénères ; ne va jamais par bandes ; se tient, l'été, dans les taillis, les vignes ; recherche les prairies naturelles et artificielles pendant l'automne, et prend, à cette époque, beaucoup de graisse, ce qui le rend tellement paresseux pour voler, qu'on peut passer à côté de lui sans qu'il prenne son essor.

Observation. — La *Pivotte ortolane* des *Enluminures* de Buffon (pl. 654, f. 2), serait, suivant P. Roux (*Ornith. provençale*), un jeune individu du Pipi des arbres. Vieillot (*Faun. française*, p. 176), la donne pour une espèce distincte, sous le nom d'*Anthus maculatus*. Comme nous l'avons dit à l'article de l'Agrodrome champêtre, cette figure, malgré la brièveté et la courbure de l'ongle du pouce, représente un jeune *Agrodroma campestris*.

169 — PIPI DES PRÉS — *ANTHUS PRATENSIS* Bechst ex Linn.

(Type du genre *Leimoniptera*, Kaup.)

Ongle du pouce plus long que le doigt, faiblement recourbé ; rectrice la plus latérale blanche, avec une large bande brune sur les barbes internes ; une petite tache conique blanche à l'extrémité de la suivante ; croupion unicolore ou varié d'étroites mèches brunes peu accentuées.

Taille : $0^m,15$ *environ.*

Alauda pratensis, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 287.

Alauda sepiaria, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 347.

Anthus pratensis, Bechst. *Nat. Deuts.* (1807), t. III, p. 732.
Anthus sepiarius, Vieill. *N. Dict.* (1818), t. XXVI, p. 486.
Leimoniptera pratensis, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 39.
Anthus tristis, Baill. *Mém. de la Soc. d'enc. d'Abbeville* (1834), p. 62.
Buff. *Pl. enl.* 660, f. 2, sous le nom de *Cujelier* (1).

Mâle en été : Parties supérieures brunes au centre des plumes et grises sur les bords, avec le croupion olivâtre ; parties inférieures d'un blanc terne, avec des taches d'un brun foncé sur les côtés du cou, à la poitrine et sur les flancs ; taches de la poitrine plus petites, isolées et en forme de larmes ; ailes de la couleur du dos, avec l'extrémité des grandes et des moyennes couvertures lisérée de gris, ce qui forme sur l'aile une double ligne courbe ; rectrices médianes brunes et légèrement frangées de grisâtre ; les latérales également brunes, avec la plus externe blanche en dehors, et marquée d'un grand espace de même couleur sur les barbes internes ; la suivante terminée par une petite tache cunéiforme blanche ; bec brun en dessus, roussâtre sur les bords et en dessous ; pieds d'un jaune roussâtre ; iris noir.

Mâle après la mue, en automne : Parties supérieures avec les plumes plus noirâtres au centre et bordées de roux olivâtre ; parties inférieures, sourcils et paupières d'un blanc jaunâtre ou roussâtre, avec un trait sur les côtés de la gorge, et des taches oblongues et longitudinales d'un brun noir, sur les côtés du cou, du corps et sur la poitrine ; les petites et moyennes couvertures des ailes bordées et terminées de gris olivâtre plus ou moins vif ; les rémiges et les rectrices médianes noirâtres et bordées de gris olivâtre ; les rectrices latérales également noirâtres, avec du blanc distribué sur les deux plus externes, de chaque côté, comme en été.

A mesure que l'on approche du printemps, les teintes s'affaiblissent par l'usure des plumes, et, en juillet, l'extrémité des pennes caudales et des grandes couvertures des ailes est pointue, effilée.

Femelle : Quelle que soit la saison, elle ne diffère du mâle que par des teintes moins vives, et les taches du dessous du corps plus nombreuses.

Variétés accidentelles : Il existe des individus avec la gorge et un

(1) Temminck fait observer avec raison, que les noms de la pl. 660 des Enluminures, de Buffon, sont mal indiqués. Le nom de *Cujelier* devrait être affecté à la fig. 1 et celui de *Farlouse* à la fig. 2. L'erreur est très-certainement le fait du graveur de lettres, car j'ai vu chez M. Gatin, parmi d'autres dessins originaux des Enluminures, celui de la planche en question, et les deux oiseaux y sont parfaitement nommés. Z. G.

collier blancs (Collect. Degland). D'autres ont un plumage tapiré de blanc, ou d'un blanc parfait.

Le Pipi des prés habite non-seulement toute l'Europe, mais encore l'Asie et l'Afrique septentrionales.

En septembre et en mars, il est de passage sur tous les points de la France.

Il niche à terre, dans les prés humides, et construit un nid avec des herbes sèches et du crin ; sa ponte est de cinq ou six œufs oblongs, d'un gris verdâtre ou d'un olivâtre sombre, quelquefois d'un gris rougeâtre, avec de petites taches ou de fines stries, plus rapprochées au gros bout, sur lequel existe souvent un trait délié noir. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,019; petit diam. 0^m,014.

Le Pipi des prés forme, au commencement de l'automne, de petites familles qui, après leurs migrations, se réunissent et composent quelquefois des bandes assez nombreuses. Il recherche, l'hiver, les lieux bas et humides, les prairies, naturelles et artificielles. L'été, on le trouve jusque sur les plateaux des hautes montagnes. Sa chair est très-délicate.

Observation. — L'*Anthus tristis* décrit par M. Baillon, comme espèce distincte, dans son *Catalogue des oiseaux observés dans le département de la Somme*, doit être rapporté à cette espèce, dont il n'est qu'une variété accidentelle.

170 — PIPI GORGE-ROUSSE — *ANTHUS CERVINUS* Keys. et Blas. ex Pall.

Ongle du pouce de la longueur du doigt, faiblement courbé, très-grêle; rectrice la plus latérale blanche, avec une large bande brune sur les barbes internes ; une petite tache conique àl'extrémité de la suivante ; croupion varié de larges mèches noirâtres, bien accentuées.

Taille : 0^m,14 *à* 0^m,15.

Motacilla cervina, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 511.
Anthus Cecilii, Aud. *Descr. de l'Égypte, Zool.* (1828), t. XXIII, p. 360.
Anthus rufogularis, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 320.
Anthus cervinus, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 48.
Anthus pratensis rufogularis, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 36.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 140.

Mâle et femelle au printemps : Parties supérieures d'un brun clair, avec des stries noires, rapprochées à la tête, à la nuque ; des mèches longues et larges, de même couleur, lisérées de cendré au dos et aux ailes ; lorums, région parotique, d'un brun clair ; sourcils, gorge, espace au-dessous du méat auditif, devant du cou d'un beau roux rou-

geâtre lie de vin ; le reste des parties inférieures d'un isabelle pur, avec une zone de petites taches lancéolées à la poitrine et des stries noires aux flancs ; queue comme dans l'*Ant. pratensis*, mais avec un trait noir sur les deux plus longues sous-caudales ; bec brun-noirâtre ; pieds d'un brun clair ; iris brun.

Mâle en automne : Comme au printemps en dessus ; sourcils, gorge, espace au-dessous de l'oreille marqué de roux ; poitrine, haut de l'abdomen et flancs couverts de grandes mèches et de petites taches noires sur un fond blanc ou blanc tirant sur l'isabelle ; les deux plus longues sous-caudales portant une grande flammèche noire ; bec brun, avec la base jaunâtre en dessous. Il ressemble alors au Pipi des prés dans la même saison, mais il a le roux de la gorge plus étendu et les taches plus larges et plus noires.

Jeunes de l'année : Mèches des parties supérieures et des flancs très-grandes ; gorge blanchâtre, encadrée par une zone de grandes et de petites taches rapprochées, noirâtres.

Le Pipi gorge-rousse habite l'Asie, le nord de l'Afrique, et principalement Tunis. Il est de passage en Sardaigne, en Sicile, en Dalmatie, dans le midi et quelquefois dans le nord de la France. Il passe quelquefois dans les environs de Paris : trois des captures qui y ont été faites, ont été signalées par nous dans la *Revue zoologique* pour 1845 (t. VIII, p. 253). M. Baldamus le dit assez commun en Laponie.

Sa ponte est de quatre ou cinq œufs. M. Lunel, qui en a découvert une nichée près de Montpellier, les dit sensiblement plus allongés que quelques œufs d'*Anthus pratensis*, qu'il avait comme terme de comparaison : ils seraient blanchâtres et recouverts de points rougeâtres, très rapprochés et comme effacés. Suivant M. Baldamus, ils ressemblent à certaines variétés d'œufs d'*Anthus arboreus*. Le fond de la coquille serait d'un gris violet, plus ou moins pâle, varié et comme couvert de stries, de taches et de points d'un brun violet.

Les mœurs, les habitudes du Pipi gorge-rousse sont celles du Pipi des prés ; mais son cri d'appel, si les renseignements que nous avons recueillis sont exacts, aurait beaucoup d'analogie avec celui de l'*Emberiza schœniclus*.

Observations. — C'est à tort, selon M. Nordmann (*Cat. rais. de la Faun. Pont.* t. III, p. 159), que l'on veut ériger l'*Anthus cervinus* en espèce. Cet oiseau n'est, selon lui, qu'une simple variété locale de l'*Anthus pratensis*, dont il ne diffère que par la couleur rougeâtre lie de vin, que la gorge et la poitrine prennent au printemps.

M. Schlegel partage l'opinion de M. Nordmann.

Le prince Ch. Bonaparte qui, dans son *Catalogue méthodique des oiseaux d'Europe* (1842), et dans son *Conspectus Avium* (1850), admettait l'*Anthus cervinus* comme espèce, le passe sous silence dans le *Conspectus Avium Europæarum*

(*Rev. crit.* 1850), puis le fait figurer de nouveau, mais à titre de simple race de l'*Anthus pratensis*, dans le *Catalogue Parzudaki*.

Dans la première édition de l'*Ornithologie européenne*, le Pipi gorge-rousse n'a été admis, comme espèce, qu'avec un point de doute. Tous les individus considérés comme tels, et observés dans la Nouvelle Russie, en Allemagne, en France, semblent, en effet, ne constituer qu'une variété à gorge plus rousse de l'*Anthus pratensis*. Mais les sujets venus de l'Égypte, de la Barbarie, en diffèrent assez pour qu'on puisse les distinguer spécifiquement. Les Pipis de cette provenance, comme le fait justement remarquer Temminck, ont, en toute saison, lorsqu'ils sont adultes, la gorge d'un roux intense, les mèches des parties supérieures et inférieures plus noires, plus larges, plus nombreuses; enfin, l'ongle du pouce notablement plus grêle que chez le Pipi des prés. Nous avons pu vérifier tous ces caractères et constater sur des *Anthus cervinus* recueillis en Égypte, ce que M. Jaubert a vu sur d'autres sujets provenant de la même contrée, à savoir : qu'ils ont des teintes générales plus sombres que les Pipis à gorge rousse capturés en France ou dans le nord de l'Europe, et que leur taille est plus forte. Enfin, les ailes et la queue présentent également de plus grandes dimensions, en sorte que, si l'*Anthus rufogularis*, Brehm, ne diffère pas suffisamment de l'*Anthus pratensis* pour être érigé en espèce, l'on peut dire que l'*Anthus rufogularis*, Temm. établi sur les sujets d'Égypte et de Syrie paraît former une espèce distincte. Mais cette espèce visite-t-elle l'Europe? Le fait n'est pas impossible : toutefois, il demande à être constaté.

171 — PIPI SPIONCELLE — *ANTHUS SPINOLETTA* Bp. ex Linn.

Ongle du pouce plus long que le doigt, très-comprimé et notablement arqué; rectrice la plus latérale blanche sur tout son bord externe, marquée d'une tache conique de même couleur sur ses barbes internes; une très-petite tache blanche à l'extrémité de la suivante; croupion unicolore.

Taille : 0^m,17 *à* 0^m,18.

ALAUDA SPINOLETTA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 288.
ANTHUS AQUATICUS, Bechst. *Nat. Deuts.* (1807), t. III, p. 745.
ANTHUS MONTANUS, Koch, *Baier. Zool.* (1816), t. I, p. 179.
ALAUDA TESTACEA, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 526.
ANTHUS SPINOLETTA, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 18.
Buff. *Pl. enl.* 661, f. 2, sous le nom d'*Alouette pipi*.

Mâle en plumage de noces : D'un brun cendré uniforme en dessus, avec les bords des plumes d'une teinte moins foncée, et des reflets gris-bleuâtre à la tête, au cou et sur les scapulaires; d'un blanc terne en dessous, avec le devant du cou, la poitrine et les flancs plus ou moins lavés

de roux rose pur ou varié de mèches brunes, surtout sur les côtés du corps ; un large trait blanc-roussâtre au-dessus de l'œil, s'étendant du bec à l'oreille ; couvertures des ailes bordées et terminées de grisâtre, ce qui donne lieu à deux bandes obliques et transversales sur l'aile ; rémiges brunes, lisérées de gris verdâtre ; rectrices médianes brunes, avec les bords moins foncés ; rectrices latérales noirâtres, la plus externe bordée de blanc en dehors, portant une tache conique de même couleur en dedans, la suivante terminée par une tache conique également blanche, qui occupe le milieu de la penne ; bec noir ; pieds d'un brun marron ; iris brun clair.

Femelle en plumage de noces : Pareille au mâle ; seulement elle a le roux des parties inférieures d'une teinte un peu plus claire, et le trait sur l'œil plus blanc (1).

Mâle et femelle après la mue, en automne et en hiver : Parties supérieures d'un brun cendré, teint de vert roussâtre, avec le centre des plumes plus foncé ; parties inférieures blanches, variées de taches et de mèches brunes, plus ou moins étendues, sur les côtés de la face antérieure du cou, à la poitrine et sur les flancs ; un trait plus blanc au-dessus des yeux ; couvertures des ailes terminées et largement bordées de gris blanchâtre ; blanc de la queue plus étendu et plus éclatant ; souvent une tache de cette couleur à l'extrémité de la troisième rémige ; bec brun en dessus et roussâtre en dessous, vers la base.

Jeunes de l'année, à leur passage : Ils ressemblent aux adultes en automne, mais ils ont des taches plus nombreuses, plus rapprochées et souvent confluentes en dessous ; les parties supérieures ont une teinte plus rembrunie ; la queue est plus échancrée, les deux pennes les plus externes, de chaque côté, offrent plus de blanc, et la suivante une petite tache à sa pointe ; le bec et les pieds sont d'un brun plus clair.

Ce Pipi habite presque toute l'Europe et le nord de l'Afrique.

Il n'est pas rare en France. Dans les environs de Lille, il n'est de passage qu'en automne ; mais, dans d'autres localités du nord de la France, il fait un second passage au printemps.

Il niche parmi les pierres ou dans les endroits rocailleux. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, un peu ventrus, d'un gris vineux ou d'un gris violet, quelquefois rougeâtres, d'autres fois bleuâtres, avec quelques taches plus fon-

(1) Temminck, dans la 4e partie de son *Manuel d'Ornithologie* (p. 627), doute si la femelle a le même plumage d'été que le mâle, ou si elle conserve le plumage d'hiver avec les nuances plus nettes, comme cela a lieu chez le Pipi obscur. La femelle de cette espèce éprouve, comme le mâle, des changements notables à l'époque de la reproduction.

cées, et d'autres taches d'un roux brun ou d'un brun noir. Ils mesurent :
Grand diam. 0m,022 ; petit diam. 0m,016.

Le Pipi Spioncelle a des habitudes très-opposées selon les saisons : ainsi, tandis que, durant l'automne et l'hiver, il descend dans les plaines basses où serpentent des rivières dont il fréquente les bords ; on le voit, au printemps et l'été, sur les plateaux des grandes montagnes, telles que les Pyrénées, les Alpes, à une hauteur considérable au-dessus du niveau de la mer, et quelquefois dans des localités tout à fait arides. On le trouve, à la fin de juillet, près de Bagnères, sur le pic du Midi.

Observation. — L'*Anthus aquaticus* est l'oiseau jeune ou adulte en robe d'automne ou d'hiver, époques où il descend dans les vallées, les plaines, et fréquente les bords des eaux ; l'*Anthus montanus* de Koch (*Baier. Zool.* t. I, p. 172) est l'oiseau en livrée d'été et durant tout le temps qu'il habite le sommet des montagnes.

172 — PIPI OBSCUR — *ANTHUS OBSCURUS*
Keys. et Blas. ex Penn.

Ongle postérieur plus long que le doigt ; rectrice la plus latérale d'un cendré roussâtre, avec une large tache brune sur les barbes internes, et une petite tache d'un cendré roussâtre à l'extrémité de la suivante ; raie sourcilière blanchâtre, étroite, apparente surtout derrière les yeux.

Taille : 0m,166.

ALAUDA OBSCURA, Pennant, *Brit. Zool.* (1766), t. I, p. 782.
ALAUDA PETROSA, Mont. *Trans. Linn. Soc.* (1792), t. IV, p. 41.
ANTHUS RUPESTRIS, Nilss. *Ornith. Suec.* (1807), t. I, p. 245, p. 9 et 10.
SPIPOLA OBSCURA, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 22.
ANTHUS PETROSUS, Flem. *Hist. Brit. An.* (1828), p. 74.
ANTHUS LITTORALIS, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 331.
ANTHUS AQUATICUS, Selby, *Brit. Ornith.* (1833), t. I, p. 258.
ANTHUS OBSCURUS, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 48.
ANTHUS IMMUTABILIS, Degl. *Ornith. Europ.* (1849), t. I, p. 249.
Gould, *B. of Eur.* pl. 138.

Mâle adulte : Parties supérieures comme chez le Pipi spioncelle sous sa robe de printemps, mais d'une teinte un peu olivâtre sur les bords des plumes ; parties inférieures blanchâtres, lavées de chamois rougeâtre et plus ou moins marquées de taches cendrées et brunâtres sur les côtés du cou, à la poitrine, sur les flancs et les sous-caudales, de jaunâtre au milieu du ventre ; un petit trait derrière l'œil, et gorge d'un gris-blanchâtre ; bords des couvertures et des pennes des ailes légèrement

liserées de gris olivâtre; rectrices brunes, bordées de verdâtre, la plus extérieure cendrée, bordée en dehors et terminée de blanc grisâtre, la suivante avec une petite tache blanche à la pointe; bec brun, plus foncé en dessus qu'en dessous; pieds d'un brun roussâtre; iris d'un brun noirâtre.

La variété *C* de l'*Anthus obscurus* de Temminck (*Man.* 4e part. p. 685) paraît se rapporter à cette livrée.

Mâle adulte sous une autre livrée : Joues, dessus de la tête, du cou et du corps d'un brun olivâtre tirant sur le gris; lorums d'un brun foncé; un petit trait blanc étroit et court derrière l'œil; gorge et devant du cou d'un blanc nuancé de jaunâtre au bas de cette dernière partie et très-faiblement tacheté de brunâtre : deux lignes brunes descendent de la base de la mandibule inférieure et bornent la face antérieure du cou; parties inférieures du corps d'un blanc jaunâtre, nuancées de roussâtre à la poitrine, de brunâtre sur les flancs, et tachetées longitudinalement de noirâtre, principalement à la poitrine; couvertures des ailes noirâtres, les petites et les moyennes bordées de gris tirant sur le roux, les grandes liserées de roussâtre; rémiges brunes, légèrement bordées d'olivâtre; rectrice la plus externe brune en dedans, grise en dehors et terminée de blanc; la suivante bordée de gris en dehors, avec la pointe blanche, les autres brunes, bordées de gris olivâtre; bec entièrement noir; pieds d'un brun foncé.

La variété *A* de l'*Anthus obscurus* de Temminck (*Man.* 4e part. p. 630) paraît se rapporter à cet état de plumage.

Femelle en été : Parties supérieures semblables à celles du mâle; parties inférieures marquées d'un grand nombre de taches d'un brun olivâtre, avec une teinte rouge chamois moins nette et moins étendue; la gorge et les sous-caudales plus blanches.

Le *plumage d'automne* des deux sexes ressemble beaucoup à celui du Pipi spioncelle sous son plumage d'hiver, mais il en diffère par la teinte jaune-roussâtre de la gorge et de l'abdomen, par les taches olivâtres qui sont plus nombreuses et comme fondues sur les côtés du cou, à la poitrine, sur les flancs, et par les taches des deux pennes les plus latérales de la queue, qui sont grises au lieu d'être blanches.

Les *jeunes*, *après la première mue*, ressemblent aux adultes en robe d'automne.

Le Pipi obscur habite l'Europe septentrionale et occidentale. On le trouve sur les côtes de la Norwége, de la Suède, de l'empire Britannique. En France,

il vit sédentaire sur celles de la Bretagne, de la Normandie, et il est de passage plus ou moins régulier sur beaucoup de points de notre littoral de l'Océan, depuis Dunkerque jusqu'à Bayonne.

Il niche près des bords de la mer, sur les falaises, parmi les rochers, et très-abondamment sur les îles et les presqu'îles que l'on rencontre entre Brest et Lorient. Sa ponte est de cinq ou six œufs, qui varient du cendré au gris brun ou au gris verdâtre, finement tacheté et pointillé, surtout au gros bout, de roussâtre et de brun plus foncé. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,022 ; petit diam. 0m,016.

Ce Pipi se plaît sur les grèves et parmi les rochers que la mer couvre et découvre alternativement. On l'y voit constamment occupé à poursuivre les insectes, les mouches et les petits crustacés qu'abritent les fucus et les algues que la mer a rejetés.

SOUS-FAMILLE XXXII

MOTACILLIENS — *MOTACILLINÆ*

Queue égale, très-longue, à pennes relativement étroites ; pouce, y compris l'ongle, moins long que la partie nue des tarses ; plumage rarement tacheté sur la poitrine.

Les Motacilliens ont la queue généralement aussi longue ou plus longue que le corps, étroite ; les couleurs distribuées par grandes masses. Leurs mœurs sont plus aquatiques que celles des Anthiens, et ils ont l'habitude de balancer plus fréquemment et plus violemment la queue.

Deux genres européens font partie de cette division.

GENRE LXXXVIII

BERGERONNETTE — *BUDYTES*, G. Cuv.

Motacilla, p. Linn. *S. N.* (1735).
Budytes, G. Cuv. *Règ. anim.* (1817).

Bec grêle, droit, anguleux entre les narines, qui sont découvertes et ovales ; ailes longues, sub-aiguës ; queue moins longue ou à peine aussi longue que le corps ; tarses longs, grêles ; ongle du pouce plus long que le doigt et peu arqué.

Les Bergeronnettes fréquentent, dans les pays en plaine, les chaumes, les

terres en labour, les prairies naturelles et artificielles, nouvellement fauchées; elles se plaisent moins le long des rivières que les Hochequeues, et recherchent les lieux où paissent des troupeaux de moutons et de bœufs, ce qui leur a valu le nom vulgaire de *Bergeronnettes*. Leurs mœurs sont sociables; elles émigrent par petites familles et forment, l'hiver, des troupes quelquefois nombreuses. Leur vol est irrégulier, et elles crient en volant. Elles ont le régime des autres Motacilliens.

Le mâle et la femelle portent en hiver un plumage à peu près semblable; en été, le mâle se distingue de la femelle. Les jeunes, avant la première mue, sont différents des adultes.

Leur mue est double : l'une s'opère à la fin de l'été, l'autre au commencement du printemps. Cette dernière est partielle.

Les Bergeronnettes appartiennent à l'Europe, à l'Asie et à l'Afrique. Les espèces que l'on observe en Europe sont au nombre de deux; mais l'une d'elles compte plusieurs variétés locales.

173—BERGERONNETTE PRINTANIÈRE—*BUDYTES FLAVA* Bp. ex Linn.

Tête d'un gris de plomb clair (mâle), *ou verdâtre* (femelle); *une large raie sourcilière blanche; gorge jaune* (mâle), *ou blanchâtre* (femelle); *croupion vert-olive; les deux rectrices les plus latérales, de chaque côté, blanches, avec une bande longitudinale brune.*

Taille : 0^{m},165.

MOTACILLA FLAVA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 331.
MOTACILLA VERNA, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 468.
MOTACILLA FLAVEOLA, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 501.
BUDYTES FLAVA, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 18.
MOTACILLA NEGLECTA, Gould, *Proceed. Zool. Soc.* (1832), p. 129.
Buff. *Pl. enl.* 674, f. 2, sous le nom de *Bergeronnette du printemps*.

Mâle au printemps : Dessus de la tête, nuque et joues d'un cendré bleuâtre; dos et croupion olivâtres, sans taches; côtés, devant du cou et le reste des parties inférieures d'un beau jaune jonquille, avec quelques taches brunâtres sur le haut de la poitrine; paupières blanches; une raie sourcilière de même couleur s'étendant des narines à l'occiput; une autre raie, plus petite, part de la mandibule inférieure et sépare le cendré des joues du jaune de la gorge; ailes brunes, avec les petites couvertures terminées de gris jaunâtre; les moyennes terminées et bordées de même, et les grandes bordées seulement; les huit rectrices médianes noirâtres et lisérées d'olivâtre, les deux plus latérales, de chaque

côté, blanches, avec la plus grande partie des barbes internes noirâtre; bec, pieds et iris noirs.

Mâle en automne : D'un vert olivâtre rembruni en dessus; d'un jaune moins pur en dessous, blanchâtre au cou, nuancé d'olivâtre aux flancs; petites et moyennes couvertures alaires bordées et terminées de jaune olivâtre.

Femelle au printemps : Tête d'un vert olivâtre comme le dos; paupière et raie sourcilière jaunes, au lieu d'être blanches; le reste du plumage comme chez le mâle à la même saison.

Femelle en automne : D'un cendré olivâtre en dessus; jaune en dessous; tirant sur le blanc à la gorge, sur le roux à la poitrine et sur le jonquille au ventre et aux sous-caudales.

Jeunes avant la première mue : D'un cendré gris-roussâtre en dessus; d'un blanchâtre, nuancé de brun jaunâtre à la poitrine, sur les flancs, les sous-caudales, avec de grandes taches noirâtres au bas du cou, où elles forment une sorte de croissant, et quelques-unes sur le milieu de la poitrine; raie sourcilière blanche, surmontée d'une autre bande noirâtre; joues et côtés du cou variés de brun et de gris jaunâtre; gorge blanchâtre; petites et moyennes couvertures des ailes terminées de blanchâtre; queue comme chez les adultes en automne; bec, pieds et iris brunâtres.

Après la première mue : Les parties supérieures ont une teinte vert-olivâtre, surtout au croupion; les parties inférieures sont blanches à la gorge, d'un jaune roussâtre au cou et à la poitrine, d'un jaune lavé de blanc à l'abdomen; les couvertures et les pennes des ailes sont bordées et terminées, les premières, de jaune verdâtre, et les dernières, de cendré; rectrices comme chez les adultes, mais frangées de grisâtre.

La Bergeronnette printanière est répandue dans une grande partie de l'Europe. On la trouve aussi dans l'Afrique septentrionale.

Elle est très-commune en France, d'avril en novembre. A cette dernière époque, la chasse aux filets qu'on lui fait dans les environs de Lille en détruit des quantités considérables.

Elle niche à terre, dans les emblavures, les guérets, les prairies, les champs de colza. Sa ponte est de quatre à six œufs d'un jaune sale ou d'un blanc roussâtre, avec de petits points grisâtres et roux, très-nombreux, peu apparents et presque confondus; quelquefois un ou deux traits en zigzag, très-fins, brunâtres ou noirâtres, occupent le gros bout. La teinte générale de ces œufs est plus jaune ou plus rousse que celle de l'œuf de la Hochequeue boarule. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,018$; petit diam. $0^m,014$.

Cette espèce est très-sociable. Vers la fin de l'été, elle s'attroupe et forme des bandes plus ou moins nombreuses, qui émigrent en octobre et novembre. Elle vit dans les lieux bas, humides, dans les plaines couvertes de verdure, dans les prairies.

Observation. — La Bergeronnette printanière offre plusieurs variétés locales, que quelques auteurs ont considérées, à tort, comme espèces distinctes. Ces variétés peuvent être réduites aux trois suivantes.

A — BERGERONNETTE DE RAY — *BUDYTES RAYI* (1) Bp.

Dessus de la tête d'un vert jaunâtre (mâle), *ou olivâtre* (femelle); *une large raie sourcilière et gorge jaunes; croupion d'un vert jaunâtre; rectrices comme chez la* Budytes flava.

Taille: 0m,175.

MOTACILLA FLAVA, Ray, *Synop.* (1713), p. 75.
MOTACILLA CAMPESTRIS, Pall. *Voy.* (1786), édit. franç. in-8°, t. VIII, append. p. 74.
MOTACILLA FLAVEOLA, Temm. *Man.* (1835), 3e part. p. 183.
BUDYTES RAYI, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 18.
MOTACILLA FLAVA RAYI, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 38.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 145.

Mâle adulte capturé en mai : Dessus de la tête, nuque et région parotique d'un olivâtre teinté de jaunâtre; dos, croupion et sus-caudales d'un cendré olivâtre moins lavé de jaune; large raie sourcilière, côtés du cou, toutes les parties inférieures du corps et sous-caudales, d'un très-beau jaune jonquille, quelquefois avec de rares taches olivâtres à la poitrine et sur les plus longues sous-caudales; couvertures supérieures des ailes noirâtres, terminées largement de cendré; les deux rectrices les plus latérales blanches, avec deux bandes brunes; bec et pieds noirs; iris brun clair.

Mâle en automne : Toutes les teintes moins pures; la raie sourcilière et la gorge tirant sur le blanc; la teinte jaunâtre de la tête et du dos remplacée par de l'olivâtre.

Femelle en mai : Elle ne diffère du mâle, à la même époque, que par des teintes moins pures, sans nuance de jaune à la tête et au cou.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent beaucoup à ceux de

(1) Le nom de *Flaveola* ayant été donné par Pallas à la *Motacilla flava* de Linnée, nous adoptons le nom de *Rayi*, imposé par le prince Charles Bonaparte à cette variété. Cependant, nous ferons observer que la loi de priorité exigerait qu'on lui donnât celui de *Campestris*, sous lequel Pallas l'a fait connaître.

la *Budytes flava* ; seulement le dos est plus olivâtre, le blanc des couvertures alaires et des rémiges a plus d'étendue, et le collier de la poitrine, formé de taches brunes, est moins marqué.

Cette race habite toute l'Europe occidentale et l'Angleterre, et se montre dans quelques contrées de la France.

Elle niche en grand nombre aux alentours de Dieppe, où la *Budytes flava* n'est que de passage. Elle niche aussi aux environs de Lille, mais en petit nombre ; par contre, la *Budytes flava* y est très-commune. Sa ponte est de quatre à six œufs d'un blanc roussâtre, avec des points bruns peu apparents ; quelquefois ces œufs sont d'un gris jaunâtre sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,018$; petit diam. $0^m,013$ à $0^m,014$.

Mœurs, habitudes et régime, comme chez l'espèce précédente.

Observation. — Il paraît hors de doute que la *Budytes flava* et ses races ou variétés locales s'accouplent entre elles. On a tué près de Lille un mâle de *Budytes flava*, des mieux caractérisés, accouplé avec une femelle de la *Budytes Rayi*.

B — BERGERONNETTE A TÊTE CENDRÉE — *BUDYTES CINEREOCAPILLA*
Bp. ex Savi

Tête d'un gris de plomb foncé (mâle), *ou olivâtre* (femelle) ; *point de raie sourcilière* (mâle), *ou un simple trait jaunâtre* (femelle) ; *gorge blanche* (mâle), *ou blanchâtre* (femelle) ; *croupion et rectrices comme chez la* Budytes flava.

Taille : $0^m,16$.

MOTACILLA CINEREOCAPILLA, Savi, *Ornit. Tosc.* (1831), t. III, p. 216.
BUDYTES CINEREOCAPILLA, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 19.
MOTACILLA FLAVA CINEREOCEPHALA, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 38.
MOTACILLA FELDEGGII (1), Michaelles, *Isis* (1831), 4e cah.
MOTACILLA DALMATICA, Bruch, *Isis* (1832).
Bp. *Faun. Ital.* t. I, pl. 31, f. 2.

Mâle : Dessus de la tête, du cou et joues d'un brun de plomb sombre ; dos et croupion vert-olivâtre ; raie sourcilière, gorge, côtés et de-

(1) Le prince Ch. Bonaparte qui avait fait, avec raison, *Motacilla Feldeggii* (Micha.) synonyme de *Motacilla cinereocapilla* (Savi), a cru devoir faire de la première, dans le *Catalogue Parzudaki* une race distincte. Il aurait pu en trouver bien d'autres et aurait été tout aussi fondé à établir une race pour des individus à tête et à joues noires, avec un large sourcil d'un blanc brillant ; une autre pour des individus à nuque et dos noir, à joues grises, sans trace de sourcils ; pour les sujets à front gris, à nuque noirâtre, à larges sourcils jaunes, etc., etc. ; la *Motacilla Feldeggii* n'est qu'une variété à tête grise, tirant sur l'olivâtre, de la *Cinereocephala*. Z. G.

vant du cou d'un blanc pur ; ordinairement point de raie sourcilière ; poitrine, abdomen et sous-caudales d'un beau jaune, avec les parties latérales du corps lavées d'olivâtre ; quelquefois des taches de même couleur au bas et sur les côtés du cou ; ailes et queue comme chez la Bergeronnette printanière ; mais les couvertures alaires terminées et bordées de jaune olivâtre ; bec, pieds et iris bruns.

Nota. Deux *mâles adultes et en noces*, l'un d'Italie, l'autre d'Espagne, ont, le premier, le blanc de la gorge dépourvu de taches ; le second, un collier formé de taches d'un noir olivâtre encadrant le blanc de la gorge. (Collect. Degland.)

Femelle : D'un vert olivâtre en dessus, tirant sur le roussâtre à la tête et au dos ; jaune en dessous, tirant sur le roux à la poitrine ; gorge et paupières blanches ; fine raie sourcilière de même couleur, apparente seulement devant et derrière l'œil.

Jeunes : D'un cendré verdâtre en dessus, avec la tête olivâtre ; jaunâtres en dessous, avec la gorge blanche, et une fine raie sourcilière jaunâtre.

Cette Bergeronnette habite l'Europe méridionale, l'Asie et l'Afrique septentrionale.

Elle est assez commune en Italie, en Sicile, en Espagne, dans le midi de la France, et se montre accidentellement dans nos départements du Nord. Elle a été trouvée sur le marché de Lille, au printemps, et M. de Sélys-Longchamps en a tué un individu dans les prairies, près de Liége, en mai 1842.

Mœurs, habitudes, régime et propagation exactement comme pour la *Budytes flava.*

C — BERGERONNETTE MÉLANOCÉPHALE — *BUDYTES MELANOCEPHALA* Ménést. ex Lichst.

Tête noire ; point de raie sourcilière ; gorge jaune (mâle) ; *croupion et rectrices comme chez la* Budytes flava.

Taille : 0m,16.

Motacilla melanocephala, Lichst. *Doubl. Zool. Mus.* (1823), p. 36.
Budytes melanocephala, Ménést. *Cat. des Ois. du Cauc.* (1832), p. 34.
Motacilla flava melanocephala, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 38.
Motacilla flava, *Var.* 3 *borealis,* et *Var.* 5 *africana,* Sundevall.
Bp. *Faun. Ital.* pl. 31, f. 3.
Rüpp. *Reis. Nord. Afr.* pl. 33, f. 6.

Sujets adultes : Joues, dessus de la tête, nuque d'un beau noir profond ; dos d'un vert olive moins foncé que chez la race précédente ;

d'un beau jaune jonquille en dessous, parfois avec quelques légères taches olivâtres à la poitrine ; couvertures des ailes bordées et terminées de vert jaunâtre ; le reste comme dans la Bergeronnette printanière ; bec, pieds et iris bruns.

Jeunes : Cendré olivâtre en dessus, avec la nuque cendrée et la tête noirâtre ; plus foncé au front, autour de l'œil et sur l'oreille ; jaunâtre en dessous, avec la gorge blanchâtre.

Cette race ou variété est propre à l'Europe, à l'Asie et à l'Afrique.

On la rencontre en Dalmatie, en Sardaigne, en Italie, en Grèce, en Nubie, en Suède, en Laponie, et dans la Nouvelle-Russie. Elle passe accidentellement, en été, dans le nord de la France et de la Belgique.

Mœurs, habitudes, régime et propagation, comme pour la *Budytes flava*.

174 — BERGERONNETTE CITRINE — *BUDYTES CITREOLA* Bp. ex Pall.

Tête jaune-citron ; croupion cendré bleuâtre ; les deux rectrices latérales, de chaque côté, d'un blanc pur, avec une bande brune sur leurs barbes internes.

Taille : 0m,18 *environ.*

Motacilla citreola, Pall. *Voy.* (1776), édit. franç. in-8°, t. VIII, append. p. 73.
Motacilla aureocapilla, Less. *Ornith.* (1831), p. 422.
Budytes citreola, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 19.
Gould, *B. of Eur.* pl. 144.

Mâle tué en été (monts Ourals) : Tête, parties supérieures et devant du cou, presque toute la poitrine et l'abdomen, d'un beau jaune citron ; flancs d'un cendré noir-bleuâtre ; sous-caudales d'un blanc jaunâtre ; une large bande, d'un noir bleuâtre, descend de la partie supérieure du cou sur les côtés de la poitrine ; dos et sus-caudales d'un noir bleuâtre ; couvertures supérieures des ailes de la couleur du dos, largement bordées ou terminées de blanc ; rémiges noirâtres ; rectrices également noirâtres, à l'exception des deux plus latérales, de chaque côté, qui sont d'un blanc pur, avec une large bande brune sur le bord de leurs barbes internes ; cette bande diminue d'avant en arrière pour se terminer en pointe ; bec et pieds d'un brun foncé.

Femelle : Tête, cou et parties inférieures d'un jaune citron un peu moins vif ; parties supérieures d'un cendré olivâtre.

Le *mâle en automne et en hiver* ressemble à la femelle.

La Bergeronnette citrine habite l'Europe orientale et l'Asie. Elle a été apportée de Boukhara par le docteur Eversmann. M. Nordmann, dans son *Catalogue des Oiseaux de la Faune pontique*, cite des captures qui ont été faites aux environs de Taganrog et en Crimée, et rapporte qu'elle se trouve assez communément dans la chaîne Ouralienne. Ce dernier fait est confirmé par M. Martin. Cet habile observateur, qui a pu s'en procurer un assez grand nombre d'exemplaires, écrit que la Bergeronnette citrine est assez commune dans les monts Ourals, à certaines époques de l'année. « Elle y arrive lorsque la glace couvre encore les lacs, dont elle fréquente les abords. Lorsque les glaces sont fondues, elle s'éloigne des bords de l'eau pour aller habiter un terrain plus sec. Elle fait sa nourriture des insectes qu'elle rencontre sur les herbes marécageuses. C'est parmi ces herbes qu'elle établit son nid. »

Sa ponte est encore inconnue.

Observation. — Le professeur Calvi, dans son *Catalogue des Oiseaux de Gênes*, cite la *Motacilla citreola* parmi les oiseaux qui se montrent en Ligurie. Le marquis Durazzo (*Uccelli Liguri*, p. 31), dont nous partageons l'opinion, fait remarquer que la *Citreola* du professeur Calvi doit être rapportée à la *Budytes Rayi*.

GENRE LXXXIX

HOCHEQUEUE — *MOTACILLA*, Linn.

MOTACILLA, Linn. *S. N.* (1735).
FICEDULA, p. Briss. *Ornith.* (1760).

Bec grêle, droit, anguleux entre les narines, qui sont découvertes et ovales ; ailes longues, sub-aiguës ; queue plus longue que le corps ; tarses longs et minces ; ongle du pouce de la longueur de ce doigt et courbé.

Les espèces qui appartiennent à ce genre fréquentent les champs fraîchement labourés ou en labour, les prairies, le bord de l'eau. Leur vol est court et ondulé, leur démarche gracieuse. Lorsqu'elles marchent, et très-souvent lorsqu'elles sont au repos, leur queue a un balancement continuel et assez rapide de haut en bas, ce qui leur a valu le nom vulgaire de *Hochequeue*. On les appelle aussi *Lavandières*, à cause de l'habitude qu'ont la plupart d'entre elles de fréquenter les lavoirs. En volant, elles font constamment entendre un cri interrompu. Leur nourriture principale consiste en vers et en insectes.

Le mâle et la femelle se ressemblent en hiver : en été, le premier diffère sensiblement de la seconde. Les jeunes, avant la première mue, se distinguent des adultes ; ils prennent la livrée de ceux-ci à la fin de l'été.

Leur mue est double : elle s'opère dans les mois de juillet et de février ; mais cette dernière n'est que partielle.

Les Hochequeues sont propres à l'Europe, à l'Asie et à l'Afrique.

Observation.—Le genre *Motacilla*, pour quelques auteurs contemporains, ne renferme plus que les Hochequeues à plumage gris et blanc, comme celui de la *Motacilla alba;* c'est ainsi, du reste, que G. Cuvier l'a compris. Nous rapportons à ce genre la *Motacilla sulphurea*, qu'il paraît difficile d'en détacher. Cette espèce, dont Kaup a fait un genre particulier sous le nom de *Calobates*, nom que le prince Ch. Bonaparte a changé, plus tard, en celui de *Pallenura*, est, sauf la couleur du plumage, une vraie Hochequeue par les caractères, les habitudes, le chant, les cris, le mode de nidification. En ayant égard au système de coloration, c'est tout au plus si l'on pourrait établir deux groupes sans caractères génériques : l'un, pour les *espèces chez lesquelles le gris et le blanc dominent;* l'autre, pour les *espèces chez lesquelles le jaune est la couleur principale*. Nous les indiquons sans les adopter.

173 — HOCHEQUEUE GRISE — *MOTACILLA ALBA* Linn.

Croupion cendré ; dos cendré (vieux), *ou brun-olivâtre* (jeunes); *les deux rectrices latérales, de chaque côté, blanches, avec une bande noire longitudinale, qui occupe les deux tiers supérieurs des barbes internes.*

Taille : 0m,19 *environ.*

Motacilla alba, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 331.
Motacilla cinerea, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 461.
Buff. *Pl. enl.* 652, f. 1, sujet en robe d'été; f. 2, sujet en robe d'automne; 674, f. 1, *jeune*, avant la première mue, sous le nom de *Bergeronnette grise.*

Mâle au printemps : Front, joues, côtés du cou, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur; vertex, nuque, dessus du cou, gorge, devant du cou et poitrine d'un noir profond; dos, croupion et flancs d'un cendré bleuâtre; sus-caudales et jambes noirâtres; ailes également noirâtres, avec les couvertures bordées de gris et de blanc, et les rémiges lisérées de blanchâtre; pennes caudales noires, à l'exception des deux plus latérales, de chaque côté, qui sont d'un beau blanc dans presque toute leur étendue, et n'ont qu'une partie des barbes internes noire; une raie de cette couleur à la partie supérieure des barbes externes de la troisième; bec, pieds et iris noirs.

Femelle au printemps : Elle ressemble au mâle, mais elle a le noir de la tête moins étendu; le front, les joues et les côtés du cou d'un blanc pur; les bordures des couvertures des ailes d'une teinte grise.

Mâle et femelle en automne : Parties supérieures d'un cendré moins foncé, passant au bleuâtre au croupion et au noir sur les sus-caudales;

à la poitrine, une sorte de hausse-col noir dont les pointes latérales remontent sur les côtés du cou jusqu'à la région parotique; couvertures des ailes bordées et terminées de gris blanchâtre; le reste du plumage comme en été; bec brun, plus foncé en dessus qu'en dessous.

Jeunes avant la première mue : D'un brun cendré tirant sur le roussâtre en dessus, avec les plumes des ailes bordées et terminées d'une teinte plus claire; d'un blanc sale en dessous, avec une nuance roussâtre au cou, à la poitrine, et un croissant brunâtre sur cette dernière partie; bec et pieds roussâtres.

Après la première mue : Le front, la gorge et le devant du cou sont d'un blanc plus ou moins nuancé de jaunâtre; le vertex, la nuque d'un cendré verdâtre, plus ou moins lavé de noir sur les côtés; le reste comme chez les adultes.

Cette espèce est répandue dans toute l'Europe, l'Angleterre exceptée, en Asie et en Afrique. Elle est commune et sédentaire en France.

Elle niche à proximité des eaux, parmi les rochers, sous les ponts, entre les racines des arbres riverains, dans des masures, des tas de bois ou de fagots, sous les toits des maisons. Sa ponte est de cinq à six œufs d'un blanc grisâtre, quelquefois légèrement azuré ou rougeâtre, avec une multitude de petites taches ou de points, les uns gris cendré, les autres d'un rouge brun ou d'un brun noirâtre. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,02$; petit diam. $0^m,015$ à $0^m,016$.

La Hochequeue grise émigre au commencement de l'automne, par petites troupes. Elle fréquente les lieux bas et humides, les bords des rivières, les terres momentanément submergées par les pluies torrentielles, et celles qui sont en labour. Aussi longtemps qu'elle vole, elle fait entendre une sorte de cri d'appel.

Observation. — La Hochequeue grise offre la race suivante, que les uns considèrent comme simple variété dépendant de l'âge ou des localités, et que d'autres ont érigée en espèce.

A — HOCHEQUEUE D'YARRELL — *MOTACILLA YARRELLII* Gould

Croupion noir, avec le dos de la même couleur (vieux), *ou olivâtre* (jeunes sujets); *rectrices comme chez la* Motacilla alba, *mais avec une bande noire plus large et plus foncée sur les rectrices blanches.*

Taille : $0^m,19$.

MOTACILLA LUGUBRIS, Temm. *Man.* (1820), t. I, p. 253.
MOTACILLA ALBA, Flem. *Brit. An.* (1828), p. 72.

Motacilla Yarrellii, Gould, *B. of Eur.* (1832-1837), pl. 142.
Motacilla alba lugubris, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 37.
Gould, *B. of Eur.* (1832-1837), pl. 142.

Mâle en été : D'un noir profond en dessus, à la gorge, au devant du cou, à la poitrine et aux jambes, avec les couvertures des ailes bordées de cendré et de blanc terne; d'un blanc pur au front, aux joues, sur les côtés du cou, à l'abdomen et aux sous-caudales; d'un noir ardoisé sur les flancs; le reste du plumage comme chez la Bergeronnette grise.

Mâle en hiver ou après la mue d'automne : Parties supérieures d'un noir lavé de cendré; sur la poitrine un hausse-col noir, dont les côtés remontent vers les oreilles; le reste comme en été.

Dans toutes les saisons, la *femelle* diffère très-peu du mâle; cependant, chez elle, le plastron, pendant les amours, au lieu de s'étendre jusqu'au menton, s'arrête au haut de la poitrine; le noir du dos est moins étendu et offre des teintes cendrées; les bordures des grandes couvertures alaires tirent sur le gris cendré.

Jeunes de l'année : Parties supérieures d'un cendré brun, lavé d'olivâtre, excepté sur la tête, le croupion et la queue, qui sont noirs; blanc du front, des joues, du cou, nuancé de jaunâtre; bordures des plumes du hausse-col sensiblement frangées de grisâtre.

Elle habite l'Angleterre et visite périodiquement d'autres parties de l'Europe occidentale.

On la trouve rarement dans le nord de la France, où cependant elle doit nicher quelquefois, car un beau mâle, en amour, a été tiré près de Lille dans le mois de juin. Elle est commune en Bretagne et en Anjou. M. Millet, dans sa *Faune de Maine-et-Loire*, dit qu'elle y arrive vers le milieu de l'automne et qu'elle en repart vers la fin de mars, époque à laquelle les mâles et les femelles sont en habit de noces.

Elle se reproduit en Angleterre. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un gris pâle, un peu azuré, avec de très-petits points cendrés et d'un brun foncé, les derniers plus nombreux au gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,02 environ; petit diam. 0m,015.

Cette race se tient dans les mêmes lieux que la Bergeronnette grise, a les mêmes mœurs, le même genre de vie, et émigre, comme elle, par petites troupes.

176 — HOCHEQUEUE BOARULE
MOTACILLA SULPHUREA
Bechst.

(Type du genre *Calobates*, Kaup; *Pallenura*, Bp.)

Croupion jaune-verdâtre; rectrice la plus extérieure entière-

ment blanche; les deux suivantes blanches et bordées de brun en dehors.

Taille : 0m,20.

Motacilla flava, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 471.
Motacilla boarula, Penn. *Brit. Zool.* (1768), t. I, p. 492.
Motacilla sulphurea, Bechst. *Nat. Deuts.* (1807), t. III, p. 459.
Motacilla melanopa, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 500.
Motacilla montium, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 345.
Calobates sulphurea, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 33.
Pallenura flava, Bp. *Rev. crit.* (1850), p. 146.
Pallenura sulphurea, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 7.
Buff. *Pl. enl.* 28, f. 1, sujet en plumage d'hiver.

Mâle en robe de noces : Parties supérieures d'un cendré nuancé d'olivâtre, avec le croupion jaune-verdâtre ; gorge et devant du cou d'un noir profond; poitrine, abdomen et sous-caudales d'un beau jaune, avec les flancs et les jambes lavés d'olivâtre; joues cendrées, avec un trait blanc au-dessus des yeux, s'étendant du bec à la région parotique; un autre trait, plus large, sépare le cendré des parties supérieures du noir du cou; ailes noirâtres, avec les petites et moyennes couvertures faiblement bordées de grisâtre, et les grandes de blanchâtre; les six pennes médianes de la queue noirâtres, la plus latérale entièrement blanche, les autres blanches, avec les barbes externes noirâtres sur la plus grande partie de leur étendue; bec brun, plus foncé en dessus qu'en dessous; pieds brunâtres; iris noir.

Femelle en robe de noces : Fort semblable au mâle; mais le noir de la gorge et de la partie antérieure du cou est moins pur et varié de quelques taches d'un gris roussâtre; le cendré des parties supérieures est moins foncé; la ligne sourcilière et le trait de chaque côté du cou sont d'un blanc roussâtre.

Mâle et femelle après la mue d'automne et en hiver : Point de noir à la gorge et au cou : cette couleur est remplacée par du blanc; raie sourcilière roussâtre; poitrine d'un jaune roussâtre; abdomen et sous-caudales d'un jaune moins brillant qu'en été; côtés de la poitrine et flancs nuancés de cendré; bec et pieds d'une teinte moins foncée qu'en été.

Cette espèce habite l'Europe tempérée et méridionale, le nord de l'Afrique et de l'Asie.

Elle est sédentaire en France, dans les Basses-Pyrénées, les Basses-Alpes et le Var. On la rencontre plus rarement dans l'est et le nord de l'Empire. Dans

les environs de Lille, on ne la voit qu'en automne et en hiver, et toujours isolément. M. Malherbe dit que c'est la seule espèce du genre qui soit sédentaire en Sicile.

Elle niche sur le bord des rivières, des torrents, dans les trous des berges, sous le tronc d'un arbre, dans une anfractuosité de rocher. Sa ponte est de quatre à cinq œufs d'un blanc sale, ou légèrement roussâtre, quelquefois de couleur isabelle, avec une multitude de très-petites taches et de stries, presque effacées, grisâtres, jaunâtres et roussâtres. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,02; petit diam. 0m,015.

La Hochequeue boarule abandonne rarement les bords des rivières, des ruisseaux, des torrents, et ne va chercher sa nourriture dans les plaines submergées et dans les champs fraîchement labourés, que très-accidentellement. Quelquefois, pendant l'hiver, elle s'avance et vient même s'établir dans les jardins, les cours et les basses-cours. Elle n'a point le naturel sociable de ses congénères, et vit presque toujours isolément. Il arrive même fréquemment que la rencontre de deux individus est une occasion de dispute et de combat. Elle émigre en suivant le cours des rivières.

FAMILLE XVIII

HYDROBATIDÉS — *HYDROBATIDÆ* (1)

CANORI, p. Illig. *Prod. Syst.* (1811).
DENTIROSTRES, p. G. Cuv. *Règ. Anim.* (1817).

(1) « Excellente famille ! » s'écrie le prince Ch. Bonaparte à la page 60 de la *Revue critique*. « Mais comment se fait-il que M. Degland qui, comme il le dit dans la note p. 446, « *ne s'est pas senti le courage* de substituer le nom Hydrobates (donné par Temminck à « des Canards et par Boie aux vrais Petrels ou Oiseaux de tempêtes) à celui de Cinclus, « puisse avoir le courage de l'imposer à la famille?... »

Je ferai observer qu'il n'est pas exact de faire dire à M. Degland : qu'*il ne s'est pas senti le courage* de substituer le nom *Hydrobates* à celui de *Cinclus* (*). M. Degland a tiré son nom de famille, non pas de *Hydrobates*, donné par Boie, en 1822, à des Procellaridés et plus tard, par Temminck, à des Canards, mais de *Hydrobata*, appliqué génériquement aux Cincles, par Vieillot, dès 1816.

Quoi qu'il en soit, la famille, au dire du prince Ch. Bonaparte, est excellente, et nous ne pouvons mieux faire que de la conserver, même avec le nom qu'elle porte dans la première édition. Z. G.

(*) Voici intégralement la note à laquelle le prince fait allusion. Je la donne pour que le lecteur puisse juger de sa manière de citer.

« Les noms génériques de *Cincle* et *Cinclus* ayant été appliqués depuis longtemps à des oiseaux d'un genre tout différent de celui dont il est question, il eût été peut-être plus rationnel d'adopter celui de *Hydrobata* proposé par Vieillot. Si je ne l'ai point fait, c'est pour ne pas encourir le blâme d'avoir sacrifié un nom consacré, à un autre nom, que peu d'auteurs, jusqu'ici, ont accepté »

TURDINÆ, p. Bp. *B. of Eur.* (1838).
CINCLINÆ, Bp. *Uccel. Europ.* (1842).
HYDROBATIDÆ, Degl. *Ornith. Eur.* (1849).
CINCLIDÆ, Bp. *C. Gen. Av.* (1850).

Bec de médiocre longueur, comprimé, très-finement dentelé sur les bords des deux mandibules; ailes courtes; tarses, doigts et ongles robustes; corps très-fourni de plumes; celles de la tête courtes, serrées, pressées surtout au front et à la face.

Presque tous les auteurs ont considéré les oiseaux sur lesquels cette famille est fondée, comme appartenant soit au genre Merle, soit à la famille dont ce genre est le type.

Les Hydrobatidés ou Cincles ne peuvent, en aucune façon, être placés parmi les Merles. Ils ont des caractères généraux qui leur sont propres. Leur forme raccourcie; leur face conique; leur plumage serré et d'une nature particulière; leurs ailes et leur queue courtes; leur vol, qui est, comme celui des Martins-Pêcheurs, précipité, direct, peu élevé; leurs mœurs et des habitudes exceptionnelles, sont autant de motifs qui doivent les faire séparer des Merles.

Cette famille est représentée en Europe par un seul genre.

GENRE XC

AGUASSIÈRE — *HYDROBATA* (1), Vieill.

MOTACILLA, p. Linn. *S. N.* (1735).
STURNUS, p. Linn. *S. N.* (1766).
TRINGA, p. Briss. *Ornith.* (1760).
TURDUS, p. Lath. *Ind.* (1790).
CINCLUS, Bechst. *Ornit. Tasch.* (1802).
HYDROBATA, Vieill. *Orn. Élém.* (1816).

Bec grêle, droit, arrondi et emplumé à la base, légèrement fléchi et échancré à la pointe; narines oblongues, linéaires, recouvertes par une membrane; ailes courtes, arrondies; queue courte, carrée, composée de douze pennes; tarses médiocres et glabres; doigts longs, forts, garnis de petites pelotes saillantes en dessous; ongles robustes, très-arqués.

(1) Le nom générique *Cinclus*, ayant été donné par Mœhring, en 1752, à un genre qui a le *Charadrius morinellus* pour type; par Brisson, en 1760, à un groupe d'Échassiers que G. Cuvier range dans le genre *Pelidna*, nous lui substituons aujourd'hui, à l'exemple de G. R. Gray, celui d'*Hydrobata*, créé par Vieillot en 1816.

Les espèces de ce genre ont des mœurs et des habitudes anormales. Elles recherchent les cascades, les rivières, les ruisseaux dont l'eau est vive et coule rapidement sur un fond pierreux, rocailleux ou graveleux; elles plongent et se submergent complétement pour aller chercher au fond de l'eau leur nourriture, qui paraît consister principalement en crustacés et en petits mollusques fluviatiles. Leurs plumes abondantes, mais moins pressées que celles des Canards, sont, comme chez ceux-ci, enduites d'un corps gras qui les rend imperméables à l'eau.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes, avant la première mue, ont une livrée particulière. Leur mue est simple.

Observation. — Les Aguassières sont propres à l'Europe, à l'Asie et à l'Amérique.

On ne compte réellement comme Européenne qu'une seule espèce. Le *Cinclus Pallasii* (Temm.) indiqué dans le *Manuel d'Ornithologie*, et admis comme oiseau d'Europe par quelques auteurs, n'a jamais été trouvé en Crimée, ainsi qu'on l'avait avancé. L'espèce est exclusivement asiatique, ce que l'on reconnaît généralement aujourd'hui.

Le *Cinclus melanogaster* (Brehm) n'est qu'une race ou variété locale de l'*Hydrobata cinclus*, et ne peut être admis qu'à ce titre.

Quant au *Cinclus leucogaster* (Eversm.), il n'est pas plus Européen que le *Cinclus Pallasii*. Jusqu'ici, du moins, aucune capture authentique n'autorise à le considérer comme tel. M. Eversmann ne l'a rencontré que dans la Sibérie occidentale.

177 — AGUASSIÈRE CINCLE — *HYDROBATA CINCLUS* G. R. Gray ex Linn.

Dos brun; tête d'un brun roussâtre; devant du cou et poitrine d'un blanc pur (adultes), *ou avec des franges brunes et cendrées à l'extrémité des plumes* (jeunes); *milieu du ventre d'un brun ferrugineux.*

Taille : 0m,193 *à* 0m,194.

STURNUS CINCLUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 290.
MERULA AQUATICA, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 252.
TURDUS CINCLUS, Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 343.
CINCLUS AQUATICUS, Bechst. *Ornit. Tasch.* (1802), t. I, p. 206.
HYDROBATA ALBICOLLIS, Vieill. *N. Dict.* (1816), t. I, p. 168.
HYDROBATA CINCLUS, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1841), p. 35.
Buff. *Pl. enl.* 940, sous le nom de *Merle d'eau.*

Mâle : Brun foncé en dessus, tirant sur le roussâtre à la tête et au cou, avec une teinte cendré bleuâtre à l'extrémité des plumes du dos et des sus-caudales; paupières blanches; gorge, devant du cou et poi-

trine d'un blanc pur; abdomen d'un brun roux ferrugineux, plus obscur sur les flancs; couvertures et pennes alaires brunes, bordées de cendré bleuâtre; queue noire, lavée de cendré; bec et pieds d'un brun de corne; iris gris de perle.

Femelle : Elle a le blanc du cou et de la poitrine moins étendu, et le brun des parties supérieures plus foncé.

Jeunes avant la première mue : Plumes de la tête et du cou grises; celles du dos et du croupion bordées de noirâtre; couvertures des ailes bordées de blanc, et toutes les parties inférieures blanches, avec des bordures brunes et cendrées à l'extrémité des plumes.

Outre l'Europe, cet oiseau habite encore l'Asie occidentale et septentrionale. On le trouve en Écosse, en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Espagne et sur plusieurs points de la France; il est très-rare dans la Russie méridionale et se montre de passage, l'hiver, en Belgique, où la variété à ventre noir (*Cinclus melanogaster*, Brehm) a été tuée.

Les eaux de la Nive, depuis Cambo jusqu'à sa source, sont fréquentées par un grand nombre d'Aguassières.

Cet oiseau niche sur les bords des ruisseaux, des cascades. Il compose avec de la mousse et des herbes entrelacées, un nid énorme, arrondi, irrégulier, ayant son entrée sur le côté. Sa ponte est de quatre à six œufs un peu ventrus, d'un blanc pur et mat. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,025; petit diam. 0^m,019.

Buffon, et après lui beaucoup d'auteurs, ont avancé que l'Aguassière Cincle marchait en tous sens au fond de l'eau, comme d'autres oiseaux marchent sur la terre. Un pareil mode de progression paraît difficile; mais le fait n'en est pas moins certain. Le Cincle descend dans l'eau pour y chercher sa nourriture; il se submerge entièrement, et marche au fond, ses ailes un peu écartées du corps, non pas en tous sens, comme l'a avancé Buffon, mais dans une direction contraire à celle du cours de l'eau. Il reste quelquefois ainsi submergé pendant une minute.

Cet oiseau ne se montre que très-accidentellement sur les bords des torrents; il fuit les endroits fangeux et recherche les lits graveleux à pente douce. Si, en le poursuivant, on le pousse au delà des limites qu'il paraît s'être imposées, aussitôt il abandonne la rivière, gagne les bois ou les grands arbres voisins, et ne reparaît que longtemps après. Son chant, qui est excessivement doux, offre une grande analogie avec celui des Merles saxicoles. Indépendamment de ce chant, il fait encore entendre deux cris différents : l'un aigu, fort semblable à celui que pousse le Martin-Pêcheur; l'autre dur, crépitant et si peu sensible qu'on le dirait intérieur; ce n'est que quand deux Aguassières se poursuivent, par suite de l'empiétement de l'une sur le canton de l'autre, qu'on entend ce dernier cri.

Observation. — Cette espèce varie suivant l'âge et les localités. On ne saurait admettre diverses races pour les sujets qui habitent la France : à

peine peut-on les considérer comme de très-légères variétés individuelles.

Nous avons reçu à différentes reprises, de l'abbé Caire, des Aguassières de nos Basses-Alpes. Les sujets qui provenaient de Moustiers, dont l'altitude n'est pas très-grande, avaient, comme d'autres spécimens provenant des régions basses du département du Var, la tête et le dessus du cou d'un roux cendré, et l'abdomen d'un roux vif; ceux de Barcelonnette et du sommet des Basses-Alpes, tués à 1 800 et 2 000 mètres au-dessus du niveau de la mer, ont la têtes le cou et le haut de la poitrine d'un roux brun, et l'abdomen presque entièrement noir.

A — AGUASSIÈRE A VENTRE NOIR — *HYDROBATA MELANOGASTER*
Degl. ex Brehm.

Dos brun ardoise; tête d'un brun foncé; devant du cou et poitrine blanc terne; milieu du ventre d'un brun noir.

*Taille: Un peu moins grand que l'*Hydrobata Cinclus, *d'après M. Brehm; un peu plus grand, d'après les sujets examinés par Temminck.*

Cinclus melanogaster, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 396.
Gould, *B. of Eur.* pl. 84.

Même distribution de couleurs que chez l'*Hydrobata Cinclus*, mais avec des teintes généralement très-foncées. Tête et nuque d'un brun sombre; parties supérieures du corps d'un brun ardoise, avec des bordures noires à l'extrémité des plumes; devant du cou et poitrine d'un blanc sale; parties inférieures noirâtres, avec des bordures cendrées; ailes et queue noires.

Cet oiseau paraît habiter l'Europe occidentale. D'après M. Brehm, il arriverait pendant les hivers rigoureux sur les côtes de la Baltique, dans l'île de Rügen; il serait peu défiant et se nourrirait d'insectes.

FAMILLE XIX

ORIOLIDÉS — *ORIOLIDÆ*

Textores, Vieill. *Orn. élém.* (1816).
Oriolidæ, Boie, *Isis* (1826).
Oriolinæ, Swains. *Nat. Syst.* (1831-1837).

Bec dilaté, à arête entamant les plumes du front; fosses na-

sales profondes; ailes allongées, dépassant le milieu de la queue, qui est de moyenne longueur; tarses robustes, à peine aussi longs que le doigt du milieu.

La plupart des naturalistes ont placé les Loriots dans la famille des Turdidés; d'autres, tout en les laissant avec ceux-ci, en forment une sous-famille particulière; d'autres enfin en composent une famille, qu'ils éloignent même de celle qui a les Merles pour type. Sans nous ranger complétement à l'opinion de ces derniers, nous considérerons cependant les Loriots comme tout à fait distincts des Turdidés, dont les séparent en réalité des caractères tranchés, des mœurs et un système de coloration particuliers.

Cette famille ne compte, en Europe, qu'un seul genre.

GENRE XCI

LORIOT — *ORIOLUS*, Linn.

Oriolus, Linn. *S. N.* (1766) et *Auct.*

Bec allongé, conico-convexe, un peu déprimé à la base, comprimé vers la pointe, qui est échancrée et inclinée; narines basales, ovales, percées dans une membrane; ailes sub-obtuses, à première rémige assez étendue; queue moyenne, ample, échancrée ou arrondie; tarses scutellés, plus courts que le doigt médian; ongle du pouce le plus fort et recourbé.

Les Loriots sont des oiseaux qui ne passent que la belle saison en Europe. Ils vivent par paires, dans les bois et les vergers, et se réunissent par familles pour effectuer leur départ. Ils se nourrissent d'insectes et de fruits mous.

Le mâle, dans la première année, diffère peu de la femelle: à la seconde mue, il prend une livrée distincte. Les jeunes, à la sortie du nid, ressemblent à la femelle. Leur mue est simple.

Une seule espèce européenne appartient à ce genre.

178 — LORIOT JAUNE — *ORIOLUS GALBULA* Linn.

Jaune, avec les ailes noires (mâle); *vert-jaunâtre, nuancé d'olivâtre en dessus* (femelle); *première rémige étroite, moitié de la longueur de la deuxième; rectrices, les deux médianes exceptées, terminées par un grand espace jaune.*

Taille: $0^{m},275$.

ORIOLUS GALBULA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 160.
CORACIAS ORIOLUS, Scop. *A. I. Hist. nat.* (1766), p. 41.
Buff. *Pl. enl.* 26, *mâle*.

Mâle vieux : Tête, cou, parties supérieures et inférieures du corps d'un jaune éclatant; lorums, ailes, pennes médianes de la queue et une partie des pennes latérales d'un noir profond, avec un liséré d'un blanc jaunâtre à l'extrémité des rémiges, une tache jaune au milieu des primaires, et le tiers inférieur des rectrices latérales jaune; bec rouge-brun; tarses couleur de plomb; iris rouge vif.

Femelle : Vert-jaunâtre, nuancé d'olivâtre en dessus; d'un gris blanc, teint plus ou moins de jaunâtre en dessous, avec des raies longitudinales brunes au centre des plumes; ailes brunes, nuancées d'olivâtre, avec l'extrémité des rémiges et une tache au milieu des primaires d'un gris jaunâtre; queue également brune et nuancée d'olivâtre, avec l'extrémité jaune.

Jeunes avant la première mue : Brun-olivâtre en dessus, avec les plumes bordées de jaune verdâtre; blanc argentin en dessous, avec des taches longitudinales brunes au cou, à la poitrine, à l'abdomen, et une légère teinte jaune sur les flancs, au bas-ventre, aux sus et sous-caudales.

Après la première mue, le jeune mâle ressemble à la femelle, au point de pouvoir être confondu avec elle; mais, *après la deuxième mue*, il en est parfaitement distinct. Ce n'est qu'à la quatrième ou à la cinquième année que ses couleurs ont acquis toute leur perfection et tout leur éclat.

Variétés accidentelles : On trouve des sujets tapirés de blanc en dessus, et d'autres dont le dos est varié de plumes noires.

Il habite une grande partie de l'Europe pendant la belle saison. On ne le voit, en Angleterre, qu'accidentellement.

Il niche sur les arbres, principalement sur les ormes, les peupliers, les chênes blancs; son nid, artistement construit en forme de coupe peu profonde, est suspendu à l'enfourchure des petites branches. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs oblongs, d'un blanc pur, avec quelques points gros et petits, d'un brun noir; quelquefois ces points sont d'un gris plus ou moins clair. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,03; petit diam. 0m,02.

Le Loriot se montre en Europe vers la fin d'avril et repart à la fin du mois d'août et en septembre. Il se tient dans les bois, les vergers où il y a des arbres élevés. Sa nourriture consiste en insectes, en baies et principalement en cerises, en mûres et en figues, dont il fait une grande consommation.

Il supporte la captivité plus difficilement que les Merles, les Grives; cepen-

dant on peut le conserver en cage, en lui donnant, pour aliment, un mélange de mie de pain, de chènevis broyé, de viande cuite, et, de temps en temps, quelques vers à farine.

FAMILLE XX

TURDIDÉS — *TURDIDÆ*

Canori, Illig. *Prod. syst.* (1811).
Dentirostres, G. Cuv. *Règ. Anim.* (1817).
Merulidæ et Sylviadæ, Vig. *Gen. of B.* (1825).
Sylvies, Less. *Ornith.* (1831).
Turdidæ, Bp. *B. of Eur.* (1838).

Bec médiocre, presque droit, plus ou moins fléchi à la pointe, à mandibule supérieure entière ou échancrée; ailes et queue de longueur et de forme variables; tarses médiocres ou allongés, recouverts, en avant, par plusieurs scutelles ou par une seule, qui en occupe alors presque toute l'étendue.

Observations. — 1° Cette famille, quoique naturelle, repose sur des caractères mixtes; aussi n'est-on pas d'accord sur son étendue. Les éléments que les uns y introduisent ne sont pas exactement ceux qu'y admettent les autres; ceux-ci y comprennent tels oiseaux que d'autres en éloignent, et réciproquement. Vigors, qui lui donnait le nom de *Merulidæ*, la composait seulement des Merles, des Loriots, des Cincles et des genres exotiques qui ont des rapports étroits avec ces oiseaux. Les Traquets, les Fauvettes, les Rubiettes, les Accenteurs, en étaient exclus, pour devenir des *Sylviadæ*, parmi lesquels figuraient encore les Pipis et les Bergeronnettes. C'est, à peu de chose près, l'arrangement admis par G. R. Gray. Les *Merulidæ* de Vigors, devenus pour G. R. Gray des *Turdidæ*, comprennent aussi les Merles, les Loriots, les Cincles; et les *Sylviadæ*, devenus des *Luscinidæ*, renferment la plus grande partie des genres *Motacilla* et *Parus* de Linné. En 1838, le prince Ch. Bonaparte, réunissant les *Merulidæ* aux *Sylviadæ* de Vigors, en composait sa famille des *Turdidæ*, dans laquelle figuraient, par conséquent, les Merles, les Cincles, les Loriots, les Traquets, les Accenteurs, les Rubiettes de G. Cuvier, les Fauvettes, les Pipis, et même les Mésanges. Cependant, en 1842, il en élaguait les deux derniers genres et les Loriots, et, en 1850, il l'épurait de nouveau et en détachait les Cincles. Ainsi réduits, les Turdidés du prince Ch. Bonaparte correspondent exactement à la famille des Merles (*Merulidæ*), telle qu'elle est établie dans la première édition de cet ouvrage.

Les Turdidés nous paraissent, comme alors, susceptibles d'être subdivisés : seulement, au lieu de trois sections, l'une pour les Méruliens, dont les Saxicoliens ne peuvent être séparés; l'autre pour les Fauvettes riveraines ou Calamoherpiens; la troisième pour les Fauvettes vraies ou Sylviens, nous détachons de celles-ci les Accenteurs pour en constituer le groupe des Accentoriens, et nous admettons une cinquième sous-famille, celle des Brachypodiens, pour les Turdoïdes, qui nous paraissent à leur place aussi bien parmi les Turdidés que parmi les Timalidés.

2° Le prince Ch. Bonaparte n'a pas approuvé la réunion en une seule sous-famille des Merles, des Rubiettes de G. Cuvier, et des Traquets, éléments des sous-familles *Merulinæ* et *Saxicolinæ*, créées par Vigors en 1825, et non par le prince. Sur quoi peut-on se fonder pour motiver la séparation des Méruliens et des Saxicoliens? Est-ce sur une différence de taille? Le supposer seulement serait absurde. Est-ce sur des caractères physiques? Mais quels sont ces caractères? On ne peut invoquer ni la structure des tarses, ni le volume des yeux, ni la livrée si particulière des jeunes avant la première mue, ni aucun autre caractère essentiel. Tous, Méruliens et Saxicoliens, ont l'œil très-ouvert; chez tous, sans exception, la robe des jeunes diffère de celle des adultes; et, chez les uns comme chez les autres, si la généralité des espèces a les tarses presque entièrement couverts, en avant, par une seule grande écaille, on en trouve aussi chez lesquelles ces organes portent plusieurs scutelles. Est-ce enfin sur des considérations tirées de certaines habitudes? de l'habitat, par exemple? Mais la conséquence d'un pareil considérant conduit forcément à faire Turdiens une foule de Saxicoliens, tels que les Rossignols, les Gorges-bleues, les Rouges-gorges; et, ce qui serait grave, à ranger parmi les *Turdinæ* la *Ruticilla phœnicura* et la *Pratincola rubetra*, qui fréquentent les bois, les vergers, les prés, pendant que la *Ruticilla tithys* et la *Pratincola rubicola*, qui sont essentiellement saxicoles, resteraient Saxicoliens. Ainsi donc, à quelque point de vue qu'on se place, la distinction des *Merulinæ* et des *Saxicolinæ* en deux sous-familles n'est pas justifiable.

SOUS-FAMILLE XXXIII

BRACHYPODIENS — *BRACHYPODINÆ*

BRACHYPODINÆ, Swains. *Nat. Syst. B.* (1837).
PYCNONOTINÆ, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1841).
IXODINÆ, Bp. *Ucc. Eur.* (1842).

Sommet de la tête arrondi; tarses courts, relativement épais, recouverts par plusieurs scutelles de moyenne grandeur; ailes arrondies; yeux bien ouverts.

Les mœurs des Brachypodiens sont encore fort peu connues ; aussi y a-t-il incertitude sur la place qu'ils doivent occuper. Nous croyons devoir les laisser provisoirement parmi les Turdidés, auxquels ils paraissent se rapporter par leurs caractères généraux.

GENRE XCII

TURDOIDE — *IXOS*, Temm.

Ixos, Temm. (182 ?)
Pycnonotus, p. Boie, *Isis* (1826).
Hæmatornis, Less. (1839).

Bec plus court que la tête, comprimé, fléchi dès la base, qui est garnie de poils raides, courbé à la pointe; narines basales, latérales, ovoïdes, à moitié fermées par une membrane nue; ailes courtes, arrondies, sur-obtuses, dépassant très-peu la base de la queue; celle-ci allongée, large, arrondie; tarses grêles, plus courts que le doigt médian; doigts et ongles faibles.

Observation. — Ce genre, à la fois asiatique et africain, n'a jusqu'ici qu'un seul représentant en Europe. Le *Pycnonotus chrysorrhœus* (*Turdus aurigaster*, Vieill. *N. D. d'Hist. Nat.* XX, p. 258; *Turd. chrysorrhœus*, Temm. *pl. col.*), que M. Thompson indique dans ses *Ann. Nat. History*, comme ayant été tué en Irlande, dans les montagnes de Beresford, près de Waterford, et que M. Yarrell, dans la deuxième édition de ses *British Birds*, compte parmi les oiseaux de la Grande-Bretagne, ne serait, selon M. de Sélys-Longchamps (*in Litter.*), qu'un oiseau échappé de cage.

179 — TURDOÏDE OBSCUR — *IXOS OBSCURUS* Temm.

Première rémige s'étendant jusqu'à la moitié de la deuxième, qui est plus courte que la septième, la troisième étant la plus longue de toutes.

Taille : 0m,21 *environ.*

Ixos obscurus, Temm. *Man.* (1840), 4e part., p. 608.
Pycnonotus obscurus, Blyth, *Cat. Birds. Mus. As. Soc.*
Hæmatornis lugubris, Less. *Rev. Zool.* (1840), t. III, p. 98.

Mâle : Tête d'un brun sombre; dessus du cou, du corps et couvertures supérieures des ailes d'un brun terreux, un peu lustré sur ces dernières; poitrine et flancs d'un brun clair, tirant un peu sur le roussâ-

tre ; milieu de l'abdomen d'un cendré blanchâtre ; bas-ventre et sous-caudales d'un blanc assez pur ; rémiges et rectrices d'un brun noirâtre ; iris, bec et pieds noirs.

Femelle adulte : Elle est sensiblement moins brune que le mâle.

Jeunes sujets : D'un cendré brunâtre en dessus, au cou, à la poitrine, aux flancs ; d'un brun tirant sur le noir à la tête ; abdomen et sous-caudales d'un blanc argentin.

Le Turdoïde obscur habite le nord de l'Afrique. Il est commun en Algérie, et fait, dit-on, de fréquentes apparitions en Andalousie.

Il fréquente les lieux humides, les bords des ruisseaux boisés, et même les vergers d'oliviers. A l'époque des amours, il fait entendre un chant retentissant, qui a quelque analogie avec celui du Rossignol ; seulement il est plus fort.

Son régime consiste en vers, en mouches et en petits fruits.

SOUS-FAMILLE XXXIV

TURDIENS — *TURDINÆ*

MERULINÆ, p. Vig. *Gen. of B.* (1825).
TURDINÆ et SAXICOLINÆ, Bp. *B. of Eur.* (1838).

Sommet de la tête arrondi ; tarses allongés, généralement grêles, le plus ordinairement recouverts, en avant et dans presque toute leur étendue, par une seule scutelle ; yeux grandement ouverts.

Toutes les espèces de cette division chantent harmonieusement ; leur mode de progression est la marche ; toutes impriment à leur queue des mouvements de haut en bas, plus ou moins vifs, plus ou moins brusques ; toutes descendent ordinairement à terre pour y chercher leur nourriture ; et, chez presque toutes, les jeunes, avant leur première mue, portent une livrée très-caractéristique, qui les distingue franchement des adultes.

GENRE XCIII

MERLE — *TURDUS*

TURDUS, Linn. *S. N.* (1735).
IXOCOSSYPHUS, ARCEUTHORNIS, CICHLOÏDES, MERULA, COPSYCHUS, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).

Sylvia, p. Savi, *Orn. Tosc.* (1829).
Oreocincla p. Planesticus, Cychlocelys et Merula, Bp. *Cat. Parzud.* (1856).

Bec comprimé aussi haut que large à la base, qui est garnie de soies raides ; mandibule supérieure échancrée à la pointe ; narines basales, ovoïdes, à moitié fermées par une membrane ; ailes variant du type sur-aigu au type sub-obtus, atteignant le milieu de la queue ou le dépassant à peine ; queue ample, arrondie ; tarses allongés.

Les oiseaux qui appartiennent à ce genre sont principalement larvivores, vermivores, baccivores et frugivores. Ils se tiennent dans les bosquets, les bois, les forêts, durant le temps de la reproduction. En automne, la plupart se réunissent par familles, ou forment des bandes plus ou moins nombreuses, qui émigrent pour aller chercher au loin une nourriture plus facile que celle que pourraient leur fournir les lieux où ils ont passé la belle saison. Quelques-uns voyagent isolément et vivent presque toujours solitaires.

Le mâle et la femelle, chez certaines espèces, ont un plumage distinct ; ils ne diffèrent pas chez d'autres ; mais, dans ceux-ci comme dans ceux-là, les jeunes, avant la première mue, ont toujours une livrée particulière. La mue est simple.

Observations. — 1° Parmi les espèces qui font partie du genre Merle, il y en a dix-huit dont l'existence comme oiseaux propres à l'Europe, ou comme s'y montrant accidentellement de passage, est aujourd'hui assez généralement reconnue. Quelques autres n'ont été admises que sur des données fausses ou trop incertaines pour qu'on doive les enregistrer. De ce nombre sont :

Le *Turdus rufus*, Wils. oiseau de l'Amérique septentrionale, que Schinz introduit dans sa *Faune d'Europe* (p. 163), comme ayant été observé en Angleterre ;

La *Grive bassette*, inscrite par Risso (*Hist. des product. de l'Eur. méridionale*) comme ayant été tuée sur les Alpes-Maritimes, mais dont il est difficile de se faire une idée d'après les simples indications qu'en donne l'auteur ;

Le *Turdus varius* (Horsf. nec Pall. ; *Oreocincla Heinei*, Caban.), que le prince Ch. Bonaparte a admis dans la *Revue critique* sous le nom d'*Oreocincla varia*, espèce du Japon, dont l'apparition en Europe est loin d'être certaine ;

Le *Turdus Hodgsonii*, Homeyer (*Oreocincla mollissima*, Blyth), espèce également asiatique, que M. Naumann décrit et figure comme oiseau accidentellement européen, ce qui n'est démontré par aucune capture authentique ;

Enfin, le *Turdus illuminus*, Löbenstein, décrit par M. Naumann dans le premier cahier de la *Naumannia* pour 1852 (t. II, p. 80), et figuré dans le troisième fascicule du même recueil. Cet oiseau, malgré des dimensions en tout plus fortes que celles du *Turdus iliacus*, et un plumage un peu différemment taché et coloré, pourrait n'être qu'une variété accidentelle de ce dernier. Son existence, comme espèce, a donc besoin d'être affirmée par de nouvelles captures.

2° Comme tous les genres linnéens, celui que composent les Merles devait subir des modifications profondes. Le nombre des coupes génériques qui ont été faites à ses dépens ne s'élève pas à moins de dix pour les espèces européennes seulement. Sauf les Merles Saxicoles, dont Boie a fait ses *Petrocossyphi*, ces genres ne reposent absolument sur aucun attribut important. On ne peut même pas les caractériser en ayant égard au système de coloration; car les femelles, chez beaucoup d'espèces, différant des mâles par un plumage tout particulier, échappent à la caractéristique que l'on voudrait établir sur la livrée de ceux-ci. Du reste, le système de coloration seul ne saurait, dans aucun cas, devenir générique : il ne peut être qu'un moyen propre à faire établir des groupes excessivement artificiels pour les espèces qui ont entre elles le plus d'affinités. Ceux dans lesquels nous avons essayé de distribuer les Merles n'ont donc pas d'autre importance. Ce ne sont pas des genres que nous caractérisons, mais de simples groupes.

A — *Espèces dont les mâles n'ont, à l'état adulte, ni mouchetures à la gorge, ni taches, ni grivelures sur les parties inférieures; la livrée de la femelle différant de celle du mâle.*

180 — MERLE NOIR — *TURDUS MERULA*

(Type du genre *Merula*, Boie)

Première rémige impropre au vol, deuxième plus longue que la septième et beaucoup plus courte que la sixième; troisième, quatrième et cinquième les plus longues; plumage noir (mâle adulte), *ou brun en dessus, roux et gris en dessous* (femelle), *ou brun, avec des taches rousses et blanchâtres* (jeunes).

Taille : 0m,263 *à* 0m,264.

TURDUS MERULA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 295.
MERULA MERULA, Boie, *Isis* (1822), p. 552.
SYLVIA MERULA, Savi, *Orn. Tosc.* (1829), t. I, p. 205.
MERULA VULGARIS, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 17 (1).
Buff. *Pl. enl.* 2, *mâle*, sous le nom de *Merle commun*; 555, *femelle*.

Mâle : Tête, cou, corps, ailes et queue entièrement d'un noir pro-

(1) Le prince Charles Bonaparte, à la page 64 de la *Revue critique*, tout en approuvant M. Degland, de ne pas avoir adopté le genre *Merula*, se défend de l'avoir admis, sinon de l'avoir fait. Il est possible qu'en 1850, au moment où il écrivait sa critique, le prince répudiât ce genre, mais il l'avait admis en 1838 (*Geog. and comp. List of the Birds of Eur.*); il l'a adopté de nouveau en 1854 (*Consp. syst. Ornithologiæ*); et il l'a conservé en 1856, dans le *Cat. Parzudaki*. Z. G.

fond; bec et bord libre des paupières jaunes; pieds et iris d'un brun noir.

Femelle : D'un brun noirâtre en dessus; d'un blanc gris tacheté longitudinalement de brun au devant du cou; roussâtre et varié de noirâtre à la poitrine; cendré brunâtre à l'abdomen, avec des traits longitudinaux sur la tige des plumes; bec brun; pieds et iris noirâtres.

Jeunes avant la première mue : Plumage brun, avec une tache roussâtre au milieu de chaque plume; bec et pieds bruns.

Pendant la mue, le plumage du mâle noircit, le bec jaunit et les taches rousses disparaissent.

Après la seconde mue, il ne diffère plus de celui des vieux sujets.

Variétés accidentelles : Le plumage du Merle offre de fréquentes variétés. On trouve des sujets entièrement blancs, d'autres tapirés de blanc, avec la queue ou la région parotique blanche; d'autres sont couleur isabelle; il en est enfin dont le plumage est gris de lin. (Collect. Degland).

On trouve le Merle noir dans presque toute l'Europe, en Asie et en Afrique. Il est répandu en France, où il vit sédentaire dans quelques localités.

Il niche dans les bois, sur les buissons, rarement sur les arbres élevés, souvent très-près du sol, quelquefois au pied d'un taillis, sur le revers d'un fossé boisé. Son nid, assez artistement construit, en forme d'écuelle profonde, est composé de terre détrempée, de mousse et de racines. Sa ponte est de quatre à six œufs verdâtres, bleuâtres ou d'un gris sombre, avec des taches plus ou moins nombreuses et plus ou moins grandes, d'un roux de rouille, bleuâtres ou olivâtres et cendrées, quelquefois peu apparentes et presque confondues. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,03$ environ; petit diam. $0^m,021$.

Cet oiseau vit solitaire; il est défiant, très-farouche et voyage isolément ou par petites familles. Pris jeune, il s'apprivoise aisément, apprend à siffler et même à parler. Sa chair est très-savoureuse, surtout lorsqu'elle est grasse.

Observations. — 1° P. Roux a figuré dans l'atlas de son *Ornithologie provençale* (pl. 170) une variété constante qui a, dans sa jeunesse, la queue traversée par une large bande blanche, bande qui disparaît dès la première mue. Cette variété paraît très-commune sur les hautes montagnes des environs de Nice; nous l'avons rencontrée assez fréquemment sur le marché de cette ville, en août 1847, et l'avons également observée plusieurs fois dans les environs de Paris. Malgré sa fréquence, cette variété est pour nous purement accidentelle au lieu d'être constante, comme le veut P. Roux. Nous avons constaté l'albinisme partiel de la queue chez trois individus sur cinq, qui composaient une nichée dont le père et la mère avaient la queue unicolore, et ce fait seul nous semble démontrer que la variété en question ne peut être attribuée qu'à une cause fortuite.

2° Nous croyons devoir appeler l'attention des ornithologistes sur un Merle noir; à gorge blanchâtre, mouchetée de noir; à bec et paupières jaunes, dont nous avons vu, il y a deux ans, chez les MM.rs Verreaux, sept ou huit exemplaires que M. Turati de Milan leur avait envoyés en communication. Ce Merle, qui se rapportait assez exactement au Merle brun figuré par Vieillot à la pl. CXXXVI de son *Ornithologie française*, ouvrage resté inachevé, serait-il une variété locale du Merle noir ou simplement un jeune mâle de première année ?

181 — MERLE A PLASTRON — *TURDUS TORQUATUS* Linn.

(Type du genre *Copsichus*, Kaup)

Première rémige presque nulle ; deuxième plus longue que la cinquième, et surtout que la sixième ; troisième, la plus longue ; plumage noirâtre, avec un demi-collier blanc (mâle) *ou roussâtre* (femelle) *sur la poitrine.*

Taille : 0m,29 *environ.*

Turdus torquatus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 296.
Merula montana, Briss. *Ornith.* (1760), t. II, p. 250.
Merula torquata, Boie, *Isis* (1822), p. 552.
Copsichus torquatus, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 157.
Sylvia torquata, Savi, *Orn. Tosc.* (1829), t. I, p. 206.
Merula collaris et Alpestris, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 376-377.
Buff. *Pl. enl.* 182, *jeune*, sous le nom de *Merle de montagne;* 516, *mâle adulte*, sous le nom de *Merle à collier.*

Mâle : Parties supérieures d'un brun noir enfumé ; gorge, devant du cou, abdomen et ventre d'un brun noir moins intense, avec les plumes bordées de gris plus ou moins blanchâtre ; un large plastron, sur le haut de la poitrine, d'un blanc pur au printemps, d'un blanc sale et quelquefois varié de brunâtre en automne ; ailes semblables au manteau, avec les petites et les moyennes couvertures bordées de gris et la plupart des rémiges frangées en dehors de la même couleur ; bec en partie jaune en été et noirâtre en automne ; pieds bruns ; iris noisette.

Femelle : D'un brun fuligineux, avec les bordures des plumes grisâtres; le plastron roussâtre; le devant du cou blanc et tacheté longitudinalement de brun, le bec sans jaune.

Jeunes avant la première mue : Plastron peu apparent, étroit, d'une teinte roussâtre et varié d'un brun gris ; le reste comme chez la femelle.

Jeunes à la sortie du nid : D'un brun olivâtre nuancé de roux en dessus, avec une tache noire au centre des plumes ; petites et moyennes couvertures alaires terminées par un trait gris jaunâtre ; grandes couvertures, rémiges secondaires et tertiaires largement frangées de gris jaunâtre ; rémiges primaires bordées d'une teinte plus pâle ; sus-caudales brunes, avec la tige et une petite tache jaunâtre ; devant de la gorge jaunâtre, avec quelques petites taches noires ; côtes et bas du cou, toutes les parties inférieures du corps et sous-caudales jaunâtres comme la gorge, toutes les plumes terminées par un rebord noir.

Le jeune Merle à plastron a une grande ressemblance, à ce moment, avec un jeune *Turdus viscivorus*, du même âge.

Variétés accidentelles : Il en existe de toutes blanches et de tapirées de blanc.

Le Merle à plastron est propre à l'Europe, à l'Asie occidentale et à l'Afrique septentrionale.

On le trouve dans presque tout le nord de l'Europe, en Suisse, dans les Vosges, les Hautes et Basses-Alpes, l'Auvergne, les Pyrénées, la Savoie, la Grèce.

Il est de passage dans le nord de la France, en automne, vers la fin de novembre, et au printemps, vers la fin d'avril ou au commencement de mai.

Il niche à terre, au pied d'un buisson, dans les haies. Sa ponte est de quatre à six œufs verdâtres ou bleuâtres, avec des taches d'un cendré foncé, d'un brun noirâtre ou d'un roux de rouille. Ces taches sont ordinairement plus nombreuses vers le gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,03$; petit diam. $0^m,022$.

Cet oiseau vit sur les hautes montagnes boisées et rocheuses. Il voyage isolément ou par petites familles, comme le Merle noir, et sa chair a la même délicatesse.

B — *Espèces chez lesquelles les parties inférieures du corps, à l'âge adulte, sont dépourvues de taches, la gorge seule étant mouchetée ; la livrée de la femelle ne différant presque pas de celle du mâle.*

— MERLE PÂLE — *TURDUS PALLIDUS*
Gmel.

Gris olivâtre en dessus ; gorge et devant du cou d'un gris brunâtre (vieux mâle), *ou gorge et devant du cou blanchâtres, encadrés par une série de mouchetures confluentes d'un brun gris* (adultes) ; *poitrine et flancs d'un roux ocreux sans taches* (adultes), *ou*

mouchetés (jeunes); *ventre blanc; rectrices frangées de gris olivâtre, la plus extérieure tachée de blanc ou de roussâtre à l'extrémité; sourcils très-prononcés en arrière de l'œil.*

Taille : 0^m,22.

Turdus pallidus, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 815.
Turdus pallens, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 457.
Turdus iliacus, Var. Pallidus, Naum. *Nat. Vög. Deuts.* (1822), t. II, p. 279.
Turdus Seyffertitzii, Brehm, *Lehrb. Nat. Eur. Vög.* (1829), t. II, p. 972.
Turdus Werneri, Géné, *Mem. Ac. R. Torino* (1834), t. XXXVII, p. 296.
Planesticus obscurus, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 5.
Géné, *M. Ac. R. Tor.*, t. XXXVII, pl. 2, *femelle jeune?*
Naumann, *Vög. Deuts.* (1854), pl. 357, *mâle d'âge intermédiaire.*

Mâle vieux : Parties supérieures d'un brun olivâtre uniforme, un peu plus clair sur le corps qu'à la tête, et glacé de cendré derrière le cou; menton blanc ou blanchâtre; gorge, joues, devant et côtés du cou d'un gris ardoisé foncé, qui s'éclaircit et se fond insensiblement, sur les côtés du cou, avec les teintes des parties supérieures; au bas du cou, avec celles de la poitrine; cette dernière région et flancs d'un roux ocreux sans taches; abdomen d'un blanc pur; sous-caudales blanches dans toute la partie découverte, tachées de brun olivâtre à la base et sur les côtés; bande sourcilière blanche ou d'un blanc strié de brun-cendré, étroite au-devant de l'œil, plus large en arrière; paupière inférieure de même couleur; lorums et régions parotiques d'un brun noirâtre, ces dernières finement striées de blanc jaunâtre et glacées de cendré; moyennes couvertures externes des ailes terminées par une tache blanchâtre ou jaunâtre, l'ensemble de ces taches formant une bande transversale; rémiges et rectrices brunes, bordées de gris olivâtre; la plus extérieure des rectrices porte à l'extrémité, sur les barbes internes, une petite tache blanchâtre ou roussâtre; la suivante est également tachée, mais dans une moindre étendue, et la troisième offre quelquefois une étroite bordure terminale; demi-bec supérieur noirâtre, demi-bec inférieur brun seulement à la pointe; jaunâtre dans tout le reste de son étendue; pieds et iris bruns.

Mâle, après la première mue : Les côtés de la tête et du cou sont nuancés de plus de cendré; la gorge et le devant du cou sont blanchâtres, et cette teinte est limitée, de chaque côté, par une série de taches brunâtres formant bande; les lorums sont bruns; les régions parotiques d'un brun olivâtre clair; les grandes couvertures supérieures et secondaires des ailes terminées par une tache blanchâtre ou jaunâtre,

dont l'ensemble forme une tache transversale; la tache terminale des trois rectrices les plus extérieures occupe un plus grand espace; le reste du plumage ressemble à celui des individus vieux, mais les couleurs en sont plus fraîches.

Femelle? Front, parties supérieures de la tête, du cou, dos et queue, en dessus, d'un brun olivâtre uniforme; gorge blanche; haut de la poitrine d'un brun olivâtre clair, nuancé de jaune ocreux; cette dernière teinte, mais plus rembrunie, couvre les flancs dans toute leur étendue; hypocondres très-légèrement olivâtres; bas de la poitrine, ventre et sous-caudales blancs, ces dernières tachées de brun à la base; lorum noirâtre; bande sourcilière blanchâtre; région parotique d'un brun olivâtre foncé, rayé très-finement de blanchâtre; côtés du cou rayés et tachés d'olivâtre sur fond blanc; moyennes couvertures supérieures de l'aile tachées de blanc à l'extrémité; couvertures inférieures grisâtres, avec quelques mèches jaunâtres; rémiges d'un brun olivâtre en dessus, d'un gris cendré en dessous, les primaires finement lisérées de blanchâtre extérieurement; rectrices d'un gris cendré en dessous; bec et tarses comme chez le mâle.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un brun olivâtre terne, avec la plupart des plumes, celles du dos principalement, terminées par du brun foncé et marquées, au centre, d'une strie jaunâtre qui dégénère en une tache de même couleur; gorge et devant du cou d'un blanc roussâtre, taché de brun-cendré clair et limité, de chaque côté, par une double rangée de taches brunâtres; poitrine et côtes de l'abdomen d'un brun ocreux pâle, varié de nombreuses taches transversales brunes, qui occupent l'extrémité des plumes; régions crurales brunâtres, tachées de brun plus foncé; le reste des parties inférieures d'un blanc jaunâtre, varié de taches arrondies brunes; sourcils, côtés de la tête d'un roux jaunâtre sale, strié et taché de brun; ailes et queue comme chez les individus jeunes après la première mue.

Cette espèce a pour patrie l'Asie méridionale et orientale. Elle visite l'Europe plus ou moins régulièrement. On l'a capturée en Saxe, près de Herzberg, d'après Temminck; Bonelli et Géné l'indiquent comme se montrant dans les environs de Turin : deux individus tués, l'un en 1827, l'autre en 1828, sont déposés dans le Musée de cette ville. Enfin M. Jaubert avance qu'elle se montre assez fréquemment dans les environs de Marseille, pendant le mois de novembre. Presque tous les ans, on trouverait sur les marchés de cette ville quelques sujets isolés.

Habitudes, régime et propagation inconnus.

183 — MERLE OLIVE — *TURDUS OLIVACEUS* Linn.

Brun olivâtre en dessus ; tête de même couleur, mais un peu plus sombre ; gorge blanche, striée de brun ; poitrine olivâtre sans taches (adultes) ; *ventre, flancs, couvertures inférieures des ailes fauves, sans taches* (adultes), *ou mouchetés* (jeunes) ; *rectrice la plus extérieure sans tache à l'extrémité.*

Taille : $0^m,24$ *à* $0^m,25$.

TURDUS OLIVACEUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 9.
MERULA OLIVACEA, Briss. *Ornith.* (1760), t. II, p. 294.
PLANESTICUS OLIVACEUS, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 3.
Le Vaill. *Ois. d'Af.*, pl. 98, *adulte ;* 99, *jeune.*

Mâle adulte : Dessus de la tête, du cou, dos, croupion, couvertures supérieures des ailes et de la queue brun olivâtre ; gorge et devant du cou blancs, striés de brun ; côtés du cou tachés de jaune ; poitrine d'un olivâtre clair sans taches, lavé de jaunâtre ; ventre, flancs, couvertures inférieures des ailes d'une belle couleur fauve ; sous-caudales blanches, tachées de brunâtre et de roussâtre ; rémiges brunes, frangées de brun olivâtre ; rectrices médianes de la couleur du dos, toutes les autres brunes et comme gaufrées de bandes transversales ; bec jaunâtre, avec l'arête et la base de la mandibule supérieure brunes ; pieds jaunâtres ; iris brun.

Femelle adulte : Elle ne diffère du mâle que par la taille, qui est un peu plus petite, et par le fauve moins vif des parties inférieures.

Jeunes avant la première mue : Le plumage des parties supérieures, aussi bien que celui des parties inférieures, est coloré comme chez les adultes ; mais les teintes sont généralement plus foncées ; les bordures des rectrices et des rémiges tournent au roussâtre ; les stries de la gorge sont noirâtres ; la plupart des plumes du dos ont une strie jaunâtre le long du rachis, et celles des parties inférieures ont une tache terminale d'un brun sombre ; le demi-bec supérieur est brun, et le demi-bec inférieur d'un jaune pâle, ainsi que les pieds.

Le Merle olive habite l'Afrique méridionale et se montre accidentellement dans l'Europe méridionale. Le professeur de Flippi, dans une communication très-intéressante, faite, en 1845 (1), au Congrès scientifique de Naples, dit que

(1) *Atti della settima Adunanza degli Scienz. ital. tenuta in Napoli*, 1845, pp. 739.

cette espèce fut prise en grand nombre à Polavina, province de Brescia, dans l'automne de 1843; et que, pendant plusieurs jours, les marchés publics en furent pourvus. Le Musée de Milan conserve un mâle et une femelle pris à cette époque.

Selon Le Vaillant, le nid de cette espèce n'est pas maçonné comme celui du Merle ou de la Grive commune, mais simplement formé de petites branches entrelacées, et composé en dedans de racines déliées; sa ponte est de quatre à cinq œufs, arrondis, à fond blanc verdâtre et parsemés de taches d'un brun rouge presque confluentes vers le gros bout.

Le Merle olive a les mœurs et le régime des espèces qui vivent sédentaires en Europe.

184 — MERLE ERRATIQUE — *TURDUS MIGRATORIUS* Linn.

Brun noirâtre en dessus; tête d'un noir ardoisé; gorge blanche, striée de noir; poitrine, abdomen et flancs d'un roux vif sans taches (adultes), *ou mouchetés* (jeunes); *rectrices frangées de cendré, la plus extérieure tachée de blanc à l'extrémité.*

Taille : 0^{m},24 environ.

TURDUS MIGRATORIUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 292.
TURDUS CANADENSIS, Briss. *Ornith.* (1760), t. II, p. 225.
MERULA MIGRATORIA, Gould, *Bird. of Eur.*, pl. 74.
Buff. *Pl. enl.* 556, f. 1, sous le nom de *Grive du Canada.*

Mâle en été : Dessus et côtés de la tête d'un noir ardoisé; dessus du cou, du corps et sus-caudales d'un brun noirâtre; devant du cou blanc, marqué longitudinalement de traits noirâtres; poitrine et abdomen d'un roux très-vif; bas-ventre d'un blanc pur; sous-caudales brunes, tachetées de blanc; bord libre des paupières blanc; ailes semblables au manteau, avec les moyennes couvertures lisérées de cendré; rémiges et rectrices brunes, également bordées de cendré, la plus externe de ces dernières terminée en dedans par une tache blanche, et la suivante par un liséré de même couleur.

Mâle en automne : D'une teinte plus verdâtre en dessus; toutes les plumes rousses des parties inférieures terminées de blanchâtre.

Femelle en plumage d'été : D'une teinte plus cendrée en dessus; d'un roux moins vif en dessous, avec une partie des plumes de l'abdomen terminées de blanc.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures brun noirâtre; d'un noir mat à la tête, avec des taches et des traits roussâtres au

centre des plumes du dos; gorge et milieu du cou d'un blanc légèrement lavé de roux; poitrine et abdomen d'un roux vif, tacheté de noir en travers, à l'extrémité des plumes; bas-ventre blanc; couvertures alaires d'un brun plus clair que celui du manteau; rémiges et rectrices noirâtres, les dernières bordées de blanc à l'extrémité.

Le Merle erratique habite particulièrement l'Amérique septentrionale, et se montre accidentellement en Europe.

Temminck avance qu'on l'a observé et tué plusieurs fois en Allemagne. M. Naumann dit également qu'on l'a vu quelquefois sur les marchés de Vienne.

Il se reproduit dans l'Amérique du Nord; son nid, comme celui du Merle noir, est composé de petites racines, d'herbes et de terre gâchées. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un vert bleuâtre assez foncé, sans taches.

Grand diam. 0m,028; petit diam. 0m,019.

Les individus de cette espèce se rassemblent vers la fin de l'été et émigrent en troupes plus ou moins nombreuses.

C — *Espèces chez lesquelles les parties inférieures, ou tout au moins les flancs, offrent, à l'âge adulte, des taches le plus généralement grandes et anguleuses; la livrée de la femelle différant notablement de celle du mâle.*

185 — MERLE LITORNE — *TURDUS PILARIS* Linn.

(Type du genre *Arceutornis*, Kaup)

Brun-châtain aux épaules; tête, nuque et croupion cendrés; côtés de la poitrine et flancs variés de taches lancéolées; couvertures supérieures des ailes lavées de roux-châtain; rectrice la plus extérieure finement bordée de blanc à l'extrémité.

Taille : 0m,275.

TURDUS PILARIS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 291.
TURDUS MUSICUS, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 454.
SYLVIA PILARIS, Savi, *Orn. Tosc.* (1827), t. I, p. 209.
ARCEUTORNIS PILARIS, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 33.
Buff. *Pl. enl.* 406.
Gould, *B. of Eur.* pl. 76.

Mâle en automne : Dessus de la tête, du cou, bas du dos et croupion d'un gris cendré; haut du dos, scapulaires et couvertures supérieures

des ailes d'un brun châtain; gorge, devant du cou et poitrine d'un roux clair, varié de mouchetures noires, qui prennent une forme lancéolée sur les côtés de la poitrine; ventre blanc; sous-caudales blanches, tachées de brun; plumes des flancs marquées, au centre, de taches lancéolées noires et bordées de blanc; rémiges brunes, les primaires bordées de cendré, les secondaires lavées de châtain clair; rectrices d'un brun noirâtre en dessus, d'un gris cendré en dessous, avec les deux externes bordées de gris-brun et frangées de blanc à la pointe; bec noirâtre à la pointe, jaunâtre dans le reste de son étendue; tarses et iris brunâtres.

Mâle au printemps : Le gris de la tête et du cou prend une teinte bleuâtre, et le bec, d'un beau jaune à la base, est d'un noir profond à la pointe.

Femelle en automne : Elle a la gorge blanchâtre, et le cendré de la tête plus nuancé de brun, par conséquent plus foncé, et les tarses bruns.

Au printemps, les teintes bleuâtres du cou ne sont pas aussi pures que celles du mâle.

Individu de la Russie, tué en été : Dessus de la tête et du cou cendré, avec des taches noires au milieu du vertex; manteau d'un cendré roussâtre; croupion et sus-caudales cendrés, avec la tige des plumes d'une teinte blanchâtre; devant du cou roux pâle, avec des taches oblongues, noires au centre et à l'extrémité des plumes; côtés de la poitrine noirs, avec des bordures d'un cendré roussâtre; abdomen blanc; flancs et sous-caudales de cette dernière couleur avec de larges taches noirâtres; tarses d'un brun roussâtre; tout le plumage offre des traces plus ou moins sensibles de l'usé des plumes.

Variétés accidentelles : Plumage presque entièrement blanc, ou brun taché de roux (Mus. de Bruxelles), tapiré de blanc chez d'autres, ou complétement noir, comme celui du Merle vulgaire, avec une sorte de collier cendré au bas de la nuque (Collect. Degland).

La Litorne habite les forêts du nord de l'Europe et de l'Asie septentrionale. Elle est de passage régulier dans beaucoup de localités de la France.

Elle niche sur les arbres élevés, et l'on prétend que quelques couples font annuellement leurs pontes sur les Alpes, sur les Apennins et aux environs de Bergues. Dans tous les cas, elle se reproduit en assez grand nombre dans les forêts de l'Allemagne centrale et septentrionale. Sa ponte est de quatre à six œufs d'un gris verdâtre ou bleuâtre, avec de petites taches d'un roux de rouille ou brunes, quelquefois confluentes. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},027$ à $0^{m},028$; petit diam. $0^{m},02$.

La Litorne est l'espèce d'Europe qui émigre le plus tard : elle arrive en France après toutes les autres. En automne, les bandes émigrantes sont quelquefois composées d'un nombre considérable d'individus. Il en est parmi eux qui se cantonnent à leur arrivée chez nous, et qui passent l'hiver en compagnie du Mauvis et de la Draine. La chair de cette espèce n'est pas aussi estimée que celle des autres Merles.

186 — MERLE BRUN — *TURDUS FUSCATUS* Pall.

Brun noirâtre sur la tête et le cou; une large ceinture noire, variée de blanc, sur la poitrine (mâle adulte), *ou, simplement, de grandes taches triangulaires noires* (femelle et jeunes); *sur les flancs, de larges taches noires en fer de lance; couvertures supérieures des ailes et rémiges secondaires largement frangées de roux; rectrices brunes, frangées de roux seulement à la base; sourcil large et très-étendu en arrière.*

Taille : 0m,24 *à* 0m,25.

Turdus obscurus, Gmel. *S. N.* (1788), t. II, p. 816).
Turdus fuscatus, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 451.
Turdus naumanni, p., Temm. *Man.* 4e part. (1840), p. 604.
Cychloselys fuscatus, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 5.
Turdus eunomus, Temm. *Pl. col.* 514.
Gould, *B. of. Eur.* pl. 79, sous le nom de *Turdus Naumannii.*

Mâle adulte : Dessus de la tête et du cou d'un brun noirâtre ; dos d'un brun cendré, tournant au brun sombre au centre des plumes; sus-caudales noirâtres, frangées de roux de rouille; un large sourcil blanc, lavé de jaunâtre, partant du bec, s'étend au delà du méat auditif, que recouvre une large tache noire; gorge, devant et côtés du cou d'un blanc jaunâtre, coupé, de chaque côté, par une double rangée de petites taches triangulaires noires, qui grandissent en s'éloignant des commissures, près desquelles elles prennent naissance; entre cette double ligne de taches, se disséminent, sur le fond de la teinte générale, depuis le menton jusqu'au bas du cou, quatre à cinq rangées d'autres taches bien accusées, d'un brun roussâtre clair, occupant le centre des plumes; les teintes du cou sont brusquement arrêtées, en bas, par un large plastron pectoral noir, varié de blanchâtre, cette teinte bordant les plumes; milieu du ventre blanc; sous-caudales blanches dans toute la partie découverte, tachées de brun à la base, cette couleur étant peu visible lorsque les plumes sont en place ; le reste des parties

inférieures blanchâtre et varié de grandes taches triangulaires noirâtres, très-nombreuses sur les flancs; couvertures supérieures des ailes roussâtres; couvertures inférieures d'un roux de rouille; rémiges et rectrices noires, frangées extérieurement de roux, les premières, presque dans toute leur étendue, les secondes seulement à la base; pieds d'un brun pâle; bec jaunâtre, avec l'arête du demi-bec supérieur brune; iris brun roussâtre.

Femelle : Dessus de la tête et du cou d'un gris brun, s'éclaircissant à la nuque; plumes du dos brunes au centre, roussâtres sur les bords; plumes du croupion et sus-caudales d'un roux rougeâtre, frangées de gris; sourcils, gorge, devant et côtés du cou blancs; ceux-ci marqués d'une double rangée de très-petites taches brunes; du brun nuancé couvre aussi le méat auditif; point de plastron noir sur la poitrine; cette région, ainsi que les flancs, variés de taches isolées brunes, à franges blanches; ventre et sous-caudales blancs, celles-ci tachées de brun roux à la base; moyennes couvertures supérieures des ailes brunes, frangées de blanc; rémiges brunes, les secondaires bordées en dehors de brun roussâtre; rectrices de la couleur des rémiges, lisérées extérieurement, à la base, d'un roux moins pur que chez le mâle.

Mâle jeune : Parties supérieures du corps à peu près comme chez la femelle; gorge d'un blanc lavé de jaunâtre et varié de petites taches brunes; sourcils, côtés du cou et parties inférieures lavés de jaunâtre, comme la gorge; un collier noirâtre bien accusé, mais moins prononcé que chez le mâle adulte; couvertures des ailes frangées de roussâtre, et terminées de blanc jaunâtre; bases des rémiges marquées d'une tache roussâtre; couvertures inférieures de la queue d'un brun châtain, terminées de blanc jaunâtre, avec une double tache brune à la pointe; bec noir seulement à l'extrémité; pieds jaunâtres.

Cette espèce habite l'Asie septentrionale et orientale, et se montre accidentellement en Europe. D'après les naturalistes allemands, elle aurait été prise plusieurs fois en Autriche et en Hongrie.

L'on ne connaît ni ses œufs ni son mode de nidification. Pallas, qui l'a fréquemment observée dans les montagnes alpines de la Daourie, dit que le cri qu'elle fait entendre, en volant, rappelle celui de la Cresserelle.

187 — MERLE NAUMANN — *TURDUS NAUMANNI* Temm.

Gris-brun orangé ou gris-brun roussâtre en dessus; poitrine rousse (mâle adulte), *ou d'un gris cendré, varié de grandes taches*

noires et brunes (femelle et jeunes) ; *sur les flancs, de larges taches anguleuses d'un roux de rouille* (mâle), *ou noirâtres* (femelle) ; *couvertures supérieures des ailes et rémiges secondaires médiocrement frangées de brun roux ; rectrices rousses dans leur plus grande étendue ; sourcil large et très-étendu en arrière.*

Taille : 0^{m},25 *environ.*

Turdus dubius, Bechst. *Natur. Deuts.* (1807), t. III, p. 396.
Turdus Naumanni, Temm. *Man.* (1820), t. I, p. 170. — (1835), 3e part. p. 96.
Turdus ruficollis, Glog. nec Pall. *Handb. Vög. Eur.* (1834), p. 180.
Cychloselys ? dubius, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 5.
Naumann, *Vög. Deuts.* pl. 358.

Mâle vieux : Plumes du dessus de la tête d'un brun cendré au centre, d'un brun roux sur les bords ; dessus du cou gris, lavé de roussâtre ; dos d'un gris aurore nuancé de cendré ; croupion et sus-caudales d'un roux rougeâtre, à bordures plus claires ; gorge, devant du cou, poitrine, flancs d'un roux ocreux, plus intense à la poitrine et sur les flancs, où chaque plume est bordée de blanchâtre ; sous-caudales d'un roux ocreux à la base, avec la fine pointe blanche et blanc roussâtre ; bande sourcilière large et s'étendant du bec à la nuque, d'un blanc roux ; lorums bruns ; région parotique d'un brun roussâtre, glacé de cendré ; moyennes couvertures des ailes bordées et terminées de roussâtre ; rémiges brunes, les primaires lisérées de grisâtre, les secondaires frangées de roussâtre ; rectrices d'un brun roux ou d'un roux orangé, bordées de brun extérieurement, et, vers la pointe, sur les barbes internes ; la plus extérieure, de chaque côté, complétement rousse, avec un fin liséré plus clair en dehors ; bec noir à la pointe, jaunâtre dans le reste de son étendue ; tarses bruns, glacés de jaune ; iris brun.

Mâles, sous une livrée moins parfaite : Ils ont la bande sourcilière d'un roux moins pur ; la région parotique d'un brun gris, le devant et les côtés de la gorge d'un blanc roussâtre, varié de stries et de taches noires disposées en séries ; les moyennes couvertures des ailes bordées de blanc roussâtre ; les deux rectrices médianes en partie ou entièrement brunes, et toutes les autres variées de brun vers l'extrémité, sur une plus grande étendue de leurs barbes internes, et plus largement bordées de brun sur les barbes externes ; bec noirâtre.

Femelle : Partie supérieure d'un brun cendré, presque comme chez le *Turdus ruficollis,* mais avec des teintes plus claires ; gorge, devant

et côtés du cou blanchâtres, variés de taches brunes et noirâtres, disposées par séries; poitrine blanchâtre, lavée de gris, et marquée de nombreuses taches brunes et d'un brun roux; ventre blanc; flancs d'un cendré clair, tachés de cendré plus foncé et de brun; sous-caudales rousses à la base, blanches à la pointe; moyennes couvertures des ailes et rémiges secondaires frangées de blanc jaunâtre; rémiges primaires lisérées de cendré; rectrices médianes brunes, la plus latérale, de chaque côté, presque entièrement rousse, les barbes externes étant seulement bordées de brun; toutes les intermédiaires en partie rousses et brunes, le brun qui occupe les barbes externes et l'extrémité des pennes augmentant de la deuxième à la cinquième, qui n'est plus rousse qu'à la base.

Jeunes capturés en septembre (environs de Marseille) : Méats auditifs et dessus de la tête brunâtres; cette dernière partie pointillée de noir; manteau d'un brun roussâtre, passant, par demi-teintes, à un roux orangé foncé; croupion et sus-caudales de cette dernière couleur; sourcils, gorge et cou d'un blanc roussâtre, ce dernier pointillé de brun sur les côtés; haut de la poitrine marqué de taches longitudinales d'un roux vineux, qui descendent sur les flancs et les sous-caudales, où chaque plume est largement frangée de blanc; abdomen et cuisses d'un blanc pur; point de miroir blanchâtre aux ailes; rectrices médianes d'un brun foncé, les latérales presque entièrement d'un roux orangé; dessous de la queue d'un roux plus clair.

Le Merle Naumann habite l'Europe orientale et l'Asie occidentale. On le rencontre assez souvent en Hongrie, et plus accidentellement en Autriche, en Silésie, en Dalmatie, dans le sud de la France et en Italie.

Habitudes, régime et propagation inconnus.

188 — MERLE A COU ROUX — *TURDUS RUFICOLLIS* Pall.

Brun-cendré en dessus; devant du cou, haut de la poitrine roux de rouille (mâle adulte), *ou devant du cou blanc roussâtre et poitrine cendrée, marqués de taches brunes* (femelle); *flancs variés de taches petites, peu nombreuses et plus ou moins effacées; point de roux sur l'aile; rectrices médianes de la couleur du dos, toutes les autres rousses sur les barbes internes, ou d'un roux irrégulièrement varié de brun; sourcil étroit, peu étendu.*

Taille : 0^{m},26 *environ.*

TURDUS RUFICOLLIS, Pall. *Voy.* (1776), édit. franç. in-8°, t. VIII, append. p. 67 et *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 452.

TURDUS ERYTHRURUS, Hodgs. *Journ. As. Soc. Bengal.* (1837), t. VI, pars 1, p. 101.

PLANESTICUS RUFICOLLIS, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 5.

Naum. *Vög. Deuts.* pl. 360.

Pall. *Zoogr. Ross. As.* pl. ? (23 d'après le texte).

Mâle adulte : Toutes les parties supérieures d'un brun cendré uniforme ; sourcils, région ophthalmique, gorge, devant du cou, poitrine d'un beau roux de rouille, un peu plus clair à la gorge, sur les côtés de laquelle se montre, chez les sujets d'âge moyen, une double rangée de stries noires, descendant des commissures; lorums d'un brun roux; région parotique d'un cendré brunâtre; abdomen d'un blanc pur, ou d'un blanc varié, sur les côtés, de mèches cendrées peu marquées; sous-caudales blanches, tachées, à la base, de roux-brun, qui n'est point visible lorsque les plumes sont en place; flancs et côtés du ventre cendrés; couvertures supérieures des ailes, de la couleur du dos, bordées de cendré plus clair; couvertures inférieures d'un roux orangé clair; rémiges brunes, frangées de cendré; rectrices médianes d'un brun cendré, lavé de roussâtre; le même brun-cendré colore les barbes externes des quatre rectrices suivantes, qui sont d'un roux ferrugineux sur les barbes internes; rectrice la plus extérieure presque complétement d'un roux ferrugineux, un fin liséré brun roussâtre bordant seulement les barbes externes vers l'extrémité; pieds noirâtres; bec presque entièrement jaune ou jaunâtre, avec l'arête noirâtre à partir des narines; iris brun; paupières jaunes.

Femelle adulte : Parties supérieures comme chez le mâle adulte; sourcils cendrés; lorums et méats auditifs noirâtres; gorge blanche; devant et côtés du cou d'un blanc roussâtre, tournant au jaunâtre; ces deux régions sont parsemées, sur les côtés principalement, de stries et de petites taches noires, disposées en séries longitudinales; poitrine fortement cendrée, variée de taches d'un brun noir; milieu de l'abdomen blanc, finement strié de brun cendré; flancs cendrés, marqués de taches brunes; sous-caudales blanches, tachées de brun à la base; ailes à peu près comme chez le mâle adulte; rectrices médianes de la couleur du dos, en dessus; la plus extérieure, de chaque côté, d'un roux foncé sur les barbes internes, d'un brun clair sur les barbes externes; toutes les intermédiaires en partie brunes, avec une tache oblongue ou des marbrures d'un roux terne vers l'extrémité; bec brun,

glacé de jaunâtre en dessus, jaunâtre en dessous, avec la pointe brune; pieds bruns.

Mâle jeune : Parties supérieures à peu près comme chez les adultes; gorge et devant du cou d'un blanc roussâtre, varié de taches d'un roux plus intense, formant, par leur ensemble, quatre à cinq petites bandes longitudinales; plumes de la poitrine d'un roux de rouille, bordées de roux plus clair, avec des taches noires au centre de la plupart d'entre elles; parties inférieures nuancées de plus de cendré que chez les adultes et variées de taches plus nombreuses, plus larges, plus accusées; sourcils et région ophthalmique roussâtres; méat auditif brun; lorum d'un brun noir; moyennes couvertures supérieures des ailes légèrement tachées de blanchâtre à l'extrémité; rectrices plus rousses que chez la femelle; bec également glacé de plus de jaune; tarses bruns.

Cette espèce habite l'Asie centrale. Pallas l'a rencontrée en abondance dans les bois de mélèzes des régions alpestres de la Daourie. Elle fait des apparitions très-accidentelles en Europe. Elle aurait été prise plusieurs fois, assure-t-on, sous son plumage de jeune, dans le nord de l'Allemagne.

L'on ne connaît ni ses œufs ni son mode de nidification. Son cri, selon Pallas, aurait de l'analogie avec celui des Pics : il se rapprocherait donc du cri de la Litorne.

Observations. — Pallas (*Zoogr. Ross. Asiat.*, t. I, p. 453), signale une variété qui aurait le dessus du corps d'un gris verdâtre, beaucoup plus nuancé de cendré sur la tête et le cou que sur les autres parties supérieures du corps; les sourcils blancs; le devant du cou blanchâtre, avec une double rangée de taches lancéolées; la poitrine d'un roux de rouille pâle, avec les plumes bordées de blanc et marquées de points lancéolés noirs, vers l'extrémité; les rectrices, les deux médianes exceptées, complétement couleur de rouille, bordées et terminées de cendré.

Cette variété est rapportée par M. Gloger, par le prince Ch. Bonaparte et par d'autres naturalistes au *Turd. dubius*, Bechst., ou *Turd. Naumanni*, Temm., probablement à cause de la teinte rousse des rectrices. Ne pouvant dire jusqu'à quel point cette opinion est fondée, les faits qui ont pu la motiver nous faisant défaut, nous nous bornerons à faire observer que cette variété pourrait bien ne représenter qu'un mâle *Turd. ruficollis* dans un plumage intermédiaire. Pallas, du reste, met une certaine insistance à la lui assimiler. Après avoir avoué qu'il aurait pu la prendre pour une espèce distincte, s'il n'avait eu sous les yeux tous les plumages de transition, il déclare être certain qu'elle ne diffère nullement du *Turd. ruficollis*. Sous aucun de ses états ce *Turd. ruficollis* n'a, comme le *Turd. Naumanni* ou *dubius* de quelques auteurs, les rémiges et les couvertures supérieures des ailes frangées de roux, et les flancs variés de larges taches, en fer de lance, noires ou rousses. Ces caractères si différentiels n'auraient point échappé à Pallas, et c'est parce qu'il ne les signale pas sur sa variété *B. ruficol-*

lis, que nous n'avons pas cru devoir rapporter cette variété au *Turdus Naumanni*.

189 — MERLE A GORGE NOIRE — *TURDUS ATRIGULARIS* Temm.

Cendré olivâtre en dessus; gorge, devant du cou, haut de la poitrine noirs (mâle adulte), *ou d'un blanc roussâtre, strié de noir, avec des taches noires en fer à cheval sur le haut de la poitrine* (femelle et jeunes); *flancs seulement striés* (adultes), *ou faiblement tachés* (jeunes); *point de roux ni aux ailes ni à la queue; sourcils à peine accusés par une teinte plus pâle.*

Taille : 0^m,29 *environ.*

TURDUS ATRIGULARIS, Temm. *Man.* (1820), t. I., p. 169, et 3[e] part. (1835), p. 93.
SYLVIA ATRIGULARIS, Savi, *Orn. Tosc.* (1831), t. III, p. 203.
MERULA ATRIGULARIS, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 17.
PLANESTICUS ATRIGULARIS, Bp. *Cat. Parzud.* 1854, p. 5.
Naum. *Vög. Deuts.* Pl. 69, fig. 1, *mâle adulte.* — Pl. 361, fig. 1 et 2, *mâles,* d'âge intermédiaire, sous le nom de *Turdus atrigularis.*

Mâle adulte : Parties supérieures d'un cendré olivâtre, plus sombre sur le milieu de la tête et du dos; plumes de la gorge, du cou, du haut de la poitrine d'un noir profond, bordées de blanchâtre; côtés de la poitrine et flancs cendrés, marqués de rares et étroites taches, presque effacées, de cendré plus foncé; milieu du ventre blanc, varié quelquefois d'un petit nombre de stries cendrées, peu accusées; sous-caudales noirâtres à la base, puis roussâtres et blanches à l'extrémité; couvertures supérieures des ailes frangées d'un cendré lavé de jaunâtre; couvertures inférieures d'un roux ocreux pâle; rémiges et rectrices d'un brun noirâtre, avec une fine bordure plus pâle, tournant au roussâtre; bec d'un brun noirâtre, jaune à la base de la maudibule inférieure; pieds et iris bruns.

Mâle jeune, en automne : Parties supérieures d'un gris olivâtre, ailes brunes, avec les rémiges et les couvertures supérieures bordées de blanchâtre; gorge et devant du cou blancs; des stries noirâtres qui se convertissent en taches angulaires de plus en plus grandes à mesure qu'elles s'éloignent du menton, parcourent sur plusieurs lignes ces deux régions, et vont se réunir à un large ceinturon noir, à bordures blanchâtres, qui occupe le haut de la poitrine et le bas du cou, d'un côté à l'autre; bas de la poitrine, côtés de l'abdomen et flancs d'un gris

cendré, avec une tache d'un gris plus sombre au centre des plumes; milieu de l'abdomen blanc, varié de quelques taches grises; sous-caudales blanches, bordées de blanc jaunâtre et brunes à la base; queue d'un brun olivâtre; bec brun de corne, avec la mandibule inférieure jaunâtre à la base; iris et pieds bruns. A mesure que l'oiseau avance en âge, le noir de la poitrine monte de plus en plus et finit par envahir le devant et les côtés de la gorge et du cou, pendant que les taches gris foncé des parties inférieures s'atténuent et se rétrécissent.

Femelle : Parties supérieures d'un gris olivâtre, avec des teintes plus foncées sur les ailes; devant du cou d'un roux jaunâtre, strié longitudinalement de noir; taches en fer à cheval de la poitrine bordées de grisâtre; abdomen d'un cendré blanchâtre, marqué de stries et d'étroites teintes grises, surtout aux flancs; sous-caudales d'un blanc nuancé de brun jaunâtre.

Femelle jeune, en automne : Teintes généralement moins pures; bordures de quelques plumes de la poitrine jaunâtres; sous-caudales bordées d'un léger liséré blanchâtre; taches des parties inférieures plus larges.

Le Merle à gorge noire habite l'Europe orientale et l'Asie septentrionale. Il s'égare assez souvent dans les parties orientales de l'Allemagne; on l'a aussi trouvé en Italie, en Sardaigne, en Dalmatie, et plusieurs fois en France. En janvier 1826, un beau mâle, qui fait partie du Musée de Turin, fut pris dans les environs de cette ville. M. Jaubert cite deux captures faites près de Marseille, et M. J. de Lamotte indique celle d'un mâle en plumage d'hiver, qui eut lieu près d'Abbeville, au commencement de novembre 1842.

Habitudes, régime et propagation inconnus.

190 — MERLE SIBÉRIEN — *TURDUS SIBIRICUS* Pall.

Noir bleuâtre en dessus (mâle), *ou brun olivâtre* (femelle); *larges sourcils blancs* (mâle), *ou jaunâtres* (femelle); *sous-caudales bicolores, bleuâtres ou brunes à la base, blanches à la pointe, ces deux couleurs étant parfaitement visibles, lorsque les plumes sont en place.*

Taille : 0^{m},24 *à* 0^{m},25.

TURDUS SIBIRICUS, Pall. *Voy.* (1776), édit. franç. in-8°, t. VIII, p. 68.
TURDUS LEUCOCILLUS et AUROREUS, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 448 et 450.
TURDUS BECHSTEINI, p. Naum. *Nat. Vog. Deuts.* (1822), t. II, p. 310.

TURDUS ATRO-CYANEUS, Homeyer. *Isis* (1843), p. 604.
TURDUS MUTABILIS, Temm. *Faun. Jap.* (1847).
CYCLOSELYS SIBIRICUS, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 5.
Gould, *B. of Eur.* pl. 82.
Temm. *Faun. Jap.* pl. 31, *jeune.*
Naum. *Vog. Deuts.* pl. 69, f. 2, *jeune*, sous le nom de *Turdus Bechsteini.*

Mâle vieux : Tout le plumage d'un noir bleuâtre foncé, avec les lorums, la gorge, le devant du cou et les bordures des plumes du manteau d'un noir franc ; un large sourcil étendu de l'angle antérieur de l'œil à la nuque ; paupière supérieure, une bande oblique à la face interne de l'œil d'un blanc pur ; rémiges d'un noir mat en dehors ; rectrices médianes d'un noir bleuâtre, comme le dos, les autres d'un noir mat ; les trois extérieures, de chaque côté, portent à l'extrémité, et sur les barbes internes, une tache blanche qui diminue de la première à la troisième, où elle est très-étroite et tout à fait terminale ; plumes du milieu et des côtés du ventre blanches à la pointe ; sous-caudales d'un noir bleuâtre, terminées de blanc ; pieds bruns ; bec noir, avec la base de la mandibule inférieure jaunâtre ; iris brunâtre.

Femelle : Parties supérieures, lorums et un trait au-dessus du méat auditif d'un brun olivâtre ; sourcils jaunâtres, finement striés de brun ; joues et gorge d'un blanc roussâtre, tachées d'olivâtre ; devant du cou et poitrine d'un brun olivâtre, avec des taches triangulaires blanchâtres au centre des plumes ; flancs et côtés du ventre d'un brun olivâtre, varié de blanc ; milieu du ventre blanc ; sous-caudales brunes, marquées à la pointe de grandes taches lancéolées blanches ; ailes et queue d'un brun foncé, avec des franges plus claires et roussâtres ; la rectrice la plus extérieure, de chaque côté, marquée d'une tache cunéiforme sur les barbes internes et à l'extrémité, la suivante à fine pointe blanche, et la troisième à peine terminée de blanc ; bec et pieds bruns.

Jeunes avant la première mue : Brun olivâtre sombre, glacé de roussâtre en dessus, avec la dernière rangée des petites couvertures alaires, et les grandes tachées de roussâtre à l'extrémité, ce qui produit une double bande transversale ; lorums noirâtres ; méat auditif d'un brun olivâtre, strié de jaunâtre ; bande sourcilière, un peu confuse, d'un blanc jaunâtre, striée et tachée de brun ; gorge, devant et côtés du cou d'un blanc jaunâtre, taché de jaune plus franc, et varié d'une double série de taches brunes, angulaires et confluentes, qui encadrent la gorge et le devant du cou ; poitrine blanche, lavée de jaunâtre très-clair et parsemée de taches brunes, dont la plupart, sous forme de lunules,

coupent transversalement l'extrémité des plumes; à ces taches succèdent des grivelures brunes, répandues sur le haut et les côtés de l'abdomen; milieu du ventre blanc; flancs d'un gris brun, marqués de taches plus foncées; sous-caudales brunes à la base, blanches à l'extrémité; rémiges et rectrices comme chez la femelle; pieds blanchâtres; bec brun, avec la mandibule inferieure jaunâtre dans la moitié postérieure.

Cette espèce parait propre à la Sibérie orientale. On la trouve aussi au Japon; et, dans ses courses, elle fait de rares apparitions en Europe. M. Homeyer cite la capture, en Allemagne, de trois sujets jeunes et d'un beau mâle vieux, dont il est possesseur : c'est sur ce dernier qu'est fondé son *Turd. atrocyaneus*. En France, un mâle, sous sa livrée de jeune âge, a été tué, en 1847, par M. Loche, dans les marais de la Saintonge. Il faisait partie d'une petite bande de *Turdus musicus*.

Le Merle sibérien ou à sourcils blancs, niche sur les arbustes et consolide les éléments de son nid avec de la terre détrempée, comme le fait notre Merle noir. Ses œufs, au nombre de six, d'après les renseignements fournis à Pallas par Messerschmid, sont verdâtres et parsemés de taches d'un brun roux. Ils ont donc de très-grands rapports avec ceux du Merle ordinaire.

Cette espèce vit dans les forêts sombres et se nourrit principalement de vers de terre.

D — *Espèces chez lesquelles les parties inférieures, de la poitrine aux sous-caudales, sont parsemées, à l'état adulte, de nombreuses grivelures ou de taches lunulées; la livrée de la femelle ne différant pas de celle du mâle.*

191 — MERLE DRAINE — *TURDUS VISCIVORUS* Linn.

(Type du genre *Ixocossyphus*, Kaup)

Brun olivâtre sans taches en dessus; jaunâtre en dessous, varié de taches angulaires ou en larmes au-devant du cou, de taches lunulées sur les flancs; première rémige presque nulle, la deuxième aussi longue ou plus longue que la cinquième.

Taille : 0m,305.

Turdus viscivorus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 291.
Turdus major, Briss. *Ornith.* (1760), t. II, p. 200.

TURDUS ARBOREUS, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 380.
SYLVIA VISCIVORA, Savi, *Ornith. Tosc.* (1827), t. I, p. 208.
IXOCOSSYPHUS VISCIVORUS, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 145.
Buff. *Pl. enl.* 489.

Mâle au printemps : Gris-brun en dessous, nuancé de roussâtre, surtout au croupion ; blanc jaunâtre en dessous, avec de petites taches brunes sur les côtés du cou, d'autres en fer de lance à la gorge, d'autres ovalaires à la poitrine, à l'abdomen, et d'oblongues sur les sous-caudales; tour des yeux cendré; joues et côtés du cou d'un cendré lavé de jaunâtre et varié de taches brunâtres; ailes pareilles au manteau, avec les petites couvertures terminées de blanc ; moyennes et grandes couvertures, rémiges et rectrices bordées, en dehors, d'une teinte d'un cendré roussâtre; les trois rectrices externes avec un peu de blanc à l'extrémité ; bec jaunâtre à la base et brun dans le reste de son étendue; pieds roussâtres ; iris noisette brunâtre.

Mâle en automne : D'une teinte plus roussâtre en dessus et plus jaune en dessous, surtout à la poitrine et aux flancs; les trois rectrices externes avec un grand espace blanc à l'extrémité, les autres pennes terminées seulement par un léger liséré de cette couleur.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par une teinte plus claire en dessus et plus roussâtre en dessous.

Jeunes à la sortie du nid : Parties inférieures comme chez les adultes ; parties supérieures d'un cendré olivâtre, avec les plumes de la tête rayées de gris roussâtre au centre, et terminées de brun foncé; celles du dos et les scapulaires, marquées de taches d'un blanc roussâtre lancéiformes, et terminées de noir ; les petites couvertures supérieures rayées longitudinalement au centre, et terminées de noir; les moyennes, les grandes couvertures et les rémiges bordées et terminées de cendré roussâtre ; la queue bordée et terminée de gris blanchâtre.

La Draine habite une grande partie de l'Europe.

Elle est répandue en France et en Allemagne ; est sédentaire dans nos départements septentrionaux et de passage en Provence et en Lorraine; quelques individus cependant y sont sédentaires comme dans le nord de la France.

Elle niche de très-bonne heure; nous avons vu quelquefois des jeunes dans les premiers jours d'avril. Son nid, qu'elle pose sur les hêtres, les chênes, les pins, est assez artistement construit avec des bûchettes, des herbes, des fibres radicales et de la terre gâchée. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs oblongs, d'un blanc grisâtre, très-rarement roussâtre, avec des points et des taches d'un brun rouge plus ou moins vif; généralement ces taches sont peu nombreuses. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},03$; petit diam. $0^{m},021$.

La Draine voyage par couples ou par petites familles, et se nourrit de fruits, de vers et d'insectes. Elle aime beaucoup le fruit du gui, et contribue, selon quelques auteurs, à propager cette plante parasite, dont elle répandrait au loin les graines que la digestion n'aurait point altérées. Sa chair est moins estimée que celle des autres espèces qui nous visitent annuellement, ou qui se reproduisent chez nous.

192 — MERLE DORÉ — *TURDUS AUREUS*
Hollandre

Brun olivâtre en dessus, avec des lunules noires à l'extrémité des plumes ; jaunâtre en dessous et partout varié de taches en croissant ; première rémige assez développée, la deuxième aussi longue que la sixième et plus courte que la quatrième.

TURDUS AUREUS, Hollandre, *Faun. de la Moselle* (1825) et *même ouvrage* (1836), p.60.
TURDUS VARIUS, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 449.
TURDUS WHITEI, Eyton, *Rar. Brit. Birds* (1836), p. 92.
OREOCINCLA AUREA, Bp. *Ucc. Eur.* (1842), p. 136.
TURDUS SQUAMATUS, Boie, *Isis* (1845), p. .
Naum. *Vög. Deuts.* pl. 354.

Adultes : Parties supérieures d'un brun olivâtre clair, à reflets dorés obscurs, avec l'extrémité de chaque plume marquée d'une tache noire en forme de demi-lune ; parties inférieures d'un blanc jaunâtre, qui se fond, sur les côtés, avec les teintes plus foncées du dessus du corps, à la gorge, au cou, à la poitrine ; d'un blanc pur à l'abdomen et aux sous-caudales, avec les plumes terminées par une légère tache noire également en demi-lune et coupée carrément ou en ligne droite en avant (1) ; couvertures supérieures des ailes noires, avec la tige et la pointe jaune d'ocre ; rémiges primaires d'un brun noirâtre, lisérées de roussâtre et blanches en dedans, la première exceptée ; rémiges secondaires roussâtres en dehors et noirâtres en dedans, avec la partie moyenne intérieure blanche ; pennes caudales noires, à l'exception des quatre médianes, qui sont d'un roux olivâtre en dessus, les suivantes terminées de blanc, et la plus externe bordée de roussâtre ; bec et pieds bruns.

Cette espèce habite l'Asie centrale et septentrionale, et se montre accidentellement en Europe.

(1) Dans la Draine ces taches sont plus petites, triangulaires et en fer de lance.

Hollandre, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Metz, dit, dans sa *Faune de la Moselle* (p. 61), qu'un individu de cette espèce a été tué en compagnie d'autres Grives, à quelques kilomètres de cette ville, dans le mois de septembre 1788. Hollandre avait vu un individu semblable au Muséum de Paris, indiqué comme Draine, variété A. Eyton la signale parmi les oiseaux rares de l'Angleterre. Temminck, de son côté, nous apprend que deux sujets ont été tués à Hambourg, un sur le Rhin, un autre en Allemagne. A ces captures vient s'ajouter celle non moins authentique qui a été faite aux environs de Marseille. L'individu capturé fait partie des riches collections locales de la ville.

Habitudes, régime et propagation inconnus.

Observation. — Indépendamment du *Turd. Whitei*, Eyton (*Aureus*, Hollandre), MM. Schlegel Keyserling et Blasius, ont admis, comme européen, le *Turd. Varius*, Horsf. de Java et de l'Australie. Le prince Ch. Bonaparte qui, primitivement, le comptait aussi comme tel, l'a abandonné depuis, son apparition, en Europe, ne reposant sur aucune donnée certaine. Mais le prince n'en a pas moins admis deux Oréocincles. Identifiant le *Turd. Whitei* (Schleg. nec Eyton), à l'*Oreocincla Heini* de M. Cabanis, il a fait de cet *Heini*, espèce du Japon, un oiseau accidentellement européen. Sur quelle capture repose son admission parmi les espèces d'Europe ? C'est ce que l'on a oublié de dire. Jusqu'ici, l'apparition du *Turd. aureus*, Holl. (*Whitei*, Eyt.), est seule authentique.

E — Espèces chez lesquelles les parties inférieures, du menton à l'abdomen, au moins, présentent, à l'état adulte, de nombreuses grivelures; la livrée de la femelle ne différant pas de celle du mâle.

195 — MERLE MAUVIS — *TURDUS ILIACUS* Linn.

Première rémige très-courte; deuxième beaucoup plus longue que la cinquième; brun-olive en dessus; blanc, marqué de nombreuses taches noirâtres en dessous; flancs d'un roux vif; longue et large raie sourcilière blanchâtre.

Taille : 0^{m},22.

TURDUS ILIACUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 292.
TURDUS ILIAS, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 456.
SYLVIA ILIACA, Savi, *Ornit. Tosc.* (1827), t. I, p. 215.
Buff. *Pl. enl.* 51.

Mâle au printemps : Brun olivâtre en dessus, avec l'extrémité des moyennes couvertures des ailes un peu tachée de blanc roussâtre ;

quelques grandes couvertures et les rémiges bordées, en dehors, de cendré; parties inférieures d'un blanc pur, nuancé de roussâtre sur les côtés du cou, à la poitrine, et varié de taches oblongues, d'un brun noirâtre, excepté au milieu du ventre; flancs d'un roux ardent; sous-caudales flammées de brun; une bande blanche au-dessus des yeux, s'étendant du bec à la nuque; bec brun-noir, moins coloré en dessous vers la base; pieds grisâtres; iris brun.

Mâle en automne : D'une teinte un peu rembrunie en dessus, moins de cendré sur les ailes, plus de roussâtre au cou et à la poitrine.

Femelle : Elle a la bande sourcilière moins rousse que chez le mâle, et les taches des parties inférieures plus étendues et plus nombreuses.

Le plumage dans l'un et l'autre sexe est, en tout temps, poli et lustré.

Jeunes avant la première mue : Ils nous sont inconnus.

Variétés accidentelles : Le plumage de cette espèce est, comme celui de ses congénères, sujet à varier de l'isabelle au blanc pur.

Cette espèce habite l'Europe, l'Asie septentrionale et le nord de l'Afrique. Elle passe annuellement dans beaucoup de localités de la France.

Elle niche sur les arbres tels que les sorbiers, les aulnes, les sureaux. Sa ponte est de cinq ou six œufs semblables, pour la couleur, aux œufs du Merle noir ou du Merle Litorne, mais ils sont plus petits. M. Baldamus en a reçu vingt-quatre de la Laponie, dont les diamètres étaient, à peu de chose près, ceux des œufs du Pétrocincle bleu, soit :

Grand diam. 0m,027 à 0m,028; petit diam. 0m,02.

Le Mauvis émigre, comme la Litorne, en très-grandes bandes, mais il arrive avant elle et après la Draine et la Grive ordinaire. Il a le vol plus rapide que toutes ces espèces. L'hiver, il se cantonne comme elles et se tient volontiers dans les champs qui avoisinent des vergers et des bosquets. Sa chair est aussi délicate que celle de l'espèce suivante.

194 — MERLE-GRIVE — *TURDUS MUSICUS* Linn.

(Type du genre *Turdus*, Kaup)

Première rémige courte, la deuxième plus longue que la cinquième, troisième et quatrième égales et les plus longues; plumage brun olivâtre en dessus; blanc roussâtre tacheté de brun en dessous; flancs cendrés.

Taille : 0m,235.

Turdus musicus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 292.
Turdus pilaris, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 455.

SYLVIA MUSICA, Savi, *Orn. Tosc.* (1827), t. I, p. 211.
TURDUS PHILOMELOS, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (182?), p. 382.
Buff. *Pl. enl.* 406.

Mâle : Gris-brun, nuancé d'olivâtre en dessus, avec quelques taches roussâtres à l'extrémité des petites et moyennes couvertures des ailes; lorums et tour des yeux jaunâtres; côtés de la tête, du cou, de la poitrine et du corps d'un blanc roussâtre, varié de taches noirâtres; gorge d'un blanc roussâtre sans taches; abdomen d'un blanc pur, avec des taches noirâtres plus petites et moins nombreuses que celles de la poitrine; sous-caudales tachetées de gris et de roux sur un fond blanc sale; bec brun, plus foncé en dessus qu'en dessous; pieds d'un gris brun; iris brunâtre.

Femelle : Elle diffère peu du mâle; les taches rousses de l'extrémité des moyennes couvertures sont, chez elle, moins étendues et moins foncées.

Les teintes de l'un et de l'autre sexe sont plus claires au printemps qu'en automne.

Jeunes avant la première mue : Ils ont les plumes des parties supérieures bordées de roussâtre, et celles des parties inférieures tachetées de brun.

Variétés accidentelles : Le plumage de cette espèce est sujet à de fréquentes variations. On rencontre des individus d'un blanc pur et d'autres tapirés de blanc; on en cite de couleur isabelle et de roux ardent.

Cette espèce, que l'on connaît vulgairement sous le nom de *Grive*, *Grive commune*, habite toute l'Europe, l'Asie et l'Afrique septentrionale.

Elle se reproduit dans beaucoup de localités du centre et surtout du nord de la France. Son nid, qu'elle pose sur les arbres peu élevés, est artistement construit avec des fétus d'herbe, de la mousse, de très-petites bûchettes, maintenus ensemble par une forte couche de terre gâchée, qui en forme, à elle seule, la surface intérieure. Sa ponte est de quatre à six œufs, d'un bleu verdâtre plus ou moins vif, avec quelques points noirs ou d'un brun noir sur le gros bout; quelquefois ces taches manquent tout à fait. Ils mesurent :

Grand. diam. $0^m,028$; petit diam. $0^m,015$.

La Grive voyage par paires ou par petites familles composées de cinq à dix individus, et jamais par grandes bandes. En automne, époque de ses migrations, elle se répand presque partout, et se tient alors volontiers dans les champs de choux, qui avoisinent les haies et les bosquets, dans les plans de vigne, dans les vergers d'oliviers et de figuier. Son second passage a lieu en mars, mais on la voit alors en petit nombre et seulement par couples. Sa nourriture consiste en baies, en fruits mous, en insectes et en vers.

C'est, de toutes les espèces du genre Merle, la plus délicate et la plus recherchée des gourmands. Elle est surtout d'un goût exquis en automne, lorsqu'elle est grasse et qu'elle s'est nourrie pendant quelques jours de raisins, de figues, d'olives et de baies de genièvres.

195 — MERLE GRIVETTE — *TURDUS MINOR* Gmel.

Toutes les parties supérieures, du front à l'extrémité de la queue, bai-brun uniforme; devant du cou et haut de la poitrine marqués de nombreuses taches triangulaires d'un brun roux très-pâle.
Taille : 0^{m},19 *environ.*

TURDUS ILIACUS CAROLINIENSIS, Briss. *Ornith.* (1760), t. II, p. 212.
TURDUS MINOR, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 809, n° 32.
TURDUS MUSTELINUS, Wils. nec Gmel. *Am. Orn.* (1812), t. V, p. 98.
TURDUS WILSONI, Bp. *Observ. on the nomencla. Wils. Orn.* (1825), p. 34.
MERULA MINOR, Swains. in : Richards. *Faun. Bor. Am.* (1831), p. 179.
MERULA WILSONI, Brewer, *Proceed. Bost. Soc. Nat. Hist.* (1844), t. I, p. 191.
Wilson, *Amer. Ornith.* pl. 43, f. 3.
Naumann, *Vög. Deuts.* p. 355, f. 3.

Mâle adulte : Toutes les parties supérieures d'un brun roux uniforme ; gorge, devant et côtés du cou, haut de la poitrine d'un blanc nuancé de jaunâtre, moins intense à la gorge que sur les côtés et le bas du cou, varié de taches triangulaires brunes et petites sur les côtés de la gorge, plus grandes mais plus affaiblies sur le bas du cou, presque effacées sur le haut de la poitrine où elles s'arrêtent; abdomen et sous-caudales blancs ; flancs et régions crurales d'un brun cendré ; un trait blanchâtre, à peine sensible, s'étend du bec au-dessus de l'œil ; joues et régions parotiques d'un brun roussâtre, striées de blanchâtre ; couvertures supérieures des ailes de la couleur du dos, avec des bordures sensiblement plus claires ; rémiges à barbes internes brunes en dessus, à barbes externes d'un brun roux ; toutes les rectrices d'un brun roux en dessus, d'un roux cendré en dessous; pieds blanchâtres ; bec jaunâtre à la base de la mandibule inférieure, brun dans tout le reste de son étendue; iris brun.

La *femelle* a les taches des côtés de la gorge et du cou un peu plus faibles.

Les *jeunes de l'année* se distinguent par des taches d'un blanc roussâtre à l'extrémité des couvertures moyennes des ailes et quelquefois

des scapulaires ; par les bordures d'un roux assez vif des pennes de l'aile, et par des pieds plus pâles.

Cette espèce est propre à l'Amérique septentrionale, et s'égare accidentellement en Europe. Elle aurait été capturée en Poméranie d'après M. Homeyer, qui l'a rapportée avec raison au *Turdus minor* de Gmelin.

Observation. — L'oiseau auquel nous conservons ici le nom de *minor* est-il bien celui que Gmelin a désigné sous le même nom ?

Quoique les espèces inscrites dans la treizième édition du *Systema Naturæ* ne soient pas toujours faciles à reconnaître, d'après la trop courte diagnose qui leur est consacrée ; cependant, le *Turdus minor* y est trop bien caractérisé pour qu'il puisse y avoir de méprise. Ce *minor* est uniformément bai ou d'un roux brun en dessus, blanc en dessous, avec la poitrine jaunâtre variée de taches noirâtres (*spadiceus, subtus albus, pectore flavicante, maculis atris varia*), et il est identique, d'après Gmelin, au *Turdus iliacus caroliniensis* (Briss.), dont la description, d'une exactitude remarquable, comme toutes celles que Brisson a pu faire *de visu*, ferait disparaître toute incertitude, s'il pouvait en exister.

Or, des trois petites Grives américaines qui se montrent accidentellement en Europe, quelle est celle à laquelle sont applicables les caractères reconnus par Gmelin au *Turd. minor ?* quelle est, par conséquent, celle qui doit conserver ce nom ?

Parmi ces caractères, il en est un qui domine les autres : c'est celui que fournissent les teintes du plumage supérieur ; en y ayant égard, on constate que le spécifique *minor* ne peut rester à l'oiseau auquel le prince Ch. Bonaparte a persisté à le donner, attendu que cet oiseau (*Merula Wilsoni*, Sw. *Mer. olivacea*, Brew. *Turd. Swainsonii*, Tschudi), au lieu de la couleur bai ou roux-brun (*spadiceus*) des parties supérieures que Gmelin reconnait à son *Turd. minor*, est au contraire d'un brun olivâtre (*olivaceus*) bien prononcé.

Il ne saurait non plus convenir au Merle que Wilson nomme *Turd. solitarius* (1), quoique Vieillot (2) et, plus tard, M. Gambel (3), l'aient confondu avec le *minor* de Gmelin ; car le *solitarius*, par son dos d'un brun olivâtre, lavé de roussâtre ; par son croupion, ses sous-caudales d'un roux clair, et sa queue rousse s'en distingue plus encore que le précédent.

La seule espèce qui réponde à la diagnose du *Turd. minor*, à la description du *Turdus iliacus caroliniensis* (Briss.) auquel Gmelin le rapporte, ne peut donc être et n'est, en effet, comme MM. Swainson et Homeyer l'ont reconnu, que le *Turd. mustelinus* (Wils. nec Gmel.), ou *Turd. Wilsoni* (Bp. nec Swains.). Le nom que lui avait imposé Gmelin doit, par conséquent, lui être restitué.

(1) *Turdus solitarius* du texte, t. V, p. 35 ; mais point *Turd. solitarius* de la pl. 43, *f.* 2, qui est l'espèce à parties supérieures olivâtres, c'est-à-dire le *Turd. minor* Bp. ou *Merula Wilsoni*, Sw. ; *olivacea*, Brew.

(2) *Oiseaux de l'Amérique sep.* t. II, p. 7.

(3) *Observat. on some Birds from Florida collected by Dr. Hermann*, dans *Proceed. Acad. nat. sc. of Philadelphia*, 1848-1849, t. IV.

196 — MERLE SOLITAIRE — *TURDUS SOLITARIUS* Wils.

D'un brun lavé de roussâtre du front au bas du dos; croupion et sus-caudales d'un roux pâle; devant du cou, poitrine, côtés de l'abdomen parsemés de taches noirâtres; rectrices d'un brun roux.

Taille : 0^{m},18 *environ.*

Turdus minor, p. Vieill. *Ois. Am. Sept.* (1807), t. II, p. 79.
Turdus solitarius, Wils. *Am. Orn.* (1812), t. V, p. 95 (le texte seul).
Muscicapa guttata, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 465.
Merula solitaria, Swains. in : Richard. *Faun. Bor. Am. Birds* (1831), p. 79 (le texte seul).
Turdus Pallasii, Caban. *Orn. not.* in : *Wiegm. Arch.* (1847), p. 205.
Naumann. *Vög. Deuts.* pl. 355, fig. 1, *adulte*; fig. 2, *jeune*.

Mâle vieux : Parties supérieures d'un brun lavé de roussâtre, passant au roux sur le croupion et les sus-caudales; parties inférieures blanches, très-faiblement nuancées de jaunâtre vers le haut de la poitrine, et marquées de nombreuses grivelures, noirâtres sur les côtés de la gorge et du cou, d'un brun noirâtre sur la poitrine, d'un brun clair et presque effacées sur les côtés de l'abdomen; ventre blanc, sous-caudales d'un blanc faiblement lavé de roussâtre; flancs et régions crurales d'un brun cendré; étroits sourcils, peu étendus en arrière, d'un blanc roussâtre; lorums d'un brun cendré; régions parotiques brunes, variées de stries jaunâtres; petites et moyennes couvertures des ailes de la couleur du dos, avec des bordures roussâtres; rémiges à barbes internes brunes en dessus, à barbes externes roussâtres; toutes les rectrices d'un brun roussâtre en dessus, d'un roussâtre cendré en dessous; pieds d'un gris brun; bec noirâtre, excepté à la base de la mandibule inférieure, qui est jaunâtre; iris bruns.

La *femelle* a les taches un peu moins nombreuses et un peu moins vivement colorées que chez le mâle.

Les *jeunes sujets* se distinguent des vieux par des teintes générales d'un roux plus frais en dessus, aux bordures externes des rémiges et à la queue; par la teinte blanc roussâtre qui borde et termine les petites et les moyennes couvertures des ailes; par du jaune plus intense à la gorge, au cou et à la poitrine; et par des taches plus accentuées sur l'abdomen.

Cette espèce habite toute l'Amérique du Nord et se montre très-accidentellement en Europe. Naumann a signalé dans l'*Isis* pour 1826 (p. 520), l'apparition d'un mâle qui fut pris vivant, le 22 décembre 1825, dans un bois près de Kleinzerbst, dans le duché d'Anhalt-Gœthen. Un deuxième exemplaire de la même espèce, que possède le Muséum de Strasbourg, a été tué en Suisse.

Le Merle solitaire niche sur les arbustes. Son nid est simplement composé de brins d'herbe, de crins, de petites racines et de mousse, sans que ces éléments soient liés entre eux avec de la terre détrempée. Ses œufs, au nombre de quatre à six, ont un fond bleu verdâtre, comme certaines variétés d'œufs du Merle commun, sont couverts de grandes et de petites taches d'un roux de rouille pâle, confluentes vers le gros bout, et tiquetés de brun de rouille plus foncé et de brun-cendré.

197 — MERLE DE SWAINSON — *TURDUS SWAINSONII* (1) Caban.

Toutes les parties supérieures, du front à l'extrémité de la queue, d'un brun olivâtre uniforme; devant du cou, poitrine et côtés de l'abdomen parsemés de taches d'un brun sombre.

Taille : 0^{m},19 *environ.*

TURDUS SOLITARIUS, p. Wils. *Am. Orn.* (1812), t. V (la fig. 2 de la pl. 43 seulement).

MERULA WILSONI, Swains. nec Bp.; in : Richards. *Faun. Bor. Am. Birds* (1831), p. 182.

MERULA OLIVACEA, Brewer. *Proceed. Bost. Soc. Nat. Hist.* (1844), t. I, p. 191.

TURDUS SWAINSONII, Cab. in : Tschudi, *Faun. Peruan.* (1845), *Ornith.* p. 188.

TURDUS MINIMUS, Lafresn. *Rev. Zool.* (1848), t. XI, p. 5.

TURDUS MINOR, Bp. nec Gmel. *C. Gen. Av.* (1850), t. I, p. 271.

Wilson, *Am. Ornith.* pl. 43, f. 2, sous le nom de *Turd. solitarius*.

Naumann. *Vög. Deuts.* pl. 355, fig. 4, sous le nom de *Turdus Swainsonii*.

Mâle vieux : Toutes les parties supérieures d'un brun olivâtre uniforme; parties inférieures blanches, lavées de jaunâtre à la poitrine et variées de nombreuses taches et grivelures, noires sur les côtés de la gorge et sur le cou, d'un brun foncé sur la poitrine, d'un brun cendré sur les côtés de l'abdomen; ventre et sous-caudales blancs; flancs et

(1) En adoptant, pour cette espèce, le nom proposé par M. Cabanis, nous ne nous écartons pas de la règle que nous nous efforçons de suivre. *Wilsoni* (Swains.) et *olivaceus* (Brew.), ont, il est vrai, la priorité sur *Swainsonii*; mais ils ont aussi contre eux d'avoir été antérieurement employés, le premier, par le prince Charles Bonaparte, qui le donnait à l'espèce que nous avons dit être le *Turd. minor* de Gmelin; le second, par Linné, qui l'affectait au Merle olive du cap de Bonne-Espérance (*Turd. olivaceus*). L'un ou l'autre de ces noms, d'après les principes établis, ne pouvant être accepté, celui que nous empruntons à M. Cabanis est donc, par le fait, le plus ancien.

régions crurales d'un brun cendré, variés de quelques taches plus foncées; plumes ciliaires, et un trait qui s'étend du bec au-dessus de l'œil blanchâtres; lorums d'un brun cendré clair; joues et régions parotiques d'un brun verdâtre, striées de blanchâtre; couvertures supérieures des ailes de la couleur du dos, sans taches, et avec des bordures un peu plus claires, mais peu distinctes; rémiges brunes, frangées, à la base seulement, d'une teinte brune tournant au roux; rectrices, en dessus, d'un brun olivâtre, comme le dos, d'un gris brun en dessous; pieds d'un gris brun; bec noirâtre, excepté à la base de la mandibule inférieure qui est jaunâtre; iris brun.

La *Femelle* a les grivelures du cou et de la poitrine moins nombreuses et plus pâles.

Les *jeunes de l'année* ont toutes les parties supérieures exactement colorées comme chez les sujets vieux; mais ils s'en distinguent par les bordures roussâtres des couvertures supérieures des ailes et de toutes les rémiges, et par la teinte jaune plus prononcée des sourcils, des plumes ciliaires, des joues, des côtés et du devant du cou.

Cette espèce habite l'Amérique septentrionale et méridionale et fait des apparitions accidentelles en Europe. Elle a été tuée en Belgique, en France, et, d'après le prince Ch. Bonaparte, en Italie et en Allemagne. Un specimen, trouvé en 1848 sur le marché de Namur, a fourni à M. Deby l'occasion de publier sur cet oiseau une excellente notice dans le journal anglais *Zoologist*. Cet exemplaire fait actuellement partie de la collection de M. de Sélys-Longchamps.

Mœurs, habitudes et propagation inconnus.

GENRE XCIV

ROUGE-GORGE — *RUBECULA*, Brehm

MOTACILLA, p. Linn. *S. N.* (1735).
SYLVIA, p. Lath. *Ind.* (1790).
ERYTHACUS, p. G. Cuv. *Anat. comp.* tab. 1 (1790-1800).
DANDALUS, Boie, *Isis* (1826).
RUBECULA, Brehm, *Isis* (1828).
ERYTHACA, Swains. *Faun. Bor. Am.* (1831).
LUSCIOLA, p. Schleg. *Rev. crit.* (1844).

Bec médiocre, moins long que la tête, à arête arrondie entre les narines, garni à la base de quelques soies roides; narines oblongues, à demi fermées par une membrane; ailes sur-obtuses, moyennes; queue à peu près égale, unicolore, à rectrices

terminées en pointe, et légèrement échancrées, à l'extrémité, sur les barbes internes ; tarses et doigts minces, presque entièrement recouverts, en avant, par une grande scutelle ; ongles forts, recourbés.

Les Rouges-Gorges ou Rubiettes ont tout à fait les allures des Grives et des vrais Merles ; ils sont comme eux vifs et gloutons et ont la marche pour mode de progression. Familiers avec l'homme, jusqu'à venir quelquefois s'abriter sous son toit, ils ne peuvent supporter le voisinage de leurs semblables. Leur chant mélancolique ne manque pas d'harmonie. Leur nourriture consiste en vers, en insectes, qu'ils cherchent à terre à la manière des Merles, des Rossignols, et en baies.

Leur chair est très-délicate, mais n'est jamais grasse.

Ils paraissent se plaire dans le voisinage des eaux, sur les lisières des bois, dans les haies qui bordent les chemins, les bosquets et même dans les parties les plus obscures des forêts. Ils émigrent isolément.

Le mâle et la femelle portent le même plumage. Les jeunes, avant la première mue, se distinguent par une livrée toute particulière. Leur mue est simple.

L'espèce type de ce genre appartient à l'Europe (1).

198 — ROUGE-GORGE FAMILIER
RUBECULA FAMILIARIS
Blyth.

Gorge et devant du cou d'un roux vif uniforme (adultes), *une tache à l'extrémité de chacune des couvertures moyennes des ailes.*
Taille : 0m,145 *environ.*

Motacilla rubecula, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 337.
Rubecula, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 418.
Sylvia rubecula, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 520.
Dandalus rubecula, Boie, *Isis* (1826), p. 972.
Rubecula familiaris, Blyth, *Anim. Kingd. Birds* (1840).
Erythacus rubecula, Macgill. *Hist. Brit. Birds* (1839-1841), t. II, p. 263.
Lusciola rubecula, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 32.
Buff. *Pl. enl.* 361, fig. 1.

(1) Par leurs mœurs, leurs habitudes, leur genre de vie, leur manière de voler, de marcher, leurs caractères généraux et surtout par la forme qu'affecte l'extrémité postérieure des rectrices, les Rouges-Gorges sont des Merles, et leur vraie place est à côté du genre *Merula*, peut-être même conviendrait-il de les ranger dans ce genre. Ils ne se lient, que par la taille, aux genres *Philomela*, *Ruticilla*, *Cyanecula* et *Calliope*.

Z. G.

Mâle : Parties supérieures d'un brun olivâtre; front, joues, gorge, devant du cou et poitrine d'un roux vif; le reste des parties inférieures d'un blanc argentin lustré, avec les côtés de la poitrine d'un gris cendré et les flancs brunâtres; couvertures des ailes semblables au manteau, les moyennes terminées par une petite tache jaune; rémiges noirâtres, bordées de gris roussâtre en dehors; rectrices d'un gris brun, avec les deux médianes lavées d'olivâtre; bec noirâtre; pieds bruns; iris brun-roux.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par le rouge des parties inférieures, qui est un peu moins foncé et moins étendu.

Jeunes avant la première mue : D'un brun moucheté de roux en dessus; d'un roux tacheté de brun olivâtre en dessous.

Le Rouge-Gorge familier habite presque toute l'Europe. Il est partout commun en France.

Il niche sous les buissons, entre les racines, au milieu des herbes, sur le revers des fossés, rarement dans les trous d'arbres. Sa ponte est de quatre à sept œufs, d'un blanc jaunâtre, ou légèrement fauves, ou entièrement blancs, avec des points roux ou rougeâtres, plus nombreux et plus rapprochés au gros bout, où ils forment quelquefois une couronne par leur réunion. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,02; petit diam. 0m,015.

Sa nourriture consiste en insectes, en vermisseaux pendant l'été, en fruits mous, et en baies dans l'arrière-saison. Il passe le temps des amours dans les bois; s'approche des habitations à l'arrivée des froids. Une partie est sédentaire, mais le plus grand nombre émigre. On voit, en hiver, des individus de cette espèce pénétrer dans les maisons, les chaumières, où ils obtiennent souvent l'hospitalité en faveur de leur familiarité et de leur chant.

GENRE XCV

ROSSIGNOL — *PHILOMELA*, Selby.

MOTACILLA, p. Linn. *S. N.* (1735).
DAULIAS, Boie, *Isis* (1831).
PHILOMELA, Selby, *Brit. Orn.* (1833).
LUSCIOLA, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).
LUSCINIA, G. R. Gray. *Gen. of. Birds* (1841).

Bec de la longueur de la tête, à arête saillante entre les narines et garnie de quelques soies roides à la base, comprimé dans sa moitié antérieure; narines elliptiques, à demi fermées par une membrane; ailes moyennes sub-obtuses; queue ample,

allongée, légèrement arrondie, unicolore; tarses longs, recouverts en avant par trois scutelles, dont une très-grande; doigts externe et interne égaux.

Les Rossignols, par leur physionomie générale, par leurs habitudes, leur naturel, leurs allures, ont beaucoup plus de rapports avec les Merles qu'avec les Fauvettes, parmi lesquelles l'auteur du *Règne animal* les laissait.

Ce sont des oiseaux vifs, gloutons, inquiets, fuyant toute société, même celle de leurs semblables. Comme les Merles et les Rouges-Gorges, ils marchent et ne sautent point; comme eux aussi, ils descendent souvent à terre pour chercher sous les feuilles, sous la mousse, ou les détritus de végétaux, les vers et les insectes dont ils se nourrissent. Leur voix est des plus harmonieuses, mais ils ne la font entendre qu'à l'époque de la reproduction. Ils choisissent le plus ordinairement pour demeure les lieux sombres, ombragés et frais; ils aiment aussi les jardins plantés de charmilles, et voisins de quelque cours d'eau. Dans leurs migrations, qui sont toujours solitaires, ils paraissent avoir des routes régulières dont ils s'écartent peu, et reviennent tous les ans dans les lieux qu'ils ont choisis une première fois. A l'automne, ils deviennent très-gras.

Le mâle et la femelle sont absolument semblables, et les jeunes, avant la première mue, en diffèrent par une livrée particulière. Leur mue est simple.

Le genre Rossignol, fondé sur une espèce qui est à la fois européenne, asiatique et africaine, en comprend une seconde que quelques auteurs ont considérée comme simple race de la première, mais qui nous paraît bien distincte.

199 — ROSSIGNOL ORDINAIRE — *PHILOMELA LUSCINIA* Selby, ex Linn.

Parties supérieures d'un brun roux clair; première rémige petite, deuxième égale à la cinquième, beaucoup plus courte que la quatrième, la troisième la plus longue; sous-caudales d'un roussâtre uniforme.

Taille : 0^m,16 *à* 0^m,17 *environ.*

Motacilla luscinia, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 328.
Sylvia luscinia, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 506.
Curruca luscinia, Koch, *Baier. Zool.* (1816), t. I, p. 154.
Philomela luscinia, Selby, *Brit. Orn.* (1833), t. I, p. 206.
Luscinia philomela, Bp. *B. of. Eur.* (1838), p. 15.
Lusciola luscinia, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 48.
Erythacus luscinia, Degl. *Orn. Eur.* (1843), t. I, p. 499.
Buff. *Pl. enl.* 615, t. II.

Mâle adulte : Parties supérieures brun-roux, avec les sus-caudales plus rousses; parties inférieures blanchâtres, avec la poitrine, les côtés

et le bas du cou cendrés, les flancs et les sous-caudales d'un cendré roussâtre ; bords des paupières blanchâtres ; joues et régions parotiques d'un brun roux ; ailes pareilles au dos ; queue d'un roux de rouille vif; bec brun, avec les bords de la mandibule supérieure, les bords et la base de la mandibule inférieure jaunâtres ; pieds roussâtres ; iris brun noisette.

Femelle adulte : Elle ne se distingue du mâle que par des teintes un peu moins pures, une taille sensiblement plus faible, une tête plus arrondie et des yeux moins grands.

Jeunes avant la première mue : Plumage brun, moucheté de roux clair en dessus et aux ailes, ondé de même couleur au-devant du cou, à la poitrine, et nuancé de gris-brun sur les flancs.

Le Rossignol ordinaire habite presque toute l'Europe, l'Asie occidentale et l'Afrique orientale.

Durant l'été, il est commun dans le nord et le midi de la France ; il y arrive au commencement ou à la fin d'avril, et en repart dans le courant de septembre.

Il fait entendre son chant immédiatement après la pariade ; niche dans les bois et les bosquets, sous les buissons touffus, près du sol ou tout à fait à terre, parmi les herbes. Son nid est très-profond, peu solide, composé principalement de feuilles sèches, d'herbes, de bourre et de quelques crins. Ses œufs, au nombre de quatre à six, sont olivâtres, ou couleur de bronze ; quelques variétés sont un peu brunes, et d'autres légèrement verdâtres ou bleuâtres. En général, ils sont sans taches ; mais, par exception, on en trouve qui ont une couronne bien prononcée vers le gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,02 ; petit diam. 0m,015.

Cet oiseau est fort recherché par les oiseleurs et par les amateurs à cause de son chant.

200 — ROSSIGNOL PROGNÉ — *PHILOMELA MAJOR* Brehm, ex Shewenck.

Parties supérieures d'un brun roux sombre ; première rémige très-petite, deuxième égale à la quatrième et beaucoup plus longue que la cinquième, la troisième la plus longue ; sous-caudales d'un blanc roussâtre tachées de brun.

Taille : 0m,18.

LUSCINIA MAJOR, Schwenckfeld, *Hist. nat. Siles.* (1603), *Av.* p. 296.
MOTACILLA LUSCINIA MAJOR, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 950.
SYLVIA PHILOMELA, Bechst. *Nat. Deuts.* (1807), t. III, p. 507.
MOTACILLA AEDON, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 486.

Philomela major, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 356.
Lusciola philomela, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 58.
Erythacus philomela, Degl. *Orn. Eur.* (1849), t. I, p. 501.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 117.

Mâle et femelle adultes : Dessus du corps d'un brun gris sale ; gorge blanchâtre ; devant, côtés du cou et poitrine bruns, nuancés de gris clair ; flancs bruns ; ventre d'un blanc sale ; sous-caudales d'un blanc très-légèrement lavé de roussâtre, avec des taches brunes vers l'extrémité des plus grandes ; ailes d'un brun foncé, avec des bordures de roux sale aux couvertures alaires ; queue d'un brun marron plus foncé et plus terne que chez le Rossignol ordinaire ; bec et pieds bruns.

Nota : Le plumage de cet oiseau est généralement et dans toutes ses parties plus foncé et plus obscur que celui du Rossignol ordinaire ; et, sous ce rapport, l'on peut dire que le Philomèle est à celui-ci, ce que la Verderolle est à l'Effarvatte.

Les *jeunes avant la première mue* nous sont inconnus.

Le Philomèle habite les contrées orientales de l'Europe, occidentales de l'Asie et de l'Egypte. On le dit commun en Espagne, et on le trouve en Suisse, en Dalmatie, en Bohême, en Poméranie, en Hongrie, en Crimée, en Pologne, etc. Il se montre quelquefois dans les environs de Paris ; nous avons vu, en septembre 1847, deux sujets qui y avaient été pris.

Il niche sous les buissons, tout à fait à terre, et fréquente les lieux bas et humides ; d'après Temminck, ses œufs, au nombre de quatre ou six, ont la même forme que ceux du Ros ignol ordinaire et sont d'un brun olivâtre uniforme, sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,021$ à $0^m,022$; petit diam. $0^m,016$.

Le chant de cette espèce est, dit-on, moins varié, moins doux que celui de la précédente, et a plus d'étendue. Elle le ferait entendre principalement durant la nuit.

GENRE XCVI

GORGE-BLEUE — *CYANECULA*, Brehm

Motacilla, p. Linn. *S. N.* (1735).
Sylvia, p. Lath. *Ind.* (1790).
Saxicola, p. Koch *Baier. Zool.* (1816).
Cyanecula, Brehm, *Isis* (1828).
Pandicilla, Blyth, *Consid. on gener.?* (1833).
Lusciola, p. Schleg. *Rev. crit.* (1844).

Bec médiocre, plus court que la tête, à arête assez vive, à bord des mandibules légèrement rentrant, presque aussi haut

que large à la base, qui est garnie de quelques soies roides; narines arrondies, découvertes; ailes sub-obtuses, médiocres, arrivant au tiers de la longueur de la queue; celle-ci égale, bicolore; tarses grêles, presque entièrement recouverts, en avant, par une grande scutelle; doigts et ongles médiocres.

Les Gorges-Bleues témoignent pour l'homme aussi peu de crainte que les Rouges-Gorges. Ils vivent sur les lisières des bois, et se plaisent surtout dans les terrains marécageux, dans les prés humides, le long des cours d'eau couverts de broussailles, d'oseraies et de roseaux.

Ils se nourrissent d'insectes et de vers qu'ils cherchent au pied des buissons ou des herbes. Leur chair est délicate, et ils ont de la tendance à engraisser, comme la plupart des oiseaux dont G. Cuvier faisait son genre *Erythacus*. Ils n'émigrent jamais en troupes ou en familles, mais toujours isolément.

Le mâle et la femelle, quoique fort semblables, présentent cependant des caractères qui les distinguent. Les jeunes, avant la première mue, ont une livrée fort analogue à celle des jeunes Rouges-Gorges. Leur mue est simple.

Observations. — Plusieurs auteurs admettent en Europe deux espèces de Gorges-Bleues : la *Cyanecula suecica* et la *Cyanecula cærulecula*, mais cette dernière n'est manifestement qu'une variété ou race locale de la *Suecica*.

Quant aux espèces ou sous-espèces que le pasteur Brehm a établies sous les noms de *Wolfii*, *obscura*, *leucocyanea*, *orientalis*, elles ne sont pas même des races locales, mais de simples variétés dépendant de l'âge ou du sexe.

201 — GORGE-BLEUE SUÉDOISE — *CYANECULA SUECICA* Brehm ex Linn.

Gorge et milieu du cou bleus, avec une tache d'un blanc d'argent au centre (mâle adulte), *ou sans tache* (très-vieux mâle); *gorge et côtés du cou d'un blanc roussâtre, circonscrit par une espèce de hausse-col* (femelle et jeunes); *une bande transversale sur l'aile.*

Taille : 0^m^,15 *environ*.

Motacilla suecica, Linn. *Faun. Suec.* (1746), p. 83, sp. 220.
Cyanecula, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 413.
Motacilla suecica, Var. B. Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 989.
Sylvia suecica, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 521.
Sylvia cyanecula, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), t. I, p. 240.
Saxicola suecica, Koch, *Baier. Zool.* (1816), p. 189.
Ficedula suecica, Boie, *Isis* (1822), p. 553.
Cyanecula suecica et Wolfii, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 303 et 352.

Lusciola (*Cyanecula*) suecica, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 58.
Lusciola cyanecula, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 32.
Erythacus cyanecula, Degl. *Orn. Eur.* (1849), t. I, p. 511.
Buff. *Pl. enl.* 361, f. 2, *mâle*, avec la tache blanche; 610, f. 1, *mâle*, sans tache blanche; f. 2, *femelle*; f. 3, *jeune*.

Mâle adulte : Parties supérieures d'un cendré brun, plus foncé au centre des plumes, à la tête, à la nuque, au dos; sus-caudales brunes; gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un bleu d'azur, avec une tache d'un blanc argenté au milieu; une bande transversale d'un noir velouté se confond avec le bleu de la poitrine; les plumes qui forment cette bande, souvent terminées de blanc, sont suivies d'une autre bande plus large, d'un roux plus ou moins vif; abdomen d'un blanc grisâtre, lavé de cendré sur les flancs et au bas des jambes; sous-caudales roussâtres; raie sourcilière d'un blanc roussâtre; joues brunes; pennes alaires brunes, bordées d'une teinte plus claire tirant sur le roussâtre; les deux tiers supérieurs de la queue roux, le tiers inférieur noirâtre, ainsi que les deux rectrices médianes, qui sont, ainsi que les autres, bordées et terminées de grisâtre; bec et pieds noirs; iris brun foncé.

Suivant Temminck, la tache argentée du cou disparaîtrait dans les vieux sujets.

Femelle : Mêmes teintes en dessus; gorge, milieu et côtés du cou, d'un blanc tirant sur le roussâtre, avec deux raies longitudinales noirâtres sur les parties latérales, se réunissant à une espèce de hausse-col de même couleur, qui, lui-même, est suivi d'une raie transversale blanche et d'une ceinture roussâtre. Le reste comme chez le mâle.

Jeunes avant la première mue : Tout le plumage, en dessus, brun-noir et roussâtre; cette dernière couleur occupant le centre de la plume et le brun-noir lui formant une large bordure; poitrine et devant du cou offrant les mêmes teintes; ventre d'un blanc roussâtre, finement strié de brun-noir; sus-caudales d'un roux vif; sous-caudales d'un roux moins pur.

Après la mue : Ils ressemblent à la femelle : les mâles ont un trait bleu sur le bas des joues, partant du bec; une bande transversale de même couleur au bas du cou, une autre bande rousse sur la poitrine, séparées l'une de l'autre par une ligne blanche; la tache blanche existe au milieu du cou, toutes les plumes bleues de cette partie et de la poitrine sont bordées de grisâtre.

Le plumage varie beaucoup durant la première année : ce n'est qu'après la seconde mue qu'il devient stable.

La Gorge-Bleue suédoise habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique septentrionale.

On la trouve en Suède, dans la Russie méridionale, dans une grande partie de l'Allemagne, en Belgique, en France, où elle se reproduit dans quelques départements, tels que ceux de la Charente-Inférieure, de la Saône et de Saône-et-Loire ; et où elle est seulement de passage dans d'autres.

Elle construit dans les buissons, les osiers, les broussailles, dans des touffes d'herbes, et généralement près de terre, un nid fait sans art. Sa ponte est de cinq ou six œufs d'un vert olivâtre, ou d'un vert bleuâtre, avec des taches de même couleur, un peu plus foncées, quelquefois à peine visibles. Ils mesurent:

Grand diam. 0m,02 ; petit diam. 0m,014 à 0m,015.

Observations. — 1° Cette espèce offre de grandes variations sous le rapport de la tache qui occupe le devant du cou. M. Bernard Altum a indiqué, dans la *Naumannia* (1855, IIe livr. p. 166), six variétés, constatées sur des oiseaux pris en mars et avril. Il a obtenu des individus chez lesquels le bleu de la gorge et du cou encadre une grande tache blanche ou roussâtre ; d'autres chez lesquels la tache blanche est plus étroite ou presque effacée ; d'autres chez lesquels la gorge et le devant du cou sont entièrement bleus, comme sur le sujet figuré dans la planche 610 des *Enluminures* de Buffon; d'autres, enfin, dont le hausse-col bleu offre, au centre, une tache rousse qui, elle-même, est circonscrite par un cercle blanc, comme l'indique Linnée dans la *Fauna suecica*. Toutes ces variétés correspondent à des espèces ou sous-espèces admises par quelques auteurs, mais que M. Bernard Altum repousse avec raison. Il va même jusqu'à conclure, des faits observés par lui, que la race suivante (*Motacilla cærulecula*, Pall., qu'il identifie à la *Cyanecula orientalis*, Brehm), n'est pas même une variété locale, mais la même que la *Cyanecula suecica* de Linnée. Il est certain que, si la *Cyanecula cærulecula* n'a, pour se distinguer, que le miroir roux, sans entourage blanc, au centre du hausse-col, l'opinion de M. Bernard Altum pourrait être fondée. En attendant que de nouvelles observations viennent élucider la question, nous admettrons la *Cyanecula cærulecula*, à l'exemple de plusieurs ornithologistes, mais à titre de simple variété locale.

2° La *Cyanecula Wolfii* du pasteur Brehm est un double emploi de la *Cyan. suecica*. Elle n'en diffère que par l'absence de la tache blanche au milieu du bleu d'azur, et par une légère différence dans la longueur des tarses, différence qui ne peut être prise en sérieuse considération, attendu que la longueur des tarses varie beaucoup chez cette espèce, comme, du reste, chez beaucoup d'autres.

3° Temminck croit que cette Gorge-Bleue ne se montre qu'accidentellement dans le nord de l'Europe, et qu'on n'y trouve que les sujets à tache rousse au milieu de la plaque bleue. Probablement Temminck se trompe, car des sujets tués à Moscou offrent, les uns, la tache blanche, les autres, la tache rousse. Il y en a même qui ont la tache en partie blanche et en partie rousse. M. Hardy a vu, comme nous, des variations semblables, sur des dépouilles apportées des bords du Nil par l'expédition du Luxor.

A — GORGE-BLEUE ORIENTALE — *CYANECULA CÆRULECULA* Bp. ex Pall.

Gorge et devant du cou bleus, avec une grande tache d'un roux vif au centre (mâle adulte), *ou sans trace de bleu, avec les côtés du cou blancs, pointillés de noir* (femelle et jeune); *une bande transversale sur l'aile.*

Taille : 0^m,15 *environ.*

Motacilla cærulecula, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 480.
Sylvia cyanea, Eversm. *Add. Pall. Zoogr.* (1835-1842).
Lusciola cyanecula orientalis, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 32.
Erythacus suecica, Degl. *Orn. Eur.* (1849), t. I, p. 543.
Cyanecula cærulecula, Bp. *Rev. crit.* (1850), p. 155.
Cyanecula cyane, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 5.

Mâle : Parties supérieures et ailes d'un cendré brun, plus foncé que dans l'espèce précédente, avec quelques parties des sous-caudales rougeâtres ; gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un bleu d'azur éclatant, avec une grande tache d'un roux vif au centre ; une bande d'un noir bleuâtre immédiatement au-dessous du bleu de la poitrine, suivie d'une autre bande rousse plus étendue ; abdomen, flancs et sous-caudales d'un cendré lavé de brun roussâtre, tirant sur le blanchâtre au milieu du ventre ; raie sourcilière, d'un gris clair, s'élargissant en arrière de l'œil, comme chez la précédente ; bec noir ; iris et pieds bruns.

Femelle : Suivant Pallas, elle n'aurait jamais de bleu au cou.

Jeunes avant la première mue : Plumage un peu plus rembruni en dessus que celui des adultes, avec la gorge et le devant du cou blancs ; cette dernière partie bordée et mouchetée par-ci, par-là, de noir.

Cette race habite la Russie et la Sibérie occidentale.

Elle se montre accidentellement, dit-on, en Allemagne et en France, mais il est probable que les sujets qu'on lui rapporte représentent la variété de la *Cyanecula suecica* à miroir roux, cerclé de blanc ou de blanchâtre.

Observation. — Dans cette variété locale, comme dans l'espèce précédente, la longueur des tarses varie quelquefois d'une manière remarquable.

GENRE XCVII

ROUGE-QUEUE — *RUTICILLA*, Brehm

Motacilla, p. Linn. *S. N.* (1735).
Sylvia, p. Lath. *Ind.* (1790).
Saxicola, p. Koch, *Baier. Zool.* (1816).
Ficedula, p. Boie, *Isis* (1822).
Ruticilla, Brehm, *Isis* (1828).
Phœnicura, Swains. *Faun. Bor. Am.* (1831).
Lusciola, p. Schleg. *Rev. crit.* (1844).

Bec plus court que la tête, à arête mousse, large à la base, qui est garnie de quelques soies roides, comprimé et échancré à la pointe ; narines ovalaires, à moitié couvertes par une membrane ; ailes obtuses, s'étendant presque jusqu'aux deux tiers de la queue ; celle-ci ample, légèrement échancrée, bicolore ; tarses grêles, un peu plus longs que le doigt médian, presque entièrement recouverts, en avant, par une seule scutelle ; doigts et ongles médiocres.

Les Rouges-Queues sont des oiseaux tristes et solitaires comme les Pétrocincles, auxquels quelques-uns tiennent par plus d'une de leurs habitudes. Les uns vivent de préférence sur les coteaux pierreux, sur les hautes montagnes rocheuses; les autres fréquentent plus particulièrement les lieux en plaine, les lisières des grands bois, les prairies bordées de saules. Tous aiment à se percher sur les points culminants des rochers, des chaumières, des grands édifices, des tours en ruine, et tous émigrent isolément. Leurs cris sont plaintifs, leur chant est doux et mélancolique. Pendant qu'ils sont au repos, ils impriment de fréquents et brusques mouvements vibratoires à leur queue. Leur nourriture consiste en insectes qu'ils prennent à terre en fondant dessus, ou en les chassant au vol, à la manière des Gobe-Mouches.

Le mâle et la femelle diffèrent, et les jeunes, avant la première mue, ont une livrée qui leur est propre ; après la première mue, ils ressemblent assez à la femelle. Leur mue est simple à la fin de l'été, ruptile au printemps.

Trois espèces européennes appartiennent à ce genre.

202 — ROUGE-QUEUE DE MURAILLE
RUTICILLA PHOENICURA
Bp. ex Linn.

Croupion et abdomen roux ; rémiges secondaires frangées de gris

roussâtre, première rémige impropre au vol, deuxième plus longue que la sixième, les troisième et quatrième égales et les plus longues.

Taille : 0m.145.

MOTACILLA PHŒNICURUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 335.
RUTICILLA, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 493.
SYLVIA PHŒNICURUS, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 511.
SAXICOLA PHÆNICURUS, Koch, *Baier. Zool.* (1816), t. II, p. 188.
FICEDULA PHNICURUS, *Isis* (1822), p. 553.
PHŒNICURA RUTICILLA, Swains. *Nat. Syst. B.* (1837), t. II, p. 240.
LUSCIOLA PHŒNICURA, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 31.
ERYTHACUS PHŒNICURUS, Degl. *Orn. Eur.* (1849), t. I, p. 502.
Buff. *Pl. enl.* 351, f. 1, *mâle*; f. 2, *femelle*.

Mâle adulte, en été : Front et sourcils blancs; dessus de la tête, du cou, du corps, d'un cendré bleuâtre; croupion et sus-caudales d'un roux ardent; face, joues, gorge, devant et côtés du cou, haut de la poitrine d'un noir profond; le reste des parties inférieures d'un roux brillant, moins foncé sur les flancs et très-clair au milieu du ventre et aux sous-caudales ; ailes brunes, avec les pennes plus ou moins lisérées de gris roussâtre ; rectrices rousses, avec les deux médianes brunes dans les deux tiers postérieurs; bec noir ; pieds brunâtres ; iris brun-noir.

Mâle adulte, en automne : Parties supérieures nuancées de roussâtre, plumes blanches du front et des sourcils bordées de cendré bleuâtre ; plumes noires des joues, du cou et celles des parties inférieures du corps bordées de gris et de blanc ; bordures alaires plus larges et plus rousses ; bec brun.

Femelle adulte, en été : D'un cendré nuancé très-légèrement de bleuâtre à la nuque, aux joues, et au devant du cou ; front, gorge, milieu de l'abdomen grisâtres ; poitrine, flancs, sous-caudales plus ou moins roux ; ailes brunes, avec les plumes bordées de roussâtre ; queue comme chez le mâle, mais d'un roux un peu plus terne.

Femelle adulte, en automne : D'un cendré plus roussâtre en dessus ; roux de la poitrine et des flancs plus prononcé ; front et ligne sourcilière roussâtres ; gorge, cou et milieu du ventre grisâtres ; bec brunâtre.

A l'approche de la mue, les plumes sont, dans l'un et l'autre sexe, plus ou moins usées à leur extrémité.

Jeunes avant la première mue : D'un brun noirâtre en dessus, avec

une tache roux d'ocre au centre des plumes ; sous-caudales d'un roux vif, les premières terminées par une bordure noire ; ventre et flancs d'un roux ocreux faible, avec des lunules noirâtres à l'extrémité de chaque plume ; plumes du cou, de la poitrine, des flancs et de presque tout l'abdomen, bordées et terminées de brun noirâtre ; pieds d'un brun rougeâtre, avec le dessous des doigts jaune ; bec brunâtre en dessus, jaunâtre en dessous et sur les bords, avec l'intérieur de la bouche jaune-orange.

Jeune mâle après la première mue : Il ressemble au mâle adulte en robe d'automne ; mais il a le front et la ligne sourcilière roussâtres ; les plumes noires des joues et du cou largement bordées de cendré roussâtre ; toutes les grandes pennes des ailes terminées de grisâtre ; le bec et les pieds bruns.

Le Rouge-Queue de muraille habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique.

Il est très-répandu en France, où nous le voyons depuis le mois de mai jusque vers le milieu du mois d'octobre.

Il niche dans les trous des arbres vermoulus, dans ceux des vieux murs, sous les toits des maisons isolées. Sa ponte est de cinq à sept œufs, d'un bleu céleste, sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,018$; petit diam. $0^m,013$.

A l'époque de ses migrations, cette espèce recherche les prairies bordées de saules et les lisières des bois.

Observation. — La *Ruticilla arborea* du pasteur Brehm, que le prince Ch. Bonaparte semble avoir admise comme espèce (*Notes ornith. sur les Collect. de M. Delattre,* 1854 ; tirage à part, p. 31), n'est qu'un vieux mâle en noces, chez lequel la mue ruptile a donné de l'intensité au noir de la gorge et plus d'étendue au blanc du front.

203 — ROUGE-QUEUE TITHYS — *RUTICILLA TITHYS* Brehm ex Scop.

Croupion et abdomen d'un cendré bleuâtre ; rémiges secondaires largement frangées de blanc, ce qui forme une sorte de miroir sur l'aile (mâle), *ou frangées de gris cendré* (femelle et jeune) ; *première rémige impropre au vol, deuxième plus longue que la septième ; quatrième et cinquième égales et les plus longues.*

Taille : $0^m,15$ *environ.*

Motacilla erythacus? Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 335.
Ruticilla gibraltarensis, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 407.
Sylvia tithys, Scop. *An.* 1. *Hist. Nat.* (1769), p. 157.

SAXICOLA TITHYS, Koch, *Baier. Zool.* (1816), t. I, p. 186.
RUTICILLA TITHYS, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 365.
PHŒNICURA TITHYS, Jard. et Selb. *Ill. zool.* pl. 86.
LUSCIOLA TITHYS, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 31.
ERYTHACUS TITHYS. Degl. *Orn. Eur.* (1849), t. I, p. 504.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 96.

Mâle adulte, en été : Dessus de la tête, du cou et du corps d'un cendré foncé tirant sur le bleuâtre ; capistrum, joues, gorge, devant et côtés du cou, toute la poitrine d'un noir profond ; abdomen et flancs d'un cendré bleuâtre ; sous-caudales d'un cendré roussâtre ; ailes brunes, avec les rémiges primaires lisérées de grisâtre, et les secondaires bordées largement de blanc pur à la partie supérieure, ce qui forme, quand l'aile est pliée, une tache plus ou moins étendue ; couvertures supérieures de la queue et rectrices d'un roux ardent, à l'exception des deux médianes qui sont brunes ; bec et pieds noirs ; iris brun-noir.

Mâle en automne : Plumes noires de la tête, du cou et de la poitrine bordées de blanchâtre; milieu de l'abdomen grisâtre ; sous-caudales rousses ; grandes couvertures des ailes terminées de cendré blanchâtre ; queue terminée de brunâtre.

Femelle adulte, en été : D'un cendré brunâtre moins foncé en dessous qu'en dessus ; grisâtre au ventre, et roussâtre sur les sous-caudales ; plumes des ailes bordées de gris-cendré, couvertures supérieures et pennes de la queue d'un roux terne, avec les deux rectrices médianes brunes, comme chez le mâle.

Femelle en automne : Mêmes couleurs qu'en été ; mais les plumes légèrement frangées de roussâtre.

Jeunes avant la première mue : Cendré roussâtre en dessus et en dessous, plus clair et plus roussâtre au ventre, avec les plumes bordées de brun ; sous-caudales couleur chamois ; ailes légèrement bordées de roussâtre ; queue comme celle de la femelle ; bec brunâtre en dessus, jaunâtre en dessous, et jaune-citron aux commissures.

Après la première mue, ils ont les parties supérieures d'un cendré tirant sur le bleuâtre à la tête, au cou, et sur le roussâtre au croupion et aux sus-caudales, avec les rémiges bordées et terminées de gris, et les parties inférieures, principalement les flancs, nuancées de gris, de brun et de rougeâtre vineux.

Le Rouge-Queue tithys habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique. On le trouve dans beaucoup de localités de la France, notamment en Lorraine, en Bourgogne, dans les Basses-Alpes et en Provence, où il est sédentaire. Il est com-

mun en Allemagne, en Sicile, en Piémont, et passe accidentellement en Angleterre.

Il arrive dans le nord de la France en avril et émigre dans le courant d'octobre.

C'est dans les crevasses des rochers et des vieux murs, sous les toits des maisons solitaires et abandonnées, même dans les grandes villes, dans des trous de bâtiments élevés, que le Tithys fait son nid (1). Sa ponte est de cinq ou six œufs, d'un blanc sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,018; petit diam. 0m,013.

Il se reproduit en assez grande abondance dans la ville de Lille, et fait deux couvées par an. Dès l'aube du jour, on le voit posé sur une cheminée ou sur le pignon d'une maison, d'où il fait entendre ses cris d'appel ou son chant d'amour. Ordinairement il vient se reproduire sur les lieux qu'il a une fois adoptés ; mais, si on l'y inquiète, si on lui dérobe ses œufs ou ses petits, il les abandonne pour toujours. Le Tithys imprime fréquemment à sa queue un mouvement de vibration très-vif.

Observations. — Nous croyons devoir appeler de nouveau l'attention des naturalistes sur un oiseau que nous avons distingué spécifiquement, mais cependant avec doute, sous le nom de *Rubiette de Caire* (*Ruticilla Cairii*, Z. Gerbe, *Dictionn. univ. d'Hist. nat.* (1848), t. XI, p. 259; — *Erythacus Cairii*, Degl. *Orn. europ.* (1849), t. I, p. 507), du nom de l'abbé Caire, ornithologiste distingué, auquel nous sommes redevables de quelques observations intéressantes sur les oiseaux qui habitent les Basses-Alpes. Le doute que nous émettions en 1848 persiste encore aujourd'hui, quoique nous ayons examiné, depuis, un assez grand nombre d'individus, tant mâles que femelles, tués au moment des nichées. La *Ruticilla Cairii* doit-elle être considérée comme variété locale, ou ne serait-elle qu'une *Ruticilla tithys* ayant conservé jusqu'au printemps sa robe d'automne? Quelques observations bien simples, que nous n'avons malheureusement jamais pu faire, résoudraient ces questions : il suffirait d'élever, dans des conditions favorables, les jeunes du prétendu *Cairii*, de voir s'il mue vers la fin de l'été, comme fait le Tithys, quelle livrée il revêt alors, et quels sont les changements qui se produisent dans cette livrée, au printemps et à la seconde mue. Si ces observations venaient nous confirmer ce que nous a appris l'abbé Caire, ce que des pâtres et des chasseurs ont constaté avec lui : que l'oiseau dont il est question nous quitte sous son plumage d'automne, ou peut-être de premier âge; qu'il se produit sous ce plumage; qu'il n'en change pas durant le séjour qu'il fait chez nous; s'il était vrai aussi qu'il n'habitât que les hautes régions des Alpes, que son chant différât sensiblement de celui de la *Ruticilla tithys*, et qu'il fût seulement de passage où celle-ci est sédentaire; il serait démontré que la *Ruticilla Cairii* n'est pas une *Ruticilla tithys* ayant conservé la livrée d'automne et qu'elle constitue, sinon une espèce, du moins une variété locale constante. Toutes les recherches qui ont été faites, au prin-

(1) Le prince Ch. Bonaparte, dans ses *Notes ornithologiques sur les Collections de M. Delattre*, cite le fait remarquable d'un couple qui, en Allemagne, a construit son nid et élevé sa couvée dans une locomotive de chemin de fer fonctionnant très-fréquemment.

temps, dans le but de trouver des sujets à plumage intermédiaire, ont toujours été infructueuses. Les individus, en chair, dont nous avons constaté le sexe, aussi bien que les nombreux exemplaires en peau, que l'abbé Caire a préparés lui-même et dont il a également vérifié le sexe, avaient tous un plumage semblable, les mâles, à celui du mâle ; les femelles, à celui de la femelle dont voici les descriptions succinctes.

Mâle tué le 1er mai : Tout le plumage d'un brun cendré, un peu plus clair sur les parties inférieures, avec une légère teinte roussâtre au front et au-dessus de la tête; espace entre le bec et l'œil et région parotique d'un brun sombre; bord libre des paupières, gris; franges des pennes secondaires de l'aile bien moins larges que chez la *Ruticilla tithys*, et grises; toutes les rémiges lisérées de cendré clair; sus-caudales d'un roux vif; sous-caudales d'un roux blanchâtre; rémiges, rectrices, bec et tarses comme chez la Rouge-Queue tithys. Taille : 0m,145.

Femelle tuée au printemps : Tout le plumage d'un brun cendré plus clair que chez le mâle, et nuancé de roussâtre à la poitrine; point de brun entre le bec et l'œil; gorge roussâtre. Le reste comme chez le mâle.

La Rouge-Queue de Caire, mâle, différerait donc de la Rouge-Queue tithys par sa teinte générale d'un brun cendré; par l'absence de noir dans son plumage; par les bordures des rémiges secondaires, qui, au lieu d'être blanches et assez grandes pour former une sorte de miroir sur l'aile pliée, sont grises et à peine sensibles.

Elle habite, l'été, le sommet des Basses-Alpes; est assez commune, dans cette saison, aux environs de Barcelonnette et passe régulièrement, en avril, près de Moustiers-Sainte-Marie.

Elle niche dans les chalets ou cabanes isolées des Basses-Alpes, et fait deux pontes : la première, à la fin d'avril, dans les zones moyennes, alors que les montagnes sont encore en grande partie couvertes de neige; la seconde a lieu à leur sommet, tout près des neiges éternelles, où se reproduisent l'Accenteur pégot et la Niverolle, et où l'on ne voit jamais la Rouge-queue tithys. Son nid est composé de brins d'herbe sèche et de beaucoup de plumes à l'intérieur; sa ponte est de quatre à cinq œufs blancs, mais d'une nuance plus pâle que ceux du Tithys, et tirant sur le bleuâtre. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,018 à 0m,019; petit diam. 0m,014 à 0m,015.

Cette Rouge-Queue, à son passage près de Moustiers, ne se tient pas dans les mêmes localités que le Tithys. On ne la rencontre que dans les vallons, les blés, les prés bordés de haies, de buissons, d'osiers, d'aubépines, etc., où elle se retire au moindre bruit. Le Tithys, au contraire, se tient toujours dans les endroits rocailleux et sur les vieilles masures ou les habitations abandonnées.

Ces différences de mœurs, d'après l'abbé Caire, sont très-caractéristiques. Sa Rouge-Queue arrive aux environs de Moustiers-Sainte-Marie, du 5 au 15 avril: après cette époque, on l'y chercherait en vain, elle est déjà bien haut dans les montagnes.

204 — ROUGE-QUEUE A VENTRE ROUX
RUTICILLA ERYTHROGASTRA
Brehm ex Güldenst.

Dos et gorge noirs; abdomen et queue roux; un miroir blanc sur l'aile, de la troisième à la dixième des rémiges primaires.

Taille : 0m,185 *environ.*

MOTACILLA ERYTHROGASTRA, Güldenstaedt, *Nov. Comm. Petr.* (1775), t. XIX, p. 469, pl. 16 et 17.

MOTACILLA AURORA, var. *Ceraunia*, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 478.

LUSCIOLA ERYTHROGASTRA, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 31.

RUTICILLA ERYTHROGASTRA, Bp. *C. gen. Av.* (1850), t. I, p. 296.

CHÆMORRHOUS ERYTHROGASTER, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 5.

Gould, *B. of Asia.*

Mâle : Vertex, jusqu'à la nuque, et miroir sur les rémiges primaires d'un blanc sale; capistrum, gorge, joues, région parotique, cou et haut du dos d'un noir profond, poitrine et toutes les parties inférieures d'un roux marron foncé; ailes d'un noir intense, avec un miroir carré blanc sur le milieu de sept des rémiges primaires; queue d'un roux marron comme le croupion; plumes tibiales, près de l'articulation tibio-tarsienne, d'un brun marron sombre; bec et pieds noirâtres; iris brun. (D'après Güldenstaedt).

Femelle : Région anale et queue d'un roux marron plus pâle que chez le mâle, avec les deux rectrices intermédiaires et l'extrémité de toutes les autres, brunes; le reste du plumage est brun-cendré plus foncé en dessus qu'en dessous, et nuancé de roux sur l'abdomen.

Cette espèce habite l'Europe orientale et l'Asie occidentale.

Güldenstaedt l'a rencontrée dans le Caucase, sur les bords graveleux des torrents. En volant, elle fait entendre un petit cri, comme les Bergeronnettes, et agite la queue avec inquiétude lorsqu'elle se repose sur quelque arbuste. Elle est à la fois insectivore et baccivore.

GENRE XCVIII

PÉTROCINCLE — *PETROCINCLA*, Vigors

TURDUS, p. Linn. *S. N.* (1735).
MONTICOLA, Boie, *Isis* (1822).
PETROCINCLA, Vig. *Gen. of Birds* (1825).
PETROCOSSYPHUS. Boie, *Isis* (1826).
SYLVIA, p. Savig. *Orn. Tosc.* (1827).

Bec allongé, sub-cylindrique, plus large que haut à la base, à bords de la mandibule inférieure taillés, vers la pointe, dans le sens de la courbure de la mandibule supérieure; narines basales, latérales, ovoïdes, à moitié fermées par une membrane; ailes allongées, dépassant le milieu de la queue; celle-ci médiocre, tronquée; tarses de moyenne longueur.

Les oiseaux qui composent ce genre vivent presque constamment sur les montagnes nues, arides et rocheuses, sur les masures, les châteaux en ruines. Ils sont beaucoup plus insectivores que les Merles, quoique cependant ils se nourrissent aussi de baies. Leur naturel est solitaire; jamais il n'émigrent en bandes. Ils nichent dans les fentes et trous des rochers, des vieux édifices, et n'habitent que les pays tempérés et chauds.

Le mâle et la femelle sont semblables chez les uns, et diffèrent chez les autres. Les jeunes, avant leur première mue, se distinguent des adultes. Leur mue est simple.

Observations. — Pour beaucoup d'ornithologistes, les espèces qui composent ce genre font partie des Merles proprement dits. Mais, en supposant qu'on ne doive pas les distinguer génériquement, il serait beaucoup plus rationnel de les ranger parmi les Traquets, avec lesquels elles ont de grandes affinités, qu'avec les Merles, dont elles n'ont que la taille et le facies. Tous les caractères qui les différencient de ces derniers les rapprochent des premiers; et c'est surtout par les mœurs, les habitudes, les circonstances de reproduction que les Pétrocincles ont le plus de rapports avec les Traquets. Ils vivent solitaires comme eux; se tiennent constamment dans les lieux découverts; font entendre un chant fort analogue au leur; ont un balancement de haut en bas, non-seulement de la queue, mais de tout le corps, et nichent à couvert, leur nid ne renfermant jamais de terre gâchée comme celui des Merles proprement dits.

La plupart des ornithologistes qui ont adopté le genre Pétrocincle y rangent le *Turdus saxatilis* et le *Turdus cyaneus*. D'autres ont pris ces deux espèces pour types de genres distincts. Sur le premier a été fondé le genre *Petrocincla* (Vig.) ou *Monticola* (Boie) et sur le second le genre *Petrocossyphus* (Boie). Il

est difficile de saisir les caractères sur lesquels reposent ces deux genres. D'un autre côté, les deux espèces ont des mœurs si peu différentes; elles vivent et se reproduisent au milieu de conditions tellement identiques, qu'on ne peut raisonnablement les séparer.

203 — PÉTROCINCLE DE ROCHE
PETROCINCLA SAXATILIS
Vig. ex Linn.

(Type du genre *Monticola*, Boie)

Première rémige très-courte; deuxième beaucoup plus longue que la quatrième; les deux rectrices médianes plus courtes que les autres; fond du plumage roux ou roussâtre aux parties inférieures.

Taille : 0m,206 *à* 0m,207.

Turdus saxatilis, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 294.

Merula saxatilis, et Merula saxatilis minor, Briss. *Ornith.* (1760), t. II, p. 238 et 240.

Lanius infaustus, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 310.

Saxicola montana, Koch., *Baier. Zool.* (1816), t. I, p. 185.

Monticola saxatilis, Boie, *Isis* (1822), p. 552.

Petrocincla saxatilis, Vig. *Gen. of B.* (1825), p. 396.

Petrocossyphus saxatilis, Boie, *Isis* (1826), p. 972.

Petrocossyphus Gourcyi et polyglottus, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 370,

Buff. *Pl. enl.* 262, *mâle adulte.*

Mâle : Tête et cou d'un bleu cendré; dos noir, tacheté d'un peu de blanc au milieu, d'un blanc pur au croupion; sus-caudales, les plus près du dos, d'un noir bleuâtre varié de roussâtre; les autres d'un roux ardent; poitrine, abdomen et sous-caudales d'un roux vif; couvertures des ailes d'un brun noirâtre, avec les petites et quelques-unes des moyennes terminées de grisâtre; rémiges brunes; rectrices d'un roux très-ardent, excepté les deux médianes qui sont brunes; bec et pieds noirâtres; iris brun clair.

Femelle : Parties supérieures d'un brun terne, nuancé de cendré et marqué de petites taches noirâtres, plus apparentes sur la tête et sur le croupion, qui offre en outre une teinte jaunâtre; sus-caudales d'un roux vif; gorge et devant du cou d'un blanc jaunâtre, avec les plumes lisérées de cendré; poitrine et abdomen d'un roux clair, avec des raies onduleuses transversales, brunes et blanchâtres; ailes pareilles au manteau, avec un peu de blanchâtre à l'extrémité des couvertures; queue

d'un roux moins ardent que chez le mâle, avec les deux plumes médianes d'un brun roussâtre.

Jeunes à la sortie du nid : Brun cendré en dessus, avec les plumes de la tête, de la nuque et du dos d'un cendré roussâtre au centre, et brunes à l'extrémité ; devant du cou et poitrine comme le dos, mais avec des taches plus grandes ; abdomen roussâtre avec les plumes irrégulièrement terminées de brun ; sous-caudales d'un roux clair unicolore ; queue comme chez la femelle.

Cette espèce est propre à l'Europe méridionale. On la rencontre en Italie, en Sicile, en Corse, dans le midi de la France, les Pyrénées, le Dauphiné, en Franche-Comté et en Suisse.

Elle niche ordinairement dans les fentes des rochers, dans les trous des vieilles tours, des masures. M. Crespon a obtenu des œufs et des petits de couples qui avaient établi leur résidence dans les arènes et sur le clocher de la citadelle de Nîmes. Son nid se compose de mousse, de brins d'herbes à l'extérieur et de fines racines à l'intérieur. Sa ponte est de quatre à cinq œufs très-courts, d'un blanc verdâtre sans taches. On trouve des variétés avec quelques points roussâtres, peu apparents, au gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,028$; petit diam. $0^m,019$.

Cet oiseau se tient, l'été, sur les hautes montagnes nues, et descend vers la fin d'août sur les coteaux arides et pierreux. Il aime à se percher au plus haut des branches mortes qui couronnent les arbres élevés. Il fréquente aussi les vieux édifices et s'avance quelquefois jusqu'au sein des villes. A l'automne, il se nourrit de baies du pistachier lentisque et de figues, devient alors fort gras, et excellent à manger.

Observation. — Le professeur Calvi (*Cat. Ornit. di Genova*, p. 22) et le marquis Durazzo (*Uccelli Liguri*, p. 42) avancent que les individus qui se reproduisent sur les montagnes qui avoisinent la mer ont toujours une grande tache sur le dos, et que cette tache manque complétement chez ceux qui se propagent sur les montagnes de l'intérieur.

206 — PÉTROCINCLE BLEU — *PETROCINCLA CYANEA*
Keys. et Blas. ex Linn.

(Type du genre *Petrocossyphus*, Boie)

Première rémige assez longue, deuxième plus courte que la quatrième ; les deux pennes médianes de la queue dépassant un peu les suivantes ; fond du plumage bleu ou bleuâtre.

Taille : $0^m,233$.

TURDUS CYANUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 296.
MERULA CÆRULEA, Briss. *Ornith.* (1760), t. II, p. 282.
TURDUS SOLITARIUS, *femelle*, et MANILLENSIS, *jeune*, Lath. *Ind.* (1790), p. 345.

PETROCOSSYPHUS CYANUS, Boie, *Isis* (1826), p. 972.
PETROCINCLA CYANA, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 50.
PETROCOSSYPHUS CYANEUS, Ch. Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 16.
Buff. *Pl. enl.* 250, *mâle*, sous le nom de *Merle solitaire femelle d'Italie.*

Mâle vieux : Entièrement d'un bleu assez foncé, à reflets, partout ailleurs qu'aux ailes et à la queue ; ailes noires, avec les couvertures claires et les rectrices bordées de bleu obscur ; bec et pieds noirâtres ; iris brun foncé.

Femelle : D'un brun bleuâtre, avec les plumes bordées de cendré en dessus ; cou et poitrine avec des taches roussâtres ; sur le ventre et les côtés du corps des raies transversales brunes.

Jeunes avant la première mue : Ils ont les parties supérieures d'un brun cendré, parsemées de petites taches blanches, avec une légère teinte bleuâtre sur le cou et le dos ; les ailes et la queue sont d'un brun noirâtre.

Après la première mue et à l'âge d'un an, les mâles ont le plumage d'un bleu plus obscur, avec des croissants noirs et bleuâtres, étroits, disposés alternativement sur les parties inférieures ; quelquefois il en existe aussi sur les parties supérieures, mais ils sont moins apparents et ont une teinte roussâtre.

Le Pétrocincle bleu habite l'Europe méridionale et l'Afrique septentrionale. On le trouve en Espagne, en Sardaigne, en Corse, en Sicile, en Morée et dans le midi de la France, où il est sédentaire.

Il se montre annuellement dans la Franche-Comté, aux environs de Besançon.

Il niche toujours dans quelque trou de rocher ou d'un bâtiment en ruines. Son nid est composé de feuilles, de racines, de bourre et de crins. Sa ponte est de cinq ou six œufs oblongs, d'un bleu verdâtre pâle et sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,028$ à $0^m,029$; petit diam. $0^m,02$.

Ce Pétrocincle ne se repose que très-accidentellement sur les arbres.

On le voit toujours sur les points les plus culminants des tours isolées, des vieux édifices, des rochers escarpés ; sur ceux principalement qui ont à leur pied de grandes cavernes ou de profondes et larges anfractuosités qui puissent lui offrir un abri. Il est plus insectivore que le précédent. Sa voix est des plus suaves et des plus mélancoliques.

Observation. — Le Merle azuré (*Turdus azureus*, Lebrun) indiqué par M. Crespon dans sa *Faune méridionale*, p. 179, et que nous avons vu dans l'intéressant Musée de M. Doumet, à Cette, est bien certainement un hybride de cette espèce et de la précédente (1).

(1) Le prince Ch. Bonaparte qui, dans le *Conspect. Gen. Avium*, p. 297, considère le

GENRE XCIX

TRAQUET — *SAXICOLA*, Bechst.

MOTACILLA, Linn. *S. N.* (1735).
VITIFLORA, Briss. *Ornith.* (1760).
SYLVIA, Lath. *Ind.* (1790).
SAXICOLA, Bechst. *Orn. Tasch.* (1802).
ŒNANTHE, Viell. *Orn. élém.* (1816).
CAMPICOLA, Swains. *Zool. Journ.* (1827).

Bec à peu près aussi long que la tête, grêle, droit, très-fendu, plus large que haut à la base, qui est garnie de quelques poils; mandibule supérieure un peu obtuse, échancrée et courbée seulement à la pointe; narines ovalaires, à moitié fermées par une membrane; ailes allongées, sub-obtuses, atteignant le milieu de la queue ou la dépassant : queue moyenne, légèrement arrondie ou carrée; tarses longs, grêles, comprimés; plumage, en dessus, uniformément coloré.

Les oiseaux que comprend ce genre, connus sous les noms de Motteux, Traquets, vivent dans des lieux incultes, pierreux, sur les coteaux. les montagnes arides, et descendent vers la fin de l'été dans les terres labourées. Ils aiment à se percher sur des points culminants : ceux-ci sur une plante élevée, sur les branches nues d'un buisson, d'un arbuste ; ceux-là sur une pierre, sur une grande motte, sur les aspérités les plus saillantes d'un rocher. Tous sont insectivores et baccivores, et ont une chair des plus exquises, surtout vers la fin de l'été.

Le mâle et la femelle ont ordinairement une livrée différente. Les jeunes en ont toujours une particulière. Leur mue est simple en automne et ruptile au printemps.

Observation. — Le genre *Saxicola*, tel que Bechstein l'avait composé, comprenait des oiseaux à dos uniformément coloré, et des oiseaux à dos varié de taches sombres. Ceux-ci, que Brisson avait déjà groupés sous le nom de *Rubetra*, pour les distinguer des premiers, qu'il réunissait sous celui de *Vitiflora*, ont été pris par Koch en 1816, comme éléments du genre *Pratincola*, aujourd'hui généralement adopté. Ce démembrement n'est pas le seul qu'aient subi les Traquets. M. Cabanis, en 1850, en a distrait la *Saxicola leucura*, pour en

Turdus azureus comme un jeune du *Petrocossyphus cyaneus* et s'élève contre l'idée qu'il puisse être un hybride (*Minime hybridus! cum saxatili! sed juv.*), finit, dans le *Catalogue Parzudaki*, p. 5, par l'admettre comme race, avec cette étrange contradiction : *Hybridus cum monticola saxatili*.

faire une *Dromolæa*, genre qui ne repose absolument que sur des différences de coloration.

207 — TRAQUET MOTTEUX — *SAXICOLA ŒNANTHE* Bechst. ex Linn.

Dos gris-cendré (mâle en noces), *ou gris roussâtre* (mâle en automne et femelle); *couvertures supérieures des ailes noires* (mâle), *ou d'un brun foncé* (femelle), *point de bande longitudinale blanchâtre sur les barbes internes des rémiges ; du bec, au méat auditif, un large trait noir passant par l'œil* (mâle) ; *rectrices intermédiaires noires dans le tiers ou seulement dans le quart postérieur ; deuxième rémige égale ou plus longue que la quatrième.*

Taille : 0^{m},16 *à* 0^{m},17.

Motacilla œnanthe, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 332.
Vitiflora cinera et grisea, Briss. *Orn.* (1760), t. III, p. 452 et 454.
Sylvia œnanthe, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 529.
Saxicola œnanthe, Bechst. *Orn. Tasch.* (1802), t. I, p. 217.
Œnanthe cinerea, Vieill. *N. Dict.* (1818), t. XXI, p. 418.
Vitiflora œnanthe, Boie, *Isis* (1822), p. 552.
Buff. *Pl. enl.* 554, f. 1, *mâle*; f. 2, *femelle*.

Mâle en été : Dessus de la tête, du cou, du corps, scapulaires d'un beau gris cendré ; sus-caudales d'un blanc pur ; devant du cou, poitrine, flancs et sous-caudales nuancés de roussâtre; une large bande d'un beau noir part du bec, encadre l'œil et s'étend sur la région parotique où elle se dilate; front, sourcils, menton et milieu de l'abdomen blancs ; ailes noires, avec les couvertures secondaires bordées très-légèrement de fauve et terminées de grisâtre ; base des deux rectrices médianes et les deux tiers postérieurs des latérales d'un blanc très-pur ; le reste des pennes d'un noir profond ; bec, pieds et iris noirs.

Mâle en automne : Parties supérieures d'un cendré nuancé de roussâtre; parties inférieures d'un roussâtre plus intense qu'en été ; joues, ailes et queue d'un brun noir, avec les couvertures supérieures des ailes et les rémiges plus ou moins bordées de roussâtre.

Femelle en été : Cendrée en dessus ; d'un roux clair en dessous, plus foncé à la poitrine ; sourcils d'un blanc roussâtre ; lorums et régions parotiques bruns ; ailes brunes, avec les couvertures supérieures bordées de roux et les rémiges bordées et terminées de grisâtre ; queue comme chez le mâle, mais plus brune que noire.

Femelle en automne : Semblable au mâle dans la même saison, mais plus rousse.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures nuancées de roussâtre et de gris brunâtre, avec des mouchetures blanches sur la tête et les ailes ; parties inférieures d'un blanc plus ou moins roussâtre, avec la gorge, le devant du cou, la poitrine plus ou moins mouchetés de noirâtre; pennes et couvertures alaires bordées et terminées de roux plus ou moins clair ; rectrices terminées par du gris roussâtre ; bec et pieds noirs ; iris brun.

Jeunes après la première mue : Parties supérieures d'un gris mêlé de roussâtre ; front, sourcils et parties inférieures d'un blanc nuancé de roux ; toutes les plumes bordées de cette couleur ; une bande noirâtre va du bec à l'oreille ; croupion et extrémité de la queue roussâtres.

Nota. Des sujets tués à Dunkerque, dans le mois de mai, sont beaucoup plus forts que d'autres, capturés dans les environs de Lille. Ils en diffèrent encore par les teintes de leur plumage. Leurs tarses sont plus allongés ; leur taille égale à peu près celle du Traquet rieur ; ils ont le dessus du corps moins gris, nuancé de roussâtre ; le dessous d'un beau roux, surtout à la poitrine, au devant du cou et sur les flancs, et les plumes des ailes d'un noir moins profond.

Le Traquet motteux habite toute l'Europe, l'Asie et l'Afrique septentrionale.

A son double passage au printemps et à l'automne, il est commun sur les côtes de Dunkerque, et excessivement abondant sur celles de la Méditerranée dans les environs de Marseille, d'Hyères, d'Antibes, etc.

Il niche dans les champs, sous les fagots, dans un tas de bois, de pierres, dans un trou de vieille muraille, toujours, enfin, sous quelque abri. Sa ponte est de cinq ou six œufs d'un bleu verdâtre pâle, le plus souvent sans taches, mais quelquefois avec de très-petits points peu abondants, bruns ou d'un roux de rouille, sur le gros bout. Moquin-Tandon a observé de son côté cette variété, et une autre à peu près blanche et sans tache. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,022$; petit diam. $0^m,016$.

Le Motteux, que nous voyons arriver vers le commencement du printemps, paraît ne se plaire que dans les lieux découverts, peu productifs, et sur les coteaux d'une médiocre élévation. Il ne s'enfonce jamais dans les bois. Son vol, très-irrégulier, n'est pas fort élevé. Ce n'est pas un oiseau d'humeur sociable : bien que plusieurs individus se rapprochent, vers la fin de l'été, pour émigrer, ils ne forment cependant pas une réunion bien étroite. On les voit toujours dispersés dans un assez grand espace, et s'éviter plutôt que de se rechercher.

208 — TRAQUET SAUTEUR — *SAXICOLA SALTATOR* Ménétr.

Gris brunâtre, tournant au fauve en dessus (mâle et femelle) ; *couvertures supérieures des ailes d'un brun clair, largement bordées de gris fauve chez les deux sexes et à tous les âges ; une large bande longitudinale blanchâtre sur les barbes internes des rémiges ; du bec à l'œil, un trait noirâtre* (mâle), *ou brun* (femelle) ; *rectrices intermédiaires noires à peu près dans la moitié de leur longueur ; deuxième rémige égale à la quatrième ou plus longue qu'elle.*

Taille : 0m,16 *à* 0m,17.

MOTACILLA STAPAZINA, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 447.
SAXICOLA SALTATOR, Ménét. *Cat. des Ois. du Cauc.* (1832), p. 30.
VITIFLORA SALTATRIX, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 16.

Mâle adulte, tué en avril (Collect. Vian) : Plumes du sommet de la tête d'un brun clair au centre, avec des bordures gris brunâtre qui, probablement, disparaissent par l'usure, vers la fin de l'été, et laissent dominer le brun clair ; derrière du cou, dos et croupion d'un gris brunâtre, lavé de roussâtre, le gris dominant à la nuque et derrière le cou, le roussâtre au dos et au croupion ; sus-caudales d'un blanc pur ; gorge blanchâtre ; tout le reste des parties inférieures d'un blanc jaunâtre, s'affaiblissant vers le milieu du ventre, et relevé par une teinte roussâtre sur la poitrine et les côtés du cou ; front, bande sourcilière et plumes ciliaires d'un blanc faiblement lavé de jaunâtre ; du bec, à l'angle antérieur de l'œil, un trait noir se continuant, derrière cet organe, avec une ligne brune, plus étroite, qui borde, en haut, toute la région parotique, et se fond avec le brun roussâtre qui colore cette région ; petites et moyennes couvertures supérieures des ailes largement bordées de gris fauve ou de gris-isabelle, d'un brun clair au centre ; couvertures inférieures d'un blanc roussâtre très-dilué dans toute la partie visible de la plume, d'un brun roussâtre pâle à la base ; rémiges noirâtres, portant sur les barbes internes et dans les deux tiers de leur longueur, à partir de la base, une large bande blanchâtre ; rémiges secondaires et scapulaires jaunâtres sur le bord externe et à la pointe ; rectrices médianes noires dans les trois quarts de leur longueur, blanches à la base ; toutes les latérales noirâtres dans leur moitié postérieure, blanches dans leur moitié antérieure ; bec et pieds noirs ; iris?

Femelle adulte, tuée en avril (Collect. Vian). Elle diffère du mâle par des teintes un peu plus roussâtres en dessus, un peu plus jaunâtres en dessous ; par l'absence de blanc à la gorge et au front ; par des rémiges et des rectrices nuancées de plus de brun ; par une bande moins accusée et un peu plus étroite sur les barbes internes des rémiges, et par des lorums d'un brun très-pâle.

Les *jeunes*, *avant la première mue*, sont semblables à ceux de l'espèce précédente.

Le Traquet sauteur paraît propre à l'Asie occidentale et à l'Afrique orientale. On le trouve aussi dans la Russie d'Europe, sur les bords de la mer Caspienne, et il visite la Grèce, dans ses migrations.

Il niche, comme les autres Traquets, à l'abri d'une roche, sous une pierre, sur le revers d'un fossé et pond quatre à cinq œufs d'un bleu pâle incolore. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,022 à 0m,023 ; petit diam. 0m,017 environ.

Pallas, qui a fréquemment observé cette espèce dans la Daourie, dit qu'elle a exactement les mœurs et le chant du Traquet motteux ; que ces deux oiseaux vivent de compagnie et sont tellement semblables par la disposition des couleurs et le facies, que de leur comparaison seule peut ressortir leur différence.

Observation. — Le Traquet sauteur a été considéré par quelques ornithologistes comme simple race locale du Traquet motteux ; d'autres, au contraire, l'ont rapporté au Traquet oreillard. Il ressemble beaucoup, à la vérité, aux femelles de ces deux espèces ; cependant il nous paraît s'en distinguer par plusieurs caractères, et notamment par la teinte des couvertures supérieures des ailes, par l'étendue du noir de la queue et par la coloration particulière qu'offrent les barbes internes des rémiges. Chez les femelles du motteux, aussi bien que chez celles de l'Oreillard, un brun foncé, presque noirâtre, colore le centre des tectrices supérieures de l'aile ; chez le mâle et la femelle du Traquet sauteur ces mêmes plumes, largement bordées de gris fauve ou de gris-isabelle, même au printemps, sont, au centre, d'un brun roussâtre clair. Les rectrices intermédiaires, dont le tiers postérieur, chez le Motteux, et le quart seulement, chez l'Oreillard, est noir, sont à peu près mi-partie blanches et noires, du moins dans leur portion découverte, chez le Traquet sauteur. Enfin celui-ci, quel qu'en soit le sexe, a, sur les barbes internes des rémiges, une bande longitudinale claire, qui paraît ne pas exister chez les deux autres espèces, auxquelles on l'a rapporté.

Mais c'est surtout de mâle à mâle que les différences sont prononcées, et elles le sont d'autant plus que les sujets sont plus en noces. Le Traquet sauteur, quel que soit son âge et quelle que soit sa livrée, n'a jamais, comme le mâle Motteux ou le mâle Oreillard, la région parotique ni les couvertures supérieures et inférieures des ailes noires. Il n'a jamais le dos gris-cendré du premier, ni blanc roussâtre ou jaunâtre du second.

Ces différences, résultant de la comparaison de divers Traquets motteux et

oreillard de France, et de sujets adultes de *Saxicola saltator* (mâle et femelle), tués en avril 1863, dans le gouvernement d'Astracau, et mis obligeamment à notre disposition par M. Vian, nous paraissent de nature à faire considérer le Traquet sauteur, non comme race ou variété locale, mais comme espèce.

209 — TRAQUET STAPAZIN — *SAXICOLA STAPAZINA* Temm. ex Gmel.

Dos blanc roussâtre (mâle) *ou d'un roux sale* (femelle) ; *joues, gorge et côtés du cou noirs ou noirâtres ; couvertures supérieures des ailes noires ou d'un brun noirâtre ; rectrices intermédiaires noires au bout et dans une faible étendue des barbes externes ; deuxième rémige plus courte que la quatrième ; sous-caudales blanches.*

Taille : $0^m,15$ *à* $0^m,16$.

VITIFLORA RUFA, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 459.
MOTACILLA STAPAZINA, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 966.
SYLVIA STAPAZINA, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 530.
SAXICOLA STAPAZINA, Temm. *Man.* (1820), t. I, p. 239.
ŒNANTHE STAPAZINA, Vieill. *N. Dict.* (1818), t. XXI, p. 428.
VITIFLORA STAPAZINA, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 10.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 91.

Mâle au printemps : Dessus de la tête, du cou et du corps, poitrine et adbomen d'un blanc lavé légèrement de roux à la nuque, au dos et à la poitrine ; joues, gorge, ailes, la presque totalité des rectrices médianes, l'extrémité des autres et une partie du bord externe des deux plus latérales d'un noir profond ; croupion, couvertures de la queue et la plus grande partie des rectrices d'un blanc très-pur ; bec et pieds noirs ; iris brun foncé.

Nota. On trouve, en cette saison, de très-vieux sujets qui ont une teinte roux foncé sur le cou, au dos et à la poitrine ; chez d'autres, le noir de la gorge occupe les côtés et le devant du cou jusqu'à la poitrine. A mesure que la saison avance, l'extrémité des plumes s'usant, le roux disparaît peu à peu ; il en résulte qu'au moment de la mue, le dessus de la tête, où l'altération est le plus profonde, après avoir été roux, puis blanc, devient grisâtre ou noirâtre (1), et que les plumes qui recouvrent le corps sont presque blanches.

(1) Ce changement de couleur, sans que la mue le produise, provient de ce que les plumes de la tête sont d'un cendré brun vers la base, blanches au milieu et rousses vers la pointe.

Mâle en automne, après la mue : Dessus de la tête, du cou, du corps, d'un roux nuancé de cendré à la tête ; poitrine d'un roux plus clair, passant au blanchâtre sur l'abdomen ; dessous des yeux, gorge et ailes noires, avec les plumes bordées plus ou moins de roux, surtout les couvertures alaires ; croupion et queue comme au printemps, mais avec une légère bordure grisâtre ou roussâtre à l'extrémité des rémiges.

Femelle au printemps : Tête d'un brun roussâtre ; nuque et dos d'un roux sale, gorge noirâtre; devant du cou et poitrine d'un blanc roussâtre ; abdomen et un large sourcil blanchâtres ; scapulaires noires, terminées de roussâtre; ailes d'un brun noirâtre, avec les pennes bordées de roussâtre ; queue colorée comme celle du mâle, mais avec le noir plus étendu.

Jeunes avant la première mue : Tout le plumage en dessus, au devant du cou, sur la poitrine et les flancs d'un gris cendré, varié de brun fauve, avec des plumes bordées de noirâtre ; milieu du ventre, sus et sous-caudales blanchâtres; ailes et queue à peu près comme chez les individus adultes.

On trouve le Stapazin dans l'Europe méridionale, en Asie et en Afrique. Il est commun en Italie, en Grèce et dans le midi de la France. M. Malherbe le dit également commun en Égypte et de passage régulier en Sicile.

Il niche dans les tas de pierres, entre les rocailles, dans les trous des murailles et assez près de terre, quelquefois contre un tas de fagots. Son nid, peu profond et évasé, est construit sans art, avec des brins d'herbes sèches, de la bourre, de la laine et du crin. Sa ponte est de cinq ou six œufs, d'un bleu verdâtre plus ou moins intense, avec de petites taches roussâtres ou roux de rouille, quelquefois peu apparentes et comme effacées, d'autres fois très-accentuées et très-colorées. Ces taches occupent ordinairement le gros bout de l'œuf, mais il arrive aussi qu'elles sont assez régulièrement disséminées sur toute sa surface. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,02$ environ ; petit diam. $0^m,015$ à $0^m,016$.

Ce Traquet vit, au printemps, dans des régions plus élevées que le Traquet motteux, sur les grandes montagnes nues et rocailleuses. Il descend vers la fin de l'été dans des régions plus basses, et fréquente alors les plaines caillouteuses, celles surtout qui couronnent des coteaux. Sa nourriture consiste principalement en insectes qu'il saisit au vol ou à la course. M. Crespon avance qu'il contrefait le chant de tous les oiseaux qui vivent dans son voisinage.

210 — TRAQUET OREILLARD — *SAXICOLA AURITA* Temm.

Dos blanc roussâtre (mâle), *ou roux fauve* (femelle) ; *gorge blanche ou blanchâtre ; couvertures supérieures des ailes noires ou*

d'un brun noirâtre; du bec au méat auditif, un large trait noir ou noirâtre, passant par l'œil et couvrant toute la région parotique; rectrices intermédiaires noires au bout et dans une faible étendue des barbes externes; deuxième rémige plus courte que la quatrième.

Taille : 0m,156 *à* 0m,157.

VITIFLORA RUFESCENS, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 457.
MOTACILLA STAPAZINA, *Var. B.* Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 966.
SYLVIA STAPAZINA, *Var. B.* Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 530.
SAXICOLA AURITA, Temm. *Man.* (1820), t. I, p. 241.
ŒNANTHE ALBICOLLIS, Vieill. *Faune Franç.* (1825), p. 190.
VITIFLORA AURITA, Ch. Bonap. *B. of Eur.* (1838), p. 16.
Gould, *B. of Eur.* pl. 92.

Mâle au printemps : Vertex, nuque et dos d'un roux jaunâtre; croupion, front, gorge, devant du cou et milieu du ventre d'un blanc pur; poitrine et flancs roussâtres; lorums, régions des yeux et des oreilles, ailes, la presque totalité des rectrices médianes, le tiers inférieur des autres et la moitié du bord externe des deux plus latérales d'un noir profond; bec et pieds noirs; iris brun foncé.

Mâle en automne, après la mue : D'un roux foncé en dessus, surtout à la nuque et au dos; d'une teinte plus rousse à la poitrine; ventre et couvertures inférieures de la queue de couleur isabelle; couvertures des ailes bordées de roussâtre et pennes terminées de grisâtre.

Femelle au printemps : Elle diffère sensiblement du mâle par la région des oreilles, qui est d'un brun mêlé de roux; par la gorge, qui est d'un blanc sale; par les ailes, dont la couleur est d'un brun noirâtre; et par le noir des rectrices, qui est plus étendu : pour le reste, elle est semblable au mâle.

Femelle à l'automne, après la mue : Mêmes changements que chez le mâle; plus rousse en dessus et en dessous; les plumes des ailes largement bordées de roux.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent, quant au plumage, à ceux du Pétrocincle de roche : d'un cendré roussâtre plus foncé en dessous, avec chaque plume bordée de brun et marquée, au centre, d'une tache jaunâtre; milieu de l'abdomen et sous-caudales de cette dernière teinte; moyennes et grandes couvertures alaires largement bordées de roux.

Jeunes après la mue : Ils ne diffèrent des femelles en plumage

d'automne que par la région des oreilles, qui n'offre aucune trace de brun, et par la gorge, qui est roussâtre.

Nota. Il en est de cette espèce comme de la précédente : à mesure que la saison avance, le plumage des parties supérieures blanchit ; le roussâtre des parties inférieures disparaît, de sorte qu'au moment de la mue, il est presque blanc partout où il y avait une teinte roussâtre.

Le Traquet roussâtre ou oreillard habite, comme le précédent, l'Europe méridionale, l'Asie et l'Afrique. On le rencontre, comme lui, mais en moins grand nombre, dans le midi de la France, où il arrive au commencement du printemps.

Il niche au milieu des mêmes conditions. Sa ponte est de cinq ou six œufs, d'un bleu verdâtre, ordinairement un peu plus prononcé que dans ceux du Stapazin, avec des taches plus nombreuses, plus accentuées et plus colorées, brunes ou d'un roux de rouille.

Ce Traquet vit, comme le Stapazin, dans les lieux les plus retirés et les plus arides ; a le même régime, et, comme lui, imite le chant des autres oiseaux.

Observation. — On a longtemps confondu le Traquet oreillard avec le Traquet stapazin. Cependant ces deux espèces diffèrent entre elles. L'Oreillard se distingue par sa gorge, qui est blanche en tous temps, au lieu d'être plus ou moins noire, comme chez le Stapazin ; par ses tarses, qui sont plus courts, et par les couleurs plus vives de ses œufs.

211 — TRAQUET LEUCOMÈLE — *SAXICOLA LEUCOMELA* Temm. ex Pall.

Dos noir-brun (mâle) *ou brun* (femelle) ; *joues, gorge et côtés du cou d'un noir profond* (mâle) ; *couvertures supérieures des ailes noirâtres ; rectrices intermédiaires noires dans le quart postérieur ; deuxième rémige plus courte que la quatrième ; sous-caudales roussâtres.*

Taille : 0m,154 *à* 0m,155.

Motacilla leucomela, Pall. *N. Com. Petrop.* (1769), t. XIV, p. 584.
Muscicapa leucomela et melanoleuca, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 469.
Sylvia leucomela, Temm. *Man.* (1815), p. 138.
Saxicola leucomela, Temm. *Man.* (1820), t. I, p. 243.
Œnanthe pleschanka, Vieill. *N. Dict.* (1818), t. XXI, p. 423.
Vitiflora leucomela, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 16.
Gould, *B. of Eur.* pl. 89.

Mâle adulte : Joues, gorge, côtés et devant du cou d'un noir profond ; dos et ailes d'un noir moins foncé ; vertex, nuque, croupion, sus-

caudales et parties inférieures du corps d'un blanc pur, sous-caudales roussâtres; les trois quarts supérieurs de la queue d'un blanc de neige, le quart inférieur et plus de la moitié inférieure des deux pennes médianes d'un noir profond; bec, pieds et iris noirâtres.

Femelle : D'un gris brun en dessus, avec une teinte plus pâle sur la tête ; cendrée en dessous ; sourcils et gorge blancs.

Jeunes de l'année : Tête variée de blanc et de brun ; plumes du dos et couvertures des ailes bordées de roussâtre ; gorge et devant du cou rayés de roussâtre et de noir ; abdomen d'un blanc sale.

Les *jeunes mâles* ont les flancs d'un gris cendré.

Ce Traquet habite l'Asie occidentale et les confins de l'Europe orientale. M. Nordmann le dit extrêmement commun dans la Nouvelle-Russie. D'après le même auteur, il niche assez souvent dans les endroits d'un accès difficile, dans les fentes des rochers, quelquefois aussi dans les tas de pierres. Il nicherait même, selon Temminck, sous le toit des églises et des maisons. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, semblables à ceux des autres Traquets. Il en a aussi les mœurs et le genre de vie.

Observation. — La *Saxicola lugens*, Licht., confondue dans la plupart des collections avec la *Sax. leucomela*, Pall., ne paraît être qu'une variété locale de celle-ci : elle ne s'en distingue, en effet, que par une taille un peu plus forte et par des sous-caudales plus nuancées de roux. Peut-être même les deux oiseaux sont-ils identiques comme le pense M. Schlegel. Ce n'est donc qu'avec le plus grand doute que nous l'inscrivons, même à titre de race locale.

A — TRAQUET DEUIL — *SAXICOLA LUGENS*
Licht.

Sous-caudales d'un brun roux ; proportion des rémiges, coloration de la queue comme chez la Leucomela.

Taille : 0^m,17 *environ.*

Saxicola lugens, Licht. *Doubl. Zool. Mus.* (1823), p. 33.
Temm. et Laug. *Pl. col.* 257, f. III, sous le nom de *Saxicola leucomela.*

Adultes : Joues, gorge, devant du cou, milieu du dos et couvertures supérieures des ailes noirs ; dessus de la tête, nuque, poitrine, abdomen et croupion blancs ; bas ventre et sous-caudales d'un roux ferrugineux ; rémiges noires ; les secondaires avec le fin bout blanc, manquant assez souvent par suite de l'usure des plumes ; rectrices médianes blanches de la base au milieu, noires dans le reste de leur étendue, toutes les autres blanches et terminées par une étroite bande noire : bec et pieds noirs ; iris d'un brun noirâtre.

Jeunes : Leur plumage a beaucoup d'analogie avec celui de la *Saxicola œnanthe*, mais ils s'en distinguent par la gorge qui est toujours noirâtre, et par les plumes du bas ventre et du dessous de la queue, dont la teinte est d'un brun ferrugineux clair. Leurs tarses, du reste, sont plus courts.

Ce Traquet, qui a pour patrie le Levant, l'Égypte et la Nubie, fait de rares apparitions en Europe. Les sujets tués en Grèce par le comte Von der Mühle, et que M. Schlegel assimile à la *Saxicola leucomela*, appartiendraient à cette variété.

Mœurs, régime et propagation comme pour l'espèce précédente.

212 — TRAQUET RIEUR — *SAXICOLA LEUCURA* Keys. et Blas. ex Gmel.

(Type du genre *Dromolæa*, Caban.)

Noir ou noirâtre, avec les sus et sous-caudales blanches ; queue blanche, avec la moitié des rectrices médianes et le quart postérieur des latérales noirs.

Taille : 0^m,195.

Turdus leucurus, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 820.
Œnanthe leucura, Vieill. *N. Dict.* (1818), t. XXI, p. 422.
Saxicola cachinnans, Temm. *Man.* (1820), t. I, p. 236.
Vitiflora leucura, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 16.
Saxicola leucura, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 40.
Dromolæa leucura, Bp. *C. Gen. Av.* (1850), t. I, p. 303.
Gould, *B. of Eur.* pl. 88.

Mâle : Tête, corps, ailes, moitié inférieure des deux rectrices médianes et extrémité des autres rectrices d'un noir profond ; couvertures supérieures et inférieures de la queue, ainsi que la presque totalité des pennes caudales, d'un blanc pur ; bec, pieds et iris noirs.

Femelle : Son plumage est d'un noir de suie au lieu d'être d'un noir profond.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle ; mais le noir du milieu de l'abdomen est nuancé de roux ; les plumes alaires sont très-faiblement frangées de cendré, les rémiges terminées par une bordure grise, et les rectrices ont le bout blanc.

Le Traquet rieur habite l'Europe méridionale, l'Asie et l'Afrique.

On le rencontre assez communément en Espagne, en Sicile, en Sardaigne,

en Corse et dans le midi de la France où il est sédentaire sur les Pyrénées, les Hautes et Basses-Alpes.

Il niche entre des rocailles, dans les trous, les crevasses des vieux édifices en ruines et des rochers. Son nid est composé avec des fibrilles radicales et des tiges de graminées, assez artistement entrelacées. Sa ponte est de cinq ou six œufs, le plus ordinairement oblongs, renflés vers le gros bout, minces vers le bout opposé; quelquefois de forme plus arrondie; d'un bleu pâle ou d'un blanc bleuâtre, sans taches et quelquefois, mais rarement, avec de très-petites taches roussâtres, disposées en forme de couronne sur le gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,024$ a $0^m,025$; petit diam. $0^m,017$.

Ce Traquet est d'un naturel farouche et méfiant. Il vit constamment, comme les Pétrocincles bleu et de roche, sur les collines nues et rocailleuses, au milieu des sites les plus tristes, et, comme eux, on le voit, pendant des heures entières, demeurer immobile au sommet des rochers. Sa nourriture consiste principalement en insectes.

GENRE C

TARIER — *PRATINCOLA*, Koch

Motacilla, p. Linn. *S. N.* (1735).
Saxicola, p. Bechst. *Orn. Tasch.* (1802).
Pratincola, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).
Fruticicola, Macgill. *Hist. Brit. Birds* (1839).

Bec plus court que la tête, large à la base, qui est garni de quelques poils roides; échancré et courbé seulement à la pointe; narines arrondies, en partie cachées par les plumes du front; ailes longues, sur-obtuses; queue médiocre; tarses comme dans le genre précédent; plumage, en dessus, varié de taches longitudinales.

Les Tariers ont des mœurs un peu différentes de celles des Traquets. Ils sont moins farouches; ils préfèrent les plaines cultivées aux pays montagneux et arides, et fréquentent les prairies, les pâturages, les coteaux couverts de bruyères, d'arbres nains, les bords des rivières, des chemins. Comme les Traquets, ils aiment à se percher aux plus hautes cimes des arbres, des arbustes, des plantes. Ils sont comme eux insectivores, mais leur chair est moins estimée.

Le mâle et la femelle diffèrent très-peu, et les jeunes ont une livrée qui les distingue. Leur mue est simple en automne et ruptile au printemps.

L'Europe fournit deux espèces de ce genre.

213 — TARIER ORDINAIRE — *PRATINCOLA RUBETRA* Koch ex Linn.

Sourcils grands, blancs ou blanchâtres; gorge blanche: deuxième rémige plus longue que la cinquième, égale à la quatrième; queue bicolore.

Taille : 0^m,124.

MOTACILLA RUBETRA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 332.
RUBETRA MAJOR *sive* RUBICOLA, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 432.
SYLVIA RUBETRA, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 525.
SAXICOLA RUBETRA, Bechst. *Orn. Tasch.* (1802), t. I, p. 218.
PRATINCOLA RUBETRA, Koch, *Baier. Zool.* (1816), t. I, p. 191.
ŒNANTHE RUBETRA, Vieill. *N. Dict.* (1818), t. XXI, p. 427.
FRUTICICOLA RUBETRA, Macgill. *Hist. Brit. Birds* (1839), t. II, p. 273.
Buff., *Pl. enl.* 678, f. 2, *mâle*, sous le nom de *Tarier*.

Mâle en été : Joues, dessus de la tête, du cou, du corps et couvertures supérieures de la queue d'un brun noirâtre, avec les plumes bordées de roussâtre; devant du cou, poitrine et flancs d'un roux clair, plus vif au cou, et moins vif sur les flancs et au ventre; milieu de l'abdomen blanchâtre; sourcils, bas des joues, gorge et côtés du cou, d'un blanc pur; une grande tache oblongue et un miroir de cette couleur sur l'aile; petites et moyennes couvertures d'un noir profond; grandes couvertures et rémiges brunes, plus ou moins lisérées de roussâtre; le tiers supérieur des rectrices médianes, les deux tiers supérieurs des latérales blancs, le reste brun, très-faiblement bordé de roussâtre; bec et pieds noirs; iris brun foncé.

Nota. Les individus qui fréquentent les hautes prairies des Alpes ont le roux des parties inférieures plus pâle que chez les sujets qui habitent les plaines.

Femelle en été : Elle ressemble au mâle, mais le roussâtre domine et le brun est moins foncé; le blanc pur des sourcils et du cou est remplacé par du blanc jaunâtre; la tache et le miroir blanc de l'aile sont moins étendus; les petites et moyennes couvertures sont brunes et bordées de roux, ainsi que toutes les rémiges; les deux rectrices médianes sont entièrement brunes, et les latérales n'ont que leur moitié supérieure blanche.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un brun varié de roux et de roussâtre à la tête et au dos, avec les tectrices alaires bor-

dées de roux ; taches et miroir des ailes presque nuls ; parties inférieures roussâtres, avec une teinte plus foncée, des taches et des points bruns à la poitrine.

Après la mue, en automne : Les plumes des parties supérieures sont brunes au centre, bordées de roux et terminées de grisâtre, de sorte que l'oiseau paraît moucheté ; les sourcils, la gorge et le devant du cou sont d'un blanc jaunâtre ; la poitrine est pointillée de noirâtre sur un fond roux, moins foncé sur le reste des parties inférieures.

On distingue alors le mâle de la femelle à une tache de blanc sale au bas des joues.

Le Tarier habite toute l'Europe tempérée, l'Asie occidentale et l'Afrique septentrionale.

Il est commun dans le nord de la France, durant l'été ; il y arrive en mars et en repart aux mois d'octobre et de novembre.

Il niche dans les prairies, au pied d'une touffe d'herbe, dans une ornière, à l'abri d'une taupinière, sur le revers d'un fossé, dans des tas de fagots. Son nid est composé de brins d'herbes, de mousse, de bourre, de crins et quelquefois de plumes. Sa ponte est de cinq à sept œufs, d'un bleu verdâtre pâle, sans taches, et quelquefois avec de très-petits points à peine visibles. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,017 à 0^m,018 ; petit diam. 0^m,013.

Ce Tarier se plaît dans les lieux découverts ; il fréquente les prairies naturelles et artificielles, les champs de colza, les plaines couvertes de verdure, les cours d'eau ; on le trouve même sur la lisière des bois et dans les jeunes taillis.

214 — TARIER RUBICOLE — *PRATINCOLA RUBICOLA* Koch ex Linn.

Point de raie sourcilière, gorge noire (adultes), *ou d'un gris noirâtre* (jeunes) ; *deuxième rémige beaucoup plus courte que la cinquième ; queue unicolore.*

Taille : 0^m,12 *environ.*

MOTACILLA RUBICOLA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 332.
SYLVIA RUBICOLA, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 523.
SAXICOLA RUBICOLA, Bechst. *Orn. Tasch.* (1802), t. I, p. 220.
PRATINCOLA RUBICOLA, Koch, *Baier. Zool.* (1816), t. I, p. 192.
ŒNANTHE RUBICOLA, Vieill. *N. Dict.* (1818), t. XXI, p. 429.
Buff. *Pl. enl.* 678, f. 1, sous le nom de *Traquet.*

Mâle au printemps : Tête, gorge, devant du cou et queue entière d'un noir mat ; nuque et dos noirs, avec les plumes bordées de roux ;

poitrine et flancs d'un rouge bai, moins vif vers la queue ; milieu du ventre blanc ; une tache oblongue, longitudinale, sur l'aile, d'un blanc pur ; ailes noires, avec les pennes plus ou moins bordées de roussâtre ; couvertures supérieures de la queue variées de blanc, de brun et de roux ; bec, pieds et iris noirs.

Nota. Les sujets qui habitent les hautes montagnes de la Savoie diffèrent, selon M. Bailly, de ceux des plaines, par la taille et la coloration. Le roux est plus pâle et le blanc du ventre plus étendu.

Femelle : Parties supérieures brunes, avec les plumes bordées de roux clair ; parties inférieures d'un roux moins vif que chez le mâle, avec le blanc du cou et des ailes moins étendu ; la gorge et le devant du cou variés de noir et de cendré roussâtre (1).

Jeunes avant la première mue : Brun en dessus, avec du blanc sale roussâtre au milieu et à la pointe des plumes ; sus-caudales rousses ; parties inférieures d'un gris jaunâtre, légèrement variées de noirâtre ; ailes et queue d'un brun noir, bordées et terminées de roux ; gorge et devant du cou grisâtres.

Après la mue, en automne : Les jeunes et les vieux ont toutes les plumes des parties supérieures bordées de roussâtre ; ces bordures disparaissent au printemps suivant, par l'usure des plumes.

Variétés accidentelles : Plumage entièrement blanc. (Collect. Degland).

Le Tarier rubicole, non-seulement habite presque toute l'Europe, mais aussi une partie de l'Asie et l'Afrique septentrionale.

On le trouve toute l'année dans le midi de la France et en Italie.

Il niche dans les champs incultes, parmi les pierres, dans les terrains sablonneux, quelquefois au milieu des rochers. Sa ponte est de cinq à six œufs d'un bleu verdâtre pâle, avec des taches roussâtres peu apparentes, rapprochées et quelquefois confondues au gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,015 à 0m,016 ; petit diam. 0m,013.

Le Tarier rubicole se plaît, plus que le précédent, dans les jeunes taillis, les halliers, sur les coteaux couverts de bruyères et d'arbres nains. Pendant les fortes chaleurs de l'été il se retire sur les collines et les montagnes nues, arides et sablonneuses. L'hiver, il descend dans les plaines, et fréquente alors

(1) M. l'abbé Caire a observé, plusieurs années de suite, que les sujets qui nichent dans les régions les plus froides des Basses-Alpes sont plus petits et diffèrent beaucoup de ceux qui nichent près de Moustiers, dans des régions plus basses. Le mâle, chez les premiers, est noirâtre sur le dos, et a moins de roux et plus de blanc sur le devant du cou et de la poitrine que chez les seconds, et le roux de la gorge et de la poitrine de la femelle est plus vif et plus étendu. Leur chant différerait également.

les prairies, les lieux marécageux. Du reste il a les mœurs, les habitudes, le genre de vie du précédent.

GENRE CI

CALLIOPE — *CALLIOPE*, Gould

MOTACILLA, p. Pall. *Voy.* (1776).
TURDUS, p. Lath. *Ind.* (1790).
ACCENTOR, Temm. *Man.* (1835).
CALLIOPE, Gould, *B. of Eur.* (1836).
LUSCIOLA, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).

Bec de la longueur de la tête, fort, presque aussi haut qu large à la base, qui est garnie de quelques soies, à arête saillante entre les narines ; celles-ci oblongues, à demi fermées par une membrane ; ailes moyennes, queue égale, unicolore ; tarses et doigts comme dans le genre *Philomela*.

Les habitudes, le genre de vie des Calliopes, ne sont point connus. Cependant comme ces oiseaux, par leurs formes générales, ont les plus grands rapports avec celles des Rouges-Queues, des Gorges-Bleues, des espèces enfin dont G. Cuvier a formé son groupe des Rubiettes, il est à présumer qu'ils en ont aussi les mœurs.

Le mâle et la femelle se distinguent, mais sans trop différer. Leur mue est simple.

Ce genre est représenté en Europe par une espèce, qui est propre à l'Asie.

215 — CALLIOPE DU KAMTSCHATKA
CALLIOPE CAMTSCHATKENSIS
Strickl. ex Gmel.

Gorge et devant du cou d'un rouge clair brillant (mâle adulte), *ou d'une faible teinte rougeâtre ou rose* (femelle et jeunes), *encadré par une bande d'un gris noirâtre ; première rémige impropre au vol, deuxième plus longue que la septième, troisième et quatrième les plus longues.*

Taille : $0^m,16$ *à* $0^m,18$.

MOTACILLA CALLIOPE, Pall. *Voy.* (1776), édit. franç. in-8, t. VIII, append., p. 76.
TURDUS CAMTSCHATKENSIS, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 817.
TURDUS CALLIOPE, Lath. *Ind.* (1790), t. I, p. 331.
ACCENTOR CALLIOPE, Temm *Man.* (1835), 3e part., p. 172.

Calliope Camtschatkensis, Strickl.
Calliope Lathamii, Gould, *B. of Eur.* (1836), pl. 114.
Lusciola (*Melodes*) Calliope, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 58.

Mâle adulte, en été : Dessus de la tête, du cou et du corps d'un brun de terre d'ombre uniforme ; gorge et devant du cou d'un rouge clair très-brillant, encadré par une bande d'un gris noirâtre, qui devient cendré vers la poitrine ; cette partie et les flancs d'un brun olive roussâtre ; milieu de l'abdomen et sous-caudales d'un blanc isabelle; lorums et base de la mandibule inférieure d'un noir profond ; un trait d'un blanc pur au-dessus des yeux, et un autre trait, plus large, sur les côtés de la gorge, l'un et l'autre partant de la base du bec ; ailes et queue de la même couleur que le dessous du corps, avec les rémiges finement liserées de roussâtre ; bec et iris bruns ; pieds gris.

Mâle adulte, en automne : Comme en été, mais avec les plumes de la gorge et du cou lisérées de blanc pur.

Femelle adulte : Parties supérieures comme chez le mâle ; gorge d'une faible teinte rouge en haut, d'un blanc rose en bas, s'étendant sur le devant du cou ; lorums gris, surmontés par un petit trait d'un blanc terne ; point d'encadrement de gris noirâtre à la poitrine, cette partie d'un olive grisâtre.

Jeune mâle : Plumage comme celui de l'adulte, avec la gorge et le devant du cou d'un rose clair ou d'un rouge jaunâtre.

La Calliope habite l'Asie septentrionale et orientale, et se montre accidentellement en Europe. Deux sujets, à la connaissance de Temminck, ont été tués en Russie, l'un en Crimée, l'autre près de Moscou. Deux autres captures, opérées cette fois en France, ont été signalées, l'une par nous (*Revue zoologique*, 1854, p. 10), l'autre par M. Jaubert. Le sujet que nous avons vu, magnifique mâle, tué en août 1829 dans le département du Var, est conservé à la Bibliothèque de Draguignan ; l'autre est déposé, d'après M. Jaubert, dans le riche Musée de Marseille.

SOUS-FAMILLE XXXV

ACCENTORIENS — *ACCENTORINÆ*

Sommet de la tête arrondi ; bec aigu, à bords infléchis en dedans ; tarses recouverts par plusieurs grandes scutelles ; œil médiocrement dilaté.

Les oiseaux qui appartiennent à cette division se distinguent particulièrement des autres Turdidés par leur bec, dont les bords sont bien recourbés en dedans. Indépendamment de ce caractère, qui est très-tranché, ils se distinguent encore par quelques particularités de mœurs. Du reste, ils ne sont ni Turdiens ni Sylviens, mais semblent faire le passage des uns aux autres. Leur mode de progression n'est plus la marche, mais le saut; jamais ils n'impriment à la queue, comme les Turdiens, des mouvements de haut en bas, et les jeunes, à la sortie du nid, n'ont pas comme ceux-ci de livrée très-caractérisée, quoique cependant ils se distinguent des adultes.

GENRE CII

ACCENTEUR — *ACCENTOR*, Bechst.

Motacilla, p. Linn. *S. N.* (1766).
Sturnus, p. Gmel. *S. N.* (1788).
Accentor, Bechst. *Nat. Deuts.* (1807).

Bec plus large que haut à la base, droit, pointu, échancré et très-légèrement incliné à la pointe de la mandibule supérieure; narines nues, percées dans une membrane; ailes allongées, subaiguës, dépassant le milieu de la queue; celle-ci de moyenne longueur, égale; tarses robustes, de la longueur du doigt médian; ongle du pouce fort, de la longueur de ce doigt.

Les Accenteurs sont des oiseaux d'un naturel doux. Quoiqu'ils vivent généralement dans des lieux solitaires, sur des montagnes alpestres, ils ne sont point effarouchés lorsqu'ils se trouvent en présence de l'homme. Leur chant est agréable, et leur nourriture consiste en insectes et en graines.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes, avant la première mue, en diffèrent. Leur mue est simple.

Ce genre est représenté en Europe par une seule espèce.

216 — ACCENTEUR ALPIN — *ACCENTOR ALPINUS* Bechst. ex Gmel.

Une double rangée de taches sur l'aile; dessus de la tête d'un brun cendré; sous-caudales avec une large tache longitudinale au centre; première rémige égale à la deuxième et quelquefois la plus longue de toutes.

Taille : $0^m,18$ *environ.*

Motacilla alpina, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 957.
Sturnus moritanus et collaris, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 804 et 805.

Accentor alpinus, Bechst. *Nat. Deuts.* (1707), t. III, p. 700.
Buff. *Pl. enl.* 668, f. 2, sous le nom de *Fauvette des Alpes*.

Mâle : Parties supérieures de la tête, du cou et du corps d'un cendré rembruni, avec des taches allongées brunes sur le dos, au croupion, et les scapulaires bordées largement de roux ; gorge blanche, marquée de taches noirâtres sous forme d'écailles ; poitrine d'un brun cendré ; abdomen et flancs cendrés et flammés de roux vif ; sous-caudales blanches, tachetées de brun ; petites et moyennes couvertures noires, terminées de blanc ; rémiges brunes, les primaires lisérées de gris, les secondaires frangées de roussâtre ; rectrices de la même couleur que les pennes des ailes, toutes bordées de gris, et terminées de blanchâtre ; bec brun en dessus et jaune à la base de la mandibule inférieure ; iris brun clair ; pieds jaunâtres.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par des teintes un peu moins vives.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures à peu près comme chez les adultes, mais plus marquées de roussâtre au dos ; ailes bordées de gris roux, avec les petites et les moyennes couvertures terminées de blanchâtre ; rectrices tachées de blanc roussâtre à leur extrémité ; toutes les parties inférieures variées de gris noirâtre et de blanchâtre, tournant çà et là au roussâtre.

L'Accenteur alpin ou Pégot est propre à l'Europe méridionale.

Il habite, l'été, les pics les plus élevés des Alpes, des Pyrénées ; il descend, l'hiver, lorsque les neiges envahissent les hautes montagnes, dans les plaines, les vallées et s'égare quelquefois fort loin des lieux où il est né. Il se montre accidentellement dans le nord de la France, en Belgique, en Angleterre. On l'a tué quelquefois à Saint-Omer et près de Bergues. Un individu a été pris près d'Anvers pendant l'hiver de 1835.

Il niche dans les fentes des rochers, quelquefois aussi sur les toits des maisons isolées et dans les villages situés sur les montagnes. Ses œufs, au nombre de cinq ou six, sont oblongs et d'un bleu pâle sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,019$; petit diam. $0^m,014$.

L'Accenteur Alpin est si peu farouche et tellement confiant, qu'on peut l'approcher à la distance de quelques pas seulement. Son chant a beaucoup d'analogie avec celui des Traquets, mais il est plus doux, plus varié. Il le fait souvent entendre en s'élançant dans les airs et en y papillonnant, à la manière de la Grisette. Il se tient ordinairement sur les pointes des rochers. Sa nourriture consiste, dans la belle saison, en insectes et en larves ; en hiver, il vit de graines et de petits colimaçons.

GENRE CIII

MOUCHET — *PRUNELLA*, Vieill.

MOTACILLA, p. Linn. *S. N.* (1735).
SYLVIA, p. Lath. *Ind.* (1790).
ACCENTOR, p. Bechst. *Nat. Deuts.* (1807).
PRUNELLA, Vieill. *Orn. élém.* (1816).

Bec mince, droit, aigu, échancré et un peu incliné à la pointe de la mandibule supérieure; narines nues, percées dans une membrane; ailes de moyenne longueur, sub-obtuses, n'atteignant pas ou atteignant à peine le milieu de la queue; celle-ci médiocre, égale; tarses assez forts, de la longueur du doigt médian; ongle du pouce assez fort, moins long que ce doigt.

Les Mouchets ont des mœurs et des habitudes un peu différentes de celles des Accenteurs. Ils ne vivent pas comme ceux-ci sur les montagnes nues et rocheuses, mais dans les régions basses et boisées, dans les vallées humides, couvertes d'épaisses broussailles, de buissons fourrés, au pied desquels ils descendent fréquemment pour y chercher les vers, les insectes, les graines dont ils se nourrissent. Ils sont très-familiers, très-doux et font entendre un chant mélancolique, mais agréable.

Le mâle et la femelle ne diffèrent presque pas. Les jeunes avant la première mue s'en distinguent. Leur mue est simple.

Observations. — 1° Vieillot, qui avait créé ce genre en 1816, l'a abandonné deux années plus tard (*Nouv. Dict. d'hist. nat.* 1818), pour réunir au genre *Accentor* les espèces qu'il en avait détachées. Quelques auteurs ont eu raison de le rétablir. Les Mouchets, en effet, semblent se distinguer des Accenteurs, par leurs habitudes, autant qu'ils s'en distinguent par leur bec, par la forme et la longueur de leurs ailes.

2° Aux deux espèces européennes que compte le genre Mouchet, le prince Ch. Bonaparte en réunit une troisième, l'*Accentor altaicus*, Brandt, oiseau de la Sibérie, dont l'apparition en Europe reste à démontrer.

217 — MOUCHET CHANTEUR — *PRUNELLA MODULARIS* Vieill. ex Linn.

Une très-petite bande transversale blanchâtre sur l'aile, quelquefois point; dessus de la tête cendré (adultes), *ou brun-gris* (jeunes de l'année); *sous-caudales avec une tache longitudinale brune, au centre.*

Taille : 0^{m},145.

MOTACILLA MODULARIS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 329.
CURRUCA SEPIARIA, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 394.
SYLVIA MODULARIS, Lath. *Ind.* (1730), t. II, p. 511.
ACCENTOR MODULARIS, Bechst. *Nat. Deuts.* (1807), t. III, p. 617.
PRUNELLA MODULARIS, Vieill. *Orn. élém.* (1816), p. 43.
THARRALEUS MODULARIS, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 137.
Buff. *Pl. enl.* 615, f. 1, sous le nom de *Mouchet.*

Mâle en été : Tête et cou cendrés, avec des taches brunâtres au vertes, à la nuque ; régions parotiques d'un brun nuancé de roussâtre ; dos et ailes fauves, avec des taches longitudinales noirâtres et une petite tache d'un blanc jaunâtre à l'extrémité des moyennes et des grandes couvertures ; croupion et sous-caudales d'un brun tirant sur le roussâtre ; parties inférieures d'un cendré bleuâtre, avec une teinte et des taches roussâtres et brunes aux côtés de la poitrine et sur les flancs ; bas ventre d'un blanc pur ; sous-caudales d'un cendré roussâtre, flammées de brun ; rémiges et rectrices d'un brun terne, légèrement bordées de roussâtre ; bec noirâtre, plus foncé en dessus qu'en dessous ; pieds roussâtres ; iris brun.

Mâle en hiver : Tête et cou moins cendrés et variés de taches brunes ; flancs plus sombres ; extrémité des moyennes et des grandes couvertures alaires avec une tache plus blanche ; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous.

Femelle : Teintes un peu plus rembrunies que chez le mâle, plus de taches brunes à la tête, et moins de roux sur le cou et le corps.

Jeunes avant la première mue : Dessus du cou et gorge d'un gris blanc, légèrement tacheté de noirâtre, devant du cou et poitrine roussâtres, avec des taches noirâtres sur la première partie et brunes sur l'autre ; milieu de l'abdomen blanchâtre.

Le Mouchet chanteur, vulgairement aussi *Traîne-Buisson*, habite presque toute l'Europe tempérée. Il est très-commun en France, où il vit sédentaire dans beaucoup de localités.

Il se reproduit dans les bois, les jardins, au milieu des taillis, sur les buissons, dans les haies. Son nid est composé de mousse, de feuilles sèches, de brins d'herbes, de radicules et de quelques crins à l'extérieur. Ses œufs, au nombre de cinq ou six, sont d'un bleu céleste sans taches, quelquefois avec de très-petits points noirs qu'on peut effacer avec la plus grande facilité. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,019 ; petit diam. 0m,014.

Durant l'été, cette espèce fréquente les bois ; elle s'approche des habitations dans le mois de novembre, et s'avance jusque dans la cour des fermes pour y chercher des graines. Sa nourriture, pendant la belle saison, consiste princi-

palement en insectes et en vers, qu'il cherche en fouillant au pied des arbustes, sous les herbes et les feuilles. MM. de Sélys-Longchamps et de Lamotte pensent que c'est presque toujours dans le nid de cette espèce que le *Coucou* dépose ses œufs; le dernier avance même qu'il n'en a jamais trouvé dans d'autres nids. Nous avons dit à l'article *Coucou* ce qu'il faut penser à ce sujet.

Cet oiseau vit très-bien en volière et s'y nourrit de graines, comme les granivores.

218 — MOUCHET MONTAGNARD
PRUNELLA MONTANELLA
Bp. ex Pall.

Une double rangée de taches transversales jaunâtres sur l'aile; dessus de la tête noir; tige des rectrices rougeâtre.

Taille : 0^m,145 *à* 0^m,148.

Motacilla montanella, Pall. *Voy.* (1776), édit. franç. in-8, t. VIII, append. p. 71.

Sylvia montanella, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 526.

Accentor montanellus, Temm. *Man.* (1820), t. I, p. 253.

Prunella montanella, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 7.

Gould, *B. of Eur.* pl. 101.

Mâle : Dessus de la tête d'un noir profond; dessus du cou, dos et scapulaires d'un cendré rougeâtre, avec des taches longitudinales d'un rouge brique; parties inférieures d'un isabelle jaunâtre, varié de taches brunes à la poitrine, de taches d'un cendré rougeâtre sur les flancs; un trait jaunâtre au-dessus de l'œil, s'étendant du bec à la nuque; une large bande noire passant sous l'œil et couvrant le méat auditif; ailes d'un cendré brun, bordé de cendré rougeâtre; avec deux rangées de petits points jaunâtres, formant une double bande transversale; queue brune, avec la tige des plumes d'une teinte rougeâtre; bec jaune à la base et brun à la pointe; pieds jaunâtres.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par le noir moins intense du dessus de la tête, du dessous des yeux et de la région parotique.

Les *jeunes avant la première mue* sont inconnus.

Cette espèce habite l'Asie occidentale et se montre accidentellement en Europe.

Pallas l'avait rencontrée en Crimée; d'après le témoignage de M. Nordmann, on l'y voit, en effet, à son passage en automne. A cette époque, elle fréquenterait même les jardins d'Odessa. Selon Temminck, elle se montrerait accidentellement en Hongrie et en Italie.

Elle a des habitudes alpestres, durant l'été, et descend, l'hiver, dans les plaines.

Son mode de propagation est inconnu.

Observation. — Quelques ornithologistes ont voulu voir dans la *Motacilla montanella*, Pall., une espèce différente de l'*Accentor montanellus*, Temminck. M. Brandt a même proposé de distinguer ce dernier sous le nom d'*Accentor Temmincki*. Le prince Ch. Bonaparte, qui avait d'abord adopté cette prétendue espèce, l'a ensuite abandonnée. Temminck dit, du reste, que « l'individu envoyé par Pallas ne diffère en rien de ceux tués près de Naples. » On peut conclure d'une pareille affirmation que la *Motacilla montanella*, Pall. et l'*Accentor montanellus*, Temm. sont identiques.

SOUS-FAMILLE XXXVI

SYLVIENS — *SYLVIINÆ*

Sommet de la tête arrondi ; bec aussi haut que large à la base, à bords droits ; tarses recouverts par plusieurs grandes scutelles ; ongle du pouce plus court que ce doigt ; œil médiocrement dilaté.

Les oiseaux qui font partie de cette section se distinguent des Turdiens par les scutelles multiples des tarses et par leurs yeux qui sont médiocrement ouverts ; ils se distinguent essentiellement des Accentoriens par leur bec dont les bords ne sont point infléchis en dedans. Ils ont des mœurs sylvaines ; ils sautent et ne marchent point ; ils ne descendent que très-rarement à terre, cherchent leur nourriture dans les buissons, sur les arbustes, dans les herbes, et sont d'une extrême mobilité. Lorsque quelque chose les affecte, ils gonflent leur gorge et hérissent les plumes de la tête. Leur chant est agréable ; mais il n'est pas flûté comme celui des Turdiens.

GENRE CIV

FAUVETTE — *SYLVIA*, Scop. (1)

Motacilla, p. Linn. *S. N.* (1735).
Sylvia, Scop. *An.* 1 *Hist. Nat.* (1769).

(1) Une erreur qui s'est introduite dans la science et qui s'y maintient depuis soixante ans, est celle qui attribue à Latham la création du genre *Sylvia*. Il est certain que Latham n'a fait que l'adopter. Les dates sont ici démonstratives. Dès 1769, Scopoli, dans son *Annus* 1 *Historico-Naturalis*, retire du grand genre *Motacilla* les Fauvettes, les Rossignols, les Rouges-Queues, les Traquets, les Pouillots, etc., et en compose un genre sous

CURRUCA, p. Koch, *Baier. Zool.* (1816).
MONACHUS et EPILAIS, Kaup. *Nat. Syst.* (1829).
ADORNIS, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1841).

Bec droit, comprimé dans sa moitié antérieure, garni de quelques poils à la base, à mandibule supérieure échancrée vers la pointe ; narines oblongues, operculées, ouvertes de part en part ; ailes sub-aiguës, atteignant, ou à peu près, le milieu de la queue ; celle-ci de moyenne longueur, carrée, unicolore ; tarses assez forts ; ongles faibles, recourbés.

Les espèces qui appartiennent à ce genre ont un naturel doux, familier même ; se plaisent dans les bosquets, sur les lisières des bois, dans les vergers, dans les jardins qui sont au sein des villes. Elles sont frugivores et insectivores ; mais, à l'époque où les fruits abondent, elles font de ceux-ci leur nourriture presque exclusive. Elles sont surtout friandes des fruits sucrés, tels que les figues, les mûres, les groseilles, les baies de sureau. Soumises pendant quelques jours au régime de ces fruits, elles prennent un embonpoint excessif, et leur chair est alors des plus délicates. Leur vol est bas, irrégulier, sautillant, vif et s'exécute au moyen de brusques battements d'ailes. Elles émigrent isolément, et ne voyagent que le matin et le soir, quelques heures avant et après le coucher du soleil. Leur chant est doux, agréable et varié.

Le mâle et la femelle se ressemblent ou ne diffèrent que très-peu. Lorsque les deux sexes sont distincts, les jeunes, avant la première mue, offrent le plumage de la femelle. Leur mue est simple.

Observations. — 1° Aucun ancien genre n'a subi d'aussi nombreux démembrements que celui des *Sylviæ*. Sans parler des Accenteurs, des Rouges-Gorges, des Rouges-Queues, des Gorges-Bleues, des Traquets, des Rossignols, des Effarvattes, des Pouillots, des Roitelets, des Hypolaïs, etc., qu'on en a justement retirés, les Fauvettes, c'est-à-dire ce groupe de Sylviens (moins les Rossignols et les Hypolaïs) dont Boie, dans sa classification des Oiseaux d'Europe (*Ueber. classif. infond. der Europ. Vogel*, in : *Isis*, 1822, p. 552), a fait son genre *Curruca*, ont fourni au prince Ch. Bonaparte (*B. of Eur. and North Amer.* 1838, et *Cat. meth. degli Uccelli Eur.* 1842) les éléments des six

le nom de *Sylvia*, genre qu'il reproduit plus tard dans son *Introductio ad Histor. Naturalem*, publiée en 1777. Or les premières éditions des grands ouvrages de Latham, du *Synopsis Avium*, et de l'*Index Ornithologicus*, dans lesquels l'ornithologiste anglais ne compose pas le genre *Sylvia* autrement que l'avait fait Scopoli, portent, l'une, la date de 1781 ; l'autre, celle de 1790. Indépendamment des dates on trouve aussi dans Latham des preuves propres à établir la priorité. En effet, dans son *Synopsis*, Latham lui-même attribue à Scopoli la création du nom générique *Sylvia*, puisque parmi les synonymies qu'il donne de diverses *Sylviæ* d'Europe, on trouve celles de *Sylvia Tithys*, Scop. ; *Sylv. luscinia*, Scop. *Sylv. Schœnobenus*, Scop. C'est donc bien Scopoli qui est le créateur du genre *Sylvia*, que Latham n'a fait qu'adopter et étendre. Z. G.

genres ou sous-genres suivants : MELIZOPHILUS, déjà créé par Leach, pour la *Sylv. provincialis* ; — PYROPHTHALMA, pour les *Sylv. melanocephala* et *sarda* ; — STOPAROLA, subdivision du genre *Sylvia*, pour les *Sylv. conspicillata* et *subalpina* ; — SYLVIA, pour les *Sylv. curruca* et *cinerea* ; — CURRUCA pour les *Sylv. hortensis, orphea, atricapilla* et *Rupellii* ; — et ADOPHONEUS, antérieurement NISORIA, pour la *Sylv. nisoria*. Si à ces divisions génériques l'on ajoute celles que Kaup (*Nat. Syst.* 1829) a établies sous le nom de MONACHUS, pour la *Sylv. atricapilla* ; — d'ERYTHROLEUCA, pour la *Sylv. subalpina*, on voit que les *Curruca* de Boie, dont on avait déjà éloigné les Rossignols et les Hypolaïs, ne forment pas moins, aujourd'hui, de huit genres. Nous sommes loin d'admettre toutes ces coupes pour lesquelles il est impossible de trouver une caractéristique générique. Il n'y a absolument que la forme de la queue; sa longueur, relativement à l'étendue des ailes, et sa coloration, qui fournissent des caractères distinctifs. Or, ces attributs, comme nous l'avons fait observer ailleurs (1), autorisent tout au plus à reconnaître trois groupes que l'on puisse élever à la dignité de genre. Ce sont aussi les seules divisions que nous avons admises.

2° Si nous adoptons, pour ce genre, le nom de *Sylvia*, de préférence à celui de *Curruca* que quelques auteurs lui ont donné, c'est que le nom de *Curruca* ayant été affecté spécifiquement par presque tous les ornithologistes, depuis Linnée, à la Babillarde, ne saurait s'appliquer génériquement à un genre dont cette espèce ne fait point partie. Il vaut donc mieux, pour éviter toute erreur, et pour être logique, conserver le nom de *Sylvia* au genre dont la *Sylv. atricapilla* est le type, et donner celui de *Curruca* à celui qui comprend la Babillarde et les espèces qu'on n'en peut éloigner.

219—FAUVETTE A TÊTE NOIRE—*SYLVIA ATRICAPILLA* Scop. ex Linn.

(Type du genre *Monachus*, Kaup)

Rémiges secondaires frangées d'olivâtre ; sous-caudales avec une large tache longitudinale au centre ; dessus de la tête, jusqu'aux yeux, noir (mâle), *ou roux* (femelle et jeunes); *première rémige impropre au vol, deuxième plus courte que la cinquième, la troisième la plus longue.*

Taille : 0^m^,14.

MOTACILLA ATRICAPILLA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 332.
CURRUCA ATRICAPILLA, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 380.
SYLVIA ATRICAPILLA, Scop. *An. 1 Hist. Nat.* (1769), n° 229.
MONACHUS ATRICAPILLUS, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 33.
PHILOMELA ATRICAPILLA, Swains. *Nat. Syst.* (1837), t. II, p. 240.
EPILAIS ATRICAPILLA, Cab. *Mus. Orn. Hein.* pars 1ª, Osc. (1850-1851), p. 36.
Buff. *Pl. enl.* 580, f. 1, *mâle*; f. 2, *femelle*.

(1) *Dict. univ. d'Hist. nat.* (1848), t. XII, article *Sylvie*.

Mâle au printemps : Tout le dessus de la tête, depuis le front jusqu'à la nuque, d'un noir profond ; bas de la nuque cendré ; dos et sous-caudales d'un brun olivâtre cendré ; joues, devant du cou, poitrine, sous-caudales et flancs d'un gris cendré ; bord libre des paupières, gorge et abdomen gris blanchâtre ; ailes et queue semblables au manteau ; bec et pieds gris de plomb ; iris brun noirâtre.

Femelle : Elle diffère du mâle en ce qu'elle a le dessus de la tête roux, la poitrine, les flancs d'un gris olivâtre et l'abdomen teint de roussâtre.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle, mais la couleur rousse de la tête est moins foncée.

Variétés accidentelles : On trouve des sujets entièrement blancs ou isabelle, ou tapirés de blanc. Son plumage, en captivité, éprouve quelquefois des changements profonds. Un individu, mort en cage (Collect. Degland), était entièrement noir. Cette couleur a été provoquée, sans doute, par le chènevis que l'on mêlait à sa nourriture.

Cette Fauvette habite une grande partie de l'Europe, l'Asie occidentale et l'Afrique septentrionale.

Elle est très-commune en France. Dans le nord, elle n'est que de passage ; on ne l'y trouve que d'avril en septembre ; mais elle passe l'hiver dans le midi de la France. Durant cette saison, on la rencontre même quelquefois en Anjou. M. Millet a vu un mâle et une femelle, en janvier 1835, dans le jardin des plantes d'Angers, alors que le thermomètre marquait 7 degrés au-dessous de zéro. Ce couple vivait des fruits du lierre et d'autres petites baies.

Elle niche dans les buissons, sur les arbustes, à peu de distance du sol ; compose son nid d'herbes sèches, de quelques feuilles et de quelques crins à l'intérieur, et pond de quatre à six œufs, d'un gris glacé de rougeâtre et de jaunâtre, quelquefois d'un rouge assez vif, avec de petits points plus foncés, des taches et des traits bruns. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,02 ; petit diam. 0m,014.

La Fauvette à tête noire se nourrit d'insectes, de larves et de baies. Elle aime les lieux frais et ombragés, fréquente les bois, les bosquets, les vergers et même les jardins de l'intérieur des villes. Le mâle a un chant des plus mélodieux, aussi les qualités de sa voix le font-ils rechercher par les amateurs.

Observations. — La *Sylvia rubricapilla*, Landbeck, dont on trouve une figure dans le quatrième cahier de la *Naumannia*, pour 1854, n'est qu'une variété accidentelle, à tête d'un brun rougeâtre, de la *Sylvia atricapilla*.

220 — FAUVETTE DES JARDINS — *SYLVIA HORTENSIS* Lath. ex Gmel.

(Type du genre *Epilais*, Kaup)

Rémiges secondaires frangées d'olivâtre clair ; sous-caudales

unicolores ; dessus de la tête de la couleur du dos ; première rémige impropre au vol, deuxième égale ou presque égale à la troisième, qui est la plus longue.

Taille : 0m,14 *environ.*

Motacilla hortensis, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 955.
Sylvia hortensis, Var. Passerina, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 507, et 508.
Curruca hortensis, Koch, *Baier. Zool.* (1816), t. I, p. 155.
Sylvia Ædonia, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XI, p. 162.
Epilais hortensis, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 145.
Adornis hortensis, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1841), p. 29.
Buff. *Pl. enl.* 579, f. 2, sous le nom de *Petite Fauvette.*

Mâle au printemps : D'un gris rembruni olivâtre en dessus ; devant du cou blanchâtre, poitrine et flancs d'un gris nuancé de roussâtre ; ventre, sous-caudales, tour des yeux et pli de l'aile d'un blanc pur ; ailes et queue comme le dessus du corps, avec les rémiges frangées d'une teinte plus claire, terminées, ainsi que les rectrices, par un fin liséré grisâtre ; bec et pieds bleu de plomb ; iris brun.

Femelle : Parties supérieures plus grises que chez le mâle, et moins nuancées d'olivâtre ; les inférieures plus claires, avec moins de roussâtre.

Jeunes avant la première mue : D'un gris rembruni sans teinte olivâtre.

Nota. On rencontre des sujets, surtout en automne, dont toutes les parties inférieures sont d'un brun jaunâtre, plus prononcé sur la poitrine et sur les flancs que partout ailleurs.

La Fauvette des jardins habite presque toute l'Europe tempérée. On la trouve très-communément en France, surtout dans les départements de l'Ouest et du Nord. Elle y arrive à la fin d'avril, pour les quitter au commencement de l'automne.

Elle niche dans les buissons, sur les arbrisseaux, les touffes d'herbes, à un mètre ou deux du sol. Son nid, construit en forme de coupe, avec des herbes sèches et quelques crins à l'intérieur, contient de quatre à six œufs, d'un blanc grisâtre, glacé de fauve, avec des taches café au lait, rousses et brunes, et quelquefois avec des points d'un brun noir. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,02 ; petit diam. 0m,014.

Elle habite, comme la précédente, les bois, les bosquets, les jardins, les vergers, et a le même régime. Le mâle fait entendre aussi un chant des plus agréables.

En automne, elle prend beaucoup de graisse et peut alors rivaliser avec l'Ortolan, sous le rapport de la délicatesse de sa chair. Les gourmets la nomment *Bec-figue.* « Ce nom lui convient d'autant mieux, dit M. Darracq (*Catalogue*

des Ois. du département des Landes), qu'elle a un goût décidé pour ce fruit, dont elle se nourrit presque exclusivement à cette époque de l'année. »

Observation. — Cette espèce offrirait, suivant Vieillot, deux races, dont l'une serait sensiblement plus forte que l'autre. Nous n'avons jamais remarqué ces différences dans le grand nombre de sujets que nous avons vus ou tués.

GENRE CV

BABILLARDE — *CURRUCA*, Boie

Motacilla, p. Linn. *S. N.* (1766).
Sylvia, p. Lath. *Ind.* (1790).
Curruca, Boie, *Isis* (1822).
Sylvia, Curruca, p., Nisoria, Stoparola, Pyrophthalma, Bp. *Ucc. Eur.* (1842).

Bec petit, droit, comprimé dans sa moitié antérieure, garni de quelques poils à la base, à mandibule supérieure échancrée vers la pointe ; narines oblongues, operculées, ouvertes de part en part ; ailes sub-obtuses, courtes, atteignant à peine le milieu de la queue ; celle-ci assez allongée, arrondie, bicolore, la rémige extérieure, au moins, étant toujours blanche ou en partie blanche ; tarses assez forts ; ongles faibles, recourbés.

Les Babillardes ont les habitudes, le genre de vie des Fauvettes, mais elles ont plus de gaieté, plus de pétulance. Elles vivent comme elles dans les bosquets, sur la lisière des bois ; cependant elles ont des mœurs généralement plus agrestes, fréquentent davantage et de préférence les haies, les broussailles, les buissons qui se trouvent au milieu des champs et qui couvrent les coteaux. Leur chant est aussi moins doux et moins varié.

Le mâle se distingue toujours de la femelle par les couleurs plus intenses de la tête ou de toute autre partie du corps. Les jeunes, avant la première mue, ressemblent à la femelle. Leur mue est simple.

Les couleurs chez certaines espèces deviennent, au printemps, plus pures et plus vives par l'usure des plumes.

Observation. — Plusieurs espèces, qui paraissent se rapporter à ce groupe, ont été décrites par divers auteurs, mais les unes ne sont que de doubles emplois, et les autres sont trop mal caractérisées pour qu'on puisse les reconnaître. Ainsi :

La *Sylv. icterops*, Ménét. (*Cat. des Ois. du Cauc.* p. 34), n'est, d'après MM. Keyserling et Blasius (*Die Wirbelth.*, p. 56), qu'un double emploi de la *Sylv. conspicillata*.

La *Sylv. mystacea*, Ménét. (même ouvrage), est trop succinctement indiquée

pour qu'on puisse l'adopter ou même la rapporter à une espèce connue. Peut-être n'est-elle qu'un état d'âge de la *Curruca subalpina*.

La Fauvette brunette, *Sylv. fuscescens*, Vieill. (*Faun. franç.*, p. 204), est purement nominale. Nous avons vu, chez M. Baillon, à Abbeville, le sujet sur lequel cette prétendue espèce a été créée : il représente positivement une femelle de la *Curruca melanocephala*.

La *Sylv. ochrogenion*, Lindermayer (*Isis*, 1842, p. 343), espèce établie d'après un seul individu tué près d'Athènes, sur le mont *Hymetus*, pourrait bien n'être aussi, selon nous, qu'une femelle de la *Curruca melanocephala*. En voici, du reste, la description, d'après le docteur Lindermayer : « Parties supérieures d'un gris foncé, lavé d'olivâtre ; dessus et côté de la tête, couvertures supérieures de la queue d'un gris noirâtre ; queue, étagée, noire, à rectrice la plus latérale, blanche sur ses barbes externes, la suivante pourvue d'une fine tache blanche à son extrémité ; la cinquième rémige la plus longue de toutes, la troisième et la quatrième égales ; menton jaune-soufre, gorge blanche, poitrine et hypocondres grisâtres, ces derniers nuancés de brun : abdomen blanc ; sous-caudales grises ; bec fort, d'un brun brillant, jaune à la base de la mandibule supérieure.

Enfin on a encore décrit, comme Fauvettes, des oiseaux dont l'existence est plus que douteuse. Tels sont *Sylv. guttata* Landb., *Sylv. brunea*, Forst., *Sylv. torquata* et *rubricilla*, Risso, qui paraissent plutôt des Traquets que des Fauvettes.

221 — BABILLARDE ORDINAIRE — *CURRUCA GARRULA* Briss.

Rémiges frangées de cendré (adultes), *ou de cendré roussâtre* (jeunes de l'année) ; *la rectrice la plus extérieure, blanche sur toute l'étendue des barbes externes, blanchâtre sur la moitié des barbes internes, la suivante avec la pointe grise ; première rémige impropre au vol, deuxième égale à la cinquième, la troisième la plus longue.*

Taille : $0^m,13$ *à* $0^m,14$.

Curruca garrula, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 384.
Motacilla curruca, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 954.
Sylvia curruca, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 509.
Motacilla garrula, Retz. *Faun. Suec.* (1800), p. 254.
Sylvia garrula, Bechst. *Nat. Deuts.* (1807), t. III, p. 540.
Motacilla sylvia, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 488.
Buff. *Pl. enl.* 580, f. 3.

Mâle au printemps : Dessus de la tête et joues d'un cendré brun tirant sur le bleu ; parties supérieures d'un cendré gris ; parties infé-

rieures d'un blanc pur à la gorge, au devant du cou et au milieu de l'abdomen, teint de roussâtre à la poitrine et vers l'anus, de gris, lavé de roussâtre sur les flancs ; ailes brunes, avec les couvertures bordées de cendré tirant sur le roux ; queue colorée de même, avec la plume externe cendrée, terminée et bordée en dehors de blanc pur ; la deuxième, quelquefois la troisième et même la quatrième terminées par un petit liséré gris ; bec noir ; pieds bleu de plomb ; iris brun-noisette.

Femelle au printemps : Elle ressemble au mâle, seulement elle a le cendré de la tête moins intense et moins pur.

Mâle et femelle à l'automne : Teintes plus claires, le cendré de la tête moins prononcé : bec brun de corne en dessus, cendré bleuâtre en dessous et sur les côtés.

Jeunes de l'année, avant la première mue : Parties supérieures d'un joli gris cendré, tirant au bleuâtre à la tête et au cou ; parties inférieures blanches ; couvertures des ailes et rémiges bordées et terminées de roussâtre ; le blanc de la rectrice externe s'étendant fort avant sur les barbes internes ; bec et tarses couleur de plomb ; iris brun roussâtre.

La Babillarde ordinaire est répandue dans les contrées tempérées de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie.

En France, on la rencontre surtout dans les départements méridionaux ; elle est plus rare dans le nord, où elle se montre seulement de mai en août.

Elle niche dans les taillis et les buissons ; pond quatre ou cinq œufs d'un blanc roussâtre, ou gris, avec des taches brunes et cendrées, répandues en plus grand nombre sur le gros bout que sur le reste de la coquille. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,012$; petit diam. $0^m,016$.

C'est dans les buissons et les taillis épais que se plaît la Babillarde, elle aime à s'y cacher dans les endroits les plus fourrés ; cette habitude la dérobe souvent à la vue.

Observation. — C'est à cette espèce, suivant P. Roux, qu'il faut rapporter la *Bouscarle* de Buffon, et non à la *Fauvette Cetti*, comme le veut Temminck. Cependant nous ferons observer que c'est bien la Cetti qui paraît figurée, sous le nom de *Bouscarle de Provence*, sur la planche 655 (f. 2) des Enluminures. Du reste le nom de *Bouscarle* est indistinctement donné, en Provence, à plusieurs espèces de Sylviens.

222 — BABILLARDE ORPHÉE — *CURRUCA ORPHEA* Boie ex Temm.

Rémiges secondaires frangées de gris roussâtre ; la rectrice la plus extérieure blanche sur toute l'étendue des barbes externes et sur la moitié des barbes internes ; la suivante blanche seulement à la pointe ; première rémige impropre au vol, deuxième égale à la cinquième, les troisième et quatrième égales et les plus longues.

Taille : 0^{m},17 *environ.*

CURRUCA ? Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 372.
SYLVIA ORPHEA, Temm. *Man.* (1815), p. 107.
SYLVIA GRISEA, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. II, p. 188.
CURRUCA ORPHEA, Boie, *Isis* (1822), p. 552.
Buff. *Pl. enl.* 579, f. 1, *femelle*, sous le nom de *Fauvette*.

Mâle : Tête jusqu'au-dessous des yeux, d'un brun noirâtre ; dessus du cou et du corps d'un gris cendré olivâtre, avec quelques-unes des sous-caudales roussâtres ; gorge et abdomen blancs ; poitrine et flancs d'un rose très-clair ; sous-caudales d'un roux clair ; rémiges noirâtres, bordées de cendré-brun ; rectrice la plus extérieure blanche sur les barbes externes et dans la plus grande étendue des barbes internes, avec la tige noire ; toutes les autres rectrices noirâtres, la plupart finement terminées de blanc ; bec noir en dessus, jaunâtre en dessous, iris jaunâtre ; pieds bruns.

D'après M. Bouteille, les vieux mâles perdraient en automne le noir de la tête, et le reprendraient au printemps.

Femelle : Du noir seulement entre le bec et l'œil, point sur la tête ; un petit trait blanc se rendant à l'œil ; dessus du corps d'un cendré teint de roux, poitrine faiblement lavée de cette dernière couleur.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle ; leurs teintes sont seulement un peu plus ternes.

L'Orphée habite l'Europe centrale et méridionale et l'Afrique septentrionale.

Elle est très-abondante en Provence, dans le Piémont, la Lombardie, la Dalmatie ; on la trouve aussi, mais plus rarement, en Suisse, dans les Vosges, les Ardennes, le Dauphiné, en Belgique et dans le département du Nord, où elle arrive en avril et d'où elle part en septembre. Elle se montrerait, selon M. Nordmann, dans le midi de la Russie.

Elle se reproduit en petit nombre dans le Boulonnais et la Lorraine; elle niche dans les haies et les buissons, sur les oliviers; construit négligemment un nid avec des brins d'herbes, des toiles d'araignées et de la laine ; pond quatre ou cinq œufs, d'un blanc sale, légèrement jaunâtre, avec des points et des taches brunes et grises. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,016 ; petit diam. 0^m,015.

M. Bouteille nous apprend qu'elle fixe son domicile en Dauphiné, dans les bocages, les jardins et les terrains semés de légumes; qu'elle établit son nid dans les ramées, sur les arbustes, et y fait entendre un chant d'une agréable mélodie; que, lorsque les insectes commencent à manquer, elle se nourrit de baies, de fruits mûrs, et qu'elle devient alors fort grasse et un bon manger.

Temminck lui donne d'autres habitudes. Selon lui, elle habiterait, pendant la belle saison, les montagnes de moyenne élévation, et se tiendrait dans le voisinage des forêts de pins. Vieillot dit que son genre de vie varie selon les localités; qu'en Hollande elle construit son nid dans les roseaux, et le compose d'herbes aquatiques, et qu'en Provence elle choisit les lieux arides, près des forêts de pins, au sommet desquels le mâle se tient dans la saison des amours.

Observation. — Le prince Ch. Bonaparte fait cette espèce congénère des *Sylv. atricapilla* et *hortensis*. Un tel rapprochement est inadmissible : celles-ci ont la queue unicolore, chez l'Orphée elle est bicolore. Du reste, s'il était possible de réduire sa taille d'un tiers, on en ferait une vraie Babillarde ordinaire, ayant, à de très-légères nuances près, les mêmes couleurs et dans la même disposition. Il est donc impossible de voir, dans l'Orphée, autre chose qu'une Babillarde de forte taille.

223 — BABILLARDE GRISETTE — *CURRUCA CINEREA* Briss.

Rémiges secondaires frangées de roux vif; la rectrice la plus extérieure blanche sur les barbes externes et sur une grande étendue des barbes internes, la suivante blanche à la pointe seulement; première rémige impropre au vol, deuxième égale, ou peu s'en faut, à la quatrième, la troisième la plus longue.

Taille : 0^m,14 environ.

Motacilla sylvia, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 330.

Curruca cinerea, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 376.

Sylvia cinerea, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 514.

Sylvia fruticeti et cineraria, Bechst, *Nat. Deuts.* (1807), t. III, p. 530 et 534.

Curruca sylvia, Steph. *Gen. Zool.*, t. XIII, p. 210.

Buff. *Pl. enl.* 579, f. 3, sous le nom de *Fauvette grise* ou *Grisette*.

Mâle en été : Dessus de la tête et du cou cendré ; parties supérieures et joues d'un gris brun-roussâtre ; paupières et gorge blanches ; poitrine et flancs d'un cendré lavé de roux rosé ; milieu de l'abdomen blanc ; couvertures et pennes des ailes brunes, bordées de roux vif, à l'exception de la première rémige, qui est lisérée de blanc en dehors ; rectrices brunes, l'interne exceptée, qui est blanchâtre à la pointe, sur les barbes externes et sur une partie des barbes internes ; la suivante a seulement, à la pointe, une légère tache blanchâtre ; bec cendré ; pieds couleur de chair ; iris brun roussâtre.

Femelle en été : Point de rose à la poitrine ; cette couleur est remplacée par une teinte roussâtre ; le blanc de la gorge est moins pur.

Une femelle prise le 10 mai 1844 avait les plumes, principalement celles des parties supérieures, usées, ce qui la faisait paraître moins rousse que le mâle.

Mâle et femelle en automne : Dessus du corps d'une teinte plus sombre, avec la poitrine et les flancs d'un cendré roussâtre ; gorge et milieu de l'abdomen blancs ; bec et pieds d'un brun livide.

Jeunes avant la première mue : Ils ont les parties supérieures d'un brun fauve, sans teintes grises ; le haut de la poitrine, les flancs, les sous-caudales d'un fauve clair ; la gorge et le milieu du ventre d'un blanc roussâtre.

Après la mue : Ils ressemblent aux adultes dans leur plumage d'automne, et ont une légère teinte roussâtre sur les parties inférieures.

Variétés accidentelles : On rencontre des sujets tapissés de blanc, et d'autres dont le plumage est entièrement d'un blanc pur.

La Grisette habite toute l'Europe, l'Asie occidentale et l'Afrique. Elle est commune partout.

Elle arrive en France vers la fin de mars, et repart en septembre.

Elle niche dans les taillis, les buissons, les broussailles, les champs de pois, de fèves, de colzas ; donne à son nid la forme d'une coupe ; le construit d'herbes sèches, de laine et de crins, et pond de quatre à six œufs d'un blanc grisâtre, plus ou moins glacé de verdâtre, et finement pointillé de cendré et de brun. Les points sont tantôt très-foncés et très-apparents, tantôt faibles et à peine distincts du fond de l'œuf. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,018$; petit diam. $0^m,014$.

Cette espèce se tient dans les bois humides, les bosquets, les champs de colzas, de fèves, dans les haies, etc. On la voit sans cesse s'élever perpendiculairement, pirouetter en chantant, retomber sur le buisson d'où elle est sortie, et s'y enfoncer en continuant son ramage. Dans le midi de la France, elle se nourrit presque exclusivement, vers la fin de l'été, de figues, des fruits du pistachier térébinthe, et sa chair en acquiert beaucoup de délicatesse.

Observation. — La Fauvette Rousseline, *Sylv. fruticeti* de Meyer et de Vieillot (Buff. *Pl. enl.* 581, f. 1, sous le nom de *Fauvette rousse*), est une Grisette en robe d'automne, telle qu'on la trouve, chaque année, à la fin d'août ou au commencement de septembre, époque où l'on ne voit plus alors un seul individu avec la robe de la Grisette.

224 — BABILLARDE SUBALPINE — *CURRUCA SUBALPINA* Boie ex Bonelli

(Type du genre *Stoparola*, Bp.; *Erythroleuca*, Kaup)

Rémiges secondaires largement frangées de gris roussâtre; rectrice la plus extérieure blanche sur les barbes externes, avec un grand espace blanc sur les barbes internes; la suivante blanche seulement à la pointe; première rémige impropre au vol, deuxième presque égale à la cinquième, les troisième et quatrième égales et les plus longues.

Taille : 0m,126 *à* 0m,128.

SYLVIA SUBALPINA, Bonelli, in : Temm. *Man.* (1820), t. I, p. 214.
SYLVIA PASSERINA, Temm. *Man.* (1820), t. I, p. 213.
CURRUCA SUBALPINA et PASSERINA, Boie, *Isis* (1822), p. 552.
SYLVIA LEUCOPOGON, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1822), t. III, p. 91.
SYLVIA BONELLI, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 57.
Temm. et Laug. *Pl. col.* 251, f. 2 et 3, *mâle* et *femelle*, sous le nom de *Becfin subalpin.*

Mâle au printemps : Parties supérieures d'un cendré couleur de plomb, nuancé de bleuâtre à la tête, sur les côtés du cou et au croupion; gorge, devant du cou, poitrine et flancs, d'un roux plus ou moins foncé, tirant sur le marron à la gorge et sur les côtés de la poitrine; milieu de l'abdomen blanchâtre; un trait d'un blanc pur descendant de chaque côté du bec, en forme de moustaches, sépare le roux du cou du cendré bleuâtre des parties supérieures; ailes brunes, avec les couvertures et les rémiges bordées de roussâtre; rectrices également brunes, avec la plus externe, de chaque côté, blanche en dehors et en dedans, sur le tiers inférieur de son étendue; les deux suivantes terminées seulement de blanc; bec brun, rougeâtre à la base en dessous; iris jaune; pieds couleur de chair.

Mâle en automne : Parties supérieures d'un cendré plus ou moins nuancé d'olivâtre ou de roussâtre; parties inférieures d'un roux moins ardent, très-clair sur le flancs; milieu de l'abdomen plus blanc.

Femelle au printemps : D'un brun clair en dessus, très-légèrement nuancé d'olivâtre ; d'un gris roussâtre en dessous, avec les côtés du cou et les flancs plus roux et le milieu de l'abdomen blanc, couvertures et pennes des ailes faiblement bordées de roussâtre ; queue brune, avec la penne externe d'un blanc terne en dehors et grisâtre, en bas, sur les barbes internes ; bec moins brun en dessus que dans le mâle.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un cendré roussâtre ; parties inférieures rousses ou d'un brun clair, avec le milieu de l'abdomen blanc ; ailes brunes, toutes les couvertures largement bordées de roux terne ; rectrices brunes, légèrement frangées et terminées de cendré roussâtre, avec la penne externe, de chaque côté, bordée en dehors et terminée de cendré blanchâtre.

Nota. M. Malherbe, en faisant observer que cette espèce varie beaucoup dans son plumage, dit qu'il y a des individus qui ont toutes les parties inférieures d'un blanc pur. Ce sont probablement des jeunes après la première mue.

La Babillarde subalpine ou Passerinette habite l'Europe et l'Afrique. On la trouve assez abondamment en Algérie, en Égypte, en Sardaigne, en Italie, en Dalmatie, en Silésie, et jusque dans les steppes de la nouvelle Russie et dans le Ghouriel. En France elle est très-commune dans certaines contrées du Languedoc et de la Provence, où elle vit sédentaire.

Elle niche sur les arbustes, les buissons, à peu de distance du sol ; construit avec assez d'art un nid en forme de coupe, et pond quatre ou cinq œufs d'un blanc cendré, avec des points d'un gris roussâtre, plus nombreux vers le gros bout, et à peine distincts de la couleur du fond. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},013$ à $0^{m},014$; petit diam. $0^{m},01$.

C'est dans les localités montueuses, couvertes de broussailles et d'arbustes, que la Passerinette vit de préférence. Jamais elle ne fréquente les grands bois. Elle fait très-souvent entendre un cri d'appel strident, qui s'étend au loin et décèle sa présence. Comme toutes ses congénères, elle aime beaucoup les fruits sucrés.

Observations. — 1° Cette espèce a été décrite en double emploi par Temminck, en 1820, dans le deuxième volume du *Manuel d'Ornithologie*, sous le nom de *Bec-fin subalpin*. Savi et P. Roux ayant démontré que ces deux espèces n'en formaient qu'une, le savant ornithologiste hollandais s'empressa de se ranger de leur avis. C'est du vieux mâle, au printemps, qu'il avait fait sa *Sylv. subalpina*, et de la femelle à la même saison, sa *Sylv. passerina*. Les jeunes, suivant qu'ils se rapprochent plus ou moins de l'époque de la mue, constituent la Passerinette mâle et femelle des auteurs.

2° M. Kaup a pris cette Babillarde pour type de son genre *Erythroleuca*, et a établi sur la *Sylv. leucopogon* (Mey.), qui n'en est qu'un double emploi, un second genre sous le nom de *Alsoecus*.

C'est également de cette espèce, à laquelle il réunit la *Curr. conspicillata*, que le prince Ch. Bonaparte a composé sa division des *Stoparola*, division que rien ne justifie.

225 — BABILLARDE A LUNETTES
CURRUCA CONSPICILLATA
Boie ex Marmora

Rémiges secondaires largement frangées de roux vif; la rectrice la plus extérieure presque entièrement blanche; la deuxième et souvent la troisième blanches seulement à la pointe; première rémige impropre au vol, deuxième plus courte que la sixième, sensiblement plus longue que la septième, les troisième et quatrième égales et les plus longues.

Taille: $0^m,12$ *environ.*

Sylvia conspicillata, Marmora, *Mem. Acad. di Torino* (1819).
Curruca conspicillata, Boie, *Isis* (1822), p. 552.
Sterparola (sic) conspicillata, Bp. *Ucc. Europ.* (1842), p. 37.
Stoparola conspicillata, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 6.
Gould, *B. of Eur.* pl. 126.

Mâle au printemps : Dessus de la tête, du cou et joues d'un cendré tirant sur le bleuâtre; manteau, dos et sus-caudales d'un cendré roussâtre plus ou moins prononcé; gorge blanche, nuancée de cendré inférieurement; le reste des parties inférieures d'un roux rouge de vin, plus clair au milieu de l'abdomen; lorums et tour des yeux noirs; paupières blanches; ailes noirâtres, avec les couvertures largement frangées de roux vif; queue d'un brun foncé, avec les deux tiers inférieurs de la penne externe blancs; une petite et quelquefois une grande tache de même couleur à l'extrémité de la dernière penne et une petite sur la troisième; bec jaune sur les bords et à la base, en dessous, noirâtre dans le reste de son étendue; pieds jaunâtres; iris brun.

Mâle en automne : Tête d'un cendré moins pur; nuque et manteau gris, avec les plumes bordées de roussâtre; gorge blanche; devant du cou cendré bleuâtre; poitrine et flancs roux; milieu du ventre blanchâtre.

Femelle adulte : Dessus de la tête d'un cendré moins pur que chez le mâle au printemps; front roussâtre; lorums blanchâtres; dessus du corps d'un roux cendré clair; bas du cou, poitrine et flancs d'une légère teinte isabelle; milieu du ventre blanc.

Jeunes avant la première mue : Roux cendré en dessus ; gorge et devant du cou d'un cendré blanchâtre ; dessous du corps cendré roussâtre ; d'une teinte plus claire au milieu de l'abdomen ; ailes brunes, avec les couvertures largement bordées de roux assez vif ; queue également brune, avec les rémiges frangées et terminées de cendré roussâtre, et la moitié inférieure de la plus externe, de chaque côté, blanche.

Cette espèce habite non-seulement l'Europe méridionale, mais encore l'Asie occidentale.

En Europe, elle n'a été observée jusqu'ici qu'en Sardaigne, en Sicile, dans quelques contrées de l'Italie, en Espagne, et, en France, dans les départements du Midi, où elle arrive en avril pour les quitter vers la fin de septembre.

Elle niche sur les arbustes ; construit, en forme de coupe et avec des herbes sèches très-menues, un nid peu profond, et pond quatre ou cinq œufs d'un blanc grisâtre, avec des points d'un gris roussâtre peu apparents et rapprochés vers le gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,016$; petit diam. $0^m,01$.

La Babillarde à lunettes se tient dans des endroits incultes et les bois peu épais ; sur les dunes et les collines où il y a des broussailles. Elle a été longtemps confondue avec la Passerinette, qui habite les mêmes localités et dont elle a les mœurs.

226 — BABILLARDE ÉPERVIÈRE — *CURRUCA NISORIA* Koch ex Bechst.

(Type du genre *Adophoneus*, Kaup ; *Nisoria*, Bp.)

Rémiges secondaires frangées de grisâtre ; les quatre rectrices latérales, de chaque côté, portant, à l'extrémité, une tache blanche, qui diminue de la première à la quatrième ; première rémige impropre au vol, deuxième plus longue que la cinquième, la troisième la plus longue.

Taille : $0^m,17$ *à* $0^m,18$.

SYLVIA NISORIA, Bechst. *Nat. Deuts.* (1807), t. III, p. 547.
CURRUCA NISORIA, Koch, *Baier. Zool.* (1816), t. I, p. 434.
ADOPHONEUS NISORIUS, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 28.
NISORIA UNDATA, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 15.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 128.

Mâle : Cendré brunâtre en dessus, avec chaque plume légèrement bordée de roussâtre, surtout au croupion ; blanc pur à la gorge et au milieu du ventre ; blanc ondulé de gris rembruni sur les flancs et les

sous-caudales ; ailes d'un cendré brunâtre plus clair que le dessus du corps, avec les petites couvertures, quelques-unes des moyennes et des grandes bordées de blanc et de gris roussâtre ; queue également d'un cendré brunâtre, avec des raies transversales d'une teinte plus foncée sur les deux pennes médianes, visibles seulement sous un certain aspect, et des taches blanches à l'extrémité des autres rectrices ; ces taches s'étendent sur les barbes internes et diminuent d'étendue sur chacune d'elles, en comptant de dehors en dedans, de manière que les troisième, quatrième et cinquième n'offrent qu'une bordure plus ou moins étroite ; bec brun, jaune à la base en dessous ; pieds d'un brun clair ; iris d'un jaune brillant.

Femelle : De couleur plus sombre en dessus, avec la poitrine et les flancs lavés de roussâtre, et les taches blanches de l'extrémité de la queue moins étendues et d'un blanc plus terne.

Jeunes avant la première mue : Entièrement d'un gris uniforme, couverts de taches en forme d'écailles et d'un gris cendré brun sur la gorge, au devant du cou, à la poitrine et sur les flancs.

Jeunes après la mue : Parties supérieures grises, avec des bandes peu sensibles d'un blanc roussâtre, et les parties inférieures blanches, avec les flancs, seulement, très-faiblement rayés de gris.

Cette espèce habite plus particulièrement le nord de l'Europe, l'Allemagne, quelques provinces de la Russie, la Suède et la Norwége, où elle est assez rare, quoi qu'en dise Temminck. A son passage d'automne, elle se montre en Provence, en Sicile, en Piémont, en Toscane. On la trouve aussi sur les côtes de la Barbarie.

Elle se tient dans les taillis en plaine, dans les haies, les bosquets qui avoisinent les prairies, et niche dans les buissons. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs un peu ventrus, blancs ou blanchâtres, quelquefois un peu gris, avec des points d'un gris foncé, et d'autres, plus nombreux, roussâtres ou d'un roux verdâtre. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,021$ à $0^m,022$; petit diam. $0^m,016$.

Observation. — L'on chercherait vainement un caractère organique qui puisse justifier le genre que M. Kaup et le prince Ch. Bonaparte ont fondé sur cette espèce. Abstraction faite de certaines dispositions dans la coloration du plumage, la *Curruca nisoria* ne diffère pas génériquement des autres espèces de cette section. Elle a surtout les plus grands rapports avec la *Curruca cinerea* par ses mœurs et ses habitudes.

227 — BABILLARDE MÉLANOCÉPHALE
CURRUCA MELANOCEPHALA
Boie ex Gmel.

(Type du genre *Pyrophthalma*, Bp.)

Rémiges secondaires frangées de gris roussâtre; la rectrice la plus extérieure blanche sur les barbes externes, avec une grande tache de même couleur sur les barbes internes; la suivante blanche seulement à la pointe; première rémige impropre au vol, deuxième égale à la septième, les troisième, quatrième et cinquième égales et les plus longues.

Taille : 0m,135.

Motacilla melanocephala, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 770.
Sylvia melanocephala, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 500.
Sylvia ruscicola, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XI, p. 186.
Curruca melanocephala, Boie, *Isis* (1822), p. 553.
Pyrophthalma melanocephala, Bp. *Ucc. Europ.* (1842), p. 37.
Melizophilus melanocephalus, Caban. *Mus. Orn. Hein.* pars 1a Osc. (1850-1851), p. 35.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 142.

Mâle : Tète noire jusqu'à la nuque et jusqu'au-dessous des yeux; dos gris foncé, tirant sur le roussâtre; gorge, devant du cou, poitrine et ventre d'un blanc grisâtre, nuancé de brun roussâtre sur les parties latérales du corps; rémiges brunes, bordées de roussâtre; rectrices noirâtres, l'externe blanche en dehors, tachée de blanc en dedans, à la pointe; sur la deuxième et quelquefois sur la troisième une tache de même couleur à l'extrémité; bec noirâtre en dessus et blanchâtre en dessous, vers la base; bord libre des paupières d'un rougeâtre clair à l'état frais; pieds bruns, iris châtain.

Femelle: Dessus de la tête d'un cendré sombre; dessus du corps d'un brun roussâtre; gorge blanche, poitrine et ventre d'un blanchâtre nuancé de roussâtre sur les côtés; le blanc de la rectrice externe lavé de roussâtre et de cendré.

Jeunes avant la première mue : Ils ne diffèrent presque pas de la femelle; mais ils ont les commissures du bec plus épaisses et plus jaunâtres.

Nota. Un mâle tué près de Gênes (Collect. Degland, exempl. donné par M. Malherbe), est sensiblement plus petit que d'autres venus du

midi de la France; ses teintes sont plus pures, tirant sur le bleuâtre au dos, aux flancs, et sur le blanc argentin au devant du cou, au milieu de la poitrine et du ventre.

Cette espèce habite l'Afrique et les contrées les plus méridionales de l'Europe, telles que la Sicile, la Sardaigne, la Corse, la Toscane, la Dalmatie, les États romains, les départements les plus méridionaux de la France et le midi de l'Espagne. M. Nordmann dit qu'on la trouve dans la Bessarabie, sur les bords du Danube. Elle vivrait, dit-on aussi, dans l'Asie Mineure. Elle est sédentaire dans le midi de la France, d'après M. Crespon, et en Sicile, selon M. A. Malherbe.

Elle niche dans les buissons, sur les arbrisseaux, les arbres fruitiers, à peu de distance du sol; pond cinq ou six œufs d'un gris roussâtre, avec de petits points fauves ou d'un roux olivâtre, plus rapprochés au gros bout, et peu apparents. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,018$ à $0^m,019$; petit diam. $0^m,013$ à $0^m,014$.

Son régime est, comme celui de ses congénères, insectivore et frugivore.

Observation. — Cette espèce, réunie à la *Sylv. sarda*, compose le genre *Pyrophthalma* du prince Ch. Bonaparte. Non-seulement ce genre doit être rayé, mais encore les deux espèces ne peuvent rester ensemble. Chez la première, les ailes atteignent le milieu de la queue, qui est ample; chez la seconde, celle-ci est étroite et dépasse beaucoup les ailes. Quoique ces espèces aient pour caractère commun des orbites nus (caractère que l'on rencontre aussi chez quelques autres), on est en quelque sorte contraint de les éloigner, lorsque l'on considère l'ensemble du système de coloration. La *Sylv. sarda*, sous ce rapport et sous celui de la forme de la queue, se place naturellement à côté du *Melizoph. provincialis*. C'est donc à cette espèce qu'il faut l'associer; de même qu'il convient de réunir la *Sylv. melanocephala* aux *Curruca*, parce qu'elle en a les habitudes et que ses couleurs ont une disposition fort analogue. Ce n'est d'ailleurs pas d'après le caractère fourni par la nudité des orbites, qu'on pourrait la séparer génériquement, parce que, dans ce cas, il faudrait lui réunir la *Sylv. conspicillata*, qui offre le même caractère. Or, il est impossible de ne pas voir dans celle-ci une *Curruca*. Le fait est tellement saillant, que quelques auteurs, parmi lesquels nous citerons M. Nordmann, ont pu croire et avancer même, à tort évidemment, que les *Curr. cinerea*, *passerina* et *conspicillata* pourraient bien ne former qu'une espèce.

228 — BABILLARDE RÜPPELL — *CURRUCA RUPPELLII* Bp. ex Temm.

Rémiges secondaires frangées de gris blanchâtre; la rectrice la plus extérieure blanche, avec une tache noire à la base, la suivante blanche seulement à la pointe; première rémige impropre au vol, deuxième égale à la quatrième, la troisième la plus longue.

Taille : $0^m,14$ *environ.*

SYLVIA RUPPELLII, Temm. *Man.* (1835), 3ᵉ part. p. 129.
SYLVIA CAPISTRATA, Rüpp. *Mus. Senk.* t. II, p. 181.
CURRUCA RUPPELLII, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 14.
Temm. et Laug. *Pl. col.* 245, f. 1, *mâle.*

Mâle au printemps : Dessus de la tête noir ; dessus du cou et du corps gris foncé; gorge et devant du cou d'un noir pareil à celui du vertex ; dessous du corps blanc, avec une teinte rose au milieu de l'abdomen, et une autre cendrée sur les côtés ; joues d'un cendré foncé, avec une bande blanche qui, des commissures du bec, se rend sur les côtés du cou et encadre le noir de la gorge ; ailes d'un brun noirâtre, avec les grandes couvertures lisérées de gris blanchâtre ; les huit rectrices médianes noires ; la plus externe, de chaque côté, blanche, marquée d'une petite tache noire à la base, la deuxième noire, avec une grande tache blanche à l'extrémité ; bec noir, blanc à la base de la mandibule inférieure ; pieds d'un brun clair.

Femelle au printemps : Point de noir au devant du cou ni sur la tête ; les plumes du sinciput sont seulement plus foncées que celles du dos ; gorge blanchâtre ; parties inférieures grises, très-faiblement lavées de rose sur la poitrine ; pieds jaunâtres.

Jeunes mâles : Ils ne se distinguent de la femelle que par les teintes plus ou moins noirâtres de la tête et de la gorge.

Cette espèce habite les bords de la mer Rouge et du Nil, dans les contrées boisées, et se montre en Grèce, où elle a été tuée plusieurs fois. On la trouve aussi dans nos possessions de l'Algérie.

Elle a les habitudes et le genre de vie de ses congénères ; construit, comme elles, négligemment un nid, à peu d'élévation du sol et pond quatre ou cinq œufs grisâtres ou verdâtres, couverts de points et de très-petites taches plus foncées, ayant les plus grands rapports avec ceux des *Curruca cinerea* et *melanocephala*. Ils mesurent :

Grand diam. 0ᵐ,017 à 0ᵐ,018; petit diam. 0ᵐ,014 à 0ᵐ,017.

Observation. — Cette espèce, rangée par le prince Ch. Bonaparte à côté des *Sylv. atricapilla, hortensis* et *orphea*, concourt à former le genre *Curruca* de cet auteur. La place que nous lui donnons nous paraît lui mieux convenir sous tous les rapports.

GENRE CVI

PITCHOU — *MELIZOPHILUS*, Leach.

MOTACILLA, p. Gmel. *S. N.* (1788).
SYLVIA, p. Lath. *Ind.* (1790).

MELIZOPHILUS, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816).
CURRUCA, p. Boie, *Isis* (1822).
THAMNODUS, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).

Bec menu, droit, comprimé dans sa moitié antérieure, garni de quelques poils à la base, à mandibule supérieure échancrée à la pointe; narines ellipsoïdes, operculées, ouvertes de part en part; ailes sub-obtuses, arrondies, très-courtes, ne dépassant pas de beaucoup la base de la queue; celle-ci longue, étroite, étagée, bicolore, la rectrice la plus extérieure, étant toujours en partie blanche ou blanchâtre; tarses grêles; ongles faibles, recourbés.

Les Pitchous ont les mœurs générales des autres Sylviens, comme ils en ont le genre de vie; mais leurs habitudes diffèrent un peu. Ils n'habitent jamais les grands bois, les vergers; ne fréquentent que les coteaux incultes, les montagnes couvertes d'arbres nains, de ronces, de bruyères. Ils ont presque constamment la queue relevée, même lorsqu'ils fouillent les buissons ou les grandes herbes pour y chercher leur nourriture. Leur chant est plus strident que celui des Babillardes, plus faible et composé d'un petit nombre de phrases courtes.

Le mâle ne se distingue de la femelle que par des couleurs plus vives, et les jeunes, avant la première mue, ont un plumage plus sombre, mais peu différent de celui de la femelle adulte. La mue est simple; seulement, par l'usure des plumes, le plumage du printemps prend des teintes plus pures.

Observation. — Le prince Ch. Bonaparte n'a admis dans ce genre qu'une seule espèce: la *Sylv. provincialis* (Gmel.). M. Cabanis y rapporte, comme nous l'avons fait depuis longtemps (1), la *Sylv. sadar*, (Marm.), qui a tous les caractères, les habitudes, le chant du Pitchou, etc., et qu'il est par conséquent impossible d'en séparer, surtout pour la ranger, comme l'a fait le prince Ch. Bonaparte, à côté de la *Curruca melanocephala* (type de son genre *Pyrophthalma*) avec laquelle elle a peu d'affinité.

229 — PITCHOU PROVENÇAL
MELIZOPHILUS PROVINCIALIS
Jenyns ex Gmel.

Rémiges secondaires frangées de roussâtre; la rectrice la plus extérieure blanchâtre sur les barbes externes et à l'extrémité, la suivante avec une fine tache de même couleur au bout; première

(1) *Dict. univ. d'Hist. nat.* (1848), t. XII, p. 113, 1re col.

rémige impropre au vol, deuxième un peu plus longue que la septième, les quatrième et cinquième égales et les plus longues.

Taille : 0m,135.

MOTACILLA PROVINCIALIS, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 958.
SYLVIA DARTFORDIENSIS, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 517.
MELIZOPHILUS DARTFORDIENSIS, Leach *Syst. Cat. M. and. B. Brit. Mus.* (1816), p. 25.
SYLVIA FERRUGINEA, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XI, p. 218.
SYLVIA PROVINCIALIS, Temm. *Man.* (1820), t. I, p. 211.
CURRUCA PROVINCIALIS, Boie, *Isis* (1822), p. 553.
MELIZOPHILUS PROVINCIALIS, Jenyns, *Man. Brit. Vert. An.* (1835), p. 112.
THAMNODUS PROVINCIALIS, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 109.
Buff. *Pl. enl.* 655, f. 1, *mâle*, sous le nom de *Pitte-chou de Provence*.

Mâle en été : Parties supérieures d'un cendré tirant au bleuâtre à la tête et sur les côtés du cou, à l'olivâtre au dos et aux ailes; parties inférieures d'un roux ferrugineux foncé, avec quelques petites taches blanches à la gorge, et le milieu de l'abdomen d'un blanc argentin ; ailes noirâtres, lisérées de roussâtre sur toutes les couvertures supérieures; queue brune, avec la penne externe bordée en dehors et terminée de blanc; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; paupières d'un jaune orange; pieds et iris jaunâtres.

Mâle en automne : Le roux des parties inférieures tire sur la couleur lie de vin; les taches de la gorge sont plus nombreuses et plus apparentes.

Femelle : D'un cendré moins foncé en dessus; d'un roux ferrugineux plus clair en dessous, avec plus de stries blanches à la gorge.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures comme chez la femelle; parties inférieures variées de plumes blanchâtres, et plus striées de blanc, à la gorge, que chez les adultes; iris brun.

Le Pitchou provençal est propre à l'Europe méridionale et occidentale.

Il habite particulièrement le midi de la France, l'Espagne, l'Italie, où il est sédentaire; vit aussi dans quelques contrées de l'Angleterre; se montre en Dauphiné, en Anjou, en Bretagne, notamment dans le Finistère, où il nous a paru séjourner, et fait des apparitions accidentelles dans nos départements septentrionaux.

Il niche dans les buissons, les haies, à peu de distance du sol; construit, avec assez d'art, un nid en forme de coupe; le compose d'herbes sèches au dehors, de laines et de crins au dedans, et pond quatre ou cinq œufs d'un gris pâle, ou d'un blanc grisâtre un peu jaune, avec de petits points roux, rougeâtres, ou bruns, peu apparents et très-rapprochés vers le gros bout de l'œuf, où ils forment quelquefois une couronne. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,013 à 0m,014; petit diam. 0m,01.

C'est sur les coteaux secs, arides, couverts de bruyères, de genêts, et dans les landes où croissent les ajoncs, qu'on rencontre cette espèce. Elle est vive, pétulante et tient constamment la queue relevée, soit qu'elle perche, soit qu'elle coure à terre. Elle se tient presque toujours cachée dans le plus épais d'une broussaille ou des arbustes qu'elle fréquente. Son vol est bas et s'exécute par soubresauts. Sa nourriture consiste principalement en insectes et en baies.

230 — PITCHOU SARDE — *MELIZOPHILUS SARDUS* Z. Gerbe ex Marmora

Rémiges secondaires frangées de gris; la rectrice la plus extérieure, finement lisérée de blanchâtre sur les barbes externes, avec une tache de même couleur à l'extrémité; première rémige impropre au vol, deuxième plus courte que la septième, la quatrième la plus longue.

Taille : 0m,134 *à* 0m,135.

Sylvia Sarda, Marmora, *Mem. della Acad. di Torino* (Mémoire lu le 28 août 1819).

Curruca Sarda, Boie, *Isis* (1822), p. 553.

Pyrophthalma Sarda, Bp. *Ucc. Europ.* (1842), p. 37.

Melizophilus Sarda, Z. Gerbe, *Dict. univ. d'Hist. nat.* (1848), t. XII, p. 113.

Temm. et Laug. *Pl. col.* 24, f. 2, *mâle adulte.*

Mâle : Cendré noirâtre en dessus, plus foncé au front et près des yeux, plus clair à la nuque, aux côtés et au devant du cou; brun-roussâtre sur les côtés du corps; d'un blanchâtre teint de vineux au milieu de l'abdomen; pennes des ailes et de la queue noirâtres; rectrices externes, de chaque côté, bordées et terminées de blanc, les autres lisérées de gris verdâtre; bec noirâtre en dessus; jaunâtre en dessous, vers la base; bord libre des paupières rouge; pieds jaunâtres.

Femelle : Teintes généralement plus pâles que dans le mâle; le cendré plus blanchâtre à la gorge et au milieu du ventre.

Les jeunes avant la première mue nous sont inconnus.

Cette espèce habite l'Europe méridionale et l'Afrique septentrionale.

En Europe, elle n'a encore été trouvée qu'en Sardaigne, en Corse et en Sicile. Il est probable qu'elle doit se montrer en Provence; Vieillot dit qu'on l'y voit quelquefois; mais jusqu'ici elle n'y a pas été observée, que nous sachions. P. Roux et M. Crespon n'en font pas mention.

Elle niche sur les arbrisseaux, à peu de distance du sol; construit assez artistement un nid profond, et pond de quatre à six œufs d'un blanc sale un peu

jaunâtre, avec des taches grises et rougeâtres, très-rapprochées au gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,015 ; petit diam. 0m,012.

SOUS-FAMILLE XXXVII

CALAMOHERPIENS — *CALAMOHERPINÆ*

Sommet de la tête déprimé ; front anguleux ; bec généralement plus large que haut à la base, à bords droits ; tarses recouverts par plusieurs grandes scutelles ; ongle du pouce fort, au moins aussi long que ce doigt, à de rares exceptions près ; queue le plus généralement inégale ; œil médiocrement dilaté.

Tous les oiseaux qui appartiennent à cette section ont des caractères qui les font aisément distinguer des Sylviens et des autres Turdidés : leur front est anguleux, leur tête déprimée, leur ongle du pouce robuste, leur queue le plus souvent étagée ou conique. Mais c'est surtout par les mœurs et les habitudes qu'ils se distinguent. Presque tous fréquentent les cours d'eau, les étangs, ou font leur demeure des lieux bas et humides. Beaucoup d'entre eux ont l'habitude de grimper le long des tiges verticales des plantes ou des arbustes aquatiques. Leur nourriture consiste presque exclusivement en insectes à élytres, en mouches, en vers, en tipules, en petits mollusques univalves qu'ils cherchent sur le bord des eaux : rarement ils mêlent des baies à ce régime. Enfin leurs cris, leur chant ne sont, en général, ni aussi doux, ni aussi cadencés que ceux des Sylviens.

GENRE CVII

AGROBATE — *ÆDON,* Boie

Sylvia, p. Temm. *Man.* (1828).
Turdus, p. Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1822).
Ædon, Boie, *Isis* (1826).
Erythropygia, Smith (1835).
Agrobates, Swains. *Nat. Syst. B.* (1837).
Salicaria, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).

Bec comprimé dans toute son étendue, presque aussi haut que large à la limite du front, plus haut que large dans tout le reste de son étendue ; bords des mandibules dessinant une ligne

courbe; mandibule supérieure très-fléchie à la pointe, dont l'échancrure est à peine visible; narines ovalaires; tarses forts, plus longs que le doigt du milieu, l'ongle compris; doigts courts, épais, pourvus d'ongles faibles, celui du pouce peu recourbé et plus court que ce doigt; ailes médiocres, sub-aiguës; queue ample, longue, arrondie.

Observations. — 1° Si les caractères tirés de la forme du bec, de la longueur des tarses, de celle de l'ongle du pouce, de la forme et de l'étendue de la queue, laissent peu d'incertitude sur la valeur de ce genre, il n'en est plus de même relativement à la place qu'il convient de lui assigner. Faut-il le ranger dans la division des Sylviens ou dans celle des Calamoherpiens? Temminck qui, en premier lieu, avait placé l'espèce type dans sa section des Riverains, l'a plus tard rapportée dans celle des Sylvains, par la raison, dit-il, qu'elle a les mœurs et le genre de vie des espèces qui habitent les bois. Ce qui nous a déterminés à ranger ce genre dans la division des Calamoherpiens, quoique la forme et la couleur de ses œufs en fassent manifestement un Sylvien, voisin des *Curruca*, c'est que l'oiseau sur lequel ce genre est fondé a le front anguleux des Rousserolles. Du reste, nous devons avouer que nous ne considérons pas cette place comme définitive, par la raison que les éléments fournis par les mœurs font presque entièrement défaut. Comme le genre Hypolaïs, celui-ci paraît être un genre de transition.

2° M. Ménétriés, dans son *Catalogue raisonné des Oiseaux du Caucase* (p. 32, n° 60), a signalé, sous le nom de *Sylvia familiaris*, un oiseau que Temminck, MM. de Keyserling et Blasius ont rapporté à la *Sylvia galactodes*. M. Schlegel, au contraire, l'a distingué de celle-ci, et son opinion a été partagée par plusieurs ornithologistes, et notamment par le prince Ch. Bonaparte dans sa *Revue critique* (1). Après un examen comparatif des plus minutieux avec l'*Ædon galactodes*, nous ne pouvons nullement partager l'opinion de M. Schlegel. Les sujets que nous avons vus avec les taches noires de la queue formant bande, sont tous des *Ædon galactodes* adultes et vieux; les sujets à taches moins grandes, plus ou moins orbiculaires et ne formant pas bande, sont tous des jeunes *Ædon galactodes*, dans leur plumage de première année, ou des femelles. Du reste, l'espèce, quant aux teintes générales, au volume du bec, à la forme et à l'étendue des taches noires de la queue, aux dimensions de l'ongle du pouce, et même à la proportion des rémiges, est sujette à de fréquentes variations, dépendant de l'âge et du sexe. Nous avons sous les yeux deux sujets tués dans la province d'Oran, le même jour et dans la même localité, dont l'un (mâle très-adulte) est *Ædon familiaris* par les taches noires de la queue, la compression du bec, la couleur des sus-caudales; et *Ædon galactodes*, par les dimensions que M. Schlegel

(1) Le prince Ch. Bonaparte qui l'admettait, sans discussion, dans sa *Revue critique*, la rejette, également sans discussion, dans le *Catalogue Parzudaki* et dans ses *Annotations* sur la revue de ce Catalogue, par M. de Sélys-Longchamps (*Rev. et Mag. de zool.*, 1857, p. 137).

assigne à la première rémige, et par la deuxième rémige bien plus courte que la cinquième : l'autre sujet (mâle ou femelle de l'année), *Ædon galactodes* par les teintes générales, les taches de la queue, l'étendue de la première rémige, est *familiaris* sous tous les autres rapports. Nous retrouvons les mêmes variations sur un grand nombre d'exemplaires que MM. E. et J. Verreaux ont obligeamment mis à notre disposition. Il nous paraît manifeste que les deux espèces n'en forment qu'une seule.

231 — AGROBATE RUBIGINEUX — *ÆDON GALACTODES* Boie ex Temm.

Parties supérieures d'un gris roussâtre vif; parties inférieures couleur isabelle; toutes les rectrices, à l'exception des deux médianes, tachées de noir vers leur extrémité.

Taille : 0^m,174 *à* 0^m,175.

Sylvia galactodes, Temm. *Man.* (1820), t. I, p. 182.
Sylvia rubiginosa, Temm. *Man.* (1835), 3e part. p. 129.
Turdus rubiginosus, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1822), t. III, p. 66.
Ædon galactodes, Boie, *Isis* (1826), p. 972.
Salicaria galactodes, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 55.
Sylvia familiaris, Ménét. *Cat. rais.* (1832), p. 32.
Salicaria familiaris, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 29.
Ædon familiaris, Bp. *Rev. crit.* (1859), p. 149.
Temm. et Laug. *Pl. col.* 251, f. 1.

Mâle très-adulte : Parties supérieures d'un gris roussâtre assez vif, nuancé de brun au-dessus de la tête, de ferrugineux aux sus-caudales; parties inférieures d'un blanc isabelle, lavé de roux sur les côtés du cou, à la poitrine et sur les flancs; lorums bruns; raie sourcilière d'un blanc légèrement roussâtre; ailes d'un brun clair, avec les couvertures bordées de roux clair; les rémiges primaires lisérées et terminées de roux, les rémiges secondaires également frangées de roux et terminées de blanchâtre; queue d'un roux vif, avec les quatre rectrices les plus latérales terminées par une tache blanche, qui diminue de grandeur de la première à la quatrième, où elle n'occupe presque plus que l'extrémité des barbes internes; cette tache est précédée d'une autre tache transversale noire, arrondie du côté de la base, concave du côté de la pointe, et dont la grandeur est en sens inverse de celle qu'offre la tache blanche; en d'autres termes, elle grandit de la première à la quatrième; l'extrémité de la cinquième rémige, finement lisérée de blanchâtre, offre aussi une tache ovalaire noire, obliquement située sur les barbes in-

ternes, et entamant un peu les barbes externes; rectrices médianes unicolores; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous vers la base et sur les bords des mandibules; pieds d'un brun jaunâtre; ongles bruns.

Femelle : Elle diffère du mâle par des teintes moins brunes sur la tête, moins roussâtres à la poitrine et sur les flancs, et surtout par les taches noires de la queue : elles n'ont pas une aussi grande étendue, et la tache de la rectrice la plus extérieure est quelquefois réduite à une étroite bande transversale, qui entame à peine le rachis de la penne.

Jeunes de l'année : Parties supérieures d'un gris isabelle nuancé de roussâtre clair, principalement à la tête et au dos, et de roux un peu plus vif aux sus-caudales; parties inférieures d'un isabelle très-faiblement lavé de roussâtre au devant et sur les côtés du cou et de la poitrine, sur les flancs et les sous-caudales; lorums brunâtres; raie sourcilière isabelle; ailes d'un brun roussâtre très-clair, avec les pennes primaires frangées et terminées de gris roussâtre, et les secondaires largement bordées et terminées de gris roussâtre tournant à l'isabelle; queue d'un roux un peu moins vif et un peu moins foncé que chez les adultes, avec les trois rectrices les plus latérales, de chaque côté, terminées par du blanc roussâtre; la tache noire qui suit, grandit de la première à la troisième et diminue de celle-ci à la cinquième, mais cette tache, très-petite et ovale sur la première, presque effacée sur la cinquième, n'occupe que les barbes internes et ne dépasse point le rachis; pieds d'un brun clair glacés de jaunâtre; ongles blanchâtres.

L'Agrobate rubigineux habite l'Europe méridionale et orientale, l'Asie occidentale et l'Afrique septentrionale.

On le trouve en Espagne, en Grèce. Il est commun en Égypte et en Algérie, dans les environs de Ghelma.

Il niche dans un buisson, entre les branches basses d'un arbuste et près du sol, comme le Rossignol; construit assez négligemment son nid, et pond de cinq à six œufs, qui ont les plus grands rapports de forme et de coloration avec certaines variétés d'œufs de la *Curruca cinerea;* mais ils sont beaucoup plus gros. La couleur du fond de la coquille est tantôt grisâtre ou d'un blanc sale, tantôt d'un blanc jaunâtre ou verdâtre, et cette couleur est relevée par de nombreux petits points, par des stries et par de petites taches irrégulières, la plupart confluentes, d'un brun olivâtre ou d'un brun roussâtre, mêlées à d'autres petites taches cendrées situées plus profondément. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,020$ à $0^m,021$; petit diam. $0^m,016$ à $0^m,017$.

Comme les Traquets, il a l'habitude, lorsqu'il saute, de relever et de baisser fréquemment la queue, qu'il tient ouverte en éventail.

GENRE CVIII

HYPOLAÏS — *HYPOLAIS*, Brehm.

MOTACILLA, p. Linn. *S. N.* (1735).
SYLVIA, p. Lath. *Ind.* (1790).
ASILUS, p. Bechst. *Orn. Tasch.* (1802).
PHYLLOPNEUSTE, p. Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810).
CURRUCA, p. Boie, *Isis* (1822).
HYPOLAIS, Brehm, *Uebers. Deuts. Vög.* (1828).
FICEDULA, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).
MUSCICAPOÏDES, de Selys, *Faune belge* (1842).

Bec très-large à la base, déprimé dans toute son étendue; mandibule supérieure légèrement échancrée à son extrémité, renflée, à arête peu saillante; bords des deux mandibules droits; narines ovales; ailes sub-aiguës; queue égale ou légèrement arrondie; doigts grêles, celui du pouce moins long que ce doigt; plumage uniformément coloré.

Les Hypolaïs sont des oiseaux querelleurs, hargneux, sans cesse en mouvement; ils fréquentent les bosquets, les lisières des bois, les vergers, les jardins; leur chant est très-varié. Elles ont le talent de l'imitation et s'approprient le ramage des autres oiseaux. Leur nourriture consiste principalement en insectes ailés qu'elles saisissent quelquefois très-adroitement au vol: à la fin de l'été, elles mangent aussi des baies et des fruits. Leur nid est construit avec beaucoup d'art.

Le mâle et la femelle portent le même plumage. Les jeunes, avant leur première mue, diffèrent fort peu des adultes. Leur mue est simple.

Observations. — 1° Les Hypolaïs ont été longtemps confondues avec les Fauvettes vraies, dont elles diffèrent cependant par leur bec large et déprimé, comme celui des Gobe-Mouches, ce qui leur a fait donner par M. de Sélys-Longchamps le nom générique de *Muscicapoïdes*. Des deux espèces que Temminck a connues, l'une fait partie de son groupe des Bec-fins riverains, l'autre de son groupe des Muscivores. M. Schlegel plaçait également la *Sylvia olivetorum* dans la section des Riverins; mais il l'en a retirée en dernier lieu, pour la ranger avec les *Hypolais polyglotta, icterina* et *elæica*, dans la section des Pouillots (*Ficedulæ*) correspondant aux Muscivores de Temminck. Les Hypolaïs, par leurs caractères, leurs mœurs, leur mode de nidification, leur chant, etc., non-seulement sont complétement distinctes des Pouillots, mais sont génériquement inséparables, et la tentative qu'a faite le prince Ch. Bonaparte de les démembrer en *Hypolais* et en *Chloropeta* nous paraît des plus malheureuses.

2° Quoique les Hypolaïs ne fréquentent pas beaucoup les lieux aquatiques, il est

cependant impossible de ne pas les rattacher à la division des Calamoherpiens : il serait même tout à fait arbitraire de les éloigner des Rousserolles, dont elles ont en partie le système de coloration, le genre de vie, les mœurs, presque le mode de nidification (surtout quant à la forme du nid), et dont elles ne diffèrent, au physique, que par un bec plus large, plus déprimé, et par un ongle du pouce moins robuste et moins long. Par ce dernier caractère, et sous le rapport des habitudes, elles paraissent être un passage des Sylviens aux Calamoherpiens.

3° La *Sylvia flaveola* (Vieill.) est une espèce à éliminer. Le caractère unique sur lequel elle repose : *bec comprimé dans toute sa longueur*, est un caractère artificiel, provoqué par M. Wattrin qui, par un procédé vicieux de montage, altérait la forme de la plupart des oiseaux à bec fin qu'il préparait. C'est d'après une *Calamoherpe arundinacea* sortie de ses mains, que Temminck a, de son côté, faussement attribué à cette espèce un *bec comprimé dès la base*. La prétendue *Sylvia flaveola* (Vieill.) est un specimen de ce genre. Nous nous en sommes assuré par l'examen des quatre dépouilles déterminées par Vieillot, et nous avons constaté (1) que trois de ces dépouilles (Collect. Degland ; Collect. du comte de Riocour, et type de la Collection Vieillot) appartiennent à de jeunes *Hypolais icterina*, et que l'autre (Collect. Baillon) était celle d'une jeune *Hypolais polyglotta*.

4° L'oiseau décrit par M. Jaubert sous le nom d'*Hypolais Verdoti* (*Rev. et Mag. de Zool.* 1855, t. VII, p. 70) est *très-certainement* une *Hypolais elæica*. Un individu, sous son plumage de jeune, que nous devons à l'obligeance de M. Jaubert, ne nous laisse aucun doute à cet égard.

5° La *Sylvia caligata* (Licht.), ou *Sylvia scita* (Eversm.), dont on a fait tantôt une *Lusciola*, tantôt une *Calamodyta*, tantôt une *Calamoherpe*, et en dernier lieu le type du genre *Iduna*, nous paraît devoir être rapportée aux *Hypolais*. Nous donnons à l'article qui concerne cette espèce, les raisons qui nous ont déterminé, dès 1855, à la ranger parmi celles-ci.

6° Nous avons dû omettre dans la synonymie, soit de la Polyglotte, soit de l'Ictérine, la *Sylvia hypolais* (Lath.), par la raison qu'elle nous paraît, par sa taille, par sa poitrine tournant au jaune, par son ventre argenté, se rapporter à un Pouillot plutôt qu'à l'une de ces deux espèces. Latham, d'ailleurs, indique la *Sylvia hypolais* comme se trouvant en Angleterre ; or les Hypolaïs paraissent étrangères à cette partie de l'Europe.

232 — HYPOLAÏS ICTÉRINE — *HYPOLAIS ICTERINA* Z. Gerbe ex Vieill.

Parties supérieures olivâtres ; parties inférieures jaunes ; ailes au repos s'étendant au delà du milieu de la queue ; première ré-

(1) Mémoire sur l'Hypolaïs ictérine, *Revue zoologique*, 1844, t. VII, p. 440; et 1846, t. IX, p. 435. Nous avons vu depuis le type même de la collection Vieillot, acquis par M. Florent Prévost, pour le Muséum de Paris.

mige impropre au vol, deuxième plus longue que la cinquième, égale ou presque égale à la quatrième ; la troisième la plus longue.

Taille : 0^m,135.

MOTACILLA HYPOLAIS? Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 330.
CURRUCA ARUNDINACEA ? Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 378.
SYLVIA HIPPOLAIS, Bechst. nec Lath. *Natur. Deuts.* (1807), t. III, p. 553. Syn. excl.
SYLVIA ICTERINA ! Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XI, p. 199; et *Faun. franç.*, p. 211.
HYPOLAIS SALICARIA, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 13.
FICEDULA HYPOLAIS, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 56.
HYPOLAIS POLYGLOTTA, de Sélys, *Faune belge* (1842), p. 99.
SALICARIA ITALICA de Filippi, in : Bp. *Rev. crit.* (1850), p. 151.
HYPOLAIS ICTERINA, Z. Gerbe, *Rev. Zool.* (1844), t. VIII, p. 240 ; — (1846), t. IX, p. 433, et *Dict. univ. Hist. nat.* (1848), t. XI, p. 237.
Buff. *Pl. enl.* 581, f. 1, sous le nom de *Fauvette des roseaux.*
Bp. *Faun. Ital.* pl. 28, f. 2, sous le nom de *Sylvia hypolais.*

Mâle et femelle en été : D'un gris olivâtre en dessus, d'un jaune un peu clair en dessous, avec les flancs très-légèrement lavés de cendré ; lorums, plumes ciliaires, raie sourcilière, étroite et peu étendue, également d'un jaune clair ; régions parotiques d'un gris olivâtre ; couvertures et pennes des ailes brunes, les premières bordées de gris olivâtre, les rémiges primaires bordées de même, et les secondaires frangées de blanc jaunâtre ; rectrices brunes en dessus, grises en dessous, frangées de gris verdâtre, la plus latérale de chaque côté d'une teinte moins foncée que les autres ; bec brun clair, avec la mandibule inférieure jaunâtre ; pieds bleuâtres, avec le dessous des doigts jaune ; iris brun foncé.

L'un et l'autre, en automne, ont moins de cendré et plus de verdâtre.

Jeunes avant la première mue, d'un cendré brunâtre très-peu lavé d'olivâtre sur les bords des plumes, en dessus ; d'un cendré blanchâtre, nuancé d'un peu de jaunâtre, en dessous ; lorums et tour des yeux gris blanc jaunâtre ; couvertures et pennes alaires brunes, bordées largement de cendré roussâtre ; queue d'un brun cendré, d'une teinte plus claire au bout et sur le bord des pennes ; bec court, d'un brun de plomb en dessus et jaunâtre en dessous ; pieds bleuâtres, glacés de jaunâtre.

Après la mue : Ils ressemblent aux individus vieux, mais ils ont des teintes plus ternes en dessus, les parties inférieures d'un jaune plus clair, et le bec moins long.

L'Hypolaïs ictérine est répandue dans une grande partie de l'Europe continentale.

On la trouve dans le nord et dans le midi de la France, en Belgique, en Allemagne, en Italie, en Crimée.

Elle niche sur les arbustes, souvent sur les lilas, dans les bosquets, les vergers et même dans les jardins de nos villes. Son nid, construit avec beaucoup d'art, en forme de coupe, a la plus grande ressemblance avec celui de l'Hypolaïs polyglotte. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un rose violet ou lilas, avec des points et des taches rondes, noires, plus espacées que sur ceux de l'espèce suivante, et sans traits irréguliers. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,019 environ; petit diam. 0^m,015.

Dans le département du Nord, où elle est très-commune, l'Ictérine se tient indistinctement dans les bosquets humides, dans les jardins et les vergers élevés et secs. Elle y arrive dans la première quinzaine de mai et en repart vers la fin d'août. Dès son arrivée, le mâle fait entendre, du haut d'un arbre ou de la branche d'un buisson, un chant très-varié et fort, en imitant celui de plusieurs autres oiseaux; aussi n'y est-il connu que sous le nom de *Contrefaisant.* Il est d'un caractère vif, folâtre et jaloux : jamais on n'en voit deux dans le même jardin. Au moment de son arrivée, il se cantonne, et l'on n'entend d'autre chant que le sien. Si on le tue, il est, un jour ou deux après, remplacé par un autre.

L'Ictérine se nourrit d'insectes qu'elle saisit au vol. Elle mêle à ce régime de fort petits colimaçons, des fruits et des baies (1).

Observations. — 1° Nous citons avec doute dans la synonymie de l'Ictérine la *Motacilla hypolais* de Linné, quoique l'on s'accorde aujourd'hui à voir cette *Motacilla* dans l'oiseau dont il vient d'être question. La courte diagnose qu'en donne Linné, la synonymie qu'il lui rapporte, ne justifient pas trop, en effet, cette manière de voir. Si le *virescente cinerea* des parties supérieures, et le *subtus flavescens,* peuvent être attribués à l'Ictérine, *abdomine albido, superciliis albidis* ne lui conviennent guère, puisque, chez elle, l'abdomen et les sourcils, d'ailleurs peu marqués, sont aussi jaunes que le reste des parties inférieures. D'un autre côté, l'on ne saurait reconnaître l'Ictérine dans la *Curruca* de Brisson (*Ornith.*, t. III, p. 372), que Linné rapporte à son *Hypolais,* cette *Curruca* étant une Fauvette à queue bicolore (probablement une Grisette), à plumage gris brun en dessus, d'un blanc roussâtre en dessous.

2° L'oiseau que Temminck a décrit sous le nom de *Sylvia icterina,* n'est pas le même que l'Ictérine de Vieillot. Il est généralement reconnu que cette *Sylvia icterina* n'est qu'un Pouillot fitis mâle, un peu plus fort que d'ordinaire et tel qu'on en tire assez souvent en avril.

Il en est de même de la *Sylvia icterina* du prince Ch. Bonaparte (*Faun. Ital.* liv. I, pl. ? f. 2), espèce, décrite et figurée probablement de souvenir, puisque, de l'aveu de l'auteur, le type unique de cette *icterina* fut englouti dans la mer. La figure qui en reste est positivement celle d'un Pouillot ordinaire, encore sous son plumage d'automne, quoique l'oiseau ait été tué en avril et dans un pays chaud !

(1) M. de Sélys-Longchamps a donné dans la *Revue Zoologique* pour 1847 (p. 122), une notice fort intéressante sur les mœurs et l'habitat de cet oiseau.

Enfin la *Sylvia icterina* de M. Eversmann est une espèce du genre *Phillopneuste*.

3° M. Schlegel, dans un mémoire intitulé : *Observations sur le Sous-Genre des Pouillots* (in : *Bijdr.* Afd. I, p. 21), semble vouloir rapporter au *Phillopneuste sibilatrix* la *Sylvia icterina* et la *Sylvia flaveola* de Vieillot. « Ces oiseaux, dit-il, offrent tant d'analogie avec le Pouillot siffleur qu'ils ne paraissent pas en différer par l'espèce, à moins qu'ils ne forment des espèces inconnues des naturalistes, ce dont il sera permis de douter. » Nous n'avons cessé de répéter dans maintes occasions, depuis 1844, que la *Sylvia flaveola* était une espèce factice à éliminer. Quant à la *Sylvia icterina*, nous avons également démontré (*Rev. Zool.* 1846, t. IX, p. 433) qu'elle représentait l'une des espèces confondues sous le nom d'*Hypolais*. Cependant quelques personnes ont émis des doutes à cet égard, et M. Schlegel a longuement discuté pour prouver que nous étions dans l'erreur, en prenant pour l'Ictérine de Vieillot l'Hypolaïs des méthodes. Quoiqu'il nous répugne de revenir sur un fait que nous croyons définitivement acquis à l'ornithologie, l'estime que nous faisons de l'opinion de M. Schlegel nous met dans l'obligation de confirmer par de nouveaux éléments l'exactitude de notre détermination.

Depuis la publication de notre notice sur l'Hypolaïs ictérine, M. P. Gervais, professeur à la Faculté des sciences de Paris, nous a généreusement cédé un mémoire inédit de Vieillot sur les Pouillots et les Fauvettes. L'auteur y est un peu plus explicite que dans ses autres travaux, et voici les caractères qu'il y assigne à la *Sylvia polyglotta* et à la *Sylvia icterina*, « espèces tellement voisines, dit-il, qu'il est difficile de les distinguer si on les voit isolément. » Nous mettons ces caractères en regard, afin que l'on puisse en mieux saisir la différence.

SYLVIA POLYGLOTTA	SYLVIA ICTERINA
Gris cendré olivâtre en dessus, jaune pâle en dessous.	Gris olivâtre en dessus, jaune en dessous.
Bec déprimé depuis la base jusqu'au delà du milieu.	Bec déprimé à l'origine, ensuite aussi haut que large.
Penne bâtarde (première rémige impropre au vol) assez large, arrondie à la pointe, longue de 7 lignes.	Penne bâtarde (première rémige impropre au vol) en forme de sabre pointu, longue de 6 lignes.
Première rémige plus courte que la quatrième, quelquefois de la même longueur; les deuxième et troisième les plus longues.	Première rémige plus large que la quatrième, égale ou presque égale à la troisième; la deuxième la plus longue.
Queue ?	Queue carrée.
Rémiges secondaires les plus rapprochées du corps, frangées d'une teinte blonde à l'extérieur.	Rémiges secondaires les plus rapprochées du corps, largement frangées de blanc jaunâtre à l'intérieur.

Si l'on veut faire l'application des caractères différentiels indiqués ici d'après Vieillot, l'on se convaincra aisément que son *Icterina* est bien l'espèce à la-

quelle nous avons conservé ce nom. Du reste, si les textes sont bons à consulter et à discuter, les types sont supérieurs aux textes et à tous les raisonnements possibles. Or nous avons vu, il y a quelques années, entre les mains de M. Florent Prévot, chef des travaux zoologiques au Muséum, parmi quelques oiseaux qui lui restaient encore de la collection par lui acquise après le décès de Vieillot, une *Icterina* type (probablement celle à laquelle il est fait allusion dans la *Faune française*) étiquetée de la main de Vieillot, portant le n° 195 de sa collection (1), et dont l'identité avec l'espèce que nous avons décrite comme Ictérine ne faisait pas l'ombre d'un doute. Comme l'excès de preuves dans les questions de ce genre ne saurait nuire, et que deux faits valent mieux qu'un seul, nous avons fait appel à l'obligeance bien connue de M. le comte de Riocour, afin d'obtenir communication de l'Ictérine que Vieillot cite toujours comme type dans les trois ouvrages où il parle de cet oiseau. Or cette Ictérine, que nous avons sous les yeux en écrivant ces lignes, répond de la manière la plus complète à celle qui provenait directement de la collection de Vieillot et qui était, il y a quelques années encore, dans les magasins du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Nous avons donc la preuve irrécusable : 1° que notre *Hypolais icterina* est bien la *Sylvia icterina* de Vieillot, ou l'*Hypolais*, non pas des méthodes, mais de la plupart des ornithologistes allemands, et particulièrement de Bechstein; — 2° que notre *Hypolais polyglotta* est bien aussi la *Sylvia polyglotta* de Vieillot, ou l'*Hypolais* de la plupart des ornithologistes français, et notamment de Millet.

233 — HYPOLAÏS POLYGLOTTE
HYPOLAIS POLYGLOTTA (2)
Z. Gerbe ex Vieill.

Parties supérieures olivâtres, parties inférieures jaunes; ailes, au repos, n'atteignant pas le milieu de la queue; première rémige impropre au vol, deuxième égale ou presque égale à la sixième, les troisième et quatrième les plus longues.

Taille : 0m,12 *à* 0m,13.

(1) L'Hypolaïs polyglotte, dans le catalogue autographe de la même collection, est représentée par trois exemplaires qui sont inscrits sous les nos 192 (adulte), 193 (jeune avant la mue), 194 (jeune avant la première mue). Deux de ces exemplaires sont encore dans les magasins du Muséum d'histoire naturelle.

(2) Le prince Ch. Bonaparte s'est attribué le mérite de la priorité pour *Hypolais polyglotta* (*Rev. crit.* 1850, p. 151; et *Cat. Parzud.* 1856, p. 6). C'est une prétention que je ne relèverais pas si dans la synonymie qu'il donne de cette espèce, aussi bien que de la précédente, je ne trouvais ceci : *Sylvia hypolais*, Gerbe; — *Sylvia icterina*, Gerbe. J'ignore quelle a pu être l'intention du prince Ch. Bonaparte en m'attribuant ces synonymies, mais j'affirme, et l'on peut s'en convaincre, que dans les trois occasions où j'ai appelé l'attention des naturalistes sur ces oiseaux, si bien distingués par Vieillot, et que l'on persistait à confondre, j'ai invariablement nommé *Hypolais polyglotta* (et non *Sylvia*

Sylvia polyglotta ! Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XI, p. 200. Syn. excl.

Sylvia hypolais, Millet, nec Lath. *Faune de Maine-et-Loire* (1828), t. I, p. 231; syn. p. excl.

Hypolais polyglotta, Z. Gerbe, *Rev. Zool.* (1844), t. VII, p. 440, et (1846), t. IX, p. 434.

Ficedula polyglotta, Schleg, *Obs. sur le S.-G. des Pouillots* (1848), p. 27.

P. Roux, *Orn. Prov.* pl. 224.

O. des Murs, *Icon. Ornith.* pl. 57, f. 1.

Mâle en été : Parties supérieures d'un gris olivâtre, nuancé de vert au croupion et aux sus-caudales; parties inférieures d'un jaune soufre pâle, lavé d'un peu de gris sur les côtés de la poitrine et sur les flancs; lorums, plumes ciliaires, raie sourcilière, étroite et peu étendue, d'un jaune clair; région parotique comme le dessus et les côtés du cou; couvertures et pennes alaires brunes, bordées d'olivâtre; rectrices également brunes, lisérées de gris verdâtre; bec brun verdâtre en dessus, livide jaunâtre en dessous; pieds bleuâtres, avec les doigts jaunes en dessous; iris brun foncé.

Femelle en été : Elle ressemble au mâle, seulement elle est un peu plus petite, a des teintes un peu plus ternes en dessus, et a les parties inférieures d'un jaune un peu plus clair.

Jeunes avant la première mue : D'un cendré roussâtre en dessus; d'un blanchâtre lavé de jaunâtre en dessous, principalement à la poitrine; rémiges et rectrices brunâtres, bordées et terminées de cendré roussâtre.

L'Hypolaïs lusciniole ou polyglotte habite la France, l'Italie, la Scandinavie, d'après le prince Ch. Bonaparte, et le nord de l'Afrique.

Elle est commune dans tout le midi de la France, et on la trouve en assez grand nombre dans les environs de Paris et de Dieppe. M. de Sélys-Longchamps l'a rencontrée une ou deux fois en Belgique. Aux deux époques de ses migrations,

hypolais), la *Sylvia polyglotta* de Vieillot; *Hypolais icterina* (et non *Sylvia icterina*), la *Sylvia icterina* du même auteur (*Rev. Zool.* 1844, t. VII, p. 440, — et 1846, t. IX, p. 434. — *Dict. univ. d'Hist. nat.* 1848, t. II, p. 237).

Que ce fût le bon plaisir du Prince d'oublier l'insignifiant travail que j'ai fait sur les Hypolaïs, il en était parfaitement libre, mais du moment où il faisait allusion à ce travail, son devoir était de citer exactement, parce qu'une fausse citation est une erreur introduite dans la science. L'inexactitude que mon droit me contraint de relever n'est malheureusement pas la seule qui soit à signaler dans la *Revue critique*, dans le *Consp. Gen. Avium* et dans le *Catalogue Parzudaki*. L'on n'a qu'à consulter ces trois ouvrages et l'on verra (pour ne pas sortir des Hypolaïs) avec quelle justice le prince Ch. Bonaparte reconnaît et établit les droits de priorité. Pour ce qui me concerne surtout, il semblerait que les noms que j'ai donnés, lorsqu'ils ne sont pas passés sous silence, sont volontairement travestis. C'est aussi mon droit de les rétablir, et j'en use. Z. G.

au printemps et à l'automne, elle se montre quelquefois dans les départements du nord de la France, où l'espèce précédente n'est pas rare.

Cette espèce niche dans les bois, les taillis, sur les arbustes, les grandes plantes et dans les haies; en Provence, elle établit souvent son nid sur les vignes, les amandiers et les branches basses du chêne blanc. Ce nid, artistement construit en forme de coupe profonde, est composé, en dehors, avec des tiges d'herbes sèches, de toiles d'araignée, de la laine, et, en dedans, avec du duvet cotonneux de diverses plantes, de coques de chrysalides, d'herbes fines et de quelques crins. La ponte est de quatre ou cinq œufs oblongs, d'un rose violet, avec de grands et de petits points brunâtres ou noirs, assez rares, et quelques traits irréguliers de même couleur. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},018$ à $0^{m},019$; petit diam. $0^{m},013$.

La Lusciniole ou Polyglotte, dans les localités où on la rencontre, se montre en avril et disparaît vers la fin d'août. Dans le département du Var, on la trouve encore en septembre et même en octobre. Elle recherche les bois et les bosquets des terrains secs et élevés ; dans le Midi, elle fréquente les coteaux couverts de vignes, d'arbres fruitiers; dans les environs de Paris, elle habite les lieux bas et frais, les jardins.

Durant l'époque de la reproduction, elle se tient dans l'épaisseur des taillis, des buissons ; à son arrivée et au moment de son départ, on la rencontre sur les arbustes des prairies qui avoisinent les rivières. Elle est très-querelleuse, acariâtre, farouche, et se laisse difficilement approcher. Son cri d'inquiétude a, suivant M. Hardy, du rapport avec celui de la Mésange. « C'est du fond des buissons, ou sur leurs branches les plus élevées, et quelquefois sur un arbre voisin, dit M. Millet (1), qui nous paraît avoir bien observé cette espèce, que le mâle, depuis son arrivée, jusqu'à la fin de juin, se plaît à faire entendre son chant, qui ne manque pas d'agrément, et qui peut, il nous a semblé, être énoncé ainsi : *ptiro ptiroux, ptiro ptiro ptiroux* ; ces différentes syllabes, longuement répétées et vivement exprimées sur des tons différents, sont précédées de deux ou trois sons flûtés : *treû, treû, treû*, ou bien de ceux-ci : *trûi, trûi, trûi*. Outre ce chant, qui est celui d'allégresse, on lui connaît encore un petit bruissement ou murmure : *bre, re, re, re*, qui, quoique moins prolongé, ressemble beaucoup à celui du Moineau, bruissement qu'il ne fait entendre que lorsqu'il est agité de quelque crainte. Bientôt après l'avoir proféré, le mâle monte à l'extrémité du buisson qui le cachait, ou bien sur un petit arbre voisin, afin de mieux reconnaître le danger, et fuit ensuite avec sa femelle. »

234 — HYPOLAÏS DES OLIVIERS
HYPOLAIS OLIVETORUM
Z. Gerbe ex Strickl.

(Type du genre *Chloropeta*, Bp.)

Parties supérieures d'un gris brun olivâtre, parties inférieures

(1) *Faune de Maine-et-Loire*, t. I, p. 232.

blanchâtres; ailes au repos atteignant le milieu de la queue; première rémige impropre au vol, deuxième beaucoup plus longue que la cinquième, égale ou presque égale à la quatrième, la troisième la plus longue.

Taille : 0m,16 *à* 0m,17.

Sylvia olivetorum, Strickland, in : Temm. *Man.* (1840), 4e part. (1844-1846), p. 611.

Salicaria olivetorum, Gould, *B. of Eur.* (1832-1837), pl. 109.

Calamoherpe? olivetorum, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 13.

Calamodyta olivetorum, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1846), n° 20.

Hypolais olivetorum, Z. Gerbe, *Rev. Zool.* (1844), t. VII, p. 440; (1846), t. IX, p. 434, et *Dict. univ. d'Hist. nat.* (1848), t. XI, p. 237.

Ficedula olivetorum, Schleg, *Obs. sur le S.-G. des Pouillots* (1848), p. 27.

Chloropeta olivetorum, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 6.

O. des Murs, *Icon. Ornith.* pl. 48, f. 2.

Mâle et femelle adultes : Parties supérieures, côtés de la tête et du cou d'un gris olivâtre, à peu près comme chez la *Curruca garrula;* parties inférieures d'un blanc sale, tournant au jaunâtre à la poitrine et à l'abdomen, et au gris jaunâtre sur les flancs; sous-caudales d'un blanc terne, tachées longitudinalement de brunâtre; plumes ciliaires blanches; raie sourcilière étroite, peu étendue en arrière et jaunâtre; couvertures supérieures des ailes bordées de grisâtre, couvertures inférieures jaunâtres, les plus extérieures tachées de blanc; rémiges brunes, les primaires lisérées de gris verdâtre; les secondaires frangées de blanchâtre, formant une sorte de miroir; rectrices brunes; la plus extérieure, de chaque côté, blanchâtre sur les barbes externes et à l'extrémité, les deux ou trois suivantes terminées par un liséré blanchâtre, qui disparaît souvent par l'usure des plumes; bec brun de corne pâle avec les bords des mandibules d'une teinte plus claire; pieds d'un brun jaunâtre ou bleuâtre, selon la saison.

Les *jeunes avant la première mue* ont les parties supérieures d'un gris brun roussâtre, et les parties inférieures lavées de plus de jaunâtre.

L'Hypolaïs des oliviers est propre à l'Europe méridionale et orientale, et, selon le prince Ch. Bonaparte, à l'Asie occidentale.

Elle n'a encore été trouvée qu'en Grèce et dans les îles Ioniennes.

Elle paraît fréquenter les vergers d'oliviers, dans lesquels elle niche. Son nid, un peu plus grand que celui des Hypolaïs polyglotte et ictérine, a cependant la même forme, et est composé des mêmes éléments à l'extérieur. L'intérieur est fortement matelassé du duvet cotonneux de certaines plantes. Ses

œufs, au nombre de quatre à six, sont d'un joli lilas clair, avec des points noirs de différentes grandeurs, disséminés et plus nombreux sur la grosse extrémité. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,021 à 0m,022; petit diam. 0m,016 à 0m,017.

Observation. — Les premiers ornithologistes qui ont décrit cette espèce, la considérant comme voisine de la Rousserolle, l'ont placée dans le genre dont celle-ci est le type. Beaucoup de naturalistes en ont fait depuis, comme nous, une Hypolaïs. Le prince Ch. Bonaparte qui, lui aussi, la rangeait dans son genre *Calamoherpe* (*Uccelli Europ.* 1842, p. 34), l'a, plus tard, reconnue Hypolaïs, mais Hypolaïs fausse (*Spuriæ*) et en a constitué avec l'*Hypolais elæica* d'abord un petit groupe (*Cons. Gen. Av.* t. I, p. 604) qu'il distinguait des Hypolaïs vraies (*Legitimæ*), puis (*Cat. Parzud.* p. 6) le genre *Chloropeta*, dans lequel il comprend aussi l'*Hypolais pallida*. Ce genre n'est pas seulement discutable. Nous ne pensons pas qu'il vienne jamais à l'idée d'aucun naturaliste de séparer génériquement la *Saxicola œnanthe* de la *Saxicola stapazina*, sous le vain prétexte que l'une a le plumage gris en dessus, tandis qu'il est plus ou moins roux chez l'autre ; ni de faire de la *Calamoherpe turdoides*, à bec comprimé et à plumage roussâtre, le type d'un genre d'où serait exclue la *Calamoherpe palustris*, à bec déprimé et à plumage tournant au verdâtre. Celui qui l'essayerait serait tout autant autorisé que l'a été le prince Ch. Bonaparte, en créant son genre *Chloropeta*.

235 — HYPOLAÏS PÂLE — *HYPOLAIS PALLIDA*
Z. Gerbe.

Parties supérieures d'un gris olivâtre pâle (adultes), *ou d'un gris roussâtre* (jeunes), *parties inférieures d'un blanc très-faiblement lavé de jaunâtre ; ailes au repos n'atteignant pas le milieu de la queue ; première rémige impropre au vol, deuxième plus courte que la sixième, à peine égale à la septième ou sensiblement plus courte, les troisième et quatrième à peu près égales et les plus longues ; sous-caudales recouvrant à peine les deux cinquièmes de la queue ; bec, des commissures à la pointe, un peu plus long que la partie nue des tarses.*

Taille : 0m,126 *à* 0m,128.

Hypolais pallida, Z. Gerbe, *Rev. et Mag. de Zool.* (avril 1852), 2e sér. t. IV, p. 174.

Hypolais cinerascens, de Sélys, *in Litter.* (28 juin 1852).

Mâle et femelle adultes, vers la fin du printemps : Parties supérieures d'un gris verdâtre pâle, lavé de roussâtre au bas du dos et au

croupion, ce qui rend ces parties plus claires ; sus-caudales d'un brun très-affaibli, tirant au verdâtre, avec une large bordure plus claire, apparente surtout dans toute la partie visible des deux plus longues, lorsqu'elles ne sont pas usées ; parties inférieures d'un blanc lavé de gris verdâtre sur les côtés de la poitrine et les flancs, de jaunâtre pâle, très-affaibli, sur le devant et les côtés du cou, au ventre et aux sous-caudales, ou de brun roussâtre excessivement dilué, ce qui produit une apparence de blanc sale ; régions parotiques verdâtres, nuancées de jaunâtre ; lorums d'un brun jaunâtre ; un trait jaunâtre terne, partant des narines, s'étend un peu au delà de l'angle postérieur de l'œil, sous forme d'étroit sourcil ; plumes ciliaires d'un blanc jaunâtre plus frais ; ailes d'un brun clair, avec les rémiges secondaires largement frangées de gris verdâtre, les rémiges primaires lisérées de verdâtre plus clair, les unes et les autres portant, sur les barbes internes, une large bordure d'un blanc jaunâtre ; cette couleur est aussi celle des plumes axillaires et des tectrices alaires inférieures ; queue de la couleur des ailes, avec la rectrice la plus extérieure, de chaque côté, blanchâtre sur les barbes externes, et sur le bord des barbes internes, dans une assez grande étendue à partir de la pointe ; la suivante seulement avec un fin liséré blanchâtre sur le bord des barbes internes, et à la pointe ; bec brun en dessus, jaune orange en dessous ; tarses d'un brun jaunâtre ; iris brun noisette.

Mâle et femelle jeunes, après la mue : Tout le plumage, en dessus, plutôt nuancé de roussâtre que de verdâtre ; tout le plumage, en dessous, avec des teintes jaunes plus prononcées ; les franges des couvertures alaires et des rémiges secondaires plus larges et plus claires ; les bordures, tant externe qu'interne, de la rectrice la plus extérieure, d'un blanchâtre tournant au roux.

Les *jeunes de l'année* diffèrent fort peu des adultes sous leur livrée d'automne.

L'Hypolaïs pâle paraît habiter l'Afrique septentrionale. On la rencontre assez fréquemment en Algérie et dans la province du Maroc. Son apparition en Europe, considérée jusqu'ici comme accidentelle, est peut-être plus fréquente qu'on ne croit. Le sujet qui, en 1852, nous a servi à établir l'espèce, faisait partie d'un envoi que M. Parzudaki avait reçu du midi de l'Espagne. Quelques jours plus tard, M. J. Verreaux nous montrait un deuxième échantillon, faussement nommé *Sylvia olivetorum*, et ne portant sur son étiquette aucune indication de localité : cet échantillon, l'un des premiers connus en France, fait aujourd'hui partie de la belle collection de M. le comte de Riocour. Depuis, nous

avons eu à notre disposition, avec le nid et les œufs, un assez bon nombre d'exemplaires de provenance africaine.

D'après les renseignements que nous avons pu recueillir, cette espèce a exactement les mœurs et les habitudes des autres Hypolaïs. Son nid est aussi artistement construit que celui de l'*Hypolais polyglotta* ou de l'*Hypolais olivetorum*, et ses œufs au nombre de quatre à six sont d'un gris lilas, un peu moins clair que ceux de l'*Hypolais elæica* et variés de points d'un brun noir, auxquels se mêlent quelquefois de rares traits brunâtres, excessivement déliés. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,017$ à $0^m,018$; petit diam. $0^m,015$.

Observations. — 1° Comparée aux autres espèces européennes du genre Hypolaïs, l'*Hypolais pallida* se distingue :

De l'*Hypolais olivetorum*, par des couleurs plus claires, et surtout par une taille de $0^m,03$ au moins plus petite. Comme il ne sera jamais possible de confondre ces deux espèces, nous n'insistons pas sur leurs caractères différentiels.

Elle se distingue des *Hypolais polyglotta* et *icterina* par la coloration des parties inférieures, qui est blanchâtre ou blanc jaunâtre, au lieu d'être jaune soufre, et par la forme de la queue, qui est plutôt arrondie à son extrémité qu'égale ou légèrement échancrée.

Elle se distingue enfin de l'*Hypolais elæica*, avec laquelle, cependant, elle présente les plus grands rapports, par un bec plus fort, plus large; par une queue de $0^m,005$ au moins plus longue ($0^m,054$ *H. pallida*; $0^m,048$ et même $0^m,046$ *H. elæica*) et par les proportions des rémiges.

Mais le caractère dominant, le plus différentiel par conséquent, caractère que nous avons constaté sur tous les individus que nous avons examinés, est celui que l'on peut tirer des dimensions relatives des sous-caudales et des rectrices. Chez l'*Hypolais pallida* les sous-caudales couvrent *à peine les deux cinquièmes des rectrices*; tandis qu'elles en couvrent *toujours les deux tiers au moins*, chez les *Hypolais elæica*, *icterina* et *polyglotta*.

2° La *Curruca pallida*, Hempr. et Ehrenb., à laquelle le prince Ch. Bonaparte semble rapporter notre *Hypolais pallida*, ne nous étant connue que par les quelques lignes qui lui sont consacrées dans les *Symbolæ physicæ* (Aves Dec. 1ª), nous ne saurions dire si leur identité est réelle. C'est aux naturalistes qui posséderaient cette *Curruca*, dont les exemplaires ne doivent pas être rares dans les cabinets de l'Allemagne, à nous éclairer sur ce point. En attendant qu'ils veuillent bien répondre à l'appel que nous leur faisons, nous ne pouvons nous dispenser d'exprimer ici quelques doutes.

MM. Ehrenberg et Hemprich assimilent leur *Curr. pallida* à la *Sylvia arundinacea, Nubiæ* (nec *Galliæ meridionalis*); inscrite dans le Catalogue des doubles du Musée de Berlin, sous le n° 384. Dans la comparaison qu'ils établissent entre cette *Curr. pallida* et la *Sylv. arundinacea* d'Europe, qui en serait très-voisine, ils reconnaissent, entre autres caractères, que leur espèce diffère de cette dernière par un bec plus court, plus aigu; par la proportion des rémiges, la deuxième étant plus longue que la septième. Or notre *Hypolais pallida* a un bec plus obtus, plus long que celui de la *Sylvia* (*Calamoherpe*) *arundinacea* d'Europe,

dans quelque sens qu'on le mesure; et, chez elle, la deuxième rémige est constamment plus courte ou à peine aussi longue que la septième.

Nous ferons en outre observer que dans la comparaison de la *Curr. pallida* (*Sylvia arundinacea, Nubiæ*, in : Licht.) avec la *Sylvia arundinacea* d'Europe, il n'est nullement question des couleurs, ce qui semble indiquer que, sous ce rapport, les deux espèces sont semblables. Or notre *Hypolais pallida*, à dos gris verdâtre et à ventre blanc, lavé de jaune, se distinguant franchement de la *Sylvia arundinacea* à dos brun roussâtre et à ventre roussâtre, nous ne comprendrions pas que cette différence, plus caractéristique que celles qu'indiquent MM. Ehrenberg et Hemprich, n'eût pas été signalée, si leur *Curr. pallida* était réellement l'*Hypolais* à laquelle nous avons imposé ce nom spécifique. Il est donc permis de douter, jusqu'à démonstration du contraire, que l'oiseau désigné dans les *Symbolæ Physicæ* sous le nom de *Curruca pallida* soit le même que notre *Hypolais pallida*. C'est ce doute qui nous a fait négliger de citer dans la synonymie de l'espèce que nous venons de décrire: *Chloropeta pallida*, Bp. ex Ehrenb. (*Cat. Parzud.*, p. 6).

236 — HYPOLAÏS AMBIGUË — *HYPOLAIS ELÆICA*
Z. Gerbe ex Linderm.

Parties supérieures d'un gris olivâtre pâle (adultes), *ou d'un gris roussâtre* (jeunes); *parties inférieures d'un blanc sale, faiblement lavées de brun jaunâtre; ailes au repos atteignant à peine le milieu de la queue; première rémige impropre au vol, deuxième égale à la sixième et quelquefois plus longue, les troisième et quatrième égales et les plus longues; sous-caudales recouvrant plus des deux tiers de la queue.*

Taille : 0^{m},125.

Sylvia (*Salicaria*) elæica, Lindermayer, *Isis* (1843), p. 342, et *Rev. Zool.* (1843), t. VI, p. 212.

Hypolais elæica, Z. Gerbe, *Rev. Zool.* (1844), t. VII, p. 440; — (1846), t. IX, p. 434, et *Dict. univ. d'Hist. nat.* (1848), t. XI, p. 237.

Ficedula ambigua, Schleg, *Rev. crit.* (1844), p. 24.

Ficedula elæica, Schleg. *Obs. sur le S.-G. des Pouillots* (1848), p. 27.

Hypolais Verdoti! Jaubert, *Rev. et Mag. de Zool.* (1853), 2e sér. t. VII, p. 70.

Chloropeta elæica, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 6.

O. des Murs, *Icon. Ornith.* pl. 58, f. 1.

Mâle et femelle adultes : Parties supérieures d'un gris olivâtre clair; parties inférieures d'un blanc jaunâtre pâle, plus accusé à la gorge, au devant du cou et aux sous-caudales; régions parotiques d'un

brun olivâtre teinté de jaunâtre ; joues d'un blanc jaunâtre ; lorums et raies sourcilières d'un gris jaunâtre terne ; ailes d'un brun clair, avec les couvertures bordées de gris roussâtre et les rémiges de grisâtre clair ; queue de la couleur des ailes, avec la rectrice la plus extérieure, de chaque côté, d'un gris roussâtre clair ou blanchâtre sur les barbes externes, et sur le bord des barbes internes, dans une assez grande étendue à partir de la pointe ; quelquefois les deux suivantes portent à l'extrémité une petite tache et un fin liséré gris roussâtre clair, sur les barbes internes ; bec brun en dessus, jaune en dessous ; tarses bruns, glacés de jaunâtre ; iris brun clair.

Jeunes de l'année : Toutes les parties supérieures d'un gris roussâtre ; les couvertures des ailes et les rémiges secondaires largement frangées de cette couleur ; parties inférieures plus jaunâtres que chez les adultes, avec la poitrine roussâtre ; pennes de la queue un peu plus largement lisérées de gris roussâtre ; pieds plus bruns.

Cette Hypolaïs paraît propre à l'Égypte et aux îles de l'Archipel grec.

Elle fréquente les vergers d'oliviers et niche sur ces arbres. Son nid, aussi artistement construit que celui de ses congénères, est, comme celui de l'*Hypolais olivetorum*, garni à l'intérieur de beaucoup de duvet cotonneux. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un gris rougeâtre clair ou lilas, avec des points clair-semés d'un brun noir, et non point d'un gris verdâtre pâle, irrégulièrement tachés de noirâtre ou de noir verdâtre, comme l'a avancé le docteur Lindermayer. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,016 à 0m,017 ; petit diam. 0m,014 à 0m,015.

Observation. — M. Schlegel a rangé cette espèce dans son sous-genre Pouillot (*Ficedula*) sous le nom de *Ficedula ambigua*, mais elle n'a de l'analogie avec les Pouillots que par son système de coloration : sous tous les autres rapports, c'est bien une Hypolaïs comme tous les ornithologistes l'admettent aujourd'hui.

237 — HYPOLAÏS? BOTTÉ — *HYPOLAIS? CALIGATA* (1) Gerbe ex Licht.

(Type du genre *Iduna*, Keys. et Blas.)

Parties supérieures olivâtres ; parties inférieures blanchâtres, lavées de roux jaunâtre ; ailes au repos atteignant le milieu de la

(1) Dès 1853 (*in Litter.* à Degland), j'avais donné à cette espèce le nom d'*Hypolais scita*, d'après un exemplaire que je dois à l'obligeance de M. Giéra, naturaliste à Marseille ; exemplaire qui lui avait été cédé par M. Eversmann. J'ignorais alors que la *Sylv.*

queue ; première rémige impropre au vol, deuxième plus courte que la sixième, égale à la septième, les troisième, quatrième et cinquième à peu près égales et les plus longues ; sous-caudales recouvrant plus de la moitié de la queue.

Taille : 0m,115.

? MOTACILLA SALICARIA, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 432.
SYLVIA CALIGATA, Licht. in : Eversm. *Reis. Orenb. Buchara* (1823), p. 128.
LUSCIOLA CALIGATA, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).
CALAMODYTA CALIGATA, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1846), n° 91.
SYLVIA SCITA, Eversm. *Adden. Pall. Zoogr.* (1842), p. 12.
SALICARIA CALIGATA, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 30.
CALAMOHERPE CALIGATA, Degl. *Orn. Eur.* (1849), t. I, p. 576.
CALAMOHERPE SCITA, Bp. *C. Gen. Av.* (1850), t. I, p. 285.
IDUNA CALIGATA, Bp. *C. Gen. Av.* (1850), t. I, p. 295.
HYPOLAIS SCITA, Z. Gerbe, in : *Cat. de la Collect. Degl.* (1857), p. 123, — à l'exclusion du nom français, qui appartient à une autre espèce.

Mâle et femelle adultes : Parties supérieures d'un gris olivâtre plus sombre sur la tête, plus clair au croupion et très-faiblement nuancé de roussâtre; parties inférieures blanchâtres, lavées d'un jaune rouille, très-dilué, surtout à la gorge qui est presque blanche; côtés de la poitrine et flancs légèrement glacés de brunâtre ; lorums jaunâtres, striés de brun clair; plumes ciliaires, raie sourcilière, étroite et peu étendue en arrière, d'un blanc jaunâtre sale ; régions parotiques d'un gris olivâtre, strié de jaunâtre; couvertures supérieures des ailes brunes, bordées de gris roussâtre; couvertures inférieures d'un blanc jaunâtre sans tache; rémige brun clair, les primaires lisérées de grisâtre, les secondaires frangées et terminées de gris roussâtre ou verdâtre; rectrices d'un brun clair en dessus, d'un brun cendré en dessous, les deux médianes à bords plus clairs, la plus extérieure avec toutes les barbes externes, la pointe et le bord libre des barbes internes blanchâtres, la suivante terminée de blanchâtre et bordée de cette couleur sur les

scita dût être rapportée à la *Sylv. caligata* (Licht.), ou *Motac. salicaria* (Pall.). L'identité de ces deux oiseaux étant aujourd'hui parfaitement établie, je change le spécifique *scita* en celui de *caligata*. La loi de priorité exigerait cependant que le nom de *salicaria* donné par Pallas eût la préférence; mais ce nom ayant été employé comme générique par les uns, ayant été donné par les autres, tantôt à la *Calamodyta aquatica*, tantôt à la *Calamoherpe arundinacea*, d'autres fois à l'*Hypolais icterina*, etc., je crois qu'il y aurait plus d'inconvénient à le faire revivre qu'à le sacrifier à *caligata*, qui ne peut donner lieu à erreur. Du reste, il est encore douteux si la *salicaria* de Pallas est la *scita* d'Eversmann, ou *caligata* de Lichtenstein. Z. G.

barbes internes seulement; demi-bec supérieur brun, demi-bec inférieur jaunâtre; tarses d'un brun jaunâtre.

Les *jeunes de l'année* ont, comme ceux de toutes les espèces du genre, les parties supérieures et le dessus des ailes nuancés de plus de roussâtre, et les parties inférieures lavées d'un jaune rouille plus franc. Quant au reste, ils sont semblables aux adultes. Sous cette livrée, ils ressemblent beaucoup à certaines variétés de *Calamoherpe arundinacea*, jeune, en plumage d'automne.

Cette espèce habite la Russie et la Sibérie.

D'après Pallas, elle fréquente les bords des fleuves couverts de saules; se tient à la cime des arbres; est sans cesse en mouvement; fait continuellement entendre un chant des plus agréables; et construit, à la bifurcation des rameaux, un nid composé de brins d'herbes. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs.

Observations. — 1° Si nous n'admettons pas, avec toute certitude, la *Sylv. caligata* au nombre des Hypolaïs, c'est qu'un élément important et des plus propres à fixer notre opinion fait jusqu'ici défaut : nous ne connaissons point ses œufs. Or les œufs, pour ce qui concerne les Hypolaïs, sont, à notre avis, le complément essentiel, la confirmation des attributs génériques. Le seul motif qui nous fasse employer le signe dubitatif est donc l'ignorance dans laquelle nous sommes de la couleur des œufs de cette espèce; mais, sous tous les autres rapports, elle nous paraît bien une Hypolaïs. Elle appartient à ce groupe par l'ensemble de ses teintes; par la forme générale de ses ailes; par l'échancrure qu'offrent, vers l'extrémité, les troisième, quatrième et cinquième rémiges, échancrure due au raccourcissement subit de leurs barbes externes; par les dimensions de la première rémige; par sa queue en tout semblable, même dans la coloration de ses rectrices extérieures, à celle des *Hypolais pallida* et *elæica*; enfin par la forme des ongles et par la brièveté de celui du pouce. Seulement, ce dernier paraît un peu moins courbé que chez les autres Hypolaïs. Mais cette différence, très-peu sensible d'ailleurs, n'est pas de nature à éloigner la *Sylv. caligata* du groupe auquel nous la rapportons. Quant à son bec, il est exactement semblable, sauf les dimensions, à celui de l'*Hypolais elæica*. L'espèce paraît donc, sous tous les rapports, une Hypolaïs, et le genre *Iduna* que l'on a fondé sur elle, ne reposant absolument sur aucun caractère distinctif important, doit être supprimé.

Par les mêmes motifs, elle ne saurait être une *Calamoherpe* ou une *Calamodyta*, comme l'admettent quelques auteurs. Celles-ci ont l'aile plus concave, plus arrondie; la queue cunéiforme, à pennes acuminées ; l'ongle du pouce très-fort, aussi long ou plus long que le doigt, différences essentielles et génériques, qui éloignent par conséquent la *Sylv. caligata* des Rousseroles et des Phragmites.

2° Quelques ornithologistes rapportent la *Motacilla salicaria* de Pallas à la *Sylvia caligata*. M. Eversmann (*Bull. de la Soc. I. des Nat. de Moscou*, 1848, p. 225) a émis un doute à cet égard. D'après lui, la *Sylv. caligata*, qu'il assimile

à la *Sylv. scita*, serait distincte de la *Motac. salicaria*, et cette *salicaria* devrait plutôt être rapportée, ce qu'a fait du reste Pallas, à la *Curruca arundinacea* de Brisson. M. Eversmann, en faisant cette assimilation, se trompe, croyons-nous, comme Pallas s'est trompé. La *Curr. arundinacea* de Brisson, qui paraît être une des Hypolais de France, a une taille plus forte, un bec plus long que la *Motac. salicaria*. Pallas donne à son espèce à peu près 0^{m},18 de vol ; Brisson en reconnaît près de 24 à la *Curr. arundinacea*. Celle-ci est gris-olivâtre en dessus, jaunâtre en dessous; celle-là est gris cendré sur le corps, d'un blanc nuancé de cendré aux parties inférieures et surtout aux flancs; enfin la première a les rectrices arrondies à l'extrémité, la seconde les a sub-aiguës. Ces différences démontrent suffisamment que la *Motac. salicaria* de Pallas ne peut être identifiée à la *Curr. arundinacea* de Brisson.

M. Eversmann nous semble plus dans le vrai lorsqu'il émet un doute sur l'identité de la *Motac. salicaria* et de la *Sylv. caligata*. En effet, si la plupart des organes de cette *caligata* présentent à peu près les dimensions que Pallas reconnaît aux mêmes organes chez la *Motac. salicaria*, il en est aussi pour lesquels l'accord cesse d'exister. Ainsi, la *Sylv. caligata* très-adulte que nous avons sous les yeux, et un individu jeune que M. le comte de Riocour a bien voulu mettre à notre disposition, ont la queue d'un centimètre environ plus courte que celle de la *Motac. salicaria* de Pallas (0^{m},043 pour 0^{m},052) : leur bec, au contraire, est plus long de 0^{m},003, qu'on le mesure du front à la pointe (0^{m},011 pour 0^{m},008), ou des commissures (0^{m},016 pour 0^{m},013). D'un autre côté, Pallas donne à la *Motac. salicaria* des couleurs qui ne sont pas tout à fait celles de la *Sylv. caligata*. En sorte que, si la somme des rapports est supérieure à la somme des différences, celles-ci sont cependant assez grandes pour que l'on puisse douter, comme M. Eversmann, de l'identité des deux oiseaux.

GENRE CIX

ROUSSEROLLE — *CALAMOHERPE*, Boie

Turdus, p. Linn. *S. N.* (1748).
Motacilla, p. Linn. *S. N.* (1766).
Sylvia, p. Lath. *Ind.* (1790).
Calamodyta. p. Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810-1822).
Acrocephalus, p. Naum. *Vög.* (1819).
Calamoherpe, Boie, *Isis* (1822).
Arundinaceus, Less. *Ornith.* (1831).
Salicaria, Selby, *Brit. Ornith.* (1833).

Bec large à la base, comprimé sur les côtés, à arête saillante surtout au front, échancré à la pointe de la mandibule supérieure; narines ovales; ailes assez longues, sub-aiguës; queue conique, étagée; tarses grêles; doigts allongés, minces, celui du

milieu, y compris l'ongle, de la longueur du tarse; ongle du pouce fort et plus long que ce doigt; plumage uniformément coloré.

Les oiseaux qui appartiennent à ce genre fréquentent les marais; les bords boisés ou couverts de roseaux des étangs, des rivières; les jardins frais et humides. On les voit, sans cesse en mouvement, grimper le long des branches des arbustes, des plantes aquatiques, qu'ils parcourent de la base au sommet avec la plus grande agilité. Comme les Hypolaïs, ce sont des oiseaux hargneux, colères, que le voisinage d'un autre oiseau importune. Leur chant naturel est des plus désagréables; cependant, quelques espèces le modifient en s'appropriant, en partie, celui d'autres oiseaux chanteurs. Ils nichent à quelques pieds du sol. Leur nid est des plus artistement construits et des plus fortement matelassés dans le bas. Ils sont essentiellement insectivores et se nourrissent principalement de libellules, de petits hannetons, de cousins, de taons. Comme les Hypolaïs, ils prennent quelquefois ces insectes au vol.

Le mâle et la femelle portent le même plumage. Les jeunes, avant la première mue, se distinguent des adultes par des teintes un peu différentes. Leur mue est simple.

Observations. — Indépendamment des espèces que nous admettons dans ce genre, il en est quelques autres qui s'y rapporteraient si leur authenticité n'était pas mise en doute ; mais on peut, avec quelque certitude, les considérer comme des variétés accidentelles et des variétés d'âge des *Calamoherpe palustris* et *arundinacea*, décrites ci-après ; telles sont :

La *Sylvia nigrifrons*, Bechst. (*Calamoherpe nigrifrons*, Boie), dont on n'a observé jusqu'ici que quelques individus en Thuringe et en Silésie, et que nous considérons, avec quelques auteurs, comme une variété accidentelle de la *Calamoherpe palustris*.

La *Calamoherpe alnorum*, Brehm, qui n'est, comme le fait observer Temminck, qu'une *Calamoherpe palustris*.

La *Calamoherpe Brehmii*, dont la queue est traversée, à son extrémité, par une bande d'un roux plus foncé que celui qui colore le reste des pennes. Cette prétendue espèce n'est qu'une *Calam. arundinacea*. Le marquis Durazzo, dans son *Catalogue des Oiseaux de la Ligurie*, dit avoir observé ce caractère sur beaucoup d'individus, et avoir remarqué, en outre, que le bec était chez eux plus petit et plus noir, comparativement, que chez l'Effarvatte. Mais nous avons vu plusieurs fois cette variété se produire sur de jeunes *Calam. arundinacea* que nous élevions, en sorte que nous ne conservons pas le moindre doute sur son caractère tout à fait accidentel.

La *Sylvia affinis* n'est également, d'après Hardy, qu'une *Calamoherpe arundinacea* adulte : les jeunes de cette espèce, à plumage plus roussâtre, étant considérés, par M. Hardy, comme la vraie *arundinacea*.

Enfin la *Calamoherpe pratensis*, Jaubert, n'est qu'une *Calamoherpe palustris*, comme nous croyons l'avoir démontré (*Rev. et Mag. de Zool.*, 1855, p. 451).

Les seules espèces européennes bien déterminées que l'on puisse rapporter à ce genre sont donc les *Calamoherpe turdoides, arundinacea* et *palustris*.

238 — ROUSSEROLLE TURDOÏDE
CALAMOHERPE TURDOIDES
Boie ex Meyer

Brun-roussâtre en dessus, avec le croupion roux clair; blanc jaunâtre en dessous; première rémige impropre au vol, deuxième égale à la quatrième et quelquefois sensiblement plus longue, la troisième la plus longue; tarses brunâtres.

Taille : 0m,19.

Turdus arundinaceus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 296.
Sylvia turdoides, Meyer, *Vög. Liv. und. Estl.* (1815), p. 116.
Calamoherpe turdoides, Boie, *Isis* (1822), p. 552.
Arundinaceus turdoides, Less. *Ornith.* (1831), p. 419.
Salicaria turdoides, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 53.
Acrocephalus arundinaceus, G. R. Gray, *List of the Gen. of B.* (1841), p. 28
Salicaria turdina, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 27.
Buff. *Pl. enl.* p. 513.

Mâle et femelle au printemps : D'un brun roussâtre en dessus, un peu plus rembruni à la tête et au cou; d'un blanc jaunâtre en dessous, foncé sur les flancs, plus clair au milieu de l'abdomen, grisâtre à la poitrine, qui offre quelques traits bruns; gorge d'un blanc gris; un trait blanc jaunâtre au-dessus des yeux, s'étendant du capistrum à la région parotique; plumes des ailes brunes, avec de longues bordures roussâtres; rémiges terminées de grisâtre; bec brun en dessus, d'un livide jaunâtre en dessous et sur les bords des mandibules ; bord libre des paupières jaune; pieds brunâtres; iris brun-roussâtre.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un brun roux, avec les plumes bordées d'une teinte plus claire, roux d'ocre, et les rémiges terminées par un liséré blanchâtre; parties inférieures roux d'ocre clair, avec la poitrine, les flancs, les sous-caudales d'une teinte plus foncée et la gorge blanchâtre; queue pareille aux ailes, avec le bout d'un roux blanchâtre.

Cette espèce habite l'Europe, l'Afrique et l'Asie. On la trouve abondamment dans le midi de la France, dans le Piémont et la Sicile; elle est assez commune dans nos départements septentrionaux, en Belgique, en Hollande, en Alle-

magne. Des individus apportés du Bengale nous ont paru entièrement semblables à ceux qui vivent chez nous.

Elle niche sur les bords des rivières, dans les taillis, parmi les roseaux, même dans les fossés des places fortes. Son nid, artistement construit et profond, est fixé à plusieurs tiges, au moyen de petites herbes marécageuses. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs oblongs, d'un blanc verdâtre, quelquefois bleuâtre ou grisâtre, avec des points d'un gris violet ou d'un roux plus ou moins foncé, et de larges taches rousses ou brunes. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,023; petit diam. 0m,019.

C'est vers la mi-avril qu'elle arrive dans le nord de la France. Elle nous quitte à la fin d'août. Durant son séjour chez nous, elle se tient dans les marais et les étangs boisés. Pendant la saison des amours on entend le mâle chanter du matin au soir, accroché à la tige d'un jonc ou d'un roseau. Il est alors peu farouche et se laisse aisément approcher. Lorsqu'on le tire et qu'on le manque, il s'enfonce dans les plantes, et reparaît presque aussitôt au sommet d'une tige de roseau ou d'herbe, en répétant son chant : *cri cri cra cra cara cara.* On ne l'entend plus après les premiers jours de juillet, époque où les nichées sont terminées.

239 — ROUSSEROLLE EFFARVATTE
CALAMOHERPE ARUNDINACEA
Boie ex Gmel.

Brun-roussâtre en dessus, avec le croupion roux clair ; la plus longue des rémiges primaires dépassant les plus longues des rémiges secondaires de 0m,16 *environ ; première rémige impropre au vol, deuxième égale à la quatrième, la troisième la plus longue.*

Taille : 0m,13.

Motacilla arundinacea, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 992.
Sylvia arundinacea, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 510.
Sylvia strepera, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. II, p. 182.
Acrocephalus arundinaceus, Naum. *Vög.* (1819), p. 201.
Calamoherpe arundinacea, Boie, *Isis* (1822), p. 972.
Salicaria arundinacea, Selby, *Brit. Ornith.* (1833), t. I, p. 203.
Sylvia affinis, Hardy, *Ann. de l'Assoc. Norm.* (1841).
Calamodyta strepera, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1846), t. I, p. 172.
Calamoherpe obscurocapilla, Dubois, in : Cabanis, *Journ. Orn.* (1856), p. 240.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 227.
Gould, *B. of Eur.* pl. 109.

Mâle et femelle en été : Parties supérieures d'un brun roussâtre, très-faiblement lavé d'olivâtre ; croupion et sous-caudales d'un brun roussâtre plus vif et plus clair ; parties inférieures roussâtres, clair à

la gorge et au milieu du ventre, lavé de cendré roussâtre sur les flancs et les côtés de la poitrine; lorums, raie sourcilière et bord libre des paupières d'un blanc roussâtre; ailes et queue comme les parties supérieures, avec les pennes bordées de cendré roussâtre ; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; pieds d'un brun jaunâtre; iris noisette.

Jeunes avant la première mue : Ils ont une taille moins forte, le bec moins large, les teintes plus rembrunies et plus rousses, surtout sur les parties inférieures.

L'Effarvatte habite presque toute l'Europe tempérée.

Elle est partout commune en France durant l'été.

Elle niche parmi les roseaux, les grandes plantes aquatiques, les saussaies. Son nid, artistement construit en forme de panier oblong, est attaché à quelques roseaux, comme celui de la Turdoïde. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un vert olivâtre ou d'un gris verdâtre obscur, avec de grandes taches d'un brun olive, plus rapprochées au gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,017$ à $0^m,018$; petit diam. $0^m,14$.

Elle a les plus grands rapports avec la Rousserolle turdoïde par sa forme, son plumage, son genre de vie, son chant, etc.; elle arrive, comme elle, vers la fin d'avril ou au commencement de mai, et part, comme elle, à la fin d'août. On la trouve sur les bords des rivières, des marais couverts de joncs et de roseaux, dans les jardins. Elle se montre rarement à découvert, et se tient presque toujours cachée dans les herbes, les grands roseaux, au pied desquels elle cherche sa nourriture. Dès son arrivée, le mâle fait entendre son chant, qui consiste dans les syllabes : *tron, tron, trui, trui, kiri, kiri, haups, haups*, répétées à des intervalles à peu près égaux, mais avec des modulations différentes.

Observations. — 1° Temminck s'est trompé en assignant à cette espèce un bec comprimé à la base, plus haut que large dans toute sa longueur. Il a été induit en erreur par le sujet qu'il a pris pour type, et qui se trouve déposé au musée de Leyde. Cet oiseau, qui a été préparé par un nommé Wattrin, a, en effet, le bec comprimé dans toute son étendue ; mais cette forme est évidemment le résultat d'une déformation opérée par le préparateur, et peut-être aussi par la dessiccation, qui détermine parfois de grands changements dans cette partie.

2° L'existence de deux races d'Effarvattes, indiquées par M. Hardy (*Catalogue des Oiseaux observés dans le département de la Seine-Inférieure*, juillet 1840), ne nous paraît pas suffisamment justifiée pour être admise. Les recherches que nous avons faites à ce sujet, et l'examen d'un grand nombre d'Effarvattes, reçues de différentes localités, tendent à prouver que les sujets à bec étroit sont des jeunes et ceux à large bec des adultes. C'est ce qui explique pourquoi les premiers n'ont été observés, par notre ami, qu'en automne, et les derniers, de la mi-mars à la fin d'août.

240 — ROUSSEROLLE VERDEROLLE
CALAMOHERPE PALUSTRIS
Boie ex Bechst.

Brun-olivâtre en dessus, ou cendré roussâtre, suivant la saison, avec le croupion gris-verdâtre clair; la plus longue des rémiges primaires dépassant les plus longues des rémiges secondaires de 0m,20 *environ; première rémige impropre au vol, deuxième plus longue que la quatrième, égale ou presque égale à la troisième, qui est la plus longue.*

Taille : 0m,133.

SYLVIA PALUSTRIS, Bechst. *Nat. Deuts.* (1807), t. III, p. 639.
SYLVIA STREPERA, 2e race, Vieill. *N. Dict* (1817), t. II, p. 182.
CALAMOHERPE PALUSTRIS, Boie, *Isis* (1822), p. 502.
SALICARIA PALUSTRIS, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 53.
CALAMOHERPE PRATENSIS, Jaubert, *Rev. et Mag. de Zool.* (1855), t. VII, p. 65.
Gould, *B. of Eur.* pl. 109.

Mâle et femelle au printemps : Parties supérieures d'un brun olivâtre, un peu nuancé de cendré; parties inférieures d'un blanc roussâtre, très-clair à la gorge et au ventre, nuancé de jaunâtre à la poitrine et aux sous-caudales, de gris brun aux flancs; lorums et un trait au-dessus de l'œil blanc-roussâtre; ailes brunes, avec les plumes bordées de cendré; queue de la même couleur, avec les pennes lisérées de grisâtre; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; iris noisette; pieds brunâtres.

A mesure que l'on avance dans la saison, la couleur des parties supérieures devient plus cendrée.

Mâle et femelle adultes, en automne : D'une teinte roussâtre en dessus; les parties inférieures plus teintées de roussâtre; les sus-caudales tirant sur le roux. Au printemps ces dernières sont plus claires.

Jeunes avant la première mue : D'un verdâtre clair en dessus, d'un blanc roussâtre en dessous.

La Verderolle se rencontre dans plusieurs contrées de l'Europe tempérée. On la trouve en Russie, en Allemagne, en Hollande, en Belgique, en Suisse, en Italie et dans quelques localités de la France.

Elle se montre assez souvent dans le département du Nord. M. Deméézmacker l'a tuée plusieurs fois aux environs de Bergues, où, très-probablement, elle se reproduit. M. Baillon l'a capturée près d'Abbeville. M. l'abbé Caire l'a rencon-

trée fréquemment dans les Basses-Alpes. Dans ce département, cet oiseau ne se trouve jamais qu'aux environs de Barcelonnette et aux sommités des montagnes. Enfin M. Bailly la signale dans la Savoie.

Elle niche sur les bords des rivières, sur les branches basses des saules, des ormes, des buissons ou dans les hautes herbes des prairies, dans les seigles, les chènèvières. Son nid, artistement construit et profond, n'est composé, à l'extérieur comme à l'intérieur, que de brins d'herbes sèches bien souples. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs bleuâtres, ou d'un gris légèrement lavé de verdâtre, avec des taches et des points d'un gris brun et d'un brun olivâtre, plus nombreux au gros bout. Ils représentent presque, en petit, l'œuf de la Rousserolle turdoïde, et mesurent :

Grand diam. 0^{m},014; petit diam. 0^{m},019.

Indépendamment de son chant naturel, la Verderolle a la faculté de s'approprier celui des autres oiseaux et d'en composer un ramage des plus variés et des plus agréables. D'après l'abbé Caire (in : Gerbe, article *Rousserolle*, *Dict. univ. d'Hist. Nat.*), cette espèce chante admirablement; elle contrefait, à s'y méprendre, le Chardonneret, le Pinson, le Merle, et généralement tous les oiseaux qui fréquentent les mêmes lieux qu'elle. Son chant est plus riche en reprises que celui du Rossignol, et il est si varié qu'on l'écouterait, sans languir, du matin au soir.

La Verderolle ne fréquente pas exclusivement les endroits marécageux. Aux environs de Bergues, on la trouve en plaine, le long des champs ensemencés, situés loin des eaux. Elle y apparaît dès le mois de mai et disparaît dans le mois d'août. En Belgique, où l'espèce n'est pas rare dans les jonchaies et les oseraies des bords de la Meuse, M. de Sélys-Longchamps dit qu'elle habite souvent, loin des eaux, les pièces de seigle et de fourrages de la Hesbaye, et qu'elle se perche sur les saules qui bordent ces champs. Dans les Alpes suisses et les Alpes françaises, elle fréquente les prairies élevées, et ne niche jamais, d'après l'abbé Caire, que sur les plantes élevées à 0^{m},15 ou 0^{m},20 du sol.

Observation. — Un bon nombre de Verderolles de diverses provenances, du nord de la France, de la Belgique, de l'Allemagne, de la Savoie, des Basses-Alpes et du département de l'Ariége ne nous ont offert aucune différence ni dans les teintes, ni dans les dimensions des diverses parties, et très-peu dans les proportions des rémiges.

GENRE CX

LUSCINIOLE — *LUSCINIOPSIS*, Bp.

SYLVIA, p. Savi, *Ornith. Tosc.* (1827).
PSEUDO-LUSCINIA, Bp. *B. of Eur.* (1838).
SALICARIA, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).
LUSCINIOPSIS, Bp. *Ucc. Europ.* (1842).
CETTIA, Z. Gerbe, *Dict. univ. d'Hist. Nat.* (1848).
LUSCIOLA, Bp. *Cat. Parzud.* (1856).

Bec mince, droit, aigu, très-comprimé dans la moitié antérieure, plus haut que large dans les deux tiers antérieurs, aussi haut que large à la base; mandibule supérieure échancrée de chaque côté à la pointe; narines oblongues, étroites; ailes allongées, aiguës, sans trace d'échancrure aux rémiges primaires; queue ample, étagée, composée de douze pennes; doigts minces, celui du milieu, y compris l'ongle, plus long que le pouce, l'ongle de ce doigt comptant pour moins de la moitié; plumage serré, uniformément coloré aux parties supérieures.

Les Luscinioles ont tout à fait les habitudes et le genre de vie des Bouscarles. Elles sont tout aussi paresseuses que celles-ci à prendre leur essor, quoique leurs ailes soient beaucoup mieux taillées pour le vol.

Le mâle et la femelle portent la même livrée. Leur mue est simple. Les jeunes avant la première mue, sont inconnus.

241 — LUSCINIOLE LUSCINIOÏDE
LUSCINIOPSIS LUSCINIOIDES
Z. Gerbe ex Savi

Parties supérieures d'un brun châtain roussâtre; devant du cou le plus généralement sans mouchetures, ou avec de fines taches plus ou moins apparentes; sous-caudales d'un brun roussâtre, terminées de blanchâtre; première rémige impropre au vol, la deuxième et la troisième égales et les plus longues.

Taille : 0m,12.

Sylvia luscinioides, Savi, *N. Gior. Letter.* (1824), n° XIV, et (1825), n° XXII.
Pseudo-Luscinia Savii, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 12.
Salicaria luscinioides, Keys. et Blas. *Wirbelth.* 1(840), p.53.
Lusciniopsis Savii, Bp. *Ucc. Europ.* (1842), n° 153.
Calamodyta luscinioides, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1846), t. I, p. 172.
Cettia luscinioides, Z. Gerbe, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), t. XI, p. 240.
Lusciniola Savii, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 6.
Savig. *Description de l'Égypte*, pl. 13, f. a.
Gould, *B. of. Eur.* pl. 104.

Mâle adulte : Toutes les parties supérieures d'un châtain rembruni sans tache, avec les sus-caudales d'une teinte plus vive et coupées de bandes transversales brunes peu visibles; gorge d'un blanc roussâtre,

finement striée de brunâtre; ventre blanchâtre; côtés du cou, poitrine, flancs et sous-caudales d'un brun roussâtre; celles-ci frangées de grisâtre à l'extrémité; joues et régions parotiques d'un blanc roussâtre, avec la tige des plumes blanchâtre; rémiges d'un brun châtain, avec une bordure plus claire; rectrices d'un brun châtain moins foncé, coupées transversalement par d'étroites bandes parallèles, un peu plus apparentes que celles des sus-caudales; bec d'un brun noirâtre en dessus, jaunâtre à la base de la mandibule inférieure; pieds d'un brun clair; iris d'un châtain jaunâtre.

Femelle adulte : Elle ne diffère du mâle que par la gorge plus blanche, par des traits plus apparents et plus larges à la partie antérieure du cou, et par les bordures terminales des sous-caudales, qui sont plus blanchâtres.

Les *jeunes avant la première mue* sont inconnus.

Cette espèce est propre à l'Europe, et plus particulièrement aux contrées méridionales.

On la rencontre en Italie, en Provence, en Languedoc, dans le Roussillon, en Espagne, dans les localités voisines de la chaîne des Pyrénées. Elle se montre aussi dans la Nouvelle-Russie, aux environs d'Odessa, en Hollande, et dans le nord de l'Angleterre.

Selon M. Baldamus, elle niche parmi les roseaux, à une petite distance du sol. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc sale ou grisâtre, entièrement couverts de petites stries, de points et de taches d'un brun grisâtre, roussâtres et cendrées. Ils ont de l'analogie avec ceux de l'*Ædon galactodes*, et mesurent :

Grand diam. $0^m,02$; petit diam. $0^m,014$ à $0^m,015$.

La Luscinioïde vit dans les marais, principalement dans ceux dont les bords sont couverts de joncs, de roseaux, de hautes herbes, de tamarins et de saules. Elle grimpe avec une grande agilité; n'a pas un vol bien étendu; ne s'élève jamais haut dans les arbres; relève constamment la queue, en écartant les pennes, comme la Bouscarle Cetti. Elle est aussi, comme cette espèce, si peu farouche et tellement paresseuse à voler, qu'on a quelquefois de la difficulté à la faire partir du buisson ou du massif de roseaux qui la recèle. Les chiens, surtout, ne paraissent pas lui inspirer beaucoup de crainte. Sa nourriture, qu'elle cherche au pied des roseaux, des arbustes, consiste en insectes, en vers et en petits mollusques fluviatiles.

242 — LUSCINIOLE FLUVIATILE
LUSCINIOPSIS FLUVIATILIS
Bp. ex Mey. et Wolf

Parties supérieures d'un brun olivâtre; devant du cou varié de

nombreuses mouchetures ; sous-caudales d'un olivâtre clair, terminées de blanc ; première rémige rudimentaire, la deuxième sensiblement plus longue que la troisième et la plus grande de toutes.

Taille : 0m,147 *à* 0m,148.

Sylvia fluviatilis, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), t. I, p. 229.
Acrocephalus stagnalis, Naum. *Vög.* (1819), p. 202?
Locustella fluviatilis, Gould, *B. of Eur.* (1836), pl. 102.
Salicaria fluviatilis, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 53.
Lusciniopsis fluviatilis, Bp. *Ucc. Europ.* (1842), n° 152.

Mâle en robe de noces : Tête, dessus du cou et du corps, sus-caudales d'un brun olivâtre sans taches ; gorge, devant du cou, haut de la poitrine blancs, avec de nombreuses taches d'un olivâtre rembruni ; le reste de la poitrine d'un blanc olivâtre ; milieu du ventre d'un blanc pur ; flancs et sous-caudales d'un olivâtre clair ; ces dernières terminées par un grand espace blanc ; raie sourcilière blanchâtre ; ailes et queue d'un brun olive moins verdâtre que le dos ; rémiges avec les bandes transversales d'une teinte plus foncée, qui ne sont bien visibles que lorsqu'on place l'oiseau obliquement ; bec brun clair ; pieds d'un rouge livide.

Femelle : Parties supérieures comme chez le mâle ; gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un blanc sale, faiblement marqués de taches allongées d'un cendré brun.

En automne, les plumes ont une légère bordure cendrée : cette bordure disparaît au printemps.

Cette espèce habite l'Europe méridionale et orientale, et l'Afrique septentrionale.

On la trouve en Autriche et en Hongrie, sur les bords du Danube et en Égypte.

Elle niche dans les roseaux, construit son nid avec assez d'art et pond de quatre à cinq œufs d'un blanc un peu sale, tantôt grisâtre, tantôt roussâtre, avec quelques taches grises et d'un brun foncé. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,019 ; petit diam. 0m,015.

Elle vit d'insectes et de petites mouches.

GENRE CXI

BOUSCARLE — *CETTIA*, Bp.

Sylvia, p. Temm. *Man.* (1820).
Calamoherpe, p. Boie, *Isis* (1822).

Potamodus, p. Kaup, *Nat. Syst.* (1829).
Cettia, Bp. *B. of Eur.* (1838).
Calamodyta, p. G. R. Gray, *List of the Gen. of B.* (1841).
Salicaria, p. Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).

Bec mince, droit, aigu, très-comprimé, plus haut que large dans les deux tiers antérieurs, aussi haut que large à la base; mandibule supérieure à arête très-prononcée, échancrée de chaque côté à la pointe; narines oblongues, étroites; ailes courtes, sub-obtuses, arrondies; queue ample, étagée, composée de dix pennes seulement; tarses de médiocre longueur; doigts épais, celui du milieu, y compris l'ongle, moins long que le pouce, l'ongle comptant pour la moitié, au moins. Plumage très-doux au toucher, comme décomposé, uniformément coloré.

Les Bouscarles vivent sur les bords très-boisés des rivières, des lacs, ou grandement couverts de roseaux, au milieu desquels elles se tiennent presque constamment cachées. Elles grimpent habilement le long des tiges des arbustes ou des plantes aquatiques; volent très-mal; sont paresseuses à prendre leur essor; se nourrissent d'insectes et de petits colimaçons qu'elles cherchent au pied des buissons, des roseaux ou des herbes aquatiques.

Le mâle et la femelle portent le même plumage, et les jeunes, avant la première mue, diffèrent peu des adultes. Leur mue est simple.

Observations(1). — Quoique les *Sylvia Cetti*, *Sylvia luscinioides* et *Sylvia melanopogon*, qui composaient le genre *Cettia*, dans la première édition, aient entre elles les plus grands rapports, on doit toutefois reconnaître que ces espèces présentent des différences, qu'à la rigueur on peut considérer comme génériques. Ainsi, malgré les affinités qui existent entre la *Cetti* et la *Lusciniop. luscinioides* quant à l'ampleur et à la forme des rectrices, à la forme du bec, des narines, aux couleurs du plumage, aux mœurs, aux habitudes ; affinités qui ont pu faire prendre ces deux oiseaux pour des variétés de la même espèce, on ne peut se dissimuler, cependant, qu'ils ne se séparent par trois caractères très-tranchés : la nature du plumage, la forme de l'aile, le nombre des pennes de la queue. Le genre *Cettia* fondé sur la *Sylvia Cetti;* le genre *Lusciniopsis* établi

(1) M. Degland rangeait, à mon exemple, dans le genre *Cettia* trois espèces qui, pour quelques auteurs, font partie de trois genres distincts. Les notes qu'il a laissées pour un supplément n'indiquent pas qu'il voulût modifier cet arrangement. Cependant les observations que je lui avais communiquées sur la complexité du genre, observations qui m'avaient été suggérées par un examen ultérieur et plus attentif des espèces, l'avaient convaincu de la nécessité de le modifier. Les changements que je propose ici auraient eu, je pense, son approbation. Du reste, je suis seul responsable de ce nouvel arrangement, s'il est sujet à critique. Z. G.

sur la *Sylvia luscinioides*, à laquelle il faut réunir la *Sylvia fluviatilis*, comme l'avait fait le prince Ch. Bonaparte en 1842, peuvent donc se justifier.

Quant à la *Sylvia melanopogon*, la nature de son plumage; la forme du bec, des narines; l'épaisseur des pieds; la longueur du doigt postérieur, qui égale et surpasse même, en y comprenant l'ongle, celle du doigt médian; enfin son aile sub-obtuse, la retiendraient, très-certainement, à côté de la *Cetti*, si le nombre de ses rectrices, qui est de douze, et son plumage varié, en dessus, de taches oblongues, ne l'en séparaient. Mais ces deux caractères, qui sont les seuls que l'on puisse invoquer pour isoler la *Sylv. melanopogon* de la *Cetti*, font-ils mieux de la première une *Calamodyta*, comme le veulent la plupart des ornithologistes?... En aucune façon. La *Sylv. melanopogon* n'a absolument de commun avec les *Calamodytæ* (*Sylv. phragmitis* et *Sylv. aquatica*) que les taches du plumage : elle s'en distingue par le bec, les narines, un plumage plus décomposé, des pieds plus forts, un ongle du pouce plus robuste et plus long, une queue plus ample, à pennes moins acuminées, et, surtout, par la forme de l'aile, qui est sub-obtuse, pendant qu'elle est sub-aiguë chez les *Syl. phragmitis* et *aquatica*.

Séparée de la *Cetti*, la *Sylv. melanopogon* ne peut donc rentrer dans le genre *Calamodyta* dont presque tous ses caractères l'éloignent, et devient dès lors le type d'une section particulière.

245 — BOUSCARLE CETTI — *CETTIA CETTI*
Degl. ex Marm.

Parties supérieures d'un brun châtain; les plus grandes des sous-caudales ne recouvrant, à peu près, que la moitié de la queue et plus courtes de 0m,01 *au moins que la rectrice la plus latérale; première rémige atteignant le milieu de l'aile; deuxième égale à la neuvième, quatrième et cinquième les plus longues.*

Taille : 0m,14 (mâle); 0m,13 (femelle).

Sylvia Cetti, Marmora, *Mem. della Acad. di Torino* (1820), t. XXV, p. 254.
Sylvia sericea, Natt. in : Temm. *Man.* (1820), t. I, p. 197.
Sylvia platura, Vieill. *Encyc. Méth.* (1820), p. 466.
Calamoherpe Cetti, Boie, *Isis* (1822), p. 552.
Potamodus Cetti, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 129.
Cettia altisonans et sericea, Bp. *B. of. Eur.* (1838), p. 11 et 12.
Salicaria Cetti, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 55.
Calamodyta Cetti et sericea, G. R. Gray, *Gen. of. Birds* (1844-1849), nos 16 et 17.
Cettia Cetti, Degl. *Orn. Eur.* (1849), t. I, p. 578.
Bradypterus Cetti, Caban. *Mus. Orn. Hein.* pars 1a Osc. (1850-1851), p. 43.
Buff. *Pl. enl.* 635, f. 2, sous le nom de *Bouscarle de Provence.*
Z. Gerbe, *Mag. de Zool.* (1840), p. 21, *mâle.*

Mâle: Dessus de la tête, du cou et du corps d'un brun marron obscur;

gorge, devant du cou et milieu du ventre blancs; poitrine blanche, lavée de jaunâtre; flancs, bas-ventre et bas des jambes d'un brun roux; sous-caudales de la même couleur et terminées de blanc; joues, côtés du cou et de la poitrine nuancés de roux et de gris cendré; raie sourcilière longue et blanchâtre; bord palpébral blanc en haut et en bas, noir derrière et devant; couvertures alaires et rémiges brunes, les premières largement bordées de marron obscur, les dernières finement lisérées de cette couleur; queue pareille aux ailes, avec les pennes bordées de marron, et coupées par de petites bandes parallèles peu apparentes, et plus visibles à la face inférieure qu'à la face supérieure; bec noirâtre, excepté à la base de la mandibule inférieure, qui est couleur de chair; pieds brun clair; iris brun fauve.

Femelle : Elle est plus petite que le mâle; les teintes de son plumage sont généralement un peu plus claires, et la tache jaunâtre de la poitrine est souvent atténuée au point d'être imperceptible.

Les *jeunes avant la première mue* ont des couleurs plus ternes et plus brunes.

Cette espèce est surtout propre à l'Europe méridionale.

Elle habite la Sicile, la Corse, la Sardaigne, l'Espagne, la France, et on la trouve en Angleterre et dans le Caucase. Elle est très-commune dans nos provinces méridionales, en hiver surtout. Nous l'avons rencontrée dans plusieurs rivières du département du Var. M. Crespon l'a également vue en grand nombre dans plus ieurslocalités de la Provence, et M. Loche l'a tuée à Behobie, dans les environs de Pau et de Bayonne.

Elle niche dans les broussailles épaisses, sur les grandes plantes aquatiques, à peu de distance de terre; son nid, composé de feuilles et de tiges de graminées, est construit avec assez d'art. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un brun rouge de brique uniforme, plus ou moins foncé et sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,019; petit diam. 0^m,014.

Elle vit dans le voisinage des eaux, au milieu des buissons et des hautes herbes qui croissent sur le bord des rivières et dans les marais. « Presque « constamment elle demeure cachée dans leur épaisseur, les parcourt en divers « sens, grimpe le long des tiges, y est, en un mot, dans une activité conti- « nuelle. Si elle se met en évidence, ce n'est, on peut le dire, que passagère- « ment et lorsque surtout elle va abandonner une touffe pour se porter dans « une autre. Son chant est doux, éclatant, sonore, saccadé, brisé, de peu d'é- « tendue et fort peu varié. Elle le fait entendre durant toute l'année. Sa nour- « riture consiste en divers insectes ailés, en vers, et en larves qu'elle rencontre « dans le voisinage des eaux (1). » Elle a l'habitude, en grimpant ou en sautant

(1) Z. Gerbe, *Mémoire sur la Fauvette Cetti*, inséré dans le *Mag. de Zool.* pour 1840.

de branche en branche ou sur le sol, de relever brusquement la queue, qui s'étale alors un peu, et de détendre un peu les ailes.

Suivant de la Marmora, Savi et le prince Ch. Bonaparte, elle serait sédentaire ; nous avons la certitude, au contraire, qu'elle émigre et qu'elle suit successivement le cours des fleuves ; qu'à certaines époques de l'année, principalement en novembre et en décembre, elle se montre là où, soit avant, soit après ces époques, on la chercherait en vain, et qu'alors aussi elle se trouve en plus grand nombre dans les lieux qu'elle habite ordinairement.

Observation. — Le *Sylvia sericea*, Natt. (*Cettia sericea*, Bp. *Ucc. Europ.* 1842), n'est qu'un double emploi de la *Cettia Cetti*, comme, du reste, Natterer l'a reconnu lui-même depuis.

GENRE CXII

AMNICOLE — *AMNICOLA*, Z. Gerbe (1).

Sylvia, p. Temm. *Man.* (1735).
Calamodyta, p. Bp. *B. of Eur.* (1838).
Salicaria, p. Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).
Lusciniola, p. G. R. Gray, *Gen. of B.* (1841).
Cettia, p. Z. Gerbe, *Dict. univ. d'Hist. nat.* (1848).

Bec effilé, droit, aigu, très-comprimé jusqu'à la base, où il est aussi haut que large ; plus haut que large dans le reste de son étendue ; mandibule supérieure à arête vive, échancrée de chaque côté à la pointe ; narines oblongues, linéaires ; ailes courtes, sur-obtuses ; queue médiocrement allongée, à pennes relativement larges et arrondies à l'extrémité ; tarses minces ; doigts assez forts, celui du milieu, y compris l'ongle, à peu près de la longueur du pouce, l'ongle de ce doigt comptant pour la moitié au moins ; plumage très-doux au toucher, comme décomposé, varié de taches oblongues.

(1) J'ai donné à la page 523 les raisons qui me font séparer génériquement la *Sylv. melanopogon* de la *Cettia Cetti*, à côté de laquelle je l'avais rangée, et des Phragmites, parmi lesquelles tous les ornithologistes la laissent encore. Je puis me tromper en l'isolant de ces dernières et en fondant sur elle un genre, mais l'on m'accordera bien que ses caractères sont loin d'être en parfait accord avec ceux des Phragmites, et qu'à moins de n'avoir égard qu'aux taches du plumage, ce qui conduirait à des conséquences que je laisse déduire, il est difficile de trouver une caractéristique qui lui soit commune avec les Phragmites. Z. G.

Les oiseaux qui appartiennent à cette section, n'abandonnent jamais le bord des eaux. Ils ont tout à fait les allures de la Bouscarle Cetti et de la Luscinioïde ; volent fort mal ; sont sans cesse en mouvement pour chercher parmi les herbes, les roseaux, les épaisses broussailles qui encombrent les bords des rivières, des marécages, les petits insectes et les larves dont ils se nourrissent. Ils agitent constamment les ailes, relèvent et étalent légèrement la queue.

Le mâle et la femelle portent le même plumage, et les jeunes, avant la première mue, n'en diffèrent que par des teintes un peu plus sombres. Leur mue est simple.

244 — AMNICOLE A MOUSTACHES NOIRES
AMNICOLA MELANOPOGON
Z. Gerbe ex Temm.

Une bande blanche au-dessus des yeux, s'élargissant beaucoup en arrière de ces organes ; lorums et un trait sous l'œil noirs, tarses noirâtres ; première rémige impropre au vol, la seconde à peu près égale à la huitième, la quatrième et la cinquième égales et les plus longues.

Taille : 0^m,13.

SYLVIA MELANOPOGON, Temm. *Man.* (1835), 3e part. p. 121.
CALAMODYTA MELANOPOGON, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 12.
SALICARIA MELANOPOGON, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 55.
LUSCINIOLA MELANOPOGON, G. R. Gray, *List of the Gen. of B.* (1841), p. 28.
CETTIA MELANOPOGON, Z. Gerbe, *Dict. univ. d'Hist. nat.* (1848), t. XI, p. 240.
Temm. et Laug. *Pl. col.* 245, f. 2.

Mâle et femelle au printemps : Front, vertex et occiput d'un noir enfumé; nuque, dos et croupion d'un brun châtain foncé, avec une raie longitudinale noire au milieu des plumes du dos ; haut de la poitrine et milieu de l'abdomen d'un blanc pur; sous-caudales d'un blanc sale, tirant sur le roussâtre ; poitrine, flancs et bas des jambes de couleur feuille morte, moins foncée au milieu de la poitrine ; lorums et un trait au delà des yeux noirs ; raie sourcilière blanche, large et s'étendant beaucoup au delà de l'œil ; ailes et queue noirâtres, avec les plumes bordées et terminées de roussâtre ; bec et pieds bruns ; iris noisette.

Mâle et femelle en automne : Parties supérieures d'une teinte moins foncée avec des traits noirs au centre des plumes de la tête, et les bordures de celles du corps plus rousses ; blanc du cou, de la poitrine et du ventre moins pur ; côtés de la poitrine et flancs d'un brun rouge plus foncé.

Jeunes avant la première mue : D'une teinte générale d'un brun foncé, légèrement lavée d'olivâtre en dessus.

Cette espèce est propre à l'Europe méridionale.

Elle habite la Sicile, l'Italie, le midi de la France et se montre accidentellement dans le nord de ce royaume. M. Crespon la dit sédentaire dans le département du Gard, où il l'a tuée à toutes les saisons, dans les lieux les plus inondés.

Elle niche sur les buissons, construit un nid en forme de coupe et pond quatre ou cinq œufs d'un blanc azuré, avec quelques points bruns, rapprochés vers le gros bout. Tels étaient ceux d'une nichée découverte par M. Lebrun aux environs de Montpellier. Ils mesuraient :

Grand diam. $0^{m},014$; petit diam. $0^{m},011$.

Cet oiseau n'est pas très-farouche et il se laisse approcher d'assez près pour qu'on puisse le tirer avec du sable. Il vit de mouches et de petits coléoptères.

GENRE CXIII

LOCUSTELLE — *LOCUSTELLA*, Kaup

Curruca, p. Briss. *Ornith.* (1760).
Sylvia, p. Lath. *Ind.* (1790).
Acrocephalus, p. Naum. *Vög.* (1819).
Calamoherpe, p. Boie, *Isis* (1822).
Locustella, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).
Salicaria, p. Selby, *Brit. Orn.* (1833).

Bec droit, épais à sa base, comprimé seulement dans la moitié antérieure, plus large que haut à la base, échancré à la pointe de la mandibule supérieure ; narines oblongues, ovalaires ; ailes médiocres, sub-aiguës ; queue assez allongée, étagée, cunéiforme, à pennes acuminées et larges ; tarses épais ; doigts grêles et longs, celui du milieu, y compris l'ongle, beaucoup plus court que le pouce, l'ongle de ce doigt, qui est faible et très-comprimé, comptant pour la moitié environ ; plumage serré, varié de taches oblongues.

Les Locustelles aiment les lieux frais et humides, fréquentent même les bords des rivières, des marécages, mais très-souvent aussi on les trouve dans les pâturages, dans les haies, les genêts épineux, les bruyères et même sur les coteaux éloignés de l'eau. Elles marchent et ne sautent pas : rarement aussi elles grimpent. Elles ont un chant strident, nichent très-près de terre, et se

nourrissent de petits insectes et de vers. Leur vol est lourd, peu soutenu. Comme les Phragmites, elles deviennent tellement grasses à la fin de l'été, qu'après deux ou trois vols, péniblement exécutés, on peut les prendre à la main.

Le mâle et la femelle portent le même plumage. Les jeunes, avant la première mue, ont des couleurs peu différentes de celles des adultes. Leur mue est simple.

Observations. — 1° Les Locustelles ont été distraites génériquement par M. Kaup de la division dans laquelle elles avaient été placées; M. Gould les a également séparées, et le prince Ch. Bonaparte, qui d'abord les avait associées aux Phragmites, a plus tard adopté le genre qu'elles forment. Il nous semble qu'on peut, en effet, distinguer les Locustelles des autres groupes et même des Phragmites avec lesquelles elles paraissent avoir quelque analogie. Si les Locustelles ressemblent un peu à ces dernières, par leur système de coloration et par la forme du bec, elles en diffèrent totalement sous tous les autres rapports. Ainsi elles ne sont point des oiseaux grimpants à la manière des Phragmites; leurs doigts sont plus grêles, leurs tarses épais, l'ongle du pouce, qui, dans les espèces des genres *Calamodyta*, *Calamoherpe*, *Cettia*, est robuste et arqué, est relativement, dans les Locustelles, d'une faiblesse extrême et moins recourbé. D'autres différences peuvent se tirer des mœurs, des habitudes. Les Locustelles sont douces, paisibles, paraissent avoir beaucoup d'attachement pour leurs semblables; elles n'ont donc point le caractère hargneux, acariâtre des Rousserolles, des Phragmites. En second lieu, elles s'éloignent beaucoup plus que celles-ci du voisinage des eaux. Enfin la marche leur est habituelle, tandis qu'elle est interdite aux Phragmites : celles-ci sautent et ne marchent pas. Ces différences de mœurs, d'habitudes, en rapport avec les différences physiques que l'on peut saisir, nous paraissent justifier suffisamment le genre *Locustella*.

2° La *Sylvia certhiola* (Temm.), dont le prince Ch. Bonaparte faisait une Locustelle, est une espèce à rayer de la liste des oiseaux d'Europe. C'est à tort, selon M. Schlegel, qu'elle y a été introduite, l'oiseau n'ayant été trouvé par Pallas que dans la Sibérie orientale.

Il faut aussi en rayer la *Sylvia* (*Calamoherpe*) *tenuirostris* du pasteur Brehm, cette prétendue espèce, comme M. Hardy l'a reconnu, n'étant autre qu'une *Locustella nævia* à bec un peu plus grêle que de coutume.

245 — LOCUSTELLE TACHETÉE — *LOCUSTELLA NÆVIA* Degl. ex Briss.

Tout le plumage en dessus, excepté aux sus-caudales, sous-caudales et quelquefois le devant du cou variés de taches oblongues ; première rémige rudimentaire, la deuxième plus courte que la troisième qui est la plus longue.

Taille : 0m,14 environ.

Curruca cinerea nævia, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, *Suppl.* p. 112.
Sylvia locustella, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 115.
Muscipeta locustella et olivacea, Koch, *Baier. Zool.* (1816), p. 166 et 167.
Acrocephalus fluviatilis, Naum. *Vög. Deuts.* (1819), p. 192.
Calamoherpe locustella, Boie, *Isis* (1822), p. 552.
Calamoherpe tenuirostris, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 440.
Salicaria locustella, Selby, *Brit. Orn.* (1833), t. I, p. 199.
Locustella Rayi, Gould, *B. of Eur.* (1831), pl. 103.
Locustella nævia, Degl. *Orn. Eur.* (1849), t. I, p. 589.
Buff. *Pl. enl.* 581, f. 3, sous le nom d'*Alouette locustelle.*

Mâle et femelle en robe de noces : Parties supérieures d'un cendré olivâtre, avec des taches noirâtres au centre des plumes, plus petites et plus rapprochées à la tête, plus larges et plus intenses au dos, peu sensibles aux sus-caudales ; gorge et milieu de l'abdomen cendré blanchâtre ; devant et côtés du cou, poitrine, d'un cendré sans taches, lavé de roussâtre ; sous-caudales de même couleur, flammées de brun au centre ; paupières et un trait au-dessus de l'œil, grisâtre ; lorums cendrés ; couvertures et pennes des ailes d'un brun foncé et largement bordées de cendré olivâtre ; queue, d'un brun olivâtre, moins foncé sur les bords et à la pointe des rémiges, marquée de nombreuses raies transversales visibles seulement en plaçant l'oiseau un peu obliquement ; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous et sur les bords des mandibules ; pieds gris jaunâtre ; iris brun gris.

Mâle et femelle en automne : Ils ont une teinte plus rembrunie en dessus, plus jaune en dessous, avec les côtés de la poitrine et de l'abdomen d'un cendré lavé d'un peu de roux jaunâtre.

Les individus non adultes, à l'âge d'un an environ, portent au bas du cou quelques petites taches ovoïdes et brunâtres.

Jeunes avant la première mue : Leurs teintes sont moins foncées et ils ont au cou de nombreuses taches brunes.

La Locustelle tachetée habite les contrées tempérées de l'Europe et divers points de la France, notamment la Bretagne, où elle est très-commune.

Elle se montre dans les campagnes de Lille, et s'y reproduit probablement quelquefois; car un individu mâle y a été tué dans le mois de juillet 1829. On la voit au printemps dans les environs d'Amiens, d'Abbeville, de Dieppe; elle arrive en avril dans ces localités, se loge alors dans les jeunes taillis, les ajoncs des parties élevées, et repart en août. Elle vient aussi se reproduire dans quelques-uns des bois qui avoisinent Paris.

Elle niche dans les buissons, les ajoncs, les taillis en côtes et très-près de terre. Son nid, construit sans art, et non point avec beaucoup d'élégance comme l'a avancé Vieillot, est uniquement composé d'herbes sèches en dehors comme

en dedans. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un cendré faiblement nuancé de rougeâtre, ou seulement gris, avec de fines stries et des taches d'un brun rouge; ces taches, plus rapprochées vers le gros bout, y forment quelquefois une couronne. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,018 ; petit diam. 0m,012 à 0m,013.

Cet oiseau, d'après M. Hardy (*in Litter.*), est timide et défiant, vivant toujours près de terre, dans l'épaisseur du fourré, fuyant à travers les cépées, ou courant prestement et en relevant sa queue longue et épanouie. Il échappe aisément aux poursuites du chasseur, qu'il sait dérouter en se cachant de telle sorte qu'il ne peut ni l'apercevoir ni le déterminer à sortir du buisson qui le recèle. Ces mœurs cachées rendent fort difficile la découverte de son nid.

Sa vie se passe donc plutôt à terre que sur les arbres ou les arbustes. Sa démarche est lente, gracieuse et mesurée comme celle des Pipis des arbres et des prés, en marchant, elle a un petit tremblement de tout le corps, comme si ses jambes ne pouvaient la soutenir, et lorsque quelque chose l'affecte, elle développe sa queue en éventail, par de petits mouvements brusques.

Le chant de la Locustelle tachetée a beaucoup de rapport avec le bruit que produisent les Sauterelles en frappant leurs élytres les unes contre les autres, ou avec le bruit que le grain produit sous la meule. Elle pousse parfois un cri très-prolongé qui lui a valu, dans le département de Maine-et-Loire, aux environs de Beaupréau, le nom de *Longue-Haleine*, et sur quelques points de l'arrondissement de Dieppe, celui de *Crécelle*, à cause de la ressemblance de ce cri avec le bruit des petites crécelles dont on amuse les enfants. « C'est, dit « encore M. Hardy, en se tenant immobile sur le bout d'une branche, le cou « tendu et le bec ouvert, que le mâle fait entendre, surtout après le coucher « du soleil et de grand matin, ce cri monotone auquel, par une faculté de ventriloquie, il semble donner, à volonté, plus ou moins d'extension, de manière à tromper souvent sur la distance qui le sépare de la personne qui « l'écoute ; chant d'amour qui s'éteint, en été, avec la vivacité des désirs dont il « était l'expression. »

246 — LOCUSTELLE LANCÉOLÉE
LOCUSTELLA LANCEOLATA
Bp. ex Temm.

Parties supérieures variées de taches longitudinales; parties inférieures, le milieu du ventre excepté, couvertes de nombreuses taches lancéolées.

Taille : 0m,10 *environ.*

Sylvia lanceolata, Temm. *Man.* (1840), 4e part. p. 614.
Cisticola lanceolata, Durazzo, *Uccelli Liguri* (1840), p. 35.
Salicaria lanceolata, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 30.
Calamodyta lanceolata, Bp. *C. Gen. Av.* (1850), p. 287.
Locustella lanceolata, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 6.

Mâle et femelle : Parties supérieures d'un cendré olivâtre rembruni, avec de larges taches d'un brun noir foncé au centre des plumes ; gorge, devant du cou, poitrine et bas-ventre d'un blanc jaunâtre ; flancs, abdomen et une partie des sous-caudalesd'un cendré roussâtre ; toutes les parties inférieures, de la gorge aux sous-caudales inclusivement, le milieu du ventre excepté, couvertes de nombreuses taches noirâtres de forme lancéolée.

Les *jeunes* ne sont pas connus.

Cette espèce habiterait, dit-on, l'Asie septentrionale et ferait de rares apparitions, dans l'Europe méridionale et orientale.

Un sujet, faisant partie de la collection du marquis Durazzo, a été pris le long des remparts de Gênes.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

Observation. — M. Malherbe fait observer, dans la *Faune de la Sicile* (p. 67), que c'est prématurément que cette espèce figure parmi les oiseaux d'Europe, et qu'elle n'a pas été tuée, ainsi que le dit Temminck, près de Mayence. Là dépouille que M. Bruch avait communiquée à l'auteur du *Manuel d'Ornithologie*, et un autre spécimen semblable, avaient été reçus de la Russie, sans indication d'origine : M. Maherbe dit tenir le fait de M. Bruch. Mais si Temminck a été induit en erreur sur la provenance de la *Sylvia lanceolata*, la capture faite, le long des remparts de Gênes, d'un individu de cette espèce, capture mentionnée par le marquis Durazzo dans ses *Uccelli Liguri notizie* (p. 35), n'en est pas moins certaine.

GENRE CXIV

PHRAGMITE — *CALAMODYTA*, Mey. et Wolf

Motacilla, p. Linn. *S. N.* (1735).
Sylvia, p. Lath. *Ind.* (1790).
Acrocephalus, p. Naum. *Vög. Deuts.* (1819).
Calamodyta, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1822).
Calamoherpe, p. Boie, *Isis* (1822).
Calamodus, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).
Salicaria, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).
Lusciniola, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1841).

Bec petit, droit, médiocrement comprimé, plus large que haut à la base ; mandibule supérieure à arête mousse, échancrée de chaque côté à la pointe ; narines ovales, recouvertes par un opercule bombé ; ailes courtes, sub-aiguës ; queue médiocrement allongée, étagée, cunéiforme, à pennes très-acuminées et

étroites; tarses minces; doigts déliés, celui du milieu, y compris l'ongle, plus long que le pouce, l'ongle de ce doigt comptant pour moins de la moitié; plumage serré, varié de taches oblongues.

Les Phragmites, que la plupart des auteurs confondent avec les Rousserolles proprement dites, ont cependant des caractères qui les distinguent de celles-ci et des autres espèces riveraines. Indépendamment des différences que fournissent la forme du bec, celle de la queue, etc., on peut encore prendre en considération celles que présentent les mœurs.

Les Phragmites fréquentent les roseaux, les joncs, les broussailles qui entourent le bord des étangs, des rivières; mais, à l'époque de leurs migrations, on les rencontre souvent dans les prairies, dans les luzernes, dans les champs de pommes de terre. Elles sont alors tellement grasses, que le moindre vol les fatigue et qu'elles deviennent assez souvent une proie facile pour les chiens et les chasseurs. Elles se nourrissent principalement d'insectes et parfois de graines de plantes aquatiques. Leur chant consiste en une suite de cris aigus, discordants et pressés. Elles donnent à leur nid une large base de sustentation, et ne le fixent jamais aux tiges des roseaux, aux broussailles flexibles des osiers.

Le mâle et la femelle ne diffèrent pas sensiblement l'un de l'autre. Les jeunes, avant la première mue, ont des teintes un peu plus foncées. Leur mue est simple.

Observation. — Nous n'admettons que deux espèces dans cette division. La *Sylvia cariceti* de Naumann ou *striata* de Brehm, qui devrait en faire partie, et que reconnaissent comme espèce, MM. Cabanis, Keyserling et Blasius, n'est établie, suivant M. Schlegel, que sur des individus en robe de noces de la *Calamodyta aquatica*, dont elle ne diffère, du reste, que par quelques stries noires sur les flancs, la poitrine et les côtés du cou.

247 — PHRAGMITE DES JONCS
CALAMODYTA PHRAGMITIS
Mey. et Wolf ex Bechst.

Une large bande sourcilière d'un blanc presque pur (adultes), *ou jaunâtre* (jeunes); *dessus de la tête varié de noirâtre; croupion et sus-caudales unicolores; première rémige impropre au vol, la seconde presque égale à la troisième, qui est la plus longue.*

Taille : 0^m,125 environ.

Sylvia phragmitis, Bechst. *Nat. Deuts.* (1807), t. III, p. 635.
Calamodyta phragmitis, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810-1822), t. I, p. 234.
Muscipeta phragmitis, Koch, *Baier. Zool.* (1816), t. I, p. 163.

Sylvia schœnobœnus, Vieill. nec Scop. *N. Dict.* (1817), t. XI, p. 196.
Acrocephalus phragmitis, Naum. *Vög. Deuts.* (1819), p. 202.
Calamoherpe phragmitis, Boie, *Isis* (1822), p. 552.
Calamodus phragmitis, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 116.
Salicaria phragmitis, Selby, *Brit. Ornith.* (1833), t. I, p. 201.
Gould, *B. of. Eur.* pl. 110.

Mâle et femelle : Parties supérieures d'un gris olivâtre roussâtre, avec des taches noirâtres au centre des plumes de la tête, d'un brun sombre et comme fondues sur celles du dos ; croupion et sus-caudales de couleur de tan, sans taches ou avec des taches peu apparentes ; parties inférieures d'un blanc jaune roussâtre, plus clair à la gorge et au milieu du ventre, plus foncé à la poitrine, aux flancs, aux sous-caudales, avec le haut du thorax très-faiblement tacheté de brun ; raie sourcilière large et d'un blanc jaunâtre ; couvertures des ailes pareilles au manteau, avec les grandes couvertures terminées et largement bordées de jaune roussâtre ; queue d'un brun cendré, avec les pennes bordées et terminées de roussâtre ; bec, iris et pieds brunâtres.

Jeunes avant la première mue : Ils ont la couleur rousse des parties inférieures plus claire ; la poitrine variée de petites taches lancéolées brunâtres, les pieds olivâtres et le bec plus court.

La Phragmite des joncs habite non-seulement l'Europe, mais encore l'Asie et l'Afrique.

Elle est commune, en été, dans le nord de la France, en Lorraine, en Anjou et dans beaucoup d'autres parties du royaume. On la trouve aussi en assez grande quantité en Hollande, en Angleterre, en Suisse, en Allemagne et en Sicile.

Elle niche sur les bords des rivières, dans les étangs, à peu de distance du sol, sur une touffe d'herbes, sur la souche d'un arbuste, ou d'un arbre étêté. Son nid grossièrement construit à l'intérieur, est peu profond et fortement matelassé à la base. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, aigus à leur petite extrémité, d'un cendré fauve ou roussâtre ; avec une multitude de petites taches un peu plus foncées, peu apparentes ou presque confondues, et un ou deux petits traits sinueux, d'un brun noir au gros bout. Ils mesurent :

Grand. diam. $0^m,018$; petit diam. $0^m,014$.

A son passage d'automne cette espèce abonde dans les plaines basses et marécageuses, dans les prairies. A cette époque, on la connaît dans le midi de la France sous le nom vulgaire de *Grasset*, nom qui lui est donné à cause de l'abondance de sa graisse.

248 — PHRAGMITE AQUATIQUE
CALAMODYTA AQUATICA
Bp. ex Lath.

Une large bande sourcilière d'un blanc jaunâtre ou jaune ; sur la tête deux larges bandes longitudinales noires, séparées par une bande d'un jaune roux ; croupion et sus-caudales variés de taches oblongues noirâtres ; première rémige impropre au vol, la seconde presque égale à la troisième, qui est la plus longue.

Taille : 0^{m},125.

Sylvia schœnobœnus, Scop. *Ann. I Hist. Nat.* (1768).
Sylvia aquatica, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 510.
Sylvia salicaria, Bechst. *Nat. Deuts.* (1807), t. III, p. 625.
Muscipeta salicaria, Koch, *Baier. Zool.* (1816), t. I, p. 163.
Sylvia paludicola, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XI, p. 202.
Sylvia striata, Brehm, *Beitr.* (1820), t. II, p. 286.
Sylvia cariceti, Naum. *Vög. Deuts.* (1823-1844), t. III, p. 668 ; pl. 82, f. 4 et 5.
Calamodyta cariceti et schœnobœnus, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 12.
Salicaria aquatica, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 54.
Calamodyta aquatica, Bp. *Ucc. Eur.* (1842), p.
Calamodus salicarius, Caban. *Mus. Orn. Hein.* pars 1ª Osc. (1850-1851), p. 59.
Gould, *B. of Eur.* pl. 111.

Mâle et femelle au printemps : Parties supérieures d'un joli gris cendré, passant au jaune roux au croupion et aux sus-caudales, avec des taches noires formant deux bandes longitudinales sur les côtés du vertex, petites et moins apparentes au cou, larges et profondes au dos, étroites sur les couvertures de la queue ; parties inférieures d'un jaune roussâtre très-clair, tirant sur le blanc à la gorge et au milieu de l'abdomen ; une large bande sourcilière de même couleur que la gorge, une autre brune sur l'œil, plus large sur la région parotique ; couvertures des ailes brunes, largement bordées de gris cendré ; rémiges noirâtres lisérées de gris ; rectrices brunes, bordées de grisâtre, la plus externe, de chaque côté, d'une teinte cendrée ; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous et sur les bords des mandibules ; pieds jaunâtres, avec le dessous des doigts jaune ; iris noisette.

Mâle et femelle en automne : D'un jaune roussâtre en dessus, avec des taches noires au centre des plumes, comme au printemps ; d'un

roussâtre plus clair en dessous ; toutes les pennes alaires et caudales bordées de roux jaunâtre ou de gris.

Jeunes après la mue : Ils ressemblent aux adultes, mais ils offrent au devant du cou et sur les flancs des stries brunes, plus ou moins nombreuses.

Cette espèce est propre à l'Europe méridionale et occidentale. On la rencontre aussi en Afrique.

On la trouve en Suisse, en Sicile, en Allemagne, en Sardaigne, et, en France, sur les bords du Var, du Rhône et dans les marais de la Crau. Elle est de passage annuel dans les départements de l'Aube, de la Somme et du Nord.

Elle niche sur les bords des étangs et des rivières, parmi les roseaux ; construit un nid semblable à celui de la Phragmite des joncs et pond quatre ou cinq œufs d'un gris verdâtre sale ou jaunâtre, avec des points gris et olivâtres plus ou moins foncés et plus nombreux sur le gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,017 ; petit diam. 0m,013.

La Phragmite aquatique a absolument les habitudes de la Phragmite des joncs ; seulement elle paraît fréquenter bien moins les prairies naturelles et artificielles que ne le fait celle-ci vers la fin de l'été.

GENRE CXV

CISTICOLE — *CISTICOLA*, Lesson

Sylvia, p. Temm. *Man.* (1820).
Cisticola, Less. *Tr. d'Ornith.* (1831).
Salicaria, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).

Bec très-comprimé dans sa moitié antérieure, à mandibule supérieure recourbée dans presque toute sa longueur, très-aiguë à la pointe, qui est entière ; narines grandes, oblongues ; ailes courtes, obtuses, très-arrondies, l'extrémité des rémiges secondaires atteignant presque celle des primaires ; queue moyenne, étagée ; tarses forts ; doigts minces, longs, celui du milieu, y compris l'ongle, de la longueur du tarse ; ongles assez robustes, celui du pouce sensiblement plus long que ce doigt, peu recourbé. Plumage tacheté.

Le genre Cisticole se distingue de tous les autres genres qui composent cette division. Quels que soient les rapports que les Cisticoles, par leur faciès, par leur système de coloration, aient avec certaines espèces dites riveraines, il est impossible de ne pas les séparer génériquement. La forme toute particu-

lière de leur bec, de leurs ailes, et, plus encore, leurs habitudes, leur mode de nidification, autorisent suffisamment un pareil démembrement.

Comme les Phragmites, les Cisticoles se répandent dans les pâturages en plaine, et, comme elles, la graisse dont elles se couvrent vers la fin de l'été, rend leur vol d'autant plus difficile, qu'elles sont très-mal organisées pour voler. Elles se nourrissent de petits insectes qu'elles cherchent dans les herbes.

Le mâle et la femelle ne diffèrent pas sous le rapport du plumage. Les jeunes, avant la première mue, ressemblent aux adultes. Leur mue est simple.

Observation.— Le marquis Durazzo, indépendamment de la *Sylvia cisticola*, a admis dans ce genre l'espèce décrite par Temminck sous le nom de *Sylvia lanceolata* (*Uccelli Liguri*, 1840, p. 35). Cette espèce est aujourd'hui rangée, avec plus de raison, parmi les Locustelles.

249 — CISTICOLE ORDINAIRE — *CISTICOLA SCHOENICOLA* Bp.

Parties supérieures variées de taches longitudinales ; parties inférieures unicolores ; rectrices, à l'exception des deux médianes, avec une tache noire et une bordure blanche à l'extrémité ; quatre ou cinq des rémiges secondaires, égales à la deuxième des rémiges primaires.

Taille : 0^m,105.

Sylvia cisticola, Temm. *Man.* (1820), t. I, p. 228.
Cisticola schœnicola, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 12.
Salicaria cisticola, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 55.
Drymoica cisticola, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1846), nº 49.
Temm. et Laug. *Pl. col.* 6, f. 3.

Mâle et femelle : Dessus de la tête et du corps d'un brun noirâtre au centre des plumes, d'une nuance rousse et grisâtre sur les bords, avec le dessus du cou varié des mêmes teintes et le croupion roux ; poitrine, flancs et sous-caudales d'un jaune roussâtre ; ailes colorées comme le dos; queue d'un brun noirâtre, avec les pennes cendrées ou blanches à l'extrémité; bordées de roussâtre et une tache noire sur les latérales ; bec, pieds et iris brunâtres.

D'après Savi, on ne peut guère distinguer le mâle de la femelle qu'à la saison des amours. A cette époque, la femelle aurait l'intérieur du bec jaunâtre et le mâle d'un noir violet.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent aux adultes ; seulement, les taches des parties supérieures sont moins étendues et d'un noir moins profond.

Cette espèce habite les contrées méridionales de l'Europe et l'Afrique septentrionale.

On la rencontre dans les marais des environs de Rome, dans ceux de la Toscane, de la Sardaigne et de la Sicile, où elle est très-commune, et où, selon M. A. Malherbe, elle passerait l'hiver et se répandrait dans les jardins des environs de Palerme et de Messine. En France, on la trouve sur les bords du Var, à Berres dans les plaines marécageuses de la Camargue, où elle est très-abondante, et dans tous les étangs qui bordent la Méditerranée, depuis Aigues-Mortes jusqu'à Perpignan.

Elle niche dans des touffes d'herbes, construit, avec beaucoup d'art, un nid en forme de bourse ou de quenouille, ayant une ouverture oblique en haut; l'attache à une touffe de carex, et le compose de matières cotonneuses et soyeuses, telles que de la laine, des toiles d'araignées, du duvet des plantes. Sa ponte est de quatre à six œufs oblongs, qui varient de couleur, parfois dans la même nichée. Ils sont d'un blanc légèrement azuré, quelquefois un peu bleuâtre, d'autres fois roses ou tout à fait blancs, sans taches ou avec quelques taches d'un brun foncé, et ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},016$; petit diam. $0^{m},011$.

Savi, qui a observé avec soin cette espèce dans les marais de Pise, nous apprend qu'elle y fait trois couvées, la première à la mi-avril, et la dernière dans le mois d'août; qu'elle se tient, en arrivant, dans les champs de blé, où elle établit son premier nid, et plus tard, dans les marais où elle fait sa dernière ponte. Durant l'époque des amours, le mâle a un cri perçant et sonore ; il le fait surtout entendre lorsque, prenant son essor, il s'élève à une hauteur considérable dans les airs, en décrivant des courbes et de petites ondulations.

FAMILLE XXI

TROGLODYTIDÉS — *TROGLODYTIDÆ*

TROGLODYTINÆ, Swains. *Nat. Syst.* (1837).
CERTHINÆ, Bp. *Birds of Eur.* (1838).
TROGLODYTIDÆ, O. Des Murs. *Encyc. Orn.* (1854).

Bec plus ou moins fin, plus ou moins courbé, entier, pointu; tarses longs et grêles; ailes courtes, arrondies; queue plus ou moins courte, plumage en entier ou en partie rayé transversalement.

Les oiseaux qui font partie de cette famille, ont généralement des mœurs aquatiques, et grimpent avec facilité comme les Calamoherpiens. Ils ont l'ha-

bitude de tenir la queue constamment relevée. Leur nid, lorsqu'il repose sur des arbres ou des arbustes, est couvert par le haut, et présente, comme celui des Pouillots, une ouverture latérale ; et leur voix, relativement à leur taille, a une très-grande étendue.

Cette famille est représentée en Europe par un seul genre.

GENRE CXVI

TROGLODYTE — *TROGLODYTES*, Vieill.

Motacilla, p. Linn. *G. N.* (1735).
Ficedula, p. Briss. *Ornith.* (1760).
Sylvia, Lath. *Ind.* (1790).
Troglodytes, Vieill. *Ois. de l'Am. sept.* (1807).
Anorthura, Rennie, *Mont. Orn. Dict.* (1831).

Bec grêle, subulé, entier, allongé et très-légèrement arqué ; narines basales, ovales, recouvertes d'une membrane; ailes courtes, arrondies, concaves, sur-obtuses; queue courte, arrondie ; tarses longs, assez forts ; doigt externe uni à sa base avec le médian ; ongle postérieur le plus long, fort et très-arqué.

Ce genre est aujourd'hui adopté par tous les ornithologistes. L'espèce européenne qui en fait partie, se distingue des Calamoherpiens et des Réguliens, avec lesquels elle a été longtemps confondue, non-seulement par tous ses caractères, mais encore par ses mœurs et son genre de vie. Elle a le corps ramassé ; elle porte la queue relevée, et vit, le plus souvent, cachée dans les endroits obscurs, les trous, les broussailles, les tas de bois, etc.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes, avant la première mue, n'en diffèrent que par des teintes plus ternes. Leur mue est simple.

Observation : M. J. C. H. Fischer décrit et figure dans le *Journal d'Ornithologie* de M. Cabanis (1861, t. IX, p. 14, pl. 1), sous le nom de *Troglodytes borealis*, un Troglodyte du nord de l'Europe, peu différent, par ses teintes, du *Trogl. parvulus*, mais qui s'en distinguerait par des raies transversales plus prononcées aux parties inférieures et notamment à la poitrine et sur l'abdomen ; par un bec et des pieds plus robustes, des doigts et des tarses plus longs, une aile plus étendue. Voici, du reste, d'après M. Fischer, les dimensions de quelques-uns de ces organes dans les deux oiseaux.

	Trogl. parvulus.	Trogl. borealis.
Longueur des tarses	0m,020	0m,024
— du pouce	0m,009	0m,010
— du doigt médian	0m,013	0m,017
— de l'aile pliée	0m,050	0m,056

Les œufs du *Trogl. borealis* seraient aussi, en général, un peu plus gros que ceux de l'espèce vulgaire. Ils ont d'ailleurs la même forme et sont piquetés de même.

Le Troglodyte boréal nous étant inconnu, nous ne pouvons nous prononcer sur sa valeur spécifique. Nous dirons toutefois qu'il nous semble constituer, au plus, une variété locale, et qu'il n'est pas rare, lorsque l'on prend les dimensions de plusieurs exemplaires de *Trogl. parvulus* ou *europæus*, de constater des différences tout aussi grandes que celles sur lesquelles M. Fischer fonde son *Trogl. borealis*. Quant aux raies noires du plumage, elles varient également d'intensité, et nous voyons des mâles *Trogl. parvulus* qui les ont presque aussi prononcées que celles du spécimen figuré par M. Fischer.

250—TROGLODYTE MIGNON—*TROGLODYTES PARVULUS* Koch

Tout le plumage, les rectrices et les rémiges variés de bandes transversales noirâtres.

Taille : 0^m,10 *environ.*

Motacilla Troglodytes, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 337.
Regulus, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 426.
Sylvia Troglodytes, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 547.
Troglodytes parvulus, Koch, *Baier. Zool.* (1816), t. I, p. 161.
Troglodytes Europæus, Vieill. *N. Dict.* (1819), t. XXXIV, p. 511.
Troglodytes punctatus, Boie, *Isis* (1822), p. 551.
Anorthura communis, Rennie, *Mont. Orn. Dict.* (1831 ?), p. 570.
Troglodytes vulgaris, Temm. *Man.* (1835), 3e part. p. 160.
Troglodytes Troglodytes, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 44.
Buff. *Pl. Enl.* 615, f. 2, sous le nom de *Roitelet*.

Mâle : Parties supérieures d'un brun roux, avec des raies transversales étroites et noirâtres sur le dos, les ailes et la queue ; parties inférieures d'un cendré roussâtre, plus clair et tirant sur le bleuâtre à la gorge, à la poitrine, avec des taches blanchâtres et des raies transversales noires au bas-ventre, sur les flancs et sur les sous-caudales; raie sourcilière d'un blanc roussâtre ; joues et côtés du cou variés de brun et de blanc roussâtre ; rémiges brunes, avec les cinq premières marquées alternativement de noir et de roussâtre en dehors ; bec brunâtre, plus foncé en dessus qu'en dessous ; pieds gris roussâtre ; iris noirâtre.

Femelle : Elle est un peu plus petite, a les teintes plus rousses, et les raies transversales noires moins apparentes.

Le Troglodyte habite toute l'Europe, l'Asie et l'Afrique septentrionale. Il est très-commun dans le nord de la France, pendant la belle saison et dans le midi durant l'automne et une partie de l'hiver.

Il niche près de terre, parmi les herbes, souvent entre les racines des arbres, quelquefois dans le creux des arbres vermoulus, d'autres fois sous les toits des chaumières. Son nid, très-grand et artistement construit en forme de bourse ou de sabot, avec une ouverture supéro-latérale, est en grande partie composé de mousse. Sa ponte est de six à huit œufs, gros, relativement à l'oiseau, d'un blanc pur, finement piquetés de brun foncé ou de noirâtre, surtout au gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,015 à 0m,016; petit diam. 0m,012.

Cet oiseau, connu dans plusieurs contrées de la France sous le nom impropre de Roitelet, se plaît dans le voisinage des habitations, se tient de préférence, l'été dans les bois, et l'hiver dans les haies, les vergers et les jardins où il y a des branchages, des fagots, des piles de bois, parmi lesquels il cherche sa nourriture, qui consiste en mouches, en araignées et en chrysalides. Il est sans cesse en mouvement, voltige d'un endroit à un autre, disparaît et reparaît sans craindre l'approche de l'homme. Le mâle a un ramage fort agréable qu'il fait entendre même dans la mauvaise saison.

FAMILLE XXII

PHYLLOPNEUSTIDÉS — *PHYLLOPNEUSTIDÆ*

RÉGULINÉS, O. Des Murs, *Encyclop. d'Hist. Nat. Ois.* (1854).

Bec court, subulé, échancré à la pointe de la mandibule supérieure; narines généralement découvertes; tarses allongés, grêles, ainsi que les doigts; ongle du pouce médiocre; queue échancrée.

Par leurs mœurs et leurs habitudes, les Phyllopneustidés ont de grands rapports avec les Paridés. Actifs autant que ceux-ci, on les voit incessamment fouiller un arbre, un arbuste, branche à branche, rameau à rameau, pour y découvrir une pâture. Ils ont, comme eux, l'instinct de sociabilité très-développé ; forment une grande partie de l'année de petites familles; réclament avec inquiétude lorsqu'ils se voient isolés. Mais pendant que les Paridés sont à la fois insectivores, séminivores et frugivores, les Phyllopneustidés sont exclusivement insectivores. Ils en diffèrent encore par leur mode de nidification. Jamais ils n'établissent leur nid dans des trous, et ce nid, soit qu'il ait le sol pour appui, soit qu'il repose sur des ronces, sur une touffe d'herbes ou qu'il soit fixé à l'extrémité d'un rameau, est toujours en boule, avec une ouverture plus ou moins latérale.

Les deux sexes diffèrent très-peu l'un de l'autre. Chez la plupart des es-

pèces, les jeunes, sous leur première livrée, s'en distinguent. Leur mue est simple.

Observation. — Cette famille, dont le genre *Phyllopneuste*, sans être absolument type, est cependant l'un des éléments principaux, renferme pour nous non-seulement les Pouillots, mais aussi les Roitelets, les Réguloïdes, auxquels viennent naturellement se réunir les genres exotiques *Abrornis*, *Acanthiza*, *Horornis*, etc. Tous ces oiseaux par leurs formes, par leurs mœurs, ont entre eux les plus grandes affinités. Leurs habitudes naturelles rappellent beaucoup celles des Paridés; leurs caractères généraux semblent en faire des Sylviadés (des Sylviens si l'on n'élève le grand genre *Sylvia* qu'au rang de sous-famille). Toutefois, on ne saurait les ranger ni parmi les premiers, ni parmi les seconds. S'ils ont les allures des Paridés, s'ils sont sociables et vivent, comme eux, presque toute l'année en famille, ils s'en distinguent franchement par un bec ténu, échancré à la pointe, par des tarses et des doigts plus grêles et généralement plus allongés, enfin par le régime. L'on pourrait ajouter qu'ils n'ont ni la même fécondité, ni le même mode de nidification. D'un autre côté, si par quelques-uns de leurs caractères, par une certaine analogie de coloration, la plupart des Phyllopneustidés paraissent se rattacher aux Sylviens, ils s'en éloignent sous tant d'autres rapports qu'il est impossible de les laisser dans la même division. La forme sphérique qu'ils donnent à leur nid, leur régime dans lequel n'entrent jamais ni baies, ni fruits, mais seulement des insectes sous leurs divers états; leurs cris, leur chant, leur vie en famille, l'habitude qu'ils ont de chercher leur nourriture en voletant, en se suspendant à l'extrémité des rameaux, comme les Mésanges, en font des oiseaux plus distincts des Sylviadés qu'ils ne le sont des Paridés.

La famille des Phyllopneustidés, que nous subdiviserons en Phyllopneustiens et en Réguliens, en ayant égard à la présence ou à l'absence de plumes operculaires aux narines, nous paraît donc suffisamment autorisée.

SOUS-FAMILLE XXXVIII

PHYLLOPNEUSTIENS — *PHYLLOPNEUSTINÆ*

Narines nues; grandes sous-caudales atteignant, au moins, le milieu des rectrices.

Les Phyllopneustiens sont représentés en Europe par les genres *Phyllopneuste* et *Reguloïdes*, celui-ci liant les Pouillots aux Roitelets.

GENRE CXVII

POUILLOT — *PHYLLOPNEUSTE*

MOTACILLA, p. Linn. *S. N.* (1735).
FICEDULA, p. Briss. *Ornith.* (1760).
SYLVIA, p. Lath. *Ind.* (1790).
PHYLLOPNEUSTE, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1815).
REGULUS, p. G. Cuvier, *Rég. an.* (1817).
PHYLLOSCOPUS, Boie, *Isis* (1826).

Bec droit, petit, comprimé, à peine échancré vers le bout de la mandibule supérieure, qui est un peu mousse; narines oblongues, recouvertes par une membrane; ailes sub-obtuses, allongées, dépassant généralement le milieu de la queue; celle-ci dilatée à son extrémité, qui est échancrée; tarses longs, minces; doigts grêles, le médian bien plus court que le tarse; ongle du pouce faible, médiocrement arqué et plus court que ce doigt.

En outre, toutes les espèces de ce genre ont un plumage verdâtre en dessus.

Les Pouillots sont, après les Roitelets, les plus petits des oiseaux d'Europe. Ils sont vifs, remuants, légers; ils aiment la société de leurs semblables, vivent comme les Mésanges et les Roitelets par petites familles, et ont encore ceci de commun avec ces oiseaux, qu'ils visitent, d'un arbre, toutes les branches, tous les rameaux, et qu'ils le font en papillonnant presque sans cesse. Ils cherchent aussi sous les feuilles, sur les brindilles et les branches, les petites chenilles blanches, les larves, les menus insectes, les mouches qui s'y cachent, et dont ils font leur unique nourriture. Le plus souvent ils prennent ces dernières au vol, à la manière des Gobe-mouches. Jamais, dans aucune saison, ils ne touchent aux baies ni aux graines. C'est toujours à terre, au pied d'un buisson, d'un arbuste, sur le revers d'un fossé, dans ou sous une touffe d'herbe, que les Pouillots établissent leur nid. Ils lui donnent une forme ovale ou sphérique, et ménagent, sur l'un des côtés, une ouverture proportionnée à leur taille. Ce nid n'est donc pas à ciel ouvert, comme celui des Sylviens ou des Calamoherpiens.

Ils émigrent par petites troupes, souvent en compagnie des Mésanges et des Roitelets, et voyagent pendant le jour. Les uns quittent l'Europe à l'automne, les autres passent l'hiver dans les contrées les plus méridionales.

Le mâle et la femelle portent absolument le même plumage. Les jeunes, avant la première mue, en diffèrent fort peu. Leur mue est simple.

Observations. — 1° Les Pouillots ont été rangés pendant longtemps dans le

grand genre *Sylvia*. G. Cuvier, en 1800, dans le deuxième tableau qui accompagne les deux premiers volumes de ses *Leçons d'Anatomie comparée*, les distingua génériquement des Fauvettes proprement dites. En 1810 Meyer et Wolf les réunirent aux Hypolaïs, aux Roitelets et aux Troglodytes et en composèrent une section particulière avec le titre de famille. Cette famille est devenue plus tard le genre Phyllopneuste, genre que la plupart des ornithologistes admettent avec les modifications qui en ont successivement écarté les Troglodytes, les Roitelets, les Hypolaïs. MM. Schlegel, de Keyserling et Blasius ont cependant persisté à réunir, non plus sous le nom générique de *Phyllopneuste*, mais sous celui de *Ficedula*, correspondant aux *Becs-fins Muscivores* de Temminck, les Hypolaïs et les Pouillots. Ainsi que nous l'avons dit ailleurs, ces oiseaux sont complétement distincts, et les derniers doivent seuls rester dans le genre *Phyllopneuste*.

2° M. Kaup a fait du Pouillot siffleur ou sylvicole le type de son genre *Sibilatrix*. Ce Pouillot a, il est vrai, l'aile plus longue que celle de ses congénères, puisqu'elle atteint presque l'extrémité de la queue; mais, à part ce caractère, il ne diffère en rien des autres espèces et ne peut, par conséquent, en être distingué génériquement.

3° Les Pouillots varient d'une manière incroyable sous le rapport des couleurs, de la taille, des dimensions du bec, de la longueur des pennes de l'aile et de la queue. Quelques auteurs ayant pris pour des caractères spécifiques ces variations, qui dépendent le plus souvent de l'âge, du sexe, de l'époque de l'année, ont fondé sur elles des espèces purement nominales, ou qui ont besoin d'être mieux étudiées, avant d'être définitivement admises. De ce nombre sont :

La *Sylvia flaviventris*, Vieill. (*N. Dict. d'Hist. nat.* t. XI, p. 241), qui n'est qu'un Pouillot fitis jeune, en plumage d'automne;

La *Sylvia angusticauda*, Z. Gerbe (*Faune de l'Aube*, p. 139), espèce que nous avons toujours considérée comme fort douteuse et qui n'est probablement aussi qu'une *Phyllop. trochilus*, sous la livrée d'automne.

Il en est de même du Pouillot que le pasteur Brehm, d'après M. de Sélys-Longchamps, aurait communiqué à Temminck, sous le nom de *Sylvia fitis*.

Très-certainement aussi, la *Sylvia sylvestris*, Meins. (*Annal. der allgem. Schweiz. Gesells.* t. I, p. 166), n'est qu'une *Phyllop. trochilus* telle qu'on la tue souvent à la fin du printemps et pendant l'été, lorsque les teintes jaunes du plumage ont perdu de leur intensité et tournent au blanchâtre.

La *Sylvia Tamarixis*, Crespon (*Faune méridionale*, t. I, p. 209), est également un Pouillot fitis de petite taille et à plumage déjà en grande partie décoloré. Nous avons constaté son identité avec la *Phyllop. trochilus*, sur l'exemplaire type de la collection de M. Crespon.

La *Sylvia icterina* Eversm. (*Phyllopneuste Eversmanni* Bp.), dans laquelle le prince Ch. Bonaparte a voulu reconnaître la fameuse espèce « tuée sous ses yeux par M. Cantrain à Ostie, le 1er avril 1832, » est bien une *Phyllopneuste*. Mais à en juger par trois exemplaires que MM. E. et J. Verreaux ont reçus de la Sibérie, dont l'un fait actuellement partie de la collection de M. le comte de Riocour, et si toutefois ces exemplaires se rapportent bien,

comme nous le croyons, à la *Sylv. icterina* de M. Eversmann, cet oiseau devra probablement être identifié à la *Phyllop. rufa*, avec laquelle il nous paraît avoir de très-grands rapports par ses couleurs et ses pieds noirâtres.

Enfin la *Sylvia brevirostris*, Strickl. (*Proceed. Zool. Soc.* 1836, p. 98), à parties supérieures d'un brun olivâtre, à parties inférieures blanchâtres, à pieds noirâtres, nous paraît aussi très-voisine de la *Phyllop. rufa*, dont elle ne diffère que par une taille un peu plus forte; caractère qui n'a pas ici une grande valeur, vu les variations que les Pouillots présentent sous ce rapport. Elle se distinguerait de la *Phyllop. trochilus* par un bec un peu plus court et par ses tarses noirâtres. Cet oiseau, d'ailleurs, n'a pas encore été signalé dans les limites de l'Europe, et a besoin d'être mieux étudié.

251 — POUILLOT FITIS — *PHYLLOPNEUSTE TROCHILUS* Brehm ex Linn.

Dessous du corps d'un blanc lavé de jaunâtre et flamméché de jaune à la gorge, au cou, à la poitrine (adultes), *ou entièrement jaune* (jeunes de l'année); *ailes dépassant légèrement le milieu de la queue; première rémige impropre au vol, deuxième plus courte que la cinquième, plus longue que la sixième de* $0^m,003$ *ou* $0^m,004$; *tarses jaunâtres.*

Taille : $0^m,12$.

Motacilla trochilus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 338.
Asilus, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 479.
Sylvia trochilus, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 550.
Sylvia fitis, Bechst. *Nat. Deuts.* (1807), t. III, p. 643.
Phyllopneuste fitis, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), t. I, p. 248.
Ficedula fitis, Koch, *Baier. Zool.* (1816), t. I, p. 159.
Phylloscopus trochilus, Boie, *Isis* (1826), p. 972.
Phyllopneuste icterina, Bp. nec Vieill. *B. of Eur.* (1838), p. 13.
Phyllopneuste trochilus, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1828), p. 429.
Ficedula trochilus, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 56.
Buff. *Pl. enl.* 651, f. 1, sous le nom de *Chantre*.

Mâle au printemps : Dessus de la tête, du cou et du corps, d'un cendré verdâtre ; une bande de même couleur traverse les yeux ; sourcils d'un blanc jaunâtre ; joues, gorge, devant du cou, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur à la gorge et au milieu de l'abdomen, d'un blanc nuancé de gris et de jaune disposé par mèches à la poitrine, sur les flancs, et de jaune seulement sur les sous-caudales ; bas des jambes d'un jaune verdâtre ; rémiges et rectrices gris brun, bordées de vert jaunâtre; bec brun olive en dessus, jaunâtre en dessous vers la base et

sur les bords; pieds olivâtres en avant et sur les côtés, jaunâtres en arrière et sous les doigts; iris brun foncé.

Avant le printemps, le plumage est un peu plus nuancé de jaune en dessous. A mesure que la saison avance le jaune pâlit, et on trouve en juin des mâles qui ont la gorge, la raie sourcilière et le ventre entièrement d'un blanc terne, et quelquefois d'un blanc assez pur.

Femelle : Elle ne diffère pas sensiblement du mâle : elle est seulement un peu plus petite et a des teintes un peu moins prononcées.

Mâle, femelle et jeunes après la mue : Dessus de la tête, du cou, du corps, et une bande sur les lorums et les yeux d'un cendré jaune-verdâtre; gorge, raie sourcilière, bas des joues, devant et côtés du cou, dessous du corps d'un jaune vif, plus foncé à la poitrine, plus clair au milieu du ventre et sur les sous-caudales; ailes et queue comme au printemps, mais avec les bordures des plumes plus jaunâtres; bec brun en dessus, roussâtre en dessous à la base; pieds d'un cendré bleuâtre en devant, jaunâtre en arrière et au-dessous des doigts; iris comme au printemps.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un cendré moins olivâtre que chez les adultes; parties inférieures d'un jaune jonquille; bec un peu plus court, glacé de jaunâtre.

Le Pouillot fitis est propre à l'Europe, l'Asie et l'Afrique septentrionale.

Dans le nord de la France, qu'il n'habite que temporairement, il arrive vers le mois de mars, pour disparaître en septembre. Mais beaucoup de sujets s'arrêtent et hivernent dans la Provence.

Il niche au pied d'un buisson ou à terre, parmi les herbes et la mousse. Son nid, composé de feuilles, de brins d'herbes et de quelques plumes, est ovalaire, assez grand, et a une ouverture latérale. Sa ponte est de cinq ou six œufs, d'un blanc pur ou légèrement jaunâtre, avec des points et des taches peu nombreuses d'un rouge de brique pâle. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,015; petit diam. 0^m,012.

Durant le temps de la reproduction, le Fitis se tient dans les bois; après la mue, il s'approche des habitations et fréquente les vergers; pendant l'hiver, les individus qui s'arrêtent dans le midi de la France hantent les bords des rivières, des ruisseaux.

232 — POUILLOT VÉLOCE — *PHYLLOPNEUSTE RUFA* Bp. ex Briss.

Dessous du corps flamméché de brun et de jaune; ailes ne dépassant pas le milieu de la queue; première rémige impropre au vol.

deuxième égale à la septième ou plus courte, les quatrième et cinquième égales et les plus longues; tarses noirâtres.

Taille: 0m,12 *environ.*

CURRUCA RUFA, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 389.
SYLVIA RUFA, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 516.
FICEDULA RUFA, Bechst. *Orn. Tasch.* (1802), t. I, p. 160.
SYLVIA HIPPOLAIS, Leach, *Syst. cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 24.
SYLVIA COLLYBITA, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XI, p. 235.
FICEDULA RUFA, Koch, *Baier. Zool.* (1816), p. 160.
PHYLLOSCOPUS RUFUS, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 94.
PHYLLOPNEUSTE RUFA, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 13.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 131, f 2.

Mâle : Dessus de la tête, du cou et du corps d'un gris brun, plus ou moins olivâtre, un peu plus rembruni au vertex ; sourcils et paupières jaunâtres; une tache brunâtre devant et derrière les yeux ; gorge et devant du cou d'un blanc jaunâtre ou blanc sale ; poitrine, abdomen et flancs d'un blanc terne, nuancé de brun clair et de jaunâtre, disposé en stries; sous-caudales d'un jaune clair ; ailes d'un brun gris, avec les plumes frangées d'olivâtre; rectrices semblables aux rémiges ; bec brun, jaune sur les bords ; pieds d'un brun noirâtre ; iris brunâtre.

Femelle : Elle est moins jaune, en dessous, que le mâle.

Jeunes avant la première mue : Ils ont les parties supérieures comme la femelle, mais un peu plus foncées ; et les parties inférieures jaunâtres, avec les flancs nuancés de brun.

Le Pouillot véloce est propre à l'Europe et à l'Afrique.

Il habite la France, la Suisse, l'Allemagne, l'Italie, la Sicile, et se montre, mais en petit nombre, dans nos départements du Nord, où il arrive vers la fin de mars, et d'où il repart en septembre.

Il niche à terre, au pied des haies, des arbrisseaux, entre les racines des arbres, au milieu des herbes; compose un nid avec beaucoup de plumes à l'intérieur, et pond quatre ou cinq œufs blancs, avec de petits points noirs, très-nombreux vers le gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,015 ; petit diam. 0m,011 à 0m,012.

Comme ses congénères, le Pouillot véloce vit, l'été, dans les bois. M. Malherbe nous apprend qu'en Sicile, où il est sédentaire, il descend l'hiver dans les plaines, et vient dans les villages chercher un abri jusque dans les maisons ; qu'on en trouve alors jusqu'à sept ou huit dans le même trou. Nous savions déjà par nos propres observations que quelques-uns restaient, durant l'hiver, dans la Provence. Ceux que la bienfaisance du climat retient dans les contrées méridionales de la France, se donnent, l'hiver, rendez-vous sur les bords des rivières, des ruisseaux dont les bords sont couverts de broussailles, dans les

jardins abrités, et y forment des réunions très-nombreuses. On les voit voltigeant sans cesse à la surface de l'eau pour y saisir les moucherons et les tipules, dont, à cette époque, ils se nourrissent en grande partie.

233 — POUILLOT SIFFLEUR
PHYLLOPNEUSTE SIBILATRIX
Brehm ex Bechst.

(Type du genre *Sibilatrix*, Kaup; *Sylvicola*, Eyton)

Gorge, devant du cou, haut de la poitrine jaunes; le reste des parties inférieures blanc; ailes dépassant de beaucoup le milieu de la queue; première rémige impropre au vol, deuxième plus longue que la cinquième, la troisième la plus longue; tarses d'un brun jaunâtre.

Taille : 0m,124 *à* 0m,125 *environ.*

Asilus sibilatrix, Bechst. *Orn. Tasch.* (1802), p. 176.
Sylvia sylvicola, Lath. *Ind.* Suppl. (1802), p. 53.
Sylvia sibilatrix, Bechst. *Nat. Deuts.* (1807), t. III, p. 561.
Ficedula sibilatrix, Koch, *Baier. Zool.* (1816), t. I, p. 159.
Curruca sibilatrix, Flem. *Brit. Anim.* (1828), p. 70.
Sibilatrix sylvicola, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 98.
Phyllopneuste sibilatrix et sylvicola, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 425 et 426.
Sylvicola sibilatrix, Eyton, *Brit. Birds* (1836), p. 14.
Temm. et Laug. *Pl. col.* 245, f. 3.

Mâle : Dessus de la tête, du cou et du corps, d'un cendré vert, nuancé de jaunâtre; sourcils, joues, gorge, devant et côtés du cou, haut de la poitrine d'un beau jaune; un trait brunâtre passe sur les yeux; bas de la poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc argentin, lavé de grisâtre sur les flancs, de jaune verdâtre sur les cuisses; talons couverts de plumes jaunes; ailes brunes, avec les plumes bordées de jaune verdâtre; queue également brune, avec les pennes lisérées de jaune verdâtre en dehors; bec et pieds d'un brun jaunâtre; iris brun-roussâtre.

Femelle : Elle diffère du mâle par une taille moins forte, et par les joues, la gorge et le cou qui sont d'un jaune plus pâle. Cette couleur n'est presque pas apparente sur le haut de la poitrine.

Jeunes avant la première mue : Semblables aux adultes en dessus et en dessous, avec le jaune du cou d'une teinte plus pâle.

Le Pouillot siffleur ou Sylvicole est répandu dans une grande partie de l'Europe.

Il habite l'Allemagne, l'Italie, la France, où il est commun; l'Angleterre, la Hollande et quelques autres contrées du Nord, où il est plus rare. On le trouve aussi en Algérie.

Il arrive en mai dans le nord de la France et disparaît à la fin d'août. On le voit, aux mêmes époques, en Lorraine, dans les bois et les vallons de Saulnay et de Montraux.

Il niche entre les racines des arbres, mais le plus souvent à terre, parmi les mousses et les herbes. Sa ponte est de cinq ou six œufs, courts, blancs, ou d'un blanc grisâtre, couverts de petits points bruns, plus nombreux au gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,015 ; petit diam. 0m,012.

Observation. — Le Pouillot sylvicole a été confondu avec l'*Hypolais icterina*, dont il diffère cependant par la taille, les teintes des parties inférieures, la proportion des rémiges, le chant et les œufs.

234 — POUILLOT BONELLI — *PHYLLOPNEUSTE BONELLI* Bp. ex Vieill.

Dessous du corps blanc, légèrement lavé de jaunâtre aux jambes et aux sous-caudales ; ailes atteignant à peine le milieu de la queue ; première rémige impropre au vol, la deuxième sensiblement plus longue que la septième, égalant quelquefois la sixième, les troisième et quatrième les plus longues ; tarses d'un brun clair.

Taille : 0m,115.

Sylvia Bonelli, Vieill. *N. Dict.* (1819), t. XXVIII, p. 91.
Sylvia Nattereri, Temm. *Man.* (1820), t. I, p. 227.
Phyllopneuste Bonelli, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 13.
Ficedula Bonelli, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 56.
Temm. et Laug. *Pl. col.* 24, f. 2.

Mâle : Parties supérieures d'un gris cendré, légèrement nuancé d'olivâtre sur le dos, de jaunâtre au croupion et aux sus-caudales ; parties inférieures d'un blanc pur et lustré, lavé de grisâtre sur les côtés de la poitrine, d'un peu de jaunâtre sur les flancs, près des jambes ; ailes brunes, avec les couvertures supérieures bordées de grisâtre et les rémiges frangées de jaune verdâtre; queue d'un brun plus clair que les ailes, avec les trois quarts supérieurs des pennes bordés de jaune verdâtre, surtout vers leur moitié supérieure ; bec brunâtre en dessus, blanchâtre en dessous et sur les bords ; pieds brunâtres ; iris brun-roussâtre.

Femelle : D'un blanc moins éclatant en dessous.

Jeunes avant la première mue : Cendré roussâtre en dessus; blanc luisant et soyeux en dessous, avec les côtés de la poitrine, les flancs et les sous-caudales lavés d'un roussâtre très-clair; joues, côtés du cou d'un cendré roussâtre clair; couvertures supérieures des ailes et rémiges bordées de jaune verdâtre vif; rectrices bordées de même.

Le Pouillot Bonelli habite principalement le centre et le midi de l'Europe et le nord de l'Afrique.

Il est commun en Provence, en Italie, en Suisse; n'est pas rare en Anjou, en Lorraine, et a été capturé dans le Tyrol et en Crimée.

M. Meslier de Rocan, ex-sous-intendant militaire à Metz, en a tué plusieurs dans un bois voisin de cette ville, où il se reproduit; M. Jules de Lamotte l'a trouvé aux environs d'Abbeville; M. Millet le dit très-commun dans les bois et les forêts des arrondissements de Baugé, Saumur et Beaupréau; il arriverait dans ces dernières localités à la mi-avril, et en repartirait à la fin d'août; enfin nous l'avons rencontré plusieurs fois dans les bois qui avoisinent les environs de Paris, et notamment dans les bois de Meudon et de Clamart.

Il niche à terre, au milieu des herbes ou au pied des taillis; construit un nid semblable à celui du Pouillot siffleur et pond de quatre à six œufs, courts, blancs, ou d'un blanc roussâtre, avec des points d'un brun rouge, quelquefois assez vif, très-nombreux et très-rapprochés surtout au gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,014$ à $0^m,015$; petit diam. $0^m,012$.

GENRE CXVIII

RÉGULOÏDE — *REGULOIDES* (1), Blyth.

MOTACILLA, p. Gmel. *S. N.* (1788).
SYLVIA, p. Lath. *Ind.* (1790).
REGULUS, Gould, *B. of Eur.* (1832).
PHYLLOPNEUSTE, Blyth, *Ann. Mag. Nat. Hist.* (1843).
PHYLLOSCOPUS, Blyth, *Journ. As. Soc. Beng.* (1843).
REGULOIDES, Blyth, *Journ. As. Soc. Beng.* (1847).
PHYLLOBASILEUS, Cab. *Mus. Orn. Hein.* (1850-1851).

(1) Le générique *Reguloides* étant hybride, M. Cabanis lui a substitué celui de *Phyllobasileus*, qui est certainement plus grammatical, et que nous aurions adopté si nous n'avions à respecter les droits de priorité. Il est de règle, en zoologie, qu'il faut, autant que possible, ne point tirer un nom de deux langues différentes; mais il est de règle aussi que l'on doit invariablement adopter la dénomination originellement donnée par le fondateur d'un genre, d'une espèce, c'est-à-dire la plus ancienne, à moins que cette dénomination ne soit absurde, barbare, cacophonique, susceptible d'induire en erreur. Tel n'est point le cas de *Reguloides*, auquel, en vertu de cette règle, nous avons dû donner la préférence sur *Phyllobasileus*.

Bec droit, mince, comprimé, échancré vers le bout de la mandibule supérieure, qui est un peu mousse ; narines oblongues, recouvertes par une membrane ; ailes obtuses (deuxième rémige égalant la septième ou un peu plus longue, troisième et cinquième égales, quatrième la plus longue de toutes) ; queue dilatée à son extrémité, échancrée ; tarses allongés, minces ; doigts grêles, le médian plus court que le tarse ; ongle du pouce de la longueur du doigt ou à peine un peu plus court, notablement arqué.

Observation. — Les Réguloïdes ou Faux-Roitelets, par l'ensemble de leurs caractères, ont beaucoup plus de rapports avec les Pouillots, qu'avec les Roitelets. Ils ont les narines nues, le bec, les tarses et presque la forme de l'aile des premiers ; ils s'en rapprochent encore par l'étendue de leurs sous-caudales et par leur système de coloration : ils n'ont des seconds que la double bande bien accusée des ailes. L'ongle du pouce semble avoir aussi un développement et une forme qui le font plus semblable à celui des Roitelets qu'à celui des Pouillots ; mais, nous le répétons, c'est certainement avec ceux-ci qu'ils ont le plus d'affinités, aussi n'hésitons-nous pas à en faire des Phyllopneustiens plutôt que des Réguliens.

255 — RÉGULOÏDE A GRANDS SOURCILS
REGULOIDES SUPERCILIOSUS

Larges sourcils d'un jaune verdâtre (mâle) *ou d'un blanc jaunâtre* (femelle) *presque confluents à la nuque ; sur le milieu de la tête une bande longitudinale pâle, moins apparente chez la femelle que chez le mâle ; une double bande jaunâtre sur l'aile ; sous-caudales lavées de jaunâtre.*

Taille : $0^m,10$ (mâle) *à* $0^m,093$ (femelle).

Motacilla superciliosa, Gmel. *G. N.* (1788), t. I, p. 975.
Sylvia superciliosa, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 526.
Motacilla proregulus, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 499.
Regulus modestus, Gould, *Birds of Eur.* (1832-1837), pl. 149.
Regulus inornatus, Blyth, *Journ. As. Soc. Beng.* (1842), t. XI, p. 191.
Regulus proregulus, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 54.
Phyllopneuste modesta, Blyth, *Ann. Magas. Nat. Hist.* (1843), t. XII, p. 98.
Reguloides modestus, Blyth, *Journ. As. Soc. Beng.* (1847), t. XVI, p. 441.
Reguloides proregulus, Blyth, in : Bp. *Consp. Gen. Av.* (1850), p. 291.
Phyllobasileus proregulus, Caban. *Mus. Orn. Hein.* pars. 1ª Osc. (1850-1851), p. 33 *note*.

PHYLLOBASILEUS SUPERCILIOSUS, Caban. in : *Cabanis, Journ. Ornith.* (1858), p. 81.

Mâle adulte : Front d'un beau vert-jaune, qui envahit, en se fondant, près de la moitié antérieure de la tête ; sinciput vert olivâtre, les plumes médianes de cette région ayant les unes, les barbes gauches, les autres, les barbes droites d'un blanc jaunâtre, d'où résulte une sorte de bande médiane faisant opposition au verdâtre du reste de la tête ; parties supérieures du cou et du corps d'un vert olivâtre, qui s'éclaircit sur le croupion, et prend, chez le vieux mâle, une teinte d'un beau vert jaune ; côtés du cou nuancés de gris ; sourcils larges et presque confluents derrière la tête, d'un beau jaune verdâtre clair, qui dégénère en blanchâtre derrière l'œil et s'atténue insensiblement en avançant vers la nuque ; lorums, un trait à travers l'œil et région parotique d'un brun verdâtre clair ; parties inférieures blanchâtres, nuancées de jaunâtre à la gorge, au milieu du ventre, aux sous-caudales, et de verdâtre sur les flancs ; une double bande d'un blanc jaunâtre sur l'aile ; la première, à l'extrémité de la dernière rangée des couvertures moyennes ; la seconde, à l'extrémité des grandes couvertures ; rémiges brunes en dessus, d'un gris brun en dessous, extérieurement frangées de vert jaunâtre ; rectrices pareilles aux rémiges ; bec brun ; tarses et ongles noirâtres.

Femelle : Front verdâtre, tout le reste des parties supérieures d'un vert olivâtre, s'éclaircissant sur le croupion ; côtés du cou moins nuancés de gris ; sourcils d'un blanc jaunâtre dans toute leur étendue ; lorums, trait à travers l'œil et régions parotiques moins bruns que chez le mâle ; parties inférieures blanchâtres, lavées de jaunâtre seulement à la poitrine et aux sous-caudales ; ailes et queue comme chez le mâle, mais avec des franges moins vivement colorées ; bec brun en dessus, brun jaunâtre en dessous.

Cette espèce est propre à l'Asie, et s'égare quelquefois en Europe. Gmelin l'indique comme habitant la Russie ; cependant Pallas ne l'a rencontrée que dans l'Asie centrale, en Daourie, le long du fleuve Irkoutsk. Quoi qu'il en soit, elle a été observée en Dalmatie, et s'est même montrée en Angleterre. Un individu y a été pris, près de Newcastle, par M. Hancock.

Les mœurs, le régime et la propagation de cet oiseau sont inconnus.

SOUS-FAMILLE XXXIX

RÉGULIENS — *REGULINÆ*

Narines recouvertes par des plumes disposées sous forme d'opercule; grandes sous-caudales n'atteignant pas le milieu des rectrices.

Cette sous-famille, qui repose sur le genre *Regulus*, est particulièrement caractérisée par les plumes rigides et décomposées qui couvrent les narines. Elle fait le passage des Phyllopneustiens aux Pariens.

GENRE CXIX

ROITELET — *REGULUS*, G. Cuv.

Motacilla, p. Linn. *S. N.* (1735).
Sylvia, p. Lath. *Ind. Orn.* (1790).
Regulus, G. Cuv. *Anat. comp. tab.* 1 (1799-1800).

Bec grêle, court, très-aigu à la pointe, à bords des mandibules un peu rentrants; narines ovales recouvertes, par deux petites plumes rigides, voûtées, à barbes très-désunies et très-peu barbelées; ailes moyennes, sur-obtuses; queue courte, échancrée, composée de dix pennes; tarses minces, doigts antérieurs grêles, le médian, y compris l'ongle, aussi long que le tarse; pouce fort, l'ongle dont il est armé, plus long que le doigt, robuste, arqué; plumes du vertex un peu plus longues que les autres et susceptibles de se relever.

Les Roitelets sont les plus petits des oiseaux d'Europe. Par l'habitude qu'ils ont de vivre, l'hiver, en petites familles; de se cramponner et de se suspendre aux branches des arbres et des buissons pour y chercher leur nourriture, les Roitelets rappellent les Mésanges. Comme elles encore, ils sont très-vifs, très-agiles, très-remuants, et ne paraissent pas être sensibles au froid.

Leur mue est simple. Le mâle et la femelle offrent entre eux de bien légères différences. Les jeunes, avant la première mue, s'en distinguent.

256 — ROITELET HUPPÉ — *REGULUS CRISTATUS* Charlet.

Olivâtre, nuancé de jaunâtre en dessus; vertex jaune aurore;

point de bande blanche sur les joues ; une huppe (adultes) *ou point de huppe* (jeunes).

Taille : 0m,096 *à* 0m,097.

REGULUS CRISTATUS, Charleton, *Exercit.* (1677), p. 95, n° 1.
MOTACILLA REGULUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 338.
SYLVIA REGULUS, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 548.
REGULUS FLAVICAPILLUS, Naum. *Vög. Deuts.* (1823), t. III, p. 968.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 48, t. I.

Mâle : Milieu du vertex d'un jaune aurore, bordé en devant et sur les côtés de jaune capucine et de noir ; dessus du cou et du corps d'un olivâtre nuancé de jaunâtre ; front, tour des yeux, joues, gorge, devant du cou, poitrine et abdomen d'un cendré lavé de roussâtre, avec un peu de brun derrière les commissures du bec ; ailes portant deux bandes transversales blanches et une tache noire carrée au-dessus de la bande inférieure, qui est plus large ; rémiges primaires bordées de jaune verdâtre, les secondaires terminées de blanchâtre ; rectrices colorées comme les rémiges ; bec noir ; pieds bruns ; iris noirâtre.

Femelle : Même distribution de couleurs ; mais le centre de la huppe est d'un jaune citron et les teintes du corps sont moins foncées.

Jeunes avant la première mue : Point de huppe ; tête cendré olivâtre, sans jaune et sans bande noire au-dessus des yeux ; corps et ailes colorés comme chez la femelle, mais d'une teinte olivâtre plus terne.

Variétés accidentelles : Temminck cite des sujets qui ont le sommet de la tête d'un bleu azuré, d'un jaune livide, et d'autres avec une partie du plumage blanchâtre.

On trouve le Roitelet huppé presque partout en Europe.

Il est de passage annuel dans tous les départements de la France, en automne et au printemps.

Il niche sur les pins et les sapins. Son nid, artistement construit, presque sphérique, ouvert en dessus, est généralement composé de mousse. Sa ponte est de sept à onze œufs, ordinairement obtus, d'un blanc jaunâtre ou roussâtre, sans taches, ou avec des points et des taches grisâtres et roussâtres, plus apparents vers le gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,013; petit diam. 0m,009.

Il se reproduit en Angleterre, en Italie, en Suisse, en Allemagne et en France, dans les départements de la Vienne, des Basses-Alpes et quelquefois dans les environs de Paris.

Le Roitelet huppé est peu défiant, peu craintif; il se laisse facilement approcher et se laisse même prendre, le soir, avec la main. En automne et en hiver il voyage par petites bandes, se mêle à des troupes de Sittelles, de Mésanges, et exploite avec elles les lisières des bois.

237 — ROITELET TRIPLE BANDEAU
REGULUS IGNICAPILLUS
Licht. ex Brehm

Vert-olivâtre en dessus; vertex jaune-aurore vif; deux bandes blanches sur les joues; bec fort à la base, comprimé et grêle à la pointe; un petit trait noir sous le bec, chez les adultes.

Taille : 0m,094 *à* 0m,095.

Sylvia ignicapilla, Brehm, in : Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), t. I, p. 231.
Regulus pyrocephalus, Brehm, *Lehrbuch* (1823), t. I, p. 276.
Regulus ignicapillus, Licht. *Doub. Zool. Mus.* (1823), p. 36.
Buff. *Pl. enl.* 651, f. 3, *mâle*, sous le nom de *Souci ou Poul.*

Mâle : Milieu du vertex d'un jaune aurore vif, bordé en devant et sur les côtés de jaune capucine et de noir profond ; dessus du cou et du corps d'un vert olivâtre, lavé de jaune rougeâtre sur les côtés du cou ; parties inférieures d'un cendré légèrement lavé de roux, surtout au cou ; front roussâtre, deux bandes blanches au-dessus et au-dessous de l'œil, qui est traversé par une autre bande noire; moustaches noires, étroites, descendant du bec sur les côtés du cou ; ailes traversées par deux bandes blanches comme chez l'espèce précédente, mais moins étendues ; bec noir ; pieds et iris noirâtres.

Femelle : Même disposition de couleurs, avec les teintes moins pures et le jaune du milieu du vertex d'une nuance orange.

Les *jeunes avant la première mue* nous sont inconnus.

Le Roitelet triple bandeau habite une grande partie de l'Europe, notamment la France, l'Allemagne et la Sicile.

Vieillot l'a rencontré dans l'Amérique septentrionale, et l'a considéré, en premier lieu, comme une race du Roitelet huppé ; mais, plus tard, dans la *Faune française*, il l'a distingué spécifiquement sous le nom de *Regulus mystaceus*.

Il niche sur les pins et les sapins ; pond de cinq à sept œufs oblongs, d'un blanc couleur de chair ou grisâtre, avec quelques petits points gris et roussâtres peu apparents. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,013 ; petit diam. 0m,009.

Temminck a cru remarquer une différence dans les habitudes du Roitelet huppé et du Roitelet triple bandeau. Ainsi, il aurait observé que ce dernier, au lieu de fréquenter la cime des arbres, comme, selon lui, le ferait le Roitelet huppé, vivrait de préférence sur les buissons et les branches basses, et qu'il voyagerait par paires et non par petites bandes, comme le Roitelet huppé. Nous pouvons affirmer, que ces deux faits sont loin d'être parfaitement établis.

Ces deux espèces ont des habitudes exactement semblables; elles fréquentent indistinctement les arbres de haute futaie, les bois taillis, les charmilles, et sont toujours par petites troupes, excepté toutefois à l'époque des amours. Le seul fait qui nous a paru constant, c'est que le Roitelet triple bandeau, dans ses migrations d'automne, précède le Roitelet huppé, tandis que le contraire aurait lieu au printemps. Le premier se montre, dans les pays où il passe, au commencement d'octobre; le second ne s'y voit que quinze ou vingt jours plus tard.

FAMILLE XXIII

PARIDÉS — *PARIDÆ*

ÆGITHALI, Vieill. *Ornith. élément.* (1816).
PIPRIDÆ, p. Vig. *Gen. of B.* (1825).
MÉSANGES, Less. *Traité d'Ornith.* (1831).
PARINÆ, Swains. *Classif. of B.* (1837).
PARIDÆ, Degl. *Ornith. Europ.* (1849).

Bec court, entier, conico-convexe; narines couvertes par des soies ou des plumes dirigées en avant; tarses et doigts épais; ongle postérieur robuste et plus long que les antérieurs.

Les Paridés constituent une famille que les mœurs, les habitudes, les éléments oologiques, caractérisent autant que les attributs physiques. Les oiseaux qui en font partie ont à peu près tous le même genre de vie. Ils sont d'un naturel vif, pétulant, querelleur. La plupart sont erratiques, et tous vivent par petites familles, une grande partie de l'année.

Leur nourriture consiste en graines, en fruits, en insectes, en œufs de lépidoptères, qu'ils cherchent en se suspendant aux rameaux des arbres. Ils sont en général d'une grande fécondité. Les uns nichent dans les trous d'arbres et de murailles, les autres entre les tiges des roseaux ou à l'extrémité d'un rameau flexible. Il en est quelques-uns qui mettent beaucoup d'art dans la construction de leur nid.

Chez la plupart des espèces, le mâle et la femelle se ressemblent; chez quelques autres, ils portent un plumage distinct. Leur mue est simple.

Observations. — La famille des Paridés, même en ne tenant compte que des espèces européennes, diffère, dans sa composition, selon les méthodistes. Les uns la bornent aux Mésanges; les autres réunissent à celles-ci les Sittelles, mais en sous-famille; d'autres en éloignent ces dernières et leur substituent les Roitelets. En outre, pendant que ceux-ci ne reconnaissent pour les Mésanges qu'une sous-famille, ceux-là en admettent deux: celle des *Ægithalinæ*,

reposant sur les Remiz et les Moustaches ; et celle des *Parinæ*, comprenant toutes nos Mésanges sylvaines.

Les Sittelles, à la vérité, par quelques-unes de leurs habitudes, ont des affinités avec les Mésanges ; mais elles en ont de bien plus grandes encore avec les Grimpereaux, et, de plus, elles se rapportent à ceux-ci par la forme des pieds, par l'allongement du pouce, par le développement et la courbure des ongles. Leur place naturelle est donc plutôt parmi les Certhiidés que parmi les Paridés.

Il en est de même des Roitelets proprement dits : leur genre de vie semble en faire des Mésanges ; mais leurs habitudes générales et leurs caractères organiques les rattachent plutôt aux Acanthizes, aux Abrornis, aux Réguloïdes, et par ceux-ci aux Pouillots, près desquels nous avons cru devoir les ranger.

La famille des Paridés, à part les éléments exotiques qui peuvent venir s'y grouper, ne comprend donc que les Mésanges, que nous diviserons, à l'exemple de M. Cabanis, en Pariens et en Égithaliens.

SOUS-FAMILLE XL

PARIENS — *PARINÆ*

Bec plus haut que large ; mandibules égales ou presque égales, l'inférieure se relevant à la pointe ; première rémige bien développée et atteignant à peu près le milieu de l'aile.

Les Pariens vivent en général dans les vergers, les bosquets et même dans les grands bois. Quelques-uns fréquentent plus particulièrement les plaines basses et humides. Ils sont donc plus sylvains que riverains ou aquatiques. Tous, à une exception près, établissent leur nid dans des trous.

GENRE CXX

MÉSANGE — *PARUS,* Linn.

PARUS, Linn. *S. N.* (1735).
CYANISTES et LOPHOPHANES, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).

Bec du tiers à peu près de la longueur de la tête, fort, droit, coniforme, à pointe arrondie ; narines basales, petites, cachées par les plumes soyeuses du front ; ailes médiocres, sur-obtuses, à première rémige allongée ; queue moyenne, égale ou arrondie et légèrement échancrée ; tarses courts, forts, scutellés ; doigts

médiocres, le médian presque aussi long que le tarse; pouce robuste, pourvu d'un ongle assez fort et recourbé.

Les Mésanges habitent les bois, les vergers. On les y voit sans cesse en mouvement, grimper ou se pendre aux rameaux des arbres, dont elles visitent chaque feuille pour y découvrir les insectes, les larves, les œufs, dont elles se nourrissent. Elles sont courageuses, jusqu'à un certain point féroces, ne redoutent pas les oiseaux plus gros qu'elles, les attaquent et les tuent même lorsqu'on en tient en volière avec elles. Malgré cela, leur naturel est sociable. Les espèces se recherchent entre elles, et si un individu d'une bande s'en isole ou s'égare, on l'entend aussitôt réclamer. Elles ne broient pas les graines, comme font les vrais granivores, tels que les Chardonnerets, les Gros-Becs; mais elles les percent avec leur bec, après les avoir préalablement assujetties contre une branche, à l'aide de leurs pattes. C'est aussi de cette manière et en frappant à coups redoublés sur le même point, qu'elles parviennent à percer les noix, les amandes et les noyaux bien plus durs de l'olive, pour en extraire la semence.

Les Mésanges sont cosmopolites : on en trouve dans toutes les parties du monde. Parmi les espèces connues, cinq seulement appartiennent à l'Europe.

Observations. — 1° Les cinq espèces que nous comprenons dans ce genre ont été réparties par Kaup dans trois coupes distinctes. Le *Par. cristatus*, à tête surmontée d'une sorte de huppe, est devenu le type de ses *Lophophanes;* les *Par. cœruleus* et *cyaneus*, à plumage où le bleu domine, ont été groupés sous le nom de *Cyanistes*. Mais ces espèces se rattachant, sous tous les autres rapports, aux vraies Mésanges (*Parus*), ne sauraient en être génériquement distraites.

2° L'apparition de la Mésange bicolore (*Par. bicolor*, Linn.) dans les limites de l'Europe, étant contestée, même par ceux qui l'avaient précédemment admise, cette espèce, jusqu'à nouvel ordre, est à supprimer.

258 — MÉSANGE CHARBONNIÈRE — *PARUS MAJOR* Linn.

Parties inférieures jaunes, avec une bande longitudinale noire sur l'abdomen ; rectrice la plus latérale blanche sur ses barbes externes.

Taille : $0^{m},15$.

PARUS MAJOR, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 341.
PARUS FRINGILLAGO, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 555.
PARUS ROBUSTUS, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 461.
Buff. *Pl. enl.* 3, f. 1.

Mâle : Tête, cou et haut de la poitrine noirs, avec des reflets blanchâtres; région parotique d'un blanc pur, étendu jusqu'à l'œil, de

manière à former une sorte de plaque triangulaire; bas de la nuque blanchâtre ; manteau vert-olive jaunâtre ; bas du dos et sus-caudales d'un cendré bleuâtre ; poitrine, abdomen d'un jaune soufre, avec une bande d'un noir profond sur la ligne médiane; région anale et sous-caudales blanches ; petites et moyennes couvertures alaires d'un cendré bleuâtre, avec une bande transversale blanche sur l'extrémité de ces dernières; grandes couvertures noires, bordées de gris bleuâtre ; rectrices de même couleur, avec la plus latérale blanche en dehors et à l'extrémité; bec noir ; pieds brun de plomb ; iris noir.

Femelle : Noir de la tête moins brillant que dans le mâle ; parties inférieures d'un jaune moins pur, et une bande noire moins étendue sur l'abdomen ; à cela près, elle diffère peu du mâle.

Jeunes à la sortie du nid : Noir de la tête, du cou, de la poitrine et de l'abdomen moins profond, passant au cendré sur les bords des plumes ; jaune des parties inférieures plus pâle ; blanc de la région parotique et de la bande transversale de l'aile lavé légèrement de jaune; petites et moyennes couvertures alaires bordées d'une faible teinte d'un cendré olivâtre, les grandes de blanc jaunâtre; rémiges primaires bordées de cendré blanchâtre, les secondaires de vert jaunâtre ; bec brun de plomb, avec les commissures saillantes et jaune orange, ainsi que l'intérieur de la bouche ; pieds d'un livide bleuâtre.

Cette espèce est très-commune dans toute l'Europe, et vit sédentaire en France.

Elle niche dans les trous des vieux arbres, des édifices abandonnés, dans les fentes des murailles; pond de huit à quatorze œufs, quelquefois jusqu'à dix-huit, d'un blanc légèrement nuancé de jaunâtre, avec de petits points, les uns d'un rouge pâle, les autres d'un brun rouge foncé, plus nombreuses et plus rapprochés au gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,018$ à $0^m,019$; petit diam. $0^m,013$ à $0^m,014$.

La Mésange charbonnière erre, l'hiver, par petites troupes ; fréquente alors nos vergers et nos jardins. Au printemps elle se retire dans les bois et les forêts ; quelques couples cependant restent près des habitations. En captivité, elle se contente de graines de chènevis (1).

(1) Je signalerai à l'attention des naturalistes un fait des plus curieux que j'ai vu se produire déjà deux fois sur le même individu.

Une Mésange charbonnière, prise au nid en juillet 1853, est, depuis ce moment, élevée en captivité et soumise presque exclusivement au régime du chènevis. Sous l'influence de ce régime, son plumage, après six mois de cage, avait beaucoup perdu de son éclat, et les teintes blanches, bleuâtres et jaunes étaient comme lavées de brun. En mars, toutes ces teintes tournaient au brun de suie et le dos était fortement noirâtre. Enfin, en juin, l'oiseau était complétement d'un brun noir; le noir de la tête, du cou et de la poitrine ne se dis-

259 — MÉSANGE NOIRE — *PARUS ATER* Linn.

Deux bandes blanches sur l'aile; une tache de même couleur à la nuque; abdomen gris blanchâtre.

Taille : 0m,111 *à* 0m,112.

PARUS ATER, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 341.
PARUS ATRICAPILLUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 551.
PARUS CARBONARIUS, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 556.
PARUS ABIETUM, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 466.
PŒCILE ATER, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 114.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 155, t. I.

Mâle : Tête, côtés de la nuque, devant du cou, haut de la poitrine d'un noir lustré ; joues, côtés et derrière du cou blancs ; parties supérieures du corps d'un cendré bleuâtre, nuancé d'olivâtre ; bas de la poitrine et abdomen d'un gris blanchâtre, avec les flancs et les sous-caudales d'un cendré roussâtre ; ailes pareilles au dos, traversées par deux bandes blanches formées par l'extrémité des moyennes et des grandes couvertures ; rémiges et rectrices brunes, bordées très-légèrement de cendré ; bec noirâtre ; pieds gris de plomb ; iris noirâtre.

Femelle : Semblable au mâle ; elle a seulement un peu moins de blanc sur les côtés de la tête, et moins de noir à la gorge, au cou et à la poitrine.

Jeunes avant la première mue : Ils nous sont inconnus.

On trouve la Mésange noire dans presque toute l'Europe et en Sibérie; elle est sédentaire dans quelques localités de la France, et seulement de passage dans d'autres et en Belgique.

tinguant que par plus d'intensité. Environ deux mois et demi après survenait la mue. Quoique le régime n'eût pas été changé, et que le renouvellement de plumage se fit sous son influence, l'oiseau reprit, par la mue, les couleurs pures jaunes, blanches, noires, bleues et vertes qu'il a en liberté. Mais ces couleurs, cinq mois après, commençaient à se modifier, passaient de nouveau par toutes les phases que je viens d'indiquer, arrivaient, à la fin d'avril, au noir de suie intense, et, comme la première fois, la mue survenant en août, rendait à l'oiseau sa belle livrée. A l'heure où j'écris ceci (24 octobre 1865), il serait difficile de distingner le captif d'un individu tué en liberté. Pourquoi le régime influe-t-il sur le plumage vieilli, pendant qu'il n'a aucune action sur celui qui se développe? Les recherches que je poursuis me mettront peut-être sur la voie d'une solution; en attendant, le fait en lui-même m'a paru assez intéressant pour être mentionné. Les modifications de couleur qui se manifestent partiellement sur le plumage de certains oiseaux, sans intervention de la mue, sont probablement dues, sinon en totalité, du moins en partie, à une cause de ce genre. Z. G.

Ses émigrations, dans le nord de la France, ne sont pas annuelles ; elles sont beaucoup plus régulières en Lorraine, en Anjou et dans nos départements méridionaux.

Elle niche dans les trous des vieux arbres, dans le crevasses des vieux murs ; pond de huit à dix œufs blancs, nuancés d'une légère teinte jaune, et marqués de petites taches d'un rouge pâle. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,015 ; petit diam. 0m,011 à 0m,012.

Cette espèce vit et voyage par petites bandes, comme la précédente ; se tient, l'été, dans les bois et sur les montagnes, et descend, l'hiver, dans les lieux en plaine.

260 — MÉSANGE BLEUE — *PARUS CÆRULEUS* Linn.

(Type du genre *Cyanistes*, Kaup.)

Collier et bande, d'un bleu noirâtre, s'étendant du bec à la nuque, en passant sur l'œil ; une tache bleue plus ou moins étendue sur l'abdomen, qui est jaune ; queue moyenne, légèrement échancrée.

Taille : 0m,11 *à* 0m,12.

Parus cæruleus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 341.
Cyanistes cæruleus, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 99.
Parus cærulescens, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 463.
Buff. *Pl. enl.* 3, f. 2.

Mâle : Vertex bleu azuré ; front, région parotique, bande au-dessus des yeux, et partie postérieure de la tête blancs ; trait d'un bleu noirâtre sur les yeux ; une bande de même couleur s'étend, de chaque côté, de la gorge à la nuque ; dessus du corps d'un vert olivâtre ; sus-caudales bleues ; bas du cou et dessus du corps jaunes ; une tache oblongue d'un bleu noir sur le milieu de l'abdomen ; ailes bleues, avec les moyennes et les grandes couvertures supérieures et les rémiges secondaires terminées de blanc ; queue bleue ; bec brun de corne ; pieds brun de plomb ; iris noirâtre.

Femelle : Pareille au mâle ; la tache bleu-noir de l'abdomen moins étendue et moins prononcée.

Jeunes avant la première mue : Teintes beaucoup moins vives ; le blanc est jaunâtre et le bleu grisâtre ; taille moindre que dans les adultes.

Variétés accidentelles : L'on rencontre des individus à plumage isabelle (Collect. Méezemaker), nous en avons vu un complétement blanc ; il en existe d'autres avec les ailes et la queue entièrement d'un brun bistre.

La Mésange bleue habite toute l'Europe et vit sédentaire en France.

Elle niche dans les trous et les crevasses des arbres, des murailles ; pond huit ou dix œufs un peu courts et blancs, marqués de très-petits points bruns et de taches couleur de brique. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,016 ; petit diam. 0m,012.

Cette espèce, quoique plus petite que la Charbonnière, est, plus qu'elle, audacieuse, acariâtre, cruelle. Elle s'acharne même contre les individus de son espèce, qui sont faibles ou maladifs. Elle attaque les autres petits oiseaux dans le but de leur manger la cervelle, aussi porte-t-elle les coups de bec à la tête. En automne et en hiver, elle s'approche des habitations et fréquente les jardins ; au printemps, elle se retire dans les bois.

261 — MÉSANGE AZURÉE — *PARUS CYANUS* Pall.

Une bande d'un bleu foncé du bec à la nuque, en passant sur l'œil ; extrémité des grandes couvertures des ailes, bord externe des rectrices latérales et toutes les parties inférieures d'un blanc pur ; queue allongée, un peu étagée.

Taille : 0m,125.

Parus cæruleus major, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 548.

Parus cyanus, Pall. *Nov. Com. Petrop.* (1769-1770), pars 1a, t. XIV, p. 588 ; pl. 23, f. 3.

Cyanistes cyaneus, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 99.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 153.

Mâle : Dessus de la tête d'un blanc nuancé de bleu d'azur ; une grande tache blanche sur la nuque ; dos, croupion et haut de l'aile d'un bleu d'azur ; front, côtés de la tête et toutes les parties inférieures d'un blanc pur, avec une tache bleue au milieu de l'abdomen ; une bande bleu obscur, étendue du bec à la nuque, passe sur les yeux, s'élargit ensuite et entoure la tête ; grandes couvertures alaires d'un bleu foncé, bordées de bleu plus clair et terminées de blanc ; les deux rectrices médianes d'un bleu d'azur, comme le dos ; les latérales bordées et terminées de blanc.

Femelle : Dessus de la tête blanc cendré ; toutes les teintes bleues moins pures ; la bande qui passe sur les yeux moins large vers la nuque ; pas de tache bleue à l'abdomen, suivant Meyer.

Les jeunes de l'année nous sont inconnus.

La Mésange azurée habite le nord de l'Europe et de l'Asie, et se montre l'hiver dans le centre et le sud de la Russie, en Pologne, en Allemagne.

Selon M. Nordmann, elle apparaît très-rarement aux environs d'Odessa; mais elle est assez commune en Bessarabie, le long des bords, couverts de saules, des rivières et des lacs.

Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

262 — MÉSANGE HUPPÉE — *PARUS CRISTATUS* Linn.

(Type du genre *Lophophanes*, Kaup)

Cendrée en dessus; une huppe composée de plumes allongées, acuminées, noires au centre, blanchâtres sur les bords; gorge noire.

Taille : $0^m,125$.

PARUS CRISTATUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 340.
PARUS MITRATUS, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 467.
LOPHOPHANES CRISTATUS, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 92.
Buff. *Pl. enl.* 502, f. 2.

Mâle : Plumes du dessus de la tête formant une belle huppe, noires au centre et bordées de gris blanchâtre; nuque et dessus du corps d'un cendré roussâtre; dessous gris blanchâtre, plus foncé et nuancé de roux sur les flancs, l'abdomen et les sous-caudales; gorge et devant du cou noirs, avec un collier de cette couleur qui remonte à l'occiput, précédé d'un autre collier blanc, plus large; joues et côtés du cou blanchâtres variés de noir; ailes et queue pareilles au dos, avec les rémiges secondaires bordées de gris roux et les primaires de blanc sale; bec noir; pieds gris de plomb; iris brun-roussâtre.

Femelle : Plumes de la huppe bordées de plus de gris; noir de la gorge moins étendu, et parties inférieures plus foncées.

Jeunes avant la première mue : Huppe plus courte, noir du cou moins profond, varié de gris; dessous du corps plus rembruni.

La Mésange huppée habite presque toute l'Europe tempérée et n'est pas rare en France.

On la trouve assez communément dans la forêt de Mormal, où elle paraît sédentaire. Elle vit aussi, en assez grand nombre, dans les Basses-Alpes.

Elle niche dans les creux des arbres, dans les trous et les fentes des murailles, et aussi, selon Temminck, dans les nids abandonnés d'Écureuil et de Pie. Elle pondrait, selon cet auteur, jusqu'à dix œufs; cependant M. l'abbé Caire, qui a fréquemment vu ou pris lui-même des nichées de cette espèce, nous a assuré qu'elle n'en pond jamais plus de cinq. Ces œufs sont blancs, avec de petites taches d'un rouge de sang pâle ou d'un rouge de brique. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,015$; petit diam. $0^m,013$.

Mœurs, habitudes et régime comme chez les espèces précédentes.

GENRE CXXI

NONNETTE — *POECILE*, Kaup

PARUS, p. Linn. *S. N.* (1735).
PŒCILE, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).

Bec moitié aussi long que la tête, robuste, cunéiforme, comprimé jusqu'à la pointe, qui est mousse; narines, comme dans le genre *Parus*; ailes sur-obtuses, atteignant le milieu de la queue, à première rémige courte; queue moyenne, légèrement échancrée; tarses plus longs que le doigt médian; pouce gros, pourvu d'un ongle long, robuste, comprimé et courbé.

Les Nonnettes, détachées des vraies Mésanges, s'en distinguent plutôt par l'ensemble de leurs couleurs, que par leurs mœurs, leurs habitudes et leur mode de nidification, qui rappellent absolument celles des autres Pariens. Cependant elles paraissent se plaire davantage dans les lieux bas et humides.

L'Europe, l'Asie, l'Amérique septentrionale fournissent des représentants à ce genre. Les espèces d'Europe ont donné lieu à de doubles emplois et quelques-unes ne sont pas encore parfaitement déterminées.

Observation : — Le *Parus frigoris* (de Sélys), introduit comme espèce nouvelle parmi les oiseaux d'Europe, et compris comme tel par le prince Ch. Bonaparte, dans le *Catalogue Parzudaki*, est un oiseau à éliminer, non-seulement comme européen, ainsi que l'a depuis longtemps reconnu M. de Sélys lui-même, dans ses observations sur le catalogue que nous venons de citer (1), mais encore comme espèce. M. de Sélys-Longchamps qui l'avait créée (2) en prenant surtout en considération l'habitat, est d'avis aujourd'hui (*in Litter.* 10 mars 1865) : 1° que l'exemplaire sur lequel il a établi, avec doute, le *Parus frigoris* est identique au *Parus atricapillus* du Canada ; 2° que l'habitat de cet oiseau en Islande est une erreur. Il n'avait indiqué cette provenance que d'après la fausse indication donnée par le marchand, et inscrite sur l'étiquette, que l'oiseau provenait de l'expédition française en Islande.

265 — NONNETTE DES MARAIS — *POECILE PALUSTRIS* Kaup ex Linn.

Dessus du corps gris cendré ; joues et régions parotiques d'un

(1) *Revue et Magasin de Zoologie*, 1857, 2e série, t. IX, p. 126 (note).
(2) *Bullet. de l'Acad. Roy. des Sciences de Bruxelles*, 1er juillet 1843, t. X, n° 7, et *Revue zoologique*, 1843, t. VI, n° 213.

blanc pur ; calotte noire se prolongeant au delà de la nuque ; longueur de la queue, en moyenne, 0m,06.

Taille : 0m,125 *environ.*

PARUS PALUSTRIS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 341.
PARUS CINEREUS MONTANUS ! Baldenstein, *Neve Alpina* (1829), t. II, p. 21.
PŒCILE PALUSTRIS, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 144.
PARUS BOREALIS, Sélys, *Bull. Acad. des Sc. de Brux.* (1843), t. II, p. 28.
PŒCILE BOREALIS, Bp. *Consp. Gen. Av.* (1850), p. 230.
PARUS ALPESTRIS, Bailly, *Bull. de la Soc. d'Hist. Nat. de Savoie* (janvier 1851), p. 22.

Mâle au printemps : Dessus de la tête d'un noir profond, se prolongeant sur la nuque ; joues et régions parotiques blanches ; parties supérieures d'un gris cendré rembruni ; gorge noire dans une assez grande étendue ; poitrine et abdomen blanchâtres ; flancs légèrement ocracés ; ailes et queue brunes, avec les pennes bordées de cendré ; bec et pieds couleur de plomb foncé ; iris noirâtre.

Mâle en plumage d'hiver : Le noir de la gorge un peu moins étendu qu'au printemps, les plumes de cette région ayant une bordure blanchâtre que la mue ruptile fait disparaître ; le blanc des joues un peu sali par une teinte grise ; parties supérieures nuancées de plus de brun et les parties inférieures plus ocracées.

Femelle adulte : Elle ne diffère du mâle que par le noir de la gorge, qui est notablement moins étendu, et par le blanc des côtés de la tête, qui est un peu moins pur.

Jeunes avant la première mue : Ils ont la calotte moins foncée que les adultes ; le noir de la gorge en grande partie dissimulé par des bordures cendrées ; les joues et les régions parotiques blanchâtres, et les couleurs générales nuancées de plus de brun.

Cette espèce habite les régions septentrionales et méridionales de l'Europe. On la trouve non-seulement en Suède, en Norwége, en Laponie, en Russie, mais encore dans les zones froides des Alpes Suisses et Françaises.

Dans nos contrées, elle fait deux pontes par an : une première au pied de montagnes ; une seconde dans les régions moyennes de ces mêmes montagnes, après que les neiges les ont abandonnées. Son nid, construit sans art, est logé dans les troncs creux des arbres fruitiers, des sapins, des mélèzes ; et sa ponte est ordinairement de six à dix œufs renflés, obtus aux deux extrémités et parsemés de petites taches et de points rouges. Quelquefois ces taches sont assez nombreuses au gros bout, pour se confondre ; mais le plus ordinairement elles n'y forment qu'une couronne très-incomplète. Ces œufs diffèrent notablement de ceux de l'espèce suivante, et se rapprochent tellement de ceux de la Mésange

huppée, qu'il est souvent difficile de les en distinguer, lorsqu'une fois ils sont mêlés. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,015 à 0m,016 ; petit diam. 0m,012 à 0m,013.

Cette Nonnette, dans nos contrées, habite de préférence les régions des Alpes couvertes de sapins et de mélèzes. Lorsque les neiges la contraignent d'en abandonner les zones moyennes, elle descend dans les bois des vallées, mais elle s'élève de nouveau à mesure que les neiges fondent. Elle est très-sociable et vit en commun avec les autres Pariens et même avec les Roitelets. Mais c'est surtout en compagnie de la Petite Charbonnière qu'on la rencontre le plus fréquemment. Son régime est celui de toutes les Mésanges.

Observations. — 1° Quoique le nom de *Palustris* semble peu convenir à un oiseau qui, dans nos contrées du moins, vit sur les montagnes plutôt que dans les plaines marécageuses, nous devons cependant le conserver à cette espèce, puisqu'il est reconnu qu'elle représente le *Parus palustris* de Linné, qui n'est pas le *Parus palustris* de Temminck et du plus grand nombre des ornithologistes. Ce dernier, que l'on a considéré longtemps comme le vrai *Par. Palustris*, parce qu'il fréquente réellement les lieux marécageux, et parce que la diagnose linnéenne lui est aussi bien applicable qu'à l'oiseau auquel Linné l'affectait, constitue l'espèce suivante, que nous croyons devoir distinguer sous le nom de *Par. communis*, d'après Baldenstein, qui, dès 1829, avait parfaitement reconnu l'espèce, à laquelle il attribuait des habitudes et des caractères différents de ceux du *Par. palustris*.

Malgré les rapports étroits qui existent entre la *Nonnette de marais* (*Par. palustris*, Linn.) et la Nonnette vulgaire (*Par., palustris* Temm.), la première se distingue de la seconde : 1° par une taille d'un centimètre environ plus grande; cette différence étant principalement due à ce que la queue, chez elle, a en moyenne 0m,06, tandis que celle de la Nonnette vulgaire n'a que 0m,052 ; — 2° par une aile plus longue de 0m,006 : cet organe, mesuré de l'articulation radio-carpienne à l'extrémité des plus grandes rémiges, ayant 0m,066 chez la *Pœcile palustris* (*Par. palustris*, Linn.), et 0m,060 seulement chez la *Pœc. communis* (*Par. palustris*, Temm.); — 3° par un bec plus fort, plus élevé, plus large à la base, moins comprimé dans sa moitié antérieure, chez la première; — 4° par des pieds et des ongles notablement plus robustes ; le pouce ou le doigt du milieu, l'ongle compris, ayant environ, chez la Nonnette des marais (*Pœc. palustris*), 0m,002 de plus que chez la Nonnette vulgaire (*Pœc. communis*); — 5° enfin par le blanc des joues un peu moins pur chez celle-ci que chez celle-là.

2° La Mésange que M. Bailly avait d'abord assimilée au *Parus lugubris*, Natterer (*Bull. de la Soc. d'Hist. Nat. de Savoie*, janvier 1851, p. 22), et dont il a fait plus tard une espèce nouvelle sous le nom de *Par. alpestris* (même recueil, 1852), doit être rapportée, ainsi que le *Par. borealis* (de Sélys), à la *Pœcile palustris* (*Par. palustris*, Linn. nec Temm.), dont ils ne sont que de doubles emplois.

264 — NONNETTE VULGAIRE — *POECILE COMMUNIS* Z. Gerbe ex Bald.

Dessus du corps cendré olivâtre foncé ; joues et côtés du cou gris-blanchâtre ; calotte noire, se prolongeant notablement au delà de la nuque ; longueur de la queue, en moyenne, 0m,52.

Taille : 0m,115 *environ.*

Parus palustris, Temm. nec Linn. *Man.* (1815), p. 170.
Parus cinereus communis ! Baldenstein, *Neue Alpina* (1829), t. II, p. 30.
Parus salicarius, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), t. I, p. 465.
Parus fruticeti, Wallengren, *Naumannia* (1854), p. 141.
Buff. *Pl. enl.* 3, f. 3, sous le nom de *Mésange de marais* ou *Nonnette cendrée.*

Mâle : Dessus de la tête, derrière du cou et un petit espace à la gorge noirs ; parties supérieures du corps d'un cendré roussâtre ; région parotique, devant du cou et parties inférieures du corps d'un gris blanchâtre, lavé de roussâtre sur les côtés du cou, les flancs et les sous-caudales ; ailes et queue d'un brun cuivré, bordées de cendré roussâtre ; bec brun ; pieds brun de plomb ; iris noir.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par le noir de la tête qui est moins profond, et celui de la gorge qui est moins étendu.

Jeunes de l'année : Ils ressemblent à la femelle, mais ils ont les couleurs plus rembrunies. Dans l'un et l'autre sexe, en automne, les plumes noires de la gorge sont terminées de grisâtre. Cette dernière teinte s'efface au printemps par la mue ruptile.

Variétés accidentelles : On trouve des sujets sans tache noire à la gorge et d'autres dont le plumage est tapiré de blanc.

Hybrides : Cette espèce s'allie quelquefois à la Mésange bleue, et de leur union résultent des métis très-remarquables. Nous en avons conservé un, vivant, pendant deux ans, qui portait le cachet de sa double origine. Cependant la forme Nonnette dominait manifestement en lui. Deux mues qu'il a subies en cage n'ont apporté aucune modification dans ses couleurs. En voici la description :

Tout le dessus du corps d'un gris lavé de brun ; les rémiges et les rectrices brunes, bordées de roussâtre ; une bande transversale blanche à l'aile, passant sur l'extrémité des grandes couvertures secondaires : une tache noire à la gorge ; les joues blanches ; toutes les parties inférieures blanchâtres, un peu lavées de roussâtre sur les flancs ; le sommet de la tête noir, circonscrit par une large couronne blanche, cou-

vrant le front, la région sourcilière, l'occiput; une large bande d'un noir bleuâtre passant à travers l'œil et s'étendant du bec à la nuque, où elle formait, par sa réunion à celle du côté opposé, un collier interrompu, dont les branches latérales s'avançaient à quelques millimètres seulement sur les côtés du cou; enfin des pieds bleuâtres.

Cet hybride ne rappelait donc le *Parus cœruleus* que par la bande blanche de l'aile; par ses pieds bleuâtres; par la bande noire à travers l'œil, se réunissant, sur la nuque, à celle du côté opposé, et par la couronne blanche encadrant le noir du sinciput. Par tout le reste de son plumage, il ressemblait à la Nonnette vulgaire. Il avait été pris vers la fin de septembre 1851, dans les environs de Paris.

On trouve la Nonnette vulgaire dans toutes les régions tempérées de l'Europe. Elle est commune en France.

Elle niche dans les trous des arbres vermoulus, particulièrement dans les pommiers, les poiriers, les saules. Sa ponte est de huit à dix et jusqu'à quinze œufs courts, blancs, avec de très-petits points rougeâtres, rapprochés au gros bout; quelquefois ces points sont remplacés par des taches d'une assez grande étendue et confluentes vers le gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,015; petit diam. 0^m,012.

Elle vit de préférence dans les marais boisés, sur les bords des rivières couverts de saules; elle fréquente cependant les bois et les forêts, et s'approche des habitations, en automne.

Observations. — 1° C'est à tort que Temminck a rapporté à cette espèce la Mésange à tête noire du Canada, décrite par Vieillot sous le nom de Kiskis (*Parus atricapillus*, Gm.). Le *Par. atricapillus* a la queue plus longue; les joues et les côtés du cou blancs; les grandes couvertures alaires, les rémiges bordées de blanc; le milieu de la poitrine et de l'abdomen également d'un blanc plus ou moins pur; enfin sa taille est plus forte.

2° M. Hardy a reçu de Moscou une *Pœcile* à bec petit comme chez la *Pœc. communis* de France, et à livrée parfaitement semblable à celle de la *Pœc. palustris*. Un autre sujet pareil se trouve dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Serait-ce une variété constante comme en offrent d'autres espèces, ou n'est-ce qu'une variété accidentelle? Nous ne saurions en décider.

265 — NONNETTE SIBÉRIENNE — *POECILE SIBIRICA* Kaup ex Gm.

Dessus du corps cendré roussâtre; calotte d'un brun de suie; gorge, devant du cou, haut de la poitrine noirs; tempes et côtés du cou blancs; sous-caudales ocracées.

Taille : 0^m,137 *à* 0^m,138.

Parus sibiricus, Gm. *S. N.* (1788), t. I, p. 1013.
Pœcile sibirica, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 115.
Buff. *Pl. enl.* 708, f. 3, sous le nom de *Mésange de Sibérie.*

Mâle en été : Dessus de la tête et du cou d'un cendré brun de suie ; dos et sus-caudales d'un cendré roux prononcé ; gorge, devant du cou, haut de la poitrine et quelquefois toute la poitrine d'un noir profond ; une partie de la poitrine, milieu de l'abdomen blancs ; flancs et sous-caudales lavés de roux ocreux ; tempes et côtés du cou d'un blanc très-pur ; ailes d'un cendré brun à reflets, avec les couvertures et les rémiges bordées de cendré clair ; queue brune, avec des reflets cendrés et la penne externe, de chaque côté, liserée de gris blanc ; bec noir ; pieds gris de plomb ; iris brun foncé.

Femelle : Pareille au mâle, mais un peu plus petite, avec des teintes moins pures, et le noir du cou et de la poitrine moins étendu.

Mâle et femelle en automne : Dessus de la tête et du cou d'un cendré brun tirant sur le roussâtre ; plumes noires du cou et de la poitrine lavées de gris.

Jeunes avant la première mue : D'une teinte beaucoup moins rousse en dessus, d'une teinte rembrunie en dessous, sans nuance rousse aux flancs, plumes noires du cou bordées de cendré.

Elle habite la Scandinavie, le nord de la Russie et la Sibérie.
Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus.

Observation. — Suivant M. Linder, conservateur du Musée de Genève, on trouverait cette espèce dans les Alpes Suisses, sur les rives du Rhône. N'y aurait-il pas confusion d'espèces ?

266 — NONNETTE LUGUBRE — *POECILE LUGUBRIS* Kaup ex Natterer

Dessus du corps cendré brunâtre ; calotte n'allant pas au delà de l'occiput, gorge et devant du cou, d'un noir de suie ; joues et tempes blanchâtres.

Taille : 0m,165 *à* 0m,166.

Parus lugubris, Natter. in Temm. *Man.* 2e édit. (1820), t. I, p. 293.
Pœcile lugubris, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).
Penthestes lugubris, Reichenb. *Av. Syst. Nat.* (1850).
Gould, *Birds of Eur.* p. 151, f. 1.

Mâle : Dessus de la tête d'un noir de suie, ne s'étendant pas au delà de l'occiput ; dessus du cou et du corps d'un cendré brun ; gorge et

devant du cou d'un noir moins profond que celui du vertex; poitrine et abdomen d'un blanc lavé de gris terne sur les côtés et de roussâtre au bas du ventre; tempes et côtés du cou nuancés de gris brun; ailes et queue de même couleur que le dos, avec les pennes lisérées de cendré verdâtre; bec et pieds gris; iris brun.

Femelle: Teintes moins pures que dans le mâle; dessus de la tête, gorge et devant du cou d'un brun noirâtre.

Les *jeunes avant la première mue* nous sont inconnus.

Cette espèce a été observée en Dalmatie, en Hongrie et dans la Russie méridionale.

Ses mœurs, son régime, sa propagation sont inconnus.

Observation. — MM. de Keyserling et Blasius rapportent à tort cette espèce à la Nonnette Sibérienne. Elle en diffère par un bec plus gros, des tarses et des doigts plus forts, et par la calotte, qui est noire au lieu d'être brune.

GENRE CXXII

ORITE — *ORITES*, Mœhring.

PARUS, p. Linn. *S. N.* (1735).
ORITES, Mœhr. *Avium gen.* (1752).
MECISTURA, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816).
ACREDULA, Koch, *Baier. Zool.* (1816).
PAROIDES, Brehm, *Isis* (1828).

Bec du quart de la longueur de la tête, un peu arrondi en dessus; narines basales, ovalaires, en partie cachées par les plumes du front; ailes moyennes, arrondies, à première rémige assez allongée; queue très-longue, étagée; tarses minces, plus longs que le doigt médian; le doigt postérieur le plus fort; plumage soyeux et décomposé.

Ce genre est fondé sur deux espèces seulement; l'une est propre au Japon, l'autre appartient à l'Europe.

Les mœurs, le genre de vie des Mécistures sont conformes à ceux des espèces des deux coupes précédentes. La seule différence notable qui soit à signaler consiste dans le mode de nidification : les Mécistures construisent avec beaucoup d'art un nid extérieur, tandis que les vraies Mésanges et les Nonnettes l'établissent négligemment dans des trous.

267 — ORITE LONGICAUDE — *ORITES CAUDATUS* G. R. Gray ex Linn.

Une grande tache oblongue sur l'aile; les trois rectrices les plus externes de chaque côté, blanches en dehors et sur une partie des barbes internes.

Taille : 0^m,155 *à* 0^m,156.

Parus caudatus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 342.
Parus longicaudus, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 571.
Mecistura vagans, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 17.
Acredula caudata, Koch, *Baier. Zool.* (1816), t. I, p. 200.
Ægithalus caudatus, Boie, *Isis* (1825), p. 556.
Paroides caudatus et longicaudus, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 470-471.
Mecistura caudata, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 20.
Orites caudatus, G. R. Gray, *List. Gen. of B.* (1841), p. 32.
Buff. *Pl. enl.* 502, f. 3.

Mâle : Tête, cou et poitrine d'un blanc pur dans les sujets du nord de l'Europe, avec des taches noirâtres et roussâtres, plus ou moins apparentes et sous forme de bandes sur la tête et le cou, dans les sujets de France; parties supérieures du corps variées de noir profond, de rose roux et de cendré blanchâtre ; abdomen blanc, nuancé de roussâtre, notamment sur les flancs; ailes pareilles au dos, avec les rémiges et les six rectrices médianes noires, et les rectrices latérales blanches en dehors; bec noir; pieds brunâtres; iris noir.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par une bande noire qui passe au-dessus des yeux et s'étend jusqu'au dos, et par un peu moins de roux dans le plumage.

Jeunes avant la première mue : Dos avec moins de noir; joues et poitrine finement marquées de brunâtre; queue plus courte que chez les adultes.

Cette espèce habite une grande partie de l'Europe et de la Sibérie. Elle est commune en France.

Elle niche sur les buissons, dans les taillis, les vergers, contre le pied des grands chênes. Son nid, qu'elle établit à une élévation médiocre, est artistement construit avec des lichens, de la mousse à l'extérieur; du duvet et une grande quantité de plumes à l'intérieur. Elle lui donne la forme d'une bourse ou d'une poire ouverte sur le côté et vers le haut. Cè nid offre ceci de particulier, qu'assez souvent, sur deux de ses faces opposées, sont pratiquées deux

petites ouvertures qui se correspondent, de telle façon que la femelle ou le mâle puisse entrer dans ce nid et en sortir sans être obligé de se retourner. Après l'éclosion, et lorsque les jeunes peuvent se passer de la chaleur maternelle, en d'autres termes, lorsqu'il n'y a plus de nécessité pour la femelle ou pour le mâle de se tenir dans le nid, ceux-ci se hâtent de boucher l'une des deux ouvertures qu'ils avaient ménagées. La ponte est de dix à quinze œufs, un peu courts, d'un blanc couleur de chair, quand ils sont frais, d'un blanc légèrement teinté de gris de plomb, lorsqu'ils sont couvés, avec quelques petits points plus ou moins apparents, couleur de brique pâle et plus rapprochés vers le gros bout. Quelquefois ces points manquent entièrement, et alors l'œuf est d'un blanc parfait. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,013$; petit diam. $0^m,010$.

L'Orite longicaude paraît, plus que les autres Pariens, aimer la société de ses semblables. En automne, époque où elle émigre et forme de petites troupes, il est excessivement rare de voir des individus isolés; tous ceux qui font partie de la même bande vivent dans une union étroite, s'écartent peu les uns des autres, et se rappellent constamment. On la rencontre dans les vergers, sur les lisières des bois, là surtout où sont de grands arbres, qu'elle semble fréquenter de préférence.

SOUS-FAMILLE XLI

ÆGITHALIENS — *ÆGITHALINÆ*

ÆGITHALINÆ, Caban. *Mus. Orn. Hein.* Osc. (1850-1851).

Bec aussi large ou presque aussi large que haut, surtout à la base; mandibule supérieure plus longue que l'inférieure, qui est infléchie; première rémige très-peu développée.

Les Ægithaliens sont, en quelque sorte, dans la famille des Paridés, ce que les Calamoherpiens sont dans celle des Turdidés : ils ont des habitudes essentiellement aquatiques. Les espèces connues nichent à découvert et mettent beaucoup d'art dans la construction de leur nid.

Deux genres représentent cette sous-famille, en Europe.

GENRE CXXIII

PANURE — *PANURUS*, Koch.

PARUS, p. Linn. *S. N.* (1755).
PANURUS, Koch, *Baier. Zool.* (1816).

Calamophilus, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816).
Mystacinus, Boie, *Isis* (1822).

Bec moitié de la longueur de la tête, aussi large que haut, à mandibule supérieure plus longue que l'inférieure, et un peu infléchie à la pointe; narines basales, ovalaires, en partie cachées par les plumes du front; ailes courtes, surobtuses, à première rémige presque nulle; queue allongée, large et très-étagée; tarses forts, scutellés; doigts robustes, égaux; ongle du pouce le plus fort.

Ce genre est fondé sur une seule espèce qui est propre à l'Europe et à l'Afrique.

268 — PANURE A MOUSTACHES — *PANURUS BIARMICUS* Koch ex Linn.

Rémiges primaires lisérées de blanc en dehors; bec jaune.
Taille : 0m,172 *à* 0m,173.

Parus biarmicus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 342.
Parus barbatus, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 567.
Parus russicus, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 164.
Panurus biarmicus, Koch, *Baier. Zool.* (1816), t. I, p. 202.
Calamophilus biarmicus, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 17.
Mystacinus biarmicus, Boie, *Isis* (1822), p. 556.
Ægithalus biarmicus, Boie, *Isis* (1826), p. 975.
Calamophilus barbatus, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 43.
Buff. *Pl. enl.* 618, f. 1 *mâle*, f. 2 *femelle*.

Mâle : Tête d'un cendré bleuâtre, avec deux moustaches d'un noir velouté, qui descendent le long du cou; croupion et sus-caudales d'un beau roux; gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un blanc argenté; le reste des parties inférieures d'un roux clair, plus foncé sur les flancs; sous-caudales noires; ailes pareilles au dos, avec les pennes noirâtres, les primaires lisérées de blanc, les secondaires de roux en dehors et de blanc en dedans; queue d'un roux foncé, les deux pennes latérales blanches en dehors; bec orange, pieds noirâtres; iris jaune.

Femelle : Tête et parties supérieures du corps d'un roux nuancé ou tacheté de brun et de noir; point de moustaches ni de noir sous la queue.

Jeunes avant la première mue : Plumage d'un roux tirant sur le gris ; lorums noirs ; dos fortement tacheté de cette couleur, et toutes les rectrices, d'une couleur noirâtre et terminées de blanc, à l'exception des deux médianes qui sont rousses.

Elle habite une grande partie de l'Europe ; elle est sédentaire en Sicile ; fort commune en Hollande et en Italie, dans les marais d'Ostia, d'après Temminck, et se montre chaque année, vers la fin d'octobre, de passage dans quelques localités du nord de la France et notamment dans les environs de Lille.

Suivant Moquin-Tandon, la Panure à moustache niche sur les petits arbrisseaux ou bien à terre, parmi les herbes, et compose, avec des fibres radicales, un nid assez artistement construit, auquel elle donne la forme d'une bourse; selon M. de Méezemaker, elle nicherait au milieu des marais, dans les huttes de roseaux que l'on établit pour tirer les canards, et son nid serait en forme d'écuelle. Quelques couples se reproduisent en France, dans les fossés de Saint-Omer et les vastes marais de Péronne. Il y a quinze ou vingt ans, un grand nombre de ces oiseaux se propageaient dans les Moëres de Dunkerque ; mais un hiver rigoureux, des oiseaux de proie, une chasse mal entendue, le desséchement de ces marais, en ont détruit une grande partie et fait émigrer le reste.

Les œufs de cette espèce, au nombre de six à huit, sont un peu courts, d'un blanc légèrement rosé, avec quelques taches et des traits d'un rouge pâle; ou blancs, avec des points et des traits courts, noirs ou d'un noir violet. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,015 ; petit diam. 0m,012.

Cette espèce fréquente les lieux marécageux et couverts de roseaux. Elle émigre l'hiver par petites troupes de dix à douze individus. En captivité, où elle vit très-bien, surtout lorsqu'elle y est en société de ses semblables, elle s'accommode de graines d'œillette, de noix et de mie de pain.

GENRE CXXIV

RÉMIZ — *ÆGITHALUS*, Boie

PARUS, p. Linn. *S. N.* (1855).
ÆGITHALUS, Boie, *Isis* (1822).
PENDULINUS, Brehm, *Isis* (1828).

Bec mince, aigu, taillé en alêne; narines basales, entièrement cachées par les plumes du front; ailes sub-obtuses, à première rémige longue ; queue moyenne, assez large, un peu échancrée; tarses gros, courts, scutellés; doigts latéraux presque aussi longs que le médian ; pouce long, robuste, pourvu d'un ongle très-gros et très-courbé.

Les Remiz sont de tous les Paridés les moins pétulants, les moins actifs. Elles ne fréquentent que les lieux humides et ne se rassemblent jamais en nombre.

Des quatre ou cinq espèces que l'on rapporte à ce genre, une seule appartient à l'Europe ; les autres sont propres à l'Asie et à l'Afrique méridionale.

269 — RÉMIZ PENDULINE — *ÆGITHALUS PENDULINUS* Boie ex Linn.

Dos roux ; joues noires ; cou blanc ou blanchâtre.
Taille : 0m,10.

PARUS PENDULINUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 342.
PARUS POLONICUS SEU PENDULINUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. III, p. 565.
PARUS NARBONENSIS, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 1014.
ÆGITHALUS PENDULINUS, Boie, *Isis* (1822), p. 556.
Buff. *Pl. enl.* 618, f. 3, et 708, f. 1, *jeune* avant la première mue, sous le nom de *Mésange de Languedoc*.

Mâle : Dessus de la tête, du cou et gorge d'un blanc pur, quelquefois lavé de grisâtre ; haut et milieu du dos d'un roux vif ; bas du dos et sus-caudales d'un cendré roux, très-faiblement flammé de brunâtre ; poitrine, abdomen et sous-caudales d'un gris nuancé de roussâtre ; front et joues noir-bistre ; haut du dos et petites couvertures supérieures des ailes brunes ; moyennes couvertures d'un roux brun foncé, terminées de roussâtre ; les grandes brunes, frangées de cendré roussâtre ; rémiges et rectrices noirâtres, bordées de blanc roussâtre ; bec noir ; pieds gris de plomb ; iris jaune.

Femelle : Point de noir ou de brun bistre au front ; dessus de la tête et du cou grisâtre ; dos moins roux, et parties inférieures plus rousses que chez le mâle ; pennes alaires et caudales d'un brun moins foncé et moins bordées en dehors.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle. Tête, cou, bas du dos, sus-caudales d'un cendré roussâtre ; haut du dos, petites et moyennes couvertures supérieures des ailes d'un roux moins vif que dans les adultes ; dessous du corps d'un roux très-clair.

La Remiz penduline habite la Pologne, la Crimée, l'Italie et la France, notamment le département de l'Hérault.

On la trouve en grand nombre, l'été, aux environs de Pézénas ; elle est de passage en Provence ; se montre accidentellement en Lorraine et dans le département de la Seine-Inférieure. M. Hardy en a tué une près de Dieppe.

Elle se distingue particulièrement des autres Paridés par son mode de

nidification. Elle niche sur les arbres qui bordent les rivières, principalement sur les saules, les peupliers et les ormes. Son nid, le plus curieux de tous ceux que construisent les oiseaux d'Europe, rappelle la forme d'une besace ou d'une cornemuse, et a son entrée pratiquée vers le haut et sur le côté, à l'extrémité d'une saillie creusée comme un couloir. Ce nid, composé avec le duvet des saules, des peupliers, et des massètes aquatiques, est suspendu, au bord de l'eau, à l'extrémité d'un rameau flexible (1). La ponte est de quatre à six œufs oblongs, d'un blanc de lait sans taches, ou d'un blanc légèrement azuré. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,014$; petit diam. $0^m,010$.

Cette Remiz se tient habituellement sur le bord des étangs et des eaux couverts de roseaux ou de buissons de saule. Elle se nourrit d'insectes et de graines d'herbes aquatiques.

6° DÉODACTYLES LATIROSTRES — *DEODACTYLI LATIROSTRES*

FAMILLE XXIV

AMPÉLIDÉS — *AMPELIDÆ*

Sericati, Illig. *Prod. Syst.* (1811).
Baccivori, Vieill. *Orn. élément.* (1816).
Cotingas, G. Cuv. *Règ. An.* (1817).
Pipridæ, p. Vig. *Gen. of Birds* (1825).
Ampelidæ, Bp. *Dist. meth. degli Anim. vert.* (1831).

Bec très-fendu, déprimé en dessus, trigone à la base; ailes médiocres; queue large ; tarses courts et annelés.

Les limites et la vraie place de cette famille, dans le système ornithologique, sont loin d'être parfaitement déterminées.

Le prince Ch. Bonaparte nous semble avoir opéré une excellente réforme en réduisant cette famille à la sous-famille des *Ampelinæ*, dont le genre suivant pourrait, à la rigueur, être considéré comme le type.

GENRE CXXV

JASEUR — *AMPELIS*, Linn.

Ampelis, Linn. *S. N.* (1735).
Bombycilla, Vieill. *Ois. de l'Am. sept.* (1807).

(1) Beaucoup d'auteurs, parmi lesquels Schinz et Thienenmann, ont décrit et figuré le nid admirable de ce petit oiseau. Moquin-Tandon a également publié, dans les *Mé-*

Bombycivora, Temm. *Man.* (1815).
Bombyciphora, Mey. *Vög. Liv-und Esthl.* (1815).

Bec court, incliné et fortement denté à la mandibule supérieure ; mandibule inférieure entaillée et retroussée à son extrémité ; narines basales, percées de part en part et cachées par des plumes dirigées en avant ; ailes médiocres, sur-aiguës, la plupart des rémiges secondaires pourvues de petites palettes à l'extrémité ; queue moyenne et arrondie ; doigts forts et trapus, le médian de la longueur du tarse, l'ongle compris.

Les Jaseurs sont erratiques. Ils sont doux, confiants, vivent par bandes plus ou moins nombreuses et se nourrissent de fruits et d'insectes.

Le mâle et la femelle ont à peu près le même plumage, mais sont parfaitement distincts. Les jeunes, avant la première mue, en diffèrent notablement.

Des trois espèces connues, l'une est propre au Japon, l'autre à l'Amérique du Nord, et la troisième se montre à la fois en Europe, en Asie et en Amérique.

270 — JASEUR DE BOHÊME — *AMPELIS GARRULUS* Linn.

Huppe en forme de toupet, partant du front ; trait jaune et blanc en forme de V, au bout des grandes rémiges, et un prolongement cartilagineux rouge vif à l'extrémité de quelques-unes des rémiges secondaires.

Taille : 0^{m},21 *environ.*

Ampelis garrulus, Lin. *S. N.* (1766), t. I, p. 297.
Bombycilla bohemica, Briss. *Ornith.* (1760), t. II, p. 333.
Bombycivora garrula, Temm. *Man.* (1815), p. 77.
Bombyciphora poliocephala, Mey. *Vög. Liv-und Esthl.* (1815), p. 104.
Bombycilla garrula, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XVI, p. 523.
Parus bombycilla, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 548.
Buff. *Pl. enl.* f. 261.

Mâle : Plumage d'un cendré rougeâtre, plus foncé en dessus qu'en dessous, avec les plumes de la tête allongées en huppe, celles des narines, de la gorge, et une bande au-dessus des yeux d'un noir profond ; couvertures inférieures de la queue d'un roux marron ; rémiges primaires noires, terminées par un trait jaune et blanc en forme de V,

moires de l'Académie des Sciences de Toulouse, pour 1844 (t. I, p. 106), un travail sur ce sujet. Nous renvoyons à ces auteurs pour de plus amples détails relatifs au mode de nidification de la Remiz penduline.

six à huit des secondaires terminées de blanc et par un prolongement cartilagineux d'un rouge vif; rectrices noires, avec l'extrémité jaune; bec brun roussâtre en arrière et noirâtre à la pointe; pieds brunâtres; iris brun.

Dans un âge très-avancé, les baguettes de toutes les rectrices ont à leur pointe du rouge semblable aux palettes des ailes.

Femelle : Elle ressemble au mâle; mais elle est plus petite; elle a des teintes moins foncées, le noir de la gorge moins étendu, les grandes rémiges terminées de blanc et de jaune en dehors seulement, et trois à cinq des rémiges secondaires avec un prolongement cartilagineux rouge beaucoup plus court que chez le mâle.

Jeunes avant la première mue : Point d'appendices ou prolongements cartilagineux aux ailes.

Le Jaseur ordinaire habite, durant l'été, les parties orientales du nord de l'Europe et de l'Asie septentrionale. On ne le voit en France que de loin en loin, et dans les hivers rigoureux.

Il s'en fit un passage considérable, dans plusieurs de nos départements, à la fin de l'année 1829; on en tira jusque dans les jardins des grandes villes. Il s'en fit un autre en 1834, aux environs de Lille, pendant le mois de janvier, quoique le froid fût modéré. Enfin, en 1853, plusieurs sujets ont été tués en Bourgogne, en Auvergne et même dans les environs de Paris.

Le Jaseur est peu farouche, et se laisse facilement approcher, aussi peut-on tuer jusqu'au dernier, lorsqu'une petite troupe arrive dans une localité. Il se nourrit d'insectes, et, au besoin, de bourgeons d'arbres fruitiers.

Cette espèce niche, en sociétés plus ou moins nombreuses, dans les sombres forêts de pins et de sapins de la Laponie et de la Finlande, à une hauteur de quinze à vingt pieds. Ses œufs, au nombre de cinq ou six, à coque-matte et à grains fins, sont d'un blanc verdâtre, parsemé de petites taches noires. Ils ont de grands rapports avec ceux du *Coccothraustes vulgaris* et du *Lanius rufus*; mais ils diffèrent des premiers en ce qu'ils n'ont jamais de traits déliés, mêlés aux taches; ils diffèrent des seconds par une taille bien plus forte.

FAMILLE XXV

MUSCICAPIDÉS — *MUSCICAPIDÆ*

Myiotheres, Vieill. *Orn. élément.* (1816).
Dentirostres, p. G. Cuv. *Règ. An.* (1817).
Muscicapidæ, Vig. *Gen. of Birds* (1825).

Bec très-fendu, déprimé, large à sa base, qui est garnie de soies raides, aigu et crochu à la pointe; ailes médiocres; pieds moyens; queue de forme variable.

Les Muscicapidés vivent de mouches, d'insectes ailés, qu'ils prennent au vol, et habitent presque toutes les parties du monde.

Parmi les subdivisions que comporte cette famille, la suivante est seule représentée en Europe.

SOUS-FAMILLE XLII

MUSCICAPIENS — *MUSCICAPINÆ*

Bec court, mince à l'extrémité, qui est faiblement recourbée, à arête vive, à bords droits; soies qui garnissent la base du bec courtes; queue médiocre, deltoïdale.

Cette sous-famille, dont quelques méthodistes ont considérablement étendu les limites, est restreinte par d'autres aux vrais Gobe-Mouches, c'est-à-dire aux espèces dont G. Cuvier composait son genre *Muscicapa*. Ainsi réduits, les Muscicapiens constituent une petite section assez naturelle, mais que ne séparent cependant pas assez nettement des autres sous-familles, les caractères qu'on peut leur assigner.

Trois des genres compris dans cette subdivision ont des représentants en Europe.

GENRE CXXVI

GOBE-MOUCHE — *MUSCICAPA*, Briss.

Motacilla, p. Linn. *Faun. Suec.* (1746) et *S. P.* (1758).
Muscicapa, Briss. *Ornith.* (1760).

Bec, des commissures à la pointe, plus court que la tête, très-large à la base, droit, pointu, échancré à l'extrémité de la mandibule supérieure; narines basales, ovoïdes; ailes sub-obtuses, médiocres, atteignant, au repos, le milieu de la queue; celle-ci moyenne, ample, arrondie sur les côtés, un peu échancrée dans le milieu; tarses minces, médiocrement allongés; doigts faibles,

courts, celui du milieu, y compris l'ongle, plus court que le tarse ; pouce au moins aussi long que le doigt externe.

Les oiseaux auxquels le nom de Gobe-Mouche est aujourd'hui génériquement affecté, ne se nourrissent pas exclusivement d'insectes ailés et de mouches, comme ce nom semblerait l'indiquer : vers la fin de l'été et au commencement de l'automne, ils sont à la fois insectivores et baccivores. On les trouve habituellement dans les avenues des forêts, des bois, le long des haies, des chemins bordés d'arbres, dans les vergers ; mais, où qu'on les rencontre, on les voit toujours isolés et jamais en nombre dans le même canton.

Le mâle adulte, sous son double plumage de printemps et d'automne, diffère de la femelle également adulte, et lesjeunes, avant la première mue, ont beaucoup d'analogie avec celle-ci. Leur mue est simple, mais les couleurs du plumage, chez les mâles, subissent en avril des modifications profondes. Celles des parties supérieures passent du brun gris, qui est la teinte d'automne, au noir pâle, puis du noir pâle au noir foncé, tandis que le blanc des parties inférieures acquiert l'éclat de la neige.

271 — GOBE-MOUCHE NOIR — *MUSCICAPA NIGRA* Briss.

Première rémige trois fois plus courte que la deuxième ; celle-ci beaucoup plus courte que la cinquième et plus longue que la sixième.
Taille : 0m,14.

Muscicapa nigra, Briss. *Ornith.* (1760), t. II, p. 381.
Motacilla ficedulla, Linn. *Faun. Suec.* (1761), n° 256.
Muscicapa atricapilla, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 226.
Muscicapa muscipeta, Bechst. *Nat. Deuts.* (1807), t. III, p. 435.
Muscicapa luctuosa, Temm. *Man.* (1815), p. 101.
Buff. *Pl. enl.* 565, f. 2 et 3, *mâle* et *femelle* en robe de printemps, sous le nom de *Gobe-Mouche noir de Lorraine*; et 668, f. 1, *jeune* ou *femelle* de cette espèce ou de la suivante, sous le nom de *Becfigue*.

Mâle en été : Parties supérieures d'un noir profond ; parties inférieures, deux petits points au front, grandes et moyennes couvertures alaires d'un blanc pur ; rémiges et rectrices les plus latérales d'une teinte plus claire, et bordées de blanc, en dehors, dans la plus grande partie de leur étendue ; bec, pieds et iris noirs.

Mâle en hiver : Gris brunâtre en dessus, avec les parties inférieures et deux petits points au front d'un blanc terne, et une grande tache irrégulière d'un blanc plus pur sur les ailes.

Pendant la mue d'automne et au printemps, lorsqu'il émigre du nord

au midi et du midi au nord, il est plus ou moins varié de gris, de brun et de noir sur les parties supérieures.

Femelle en automne : D'un cendré roussâtre en dessus ; d'un blanc plus ou moins pur en dessous ; grandes couvertures alaires bordées de blanc ; rémiges et rectrices d'un brun noirâtre ; deux ou trois des pennes caudales les plus latérales, bordées incomplétement de blanc.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle en automne, mais les plumes des parties supérieures et des ailes offrent quelques légères bordures de teinte plus roussâtre.

Après la première mue, ils ressemblent à la femelle ; mais les grandes couvertures alaires sont largement terminées de blanc.

Au printemps suivant les sexes sont très-distincts.

Nota. Sur un individu tué dans le mois de mai, l'extrémité des plumes du croupion est brune ; un autre, tiré dans le même mois, a les plumes d'un noir profond, lisérées d'une légère teinte grisâtre ; un autre entièrement noir, reçu de la Lorraine, n'a pas le moindre vestige de blanc au front (Collect. Degland) ; ce dernier est probablement un sujet mâle très-vieux, et les autres sont des mâles de l'année précédente. Les femelles sont, à cette époque, d'un brun roussâtre en dessus, ont moins de blanc aux ailes et cette couleur tire sur le roussâtre.

Le Gobe-Mouche noir habite diverses contrées de l'Europe, et de préférence les parties méridionales.

Il n'est pas rare en France : M. Crespon le dit excessivement commun aux environs de Nîmes, où il arrive vers la fin d'avril, et d'où il repart dans les premiers jours de septembre. Il est de passage, en petit nombre, dans le nord de cet empire au printemps et vers la fin de l'été.

Il se reproduit quelquefois dans le Boulonais et près de Paris ; niche sur les arbres ou dans leurs cavités, et pond cinq ou six œufs d'un bleu clair un peu verdâtre. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,018$; petit diam. $0^m,012$.

Ce Gobe-Mouche se tient de préférence, durant la saison des amours, dans les taillis et sur les bords des chemins ; en d'autres temps, il s'approche des habitations.

Il engraisse en automne, ce qui le fait alors rechercher pour la table, dans les localités de la France où il passe en grand nombre.

272 — GOBE-MOUCHE A COLLIER — *MUSCICAPA COLLARIS* Bechst.

Première rémige environ deux fois plus courte que la deuxième ; celle-ci égalant la cinquième ou la dépassant.

Taille : $0^m,14$.

MUSCICAPA ATRICAPILLA, var. Y. Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 935.
MUSCICAPA COLLARIS, Bechst. *Ornith. Tasch.* (1802), p. 158.
MUSCICAPA ALBICOLLIS, Temm. *Man.* (1815), p. 100.
MUSCICAPA STREPTOPHORA, Vieill. *Faun. fr.* (1828), p. 145.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 63, f. 2.

Mâle en robe de noce : Dessus et côtés de la tête, dos, petites couvertures des ailes, sus-caudales et queue d'un noir profond ; bas du dos varié de blanc ; front, un collier au bas du cou, sur l'aile, une grande tache longitudinale et, en dessous, un petit miroir d'un blanc pur ; rectrice la plus externe, de chaque côté, bordée de blanc ; bec, pieds et iris noirs.

Mâle adulte en automne et en hiver : Gris brun en dessus ; blanc en dessous. Il ne diffère alors de la femelle du même âge que par une sorte de collier gris et souvent interrompu, sur le cou, par des plumes plus foncées.

Femelle à l'époque de la reproduction : Elle diffère fort peu de celle de l'espèce précédente : d'un gris cendré en dessus et d'un blanc pur en dessous, le front blanchâtre, un miroir blanc sur l'aile et une sorte de collier de plumes moins colorées au bas du cou.

Jeunes de l'année : Ils ressemblent aux femelles à l'arrière-saison ; mais ils ont les parties inférieures d'un blanc plus terne, la poitrine et les flancs tachetés de cendré. Ils n'ont pas, comme elles, le front blanchâtre.

A l'approche du printemps, chez les jeunes mâles, le plumage noircit partout où la femelle a du cendré.

Le Gobe-Mouche à collier habite généralement le centre de l'Europe. Il est assez répandu dans quelques localités de la France, et se montre de passage dans d'autres. Dans nos départements septentrionaux, son passage est irrégulier.

Il vient se reproduire en assez grand nombre en Lorraine ; fait un nid dans les trous des arbres, et pond cinq ou six œufs d'un bleu verdâtre, généralement très-peu foncé et sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,018$ à $0^m,019$; petit diam. $0^m,012$ à $0^m,013$.

Cette espèce se tient de préférence à la cime des arbres élevés des forêts ; ce n'est qu'à l'arrière-saison qu'on le trouve dans les taillis et les buissons.

GENRE CXXVII

BUTALIS — *BUTALIS*, Boie

MUSCICAPA, p. Briss. *Ornith.* (1760).
BUTALIS, Boie, *Isis* (1826 et 1828).

Bec, des commissures à la pointe, aussi long que la tête, droit, pointu, échancré vers l'extrémité de la mandibule supérieure; narines basales, ovoïdes; ailes sub-obtuses, allongées, dépassant, au repos, le milieu de la queue; celle-ci médiocre, ample, à peu près égale; tarses grêles; doigts faibles, courts, le médian, y compris l'ongle, à peine aussi long que le tarse; pouce petit, plus court que le doigt externe.

Les espèces sur lesquelles ce genre est fondé, se distinguent par des ailes relativement plus allongées, un bec plus long et un pouce plus court. Quant à leurs mœurs, elles diffèrent peu de celles des autres Muscicapiens. Ce sont des oiseaux tristes, solitaires et sans cesse occupés à guetter, d'un point culminant, les insectes ailés, qu'ils chassent au vol, et dont ils font presque exclusivement leur nourriture. Ils fréquentent volontiers les parcs, les jardins, les vergers voisins des habitations.

Le mâle et la femelle portent le même plumage. Les jeunes, avant la première mue, s'en distinguent par une livrée toute particulière; leur mue est simple.

273 — BUTALIS GRIS — *BUTALIS GRISOLA* Boie ex Linn.

Gris cendré en dessus, avec les plumes de la tête striées de brun; blanchâtre en dessous, avec des stries brunes sur les côtés du cou; première rémige trois fois plus courte que la deuxième; celle-ci plus longue que la cinquième.

Taille : 0^{m},15 *environ.*

Muscicapa, Briss. *Ornith.* (1760), t. II, p. 357.
Muscicapa grisola, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 328.
Butalis grisola, Boie, *Isis* (1826), p. 973.
Buff. *Pl. enl.* 565, f. 1.

Mâle et femelle: D'un gris cendré en dessus, avec le centre des plumes de la tête plus foncé, les pennes et les grandes couvertures des ailes bordées de blanchâtre; gris blanc en dessous, avec les côtés du cou, la poitrine et les flancs rayés longitudinalement de brunâtre; rémiges et rectrices noirâtres; bec de cette couleur en dessus, moins foncé en dessous, surtout à la base; pieds bruns; iris noir.

Jeunes avant la première mue: Plumage marqué en dessus de nombreuses taches d'un blanc jaunâtre, et en dessous de taches brunes. Avant de quitter le nid, ces taches sont roussâtres.

Il est répandu dans toutes les contrées tempérées de l'Europe ; est rare en Hollande et commun dans le nord de la France.

Il niche dans les jardins et les bosquets, sur les arbres et dans les buissons, rarement dans les crevasses des vieilles murailles, toujours à peu de distance du sol. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs oblongs d'un blanc sale, azuré ou verdâtre, avec des taches rousses ou rougeâtres, plus nombreuses au gros bout et quelquefois confondues. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,020$; petit diam. $0^m,015$.

Cet oiseau, que l'on voit constamment perché sur les poteaux, sur les branches mortes des arbres, arrive dans nos climats en avril, et en repart en automne. Il se nourrit principalement de diptères ou de tétraptères qu'il saisit fort adroitement au vol. A l'époque des amours il ne cesse de faire entendre un cri plaintif et monotone. Son vol est très-léger, et lorsqu'il est posé, il agite souvent les ailes comme s'il voulait prendre son essor.

GENRE CXXVIII

ÉRYTHROSTERNE — *ERYTHROSTERNA*, Bp.

MUSCICAPA, p. *Auct.*
ERYTHROSTERNA, Bp. *B. of Eur.* (1838).

Bec, des commissures à la pointe, presque aussi long que la tête ; droit, pointu, large à la base, échancré vers l'extrémité de la mandibule supérieure, dont l'arête est bien prononcée ; narines basales, ovalaires ; ailes sub-obtuses, arrondies, médiocres, n'atteignant pas tout à fait l'extrémité de la queue ; celle-ci allongée, ample et légèrement échancrée ; tarses allongés, grêles ; doigts minces, le médian, y compris l'ongle, plus court que le tarse ; pouce plus court que le doigt externe.

Les Érythrosternes se distinguent des autres Muscicapidés européens, par l'allongement des tarses, par leur système de coloration et par leurs habitudes. Leurs allures, leurs mouvements et leur vivacité rappellent tout à la fois les Rouges-Gorges et les petites espèces de Traquets. Ils baissent lentement la queue à plusieurs reprises, l'étalent et la relèvent brusquement au-dessus des ailes.

L'espèce type du genre est propre à l'Asie et à l'Europe orientale.

274 — ÉRYTHROSTERNE ROUGEATRE
ERYTHROSTERNA PARVA
Bp. ex Bechst.

Première rémige deux fois plus courte que la deuxième, celle-ci

égale à la sixième et plus courte que la cinquième; rectrices, à l'exception des quatre médianes, blanches dans les deux tiers supérieurs.

Taille : 0m,12 *à* 0m,13.

MUSCICAPA PARVA, Bechst. *Nat. Deuts.* (1807), t. III, p. 442.
MUSCICAPA RUBECULA, Sw. in Jardine, *Natur. Libr. Hist. of Flycatchers* (1838).
ERYTHROSTERNA PARVA, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 44.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 64.

Mâle adulte : Dessus de la tête, du cou, du corps et sus-caudales d'un cendré roussâtre ou rougeâtre; gorge, devant du cou et poitrine d'un roux jaune vif; abdomen et sus-caudales d'un blanc argentin, avec les flancs lavés de cendré roussâtre clair ; joues, côtés du cou et de la poitrine d'un beau cendré ; couvertures alaires pareilles au dos; rémiges d'un cendré brun, les secondaires bordées en dehors et terminées par une teinte grisâtre ; les quatre rectrices médianes et l'extrémité des latérales noirâtres, celles-ci d'un blanc pur dans le reste de leur étendue ; bec et pieds bruns.

Femelle adulte : Elle ressemble au mâle, mais elle a le roux du cou et de la poitrine moins vif et les autres teintes plus claires.

Jeunes sujets : Parties supérieures d'un cendré tirant sur le roussâtre ; parties inférieures d'un cendré blanchâtre, nuancé de roux très-clair au cou, à la poitrine, et d'une teinte plus blanche au milieu de l'abdomen; sous-caudales très-blanches; joues, côtés du cou et de la poitrine, et surtout les flancs, lavés de roux clair ; queue à peu près semblable à celle des adultes.

Cette espèce habite la Hongrie et les environs de Vienne en Autriche, durant l'été (1), et probablement l'Asie en hiver.

Elle est de passage annuel en Crimée, et accidentel en France, en Suisse et en Italie.

(1) Le prince Ch. Bonaparte a bien voulu, à propos des Muscicapidés, ne pas « s'arrêter aux caractères ou aux mœurs des espèces », mais il n'a pu s'abstenir de critiquer ce qu'a dit M. Degland relativement à l'habitat de l'*Erythrosterna parva*. Je laisse M. Baldamus répondre à ce sujet : Voici ce qu'il écrivait à M. Degland, vers le milieu de 1851 : « Le prince Ch. Bonaparte, en écrivant, *Revue critique*, p. 56, qu'il est *inexact de dire que* « *la* Muscicapa parva *habite la Hongrie et les environs de Vienne, pendant l'été*, qu'elle « ne s'y montre au contraire que très-accidentellement, est dans une grave erreur. Cet « oiseau habite au contraire essentiellement ces localités et beaucoup d'autres de l'est de « l'Allemagne et surtout de l'Europe. Il niche assez souvent dans le Wiener-Wald, en « Hongrie, en Pologne et en Russie, d'où j'ai reçu d'un amateur, les œufs de quatre nids « pris l'an dernier (1850). » Z. G.

M. Nordmann dit que les sujets de l'année se montrent, en petites troupes, dans le jardin botanique d'Odessa, dès les derniers jours de juillet, et y restent jusqu'à la fin d'octobre ; que les individus en plumage complet, qui passent au printemps, ne restent que peu de temps dans ce jardin.

D'après M. le professeur Schinz, ce Muscicapien a été trouvé en Suisse. Le marquis Durazzo signale la capture d'un individu, qui a été faite, en 1835, dans les environs de Gênes. M. Crespon en cite une autre, faite dans le Jardin des Plantes d'Avignon.

L'Erythrosterne rougeâtre niche sur les arbres, à l'appui des grands troncs. Sa ponte est de quatre à cinq œufs, café au lait très-clair ou d'un gris jaunâtre, couverts de stries et de nombreuses petites taches cendrées et roussâtres. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,016$ à $0^m,017$; petit diam. $0^m,013$.

Ce petit oiseau a, suivant Temminck, toutes les allures du Rouge-gorge, et d'après M. Nordmann, la vivacité de ses mouvements, ainsi que le balancement de sa queue, rappellent les petites espèces de Traquets. Il ferait entendre un petit cri continuel ; baisserait la queue lentement et à plusieurs reprises, la déploierait et la relèverait subitement au-dessus des ailes.

FAMILLE XXVI

HIRUNDINIDÉS — *HIRUNDINIDÆ*

HIRUNDINIDÆ, p. Vig. *Gen. of Birds* (1825).

Bec comprimé à la pointe, large à la base, qui est dépourvue de poils roides ; ailes longues ; tarses médiocres, faibles, généralement nus ; doigts antérieurs inégaux, séparés.

Les Hirundinidés ont des habitudes diurnes, des mœurs sociables, un naturel audacieux. Ils pourchassent les Rapaces et les autres oiseaux qui leur sont antipathiques. Leur vol est rapide, soutenu, et c'est en volant qu'ils boivent et saisissent les insectes dont ils font leur nourriture. L'organisation de leur pied leur permet de marcher et de percher. La plupart nichent par troupes ; groupent leurs nids à côté les uns des autres et quelquefois les uns sur les autres.

Les Hirundinidés sont répandus dans toutes les parties du monde. L'Europe en possède cinq, dont quatre sont devenues type de genre, et une sixième espèce y fait des apparitions très-accidentelles.

GENRE CXXIX

HIRONDELLE — *HIRUNDO*, Linn.

Hirundo, Linn. *S. N.* (1735).
Cecropis, Boie, *Isis* (1826).

Bec court, à mandibule supérieure presque droite ; narines basales, oblongues, en partie recouvertes par une membrane ; ailes sur-aiguës, queue profondément fourchue, les rectrices latérales dépassant de beaucoup les autres ; tarses de la longueur du doigt médian, grêles et nus, ainsi que les doigts.

Les Hirondelles sont répandues dans toute l'Europe pendant la belle saison. Elles y viennent pour se reproduire. Leur arrivée a lieu un peu après l'équinoxe du printemps, et leur départ s'opère aussitôt que le froid se fait sentir.

Leur nourriture consiste en insectes ailés, qu'elles saisissent en volant.

Le mâle et la femelle se ressemblent ; les jeunes, avant la première mue, ont un plumage qui diffère sensiblement.

Leur mue est simple et aurait lieu en février, selon Temminck ; mais ce dernier fait, pour avoir été observé sur des oiseaux captifs, est-il bien l'expression de ce qui se passe à l'état de liberté ? Il est permis d'avoir des doutes à cet égard. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'un des Hirundiniens d'Europe, l'Hirondelle de rocher, d'après ce que nous avons constaté sur des individus tués en septembre, mue avant d'abandonner le climat du midi de la France.

Observation. — Ce genre est représenté en Europe par deux espèces, et par trois si l'on considère l'*Hirundo cahirica*, non comme race locale de l'*Hirundo rustica*, mais comme espèce distincte.

Quelques ornithologistes, établissant une distinction entre les Hirondelles à plumage strié, ou non strié, ont fondé sur ce caractère deux groupes, dont le prince Ch. Bonaparte a fait, sans motif, deux genres. En reproduisant ces coupes, il est bien entendu qu'elles ne sont nullement génériques pour nous : nous les donnons comme moyen de grouper les espèces.

A. — *Espèces qui ont un collier noir sur la poitrine, les parties inférieures uniformément colorées, le sinciput et le croupion de la couleur du dos.*

275 — HIRONDELLE RUSTIQUE — *HIRUNDO RUSTICA* Linn.

Front et gorge d'un beau roux marron (adultes), *ou roussâtres*

(jeunes); *un collier noir ; parties inférieures roussâtres ; toutes les rectrices, à l'exception des deux médianes, tachées de blanc sur les barbes internes.*

Taille : 0m,18 *environ.*

HIRUNDO RUSTICA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 343.
HIRUNDO DOMESTICA, Briss. *Ornith.* (1760), t. II, p. 486.
CECROPIS RUSTICA, Boie, *Isis* (1826), p. 971.
CECROPIS PAGORUM, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 138.
Buff. *Pl. enl.* 543, f. 1, sous le nom d'*Hirondelle des cheminées.*

Mâle : Front et gorge d'un brun marron ; parties supérieures du corps, devant et côtés du cou, haut de la poitrine noirs, à reflets violets ; le reste de la poitrine, abdomen et sous-caudales roussâtres ; queue très-fourchue, toutes les pennes, à l'exception des deux médianes, avec une tache blanche sur les barbes internes ; les deux externes très-longues, dépassant les suivantes de 0m,061 ; bec et iris noirs ; pieds bruns.

Femelle : La couleur roussâtre des parties inférieures plus terne ; les reflets des parties supérieures moins éclatants ; les pennes externes de la queue plus courtes et ne dépassant les autres que de 0m,054.

Jeunes avant la première mue : Front et gorge roussâtres ; le noir du cou et de la poitrine nuancé de roussâtre ; dessus de la tête, du cou et du corps moins noir et presque sans reflets ; dessous du corps d'un blanc tirant sur le roussâtre aux flancs et aux sous-caudales ; rectrices latérales très-courtes relativement à celles des adultes, et ne dépassant les autres que de 0m,010.

Variétés accidentelles : Il existe des sujets à plumage complétement blanc, d'autres à plumage roussâtre, d'autres enfin d'un joli gris de lin.

L'Hirondelle rustique ou de cheminée habite, l'été, toute l'Europe. Durant cette saison, elle est fort commune en France.

Elle niche sous les corniches, contre les cheminées, sous les hangars, dans les écuries, les embrasures des fenêtres, dans les chambres inhabitées, etc., etc. Le nid de l'Hirondelle rustique construit extérieurement avec de la terre gâchée, mêlée de petits brins de paille, et garni de plumes intérieurement, a ordinairement une forme demi-sphérique, d'autres fois il ressemble à une coupe. Sa ponte est de quatre à six œufs oblongs, d'un blanc rosé lorsqu'ils sont fraîchement pondus, d'un blanc mat lorsqu'ils sont vides, avec de petits points tantôt bruns, tantôt rougeâtres, tantôt violets, plus rapprochés au gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,021 ; petit diam. 0m,015.

L'Hirondelle de cheminée vient dans nos climats, comme du reste ses congénères, dans le seul but de se reproduire ; aussi y arrive-t-elle ordinairement à la fin de mars ou vers les premiers jours d'avril, pour les quitter en septembre et octobre. Nous la voyons apparaître dans le nord de la France plus tôt ou plus tard, selon que le printemps s'annonce de bonne heure, ou est retardé par les froids qui se prolongent. En nous quittant, elle gagne l'Afrique et l'Asie pour y passer l'hiver. Les habitants du littoral de la Sicile, au rapport de M. Malherbe, font une guerre d'extermination à ces oiseaux, vers la fin de mars, époque de leur arrivée en Europe.

A — HIRONDELLE DU CAIRE — *HIRUNDO CAHIRICA*
Lichst.

*Roux du front plus étendu et collier plus large que chez l'*Hirundo rustica; *parties inférieures roux de rouille foncé.*

Taille : 0^{m},17 *environ.*

Hirundo cahirica, Lichst, *Doubl. Zool. Mus.* (1823), p. 58.
Hirundo Savignyi, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1823?), t. X, p. 90.
Hirundo Riocourii, Audouin, *Descr. de l'Égypte* (1828), H. N. t. XXIII, p. 339.
Cecropis Savignyi, Boie, *Isis* (1828), p. 316.
Hirundo Boissonneautii, Temm. *Man.* (1835), 3e part. Append. p. 652.
Hirundo rustica orientalis, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 18.
Savig. *Exp. d'Egypte,* pl. 4, f. 4.

Mâle et femelle : Front, gorge d'un brun marron vif ; parties supérieures de la tête, du cou, du corps, devant et côtés du cou, haut de la poitrine, d'un noir à reflets bleuâtres ou violets ; le reste de la poitrine, l'abdomen, les sous-alaires et les sous-caudales d'un roux de rouille ; rectrices, les quatre médianes exceptées, pourvues, sur les barbes externes, d'une tache plus ou moins arrondie d'un blanc roussâtre ; pieds bruns ; bec et iris noirs.

Femelle : Elle ressemble au mâle, mais les couleurs sont un peu moins reflétantes et la queue est un peu moins longue.

Jeunes avant la première mue : Une petite tache brun-roussâtre au front ; parties supérieures de la tête, du cou et du corps d'un brun sombre, nuancé de bleuâtre ; gorge d'un roux foncé, haut de la poitrine brun, à reflets bronzés ; dessous du corps et sous-caudales d'un roux rougeâtre ; taches des rectrices plus petites et d'un blanc plus roussâtre que chez les adultes.

Cette Hirondelle est très-commune en Égypte, notamment au Caire, et se montre accidentellement en Europe. Elle aurait été tuée en Sicile, et ne serait pas rare en Crimée, si les individus à parties inférieures d'un roux de rouille

que M. Nordmann a eu l'occasion d'observer, se rapportent bien à cette variété. Les sujets décrits par Temminck sous le nom d'Hirondelle Boissonneau, ne provenaient pas d'Espagne, comme le marchand l'en avait assuré, mais de la Macédoine, d'après M. Schlegel.

Mœurs, habitudes, régime, propagation comme chez l'*Hirundo rustica.*

Observation. — Quelques naturalistes, entre autres Temminck, Audouin, le prince Ch. Bonaparte, considèrent cette Hirondelle comme espèce ; d'autres, au contraire, parmi lesquels MM. Schlegel, de Sélys-Longchamps, Nordmann, ne l'admettent qu'à titre de variété ou race locale. M. Nordmann se croit d'autant plus fondé dans son opinion, qu'il a vu dans la place forte de Sokhoum-Kaléh, « plusieurs couples de l'*Hirundo rustica,* dont le mâle avait le plumage de l'*Hirundo cahirica,* tandis que la femelle portait toutes les couleurs de l'Hirondelle commune du nord de l'Europe, et *vice versâ.* » D'ailleurs les sujets d'*Hirundo cahirica* que possède M. de Sélys-Longchamps, ne paraissent différer de notre Hirondelle de cheminée que par les parties inférieures, qui sont d'un roux châtain clair, depuis la poitrine jusqu'aux couvertures inférieures de la queue inclusivement. Cette différence ne constitue pas un caractère assez important pour distinguer spécifiquement l'*Hirundo cahirica* de l'*Hir. rustica.* Elle ne serait donc qu'une simple race locale.

B. — *Espèces dépourvues de collier noir, et dont les parties inférieures sont généralement striées, la nuque ou le croupion roux.*

(Genre *Cecropis*, Bp.)

276 — HIRONDELLE ROUSSELINE — *HIRUNDO RUFULA* Temm. ex Le Vaill.

Sous-caudales terminées de noir ; nuque rousse, croupion d'un roux fauve, passant au blanc jaunâtre dans sa moitié postérieure ; région anale d'un blanc lavé de roux ; point de stries sur ces trois régions ; joues et parties inférieures striées ; rectrices latérales ordinairement tachées de blanc.

Taille : 0m,17 *à* 0m,18.

Hirundo daurica, Savi, *Orn. Tosc.* (1831), t. III, p. 201.
Hirundo rufula, Temm. *Man.* (1835), 3e part. p. 298 (*excl. Syn.*).
Hirundo alpestris, Bp. *Faun. Ital.* (1832-1841).
Hirundo capensis, Durazzo, *Ucc. Lig.* (1840), p. 14.
Cecropis rufula, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 8.

Mâle : Nuque, raie au-dessus des yeux, base du bec et croupion

d'un roux de rouille vif, dégénérant en blanc jaunâtre au bas de cette dernière région, et y formant une sorte de bande transversale qui se prolonge au delà de l'origine de la queue ; front, vertex, occiput, haut du dos, scapulaires et extrémité des sous-caudales d'un noir bleuâtre à reflets d'acier poli ; parties inférieures du corps roussâtres, avec une fine strie brune le long de la tige des plumes ; ailes et queue noires tirant sur le cendré ; cette dernière très-fourchue, avec la penne externe, de chaque côté, longue et subulée, mais moins étendue et moins large que chez l'Hirondelle rustique, et offrant une tache blanche effacée ; bec et pieds d'un brun foncé.

Tel est un magnifique mâle qui a été tué aux environs de Gênes.

Nota. La petite tache que porte sur les barbes internes la rectrice la plus extérieure, n'est pas constante. Il peut même se faire qu'elle existe d'un côté et qu'elle manque de l'autre, comme l'a observé M. Jaubert.

Femelle et jeunes : Ils nous sont inconnus.

La vraie patrie de l'Hirondelle rousseline est encore inconnue. M. de Sélys-Longchamps est porté à croire qu'elle est propre à l'une des contrées montagneuses situées entre l'Égypte et l'Inde, probablement aux montagnes du sud de l'Arménie ou de la Perse. On ne l'a point encore rencontrée en Algérie ni en Espagne. Elle se montre en Grèce, en Sicile, en Toscane, en Ligurie et dans le midi de la France. Ses apparitions dans les environs de Gênes et de Messine, sont à peu près annuelles ; assez fréquemment aussi elle a été observée en Languedoc ; elle remonterait même le bassin du Rhône et aurait été vue, selon M. Malherbe, dans les départements de la Drôme et de la Côte-d'Or.

En 1845 ou 1846 un couple s'est reproduit près d'Avignon, et M. Lunel a été assez heureux pour découvrir son nid. Les œufs qu'il renfermait étaient blancs, parsemés de petits points rougeâtres, plus nombreux sur le gros bout, où ils formaient couronne, et avaient exactement la forme et les dimensions de ceux de l'Hirondelle rustique.

D'après les observations faites sur les sujets qui visitent l'Italie et le midi de la France, les habitudes de cette espèce sont les mêmes que celles de l'Hirondelle rustique.

Observation. — L'Hirondelle rousseline a été confondue avec la plupart des espèces à calotte et à croupion roux, notamment avec l'*Hirundo Daurica* ou *alpestris*. M. de Sélys-Longchamps, dans une excellente notice sur cette espèce et sur celles du même groupe (*Bulletins de l'Académie Royale de Belgique*, t. XXII, n° 8), a parfaitement établi les caractères qui les différencient. Ainsi l'*Hir. Senegalensis* et l'*Hir. capensis* se séparent nettement de l'*Hir. rufula* par ce seul caractère, que, chez elles, les couvertures inférieures de la queue, semblables au dessous du corps, ne sont point terminées de noir comme chez cette dernière. Les *Hir. Japonica, melanocrissa* et *Daurica* ont, comme la Rousse-

line, les sous-caudales subitement terminées de noir; mais l'*Hir. Japonica* se distingue de celle-ci par des stries à la nuque et au croupion; par des joues brunes, et par l'absence de taches sur la rectrice la plus extérieure. Chez l'*Hir. melanocrissa* la rectrice latérale est également sans tache, le roux du croupion est uniforme et ne dégénère pas en blanc jaunâtre, et la région anale offre une sorte de ceinture rousse, que n'a pas l'Hirondelle rousseline; enfin l'*Hir. Daurica*, avec laquelle l'*Hir. rufula* a de si grands rapports, que M. de Sélys-Longchamps ne peut affirmer si celle-ci constitue réellement une espèce ou une simple race, se distingue par son croupion plus uniformément coloré ; par les stries plus accentuées, plus larges des parties inférieures ; par des joues grises, et par de fines stries au milieu de la nuque, au croupion et à la région anale.

GENRE CXXX

CHÉLIDON — *CHELIDON*, Boie

HIRUNDO, p. Linn. *S. N.* (1735).
CHELIDON, Boie, *Isis* (1822).

Bec court, relativement robuste, arrondi en dessus ; narines basales, arrondies ; ailes sur-aiguës ; queue moins longue que les ailes au repos, assez fortement échancrée; tarses de la longueur du doigt médian, grêles et complétement emplumés, ainsi que les doigts.

Le genre Chélidon est particulièrement caractérisé par la vestiture des tarses et des doigts. Les espèces qui le composent ont des mœurs plus sociables que celles du genre précédent. Elles vivent constamment réunies en grandes troupes ; se prêtent mutuellement secours pour chasser l'ennemi commun ; nichent les unes à côté des autres, et leurs nids, auxquels elles ne laissent qu'une ouverture étroite, sont souvent à l'appui l'un de l'autre ; enfin elles émigrent toujours par bandes considérables à la fin de l'été. C'est particulièrement au sein des villes et sous le toit de l'homme qu'elles s'établissent ; cependant elles adoptent aussi les lieux solitaires.

Le mâle, la femelle et les jeunes ont un plumage à peu près semblable. Leur mue est simple et ne s'effectue pas durant leur séjour chez nous.

Ce genre est représenté en Europe par une seule espèce.

277 — CHÉLILIDON DE FENÊTRE — *CHELIDON URBICA* Boie ex Linn.

Point de collier ; parties supérieures d'un noir lustré, le croupion excepté, qui est d'un blanc pur, ainsi que les parties inférieures.

Taille : $0^{m},14$.

HIRUNDO URBICA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 344.
HIRUNDO MINOR *seu* RUSTICA, Briss. *Ornith.* (1760), t. II, p. 490.
CHELIDON URBICA, Boie, *Isis* (1822), p. 550.
HIRUNDO LAGOPODA, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 532.
CHELIDON FENESTRARUM, et RUPESTRIS, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 140.
Buff. *Pl. enl.* 542, f. 2, sous le nom de *Petit Martinet.*

Mâle : Plumage noir lustré en dessus, à reflets bleuâtres ; blanc en dessous et au croupion ; tarses et doigts couverts de petites plumes blanches assez rares ; bec et iris noirs.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par la gorge, qui est d'un blanc sale.

Jeunes avant la première mue : D'un brun fuligineux en dessus, avec les pennes secondaires terminées de blanc.

Variétés accidentelles : On trouve des sujets tapirés de blanc et d'autres entièrement blancs ou d'un blanc légèrement coloré de roussâtre.

La Chélidon de fenêtre est commune, en été, dans toute la France et dans une grande partie de l'Europe. On la trouve également en Asie et en Afrique.

Elle niche à l'extérieur des maisons, dans l'encoignure des fenêtres, sous les grandes portes, contre les rochers coupés à pic. Son nid, construit à l'extérieur avec de la terre gâchée, et garni intérieurement de quelques brins de paille et de plumes, affecte une forme demi-sphérique. Sa ponte est de quatre à six œufs, un peu moins oblongs que ceux de l'Hirondelle de cheminée, blancs sans taches, ou bien marqués de quelques petits points à peine perceptibles, moins rares vers le gros bout que partout ailleurs. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,020 ; petit diam. 0m,014 à 0m,015.

Cette espèce arrive dans le nord de la France huit ou dix jours après l'Hirondelle de cheminée et nous quitte plus tard. Lorsque la saison est tempérée, on en voit aux environs de Lille jusqu'au 15 décembre. Elle passe l'hiver en Afrique et en Asie avec la plupart de ses congénères. Suivant M. Malherbe, un assez grand nombre hiverneraient en Sicile, notamment à Catane.

GENRE CXXXI

PROGNÉ — *PROGNE*, Boie

HIRUNDO, p. Linn. *S. N.* (1736).
PROCNE, Boie, *Isis* (1826).
CECROPIS, p. Less. *Compl. à Buff.* (1837).

Bec plus long que la moitié de la tête, robuste, comprimé de la base à la pointe, à mandibule supérieure infléchie et dessinant,

au profil, une courbe régulière bien prononcée ; narines basales, larges, ovales ; ailes sur-aiguës ; queue fourchue, moins longue que les ailes au repos ; tarses robustes, courts, nus ; doigts épais, nus, le médian, y compris l'ongle, un peu plus long que le tarse ; ongles médiocres.

Les Prognés ont les mœurs des Chélidons ; vivent généralement, comme elles, au sein des villes ; construisent avec de la terre détrempée un nid semblable par la forme à celui de la *Chelidon urbica*, et font une chasse continuelle aux insectes ailés. Leur vol, d'après Vieillot, est aussi hardi et aussi rapide que celui du Martinet noir, et elles marchent mieux que les autres Hirundinidés. Le mâle et la femelle portent un plumage un peu différent, et les jeunes ressemblent à cette dernière. Leur mue est simple.

Les Prognés sont exclusivement propres à l'Amérique. L'une d'elles se montre très-accidentellement en Europe.

278 — PROGNÉ POURPRE — *PROGNE PURPUREA* Boie ex Linn.

Plumage noir-bleu (mâle), *ou brun varié de gris en dessus* (femelle et jeune).

Taille : $0^{m},21$ *environ*.

Hirundo purpurea, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 344.
Hirundo apos carolinensis, Briss. *Ornith.* (1760), t. II, p. 515.
Hirundo violacea, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 1026.
Hirundo cærulea, Vieill. *Ois. de l'Am. sept.* (1807), pl. 26 et 27, et H. versicolor, *N. Dict.* (1817), t. XIV, p. 509.
Progne purpurea, Boie, *Isis* (1826), p. 971.
Buff. *Pl. enl.* 722, *mâle*, sous le nom d'*Hirondelle de la Louisiane*.

Mâle adulte : Tout le plumage noir, avec des reflets bleus, violets et pourpres, selon l'incidence de la lumière ; rémiges et rectrices d'un noir mat ; bec, pieds et iris noirs.

Femelle adulte : Tête, cou, gorge, dos et croupion bruns, variés de taches grises ; vertex et petites couvertures supérieures des ailes à reflets bleuâtres ; poitrine tachée de brun ; ventre blanchâtre ; rémiges, rectrices, bec et pieds noirâtres.

Jeunes avant la première mue : Plumage analogue à celui de la femelle adulte.

La Progné pourpre habite l'Amérique septentrionale et se montre très-accidentellement en Angleterre. M. Yarrell, dans la deuxième édition de ses *Oi-*

seaux de la Grande-Bretagne, signale, d'après une lettre de M. Fred. Maccoy de Dublin, la capture, près de Kingston, d'une femelle de *Progne purpurea*. Il cite aussi deux autres captures faites à Paddington près de Londres. Le sujet pris à Kingston, a été déposé par le Dr Seauler dans le Musée royal de Dublin.

Cette espèce construit un nid comme notre Chélidon de cheminée, et fait ordinairement, dit-on, deux pontes de quatre ou cinq œufs.

S'il faut en croire Catesby et quelques autres naturalistes qui, probablement, n'ont fait que le copier, les habitants des États-Unis accorderaient une certaine protection à cet oiseau, non-seulement parce qu'il diminue le nombre des mouches et des maringouins dont on est très-incommodé dans ces contrées, mais encore parce qu'il paraît rendre un grand service aux volailles, en les avertissant, par ses cris, de l'approche des oiseaux de proie. Aussitôt qu'un rapace se montre près des habitations rurales, toutes les Prognés du même canton se mettent à sa poursuite, et ne cessent de le harceler que lorsqu'elles sont venues à bout de l'éloigner.

GENRE CXXXII

COTYLE — *COTYLE*, Boie

Hirundo, p. Linn. *S. N.* (1735).
Cotyle, Boie, *Isis* (1822).

Bec petit, brusquement rétréci de la base à la pointe ; narines basales, arrondies, saillantes ; ailes sur-aiguës ; queue moins longue que les ailes, médiocrement échancrée ; tarses de la longueur du doigt médian, minces et garnis de quelques plumes seulement à la face postérieure ; doigts nus.

Les Cotyles se distinguent des Chélidons et des Hirondelles, par leurs narines saillantes, leur queue médiocrement échancrée et leurs tarses vêtus de quelques plumes seulement en arrière. Les espèces qui en font partie, vivent en famille. Elles ont un naturel plus farouche que les Chélidons ; s'éloignent des lieux habités ; fréquentent particulièrement le voisinage des eaux, ne bâtissent point leur nid, mais creusent à cet effet de longs boyaux, dans les berges sablonneuses.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes, avant la première mue, ont une livrée qui les distingue. Leur mue est simple, et s'effectue après leur départ.

Parmi les espèces connues, une seule appartient à l'Europe.

279 — COTYLE RIVERAINE — *COTYLE RIPARIA* Boie ex Linn.

Une large bande en forme de ceinture à la poitrine ; parties supérieures cendrées ; parties inférieures blanches.

Taille : 0m,14 environ.

Hirundo riparia, Linn. *S. N.* (1766), t. 1, p. 344.
Hirundo cinerea, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XIV, p. 526.
Cotyle riparia, Boie, *Isis* (1822), p. 550.
Cotyle fluviatilis et microrhynchos, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 142.
Buff. *Pl. enl.* 345, f. 2, sujet avant la première mue.

Mâle : Gris-brun en dessus, aux joues, à la poitrine et aux flancs ; gorge, devant du cou, ventre et sous-caudales blancs, avec quelques plumes brunes au milieu de l'abdomen ; bec et iris bruns.

Femelle : Elle a des teintes généralement plus ternes.

Jeunes avant la première mue : Toutes les plumes bordées de gris tirant sur le roux en dessus ; le blanc de la gorge nuancé de roussâtre.

Variétés accidentelles : Il existe des sujets dont le plumage est entièrement blanc.

La Cotyle de rivage habite l'Europe, la Sibérie. Elle est très-commune dans le midi de la Russie.

On la trouve, en France, en moins grande quantité que les Hirondelles de cheminée et de fenêtre ; cependant elle n'est pas rare, près de Paris, sur les bords de la Seine et de la Marne, sur ceux de la Sarthe et de la Loire, de la Saône et du Rhône. On la rencontre aussi aux environs de Toulouse et de Montpellier, et sur plusieurs points de la Bretagne et de la Normandie, le long de la mer. Selon M. Malherbe, un grand nombre d'individus hivernent en Sicile.

Elle niche dans des sortes de terriers qu'elle creuse, à l'aide de ses ongles, dans les berges taillées à pic des carrières, des rivières et des bords de la mer. Un assez grand nombre nichaient dans les fortifications de Lille avant les réparations qu'on y a faites ; il en niche encore dans celles de Cambrai. Sa ponte est de cinq ou six œufs oblongs, d'un blanc pur et lustré. On en trouve parfois mais très-rarement, avec quelques points couleur de rouille. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,019 ; petit diam. 0m,012 à 0m,013.

Cette espèce arrive dans le nord de la France après les Hirondelles et les Chélidons et repart avant elles. Lorsqu'on l'inquiète dans le canton qu'elle a adopté pour se reproduire, elle l'abandonne et va s'établir dans une autre localité.

GENRE CXXXIII

BIBLIS — *BIBLIS*, Less.

HIRUNDO, p. Linn. *S. N.* (1735).
COTYLE, p. Boie, *Isis* (1822).
BIBLIS, Less. *Compl. à Buff.* (1837).
PTYONOPROGNE, Reichenb.

Bec médiocre, déprimé à la base ; narines basales, arrondies, un peu saillantes ; ailes très-allongées, sur-aiguës ; queue moins longue que les ailes, égale ; tarses de la longueur du doigt médian, grêles et nus, ainsi que les doigts.

Beaucoup de naturalistes rangent les Biblis parmi les Cotyles; leur séparation peut cependant bien mieux se justifier que celle des Chélidons et des Cotyles. Elles se distinguent des unes et des autres par des ailes plus allongées, par leur queue égale, et par leurs tarses complétement nus. Comme elles, d'ailleurs, elles vivent en familles, mais leur naturel est plus farouche. Elles fréquentent les lieux montueux et solitaires, les vallées profondes ; bâtissent un nid à l'abri des rochers escarpés, volent ordinairement à une assez grande hauteur, et leur vol est plus lourd que celui des autres Hirundinidés d'Europe.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes, avant la première mue, en diffèrent notablement. Leur mue est simple et s'effectue avant leur départ de nos climats.

Ce genre n'a qu'un représentant en Europe.

280 — BIBLIS RUPESTRE — *BIBLIS RUPESTRIS* Less. ex Scop.

Sur tout le plumage, des teintes plus ou moins grises selon l'âge ; rectrices, à l'exception des deux médianes et des deux latérales, pourvues d'une tache ovale, blanche, sur les barbes internes.

Taille : $0^m,143$ *à* $0^m,144$.

HIRUNDO RUPESTRIS, Scopoli, *An. 1 Hist. Nat.* (1768), p. 167.
HIRUNDO MONTANA, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 1019.
CHELIDON RUPESTRIS, Boie, *Isis* (1822), p. 550.
COTYLE RUPESTRIS, Boie, *Isis* (1826).
BIBLIS RUPESTRIS, Less. *Compl. à Buff.* (1837), t. VIII, p. 495.
PTYONOPROGNE RUPESTRIS, Cab. in : Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 8.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 56.

Mâle et femelle : Gris cendré clair en dessus ; blanc, nuancé de rous-

sâtre à la gorge, au devant du cou, à la poitrine, à l'abdomen, et d'un gris brun sur les flancs et au bas du ventre ; les pennes caudales, à l'exception des deux médianes, portent une tache ovale blanche sur les barbes internes ; bec noirâtre ; iris noisette foncé suivant les uns, et de couleur aurore suivant P. Roux et M. Crespon.

Jeunes avant la première mue : Ils ont les plumes des parties supérieures bordées de roussâtre ; celles des parties inférieures d'un jaune roussâtre, et la gorge mouchetée de brun sur un fond blanc.

La Biblis rupestre habite la Sicile, la Sardaigne, la Suisse, le midi de la France, le nord de l'Afrique et l'Asie occidentale.

Elle est assez commune en Suisse, en Savoie et dans les Pyrénées ; elle est abondante dans le département des Basses-Alpes, près de Moustiers et dans le Var, sur quelques-unes des grandes montagnes rocheuses qui bordent la rivière d'Argens ; M. Crespon l'indique dans le département du Gard ; enfin elle est de passage dans quelques autres lieux de la Provence, en Languedoc, en Anjou et dans le département de l'Isère.

Elle niche dans les cavernes et les anfractuosités des rochers ; construit un nid avec de la terre gâchée, de la menue paille et des plumes ; pond de cinq à six œufs blancs, tachetés et piquetés de roux de rouille foncé ou de brun. M. Thiemann les indique, mais à tort, comme étant d'un blanc pur sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,02$; petit diam. $0^m,013$ à $0^m,014$.

Cette espèce vole plus lentement que les autres Hirundinidés d'Europe, et toujours dans des régions plus élevées. A moins que l'imminence d'une tempête ne la force à descendre dans la plaine pour y chercher sa nourriture, on la voit presque constamment décrire des ondulations au-dessus des rochers qu'elle habite. Elle arrive en Italie et dans les contrées méridionales de la France avant toutes les autres et en repart la dernière. Nous pensons même que quelques individus doivent hiverner dans certaines localités du Piémont, voisines de la France ; car, lorsque l'hiver n'est pas très-rigoureux, il n'est pas rare d'en voir, dans les mois de décembre et de janvier, voltiger au-dessus de l'embouchure du Var et, dans Nice, au-dessus du torrent qui traverse cette ville. Comme cette espèce (ce qui lui est particulier) mue avant d'émigrer, il pourrait se faire que les individus qui se montrent dans une saison où, d'ordinaire, on n'en trouve plus, fussent des jeunes provenant des dernières couvées, et qu'une mue tardive aurait forcés à rester dans nos climats.

QUATRIÈME DIVISION

PASSEREAUX ANOMODACTYLES
PASSERES ANOMODACTYLI

Doigts antérieurs entièrement divisés, avec ou sans membrane interdigitale; pouce généralement très-court, dirigé en avant, ou opposé, ou réversible.

Malgré les apparences de forme qui semblent les rattacher aux Déodactyles, par les Hirundinidés, les Passereaux pour lesquels nous proposons cette division, ne leur appartiennent cependant point. Les Hirundinidés sont de vrais Déodactyles par les pieds et surtout par la forme du sternum; les Cypsélidés et les Caprimulgidés s'en séparent si bien sous ce double rapport, qu'ils y seront toujours déplacés. C'est ce qui nous a déterminés à former pour eux un groupe particulier, sous un nom qui exprime l'un de leurs caractères anormaux.

FAMILLE XXVII

CYPSÉLIDÉS — *CYPSELIDÆ*

Hirundinidæ, p. Vig. *Gen. of B.* (1825).
Chelidones, p. Less. *Tr. d'Orn.* (1831).
Cypselinæ, Bp. *B. of Eur.* (1838).
Cypselidæ, Bp. *Ucc. Eur.* (1842).

Bec déprimé, crochu, largement fendu, sans poils roides à la base; ailes très-longues; tarses nus ou emplumés, courts, forts; doigts généralement robustes, presque égaux, comprimés, ainsi que les ongles.

Les Cypsélidés n'ont pas les pieds organisés pour la marche; aussi le vol est-il leur mode unique de locomotion, et lorsqu'ils veulent prendre du repos, ils ne le peuvent qu'à la condition de s'accrocher aux parois d'un mur, d'un rocher, ou de se blottir dans un trou. Ils saisissent leur proie et boivent en volant.

Cette famille est représentée en Europe par un genre unique.

Observation. — Les Cypsélidés sont généralement placés par les méthodistes à côté des Hirondelles et dans la même famille. En 1838 (*Birds Eur. and*

N. Am.) le prince Ch. Bonaparte créa pour eux la sous-famille des *Cypselinæ*; et pour les Hirondelles celle des *Hirundininæ*, formant, l'une et l'autre, la famille des *Hirundinidæ*. Plus tard, en 1842 (*Cat. Meth. degli Ucc. Eur.*), les deux sous-familles, converties en familles, sont restées cependant encore à côté l'une de l'autre; mais en 1850 (*Consp. Gen. Av.* et *Rev. crit.*) les Martinets et les Hirondelles, étrangers désormais les uns aux autres, ont été rangés par le prince Ch. Bonaparte, celles-ci dans la section des *Dentirostres*, de la tribu des Passereaux chanteurs; ceux-là dans la section des *Hiantes*, de la tribu des Passereaux volucres, et à la suite des Caprimulgidés, qu'ils entraînaient avec eux. Il est regrettable que le prince Ch. Bonaparte n'ait pas cru devoir donner les motifs d'un si profond changement. Les Martinets ne sont certes pas des Hirondelles et l'on a eu raison d'en former une famille distincte, mais les en éloigner à ce point de mettre entre eux tous les Zygodactyles, tous les Syndactyles et une partie des Déodactyles, nous semble peu justifiable. Malgré la différence tirée de la forme du sternum et de celle des pieds, différence qui peut tout au plus les mettre en dehors des Déodactyles, les Martinets nous paraissent devoir rester au voisinage des Hirondelles.

GENRE CXXXIV

MARTINET — *CYPSELUS*, Illig.

Hirundo, p. Linn. *S. N.* (1735)?
Apus, Scop. *Intr. ad Hist. Nat.* (1777).
Micropus, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810).
Cypselus, Illig. *Prod. Syst.* (1811).

Bec petit, déprimé et triangulaire à la base, étroit et comprimé à la pointe; mandibule supérieure crochue, l'inférieure un peu retroussée à son extrémité; narines longitudinales, larges, ouvertes au milieu et bordées de petites plumes; ailes très-longues; queue fourchue, composée de dix pennes; tarses très-courts, robustes, emplumés jusqu'aux doigts; ceux-ci courts et forts, les antérieurs séparés, égaux, le postérieur articulé sur le côté interne du tarse et dirigé en avant; ongles étroits, crochus, aigus et rétractiles.

Les Martinets ont des habitudes fort analogues à celles des Hirondelles. Ils chassent souvent de concert, et vivent, comme elles, d'insectes qu'ils saisissent en volant. Leur vol est plus étendu et plus rapide; jamais ils ne se posent à terre, et si, par accident, ils y tombent, il leur est difficile et souvent impossible de reprendre leur essor.

On a signalé chez eux l'existence d'une dilatation ou poche sous-linguale,

dans laquelle ils entasseraient des insectes à l'époque où ils nourrissent des petits (1).

Le mâle et la femelle ne diffèrent pas ou diffèrent très-peu entre eux. Les jeunes, avant la première mue, ont un plumage distinct. Leur mue est simple et s'opère, dit-on, en janvier.

On compte deux espèces de Martinets en Europe.

281 — MARTINET NOIR — *CYPSELUS APUS* Ill. ex Linn.

Entièrement noir, à l'exception de la gorge qui est blanchâtre. Taille : 0m,22 environ.

Hirundo apus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 344.
Micropus murarius, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), t. I, p. 284.
Cypselus apus, Illig. *Prod. Syst.* (1811), p. 230.
Cypselus murarius, Temm. (1815), p. 271.
Cypselus niger, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 19.
Micropus apus, Boie, *Isis* (1844), p. 165.
Buff. *Pl. enl.* 542, f. 1, sous le nom de *Grand Martinet.*

Mâle : Plumage d'un brun noir de suie, à reflets verdâtres, avec la gorge d'un blanc cendré ; bec et iris brun foncé.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par un peu moins de blanc à la gorge.

Jeunes, avant la première mue : D'un brun moins foncé ; queue peu fourchue ; plumes du front et des ailes bordées de grisâtre.

On trouve le Martinet noir en Europe, en Asie et en Afrique.

L'été, il est très-commun en France et dans tout le reste de l'Europe.

Il niche dans les trous des rochers et des tours élevées, dans les crevasses des murs et des vieux châteaux. Sa ponte est de trois ou quatre œufs allongés, d'un blanc parfait, sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,024 ; petit diam. 0m,015 ou 0m,016.

Le Martinet noir arrive dans le nord de la France après les Hirondelles et repart avant elles ; du reste, c'est de tous les oiseaux qui viennent se reproduire en Europe celui qui apparaît le dernier et qui disparaît le premier. Vers le 15 du mois d'août on n'en voit déjà plus. Il paraîtrait cependant, d'après M. Malherbe, que son passage en Sicile se ferait beaucoup plus tardivement que celui des autres oiseaux, et que l'hiver on y en verrait de très-grandes bandes émigrantes et même des individus y passer la saison froide. La longueur de ses ailes, peu en rapport avec la brièveté de ses tarses, le met dans l'impossibilité de reprendre son essor lorsque, par cas fortuit, il tombe à terre.

(1) M. Heming a signalé ce fait, en 1834, à la *Société Zoologique* de Londres.

282 — MARTINET ALPIN — *CYPSELUS MELBA* Ill. ex Linn.

Brun en dessus, blanc en dessous, avec une ceinture à la poitrine et les sous-caudales brunes comme le dos.

Taille : 0^m,22 *environ.*

HIRUNDO MELBA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 345.
HIRUNDO ALPINA, Scop. *An. I Hist. Nat.* (1768), t. I, p. 166.
MICROPUS ALPINUS, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), t. I, p. 282.
CYPSELUS MELBA, Illig. *Prod. Syst.* (1811), p. 230.
CYPSELUS ALPINUS, Temm. *Man.* (1815), p. 270.
MICROPUS MELBA, Boie, *Isis* (1844), p. 165.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 53, f. 2.

Mâle au printemps : Parties supérieures d'un gris brun uniforme ; parties inférieures d'un blanc pur ; une large bande de la couleur du dos ceint la poitrine, et s'étend sur les flancs et les sous-caudales ; ailes et queue pareilles au manteau ; bec brun noirâtre ; plumes des tarses brunes ; iris noisette.

Femelle : Teintes du plumage un peu moins foncées que dans le mâle, avec la bande pectorale moins large.

Jeunes avant la première mue : Toutes les plumes d'un gris brun, bordées de blanc roussâtre.

Après la mue, ils ressemblent aux adultes, et ceux-ci ont alors un fin liséré gris clair sur toutes les plumes colorées en brun.

Le Martinet Alpin est propre à l'Europe méridionale et à l'Afrique. Il habite les Alpes du Dauphiné, de la Suisse, de la Savoie, les Pyrénées, les Apennins, et se montre accidentellement en Lorraine et en Angleterre.

Il niche dans les fentes des rochers. Sa ponte est de trois ou quatre œufs allongés, d'un blanc pur, sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,025 ; petit diam. 0^m,017.

Cette espèce, d'après l'auteur de l'*Ornithologie du Dauphiné* (t. II, p. 29), arrive dans le département de l'Isère à la fin de mars ou au commencement d'avril. Pendant la première quinzaine, elle hante les marais et les étangs, et se dirige ensuite vers les montagnes pour y passer la belle saison. Elle émigre en automne, plus tôt ou plus tard, suivant le temps.

FAMILLE XXVIII

CAPRIMULGIDÉS — *CAPRIMULGIDÆ*

CAPRIMULGIDÆ, Vig. *Gen. of B.* (1825).

Bec aplati à la base, profondément fendu jusqu'au milieu de l'œil au moins, garni à la base de soies longues et roides ; recourbé en crochet à son extrémité, le plus ordinairement entier ; yeux très-grands ; plumage fourni, doux, peu serré ; tarses épais, généralement très-courts, nus chez les uns, en partie couverts de plumes chez les autres.

Les Caprimulgidés ont de l'analogie avec les oiseaux de proie nocturnes sous plusieurs rapports : leurs yeux sont grands, leurs oreilles larges, leurs plumes molles et flexibles, et leurs mœurs crépusculaires ; mais leurs affinités avec les Martinets et les Hirondelles sont bien plus grandes encore ; aussi comprend-on qu'on les ait, pendant longtemps, rapportés à la même famille. Cependant un caractère essentiel les distingue des Hirundinidés et des Cypsélidés : ils ont la base du bec enveloppée de longs poils, caractère qui fait absolument défaut chez les Martinets et les Hirondelles.

SOUS-FAMILLE XLIII

CAPRIMULGIENS — *CAPRIMULGINÆ*

Base de la mandibule supérieure garnie de longs poils rigides, dirigés obliquement en avant ; narines le plus ordinairement tubuleuses, découvertes ; tarses emplumés ; pouce très-court ; ongle du doigt médian pectiné.

Les Caprimulgiens sont particulièrement caractérisés par un pouce très-court, pourvu d'un ongle presque rudimentaire, et surtout par l'ongle du doigt médian qui est long, large et dentelé comme un peigne.

Cette sous-famille est représentée en Europe par un seul genre.

GENRE CXXXV

ENGOULEVENT — *CAPRIMULGUS,* Linn.

CAPRIMULGUS, Linn. *S. N.* (1756).
NYCTICHELIDON, Rennie, *Ornith. Dict.* (1831).

Bec faible, court, mince, fendu jusqu'au delà des yeux, déprimé à la base, à mandibule supérieure dépassant la mandibule inférieure ; narines basales, découvertes, arrondies, tubuleuses, percées obliquement en avant ; ailes longues, sub-aiguës ; queue carrée ou légèrement arrondie ; tarses courts, entièrement ou à moitié emplumés ; doigts antérieurs réunis par une membrane jusqu'à la première articulation ; l'interne, l'externe et le pouce courts, armés d'ongles petits ; le médian, y compris l'ongle, un peu plus long que le tarse.

Les Engoulevents se nourrissent exclusivement d'insectes, qu'ils chassent au déclin du jour ou pendant la nuit, lorsqu'il fait clair de lune.

Le mâle et la femelle ne diffèrent que par de légères nuances et quelquefois par les taches des pennes latérales de la queue, qui sont blanches chez le premier et rousses chez la femelle, lorsqu'elle en possède. Les jeunes, sous le premier plumage, diffèrent peu des adultes. Leur mue est simple.

Ce genre a des représentants dans toutes les parties du monde. Deux espèces font partie de la Faune européenne : l'une est propre à l'Europe, l'autre y est accidentellement de passage.

283 — ENGOULEVENT D'EUROPE
CAPRIMULGUS EUROPÆUS
Linn.

Une bande blanchâtre de chaque côté de la tête se dirigeant des commissures vers l'occiput ; point de hausse-col ni de collier sur la gorge et le devant du cou ; première rémige à peu près égale à la troisième.

Taille : 0m,28 *à* 0m,29.

CAPRIMULGUS EUROPÆUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 346.
CAPRIMULGUS PUNCTATUS, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), t. I, p. 284.
CAPRIMULGUS VULGARIS, Vieill. *Faun. fr.* (1828), p. 140.
CAPRIMULGUS MACULATUS, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 131.

NYCTICHELIDON EUROPÆUS, Rennie : *Montagu* in *Ornith. Dict.* (1831), 2ᵉ édit., p. 335.
Buff. *Pl. enl.* 193, sous le nom de *Crapaud volant.*

Mâle : Parties supérieures variées de lignes grises et brunes, transversales, en zigzags, avec des raies et des traits longitudinaux noirs sur la tête, le cou, le dos, les scapulaires, et des taches rousses ou roussâtres sur les ailes ; parties inférieures variées de brun et de roussâtre, et offrant des raies transversales grises à la gorge, à l'abdomen, à la poitrine ; une bande blanchâtre de chaque côté de la tête, se dirigeant des commissures vers l'occiput ; une tache blanche sur le devant et le milieu du cou, et quelques taches rousses sur les côtés de cette partie ; rémiges brunes, avec des taches rousses sur les barbes externes, et une grande tache blanche ovalaire sur les barbes internes des trois premières ; queue traversée de bandes noirâtres sur un fond gris moiré, sur les pennes médianes, roussâtre sur les autres, avec les deux externes terminées de blanc ; bec et iris noirâtres ; pieds brunâtres.

Femelle : Pareille au mâle, mais sans taches blanches aux ailes et à la queue.

Jeunes avant la première mue : Plumage varié comme celui des adultes, mais avec moins de roux, la teinte grise dominant partout. La queue, terminée de roussâtre, est sensiblement plus courte.

Après la mue, ils ne diffèrent plus des adultes.

On trouve l'Engoulevent vulgaire presque partout en Europe ; mais il est plus commun dans le midi que dans le nord.

Il niche à terre, dans les bruyères, les bois, au pied des buissons, entre les racines des arbres ou bien à l'abri de quelque petit rocher. Sa ponte est de deux œufs allongés, presque également obtus des deux bouts, blanchâtres, ou d'un blanc grisâtre et quelquefois jaunâtre, avec des taches et des marbrures cendrées, violettes et brunes. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,030$; petit diam. $0^m,022$.

Ses mœurs sont crépusculaires. Lorsqu'il vole, le soir, autour d'un arbre où s'agitent des insectes dont il se nourrit, il fait très-souvent entendre un bourdonnement sourd et faible. Il chasse le plus souvent à la manière des Hirondelles, et a la singulière habitude, lorsqu'il perche, de se tenir, comme le Scops, dans le sens longitudinal de la branche.

Il arrive dans le nord de l'Europe en mai, et repart vers la fin de septembre.

284 — ENGOULEVENT A COLLIER ROUX
CAPRIMULGUS RUFICOLLIS
Temm.

Un large collier roux embrassant la nuque, rejoignant et bor-

dant, en avant, le blanc du cou ; première rémige plus courte que la quatrième et même que la troisième.

Taille : 0m,32 environ.

Caprimulgus ruficollis, Temm. *Man.* (1820), 2e édit. t. I, p. 438.

Caprimulgus rufitorquatus, Vieill. *Faun. fr.* (1828), p. 142, et *Encycl. Méth.* p. 546.

Werner, *Atl. du Man. d'Ornith.* fig. ?

Gould, *Birds of Eur.* pl. 52.

Mâle et femelle adultes : Parties supérieures d'un gris clair, marquées, en travers, de zigzags roussâtres et de traits longitudinaux noirs à la tête, à la nuque, au dos et au croupion ; taches noires, bordées de roussâtre aux scapulaires ; sus-caudales noires au centre, et variées, sur les côtés, de grisâtre et de roussâtre ; parties inférieures rayées alternativement et irrégulièrement de jaunâtre et de noirâtre ; sur le devant du cou, deux grandes taches blanches, bordées en bas de points noirs, et se confondant avec un large collier roux qui entoure le cou ; ailes à pennes noirâtres, variées de taches rousses et blanches ; queue brune, avec les pennes médianes coupées par des bandes noirâtres sur un fond gris et roussâtre, et les deux externes, de chaque côté, blanches dans leur tiers postérieur ; bec noir ; pieds et iris bruns.

L'Engoulevent à collier roux habite l'Afrique. Il se montre accidentellement, mais assez fréquemment, dans le midi de l'Espagne et de la France. Il a été capturé plusieurs fois en Provence et dans le Languedoc. On le trouve assez communément en Algérie.

Il niche à terre et pond des œufs tellement semblables pour la forme, les couleurs et la distribution des taches, à ceux de l'Engoulevent d'Europe, qu'il serait difficile de les en distinguer s'ils n'avaient une taille un peu plus forte.

FIN DU TOME PREMIER

DOCUMENTS

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE LA *FRINGILLA INCERTA*

Lettre à M. le Directeur de la *Revue et Magasin de Zoologie*, en réponse à un article du prince Ch. Bonaparte, contenu dans ce recueil.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Voudriez-vous bien, je vous prie, insérer dans le plus prochain numéro de votre intéressant journal, les très-courtes observations que j'ai l'honneur de vous adresser, en réponse au passage d'un article que le prince Ch. Bonaparte a publié dans la *Revue Zoologique* pour février 1855.

Il est dit dans cet article, au dernier paragraphe de la note 1, p. 78 : « L'espèce européenne à abolir est la *Fringilla incerta*, Risso. Lorsque « M. Degland fit, le 17 septembre 1849, la fameuse capture de cet oi- « seau, qu'il n'hésita pas à classer *de visu* dans son genre *Pyrrhula*, « ramassis indigeste de Pyrrhulés, de Serinés et de Loxiés, je m'a- « perçus immédiatement que la *Fringilla incerta* de M. Degland n'é- « tait qu'un jeune *Carpodacus erythrinus*... et M. Degland ouvrit les « yeux sous le feu roulant de mes plaisanteries !... »

Il est bien établi, par ce passage, que j'ai le premier reconnu un Bouvreuil dans la Fringille incertaine, et que cette détermination a été pour le prince Ch. Bonaparte l'occasion de s'apercevoir que la *Fringilla incerta*, capturée à Lille, était une jeune *Pyrrhula erythrina* (*Carpodacus erythrinus*).

Mais, cela étant, pourquoi le prince Ch. Bonaparte nous fait-il si tardivement une telle confidence ? Comment, dans ce cas, concilier cet « *immédiatement* » avec l'observation critique que voici, observation provoquée précisément par le spécimen de *Fringilla incerta* dans lequel le prince reconnaissait une jeune *Pyrrhula erythrina*, et que je déplaçais de son genre *Chlorospiza*, pour la ranger dans le genre *Pyrrhula* ? « ... Outre la *Fringilla incerta*, que M. Degland semble con- « naître moins que jamais depuis le 17 septembre 1849, jour né-

« faste où il n'hésita pas à la classer *d'après nature* (et sur un mâle « adulte !... pris au filet dans les faubourgs de Lille), avec les Bou- « vreuils, après avoir découvert que c'était à tort que les auteurs plus « récents en avaient fait un Verdier, outre l'*incerta*, dis-je, etc... (1) » Comment surtout la concilier avec cette question : « Quid *Pyrrhula* « *incerta* Degland ? » éditée une première fois à la page 168 du *Conspectus Avium Europæarum*, qui fait suite à la *Revue critique*, et reproduite à la page 513 du *Conspectus generum Avium*, publié également en 1850 ? Puisque le prince avait, vers la fin de 1849, reconnu dans la *Fringilla incerta*, dont j'annonçais la capture, et que je rangeais parmi les Pyrrhulés, un jeune de la *Pyrrhula incerta*, il aurait dû comprendre cet oiseau parmi ses Loxiens (2). Cette question : *Quid Pyrrhula incerta* Degland, faite dans le *Conspectus Avium Europæarum* et le *Conspectus generum Avium*, est au moins oiseuse. Enfin, pourquoi dans les *Notes ornithologiques* sur les collections rapportées en 1853 par M. A. Delattre, notes qui ont été l'occasion d'une foule de rectifications et d'additions, Son Altesse, à propos de sa *Chlorospiza aurantiiventris* (3), n'a-t-elle pas intercalé une phrase rectificative à l'adresse de la *Fringilla incerta?* Peut-être le prince Ch. Bonaparte nous dira-t-il un jour les motifs qui l'ont déterminé à ne nous faire qu'en l'an de grâce 1855 un aveu qu'il aurait pu nous faire dès 1849.

Le passage cité, qui me concerne, renferme encore une phrase incidente que je ne puis passer sous silence. Par ces mots : «... et M. De- « gland ouvrit les yeux sous le feu roulant de mes plaisanteries, » le prince Ch. Bonaparte semble insinuer (du moins n'est-il pas permis d'attribuer un autre sens à cette phrase), semble insinuer, dis-je, que si j'ai reconnu un Bouvreuil dans la Fringille incertaine de Risso, c'est que les observations critiques, qu'il caractérise lui-même de *plaisanteries*, et que, pour ma part, je n'ai jamais prises au sérieux, m'avaient ouvert les yeux. Son Altesse voudra bien me permettre de lui faire observer que si, dans cette occasion, quelqu'un a eu les yeux dessillés,

(1) *Revue critique de l'Ornithologie européenne de M. le docteur Degland*, par C. L. Bonaparte, lettre adressée à M. de Sélys-Longchamps ; Liége, 1850, p. 31 et 32 ; genre XXI, *Chlorospiza*.

(2) *Monographie des Loxiens*, par C. L. Bonaparte et Schlegel, ouvrage accompagné de planches coloriées ; Leyde et Dusseldorf, 1850.

(3) *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, séance du 13 septembre 1853, 2e trimestre, t. XXXVII, p. 906, note A.

ce n'est pas moi, mais bien elle. Sa cécité a disparu un peu tard, il est vrai, car le Prince a persisté jusqu'à ce jour, non-seulement à séparer spécifiquement la Fringille incertaine du Bouvreuil cramoisi, mais à la classer loin des Pyrrhulés, dans une famille tout à fait distincte! Je n'avais pas attendu la note qui motive cette réponse, ni même le travail de M. Jaubert pour identifier la *Fringilla incerta* à la *Pyrrhula erythrina.* Je l'ai fait dès 1851, à la suite de l'examen de plusieurs exemplaires de Bouvreuil cramoisi jeunes et femelles reçus d'Allemagne. J'en ai parlé à quelques-uns de mes correspondants soit français, soit étrangers, peut-être même à M. Jaubert, je ne sais au juste. Dans tous les cas, le prince Ch. Bonaparte ne saurait nier qu'en déplaçant la *Fringilla incerta* du genre dans lequel on la confinait, je n'aie ramené l'attention des ornithologistes sur cet oiseau, et n'aie, par conséquent, un peu contribué à faire opérer une de ces éliminations de fausses espèces qu'il considère, avec raison, comme bien plus importantes que la fondation de nouvelles.

J'ai l'honneur, etc.

Signé, Degland, D. M. P.

Lille, avril 1855.

La correspondance à laquelle a donné lieu cette lettre, que le prince Ch. Bonaparte « trouvait juste et convenable, mais un peu longue (1), » et dont M. Degland n'a cependant jamais pu obtenir l'insertion dans le recueil où il avait été si injustement attaqué ; cette correspondance formerait une brochure assez volumineuse et fort instructive à plusieurs égards. Je me bornerai à en extraire la lettre suivante, qui a été motivée par la note dérisoire que voici : « M. Degland nous écrit pour réclamer la priorité « de l'abolition de l'espèce nominale *Fringilla incerta*, Risso, « et S. A. le Prince Bonaparte nous autorise à déclarer en son « nom qu'il le *croit fondé en droit*. Il est évident que c'est la « capture du beau *mâle adulte*, en *robe d'automne*, faite aux en- « virons de Lille, qui a donné lieu à cette découverte (2). »

(1) Lettre de M. Guérin-Meneville à M. Degland ; Paris, 20 avril 1855.

(2) *Revue et Magasin de Zoologie*, 1855, 2e série, t. VII, p. 208.

A Monsieur le Directeur de la *Revue et Magasin de Zoologie :*

Monsieur le Directeur,

La note que vous avez insérée, *contre mon gré*, dans le dernier numéro de la *Revue*, me met dans la nécessité de réclamer. Ma réponse au prince Ch. Bonaparte n'avait pas pour objet d'établir, en ma faveur, « la priorité de l'abolition de l'espèce nominale *Fringilla incerta*, » mais de démontrer que le Prince ayant persisté jusqu'à ce jour (janvier 1855) à voir dans cette *Fringilla* autre chose qu'un bouvreuil, ce ne pouvaient être ses observations plus ou moins plaisantes qui *m'avaient fait ouvrir les yeux*, et assigner (septembre 1849) à cet oiseau sa vraie place.

Si cette réclamation ne vous paraît ni trop longue ni trop inconvenante, veuillez, je vous prie, l'insérer dans le prochain numéro de la *Revue*.

Quant à la réponse que vous avez refusé de publier, quoique la justice vous en fît un devoir, je la mettrai moi-même sous les yeux du public avec tous les pourparlers auxquels elle a donné lieu et toutes les variations qu'a subies la note contre laquelle je réclame.

Agréez, etc.

Degland, D. M. P.

Lille, 29 mai 1855.

Cette lettre, quoique très-courte, est restée dans les cartons comme la première : la cause, trop facile à saisir, qui s'est opposée à la publication de la première, devait nécessairement empêcher la publication de la dernière.

Corbeil — Typ. et stér. de Crété.

Nouveau recueil de planches coloriées d'oiseaux pour servir de suite et de complément aux planches enluminées de Buffon, par MM. C. J. TEMMINCK, directeur du Musée de Leyde, et MEIFFREN-LAUGIER, de Paris. *Ouvrage complet* en 102 livraisons. Paris, 1822-1838. 5 vol. grand in-folio, avec 600 planches dessinées d'après nature par Prêtre et Huet, gravées et coloriées... 1000 fr.

Le même, avec 600 planches grand in-4, figures coloriées......... 750 fr.

Demi-reliure, dos de maroquin des 5 vol. grand in-folio.......... 90 fr.

— des 5 vol. grand in-4... .... 60 fr.

Chaque livraison composée de 6 planches gravées et coloriées avec le plus grand soin, et le texte descriptif correspondant.

Prix de la livraison in-folio, figures coloriées, au lieu de 15 fr.............. 10 fr.

— grand in-4, figures coloriées, au lieu de 10 fr. 50...... 7 fr. 50

La dernière livraison contient des tables scientifiques et méthodiques.

Observations sur la classification méthodique des oiseaux, et remarques sur l'analyse d'une nouvelle ornithologie élémentaire de L. P. VIEILLOT, par C. J. TEMMINCK. Amsterdam, 1817. In-8.................. 2 fr.

Catalogue systématique du cabinet d'ornithologie et de la collection des quadrumanes, avec une courte description des oiseaux non décrits, par C. J. TEMMINCK. Amsterdam, 1807. In-8, 270-31 pages.............. 2 fr.

Histoire naturelle des perroquets, par Fr. LE VAILLANT. Paris, 1801-1805. 2 vol. in-folio avec 139 planches coloriées. — Tome III contenant les espèces laissées inédites par BOURJOT SAINT-HILAIRE. Paris, 1 vol. in-folio avec 111 planches coloriées. — Tome IV contenant les espèces non figurées jusqu'à ce jour, par SOUANCÉ. Paris, 1 vol. in-folio, avec 48 planches coloriées. Prix des 4 volumes.. 450 fr.

— Séparément tome III, par BOURJOT SAINT-HILAIRE. In-folio, avec 111 pl. 200 fr.

— Séparément, tome IV, par SOUANCÉ. 1 vol. in-folio, avec 48 pl.. .. 100 fr.

— LE MÊME OUVRAGE. 4 vol. gr. in-4°.................................. 320 fr.

— Séparément, tome III. In-4°, avec 111 pl.......................... 150 fr.

— Séparément, tome IV. In-4°, avec 48 pl.............................. 70 fr.

Iconographie des pigeons, non figurés par Mme Knip dans les deux volumes de MM. Temminck et Florent Prévost, par Ch. Lucien BONAPARTE. Ouvrage servant d'illustration à son Histoire naturelle des Pigeons. Paris, 1857. 1 vol. in-folio, avec 55 pl. contenant 66 figures coloriées, cart. (225 fr.) 120 fr.

Iconographia della fauna italica, per li quatro classi degli animali vertebrati, par Ch. Bonaparte. Roma, 1832-1841. 3 vol. in-folio, avec 180 pl. coloriées... 400 fr.

— LE MÊME OUVRAGE. 3 vol. in-folio, avec 180 planches noires............ 60 fr.

Monographie des Loxiens, par Ch. BONAPARTE et SCHLEGEL. Leyde, 1850. 1 vol. in-4, avec 54 planches coloriées.................................. 30 fr.

Iconographie des perroquets non figurés dans les publications de Levaillant et de M. Bourjot Saint-Hilaire, par M. Ch. de SOUANCÉ, avec la coopération de S. A. le prince BONAPARTE et de M. Émile BLANCHARD (de l'Institut). In-folio, 48 pl. coloriées avec un texte explicatif (192 fr.).......... 100 fr.

— LE MÊME. 1 vol. in-4°, pl. coloriées, cart. (150 fr.)................ 70 fr.

Contributions à l'Ornithologie, par le baron F. DE LA FRESNAYE. Paris, 1832-1855. 1 vol. in-8, avec planches.................................. 6 fr.

Ornithologie provençale, ou Description avec figures coloriées de tous les oiseaux qui habitent constamment la Provence ou qui n'y sont que de passage, par J. H. F. Pol. Roux, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Marseille. Marseille, 1825-1829. Ouvrage publié en 56 livraisons in-4, avec 148 pl. lith. et color. Tome I, 338 pages, et tome II, p. 1 à 48 (tout publié). 230 f.

CORBEIL. — Imprimerie de CRÉTÉ.

ORNITHOLOGIE
EUROPÉENNE

OU

CATALOGUE DESCRIPTIF, ANALYTIQUE ET RAISONNÉ

DES

OISEAUX OBSERVÉS EN EUROPE

DEUXIÈME ÉDITION, ENTIÈREMENT REFONDUE

PAR

C. D. DEGLAND
Membre de la Société impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille (Nord), Conservateur du Musée d'Histoire naturelle de Lille.

Z. GERBE
Préparateur du Cours d'Embryogénie comparée du Collége de France, lauréat de l'Institut (Académie des Sciences).

TOME II



PARIS

J. B. BAILLIÈRE ET FILS,

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE,
19, rue Hautefeuille, près le boulevard Saint-Germain

Londres	Madrid	New-York
Hippolyte Baillière	C. Bailly-Baillière	Baillière Brothers

1867



TABLE MÉTHODIQUE

DU TOME SECOND

FIN DE LA TABLE MÉTHODIQUE DU TOME SECOND

ORNITHOLOGIE EUROPÉENNE

TROISIÈME ORDRE

PIGEONS — *COLUMBÆ*

Passeres, p. Linn. *S. N.* (1735).
Columbæ, Lath. *Ind. orn.* (1790).
Gallinæ, p. G. Cuv. *Tabl. élém. d'Hist. nat.* (1797).
Rasores, p. Illig. *Prod. syst.* (1811).
Sylvicolæ, p. Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
Sponsores, De Blainville, *Princ. d'Anat. comp.* (1822).
Passerigalles, Latreille, *Fam. nat. du Règ. anim.* (1825).
Gallinaceæ, p. Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).
Gemitrices, Macgill. *Man. Brit. Ornith.* (1840).

Bec droit, voûté, crochu ou seulement incliné à la pointe, garni à la base de la mandibule supérieure d'une membrane cartilagineuse, molle, renflée, dans laquelle s'ouvrent les narines ; jambes couvertes de plumes jusqu'à l'articulation tibio-tarsienne; quatre doigts, trois devant, un derrière, articulé au niveau des doigts antérieurs.

Les Pigeons sont un passage naturel des Passereaux aux Gallinacés ; ils participent des uns et des autres par plusieurs de leurs caractères, par quelques-unes de leurs habitudes. Tous ont des mœurs sociables et douces. Ils vivent une partie de l'année rassemblés en familles; sont réglés dans leurs besoins, en d'autres termes, ne vont pâturer qu'à des heures fixes, et chôment le reste de la journée; se nourrissent de semences, de graines, de fruits, et quelques espèces mêlent à ce régime des hélices et d'autres petits mollusques à coquille. Ils sont généralement migrateurs et passent, selon les saisons, d'une contrée dans une autre. Ces déplacements sont annuels et réguliers. Leur vol puissant et soutenu permet à beaucoup d'entre eux d'entreprendre de lointains voyages. Ils sont plus ou moins doués de la faculté d'enfler leur jabot, au moyen de l'air qu'ils y accumulent, et de produire des sons particuliers qu'on

nomme *roucoulements*. Ils sont à peu près les seuls, parmi les oiseaux, à faire entendre de pareils sons ; seuls aussi, ils ont la singulière habitude de boire d'un seul trait.

Tous les Pigeons sont monogames et leur union paraît indissoluble. Leur ponte, qui a lieu une ou deux fois dans le courant de l'année, n'est ordinairement que de deux œufs blancs, que le père et la mère couvent alternativement. De ces deux œufs, l'un donne presque toujours naissance à un mâle, l'autre à une femelle. Les petits naissent débiles, vêtus d'un rare duvet, comme la plupart des Passereaux, et sont incapables d'abandonner le nid avant un temps plus ou moins long, selon les espèces. Le premier aliment qu'ils reçoivent est une espèce de bouillie qui a beaucoup d'analogie avec le lait des Mammifères. Cette bouillie est en grande partie le produit des glandes mucipares du jabot, auquel se mêlent des substances ingérées, et qui ont subi, par l'effet de la digestion, une décomposition préalable. Lorsqu'ils sont plus forts, les graines, ou les autres substances que leurs parents leur dégorgent, sont seulement à moitié digérées, ou n'ont subi qu'un commencement de macération. Contrairement à ce qui a lieu chez la plupart des oiseaux qui pourvoient aux besoins de leurs nouveau-nés, ce n'est pas le mâle ou la femelle qui introduit son bec dans celui des petits, pour leur dégorger des aliments ; ce sont, au contraire, les petits qui introduisent le leur dans celui des parents.

Observations. — L'opinion des ornithologistes a été longtemps partagée sur la question de savoir si les Pigeons sont ou Passereaux ou Gallinacés, ou bien s'ils forment un ordre indépendant des uns et des autres.

Ceux qui, à l'exemple de Linné, en ont fait une division ou une famille de l'ordre des Passereaux, ont allégué que les Pigeons, comme les oiseaux de cet ordre, sont monogames ; que le mâle et la femelle travaillent en commun au nid, partagent les fonctions de l'incubation et les soins de l'éducation des jeunes ; que ceux-ci naissent aveugles et incapables de chercher eux-mêmes leur nourriture ; qu'ils ont, enfin, le pouce articulé au niveau des doigts antérieurs, ce qui leur permet de percher à la manière des Passereaux.

Les ornithologistes, au contraire, qui ont vu des Gallinacés dans les Pigeons ont fondé leur opinion sur ce que ceux-ci avaient, aussi bien que les premiers, des formes généralement lourdes, un bec voûté, des narines percées dans un large espace membraneux et recouvertes par une écaille renflée, un sternum profondément et doublement échancré, enfin un jabot extérieurement dilatable.

De ce que les Pigeons ont des attributs et des habitudes que l'on retrouve chez les Passereaux et les Gallinacés, il ne s'ensuit pas qu'ils appartiennent, soit à l'ordre que forment les premiers, soit à l'ordre que forment les seconds. Ils composent manifestement un ordre particulier, intermédiaire, si l'on veut, à celui des Passereaux et à celui des Gallinacés, mais parfaitement distinct de l'un et de l'autre. Ils ont, en effet, des caractères qui leur sont propres et qui serviront toujours à les distinguer. Indépendamment de la manière dont ils appâtent leurs petits ; du son guttural qu'ils font entendre à défaut de chant ; de la faculté qu'ils ont de dilater leur œsophage ; de leur naturel indolent ; de

leurs singuliers témoignages de tendresse ; de leurs habitudes monogames ; de la fixité remarquable du nombre d'œufs qu'ils pondent ; de la façon dont ils boivent ; du balancement de leurs corps lorsqu'ils marchent, etc., toutes choses qui leur sont généralement communes et particulières, les Pigeons ont encore un facies tellement caractéristique qu'on ne les confond jamais, quelle qu'en soit l'espèce, avec un autre oiseau. C'est donc avec raison que Brisson les a distingués des Passereaux et des Gallinacés, et a fondé sur eux l'ordre que les naturalistes sont à peu près unanimes à reconnaître aujourd'hui.

Cet ordre, l'un des plus naturels, comprend pour quelques méthodistes une famille unique ; d'autres en reconnaissent également une seule qu'ils subdivisent en deux ou trois sous-familles ; il en est enfin qui ont porté jusqu'à cinq le nombre des divisions principales qu'il comporte. Une d'elles a des représentants en Europe : les autres, reposant sur des espèces exotiques, ne doivent pas nous occuper.

FAMILLE XXIX

COLOMBIDÉS — *COLUMBIDÆ*

Colombins ou Péristérés, Dum. *Zool. anal.* (1806).
Giranti, Ranzani, *Elém. d'Ornith.* (1823).
Columbidæ, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816).

Bec pourvu d'une enveloppe cornée seulement au bout, à mandibules lisses et mousses sur les bords ; narines ouvertes vers le milieu du bec ; ailes allongées ; queue de forme variable, composée de douze rectrices ; tarses courts, scutellés, plus ou moins emplumés.

Les Colombidés d'Europe, si l'on considère leur taille, la forme générale de leur corps, celle des narines, le plus ou moins de longueur et de vestiture des tarses, peuvent être subdivisés, comme l'a fait le prince Ch. Bonaparte, en *Columbinæ* et en *Turturinæ*.

SOUS-FAMILLE XLIV

COLOMBIENS — *COLUMBINÆ*

Formes massives ; lames membraneuses qui recouvrent les fosses

nasales séparées par un sillon profond; tarses courts, plus ou moins vêtus au-dessous de l'articulation tibio-tarsienne.

Les Colombiens ont des représentants dans toutes les parties du monde.

GENRE CXXXVI

COLOMBE — *COLUMBA*, Linn.

COLUMBA, Linn. *S. N.* (1735).
PALUMBUS, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).
LIVIA, O. Des Murs, *Encycl. d'Hist. nat. Ois.* (1852).
PALUMBÆNA, Bp. *Pigeons* (1855).

Bec médiocre, droit, comprimé, renflé et arrondi à l'extrémité; narines étroites, oblongues, horizontales, surmontées par une membrane cartilagineuse très-bombée; ailes allongées, pointues, sub-obtuses; queue ample, arrondie sur les côtés ou rectiligne; tarses courts, plus ou moins emplumés au-dessous de l'articulation.

Les Colombes peuvent être considérées comme types, non-seulement de la famille des Colombidés, mais aussi de l'ordre entier des Pigeons.

Elles ont des mœurs très-sociables, forment de grandes bandes qui ne se séparent qu'au moment de la reproduction, et encore cette séparation n'est-elle pas absolue pour toutes les espèces; car, alors, la plupart s'établissent par couples plus ou moins nombreux dans le même canton, nichent sur le même arbre, sur le même rocher, ou sur des arbres, sur des rochers voisins les uns des autres. Les uns habitent de préférence les bois de haute futaie; les autres, les côtes, les montagnes rocheuses. Celles-ci ont des habitudes plus terrestres; celles-là sont plus sylvaines. La plupart sont à la fois séminivores, léguminivores et frugivores.

Le mâle et la femelle portent la même livrée. Les jeunes, avant la première mue, en diffèrent fort peu. Leur mue est simple.

Observations. — Les trois espèces que nous réunissons sous le générique *Columba*, ont été réparties dans trois genres ou sous-genres distincts. M. Kaup a fait du Ramier le type de son genre *Palumbus*, et le prince Ch. Bonaparte a établi sur le Colombin le sous-genre *Palumbæna*, les Bisets seuls conservant le nom primitif *Columba*.

Ces coupes reposent presque uniquement sur des caractères tirés des tarses et de la queue. Quelques millimètres de plus ou de moins dans la longueur des premiers et dans leur vestiture au-dessous de l'articulation; la forme un peu plus ou un peu moins arrondie, un peu plus ou un peu moins carrée de la seconde, ont paru suffisants pour les motiver. On a voulu aussi les justifier

par des différences d'habitudes, et on a allégué que les espèces à tarses courts et notablement couverts de plumes au-dessous de la jambe, comme les Ramiers, étaient plus sylvaines et partant plus percheuses ; que celles à tarses à peine plus longs, mais un peu moins couverts, comme les Bisets, avaient des mœurs plus terrestres et étaient plus marcheuses. Ces différences sont loin d'être aussi tranchées qu'on semble l'admettre. Si les Ramiers habitent plus les bois, si les Bisets fréquentent plus les lieux rocailleux, tout porte à croire que ceux-ci n'en sont pas moins percheurs que ceux-là ; dans tous les cas, les premiers ne sont pas moins marcheurs que les seconds. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir comment les Ramiers se comportent, soit dans nos jardins publics, soit dans les champs. Les arbres sont leur refuge et leur lieu de repos, comme les rochers le sont pour les Bisets, mais la vie active des uns aussi bien que des autres a réellement le sol pour théâtre. Les Bisets errants et libres autant que peuvent l'être ceux qui vivent volontairement dans les fermes isolées, adoptent, sur la lisière d'un bois, un grand chêne ou un autre arbre, qu'ils habitent plus volontiers que leur colombier. Ils s'y rendent dès que le soleil commence à se montrer à l'horizon et ne l'abandonnent, durant le jour, que pour aller pâturer. Ce n'est pas là une exception, mais un fait que nous pourrions dire général, tant nous l'avons fréquemment observé sur divers points du midi de la France. Si l'espèce, à l'état de semi-domesticité, est percheuse à ce degré, ne faut-il pas en conclure qu'elle doit l'être à l'état sauvage, quoique les rochers soient ses lieux favoris de repos? Il n'y a donc pas entre les habitudes des Ramiers et celles des Bisets des différences aussi profondes et, par conséquent, aussi caractéristiques qu'on a pu le croire. Les Bisets sont, dans le genre *Columba*, ce qu'est, dans le genre *Turtur*, la Tourterelle rupicole, qui paraît se plaire sur les rochers plus que sur les arbres, et qu'on n'a pas pour cela séparée génériquement des Tourterelles.

Quant aux Colombins, on ne voit pas sur quoi peut reposer le sous-genre que le prince Ch. Bonaparte a fondé sur eux. Leurs mœurs ne diffèrent en rien de celles de leurs congénères et, par tous leurs caractères, ce sont de vrais Bisets ; ils ont, comme eux, les tarses peu couverts et plus longs que le doigt médian, et leurs ailes sont relevées par des taches transversales noires.

Les Ramiers, les Colombins, les Bisets ne peuvent donc être séparés : ils ont le même genre de vie, le même facies, des couleurs fort analogues et les très-légères différences que certains de leurs caractères présentent, ne sont pas de nature à autoriser des genres, mais de simples groupes. Ce n'est qu'à ce titre que nous admettrons les deux suivants.

A — *Espèces à tarses plus courts que le doigt médian, assez emplumés au-dessous de l'articulation, et dont l'aile ne porte, en dessus, ni bande, ni taches transversales noires.*

285 — COLOMBE RAMIER — *COLUMBA PALUMBUS* Linn.

(Type du genre *Palumbus*, Kaup.)

Ailes à bord externe blanc, sans taches ni bandes noires sur leur face externe; côtés du cou marqués d'une tache blanche en forme de croissant (adultes), *ou sans taches* (jeunes).

Taille : 0m,45.

COLUMBA PALUMBUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 282.
PALUMBUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 89.
COLUMBA PALUMBES, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 563.
COLUMBA TORQUATA, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 26.
PALUMBUS TORQUATUS, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 9.
Buff. *Pl. enl.* 316.

Mâle adulte, en été : Tête, cou, croupion et couvertures supérieures de la queue d'un cendré bleuâtre; dos et couvertures des ailes d'un cendré brun; derrière et côtés du cou d'un vert doré, à reflets bleu et cuivre rosette; partie inférieure du cou ornée de chaque côté d'un croissant d'un blanc de plomb; bas du cou en avant et poitrine d'une couleur vineuse à reflets; ventre, flancs et sous-caudales d'un gris bleuâtre; bord des ailes blanc; rémiges primaires brunes et bordées de blanc, les secondaires d'un gris brun; queue d'un cendré foncé en dessus, passant au noir vers l'extrémité, avec une large bande transversale d'un gris bleuâtre en dessous; bec rouge de chair, avec le bout jaune orange et les narines couvertes d'une sorte de poussière blanche; pieds rouges; ongles d'un brun de corne; iris jaune pâle.

Femelle adulte : Semblable au mâle, mais avec le croissant blanc du cou moins étendu.

Mâle et femelle adultes, en automne : Ils ont les teintes moins pures, moins reflétantes; le bec rougeâtre et terminé de jaune pâle.

Jeunes sortant du nid : Teintes générales ternes; point de blanc ni de reflets au cou.

Ce n'est que vingt-cinq ou trente jours environ après la sortie du nid, que quelques-unes des plumes blanches des côtés du cou commencent à se montrer.

Le Ramier est répandu dans toute l'Europe, mais en plus ou moins grand nombre selon les régions. On le dit très-abondant en Suède, dans les grandes forêts du nord de l'Allemagne et dans les pays qui avoisinent la mer Noire. En

France, il se montre partout en grandes troupes à son double passage, et il n'est pas rare, durant l'été, dans les forêts et les bois de nos départements du centre et du nord; mais il n'est nulle part aussi sédentaire et aussi commun que dans les jardins publics de Paris, où il vit, huit mois de l'année, dans une sorte de domesticité.

Il établit son nid vers le milieu des grands arbres et, le plus ordinairement, sur des branches qui ont une direction oblique par rapport au sol. C'est au mâle qu'est dévolu le rôle le plus actif : il remplit en quelque sorte les fonctions de manœuvre. C'est lui qui va chercher sans relâche, durant des heures entières, sur les arbres voisins, rarement sur le sol, les bûchettes, les brindilles, les racines que la femelle se borne à recevoir et à disposer. Elle coordonne ces matériaux avec si peu d'art et de solidité, que le nid, presque tout à jour, est souvent détruit avant que les jeunes aient acquis assez de force pour prendre leur essor. Les grosses branches qui le supportaient sont alors pour eux un appui bien insuffisant, et qui ne les met pas toujours à l'abri des chutes qu'un vent un peu violent peut leur faire éprouver. Très-souvent, la ponte commence lorsque le nid n'est qu'à moitié construit. Assez généralement, le Ramier fait deux nichées : une dès la fin de mars, lorsqu'à cette époque les froids ne sont pas trop intenses; l'autre vers la fin de juin. Nous avons vu l'année dernière et cette année (1865), plusieurs des couples qui viennent se reproduire au jardin du Luxembourg, élever encore des petits au nid du 10 au 15 septembre. Le nombre d'œufs par nichée n'est jamais de plus de deux, et même la dernière n'en contient-elle parfois qu'un seul. Ces œufs sont oblongs, presque également obtus aux deux bouts et d'un blanc pur ou d'un blanc légèrement teinté de bleuâtre. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,040$ à $0^m,042$; petit diam. $0^m,030$ à $0^m,031$.

Le Ramier se nourrit de pois, de fèves, de haricots, de blé, de navette, de glands, de faînes et même de fraises sauvages, dont il paraît très-friand. A défaut, il s'attaque aux feuilles nouvelles et tendres de diverses plantes. Durant la belle saison, il ne va régulièrement à la recherche de sa nourriture que deux fois par jour : de 10 heures du matin jusqu'à la troisième heure de l'après-midi, il reste tranquille au fond des bois. L'hiver, la rareté des substances dont il se nourrit lui fait abréger ses heures de repos et le rend plus actif. Les repas des petits ne sont pas moins réglés ; ils ne sont donnés que le matin vers 9 heures, et le soir vers 4 ou 5 heures. Quelque attention que nous y ayons mise, nous n'avons jamais pu surprendre le père ou la mère donnant à manger aux jeunes en dehors de ces heures.

Les Ramiers sont essentiellement migrateurs. Ceux qui se sont reproduits dans un canton, aussi bien que ceux qui y sont nés, l'abandonnent ordinairement, jusqu'au dernier, pendant l'automne. Cependant, le fait n'est pas général, et, dans quelques localités, un certain nombre d'individus hivernent ou ne s'éloignent qu'à de faibles distances. Leurs passages se font à des époques parfaitement déterminées, et, dans beaucoup de pays, la connaissance de ces voyages périodiques et réguliers donne lieu à des chasses très-productives.

Lorsqu'on observe le Ramier en pleine nature, c'est-à-dire dans les forêts ou dans les campagnes, et lorsqu'on étudie ses mœurs au sein de nos cités po-

puleuses, il semble qu'il y ait en lui deux oiseaux. Dans le premier cas, on voit qu'il est farouche, méfiant; qu'il fuit l'homme du plus loin et ne se laisse jamais surprendre : dans le second cas, il montre autant et plus de confiance que les races de Gallinacés et de Pigeons qui vivent dans nos demeures depuis des siècles. Ainsi les Ramiers qui habitent les Tuileries, le Luxembourg, loin d'être effarouchés par le nombreux public qui en fréquente les promenades, se rendent familiers au point de venir prendre dans la main, dans la bouche même, les aliments qu'on leur présente. Nous en avons vu jusqu'à cinq sur les épaules, les bras, les doigts d'un de leurs pourvoyeurs journaliers, et c'était chose excessivement curieuse de les voir se chasser à grands coups d'aile et de bec, pour la possession d'une mie de pain. Peu de nos oiseaux les mieux domestiqués sont à ce point confiants.

B — *Espèces à tarses aussi longs que le doigt médian, médiocrement couverts au-dessous de l'articulation, et dont l'aile est relevée, en dessus, par des bandes ou des taches transversales noires.*

286 — COLOMBE COLOMBIN — *COLUMBA ŒNAS* Linn.

(Type du sous-genre *Palumbœna*, Bp.)

Ailes à bord externe noir, avec une tache noire à l'extrémité des rémiges secondaires et une seconde sur les grandes couvertures; croupion et sus-caudales cendrés; barbes externes de la moitié basale de la rectrice la plus extérieure blanches.

Taille : 0m,35.

Columba œnas, Linn. *Faun. Suec.* (nec *S. N.*) (1761), p. 75.
Œnas *sive* vinago, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 86.
Palumbæna columbella, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 9.
Gould, *B. of Eur.* pl. 244.

Mâle adulte, au printemps : Tête, cou et dessus du corps d'un cendré bleuâtre, plus foncé sur le haut du dos, beaucoup plus clair sur le croupion et les sus-caudales, avec des reflets métalliques d'un vert violet derrière et sur les côtés du cou, changeant suivant l'incidence de la lumière; bas du cou en devant et poitrine d'un rouge vineux; abdomen, flancs et sous-caudales d'un cendré bleuâtre; ailes pareilles au manteau, avec deux taches irrégulières noires sur chacune d'elles, l'une sur les deux pennes les plus rapprochées du corps et l'autre sur les grandes

couvertures supérieures; rémiges noirâtres, lisérées de gris; queue d'un cendré bleuâtre dans les deux tiers antérieurs, et noire dans le tiers postérieur, avec la penne la plus latérale, de chaque côté, blanche en dehors, dans la moitié antérieure; bec rouge, avec la pointe jaune; pieds rouge de sang; iris rouge-brun.

Femelle adulte, au printemps: Elle ressemble au mâle; mais elle est un peu plus petite et a les teintes un peu moins pures. L'un et l'autre, *en automne*, ont le plumage plus rembruni, et les plumes du cou ont des reflets plus verdâtres.

Jeunes avant la première mue: Teintes générales ternes, point de reflets au cou ni de taches noires sur les ailes.

Le Colombin est répandu dans toute l'Europe : on le trouve aussi dans la Sibérie occidentale, et il visite, en hiver, le nord de l'Afrique.

En France, on le voit, durant l'automne, par bandes quelquefois prodigieuses, surtout dans nos départements méridionaux; pendant la belle saison il fait sa demeure des grandes forêts du Centre et du Nord. Il est très-commun alors dans celles de Compiègne et de Rambouillet.

Il niche dans les cavités que présentent les troncs des vieux arbres, ou à l'appui des troncs secondaires qui en partent. Sa ponte est généralement de deux œufs, très-rarement de trois, un peu moins gros que ceux du Ramier, mais exactement de même forme et entièrement d'un blanc faiblement lavé de bleuâtre. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,038 à 0^m,040; petit diam. 0^m,028 à 0^m,029.

Le Colombin se nourrit de céréales, de légumineuses, de chènevis, de glands et, au besoin, de semences de pin et d'autres conifères. Il est d'un naturel farouche, fuit la demeure de l'homme, et vit dans les bois touffus; mais, pris jeune et élevé en captivité, il devient aussi familier que le Ramier, et pond même en volière, ce que ne fait pas, ou ce que ne fait que très-accidentellement ce dernier. A l'époque des migrations, les deux oiseaux vont souvent de compagnie. La chair du Colombin est excellente.

287 — COLOMBE BISET — *COLUMBA LIVIA* Briss.

Ailes à bord externe cendré, avec une double bande transversale noire; croupion blanc.

Taille: 0^m,32.

Columba livia, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 82.
Columba œnas, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 279.
Columba domestica, Gmel. *S. N.* (1780), t. I, p. 769.
Buff. *Pl. enl.* 510, sous le nom de *Biset.*

Mâle adulte: Plumage gris ardoisé, avec les côtés et le bas du cou

vert et vert-violet, chatoyant suivant l'incidence de la lumière ; croupion blanc ; ailes barrées transversalement de noir, et marquées d'une grande tache de même couleur sur les pennes les plus rapprochées du corps ; rémiges et rectrices brunes, terminées de noir ; la rectrice la plus extérieure blanche, en dehors, dans la plus grande partie de son étendue ; bec brun, avec la membrane qui recouvre les narines farineuse ; pieds rouges ; iris rouge-jaune.

Femelle adulte : Semblable au mâle, mais un peu plus petite et avec des teintes moins éclatantes.

Jeunes avant la première mue : Leurs teintes sont très-ternes, et ils se distinguent des jeunes colombins par leur croupion blanc et par la bande noire qui coupe l'aile dans toute son étendue.

Le Biset vit dans une liberté aussi complète que le Ramier ou le Colombin, dans beaucoup de contrées de l'Europe. On le rencontre à l'état réellement sauvage sur les côtes rocheuses de l'Angleterre, de la Suède, de la Norwége, de l'Italie, de la Sardaigne, de la Sicile, de la plupart des îles de l'Archipel grec ; on le trouve, en France, sur les mornes d'Agay, dans le département du Var ; sur quelques-uns des grands rochers qui bordent la Méditerranée, depuis Saint-Tropez, jusqu'à Cannes; dans l'île de Port-Cros, où il est devenu très-rare, et sur les côtes de la Corse, où nous l'avons vu en assez grand nombre, surtout dans les environs de Bonifacio. M. Ménétries le dit commun sur les roches de Tarki, non loin de la mer Caspienne, et Pallas l'a rencontré sur les bords du Volga, du Tanaïs et dans le Caucase. Il habite aussi en grand nombre les côtes de la Barbarie.

Il niche, en société, dans des lieux inaccessibles, sur les tours en ruines, dans les cavernes, les anfractuosités des rochers les plus escarpés. Il fait ordinairement deux pontes par an, et pond chaque fois deux œufs, ayant la forme de ceux des espèces précédentes, et d'un blanc également lavé d'une très-faible teinte azurée. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,036$; petit diam. $0^m,026$ à $0^m,027$.

Le Biset est considéré comme la souche de toutes les races de Pigeons domestiques, quelles que soient les déviations qu'elles présentent. C'est lui, dans tous les cas, qui a formé, de tout temps, la population des demeures que l'homme a construites pour le retenir et le multiplier. Les individus qui vivent à l'état sauvage ont exactement les mœurs de nos autres Colombiens. Ils sont méfiants, farouches, très-difficiles à aborder et ne montrent pas plus de tendance à la domestication que les Ramiers qui s'établissent spontanément dans nos jardins publics. Ils émigrent, comme eux, à l'automne ; se répandent alors dans l'intérieur des pays et regagnent leurs masures, leurs rochers, vers la fin de février.

Il se nourrit de toute espèce de graines, notamment de céréales et de légumineuses. Nous avons trouvé dans le jabot de plusieurs individus tués en Corse, mêlés à du blé, des fèves et de petits cailloux, une grande quantité d'hélix de petite taille et surtout des espèces du genre *Pupa*.

Observation. Le Biset à croupion blanc paraît être la forme la plus commune et la plus répandue : aussi a-t-elle été considérée, avec raison, comme typique. Cependant il y a telle contrée en Europe, comme en Toscane, dans les États romains, où l'on ne rencontre presque que des Bisets à croupion d'un gris bleu, se rapportant à la *Columba saxatilis* de Brisson et plus ou moins semblables à l'individu qui est représenté pl. 466 des *Enluminures* de Buffon, sous le nom de *Pigeon commun*. Mais ces Bisets à croupion bleu, dont le prince Ch. Bonaparte a fait la *Columba turricola* (qui devrait reprendre le nom de *saxatilis*, Briss., si l'espèce était confirmée), ne sont certainement que des variétés accidentelles, quoique fréquentes, de ceux à croupion blanc. Dans les localités où les premiers dominent, on trouve également les seconds, et réciproquement. Les uns et les autres vivent de compagnie, se reproduisent ensemble, et sont liés par des individus chez lesquels le bleu se dégrade, et passe au blanc par des nuances insensibles.

SOUS-FAMILLE XLV

TURTURIENS — *TURTURINÆ*

Formes élancées ; lames membraneuses qui recouvrent les fosses nasales sans sillons de séparation ; tarses le plus ordinairement allongés et nus.

GENRE CXXXVII

ECTOPISTE — *ECTOPISTES*, Swains.

Columba, p. Linn. *S. N.* (1766).
Ectopistes, Swains. *Zool. Journal* (1827).

Bec médiocre, à bords des mandibules un peu flexueux ; narines linéaires, s'ouvrant vers le milieu du bec, surmontées par une membrane cartilagineuse médiocrement renflée, de forme ovalaire et convexe ; ailes longues, pointues, sub-aiguës ; queue longue, flabelliforme, à pennes très-étagées ; tarses courts, robustes, un peu emplumés au-dessous de l'articulation ; ongle du doigt médian large et médiocrement recourbé.

Ce genre, particulièrement caractérisé par la forme de la membrane qui couvre les narines et surtout par celle de la queue, ne repose que sur la *Co-*

lumba migratoria, oiseau célèbre dans l'Amérique du Nord par ses habitudes et par les ressources qu'il fournit à l'homme.

Il n'est pas de Colombiens plus sociables que les Ectopistes ou Pigeons voyageurs : ils se rassemblent et émigrent par bandes composées de plusieurs millions d'individus, et nichent sur le même arbre par centaines de couples. Leur régime est granivore et frugivore.

Le mâle porte un plumage un peu différent de celui de la femelle. Les jeunes s'en distinguent un peu. Leur mue est simple.

L'espèce type et unique du genre s'égare très-accidentellement en Europe.

288 — ECTOPISTE MIGRATEUR
ECTOPISTES MIGRATORIUS
Swains. ex Linn.

Ailes noires sur le bord externe, variées, en dessus, de quelques taches de même couleur ; toutes les rectrices latérales cendrées, marquées d'une tache noire sur les barbes internes.

Taille : $0^m,40$ *à* $0^m,41$.

Columba migratoria, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 285.
Columba canadensis, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 785.
Ectopistes migratorius, Swains. *Zool. Journ.* (1827), t. III, p. 362.
Ectopistes migratoria, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 41.
Buff. *Pl. enl.* 176, *femelle*, sous le nom de *Tourterelle du Canada.*
Wils. *Amer. Orn.* pl. 44, f. 1, *mâle.*

Mâle adulte : Tête, nuque, dos et sus-caudales d'un gris bleuâtre, avec des reflets bleus, violets et dorés au bas des côtés et du derrière du cou ; devant du cou, poitrine et abdomen d'un roux vineux ; région anale et sous-caudales d'un blanc pur ; couvertures supérieures des ailes cendrées comme la tête, avec les scapulaires lavées de brunâtre et marquées de quelques taches irrégulières noires, reflétantes ; rémiges noirâtres, bordées de blanchâtre et de roussâtre ; les deux rectrices médianes d'un noir ardoisé, les latérales cendrées, passant graduellement au blanchâtre, de la base à la pointe, toutes marquées d'une grande tache noire sur les barbes internes ; bec noir ; narines légèrement protubérantes, paupières nues, d'un rouge de chair pourpre ; pieds rouge de laque ; iris orange.

Femelle du même âge : Un peu moins grande, avec la queue moins longue, les couleurs moins vives ; dessus du cou tirant sur le gris ; taches noires des ailes plus petites et moins brillantes ; la poitrine d'un cendré brun et sus-caudales brunes.

Jeunes avant la première mue : Point de reflets sur les côtés du cou ni de taches sur les ailes ; d'une taille plus petite que celle des adultes.

L'Ectopiste migrateur, vulgairement connu sous les noms de *Tourterelle du Canada*, *Pigeon de passage*, *Pigeon voyageur*, habite l'Amérique septentrionale et s'égare accidentellement en Europe. Temminck parle de captures qui auraient été faites en Norwége et en Russie, et les auteurs anglais signalent son apparition dans le Fifeshire, en Angleterre.

Cette espèce se reproduit dans les forêts, et niche ordinairement par bandes considérables sur le même arbre. Sa ponte est de deux œufs blancs, de la grosseur de ceux du Biset.

Au rapport de Vieillot et d'Audubon, c'est par centaines de millions que ce Colombien se réunit et effectue ses voyages. Les bandes qu'il forme couvrent quelquefois de leur vol deux milles d'étendue en longueur, un quart de mille en largeur, et elles sont si compactes que le jour en est littéralement obscurci. Les battements d'ailes de ces immenses légions émigrantes, produisent un bruit semblable à celui du vent le plus tempêtueux. Audubon a vu des arbres de 0m,60 de diamètre rompus, à peu de distance de leur base, par le poids des individus qui les surchargeaient, et le sol, au pied de ces arbres, uniformément couvert d'une couche de leurs excréments, de plus de 0m,027 d'épaisseur. Ces grands passages ont lieu périodiquement tous les huit ans, et sont si réguliers, que l'année où le phénomène se produit est dite l'*Année des Pigeons*.

L'Ectopiste migrateur vit de riz, de baies desséchées, de bourgeons, de jeunes pousses de bouleau et de glands de divers chênes propres à l'Amérique.

Sa chair est, dit-on, très-recherchée pour la table. Celle des milliers d'individus que l'on tue aux époques des grandes migrations est salée, comme provision de bouche, et les débris, les abattis servent à engraisser, sur les lieux mêmes, des centaines de porcs dont les chasseurs se font suivre.

GENRE CXXXVIII

TOURTERELLE — *TURTUR*, Selby

Columba, p. Linn. *S. N.* (1735).
Peristera, Boie, *Isis* (1828).
Turtur, Selby, *Brit. Birds* (1835).

Bec grêle, droit, peu renflé à l'extrémité ; narines oblongues, étroites, horizontales, surmontées par une membrane cartilagineuse, médiocrement voûtée, convexe ; ailes allongées, sub-aiguës ; queue de médiocre longueur, plus ou moins arrondie ; tarses longs, minces, nus ; ongle du doigt médian étroit, comprimé ; cercle palpébral nu.

Les Tourterelles ont des formes gracieuses, sveltes; des mœurs douces, tranquilles; des habitudes plus solitaires que nos autres Colombidés. Si l'on en juge par l'espèce commune d'Europe, elles ne se réunissent jamais en grandes troupes, mais seulement par petites familles. Les bois sombres, frais sont leur refuge habituel. Elles émigrent vers la fin de l'été et sont séminivores.

Le mâle et la femelle portent le même plumage. Les jeunes, avant la première mue, s'en distinguent par l'absence de quelques attributs. Leur mue est simple.

Parmi les espèces qui appartiennent à ce genre, une est propre à l'Europe, deux autres s'y montrent accidentellement.

289 — TOURTERELLE VULGAIRE — *TURTUR AURITUS* Ray.

Queue blanche au bout et sur les barbes externes de la rectrice la plus latérale de chaque côté; rectrices médianes entièrement brunes; sous-caudales blanches; taches blanches et noires, en croissant, sur les côtés du cou, chez les adultes.

Taille : 0m,28 *à* 0m,29.

TURTUR AURITUS, Ray, *Synop. Av.* (1713), p. 184.
COLUMBA TURTUR, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 284.
TURTUR, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 92.
PERISTERA TURTUR, Boie, *Isis* (1828), p. 327.
TURTUR MIGRATORIUS, Selby, *Brit. Birds* (1835).
TURTUR VULGARIS, Eyton, *Cat. Brit. Birds* (1836), p. 32.
Buff. *Pl. enl.* 394.

Mâle adulte, en été : Dessus de la tête et du cou cendré; dessus du corps brun, avec les bordures des plumes roussâtres au dos, au croupion et sur les sus-caudales; devant du cou et poitrine d'une teinte vineuse; abdomen, sous-caudales et jambes blanches; flancs d'un gris blanchâtre; demi-collier noir, coupé obliquement par des raies blanches au bas des faces latérales du cou; couvertures alaires noires, largement bordées de roux de rouille, les plus rapprochées des pennes primaires d'un cendré bleuâtre; rémiges brunes, bordées de gris plus ou moins roussâtre; rectrices médianes d'un brun roussâtre, les latérales d'un noirâtre plus foncé en dessous qu'en dessus, et terminées par un grand espace blanc, la plus externe, de chaque côté, bordée, en outre, de cette couleur, dans toute son étendue en dehors; paupières nues et rouges; bec brun bleuâtre; pieds rouges; ongles brun de corne; iris rouge-jaunâtre.

Femelle adulte : Un peu plus petite que le mâle, avec les teintes moins vives et le collier moins étendu.

Jeunes avant la première mue : Collier nul ou très-légèrement marqué; teintes du plumage plus sombres; sans couleur vineuse à la poitrine; les plumes brunes et bordées de roussâtre; iris gris-rougeâtre.

La Tourterelle vulgaire est répandue dans toute l'Europe, mais plus abondamment dans le midi que dans le nord. On la trouve aussi en Afrique et en Asie.

Elle vit dans les grands bois ; niche sur les arbres, quelquefois au milieu d'un buisson épais et à peu de distance du sol ; construit grossièrement un nid à claire-voie, qu'elle garnit, au centre, de quelques menues racines, et pond deux œufs allongés, obtus aux deux bouts, et d'un blanc pur. Ils mesurent :

Grand diam. : $0^m,03$; petit diam. $0^m,022$.

La Tourterelle vulgaire se nourrit ordinairement de menues graines, de blé, de pois. Comme le Ramier, elle ne donne à manger à ses petits que deux fois par jour : la première distribution a lieu entre 8 et 9 heures du matin, et la seconde vers 3 heures du soir. Elle nous quitte dès le mois de septembre, par conséquent, avant les autres Colombidés d'Europe, et revient après eux. On ne la revoit guère en France, surtout dans le nord, avant la fin de mars ou le commencement d'avril. Elle émigre, vers la fin de l'été, par petites familles, et arrive par couples, au printemps.

Elle est d'un naturel sauvage, méfiant ; cependant, prise jeune, elle perd beaucoup de sa sauvagerie, se fait à la vie de volière, et s'y reproduit avec la Tourterelle à collier (*Columba risoria*, Linn.) ; mais les métis qui en proviennent sont généralement inféconds.

290 — TOURTERELLE RUPICOLE — *TURTUR RUPICOLA* Bp. ex Pall.

Queue d'un cendré bleuâtre au bout et sur les barbes externes de la rectrice la plus latérale de chaque côté; rectrices médianes noirâtres; couvertures inférieures de la queue d'un cendré bleuâtre; point de taches en croissant sur les côtés du cou.

Taille : $0^m,31$ *à* $0^m,32$.

Columba rupicola, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. I, p. 566.
Columba gelastes, Temm. *Pl. col.* 550.
Columba ferrago. Eversm.
Turtur rupicola, Bp. *Coup d'œil sur l'ordre des Pig.* (1855), p. 29.

Adultes : Plumes du vertex, du cou en totalité, du dos et scapulaires d'un brun foncé au centre, avec de larges bordures roussâtres ;

croupion d'un bleu cendré uniforme; bas de la poitrine et abdomen nuancés d'une teinte lie de vin; flancs et couvertures inférieures de la queue d'un cendré bleuâtre; couvertures supérieures des ailes d'un brun foncé, entourées d'une bordure rousse; rectrices noirâtres, frangées extérieurement de roux; rectrices médianes entièrement noirâtres, toutes les autres noires, avec l'extrémité cendrée; la rectrice la plus extérieure, de chaque côté, est également cendrée en dehors; bec noirâtre; pieds d'un rouge livide; iris noisette.

La Tourterelle rupicole est propre aux Alpes froides de la Sibérie orientale, d'où elle fait de rares et accidentelles excursions dans le nord de l'Europe. Elle habite aussi le Japon.

Ses habitudes sont peu connues. Elle paraît cependant avoir des mœurs moins sylvestres que la Tourterelle vulgaire, car Steller, au rapport de Pallas, l'a fréquemment rencontrée sur les rochers, aux environs du lac Baikal, ce qui, probablement, lui a valu le nom de *Rupicola*. Il paraît que les Japonais l'élèvent en cage.

Observation. — La Tourterelle rupicole est une espèce fort voisine de la Tourterelle vulgaire, mais elle en diffère par l'absence de taches sur les côtés du cou; par une queue plus courte et des ailes plus longues, ce qui modifie sa forme; par la couleur bleuâtre des sous-caudales et de la tache terminale de la queue.

291 — TOURTERELLE DU SÉNÉGAL
TURTUR SENEGALENSIS
Bp. ex Linn.

Queue noire en dessous dans sa moitié antérieure, les trois rectrices latérales, de chaque côté, blanches et les six intermédiaires cendrées dans le reste de leur étendue; sous-caudales blanches; point de taches en croissant sur les côtés du cou.

Taille: 0^m^,27 *environ.*

Columba senegalensis, Linn. *S. N.* (1766), t. I.
Turtur gutture maculato senegalensis, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 121.
Columba cambayensis, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 79.
Columba ægyptiaca, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 607.
Columba suratensis, Vieill. *Tabl. Encycl.* (1820?), p. 236.
Columba maculicollis, Wagl. *Syst. Av.* (1827), n° 97.
Turtur senegalensis, Bp. *Ucc. Europ.* (1842), p. 52.
Savig. *Descript. de l'Égypte*, pl. 9, f. 3.
Temm. *Pigeons*, pl. 45, sous le nom de *Colombe maillée.*

Mâle adulte : Tête, haut du cou et poitrine d'une belle couleur vineuse, prenant un ton roussâtre sur cette dernière partie ; dos, scapulaires, couvertures supérieures des ailes d'un brun roux lustré ; couvertures inférieures des ailes cendrées ; croupion d'un gris d'ardoise lavé de brun roux ; partie inférieure du cou, en avant, et haut de la poitrine ornés d'une sorte d'écharpe formée par des plumes bilobées à l'extrémité, d'un noir profond depuis la base jusqu'au milieu, puis un peu violettes, ensuite d'un roux de rouille brillant ; flancs d'un gris cendré ; abdomen et jambes d'un blanc légèrement lavé d'un gris bleuâtre ; sous-caudales d'un blanc pur ; rémiges d'un brun fuligineux, les primaires finement bordées de blanchâtre, les secondaires cendrées sur presque toute l'étendue de leurs barbes externes ; rectrices noires en dessous, dans leur première moitié ; l'autre moitié est cendrée dans les six médianes, blanche dans les trois latérales de chaque côté ; en dessus, les six rectrices médianes sont d'un brun cendré, et les trois latérales, de chaque côté, d'un cendré noirâtre de la base au milieu, et blanches dans le reste de leur étendue ; bec noirâtre ; pieds rouges ; ongles bruns ; tour des yeux bleuâtre ; iris brun foncé.

Femelle adulte : Semblable au mâle, mais avec des teintes un peu moins brillantes et une taille un peu moins grande.

La Tourterelle du Sénégal, ou Tourterelle maillée, habite l'Afrique australe et septentrionale et l'Asie. Elle est commune au cap de Bonne-Espérance, dans la Sénégambie, en Égypte, tout le long de la côte de Barbarie, dans la Turquie d'Europe ; se montre dans les îles de l'Archipel grec, et s'égare accidentellement en Espagne et en Portugal.

Elle fréquente les bosquets ; peuple, dit-on, les cimetières de Constantinople, établit son nid sur les arbres, et pond deux œufs semblables à ceux de la Tourterelle vulgaire. Elle aurait des mœurs plus sociables que celle-ci, s'il est vrai, comme l'avance Le Vaillant, qu'elle se réunisse par bandes de trois à quatre cents individus. Elle a le régime de notre Tourterelle.

QUATRIÈME ORDRE

GALLINACÉS — *GALLINÆ*

Gallinæ, Linn. *S. N.* (1735).
Rasores, p. Illig. *Prod. Syst.* (1811).
Gallinacei, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
Gradatores, de Blainville, *Princ. d'Anat. comp.* (1822).
Gallinaceæ, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).

Bec convexe, plus ou moins incliné à la pointe; à mandibule supérieure voûtée et recouvrant l'inférieure; narines percées dans un espace membraneux et recouvertes par une écaille cartilagineuse; ailes généralement courtes et concaves; quatre doigts, trois en avant et un en arrière, ou trois seulement en avant, libres ou réunis à la base, bordés et calleux en dessous, chez le plus grand nombre; le pouce, quand il existe, articulé, à quelques exceptions près, plus haut que les doigts antérieurs.

Les Gallinacés, si l'on en excepte les Ptéroclidés, qui se lient manifestement aux Pigeons par beaucoup de points de leur organisation et par leurs habitudes, ont tous des caractères si tranchés, qu'il est impossible de les confondre avec aucune espèce des ordres précédents. Ils ont des formes ramassées et lourdes. Leur vol, généralement peu élevé, peu étendu, pesant, bruyant, dévie peu de la ligne directe et c'est à l'organisation de l'appareil sternal que tient surtout l'imperfection de leur locomotion aérienne. Leur sternum, en partie membraneux (sa surface osseuse étant diminuée par deux échancrures très-larges et très-profondes qui en occupent presque tous les côtés); le peu de développement de la crête médiane, dont cet os est pourvu; les faibles connexions qui existent entre cette crête et la pointe de l'os furculaire, sont autant de conditions qui diminuent l'action des muscles pectoraux, et rendent le vol difficile.

La plupart des Gallinacés vivent en petites bandes, ont des mœurs assez sociables et des habitudes terrestres. Les uns vivent dans les forêts; les autres, sur les montagnes nues et rocailleuses; d'autres, dans les champs fertiles et cultivés; il en est enfin qui n'habitent que les plaines arides et sablonneuses. Quelques espèces sont essentiellement voyageuses.

Ils se nourrissent de graines, de baies, de bourgeons, d'herbes, de vermisseaux et d'insectes.

Sauf quelques exceptions, ils sont polygames, nichent à terre, et pondent un grand nombre d'œufs, que la femelle seule couve. Les petits abandonnent le nid presque aussitôt après leur naissance, et cherchent leur nourriture sous la conduite de leur mère, des soins de laquelle ils ne sauraient se passer.

Le mâle se distingue toujours de la femelle par quelque attribut particulier. Les jeunes, en naissant, sont couverts d'un duvet qu'ils conservent quelque temps, et qui fait place à un plumage tout différent de celui des adultes. Ce n'est qu'après la première mue qu'ils ressemblent à ceux-ci.

La mue est simple chez les uns, double chez les autres.

Parmi les oiseaux utiles, les Gallinacés sont ceux qui fournissent le plus de ressources à l'homme, comme nourriture. La chair de la plupart d'entre eux est très-recherchée, et leurs œufs, d'une saveur délicate, jouent un grand rôle dans l'alimentation des peuples.

FAMILLE XXX

PTÉROCLIDÉS — *PTEROCLIDÆ*

ALECTRIDES, p. Dumér. *Zool. anal.* (1806).
PLUMIPEDES, p. Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
TETRAONIDÆ, p. Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816).
PTEROCLIDÆ, Bp. *B. of Eur.* (1838).
PTEROCLINÆ, G. R. Gray, *List. Gen. of B.* (1841).

Bec plus large que haut à la base; membrane qui surmonte les narines entièrement emplumée; région sourcilière couverte de plumes; ailes longues, très-pointues, à première rémige la plus étendue; queue médiocre, conique, les deux rectrices médianes souvent prolongées en brins filiformes; tarses courts, emplumés; quatre doigts, trois en avant, un en arrière, ou trois seulement en avant, nus ou emplumés.

De Blainville, dans un Mémoire très-intéressant, lu en 1829 à l'Académie des Sciences (1), établissait par des faits incontestables que le Ganga cata, type du genre *Pterocles*, sur lequel est fondée la famille des *Ptéroclidés*; que ce Ganga, rangé parmi les Tétraonidés, différait des espèces de cette famille, non-seulement par des caractères anatomiques importants, mais aussi par les habitudes;

(1) *Analyse des travaux de l'Acad. Royale des Sciences* pendant l'année 1829, p. 100.

par des ailes bien plus longues et un vol plus élevé et plus puissant. Il démontrait que le sternum des Gangas, plus développé, dans sa partie osseuse, que celui des Gallinacés, offrait une disposition très-semblable à celle que présente le sternum des Pigeons, ce qui devait leur faire assigner, dans la méthode, une place plus rapprochée de ces derniers, que celle qu'on leur accorde généralement. Cette remarquable analogie de forme sternale, signalée par de Blainville, se retrouve au même degré chez les Syrrhaptes, comme l'a constaté notre regrettable ami P. Gratiolet. Leur sternum a, en effet, les plus grands rapports avec celui des Pigeons. Si ce caractère ne doit pas nécessairement entraîner les Ptéroclidés dans l'ordre des *Columbæ*, il est cependant de nature, comme le pensait de Blainville, à les en rapprocher. Du reste, ils se lient encore à cet ordre par la forme et l'étendue de l'aile ; par un vol soutenu, élevé, varié dans ses allures, si nous pouvons ainsi dire ; analogue en un mot, à celui des Pigeons, de l'aveu de tous les observateurs qui ont vu des Syrrhaptes et des Gangas en liberté. Ils tiennent enfin à ceux-ci par la manière dont ils marchent, dont ils boivent ; par leurs mœurs monogames ; par leur fécondité restreinte ; par l'habitude qu'ils ont de nourrir, d'abreuver leurs petits, au moins pendant les premiers jours après l'éclosion, en leur dégorgeant la nourriture ou l'eau, à la manière des Pigeons.

Sans le *caractère Gallinacé* qui domine tous les autres ; caractère qui consiste dans l'insertion du pouce (lorsque ce doigt existe), bien au-dessus du plan des doigts antérieurs, les Ptéroclidés seraient donc plutôt *Columbæ* que *Gallinæ*. Toujours est-il qu'ils semblent établir, par leurs caractères mixtes, un passage naturel des uns aux autres.

La famille des Ptéroclidés, vu la forme des pieds, se décompose franchement en deux sous-familles, reposant, l'une sur les Gangas, l'autre sur les Syrrhaptes.

SOUS-FAMILLE XLVI

PTÉROCLIENS — *PTEROCLINÆ*

Pteroclinæ, Bp. *B. of Eur.* (1838).

Bec assez robuste ; tarses médiocres, emplumés sur le devant ; doigts nus ; pouce rudimentaire.

GENRE CXXXIX

GANGA — *PTEROCLES*, Temm.

Tetrao, p. Pall. *Voy.* (1776).
Perdix, p. Lath. *Ind.* (1790).

Pterocles, Temm. *Pig. et Gallin.* (1813-1815).
Œnas, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
Pteroclurus, Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1856).

Bec médiocre, beaucoup plus court que la tête, sub-conique, convexe, à mandibule supérieure voûtée, dépassant l'inférieure et légèrement courbée à la pointe, à arête arrondie, entamant un peu les plumes du front; narines basales, latérales, semi-lunaires, obliques, surmontées par une membrane peu saillante et couverte de plumes; ailes longues, étroites, pointues, à rémiges graduées, la première étant la plus longue de toutes; queue médiocre, conique, composée de seize rectrices, les deux médianes se prolongeant quelquefois en brins; tarses courts, couverts en devant de plumes piliformes très-courtes; doigts courts, nus ; pouce fort petit, articulé très-haut, pourvu d'un ongle aigu, les antérieurs réunis par une membrane jusqu'à la première articulation ; ongles assez robustes, recourbés, obtus.

Les Gangas ne se plaisent que dans les vastes plaines pierreuses, sablonneuses, désertes, arides, nues ou à peine couvertes de quelques bruyères ou de quelques buissons rabougris. La plupart sont nomades et vivent par bandes de plusieurs centaines d'individus. Leur vol rapide, élevé, soutenu, leur permet de franchir d'une seule traite des distances immenses. Jamais ils ne se reposent sur les arbres. Ils sont monogames, n'ont d'autre nid qu'un petit creux pratiqué sur le sol, à l'abri d'une touffe de végétaux, et ne pondent qu'un très-petit nombre d'œufs, qui ont la plus grande analogie de forme avec les œufs des Pigeons. Leur nourriture consiste en insectes, en graines et en nouvelles pousses d'herbes.

Le mâle diffère toujours de la femelle, et les jeunes, avant la première mue, portent une livrée qui les distingue des vieux. Leur mue est simple.

Les Gangas sont propres aux régions chaudes de l'ancien continent. L'une des deux espèces qui font partie de la Faune d'Europe, vit sédentaire et se reproduit dans la France méridionale.

Observation. — Wagler a distribué les dix ou douze espèces de Gangas connues en deux groupes : dans l'un sont celles à rectrices médianes prolongées en brins; dans l'autre sont celles à queue simplement cunéiforme. Le prince Ch. Bonaparte, voyant un caractère générique dans cette simple différence, a fait du premier groupe un genre *Pteroclurus*, et a réservé le nom *Pterocles* au second. Pour ceux qui admettent en principe, à l'exemple du prince, que *les caractères ne font pas le genre*, ces divisions seront plus que motivées ; mais nous doutons qu'elles soient ratifiées par tous les ornithologistes.

Au moins faudrait-il qu'en l'absence de tout caractère organique on pût invoquer des différences caractéristiques soit d'habitudes, soit de plumage, etc. Or tous les Gangas ont exactement le même genre de vie ; tous pondent des œufs de même forme, à peu près de mêmes couleurs et en nombre très-restreint, et, chez tous, la distribution des couleurs du plumage et les couleurs mêmes ont les plus grands rapports. La différence que présente la queue des Gangas ne peut donc caractériser des genres, mais de simples groupes, tels que les a établis Wagler.

A — *Espèces chez lesquelles les deux rectrices médianes se prolongent en brins filiformes.*

292 — GANGA CATA — *PTEROCLES ALCHATA* Licht. ex Linn.

Gorge noire (mâle) *ou blanche* (femelle) ; *sur la poitrine, un large ceinturon roux, limité en haut et en bas par une bande noire ; sous-caudales blanches, variées de traits bruns et jaunes.*

Taille : 0m,27.

TETRAO CAUDACUTUS, J. G. Gmel. *Reise durch Sibirien* (1751-1752), p. 93.
TETRAO ALCHATA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 276.
BONASA PYRENAICA, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 195.
PTEROCLES SETARIUS, Temm. *Pig. et Gallin.* (1813-1815), t. III, p. 259.
TETRAO CHATA, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 73.
ŒNAS CATA, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XII, p. 418.
PTEROCLES ALCHATA, Licht. *Doub. Zool. Mus.* (1823), p. 64.
PTEROCLURUS ALCHATA, Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1856), t. XLII, p. 880.
Buff. *Pl. enl.* 105 *mâle*, et 106 *femelle*, sous le nom de *Gélinotte des Pyrénées.*

Mâle adulte : Dessus de la tête, nuque, dos, scapulaires variés d'olivâtre, de jaunâtre, de roussâtre, de noirâtre et de noir, donnant lieu à quelques bandes transversales ; sus-caudales rayées en travers de noir et de jaunâtre ; gorge noire ; devant et côtés du cou d'un roux nuancé de cendré ; poitrine d'un roux orange, encadré par deux bandes noires formant un double collier ; abdomen, jambes et sous-caudales blancs, avec quelques barres transversales brunes et jaunes sur ces dernières ; tour des yeux noirâtre ; une bande de cette couleur derrière ces organes ; joues d'un roux jaunâtre ; couvertures supérieures des ailes d'un cendré olivâtre, avec les petites et les moyennes mar-

quées obliquement de marron rouge, et terminées par une bordure jaune et brune, les grandes nuancées de jaunâtre et terminées de noir; les rémiges primaires cendrées en dehors, brunes en dedans et noires sur les baguettes; queue d'un cendré bleuâtre, avec la penne externe, de chaque côté, terminée et bordée de blanc en dehors; les deux médianes noirâtres dans leur partie excédante, les autres rayées de jaune en dehors et terminées de blanc; tarses couverts en devant de petites plumes piliformes blanches; bec et ongles brun de corne; doigts cendré bleuâtre; iris brun.

Femelle adulte : Elle diffère sensiblement du mâle; elle a les parties supérieures variées de bandes alternatives noires et rousses, avec des taches d'un brun olivâtre cendré sur le dos et les scapulaires; la gorge blanche; un large demi-collier noir sur le cou, suivi d'un autre d'un cendré nuancé de roussâtre; le reste des parties inférieures comme dans le mâle; les petites et moyennes couvertures supérieures des ailes d'un cendré bleuâtre, avec des bandes obliques rousses et noires, sous forme de petits croissants; les deux plumes médianes aussi longues et aussi effilées que chez le mâle.

Jeunes avant la première mue : Leur taille est plus petite que celle des adultes et leur plumage est plus varié. Ils ont la gorge blanche, les joues, les côtés et le devant du cou tachetés de brun sur un fond roux-jaunâtre, la poitrine nuancée de grisâtre et de roussâtre, avec des taches et des zigzags bruns; le dessus du corps nuancé de plus de cendré olivâtre; les flancs, les jambes et l'abdomen relevés par des bandelettes dentelées jaunes et brunes.

Le Ganga Cata habite les déserts de l'Afrique, de l'Asie, le midi de l'Europe, et particulièrement l'Espagne, la Sicile, l'île de Chypre; il est sédentaire en Provence, dans la plaine immense et aride de la *Crau;* se montre aussi, dit-on, au pied des Pyrénées, et s'égare accidentellement dans nos départements septentrionaux. Un jeune mâle, en mue, tué aux environs de la Bassée, faisait partie du cabinet de feu Albert Alavoine.

Il niche à terre, dans un petit enfoncement, parmi les pierres et à l'abri d'un petit arbuste ou d'une touffe d'herbes. Sa ponte est de deux, trois, rarement quatre œufs, un peu plus oblongs que ceux des Pigeons et également obtus des deux bouts. Leur teinte générale est d'un gris roussâtre ou d'un fauve clair, et ils sont parsemés de taches irrégulières grandes et petites, et de traits déliés et courts, d'un brun roux ou d'un roux cendré plus ou moins vif. Ces taches sont quelquefois confluentes sur un des bouts de l'œuf ou vers le centre et forment alors couronne. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,045; petit diam. 0^m,030 à 0^m,032.

Le Ganga cata est un oiseau excessivement méfiant, farouche et difficile à

aborder, à moins qu'il ne soit égaré. Cependant la captivité paraît adoucir son naturel sauvage, car ceux que l'on retient en volière se familiarisent bientôt avec la personne qui les soigne. Il vit en troupes une grande partie de l'année; se nourrit de graines et de feuilles de diverses plantes sauvages, et appâte, dit-on, ses petits, pendant quelques jours après l'éclosion, en leur dégorgeant de la nourriture à la manière des Pigeons. M. Eversmann, qui a vu en Asie, dans la steppe entre Boukhara et Karaghata, de grandes volées de Ganga cata, dit que la voix de cet oiseau a de la ressemblance avec celle de la Corneille et du Corbeau. M. Crespon lui trouve de l'analogie avec l'aboiement d'un petit chien, et l'exprime par les syllabes *kaak, kaat, ka*, redoublées. Le même observateur avance qu'il se mêle quelquefois, l'hiver, à des bandes de Pluviers dorés; qu'il s'ébat avec eux dans les airs, et qu'à l'époque des amours le mâle poursuit sa femelle en baissant la tête près de terre et en écartant les ailes. Il manifeste sa colère par les mêmes mouvements et en étalant la queue, qu'il tient relevée.

B — *Espèces chez lesquelles les deux rectrices médianes ne se prolongent pas en brins filiformes.*

293 — GANGA UNIBANDE — *PTEROCLES ARENARIUS* Temm. ex Pall.

Gorge avec une tache triangulaire noire (mâle) *ou jaunâtre, sans tache* (femelle); *une seule bande noire sur le bas de la poitrine; une large écharpe de même couleur sur l'abdomen; sous-caudales noires, terminées de blanc.*

Taille : 0^{m},30.

TETRAO ARENARIUS, Pall. *N. Com. Petrop.* (1774), t. XIX, p. 418.
TETRAO ORIENTALIS, Hasselq. *Reise n. Palæstina* (1762), p. 330.
TETRAO FASCIATUS, Desfont. *Mém. de l'Acad. des Sc.* (1787), p. 502.
PERDIX ARAGONICA, Lath. *Ind.* (1790), t. II.
PTEROCLES ARENARIUS, Temm. *Pig. et Gallin.* (1813-1815), t. III, p. 240.
ŒNAS ARENARIUS, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XII, p. 423.
Temm. et Laug. *Pl. col.* 354 et 360.

Mâle adulte : Tête, cou, poitrine et épigastre cendrés, faiblement lavés de rougeâtre; plumes du dos et couvertures supérieures des ailes d'un roux ocreux, terminées par une large tache jaune et marquées longitudinalement par deux traits convergents d'un cendré bleuâtre; bande d'un roux marron étendue des commissures à la nuque, en passant sur les régions parotiques où elle se dilate; gorge en

partie couverte par une tache triangulaire noire ; bande pectorale s'étendant d'une aile à l'autre ; ventre, jambes, abdomen, région anale, d'un brun noir profond ; sous-caudales de même couleur, mais avec une tache terminale blanche ; pli de l'aile blanchâtre ; rémiges d'un cendré noirâtre, les secondaires bordées extérieurement et terminées de cendré ; rectrices noires en dessous et tachées de blanc à l'extrémité, d'un cendré foncé en dessus et vermiculées transversalement de roux et de jaunâtre ; plumes qui couvrent les tarses et partie nue des pieds jaunâtres ; bec noirâtre ; iris d'un brun foncé.

Femelle adulte : Gorge jaunâtre, sans tache triangulaire noire ; tête, cou, poitrine, dos et couvertures supérieures des ailes d'un roux ocreux, avec de nombreuses stries noires, longitudinales sur la tête et le cou, transversales et en zigzag sur les autres parties ; haut du cou, en avant, marqué d'une étroite bande transversale cendrée, que surmonte un fin trait noir ; bande pectorale noirâtre et moins large que chez le mâle ; épigastre d'un jaune d'ocre, sans tache ; le reste du plumage comme chez le mâle, mais avec des teintes un peu plus affaiblies.

Le Ganga unibande habite les plaines arides et sablonneuses de l'Asie et de l'Afrique.

Pallas, qui en a donné, le premier, une bonne description, l'a fréquemment trouvé par paires et par bandes dans les déserts sablonneux situés entre le Don, le Volga, l'Oural, la mer Caspienne et le Caucase. Suivant Temminck, il habiterait plusieurs contrées de l'Espagne, telles que le royaume de Grenade, l'Andalousie et d'autres provinces, et le marché de Madrid en serait abondamment pourvu en hiver. Il est très-commun dans les États barbaresques ; se montre assez fréquemment en Anatolie, dans l'île de Chypre, et s'égare quelquefois jusqu'en Allemagne, où il a été tué dans le territoire d'Anhalt. M. Nordmann le dit très-rare dans la Nouvelle-Russie ; mais il le serait moins dans les steppes situées plus à l'orient et dans celles du Caucase. Il n'a pas encore été rencontré en France.

Il niche à terre comme le précédent, et pond de deux à quatre œufs très-allongés, blanchâtres et sans taches, d'après Wagler. Ceux qui nous ont été communiqués par M. Loche, qui les avait recueillis lui-même dans le Sahara algérien, après avoir tué la mère à côté du nid, étaient, au contraire, d'un fauve clair, avec des taches et des traits irréguliers d'un brun roux et d'un brun cendré, et ressemblaient beaucoup à ceux du Ganga cata. Ils mesuraient :

Grand diam. $0^{m},046$ à $0^{m},048$; petit diam. $0^{m},032$ à $0^{m},034$.

Le Ganga unibande, ou des sables, se nourrit des graines de diverses Astragales propres aux contrées qu'il habite. Trois fois par jour, le matin, à midi et le soir, il quitte les déserts arides et se rend aux sources où il a coutume de se désaltérer. On le voit alors franchir l'espace d'un vol lent et contenu, à la ma-

nière des Pigeons, et il pousse, en volant, des cris aigus, qui ne sont pas sans agrément.

SOUS-FAMILLE XLVII

SYRRHAPTIENS — *SYRRHAPTINÆ*

Hétéroclites, Less. *Ornith.* (1831).
Syrrhaptidæ, Nitzsch, *Pterylogr.* (1833).
Syrrhaptinæ, Bp. *B. of Eur.* (1838).

Bec grêle; tarses courts, complétement emplumés ainsi que la face supérieure des doigts; pouce nul.

GENRE CXL

SYRRHAPTE — *SYRRHAPTES*, Illig.

Tetrao, p. Pall. *Voy.* (1776).
Syrrhaptes, Illiger, *Prod. Syst.* (1811).
Nematura, Fischer, *Mém. Soc. Imp. Nat. Moscou* (1812).
Heteroclitus, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).

Bec petit, mince, plus court que la tête, sub-conique, convexe, à mandibule supérieure voûtée, légèrement courbée à la pointe, à arête arrondie, entamant un peu les plumes du front; narines basales, latérales, obliques, surmontées par une membrane entièrement couverte de plumes; ailes allongées, étroites, pointues, à première rémige très-longue et terminée en brin filiforme flottant; queue médiocre, conique, composée de seize rectrices pointues au bout, les deux médianes se terminant en longs brins minces et effilés; tarses très-courts, robustes, entièrement couverts de plumes duveteuses; trois doigts en avant, plus courts que le tarse, épais, réunis par une forte membrane jusqu'à l'extrémité, qui est seule libre, emplumés jusqu'aux ongles en dessus, calleux en dessous; pouce nul; ongles obtus et larges.

Les Syrrhaptes ont non-seulement les formes générales, et jusqu'au système

de coloration des Gangas, mais ils en ont aussi les habitudes. Ils se réunissent en troupes plus ou moins nombreuses; leur vie se passe dans les déserts sablonneux; leur vol est étendu et rapide, et leur ponte est réduite à un très-petit nombre d'œufs.

Le mâle porte un plumage un peu différent de celui de la femelle. Les jeunes, avant la première mue, sont inconnus. Leur mue est simple.

Une des deux espèces qui composent ce genre s'égare très-accidentellement en Europe.

294 — SYRRHAPTE PARADOXAL
SYRRHAPTES PARADOXUS
Licht. ex Pall.

Sus et sous-caudales terminées en pointe, les secondes presque aussi longues que les rectrices; une bande transversale d'un châtain pourpre sur l'aile; sur l'épigastre, en avant des jambes, une autre large bande en écharpe; barbes externes de la première rémige noires (mâle) *ou d'un brun roux* (femelle).

Taille : du bec à l'extrémité des rectrices latérales, $0^m,23$ *à* $0^m,24$; *à l'extrémité des rectrices médianes*, $0^m,32$ *à* $0^m,33$.

Tetrao paradoxa, Pall. *Voy.* (1776), édit. franç. in-8°, t. VIII Append. p. 54.

Syrrhaptes Pallasii, Temm. *Pig. et Gallin.* (1813-1815), t. III, p. 282.

Heteroclitus tartaricus, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XIV, p. 453.

Syrrhaptes paradoxus, Licht. in: Eversm. *Reise n. Buchara* (1823), p. 134, et *Doubl. Zool. Mus.* (1823), p. 66.

Syrrhaptes heteroclitus, Vieill. *Gal. des Ois.* (1825), 3e part. p. 64.

Temm. et Laug. *Pl. col.* 95.

Mâle adulte: Sommet de la tête et régions parotiques d'un gris clair, plus ou moins nuancé de roussâtre; face, gorge, un trait de chaque côté de la tête, partant des yeux, une grande tache triangulaire lui faisant suite et une faible bande à la nuque, résultant de la rencontre des deux taches triangulaires, d'un jaune orange vif; cette teinte devient de plus en plus foncée en descendant vers la partie inférieure de la gorge, où elle tourne au brun châtain, formant anneau; dos, scapulaires et sus-caudales d'un gris jaunâtre foncé, variés de lunules noires, qui occupent l'extrémité des plumes; devant du cou, haut de la poitrine d'un gris cendré, limité par un étroit ceinturon, coupant la poitrine d'une aile à l'autre, et formé par une succession de petites taches transversales noires, en forme de croissants, auxquelles fait suite

un filet blanc qui borde l'extrémité des plumes ; poitrine, au-dessous de ce ceinturon, d'un gris jaunâtre unicolore, un peu plus mat et plus foncé que sur le dos ; sur l'épigastre, une large ceinture d'un brun noir, variée de taches jaunes, plus étroite sur les côtés qu'au centre, où elle s'étend vers la poitrine ; hypogastre, région anale, sous-caudales, plumes duveteuses qui recouvrent les tarses et les doigts d'un blanc pur ; couvertures supérieures des ailes d'un gris jaunâtre, les petites unicolores, les moyennes et les grandes tachées à l'extrémité, les premières, de noir, les secondes, de châtain pourpre ; première rémige complétement noire sur les barbes externes, à filet terminal noirâtre, d'un gris bleuâtre pâle ou gris cendré sur les barbes internes ; toutes les autres rémiges également d'un gris cendré, tournant au brun roux vers l'extrémité, avec le rachis noir et les barbes internes bordées de blanc pur ; rectrices d'un cendré foncé, blanches à la pointe, tachées de roux sur les barbes internes, la plus latérale, de chaque côté, extérieurement bordée de blanc, et les longs filets qui terminent les deux médianes, noirâtres ; bec et iris bruns ; ongles noirs.

Sous son *plumage de première année*, le mâle adulte diffère un peu des mâles plus vieux : ses teintes sont généralement moins franches, plus sombres ; le ceinturon est incomplet ; les taches des parties supérieures paraissent plus nombreuses, et le blanc pur des rectrices, des sous-caudales, de l'hypogastre, des plumes des tarses, est remplacé par du blanchâtre lavé de fauve. En outre, les prolongements filiformes de la première rémige et des deux rectrices médianes sont beaucoup plus courts : ainsi les premiers sont souvent à peine accusés et les derniers ont au plus $0^m,08$ à $0^m,09$, tandis qu'ils en mesurent $0^m,13$ et $0^m,14$ chez les individus plus âgés.

Femelle adulte : Dessus de la tête, régions parotiques d'un gris sale, avec des taches longitudinales noirâtres ; face, tache derrière les yeux, nuque et gorge d'un roux jaunâtre pâle, relevé par quelques tons plus foncés et par des stries brunes ; menton grisâtre ; dessus du cou, dos, croupion et sus-caudales d'un gris jaunâtre, plus terne et plus sombre que chez le mâle, et varié d'un très-grand nombre de petites taches transversales noires ; des taches plus étroites et de même couleur forment, au bas de la gorge, une sorte de demi-collier interrompu ; cou au-dessous de ce collier, haut de la poitrine parsemés de taches noires arrondies, en croissant et cordiformes, sur un fond gris vineux ; le reste de la poitrine d'un blanchâtre sans taches, très-faiblement lavé de vineux ; ceinture de l'épigastre variée de roux pourpré ; hypogastre,

région anale, sous-caudales et tarses d'un blanchâtre fauve ; couvertures supérieures des ailes à peu près comme chez le mâle ; première rémige à barbes externes d'un brun roux clair, à filet terminal brun et beaucoup plus court que chez le mâle ; toutes les autres bordées de blanchâtre sur les barbes internes ; rectrices terminées de gris fauve clair, la plus latérale frangée extérieurement de la même teinte ; les deux médianes à filets d'un brun clair et longs au plus de $0^m,05$ à $0^m,06$.

Les *jeunes femelles* n'ont ordinairement pas de filet aux ailes, et ceux de la queue sont peu accusés.

Les *jeunes avant la première mue* sont inconnus.

Le Syrrhapte paradoxal paraît propre à l'Asie centrale. Le premier spécimen connu, celui que Pallas a décrit à l'Appendice de ses *Voyages dans plusieurs provinces de l'Empire de Russie et de l'Asie septentrionale*, avait été rencontré par Rytschkof dans les déserts sablonneux de la Tartarie australe. C'est aussi dans les steppes nues de la Boukharie que M. Eversmann l'a trouvé.

Alternativement admis et rejeté comme européen, le Syrrhapte fait aujourd'hui définitivement partie de notre Faune, à titre d'oiseau accidentellement de passage. Son apparition en Europe, si l'on veut considérer que l'espèce habite les steppes du Turkestan, dans le voisinage de la mer Caspienne, n'a du reste rien qui doive nous étonner. On conçoit qu'une perturbation atmosphérique, ou toute autre cause, l'obligeant à abandonner les contrées natales, il puisse, à l'aide de son vol puissant, franchir aisément l'espace qui sépare ces contrées de l'Europe. Quel que soit le motif qui le détermine à s'éloigner des steppes qu'il habite, toujours est-il qu'en 1863 le Syrrhapte a, en quelque sorte, inondé l'Europe entière. Il s'est montré isolément ou par bandes plus ou moins nombreuses, sur beaucoup de points de la Russie, de l'Allemagne, du Danemark, de la Hollande, de l'Angleterre, de la France, de la Suisse, etc. Dans les trois royaumes unis de la Grande-Bretagne, plus de cent individus ont été tués dans l'espace de deux mois. Les captures qui ont eu lieu en France n'ont pas été relevées, mais certainement leur chiffre n'est pas inférieur à celui qu'elles ont atteint dans l'Empire Britannique. Ce qu'il y a de certain, c'est que cet oiseau s'était répandu dans les grands bassins de la Seine, de la Loire, de la Gironde, du Rhône, et qu'il y a peu de nos anciennes provinces qui n'aient quelques captures à enregistrer. Il s'est même montré, dans plusieurs départements, notamment dans ceux de la Somme et de l'Aube, de juin en septembre ; on l'a vu en novembre près des Sables-d'Olonne, en Vendée, et le 9 février 1864, M. Molinet, imprimeur à Metz, abattait du même coup de fusil, au village d'Hauconcourt, sur les bords de la Moselle, un mâle et une femelle qui probablement étaient appariés.

Avant cette émigration extraordinaire, le Syrrhapte paradoxal avait fait, paraît-il, quelques rares apparitions en Europe. Ainsi, d'après le journal *l'Ibis* (1859, p. 471), un individu, faisant actuellement partie du Musée de Liverpool, a été tué en 1859 dans le canton de Norfolk. Cet individu, d'après l'auteur de l'article, appartenait probablement à la bande qui avait été vue, le 9 juillet,

à Tremadoc, en Galles, et dont a parlé M. T. G. Moore dans le *Zoologist* (1859, p. 6725). Le même journal cite une autre capture faite dans le Jutland, en 1861. Enfin, dans un article sur quelques oiseaux exotiques, pris en Hollande, article publié dans le Recueil : *Natura artis magistra*, M. Schlegel parle de deux Syrrhaptes que l'on vit dans les dunes, près de Zandvoort, vers la fin d'août 1860. L'un des deux fut tué dans le commencement d'octobre : il fait aujourd'hui partie des collections de la Société Zoologique d'Amsterdam.

Le mode de reproduction du Syrrhapte est aujourd'hui bien connu. M. Middendorff confirme ce qu'en avait dit M. Eversmann. Le nid de cette espèce consiste en un trou creusé dans le sable, parmi quelques rares végétaux et garni au centre de quelques brins d'herbes sèches. La ponte est de quatre œufs exactement semblables pour la forme, la couleur du fond et des taches à ceux du Ganga cata. Ils sont roussâtres ou d'un fauve clair et partout tachés de brun roux et de roux cendré. D'après les spécimens figurés par M. Middendorff, ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},040$ à $0^{m},042$; petit diam. $0^{m},027$ à $0^{m},028$.

Ce que l'on savait aussi de ses habitudes se réduisait à ceci : que sa marche était lente, pénible en apparence ; que malgré son vol rapide et élevé, il avait besoin de se reposer fréquemment, et qu'il cherchait dans les sables mouvants des steppes les petites graines dont il se nourrit. La dernière apparition de cet oiseau, en Europe, a enrichi son histoire de quelques faits intéressants que nous trouvons dans d'excellents mémoires qu'ont publiés chacun de leur côté MM. de Montessus (1), Altum et Bosse (2).

La petite troupe qui s'est montrée vers les premiers jours de juin 1863 aux environs de Châlons-sur-Saône, fréquentait de préférence les champs de colza. M. de Montessus a découvert dans l'estomac d'un mâle qui en faisait partie, beaucoup de graines de cette crucifère, et il pense que les petites semences trouvées par M. Darracq dans une femelle tuée le 3 juin, à Biscarolle (Landes), étaient de même nature. Les Syrrhaptes que M. Altum a observés dans l'île Borkum, recherchaient avec avidité la graine du *Lotus corniculatus*. M. de Montessus nous apprend encore que les individus qui s'étaient égarés près de Châlon-sur-Saône, ne paraissaient pas très-farouches ; ils avaient les allures de la Tourterelle, marchaient avec vivacité et presque aussi rapidement que la Perdrix grise, même lorsqu'ils n'étaient pas inquiétés ; seulement leurs pas étaient proportionnés à la brièveté de leurs jambes, c'est-à-dire courts. Les uns s'avançaient la queue basse ou horizontale ; d'autres, au contraire, la relevaient presque verticalement. Avant de prendre leur essor, et au moment du départ, ils poussaient ordinairement un cri aigu. « Ils s'élevaient comme un trait, presque perpendiculairement, à 10 mètres environ, puis, tout à coup, leur vol précipité, qui semblait devoir les emporter hors de la vue, s'arrêtait, et ils gagnaient la terre dans une direction voisine encore de la perpendiculaire. Dans l'état de repos, pendant la marche, pendant le vol même, ils étaient agglomérés, réunis en un groupe compacte. » La détonation d'une arme à feu les épouvantait médiocrement.

(1) *Revue et Magasin de Zoologie*, 1863, 2e série, t. XV, p. 393.
(2) *Journal für Ornithologie*, no de juillet 1863.

Une de leurs habitudes rappelle beaucoup ce que nous connaissons des Gangas et des Perdrix. Selon M. Altum, lorsqu'une bande prend terre, tous les individus qui la composent se tapissent, restent un moment immobiles, serrés les uns contre les autres, et ne se mettent en mouvement qu'après s'être assurés que rien ne les menace. Si, pendant qu'ils sont occupés à chercher leur nourriture, les cris poussés par l'un d'eux signalent un danger, tous se rapprochent de nouveau et se blottissent.

D'après M. de Montessus, la chair du Syrrhapte paradoxal, intermédiaire, par sa coloration, à celle de la Perdrix rouge et à celle de la Perdrix grise, aurait un goût très-délicat, et rappellerait, par sa saveur, la chair de la Gélinotte.

Dans les préjugés des Kirguis, l'oiseau réduit en poudre aurait des vertus médicinales. Pallas nous apprend qu'ils le recommandent comme remède contre la folie.

FAMILLE XXXI

TÉTRAONIDÉS — *TETRAONIDÆ*

TETRAONIDÆ, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816).

Arête de la mandibule supérieure dessinant une courbe régulière et bien prononcée, de la base au sommet, qui est infléchi et dépasse notablement la mandibule inférieure ; queue courte, généralement étroite; sus et sous-caudales médianes couvrant en très-grande partie les rectrices, en atteignant l'extrémité dans beaucoup de cas et même la dépassant ; tarses épais, médiocrement allongés, vêtus ou nus.

La famille des Tétraonidés répond presque intégralement au grand genre *Tetrao* de Linnée.

Si quelques-unes des espèces qui la composent ont une partie de la région périophthalmique dénudée, aucune n'a la tête ornée de caroncules charnues, ni les joues nues sur un grand espace. Elles se distinguent encore par une queue courte, peu développée en largeur, et dont les couvertures, aussi bien du dessus que du dessous, atteignent, chez la plupart, l'extrémité des rectrices et la dépassent même.

Presque tous les Tétraonidés vivent par petites familles une grande partie de l'année, et sont, les uns polygames, les autres monogames. Tous nichent à terre et pondent un grand nombre d'œufs. Les baies, les fruits, les graines, les bourgeons, les herbes, les insectes, entrent dans leur alimentation. A quelques

exceptions près, ils sont sédentaires, et tandis que les uns habitent les hautes montagnes, où ils bravent, au milieu des neiges, les rigueurs de l'hiver, les autres ne fréquentent que les plaines basses ou les coteaux des régions tempérées et chaudes. Tous ont une chair excellente.

Observation. — La famille des Tétraonidés, en ne tenant compte ici que des espèces européennes, varie dans ses limites, selon les auteurs. Pendant que les uns y admettent les Tétras, les Lagopèdes, les Gélinottes, les Francolins, les Perdrix, les Cailles, les Gangas, etc., qu'ils subdivisent toutefois en *Tetraoninæ*, en *Perdicinæ* et en *Pteroclinæ*; les autres n'y comprennent que les trois premiers genres et élèvent au rang de famille les *Perdicinæ* et les *Pteroclinæ*. Si les Gangas, sur lesquels repose principalement cette dernière division, diffèrent assez des autres Tétraonidés, par leurs habitudes, leurs mœurs, leurs caractères organiques, pour qu'on puisse les considérer comme types de familles, il n'en est plus tout à fait de même des Perdrix, des Francolins, etc. Ceux-ci se distinguent assez peu des Tétras pour qu'on doive ne pas les comprendre dans la même division. Les uns et les autres ont la même fécondité, les mêmes formes massives, le même vol lourd, bruyant, peu étendu. Des tarses vêtus chez les uns, nus chez les autres, et quelques autres particularités peu importantes sont les seuls caractères qui les différencient et sur lesquels la plupart des auteurs ont fait reposer les deux sous-familles que nous adoptons.

SOUS-FAMILLE XLVIII

TÉTRAONIENS — *TETRAONINÆ*

Plumipedes, p. Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
Tetraoninæ, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).

Plumes du front s'avançant très-avant sur la mandibule supérieure et recouvrant les narines; tarses emplumés, dans une étendue variable; généralement, un espace nu au-dessus des yeux.

GENRE CXLI

LAGOPÈDE — *LAGOPUS*, Briss.

Tetrao, p. Linn. *S. N.* (1735).
Lagopus, Briss. *Ornith.* (1760).
Oreias, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).

Bec court, garni de plumes à peu près jusqu'au milieu de la

mandibule supérieure; narines basales, oblongues, entièrement cachées par les plumes du front; au-dessus des yeux une petite bande charnue et papilleuse; ailes courtes, arrondies, sub-obtuses; queue courte, arrondie, composée de quatorze rectrices; tarses et doigts emplumés; ongles larges, obtus, creusés en dessous.

Les Lagopèdes sont principalement caractérisés par les plumes décomposées qui couvrent les doigts en dessus, ce qui donne à leurs pieds une certaine ressemblance avec ceux du Lièvre. Ce caractère, qui leur a valu le nom générique qu'ils portent, est cependant un peu variable. Quelques espèces, et peut-être toutes, le perdent momentanément. Pendant le mois de juillet, leurs doigts se dépouillent; mais, vers la fin d'août, de nouvelles plumes les couvrent déjà.

L'épais duvet qui protége leur corps permet à ces oiseaux d'habiter les régions glaciales des plus hautes montagnes de l'Ancien et du Nouveau Continent. Ils semblent confinés dans ces régions, et, s'ils en descendent, ce n'est que temporairement et dans des cas d'extrême urgence, par exemple, lorsque la trop grande accumulation des neiges y rend la vie impossible. Mais il est très-rare que dans ces déplacements, occasionnés par le besoin, ils descendent jusque dans les plaines.

Les Lagopèdes sont sociables, vivent en familles et demeurent réunis par troupes plus ou moins nombreuses, depuis le mois de septembre jusqu'en avril ou mai. A cette époque, ils se séparent par couples : ils sont donc monogames. Le mâle fait alors entendre, le matin, le soir et quelquefois durant la nuit, des cris d'appel bruyants, auxquels la femelle répond par des cris plus faibles, qui rappellent un peu le caquetage de nos jeunes poules. Ceux des mâles qui n'ont pu trouver de femelle se réunissent et se recherchent comme font les mâles Perdrix. D'ailleurs, ces deux genres d'oiseaux ont sous le rapport des mœurs et des habitudes plus d'un point de ressemblance.

C'est à terre que nichent les Lagopèdes. Leur nid consiste en un creux circulaire d'environ $0^{m},20$ de diamètre. La ponte n'a régulièrement lieu qu'une fois dans l'année, et le nombre d'œufs varie de sept ou huit à douze. Les petits naissent couverts d'un duvet brun, noir et jaunâtre; quittent le nid après l'éclosion, et suivent leurs père et mère. Leur accroissement est prompt.

Les Lagopèdes se nourrissent de baies, de fruits, de bourgeons, de feuilles de diverses plantes et arbustes, de lichens et d'insectes. Leur chair, celle des jeunes surtout, est excellente et fort estimée.

L'âge et la saison apportent de grands changements dans les couleurs du plumage des Lagopèdes. A l'exception de l'espèce d'Écosse, qui paraît conserver en tout temps sa robe d'été, ou ne la perdre que très-partiellement, toutes les autres prennent, l'hiver, un plumage blanc et ont, l'été, une livrée diversement colorée. Ces changements s'opèrent à l'aide de mues. Les auteurs n'en ont généralement admis que deux : une de printemps, donnant la robe de

noces ; une autre d'automne, produisant celle d'hiver. M. l'abbé Caire a signalé chez le Lagopède de nos Alpes une troisième mue qui commence vers le milieu d'août pour finir vers la mi-septembre. Durant ce court espace de temps l'oiseau revêt un plumage qui n'est ni celui d'été, ni celui d'hiver, mais qui participe plus ou moins de l'un et de l'autre. Les tarses, les rectrices et les rémiges ne subissent qu'une mue.

Observations. — 1° M. Kaup (*Naturl. System der Europ. Thierwelt*, 1829, p. 170), considérant, sans doute, que le *Lagopus scoticus* conserve, en toutes saisons, à peu près le même plumage, tandis que les autres espèces portent, l'été, une livrée différente de celle de l'hiver, a établi sur ce seul fait, pour le *Lagopus scoticus*, une coupe particulière sous le nom de *Oreias*. Peu de naturalistes ont jusqu'ici partagé sa manière de voir, et nous ne pensons pas que le genre ou sous-genre *Oreias* soit jamais sérieusement adopté.

2° Des cinq espèces de Lagopèdes mentionnés par Temminck dans la quatrième partie de son *Manuel d'Ornithologie*, trois seulement sont authentiques, le *Tetrao brachydactylus* ne différant pas du *Lagopus albus*, et le *Tetrao Islandorum*, comme l'ont reconnu MM. Schlegel, Keyserling et Blasius, n'étant qu'une variété à bec un peu plus fort du *Lagopus mutus*.

Le prince Ch. Bonaparte qui, en 1850 (*Rev. crit.* p. 173), faisait *Islandorum* synonyme de *mutus*, a admis en 1856 (*Cat. Parzudaki*, p. 13), mais avec un point de doute, un *Lagop. Islandorum* distinct du *Lagop. mutus*. Il a également admis comme européen, toujours avec un point de doute, le *Lagop. Reinhardti* (Brehm) : le *Lagop. Islandorum*, nous le répétons, est une espèce purement nominale ; et il n'est pas démontré que le *Lagop. Reinhardti* (en le supposant bien établi, ce qui est loin d'être), ait été rencontré en Europe. Ni l'un ni l'autre n'est donc à conserver.

295 — LAGOPÈDE D'ÉCOSSE — *LAGOPUS SCOTICUS* Bp. ex Briss.

(Type du genre *Oreias*, Kaup.)

Rémiges brunes ; rectrices noirâtres, terminées de brun roux ; plumage, en toutes saisons, plus ou moins vermiculé de roussâtre et de noir ; tarse gris.

Taille : 0m,43 *à* 0m,44.

Bonasa scotica, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 199.
Tetrao scoticus, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 641.
Lagopus scoticus, Leach, *Syst. cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 27.
Oreias scoticus, Kaup, *Natur. Syst.* (1829), p. 177.
Tetrao saliceti scoticus, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 76.
Gould, *B. of Eur.* pl. 252.

Mâle adulte, en été : Parties supérieures d'un noir plus ou moins foncé, varié de taches rousses et roussâtres à la tête, au cou, de lignes

transversales vermiculées, en zigzag, au cou, au croupion et aux sus-caudales; devant et côtés du cou, d'un brun rouge marron; parties inférieures du corps d'un marron moins vif, avec de nombreux zigzags noirs à la poitrine, sur les flancs, les sous-caudales, et des taches noires et blanches au milieu du ventre; plumes des jambes, des tarses et des doigts variées de blanc et de brunâtre; membrane papilleuse du sourcil, dentelée, d'un rouge vermillon, saillante et élevée; bord libre des paupières et une petite tache sur les côtés de la mandibule inférieure blancs; quelques points blanchâtres sur le capistrum; joues colorées comme les côtés du cou; ailes variées comme le dos, avec les rémiges brunes; rectrices également brunes, excepté les quatre médianes qui sont d'un roux marron rayé transversalement de noir; pieds garnis de plumes piliformes d'un gris blanchâtre; bec noir; iris brun-noisette; ongles cendrés.

Mâle adulte, en hiver : Membrane papilleuse du sourcil moins étendue, moins rouge; chez les vieux individus, souvent des plumes blanches, plus ou moins nombreuses, se montrent au cou, sous les ailes, au milieu du ventre, aux cuisses, aux tarses et aux doigts.

Femelle adulte : Un peu plus petite; teintes moins pures; taches rousses de la tête et du cou tirant sur le jaune; membrane papilleuse du sourcil très-peu étendue; dos et croupion variés de grandes taches noires; flancs marqués de quelques raies transversales blanches.

Jeunes avant la première mue : Plumage plus foncé en dessus qu'en dessous, avec les plumes variées de taches et de raies irrégulières rousses et jaunâtres sur le dos et les ailes, sous forme de bandes au cou et sur les parties inférieures; abdomen cendré; rémiges secondaires terminées de blanchâtre et les rectrices de roussâtre.

A la sortie de l'œuf, ils sont couverts de duvet touffu, roussâtre, un peu lavé de cendré en dessous, avec le vertex brun, nuancé de roux vif, les côtés de la tête variés de noir profond; le dessus du corps tacheté de noirâtre; les rémiges naissantes brunes, bordées et terminées de roussâtre; les tarses longs, vêtus, ainsi que les doigts, de plumes piliformes roussâtres et brunâtres; bec brun de corne; ongles pointus, d'une teinte brun de corne clair.

Variétés : Cette espèce se présente quelquefois avec un plumage entièrement blanc, ou taché de blanc par plaques plus ou moins grandes et plus ou moins nombreuses. M. Selby rapporte que l'on a vu pendant quelques années, sur les terrains marécageux de Blanchland, dans le comté de Durham, une variété blanche ou d'un jaune brillant, tachée

plus ou moins de brun foncé et de noir. L'acharnement que l'on a mis à sa poursuite, pour se la procurer, l'a anéantie avant qu'elle ait eu le temps de se multiplier, ce qu'elle aurait fait selon toute probabilité.

Le Lagopède rouge ou d'Écosse est exclusivement propre à la Grande-Bretagne : son habitat ne s'étend pas au delà des trois Royaumes unis. Il abonde dans les parties montagneuses et couvertes de bruyère du nord de l'Angleterre; vit en très-grand nombre sur les hautes terres de l'Écosse, et se trouve aussi dans les districts montagneux, au sud du pays de Galles, dans les fondrières et les marais de l'Irlande.

Il s'accouple de bonne heure, surtout lorsque l'hiver n'a pas été très-rigoureux; niche sous une touffe de bruyère ou sous un buisson ; creuse, à cet effet, une petite cavité dans le sol, dont il garnit les bords avec quelques brins secs d'herbes et de bruyère, et pond, presque à nu, de huit à douze œufs, généralement d'un fauve rougeâtre ou d'un jaunâtre clair, et plus ou moins couverts de nombreux petits points et de taches irrégulières et confluentes d'un brun foncé ou noires. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,042 à 0^m,045 ; petit diam. 0^m,030 à 0^m,032.

La femelle seule couve. Le mâle, tant que dure l'incubation, n'abandonne pas les environs du nid et, après l'éclosion, se joint à la mère pour guider les petits et veiller sur eux. L'hiver, plusieurs familles se réunissent et forment alors de grandes troupes.

Ce Lagopède se nourrit des sommités tendres des bruyères, de bourgeons, de baies et de graines de divers arbrisseaux. Il est très-estimé comme gibier, et l'objet de chasses meurtrières. La quantité que l'on en tue en août et septembre dans les hautes terres de l'Écosse est considérable ; aussi l'espèce finirait peut-être par disparaître, si des lois protectrices ne limitaient ces chasses à un temps très-court.

Le Lagopède d'Écosse paraît supporter la captivité plus patiemment que ses congénères : on en a même vu qui se sont reproduits en volière.

296 — LAGOPÈDE BLANC — *LAGOPUS ALBUS* Vieill. ex Gmel.

Rémiges blanches, les six premières à rachis brun cendré ; rectrices noires, terminées de blanc ; plumage, en été, varié de roux, de jaune et de noir, blanc en hiver ; ongles très-peu arqués, blanchâtres ; point de bande noire sur les lorums, en aucune saison et dans aucun sexe.

Taille : 0^m,39 *à* 0^m,41.

Tetrao lagopus, p. Linn. *Faun. Suec.* (1761), p. 73.
Tetrao albus et lapponicus, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 750.
Tetrao cachinnans, Retz. *Faun. Suec.* (1800), p. 210.
Tetrao saliceti, Temm. *Man.* (1815), p. 295.

Lagopus albus, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XVII, p. 203.

Tetrao subalpinus, Nilss. *Ornith. Suec.* (1817), t. I, p. 307.

Lagopus saliceti, Richards. *Faun. Bor. Amer.* (1831), t. II, p. 351.

Tetrao brachydactylus, Temm. *Man.* (1840), 4ᵉ part. p. 328.

Nilsson, *Skand. Faun.* pl. 6 *a, mâle* ; pl. 7, *femelle*, l'un et l'autre en plumage d'été.

Gould *B. of Eur.* pl. 255.

Mâle, vers le milieu du printemps : Tête et cou d'un roux châtain, varié, en dessus, d'un grand nombre de petites taches noires ; bas du cou, en arrière et sur les côtés, vermiculé de noir et de roussâtre ; dos blanc, mélangé de plumes noires ondulées de roux ; sus-caudales rousses et noires, à l'exception des grandes qui sont blanches ; gorge, plumes ciliaires, plumes qui recouvrent les narines, poitrine, abdomen région anale, sous-caudales, jambes et duvet des tarses d'un blanc pur ; couvertures supérieures des ailes blanches, avec quelques-unes d'entre elles variées de noir et de roux ; rémiges blanches, les six les plus extérieures à rachis brun ; rectrices blanches à la base et à l'extrémité, noires dans le reste de leur étendue ; doigts, en dessus, couverts de duvet jusqu'aux ongles ; bec brun de corne foncé ; iris brun foncé ; ongles bruns sur les bords, blanchâtres à la pointe ; espace papilleux au-dessus de l'œil d'un rouge vif et s'élevant en membrane dentelée.

Mâle en plumage parfait de noces : Tête, cou et poitrine d'un roux marron ou d'un roux de rouille, s'affaiblissant un peu à la gorge et sur les joues, avec des taches noires au vertex et à la nuque, des stries, quelques taches punctiformes et de fines bandes transversales noires sur la poitrine ; dos, scapulaires, croupion, sus-caudales, couvertures moyennes des ailes variées de nombreuses raies transversales, vermiculées, noires, rousses et blanches ; petites couvertures supérieures, les plus proches du bord de l'aile, rémiges et abdomen blancs ; région anale et jambes d'un blanc roussâtre ; sous-caudales d'un roux ferrugineux, avec des taches noires et la pointe blanche ; rectrices comme dans la livrée précédente, mais d'un noir nuancé de roux ; tarses couverts, en avant, de plumes duveteuses d'un blanc sale, nus en arrière ; doigts nus.

Femelle au printemps : Tête et cou d'un roux de rouille, varié de taches noires, principalement à l'occiput et à la nuque où le noir domine sur le roux, qui ne se présente plus que par petites taches ; dos, croupion, sus-caudales variés de stries et de bandes transversales, onduleuses, blanchâtres, noires, rousses et jaunâtres ; poitrine, flancs, sous-

caudales roussâtres, variés de plumes rayées transversalement de jaune et de noir; abdomen blanc; quelques-unes des couvertures supérieures de l'aile vermiculées de noir et de roussâtre ; rémiges, rectrices, tarses et doigts comme chez le mâle à la même époque.

Le plumage d'été diffère peu de celui du printemps. Mais, dans cette saison, la partie postérieure des tarses et les doigts sont nus.

La femelle se distingue encore du mâle par une taille de $0^m,01$ environ moins grande ; par des ailes un peu plus courtes, et par la bande nue au-dessus des yeux moins étendue.

Mâle et femelle en automme et en hiver : Plumage d'un blanc pur, avec les rectrices noires, à base et pointe blanche ; le rachis des six rémiges les plus extérieures brun ; les tarses entièrement vêtus, ainsi que la partie supérieure des doigts ; le bec noir ; les ongles bruns seulement à la base, blanchâtres dans le reste de leur étendue, et la bande nue au-dessus des yeux plus étroite.

Jeunes, quelques jours après l'éclosion : Parties supérieures du corps variées de noir et de roux ferrugineux, avec quelques petites taches blanchâtres aux couvertures supérieures des ailes ; rémiges d'un gris brun, les primaires variées et lisérées extérieurement de roux pâle, les secondaires largement bordées en dehors de roux plus foncé ; rectrices irrégulièrement variées de nombreuses taches noires et d'un roux de rouille ; plumes duveteuses des tarses et des doigts d'un roussâtre pâle.

Vers le milieu du mois d'août la mue leur a fait presque revêtir la livrée de la femelle au printemps ; mais ils ont encore les quatre ou cinq premières rémiges brunes et variées de roux sur les barbes externes, et leurs doigts sont à demi vêtus. Après le mois d'août, la mue étant complète, ils ressemblent aux adultes.

Nota : Le plumage de cette espèce non-seulement varie du printemps à l'été, mais encore d'individu à individu : l'on peut dire qu'aucun n'est absolument semblable. C'est ce qui explique les différences que présentent entre elles les descriptions que les auteurs donnent.

Le Lagopède blanc, que l'on nomme aussi Lagopède subalpin, habite le nord de l'Europe et de l'Amérique, principalement la Laponie, la Suède et la Norwége, où il est très-commun.

Il se reproduit en mai ; niche à terre, parmi les buissons, et pond de huit à douze œufs d'un gris fauve, d'un blanc jaunâtre ou rougeâtre, couverts de points noirs et de taches de même couleur, les unes grandes, les autres petites, très-irrégulières et généralement confluentes. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,040$ à $0^m,041$; petit diam. $0^m,029$ à $0^m,030$.

Il vit sur les plateaux humides, et se plaît surtout dans les bois de bouleau blanc et de bouleau nain. Quelquefois il s'engage dans les forêts. Sur les Alpes scandinaves, il ne s'élève pas au-dessus de la limite des bouleaux : jamais on ne le rencontre au sommet nu des montagnes. Le mâle, à l'époque des amours, fait entendre des cris d'appel qui ressemblent à des éclats de rire. Dans la même saison, lorsqu'il prend son vol, ou qu'il est effrayé, il pousse parfois aussi les mêmes cris. Ceux de la femelle sont plus faibles, plus plaintifs, et c'est en les imitant que les chasseurs attirent les mâles.

Cette espèce se nourrit de baies, de feuilles, de bourgeons et de graines. Sa chair est excellente.

297 — LAGOPÈDE MUET — *LAGOPUS MUTUS* Leach ex Martin

Rémiges blanches, à rachis noirâtre ; rectrices noires, terminées de blanc ; plumage, en été, varié de gris brun, de jaunâtre et de noir, blanc en hiver ; ongles bien arqués, noirâtres ; à toutes les saisons, une bande noire couvrant les lorums et s'étendant en arrière des yeux, chez le mâle, jamais chez la femelle.

Taille : $0^m,35$ *à* $0^m,36$.

Tetrao lagopus, *Var. alpina, minor*, Linn. *Faun. Suec.* (1761), p. 73.
Lagopus, Briss. *Ornith.* (1760), t. II, p. 216.
Tetrao mutus, Martin, *Act. Soc. Physiogr. Lond.* (1776), t. I, p. 153.
Lagopus mutus, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 27.
Tetrao alpinus. Nilss. *Ornith. Suec.* 1817, t. I, p. 311.
Lagopus vulgaris, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XVII, p. 199.
Tetrao Islandorum, Faber, *Prodr. Island. Ornith.* (1822), p. 6.
Lagopus montanus, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 516.
Lagopus alpinus, Nilss. *Skand. Faun.* (1835), t. II, p. 98.
Tetrao rupestris, Jenyns. *Man. Brit. Vert. Anim.* (1835), p. 171.
Buff, *Pl. enl.* 129, *femelle* en plumage d'hiver ; — 494, *femelle*, prenant le plumage d'été, sous le nom de *Gélinotte blanche ou Lagopède*.

Mâle adulte, en été : Parties supérieures d'un cendré nuancé de roussâtre, avec des bandes transversales noires, en zigzag sur la tête et le cou, des raies de même couleur, très-nombreuses et ondulées au dos, aux scapulaires, au croupion et aux sus-caudales ; gorge, devant et côtés du cou, poitrine et flancs d'un brun noir velouté, varié de fauve et de cendré ; abdomen, sous-caudales, jambes, plumes duveteuses des tarses et des doigts d'un blanc pur ; bande noire étendue du bec au-dessus de la région parotique en passant par l'œil ; quelques-unes des couver-

tures supérieures des ailes, parmi celles qui sont le plus rapprochées du corps, de la couleur du dos, les autres blanches ; rémiges blanches, à rachis noirâtre ; rectrices blanches à la base et à l'extrémité, noires dans le reste de leur étendue ; bec noir ; ongles bruns de corne ou noirâtres ; iris brun ; espace papilleux au-dessus de l'œil d'un rouge vif et s'élevant en membrane dentelée.

Femelle adulte, *en été :* Teintes générales plus rousses que chez le mâle, avec le dessus de la tête et du cou plus noir ; le dos, le croupion, les sus-caudales, la poitrine et les flancs plus variés de noir et de jaunâtre ; l'abdomen, la région anale, les jambes et les plumes des tarses et des doigts blancs, et les sous-caudales jaunâtres, tachées transversalement de noir. Point de bande noire à travers l'œil, et l'espace nu au-dessus de cet organe peu développé.

Mâle adulte, *en hiver :* Tout le plumage d'un blanc pur, à l'exception de la bande noire qui, du bec, s'étend un peu au-dessus de la région parotique en passant par l'œil ; rémiges et rectrices comme en été ; duvet qui couvre les tarses et les doigts plus long et plus épais ; espace nu au-dessus de l'œil moins étendu.

La *femelle adulte, sous son plumage d'hiver,* ne se distingue du mâle que par l'absence de la bande noire à travers l'œil et par une taille plus petite.

Nota : M. l'abbé Caire (1) a constaté que les deux sexes, à l'état adulte, revêtaient vers la fin de l'été, et pour un mois ou un mois et demi environ, une troisième livrée tout aussi complète que celles de printemps et d'hiver, et résultant, comme elles, non de l'usure des plumes, mais d'une mue qui commencerait dans la dernière quinzaine d'août et serait achevée à la mi-septembre. De cette époque jusque vers le milieu d'octobre, commence la mue qui produit la livrée d'hiver. Le plumage foncé et usé du printemps serait remplacé, chez le mâle, par un plumage d'un gris blanchâtre, couvert de nombreux zigzags blancs à la poitrine, sur les flancs, au cou et sur le dos ; chez la femelle, par un plumage d'un gris roussâtre, avec des bandes noires et rousses, plus étroites et plus fines que celles que présente la livrée d'été.

Jeunes avant la première mue : Leur plumage a quelque rapport avec celui de la femelle, en été : il est vermiculé transversalement de fines bandes irrégulières, grises, noires et roussâtres.

Lorsqu'ils viennent d'éclore, ils sont couverts d'un duvet épais, va-

(1) *Revue et Magasin de Zoologie*, 2e série, 1854, t. VI, p. 694.

rié de gris, de brunâtre et de jaunâtre en dessus, et d'un blanc jaunâtre en dessous.

Le Lagopède muet, qu'on nomme aussi Lagopède alpin, Lagopède ptarmigan, habite principalement les hautes montagnes du centre et du nord de l'Europe. Il est abondant sur les Alpes de la Scandinavie, de la Laponie, de la Suisse et de la Savoie. En France, on le trouve communément, sur les Pyrénées, sur la chaine des Hautes et Basses-Alpes, sur les montagnes élevées du Dauphiné et accidentellement, vers la fin de l'automne, sur celles de la Provence. Il a été tué cinq, ou six fois à notre connaissance, tant dans les bois de Bormes que dans ceux de la Sainte-Baume.

Il entre en amour vers la fin de mai ; niche en juin ; établit son nid à terre, soit à l'abri d'un rocher, soit sous un buisson, dans une touffe d'herbes ou de bruyères ; le garnit intérieurement de quelques feuilles sèches, de racines déliées et de brins d'herbe, et pond de huit à dix œufs au plus, comme l'ont constaté Nilsson et M. l'abbé Caire. Ces œufs varient beaucoup, quant à la teinte générale, à la forme et au nombre des taches. Le fond de la coquille est ou roux-jaunâtre (couleur nankin) comme dans les œufs des Tétras et des Gélinottes, ou d'un brun roussâtre clair, ou d'un blanc jaunâtre, ou d'un blanc presque pur. Cette dernière variété est la plus rare de toutes ; la plus commune est celle à fond jaunâtre plus ou moins intense. Les uns sont finement pointillés de brun noirâtre et présentent de rares taches de même couleur, petites, isolées et généralement rondes ; les autres sont couverts de points et de très-petites taches noires, très-rapprochées, se confondant par groupes, et dissimulant, en grande partie, le fond de la coquille ; sur d'autres, ces taches, auxquelles se mêlent toujours de petits points, sont larges, confluentes, à bords très-accidentés et produisent de grandes plaques noires ; d'autres enfin n'ont, vers le milieu, qu'une zone de taches grandes et petites, les extrémités étant presque unicolores, ou le paraissant, tant les points y sont rares et fins. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,042$ à $0^m,046$; petit diam. $0^m,030$ à $0^m,031$.

Ce Lagopède vit, l'été, dans les régions les plus élevées des Alpes, sur la limite des neiges éternelles, et descend, l'hiver, dans les régions moyennes. Il paraît préférer les lieux rocailleux et presque nus, à ceux qui sont couverts de bois. A l'époque des amours ou lorsque quelque chose l'effraye et le force à prendre son vol, le mâle fait entendre des cris sonores et rauques, qui rappellent le coassement de la Grenouille rousse ou muette (*Rana temporaria*). Ceux de la femelle sont très-faibles. Celle-ci couve avec tant d'ardeur qu'on peut la prendre sur ses œufs, comme l'a fait M. Necker, sans qu'elle cherche à fuir. Après l'éducation des jeunes, plusieurs familles se réunissent et forment alors de grandes troupes.

Le Lagopède alpin se nourrit de diverses sortes de baies, de feuilles, de bourgeons de plantes alpines, notamment de serpolet, de vaccinier ponctué, etc. Sa chair est bonne, mais moins estimée que celle de ses congénères.

GENRE CXLII

TÉTRAS — *TETRAO*, Linn.

TETRAO, Linn. *S. N.* (1735).
LAGOPUS, p. Briss. *Ornith.* (1760).
UROGALLUS, Scopoli, *Introd. ad Hist. Nat.* (1777).
LYRURUS, Swains. *Faun. Bor. Amer.* (1831).

Bec épais, moitié de la longueur de la tête, garni de plumes à peu près jusqu'au milieu de la mandibule supérieure, qui est fortement fléchie à la pointe, en forme de crochet ; narines basales couvertes par les plumes du front ; au-dessus des yeux, une large bande charnue, papilleuse ; ailes courtes, arrondies, sub-obtuses ; queue médiocre, de forme variable, composée de dix-huit rectrices ; tarses emplumés jusqu'aux doigts ; ceux-ci nus et pectinés sur les bords ; ongles évasés à la pointe, obtus, creusés en dessous.

Les Tétras vivent dans les grandes forêts des contrées montagneuses. Ils sont pulvérateurs à la manière des Poules. Ordinairement ils se tiennent à terre, mais on les voit aussi sur les arbres. Ils y montent, la nuit, pour y prendre du repos ; durant le jour, ils y cherchent un refuge contre l'ennemi qui les poursuit, et, à l'époque des amours, les mâles, pour appeler les femelles, perchent souvent sur les branches basses. Leur vol est bruyant, lourd, court, mais rapide ; leur marche aisée et grave ; leur course légère.

Ils sont polygames et très-ardents en amour. A l'époque de la reproduction, les désirs violents qui les dominent les aveuglent et les rendent aussi imprudents qu'ils sont, d'ordinaire défiants, et farouches. Les femelles accourent à la voix des mâles et se préoccupent si peu des dangers, qu'on en a vu se laisser prendre à la main, dans un de leurs moments d'extase ; les mâles, de leur côté, sont dans une excitation telle qu'ils n'aperçoivent souvent pas l'ennemi qui va les surprendre. Après le rapprochement, les femelles s'isolent. Les mâles, de leur côté, vivent solitaires ou se réunissent plusieurs ensemble dans le même canton, et laissent aux femelles le soin d'élever les petits.

Les Tétras se nourrissent de baies et de fruits de plusieurs arbrisseaux, de bourgeons de pins, de sapins, de graines, de vers et d'insectes. Leur chair est généralement estimée.

Le mâle et la femelle ont un plumage très-différent. La livrée des jeunes a de grands rapports avec celle de la femelle. Leur mue est simple.

Observations. — 1° Pour la plupart des ornithologistes, le genre *Tetrao* de Linné, dont on a successivement retiré les Lagopèdes, les Gélinottes, etc., ne

renferme plus, comme espèces européennes, que le *Tetrao urogallus* et le *Tetrao tetrix ;* quelques auteurs n'y admettent même que l'*urogallus* et font du *tetrix*, à l'exemple de Swainson, le type d'un genre particulier, sous le nom de *Lyrurus*. Si l'on a eu raison de séparer les Lagopèdes et même les Gélinottes des vrais Tétras, on est moins fondé, ce nous semble, à établir deux coupes distinctes sur les *Tetrao urogallus* et *tetrix*. La forme en lyre de la queue du dernier est le seul caractère que l'on puisse prendre en considération, et il est loin d'être fondamental, puisqu'il n'existe d'une manière manifeste que chez le mâle : il ne saurait, par conséquent, quoi qu'on en ait dit, devenir générique et n'est pour nous qu'un simple caractère de groupe.

2° De l'alliance fortuite du mâle *Tetrao tetrix* avec la femelle soit du *Tetrao urogallus*, soit du *Lagopus albus*, naissent des produits mixtes dans lesquels quelques ornithologistes ont vu des espèces distinctes. Mais les recherches des naturalistes du Nord, notamment celles de Nilsson, ont fixé l'opinion à ce sujet, et les espèces que l'on avait établies sont considérées aujourd'hui comme de purs hybrides. Le genre *Tetrao* n'est donc représenté en Europe que par l'*urogallus* et le *tetrix*.

A — *Espèces dont la queue, chez le mâle et la femelle, est arrondie à l'extrémité.*

298 — TÉTRAS UROGALLE — *TETRAO UROGALLUS* Linn.

Rectrices médianes plus longues que les latérales ; sous-caudales blanches à l'extrémité et moins longues que les rectrices ; point de tache blanche sur les ailes.

Taille très-variable non-seulement de mâle à femelle, mais d'individu à individu : 0m,70 *à* 0m,90, *et même* 1m (mâle) ; *et* 0m,55 *à* 0m,65 (femelle).

Tetrao urogallus, Lin. *S. N.* (1766), t. I, p. 274.
Urogallus major, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 186.
Tetrao crassirostris, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 504.
Buff. *Pl. enl.* 73, *mâle ;* 74, *femelle*, sous les noms de *Coq* et *Poule de bruyère*.

Mâle adulte : Tête, cou, excepté la gorge, haut du dos, croupion et sus-caudales d'un noir cendré bleuâtre, varié et rayé de zigzags gris cendré ; gorge noire ; poitrine d'un vert foncé à reflets bleus et violets ; abdomen noir-bleuâtre, tacheté de blanc au milieu et sur les côtés du ventre ; sous-caudales noires, terminées de blanc pur ; une plaque nue,

papilleuse, d'un rouge vif au-dessus des yeux ; scapulaires et couvertures supérieures des ailes d'un brun parsemé de nombreuses petites taches roussâtres, presque toutes réunies en zigzag, quelquefois cendrées vers l'extrémité des plumes ; rémiges brunes, moins foncées en dehors ; queue noire, marquée, en dessus et en dessous, de taches et de traits blancs se dessinant en forme d'arc de cercle, en dessus, lorsqu'elle est étalée ; jambes et tarses couverts de plumes brunes, décomposées, filamenteuses, quelquefois variées de blanc ; bec brunâtre à la base, blanchâtre dans le reste de son étendue ; doigts bruns, écailleux en dessus, pectinés sur les bords ; iris brun clair.

Femelle adulte : Parties supérieures rayées de roux, de noir, de cendré et de blanc ; parties inférieures d'un roux clair à la gorge et au cou ; d'un roux ardent à la poitrine, moins foncé à l'abdomen; avec des bandes transversales noires et brunes et d'autres blanches sur les flancs, le bas-ventre et les sous-caudales ; ailes brunes, avec les petites et moyennes couvertures supérieures terminées de taches rousses, dont quelques-unes en zigzag et les grandes terminées de blanc ; rémiges brunes, avec des bordures, en dehors, formées de taches roussâtres ; queue noirâtre, barrée de larges bandes roux de tan et terminée par une bordure blanchâtre; plumes des jambes et des tarses cendrées, avec des taches brunâtres et des barres transversales sur les premières parties ; bec brun de corne en dessus et blanchâtre en dessous.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent aux femelles, dont ils diffèrent seulement par les bordures des plumes, qui sont moins rousses en dessus, et par les parties inférieures qui sont rayées de noirâtre, à la poitrine comme au ventre.

Après la mue, le mâle offre le plumage qui lui est propre, mais il est terne, incomplet; le vert foncé de la poitrine est moins étendu, moins reflétant, et l'on voit çà et là des plumes du premier âge : ce n'est qu'après la seconde mue ou la troisième qu'il a tout son éclat.

Variétés accidentelles : Le plumage de cette espèce offre quelques variétés. Nilsson dans son *Ornithologia Suecica* cite les quatre suivantes: 1° Un mâle, dont la région antérieure du dos était blanche, parsemée de taches rousses finement ondulées de brun ; la région postérieure noire, avec quelques plumes blanches ; l'abdomen et la queue tachés de blanc , et les jambes blanchâtres ; 2° un autre mâle de petite taille, d'un gris cendré, plus foncé à la tête et au cou que sur le reste du corps ; 3° une femelle, dont les parties supérieures, d'un rouge de brique sale, offraient de rares bandes transversales blanches, et dont

les parties inférieures étaient ondulées de blanchâtre et de rouge de brique ; 4° une autre femelle entièrement d'un blanchâtre sale, nuancé de brun.

Ces variétés se distinguent toujours, par la forme arrondie de la queue, de celles de l'espèce suivante, et des hybrides que produit l'accouplement fortuit du *Tetrao urogallus* femelle ou du *Lagopus albus*, avec le *Tetrao tetrix* mâle.

Nota : Les femelles de *Tetrao urogallus* dont la ponte est éteinte soit par l'âge, soit par l'atrophie accidentelle des ovaires, prennent en vieillissant, comme les Poules faisanes, un plumage plus ou moins semblable à celui des mâles. Quelques faits de ce genre ont été constatés.

Le Tétras urogalle, grand Tétras ou Tétras auerhan habite plusieurs des contrées montueuses et boisées de la France, de la Belgique, de l'Allemagne, de la Suisse, de la Suède, de la Laponie, de la Russie, de la Sibérie et de l'Écosse.

Il est beaucoup plus rare qu'autrefois en France, et paraît même avoir disparu de certaines localités où jadis il abondait. Ainsi, il est fort douteux qu'il existe encore sur les hautes montagnes de l'Auvergne, et, cependant, au commencement du siècle on le voyait, d'après Delarbre, à la Noriche et à la Catelade près d'Oliergues ; dans les bois de Menet, en haute Auvergne, et dans ceux du Mont-Dore. Aujourd'hui on ne le trouve plus que sur les hautes montagnes du Jura, des Vosges et des Pyrénées.

Il entre en amour en avril. La femelle court avec ardeur au-devant des mâles ; elle s'isole, lorsqu'elle est fécondée, établit son nid sous une broussaille, et pond de huit à douze œufs jaunâtres ou roussâtres, tantôt marqués de points isolés d'un brun roux, très-petits, peu nombreux, auxquels se mêlent d'autres points un peu plus gros, mais très-rares et de même couleur ; tantôt partout pointillés et couverts de taches les unes très-petites, les autres un peu plus grandes mais punctiformes, d'un brun roux et d'un gris roussâtre. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,055$ à $0^m,058$; petit diam. $0^m,041$ à $0^m,043$.

Le grand Tétras se plaît dans les épaisses forêts de pins et de sapins ; se nourrit, l'hiver, des bourgeons de ces arbres, de ceux du bouleau et de quelques autres arbustes, de baies de genévrier et même de graines du *Pinus cembra* ; l'été, il mêle à ces substances des insectes, des boutons de fleurs alpestres, les fruits des ronces, du framboisier sauvage, les baies de myrtille, etc.

B — *Espèces dont la queue est fourchue, les quatre rectrices les plus extérieures, surtout chez le mâle, étant beaucoup plus longues que les médianes et contournées en dehors.*

299 — TÉTRAS LYRE — *TETRAO TETRIX* Linn.

(Type du genre *Lyrurus*, Swains.)

Rectrices médianes plus courtes que les latérales; sous-caudales entièrement blanches (mâle) *ou blanches, bordées de roux* (femelle) *et au moins aussi longues que les rectrices médianes; une grande tache blanche sur les rémiges.*

Taille variable : 0^{m},54 *à* 0^{m},65 (mâle) *et* 0^{m},42 *à* 0^{m},46 (femelle).

Tetrao tetrix, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 274.
Urogallus minor, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 186.
Urogallus tetrix, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 180.
Lyrurus tetrix, Swains. *Faun. Bor. Amer.* (1831), p. 497.
Buff. *Pl. enl.* 172, *mâle;* 173, *femelle,* sous le nom de *Coq de Bruyère à queue fourchue.*

Mâle adulte : Tête, cou, haut du dos, croupion et sus-caudales d'un bleu métallique à reflets violets ; milieu du dos brun, avec les plumes reflétantes; parties inférieures d'un noir à reflets bleus et verdâtres sur la poitrine ; sous-caudales d'un blanc pur, quelques-unes dépassant la queue; une membrane papilleuse d'un rouge vif au-dessus des yeux; ailes brunes, avec l'extrémité des petites couvertures supérieures des ailes à reflets bleuâtres ; une grande barre blanche coupant obliquement les grandes couvertures; rémiges primaires moins foncées en dehors, les secondaires terminées par un liséré blanchâtre ; queue noire, très-fourchue, les quatre pennes les plus externes, de chaque côté, beaucoup plus longues que les autres et contournées en dehors ; plumes des jambes filamenteuses, brunes et blanches, celles des tarses duveteuses, brunes et piquetées de blanc ; bec noir ; doigts bruns.

Femelle adulte : Un peu moins grosse ; parties supérieures rousses, avec des raies transversales noirâtres à la tête et au cou ; des bandes et des taches de même couleur, au dos, au croupion et aux sus-caudales; parties inférieures roussâtres à la gorge, rousses à la poitrine et sur les flancs, avec des bandes noires nombreuses ; abdomen brun-noirâtre, avec des bandes rousses, grises et blanchâtres ; sous-caudales, les plus petites d'un blanc pur, les plus longues d'un blanc barré de brun et de roux ; ailes variées comme le dos, avec des taches blanches, formant deux bandes transversales et les grandes rémiges brunes

et tachetées de blanchâtre en dehors ; queue noire, barrée transversalement de roux, carrée dans la plus grande partie de sa largeur, les quatre pennes les plus latérales, de chaque côté, un peu plus longues que les autres, non contournées ; point de sous-caudales qui dépassent la queue comme dans le mâle ; plumes des jambes d'un brun varié de roux et de blanc, celles des tarses piliformes, tachetées de brun et de roux ; bec brun de corne ; iris brun ; doigts comme ceux du mâle.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent aux femelles, mais les bordures des plumes sont plus grisâtres, les grandes couvertures des ailes, les rémiges et les rectrices sont terminées de blanc. A cet âge les deux sexes portent le même plumage ; mais les mâles se distinguent des femelles par les sous-caudales : chez les premiers elles sont presque toutes blanches et quelques-unes dépassent le milieu de la queue, comme dans les adultes ; chez les dernières elles sont d'un blanc nuancé de roux et barrées de noir ; il n'y en a pas qui dépassent la queue.

Après la première mue, les jeunes mâles portent un plumage qui diffère de celui des mâles adultes par des teintes plus ternes, et par des stries ou de fines bordures grisâtres et roussâtres sur quelques-unes des plumes de la tête, du cou, de la poitrine, des ailes, du dos. Quelquefois des plumes du premier âge se trouvent mêlées à celles qu'a produites la mue. Au printemps, la mue ruptile détruit les bordures et donne plus d'éclat au plumage, qui devient parfait à la deuxième mue.

A la sortie de l'œuf, les jeunes sont couverts d'un duvet épais, d'un roux marron sur la tête et le dos avec quelques bandes noirâtres à la nuque, sur les côtés de la tête, au milieu du dos, et d'un brun jaunâtre aux parties inférieures.

Variétés accidentelles : Le plumage de cette espèce est sujet à varier comme celui de la précédente. Nilsson fait mention d'un mâle à teinte générale d'un brun cendré, avec le bas-ventre et la bande oblique de l'aile blancs ; et d'une femelle blanche, variée, en dessus, de quelques traits onduleux brunâtres, à plumes des jambes blanchâtres, ondulées de bandes d'un brun terne.

Hybrides. Le mâle Tétras lyre, à défaut de femelle de son espèce, s'accouple avec celle de sa congénère ou du Lagopède blanc. Les auteurs anglais citent même plusieurs exemples de son union avec la Poule du *Phasianus colchicus.* M. Will. Thompson a consacré dans le *Magazin of Zool. and Botany* (1837, t. I, p. 450) une notice aux produits de cette union. Les hybrides provenant de l'alliance du *Tetrao tetrix* mâle avec le *Tetrao urogallus* et le *Lagopus albus*

femelles, assez communs et connus depuis fort longtemps, ont été bien étudiés par Nilsson, qui signale les principales variétés suivantes :

A — *Hybrides ayant pour père le* Tetrao tetrix *et pour mère le* Tetrao urogallus.

TETRAO HYBRIDUS, Linn. *Faun. Suec.* (1761), p. 72.
TETRAO TETRIX, Var. γ. Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 748.
TETRAO INTERMEDIUS, Langsdorff, *Mém. Ac. de Saint-Pétersb.* (1811), t. III, p. 386.
TETRAO MEDIUS, Meyer, *Magaz. Ges. Nat. Freunde zu Berlin* (1811), p. 337.
Nilsson, *Skand. Faun.* pl. 4 *a.*
Naum. *Nat. Deuts. Neue Ausg.* pl. 156, *mâle* et *femelle.*

Mâle : Tête et cou d'un noir bleuâtre à reflets; dos, scapulaires et couvertures supérieures des ailes noirs, variés de roussâtre ; sus-caudales tachées de roussâtre et bordées de blanc à l'extrémité ; abdomen noir, nuancé çà et là de blanc ; sous-caudales noires, avec la pointe blanche ; rémiges brunes, à baguette blanchâtre ; les primaires variées de blanc et de roux de rouille sur les barbes externes, les secondaires blanches et maculées de brun de la base au milieu, ensuite tachées de roux et bordées de blanc à l'extrémité ; rectrices noires, terminées de blanc, à l'exception des deux médianes ; plumes des tarses d'un gris brun, strié de blanc; bec d'un noir bleuâtre ; au-dessus des yeux une petite bande nue papilleuse rouge ; plumes de la gorge plus longues que chez le *Tetrao tetrix,* mais plus courtes que chez le *Tetrao urogallus,* queue bifurquée, avec les rectrices les plus extérieures quelquefois contournées en dehors; taille à peu près égale à celle de la femelle du *Tetrao urogallus.*

Autre mâle adulte: Tête, cou, dos, croupion et poitrine d'un noir à reflets orangés et pourpres ; sus-caudales noires, terminées par un liséré blanc ; abdomen d'un noir mat ; bas-ventre d'un blanc sale ; sous-caudales, les plus petites d'un blanc pur, les plus grandes noires et terminées de blanc ; une plaque blanche au pli de l'aile ; celle-ci d'un brun noirâtre, parsemé de petites taches roussâtres peu apparentes, rassemblées en zigzags, avec les grandes couvertures supérieures terminées de blanc ; rectrices noires, les deux médianes bordées de blanc à l'extrémité. (Collect. Degland.)

Femelle : Semblable à celle du *Tetrao tetrix,* dont elle ne diffère que par une taille plus forte.

Les *jeunes, avant la première mue*, ressemblent à la femelle. Les mâles prennent le plumage qui les distingue, à la mue.

Cet hybride, dont les couleurs sont si variables qu'il est difficile de rencontrer deux individus à peu près semblables, est assez fréquent dans les localités où le Tétras urogalle et le Tétras lyre abondent et vivent ensemble. C'est surtout en Suède qu'on le trouve. On le rencontre aussi, mais accidentellement, en Allemagne et en Suisse.

B — *Hybrides ayant pour père le* Tetrao tetrix *et pour mère le* Lagopus albus.

Tetrao canus ? Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 753.

Mâle : Dessus de la tête, du cou et collier noirs, tachetés et pointillés de blanc et de gris ; dos brun, finement ondulé de blanc ; couvertures supérieures des ailes blanches et relevées par des taches brunes, striées de blanc ; toutes les parties inférieures blanches, variées de taches noires, formant presque des bandes transversales au-devant du cou et sur l'abdomen ; tarses et doigts couverts d'un duvet blanchâtre ; bec noir ; queue fourchue ; taille du *Tetrao tetrix* mâle. (Thunberg, *Wetl. Ac. Handl.* pl. III.)

Autre mâle : Parties supérieures du corps comme chez le Tétras lyre, mais variées, sur le cou, de taches blanches confluentes ; ailes, poitrine et abdomen blancs, tachés de noir ; sus-caudales noires, avec l'extrémité blanche ; sous-caudales d'un blanc pur, excepté à la pointe, qui est noire ; rectrices noires, les deux médianes blanches au bout ; tarses et doigts couverts d'un duvet blanchâtre ; bec noir ; au-dessus des yeux une bande nue et rouge ; queue moins fourchue que celle du *Tetrao tetrix ;* taille du précédent. (Sparmann, *Mus carls.* t. III, p. 61.)

Nota : Ce qui distingue ces hybrides des variétés accidentelles de l'espèce, c'est qu'ils n'ont pas comme celle-ci, la queue profondément échancrée, et que les rectrices latérales sont très-peu contournées en dehors. On les trouve assez communément dans les régions septentrionales de l'Europe, là où le Tétras lyre et le Lagopède blanc vivent en nombre à côté l'un de l'autre.

Le Tétras lyre, connu aussi sous les noms de petit Coq de bruyère, Tétras

Birkan, habite les régions boisées et montueuses de la Suède, de la Norwége, de l'Allemagne, de la Suisse, de la Pologne, de l'Écosse, de la Hollande, de la France; mais il fréquente aussi le pays plat, et vit dans les vastes plaines couvertes de bruyères et de genévriers, du Jutland, du Holstein, du Hanovre, de Lunebourg, et, chose plus singulière, il séjourne toute l'année, selon M. Nordmann, dans les steppes nues de la Nouvelle-Russie.

Son habitat, en France, paraît plus étendu que celui du Tétras urogalle. Du reste, l'espèce est chez nous bien plus nombreuse.

Il entre en amour de bonne heure et s'accouple en mars et avril. Les mâles se disputent la possession des femelles. Celles-ci s'isolent après qu'elles ont été fécondées, et travaillent à leur nid, qui consiste en une petite cavité creusée sous un buisson, sous une touffe de bruyère et garnie de quelques brins d'herbe. La ponte est de huit à douze œufs, qui sont ou d'un blanc très-faiblement lavé de jaunâtre, ou d'un jaunâtre, sale ou d'un roux jaunâtre plus ou moins intense. En général, ils sont assez régulièrement parsemés de points d'un brun roux ou d'un roux de rouille ; les uns très-petits, les autres un peu plus grands, auxquels se mêlent, par-ci, par-là, de rares taches de même couleur. Quelquefois les taches et les points sont à moitié effacés et ont des bords très-chagrinés. On rencontre enfin des variétés dont le fond est entièrement couvert de très-petites maculatures punctiformes et peu visibles, d'un roussâtre pâle. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},048$ à $0^{m},051$; petit diam. $0^{m},034$ à $0^{m},037$.

Cette espèce se nourrit, selon la saison, de bourgeons, de feuilles tendres d'arbres et d'arbustes alpestres, de baies de genévrier, d'oseille, de mûres, de framboises sauvages, d'insectes, d'œufs de fourmis et de diverses semences. Sa chair, surtout dans la première moitié de l'automne, est excellente, et généralement plus estimée que celle du grand Tétras.

GENRE CXLIII

GÉLINOTTE — *BONASA*, Steph.

TETRAO, p. Linn. *S. N.* (1735).
LAGOPUS, p. Briss. *Ornith.* (1760).
BONASA, Steph. in : Shaw, *General Zool. Aves.* (1819).
BONASIA, Bp. *B. of Eur.* (1838).
TETRASTES, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).

Bec médiocre, presque droit, garni de plumes à peu près jusqu'au milieu de la mandibule supérieure, qui est peu recourbée à l'extrémité; narines basales, latérales, couvertes par les plumes du front ; au-dessus des yeux, un étroit espace nu ; ailes courtes, arrondies, sub-obtuses; queue médiocre, arrondie, composée de seize rectrices; tarses aux deux tiers ou à moitié

seulement emplumés; doigts nus, pectinés sur les bords; ongles allongés, obtus, creusés en dessous; plumes du vertex allongées et formant une petite huppe.

Les caractères qui isolent les Tétras des Lagopèdes en séparent aussi les Gélinottes, et celles-ci se distinguent des Tétras par un bec plus droit, moins recourbé à l'extrémité, et par la partie inférieure des tarses nue.

Les Gélinottes habitent les contrées alpestres, couvertes de bois, de bruyères. Leurs mœurs, leurs habitudes participent de celles des Tétras et des Lagopèdes : comme les premiers, elles se tiennent ordinairement dans l'épaisseur des forêts, et perchent souvent sur les arbres; comme les seconds, elles sont monogames.

Leur nourriture consiste en fruits, en baies, en bourgeons de plusieurs arbustes, et en insectes.

Le mâle et la femelle ne diffèrent pas beaucoup sous le rapport du plumage. Leur mue estsimple.

300 — GÉLINOTTE DES BOIS — *BONASA SYLVESTRIS* G. R. Gray ex Brehm.

Plumes du ventre allongées et formant une petite huppe; une grande tache sur le méat auditif; parties supérieures variées de taches onduleuses; une large bande noire vers le bout de la queue; gorge noire (mâle) *ou blanchâtre* (femelle).

Taille : $0^m,36$ *à* $0^m,37$.

TETRAO BONASIA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 275.
BONASA, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 191.
TETRAO NEMESIANUS et BETULINUS, Scop. *Annus I. Hist. Nat.* (1769), p. 118 et 119.
BONASIA SYLVESTRIS, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 513.
TETRAO BONASIA, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 64.
BONASA SYLVESTRIS, G. R. Gray, *List. Gen. of B.* (1841), p. 80.
BONASIA BETULINA, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 13.
Buff. *Pl. enl.* 174, *mâle*; 175, *femelle*.

Mâle adulte : Parties supérieures roussâtres, variées de petites taches grises à la tête, de taches transversales noires sur le corps; gorge noire, encadrée par une bande blanche qui prend naissance à la base de la mandibule supérieure, et s'élargit, sous forme de taches, au-devant du cou; une partie du cou, haut de la poitrine et flancs roux, avec les plumes terminées de brun; celles des flancs sont, en outre, tachetées de blanc; plumes abdominales noires à leur partie moyenne et blanches à leur ex-

trémité ; bas-ventre blanc ; sous-caudales brunes et rousses dans leurs trois quarts supérieurs et blanches dans le reste de leur étendue ; quelques taches blanches derrière l'œil ; une partie du capistrum de cette couleur ; méat auditif brun ; ailes d'un roussâtre cendré, avec des taches d'un noir brunâtre et blanchâtres ; les rémiges brunes et d'un roussâtre tacheté de brunâtre en dehors ; queue cendrée, variée de zigzags noirs ; toutes les rectrices, excepté les deux médianes, traversées, vers l'extrémité, par une large bande noire, et terminées par une bordure cendrée ; tarses couverts par devant et sur les côtés de plumes soyeuses brunes et blanchâtres, jusqu'à leur tiers inférieur inclusivement ; bec, doigts et iris bruns.

Femelle adulte : Moins grande, colorée comme le mâle en dessus, mais avec des teintes moins foncées et des taches longitudinales à la tête ; point de noir à la gorge, celle-ci blanchâtre ; poitrine moins rousse ; blanc de l'abdomen tirant sur le roux ; bande transversale noire de la queue d'une teinte moins profonde, variée de grisâtre ; la bordure cendrée, tachetée de brun.

Les *jeunes*, *avant la mue*, ont un plumage plus terne et plus varié de brun que celui des adultes. Après la mue, les jeunes mâles se distinguent des vieux par les bordures grisâtres qui éteignent la vivacité de leurs couleurs ; par des taches blanches, plus abondantes, aux parties inférieures, et par la bordure terminale de la queue, qui est d'un gris brun.

A la sortie de l'œuf, les jeunes sont couverts d'un épais duvet, d'un jaunâtre uniforme aux parties inférieures, d'un jaunâtre très-faiblement rembruni aux parties supérieures, qui sont, en outre, variées de gris brun et de roux.

La Gélinotte habite les Alpes de l'Europe septentrionale et centrale.

En France, elle est assez abondante sur celles du Dauphiné, de la Savoie, sur les hautes montagnes des Vosges, sur les Basses-Alpes, les Pyrénées ; elle est plus rare dans les Ardennes, et se montre accidentellement en Auvergne, dans les Monts-Dores.

Elle niche sous une touffe de bruyère, de fougère, de coudrier, sous un épais buisson ; garnit son nid de brins d'herbes, de feuilles sèches, de racines ; et pond de dix à quinze œufs d'un roux jaunâtre clair, varié de points et de quelques taches d'un brun roux, tantôt abondants et très-petits, tantôt plus gros, mais bien moins nombreux. Du reste, les œufs de la Gélinotte sont ceux du Tétras urogalle et du Tétras lyre, sous de plus petites dimensions. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,036$ à $0^m,038$; petit diam. $0^m,027$ à $0^m,028$.

La Gélinotte se plaît dans les grands bois de pins, de sapins, de bouleaux,

dans les taillis de coudriers, de hêtres. Lorsqu'elle est poursuivie, elle cherche un refuge sur les arbres ou dans les fourrés les plus sombres. Le mâle s'associe fréquemment à la femelle pour guider les petits et veiller sur eux.

La nourriture de cette espèce consiste en baies de myrtille, de framboisier, de ronces, de sorbiers; en bourgeons de pins, de sapins, de bouleaux; en sommités de diverses plantes ou arbustes alpestres; en insectes et en graines, lorsqu'elle en rencontre.

Sa chair est des plus estimées.

SOUS-FAMILLE XLVIII

PERDICIENS — *PERDICINÆ*

NUDIPEDES, p. Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
PERDICINÆ, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1841).

Plumes du front ne s'avançant pas ou s'avançant peu sur la mandibule supérieure; narines découvertes; dessus des yeux emplumé.

Les Perdiciens se distinguent des Tétraoniens par leurs tarses et leurs doigts nus; ils s'en distinguent aussi par quelques-unes de leurs habitudes. A quelques exceptions près, ils ne vivent point sur les hautes montagnes, et préfèrent aux régions froides que semblent rechercher les Tétraoniens, les régions chaudes et tempérées.

GENRE CXLIV

TÉTRAGALLE. — *TETRAOGALLUS*, J. E. Gray

TETRAO, p. Gmel. *S. N.* (1788).
TETRAOGALLUS, J. E. Gray, *Ill. Ind. Zool.* (1833-1834).
LOPHOPHORUS, Jameson, *Journ. l'Institut* (1835).
CHOURTKA, Motschoulski, *Bull. Soc. Imp. Nat. Moscou* (1835).
MEGALOPERDIX, Brandt, *Bull. Phys. et Mat. Acad. Saint-Pétersb.* (1843).

Bec robuste, allongé, large à la base, à bord de la mandibule supérieure onduleux, à sommet régulièrement arqué de la base à la pointe; narines basales, latérales, percées en demi-cercle et surmontées d'une caroncule renflée, qu'entourent les

plumes du front ; ailes sub-aiguës ; queue ample, arrondie, composée de dix-huit à vingt-deux rectrices ; tarses médiocrement allongés, robustes, pourvus d'un éperon chez le mâle ; doigts courts, épais, le médian à peu près aussi long que le tarse, ongles courts et larges ; les plus grandes des scapulaires atteignant presque l'extrémité des rémiges primaires ; plumes des flancs étroites, allongées.

Les Tétragalles, dont les formes ramassées et trapues rappellent celles des autres Perdiciens, ont encore des rapports avec ceux-ci par leurs tarses nus et éperonnés comme chez la plupart d'entre eux.

On ne connait presque rien de leur histoire ; on sait seulement qu'ils vivent sur les sommets couverts de neige des grandes chaînes du Caucase et de l'Himalaya, dans des régions, par conséquent, où il est difficile de les atteindre et de les observer.

L'espèce suivante est généralement admise parmi les oiseaux d'Europe.

301 — TÉTRAGALLE CASPIEN
TETRAOGALLUS CASPIUS
Bp. ex S. G. Gmel.

Dix-huit pennes à la queue ; gorge blanche, encadrée de chaque côté par une bande cendrée qui descend des joues ; rectrices cendrées à la base, rousses à l'extrémité, d'un brun glacé de cendré dans le reste de leur étendue.

Taille : 0m,60 (mâle) ; 0m,52 *à* 0m,54 (femelle).

Tetrao caspius, S. G. Gmel. *Voy.* (1752), t. IV, p. 67, pl. 10.

Perdix caspia, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 655.

Tetrao caucasica, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 76, pl. (sans n° d'ordre).

Perdix alpina, Fischer de Wald. *N. Mém. Soc. Imp. Nat. Moscou* (1835), t. IV, p. 240.

Chourtka alpina, Motschoulski, *Bull. Soc. Imp. Nat. Moscou* (1839), t. I, p. 94.

Tetraogallus caucasicus, G. R. Gray, *Proc. Zool. Soc.* (1842), t. X, p. 105.

Perdix (*Megaloperdix*) caucasica, Brandt, *Bull. Phys. Mat. Acad. Saint-Pétersb.* (1843), t. I, p. 278 ; et (1845), t. III, p. 188.

Tetraogallus caspius, Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1856), t. XLII, p. 882.

Mâle adulte : Dessus de la tête et du cou d'un gris cendré, un peu plus foncé latéralement que sur la ligne médiane ; parties supérieures finement vermiculées et pointillées de noir et de roussâtre, avec une

tache longitudinale d'un roux jaunâtre sur le bord externe de la plupart des scapulaires et des couvertures supérieures des ailes ; croupion et sus-caudales vermiculés et pointillés de gris brun et de jaunâtre, avec les plumes extérieures, ainsi que les plus grandes des sus-caudales, lavées de roux à l'extrémité ; espace entre le bec et l'œil, et un trait sourcilier s'étendant au-dessus des oreilles, d'un blanc lavé de roussâtre ; région parotique d'un cendré clair, passant au blanc ; côtés du cou parcourus par deux bandes parallèles, l'une, blanche, descendant des régions parotiques ; l'autre, cendrée, prenant naissance aux joues et encadrant le blanc de la gorge et du devant du cou ; haut de la poitrine d'un cendré blanchâtre, relevé par des taches ovalaires d'un noir pâle ; bas de la poitrine, partie antérieure de l'abdomen et flancs vermiculés et piquetés de noir et de blanc roussâtre ; la plupart des plumes des flancs et de l'abdomen, portent, en outre, de chaque côté, une longue tache roux-marron, extérieurement bordée par une étroite bande noire ; partie postérieure de l'abdomen, région anale, jambes, cendrées et vermiculées de roux pâle ; sous-caudales blanches ; rémiges blanches à la base ; les primaires, d'un brun cendré, la plupart des secondaires d'un brun tiqueté de roussâtre à l'extrémité ; rectrices d'un brun cendré, extérieurement lavées de roussâtre et variées de traits irréguliers plus pâles, d'un roux marron à l'extrémité, avec des traits interrompus noirâtres ; espace nu derrière les yeux d'un rouge orange; pieds d'un gris jaunâtre ; bec et ongles noirs.

Femelle adulte : Taille plus petite que celle du mâle et point d'ergot aux tarses. Dessus de la tête et du cou d'un gris brun, passant insensiblement au roux marron vers le bas de la nuque, tiqueté et pointillé de blanc jaunâtre et de noir au vertex ; parties supérieures vermiculées et pointillées de brun et de jaunâtre, avec une tache longitudinale blanche sur la plupart des plumes du dos, et une tache d'un roux jaunâtre, moins grande que chez le mâle, sur la plupart des scapulaires et des couvertures supérieures des ailes ; croupion et sus-caudales comme chez le mâle ; front, espace entre le bec et l'œil, trait sourcilier se prolongeant en arrière des yeux, gorge, devant et côtés du cou blancs ; joues et région parotique cendrées ; une grande tache d'un gris brun, striée de noir à son bord antérieur, et naissant du bas des joues, sépare le blanc de la gorge de celui des parties latérales du cou ; bas du cou et poitrine variés de bandes étroites, onduleuses et alternantes, noires et d'un blanc jaunâtre ou roussâtre ; le reste des parties inférieures à peu près comme chez le mâle, mais les plumes des flancs sont moins lon-

gues et moins variées, au centre, de traits et de stries roussâtres et noires, cette dernière teinte y dominant et y formant une grande tache : le reste du plumage diffère peu de celui du mâle.

Cette espèce habite les sommets les plus escarpés du Caucase, dans des régions, par conséquent, où il est excessivement difficile de l'atteindre ; aussi a-t-elle été longtemps rare dans les collections : aujourd'hui la plupart des grands musées la possèdent. Les naturalistes de la Russie, M. Brandt notamment, la considèrent comme européenne. Pallas, du reste, en appelant l'attention des ornithologistes sur cet oiseau, dont il n'a eu connaissance que d'après une courte description que lui en avait donnée le docteur Steven, et d'après un dessin de grandeur naturelle que le baron Marschal de Biberstein lui avait envoyé ; Pallas, disons-nous, émet l'opinion (1) qu'il « devait se trouver en deçà des montagnes (Caucase), à l'endroit où les bois cessent et où l'on commence à rencontrer le *Rhododendron*. » Les prévisions de Pallas se seraient donc réalisées. L'illustre voyageur nous apprend encore, d'après des renseignements recueillis sur les lieux, que l'espèce vit dans les monts de neige du pays des Ossètes, là où les bouquetins paissent ; qu'elle siffle lorsqu'elle aperçoit des hommes sur ces montagnes désertes, et avertit par là les bouquetins de l'approche du chasseur ; que les Ossètes l'appellent *Zym* ou *Sym*, les Tscherkesses et les Tartares du Caucase *Dsumaruk* ; et que le mâle, à cause de son éperon, a reçu le nom particulier de *Beschbarmak*. On ne connaît rien de ses mœurs, de sa ponte et de la couleur de ses œufs.

Observation. — Le Tétragalle de l'Himalaya (*Tetraog. himalayensis* Gray, dont les uns font une race locale, les autres une espèce distincte du *Tetraog. caspius*, a de grands rapports avec ce dernier. Toutefois, il en diffère par le nombre des rectrices, qui est de dix-huit à vingt-deux, au lieu d'être de dix-huit seulement ; par une large bande noire qui sépare le blanc de la gorge du blanc des côtés du cou ; par une autre bande d'un brun marron qui limite, de chaque côté, la teinte cendrée de la nuque et de la partie postérieure du cou ; par les taches carrées des plumes de la poitrine ; et par les rectrices, qui sont rousses dans une plus grande étendue. Ces différences nous paraissent distinguer suffisamment le *Tetraog. himalayensis* du *Tetraog. caspius*.

GENRE CXLV

FRANCOLIN — *FRANCOLINUS*, Steph.

TETRAO, p. Linn. *G. N.* (1766).
PERDIX, p. Lath. *Ind.* (1790).
FRANCOLINUS, Steph. in : Shaw, *General Zool. Aves* (1819).
CHÆTOPUS, Swains. *Class. of B.* (1837).
ATTAGEN, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).

(1) *Second voyage dans les Gouv. Mérid. de l'empire de Russie pendant les années* 1793 et 1794. Édit. franç. in-8 (1811), t. II, p. 176.

Bec robuste, allongé, plus large que haut à la base, à arête entamant les plumes du front, à mandibule supérieure plus longue que l'inférieure et notablement infléchie au bout; narines basales, latérales, étroites, presque droites, ouvertes dans une membrane écailleuse nue; ailes courtes, sub-obtuses, les plus grandes des rémiges secondaires dépassant les rémiges primaires; queue médiocre, les grandes sus-caudales atteignant l'extrémité des rectrices; tarses élevés, pourvus chez le mâle d'un fort éperon corné et obtus; doigts allongés, le médian, y compris l'ongle, plus court que la partie nue du tarse, le pouce portant sur le sol par l'extrémité de l'ongle; tour des yeux nu; plumes des flancs étroites, allongées.

Les Francolins ont de si grands rapports avec les Perdrix, qu'on les a longtemps confondus génériquement. Ils ne s'en distinguent guère que par un bec généralement plus fort, un peu plus allongé; par une queue également plus longue, et par un éperon corné aux tarses, chez le mâle.

Leurs mœurs ont aussi la plus grande analogie avec celles des Perdrix. Comme elles, ils sont monogames, demeurent habituellement dans la contrée où ils sont nés, marchent plus qu'ils ne volent, ont un naturel farouche et défiant, se rappellent lorsqu'ils sont séparés, se battent pour la possession d'une femelle, sont très-réglés dans leurs besoins, sont très-féconds et ont beaucoup d'attachement pour leurs petits. Mais ils ont des habitudes que n'ont pas les Perdrix. Quelques espèces, parmi celles-ci, ne se posent sur les arbres que très-accidentellement, par exemple, lorsqu'un ennemi les poursuit vivement : les Francolins, au contraire, y perchent fréquemment, dit-on, et y passent habituellement la nuit. En outre, ils préfèrent les pays boisés aux lieux découverts; les plaines humides, marécageuses, couvertes de joncs, aux campagnes ou aux coteaux secs. Ces différences dans les habitudes, en s'ajoutant aux quelques particularités organiques qui distinguent les Francolins, contribuent à affirmer le genre que l'on a fondé sur eux.

Les Francolins se nourrissent de baies, de graines, de vers, d'insectes, de bulbes de plantes et de racines qu'ils découvrent en fouillant la terre avec leur bec. Leur chair est très-délicate et plus estimée que celle des Perdrix.

Le mâle, à l'état adulte, se distingue de la femelle non-seulement par sa livrée, mais aussi par l'éperon des tarses. Leur mue est simple.

Les Francolins appartiennent plus particulièrement à l'Asie et à l'Afrique. Une seule espèce habite l'Europe.

Observation. — Le prince Ch. Bonaparte (*C. R. de l'Acad. des Sciences*, 1856, t. XLII, p. 953) distingue sous le nom de *Francolinus tristriatus* une deuxième espèce de Francolin d'Europe, qui différerait du *vulgaris* « par trois

bandes blanches le long des côtés de la tête, » et serait confinée dans l'île de Chypre, pendant que le Francolin vulgaire appartiendrait à la Sicile, à l'Asie Mineure, etc. Nous avons examiné l'individu sur lequel est fondée cette prétendue espèce géographique, et nous avons acquis la certitude qu'il n'était qu'un jeune *Francolinus vulgaris*, mâle, qui n'a pas encore revêtu sa livrée parfaite, et tel qu'on en trouve fréquemment en Sicile et dans les autres contrées où l'espèce existe.

302 — FRANCOLIN VULGAIRE — *FRANCOLINUS VULGARIS* Steph.

Gorge noire ; dessus de la tête varié de nombreuses taches noires, bordées de roux jaunâtre ; un grand collier marron et complet vers le milieu du cou ; croupion rayé transversalement de noir et de gris ; éperon mousse (mâle) ; *ou gorge d'un blanc roussâtre ; dessus de la tête brun ; croupion rayé transversalement de brun et de gris roussâtre* (femelle) ; *ailes variées de brun ou de noir et de roux.*

Taille : 0m,30 *à* 0m,32.

Tetrao francolinus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 275.
Francolinus, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 245.
Perdix francolinus, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 644.
Francolinus vulgaris Steph. in : Schaw, *General Zool. Aves* (1819), t. XI, p.
Chætopus francolinus, Swains. *Class. of. B.* (1837).
Attagen francolinus, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 65.
Francolinus tristriatus. Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1856), t. XLII, p. 882 et 953.
Buff. *Pl. enl.* 147, *mâle* ; 148, *femelle.*

Mâle adulte : Plumes du vertex et du haut de la nuque noires au centre et largement bordées de roux jaunâtre ; bas de la nuque entouré d'une série de taches blanches et noires ; bas du cou, en arrière, et haut du dos noirs, tachetés de blanc, avec les plumes bordées de roussâtre ; régions moyenne et postérieure du dos et sus-caudales rayées transversalement de noir et de gris ; parties inférieures d'un noir profond, avec un large collier marron vif à la partie moyenne du cou, comprenant toute la circonférence de cette partie, et des taches blanches ovalaires sur les côtés de la poitrine et sur les flancs ; des bandes transversales de même couleur et une teinte rousse sur les côtés du bas-ventre ; jambes et sous-caudales d'un marron foncé ; côtés du front, dessus des yeux, joues et gorge d'un noir profond, relevé, au-dessous des yeux, par une tache blanche

qui recouvre une partie des joues et les oreilles ; ailes d'un brun noirâtre, avec les plumes bordées largement de roux clair et les pennes marquées transversalement de taches ovalaires de même couleur ; queue noire, avec des raies transversales blanches sur les pennes médianes, et seulement dans leur moitié basale sur les latérales ; bec noir ; pieds rougeâtres.

Femelle adulte : Elle a le fond du plumage café au lait ; le dessus de la tête brun ; une bande sourcilière et la gorge d'un blanc jaunâtre ; le dos et les sus-caudales gris brun, rayés en travers d'une teinte plus claire. Le cou et la poitrine parsemés de petites taches brunes ; d'autres taches brunes, sous forme de bandes transversales, sur les parties inférieures ; les couvertures supérieures des ailes d'un gris rembruni, bordées de blanc jaunâtre ; les rémiges primaires noires, avec des taches ovalaires rousses, les secondaires rayées de roux et de brun ; les rectrices médianes brunes, rayées transversalement de bandes de brun gris, les autres noires, avec des raies blanches vers leur origine.

Jeunes après la première mue : Ils ressemblent aux adultes ; mais les mâles ont sur les côtés de la tête, au-dessus de la bande noire qui passe sur les yeux, une ligne blanche qui, du front, s'étend vers la nuque ; et de chaque côté de la gorge, partant de la base de la mandibule inférieure, une autre série de plumes blanches formant une bande étroite. Quelques plumes blanches isolées existent parfois aussi au menton. Dans cet état, les jeunes mâles représentent le *Francolinus tristriatus* du prince Ch. Bonaparte. Ils ont, en outre, un tubercule arrondi à la partie interne des tarses, au lieu d'ergot. Ce tubercule s'allonge, devient aigu et dur à mesure que l'oiseau avance en âge.

Le Francolin vulgaire habite la Sicile, l'île de Chypre, la Turquie d'Europe, les côtes sud et sud-ouest de la mer Noire et l'Afrique.

Il paraît qu'autrefois l'espèce habitait la Corse où on la connaissait sous le nom de *Faisan des marais*, et qu'elle était commune dans quelques contrées de la péninsule italienne. Si le fait est réel, les chasses abusives l'en ont fait disparaître, comme elles tendent à la faire disparaître de la Sicile et de quelques îles de la Grèce, où elle était encore très-commune il y a cinquante ans. Toujours est-il que les lois qui réglaient les chasses, en Toscane, au XVe et au XVIe siècle, énumèrent le Francolin comme gibier à protéger. Quelques-unes de ces lois avaient même spécialement en vue la conservation et la multiplication de cet oiseau.

Le Francolin niche à terre, au pied des bouleaux et dans les buissons. Sa ponte est de dix à quatorze œufs d'un gris jaunâtre uniforme, comme ceux de la Perdrix grise fraîchement pondus. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,039 ; petit diam. 0m,031 à 0m,032.,

Tous les auteurs s'accordent à dire que le Francolin vulgaire vit en famille et se perche sur les arbres, surtout pendant la nuit. D'après les renseignements recueillis en Sicile par M. A. Malherbe, il ne percherait pas et vivrait solitairement, entre Caltagiorne et Terranove, dans les plaines humides, ou près d'un ruisseau, au milieu des joncs.

« Ce n'est qu'au printemps, dit ce savant ornithologiste, que l'accouplement des Francolins a lieu. Lorsqu'ils sont chassés, ils prennent un assez long vol, mais la pesanteur de leur corps les obligeant bientôt à ne plus quitter le sol, il devient facile, avec de la persévérance, de les prendre en vie, assure M. L. Benoît. Le naturel sauvage de ces oiseaux les rend très-difficiles à apprivoiser lorsqu'ils sont en captivité. Le chant : *tre, tre, tre,* que le mâle fait entendre au point du jour et le soir, dans le temps des amours, est assez sonore, et un adage, vulgaire en Sicile, prétend que cet oiseau indique lui-même par son cri *tre,* sa valeur de *tre* ou trois taris (monnaie sicilienne, équivalant à un franc vingt-cinq centimes). »

Il ajoute que c'est un gibier exquis, tellement chassé dans toutes les saisons que l'espèce devient de plus en plus rare.

GENRE CXLVI

PERDRIX — *PERDIX*, Briss.

TETRAO, p. Linn. *S. N.* (1735).
PERDIX, Briss. *Ornith.* (1760).
CACCABIS et ALECTORIS, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).

Bec épais, plus long que la moitié de la tête, comprimé, plus haut ou aussi haut que large à la base; mandibule supérieure dépassant très-peu la mandibule inférieure, à bords presque droits dans leur moitié postérieure, ensuite légèrement courbes ; narines basales, obliques, à bords sinueux, à moitié fermées par une écaille membraneuse renflée et nue ; ailes médiocres, arrondies, sub-obtuses ; les plus longues des rémiges secondaires n'atteignant pas l'extrémité des plus grandes primaires ; queue courte, arrondie ; grandes sus-caudales atteignant l'extrémité des rectrices ; tarses épais, médiocrement allongés, pourvus, chez le mâle, d'un tubercule calleux, mousse ; doigt médian, y compris l'ongle, plus long que la partie nue du tarse; pouce bien développé et portant à terre ; ongles notablement

arqués; un espace nu derrière les yeux; plumes des flancs médiocrement allongées et très-larges vers l'extrémité.

Les Perdrix ont une physionomie particulière qui les caractérise. Si elles ont, comme la plupart des Perdiciens, un corps arrondi, massif; une tête petite; une queue courte, pendante; des tarses peu élevés, elles s'en distinguent toutefois par leurs flancs couverts de plumes larges, comme écailleuses, coupées transversalement par plusieurs bandes de teintes différentes; par le plumage des parties supérieures qui n'est point tacheté, mais coloré par masses uniformes, et par la présence, chez toutes les espèces et dans les deux sexes, d'une bande en forme de collier, tranchant sur les autres couleurs, et encadrant la gorge et une partie du cou.

Les Perdrix ont des habitudes excessivement régulières. Elles sont sédentaires et ne s'écartent jamais du canton où elles sont nées. Si on les force à l'abandonner, elles ne tardent pas à y revenir. Leurs mœurs sont paisibles, douces, craintives. La vue d'un oiseau de proie les terrifie, et la poursuite du Renard les porte souvent à chercher un refuge sur les arbres. Elles sont monogames. Les mâles, à l'époque des pariades, deviennent querelleurs. A cette époque aussi leur circonspection habituelle les abandonne, et le cri d'appel d'une femelle suffit alors pour les aveugler devant le péril. C'est par petites familles que vivent les Perdrix. Rarement et très-accidentellement rencontre-t-on des individus solitaires. La société est pour elles un besoin : une cause quelconque force-t-elle une compagnie à se disperser, presque aussitôt on entend les individus qui la composent réclamer avec ardeur; on les voit accourir les uns vers les autres, et se réunir de nouveau. Ce besoin est si grand que les mâles supplémentaires d'un quartier, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas trouvé de femelles pour accomplir l'acte de la reproduction, se rassemblent et reconstituent ainsi des compagnies temporaires plus ou moins nombreuses. Quelquefois même les mâles accouplés se joignent momentanément à eux; mais ce n'est là qu'une exception, car ceux-ci restent ordinairement attachés à la femelle que chacun d'eux s'est choisie; s'éloignent peu des environs du nid pendant l'incubation, et se joignent à leur compagne, après l'éclosion, pour guider les petits et veiller sur eux.

La marche et la course sont les modes de locomotion les plus habituels des Perdrix : l'une est gracieuse et dégagée; l'autre est très-rapide pour des animaux d'aussi petite taille, et pourvus de jambes aussi courtes. Elles n'ont recours au vol que pour franchir des distances un peu grandes, soit pour se soustraire aux poursuites d'un ennemi; soit pour se porter d'un coteau sur un autre qui en est séparé par quelque vallée profonde; soit pour gagner un champ éloigné, où elles ont l'habitude de pâturer. Ce vol, brusque, bruyant, rapide quoique pesant, ordinairement peu étendu et peu élevé, offre ceci de particulier qu'il est parallèle au sol dans presque tout son trajet. Ainsi, les Perdrix ne se portent pas d'un point sur un autre par un vol que représenterait une ligne horizontale, mais elles suivent, à la hauteur de 7 à 10 mètres, au plus, tous les accidents qu'elles rencontrent, de manière à décrire une ou plusieurs grandes courbes continues et plus ou moins fortes. Rarement

elles dirigent leur vol vers le sommet des coteaux ou des collines : elles en suivent les flancs, les escarpements, et tendent toujours plus ou moins vers les bas-fonds. Le contraire a lieu lorsqu'elles ont gagné terre et qu'elles reprennent la marche ou la course : elles remontent alors, et cherchent à atteindre les points élevés des lieux qu'elles fréquentent.

C'est au milieu des pays les plus accidentés que vivent les Perdrix. Elles se plaisent sur les hauts plateaux ; sur les coteaux coupés de gorges, de vallées, couverts d'arbrisseaux, de bruyères, de vignes ; sur les collines boisées; sur les montagnes rocailleuses et arides. Ce n'est qu'accidentellement qu'elles descendent dans les régions en plaine des contrées qu'elles habitent.

Elles se nourrissent de toute sorte de graines, de fèves, de haricots, de glands, de jeunes feuilles d'herbes, et même d'arbustes, de mûres, de raisins, de baies, d'insectes, de petits colimaçons et de vers. Leur chair est très-estimée, celle des vieux est presque aussi blanche que la chair des jeunes.

Le mâle et la femelle adultes ont à peu près le même plumage ; mais le mâle se distingue toujours de la femelle par un tubercule aux tarses. Les jeunes, avant la première mue, portent une livrée particulière. Leur mue est simple.

Observations. — 1° Les quatre espèces auxquelles nous conservons le générique *Perdix* ont été rangées par M. Kaup (*Natürl. System der Europ. Thierwelt*, 1829, p. 180) dans deux coupes distinctes : Celle des *Caccabis*, dont la Perdrix rouge peut être considérée comme type ; celle des *Alectoris*, reposant sur la Perdrix de roche ou Gambra. Le prince Ch. Bonaparte qui, en 1850 (*Rev. crit.* p. 175), réunissait ces espèces et la Perdrix grecque dans un seul genre, a fini (*C. R. de l'Acad. des Sciences*, 1856, t. XLII, p. 882, et *Cat. Parzud.* p. 13), à l'exemple de M. Kaup, par les subdiviser génériquement : la Perdrix grecque est restée pour lui type du genre *Perdix*, et la Perdrix de roche, réunie à la Perdrix rouge, est devenue non pas une *Alectoris*, mais une *Caccabis*.

On comprend, jusqu'à un certain point, que M. Kaup ait été tenté d'isoler la *Perdix petrosa*, à collier complet et sans bande noire encadrant la gorge, des *Perdix rubra* et *græca*, privées de collier et à gorge encadrée de noir ; mais séparer, comme l'a fait le prince Ch. Bonaparte, la *Perdix rubra* de la *Perdix græca*, qui lui ressemble tant, pour en composer avec la *Perdix petrosa*, qui en diffère si manifestement, le genre *Caccabis*, c'est ce qu'il est plus difficile de comprendre. Du reste, ni les *Alectoris* de M. Kaup, ni les *Caccabis* du prince Ch. Bonaparte ne sont acceptables, et nous serions bien surpris si ces coupes étaient jamais sérieusement adoptées. Les espèces sur lesquelles elles sont fondées, soit qu'on ait égard à la forme du bec, des ailes, des tarses, des plumes si caractéristiques des flancs; soit que l'on prenne en considération les mœurs, le chant ou les cris d'appel, la forme et la couleur des œufs, etc., ne différant en rien de la Perdrix grecque, prise pour type du genre *Perdix* : elles appartiennent donc manifestement à ce genre.

2° M. Bouteille dans son *Ornithologie du Dauphiné* (t. II, Addit. et Correct. p. 337) décrit sous le nom de *Perdix Labatiei*, une perdrix qui, avec le devant et les côtés du cou parsemés de taches noires, comme chez la *Perdix rubra*, a les plumes des flancs semblables à celles de la *Perdix græca*, c'est-à-dire coupées transversalement par deux bandes noires. Intermédiaire à ces deux espèces

par la distribution des couleurs, la *Labatiei* le serait encore par la taille, et se distinguerait aussi, selon M. Bouteille, par des mœurs particulières.

Le prince Ch. Bonaparte qui, en 1850 (*Rev. crit.* p. 175), et à l'exemple de M. Bouteille, l'enregistrait comme espèce distincte; qui, en 1856 (*C. R. de l'Acad. des Sc.* t. XLII, p. 882), en faisait encore une espèce, mais avec un point de doute, ne l'inscrivait plus, quelques mois plus tard (*Catal. Parzud.* 1856, p. 13), et cette fois avec raison, qu'à titre d'hybride. C'est qu'en effet la *Perdix Labatiei* (Bout.) n'est que le produit de l'accouplement accidentel des *Perdix rubra* et *græca*. Nous avons examiné plusieurs de ces métis, et nous avons constaté entre eux des différences très-notables sous le rapport du nombre et de l'étendue des taches du cou. Chez un mâle, que M. Drevon a reçu de Grenoble, le bord externe de la bande noire qui encadre la gorge est à peine festonné par de rares taches qui s'en détachent; sur deux autres mâles, l'un provenant aussi de Grenoble et envoyé par M. Bouteille, l'autre d'origine inconnue, les taches un peu plus nombreuses se dispersent assez loin sur les côtés et le devant du cou; enfin deux femelles, dont l'une appartient au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, diffèrent si peu par le nombre et l'étendue des taches du cou des femelles de la Perdrix rouge, qu'on les rapporterait volontiers à cette espèce si la double bande noire des plumes des flancs ne les en distinguait. Ce dernier caractère, moins variable que celui que fournissent les taches du cou, présente cependant quelques irrégularités, qu'il est bon de signaler. Ainsi, tantôt la bande noire terminale est étroite et en partie effacée, tandis que la seconde bande est large et bien accusée; tantôt, au contraire, celle-ci est réduite à un trait mince dont les extrémités, très-atténuées, semblent ne pas atteindre toutes les barbes de la plume, pendant que la bande terminale est largement accusée.

Ces hybrides ont-ils toujours pour père la *Perdix græca* et pour mère la *Perdix rubra*? Le contraire ne se produirait-il pas quelquefois? Ce sont là des questions que l'observation ultérieure peut seule résoudre.

303 — PERDRIX GRECQUE — *PERDIX GRÆCA*
Briss.

Tout l'espace compris entre l'une des branches de la mandibule supérieure et la fosse nasale du même côté, noir; joues, gorge, haut du cou en avant, encadrés par une large bande noire, en communication avec celle du front par un trait noir sourcilier bien marqué; plumes des flancs coupées transversalement par deux petites bandes noires distantes l'une de l'autre de 0m,003 *à* 0m,005; *première rémige plus longue que la cinquième ou de même longueur, la troisième la plus longue.*

Taille : 0m,32 *à* 0m,35.

Perdix græca, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 241.
Perdix saxatilis, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1860), t. I, p. 305.
Caccabis græca, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 183.
Tetrao rufa, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 79.
Chacura græca, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841), p. 79.
Buff. *Pl. enl.* 231, *femelle* sous le nom de *Bartavelle*.

Mâle adulte : Parties supérieures d'un cendré bleuâtre sur le devant de la tête, au cou, au croupion ; d'un cendré lavé de roussâtre au vertex et au dos ; joues, gorge, haut du cou en avant, blancs, encadrés par une large bande noire qui commence au front, passe sur les lorums au-dessus des yeux, des régions parotiques , et descend sur les côtés et le devant du cou, où elle se réunit à celle du côté opposé ; une très-petite tache noire sur les côtés de la mandibule inférieure et au menton ; poitrine d'un cendré bleuâtre ; abdomen, bas-ventre et jambes d'un jaune d'ocre pâle ; flancs d'un gris bleuâtre, avec chaque plume largement traversée par deux bandes noires, séparées par une autre bande d'un blanc lavé de jaunâtre et terminée par une frange d'un roux vif, plus ou moins large ; sous-caudales de même couleur que le ventre, mais d'une teinte plus foncée ; un trait blanc au-dessus des yeux, se prolongeant derrière la région parotique, qui offre quelques taches rousses ; scapulaires et couvertures supérieures des ailes de la couleur du dos, avec des taches bleuâtres sur la plupart des scapulaires, et une bordure jaune d'ocre à l'extrémité des grandes couvertures ; un petit espace nu et rouge derrière l'œil ; rémiges brunes, bordées de jaune d'ocre vers leur extrémité ; queue cendrée supérieurement et rousse inférieurement, excepté les quatre pennes médianes, qui sont d'un cendré très-légèrement nuancé de roussâtre vers la pointe ; bec, tour des yeux et pieds rouges ; iris brun-grisâtre.

Femelle adulte : Elle ressemble au mâle ; mais elle est plus petite ; n'a pas de callosités aux tarses ; a le cendré moins vif, moins de blanc au cou, et les bandes noires, blanchâtres et rousses des flancs moins larges.

Jeunes avant la première mue : Ils sont, en dessus, d'un cendré plus ou moins lavé de roussâtre, linéolé et tacheté irrégulièrement de brun et de blanchâtre.

Variétés accidentelles : Le plumage de cette espèce est quelquefois varié de blanc pur ou de blanc sale, par tout le corps, ou seulement de blanc, distribué par plaques plus ou moins grandes.

La Perdrix grecque ou Bartavelle habite l'Italie, la Sicile, la Grèce, la Turquie d'Europe, les Alpes Suisses, quelques parties de l'Allemagne et de la France, où

on la trouve sur les montagnes du Jura, sur les Hautes et Basses-Alpes et sur les Pyrénées.

Elle est, suivant M. Malherbe, l'espèce du genre la plus commune dans toute la Sicile, soit sur les montagnes, soit dans les plaines, et s'y vend à vil prix. Elle est aussi très-commune dans l'Asie occidentale. L'auteur du voyage d'Orenbourg à Boukhara, en 1820, dit qu'on en porte en très-grande quantité au marché de cette dernière ville, et qu'elles proviennent des montagnes qui entourent Samarcande.

Elle niche dans les endroits déserts et pierreux, à l'abri d'un buisson ou d'un rocher ; ses œufs, au nombre de douze à seize, sont d'un blanc jaunâtre ou d'un roux très-pâle, avec des points et des taches fauves ou brunâtres. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,045 ; petit diam. 0m,032.

La Bartavelle paraît ne se plaire que dans les lieux élevés, arides, rocailleux ; elle ne descend dans les plaines ou dans des régions moins élevées que celles qu'elle fréquente habituellement, qu'à l'époque des amours, et au moment des froids les plus intenses.

Comme la chair de cette espèce est fort estimée, on a tenté plus d'une fois d'en peupler des parcs et des volières, afin de la multiplier ; mais les tentatives ont toujours été infructueuses. C'est un oiseau cependant qu'il serait possible de soumettre à une semi-domesticité, s'il est vrai, comme quelques auteurs l'ont avancé, qu'on l'ait élevé quelquefois librement dans les maisons et même en rase campagne. Tournefort raconte, dans son *Histoire du Levant*, qu'autrefois, dans l'île de Scio, on élevait des compagnies de Bartavelles, que l'on conduisait pâturer dans la campagne, comme, chez nous, on conduit les Dindons. Il dit même avoir vu près de Grasse, en Provence, un homme conduire un troupeau de ces mêmes oiseaux, lesquels étaient tellement familiers qu'on pouvait les prendre à la main et les caresser alternativement. Sonnini a également vu dans une maison, à Aboukir, deux Bartavelles, très-familières, qu'on nourrissait en domesticité.

La Perdrix grecque, comme nous l'avons dit plus haut, s'accouple quelquefois avec la Perdrix rouge, et de leur union résulte l'hybride dont M. Bouteille a voulu faire une espèce sous le nom de *Perdix Labatiei*.

Observation. — Cette espèce a le plumage plus ou moins lavé de roussâtre selon l'âge, le sexe, l'époque de l'année : les vieux mâles ont plus de cendré bleuâtre que les femelles et les jeunes, et les teintes rousses, par suite de l'usure des plumes, sont plus atténuées en été qu'en automne.

304 — PERDRIX CHUKAR — *PERDIX CHUKAR*
G. R. Gray.

Tout l'espace compris entre l'une des branches de la mandibule supérieure et la fosse nasale du même côté, d'un blanc roussâtre comme la gorge ; joues, gorge, haut du cou en avant, encadrés par une large bande noire qui descend de l'angle postérieur de

l'œil; plumes des flancs coupées transversalement par deux bandes noires, plus larges que chez la Perdrix grecque *et distantes l'une de l'autre de* 0m,006 *à* 0m,009 ; *première rémige plus courte que la cinquième, les troisième et quatrième les plus longues.*

Taille : 0m,34 *à* 0m,35.

PERDIX SAXATILIS, Brandt, *Bull. Phys. et Mat. Acad. Saint-Pétersb.* (1843).
CACCABIS CHUKAR, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1846), t. III, p. 508.
PERDIX GRÆCA, Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1856), t. XLII, p. 882.

Mâle adulte : Parties supérieures d'un gris bleuâtre, blanchissant à la nuque, un peu lavées de roussâtre au dos et sur le milieu de la tête; joues, gorge, partie antérieure et supérieure du cou d'un blanc roussâtre, encadré par une large bande noire en fer à cheval renversé et à bords francs, dont les branches s'arrêtent à l'angle postérieur des yeux ; bandeau noir étendu d'un œil à l'autre et passant sur le front; tache noire oblongue, formant une petite moustache, sur les côtés de la mandibule inférieure ; une autre petite tache triangulaire, de même couleur, au menton ; bord supérieur des régions parotiques taché de noir roussâtre ; partie inférieure du cou et poitrine d'un gris bleuâtre uniforme ; abdomen, bas-ventre et jambes d'un jaune d'ocre pâle ; sous-caudales d'un jaune d'ocre plus foncé ; plumes des flancs d'un gris bleuâtre à la base, d'un roux marron vif à l'extrémité (1), coupées en travers par deux bandes noires séparées l'une de l'autre par un large espace d'un blanc roussâtre plus clair au centre que sur les côtés ; scapulaires et couvertures supérieures des ailes de la couleur du dos, les premières tachées de gris bleu, les plus grandes des couvertures bordées, à l'extrémité, de jaune d'ocre ; rémiges brunes, extérieurement frangées de jaune d'ocre ; queue cendrée en dessus, avec les quatre rectrices médianes légèrement roussâtres à l'extrémité ; rousse en dessous ; bec, cercle ophthalmique, espace nu derrière les yeux, et pieds, rouges ; iris brun gris.

Femelle adulte : Elle diffère du mâle par une taille un peu plus petite, par des tarses lisses, par des teintes cendrées moins intenses, par un bandeau frontal plus étroit, d'un noir moins pur, et par des bandes noires un peu moins larges sur les plumes des flancs.

(1) La frange rousse des plumes des flancs disparaît plus ou moins par l'usure, et, vers la fin de l'été, la plupart des plumes l'ayant complétement ou partiellement perdue, la bande noire qui lui fait immédiatement suite devient terminale en partie ou en totalité.

La Perdrix chukar habite la Grèce, notamment l'île de Crète et une partie de l'Asie centrale.

Elle a les mœurs et les habitudes de ses congénères ; vit comme elles sur les montagnes rocheuses, et pond de douze à seize œufs semblables, pour la forme, les dimensions et les couleurs, à ceux de l'espèce précédente.

Observations. — 1° Le prince Ch. Bonaparte a vu deux espèces distinctes dans la *Perdix chukar* de l'Himalaya et dans celle de la Grèce : il a conservé à la première le nom spécifique donné par M. G. R. Gray, et a considéré la seconde comme représentant la vraie *Perdix græca* des auteurs du XVIe siècle. Cette manière de voir soulève deux questions : Est-il certain que la *Perdix chukar* d'Europe soit la *Perdix græca* des modernes ? Rien ne le démontre, rien même ne l'indique.

Ce que l'on peut dire avec quelque certitude, c'est que ces auteurs ont confondu, tantôt sous le nom de *Perdix major*, tantôt sous celui de *Perdix græca*, ou encore sous celui de *Coturnix*, et la *Chukar* des contemporains, et la *Bartavelle* de Buffon, Bartavelle qui nous paraît devoir conserver le nom spécifique *græca*, sous lequel Brisson l'a si parfaitement décrite.

En second lieu, la Chukar de l'Asie centrale est-elle distincte de la Chukar d'Europe ? Nous avons examiné comparativement et avec le plus grand soin, au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, plusieurs exemplaires de Perdrix chukar venant, les uns de Grèce, d'où ils ont été apportés par M. Gaudry ; les autres de l'Asie centrale, et il nous a été impossible de saisir entre eux la plus légère différence. De mâle à mâle, de femelle à femelle du même âge, c'est la même taille, ce sont exactement les mêmes couleurs, les mêmes dimensions des tarses et du bec, les mêmes proportions des rémiges. Nous ne croyons donc pas qu'il y ait lieu de distinguer spécifiquement la Chukar d'Europe de la Chukar de l'Himalaya.

2° Quoique la Perdrix chukar ait les plus grands rapports avec la Perdrix grecque ou Bartavelle, il est cependant impossible de confondre ces deux espèces : un seul caractère suffirait même pour les distinguer. La Chukar n'a jamais, comme la Bartavelle, de tache noire entre les narines et les branches de la mandibule supérieure, cette partie étant constamment, chez elle, d'un blanc roussâtre ; elle n'a pas de trait noir au-dessus des yeux, réunissant le bandeau du front à la bande qui encadre la gorge ; sa tache noire en forme de moustache est allongée et terminée en pointe, tandis qu'elle est courte et coupée carrément chez la *Perdix græca* ; sa gorge n'est pas blanche, mais d'un blanc roussâtre très-prononcé ; enfin les bandes transversales noires des plumes des flancs diffèrent notablement dans l'une et l'autre espèce. Chez la Perdrix grecque, ces bandes laissent entre elles un intervalle de $0^m,003$ à $0^m,005$, et celle qui est la plus voisine de la pointe est généralement plus large que l'autre ; chez la Perdrix chukar, les deux bandes noires, notablement plus larges, sont distantes de $0^m,006$ à $0^m,009$, et la plus extrême est généralement moins large que la seconde.

303 — PERDRIX ROUGE — *PERDIX RUBRA* Briss.

Une petite tache noire dans l'espace compris entre l'une des branches de la mandibule supérieure et la fosse nasale du même côté; joues, gorge, une partie du cou blancs, encadrés par un collier noir, qui descend de l'angle postérieur de l'œil; côtés du cou et haut de la poitrine en dehors du collier, parsemés d'un grand nombre de taches noires; plumes des flancs coupées transversalement par une seule bande noire; première rémige égale à la sixième ou un peu plus courte, les troisième, quatrième et cinquième égales et les plus longues.

Taille : 0m,30 *à* 0m,31.

PERDIX RUBRA, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 236.
TETRAO RUFUS, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 756.
PERDIX RUFA, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 647.
CACCABIS RUBRA, Kaup, *Nat. Syst.* (1789), p. 183.
CACCABIS RUFA, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1846), t. I, p. 508.
Buff. *Pl. enl.* 150, *mâle*, sous le nom de *Perdrix rouge de France*.

Mâle adulte : Parties supérieures d'un cendré roussâtre, plus roux à la tête, au cou et à la partie supérieure du dos ; joues, gorge, d'un blanc pur, entouré par une bande noire, qui commence aux lorums, passe au-dessus des yeux, sur la région parotique, où elle est variée d'un peu de roussâtre, descend sur les côtés du cou, s'élargit ensuite et se divise en un grand nombre de taches sur un fond bleuâtre, depuis les oreilles jusqu'à la poitrine ; milieu de cette région cendré ; abdomen d'un roux clair ; sous-caudales d'un roux plus foncé ; flancs d'un cendré bleuâtre, avec chaque plume marquée d'une bande transversale blanchâtre, suivie d'une autre bande noire plus étroite et terminée par une large frange roux-marron ; raie sourcilière blanche, commençant par une légère teinte roussâtre au front et s'étendant, sous forme de bande, jusqu'au bas du cou ; ailes avec les pennes bordées en grande partie de jaunâtre en dehors ; rectrices d'un marron rouge, plus rembruni à l'extrémité et sur les barbes externes, les médianes exceptées, qui offrent la même teinte que le dessus du corps ; bec, tour des yeux, un espace derrière ces organes et pieds rouges ; iris brun-roussâtre.

Femelle adulte : Un peu moins forte que le mâle, avec les teintes moins

vives, le dessus de la tête nuancé de cendré, la bande noire qui entoure le blanc des joues et de la gorge moins large, se divisant en moins de taches, et d'un noir moins profond ; point de tubercules aux tarses.

Jeunes avant la première mue: Plus petits que les adultes ; d'un brun roux en dessus, avec des taches irrégulières d'un cendré roussâtre et d'un brun noirâtre aux scapulaires et aux ailes ; d'un cendré roussâtre en dessous ; milieu de la poitrine et flancs peu cendrés, avec une raie rousse à l'extrémité des plumes de ces dernières parties.

Après la mue, qui commence en septembre, ils ressemblent aux vieux ; ils n'en diffèrent plus que par la première rémige qui est pointue et terminée de blanchâtre ; les mâles se distinguent encore par le tubercule des tarses, qui est moins saillant.

A la sortie de l'œuf, le petit est couvert de duvet épais, roux sur la tête, varié de brun, de roussâtre, de cendré sur le corps et les ailes ; il est d'un cendré roussâtre en dessous, avec des taches brunes et rousses sur les côtés de la poitrine.

Variétés accidentelles : Cette espèce varie, comme la Perdrix grecque, du blanc pur au blanc grisâtre ou roussâtre. Ces couleurs sont quelquefois générales, d'autres fois elles sont partielles.

Elle varie aussi beaucoup sous le rapport de la taille. Sur les marchés, on en distingue de *grosses*, de *moyennes* et de *petites*. Les premières, qui proviennent du Midi, sont fort improprement nommées *Bartavelles*. Toujours est-il qu'elles sont plus fortes que celles provenant de quelques localités du Nord.

La Perdrix rouge habite l'Italie, l'Espagne, la France, certaines contrées de l'Autriche, de la Suisse, de l'Angleterre. D'après Charleton, elle était jadis abondante dans l'île Guernesey.

En France, elle est commune dans toute la Provence. On la trouve aussi en Bretagne, en Anjou, dans le Jura et dans quelques autres localités du Midi et du Centre. Elle est plus rare dans le Nord ; on l'y rencontre aux environs de Saint-Pol, où elle se reproduit.

Elle niche dans les champs, les guérets, sous les buissons, dans les herbes, les blés ; pond de douze à dix-huit œufs, d'un gris roussâtre, ou d'un fauve très-clair, avec des points et des taches d'un brun pâle. Ils mesurent :

Grand diam. 0^{m},039 ; petit diam. 0^{m},030.

Cette espèce aime les lieux accidentés, les coteaux couverts de bruyères, de chênes nains, de vignes. Rarement on la rencontre sur les montagnes élevées, et rarement aussi elle fréquente les bois de haute futaie. Elle est tellement sociable, qu'à l'époque de la reproduction, dans les pays où elle abonde, les mâles dépariés par accident, ou qui n'ont pu trouver de femelles, se rassemblent et vivent en société. Quoiqu'elle ait des habitudes essentiellement ter-

restres, cependant elle perche quelquefois sur les branches basses des arbres, et même, lorsqu'elle est trop vivement pressée par un ennemi, sur les branches qui sont à une hauteur moyenne. Il n'est pas rare, du reste, de voir les individus que l'on tient en volière, monter fréquemment sur les perchoirs. En captivité, la Perdrix rouge devient très-familière, comme les précédentes, et se reproduit même quelquefois. Nous avons vu des individus qui vivaient librement dans des basses-cours, dans des appartements d'où il leur eût été facile de s'échapper, et qui accouraient, comme des Poules, à l'appel des personnes qui les avaient élevées et qui leur continuaient leurs soins.

306 — PERDRIX DE ROCHE — *PERDIX PETROSA* Lath.

(Type du genre *Alectoris*, Kaup.)

Lorums cendrés; vers le milieu du cou, un large collier roux, parsemé de petites taches arrondies blanches; plumes des flancs coupées transversalement par deux traits noirs, distants l'un de l'autre de 0^{m},008 *à* 0^{m},010; *première rémige plus courte que la septième, ou à peine aussi longue, les quatrième et cinquième à peu près égales et les plus longues.*

Taille : 0^{m},31 *à* 0^{m},32.

Perdix rubra barbarica, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 239.
Tetrao petrosus, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 758.
Perdix petrosa, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 548.
Alectoris petrosa, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 180.
Caccabis petrosa, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1846), t. III, p. 508.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 260, mâle.
Gould, *B. of Eur.* pl. 261.

Mâle adulte : Parties supérieures d'un cendré olivâtre, nuancé de roussâtre au dos, avec le dessus de la tête et du cou roux-marron; joues, gorge d'un cendré bleuâtre; poitrine d'un cendré bleuâtre plus foncé dans la plus grande partie de son étendue; bas de la poitrine, abdomen et jambes d'un roux jaunâtre pâle; flancs cendrés, avec chaque plume coupée transversalement par une bande blanchâtre, puis par une bande noire, et terminée par une large frange rousse; un large collier d'un roux foncé, couvert de taches blanches, arrondies, occupe le bas du cou et monte angulairement sur les côtés, jusqu'à la région parotique; cette région variée de roux; une bande d'un cendré bleuâtre au-dessus des yeux, s'étendant jusqu'au dos et séparant supérieurement le collier, des plumes de la nuque; scapulaires variées de taches

bleues et de roux rouge ; rémiges bordées de jaune d'ocre clair en dehors, vers l'extrémité ; rectrices d'un roux rouge, plus foncé à la base, les médianes exceptées, qui sont de la même couleur que le dos ; pieds, bec, espace autour et derrière les yeux rouges.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par une taille plus petite, un collier moins large, des teintes moins pures et par les tarses qui n'ont pas de tubercule.

La Perdrix de roche ou Gambra habite l'Espagne, la Sardaigne, la Corse, la Sicile, le nord de l'Afrique, et se montre accidentellement dans le midi de la France.

Elle niche dans les lieux déserts, à l'abri d'un buisson, d'un arbuste ou d'une touffe d'herbes, et pond de douze à seize œufs d'un gris jaunâtre ou roussâtre, avec des points et des taches d'un brun pâle. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,038 ; petit diam. 0^m,028.

Comme les précédentes, cette espèce ne se plaît que dans les contrées montueuses. Il serait excessivement facile de la multiplier dans les régions méridionales de la France, notamment en Provence, où l'espèce trouverait sur beaucoup de points exactement les mêmes conditions qu'elle rencontre en Corse et en Sardaigne.

Observation. — Les individus qui proviennent du nord de l'Afrique paraissent plus forts que ceux qui vivent en Europe. Le collier serait aussi un peu plus large.

GENRE CXLVII

STARNE — *STARNA*, Bp.

Tetrao, p. Linn. *S. N.* (1735).
Perdix, p. Briss. *Ornith.* (1760).
Starna, Bp. *B. of Eur.* (18..8).

Bec médiocre, plus court que la moitié de la tête, comprimé à la pointe, plus large que haut à la base ; mandibule supérieure dépassant notablement l'inférieure, à bords décrivant une courbe dès la base ; narines, à peu près comme dans le genre *Perdix ;* ailes médiocres, arrondies, sub-obtuses, les plus longues des rémiges secondaires, de beaucoup plus courtes que les plus grandes des rémiges primaires; queue courte , arrondie ; grandes sus-caudales atteignant l'extrémité des rectrices ; tarses minces, courts, lisses dans les deux sexes; doigt médian, y compris l'ongle, plus long que la partie nue du tarse ; pouce court,

portant à peine sur le sol par l'extrémité de l'ongle; ongles très-peu arqués; un espace nu derrière les yeux; plumes des flancs allongées, étroites.

Le genre *Starna* est sans contredit aussi légitime que les genres *Francolinus* et *Coturnix* établis aux dépens de l'ancien genre *Perdix*. Les espèces qui le composent se distinguent, en effet, sous bien des rapports des Perdrix proprement dites, vulgairement nommées *Perdrix rouges*. Si elles ont les mœurs, les habitudes générales de celles-ci ; si elles sont, comme elles, sociables, timides, attachées aux lieux où elles sont nées, elles en diffèrent par un vol moins bruyant, moins soutenu ; par un cri d'appel tout à fait particulier ; par la couleur de leurs œufs ; par leur habitat, les pays plats et cultivés étant à peu près les seuls lieux qu'elles fréquentent. Elles en diffèrent encore et surtout, par la forme du bec, de l'aile, des tarses, des ongles, des plumes des flancs et par le système de coloration.

Les Starnes se nourrissent de graines, d'herbes tendres, d'insectes, de baies et de fruits. La chair des jeunes est très-délicate et d'un blanc jaunâtre ; celle des vieux est brune.

Le mâle adulte se distingue de la femelle par quelques petites différences dans le plumage. Les jeunes, avant la première mue, ont une livrée qui leur est propre. Leur mue est simple.

L'Europe ne possède que l'espèce type du genre.

307 — STARNE GRISE — *STARNA CINEREA* Bp. ex Charlet.

Gorge rousse ; devant du cou et poitrine vermiculés de noirâtre sur un fond gris cendré ; milieu de l'abdomen couvert d'une tache marron en fer à cheval (mâle), *ou blanchâtre, avec quelques taches isolées roux-marron* (femelle) ; *plumes des flancs coupées obliquement par une large bande rousse, piquetées et vermiculées de brun sur toute l'étendue que ne couvre pas la bande rousse ; première rémige plus courte que la sixième, les troisième et quatrième à peu près égales et les plus longues.*

Taille : $0^{m},30$.

Perdix cinerea et vulgaris, Charleton, *Exercit.* (1677), p. 83.
Tetrao perdix, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 276.
Perdix cineracea, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 525.
Starna cinerea, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 43.
Starna perdix, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 13.
Buff. *Pl. enl.* 170, *femelle.*
Gould, *B. of Eur.* 318.

Mâle adulte : Vertex, occiput et milieu de la nuque d'un brun roussâtre, nuancé de cendré et varié de taches jaunâtres ; dos, croupion, sus-caudales d'un cendré légèrement varié de zigzags noirâtres et de traits roux-marron ; cou, poitrine et abdomen d'un cendré parsemé de petites taches et de zigzags noirâtres, avec des raies transversales sur les côtés de la poitrine, des bandes d'un roux rouge sur les flancs et des traits blancs sur la tige des plumes ; une large tache marron foncé, en forme de fer à cheval, encadrée de blanc plus ou moins pur, occupe le milieu de l'abdomen ; parties comprises entre les branches du fer à cheval d'un cendré blanchâtre, rayé de brunâtre ; côtés du bas-ventre et sous-caudales roussâtres, parsemés de taches brunâtres ; front, face, gorge, d'un roux clair, s'étendant un peu sur le devant du cou ; ailes d'un cendré brun, avec des taches d'un roux rouge, des lignes longitudinales d'un blanc roussâtre et de nombreux zigzags sur les couvertures ; rémiges brunes, avec des taches et des bandes d'un roux jaunâtre ; douze des rectrices latérales d'un roux rougeâtre, nuancé de brunâtre vers l'extrémité, qui est légèrement frangée de gris ; les médianes variées de cendré, de noir et de roux ; bec brun-olivâtre, pieds gris ; iris brun-roussâtre.

Femelle adulte : Elle diffère sensiblement du mâle ; dessus de la tête et du cou couvert de petites taches arrondies d'un blanc roussâtre, dessus du corps d'une teinte brune, avec des taches grises, noirâtres, et des traits en travers roussâtres et roux-marron ; sus-caudales pareilles au dos ; milieu de l'abdomen blanc ou varié de quelques taches d'un roux marron (1) ; couvertures supérieures des ailes et scapulaires variées de roussâtre, de cendré, avec des raies noirâtres en zigzags, de grandes taches d'un brun roux et une ligne d'un blanc plus ou moins lavé de roussâtre sur la tige des plumes. Le reste comme dans le mâle.

Jeunes avant la première mue : Plus petits que les adultes ; d'un brun jaunâtre, varié de bandes et de raies d'un brun noirâtre en dessus ; point d'espace nu coloré derrière les yeux ; pieds jaunâtres. On ne peut alors distinguer les mâles des femelles.

Après la mue, qui commence vers la mi-septembre, ils ressemblent aux adultes, et on ne les distingue plus de ceux-ci qu'aux pattes, qui conservent encore jusqu'au printemps une teinte jaunâtre, et à la pre-

(1) Les vieilles femelles ont quelquefois l'abdomen aussi largement taché et aussi vivement coloré que les mâles : M. De Sélys-Longchamps en possède une dont le fer à cheval bien développé, est d'un brun presque noir.

mière rémige qui est pointue à son extrémité, au lieu qu'elle est arrondie chez les vieux individus.

Variétés accidentelles : La Starne grise se présente parfois avec un plumage complétement isabelle, ou blanc, ou blanchâtre, ou irrégulièrement et partiellement taché soit de blanc, soit de roux clair, soit de roux marron foncé. Une variété remarquable, que l'on rencontre quelquefois sur les terrains bourbeux des départements de la Somme, du Pas-de-Calais et du Nord, est généralement d'un joli gris de lin, même à la gorge, relevé par des taches et par des traits vermiculés plus foncés. Le Muséum d'Histoire naturelle de Paris en possède quelques exemplaires provenant de l'ancienne Picardie, et nous en avons vu deux autres que M. Prévost, de Dunkerque, avait envoyés en communication à MM. E. et J. Verreaux. Ces deux exemplaires, complétement semblables, avaient été abattus sur les terrains marécageux des environs de Dunkerque, et faisaient partie d'une compagnie dont tous les individus offraient, dit-on, à peu près le même plumage.

Nous rangeons aussi au nombre des variétés accidentelles, pour des motifs que nous exposons plus bas, la Perdrix de montagne (*Perdix montana*, Briss. *Ornith.* t. I, p. 224) qui a la tête, la gorge et le cou, dans une étendue variable, d'un fauve plus ou moins roussâtre ; le bas du cou, la poitrine, les flancs, les sous-caudales, le dessus du corps et des ailes d'un brun marron plus ou moins foncé ; les rémiges primaires d'un gris brun nuancé de roussâtre sur le bord externe ; les six rectrices médianes d'un marron brun, et les latérales d'un marron clair. (Des Vosges ? de la Seine-Inférieure.)

Variété locale, constante : Perdrix de Damas (*Perdix Damascena*, Briss. *Ornith.* t. I, p. 223). Absolument semblable pour le plumage à la *Starna cinerea*, mais de taille plus petite, à bec, à tarses et à doigts plus courts. (De plusieurs contrées de la France, selon Brisson ; commune en Égypte, d'après Sonnini.)

La Starne grise habite diverses contrées de l'Europe, le nord de l'Afrique et a partie occidentale de l'Asie.

Elle est très-commune dans le nord et le centre de la France, en Allemagne, en Belgique, dans quelques parties de la Hollande, dans les steppes de la Russie. Elle est rare dans le midi de la France, autant que la Perdrix rouge y est abondante.

Elle niche dans les champs, les blés, les guérets, sous une touffe d'herbes, sous un buisson, et pond de douze à dix-huit œufs d'un gris jaunâtre uniforme et sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,036 ; petit diam. 0m,028.

Cette espèce préfère les plaines aux pays montueux, accidentés. Si pendant une partie de la journée elle cherche un refuge dans les taillis, dans les vignes, dans les remises, elle en sort ordinairement le soir, et passe la nuit en rase campagne. En automne, elle forme parfois des bandes considérables, qui émigrent, si on ne parvient à les diviser.

Quoique d'un naturel sauvage, la Starne grise se plie aisément à la captivité, surtout lorsqu'elle est prise jeune, et devient même familière : plusieurs faits rapportés par divers auteurs en témoignent. Willughby avance qu'un particulier de Sussex avait si bien apprivoisé une couvée entière, qu'il la conduisait partout en la chassant devant lui, ce qu'avait vu faire Tournefort, près de Grasse, avec l'une de nos Perdrix à plumage rouge. Le cardinal de Châtillon, dans ses fermes de Lisieux, en nourrissait, dit-on, des troupeaux qui allaient aux champs tous les matins et revenaient le soir. Girardin cite un exemple analogue et émet l'opinion que cet oiseau pourrait être élevé dans nos basses-cours et soumis à une sorte de domesticité. Cette opinion, soulevée de nouveau vers ces dernières années, a provoqué quelques essais qui n'ont pas eu tout le succès qu'on semblait se promettre. Nous doutons même que l'on parvienne jamais à rendre l'espèce vraiment domestique : elle le serait depuis longtemps, si elle avait réellement de l'aptitude à le devenir.

La chair de cette espèce, surtout celle des individus jeunes, est très-estimée.

Observations. — Quelques auteurs ont élevé au rang d'espèces les *Perdix montana* et *damascena* de Brisson; d'autres n'ont vu dans ces oiseaux que des variétés ou races locales de la *Starnea cinerea* ; il en est enfin qui ont considéré la *Perdix montana* comme un métis de la Perdrix rouge et de la Starne grise, opinion qui ne saurait être admise, attendu que la *Perdix montana* n'a absolument rien de la *Perdix rubra*, et qu'elle se produit là où celle-ci ne s'est jamais montrée.

Nous avons examiné bon nombre de *Perdix montana* tant en chair qu'en peau, et cet examen nous a conduit, en dernière analyse, à ne voir, avec Temminck, dans cette Perdrix, qu'une variété accidentelle de la *Starna cinerea*. Cette variété, pour être assez fréquente, n'est parfois que très-partielle, les parties inférieures étant largement tachées de brun marron, tandis que les parties supérieures diffèrent de celles de la *Starna cinerea* par des teintes à peine un peu plus sombres : elle ne se manifeste jamais sur toute une couvée, mais sur quelques rares individus seulement, le plus grand nombre portant le plumage de la Starne grise : jamais, enfin, on ne rencontre deux sujets qui soient à peu près semblables, la couleur fauve de la tête et du cou s'arrêtant quelquefois très-haut, descendant d'autres fois très-bas et variant en étendue, non-seulement d'individu à individu, mais même d'un côté à l'autre sur le même individu. En un mot, les couleurs du plumage n'ont pas ici ces limites parfaites, cette régularité que l'on observe chez toutes les espèces à teintes variées, et cela seul suffirait pour démontrer que la *Perdix montana* est un produit accidentel.

Quant à la *Perdix Damascena*, qui « ressemble tellement à la Perdrix grise par sa couleur, dit Brisson, qu'on a peine à la distinguer du premier coup d'œil, » et qui n'en diffère que par la taille, elle nous paraît former non plus

une variété accidentelle, mais une variété locale ou race. Les Ornithologistes qui ont cru voir une espèce dans cette *Damascena*, ont cherché à étayer leur opinion sur des considérations tirées des mœurs, des habitudes. Contrairement à la Starne grise, qui est sédentaire ou qui ne se déplace qu'en partie et seulement lorsque la nécessité l'y oblige, la *Starna damascena*, a-t-on dit, ne reste pas dans le pays où elle est née et pousse très-loin ses migrations, d'où le nom de *Perdrix de passage* qu'on lui a aussi donné ; elle ne reste jamais longtemps dans le même endroit quelle que soit l'abondance de nourriture ; ne se mêle pas aux bandes de Starnes grises ; est très-farouche et se laisse difficilement approcher ; enfin son vol est plus élevé et plus soutenu. Mais ces différences d'habitudes, de mœurs, ne sont, très-probablement, comme les différences de taille, que le résultat de modifications produites par le milieu qu'habite l'oiseau.

Quoi qu'il en soit, la *Perdix damascena* se montre, dit-on, chaque année, par grandes troupes, dans l'Artois. Quelques couples y nichent même et s'établissent sur les points les plus élevés de la province. Leur ponte n'est guère de plus de treize à quatorze œufs, qui sont un peu moins gros et un peu plus allongés que ceux de la *Starna cinerea*. Elle se montre aussi en Vendée et l'on nous a assuré qu'elle passait annuellement en Bretagne, notamment dans le Finistère.

GENRE CXLVIII

CAILLE — *COTURNIX*, Mœhring

Tetrao, p. Linn. *S. N.* (1735).
Coturnix, Mœhring, *Avium Genera* (1752).
Perdix, p. Briss. *Ornith.* (1760).
Ortygion, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).
Ortyx? O. des Murs, *Encycl. d'Hist. Nat. Ois.* (1852).

Bec court, plus large que haut à la base, comprimé vers la pointe, à mandibules presque égales, la supérieure à bords droits dans leur plus grande étendue à partir de la base, ensuite courbes ; narines, basales, latérales, étroites, un peu obliques, recouvertes par une écaille membraneuse renflée ; ailes courtes, aiguës, les plus longues des rémiges secondaires beaucoup plus courtes que les plus grandes des rémiges primaires; queue courte, arrondie, les sus-caudales dépassant un peu l'extrémité des rectrices et les recouvrant entièrement dans le repos ; tarses minces, médiocrement allongés, lisses dans les deux sexes ; doigt médian, y compris l'ongle, aussi long que la partie nue des tarses; pouce court, élevé, portant à terre seulement

par l'extrémité de l'ongle ; ongles courts, médiocrement arqués ; orbites emplumées ; plumes des flancs étroites, allongées, notablement acuminées.

Les Cailles se distinguent des autres Perdiciens par leurs mœurs, plus encore que par leurs caractères. Elles ne vivent ni dans les lieux montueux et arides, ni dans les bois, mais dans les plaines cultivées, dans les prairies naturelles et artificielles, dans les blés, les vignobles, etc. Elles sont peu sociables, ne se réunissent point par compagnies, et les liens de famille sont chez elles si peu étroits, si peu durables, que les jeunes se séparent et se dispersent aussitôt qu'ils peuvent se passer des soins de leur mère, et vivent solitaires. Elles émigrent régulièrement à des époques déterminées, ce qui les rend rebelles à la captivité. Les Cailles se distinguent encore des Perdrix et des Starnes, par un vol plus vif, plus direct, plus bas ; par leur paresse à se déplacer, car il faut qu'elles soient vivement pressées pour qu'elles se déterminent à prendre le vol. Surprend-on une famille qui est encore sous la conduite de la mère ? jamais les individus qui la composent ne prennent ensemble leur essor pour suivre leur guide, comme font les Perdreaux : ils s'envolent, au contraire, un à un et se dispersent en prenant des directions différentes. Ce qui les caractérise aussi, c'est qu'elles ont de la tendance à l'obésité. Sous ce rapport, elles ne le cèdent point aux Ortolans.

Les Cailles sont très-ardentes en amour. Les mâles surtout, à l'époque des pariades, ne voient plus le danger lorsqu'ils sont sollicités par la voix des femelles, et se jettent en quelque sorte d'eux-mêmes dans les mains du chasseur ; alors, aussi, ils se battent entre eux avec acharnement.

Leur nourriture consiste en insectes, en jeunes pousses d'herbe, en semences et en petites graines de toutes sortes.

Le mâle se distingue généralement de la femelle par quelque attribut particulier. Les jeunes, avant la première mue, diffèrent de l'un et de l'autre. Leur mue est simple.

Observation. — Nous ne pouvons nous dispenser de signaler à l'attention des naturalistes la capture, en Europe, d'un oiseau qui a les plus grands rapports avec les Cailles australiennes dont M. Gould a fait son genre *Synoicus*. MM. J. Verreaux et O. des Murs qui l'ont fait connaître sous le nom de *Synoicus Lodoisiæ* (1) en donnent la description suivante :

« Plumage général brun-roux ; dessus de la tête varié de brun noirâtre, surtout au vertex, ne laissant voir qu'une indication à peine sensible de la bande centrale, si bien dessinée dans les espèces australiennes ; cette bande est de couleur plus rousse. Occiput varié de flammèches brun-noirâtre ; de grandes taches de cette dernière couleur s'observent sur les côtés et le derrière du cou, plus larges encore sur le dos, les sca-

(1) *Revue et Magas. de Zool.* 1862, t. XIV, p. 226, pl. 11.

pulaires, le croupion et même les couvertures sus-caudales ; formant, dans certaines places, des raies plus ou moins larges, qui sont mélangées de roussâtre ; une teinte grise colore aussi l'extrémité des plumes dans diverses parties, principalement sur le dos et les scapulaires. Les baguettes du rachis présentent le même caractère que dans les autres espèces, sauf qu'elles sont ici d'une teinte rousse ; l'on voit aussi sur la partie externe des rémiges primaires et secondaires, de petits zigzags roussâtres en très-grand nombre, et il n'y a que l'extrémité des premières qui soit d'un brun uniforme. Face, menton et devant du cou roussâtre pâle, avec quelques gouttelettes brunes sur les parties latérales ; régions inférieures du corps, à partir du cou, fasciées de brun noir et de roussâtre, cette dernière teinte plus prononcée sur la poitrine ; ventre largement barré de noir et de blanc roussâtre clair ; plumes variées de roux plus foncé et de noir, mais presque toutes terminées de blanc ou de blanchâtre ; couvertures sous-caudales plus uniformément roussâtres, ainsi que les cuisses, mais les premières fasciées de noirâtre et de blanchâtre vers leur extrémité. On distingue aussi en dessous de l'oiseau cette même disposition de baguette ou rachis roussâtre au centre des plumes, le milieu du ventre excepté, là où les bandes sont le mieux marquées. Queue très-courte, cachée par ses couvertures, d'un brun roussâtre avec des bandes noirâtres et roussâtres à partir du milieu de sa longueur. Couvertures du dessous des ailes gris-roussâtre ; partie inférieure des rémiges d'un gris cendré ; les deux premières les plus longues. Bec beaucoup plus petit que dans le *Diemensis*, quoique la taille soit à peu près la même, de couleur noirâtre, blanchâtre à la pointe. Tarses d'un brun rougeâtre ; ongles d'un brun très-clair.

« Longueur totale, $0^m,13$; — de l'aile fermée, $0^m,11$; — du bec, à partir de la base supérieure, $0^m,013$; — du tarse, $0^m,028$; — du doigt médian, $0^m,026$. »

Cette description a été faite d'après un individu mâle adulte, que M. Turati, de Milan, avait envoyé en communication à M. J. Verreaux. M. Turati tenait cet oiseau d'un de ses amis, qui l'avait pris, vivant, près de Busto-Arsizio, en Lombardie, et l'avait conservé en cage pendant plus d'un an. Depuis, un exemplaire en tout semblable à celui-ci a été abattu le 20 septembre 1861 ? dans le département de la Somme, par M. A. Delignières qui en a fait don au Musée d'Abbeville. Cet exemplaire, que nous avons vu chez MM. E. et J. Verreaux, est d'une très-grande fraîcheur de plumage. Comment cet oiseau, qui évidemment se rapporte par ses formes et son système de coloration aux Cailles de l'Australie, et n'est point une variété de notre Caille commune, a-t-il pu se ren-

contrer dans le Milanais et en Picardie ? Doit-on supposer qu'apporté captif de son pays natal, il a recouvré accidentellement la liberté à son arrivée en Europe ? Il est assez naturel de le penser; cependant nous ne voudrions point en décider.

308 — CAILLE COMMUNE — *COTURNIX COMMUNIS* Bonnaterre.

Une bande longitudinale blanchâtre sur le milieu de l'occiput, accompagnée de chaque côté par une autre bande de même couleur, étendue au-dessus des yeux ; barbes externes des rémiges variées de taches transversales roussâtres; rectrices noirâtres, rayées, en travers, de roussâtre.

Taille : $0^m,16$ *à* $0^m,17$.

Tetrao coturnix, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 278.
Coturnix, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 247.
Perdix coturnix, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 651.
Coturnix communis, Bonnat. *Encycl. Méth.* (1791), p. 217.
Coturnix dactylisonans, Mey. *Vög. Liv. und Esthl.* (1815), p. 167.
Coturnix vulgaris, Fleming, *Brit. Anim.* (1828), p. 45.
Ortygion coturnix, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 66.
Buff. *Pl. enl.* 96.

Mâle adulte : Dessus de la tête noir, varié de roussâtre, avec trois bandes longitudinales d'un blanc roussâtre, dont une sur la ligne médiane, les deux autres au-dessus de chaque œil ; dessus du cou et du corps, sus-caudales, d'un brun cendré, avec des taches noires, des raies transversales roussâtres et des traits d'un blanc roux jaunâtre sur les tiges des plumes ; gorge d'un roux brun, entourée de deux bandes noires, séparées l'une de l'autre par du blanc jaunâtre; dessous du corps d'un roux clair, un peu plus foncé au bas du cou et à la poitrine, avec des raies longitudinales blanches sur la tige des plumes, et des taches brunes et rousses sur les flancs; joues brunâtres, parsemées de petites taches roussâtres ; ailes d'un brun grisâtre, avec des taches, des raies transversales et des zigzags sur les couvertures et les rémiges ; queue brunâtre, avec des raies transversales et un trait longitudinal d'un blanc jaunâtre sur sa penne externe ; bec noir ; pieds couleur de chair ; iris brun-noisette.

Femelle adulte : Elle a les teintes plus foncées en dessus, la gorge blanchâtre, et la poitrine d'un roussâtre tacheté de brun.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle ; mais

ils sont plus petits, ont les parties supérieures d'une teinte générale tirant sur l'olive, les parties inférieures moins jaunâtres et les pieds jaunes.

Variétés accidentelles : L'albinisme complet ou partiel et le mélanisme atteignent quelquefois le plumage de cette espèce; mais le mélanisme est excessivement rare. Nous n'avons jamais vu qu'un seul individu à teintes générales d'un brun de suie clair.

La Caille commune habite l'Europe une partie de l'année : on la trouve aussi en Asie et en Afrique.

Elle est répandue dans toute la France pendant la belle saison : elle y arrive en avril et mai, et en repart en septembre. Au moment de son arrivée et à l'époque de son départ, elle est très-abondante sur les côtes de la Méditerranée; mais elle ne se montre nulle part en aussi grand nombre que dans quelques îles de l'Archipel grec. Celles du Levant, s'il faut en croire les rapports de quelques voyageurs, sont, en automne, littéralement couvertes de Cailles, et les habitants en font un objet de grande spéculation. A Caprée, île située à l'entrée du golfe de Naples, l'espèce passe également en quantité considérable. Jadis l'évêque de l'île percevait une dîme sur les Cailles qu'on y prenait, et bénéficiait, dit-on, d'une somme de 40 à 50,000 francs. D'après Sonnini, sur la côte de la Morée, et particulièrement à Maïna, on sale les Cailles et on vient les vendre ensuite dans les îles de l'Archipel; les habitants de l'île Santorin en font également des provisions d'hiver et les conservent dans du vinaigre.

La Caille niche dans les prés, les blés, les luzernes, les champs de colza, de haricots, etc., dans un petit enfoncement tapissé d'herbes sèches. Sa ponte est ordinairement de huit à quinze œufs, ventrus, un peu pyriformes, à fond blanchâtre, jaunâtre ou fauve; tantôt finement et très-régulièrement tachés de brun foncé; tantôt largement maculés et comme marbrés de brun roussâtre, intense par-ci, clair par-là; dans certaines variétés les taches couvrent presque tout le fond; dans d'autres elles sont confluentes seulement vers le milieu ou sur le gros bout, et forment une sorte de couronne; il en existe, enfin, qui sont totalement dépourvus de taches et ne présentent que de rares points à peine visibles. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},029$ à $0^{m},030$; petit diam. $0^{m},024$.

La Caille se reproduit quelquefois en captivité, nous avons vu une femelle séquestrée dans une étroite cage, mais qu'on livrait de temps en temps au mâle, pondre successivement soixante et treize œufs, qui, retirés au fur et à mesure qu'ils étaient pondus, et mis ensuite en incubation sous une poule, sont tous éclos, à deux ou trois près.

La chair des Cailles, surtout en septembre, est très-délicate et fort estimée.

FAMILLE XXXII

CRYPTURIDÉS — *CRYPTURIDÆ*

TETRAONIDÆ, p. Leach, in : Vig. *Gen. of B.* (1825).
CRYPTURIDÆ, Bp. *B. of Eur.* (1838).
TINAMIDÆ, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).

Bec médiocre, l'arête de la mandibule supérieure dessinant une courbe peu prononcée et seulement dans la moitié antérieure; fosses nasales oblongues et se prolongeant jusqu'au milieu du bec; queue très-courte ou nulle, les rectrices, lorsqu'elles existent, étant entièrement cachées par les sus et les sous-caudales; quatre doigts, trois en avant, entièrement divisés, un en arrière, ou trois seulement en avant, le pouce faisant complétement défaut.

Les Crypturidés ont de grands rapports avec les Tétraonidés, aussi Gmelin rangeait-il les espèces qu'il a connues dans le grand genre *Tetrao* de Linné. Cependant, par leur bec généralement grêle, peu voûté; par la forme et l'étendue de leurs narines, et surtout par leur queue réduite à des rectrices très-courtes, flexibles, entièrement cachées, ou représentée seulement par un faisceau de plume coccygiennes, les Crypturidés se séparent assez des Tétraonidés pour constituer une famille à part.

Leurs mœurs ont beaucoup d'analogie avec celles des Cailles : ils courent plus qu'ils ne volent; ne s'attroupent point; sont indolents et tristes comme elles; mais ils ont des habitudes sédentaires.

Eu égard à la forme de la queue et au nombre des doigts, les Crypturidés se divisent en deux sous-familles : la suivante est seule représentée en Europe.

SOUS-FAMILLE XLIX

TURNICIENS — *TURNICINÆ*

ORTYGINÆ, Bp. *B. of Eur.* (1838).
TURNICINÆ, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841.)

Trois doigts seulement en avant; pouce nul; queue courte, composée de dix rectrices fort peu résistantes.

Cette sous-famille comprend les plus petits des Gallinacés, et repose presque exclusivement sur le genre *Turnix*.

GENRE CXLIX

TURNIX — *TURNIX*, Bonnat.

Tetrao, p. Gmel. *S. N.* (1788).
Perdix, p. Lath. *Ind.* (1790).
Turnix, Bonnat. *Tabl. Encyclop. Ois.* (1791).
Ortygis, Illig. *Prod. Syst.* (1811).
Hemipodius, Temm. *Man.* (1815).

Bec grêle, droit, très-comprimé, à mandibule supérieure un peu courbée à la pointe et plus longue que l'inférieure, qui est légèrement renflée vers le bout ; narines nues, latérales, longitudinalement fendues jusqu'au milieu du bec, à moitié fermées par une membrane; ailes moyennes, concaves, sur-aiguës; queue inclinée, composée de dix rectrices très-courtes, flexibles, entièrement cachées par les sus-caudales; tarses médiocres, nus, réticulés; trois doigts en avant, entièrement séparés, le médian un peu plus court que le tarse; pouce nul; ongles minces, légèrement courbés, pointus.

Les Turnix vivent solitaires dans les plaines sablonneuses et stériles, parmi les hautes herbes, les broussailles, et paraissent ne pas s'éloigner des lieux où ils sont nés. Au moindre danger, ils se cachent ou fuient en courant. Lorsqu'on les force à prendre leur vol, ils s'élèvent tout au plus au-dessus des grandes herbes et s'abattent presque aussitôt. Après un premier vol, il est rare de les voir prendre une seconde fois leur essor. Ils se blottissent alors dans les herbes, et se laissent écraser ou prendre à la main plutôt que de fuir. Leur nourriture consiste principalement en insectes et en semences. Ils sont, dit-on, polygames, et les mâles, jaloux et querelleurs, surtout à l'époque des amours, se battent entre eux avec acharnement. Les Javanais, au rapport de Temminck, ont su faire de cette humeur belliqueuse une cause d'amusement et même de spéculation, en dressant pour les combats l'une des espèces des îles de la Sonde. Les sommes que l'on engage sur deux combattants sont quelquefois considérables, et l'individu vaillant et éprouvé dans ces sortes de luttes vaut près de 150 francs.

Le mâle porte un plumage différent de celui de la femelle. La mue est simple.

Les espèces connues sont propres aux contrées chaudes de l'ancien continent et de l'Australie : l'une d'elles se trouve en Europe.

509 — TURNIX SAUVAGE — *TURNIX SYLVATICUS* Bp. ex Desfont.

Plumage ondé de noir, de brun, de roussâtre et de blanchâtre en dessus, varié de roussâtre et de roux vif en dessous; rémiges primaires larges et contournées en dedans en forme de faucille; la première, la plus longue de toutes.

Taille : $0^m,15$ *à* $0^m,16$.

TETRAO SYLVATICUS, Desfontaines, *Ois. de Barbarie, Mém. de l'Acad. R. des Sc.* (1787), p. 500, pl. XIII.
TETRAO GIBRALTARICUS et ANDALUSICUS, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 766.
PERDIX GIBRALTARICA, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 656.
TURNIX AFRICANUS, GIBRALTARICUS et ANDALUSICUS, Bonnat. *Tabl. Encyclop. Ois.* (1791), t. I, p. 6 et 7.
HEMIPODIUS TACHYDROMUS et LUNATUS, Temm. *Man.* (1820), t. II, p. 494 et 495.
ORTYGIS GIBRALTARICA, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 44.
TURNIX ALBIGULARIS, Malherbe, *Faune Ornith. de l'Algérie* (1855), p. 26.
TURNIX SYLVATICUS, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 13.
P. ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 23 *bis*, jeune.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 264.

Mâle et femelle adultes : Dessus et derrière de la tête variés de noir, de roux, avec une raie blanche longitudinale sur la ligne médiane; dessus du cou, du corps et les scapulaires noirâtres, avec des zigzags roux et les plumes encadrées par une bande étroite blanchâtre ou roussâtre; gorge, quelquefois le bas de la poitrine et l'abdomen d'un blanc tirant plus ou moins sur le roussâtre; milieu du cou, de la poitrine, d'un roux vif, avec les plumes des côtés noires au centre et blanc-roussâtre sur les bordures; flancs et sous-caudales d'un roux moins vif qu'au cou; couvertures supérieures des ailes marquées d'une tache noire sur les barbes externes, et d'une tache rousse sur les barbes internes; rémiges d'un brun cendré, les deux premières largement bordées de blanchâtre en dehors; extrémité du bec et pieds couleur de chair.

Femelle jeune : Front, côtés de la tête et joues d'un brun roussâtre clair, parsemé de plumes blanches; vertex, occiput, lavés de roussâtre, chaque plume étant bordée de roux brun; une bande d'un blanc roussâtre, s'étendant du front jusqu'à la nuque, divise la tête en deux parties égales; le reste des parties supérieures et les ailes à peu près comme chez les adultes; gorge et devant du cou d'un blanc pur; toute la poitrine et les flancs d'un roux blanchâtre, parsemé de taches noires

ayant la forme de croissants, et affectant une forme plus allongée vers les flancs; abdomen d'un blanc roussâtre sans taches; couvertures inférieures des ailes et de la queue d'un roux jaunâtre clair, uniforme; bec d'un brun jaunâtre clair vers l'extrémité; tarses plus courts, et taille plus petite qu'à l'âge adulte. (D'après M. Malherbe.)

Le Turnix sauvage ou tachydrome habite la Sicile, l'Andalousie et le nord de l'Afrique, notamment les États barbaresques.

Il niche sous une touffe d'herbes, à l'abri d'un buisson, dans un petit enfoncement garni de quelques brins d'herbes sèches, quelquefois sur le sable nu, et pond de six à dix œufs courts, ventrus, très-renflés au gros bout, comme ceux de la Caille, mais plus petits, à coquille moins poreuse et presque mate. Ils ont un fond jaunâtre et sont parsemés de points et de taches irrégulières, la plupart confluentes, d'un brun noir et d'un gris violet. Quelquefois aux taches noires et grises se mêlent d'autres petites taches plus ou moins nombreuses, plus ou moins accusées, d'un brun roux, ou d'un roux jaunâtre. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,024$ à $0^m,028$; petit diam. $0^m,022$ à $0^m,020$.

Ce Turnix, d'après M. Malherbe, vit sédentaire au centre et au midi de la Sicile, dans les environs de Terra-Nova; dans les plaines de la province d'Oran, là où croissent des palmiers nains, et sur les terrains couverts de broussailles de la province de Bone.

Sa principale nourriture, du moins pendant une partie de l'année, consiste en insectes de la famille des Formicidés et en graines de légumineuses. Dans onze estomacs provenant d'individus tués au printemps, et que M. Loche avait eu l'obligeance de nous envoyer d'Alger, nous n'avons absolument trouvé que des débris, en quantité considérable, d'une fourmi d'assez grande taille, et des semences, les unes entières, les autres broyées, d'une petite légumineuse dont nous n'avons pu reconnaître l'espèce. Quelques petites pierres arrondies, usées par les frottements, se trouvaient mêlées à ces substances.

FAMILLE XXXIII

PHASIANIDÉS — *PHASIANIDÆ*

FAISANS, G. Cuv. *Tabl. élément. d'Hist. Nat.* (1797).
ALECTRIDES, p. Dumér. *Zool. anal.* (1806).
PHASIANIDÆ, Vig. *Gen. of B.* (1825).

Bec nu à la base, courbé et déprimé à la pointe; tête surmontée d'une touffe de plumes ou d'une crête charnue; joues et tour des yeux nus, parfois couverts de papilles érectiles;

gorge ornée de barbillons charnus ou couverte de plumes; queue longue dans les deux sexes, ou seulement chez le mâle, de forme variable; quatre doigts, trois en avant, un en arrière.

La famille des Phasianidés n'a pas, dans les méthodes, des limites bien déterminées. Vigors la formait des genres Linnéens *Meleagris Pavo*, *Phasianus* et *Numida*; M. G. R. Gray l'a composée à peu près de même, et le prince Ch. Bonaparte n'y a admis que les espèces comprises dans le grand genre *Phasianus* des auteurs, c'est-à-dire les Faisans, les Tragopans, les Coqs et les Lophophores. Ainsi réduite, la famille des Phasianidés renferme cependant encore des éléments disparates, qui ont nécessité l'établissement de sous-familles, parmi lesquelles est la suivante.

SOUS-FAMILLE L

PHASIANIENS — *PHASIANINÆ*

PHASIANINÆ, G. R. Gray, *Gen. of Brids* (1841).

Tête ordinairement ornée d'une touffe de plumes soyeuses; partie nue des joues couverte de papilles serrées et érectiles; queue très-longue, surtout chez le mâle, très-étagée, terminée en pointe, les rectrices médianes recouvrant les autres comme un toit.

Les Phasianiens sont parfaitement caractérisés par la forme et les dimensions de leur queue, et constituent un groupe bien distinct qui a pour type le genre *Phasianus* des méthodes actuelles.

GENRE CL

FAISAN — *PHASIANUS*, Linn.

TETRAO, p. Linn. *S. N.* (1735).
PHASIANUS, Linn. *S. N.* (1748), et Auct.

Bec robuste, à mandibule supérieure voûtée, courbée vers le bout et dépassant la mandibule inférieure; narines basales, latérales, à moitié fermées par une membrane renflée; tour des yeux et joues garnis d'une peau verruqueuse qui s'étend jusqu'à la base du bec; ailes courtes, concaves, arrondies, sur-obtuses;

queue allongée, disposée en toit, terminée en pointe, composée de dix-huit rectrices étagées, les médianes dépassant de beaucoup les latérales ; tarses robustes, scutellés, armés d'un fort éperon conique chez le mâle ; doigt médian de la longueur du tarse; pouce court, ne portant à terre que sur l'extrémité.

Les Faisans sont les plus gracieux des Gallinacés, et la plupart d'entre eux ne le cèdent pas, pour la beauté du plumage, aux oiseaux les plus richement dotés sous ce rapport.

Ils sont farouches, assez peu sociables ; se plaisent dans les bois en plaine, dans ceux surtout où règne une certaine humidité ; ils courent avec une grande rapidité, ont un vol très-bruyant, et les mâles, à l'époque des amours principalement, poussent en volant des cris retentissants ; ils se perchent d'ordinaire pour passer la nuit, et les jeunes, à la vue d'un chien, cherchent souvent un refuge sur les branches d'un arbre. Un mâle suffit à plusieurs femelles.

Les Faisans se nourrissent de baies, de fruits, de végétaux, d'insectes, de vers et de petits colimaçons. Leur chair est des plus estimées.

Le mâle adulte se distingue toujours de la femelle par des couleurs riches, éclatantes, variées ; par une huppe ou tout autre ornement. Celle-ci est privée de ces ornements, et son plumage, plus ou moins varié, est sombre et terne. Les jeunes, avant la première mue, diffèrent peu de la femelle. Leur mue est simple.

Les Faisans sont propres à l'Asie. Le genre est représenté en Europe par l'espèce type.

310 — FAISAN DE COLCHIDE — *PHASIANUS COLCHICUS* Linn.

Occiput orné de deux petites touffes de plumes (mâle) *ou dépourvu de cet ornement* (femelle et jeune) ; *tête et cou d'un vert à reflets métalliques* (mâle) *ou d'un roussâtre émaillé de noir* (femelle).

Taille : 0^m,87 (le mâle).

TETRAO PHASIANUS, Linn. *S. N.* (1735), p. 65.
PHASIANUS COLCHICUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 271.
PHASIANUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 262.
Buff. *Pl. enl.* 121, *mâle* sous le nom de *Faisan de France;* 122, *femelle.*

Mâle adulte, au printemps : Dessus de la tête, d'un roux métallique à reflets verts ; la plus grande partie du cou d'un vert métallique à reflets bleus et violets, avec un beau bouquet de plumes de même couleur aux deux côtés de l'occiput, et une large caroncule rouge écarlate, s'étendant

au-dessus des yeux et descendant sur les côtés du cou ; parties supérieures du corps d'un rouge bai brillant, avec les plumes du bas du cou échancrées en cœur, celles du dos, du haut des ailes, bordées et terminées de violet noirâtre, variées de taches d'un blanc jaunâtre plus ou moins régulières, ressemblant à des V un peu arrondis par le bas; une teinte pourpre et violette au croupion et aux sus-caudales ; parties inférieures également d'un rouge bai, mais plus éclatant, plus reflétant, avec les plumes bordées et terminées de violet noirâtre ; rémiges brunâtres ; rectrices d'un gris olivâtre chatoyant, variées de bandes transversales noires, et frangées de roux marron, les deux médianes beaucoup plus longues que les autres, qui sont d'autant plus courtes qu'elles sont plus externes ; bec brun de corne ; iris rouge-jaunâtre ; pieds gris-brun.

Mâle adulte, en automne et en hiver : Plumage moins brillant ; caroncules faciales très-peu développées, d'un rouge terne.

Femelle adulte : Plus petite que le mâle ; dessus de la tête et du cou noir, avec les plumes du vertex bordées de roussâtre, celles de la nuque terminées de roux cendré et de brun à reflets pourprés ; haut du dos brun-noir, teinté de pourpre, avec les plumes très-arrondies, bordées de roux vif et terminées par une large bande cendré bleuâtre, suivie d'un très-petit liséré brun-pourpre ; le reste des plumes du dos, scapulaires, sus-caudales brunes, tachetées de roux, de brunâtre, bordées et terminées de cendré roussâtre, avec une ligne roussâtre sur la tige des plumes ; gorge d'un blanc roussâtre ; milieu de la face antérieure du cou, d'un cendré roussâtre, avec de petites raies transversales brun-pourpre ; poitrine, abdomen d'un cendré plus ou moins roux-jaunâtre clair, varié de taches et de raies transversales en zigzags brunâtres, peu apparentes, avec les côtés de la poitrine et les flancs marqués de grandes taches d'un brun roussâtre, bordé de jaunâtre et de cendré ; joues variées de roussâtre et de noirâtre, avec la paupière inférieure et le quart postérieur de la paupière supérieure blancs ; une raie ophthalmique rouge et peu étendue ; côtés du cou pareils à la nuque ; couvertures supérieures des ailes brunes au centre, bordées de cendré lavé de roussâtre, avec la tige et des bandes transversales d'un roux clair, sur les plus grandes ; rémiges brunes, tachetées et barrées de blanchâtre en dehors et de roussâtre en dedans ; queue beaucoup plus courte que celle du mâle ; d'une teinte générale cendré-roux, varié de taches brunes, de raies et de bandes transversales roussâtres et noires.

Nota : Les femelles chez lesquelles la ponte est éteinte, soit pour cause de vieillesse, soit par suite d'un accident qui a atrophié l'ovaire, finis-

sent par prendre non-seulement le plumage du mâle, mais même sa voix. Is. Geoffroy-Saint-Hilaire, en France, et Yarrell, en Angleterre, ont fait des observations suivies à ce sujet, tant sur l'espèce en question, que sur le *Phas. torquatus* et le *Phas. nycthemerus*, et ont signalé plusieurs cas bien remarquables de ce changement de livrée. Les femelles qui présentent ce phénomène sont vulgairement connues sous le nom de *Faisans coquards*.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle ; ont le dessus de la tête et du cou parsemé de taches roussâtres ; le bas du cou, la poitrine, jaunâtres, pointillés de brun au centre et marqués sur les côtés et sur les flancs de grandes taches longitudinales d'un blanc roussâtre ; leur queue est courte par rapport à celle des adultes.

A la mue, les mâles prennent les plumes de leur sexe. Ces plumes paraissent d'abord aux flancs, sur les côtés de la poitrine et sur le dos.

Variétés accidentelles : Le plumage de cette espèce présente d'assez fréquentes variétés : il est ou totalement, ou partiellement et irrégulièrement blanc ; dans ce dernier cas on dit qu'il est panaché. On rencontre aussi des individus café au lait, et d'autres avec un collier blanc parfaitement dessiné et assez régulièrement limité. On croit généralement que cette dernière variété est le produit mixte du *Phas. colchicus* mâle avec la femelle du *Phas. torquatus*.

Le Faisan de Colchide ou vulgaire, originaire de l'Asie Mineure, est depuis très-longtemps naturalisé en France, en Angleterre, en Allemagne, etc. On le trouve encore à l'état sauvage dans quelques îles du Danube, sur toute l'étendue de la côte orientale du Pont-Euxin, au sud et à l'est du Kouban et dans le Caucase, où il serait très-commun, d'après M. Ménétrier, près des fleuves Terek et Soulak. Le même voyageur rapporte, qu'en automne, époque à laquelle ce Faisan se rend dans les steppes, on le chasse à cheval, et qu'après l'avoir fatigué, en le contraignant plusieurs fois à prendre son vol, on peut l'abattre à coups de cravache.

Il niche à terre, sous un buisson, et pond de douze à quatorze œufs (1) ventrus, renflés au gros bout, d'un gris roussâtre ou d'un gris olivâtre pâle, sans taches. Du reste, ils sont plus ou moins colorés suivant l'âge des femelles. Ceux des vieilles poules sont ordinairement très-foncés. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,042$; petit diam. $0^m,034$.

Le Faisan vulgaire se nourrit de toutes sortes de graines, de vers, d'insectes, de larves de fourmis, etc. Malgré son naturel sauvage il se plie assez bien à la domesticité ; vit en bonne intelligence avec les poules de nos basses-cours ; s'accouple même avec elles et de cet accouplement résultent de fort beaux

(1) En domesticité, une poule de cette espèce peut donner jusqu'à trente et trente-six œufs, si on a le soin de les lui retirer à mesure qu'elle les pond.

métis, à queue plus longue que celle de nos Poules. Il produit aussi avec le *Phas. nycthemerus* et avec le *Phas. pictus*. Enfin, on a trouvé en Angleterre des hybrides provenant de son union, en liberté, avec le Tétras à queue fourchue.

Ce Faisan est un gibier des plus estimés et des plus recherchés pour les tables somptueuses.

CINQUIÈME ORDRE

ÉCHASSIERS — *GRALLÆ*

GRALLÆ et GALLINÆ, p. Linn. *S. N.* (1766).
GRALLÆ, GALLINÆ, p. PINNATIPEDES, p. PALMIPEDES, p. Lath. *Ind.* (1790).
GRALLÆ, G. Cuv. *Tabl. élément. d'Hist. Nat.* (1797).
CURSORES, GRALLÆ et NATATORES, p. Meyer, *Tasch. Deuts.* (1810).
CURSORES et GRALLATORES, Illig. *Prod. Syst.* (1811).
ALECTORIDES, CURSORES, GRALLATORES et PINNATIPEDES, Temm. *Man.* (1820).
GRALLATORES, Vig. *Gen. of B.* (1825).
CURSORII et GRALLATORES, Schinz, *Europ. Faun.* (1840).
GRALLES, Schleg. *Rev. crit.* (1844).
HERODIONES et GRALLÆ, Bp. *Consp. Syst. Ornith.* (1854).

Bec de forme et de longueur variables, rarement voûté; narines découvertes, généralement percées de part en part et ouvertes dans un sillon plus ou moins profond, plus ou moins prolongé; ailes allongées et étroites, ou médiocres, amples et concaves; queue presque toujours courte; tarses et jambes le plus souvent élevés; celles-ci, à quelques exceptions près (1), plus ou moins nus au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne; quatre doigts, trois en avant et un en arrière, ou trois seulement en avant, quelquefois entièrement libres, ou bordés sur les côtés, ou réunis à la base par une petite membrane, le plus souvent l'externe et le médian seuls palmés; le pouce, quand il existe, articulé tantôt au niveau des autres doigts, tantôt plus ou moins au-dessus.

Quoique les caractères principaux sur lesquels repose l'ordre des Échassiers, tels que l'allongement et la gracilité des pieds, la nudité du bas de la jambe, ne soient ni absolus, ni exclusivement propres à cet ordre, cependant les oiseaux que l'on y admet ont une physionomie particulière qui les fait aisément distinguer de ceux des ordres voisins.

En général leur cou est grêle, et d'une longueur si bien en rapport avec

(1) Quelques espèces des genres Bécasse et Blongios.

celle des membres inférieurs, qu'ils peuvent recueillir sur le sol, dans la terre ou dans la vase, les substances dont ils se nourrissent, sans fléchir leurs pieds. Si l'on examine plus profondément leur organisation, on constate qu'au lieu d'un gésier musculeux comme celui des Gallinacés et du plus grand nombre des Palmipèdes, beaucoup d'entre eux ont un estomac membraneux. Enfin, certaines habitudes, sans leur être particulières, contribuent encore à les caractériser : ainsi, presque tous sont semi-nocturnes, et tous, en volant, tendent les jambes en arrière, ou les laissent pendantes, au lieu de les reployer sous le corps.

Parmi les Échassiers, les uns sont organisés pour courir et voler avec rapidité ; les autres, pour courir seulement, leur vol étant pénible et borné ; d'autres ne courent jamais ou courent mal, mais ont un vol puissant et soutenu qui leur permet de franchir des distances considérables ; quelques-uns, enfin, nagent assez bien, quoique ce mode de locomotion ne leur soit pas habituel.

La plupart vivent sur les bords des eaux, dans les plaines basses et marécageuses ; quelques-uns ne se plaisent que sur les terrains secs et improductifs. Ils se nourrissent, ceux-ci d'insectes, de colimaçons, de graines, de végétaux ; ceux-là de vers, de mollusques, d'insectes aquatiques, de poissons, de reptiles. Ceux qui nichent à terre sont en général polygames ; leurs petits, en naissant, abandonnent le nid, suivent leurs parents, et prennent eux-mêmes la nourriture que ceux-ci se bornent à leur indiquer ; ceux qui nichent sur les arbres, sur les roseaux, ou sur un point élevé de la surface du sol ou de l'eau, sont monogames et leurs petits n'abandonnent le nid que lorsqu'ils sont en état de voler. Le père et la mère les nourrissent tant que dure leur impuissance. Tous sont migrateurs ou erratiques.

Chez les uns, les sexes ne diffèrent pas ; chez les autres, le mâle se distingue de la femelle par quelques attributs. Leur mue est généralement double.

Les Échassiers ont une chair noire, et celle de la plupart d'entre eux, notamment des espèces vermivores, est très-délicate et fort estimée.

Observation. — L'ordre des Échassiers, en ne tenant compte ici que des espèces européennes, est loin d'avoir la même composition pour tous les auteurs. Selon qu'ils ont accordé plus d'importance à tel ou tel autre caractère, les uns en ont écarté les Outardes, pour en faire, ceux-ci des Struthiones, ceux-là des Gallinacés, quoiqu'elles s'éloignent des deux types par toute leur organisation ; les autres en ont distrait les Foulques qui sont de vrais Rallidés et les Phalaropes, qui sont de vrais Scolopacidés, pour les ranger à côté des Grèbes, soit parmi les Palmipèdes, soit dans l'ordre peu naturel des Pinnatipèdes ; d'autres ont élevé au rang d'ordre une partie des *Longirostres* de G. Cuvier, tels que les Ibis, et tous les *Cultrirostres*, c'est-à-dire les Grues, les Hérons, les Cigognes, les Spatules, etc. ; il en est enfin, qui en ont retiré les Phénicoptères, pour en faire des Palmipèdes.

Nous croyons devoir conserver dans l'ordre des Échassiers les éléments que l'auteur du *Règne animal* y a introduits. Quant aux grands groupes qu'il y a admis, comme ils sont, sans contredit, de toutes les divisions proposées, celles qui font en général le moins de violence aux rapports naturels, nous les adopterons aussi, mais en leur faisant subir quelques modifications.

PREMIÈRE DIVISION

ÉCHASSIERS COUREURS — *GRALLÆ CURSORES*

ALECTRIDES p. et TENUIROSTRES, Dum. *Zool. Anal.* (1806).
CURSORES et GRALLÆ p. Mey. *Tasch. Deuts.* (1810).
PEDIONOMES, ÆGIALITES et ELONOMES, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
PRESSIROSTRES et LONGIROSTRES, G. Cuv. *Règ. Anim.* (1817).
GALLINOGRALLES p. et TACHYDROMES, De Blainv. *Princ. d'Anat. comp.* (1822).

Doigts médiocrement allongés, au nombre de quatre ou de trois seulement; le pouce, lorsqu'il existe, surmonté, court, souvent ne touchant pas à terre, et pourvu d'un ongle très-petit; lorums et tour des yeux emplumés.

Les oiseaux que comprend cette division courent avec vitesse. Presque tous ne fréquentent que les lieux découverts, ceux-ci les plaines ou les coteaux arides et incultes, ceux-là les prairies nues, les terres humides et en labour; d'autres les plages sablonneuses ou boueuses de la mer, des fleuves, des lacs, etc. A de rares exceptions près, tous nichent à terre, le plus souvent dans une simple cavité et sans aucune préparation. En général, ils pondent un petit nombre d'œufs, et les petits quittent le nid en naissant.

Les Échassiers coureurs sont très-nombreux et offrent, quant au bec, des formes assez variées, mais que l'on peut ramener à trois types sur lesquels reposent trois sections distinctes.

1° COUREURS UNCIROSTRES — *CURSORES UNCIROSTRES*

Cette section comprend les coureurs à pieds épais, dépourvus de pouce et dont le bec, robuste et convexe dans une certaine étendue, rappelle par sa forme celui des Gallinacés.

Elle répond, en partie, aux *Cursores* de Temminck.

FAMILLE XXXIV

OTIDIDÉS — *OTIDIDÆ*

Cursores campestres, Illig. *Prodr. Syst.* (1811).
Pedionomi, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
Outardes, Less. *Tr. d'Ornith.* (1831).
Otidinæ, Bp. *Ucc. Eur.* (1842).
Otidæ, Degl. *Ornith. Eur.* (1849).
Otididæ, Bp. *Rev. crit.* (1850).
Otides, p. Schleg. *Mus. d'Hist. Nat. des Pays-Bas*, 1865.

Bec déprimé à la base, un peu voûté et courbé vers la pointe; ailes amples, mousses, recouvrant la queue, qui est courte; tarses longs, robustes, réticulés de toutes parts; doigts courts, épais, réunis à la base et bordés sur les côtés par une étroite membrane rugueuse.

Les Otididés se distinguent encore par des formes généralement massives, qui leur donnent une physionomie de Gallinacés; par des yeux assez grands; un plumage toujours plus ou moins vermiculé au dos, et quelquefois par des ornements, soit à la tête, soit sur une partie du cou.

Ils habitent les plaines désertes, arides et sablonneuses; vivent en familles ou par petites troupes; sont polygames; volent bien, mais lourdement; et sont propres à l'ancien monde, notamment à l'Afrique.

Deux genres représentent cette famille en Europe.

Observation. — Les Otididés ont une organisation mixte qui a souvent embarrassé les méthodistes, relativement à la place qu'ils doivent occuper. Ils semblent se rattacher aux Gallinacés par leur bec, leur port, leur corps massif et une partie de leurs habitudes; mais ils s'en éloignent par leurs jambes longues et nues au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne, par leur chair noire et surtout par leur gésier membraneux. Aussi, suivant le degré d'importance que l'on a donné à ces caractères, les Otididés ont-ils été placés tantôt parmi les Gallinacés, tantôt parmi les Échassiers. Quelques auteurs, cependant, ont vu en eux un type distinct des uns et des autres, et les ont rangés dans un ordre intermédiaire. Les rapports des Otididés avec les Gallinacés sont plus apparents que réels, et, comme l'a dit G. Cuvier, non-seulement la nudité du bas de leurs jambes, mais encore toute leur anatomie et jusqu'au goût de leur chair, en font des Echassiers : la majorité des naturalistes partage aujourd'hui cette manière de voir.

GENRE CLI

OUTARDE — *OTIS*, Linn.

OTIS, Linn. *S. N.* (1835).
TETRAX, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816).

Bec plus court que la tête, robuste, élevé et large à la base, comprimé dans la moitié antérieure; mandibule supérieure voûtée et dessinant, au profil, une courbe bien prononcée à partir des narines, échancré à la pointe; mandibule inférieure droite; narines basales, elliptiques ; fosses nasales peu profondes, sans sillon de prolongement; ailes allongées, amples, concaves, sub-aiguës; queue médiocre, large, arrondie; tarses élevés, épais, couverts d'un réseau de petites écailles hexagones; doigts couverts en dessus de larges scutelles; pouce nul; bas des joues parfois orné d'un faisceau de plumes décomposées.

Les Outardes sont mieux organisées pour la locomotion terrestre que pour la locomotion aérienne. Elles courent avec beaucoup de vitesse et peuvent fournir, sans fatigue, de longues traites. Leur vol n'est ni très-rapide, ni très-élevé. Elles vivent et émigrent ordinairement par petites troupes ; habitent les vastes plaines désertes et incultes ; se nourrissent d'herbes, de vers, de colimaçons et surtout d'insectes orthoptères. Elles paraissent être polygames, du moins a-t-on constaté qu'un seul mâle peut suffire à plusieurs femelles. D'un naturel très-farouche et défiant, elles sont difficiles à aborder. Leurs habitudes sont en partie crépusculaires, et leurs voyages ont lieu plutôt pendant la nuit que durant le jour. Leur chair est estimée.

Le mâle se distingue de la femelle par quelque attribut particulier, et les jeunes ressemblent à celle-ci. Leur mue est double.

311 — OUTARDE BARBUE — *OTIS TARDA* Linn.

Base de la mandibule inférieure, chez les adultes, garnie de chaque côté d'une petite touffe de plumes plus ou moins allongées; dos-roux jaunâtre, ondé de noir; devant du cou blanc; rectrices marquées de deux bandes transversales noires.

Taille : 1ᵐ à 1ᵐ,08 environ.

OTIS TARDA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 264.

Otis, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 18.
Otis major, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 531.
Buff. *Pl. enl.* 245, *mâle* en robe d'hiver.

Mâle adulte, en juin : Dessus de la tête d'un cendré foncé, avec une bande médiane longitudinale d'un brun roux ; cou d'un blanc lustré, offrant à la partie supérieure et de chaque côté, un grand espace nu, violet, garni d'un duvet rare et de quelques plumes usées ; ailes et parties supérieures du corps d'un rouge jaunâtre, rayé de noir profond ; une touffe de plumes à barbes effilées, longues et déliées au-dessous de chaque côté de la mandibule inférieure, formant une espèce de moustache (1) ; un large collier roux foncé, offrant des taches sous forme de croissants à la poitrine ; taches semblables à celles du collier sur les flancs ; abdomen d'un blanc plus ou moins grisâtre, avec la partie duveteuse des plumes d'un rose vineux ; bec brun de corne ; tarses gris ; iris jaune orangé (2).

Femelle adulte, en été : Beaucoup plus petite que le mâle ; avec des moustaches moins longues, moins touffues (3) et l'espace nu de chaque côté du cou couleur café au lait ; à cela près, elle ressemble entièrement au mâle.

Mâle adulte, en hiver : Tête, cou, haut de la poitrine et bord de l'aile d'un cendré clair, avec une bande longitudinale brunâtre peu apparente sur la ligne médiane du vertex ; point de nudité sur les côtés du cou ; parties supérieures du corps d'un roux jaunâtre, traversé d'une multitude de bandes noires et blanches à l'extrémité d'un grand

(1) La longueur de ces plumes varie beaucoup en raison de l'âge : plus l'oiseau est vieux, plus elles sont longues. Quelques-unes mesurent quelquefois 0m,15 à 0m,16.

(2) D'après le docteur Dorin, de Châlons-sur-Marne (*in Litter.* à Degland), il se développe, à l'époque des amours, dans le lieu même où s'insèrent les moustaches, une sorte de fanon, formé par une masse de tissu cellulaire graisseux lâche, dont le volume est considérable, puisqu'il atteint et dépasse le poids d'un kilogramme. Cette sorte de fanon, qui occupe la partie antérieure et latérale du cou, est formé de deux masses qui se réunissent sur la ligne médiane, à partir de la naissance des barbes jusqu'au bas du collier. C'est au moyen de muscles peauciers, assez développés, que l'oiseau peut imprimer des mouvements à cette masse, et par conséquent relever ou abaisser les plumes allongées qui s'y implantent. A la fin de juillet, elle commence à s'affaisser, les plumes tombent, se renouvellent, si bien qu'avant la fin de septembre il ne reste plus rien de cette grande masse de tissu cellulaire.

(3) Les plumes qui forment les moustaches des femelles acquièrent, en été, de 0m,05 à 0m,06 de long ; toutefois M. Descourtils prétend que la femelle n'a jamais de moustaches, ni en été, ni en aucune autre saison. Le poids de la femelle varie de 2 kilogrammes et demi à 5 kilogrammes, et celui du mâle de 5 à 15 kilogrammes et même plus.

nombre de plumes ; parties inférieures blanches ; une touffe de plumes longues, effilées, à la base de chaque branche de la mandibule inférieure, comme en été ; ailes colorées, en grande partie, comme le dos ; queue blanche sur les côtés et au bout, coupée par deux bandes transversales noires, et variée de roussâtre, de roux et de taches noirâtres dans les trois quarts de son étendue.

Femelle adulte, en hiver : Elle diffère également du mâle en cette saison ; plumes effilées, sous forme de moustaches, courtes ; cendré de la tête, du cou et de la poitrine plus foncé ; bande longitudinale du vertex moins apparente.

Jeunes de l'année : Ils ressemblent à la femelle sous sa robe d'hiver. Ce n'est qu'à l'âge de deux ans qu'ils prennent les longues plumes effilées de la base du bec.

A leur naissance : Ils ont tout le corps couvert d'un duvet jaune-nankin, varié de taches noirâtres en dessus ; les tarses très-gros et d'un gris verdâtre ; l'iris jaune-orange, comme dans les adultes.

L'Outarde barbue habite la Suède, le midi de la Russie, la Moldavie, la Valachie, la Hongrie, la Gallicie et la Dalmatie ; elle se montre en Allemagne, en Suisse, en Belgique, en France et a été observée dans l'Asie Mineure et jusqu'en Sibérie.

En France, l'espèce a été, jadis, bien plus commune qu'aujourd'hui. D'après le docteur Dorin, à qui nous devons d'excellents renseignements sur cet oiseau (*in Litter.* à Degland), les Outardes barbues arrivaient autrefois en nombre si considérable dans les environs de Châlons-sur-Marne, qu'il ne craint pas d'affirmer qu'on les voyait par milliers dans certains cantons. De nos jours elles y sont beaucoup plus rares, et on ne les trouve plus à l'état sédentaire que sur quelques points. Il en est de même de quelques autres localités de la Champagne dite *Pouilleuse*, où l'espèce se reproduisait assez souvent. Aujourd'hui elle y est devenue très-rare. Elle est de passage irrégulier dans le nord de la France. Quelques individus isolés s'y montrent vers la fin de février ou au commencement de mars ; mais pendant les hivers rigoureux, lorsque la neige est abondante, on y en voit de petites troupes.

La grande Outarde niche dans les blés, les seigles, les steppes. Selon le docteur Dorin, « elle se reproduit tous les ans, *sans exception*, en Champagne, aux environs de Suippes, Jonchery, Sommedengy, Cuperly, Camp d'Attila et Lachippe, pays découverts, dont les plaines sont immenses. La ponte varie de un à quatre œufs ; ordinairement elle est de deux ou trois. La femelle les dépose dans un petit trou qu'elle fait en grattant légèrement la terre, qui reste nue et battue tout autour, dans une étendue de 2 à 3 mètres environ, espace qui lui est nécessaire pour qu'elle puisse prendre son essor. C'est toujours dans un champ de seigle, au milieu d'une plaine isolée et peu fréquentée qu'elle fait ses pontes. » Si pendant son absence, au rapport de M. Descourtils,

on touche à ses œufs, elle les abandonne, quelque avancée que soit l'incubation. Les œufs sont d'un gris cendré olivâtre avec des taches irrégulières d'un gris sombre et d'un brun plus ou moins foncé. M. Baldamus possède deux variétés remarquables : l'une est d'un vert bleuâtre lustré, sans tache ; l'autre est d'un brun noirâtre avec des taches noires. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,074$ à $0^m,080$; petit diam. $0^m,053$ à $0^m,059$.

Les observations de M. Descourtils avaient pu nous faire croire que l'Outarde barbue était plus insectivore qu'herbivore, du moins en été. Deux individus, l'un mâle, l'autre femelle, tués dans cette saison et examinés par lui, semblaient n'avoir dans leur jabot que des débris de *Grillus campestris*, de *Locusta grisea*, *fusca*, *dorsalis*, d'*Acridium migratorium*, *fuscum*, etc. ; mais le docteur Dorin, qui a ouvert au moins cinquante individus, tués à toutes les saisons, n'a que rarement trouvé dans leur estomac des débris d'insectes; encore étaient-ils enveloppés dans une masse si considérable de détritus de végétaux, qu'il serait tenté de croire que ces insectes n'ont été avalés que parce qu'ils étaient cachés dans les replis des feuilles. Selon le même observateur, le tube intestinal de cette espèce est fort long, très-large et toujours rempli de matières vertes plus ou moins liquides. Enfin, d'après lui, c'est la feuille de navette que cette Outarde préférerait pour sa nourriture d'hiver; quelquefois elle mangerait du blé, de l'orge, du seigle, de l'avoine, mais en petite quantité. L'Outarde barbue serait donc plus herbivore qu'insectivore ; mais il pourrait se faire, comme tendraient à le démontrer les observations de M. Descourtils, que dans certaines localités plus riches en insectes qu'en plantes de leur choix, elle fit de ceux-ci une plus grande consommation.

La grande Outarde est polygame : un mâle suffit à plusieurs femelles. A l'époque des amours, celui-ci piaffe et fait la roue comme les dindons; ses compagnes, selon le docteur Dorin, auraient aussi cette habitude. C'est également à cette époque que les mâles se livrent de fréquents combats, et se disputent la possession des femelles. Dans ces luttes, les vieux, plus forts, plus vigoureux que les jeunes, demeurent presque toujours vainqueurs; battent et chassent avec acharnement les vaincus, jusqu'à ce qu'ils soient loin du troupeau des femelles. « Les coups d'ailes qu'ils se portent, dit le docteur Dorin (*in Litter.*), « sont si violents, qu'on rencontre souvent, chez les derniers, non-seulement « des ecchymoses considérables, mais encore des dénudations à toute la face « inférieure des ailes, sur les humérus, les radius et les cubitus. » Tout rival étant écarté, le mâle vainqueur reste en possession d'un certain nombre de femelles. Après l'accouplement, qui a lieu vers la fin de février, celles-ci s'isolent, se cantonnent pour vaquer seules, et chacune de son côté, aux soins de l'incubation. C'est à elles seules aussi qu'est confiée l'éducation des petits. Ceux-ci, pris très-jeunes, ne répondent point aux soins qu'on veut leur donner. Deux Outardeaux, dont M. Descourtils venait de tuer la mère, ont refusé toute nourriture, et sont morts le troisième jour, après n'avoir cessé de faire entendre des cris plaintifs.

Si, d'après M. Descourtils, l'Outarde abandonne facilement ses œufs, il n'en est pas de même à l'égard de ses petits. M. Jules Ray, auteur de la *Faune de l'Aube*, raconte dans son ouvrage, p. 83, qu'un faucheur, à Premierfait, pour-

suivait deux jeunes Outardes qui ne pouvaient pas encore voler, quand la mère, accourant au secours de ses petits, vint s'élancer contre le faucheur qui, pour se défendre, fut forcé d'avoir recours à sa faulx, avec laquelle il lui trancha le cou.

L'Outarde barbue est un oiseau craintif, farouche, défiant, ayant toujours l'œil au guet, fuyant de loin à la moindre apparence de danger ; aussi est-il difficile de l'approcher. Elle fait entendre quelquefois, avant de s'envoler pour éviter un ennemi, un cri ou sifflement très-aigu. Avant de prendre son essor, elle court quelque temps, avec les ailes ouvertes ; jamais elle ne s'élève très-haut.

On ne peut considérer l'Outarde barbue comme oiseau voyageur ; car ses migrations ne sont pas constantes et dépendent de causes difficiles à déterminer. M. Nordmann dit que dans la Nouvelle Russie, où les Outardes vivent en grand nombre, lorsque l'hiver est très-doux, une partie, au moins, restent dans la contrée septentrionale ; que dans le cas contraire, elles se rassemblent dans la Crimée ; et lorsque la neige devient trop épaisse, elles passent la mer Noire et gagnent les vastes plaines de l'Asie Mineure ; qu'à la mi-décembre 1837, par un froid de 18° Réaumur, le pays étant couvert d'une couche profonde de neige, il vit de grandes troupes de ces oiseaux se diriger du nord au midi, et au mois de janvier suivant, sans que la température eût éprouvé de changement notable, il remarqua de semblables troupes prenant une direction opposée. Ne pourrait-on pas inférer de là que ces oiseaux ne changent de séjour que par le manque de nourriture ; qu'ils ne quittent une contrée pour se transporter dans une autre que dans l'espoir d'en trouver une suffisante à leur entretien. Quoi qu'il en soit, M. Nordmann ajoute, que lorsqu'ils sont surpris par la gelée, en Crimée, ils se trouvent dans un état d'engourdissement tel, durant les premières heures de la matinée, que les habitants en tuent bon nombre à coups de bâtons.

L'Outarde est un gibier très-recherché et toujours d'un prix élevé. Il est étonnant qu'on ne l'ait pas encore réduite à l'état de domesticité ; car, au rapport de M. Nordmann, on en voit de privées et vivant en bonne intelligence avec les oiseaux de basse-cour, dans les fermes et les demeures rustiques dispersées dans les steppes russes, où elles vivent un certain nombre d'années.

On y parviendrait, suivant M. Fréd. Cuvier (1), en faisant éclore les œufs par une poule, en élevant les petits comme les jeunes Faisans, en les ayant sans cesse près de soi, afin que leur apprivoisement devînt aussi complet que possible et qu'ils fussent portés à se reproduire. « Si cette première génération se reproduit, dit-il, si les femelles qui naîtront sont fécondées par les mâles qui auront été élevés avec elles, la race domestique a pris naissance ; mais sa domesticité n'est encore qu'en germe, et ce ne sera qu'à la suite d'un nombre de générations plus ou moins grand que cette race pourra être abandonnée à elle-même pour sa propre conservation et traitée à cet égard comme les autres oiseaux de basse-cour. »

(1) *Supplément à l'histoire générale et particulière de Buffon*, t. II, p. 230.

312 — OUTARDE CANEPETIÈRE — *OTIS TETRAX* Linn.

(Type du genre *Tetrax*, Steph.)

Point de touffe de plumes à la base de la mandibule supérieure; dos et dessus des ailes jaunâtres, variés de nombreux zigzags noirâtres; une partie des sus-caudales blanches; rectrices marquées d'une bande transversale brune.

Taille : $0^{m},45$.

OTIS TETRAX, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 264.
OTIS MINOR, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 24.
TETRAX CAMPESTRIS, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 28.
Buff. *Pl. enl.* 10, *femelle*; 25, *mâle*, sous le nom de *Petite Outarde ou Canepetière*.

Mâle adulte, en été : Vertex, occiput, d'un jaune clair, varié de taches noires ; nuque couverte de plumes noires, assez rares sur la ligne médiane ; dessus du corps du même jaune qu'à la tête, marqué d'un grand nombre de raies en zigzag brunes, de grandes taches noires ovalaires sur le dos, le croupion, les scapulaires, avec une partie des sus-caudales blanches; joues, gorge, haut du cou, d'un cendré lavé de bleuâtre sur les côtés et de noirâtre inférieurement ; le reste du cou garni de plumes d'un noir profond, longues sur les côtés, formant une sorte de fraise ou collerette que l'oiseau élargit à volonté, avec un collier blanc en sautoir remontant jusqu'à l'occiput exclusivement; un demi-collier plus large, de même couleur, sur le haut de la poitrine, suivi d'un autre de couleur noire; côtés de la poitrine roussâtres, marqués de raies brunes en zigzag ; les autres parties inférieures blanches, avec quelques taches brunes sur les sous-caudales ; ailes d'un roux blanchâtre, finement varié de zigzags brunâtres, avec la moitié postérieure des quatre premières rémiges d'un brun roussâtre, la moitié antérieure blanche, ainsi que les autres pennes; rectrices blanches dans leur tiers supérieur, avec une raie transversale et de nombreuses taches brunes sur le reste de leur étendue, les deux médianes exceptées, qui sont tachetées partout; bec et pieds gris; iris jaune.

Mâle adulte, en automne : Il n'a plus de collier blanc ni de plumes noires au cou ; ces plumes sont remplacées par d'autres plumes plus courtes et d'une teinte grise.

Femelle adulte : Plus petite que le mâle ; parties supérieures d'un

jaune ocreux tacheté de noir à la tête, piqueté de noirâtre au cou, avec une multitude de raies transversales et de zigzags noirs sur le corps, et quelques grandes taches de même couleur ; joues, côtés et devant du cou, poitrine, flancs d'une teinte rousse ocreuse, comme le dessus du corps, rayée longitudinalement de brun au centre des plumes, à la tête, au cou, et transversalement à la poitrine et sur les côtés du corps ; gorge, milieu de l'abdomen et sous-caudales blanches, avec quelques taches noirâtres sur ces dernières et les côtés du ventre ; bord de l'aile blanc, rayé transversalement de brun ; les trois premières rémiges en grande partie brunes, les autres brunes seulement à la pointe, le reste blanc ; queue en grande partie blanche, tachetée de brun, avec deux raies transversales noires sur toutes les pennes, à l'exception des deux médianes, qui en portent trois, ont des taches plus larges et sont lavées de roussâtre.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle, mais les zigzags de la queue sont blancs et noirs sans mélange de jaune.

Variétés accidentelles : Nous avons vu dans la collection de M. Hardy, un individu de cette espèce à plumage d'un joli gris de lin.

L'Outarde canepetière habite les contrées chaudes et tempérées de l'Europe. On la trouve en France, en Espagne, en Italie, en Sicile, en Sardaigne, dans les steppes arides du midi de la Russie, où elle est très-commune, et se montre accidentellement en Belgique, en Angleterre, en Hollande et sur plusieurs points de l'Allemagne. Ses apparitions dans nos départements septentrionaux sont également irrégulières.

Elle se reproduit en France dans les plaines de Montreuil-Bellay, de Doué ; dans celles de la Champagne, aux environs de Troyes ; dans la Vendée, près de Niort. Elle arrive dans ces diverses contrées isolément ou par petites troupes, vers la fin de mars ou au commencement d'avril, et les quitte à la fin de septembre. Le même canton renferme souvent plusieurs colonies qui restent étrangères l'une à l'autre durant l'époque des pontes, de l'incubation et de l'éducation des jeunes. Dès leur arrivée, les sexes se recherchent, et les mâles se battent pour la possession des femelles. Les pontes paraissent avoir lieu de fin mai, en fin juillet : c'est, du moins, ce qui résulte des observations que M. J. Ray a faites durant plusieurs années. Si, vers le 10 juin, quelques-uns des œufs que l'on recueille sont déjà en pleine voie de développement ; si même quelques jeunes se montrent dans le milieu de ce mois ; il arrive assez fréquemment, d'un autre côté, que du 20 au 30 juillet, la plupart des œufs que l'on trouve trahissent à peine un commencement d'incubation ; il arrive même que quelques pontes ne sont pas encore achevées. Le 18 août 1855 et le 16 du même mois 1856, M. J. Ray a obtenu plusieurs œufs chez lesquels le développement du petit n'était pas arrivé à son terme, et dont la ponte, si

l'on suppose une incubation de vingt à vingt-un jours, n'avait par conséquent eu lieu que vers la fin de juillet.

La Canepetière établit son nid dans les champs, parmi les herbes. Sa ponte est souvent de trois ou quatre œufs, très-rarement de cinq. Ils sont le plus ordinairement d'un brun olive bronzé, plus ou moins foncé, tantôt uniforme ou à peu près, tantôt varié de grandes maculatures nuageuses d'un brun roux ou verdâtre et à bords fondus; quelquefois une foule de taches de même couleur, un peu plus accentuées, mais comme essuyées dans le sens de la longueur de l'œuf, couvrent une grande partie du fond; quelquefois aussi ces taches sont plus accumulées sur un hémisphère et laissent l'autre presque libre; enfin, mais très-accidentellement, l'un des bouts (ordinairement le gros) est couronné par une teinte plus foncée. Quoique la couleur brun olive bronzé soit la plus fréquente, on trouve cependant des œufs à fond verdâtre et même nuancé de bleuâtre. Moquin-Tandon nous avait signalé une variété d'un brun roux, et M. Hardy, une autre d'un vert olive, marbré de rougeâtre. Leurs dimensions offrent aussi d'assez grandes variations. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,050$ à $0^m,056$; petit diam. $0^m,038$ à $0^m,040$.

La Canepetière est un oiseau taciturne, timide, craintif. Les individus que M. J. Ray a élevés étaient vivement affectés du moindre objet qu'ils ne voyaient pas habituellement. Un rapace, au plus haut des airs, les rendait immobiles, inquiets, attentifs. La cause de leur frayeur était-elle moins éloignée? un oiseau s'abattait-il dans leur voisinage? ils se hérissaient en quelque sorte, faisaient la roue, prenaient une posture grotesque. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'un sentiment contraire produisait un effet à peu près semblable. Ainsi, ils exprimaient leur contentement ou leur *gaîté*, comme le dit M. J. Ray dans les notes d'où nous extrayons ces détails, en faisant une roue à la manière du Coq-Dinde. Dans cet acte, leur jabot touchait presque à terre, leurs ailes étaient à demi ouvertes, leur tête renversée en arrière, les plumes de la queue, dont les médianes se rabattaient sur la tête, formaient éventail; les scapulaires frémissaient, tout le corps était agité d'un mouvement de trépidation, et les jambes étaient fléchies sur les tarses qui restaient perpendiculaires. M. J. Ray a encore observé que les Canepetières ne voyaient plus très-clair quand la nuit commençait à se faire, et que, cependant, celles qu'il nourrissait dans une cour n'étaient en grand mouvement et ne cherchaient à s'envoler que le soir et le matin. Il les a vues souvent avaler de petits fragments de calcaire et de coquilles d'œufs, et se rouler dans la poussière à la manière des Perdrix, mais sans gratter le sol avec leurs pattes.

Les jeunes nouvellement éclos poussent continuellement, comme les poussins des Gallinacés et de la plupart des Charadriens, de petits cris d'appel. Ils sont excessivement gloutons; se jettent avec avidité sur les sauterelles, les criquets et généralement sur tous les insectes qu'ils avalent entiers, quelle qu'en soit la taille. Ils mangent aussi, sans les dépecer, des vers de terre, des limaces, de petits escargots et même de petites grenouilles et des souris. Un jour ou deux suffisent pour les rendre familiers.

M. J. Ray a constaté que la nourriture animale est indispensable aux Canepetières tant jeunes que vieilles, et qu'on ne peut les conserver qu'à la condi-

tion de leur en fournir. Il pense, avec raison, que ce régime sera un des grands obstacles à leur domestication, en supposant, toutefois, que leur naturel pût s'y prêter. Celles qu'il a cherché à élever étaient nourries avec un mélange de chair crue, de mie de pain, de feuilles de salade ou de choux, le tout haché menu. Elles prenaient assez de goût à cette espèce de pâtée, mais il fallait d'abord leur en faire avaler de force quelques boulettes. C'est, du reste, ainsi qu'il traitait toujours ses nouvelles captives, sans quoi elles se seraient laissées mourir de faim. Elles restaient indifférentes devant toute autre nourriture qui leur était inconnue, et ne se jetaient spontanément que sur les Orthoptères sauteurs, ce qui semble indiquer, qu'en l'état de nature, ces insectes forment la base de leur alimentation.

Il est certain, d'après les recherches de M. J. Ray, que le nombre des Canepetières augmente d'année en année dans le département de l'Aube. Il y a vingt ans, elles étaient rares ; aujourd'hui elles peuplent les plaines.

La chair des jeunes Canepetières est très-délicate.

GENRE CLII

HOUBARA — *HOUBARA*, Bp.

PSOPHIA, Jacq. *Beitr. Gesch. der Vögel* (1784).
OTIS, Desfont. *Acad. R. des Sc.* (1787).
HOUBARA, Bp. *Distrib. Met. degli An. Verteb.* (1832).
CHLAMYDOTIS, Less. *Synop. Av. Rev. Zool.* (1839).
HOBARA, Bp. *Cat. Parzud.* (1856).

Bec à peu près aussi long que la tête, médiocrement épais, très-déprimé dans les deux tiers de sa longueur à partir de la base, à mandibule supérieure très-évasée au niveau des narines, courbé seulement vers l'extrémité, qui est étroite et comprimée, à mandibule inférieure droite; narines presque médianes, latérales, ovalaires ; fosses nasales très-larges et se prolongeant en un sillon au delà du milieu du bec ; ailes allongées, amples, surobtuses ; tarses et doigts comme dans le genre *Otis ;* sommet de la tête, côtés et bas du cou, en avant , ornés de faisceaux de plumes décomposées.

Les Houbaras sont principalement caractérisées par la forme de leur bec et par les ornements de la tête et du cou. Leurs ailes variées de blanc et de noir, et leur queue marquée de trois bandes transversales, fournissent aussi des caractères, très-secondaires à la vérité, mais bien propres à les faire distinguer des Outardes proprement dites et de la plupart des autres Otididés.

Elles ont les mœurs, les habitudes, le genre de vie des Outardes, et fréquentent les lieux incultes, voisins des déserts.

Le mâle et la femelle ont à peu près le même plumage : les jeunes s'en distinguent.

315 — HOUBARA ONDULÉE — *HOUBARA UNDULATA* G. R. Gray ex Jacquin

Sommet de la tête orné d'une épaisse touffe de plumes blanches, allongées, recourbées, presque décomposées : sur la région moyenne et latérale du cou, de chaque côté, une série de plumes décomposées, tombantes, en très-grande partie noires, les plus inférieures blanches, et dont les plus longues atteignent le milieu de la poitrine ; plumes allongées du jabot, blanches.

Taille : 0m,65 *environ.*

Psophia undulata, Jacquin, *Betrage zur Geschichte der Vögel* (1784), pl. 2.
Otis hobara, Defont. *Ois. de Barbarie, Mém. de l'Acad. R. des Sci.* (1787), p. 496, pl. 10.
Otis houbara, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 725.
Houbara undulata, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841), p. 83.
Eupodotis undulata, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1846), t. III, p. 533.
Vieill. *Gal. des Ois.* pl. 227.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 268.

Mâle adulte : Dessus de la tête d'un blanc pur au centre, et roux, tacheté de brun sur les côtés et au front ; dessus du cou blanchâtre, parsemé de taches brunes ; dessus du corps d'un jaune d'ocre, varié de raies noirâtres très-rapprochées, ondées irrégulièrement, laissant entre elles de grands espaces au centre des plumes ; gorge blanche ; devant du cou blanchâtre, parsemé, comme le dessus, de petites taches brunes ; dessous du corps blanc, avec des taches noirâtres, en raies ondées transversalement sur les côtés du bas-ventre ; joues roussâtres, avec des raies longitudinales brunes au centre des plumes ; une bande de plumes noires au milieu des faces latérales du cou, allongées et formant panache inférieurement, suivies d'autres plumes blanches, toutes à barbes décomposées ; rémiges blanches antérieurement, noires postérieurement, avec la pointe des secondaires blanche ; queue, en dessus, d'un roux ocreux, avec trois larges bandes transversales d'un cendré bleuâtre, et les pennes terminées de blanc, excepté les deux médianes ; bec brun-grisâtre ; pieds verdâtres ; iris couleur d'eau.

Femelle adulte : Elle diffère peu du mâle ; est un peu plus petite et

a des teintes moins vives. Elle porterait, comme lui, suivant Desfontaines, une huppe sur la tête et une fraise autour du cou. D'après Temminck, elle n'aurait ni huppe, ni fraise ou panache ; la tête et le dessus du cou seraient blanchâtres, parsemés de taches brunes ; les plumes noires et blanches des côtés du cou, seraient courtes et soyeuses ; le devant du cou roussâtre, avec de petites taches noires et des zigzags bruns.

Jeunes mâles : Plumes de la huppe moins longues, avec de fines raies cendrées et rousses vers leur extrémité ; plumes noires et blanches des côtés du cou également moins longues, variées de brun et de blanchâtre ; dos et ailes roux-isabelle, variés de zigzags bruns et tachetés de noir ; devant du cou roussâtre, varié aussi de zigzags bruns.

La Houbara ondulée habite particulièrement le nord de l'Afrique et n'est pas rare aux environs de Tripoli et de Constantine. Elle est de passage presque annuel dans le midi de l'Espagne, où elle se montre parfois en très-grand nombre ; on la rencontre aussi en Portugal, en Turquie et dans les îles de l'Archipel.

La Houbara ondulée niche à terre, parmi les herbes, dans les lieux incultes ; pond de trois à cinq œufs, à coquille le plus souvent mate et parfois très-faiblement vernie ; couleur café au lait ou d'un roux olivâtre, avec quelques points, quelques stries, mêlés à des taches irrégulières plus ou moins grandes, généralement oblongues dans le sens du grand diamètre ; les unes profondes et d'un gris violet ou franchement vineux ; les autres superficielles, d'un brun roux de rouille et quelquefois d'un brun foncé presque noirâtre. Leur forme est généralement celle des œufs de l'Outarde barbue, cependant ils varient sous ce rapport comme aussi sous celui des dimensions. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,060$ à $0^m,066$; petit diam. $0^m,044$ à $0^m,047$.

Nous en possédons un, très-oblong, dont le grand diam. est de $0^m,073$, et le petit de $0^m,044$ seulement.

Elle vit dans les plaines désertes et incultes, et s'établit quelquefois en grand nombre dans le même canton ; mais les individus ne paraissent pas se réunir en troupe ; ils vont ordinairement seuls ou deux à deux, suivant Desfontaines.

Cette espèce s'accommode assez bien du régime de la basse-cour ; vit en bonne intelligence avec les autres oiseaux domestiques, et pond même en captivité. Nous avons reçu de Tripoli plusieurs œufs qui avaient été pondus par des femelles Houbara, que le Consul de France élevait avec des Poules et des Pintades.

314 — HOUBARA DE MACQUEEN
HOUBARA MACQUEENII
G. R. Gray.

Sommet de la tête orné d'une petite touffe de plumes allongées,

peu recourbées et décomposées, blanches à la base, noires au milieu, d'un gris roussâtre piqueté de noir à l'extrémité ; au-dessous de la région parotique, de chaque côté, et s'étendant sur le cou, une touffe de plumes décomposées, les supérieures noires, quelques-unes des inférieures blanches, dont les plus longues atteignent à peine la limite inférieure du cou ; plumes allongées du jabot cendrées.

Taille : 0m,56 *à* 0m,58 *environ.*

OTIS HOUBARA, Aliq.
OTIS MACQUEENII, J. E. Gray, in : Hardw. *Ill. Ind. Zool.* (1830-1834), p. 786.
HOUBARA MACQUEENII, G. R. Gray, *List of Birds Brit. Mus.* (1844), part. III, p. 57.
Hardw. *Illust. Ind. Zool.* pl. 47.

Adultes : Plumes qui couvrent le sommet de la tête médiocrement allongées, légèrement recourbées, peu décomposées ; celles du vertex blanches à la base, noires au centre, roussâtres à l'extrémité ; celles du sinciput blanches à la base, d'un gris brun-roussâtre dans le reste de leur étendue ; nuque noire ; côtés de la tête, cou, dessus du corps d'un gris brun-roussâtre, ondé de noir au dos et partout très-finement vermiculé de noir ; scapulaires et couvertures supérieures des ailes d'un roussâtre un peu plus clair que le dos, et tournant au blanchâtre vers le bord externe de l'aile, avec les plus grandes des scapulaires barrées transversalement de noir, et la plupart des couvertures variées de taches angulaires noires ; de chaque côté de la tête, en arrière des régions parotiques, un faisceau de plumes décomposées, tombantes, en très-grande partie noires, quelques-unes des plus inférieures étant seules blanches ; gorge blanche ; plumes allongées du jabot d'un joli gris cendré ; tout le reste des parties inférieures blanc, à l'exception des sous-caudales latérales qui sont roussâtres, vermiculées de brun ; rémiges blanches dans leur moitié antérieure, lavées de roux très-clair sur les barbes externes, noires dans le reste de leur étendue, avec la fine pointe parfois blanche ; grandes couvertures supérieures des ailes d'un roux clair à la base ; rectrices, en dessus, d'un roux ocreux, vif à la base, plus terne dans la moitié postérieure qui est finement vermiculée de brun noir ; coupées transversalement, les deux médianes par deux bandes d'un brun noir, les autres par trois bandes d'un cendré bleuâtre, et terminées de blanc ; en dessous, les bandes sont brunes, sur un fond roussâtre pâle ; bec jaunâtre jusqu'au delà des narines, ensuite noir ; pieds d'un jaune verdâtre ; iris ?

La Houbara de Macqueen est propre à l'Asie. On la trouve principalement en Perse, en Tartarie, dans l'Indoustan. Elle se montre aussi en Arabie, plus rarement en Turquie, et s'égare dans l'ouest de l'Europe, où elle a été observée plusieurs fois.

Trois individus ont été tués en Belgique à des époques assez rapprochées pour faire admettre une certaine périodicité dans ses apparitions en Europe : un premier a été abattu en septembre 1842 près de Virton ; un second, en 1844, à Rotselar, près de Louvain; et un troisième, le 13 décembre 1845, dans la plaine du Voluwe, à 4 kilomètres de Bruxelles : le Muséum Royal d'Histoire naturelle de cette ville est devenu possesseur de ce dernier spécimen. L'espèce a aussi été vue en Angleterre, dans le Lincolnshire. Un individu que l'on conserve dans le Muséum de l'Association Philosophique d'York, y a été tué en octobre 1847.

C'est probablement aussi à la Houbara de Macqueen que doivent être rapportées les *Otis Houbara* signalées en Allemagne par Bechstein, Meyer et Brehm; et en Suisse, par M. Schinz.

2° COUREURS PRESSIROSTRES — *CURSORES PRESSIROSTRES*

Cette section est particulièrement caractérisée, sauf de rares exceptions, par un bec droit, plus court que la tête, déprimé à la base de la mandibule supérieure, comprimé à l'extrémité, le plus souvent étranglé vers le milieu.

A l'exception des Glaréoles que nous y introduisons, elle répond aux *Pressirostres* de G. Cuvier.

FAMILLE XXXV

GLARÉOLIDÉS — *GLAREOLIDÆ*

CHARADRIDÆ, p. Bp. *B. of Eur.* (1838).
CHARADRINÆ, p. G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).
GLAREOLIDÆ, de Sélys, *Faun. Belge* (1842).

Bec très-court, à mandibule supérieure courbée presque dès la base, largement fendu jusqu'au dessous des yeux; fosses nasales peu prolongées ; ailes très-longues, très-étagées, étroites ; scapulaires dépassant très-peu les plus courtes des rémiges primaires; queue plus ou moins fourchue; tarses scutellés en avant

et en arrière; quatre doigts; le pouce bien développé et portant à terre par le bout; l'ongle du doigt médian pectiné sur son bord interne.

Les Glaréolidés, si bien caractérisés par la forme du bec, de la queue, de l'ongle du doigt médian; par le grand allongement des ailes; par les scutelles qui couvrent les faces antérieure et postérieure des tarses, et par un pouce bien développé, se distinguent encore par un vol rapide et varié, et par la manière dont souvent ils chassent leur proie. Leurs mœurs et leurs habitudes, comme l'a très-bien fait observer M. Naumann, sont un mélange bizarre des habitudes naturelles d'oiseaux qui n'ont entre eux aucun rapport. On a donc eu raison de les séparer des Charadriidés pour en faire une famille distincte. Mais quelle place assigner à cette famille? Les méthodes offrent, à cet égard, la plus grande divergence.

Brisson rangeait les espèces qui la composent entre les Sanderlings et les Râles, à la suite des Vanneaux; Linnée, dans la douzième édition du *Systema naturæ*, les a placées, entre les Ombrettes et les Hultriers, avant les Pluviers; Latham, entre les Huîtriers et les Râles, à la suite des Pluviers; pour Illiger et Vieillot, elles font partie d'une famille qui comprend les Kamichis, les Agamis, les Cariamas et même les Céréopsis; Temminck les met dans son ordre des *Alectorides*, répondant à la famille du même nom d'Illiger, moins les Céréopsis; Latreille, parmi ses Échassiers cultrirostres, entre les Caurales et les Savacous; G. Cuvier, voyant dans les Glaréoles « un genre difficile à associer à d'autres, » les a reléguées à la fin des Échassiers, dans une sorte d'*incertæ sedis*, qui comprend encore les Chinois et les Phénicoptères; Lesson les a mises en tête de ses Charadriées ou Pluviers, immédiatement avant les Vanneaux; Meyer et Wolf les ont éloignées des Courvites et des Outardes, pour les ranger entre les Vanneaux et les Râles; le prince Ch. Bonaparte, qui trouvait que « c'est rompre les affinités naturelles les mieux tracées que de les placer entre les Vanneaux et les Pluviers » (*Rev. crit.* 1850, p. 85), quoiqu'il les mît lui-même en tête de ses Charadridés, entre les Courvites et les Pluviers, a fini par les transporter loin des Outardes, à la suite des Charadriidés, entre les Courvites et les Hultriers; M. Nordmann, qui cependant a observé les Glaréoles en l'état de nature, ce qui aurait dû lui révéler leurs affinités (si affinités il y avait), bien mieux que l'étude des espèces conservées dans nos musées, en a fait, dans ses Grallatores, une division qu'il place entre les Phénicoptères et les Râles; M. Schlegel, eu égard à leur bec largement fendu, les rapprochant des Outardes, comme l'avait fait en premier lieu le prince Ch. Bonaparte, les range entre les Courvites et les Œdicnèmes; enfin, L. Brehm les a classées après la famille des Charadriidés, immédiatement à la suite des Hultriers, par lesquels il termine cette famille.

Un aussi grand désaccord, dont nous sommes loin d'avoir épuisé les exemples, est manifestement la preuve que les affinités naturelles ne sont pas ici aussi bien tracées que l'a prétendu le prince Ch. Bonaparte. Les Glaréolidés paraissent avoir avec les Coureurs à bec largement fendu plus de rapports qu'avec les autres Échassiers; cependant ils se séparent aussi frachement soit des Ou-

tardes, soit des Courvites, soit des Œdicnèmes, que des Huîtriers, des Pluviers, des Tourne-pierre, etc. Leurs caractères généraux en font des Coureurs, mais ils forment dans cette division un type à part, dont la place est mal arrêtée, et qui peut tout aussi bien précéder les Charadriidés, que leur faire suite.

GENRE CLIII

GLARÉOLE — *GLAREOLA*, Briss.

Pratincola, Kramer, *Elench. Veget. et Anim.* (1756).
Glareola, Briss. *Ornith.* (1760).
Trachelia, Scopoli, *Introd. ad Hist. Nat.* (1777).

Bec bien plus court que la tête, convexe, à bords des mandibules dessinant une courbe bien prononcée, plus large que haut à la base, plus haut que large du milieu à la pointe ; narines ovales, basales, latérales, obliques ; ailes beaucoup plus longues que la queue, sur-aiguës ; queue fourchue ; tarses médiocrement allongés, minces, finement réticulés sur les côtés de l'articulation tibio-tarsienne, scutellés sur le reste de leur étendue ; doigts grêles, le médian et l'externe réunis à la base par une membrane peu étendue ; ongles longs, comprimés.

Les Glaréoles, par leurs formes, rappellent beaucoup celles des Hirondelles ; aussi comprend-on qu'on ait pu les ranger parmi celles-ci : elles volent avec la même rapidité, se jouent comme elles dans les airs, et chassent de la même façon. M. J. Verreaux, au rapport de M. O. des Murs, a vu les Glaréoles au moment du passage des sauterelles accompagner ces insectes, les poursuivre, les saisir en volant, et les déglutir sans les dépecer. M. J. Verreaux a même été témoin d'un fait assez singulier : les Glaréoles, après avoir digéré d'une sauterelle toute la partie assimilable, en rejettent par défécation l'enveloppe extérieure, sans que la forme de l'insecte soit en rien altérée.

Les Glaréoles courent aussi avec une extrême célérité. Les plaines arides, sablonneuses ou graveleuses sont les lieux qu'elles fréquentent de préférence ; elles y font la chasse aux insectes, notamment aux Coléoptères et aux Orthoptères. Elles vivent réunies par troupes comme la plupart des Charadriens ; nichent les unes près des autres, et poussent, surtout en volant, des cris rauques et retentissants.

Le mâle et la femelle portent la même livrée. Les jeunes, avant la première mue, ont un plumage qui les distingue. Leur mue est double.

Les Glaréoles appartiennent aux contrées méridionales de l'ancien monde. Deux espèces se rencontrent en Europe.

315 — GLARÉOLE PRATINCOLE
GLAREOLA PRATINCOLA
Leach ex Linn.

Moyennes couvertures inférieures de l'aile d'un marron vif dans toute leur étendue ; lorums de la couleur du front.

Taille : 0m,25.

GLAREOLA, GLAREOLA NÆVIA et SENEGALENSIS, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 141, 147 et 148.
HIRUNDO PRATINCOLA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 345.
GLAREOLA AUSTRIACA, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 695 et 696.
GLAREOLA TORQUATA, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), t. II, p. 404.
GLAREOLA PRATINCOLA, Leach, *Trans. Linn. Soc.* (1822), t. XIII, p. 131.
GLAREOLA LIMBATA, Rüpp.
PRATINCOLA GLAREOLA, Degl. *Ornith. Europ.* (1843), t. II, p. 107.
Buff. *Pl. enl.* 822.

Mâle et Femelle adultes, en été : Dessus de la tête, du cou et du corps d'un gris brun, nuancé de roussâtre à la nuque ; sus-caudales blanches ; gorge d'un blanc lavé de roux jaunâtre clair, encadré par une bande noire, étroite, finement bordée de blanc, qui prend naissance de chaque côté à la paupière inférieure et descend au-devant du cou en forme de collier ; bas du cou, poitrine, d'un cendré brun ; haut de l'abdomen roussâtre, se confondant avec la couleur précédente ; bas-ventre, sous-caudales, blancs ; lorums gris-brun ; côtés du cou et couvertures supérieures des ailes pareils au dos ; couvertures inférieures, en partie, et plumes axillaires d'un roux marron vif ; rémiges d'un brun noir ; rectrices d'un blanc pur vers leur base, noirâtres vers leur extrémité, la plus externe de chaque côté dépassant de moitié les médianes ; bec noir, avec sa base et le bord libre des paupières rouges ; pieds et iris brun-roussâtre.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Teintes plus rembrunies, à reflets verdâtres sur le dos et les ailes ; poitrine d'un roussâtre prononcé ; couleur des pieds plus foncée.

Jeunes avant la première mue : Ils ont les parties supérieures d'un gris brun, variées de taches plus sombres et ondulées de blanchâtre ; la gorge d'un blanc roussâtre terne, striée de noirâtre ou de brun, et circonscrite par une série interrompue de taches de même couleur, indiquant le collier des adultes ; les plumes de la poitrine brunes dans

le milieu et largement bordées de jaunâtre ; ventre et sous-caudales d'un blanc sans taches ou avec des taches brunes, et la queue moins longue et moins fourchue.

Variétés accidentelles : M. Nordmann, dans son *Catalogue raisonné des Oiseaux de la Faune pontique,* cite une variété d'un isabelle clair.

Cette espèce habite l'Europe méridionale et orientale, l'Asie et l'Afrique septentrionales.

En Europe, on la trouve plus particulièrement dans les plaines et les steppes du midi de la Russie, dans tous les parages de la mer Noire et de la mer Caspienne, en Sardaigne, en Morée, en Dalmatie, en Hongrie, en Espagne et en France, dont elle fréquente les plages sablonneuses de la Méditerranée. Elle se montre accidentellement dans nos départements du Nord.

Elle se reproduit en France sur les bords de la mer, des étangs salés, des marécages couverts de salicornes ligneuses, établit son nid parmi ces plantes, et pond de deux à quatre œufs, courts, ventrus, d'un jaune d'ocre sale, avec des points et des taches irrégulières, nombreuses, tantôt isolées, tantôt confluentes et si rapprochées que les deux tiers de l'œuf en sont couverts et comme marbrés. Ces points et ces taches sont, les unes d'un brun cendré ; les autres, d'un brun noir comme velouté. Quelquefois, au lieu d'être jaune, le fond de la coquille est grisâtre ; d'autres fois il est légèrement verdâtre ou olivâtre. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,031 à 0^m,032 ; petit diam. 0^m,023 à 0^m,025.

M. Crespon, dans son *Ornithologie du Gard,* nous apprend que cette Glaréole arrive vers le milieu d'avril dans le midi de la France, et repart vers la fin d'août ; qu'elle voyage par petites troupes de quinze à vingt individus ; que lorsqu'on approche de l'endroit où est établi son nid, on la voit accourir en criant, passer et repasser sans cesse au-dessus de soi et fondre même sur les chiens ; que lorsqu'on blesse un individu de la bande, tous viennent auprès en poussant leurs cris habituels, et qu'un jour il en abattit six sur le même lieu, en un instant, parce qu'il en avait démonté un qui criait en courant. Il a constamment trouvé des calandres du blé (*Curculio granarius* Linn.) dans leur estomac.

Dans les parages de la mer Noire et de la mer Caspienne, cet oiseau, selon M. Nordmann, arrive par grandes volées vers la fin de mars, et demeure jusque dans le mois de novembre. « Son vol, dit cet habile observateur, qui tantôt se dirige en ligne droite avec une rapidité extraordinaire, tantôt décrit toutes sortes de figures irrégulières, ressemble à celui de l'Hirondelle. Sa voix perçante est absolument pareille à celle d'une *Sterna minuta* ou d'une *Sterna cantiaca* : les mouvements particuliers de la queue rappellent ceux des *Saxicola* ; enfin la vitesse avec laquelle elle court sur la terre lui est commune avec les espèces de Charadriens. Peu de temps après leur arrivée au printemps, ces oiseaux se réunissent en grandes troupes à différentes heures de la journée, et se divertissent à passer et à repasser au-dessus d'une contrée, remplissant l'air de leurs cris. Ils s'attroupent de même après avoir terminé l'œuvre de la

propagation : ces troupes ne se séparent plus, et couvrent souvent de grandes étendues de terrain dans les steppes arides et sur les grands chemins, où elles montrent si peu de crainte qu'elles se dérangent à peine à l'approche d'une voiture ; aussi les tire-t-on très-facilement. »

316 — GLARÉOLE MÉLANOPTÈRE
GLAREOLA MELANOPTERA
Nordm.

Moyennes couvertures inférieures des ailes d'un noir enfumé dans toute leur étendue (adultes) *ou avec l'extrémité d'un rouge brun* (jeunes) ; *lorums noirâtres.*

Taille : $0^{m},26$ *environ.*

Glareola pratincola, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 150.
Glareola Pallasii, Bruch, in : Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 81.
Glareola melanoptera, Nordm. *Bull. Soc. Imp. Nat. Moscou* (1842), t. II, p. 314, pl. 2.
Glareola Nordmanni, Fisch. *Bull. Soc. Imp. Nat. Moscou* (1842), t. II, p. 314.
? Werner, *Atl. des Ois. d'Eur.* (sans nº d'ordre), sous le nom de *Glareola torquata.*

Mâle adulte : Parties supérieures d'un gris brunâtre, avec plus de cendré au vertex, plus de ferrugineux à la nuque que chez l'espèce précédente ; sus-caudales latérales blanches ; lorums noirs ; paupière inférieure blanche, gorge et haut du cou, en avant, d'un blanc sale, encadré par une étroite ligne noire qui prend naissance au-dessous des yeux, et tend à se confondre avec les lorums ; bas du cou et poitrine d'un cendré clair ; ventre blanchâtre ; couvertures supérieures des ailes pareilles au manteau ; couvertures inférieures et plumes axillaires noirâtres ; rémiges d'un noir enfumé, avec la baguette blanche ; queue assez fourchue, les rectrices médianes à moitié blanches, les trois les plus extérieures de chaque côté blanches, avec l'extrémité noire ; les plus longues très-pointues ; bec noir, passant au jaunâtre en dessous vers la base et aux commissures ; bord libre des paupières noir ; pieds noirâtres ; iris brun-jaunâtre.

Femelle adulte : Elle diffère à peine du mâle par des teintes un peu plus affaiblies et par un collier moins marqué.

Jeunes avant la première mue : Ils ont les plumes des parties supérieures brunâtres et frangées de grisâtre ; les sus-caudales grises au bout et tachées de brun ; la poitrine ondulée de brun ; la queue courte,

peu échancrée, avec les rectrices arrondies à l'extrémité; le bec plus court que chez les adultes, et les pieds livides.

La Glaréole Mélanoptère habite la Russie méridionale, l'Asie Mineure, l'Arabie, et s'égare quelquefois en Grèce.

Selon Pallas, elle est très-commune, de la fin d'avril à l'automne, dans les plaines désertes de la Tartarie, depuis le Volga jusque près de l'Irtisch. Elle erre par petites troupes et, après l'éducation des jeunes, se réunit en bandes nombreuses. Elle ne fréquente point le bord des eaux, mais les terrains arides, ceux principalement qui sont imprégnés de sel. C'est le soir qu'elle fait la chasse aux insectes, notamment aux grillons, dont elle diminue considérablement le nombre. Elle court comme les Charadriens, vole presque comme les Sternes, pousse des cris en volant, s'effarouche peu de la présence de l'homme, et émigre à l'automne.

Elle niche sur le sol, parmi les plantes herbacées, et non dans des trous, à la manière des Guêpiers, comme on l'avait rapporté à Pallas. Sa ponte est de deux à quatre œufs jaunâtres ou d'un jaune verdâtre, couverts de points et de petites taches souvent confluentes, les unes cendrées, les autres d'un brun cendré, et les plus superficielles d'un brun noir. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},035$; petit diam. $0^{m},025$ à $0^{m},026$.

FAMILLE XXXVI

CHARADRIIDÉS — *CHARADRIIDÆ*

CURSORES LITTORALES, Illig. *Prod. Syst.* (1811).
ÆGIALITES, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
CHARADRIADÆ, Leach, in : Vig. *Gen. of B.* (1825).
CHARADRIÉES, Less. *Tr. d'Ornith.* (1831).
CHARADRIDÆ, Bp. *Distr. Meth. degli Anim. Verteb.* (1831).
CHARADRIIDÆ, Bp. *Rev. crit.* (1850).
CHARADRII, Schleg. *Mus. d'Hist. nat. des Pays-Bas* (1865).

Bec ordinairement membraneux dans la moitié de sa longueur, à partir de la base, renflé et dur dans le tiers antérieur; fosses nasales amples, le plus souvent prolongées au moins jusqu'au milieu du bec ; narines percées de part en part ; ailes allongées, étroites, acuminées ; tarses généralement réticulés.

Les Charadriidés, que distinguent encore des yeux gros et notablement reculés à l'arrière de la tête, fréquentent en général les lieux découverts et bas,

les plaines marécageuses, les bords graveleux et sablonneux de la mer, des rivières; quelques-uns n'habitent que les terrains arides et incultes. Tous ont un régime animal. Ils sont répandus dans toutes les parties du monde.

Les diverses subdivisions que l'on peut établir dans cette famille sont assez naturelles et reposent sur des caractères facilement appréciables.

SOUS-FAMILLE LI

ŒDICNÉMIENS — *ŒDICNEMINÆ*

ŒDICNEMINÆ, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).

Bec fendu jusqu'au delà de l'angle antérieur de l'œil; queue conique; grandes sous-caudales atteignant ou dépassant l'extrémité des rectrices latérales; pouce nul; doigts antérieurs unis à la base par de larges membranes; tarses réticulés; plumage varié de taches oblongues, qui occupent généralement le centre des plumes.

Cette sous-famille a pour type le genre suivant.

GENRE CLIV

ŒDICNEME — *ŒDICNEMUS*, Temm.

CHARADRIUS, p. Linn. *S. N.* (1735).
OTIS, p. Lath. *Ind.* (1790).
ŒDICNEMUS, Temm. *Man.* (1815).
FEDOA, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816).

Bec de la longueur de la tête, ou un peu plus court, épais, triangulaire, légèrement déprimé à la base, comprimé dans la moitié antérieure, à mandibule inférieure anguleuse en dessous; narines linéaires, étendues jusqu'au milieu du bec; fosses nasales peu profondes, ne se prolongeant pas en un sillon; ailes moyennes, aiguës, n'atteignant pas l'extrémité de la queue; celle-ci composée de douze rectrices; tarses longs, minces, couverts de toutes parts d'un réseau de petites écailles; trois doigts seulement en avant, courts, épais, bordés et réunis à la base, l'externe et le médian par une large membrane qui dépasse la

première articulation, le médian et l'interne par une membrane moins étendue, mais qui atteint presque la première articulation; ongles très-courts, celui du doigt médian à bord interne très-dilaté, tranchant et creusé en dessous.

Ce genre, indiqué par Aldrovande, Ray, Buffon, a été établi et caractérisé par Temminck. Les espèces qu'il comprend ont été placées, tantôt parmi les Outardes, tantôt parmi les Pluviers. Leurs caractères sont mixtes et semblent être une transition des premières aux seconds.

Les Œdicnèmes vivent sur les terrains élevés et arides, sur les coteaux pierreux, nus ou couverts de bruyères. Ils se nourrissent de vers, d'insectes, d'hélix, et même, dit-on, de petits mammifères.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes, avant la première mue, en diffèrent assez peu. Leur mue est simple.

Les Œdicnèmes appartiennent presque tous à l'ancien continent et à l'Australie. Une seule espèce existe en Europe.

317 — ŒDICNÈME CRIARD — *OEDICNEMUS CREPITANS* Temm.

Plumage en dessus, au cou et sur la poitrine, varié de taches oblongues, étroites; une bande d'un blanc jaunâtre, en écharpe, sur les petites couvertures supérieures de l'aile; une grande tache blanche vers le milieu de la première rémige; une tache de même couleur, plus petite, sur la seconde; sous-caudales roussâtres, avec un trait noirâtre sur le rachis.

Taille : $0^m,40$ *à* $0^m,43$.

Charadrius œdicnemus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 255.
Pluvialis major, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 76.
Otis œdicnemus, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 661.
Œdicnemus crepitans, Temm. *Man.* (1815), p. 322.
Fedoa œdicnemus, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 28.
Œdicnemus griseus, Koch, *Baier. Zool.* (1816), t. I, p. 266.
Œdicnemus Europeus, Vieill. *N. Dict.* (1818), t. XXIII, p. 230.
Œdicnemus Belloni, Fleming, *Brit. Anim.* (1828), p. 114.
Buff. *Pl. enl.* 319, sous le nom de *Grand Pluvier.*

Mâle et femelle adultes, au printemps : Dessus de la tête, du cou et du corps, d'un roussâtre tirant sur le cendré, avec une tache longitudinale au centre des plumes, dont les bords, à la pointe, sont d'une teinte plus claire; gorge, bas-ventre et jambes d'un blanc pur, devant du cou et poitrine roussâtres, avec des raies longitudinales brunes;

abdomen blanc, tirant sur le roussâtre ; sous-caudales rousses ; lorums, une bande au-dessus de l'œil, une autre au-dessous de cet organe, d'un blanc pur ; région parotique et une sorte de moustache, partant de la commissure du bec, d'un brun varié de roussâtre ; ailes d'un cendré blanchâtre dans la moitié de son étendue, avec une teinte roussâtre ou brunâtre sur les bords des plumes ; le reste varié de brun et de roux ; rémiges noires, avec une grande tache blanche vers le milieu de la première ; une moins grande sur la deuxième ; les septième et huitième terminées de blanc ; rectrices rayées et terminées de noir, excepté les deux médianes, qui sont d'un roux cendré, marbré de noirâtre ; base du bec et paupières d'un jaune citron ; bout du bec noir ; pieds d'un jaune pâle verdâtre ; iris jaune citron.

Nota: Quoique cet oiseau ne mue qu'une fois, cependant les teintes de son plumage varient sensiblement selon les saisons : ainsi, en été, les teintes sont plus claires et les plumes du dessus du corps sont plus ou moins usées ; en automne et en hiver, les teintes brunes et rousses sont plus foncées.

Jeunes avant la première mue : Ils ont des teintes moins décidées ; le brun forme des traits longitudinaux au centre des plumes, qui ont une apparence soyeuse. Ils sont plus bas sur pattes ; ont le bec plus court que les adultes ; le bas des jambes et le haut des tarses considérablement renflés. Ils sont, en naissant, couverts de duvet gris-roussâtre.

L'Œdicnème criard est répandu dans toute l'Europe ; il habite aussi l'Asie occidentale, et s'avance jusqu'au nord de l'Afrique.

En France, il est plus commun dans le midi que dans le nord.

Il niche à terre, dans les endroits pierreux et les guérets, et dans un petit enfoncement. Ses œufs, le plus ordinairement au nombre de deux, quelquefois de trois ou de quatre, sont très-gros relativement au volume de l'oiseau, presque également épais aux deux bouts, et d'un gris jaunâtre ou roussâtre, avec des mouchetures et des taches nombreuses, irrégulières, souvent d'un gris brun et d'un brun foncé. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,055$; petit diam. $0^m,042$.

Cet oiseau préfère, en France, les plaines arides, crayeuses et sablonneuses. En Sicile, il affectionnerait les prairies humides, suivant M. Malherbe. C'est vers le soir qu'il se montre et se fait entendre ; il court très-vite et se laisse difficilement approcher. On en trouve toute l'année en Anjou. Dans le nord de la France, il arrive en avril et repart en automne.

On dit que les jeunes sont un assez bon manger.

SOUS-FAMILLE LII

CURSORIENS — *CURSORIINÆ*

CURSORINÆ, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).
CHARADRINÆ, p. Bp. *Ucc. Eur.* (1842).
CURSORIINÆ, Bp. *Rev. crit.* (1850).

Bec un peu fléchi et voûté à la pointe, fendu jusqu'au-dessous des yeux; queue égale; grandes sous-caudales atteignant l'extrémité des rectrices latérales; pouce nul; doigts antérieurs très-courts, libres; tarses scutellés; plumage coloré par grandes masses.

Les Cursoriens, particulièrement caractérisés par leurs doigts libres et excessivement courts, relativement à l'allongement des pieds, ne sont pas nombreux en espèces. Ils appartiennent exclusivement à l'ancien monde et sont surtout propres à l'Afrique. Le genre suivant les représente en Europe.

GENRE CLV

COURVITE — *CURSORIUS*, Lath.

CHARADRIUS, p. Gmel. *S. N.* (1788).
CURSORIUS, Lath. *Ind.* (1790).
TACHYDROMUS, Illig. *Prod. Syst.* (1811).
CURSOR WAGL. *Syst. Av.* (1827).

Bec plus court que la tête, un peu déprimé à la base, légèrement voûté et courbé vers la pointe; narines basales, ovales; fosses nasales peu profondes et ne se prolongeant pas en un sillon; ailes moyennes, sur-aiguës, à rémiges étagées; queue courte, presque rectiligne; tarses longs, grêles, couverts de trois rangées de scutelles s'imbriquant; une rangée assez grande pour couvrir la face antérieure et une partie des faces latérales, et deux plus petites en arrière; trois doigts en avant, les latéraux beaucoup plus courts que le médian, celui-ci réuni à l'externe par un rudiment de membrane; pouce nul.

Les Courvites ont les mœurs et les habitudes des Outardes; comme elles, ils vivent dans les terrains arides et sablonneux.

Le mâle et la femelle ne paraissent pas différer l'un de l'autre; mais les jeunes ont une livrée parfaitement distincte de celle des vieux. L'on ne sait si leur mue est simple ou double.

Ce genre renferme sept espèces propres aux contrées chaudes de l'Afrique et de l'Asie. L'une d'elles fait des apparitions accidentelles, mais assez fréquentes, en Europe.

318 — COURVITE GAULOIS — *CURSORIUS GALLICUS* Bp. ex Gmel.

Fond du plumage de couleur isabelle ; toutes les parties inférieures unicolores ; deux raies noires ou brunes derrière les yeux ; occiput gris.

Taille : 0^{m},26 *environ.*

CHARADRIUS GALLICUS, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 692.
CURSORIUS EUROPÆUS, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 751.
CHARADRIUS CORRIRA, Bonnat. *Tabl. Encycl.* (1791), p. 23.
CURSORIUS ISABELLINUS, Meyer, *Tasch. Deuts.* (1810), t. II, p. 328.
TACHYDROMUS EUROPÆUS, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. VIII, p. 293.
CURSOR ISABELLINUS, Wagl. *Syst. Av.* (1827), *Gen. Cursor*, sp. 1.
CURSOR EUROPÆUS, Naum. *Vög. Deuts.* (1834), t. VII, p. 77.
CURSORIUS GALLICUS, Bp. *Ucc. Eur.* (1842), p. 57.
Buff. *Pl. enl.* 795, sous le nom de *Courvite.*

Mâle et femelle adultes : Front et vertex d'un roux isabelle ; occiput cendré ; dessus du cou et du corps d'un roux isabelle comme le dessus de la tête ; gorge, haut de la face antérieure du cou, bas-ventre, sous-caudales et jambes plus ou moins blanchâtres ; bas de la face antérieure du cou, poitrine, flancs d'un isabelle clair ; deux raies noires derrière les yeux, séparées par une bande blanche, se réunissant à la nuque ; la supérieure recouverte en partie par les plumes cendrées de l'occiput ; joues d'un blanchâtre lavé d'isabelle clair ; ailes comme le dos, avec les pennes noires et terminées de roussâtre ; queue de la même couleur que le dessus du corps, avec toutes les pennes, excepté les deux médianes, tachetées de noir vers leur extrémité, et terminées de blanchâtre ; bec noir ; partie nue des jambes bleuâtre ; pieds jaunâtres ; iris noisette.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un roux jaunâtre, varié, surtout aux scapulaires et aux couvertures supérieures des ailes, de taches et de traits anguleux d'un brun olivâtre ; parties inférieures plus claires que sur le corps ; dessus de la tête d'un brun roux,

parsemé de très-petites taches noirâtres; les quatre premières rémiges primaires finement bordées de roux à l'extrémité, et la double raie derrière les yeux indiquée par du brunâtre clair.

Le Courvite gaulois habite particulièrement les steppes du nord de l'Afrique et se montre accidentellement en Europe.

Il a été vu et tué aux environs de Paris, de Dunkerque, de Saint-Omer, de Calais, d'Abbeville, d'Amiens, de Dieppe, de Fécamp, de Metz, dans le midi de la France, en Suisse et dans la Lombardie.

Ses œufs ressemblent, pour la forme, à ceux des Charadriens en général, et pour les couleurs à certaines variétés d'œuf du *Charadrius cantianus*. Ils sont d'un gris verdâtre ou jaunâtre, couverts, surtout au gros bout, de nombreux petits points et des traits irréguliers, anguleux, la plupart enchevêtrés, les uns bruns, les autres d'un gris cendré plus ou moins foncé. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,036 à 0m,038 ; petit diam. 0m,027 à 0m,029.

M. Crespon a nourri un individu pendant deux mois, dans une grande volière, avec d'autres oiseaux. Il avait été pris au milieu d'une bande de Vanneaux. Il lui donnait pour nourriture du foie de bœuf et de petits hélix qu'il écrasait d'avance. Il courait dans sa cage avec une célérité étonnante, s'arrêtait tout à coup, puis restait dans un état d'immobilité complète. Il aimait à fouiller avec son bec dans la terre humide qui entourait un petit bassin, et vivait en paix avec d'autres oiseaux.

Celui que l'on a pris près de Metz était en la compagnie d'une bande d'Alouettes.

SOUS-FAMILLE LIII

CHARADRIENS — *CHARADRIINÆ*

CHARADRINÆ, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).
CHARADRIINÆ, Bp. *Rev. crit.* (1850).

Bec droit, très-rarement fendu jusqu'à l'angle antérieur de l'œil ; queue égale ou arrondie ; grandes sous-caudales n'atteignant jamais l'extrémité des rectrices latérales ; le plus souvent trois doigts seulement en avant, l'externe et le médian unis à la base par une petite membrane ; le pouce, lorsqu'il existe, très-court et élevé; tarses quelquefois en partie scutellés, le plus ordinairement réticulés ; plumage coloré par grandes masses, ou varié de taches irrégulières.

Les Charadriens sont beaucoup plus sociables que les espèces comprises dans les deux sous-divisions précédentes, et s'en distinguent parfaitement sous ce rapport. Ils se réunissent parfois en bandes considérables, ce que ne font ni les Cursoriens, ni surtout les Œdicnémiens. Les espèces en sont assez nombreuses et répandues dans toutes les parties du monde.

Plusieurs genres représentent cette sous-famille en Europe.

GENRE CLIV

PLUVIAN — *PLUVIANUS.*

CHARADRIUS, p. Linn. *S. N.* (1766).
PLUVIANUS, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
CURSOR, Wagl. *Syst. Av.* (1827).
CURSORIUS, Schleg. *Mus. Hist. Nat. des Pays-Bas* (1865).

Bec plus court que la tête, large à la base, qui est faiblement déprimée, comprimé dans la moitié antérieure, convexe, arqué, pointu, à bords rentrants; narines basales, oblongues, étroites; fosses nasales peu étendues, peu profondes; ailes allongées, amples, atteignant l'extrémité de la queue, sur-aiguës, pourvues d'un tubercule mousse; queue moyenne, bas des jambes nu sur une petite étendue; tarses médiocrement élevés, minces, offrant trois rangs de scutelles; deux qui couvrent à la fois les faces antérieures et latérales et une qui couvre la face postérieure; trois doigts en avant, grêles, l'externe et le médian unis à la base par une membrane étroite; pouce nul; ongle du doigt médian dilaté, finement dentelé en dedans; plumage coloré par grandes masses.

Les Pluvians ont des caractères mixtes qui les ont fait rapporter, par les uns, au genre *Charadrius*; par les autres, au genre *Cursorius*. Ils semblent, en effet, se rattacher au premier par leurs tarses médiocres, leurs doigts latéraux assez allongés et même par leur physionomie; tandis qu'ils paraissent appartenir au second par la forme de leur bec et par le peu de développement de leurs membranes interdigitales. Mais on ne saurait les ranger ni dans l'un ni dans l'autre de ces genres, et c'est avec raison qu'on a fondé sur eux une coupe générique à part, reliant les Cursoriens aux Charadriens.

Leurs habitudes rappellent beaucoup celles des espèces du genre *Charadrius*. Ils fréquentent les vastes plages sablonneuses et humides, mais évitent les terrains limoneux; ne forment pas de grandes troupes, mais seulement de petites familles, et sont naturellement peu farouches.

Le mâle et la femelle portent le même plumage. Les jeunes s'en distinguent. Ce genre ne repose que sur une espèce originaire d'Afrique.

319 — PLUVIAN D'ÉGYPTE — *PLUVIANUS ÆGYPTIUS* Strickl. ex Linn.

Toutes les parties supérieures, du front au bas du dos, une large bande à travers l'œil, étendue du bec à la nuque et une écharpe pectorale, d'un noir profond; rémiges primaires blanches dans le milieu, noires à la base et à l'extrémité, les secondaires blanches à la base, ensuite noires; pieds bleus.

Taille : 0^{m},22 *environ.*

CHARADRIUS ÆGYPTIUS, Linn. in : Hasselquist, *It. Palæst.* (1757), p. 256.
CHARADRIUS MELANOCEPHALUS, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 692.
CHARADRIUS AFRICANUS, Lath. *Ind.* Suppl. (1802).
PLUVIANUS MELANOCEPHALUS, et CHLOROCEPHALUS, Vieill. *N. Dict.* (1818), t. XXVII, p. 129 et 130.
CURSOR CHARADRIOIDES, Wagl. *Syst. avium* (1827), *Gen. Cursor*, sp. 6.
PLUVIANUS ÆGYPTIUS, Strickl.
CURSORIUS ÆGYPTIUS, Schleg. *Mus. d'Hist. Nat. des Pays-Bas.* Cursores (1865), p. 14.
Buff. *Pl. enl.* 918, *jeune de l'année*, sous le nom de *Pluvian du Sénégal.*
Savigny, *Descript. de l'Égypte*, pl. 6, f. 4.

Mâle et femelle adultes : Front, dessus de la tête, du cou, dos, une large bande à travers l'œil s'étendant du bec à la nuque, et une autre bande en écharpe, ceignant tout le bas du cou, d'un noir profond, nuancé quelquefois de verdâtre; petites et moyennes couvertures des ailes, scapulaires, croupion et sus-caudales d'un gris bleuâtre, avec les plus grandes des scapulaires blanchâtres à la pointe ; une large bande sourcilière, étendue des narines sur les côtés de la nuque ; joues, gorge, grandes couvertures supérieures et toutes les couvertures inférieures des ailes blanches; devant et côtés du cou, poitrine, abdomen d'un isabelle pâle, ventre et sous-caudales d'un blanc lavé de roussâtre ; rémiges primaires, à l'exception de la première qui est unicolore, noires à la base, ensuite blanches dans une assez grande étendue, et noires au bout ; les quatre ou cinq premières des secondaires, blanches à la base et à l'extrémité, noires dans le milieu, toutes les autres blanches de la racine au milieu, ensuite noires ; rectrices médianes d'un gris bleuâtre, toutes les latérales aux trois quarts de cette couleur, avec l'extrémité

blanche, précédée d'une bande noire; bec noir; pieds bleuâtres, iris brun.

Jeunes de l'année: Bande sourcilière, gorge, devant et côtés du cou, roussâtres; bande en écharpe du bas du cou marquée seulement par quelques taches d'un noirâtre pâle, les autres couleurs comme chez les adultes, mais moins intenses et moins pures.

Cette espèce, comme son nom l'indique, est propre à l'Afrique. On la trouve dans la Sénégambie, la Nubie, la Barbarie et l'Égypte. Elle s'égare accidentellement sur notre continent. Son apparition en Europe repose sur la capture de deux individus faite en Espagne, d'après le pasteur Brehm.

Elle pond à découvert sur les plages sablonneuses. Ses œufs, à coquille mate et à grains très-serrés comme ceux de tous les Charadriens, sont d'un jaune d'ocre roussâtre, abondamment couverts, surtout à la grosse extrémité, de petites taches, de points, de stries, de traits anguleux et vermiculés, les uns, profonds et d'un gris brun plus ou moins clair; les autres, superficiels, d'un joli brun châtain plus ou moins foncé. Ils mesurent:

Grand diam. $0^m,032$ à $0^m,033$; petit diam. $0^m,023$ à $0^m,024$.

Ses mœurs sont peu sociables: elle vit le plus souvent par couples ou par petites troupes de six à dix individus. D'un naturel confiant, elle se laisse facilement approcher. Son vol est assez rapide, et lorsqu'elle prend son essor, elle répète plusieurs fois un petit cri aigu. Elle se nourrit de vers et d'insectes qu'elle trouve sur les vastes grèves dont elle fait sa demeure habituelle, et qu'elle va même chercher jusque dans la gueule du crocodile. E. Geoffroy Saint-Hilaire a été témoin de ce dernier fait et il en a conclu que le Pluvian d'Égypte n'était autre que le *Trochilus* des anciens, auquel Hérodote et Aristote ont attribué la même habitude.

GENRE CLVII

PLUVIER — *PLUVIALIS*, Barrère.

CHARADRIUS, p. Linn. *S. N.* (1735).
PLUVIALIS, Barrère, *Ornith. Spec. nov.* (1745).

Bec un peu plus court que la tête, droit, comprimé vers la pointe; narines latérales, étroites, linéaires; sillons nasaux prolongés au delà du milieu du bec; ailes sur-aiguës, pourvues d'un simple tubercule mousse; queue légèrement arrondie sur les côtés ou égale, variée de nombreuses bandes transversales; tarses assez élevés, minces, couverts sur toutes les faces d'un réseau de plaques hexagones, très-fines sur les côtés et en arrière, un peu plus larges sur la face antérieure; trois doigts en

avant; pouce nul ou très-rudimentaire; plumage des parties supérieures varié de nombreuses taches.

Les Pluviers, que les bandes transversales dont leur queue est couverte et les nombreuses petites taches des parties supérieures, sous toutes les livrées, distinguent des autres Charadriens, sont des oiseaux très-sociables. Ils vivent presque constamment réunis en grandes bandes; semblent préférer les terrains secs aux prairies marécageuses; se nourrissent d'insectes et de vers; se reproduisent dans les contrées froides de l'hémisphère boréal et en émigrent l'automne.

Le mâle et la femelle se ressemblent sous leurs deux livrées. Les jeunes, avant la première mue, diffèrent des adultes. Leur mue est double.

Observation.— Le *Vanellus varius* ou *Helveticus* de Brisson, dont plusieurs ornithologistes ont fait, avec cet auteur, un Vanneau, pendant que d'autres l'ont séparé génériquement sous le nom de *Squatarola*, nous paraît devoir être rapporté au genre *Pluvialis*. Macgillivray l'y avait rangé dès 1840, et M. Schlegel, dans son catalogue du *Muséum d'Histoire naturelle des Pays-Bas*, l'y comprend aussi. Nous nous rangeons à leur manière de voir à cet égard. Le *Vanell. varius* (Briss.) doit être éloigné des Vanneaux pour prendre place à côté du Pluvier doré et dans le même genre. Par la forme de son aile; par les réticules des tarses; par son système de coloration, sous ses deux livrées, il s'éloigne autant du Vanneau huppé, type du genre *Vanellus* de la plupart des méthodes actuelles, qu'il se rapproche du Pluvier doré, sur lequel est fondé le genre *Pluvialis*; et il suffirait presque de convertir les taches blanches des parties supérieures en taches jaunes, pour en faire une espèce aussi voisine du *Pluvialis apricarius*, que l'est le *Pluv. fulvus*. A la vérité, le *Vanell. varius* a le bec un peu plus fort que le Pluvier doré, et ses tarses sont pourvus d'un rudiment de pouce, que n'a pas celui-ci; mais ces caractères n'ont manifestement ici qu'une importance secondaire, et doivent être considérés seulement comme caractères de groupe : nous ne croyons pas qu'on puisse leur reconnaître plus de valeur.

A — *Espèces pourvues de trois doigts seulement, le pouce faisant complétement défaut.*

320 — PLUVIER DORÉ — *PLUVIALIS APRICARIUS* Bp. ex Linn.

Plumage, en dessus, brun-noir, varié de taches d'un jaune vif et blanchâtres, les taches jaunes dominant; grandes sous-caudales latérales marquées sur les barbes externes d'un assez grand nombre de bandes transversales brunes, généralement indépendantes, alter-

nant avec autant de bandes jaunâtres également indépendantes (adultes en noces ou en plumage de transition); *ailes longues de* 0m,18 *au moins; bandes transversales de la queue bien marquées en dessus et en dessous.*

Taille : 0m,27.

Charadrius apricarius, Linn. *S. N.* 10e édit. (1758), sp. 7.
Pluvialis aurea, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 42.
Charadrius pluvialis, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 254.
Charadrius auratus, Suckow, *Naturgesch. der Thiere* (1800-1801), t. II, p. 1592.
Pluvialis apricarius, Bp. *Uccel. Eur.* (1842), p. 57.
Buff. *Pl. enl.* 904.

Mâle et femelle adultes, en robe d'amour : Parties supérieures d'un noir plus ou moins profond, marquées au bout et sur les bords des plumes, de taches d'un jaune doré vif; joues, gorge, devant du cou, milieu de la poitrine et abdomen d'un beau noir lustré, encadré de blanc; sous-caudales, front, sourcils et bord libre des paupières de cette dernière couleur, avec des bandes obliques d'un brun noir, alternant avec des bandes jaunes, sur les barbes externes des sous-caudales latérales; côtés du cou, de la poitrine et flancs variés de taches noires et jaunes; rémiges d'un brun noir, avec la tige des primaires blanche vers le bout, et les secondaires terminées de blanc, ainsi que les moyennes couvertures supérieures; couvertures inférieures blanches; queue brune, avec des raies transversales, un peu obliques, alternes, sur les barbes externes; bec, pieds et iris noirs.

Mâle et femelle adultes, en hiver : D'un noir moins profond en dessus, avec les taches d'un jaune doré un peu plus grandes qu'en été; gorge et abdomen d'un blanc sale, avec quelques plumes bordées faiblement de cendré roussâtre; sous-caudales blanches, les latérales marquées sur les barbes externes de bandes alternes brunes et jaunes; joues, devant et côtés du cou, poitrine et flancs variés de taches brunes, jaunes et cendrées; ailes et queue comme en été; bec et pieds brun foncé.

Jeunes avant la première mue: De taille plus petite; d'un cendré noirâtre en dessus, avec des taches d'un gris jaunâtre; parties inférieures comme chez les adultes en hiver, mais avec les teintes plus faibles. Après la mue, ils sont semblables à ceux-ci; à la mue suivante, au printemps, ils ont la gorge, le devant du cou, le milieu de la poitrine et l'abdomen noirs, avec des plumes blanches ou du jeune âge. Ce

n'est qu'à la seconde mue de printemps, c'est-à-dire vers l'âge de deux ans, qu'ils ont le dessous du corps entièrement noir.

Le Pluvier doré habite l'Europe, l'Asie et le nord de l'Afrique ; il est en partie sédentaire en Angleterre et en Allemagne, et passe régulièrement tous les ans en Belgique, en Hollande et en France.

Dans nos départements septentrionaux, son passage du printemps commence dès les premiers jours de mars et se prolonge quelquefois jusqu'en avril. Celui d'automne a lieu dans les mois d'octobre et de novembre. Quelques individus restent dans le nord de la France jusqu'aux premières gelées, et y passent même l'hiver, quand il est modéré.

Le Pluvier doré niche à terre, dans les endroits marécageux, suivant les uns ; dans les terrains secs, suivant les autres. Sa ponte est de trois à cinq œufs gros, piriformes, d'un jaune clair, plus ou moins lavé de verdâtre, avec des points et quelques taches isolées d'un gris foncé, mêlés à des points et à de larges taches noires, la plupart confluentes et très-nombreuses au gros bout, où elles forment quelquefois couronne. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,051 à 0m,053 ; petit diam. 0m,035 à 0m,036.

Ce Pluvier voyage par troupes composées d'un plus ou moins grand nombre d'individus et recherche les terrains secs et élevés.

On en prend beaucoup aux filets dans les arrondissements de Lille et de Douai; mais on en trouve rarement en robe de noce complète, parce que, lorsqu'ils repassent en mars pour se rendre dans le nord du continent, où ils se reproduisent, la mue de printemps n'est pas terminée. Il n'y a que les très-vieux, en retard, et qui n'arrivent qu'à la fin de mars ou au commencement de mai, qui offrent le plumage d'amour.

Le Pluvier doré est très-recherché par les amateurs de bon gibier.

Il vit très-bien dans nos jardins et y recherche les vers et les limaçons. On le nourrit l'hiver de mie de pain et de petits morceaux de viande cuite.

321 — PLUVIER FAUVE — *PLUVIALIS FULVUS* Schleg. ex Gmel.

Plumage, en dessus, brun-noir, varié de taches d'un jaune éteint et blanchâtres, celles-ci dominant ; sous-caudales latérales marquées sur les barbes externes de quelques taches brunes, confluentes sur le bord de la plume, et s'engrenant avec autant de taches blanches de même grandeur et de même forme (adultes en plumage de transition), *ou en partie bordées extérieurement de brun pâle* (femelle ou jeune de l'année ? en plumage d'hiver) ; *ailes longues au plus de* 0m,17 ; *bandes transversales de la queue effacées en dessous.*

Taille : 0m,25 *à* 0m,26.

Charadrius fulvus, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 687.
Charadrius glaucopis, Forst. *Descript. anim.* (1772), p. 176.
Charadrius pluvialis, Pall. (nec Linn.) *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 141.
Charadrius xanthochelius, Wagl. *Syst. Av.* (1827), *Gen. Charadrius*, sp. 36.
Charadrius longipes, Temm. in : Bp. *Rev. crit.* (1850), p. 180.
Charadrius Taïtensis, Less. *Man. d'Ornith.* (1828), t. II, p. 321.
Charadrius pluvialis orientalis, Schleg. *Faune Jap.* (1847-1849), p. 104.
Pluvialis longipes Taïtensis et fulvus, Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1856), t. XLIII, p. 417.
Schleg. *Faune Jap.* pl. 62.

Adultes, en plumage d'hiver : Dessus de la tête d'un brun noir, marqué de petites taches d'un jaune pâle qui occupent les côtés des plumes ; nuque et derrière du cou bruns, variés de taches jaunâtres ; parties supérieures du corps et sus-caudales d'un brun noir, variées, au dos, de petites taches blanchâtres, auxquelles se mêlent quelques taches jaunes, et, sur tout le reste, de taches plus nombreuses et plus grandes d'un jaune éteint ; scapulaires et couvertures supérieures des ailes brunes, les premières variées de taches et de bandes transversales jaunes, les secondes tachées de blanchâtre sur les bords ; face et gorge d'un blanc jaunâtre sale ; poitrine et flancs blanchâtres, tachés et ondés de brun pâle ; ventre blanc, très-faiblement lavé de jaunâtre ; sous-caudales médianes blanches ; les latérales blanches sur les barbes internes et variées sur les barbes externes de quelques denticules obliques brunes, confluentes sur le bord des plumes, et s'engrenant avec d'autres dentelures blanches ; rémiges brunes, à baguettes blanches à peu près dans la moitié postérieure ; rectrices brunes, coupées en dessus par des bandes plus claires, et marquées de quelques taches blanchâtres sur le bord interne ; bec d'un brun noir ; pieds d'un brun verdâtre ; iris ?

Nota : Chez les individus en plumage de transition, la poitrine prend une teinte fauve et offre, ainsi que l'abdomen, quelques taches noires disséminées, ce qui fait supposer que les parties inférieures deviennent noires comme chez l'espèce précédente.

Chez des individus qui nous paraissent des *jeunes de l'année*, les denticules des sous-caudales n'existent pas ou sont peu prononcées : une bande longitudinale, d'un brun clair, les remplace.

Le Pluvier fauve habite l'Asie, l'Afrique, l'Océanie, et s'égare accidentellement en Europe. D'après M. W. Jardine, il aurait été pris à Malte.

Pallas l'a rencontré en grand nombre dans la Sibérie. Il dit qu'il émigre en

automne, et se porte plus au midi ; qu'il fréquente les prairies et les bords des fleuves, et qu'il se reproduit dans les régions arctiques.

Observation. — Le Pluvier fauve, sous son plumage d'hiver, a de si grands rapports avec le *Pluvialis apricarius*, sous la même livrée, qu'à la première vue les deux espèces paraissent identiques. L'une et l'autre ont, à peu de chose près, la même taille, la même longueur de bec, d'ailes, de tarses, des couleurs presque identiques et distribuées de même. Cependant, malgré leurs affinités, un examen minutieux et comparatif permet de saisir quelques traits qui les différencient. L'on constate, en effet, que les parties supérieures du *Pluv. fulvus* sont variées de taches jaunes moins nombreuses et d'un jaune moins pur que chez le *Pluv. apricarius* ; que sur l'aile, principalement, les taches jaunes tournent au blanchâtre et sont plus larges ; que les jambes, dans leur ensemble, sont plus élevées, et l'aile pliée moins allongée chez le Pluvier fauve que chez le Pluvier doré. Mais ce qui nous a paru caractériser le mieux et le plus sûrement les deux espèces, c'est le nombre de bandes dentiformes, transversales et obliques, qui occupent les barbes externes des grandes sous-caudales latérales. Ces bandes, chez le *Pluv. fulvus*, sont ordinairement au nombre de six à huit, trois ou quatre brunes et autant de blanches, qui s'engrènent comme les dents de deux roues. Chez le *Pluv. apricarius*, au contraire, l'on en compte souvent jusqu'à douze et même seize, six ou huit brunes et six ou huit jaunes. En outre, sur cette dernière, les bandes sont généralement plus étroites, également épaisses dans toute leur étendue, et elles alternent sans s'engrener. Enfin les bandes transversales de la queue, si bien marquées en dessus et en dessous chez le *Pluv. apricarius*, n'existent chez le *Pluv. fulvus* qu'à la face supérieure.

Ces caractères se présentent-ils chez tous les individus? Nous n'oserions l'affirmer, cependant nous les avons constatés sur cinq ou six Pluviers dorés et sur trois Pluviers fauves, les seuls que nous ayons pu examiner.

B — *Espèces à trois doigts en avant, et pourvues d'un pouce très-rudimentaire.*

322 — PLUVIER VARIÉ — *PLUVIALIS VARIUS*
Schleg. ex Briss.

Plumage, en dessus, noir, varié de taches blanches (adultes en noces) *ou d'un brun noir tacheté de blanchâtre* (adultes en automne), *ou d'un gris clair ondé de blanchâtre* (jeunes) ; *queue blanche, rayée de bandes transversales noires ou brunes* (adultes en noces et en automne), *ou rayée de gris.*

Taille : 0m,28 *à* 0m,29.

TRINGA SQUATAROLA, Linn. *S. N.* 10e édit. (1758), gen. 78, sp. 13.

VANELLUS GRISEUS, VARIUS et HELVETICUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 100, 103 et 106.

CHARADRIUS HYPOMELAS, Pall. *Voy.* (1778), édit. franç. in-8°, t. VIII, append. p. 51.

VANELLUS MELANOGASTER, Bechst. *Nat. Deuts.* (1809), t. IV, p. 356.

CHARADRIUS PARDELA, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 142.

SQUATAROLA GRISEA, Leach, *Syst. cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 29.

VANELLUS HELVETICUS, Vieill. *N. Dict.* (1819), t. XXXV, p. 215.

SQUATAROLA VARIA, Boie, *Isis* (1828), p. 558.

CHARADRIUS HELVETICUS, Licht. *Doub. Zool. Mus.* (1823), p. 70.

SQUATAROLA CINEREA, Fleming, *Brit. An.* (1828), p. 111.

SQUATAROLA HELVETICA, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 554.

VANELLUS GRISEUS, Jenyns, *Brit. Vert. Anim.* (1835), p. 181.

CHARADRIUS SQUATAROLA, Naum. *Vög. Deuts.* (1838), t. IX, p. 554.

CHARADRIUS HYPOMELANUS, Nordm. in : Demidoff, *Voy. dans la Russie mérid.* (1841), t. III, p. 235.

PLUVIALIS SQUATAROLA, Macgill. *Hist. Brit. B.* (1839-1841), t. II, p. 48.

VANELLUS SQUATAROLA, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 84.

PLUVIALIS VARIUS, Schleg. *Mus. Hist. Nat. des Pays-Bas*, Cursores (1865), p. 53.

Buff. *Pl. enl.* 853, *adulte en plumage de noces*, sous le nom de *Vanneau Suisse ;* 854, *jeune*, sous celui de *Vanneau gris ;* 923, *adulte*, en plumage d'hiver, sous le nom de *Vanneau varié.*

Mâle adulte, en été : Vertex, occiput, nuque, variés de cendré et de noir ; parties supérieures du corps noires, avec toutes les plumes terminées de blanchâtre et de blanc ; face, gorge, devant du cou et une partie des côtés, poitrine, abdomen et flancs d'un noir profond ; front, sourcils, côtés du cou et de la poitrine, bas-ventre et jambes d'un blanc pur ; sous-caudales blanches, avec quelques taches transversales et obliques brunes ; couvertures supérieures des ailes noires, terminées de blanc ; rémiges d'un brun noir, avec les baguettes blanches ; rectrices blanches et rayées de brun, surtout les médianes ; bec et iris noirs.

Femelle : Elle ressemble au mâle ; ses teintes sont seulement un peu moins nettes ; le noir des parties inférieures est souvent varié de plumes blanches.

Nota : M. Hardy pense (*in Litter.*) que cette espèce doit prendre bien tard sa robe complète de noces, car il n'a jamais rencontré un seul mâle sous son plumage d'été, même au commencement de juin. Les individus dont le noir du ventre est varié de plumes blanches se sont toujours trouvés être des mâles, qu'il considère comme des jeunes d'un an. Les femelles qu'il a tuées au printemps étaient toujours grises,

à ventre blanc, légèrement marqué de quelques plumes noirâtres.

Mâle et femelle adultes en automne : Parties supérieures d'un brun noirâtre, varié de taches jaunâtres et blanchâtres ; parties inférieures blanches, avec des taches cendrées et brunes, de forme et de grandeur différentes, au cou, à la poitrine, sur les flancs et les sous-caudales; front, sourcils et joues variés comme le cou ; queue blanche, rayée de bandes brunes, moins apparentes sur les pennes latérales, et variées de jaune vers le bout; bec brun verdâtre ; iris brun-noir ; pieds bruns. Ils ressemblent beaucoup, en cet état, au Pluvier doré en robe d'hiver.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un gris clair, avec les plumes terminées de blanchâtre ; parties inférieures blanches, variées de brun au cou, à la poitrine, sur les flancs et les sous-caudales ; front, sourcils, joues, variés comme le cou ; queue blanche et barrée de gris brun.

Aux époques de la mue, on trouve des sujets dont le plumage est bariolé de plumes des deux saisons ; alors peu d'individus se ressemblent.

Le Pluvier varié, que l'on connaît aussi sous le nom de *Vanneau Suisse* et, vulgairement, sous celui de *Vanneau-Pluvier*, habite plus particulièrement le nord de l'Europe et de l'Amérique, et se répand sur presque toutes les parties du monde, à l'époque de ses migrations.

En France, il se montre périodiquement sur nos côtes maritimes du Nord et dans l'intérieur du pays, à son double passage. On l'y rencontre de la mi-mai vers la mi-juillet, et durant les mois d'août et de septembre.

Il se reproduit dans les régions arctiques; niche dans les prairies marécageuses et pond trois ou quatre œufs d'un brun olivâtre clair, avec des taches noires, selon Temminck. Cependant, d'après M. Baldamus on n'aurait encore aucune donnée certaine sur sa reproduction.

Le Pluvier varié vit en troupes excessivement nombreuses, surtout à l'arrière-saison, au moment où il va émigrer. Il se nourrit d'insectes et de vers. Ceux que l'on conserve quelquefois dans les jardins, en compagnie du Combattant, du Pluvier doré, du Vanneau huppé, s'accommodent même de pain trempé dans l'eau.

GENRE CLVIII

GUIGNARD — *MORINELLUS*

Charadrius, p. Linn. *S. N.* (1735).
Pluvialis, p. Briss. *Ornith.* (1760).
Eudromias, Boie, *Isis* (1822 ?).
Morinellus, Bp. *Cat. Parzud.* (1856).

Bec plus court que la tête, mince, médiocrement renflé à

l'extrémité, à mandibule inférieure à peu près droite dans toute son étendue; narines latérales, oblongues, étroites; sillons nasaux prolongés au delà du milieu du bec; ailes sur-aiguës, atteignant ou dépassant l'extrémité de la queue; celle-ci de moyenne longueur, arrondie; bas des jambes dénudé sur une étendue qui égale, au plus, la longueur du doigt médian; tarses médiocrement élevés, finement réticulés sur la face postérieure et sur les articulations, couverts en avant et sur les côtés d'une double rangée de plaques hexagones, pentagones ou tétragones, selon le point qu'elles occupent; trois doigts seulement en avant, les latéraux courts; la membrane interdigitale qui unit le doigt externe au médian, étroite et n'atteignant pas la première articulation; plumage coloré par grandes masses, ou en partie varié.

Les Guignards se distinguent des autres Charadriens par un bec plus mince et relativement moins renflé à l'extrémité. Leurs formes sont trapues comme celles des Pluviers, et ils ont la poitrine ou le haut de l'abdomen d'un roux généralement intense et traversé par une bande noire.

Ils ont les mœurs de la plupart des autres Charadriens; vivent et émigrent par troupes; recherchent les terrains arides et dépouillés, ou les maigres pâturages, et se nourrissent principalement de petits orthoptères.

Le mâle et la femelle diffèrent peu l'un de l'autre. Les jeunes, avant la première mue, portent un plumage distinct. Leur mue est double.

323 — GUIGNARD DE SIBÉRIE — *MORINELLUS SIBIRICUS* Bp. ex Lepechin.

Sur la tête une calotte de plumes noirâtres, bordées de roussâtre, circonscrite par une bande blanche (adultes) *ou roussâtre* (jeunes); *sur la poitrine une étroite bande noire, suivie d'un large ceinturon blanc* (adultes); *rachis de la première rémige, seul, blanc; rachis des autres rémiges brun.*

Taille : 0^{m},32 environ.

Charadrius Lapponicus, Linn. *S. N.* 6e édit. (1748), gen. 61, sp. 5. (fœmina).

Pluvialis minor *sive* morinellus et Morinellus anglicanus, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 54 et 58.

Charadrius morinellus, Lin. S. *N.* (1766), t. I, p. 254.

Charadrius sibiricus, Lepechin, *Itin.* (1771-1780), pl. 6.

CHARADRIUS TATARICUS, Pall. *Voy.* (1776), édit. franç. in-8°, t. VIII, Append. p. 50.

EUDROMIAS MORINELLA, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 545.

MORINELLUS SIBIRICUS, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 14.

Buff. *Pl. enl.* 832, individu en plumage d'été sous le nom de *Guignard*.

Mâle adulte, en été : Dessus de la tête noir, avec quelques plumes finement bordées d'olivâtre ou de roussâtre ; dessus du cou et du corps d'un cendré brun, lavé d'olivâtre, avec les plumes du manteau et des ailes encadrées de roussâtre ; gorge et une partie de la face antérieure du cou blanches ; bas du cou, haut de la poitrine, d'un cendré rayé transversalement de roussâtre, suivi d'une bande étroite noire et d'un large ceinturon blanc ; haut de l'abdomen et flancs d'un roux vif ; milieu de l'abdomen noir ; bas-ventre et sous-caudales blancs, quelquefois lavés de roussâtre ; sourcils et face d'un blanc plus ou moins pur ; pennes alaires et caudales d'un brun noirâtre, avec la tige de la première rémige blanche ; rectrices terminées de blanc plus ou moins pur ; bec noir ; pieds cendré verdâtre ; iris brun foncé.

Femelle adulte, en été : Elle ressemble au mâle, mais elle a le roux des flancs nuancé de cendré, et le noir du ventre moins foncé et varié de blanc.

Mâle et femelle adultes, en automne : Dessus de la tête d'un brun noirâtre, tacheté de roussâtre ; dessus du cou et du corps d'un cendré brun, avec les plumes légèrement bordées de roux ; gorge moins blanche ; devant du cou d'un cendré roussâtre, tacheté de noirâtre ; poitrine avec un ceinturon blanc à peine dessiné ; haut de l'abdomen et flancs d'un roux terne, lavé de cendré ; le reste de l'abdomen blanc, sans trace de noir ; sourcils d'un blanc roussâtre ; joues blanches, pointillées de noir ; pennes alaires et caudales brunes, avec les dernières terminées de blanc roussâtre (1).

Jeunes avant la première mue : D'un brun fortement varié de roux en dessus, de roussâtre en dessous, de brun au cou et sur les côtés de

(1) En 1831, un passage de Guignards, qui a duré du 28 août au 31 octobre, ayant eu lieu dans les environs de Lille, j'ai pu constater que les femelles étaient sensiblement plus fortes que les mâles, et que le plumage offrait des variations, suivant l'âge et suivant que la mue était plus ou moins avancée. Il y avait des individus qui conservaient les plumes du printemps, seulement elles étaient considérablement ternies.

Je ferai encore observer qu'en avril et en mai on trouve des sujets qui ont les plumes rousses de l'abdomen et des flancs nuancées de cendré, et les plumes noires du ventre variées de taches blanches. Cet état n'est pas propre à la femelle, il dépend aussi de l'âge et appartient aux jeunes de l'année, dont la mue ne se fait pas complétement au premier printemps.

(DEGLAND.)

la poitrine ; blanchâtres aux sourcils et à la gorge ; pointillés de brun au front et aux joues ; blancs au bas-ventre ; blanchâtres aux sous-caudales et aux jambes, avec les pennes alaires et caudales brunes, ces dernières terminées de roux.

Variétés accidentelles : On trouve des individus à plumage généralement blanchâtre (Musée de Boulogne-sur-mer).

Le Guignard habite le nord de l'Europe. On le trouve aussi en Asie et en Afrique.

Il est de passage périodique dans le nord de la France en mai et en août.

Il niche sur les montagnes, pond quatre ou cinq œufs gros, piriformes, d'un gris roussâtre ou olivâtre, avec de grandes taches noires, plus rapprochées au gros bout que sur le reste de l'œuf. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,039 à 0m,040 ; petit diam. 0m,030.

D'après les renseignements recueillis par M. J. Ray, le Guignard nichait autrefois dans les grandes plaines de l'Aube. Nous lisons dans les notes qu'il a bien voulu nous communiquer, qu'avant les plantations de sapins et l'extension de la culture, on trouvait son nid dans les friches arides, en compagnie de celui de l'Œdicnème criard, entre les villages de Dievrey, de Villeloup, d'Échemines, etc. Ses œufs reposaient dans une petite cavité tapissée de lichens.

Comme le Pluvier doré, le Guignard voyage en grandes bandes et recherche les terrains élevés, secs ou crayeux.

Il est très-recherché pour le goût de sa chair.

Cet oiseau est très-facile à tirer ; il suffit d'en avoir blessé un pour voir toute la troupe venir tournoyer au-dessus de lui et se laisser fusiller avec une stupidité remarquable. On peut, quand on a l'habitude de la chasse, détruire en un instant la bande entière.

324 — GUIGNARD ASIATIQUE — *MORINELLUS ASIATICUS*

Dessus de la tête d'un gris brun uniforme ; face et gorge d'un blanc pur (adultes) *ou d'un blanc roussâtre* (jeunes) ; *poitrine rousse ; cette teinte, chez les adultes, limitée en bas par une étroite bande transversale noire ; rachis des rémiges blanc, celui des cinq premières rémiges primaires taché de brun vers le milieu.*

Taille : 0m,21 environ.

Charadrius asiaticus, Pall. *Voy.* (1776), édit. franç. in-8°, t. VIII, Append. p. 49.

Charadrius caspius, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 136, pl. LVIII (d'après le texte).

Charadrius jugularis, Wagl. *Syst. Avium* (1827), *Gen. Charadrius*, sp. 39.

Morinellus caspius, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 14.

Mâle adulte, au printemps : Dessus de la tête, du cou et du corps

d'un gris brun cendré ; front, sourcils, côtés de la tête, gorge et abdomen blancs ; devant du cou, haut de la poitrine de couleur cannelle, avec une bande transversale noire sur cette dernière partie ; ailes pareilles au dos, à rémiges noires, les secondaires terminées de blanc et les baguettes des cinq premières rémiges primaires blanches, avec, un espace brun sur le milieu de leur longueur ; queue arrondie, brune ; les rectrices bordées de blanchâtre et terminées de noir ; bec et pieds d'un jaune orange, le premier noir à la pointe.

Femelle adulte, au printemps : Elle diffère du mâle par l'absence du roux au cou et à la poitrine ; ces parties sont entièrement semblables au dessus du corps ; la pointe des rémiges secondaires est noire et non blanche comme chez le mâle.

Mâle adulte, en hiver : Il a les teintes plus ternes ; le devant du cou et le haut de la poitrine sont ferrugineux, et la bande transversale est brune.

Cette espèce habite, selon Pallas, les bords de la mer Caspienne et des lacs salés des déserts de la Tartarie australe. On l'y trouve solitaire et en petit nombre. Elle aurait également été observée dans l'Afrique australe.

Ses apparitions en Europe sont très-accidentelles. M. Nordmann nous apprend dans son *Catalogue raisonné des oiseaux de la Faune Pontique*, qu'un individu a été tué aux environs d'Odessa en 1836 ; et M. Schlegel, dans le *Catalogue du Muséum des Pays-Bas*, cite une autre capture qui aurait été faite à Helgoland.

On ne connaît rien de son genre de vie, ni de sa nidification.

GENRE CLIX

GRAVELOT — *CHARADRIUS*, Linn.

CHARADRIUS, Lin. *S. N.* (1735).
PLUVIALIS, Briss. *Ornith.* (1760).
ÆGIALITES, Boie, *Isis* (1822).
HIATICULA, G. R. Gray, *List Gen. of Birds* (1840).

Bec généralement plus court que la tête et mince, à mandibule inférieure droite de la base vers le milieu, ensuite relevée jusqu'à la pointe ; narines basales, latérales, médiocres, parallèles aux bords de la mandibule supérieure ; sillons nasaux étendus jusqu'au milieu du bec, obtus en avant ; ailes sur-aiguës, atteignant ou dépassant l'extrémité de la queue ; celle-ci en général de moyenne longueur, arrondie ; tarses médiocres,

grêles, finement réticulés en arrière, couverts en avant d'une double rangée de plaques qui sont ou tétragones ou pentagones ou hexagones selon la position qu'elles occupent ; trois doigts seulement en avant ; membranes interdigitales peu développées, celle qui unit le doigt externe au médian insérée bien en arrière de la première articulation ; plumage coloré par grandes masses.

Les espèces qui composent ce genre sont généralement de petite taille, et la plupart sont remarquables par un bandeau frontal, dont la couleur varie selon les espèces, ou par un collier plus ou moins complet et plus ou moins large, au bas du cou.

Elles vivent par familles, par petites troupes et rarement par grandes bandes, comme la plupart des Charadriens. Elles volent et courent avec une grande rapidité ; poussent souvent en volant des cris aigus ; ont la singulière habitude, lorsque quelque chose les affecte, de relever et de baisser brusquement la tête, à peu près comme font les Chouettes ; nichent à découvert sur le sol nu, et fréquentent le plus ordinairement, ceux-ci les bords sablonneux de la mer, ceux-là les rives graveleuses des fleuves. Leur nourriture consiste en petits crustacés, en petits coquillages et en vers.

Le mâle et la femelle portent à peu près le même plumage. Les jeunes, avant la première mue, ont une livrée qui les distingue. Leur mue est double.

Ce genre a des représentants dans toutes les parties du monde. Les quatre espèces suivantes se rencontrent en Europe.

325 — GRAVELOT HIATICULE — *CHARADRIUS HIATICULA* Linn.

Bec, mesuré du front à la pointe, plus court que le doigt interne, l'ongle compris ; les deux mandibules jaunes de la base au delà du milieu, ensuite noires (adultes) *ou noires dans toute leur étendue* (jeunes) ; *rémiges primaires noirâtres, toutes avec la baguette en partie blanche du côté de la pointe ; pieds d'un jaune orange ; plumes du front autour du bec noires* (adultes) *ou blanches* (jeunes) ; *la rectrice la plus extérieure blanche dans toute son étendue : un collier blanc, suivi d'un collier noir.*

Taille : 0m,16.

Charadrius hiaticula, Linn. *S. N.* 10e édit. (1758), sp. 3.

Pluvialis torquata et Pluvialis torquata minor, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 60 et 63.

Charadrius torquatus, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 28.

Ægialites hiaticula, Boie, *Isis* (1822), p. 558.

HIATICULA ANNULATA, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1840), p. 85.
HIATICULA TORQUATA, G. R. Gray, *List of Spec. Brit. Mus.* (1844)? part. III, p. 68.
Buff. *Pl. enl.* 920, *mâle adulte*, sous le nom de *Pluvier à collier*.

Mâle et femelle adultes, au printemps : Partie postérieure du vertex, occiput, dessus du cou et du corps d'un cendré brun uniforme ; partie moyenne du vertex traversée par une large bande noire, qui se rend d'un œil à l'autre, où elle se confond avec une autre bande qui ceint la tête, de la base du bec à la nuque, en passant au-dessous des yeux ; front, raie sourcilière prenant derrière l'œil, gorge, devant et côtés du cou, d'un blanc pur, formant un collier complet, très-étroit à la nuque ; un large plastron noir, dont les extrémités bordent en arrière le dessous du collier blanc, occupe presque toute l'étendue de la poitrine ; une petite partie de la poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; grandes couvertures supérieures des ailes d'un blanc pur à l'extrémité ; rémiges primaires d'un brun noir, avec la tige blanche vers le bout, et une tache blanche oblongue vers le milieu de la cinquième et des suivantes ; queue avec la penne externe de chaque côté blanche, la suivante blanche et marquée d'une tache transversale brune sur les barbes internes en dedans, les autres d'un brun noir, avec les troisième et quatrième terminées de blanc, et les deux médianes entièrement d'un gris cendré à la base et brunes à leur extrémité ; moitié postérieure du bec d'un jaune orange, le reste noir ; bord libre des paupières et iris noirs; pieds d'un jaune orange.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Ils ont le noir moins pur, moins profond et légèrement bordé de cendré. En tout temps, la femelle a le bandeau du vertex et le plastron noir un peu moins étendus que le mâle. Pendant la mue d'automne, le dessus du corps est d'un cendré brun, avec plus ou moins de plumes usées d'un cendré clair.

Jeunes avant la première mue : D'un brun cendré en dessus et à la poitrine, avec les plumes bordées de grisâtre ; point de bandeau noir au sommet de la tête ni à la base du bec, cette dernière partie étant blanche comme le reste du front ; rémiges primaires blanches à la pointe, comme les grandes couvertures ; bec noir ; pieds d'un gris olivâtre, glacé de jaunâtre.

Cette espèce est répandue dans toute l'Europe et se trouve aussi en Arabie et en Afrique, jusqu'au cap de Bonne-Espérance, d'après M. Schlegel.

En France, elle est assez commune à son passage d'automne sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée, notamment sur les dunes et les plages sablonneuses de la Bretagne, du Poitou, de la Gascogne, du Roussillon et du Languedoc.

Elle est de passage régulier dans le Nord en août, septembre, octobre, avril et mai, surtout sur les côtes maritimes. Quelques individus se reproduisent sur celles de Dunkerque et de Calais.

Le Gravelot hiaticule niche sur les plages, aux bords des eaux et des étangs, dans un enfoncement ou entre des galets, et le plus souvent à découvert. Ses œufs, au nombre de trois ou quatre, assez gros, piriformes, sont d'un gris jaunâtre, quelquefois légèrement olivâtre, avec de petites taches anguleuses d'un brun noir, ordinairement plus nombreuses au gros bout, et quelques points d'un gris foncé. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,033 à 0m,035 ; petit diam. 0m,025.

Aussitôt que les couvées sont terminées, tous les individus d'un quartier se réunissent en troupes plus ou moins nombreuses et se mêlent, aux époques des migrations, aux Échassiers de petite taille, connus dans nos ports de mer sous le nom général et vulgaire de Guerlettes, et même aux Pluviers dorés, aux Chevaliers.

La chair de cette espèce est assez bonne.

326 — GRAVELOT DES PHILIPPINES
CHARADRIUS PHILIPPINUS

Scopoli.

Bec, mesuré du front à la pointe, plus long que le doigt interne, l'ongle compris ; les deux mandibules complétement noires (vieux) *ou noires, avec la base de la mandibule inférieure jaunâtre* (jeunes de l'année) ; *rémiges primaires brunes, la première seule avec le rachis presque entièrement blanc, les autres à rachis brun ; pieds jaunâtres ; plumes du front, autour du bec, noires* (adultes) *ou gris cendré* (jeunes) ; *la rectrice la plus extérieure blanche dans toute son étendue ; un collier blanc, suivi d'un collier noir.*

Taille : 0m,13.

Charadrius Philippinus, Scopoli, *Annus I Hist. Nat.* (1769), n° 147.

Charadrius curonicus, Beseke, *Vög. Kurlands, in : Schrift der Berl. naturf. Ges.* (1787), t. VII, p. 464.

Charadrius fluviatilis, Bechst. *Naturg. Deuts.* (1809), t. IV, p. 422.

Charadrius minor, Mey. et Wolf. *Tasch. Deuts.* (1810), t. II, p. 324.

Charadrius hiaticula, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 144.

Ægialites minor, Boie, *Isis* (1822), p. 558.

Charadrius intermedius, Ménét. *Cat. rais.* (1832), p. 53.

Charadrius zonatus, Swains. *B. of West. Afr.* (1837), t. II, p. 235.

Ægialites curonicus, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 71.

Buff. *Pl. enl.* 921, *adulte*, sous le nom de *Petit Pluvier à collier*.

Mâle et femelle adultes : Plumage fort semblable à celui de l'espèce précédente. Derrière de la tête, du cou, dos, dessus des ailes, d'un cendré uniforme ; bande sur la tête, s'étendant d'un œil à l'autre et se réunissant à une autre bande qui, de la base du bec, va couvrir les régions parotiques en passant au-dessous des yeux, d'un noir profond ; bandeau frontal, gorge, devant et côtés du cou, d'un blanc pur, formant un collier complet derrière la nuque ; haut de la poitrine couvert d'un plastron noir, dont les branches latérales remontent vers la nuque et limitent inférieurement le collier blanc ; tout le reste des parties inférieures d'un blanc pur ; grandes couvertures supérieures des ailes cendrées à l'extrémité, ou très-finement bordées de blanchâtre ; rémiges primaires brunes, la première à baguette complétement blanche, ou d'un blanc lavé de brun à la base et à l'extrémité de la plume, toutes les autres à baguette brune ; les deux rectrices les plus extérieures, de chaque côté, blanches, avec une petite tache noirâtre sur les barbes internes ; les trois suivantes cendrées à la base, ensuite noirâtres et largement terminées de blanc ; les deux intermédiaires totalement cendrées, avec l'extrémité noirâtre ; bec complétement noir ; pieds jaunâtres ; iris noirs.

Chez la femelle, le bandeau frontal est un peu plus étroit et d'un noir moins pur que chez le mâle.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête, du cou et du corps d'un cendré brun olivâtre, avec les plumes finement bordées de roussâtre ; gorge, milieu du cou et de la poitrine, abdomen et sous-caudales blancs ; côtés de la poitrine d'un cendré nuancé de roussâtre, s'étendant en arrière pour former une sorte de demi-collier étroit ; front, sourcils, d'un blanc roussâtre ; joues brunes, avec quelques plumes rousses ; rémiges et rectrices comme chez les adultes, seulement les rémiges ont la fine pointe blanche ; mandibule supérieure noire ; mandibule inférieure d'un jaunâtre clair à la base, noire dans le reste de son étendue ; pieds d'un gris rougeâtre livide.

Après la mue, ils ressemblent aux adultes ; mais les plumes des parties supérieures restent finement bordées d'une teinte plus claire, et la base de la mandibule inférieure conserve généralement des traces de jaunâtre.

Cette espèce, vulgairement connue sous le nom de Petit Pluvier à collier, est répandue dans une grande partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique.

Elle est commune en Allemagne, dans les contrées méridionales de la France, plus rare dans nos départements du Nord et du Centre, quoique quel-

ques couples s'y reproduisent et que l'espèce y soit de passage régulier; se montre accidentellement en Hollande, et remonte au nord de la Russie, jusqu'au pied des monts Ourals, d'où M. Hardy a reçu des œufs.

Elle niche sur la grève, au bord de la mer, des fleuves, des étangs, quelquefois sur les champs sablonneux assez éloignés de l'eau, et pond trois ou quatre œufs assez gros, piriformes, d'un gris roussâtre, d'un jaunâtre clair ou d'un gris un peu rosé, avec de très-petites stries et des points bruns et cendrés. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,028 à 0m,031 ; petit diam. 0m,021 à 0m,022.

Ses mœurs sont identiques à celles du Gravelot hiaticule, en compagnie duquel elle voyage assez ordinairement; mais l'espèce fréquente beaucoup plus les grèves des rivières et des fleuves que celles des côtes maritimes.

527 — GRAVELOT DE KENT — *CHARADRIUS CANTIANUS* Lath.

Bec, mesuré du front à la pointe, plus long que le doigt interne, l'ongle compris; les deux mandibules complétement noires, à tous les âges; rémiges primaires d'un brun noirâtre, la première à rachis blanc dans toute son étendue, le rachis de toutes les autres en partie blanc seulement du côté de la pointe; pieds noirâtres; plumes du front, autour du bec, blanches ou blanchâtres à tous les âges; les trois rectrices les plus extérieures, de chaque côté, blanches ou blanchâtres; colliers blanc et noir incomplets.

Taille : 0m,14 *à* 0m,15.

Charadrius cantianus, Lath. *Ind.* supplém. (1802), p. 66.
Charadrius littoralis, Bechst. *Naturg. Deuts.* (1809), t. IV, p. 430.
Charadrius albifrons, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), p. 323.
Ægialites cantianus, Boie, *Isis* (1822), p. 558.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 277, *femelle.*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 298.

Mâle adulte : Vertex, occiput et nuque d'un roux ocreux clair ; dessus du corps d'un cendré brun, nuancé de roussâtre sur les ailes ; front, raie sourcilière, gorge, devant et côtés du cou et toutes les parties inférieures du corps d'un blanc pur ; devant du vertex, lorums, une partie de la région parotique et côtés de la poitrine d'un noir plus ou moins profond; grandes couvertures supérieures des ailes à fine pointe blanche ; rémiges primaires d'un brun foncé passant au noirâtre, la première avec la baguette d'un blanc pur dans la plus grande étendue, d'un blanc lavé de brunâtre à la base et à la pointe ; toutes les autres à

baguette brune à la base, blanche ou blanchâtre vers l'extrémité ; rémiges secondaires en partie blanches sur les barbes externes ; les trois rectrices les plus extérieures, de chaque côté, blanches ; la suivante d'un cendré clair, avec les barbes externes blanches ; les quatre intermédiaires d'un cendré lavé de brunâtre vers l'extrémité ; bec, pieds et iris noirs.

Femelle adulte : Vertex, occiput et nuque roussâtres, avec des teintes cendrées; une bande étroite, variée de noir, sur la tête, au lieu de la bande anguleuse noire que possède le mâle ; le bandeau blanc du front plus étroit ; lorums, bande au-dessus des régions parotiques et taches sur les côtés de la poitrine d'un brun cendré.

Jeunes avant la première mue : Point de bande noire sur la tête ; front, sourcils et nuque blanchâtres ; taches des côtés de la poitrine d'un brun clair ; parties supérieures du corps d'un brun cendré clair, avec de fines bordures roussâtres.

Le Gravelot de Kent ou à collier interrompu habite plus particulièrement le nord de l'Europe et l'Asie : on le trouve aussi en Égypte, en Nubie et en Barbarie.

Il est très-commun en Hollande, en Angleterre, sur les côtes méridionales et septentrionales de la France, sur celles de l'Espagne, de l'Allemagne, etc.

Il niche sur les plages maritimes, à nu sur le sable, dans un petit enfoncement, parmi des galets, de petits coquillages ou quelques brins de graminées ; pond rarement plus de trois œufs, un peu gros, d'un jaune clair et sale, ou d'un gris verdâtre plus ou moins foncé ; tantôt avec de nombreux petits points mêlés à de nombreuses stries ; tantôt avec des traits allongés, irréguliers, anguleux, se croisant et se confondant ; d'autres fois avec des points grands et petits, confluents et formant alors tache, les uns noirs, les autres d'un gris cendré. Ces traits ou ces taches sont généralement plus abondants vers le gros bout de l'œuf et y forment quelquefois couronne. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},031$ à $0^{m},034$; petit diam. $0^{m},023$ à $0^{m},024$.

Il se reproduit abondamment sur les côtes maritimes de Dunkerque, de Calais, de la Bretagne, de la Saintonge, de la Guienne, du Roussillon et du Languedoc ; se mêle au printemps et en automne, comme le Gravelot hiaticule, aux bandes nombreuses de petits Échassiers qui fréquentent à cette époque les bords de la mer.

328 — GRAVELOT MONGOL — *CHARADRIUS MONGOLICUS* Pall.

(Type des genres *Pluviorhynchus* et *Cirrepidesmus*, Bp.)

Bec, mesuré du front à la pointe, de la longueur du doigt externe ; les deux mandibules complétement noires ; rémiges primai-

res brunes, la première seule avec le rachis entièrement blanc, le rachis des autres en partie blanc seulement vers le milieu; d'une oreille à l'autre, et passant sous les yeux et sur le front, une large bande noire continue (adultes) *ou interrompue sur les côtés du front par un trait blanc* (jeunes) ; *sur le bas du cou un large plastron roux, formant collier chez les adultes.*

Taille : 0m,18 *à* 0m,19.

CHARADRIUS MONGOLUS, Pall. *Voy.* (1776), édit franç. in-8°, t. VIII, Append. p. 52, et CHARADRIUS MONGOLICUS, *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 136.

CHARADRIUS RUBRICOLLIS, G. Cuv. in : Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 95.

CHARADRIUS CIRREPIDESMOS et JUGULARIS, Wagl. *Syst. Avium* (1827), *Gen. Charadrius*, sp. 18 et 40.

CHARADRIUS LESCHENAULTII et SANGUINEUS, Less. *Man. d'Ornith.* (1828), t. II, p. 322 et 330.

CHARADRIUS RUFINELLUS, Blyth, *Journ. As. Soc. Beng.* (1843), t. XII, p. 180.

CHARADRIUS PYRRHOTHORAX, Temm. *Man.* (1840), 4e partie, p. 355.

CHARADRIUS INCONSPICUUS, Licht. *Nomencl. Av.* (1854), p. 94.

ÆGIALITES PYRRHOTHORAX, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 70.

CHARADRIUS SUBRUFINUS, Hodgs.

PLUVIORHYNCHUS MONGOLUS, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 14.

CIRREPIDESMUS PYRRHOTHORAX, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 14.

Gould, *Birds of Eur.* p. 299.

Mâle et femelle ? adultes, en noces : Sommet de la tête, dessus du corps et des ailes d'un cendré brun clair, chaque plume étant finement striée de brun foncé sur le rachis, et largement bordée de blanchâtre ou de blanc roussâtre ; nuque d'un roux isabelle, ou d'un roussâtre lavé de gris; une partie du front, lorums, devant et dessous des yeux, régions parotiques, couverts d'une large bande continue noire ; le reste du front, au-dessus du bandeau, noir ; trait sourcilier s'étendant et s'élargissant derrière l'œil, d'un blanc lavé de roussâtre ; gorge, partie supérieure du cou en avant et sur les côtés, extrémité des grandes couvertures supérieures des ailes, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; bas du cou et haut de la poitrine couverts par une large écharpe d'un joli roux clair, à bords fondus inférieurement, à bords tranchés supérieurement, remontant sur les côtés du cou, et formant par leur fusion avec la tache rousse de la nuque une sorte de collier complet ; hypochondres variés en avant de taches rousses, en arrière de taches d'un brun cendré ; petites couvertures inférieures du bord externe de l'aile d'un gris brun au centre ; rémiges primaires brunes, la première à ra-

chis complétement blanc, les suivantes à rachis seulement blanc vers le milieu; rémiges secondaires blanches sur le rachis et à l'extrémité, d'un gris brun sur les barbes externes; rectrices médianes brunes, la plus extérieure, de chaque côté, entièrement blanche, les autres d'un gris cendré ; bec noir ; pieds noirâtres.

Les *adultes*, *en plumage incomplet*, ne diffèrent des individus en plumage de noces que par deux taches blanches, enchâssées dans le noir du front, et se dirigeant obliquement du bec vers les yeux.

Jeunes : Ils ont les parties supérieures, comme chez les adultes, mais avec des bordures d'un roussâtre terne ; tout le front, la gorge, un trait sourcilier, blanchâtres ; la ceinture peu marquée, d'un roussâtre pâle et à bord supérieur diffus ; la bande qui, des lorums, passe sous les yeux et s'étend sur les régions parotiques, d'un gris brun ; et les flancs, sur toute leur étendue, variés de taches d'un brun cendré.

Nota : Tout le blanc des parties inférieures est parfois lavé de jaunâtre.

Cette espèce habite l'Asie occidentale et orientale, les Philippines et la plupart des îles de l'archipel Indien. Pallas a rencontré des individus solitaires aux environs des lacs salés de la Mongolie et le long des affluents du fleuve Amour.

Elle s'égare quelquefois, dit-on, dans la Russie. D'après Temminck, un individu aurait été tué près de Saint-Pétersbourg.

Elle vit d'insectes. Ses mœurs et ses œufs sont peu connus.

Observations. — Le *Charadrius mongolus* a été rangé par le prince Ch. Bonaparte dans deux genres distincts : sous son plumage d'adulte (*Charad. mongolus*, Pall.), il en forme, avec le *Charad. obscurus* de Gmelin, son genre *Pluviorhynchus* ; et sous sa livrée de jeune ou peut-être d'hiver (*Charad. cirrepidesmos*, Wagl.), il en fait en quelque sorte le type de son genre *Cirrepidesmus*. Non-seulement le *Char. cirrepidesmos* doit être identifié au *Char. mongolus*, mais encore l'espèce ne peut, sous aucun rapport, être détachée du genre *Charadrius*. Son bec un peu plus fort ; sa ceinture rousse, au lieu d'être noire ; l'absence d'un collier blanc ne nous paraissent même pas des différences assez importantes pour devenir caractères de groupe.

GENRE CLX

HOPLOPTÈRE — *HOPLOPTERUS*, Bp.

CHARADRIUS, p. Linn. *S. N.* (1760).
PLUVIALIS, p. Briss. *Ornith.* (1760).
HOPLOPTERUS, Bp. *Distr. Meth. degli Anim. verteb.* (1831).

Bec plus court que la tête, un peu élevé à la base; sillons nasaux larges et se prolongeant bien au delà du milieu du bec; narines latérales, linéaires, étroites; ailes amples, dépassant l'extrémité de la queue, aiguës, armées d'un fort éperon corné, aigu; queue assez allongée, à rectrices larges et coupées presque carrément à l'extrémité; partie nue du bas des jambes égalant presque en étendue la longueur du doigt médian; tarses très-élevés, minces; doigts grêles, au nombre de trois seulement, occiput orné d'une touffe de plumes tombantes; plumage coloré par grandes masses.

Les Hoploptères se rapportent aux Vanneaux par leurs ailes amples; par la touffe de plumes qui orne l'occiput et un peu par leur système de coloration; mais ils en diffèrent par l'absence du pouce; par la forte épine dont les ailes sont pourvues; par des jambes dénudées sur une plus grande étendue et par des tarses plus allongés et relativement plus grêles.

Ils ont, d'ailleurs, le genre de vie et les mœurs des Vanneaux, mais ils paraissent habiter plus particulièrement les champs cultivés.

Le mâle et la femelle portent le même plumage. Leur mue est double.

329 — HOPLOPTÈRE ÉPINEUX — *HOPLOPTERUS SPINOSUS* Bp. ex Linn.

Tout le dessus de la tête et le devant du corps, depuis le menton jusqu'au ventre, d'un noir profond; toutes les petites couvertures supérieures des ailes de la couleur du dos.

Taille : 0m,30 *environ.*

Charadrius spinosus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 256.
Pluvialis senegalensis armata, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 86.
Charadrius persicus, Bonnat. *Tabl. Encyclopéd.* (1791), t. I, p. 21.
Charadrius cristatus, Shaw, *Gen. Zool. Aves* (1800-1819).
Charadrius melasomus, Swains. *Birds West. Afr.* (1837), t. II, p. 237, pl. 26.
Hoplopterus spinosus, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 46.
Buff. *Pl. enl.* 801, sous le nom de *Pluvier armé du Sénégal.*
Savigny, *Descript. de l'Égypte*, Ois. pl. 6, fig. 3.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 293.

Mâle et femelle adultes : Plumes de l'occiput d'un noir profond, quelquefois lustré de vert, longues, obtuses, formant une huppe épaisse et tombant sur la nuque; dos, scapulaires, petites et moyennes cou-

vertures supérieures des ailes, rémiges les plus rapprochées du corps d'un gris brun, quelquefois à reflets pourprés ; menton, tout le cou en avant, poitrine, épigastre, rémiges primaires, la plupart des rémiges secondaires sur la moitié postérieure des barbes externes, queue dans sa moitié terminale, bec et pieds d'un noir profond ; joues, cou en arrière et sur les côtés, ventre, région anale, sous-caudales, jambes, grandes couvertures supérieures des ailes, couvertures inférieures, rémiges primaires, sur les barbes internes à la base de la plume, rémiges secondaires sur la moitié antérieure des barbes externes, moitié antérieure de la queue et fine pointe des trois rectrices latérales, de chaque côté, blancs ; bec et pieds noirs ; iris rouges.

Les *jeunes de l'année* ont l'éperon et les côtés de la poitrine blanchâtres.

Les *jeunes avant la première mue* nous sont inconnus.

L'Hoploptère épineux habite la Sénégambie, l'Abyssinie, la Barbarie, l'Égypte, où il est très-commun ; on le rencontre aussi dans la Turquie d'Europe et d'Asie, en Grèce, d'où le professeur Schinz l'a reçu, et il visite annuellement et régulièrement, selon M. Nordmann, le midi de la Russie et les parages de la mer Noire.

Il se reproduit en grand nombre en Égypte. Ses œufs, sous des dimensions plus petites, ressemblent, pour la forme et pour les couleurs, à ceux du *Vanellus cristatus*. Ils sont d'un gris olivâtre ou d'un jaune verdâtre, pointillés et tachés de noir et de brun cendré. Les taches sont plus nombreuses au gros bout de l'œuf et y forment une sorte de couronne par leur réunion. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,042$ à $0^m,044$; petit diam. $0^m,030$ à $0^m,031$.

Cette espèce a une voix très-criarde et vit au milieu des champs cultivés.

GENRE CLXI

CHÉTUSIE — *CHETUSIA*, Bp.

CHARADRIUS, p. Pall. *Voy.* (1776).
TRINGA, p. Gmel. (1788).
VANELLUS, p. Savig. *Ois. d'Égypt.* (1810).
CHETUSIA, Bp. *Uccel. Eur.* (1842).

Bec aussi long que la tête, mince, droit ; sillons nasaux larges et prolongés au delà de la moitié du bec ; narines linéaires, étroites, presque droites ; ailes amples, dépassant un peu l'extrémité de la queue, aiguës, armées d'un simple tubercule ; queue

médiocre, égale; partie nue du bas des jambes égalant ou surpassant en étendue le doigt externe; tarses très-longs, grêles, irrégulièrement écussonnés en avant, presque membraneux sur les côtés; quatre doigts : trois en avant, un peu allongés et grêles; un en arrière, bien développé, articulé très-haut et ne portant pas sur le sol; tête dépourvue de huppe et d'appendices membraneux; plumage coloré par grandes masses.

Les Chétusies, que beaucoup d'auteurs rangent dans le genre *Vanellus*, nous paraissent pourtant suffisamment caractérisées pour former un groupe distinct de celui des Vanneaux proprement dits, et même un groupe particulier parmi les Vanneaux à tarses très-allongés et à jambes bien dénudées. Si elles ont des ailes assez amples, dépassant la queue ou en atteignant l'extrémité; un pouce bien développé et un simple tubercule aux ailes, comme les vrais Vanneaux, elles s'en séparent par un bec plus allongé, plus mince, par des tarses plus élevés, par des jambes dénudées sur une plus grande étendue, par l'absence de huppe et par des formes moins trapues.

Les Chétusies ont les mœurs des Vanneaux et vivent par grandes troupes dans les déserts sablonneux et arides. Elles se nourrissent de coléoptères et d'orthoptères.

Le mâle et la femelle adultes diffèrent peu. Les jeunes, avant la première mue, s'en distinguent. Leur mue est double.

330 — CHÉTUSIE SOCIALE — *CHETUSIA GREGARIA* Bp. ex Pall.

Les deux rectrices les plus extérieures, de chaque côté, d'un blanc pur; toutes les autres blanches dans leur plus grande étendue et marquées en travers, près de l'extrémité, d'une bande noire, qui grandit des latérales aux médianes; bec et pieds noirs; sus-alaires secondaires blanches; un trait noir à travers l'œil.

Taille : 0^m,30 *environ.*

Charadrius gregarius, Pall. *Voy.* (1776), édit. franç. in-8°, t. VIII, Append. p. 50.

Tringa keptuschka, Lepechin, *Itin.* (1771-1780), t. II, p. 229.

Tringa fasciata, S. G. Gmel. *Reise* (1774-1784), t. II, p. 194, pl. 26.

Charadrius Wagleri, J. E. Gray, *Illust. Ind. Zool.* (1830-1834).

Vanellus pallidus et macrocercus, Heuglin. *Vög N.-O. Afrik.* (1855), p. 55.

Vanellus keptuschka, Temm. *Man.* (1840), 4e part. p. 360.

Chetusia gregaria, Bp. *Ucc. Eur.* (1842), p. 58.

Vanellus gregarius, Schleg. *Mus. d'Hist. Nat. des Pays-Bas*, Cursores (1865), p. 58.

Bp. *Fauna Ital.* pl. 41.
Nordmann, *Fauna Pontica, Aves*, pl. 3.

Mâle adulte : Dessus de la tête d'un noir profond, complétement circonscrit par une large couronne blanche qui couvre le front, la région des sourcils et l'occiput; nuque, derrière du cou, dos, scapulaires, petites et moyennes couvertures supérieures des ailes d'un gris cendré, lavé de brun ; lorums et un trait derrière l'œil bordant en haut la région des oreilles, noirs; gorge blanchâtre ; joues et côtés de la partie supérieure du cou d'un jaune d'ocre clair, qui s'étend, en s'affaiblissant, sur la partie antérieure; devant du cou, poitrine et haut de l'épigastre à peu près de la couleur du dos; bas de l'épigastre et une partie du ventre, d'un côté à l'autre, d'un brun noir, à bords fondus antérieurement, et passant au roux-marron sur les côtés du ventre ; région anale et sous-caudales d'un blanc pur ; rémiges primaires noires, grandes sus-alaires, rémiges secondaires et les deux rectrices les plus extérieures, de chaque côté, d'un blanc pur ; les autres rectrices blanches et marquées, vers l'extrémité, d'une bande transversale noire, grandissant des latérales aux médianes, qui sont complétement noires dans leur tiers postérieur, et finement bordées de blanc roussâtre à l'extrémité ; bec et pieds noirs ; iris d'un jaune orange.

Femelle adulte : Elle ressemble beaucoup au mâle, mais ses teintes sont moins pures et plus lavées, surtout aux parties inférieures; les plumes noires du sommet de la tête sont ordinairement bordées de brunâtre; le noir de l'épigastre tourne au brun; les grandes sus-alaires secondaires sont d'un gris cendré, et les sous-caudales d'un blanc moins pur.

Jeunes de l'année : Dessus de la tête brun cendré, liséré de roussâtre; manteau, ailes, d'un brun olivâtre, avec des liserés d'un brun plus clair; front, raie sourcilière, brun très-clair ; gorge blanche ; côtés de la tête, cou et poitrine pareils au manteau; abdomen d'un blanc pur ; le reste comme chez les adultes.

La Chétusie sociale habite l'Asie occidentale, l'Afrique orientale et se montre accidentellement en Hongrie, en Dalmatie, en Allemagne, en Italie et dans le midi de la France.

Pallas l'a rencontrée en grand nombre dans les parties chaudes des déserts de la Grande Tartarie, depuis le Don jusqu'aux monts Altaï. M. Nordmann en a vu, surtout dans la Crimée, entre Pérékop et Symphéropol, de grandes troupes, parmi lesquelles se trouvait quelquefois l'Hoploptère épineux. Il suppose que l'espèce doit se reproduire dans le midi de la Russie.

Pallas dit qu'elle niche à terre, dans les champs incultes. Ses œufs sont d'un jaune ocreux ou verdâtre, parsemés de points et de taches, la plupart confluentes, d'un gris foncé, brunes et noirâtres. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,045 ; petit diam. 0m,033.

Elle a aussi, d'après Pallas, les mœurs du Vanneau huppé. Jeunes et vieux se réunissent en automne et forment des bandes considérables, qui émigrent de bonne heure vers les régions méridionales. Elle se nourrit d'insectes coléoptères et de grillons.

331 — CHÉTUSIE ALBICAUDE — *CHETUSIA LEUCURA* Bp. ex Licht.

Queue entièrement blanche ; pieds d'un jaune verdâtre vif ; bec noir ; une bande noire, suivie d'une bande terminale blanche sur les sus-alaires secondaires ; point de trait noir à travers l'œil.

Taille : 0m,27 *environ*.

Charadrius leuccurus, Licht. in : Eversm. *Reise Orenb. nach Buch.* (1823), p. 137.

Vanellus Villotæi, Audouin, *Descript. de l'Egyte* (1828), t. XXIII, p. 388.

Vanellus grallarius, Less. *Tr. d'Ornith.* (1831). p. 542.

Chetusia leucura, Bp. *Rev. crit.* (1850), p. 180.

Savigny, *Descript. de l'Egypte*, Ois. pl. 6, f. 2.

Mâle adulte : Dessus de la tête, du cou et dos d'un gris brun à reflets verdâtres pourprés ; petites couvertures supérieures de l'aile et scapulaires de la couleur du dos, mais à teintes plus affaiblies ; grandes couvertures primaires entièrement blanches, les secondaires cendrées à la base, barrées obliquement de noir un peu au delà du milieu, et blanches au bout ; rémiges primaires noires ; rémiges secondaires blanches, avec les trois ou quatre premières terminées de noir et les plus rapprochées du corps grises à la base sur les barbes externes, bordées de brun noir, et blanches à l'extrémité ; toutes les rectrices et les sus-caudales d'un blanc pur ; face et gorge blanchâtres ; côtés du cou d'un gris roussâtre clair ; poitrine et une partie de l'épigastre d'un gris bleuâtre un peu violacé, légèrement lavé de roux jaunâtre sur les côtés de la poitrine ; ventre et sous-caudales blancs ; bec noir ; pieds d'un jaune verdâtre vif ; iris brun.

Femelle adulte : Elle ne diffère du mâle que par des teintes moins vives en dessus, par la face et la gorge qui sont d'un blanc roussâtre ; par la poitrine qui est moins violacée et ondée de blanchâtre, et par la teinte fauve clair du ventre et des sous-caudales.

Cette espèce habite l'Égypte, la Nubie, la Tartarie, où M. Eversmann l'a observée dans son voyage d'Orembourg à Boukhara, et s'égare accidentellement en Europe.

M. Crespon, dans sa *Faune méridionale*, décrit une femelle qui fut abattue le 25 novembre 1840, près de Maguelone (Hérault), au milieu d'une bande de Vanneaux huppés, qui l'avaient probablement entraînée dansleurs migrations. Cet oiseau fait aujourd'hui partie de l'intéressante collection de M. Doumet, à Cette, où nous l'avons vu il y a quelques années.

GENRE CLXII

VANNEAU — *VANELLUS*, Linn.

VANELLUS, Linn. *S. N.* (1735).
TRINGA, Linn. *S. N.* (1766).
PARRA, Lacép. *Mém. de l'Institut* (1800-1801).
CHARADRIUS, p. Wagl. *Syst. Avium* (1827).

Bec plus court que la tête, mince, brusquement renflé; narines latérales, longues, linéaires, parallèles aux bords de la mandibule supérieure; sillons nasaux étendus jusqu'aux deux tiers du bec; ailes sub-aiguës, atteignant ou dépassant l'extrémité de la queue, amples, à pennes larges, pourvues d'un tubercule qui se prolonge quelquefois en éperon; queue médiocre, égale ou légèrement échancrée; tarses longs, minces, réticulés de toutes parts, les écailles antérieures étant un peu plus larges que les autres; quatre doigts: trois en avant, un en arrière, articulé assez haut et ne portant à terre que par l'extrémité de l'ongle; tête lisse ou ornée d'une touffe de plumes relevées et tombantes; plumage coloré par grandes masses.

Les Vanneaux, par leurs formes générales, par l'ensemble de leurs caractères et par leurs mœurs, ont de très-grands rapports avec les Pluviers: ils n'en diffèrent essentiellement que par des ailes beaucoup plus amples et par la présence d'un pouce.

Ce sont des oiseaux très-sociables, vivant en troupes, voyageant en bandes très-nombreuses, nichant même par colonies, selon les lieux. Ils habitent les bords de la mer, des grands fleuves, particulièrement les vastes prairies humides, et sont vermivores. Ils sont naturellement défiants et il est assez difficile de les approcher. Leur vol est aisé, élevé, assez lent, et ils se jouent dans les airs de mille manières. Leurs migrations sont régulières et ont lieu deux fois l'an.

Le mâle et la femelle n'offrent que de très-légères différences. Les jeunes, avant leur première mue, s'en distinguent notablement. Leur mue est double.

332 — VANNEAU HUPPÉ — *VANELLUS CRISTATUS* Meyer et Wolf.

Huppe occipitale composée de cinq ou six plumes effilées, se recourbant en haut ; ailes armées d'un simple tubercule ; rectrices la plus latérale entièrement blanche, les autres en partie blanches, en partie noires ; bec noir dans toute son étendue.

Taille : $0^m,34$.

TRINGA VANELLUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 248.
VANELLUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 94.
VANELLUS CRISTATUS, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), t. II, p. 400.
VANELLUS GAVIA, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 29.
CHARADRIUS GAVIA, Lichst. *Doubl. Zool. Mus.* (1823), p. 70.
CHARADRIUS VANELLUS, Wagl. *Syst. Avium* (1827). *Gen. Vanellus*, sp. 47.
VANELLUS BICORNIS, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 557.
Buff. *Pl. enl.* 242, *mâle.*

Mâle adulte, en été : Sommet de la tête et front d'un noir à reflets ; nuque d'un cendré varié de verdâtre ; dessus du corps d'un vert à reflets métalliques, changeant en vert doré sur le dos et le croupion, en rouge doré sur les scapulaires ; tour du bec, gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un noir à reflets bleuâtres ; bas de la poitrine et abdomen blancs ; sous-caudales rousses ; raie sourcilière blanche, variée de noir ; une bande noire, en forme de moustache, sous les yeux ; région parotique variée de noir et de roussâtre sur un fond blanc ; faces latérales du cou blanches ; couvertures supérieures des ailes d'un vert à reflets violet sombre ; rémiges noires, avec les trois primaires grises vers le bout ; queue carrée, blanche sur plus de la moitié, le reste noir, en exceptant la penne la plus externe de chaque côté, qui est entièrement blanche ; bec et iris noirs ; pieds d'un rouge clair.

Femelle adulte : Couleur noire de la tête, du cou et de la poitrine moins reflétante ; huppe occipitale plus courte.

Mâle et femelle adultes, en automne : Ils ont la huppe moins longue ; le noir moins pur, sans reflets ; les pieds rouge-brun.

Jeunes avant la première mue : Côtés de la tête nuancés de roux et variés de brun ; huppe courte ; gorge, devant du cou et haut de la poitrine variés de blanc et de brun cendré ; plumes des parties supérieures bordées de jaune ocreux ; pieds olivâtres.

Variétés accidentelles : Cet oiseau offre quelques variétés de plu-

mage : on rencontre des individus à dos blanc (Collect. Deméézemaker, à Bergues) ; d'autres, couleur isabelle (musée de Boulogne) ; d'autres enfin, à plumage complétement blanc, avec tout ce qui est noir dans l'espèce d'une belle couleur café au lait. Dans cette dernière variété les sous-caudales restent ordinairement rousses.

Le Vanneau huppé habite toute l'Europe, l'Asie occidentale et l'Afrique septentrionale.

En Europe, il n'est nulle part aussi commun que dans les steppes de la Russie méridionale et en Hollande, durant la saison des amours. Il est de passage périodique et régulier en France, où quelques-uns se reproduisent dans plusieurs localités.

Il niche dans les prairies marécageuses, parmi les joncs et les herbes, sur une petite élévation ; pond trois ou quatre œufs, assez gros, olivâtres, avec des taches et des points gris, bruns et noirs, confluents, plus rapprochés au gros bout, où ils forment couronne. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,045 à 0^m 047; petit diam. 0^m,032 à 0^m,034.

Son passage d'automne, dans le nord de la France, a lieu vers la fin de novembre ou au commencement de décembre ; on le voit alors souvent en plaine : le passage du printemps commence dès les premiers jours de mars, dure deux, trois semaines et quelquefois plus. A cette époque, il fréquente les lieux bas et humides. La préférence que le Vanneau semble généralement accorder aux plaines, aux prairies fréquemment couvertes par l'eau, fait considérer cet oiseau comme un véritable habitant des marais ; mais dans la Russie méridionale il vit constamment, selon M. Nordmann, dans les plaines arides des steppes et se trouve même en très-grand nombre dans les parties entièrement nues, couvertes d'un sable mouvant subtil, et n'offrant qu'à de rares intervalles quelques petites îles de verdure.

La chair tant vantée de cet oiseau n'est cependant pas un mets des plus délicats. On fait en Hollande un grand commerce de ses œufs, et on les présente cuits, dans un dessert.

Ses mues commencent, l'une, à la fin de juillet ; l'autre, à la fin de février.

SOUS-FAMILLE LIV

HÆMATOPODIENS — *HÆMATOPODINÆ*

HÆMATOPODINÆ, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).
HÆMATOPIDÆ, De Sélys, *Faune Belge* (1842).

Bec plus long que la tête, terminé en coin, droit, médiocrement fendu ; queue égale ; grandes sous-caudales n'atteignant jamais

l'extrémité des rectrices latérales; pouce nul; doigts antérieurs bordés de larges callosités raboteuses; tarses complétement réticulés; plumage coloré par grandes masses.

Cette sous-famille se lie par les caractères généraux et par les mœurs des espèces qui la composent, aux autres Charadriidés, mais la longeur et la forme du bec, les bordures des doigts, attributs qui lui sont propres, la caractérisent parfaitement. Elle repose presque exclusivement sur le genre suivant.

GENRE CLXIII

HUÎTRIER — *HÆMATOPUS*, Linn.

HÆMATOPUS, Linn. *S. N.* (1735).
OSTRALEGA, Briss. *Ornith.* (1760).

Bec beaucoup plus long que la tête, robuste, aussi haut que large à la base, ensuite rétréci, comprimé et plus haut que large; narines oblongues, latérales, percées dans une rainure qui se prolonge en pointe jusqu'au milieu du bec; ailes allongées, relativement étroites, sur-aiguës, atteignant presque l'extrémité de la queue, qui est médiocre et composée de douze rectrices; jambes nues sur une petite étendue au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne; tarses robustes, médiocrement allongés, couverts de toutes parts d'un réseau d'écailles, plus petites en arrière et aux articulations qu'à la face antérieure; trois doigts seulement en avant, épais, courts, bordés; ongles courts et larges.

Les Huîtriers, indépendamment des caractères qui les rapprochent des Charadriens, ont encore, par leurs habitudes, beaucoup de rapports avec la plupart des oiseaux de cette division. Ils sont très-sociables; vivent en troupes une grande partie de l'année; se réunissent même souvent en familles pour nicher; courent avec vitesse; ont un vol facile, rapide et bas; font entendre, surtout lorsqu'ils volent ou qu'ils sont attroupés, des cris aigus et retentissants, qui redoublent presque toujours à l'aspect d'un objet qui les offusque; ne construisent pas de nid et déposent simplement leurs œufs dans une petite excavation. Sans être des oiseaux nageurs, les Huîtriers, cependant, se reposent assez fréquemment sur l'eau, mais toujours près des côtes, s'abandonnent à tous les mouvements des flots et nagent avec grâce. M. Hardy a même constaté qu'ils plongent très-bien lorsqu'ils sont démontés. C'est ordinairement sur les plages qui découvrent à la marée, sur les bords des marais salants ou des grands fleuves, près de leur embouchure, que se plaisent ces oi-

seaux. Leur nourriture consiste en mollusques, principalement en bivalves, en petits crustacés, en annélides et en astéries.

Le mâle et la femelle adultes portent le même plumage. Les jeunes avant la première mue s'en distinguent. Leur mue est double.

Les Huîtriers, que caractérisent parfaitement un bec et des pieds rouges, sont répandus sur presque toutes les mers du globe. Une seule espèce habite l'Europe.

333 — HUITRIER PIE — *HÆMATOPUS OSTRALEGUS* Linn.

Paupière inférieure, sus-caudales dans toute leur étendue, une double tache longitudinale sur les rémiges primaires, et grandes couvertures supérieures de l'aile d'un blanc pur; queue blanche à la base, noire à l'extrémité.

Taille : 0^m,42.

Hæmatopus ostralegus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 257.
Ostralega, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 38.
Hæmatopus hypoleuca, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 129.
Ostralega europea, Less. *Man. d'Ornith.* (1828), t. II, p. 300.
Hæmatopus balticus et orientalis, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 563.
Ostralegus vulgaris, Less. *Rev. Zool.* (1839), p. 47.
Hæmatopus longirostris, Swinhoe, *Ornith. of Amoy*, in : *Ibis* (1860), t. II.
Buff. *Pl. enl.* 229, *Jeune de l'année.*

Mâle et femelle adultes : D'un noir profond lustré, avec le bas du dos, les sus-caudales, un petit espace de la paupière inférieure, le bas de la poitrine, l'abdomen, les sous-caudales, les jambes, une large bande sur l'aile, et la queue, dans sa moitié antérieure, d'un blanc pur; bec d'un jaune rouge dans les deux tiers postérieurs, d'une teinte brunâtre au tiers antérieur ; bord libre des paupières jaune orange ; pieds rouge-livide ; iris rouge de vin.

Mâle et femelle avant l'âge adulte : Ils ont un collier blanc qui occupe les trois quarts de la partie supérieure du cou et qui ne disparaît qu'à la deuxième ou à la troisième mue ; le noir moins profond et les plumes du dessus du corps très-faiblement lisérées de brunâtre.

Jeunes avant la première mue : D'une taille plus petite, avec le noir moins pur, brunâtre et moins foncé sur les bords des plumes ; une teinte grisâtre indique l'emplacement du collier blanc qui existe après la mue ; bec moins long et d'une couleur orange moins vive ; pieds gris livide.

Variétés accidentelles : L'on rencontre des individus à plumage maculé de blanc sur le dos, et sans collier (Collect. Degland et Musée de Boulogne-sur-mer).

L'Huîtrier pie ou vulgaire habite une grande partie des côtes maritimes de l'Europe, de l'Asie tempérée et de l'Afrique septentrionale.

En France, il est commun toute l'année sur les côtes de Dunkerque, sur celles de la Bretagne, de la Normandie, dans la baie de Somme, etc. Il s'égare quelquefois, mais isolément, dans les marais des environs de Lille.

Il niche sur les dunes, sur les grèves, quelquefois dans les endroits marécageux, à découvert, parmi des coquillages roulés ou parmi les herbes rabougries dont les dunes sont parsemées. Sa ponte est de deux ou trois œufs, assez gros, d'un roux sale ou d'un jaune verdâtre, avec des traits irréguliers et des taches d'un brun noir. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,055 ; petit diam. 0m,038 à 0m,041.

L'Huîtrier pie, sur nos côtes, paraît se nourrir en grande partie d'Anomies et de Vénus ; du moins un assez grand nombre d'individus, tués près de Granville et dans la baie de la forêt, près de Concarneau, n'avaient dans leur estomac que des débris, facilement reconnaissables, de ces genres de mollusques. En captivité, il devient bientôt familier, et mange volontiers du pain.

SOUS-FAMILLE LV

STREPSILIENS — *STREPSILINÆ*

CINCLINÆ, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).
HÆMATOPODINÆ, p. Bp. *Ucc. Eur.* (1842).
STREPSILINÆ, Bp. *Consp. Syst. Ornith.* (1850).

Bec légèrement relevé en haut ou droit, médiocrement fendu; un petit bourrelet membraneux à la base de la mandibule supérieure ; queue arrondie ; grandes sous-caudales atteignant presque l'extrémité des rectrices latérales ; quatre doigts, ou trois seulement ; les antérieurs unis à la base par un étroit repli membraneux ; tarses scutellés en avant, réticulés en arrière ; plumage coloré par grandes masses et largement taché.

Les Strepsiliens, dont on a fait longtemps des *Charadriinæ*, ont avec ceux-ci des rapports plus apparents que réels, et leurs affinités avec les *Hæmatopodinæ*, parmi lesquels le prince Ch. Bonaparte les avait d'abord placés, sont plus éloignées encore. Ils ont un corps plus massif que les premiers, des doigts plus divisés, des

jambes moins dénudées, des tarses plus courts ; ils n'ont ni le bec, ni les pieds épais, ni les membranes digitales des seconds ; et ils se distinguent encore des uns et des autres par la forme et la disposition des écailles qui recouvrent les tarses, et par le petit repli membraneux qui, chez l'espèce vulgaire, au moins, enveloppe la base de la mandibule supérieure, comme chez les Bécassines et quelques Tringiens. En outre, leurs œufs n'ont aucun rapport avec ceux des Hæmatopodiens, et ressemblent moins à des œufs de Charadriidés qu'à des œufs de Scolopacidés. Nous dirons, d'ailleurs, que leurs caractères généraux les lient presque autant à ceux-ci qu'aux Charadriidés.

Les Strepsiliens sont représentés en Europe par le genre type de la sous-famille.

GENRE CLXIV

TOURNE-PIERRE — *STREPSILAS*, Illig.

TRINGA, p. Linn. *S. N.* (1748).
CINCLUS, Mœhring, *Avium Gen.* (1752).
ARENARIA, Briss. *Ornith.* (1760).
STREPSILAS, Illig. *Prod. Syst.* (1811).
MORINELLA, Meyer, *Vög. Liv. und Esthl.* (1815).
CHARADRIUS, p. Pall. *Zoogr.* (1811-1831).

Bec à peu près aussi long que la tête, conique, à arête aplatie, à pointe dure, comprimée, mousse; narines basales, latérales, linéaires ; ailes étroites, sur-aiguës, dépassant un peu l'extrémité de la queue, qui est composée de douze rectrices; jambes peu dénudées au-dessus de l'articulation ; tarses médiocrement allongés, recouverts en avant par une rangée de plaques étroites, presque d'égale grandeur et paraissant s'imbriquer, garnis en arrière et sur les côtés de l'articulation tibio-tarsienne d'un réseau de fines écailles; quatre doigts, dont trois antérieurs et un pouce; le doigt médian, y compris l'ongle, de la longueur du tarse ; membranes interdigitales presque nulles.

Les Tourne-Pierres ont les habitudes de la plupart des Charadriens ; mais ils ne se réunissent pas en grandes troupes ; ils vivent le plus souvent par petites familles ou isolément ; fréquentent les plages émergentes et graveleuses, courent et volent avec rapidité, et se nourrissent de vers, de crustacés et de petits mollusques qu'ils découvrent en retournant les galets.

Le mâle et la femelle portent la même livrée. Les jeunes, avant la première mue, en diffèrent. Leur mue est simple.

334 — TOURNE-PIERRE VULGAIRE
STREPSILAS INTERPRES
Illig. ex Linn.

Bec légèrement retroussé vers la pointe ; pieds d'un rouge orange ; dos et ailes, en dessus, variés de rouge brun (adultes en noces) ; *queue blanche à la base, ensuite noire et terminée de blanc ou de blanc roussâtre.*

Taille : 0^m,22 *environ.*

Tringa interpres et morinella, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 248 et 249.
Arenaria.... et Arenaria cinerea, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 132 et 137.
Morinella collaris, Mey. et Wolf. *Tasch. Deuts.* (1810), t. II, p. 383 (note).
Strepsilas interpres, Illig. *Prod. Syst.* (1811), p. 263.
Strepsilas collaris, Temm. *Man.* (1815), p. 349.
Arenaria interpres, Vieill. *N. Dict.* (1819), t. XXXV, p. 345.
Charadrius cinclus, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 148.
Cinclus morinellus, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841), p. 85.
Cinclus interpres, G. R. Gray. *Gen. of B.* (1844-1846), t. III, p. 549.
Buff. *Pl. enl.* 340, *jeune*, sous le nom de *Coulon-chaud de Cayenne* ; 856, *adulte*, en plumage d'été, sous le nom de *Coulon-chaud* ; 857, *jeune* sous le nom de *Coulon-chaud gris de Cayenne.*

Mâle adulte, en été : Dessus de la tête et du cou d'un blanc pur, avec des raies longitudinales noires au vertex et à l'occiput ; haut du dos et scapulaires d'un noir varié de roux ferrugineux, le roux d'une teinte plus pâle vers les ailes ; bas du dos et grandes sus-caudales blancs ; petites sus-caudales supérieures noirâtres, avec quelques plumes terminées de blanchâtre et de roussâtre ; gorge, bas de la poitrine, abdomen et sous-caudales d'un beau blanc ; bas du cou, parties supérieure et latérales de la poitrine d'un noir profond, formant une sorte de plastron échancré inférieurement au centre, et allant se confondre, supérieurement, avec le noir du dos, qui est distribué par masses ; front, côtés de la tête et du cou blancs, avec un trait noir au milieu du front, se confondant avec une bande de même couleur, qui descend de chaque côté au-devant de l'œil, s'élargit immédiatement au-dessous de cet organe pour se confondre avec un autre qui part de la mandibule inférieure ; un autre trait noir, qui provient du plastron de la poitrine, traverse les côtés du cou et y forme un collier incomplet, qui est suivi d'un autre collier entièrement blanc et plus étendu ; couvertures supérieures des ailes brunes, avec les petites bordées de gris, les moyennes de blanchâtre, et les gran-

des de roussâtre; rémiges d'un brun noirâtre, avec la tige des primaires blanche, et les secondaires terminées de grisâtre ; queue blanche, traversée d'une bande noirâtre sur le tiers inférieur, plus large au milieu que sur les côtés, suivie d'une bordure blanche; bec noir de corne; iris brun-noir; pieds tirant sur l'orange.

Femelle adulte, en été: Semblable au mâle; mais avec moins de blanc à la tête et au cou; des raies plus larges au vertex et plus de brun noirâtre à la nuque.

Mâle et femelle adultes, en automne: Ils ont les teintes beaucoup moins pures et moins de roux.

Jeunes avant la première mue : Très-distincts des adultes, d'une teinte brune en dessus, avec les plumes bordées et terminées de cendré et de roussâtre à la tête et au cou, de roussâtre au dos et sur les ailes ; noir du front, des joues, des côtés et du bas du cou, des côtés de la poitrine très-terne, varié de blanchâtre ; les quatre rectrices médianes terminées de roussâtre.

Après la mue : Leur plumage est plus coloré, et au printemps suivant, au mois de mai, il est semblable à celui des vieux, à quelques plumes près du jeune âge, qui ne sont pas encore tombées.

Le Tourne-Pierre vulgaire habite le nord de l'Europe et de l'Amérique, et se répand, à l'époque de ses migrations, dans toutes les parties du monde.

Il est de passage régulier en Sicile et sur les côtes maritimes de la Hollande, de la Belgique, de la France. On le voit sur celles de Dunkerque dans les mois d'août, de septembre et de mai.

Il se reproduit dans les régions arctiques; niche sur le sable ; pond trois ou quatre œufs, assez gros, un peu courts, d'un gris jaunâtre ou légèrement verdâtre, ou d'un blanc sale grisâtre, avec de grosses taches, les unes profondes et d'un gris violet plus ou moins foncé ; les autres superficielles et brunes, quelquefois d'un brun noirâtre, le plus souvent confluentes au gros bout et ayant la plupart une direction plus ou moins oblique par rapport au grand axe; quelques points de même couleur que les taches, ou noirs, et parfois de rares traits en crochet, oblongs ou en zigzag, sont répandus parmi les taches. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,040$ à $0^m,042$; petit diam. $0^m,029$ à $0^m,031$.

Le Tourne-Pierre vulgaire se nourrit principalement de petites coquilles bivalves et d'insectes marins; vit très-bien dans les jardins, à la manière des Pluviers, et se prive facilement.

3° COUREURS LONGIROSTRES — *CURSORES LONGIROSTRES*

Les oiseaux qui font partie de cette section ont en général un bec faible, au moins aussi long que la tête, et souvent beaucoup plus long, toujours

sillonné sur les côtés de la mandibule supérieure, sur une étendue plus ou moins grande, à partir de la base. Tous fréquentent les bords des eaux.

Cette section répond aux *Echassiers longirostres* de G. Cuvier, moins les Ibis qui appartiennent à une autre division.

FAMILLE XXXVII

SCOLOPACIDÉS — *SCOLOPACIDÆ*

Limicolæ, Illig. *Prod. Syst.* (1811).
Helonomi, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
Scolopacidæ, Vig. *Gen. of B.* (1825).
Bécasses et Lobipèdes, Less. *Tr. d'Ornith.* (1831).

Bec de forme et de longueur variables, mais généralement plus long que la tête, grêle, plus ou moins cylindrique, flexible, à extrémité molle et obtuse, ou dure et pointue; ailes sur-aiguës, le plus souvent étroites et très-étagées; queue courte; tarses médiocres ou longs, scutellés ou réticulés en avant et en arrière, ou scutellés seulement en avant; doigts, sauf quelques rares exceptions, au nombre de quatre; pouce plus ou moins allongé, mais toujours grêle, surmonté et pourvu d'un ongle très-petit.

Les Scolopacidés, que caractérise particulièrement la forme du bec, ont des habitudes plus ou moins nocturnes, des mœurs généralement sociables, et un régime exclusivement animal. Ils fréquentent les bords fangeux des rivières, des lacs, de la mer; les prairies humides, les terrains marécageux, et cherchent leur nourriture en fouillant, à l'aide de leur long bec, les vases ou les sols détrempés. Tous sont migrateurs, et presque tous subissent une double mue.

La famille des Scolopacidés se subdivise en plusieurs sous-familles très-naturelles, correspondant aux genres Courlis, Barge, Bécasse, Bécasseau, Chevalier, de quelques auteurs contemporains.

SOUS-FAMILLE LVI

NUMÉNIENS — *NUMENIINÆ*

LIMOSINÆ, p. G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).
NUMENIINÆ, Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1856).

Mandibule supérieure sillonnée dans les trois quarts environ de son étendue, dure, obtuse, lisse à l'extrémité; tarses presque entièrement réticulés sur toutes les faces; quatre doigts : les trois antérieurs unis à la base par deux palmures presque aussi étendues l'une que l'autre.

Les Numéniens, qui sont pour quelques auteurs des Limosiens, et pour d'autres des Tringiens, nous paraissent différer assez des autres Scolopacidés pour former une sous-famille. Leurs tarses presque entièrement réticulés, couverts de scutelles seulement sur le tiers inférieur de la face antérieure, les distinguent soit des Tringiens, soit des Scolopaciens, soit des Totaniens, etc., chez lesquels ces organes sont couverts de scutelles au moins sur toute la face antérieure. Leurs formes assez massives, leur bec démesurément allongé, cylindrique et très-arqué comme celui des Ibis, les caractérisent aussi très-bien ; enfin leur système de coloration s'éloigne également de celui des autres espèces de la famille. Au surplus, leur mue est simple et, par conséquent, leur plumage est à peu près invariable en toutes saisons ; tandis que les Limosiens et la plupart des Tringiens se présentent, l'été, sous une livrée différente de celle d'hiver.

Cette sous-famille répond presque entièrement au genre *Numenius* des auteurs.

GENRE CLXV

COURLIS — *NUMENIUS*, Mœhr.

NUMENIUS, Mœhring, *Av. Gen.* (1752).
SCOLOPAX, p. Linn. *S. N.* (1766).
CRACTICORNIS, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).

Bec beaucoup plus long que la tête, grêle, très-arqué, un peu comprimé, à pointe de la mandibule supérieure dépassant l'inférieure ; narines basales, latérales, linéaires ; ailes longues, pointues, sur-aiguës ; queue courte, égale, ou légèrement arrondie ; tarses assez allongés, scutellés sur le tiers inférieur

environ de la face antérieure, réticulés dans tout le reste de leur étendue; doigts relativement courts, le médian bien moins long que le tarse; pouce ne portant que sur l'extrémité.

Les Courlis, dont on a fait longtemps des oiseaux voisins des Ibis, à cause de leur bec arqué, diffèrent pourtant de ceux-ci par plusieurs de leurs caractères : leurs orbites ne sont point nus, leur pouce est très-surmonté, leurs ailes sont étroites et pointues ; leur bec est pourvu, à l'extrémité, de nerfs déliés qui rendent cet organe sensible au toucher.

Leurs mœurs, leurs habitudes, leur mode de nidification les éloignent aussi des Ibis. Ils ont un vol rapide ; leur marche est précipitée, souvent même ils courent; ils émigrent par bandes quelquefois considérables, et les troupes voyageuses n'adoptent aucun ordre dans leur vol. Ils fréquentent les bords des eaux douces et salées, se nourrissent de vers, d'insectes aquatiques, de mollusques, qu'ils cherchent sur les plages vaseuses, et nichent à terre. Leurs œufs ont des couleurs foncées et sont toujours parsemés de grandes et de nombreuses taches.

Le mâle et la femelle ne diffèrent pas. Les jeunes de l'année portent un plumage semblable à celui de leurs parents, mais ils s'en distinguent par un bec moins long, moins courbé. Cet organe s'allonge à mesure que l'oiseau vieillit. Leur mue est simple.

Les Courlis sont répandus dans toutes les parties du monde. Trois des espèces connues se rencontrent en Europe, et une quatrième, d'après des observations récentes, y ferait parfois des apparitions.

Observation. — Le prince Ch. Bonaparte a signalé avec un point de doute, dans le *Conspectus system. Grallorum* (*C. R. de l'Acad. des Sc.* 1856, t. XLIII, p. 597), sans le signe dubitatif, dans le *Catalogue Parzudaki* (1856, p. 15), l'existence, en Europe, d'une nouvelle espèce de Courlis, qu'il a nommée *Numenius melanorhynchus*.

D'après l'examen que nous avons fait de deux types que possède le Muséum d'Histoire naturelle de Paris, il nous semble que la première impression du prince était la bonne. Le *Numen. melanorhynchus*, en effet, est douteux en tant qu'espèce : il ne diffère absolument en rien du *Numen. phæopus* quant aux teintes du plumage, à leur distribution et à la forme des taches. La couleur noire du bec, indiquée comme caractéristique de l'espèce, n'est probablement qu'un attribut de noces, comme cela se voit chez beaucoup d'autres oiseaux. Du reste, ce caractère est loin d'être invariable. Si chez l'un des deux individus que nous avons examinés, cet organe est entièrement noir; chez l'autre, il est jaunâtre à la base de la mandibule inférieure et sur une assez grande étendue; il en est de même des pattes, qui sont noires chez le premier, grisâtres chez le second. Ce qui nous a paru distinguer le *Numen. melanorhynchus* du *Numen. phæopus*, c'est une taille généralement un peu plus grande, un bec un peu plus robuste, des tarses un peu plus épais, et des ailes sensiblement plus longues. Le *Numen. melanorhynchus*, en admettant toutefois que les dimensions plus fortes qu'il présente ne soient pas individuelles, serait au *Numen.*

phæopus, ce que la *Pyrrhula coccinea* est à la *Pyrrh. vulgaris* : il formerait, par conséquent, une simple variété locale, comme le pense M. de Sélys-Longchamps, ayant le Groënland pour patrie.

Mais cette variété, en la supposant bien établie, se montre-t-elle en Europe ? Le fait n'est pas impossible, toutefois il n'est point acquis. Le *Numen. melanorhynchus* ne peut donc, jusqu'à nouvel ordre, compter parmi les oiseaux européens.

335 — COURLIS CENDRÉ — *NUMENIUS ARQUATA* Lath. ex Linn.

Dos, sus et sous-caudales blancs, avec des taches brunes, le plus ordinairement transversales, surtout aux sus-caudales ; sous-alaires blanches, tachées de brun ; rectrices marquées en travers de bandes alternes brunes et cendrées.

Taille : 0m,60 *environ.*

Scolopax arquata, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 242.
Numenius, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 311.
Numenius arquata, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 710.
Numenius major, Steph. (nec Schleg.), in Shaw, *Gen. Zool.* (1826), t. XII, p. 26.
Numenius medius, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 609.
Buff. *Pl. enl.* 818.

Mâle adulte : D'un brun noir en dessus, avec toutes les plumes bordées de cendré clair plus ou moins lavé de roussâtre, le bas du dos et les sus-caudales blancs, marqués de quelques taches brunes ; parties inférieures blanches, lavées de roussâtre au cou, à la poitrine, avec des raies longitudinales sur ces parties, l'abdomen et les sous-caudales ; raie sourcilière et paupières blanches, variées de taches brunes ; joues, parties latérales du cou cendrées, tachetées de brun ; couvertures supérieures des ailes bordées de cendré et marquées de taches dentées ; rémiges noirâtres, avec la tige de la première blanche, et celle des autres brune ; rémiges secondaires terminées et tachetées de blanc sur les bordures ; queue d'un cendré blanchâtre et lavé de roussâtre sur les pennes médianes, blanche sur les autres, avec des bandes transversales brunes ; bec brun en dessus, cendré en dessous ; pieds brun de plomb ; iris brun fauve.

Les teintes rousses sont plus prononcées au printemps qu'en automne.

Femelle adulte : Plus forte que le mâle, avec moins de roux dans le plumage et les teintes cendrées plus prononcées.

Jeunes avant la première mue : Plus petits ; plumage un peu plus cendré ; bec plus court, moins arqué.

Le Courlis cendré, que l'on connaît aussi sous le nom de *Grand Courlis*, habite l'Europe et l'Asie ; il est de passage annuel en France, et pousse ses migrations, en hiver, jusqu'en Sicile et en Afrique.

Nous le voyons en octobre et en novembre dans le nord de la France ; il s'y montre de nouveau vers la fin de mars et en avril. Il arrive en grandes troupes, en automne, et suit principalement les côtes maritimes ; au printemps, il voyage isolément ou par petites bandes de quatre ou cinq.

Il niche sur les plages et dans les endroits marécageux. Ses œufs, au nombre de trois ou quatre au plus, sont très-ventrus, d'un jaunâtre sale, ou d'un jaune verdâtre, avec des taches profondes grises, et d'autres taches plus superficielles rousses et noirâtres. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,063$; petit diam. $0^m,050$ environ.

Le Courlis cendré, lorsqu'il vole, et souvent au repos, fait entendre un double cri aigu. Il s'abat, à mer basse, sur les vastes terrains vaseux que l'eau en se retirant laisse à découvert, pour y chercher les vers et les mollusques dont il se nourrit en grande partie. Il est très-défiant et se laisse difficilement approcher.

336 — COURLIS A BEC GRÊLE
NUMENIUS TENUIROSTRIS
Vieill.

Dos d'un blanc pur ; sus-caudales blanches, avec quelques taches longitudinales ou cordiformes ; sous-caudales et sous-alaires blanches, ordinairement sans taches ; quelquefois les premières tachées de brun ; rectrices marquées, en travers, de bandes alternes brunes et blanches.

Taille : $0^m,43$ *environ.*

Numenius tenuirostris, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. VIII, p. 202.
Ch. Bp. *Faun. Ital.* pl. 42.

Mâle adulte : Brun en dessus ; plumes du vertex bordées de roussâtre, celles du cou de cendré blanchâtre, celles du corps de cendré lavé de roussâtre, avec le bas du dos et les sus-caudales d'un blanc pur, et quelques taches brunes longitudinales sur ces dernières ; gorge, bas-ventre, jambes et sous-caudales d'un beau blanc ; devant du cou, poitrine, marqués, sur fond blanc très-faiblement lavé de roussâtre, de

taches brun-noirâtre, sous forme de gouttelettes ; abdomen et flancs marqués de taches de même couleur, en fer de lance, plus grandes sur cette dernière région ; raie sourcilière, joues et côtés du cou cendrés, tachetés de brun ; couvertures supérieures des ailes brunes et bordées de blanc ; rémiges brunes, la première avec la baguette blanche, et celles qui suivent la quatrième terminées et tachetées de blanc sur les bordures ; queue blanche, portant des bandes brunes en zigzags ; bec brun noirâtre en dessus, couleur de chair en dessous à la base ; pieds d'un bleu de plomb ; iris brun.

Femelle adulte : Elle ressemble au mâle ; mais elle est sensiblement plus forte, a le bec plus long et les taches du cou et de l'abdomen allongées, et non en gouttelettes.

Jeunes avant la première mue : Ils sont inconnus ; mais ils ressemblent probablement aux adultes, dont ils doivent différer cependant par un bec plus court et moins courbé, comme chez toutes les espèces du genre.

Le Courlis à bec grêle habite l'Égypte, l'Algérie, la Sicile, et ne serait pas rare sur quelques points de la Russie orientale, d'après des renseignements fournis à M. Hardy, par M. Martin.

Il est de passage en Grèce, en Italie, dans le midi et le nord de la France.

On en a capturé près de Montpellier, de Nîmes, de Marseille, en automne; aux environs de Calais, en février 1840. Nous avons vu, chez M. le docteur Lesauvage, à Caen, et dans le muséum de cette ville, des sujets qui ont été tués sur les plages maritimes du Calvados, et plusieurs fois nous l'avons rencontré sur les marchés de Paris, venant de la baie de Somme, et d'autres points de la Picardie. Suivant M. Malherbe, ce Courlis serait plus commun, en Sicile, que les *Numen. arquata* et *phæopus.*

Il se reproduit en Afrique, en Russie, près de l'Oural, et probablement aussi en Sicile et en Italie. Il niche dans les plaines marécageuses, au milieu des herbes, en compagnie du Combattant et des Bécassines et pond quatre à cinq œufs d'un blanc laiteux, ou d'un blanc nuancé de jaunâtre, marqués de points bruns et de taches irrégulières, les unes brunes, les autres cendrées, plus larges et plus nombreuses sur le gros bout ; quelques-unes sont confluentes. Deux œufs que M. Hardy a reçus de l'Oural ressemblent par la forme et la couleur à ceux du Courlis cendré, et sont plus courts que ceux du Courlis corlieu. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,055$ à $0^m,057$; petit diam. $0^m,038$ à $0^m,042$.

Le Courlis à bec grêle, lorsqu'il se pose à terre fait entendre un cri très-doux et monotone. Il est d'un naturel très-méfiant et se nourrit d'insectes.

Observation. Le Courlis à bec grêle paraît s'accoupler quelquefois soit avec le Courlis cendré, soit avec le Courlis Corlieu, et de ces alliances accidentelles résultent des métis qui ont été décrits comme espèces. Tels sont le *Numen*,

syngenicos (Von der Mühle, *Beitr. zur Ornith. Griechenlands*) et *Numen. hastatus* (Contarini, *Venezia e le sue lagune*). Le premier, selon toute probabilité, n'est qu'un hybride du Courlis à bec grêle et du Corlieu ; le second serait également un hybride de ce même Courlis à bec grêle et du Courlis cendré.

337 — COURLIS CORLIEU — *NUMENIUS PHÆOPUS* Lath.

(Type du sous-genre *Phæopus*, Steph.)

Calotte brune, divisée longitudinalement par une bande jaunâtre ou roussâtre; dos et sus-caudales blancs ou blanchâtres, avec des taches brunes, plus ou moins rhomboïdes au dos, transversales aux sus-caudales; plumes axillaires blanches, rayées en travers de nombreuses bandes brunes; rectrices coupées de bandes alternes brunes et cendrées.

Taille : 0^{m},43 environ.

NUMENIUS MINOR, Linn. *S. N.* 6e édit. (1748).
SCOLOPAX PHÆOPUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 245.
SCOLOPAX LUZONIENSIS, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 656.
NUMENIUS PHÆOPUS, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 711.
NUMENIUS ATRICAPILLUS, Vieill. *N. Dict.* (1818), t. VIII, p. 303.
PHÆOPUS ARQUATUS, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1826), t. XII, p. 36.
Buff. *Pl. enl.* 842.

Mâle adulte : Dessus de la tête brun, avec une grande raie d'un blanc jaunâtre sur la ligne médiane ; nuque rayée longitudinalement de brun et de cendré roussâtre ; dessus du corps brun, avec les bordures des plumes d'une teinte plus claire, tirant sur le blanchâtre ; le bas du dos, les sus-caudales blancs, barrés de brun ; gorge, abdomen, d'un blanc pur ; cou, poitrine, roussâtres, marqués de nombreuses taches longitudinales brunes ; des raies et des bandes de même couleur, en zigzag sur les flancs et les sous-caudales, dont le fond est blanc ; large et longue raie sourcilière, joues, paupières, d'un blanc tacheté de brun ; lorums de cette dernière couleur, très-légèrement variés de cendré ; couvertures supérieures des ailes d'un brun foncé, avec les bordures d'une teinte tirant sur le blanchâtre ; bordures des plus longues ; couvertures en zigzags; couvertures inférieures et plumes axillaires d'un blanc pur, coupées par des bandes brunes ; rémiges noirâtres, avec la baguette des deux premières blanche, les autres terminées de blanchâtre ; queue cendrée en dehors, blanchâtre en dedans, terminée de blanc et barrée

de brun ; bec noir en dessus, rougeâtre en dessous ; pieds plombés ; iris brun.

Femelle adulte : Semblable au mâle, mais un peu plus petite.

Jeunes avant la première mue : Beaucoup plus petits, colorés comme les adultes, avec le bec plus court et moins arqué.

Le Corlieu est répandu en Europe ; mais il est moins commun que l'espèce précédente ; on le voit annuellement à l'époque de ses migrations dans une grande partie de la France et notamment sur nos côtes maritimes du Nord. Il y passe en grand nombre en septembre, octobre et novembre ; y fait son second passage en avril et en mai, et se montre alors isolément ou en compagnie de deux ou trois individus de son espèce.

Il niche dans les endroits marécageux des régions froides de l'Europe et de l'Asie ; pond trois ou quatre œufs, un peu plus petits et plus allongés que ceux du Courlis cendré, piriformes, d'un olivâtre sombre, avec des taches brunes et noirâtres, assez grandes, plus rapprochées au gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,060 ; petit diam, 0^m,048.

Observation. M. Schlegel fait observer dans sa *Revue des Oiseaux d'Europe* que des bandes plus ou moins considérables de cette espèce passent l'été en Hollande, sans s'y reproduire, d'où il conclut que cet oiseau n'est propre à la propagation qu'à l'âge de deux ans.

338 — COURLIS DE LA BAIE D'HUDSON
NUMENIUS HUDSONICUS (1)
Lath.

Calotte d'un brun châtain, divisée longitudinalement par une bande blanche ; dos brun, taché de blanc jaunâtre ou roussâtre ; sus-caudales brunes, marquées de taches transversales roussâtres ; plumes axillaires roussâtres, rayées en travers de nombreuses et larges bandes d'un gris brun ; rectrices coupées de bandes alternes brunes et d'un gris roussâtre.

Taille : 0^m,31 *à* 0^m,33.

Scolopax borealis, Gmel. (nec Forst.), *S. N.* (1788), t. I, p. 654.

Numenius hudsonicus, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 712.

Numenius borealis Ord, in : Wils. (nec Lath.), *Amer. Ornith.* (1829), t. III, p. 99.

(1) Le nom d'espèce *hudsonicus* (Lath.), quoique postérieur à *borealis* (Gmel.), doit être adopté, par la raison que ce dernier fait double emploi et qu'il a été donné par Forster, non pas à la présente espèce, comme l'a cru Gmelin, mais à un autre Courlis, qui doit le conserver.

Numenius intermedius, Nuttall, *Man. Ornith. Unit. Stat. and Canada* (1834), t. II, p. 100.

Mâle et femelle adultes : Sommet de la tête d'un brun châtain, divisé sur la ligne médiane par une grande raie blanche ou blanchâtre ; bande sourcilière de même couleur, étendue du bec à la nuque ; un trait brun, passant par l'œil, couvre les lorums et borde en haut le méat auditif ; derrière du cou d'un gris roussâtre, tacheté et strié longitudinalement de brun ; dos et scapulaires bruns, variés de quelques taches oblongues et bien détachées, d'un blanc jaunâtre, ces taches sur les scapulaires sont plus larges et plus nombreuses qu'au milieu du dos, et disposées par paires sur les côtés des plumes ; croupion et sus-caudales de la couleur du dos, avec des taches jaunâtres plus nombreuses, mais un peu plus ternes et devenant transversales sur les sous-caudales ; gorge d'un blanc roussâtre, devant du cou et poitrine d'un gris roussâtre, marqué de nombreuses taches et de stries longitudinales brunes ; flancs variés de bandes irrégulières brunes ; tout le reste des parties inférieures d'un blanc lavé de roussâtre et relevé aux sous-caudales latérales par quelques traits ou par des taches brunes ; couvertures supérieures brunes, bordées de blanchâtre ; couvertures inférieures et plumes axillaires d'un roussâtre sale, coupées par de larges bandes d'un brun gris ; rémiges noirâtres, tachées en travers de gris roussâtre, sur les barbes externes ; rectrices coupées des bandes alternes brunes et d'un gris roussâtre ou blanchâtre ; bec noir, avec la base de la mandibule inférieure d'un jaune rougeâtre ; pieds noirâtres ou d'un gris brun ; iris brun.

Le Courlis de la baie d'Hudson est propre, comme son nom l'indique, à l'Amérique septentrionale, et pousse ses migrations jusqu'en Europe.

M. Kjarbölling signale dans la *Naumannia* pour 1854, l'apparition de cet oiseau en Islande. On l'aurait également observé au nord des îles britanniques.

Ce Courlis se reproduit dans les régions froides du nouveau continent ; niche à terre parmi les herbes et pond trois ou quatre œufs absolument semblables pour la forme, les dimensions et les couleurs à ceux du *Numenius phæopus*.

Il a du reste les mœurs, les habitudes et le genre de vie de ce dernier.

Observation : Le *Numenius hudsonicus* a les plus grands rapports avec le *Numen. phæopus*, qu'il paraît remplacer dans l'Amérique du Nord. Toutefois celui-ci a constamment le dos blanc ou blanchâtre, taché de brun ; les plumes axillaires et les sous-alaires blanches, barrées de brun ; tandis que le *Numen. hudsonicus* a le dos brun, taché de blanc roussâtre ou jaunâtre, les plumes axillaires et les sus-alaires roussâtres, barrées de brun. Les deux espèces se reconnaissent aisément à ces signes. En outre, le *Numen. hudsonicus* se distingue du *Numen. borealis*, Lath. (*Numen. brevirostris*, Licht.), qui présente les

mêmes teintes de plumage, par une taille plus forte et par un bec beaucoup plus long. Cet organe chez le Courlis boréal n'a, au maximum que 6 centimètres et il mesure chez le Courlis de la baie d'Hudson au minimum 7 centimètres et jusqu'à près de 10 au maximum.

SOUS-FAMILLE LVIII

LIMOSIENS — *LIMOSINÆ*

LIMOSINÆ, G. R. Gray, *List. Gen. of B.* (1841).
TRINGINÆ, p. Bp. *Rev. crit.* (1850).
LIMOSEÆ, Bp. *Consp. Syst. Ornith.* (1854).

Mandibule supérieure sillonnée jusque près de l'extrémité, qui est molle, déprimée, dilatée, obtuse et lisse; tarses scutellés en avant, réticulés en arrière; quatre doigts; l'externe et quelquefois l'interne unis au médian par une palmure.

Les Limosiens, par leur bec très-long, à sillons très-prolongés, à pointe obtuse, molle, élargie, ont de grands rapports avec les Scolopaciens et se lient même à ceux-ci, de la façon la plus manifeste, par les Macroramphes; mais ils en diffèrent, en général, par des jambes plus dénudées; par des ailes plus longues, plus effilées, à rémiges plus étagées; par une et quelquefois deux palmures à la base des doigts antérieurs; par des formes moins lourdes, une tête plus arrondie, un pouce plus court, et par leur double livrée. Les Limosiens ont aussi des mœurs et des habitudes bien différentes de celles de la plupart des Scolopaciens : ils ne sont point semi-nocturnes; vivent en troupes, même à l'époque de la reproduction; ont un vol plus régulier, un régime plus varié, ne se plaisent que sur les vastes vasières qu'offrent les plages maritimes; et poussent en volant des cris aigus et assez fréquemment répétés. La chair des Limosiens est loin d'avoir la délicatesse de celle des Scolopaciens.

Cette sous-famille, en y comprenant les Térékies, est représentée en Europe par les deux genres suivants.

GENRE CLXVI

BARGE — *LIMOSA*, Briss.

NUMENIUS, p. Linn. *S. N.* (1735).
LIMOSA, Briss. *Ornith.* (1760).

Totanus, p. Bechst. *Nat. Deuts.* (1809).
Scolopax, p. Linn. *S. N.* (1766).
Actitis, p. Illig. *Prod. Syst.* (1811).
Limicula, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
Gambetta, Koch, *Baier. Zool.* (1816).
Fedoa, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1819-1826).

Bec deux fois au moins aussi long que la tête, mou et flexible dans toute sa longueur, épais et droit à la base, plus ou moins retroussé en avant, un peu épais au bout ; narines basales, latérales, oblongues ; ailes allongées, sur-aiguës, à rémiges étagées ; queue courte, égale ; jambes couvertes de plumes sur la moitié de leur longueur, la partie nue scutellée en avant ; tarses longs, grêles, couverts en avant d'une série de scutelles, réticulés en arrière ; doigts médiocres ; le médian près d'une fois environ plus court que le tarse, uni à l'externe, jusqu'à la première articulation, par une membrane qui se prolonge latéralement en bordure, et pourvu d'un ongle à bord interne dilaté, tranchant ou finement dentelé et creusé en dessous ; point de palmure entre le doigt médian et l'interne.

Les Barges sont des oiseaux d'assez forte taille et dont le plumage, à l'époque de la reproduction, prend des teintes rousses.

Elles fréquentent les terrains marécageux, les plages limoneuses des embouchures des fleuves. Elles vivent de vers, de larves et d'insectes aquatiques, qu'elles cherchent en fouillant avec leur long bec les boues et les sables vaseux. Leurs mœurs sont très-sociables, leur vol est rapide, leur voix criarde. Elles vont se reproduire dans l'hémisphère boréal d'où elles émigrent en automne.

Le mâle et la femelle diffèrent peu sous leur plumage d'hiver ; mais, sous leur plumage d'été, celle-ci a des teintes moins vives. Elle se distingue d'ailleurs, en toute saison, par une taille toujours un peu plus forte. Les jeunes de l'année portent à peu près la livrée des vieux en hiver, mais ils ont un bec plus court. Leur mue est double.

On trouve les Barges dans toutes les parties du monde : deux espèces appartiennent à l'Europe.

Observation. La Barge de Meyer (*Limosa Meyeri*, Leisl.), admise par Temminck dans la première édition du *Manuel d'Ornithologie*, rejetée dans la seconde édition et considérée alors comme femelle en robe d'été de la Barge rousse ; admise de nouveau, comme espèce distincte de celle-ci, dans la quatrième partie du même ouvrage, n'est, en définitive, qu'une espèce nominale.

Les doutes émis depuis longtemps par MM. de Keyserling, Blasius, Schlegel, de Sélys-Longchamps, au sujet de cette prétendue espèce, sont aujourd'hui partagés par tous les ornithologistes, et il est reconnu que la Barge de Meyer ne représente qu'un des états de plumage de la Barge rousse.

339 — BARGE ÉGOCÉPHALE — *LIMOSA ÆGOCEPHALA* Leach ex Linn.

Ongle du doigt médian dentelé sur son bord interne; dessous de l'aile blanc, à l'exception des plumes qui occupent le bord extérieur; queue blanche à la base, avec un grand espace d'un noir uniforme au bout; sus-caudales en partie blanches.

Taille : 0^m,41 et au-dessus.

SCOLOPAX LIMOSA et ÆGOCEPHALA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 244 et 246.

LIMOSA et LIMOSA RUFA MAJOR, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 282 et 284.

SCOLOPAX BELGICA, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 663.

TOTANUS ÆGOCEPHALUS, LIMOSA et RUFUS, Bechst. *Nat. Deuts.* (1809) t. IV, p. 234, 244 et 253.

LIMOSA MELANURA, Leisl. *Nacht. zu Bechst. Nat. Deuts.* (1811-1815), t. II, p. 150.

LIMICULA MELANURA, Vieill. *N. Dict.* (1815), t. III, p. 250.

GAMBETTA LIMOSA, Koch, *Baier. Zool.* (1816), t. I, p. 308.

LIMOSA ÆGOCEPHALA, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 34.

FEDOA MELANURA, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1826), t. XII, p. 73.

LIMOSA ISLANDICA, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 626.

Buff. *Pl. enl.* 874, *femelle*, sous le nom de *Barge;* 916, individu prenant sa robe d'été, sous le nom de *Grande Barge rousse.*

Mâle adulte, en été : Dessus de la tête et du cou d'un roux ardent, strié de noir au vertex, à l'occiput, et parsemé de points bruns peu apparents à la nuque; haut du dos et scapulaires d'un noir profond, avec les plumes tachetées sur les côtés et terminées de roux vif; bas du dos brun-noirâtre; sus-caudales en grande partie blanches, noires dans leur tiers postérieur; gorge, devant et côtés du cou d'un roux ardent; poitrine et flancs également roux, traversés de bandes noires en zigzags; abdomen et sous-caudales d'un blanc pur, rayées transversalement de noir; paupières d'un roux blanchâtre; joues rousses, striées de noir; couvertures supérieures des ailes cendrées avec des bordures grisâtres; rémiges noires, avec un miroir blanc; rectrices en partie noires, en partie blanches, le blanc dominant sur les pennes les plus latérales, et diminuant graduellement d'étendue sur les voisines, de

manière que les médianes n'en ont plus qu'à la base; bec brun et orange vers son origine; pieds noirâtres; iris brun-roussâtre.

Femelle adulte : Plus grosse, plus haute sur ses pattes, avec des teintes moins pures et moins foncées que celles du mâle.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Parties supérieures d'un brun cendré, avec la tige des plumes d'une teinte plus foncée, le bas du dos noirâtre et les sus-caudales comme en été; parties inférieures d'un gris clair à la gorge, au cou, à la poitrine et sur les flancs; d'un blanc pur à l'abdomen et aux sous-caudales; paupières blanchâtres; joues pareilles au cou; rémiges brunes, avec un miroir blanc; rectrices médianes terminées de blanc; bec, iris et pieds comme en été, mais avec les teintes moins foncées.

Jeunes avant la première mue : Plumes du vertex brunes, avec des bordures d'un cendré roussâtre; celles de la nuque et du haut du dos d'un gris roussâtre, avec un peu de cendré brunâtre au centre; celles du milieu du dos et des scapulaires noirâtres, bordées de gris roussâtre; bas du dos noirâtre, avec les plumes terminées par un faible liséré gris-roussâtre; gorge, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur; cou, poitrine et flancs d'un cendré nuancé de roussâtre, avec quelques taches et de légères raies transversales brunâtres, peu apparentes, vers les côtés du corps; une bande blanchâtre au-dessus de l'œil, partant de la base du bec; joues cendrées et roussâtres; couvertures supérieures des ailes d'un brun roussâtre, bordées et terminées de cendré blanchâtre; toutes les pennes caudales terminées de cette dernière couleur; bec, iris et pieds comme chez les vieux en hiver.

Nota. Les mâles adultes, au printemps, au moment où ils opèrent leur passage dans le nord de la France, sont en mue très-avancée. Les femelles n'offrent pas encore ou offrent à peine quelques plumes du plumage d'amour.

La Barge égocéphale, que l'on nomme aussi *Barge commune*, *Barge à queue noire*, a été observée à peu près dans toute l'Europe, en Asie et en Afrique.

Elle est de passage régulier en France en automne et au printemps; on l'y voit en mars, avril, septembre et octobre.

Elle niche dans les prairies humides, parmi les herbes et les joncs. Ses œufs, au nombre de quatre, sont renflés, piriformes et assez variables sous le rapport de la couleur. En général, ils sont d'un olivâtre foncé, avec des points et des taches roussâtres ou d'un brun pâle, tantôt bien prononcées, d'autres fois presque effacées, plus nombreuses et plus rapprochées au gros bout.

Nous possédons des variétés d'un blanc roussâtre ou jaunâtre, d'autres d'un

verdâtre très-pâle (les unes et les autres parsemées de taches plus foncées), d'autres enfin d'un gris cendré, sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,053 à 0m,061 ; petit diam. 0m,037 à 0m,040.

La nourriture de cet oiseau consiste en larves, en vers et en insectes.

L'on en prend beaucoup au printemps, entre Douai et Cambrai, que l'on conserve dans les jardins clos de murs, en ayant soin de leur amputer une aile près de l'articulation radio-carpienne. Le plus grand nombre cependant périt l'hiver, faute de nourriture convenable en cette saison.

340 — BARGE ROUSSE — *LIMOSA RUFA* Briss.

Ongle du doigt médian sans dentelures; dessous de l'aile blanc. avec des bandes transversales brunes plus ou moins apparentes selon la saison; queue rayée alternativement de brun et de roussâtre ou de blanchâtre; sous-caudales blanches et rousses, quelques-unes marquées de bandelettes transversales.

Taille : 0m,35 *à* 0m,36.

Limosa rufa, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 281.
Scolopax lapponica, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 246.
Scolopax leucophæa, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 719.
Totanus leucophæus et gregarius, Bechst. *Nat. Deuts.* (1809), t. IV, p. 237 et 258.
Totanus glottis, Mey. *Tasch. Deuts.* (1810), t. II, p. 372.
Limosa Meyeri, Leisl. *Nacht. zu Bechst. Nat. Deuts.* (1811-1815), t. II, p. 150.
Limosa ferruginea, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 180.
Limicula lapponica, Vieill. *N. Dict.* (1815), t. III, p. 250.
Limosa noveboracensis, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 32.
Fedoa Meyeri et pectoralis, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1826), t. XII, p. 75 et 79.
Buff. *Pl. enl.* 900, individu en robe d'été.

Mâle adulte, en été : Dessus de la tête et du cou d'un roux clair, avec des raies longitudinales d'un brun foncé au centre des plumes; haut du dos et scapulaires noirs, avec des taches ovalaires rousses sur les côtés des plumes, ou des bordures rousses et blanches; bas du dos blanc, avec quelques taches brunes; sus-caudales blanches et rousses, quelques-unes barrées de brun; parties inférieures d'un roux rougeâtre, plus ou moins vif, avec des traits longitudinaux noirs sur les côtés du cou, de la poitrine, et quelquefois sur les sous-caudales; sourcils, joues d'un roux rayé et tacheté de noirâtre; couvertures supérieures des ailes cendrées, variées de quelques taches rousses et bordées de blanc; ré-

miges noires sur les barbes externes, brunes sur les internes ; rectrices barrées alternativement de brun et de blanc, et terminées de cette dernière couleur ; bec rouge livide, avec le bout noir ; pieds noirs ; iris d'un brun tirant sur le roux.

Femelle adulte, en été : Elle ressemble au mâle, mais elle est plus forte et a le roux d'une teinte plus pâle.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Parties supérieures brunes, avec les plumes bordées de cendré à la tête et au cou, de cendré roussâtre et blanchâtre à la partie supérieure du dos et aux scapulaires ; le bas du dos et les sus-caudales blancs, marqués de quelques taches brunes, parties inférieures blanches, avec le cou et la poitrine d'un cendré roussâtre, variés de petites stries brunes et d'autres plus étendues qui occupent les flancs ; sourcils, joues cendrées, tachetées de brun ; couvertures supérieures des ailes brunes, avec les tiges noirâtres et de larges bordures blanches ; rémiges noires ; queue barrée alternativement de brun et de blanc ; bec, iris et pieds comme en été.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent aux adultes en robe d'hiver, mais ils ont le bec plus court, ont plus de brun aux parties supérieures, moins de cendré, et les bordures des plumes d'une teinte roussâtre.

La Barge rousse habite le nord et les parties tempérées de l'Europe ; se répand en hiver dans les régions méridionales ; est de passage régulier en automne et au printemps, en France, sur les bords de la mer.

On la rencontre dans le nord de cet État pendant les mois de septembre, d'octobre et de mai ; mais en moins grand nombre dans ce dernier mois que dans les autres.

Elle se reproduit dans les contrées septentrionales de l'Europe et aussi, dit-on, en Angleterre et en Hollande. Elle niche dans les endroits les plus marécageux ; pond quatre œufs, un peu plus allongés que ceux de la Barge commune, piriformes, roussâtres, avec des taches rousses et d'un brun noir, plus rapprochées au gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,056 ; petit diam. 0^m,036.

GENRE CLXVII

TÉRÉKIE — *TEREKIA*, Bp.

SCOLOPAX, p. Lath. *Ind.* (1790).
LIMOSA, p. Pall. *Zoogr.* (1811-1831).
FEDOA, p. Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1826).
XENUS, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).
TEREKIA, Bp. *B. of Eur.* (1838).

Bec près de trois fois aussi long que la tête, mou, flexible dans toute sa longueur, très-retroussé dans sa moitié antérieure narines basales, latérales, étroites, oblongues; ailes allongées, sur-aiguës, plus longues que la queue; celle-ci courte, arrondie; jambes couvertes de plumes sur la moitié de leur longueur, la partie nue scutellée en avant; tarses courts, grêles; doigts médians réunis par une membrane qui s'étend un peu au delà de la première articulation, entre le doigt externe et le médian, et jusqu'à la première, entre le doigt médian et l'interne; doigt médian, y compris l'ongle, presque aussi long que le tarse.

Les Térékies ont été placées par beaucoup d'auteurs, parmi les Barges, mais dans un groupe à part, caractérisé par la forme de leur bec et par l'étendue de leurs palmures. C'est de ce groupe que le prince Ch. Bonaparte a fait son genre *Terekia*, genre qui se caractérise par un bec relativement plus long que celui des Barges, par des jambes bien plus courtes, une queue arrondie, des doigts antérieurs palmés sur une assez grande étendue, enfin par un plumage d'été qui ne prend jamais les teintes rousses que manifeste constamment celui des Barges.

Du reste, elles ont les mœurs, les habitudes, le régime de ces dernières.

Le mâle et la femelle sont semblables sous leurs deux livrées. Leur mue est double.

341 — TÉRÉKIE CENDRÉE — *TEREKIA CINEREA* Bp. ex Güldenst.

Fond du plumage, en dessus, cendré en toutes saisons; front extrémité des rémiges secondaires, dessous du corps, de l'aile et sous-caudales d'un blanc pur.

Taille : 0^{m},20.

SCOLOPAX CINEREA, Guldenst. *Nov. Com. Petrop.* (1774-1775), t. XIX, p. 473, pl. 19.

SCOLOPAX TEREK, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 721.

LIMOSA RECURVIROSTRA, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 181.

LIMICULA TEREK, Vieill. *Faun. Franç.* (1825), p. 306.

FEDOA TEREKENSIS, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1826), t. XII.

TOTANUS JAVANICUS, Horst. *Zool. Res. in Java* (1821-1828).

XENUS CINEREUS, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 115.

LIMOSA INDIANA, Less. *Tr. d'Ornith.* (1831), p. 554.

TEREKIA JAVANICA, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 52.

LIMOSA TEREK, Temm. *Man.* (1840), 4e part. p. 426.
TEREKIA CINEREA, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 15.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 307.

Mâle et femelle adultes, en été : Dessus de la tête, du cou, du corps et sus-caudales d'un cendré ressemblant à celui de la Guignette, avec la tige des plumes brunes et de larges mèches noirâtres; gorge blanchâtre; devant et côtés du cou, haut de la poitrine d'un cendré clair, avec des stries d'un brun roussâtre; bas de la poitrine, abdomen, sous-caudales blancs; front et joues blancs, variés de stries cendrées; ailes pareilles au dos, avec les épaules, le bord de l'aile et les pennes d'un brun noirâtre; la première rémige à baguette blanche, et les secondaires terminées de blanc; queue cendrée, avec les pennes latérales d'une teinte plus claire, et lisérées de blanc; bec jaune livide à la base, noir dans le le reste de son étendue; pieds d'un cendré jaunâtre.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Dessus de la tête, du cou, du corps et sus-caudales d'un cendré clair, avec la tige des plumes d'une teinte plus foncée; front, gorge, poitrine, abdomen et sous-caudales blancs; de petites stries cendrées sur le devant du cou; épaules, bord de l'aile et rémiges noirs, avec les pennes secondaires terminées de blanc.

La Térékie cendrée habite la Sibérie et les côtes de l'Asie, jusqu'à la terre de Diémen.

Dans ses migrations, elle s'égare assez fréquemment sur les bords de la mer Caspienne, et accidentellement dans quelques autres contrées de l'Europe. Suivant Temminck, elle aurait été tuée en Normandie et aux environs de Paris.

Elle niche parmi les herbes des marécages, et pond quatre œufs d'un gris jaunâtre ou olivâtre, avec des points et de grandes taches les unes profondes, d'un cendré plus ou moins foncé, les autres superficielles noires ou d'un brun noirâtre; les taches sont ordinairement plus nombreuses et plus larges sur le gros bout ou sur la partie la plus renflée de l'œuf. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,035 à 0m,037 ; petit diam. 0m,026 à 0m,027.

SOUS-FAMILLE LIX

SCOLOPACIENS — *SCOLOPACINÆ*

SCOLOPACINÆ, Bp. *B. of Eur.* (1838).

Mandibule supérieure sillonnée jusque près de l'extrémité, qui est molle, pourvue de nombreuses cryptes, renflée, creusée d'avant en arrière par un petit sillon médian; extrémité de la mandibule inférieure également divisée par un sillon médian; tarses scutellés en avant, réticulés en arrière; quatre doigts, les antérieurs libres, rarement l'externe uni au médian par une membrane.

Les Scolopaciens forment un groupe très-naturel. Leur bec creusé d'un petit sillon médian dans sa partie terminale molle et renflée, suffirait pour les caractériser. Le plus grand nombre se distingue aussi par des doigts libres, une tête comprimée et dont les côtés sont comme coupés verticalement; des yeux gros et reculés vers l'occiput, et des ailes plus courtes et plus arrondies que celles des autres Scolopacidés.

D'ailleurs, les mœurs et les habitudes de la plupart d'entre eux ne sont pas moins caractéristiques. Ce sont, en général, des oiseaux demi-nocturnes, sauvages, solitaires ou ne vivant que par couples et très-exceptionnellement par bandes. Ils fréquentent les bois et les prairies humides, les bords des fossés, des ruisseaux, les marais ou les savanes; courent parmi les herbes et rarement à découvert. Leur vol est vigoureux, mais souvent entrecoupé de crochets. Presque tous ont la singulière habitude, lorsqu'ils veulent prendre terre, de se laisser tomber lourdement, les ailes pliées, la tête basse, et de rester un certain temps immobiles à la place où ils sont tombés, avant de se mettre en marche.

Ils sont essentiellement vermivores.

GENRE CLXVIII

MACRORAMPHE — *MACRORAMPHUS*, Leach.

Scolapax, p. Gmel. *S. N.* (1788).
Macroramphus, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816).
Limosa, p. Schleg. *Mus. d'Hist. Nat. des Pays-Bas* (1860).

Bec près de deux fois aussi long que la tête, dilaté et chagriné à l'extrémité sur l'oiseau mort; à mandibule inférieure creusée en dessous d'un sillon médian; narines basales, latérales, linéaires; ailes longues, étroites, sur-aiguës, dépassant un peu l'extrémité de la queue, qui est courte, égale; jambes à moitié nues; tarses assez longs, minces; doigt médian, y compris l'ongle, un peu plus court que le tarse; uni à l'externe par

une membrane qui s'étend jusqu'à la première articulation, et à l'interne par un petit repli membraneux.

Avec un bec de Scolopacien, l'espèce type du genre a des habitudes et des attributs qui la lient aux Limosiens. Des palmures bien développées, des jambes à moitié dénudées, une tête plus ronde que comprimée; des ailes longues, étroites et pointues ; une livrée d'hiver qui diffère de celle d'été, sont des caractères qui rattachent les Macroramphes aux Barges, plutôt qu'aux Bécassines. Ils se rapprochent encore des premiers par des mœurs excessivement sociables, par des habitudes plus diurnes que nocturnes ; par leur manière de voler et par leurs cris aigus. Cependant, leurs formes générales, l'ensemble et la disposition de leurs couleurs, et, par-dessus tout, les caractères que présente l'extrémité du bec, en font manifestement des Scolopaciens ; aussi, les rangerons-nous parmi ceux-ci, mais en reconnaissant, toutefois, qu'ils ont de la tendance à passer aux Limosiens ; en d'autres termes, qu'ils forment un genre de transition.

Le mâle et la femelle, sous leur double livrée, se ressemblent. Les jeunes en diffèrent notablement. Leur mue est double.

L'espèce sur laquelle repose ce genre s'égare accidentellement en Europe

342 — MACRORAMPHE GRIS — *MACRORAMPHUS GRISEUS* Leach ex Gmel.

Point de bandes noires sur la tête ; croupion blanc, varié de taches noirâtres ; sus-caudales et rectrices rayées en travers d'un assez grand nombre de bandes alternes blanches et noires ; sous-alaires marquées de taches angulaires brunes ou noires ; toutes les rémiges secondaires bordées de blanc à l'extrémité.

Taille : 0^m,27 *environ.*

Scolopax grisea et noveboracensis, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 658.
Scolopax leucophæa, Vieill. *N. Dict.* (1815), t. III. p. 358.
Macroramphus griseus, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 31.
Scolopax Paykullii, Nilss. *Ornith. Suec.* (1821), t. II, p. 106.
Limosa grisea, Schleg. *Mus. d'Hist. Nat. des Pays-Bas* Scolopaces (1864), p. 26.
Vieill. *Gal. des Ois.* pl. 241.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 323.

Adultes, en été : Parties supérieures d'un brun roussâtre, varié de taches noires, étroites et allongées à la tête, plus petites à la nuque, larges et irrégulières sur le haut du dos et les scapulaires ; bas du dos d'un blanc éclatant, marqué de quelques taches noires ; sus-caudales d'un cendré blanchâtre, avec de nombreuses taches noires sous forme de

croissants; parties inférieures d'un roux très-clair, parsemées de taches noirâtres très-petites aux faces antérieures et latérales du cou, plus grandes sur les côtés de la poitrine, transversales et lunulaires aux flancs et aux sous-caudales; milieu de l'abdomen blanc, très-légèrement lavé de roussâtre, sourcils et joues d'un blanc jaunâtre, marqué de petits traits d'un cendré noirâtre; ailes variées comme le manteau; rémiges noirâtres; queue blanche, portant des bandes noires irrégulières, transversales et longitudinales, plus rapprochées sur les pennes médianes; bec noir; pieds brun-rougeâtre.

Adultes, en hiver : Parties supérieures d'un cendré brun uniforme, avec les plumes du haut du dos et les scapulaires bordées et terminées par une teinte plus foncée; bas du dos et sus-caudales blancs, marqués de croissants noirs, formant des bandes transversales sur ces dernières plumes; sourcils, gorge, devant du cou et parties inférieures du corps d'un blanc pur, avec un peu de brunâtre sur les côtés du cou; quelques taches grises sur les flancs et des raies transversales brunes sur les sous-caudales; couvertures supérieures des ailes et rémiges secondaires d'un cendré rembruni; ces dernières bordées et terminées de blanc; rémiges primaires d'un brun noirâtre; rectrices médianes grises, les autres blanches, avec des taches noires comme en été; bec brun, avec la pointe noire; pieds brun-rougeâtre.

Jeunes de l'année : Dessus de la tête, haut du dos, scapulaires noirâtres, avec chaque plume bordée de roux vif; bas du dos blanc, avec quelques taches noires; sus-caudales d'un blanc lavé de cendré et marqué de bandes transversales noires en zigzag; sourcils, gorge, devant et côtés du cou et toutes les parties inférieures du corps d'un blanc roussâtre, plus foncé à la poitrine, plus clair au milieu de l'abdomen, avec de petites taches brunes sur les côtés du cou, de la poitrine, aux flancs, et des raies noirâtres en zigzag sur les sous-caudales; couvertures supérieures des ailes pareilles au manteau; rémiges primaires noirâtres, les secondaires cendrées et bordées de blanc; rectrices médianes cendré roussâtre et terminées de roux; les latérales blanches et variées de taches noires, comme dans les adultes.

Le Macroramphe gris habite en grand nombre l'Amérique du Nord et surtout l'état de New-York.

Il se montre accidentellement en Europe. Plusieurs captures y ont été faites tant en Angleterre qu'en Suède, en Allemagne et en France.

Un individu en robe d'hiver a été tué par M. R. Oursel dans les marais du Hoc près du Havre, sur une petite bande composée de cinq individus, et il a

été rencontré deux fois, à notre connaissance, sur les marchés de Paris, parmi d'autres Échassiers venant de la Picardie.

Le mode de nidification de cette espèce et ses œufs sont inconnus.

Vieillot et surtout Wilson qui ont eu occasion de l'observer, s'accordent à dire qu'il fréquente les bords de la mer, des marais, des embouchures des fleuves où se développent de vastes surfaces de vases. Wilson avance qu'il ne pénètre pas dans l'intérieur du pays, qu'il s'ébat dans les airs à la manière des Tringiens, qu'il pousse comme eux un sifflement tremblottant, et qu'il forme parfois des bandes si considérables, qu'on a pu abattre jusqu'à quatre-vingt-cinq individus d'un seul coup de fusil. Sa chair est excellente et très-estimée, aussi lui fait-on une chasse très-active.

Suivant Wilson, il se nourrit d'une petite espèce de mollusque univalve.

GENRE CLXIX

BÉCASSE — *SCOLOPAX*, Linn.

Scolopax, Linn. *S. N.* (1756).
Rusticula, Mœhr. *Gen. an.* (1752).

Bec près de deux fois aussi long que la tête, droit, un peu dilaté à son extrémité qui est obtuse, rude et comme barbelée sur les côtés; narines basales, longitudinales, couvertes par une membrane; ailes de moyenne longueur, assez amples, sur-aiguës; queue très-courte, en partie cachée par les sus et les sous-caudales; jambes complétement emplumées; tarses courts, épais; doigts antérieurs totalement divisés, le médian, y compris l'ongle, aussi long ou un peu plus long que le tarse.

Les Bécasses, dont le principal caractère réside dans la vestiture des jambes au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne, caractère que seules, parmi les Échassiers, elles partagent avec les Blongios, se distinguent en outre des autres Scolopaciens par des formes massives et des teintes qui rappellent beaucoup, comme le fait justement observer M. Schlegel, celles des Engoulevents et de certains papillons nocturnes.

Elles habitent les bois, d'où elles sortent ordinairement le soir, au soleil couchant, pour aller à la recherche des vers dont elles se nourrissent, dans les prairies du voisinage ou sur les bords des ruisseaux.

Le mâle et la femelle se ressemblent, et les jeunes, avant la première mue, en diffèrent très-peu. Leur mue est double; mais celle d'été n'apporte pas de changement sensible dans le plumage d'hiver.

Des trois espèces que l'on connaît, une seule se trouve en Europe.

343 — BÉCASSE ORDINAIRE — *SCOLOPAX RUSTICULA* Linn.

Occiput orné de deux bandes transversales noires; dessous de l'aile rayé de zigzags roux et bruns; barbes externes des rémiges marquées en travers de taches triangulaires rousses.

Taille : 0m, 40 *à* 0m,50.

Scolopax rusticula, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 243.
Scolopax, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 292.
Scolopax major, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 31.
Rusticola vulgaris, Vieill. *N. Dict.* (1816), t. III, p. 348.
Scolopax pinetorum et Sylvestris, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831) p. 613 et 614.
Rusticola europæa, Less. *Tr. d'Ornith.* (1831), p. 555.
Rusticola sylvestris, Macgill. *Man. Brit. Ornith.* (1840), t. II, p. 105.
Scolopax scoparia, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 14.
Buff. *Pl. enl.* 885.

Mâle adulte, en toutes saisons : Parties supérieures variées de marron, de roussâtre, de jaunâtre, de cendré, et marquées d'une bande transversale noire au vertex, d'une autre à l'occiput, de deux autres à la nuque et de grandes taches de même couleur sur le dos et les scapulaires; parties inférieures d'un roux jaunâtre, avec des raies transversales brunes en zigzags; gorge blanche; devant du cou et côtés de la poitrine variés de brun et de roux plus foncés ; front, partie antérieure du vertex, joues, nuancés de cendré et de roussâtre; une bande brune du bec à l'œil, une autre à la partie supérieure des côtés du cou; couvertures supérieures des ailes variées d'un assemblage de taches et de raies noires, cendrées et blanc roussâtre; rémiges brunes, avec des taches triangulaires rousses sur les barbes externes, excepté la première qui est tachetée de brun sur un fond blanc-jaunâtre; rectrices noires, barrées de roux sur les barbes externes, terminées de cendré en dessus et de blanc en dessous; bec cendré rougeâtre; pieds d'un gris livide; iris noir.

Femelle adulte : Plus grosse que le mâle, avec des teintes moins pures et la première penne des ailes d'un blanc jaunâtre, sans taches, le long du bord externe.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent aux adultes; leurs teintes sont seulement un peu moins foncées.

Variétés accidentelles : Les variétés que présente le plumage de cette espèce sont assez fréquentes. Les auteurs en citent plusieurs. L'on en rencontre qui sont entièrement blanches, ou rousses, ou café au lait ; d'autres n'ont que les ailes blanches.

La Bécasse ordinaire est très-répandue en Europe. On la trouve aussi dans l'Asie et l'Afrique septentrionales.

Elle est de passage périodique sur presque tous les points de la France, mais elle ne paraît nulle part aussi abondante qu'en Bretagne, au moment de ses migrations d'automne.

Elle se reproduit, mais toujours en petit nombre, dans beaucoup de forêts du centre et du nord de la France. Son nid repose à terre, dans un petit enfoncement, à l'abri de quelque broussaille. Elle pond trois ou quatre œufs, très-ventrus, d'un roussâtre clair, d'un jaune sale ou d'un blanc jaunâtre, avec des taches cendrées et d'autres taches d'un brun roux. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,042$; petit diam. $0^m,025$.

La Bécasse se tient dans les bois en plaine, sur les montagnes, et choisit les endroits humides où il y a beaucoup de terreau. Sa nourriture consiste en vers de terre, en limaçons et en petits coléoptères. Elle arrive dans le nord de la France du 20 au 25 octobre. Le passage dure jusque vers le 15 novembre : il est dans son apogée du 1er au 8 de ce mois. Elle est alors très-grasse et recherchée par les amateurs de gibier. Elle repasse vers la fin de février ou au commencement de mars ; mais elle est, à cette époque, maigre et souvent accouplée.

Lorsque le froid ne se fait pas trop rigoureusement sentir en automne, il reste dans nos départements septentrionaux quelques Bécasses qui se cantonnent. On est dès lors presque sûr de les trouver chaque matin au même endroit. On les voit souvent, vers le soir, réunies sur les bords des ruisseaux qui ne gèlent pas, occupées à se laver le bec et les pieds. Si l'hiver est tempéré, que la neige ne tombe pas en abondance et tienne peu, les Bécasses, ainsi cantonnées, ne quittent pas nos contrées du Nord.

La Bécasse court très-vite. Levée par le chasseur ou par toute autre cause, elle s'abat le plus souvent dans une clairière, mais ne reste pas où elle s'est posée : elle court, avec célérité, se réfugier dans une cépée à douze ou quinze pas de là, y attend le chasseur et le laisse souvent passer près d'elle sans bouger. Lorsqu'elle est blessée, elle se dérobe à pied et échappe fort bien au chien d'arrêt, s'il n'est rusé et habitué à chasser le bois. M. Menche, ancien procureur du roi à Lille, a vu retrouver avec des chiens courants une Bécasse abattue la veille, qui, n'ayant que le bout de l'aile cassé, n'avait pu être prise sur-le-champ.

Observations. La taille de la Bécasse ordinaire offrant de grandes variations, et ses couleurs étant plus ou moins sombres, les chasseurs de beaucoup de pays ont établi sur ces différences deux et même trois races, que quelques naturalistes ont adoptées. L'une, de taille intermédiaire, serait la Bécasse ordinaire, à plumage roux-jaunâtre, à bec et pieds d'un cendré rougeâtre ; l'autre, d'un

tiers plus forte au moins que celle-ci, à pieds d'un gris brun, mais n'en différant pas quant au plumage, se montrerait la dernière à l'époque des migrations, et annoncerait, d'après Girardin de Mirecourt, la fin du passage de la Bécasse ordinaire ; la troisième serait, au contraire, d'un tiers plus petite que la *Scolopax rusticula* et s'en distinguerait aussi, selon les uns, par un bec plus long et des pieds bleuâtres ; selon les autres, par des teintes en général plus foncées, variées en dessus d'un plus grand nombre de taches noires et par des tarses d'un gris plus sombre. Cette dernière, d'après M. Bailly, différerait encore de la Bécasse ordinaire par quelques-unes de ses habitudes et par ses mœurs : elle serait plus rusée, plus sauvage, aurait une course plus précipitée, un vol plus rapide et plus irrégulier, arriverait enfin à l'automne, ordinairement la dernière, comme les individus de la plus forte taille, ou après que la plupart des autres Bécasses ont effectué leur passage. C'est d'après les Bécasses de petite taille, connues, ici sous les noms vulgaires de *Martinet*, de *Nordette* ; là sous ceux de *Volet*, *Bisonnette* ; ailleurs sous celui de *Scopajola*, et par quelques naturalistes sous le nom de *Scolopax rusticula parva*, que le prince Ch. Bonaparte a fait en 1820 son *Scolopax scoparia*, qu'il semblait avoir abandonné depuis, mais qu'il a repris, non plus comme espèce, mais comme race, dans son *Conspectus Grallorum systematicus* (*C. R. de l'Acad. des sc.* 1856, t. XLII, p. 579). Cette prétendue *Scoparia* ou petite Bécasse ordinaire, sur laquelle nous avons porté notre attention pendant plusieurs années, et dont nous avons vu sur les marchés de Paris un grand nombre d'individus de toute provenance, n'est rien autre qu'un *Scolopax rusticula*, généralement de première année. Nous avons vu son plumage offrir tous les tons, depuis le roux le plus rembruni jusqu'au roux jaune de la Bécasse ordinaire ; comme nous avons vu celui de cette espèce et des individus de la taille la plus forte, présenter des teintes sombres, identiques à celles que l'on dit être si caractéristiques de la prétendue petite race. Cette race n'existe pas plus que la grande, et *scoparia* n'est positivement qu'un double emploi de *rusticula*.

GENRE CLXX

BÉCASSINE — *GALLINAGO*, Leach

Scolopax, p. Linn. *S. N.* (1756).
Gallinago, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816).
Telmatias, Boie, *Isis* (1826).
Ascalopax, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).

Bec deux fois ou près de deux fois aussi long que la tête, droit, grêle, presque rond, plus large que haut à l'extrémité, qui est pourvue de cryptes ; à base de la mandibule supérieure enveloppée d'une peau qui se plisse après la mort de l'oiseau ; narines basales, latérales, ovales, courtes ; ailes médiocrement

allongées, sur-aiguës; queue courte, conique, à pennes larges ou étroites, assez résistantes ou flexibles; jambes nues à peu près sur le tiers de leur étendue; tarses médiocres, minces; doigt médian, y compris l'ongle, généralement un peu plus long que le tarse, uni à l'externe par un pli membraneux très-petit; doigt interne totalement libre; ongle du pouce débordant bien l'extrémité de ce doigt.

Les Bécassines ont des formes plus grêles, plus élancées que les Bécasses; un bec relativement moins épais; des tarses un peu plus élevés; les taches du plumage autrement distribuées, celles de la tête formant des bandes longitudinales, et le bas des jambes dénudé.

Elles se distinguent aussi par quelques-unes de leurs habitudes. Ainsi, elles ne vivent point dans les bois, ou ne s'y réfugient que pour un temps très-court; n'habitent que les marécages, les bords des étangs, des ruisseaux, les prairies humides, et leur vol est plus irrégulier. Elles n'ont, du reste, pas plus que les Bécasses l'instinct de sociabilité, car celles que le besoin réunit dans un même lieu, y vivent isolées les unes des autres.

Le mâle et la femelle portent à peu près le même plumage. Les jeunes, avant leur première mue, en diffèrent peu. Leur mue est double, mais celle de printemps n'amène pas de changements bien notables dans la robe d'hiver.

Les Bécassines sont répandues dans toutes les parties du monde. Trois d'entre elles habitent l'Europe.

Observations. 1° Les Bécassines offrent, comme les Bécasses, des variations de plumage, de taille, et de plus, des différences de nombre dans les plumes de la queue, sur lesquelles on a créé soit des espèces, soit des races, qui sont ou purement nominales, ou de simples variétés accidentelles. Ainsi :

Le *Gallinago Montagui*, admis par le prince Ch. Bonaparte en 1838 (*Birds of Eur. and North. Amer.* p. 52); maintenu, mais avec doute, en 1842 (*Cat. met. degli Ucc. Europ.* p. 59), n'est, en définitive, qu'un *Gallinago major*, comme beaucoup de naturalistes l'avaient pensé, et comme, du reste, le prince Ch. Bonaparte l'a reconnu lui-même dans sa *Revue critique* (p. 88).

Le *Scolopax Lamotii* décrit par M. Baillon dans les *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville* (1834, p. 71, sp. 200), repose sur des individus de *Gallinago scolopacinus*, dont la queue est composée seulement de douze rectrices.

Le *Scolopax pygmæa* du même auteur (*loc. cit.* p. 71, sp. 202), identique, selon M. de Sélys-Longchamps, au *Telmatias peregrina* de L. Brehm, mais dont le prince Ch. Bonaparte a fait deux races distinctes, n'est également qu'une Bécassine ordinaire. Il est absolument semblable à cette espèce quant au plumage, et n'en diffère que par une taille beaucoup plus petite. M. Baillon ne lui a reconnu que quatorze rectrices; cependant, il est certain qu'elle en offre parfois seize. Peut-être est-ce sur cette différence de nombre que repose la distinction des prétendues races *Gallinago peregrina* et *pygmæa*.

La Bécassine de Brehm (*Scolopax Brehmii*, Kaup), sur laquelle M. Kaup a établi son genre *Pelorynchus*, doit aussi être rapportée au *Gallinago scolopacinus*, dont elle ne diffère que par le nombre anormal des rectrices, ce nombre étant de seize au lieu de quatorze.

Enfin la Bécassine sabine (*Scolopax Sabinii* Vig.), dont M. Kaup a fait le type de son genre *Enalius*; que le prince Ch. Bonaparte avait placée un moment dans son genre *Xylocota*, mais qu'il a ramenée en dernier lieu parmi les *Gallinago*, n'est en réalité, comme M. de Sélys-Longchamps l'a avancé, qu'une variété accidentelle, à plumage sombre, de la Bécassine ordinaire. Ses couleurs, dont l'intensité n'est d'ailleurs pas la même sur tous les individus, sont exactement distribuées comme celles du *Gallinago scolopacinus*; seulement tout ce qui, chez cette espèce, est d'un blanc roussâtre ou roux, passe au brun marron plus ou moins foncé, dans la variété accidentelle *Sabinii*, et les bruns tournent au noirâtre ou au noir.

Toutes ces prétendues espèces et races sont donc à éliminer.

Il faut encore rayer de la liste des oiseaux d'Europe, le *Scolopax saturata*, Horsf., ou *javanica*, Less., que M. Schinz y a introduit (*European Fauna*, p. 342). Comme l'a fait observer M. Schlegel, c'est sans doute pour avoir confondu cette espèce avec la variété noire *Scolopax Sabinii*, que M. Schinz l'a comprise au nombre des oiseaux accidentellement européens.

344 — BÉCASSINE DOUBLE — *GALLINAGO MAJOR*
Leach ex Gmel.

Deux bandes longitudinales noires sur la tête; queue composée de seize rectrices, les trois ou quatre paires externes blanches, marquées à leur base et sur les barbes externes de une, deux ou trois taches transversales noires; sous-caudales variées de taches transversales noirâtres, sur fond blanc-roussâtre.

Taille: 0^m,27 *environ.*

Scolopax media, Frisch, *Vög. Deuts.* (1743-1763), pl. 228.
Scolopax major, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 661.
Scolopax paludosa, Retz. *Faun. Suec.* (1800), p. 175.
Gallinago major, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 31.
Scolopax palustris, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 173.
Telmatias gallinago, Boie, *Isis* (1826), p. 980.
Telmatias nisoria, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 616.
Gallinago Montagui et major, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 52.
Ascalopax major, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 78.
Scolopax solitaria, Macgill. *Man. Brit. Ornith.* (1840), t. II, p. 102.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 300.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 320.

Mâle et femelle adultes, au printemps : Parties supérieures noires,

avec quelques points roussâtres à la tête et une bande longitudinale d'un blanc jaunâtre sur la ligne médiane; les plumes du cou bordées de blanc jaunâtre; celles du haut du dos et les scapulaires bordées de même, variées de taches et de raies transversales roussâtres en zigzag; celles du bas du dos brunes, terminées de roussâtre; les sus-caudales variées de noir, de roussâtre et de blanc; parties inférieures d'un blanc nuancé de roux, marqué de taches longitudinales noirâtres au cou, à la poitrine; bandes transversales de même couleur sur les flancs, les sous-caudales, et grisâtres au ventre; côtés du front, sourcils, joues d'un blanc jaunâtre, pointillé de noir, avec une raie de même couleur du bec à l'œil; côtés du cou comme le devant de cette partie; petites couvertures supérieures des ailes d'un brun foncé, terminées de cendré blanchâtre; moyennes couvertures noires, terminées de blanc pur; les grandes noires, traversées de bandes d'un roux clair et terminées de blanchâtre; rémiges noires, avec la baguette de la première blanche et celle des autres brune; rectrices blanches, excepté les quatre médianes, qui sont noires dans les deux tiers supérieurs, rousses dans le tiers inférieur, et terminées par une bordure brune et blanche; bec rougeâtre et brun à sa pointe; pieds d'un cendré verdâtre; iris brun foncé.

Mâle et femelle adultes, en automne : Ils ont les teintes moins pures, le noir des parties supérieures moins profond et les bordures des plumes plus rousses; les teintes des parties inférieures sont également plus rousses et les taches en sont plus brunes, plus nombreuses.

La Bécassine double ou grande Bécassine habite le nord de l'Europe et la Sibérie; se rend en automne dans les contrées tempérées et méridionales, et pousse ses migrations jusqu'en Algérie.

Elle est de passage annuel sur plusieurs points de la France, dans les mois d'avril et d'août; souvent elle se montre seule; d'autres fois elle est en compagnie de deux ou trois individus de son espèce. Ceux qui nous visitent à leur retour au printemps, sont ordinairement des jeunes de l'année précédente.

Cette Bécassine se reproduit dans la Sibérie, dans le Danemark, dans le nord de l'Allemagne. Elle niche dans les endroits marécageux, parmi les herbes et les joncs; pond trois ou quatre œufs, un peu piriformes, moins renflés et moins courts que ceux de la Bécasse, d'un roux clair, quelquefois verdâtre, avec des points et des taches d'un brun noir. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},042$; petit diam. $0^{m},031$.

343 — BECASSINE ORDINAIRE
GALLINAGO SCOLOPACINUS
Bp.

Deux bandes longitudinales noires sur la tête; queue composée de douze à seize rectrices, toutes plus ou moins rousses et marquées de taches et de bandes transversales noires; sous-caudales tachetées de noirâtre sur fond jaune clair.

Taille : 0^{m},25 *environ.*

Scolopax gallinago, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 244.
Gallinago, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 298.
Scolopax grallinaria, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 662.
Gallinago media, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 31.
Scolopax Brehmii, Kaup, *Isis* (1823), p. 1147.
Telmatias gallinago et Brehmii, Boie, *Isis* (1826), p. 979.
Pelorynchus Brehmii, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 119.
Gallinago scolopacinus, Brehmii et Sabini, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 52.
Ascalopax gallinago et Sabini, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 77.
Buff. *Pl. enl.* 883.

Mâle et femelle adultes : Parties supérieures noires, avec des points roux à la tête et une raie médiane longitudinale d'un blanc roussâtre, le cou roux clair sur les bords des plumes, le corps portant deux bandes longitudinales blanc-roussâtre, tacheté de roux et rayé transversalement de roussâtre; gorge d'un blanc nuancé légèrement de roux; abdomen d'un blanc pur; devant et côtés du cou, poitrine, flancs, sous-caudales d'un roux clair, rayé longitudinalement de brun au cou, à la poitrine et transversalement sur les flancs; côtés du front, sourcils, d'un blanc roussâtre tacheté de brun; lorums brun-roux; couvertures supérieures des ailes brunes, bordées et terminées de blanc roussâtre; rémiges brunes, terminées de blanchâtre; rectrices noires, avec des raies transversales d'un jaune orange foncé; quelques-unes terminées de cette couleur ou de blanc; bec brun, avec la base cendrée; pieds d'un verdâtre pâle; iris noir.

Au printemps, les couleurs sont plus vives, luisantes, quelques-unes à reflets.

En automne, elles paraissent ternies et tirer sur le grisâtre.

Jeunes avant la première mue : Ils sont plus petits que les adultes, et plus tachetés en dessous.

Variétés : Cette espèce offre quelques variétés accidentelles. On rencontre des individus à plumage isabelle, d'autres à plumage roux, avec des taches noires très-atténuées ; d'autres sont d'un gris de lin par tout le corps (Collect. Degland) ; il en est aussi qui tournent soit à l'albinisme, soit au mélanisme. Elle varie encore, selon les localités, sous le rapport de la taille.

Enfin elle n'offre pas toujours le même nombre de pennes à la queue. On trouve des individus qui, au lieu de quatorze rectrices, nombre en quelque sorte normal, en ce qu'il est le plus constant, n'en ont que douze, tandis que d'autres en ont jusqu'à seize. C'est sur ces caractères que repose l'existence des *Scolopax peregrina*, Brehm ; *Scol. Lamottii* et *Pygmæa*, Baill. ; *Scol. Brehmii*, Kaup., et *Scol. Sabini*, Vig.

La Bécassine ordinaire habite l'Europe, l'Asie et une partie de l'Afrique.

Elle est de passage périodique, deux fois l'an, sur presque tous les points de la France. Le premier passage a lieu en automne, et le second s'effectue au commencement du printemps. Dans nos départements du Nord, on la voit arriver dès le mois de mars, en plus ou moins grand nombre, selon que les vents régnants à cette époque leur sont plus ou moins favorables ; elle s'y montre jusqu'à la fin d'avril, et se porte ensuite plus au nord de l'Europe pour s'y propager. Toutefois quelques couples s'arrêtent dans nos marais et s'y reproduisent. L'hiver elle est très-commune sur tous les terrains marécageux du midi de la France et de l'Italie.

Elle niche à terre dans un petit enfoncement, à l'abri d'un buisson ou d'une touffe d'herbes. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs un peu renflés, quelquefois piriformes, tantôt d'un brun roussâtre foncé, tantôt d'un olivâtre clair, d'autres fois d'un gris olivâtre, ou d'un jaunâtre sale, avec des taches, les unes d'un cendré plus ou moins noirâtre, selon qu'elles sont plus ou moins profondes ; les autres superficielles et noires. Ces taches, auxquelles se mêlent beaucoup de points de la même couleur, sont toujours plus nombreuses vers le gros pôle de l'œuf ou sur la partie renflée, et y forment souvent, par leur confluence, une sorte de couronne. Souvent aussi des traits déliés noirs, en crochet, en zigzag, se montrent vers la grosse extrémité. Il n'est pas rare de rencontrer des œufs chez lesquels les taches sont étendues, comme si elles étaient essuyées. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},038$ à $0^{m},041$; petit diam. $0^{m},028$ à $0^{m},030$.

La Bécasse ordinaire fait assez ordinairement entendre un cri toutes les fois qu'elle prend son essor. Son vol est très-irrégulier, rapide et étendu. Elle devient très-grasse en automne. Elle est alors fort recherchée pour la délicatesse de sa chair.

346 — BÉCASSINE GALLINULE — *GALLINAGO GALLINULA* Bp. ex Linn.

(Type du genre *Lymnocryptes*, Kaup; *Philolimnos*, Brehm.)

Une large bande noire sur le milieu de la tête, et une autre bande beaucoup plus étroite, de même couleur, au-dessus des yeux, divisant longitudinalement une large bande rousse; queue composée de douze rectrices très-flexibles; la première paire externe blanchâtre, les suivantes d'un brun cendré bordé de roux; sous-caudales d'un blanc pur; croupion noir.

Taille : 0m,16 *à* 0m,17.

SCOLOPAX GALLINULA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 244.
GALLINAGO MINOR, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 303.
GALLINAGO MINIMA, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 31.
LYMNOCRYPTES GALLINULA, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 118.
PHILOLIMNOS STAGNALIS et MINOR, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 623 et 624.
GALLINAGO GALLINULA, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 52.
ASCALOPAX GALLINULA, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 77.
Buff. *Pl. enl.* 884. Sous le nom de *Petite Bécassine.*

Mâle et femelle adultes : Partie moyenne du vertex et de l'occiput noir, tacheté de roux de rouille, avec les côtés d'un roux jaunâtre, rayés longitudinalement de noir ; nuque variée de blanchâtre, de brun et de rougeâtre ; plumes du haut du dos, scapulaires, d'un noir à reflets, tachetées ou traversées de roux rougeâtre, terminées de cendré et marquées de longs traits jaunâtres sur les côtés ; barbes internes des scapulaires les plus rapprochées du corps, longues, soyeuses, brunes, à reflets verdâtres ; bas du dos violet bleuâtre reflétant ; sus-caudales noires, bordées et tachetées de roux ; gorge, abdomen et sous-caudales d'un blanc argenté ; devant et côtés du cou, poitrine, variés de roussâtre, de brun et de blanchâtre ; front d'un roux jaunâtre, avec un trait brun sur la ligne médiane ; joues grises, variées de cendré ; une tache en dessous et lorums d'un brun varié de roux ; couvertures supérieures des ailes brunes au centre, bordées de roussâtre et terminées par une ou deux taches cendrées ; rémiges brunes, terminées de blanchâtre, excepté les quatre primaires ; rectrices brunes, bordées de roux ; bec noir vers la pointe, bleuâtre à la base ; pieds verdâtres ; iris noir.

Variétés accidentelles : M. Duthoit, à Dunkerque, possède un individu à rémiges entièrement blanches.

La Bécassine gallinule, vulgairement connue sous les noms de *Petite Bécassine* et *Bécassine sourde*, habite l'Europe et l'Asie, et visite l'Afrique à l'époque de ses migrations.

Elle est très-répandue en France à son double passage d'automne et de printemps. Elle arrive et part en même temps que la Bécassine ordinaire, dont elle a les habitudes et le genre de vie. Les premiers individus qui nous arrivent en automne sont souvent en mue.

Elle se reproduit en Sibérie et dans les régions froides et tempérées de l'Europe. Suivant Temminck, elle nicherait en grand nombre aux environs de Saint-Pétersbourg. Son nid est construit à terre parmi les joncs et les herbes, et sa ponte est de quatre ou cinq œufs assez renflés, généralement plus épais au petit bout que ceux de l'espèce précédente. Ils sont d'un brun jaunâtre clair ou d'un brun olivâtre, et parsemés de larges taches profondes, d'un cendré noirâtre, et de larges taches superficielles d'un noir roussâtre, auxquelles sont mêlés de nombreux points de même couleur. Les taches et les points sont quelquefois assez abondants pour couvrir les deux tiers de l'œuf. Les premières forment presque toujours sur le gros bout une épaisse et large couronne ou une culotte noire. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,033 à 0m,035 ; petit diam. 0m,024 à 0m,025.

La Bécassine gallinule ne pousse aucun cri lorsqu'elle s'envole. Elle fait moins de crochets que la précédente lorsqu'elle s'élève dans les airs, et ses vols ont moins d'étendue. Sa chair est aussi des plus délicates.

SOUS-FAMILLE LX

TRINGIENS — *TRINGINÆ*

TRINGINÆ, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).
TRINGEÆ, p. Bp. *Consp. Syst. Ornith.* (1854).

Mandibule supérieure généralement sillonnée jusque près de l'extrémité, qui est le plus souvent molle, déprimée, un peu dilatée, lisse, intérieurement creusée en cuiller ; tarses scutellés en avant et en arrière ; quatre doigts ou très-rarement trois, l'externe presque aussi libre que l'interne, qui l'est entièrement.

Les Tringiens sont généralement des oiseaux de petite taille, dont le bec n'est souvent pas beaucoup plus long que la tête, et dont les doigts antérieurs sont presque entièrement divisés, une étroite membrane bordant seulement l'externe et le médian à la base. Chez la plupart d'entre eux les deux rectrices médianes se terminent en pointe et dépassent notablement les latérales. Ils diffèrent des Scolopaciens par un bec moins dilaté et sans sillon médian à

l'extrémité; par des ailes plus étroites et plus étagées : ils se distinguent des Totaniens et des Limosiens, dont ils ont les mœurs et les habitudes, par des jambes relativement moins élevées, et principalement par l'absence de palmures aux doigts. Tous fréquentent le bord des eaux et ont un régime animal.

Les Tringiens habitent toutes les parties du globe. Ceux que possède l'Europe ont été distribués dans sept ou huit genres distincts. Nous admettrons les suivants.

GENRE CLXXI

SANDERLING — *CALIDRIS*, Illig.

Tringa, p. Linn. *S. N.* (1766).
Arenaria, Bechst. *Nat. Deuts* (1809).
Calidris, Illig. *Prodr. Syst.* (1811).

Bec de la longueur de la tête, flexible, comprimé à la base, notablement rétréci dans le milieu de sa longueur, à mandibule supérieure déprimée à l'extrémité, qui est presque aussi large que la base, obtus et un peu recourbé à la pointe; narines basales latérales elliptiques; ailes sur-aiguës, plus courtes que la queue, qui est doublement échancrée; bas des jambes dénudé sur une petite étendue; tarses médiocrement allongés; trois doigts antérieurs libres; le médian, y compris l'ongle, plus court que le tarse; pouce nul.

Le genre Sanderling, à cause de la tridactylité de l'espèce qui en est le type et jusqu'ici l'unique représentant, a été rangé par quelques auteurs à côté des Pluviers et dans la même famille. Cependant, sauf l'absence du pouce, les Sanderlings, comme l'a fait observer G. Cuvier, sont bien de vrais Tringiens par tous leurs caractères, et les espèces dont ils nous paraissent le plus se rapprocher sont, sans contredit, les Maubèches. Ils ont leurs formes générales, leur bec droit, bien rétréci dans le milieu, bien dilaté à l'extrémité, et leurs doigts courts; mais ils s'en distinguent par la forme de leur queue et par le nombre de leurs doigts.

Les Sanderlings, du reste, ont les mœurs des Bécasseaux et des Pluviers. Ce sont des oiseaux très-sociables; propres aux régions boréales de l'ancien et du nouveau monde, qu'ils quittent à l'approche de l'hiver; qui fréquentent particulièrement les plages maritimes, et qui vivent de vers et d'insectes.

Le mâle et la femelle portent aux deux saisons le même plumage. Les jeunes, avant la première mue, s'en distinguent par une livrée particulière. Leur mue est double.

347 — SANDERLING DES SABLES — *CALIDRIS ARENARIA* Leach ex Linn.

Grandes couvertures supérieures des ailes avec un grand espace blanc à l'extrémité; rémiges primaires, de la cinquième à la dixième, frangées extérieurement de blanc à la base; rectrices médianes et la paire la plus extérieure plus longues que les intermédiaires; doigt médian d'un quart moins long que le tarse.

Taille : 0^m,15 *à* 0^m,16.

Tringa arenaria, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 251.
Charadrius calidris, Linn. *op. cit.* t. I, p. 255.
Calidris grisea minor, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 236.
Charadrius rubidus, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 688.
Arenaria vulgaris, Bechst. *Ornith. Tasch.* (1803), t. II, p. 462.
Arenaria grisea, Bechst. *Nat. Deuts.* (1809), t. IV, p. 674.
Arenaria calidris, Mey. *Taschenb. Deuts.* (1810), t. II, p. 326.
Calidris arenaria, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 28.
Tringa tridactyla, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 198.
Calidris rubidus, Vieill. *N. Dict.* (1819), t. XXX, p. 127.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 270, individu en robe incomplète de noces.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 335.

Mâle et femelle adultes, en été : Plumes des parties supérieures noires au centre, bordées de roux vif, et terminées de blanchâtre; face, cou, poitrine, roux, avec des taches noires au milieu des plumes et un peu de blanc à leur pointe ; abdomen et sous-caudales d'un blanc pur; couvertures supérieures des ailes d'un brun noirâtre, bordées de blanchâtre ; rémiges et rectrices noirâtres, ces dernières, bordées de roux cendré ; bec, pieds et iris noirs.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Parties supérieures d'un gris varié d'une teinte brunâtre au centre des plumes, avec les scapulaires plus brunes et bordées de blanchâtre ; tour du bec, joues, parties inférieures, lorums, région parotique, blancs ; couvertures supérieures des ailes brunâtres, les grandes bordées de blanchâtre ; rémiges noirâtres ; rectrices de même couleur, bordées de blanchâtre ; bec et pieds comme en été.

Jeunes avant la première mue : Très-distincts des vieux ; vertex, dos, scapulaires noirs, avec les plumes bordées de blanc roussâtre ; queue d'un gris clair, finement rayée de cendré ; front, sourcils et toutes les parties inférieures d'un blanc pur ; lorums et région de l'oreille d'un

brun cendré ; côtés de la poitrine roux, variés de brun ; bords des ailes et rectrices comme chez les adultes ; bec et pieds noirâtres.

A l'époque de chaque mue, le plumage des vieux et des jeunes offre de grandes variations : il y a très-peu d'individus qui se ressemblent.

Le Sanderling habite les contrées boréales de l'Ancien et du Nouveau monde, et se répand en automne et en hiver sur les rivages des pays tempérés.

Il est de passage régulier sur les côtes de la Hollande, de la Belgique, de l'Angleterre et du nord de la France. Il se montre sur celles de Dunkerque dans les mois d'août, septembre, octobre, avril et mai. On l'y voit en compagnie d'une foule d'autres petits Échassiers. Dans les hivers rigoureux, il pousse ses excursions jusque sur nos côtes de la Méditerranée, où M. Crespon l'indique comme rare.

Il niche dans les régions du cercle arctique, pond trois ou quatre œufs, un peu courts, à fond gris roussâtre ou verdâtre, marqués de nombreuses petites taches punctiformes ou irrégulières, oblongues ou en crochet ; les unes profondes d'un gris cendré de plusieurs nuances ; les autres superficielles, généralement noirâtres ou d'un brun roux. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,034$ à $0^m,036$; petit diam. $0^m,022$ à $0^m,023$.

GENRE CLXXII

MAUBÈCHE — *TRINGA*, Linn.

TRINGA, Linn. *S. N.* (1735).
CALIDRIS, G. Cuv. *Règ. Anim.* (1817).
CANUTUS, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831).

Bec de la longueur de la tête ou un peu plus long, épais et comprimé à la base, rétréci vers le tiers antérieur, dilaté et légèrement déprimé à l'extrémité de la mandibule supérieure ; narines basales, latérales, elliptiques ; ailes sur-aiguës, atteignant l'extrémité de la queue, qui est courte, à peu près égale ou un peu conique; bas des jambes dénudé sur une petite étendue; tarses médiocrement allongés, assez épais; doigts antérieurs, libres, bordés ; pouce ne portant à terre que par son extrémité.

Les Maubèches sont des Tringiens à formes passablement massives, à jambes relativement courtes, et dont le bec, notablement épais à la base, s'étrangle vers le tiers antérieur, pour se dilater ensuite un peu moins que chez les Sanderlings, mais plus que chez les Pélidnes, et dont le plumage varie beaucoup selon la saison.

Elles fréquentent particulièrement les plages maritimes ; se nourrissent de vers et de petits mollusques qu'elles cherchent dans les vases ; ont des mœurs sociables ; sont monogames, et voyagent par troupes plus ou moins nombreuses.

Le mâle et la femelle diffèrent peu sous leur double plumage de noces et d'hiver. Les jeunes, avant la première mue, s'en distinguent par une livrée particulière. Leur mue est double.

Les Maubèches sont propres aux régions arctiques des deux mondes.

348 — MAUBÈCHE CANUT — *TRINGA CANUTUS* Linn.

(Type du genre *Canutus*, Brehm.)

Toutes les rectrices cendrées ; sus-caudales blanches (plumage d'hiver) *ou d'un blanc taché de roux* (plumage de noces) *et marquées d'un assez grand nombre de bandes transversales noires ; sous-caudales d'un blanc pur* (plumage d'hiver), *ou blanches, avec une tache terminale noire, souvent enveloppée par une teinte rousse* (plumage d'été) ; *sous-alaires blanches, les plus grandes seulement nuancées de cendré très-clair.*

Taille : 0m,25 *à* 0m,26.

Tringa canutus et calidris, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 251 et 253.
Calidris, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 226.
Tringa cinerea et ferruginea, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 53.
Tringa nævia, grisea et islandica, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 681 et 682.
Tringa australis, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 737.
Tringa rufa, Wils. *Amer. Orn.* (1813), t. VII, p. 43, pl. 57, f. 5.
Canutus islandicus et cinereus, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 654 et 655.
Buff. *Pl. enl.* 365, individu en mue, sous le nom de *Maubèche tachetée ;* — 366, individu en plumage d'hiver, sous le nom de *Maubèche grise.*

Mâle adulte, en été : Dessus de la tête et du cou roux, avec des mèches noires au vertex et des stries de même couleur à la nuque ; dessus du corps noir, avec les plumes du dos bordées de roussâtre, les scapulaires terminées de cendré et marquées de grandes taches ovales d'un roux ferrugineux ; bas du dos cendré, avec les plumes bordées d'une teinte blanchâtre et leur tige brune ; sus-caudales blanches, portant des croissants noirs et des taches rousses ; capistrum d'un cendré roussâtre piqueté de brunâtre ; sourcils, joues, gorge, côtés et devant du cou, poitrine et la plus grande partie de l'abdomen d'un roux de rouille vif ; bas-ventre et sous-caudales d'un blanc tacheté de noir, un peu lavé de roux ;

petites et moyennes couvertures supérieures des ailes brunes, bordées de cendré; rémiges noirâtres, avec les baguettes blanches; rectrices brunes et lisérées de blanchâtre; bec et pieds noir-verdâtre; iris brun.

Femelle adulte, en été : Elle ne diffère du mâle que par une taille plus forte, le bec plus long, la nuque un peu lavée de cendré, plus de noir sur la tête et le dos, plus de cendré sur les ailes, et des taches noires plus nombreuses et moins profondes au bas-ventre.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Parties supérieures d'un cendré clair, avec de petites mèches brunes sur la tête et le cou, et une teinte de cette dernière couleur sur la tige des plumes du dos et des scapulaires, qui sont très-légèrement lisérées de grisâtre; bas du dos également cendré, avec les plumes bordées de blanchâtre; sus-caudales blanches, toutes terminées par un croissant noir; parties inférieures d'un blanc pur, avec des traits bruns longitudinaux au devant du cou, et des taches en zigzag, de même couleur, à la poitrine, sur les flancs et sur quelques sous-caudales; petites et moyennes sus-alaires cendrées, à bordures blanchâtres et à tiges brunes; rémiges noirâtres, à baguette blanche; rectrices cendrées, lisérées de blanc; bec et pieds bruns.

Jeunes avant la première mue : D'un cendré obscur, tirant sur le verdâtre en dessus, avec un grand nombre de taches longitudinales brunes sur la tête et le cou, les plumes du dos et les scapulaires terminées par deux croissants étroits, le supérieur brun, l'inférieur gris; gorge et abdomen blancs; devant du cou et poitrine roussâtres, marqués de taches angulaires brunes, et d'autres en zigzag sur les flancs; sourcils et côtés du cou variés de brun sur fond blanc; rémiges noirâtres, terminées et lisérées de gris blanchâtre, excepté les trois premières.

Après la mue d'automne : Ils ressemblent aux adultes, mais les plumes sont encore un peu lisérées de blanchâtre.

A la mue du printemps suivant : Ils prennent les couleurs des adultes; le roux cependant est d'une teinte plus pâle, le noir est moins profond; des plumes blanches existent souvent sur la poitrine.

A tout âge : Durant les mues, le plumage est très-bariolé; il offre un mélange de plumes de la saison que l'on quitte et de celle dans laquelle on entre.

La Maubèche Canut ou grise habite particulièrement les régions du cercle arctique de l'ancien et du nouveau continent.

Elle se répand, à l'époque des migrations, sur beaucoup de points des côtes maritimes de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la France, de la Hollande, de la

Belgique, etc. et paraît n'être que de passage accidentel sur celles de la Sicile et de l'Italie.

En France, nous la voyons sur les côtes de la Picardie et dans les environs de Dunkerque près de six mois de l'année, d'avril à la fin de mai et d'août à la fin d'octobre. Elle nous quitte lorsque la mue d'été est terminée ou sur le point de l'être, et nous arrive lorsque sa mue d'automne se fait ou va commencer à se faire.

Elle se reproduit dans les contrées boréales ; niche dans les prairies marécageuses, parmi les herbes, et pond quatre œufs assez renflés, un peu piriformes, d'un gris verdâtre, lavé de roussâtre ou de jaunâtre, couverts au gros bout de taches arrondies, la plupart confluentes et formant calotte ou couronne, les unes profondes et d'un cendré noirâtre, les autres superficielles et noires ; sur le reste de l'œuf sont dispersés quelques taches de même forme et de même couleur et des points noirs et cendrés. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,038 à 0^m,040 ; petit diam. 0^m,029 à 0^m,030.

349 — MAUBÈCHE MARITIME — *TRINGA MARITIMA* Brünn.

(Type du genre *Arquatella*, Baird.)

Les deux ou les quatre rectrices médianes d'un brun noirâtre, toutes les autres d'un cendré clair ; sus-caudales médianes noirâtres, les latérales blanches, tachées de brun noir ; sous-caudales blanches, la plupart marquées le long du rachis d'un trait délié brun ; sous-alaires cendrées ; doigt médian plus long que le tarse.

Taille : 0^m,20 *à* 0^m,21.

TRINGA MARITIMA et UNDATA, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 54 et 55.
TRINGA NIGRICANS, Montagu, *Linn. Trans.* (1792), t. IV, p. 40.
TRINGA CADANENSIS, Lath. *Ind.* (1802), suppl. p. 65.
TRINGA ARQUATELLA, Pall. *Zoogr*, (1811-1831), t. II, p. 190.
TOTANUS MARITIMUS, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 146.
TRINGA STRIATA, Flem. *Brit. Anim.* (1828), p. 110.
ARQUATELLA MARITIMA, Baird, *Birds N.-Amer.* (1860).
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 284, sous le nom de *Tringa Schinzii.*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 344.

Adultes en plumage d'été : Parties supérieures d'un noir violet, avec les plumes du dos et les scapulaires largement bordées et tachées transversalement de roux vif ; devant du cou, poitrine et abdomen d'un cendré blanchâtre, strié de noir sur la poitrine et varié de taches oblongues noirâtres et cendrées sur les côtés du cou et sur les flancs ; milieu du ventre d'un blanc pur ; base du bec d'un jaune vif.

Mâle adulte, après la mue d'automne : Dessus de la tête et du cou

d'un cendré noirâtre, marqué de taches plus foncées au vertex ; dos et scapulaires d'un noir violet à reflets pourpres, avec les plumes bordées de gris ; front, joues, côtés et devant du cou d'un cendré noirâtre ; gorge blanchâtre, variée de cendré brun ; poitrine cendrée, avec les plumes terminées par un croissant blanchâtre ; abdomen et sous-caudales d'un blanc marqué de quelques taches longitudinales cendrées sur ces dernières ; taches plus larges et plus nombreuses sur les flancs ; petites et moyennes couvertures supérieures des ailes brunes, bordées de cendré blanchâtre ; rémiges brunes, bordées de grisâtre ; les deux rectrices médianes brunes, les autres cendrées et lisérées de blanc ; bec noirâtre, avec la base rougeâtre ; pieds d'un jaune-roussâtre ; iris brun foncé.

Femelle adulte, après la mue d'automne : Elle ressemble au mâle, dont elle ne diffère que par un bec un peu plus long et une taille plus forte.

Jeunes avant la première mue : Plumes des parties supérieures noires sans reflets, bordées et terminées de blanc roussâtre ; celles des parties inférieures rayées longitudinalement et bordées de cendré au cou, avec de grandes taches sur l'abdomen, les flancs et les sous-caudales ; couvertures supérieures des ailes bordées largement de blanc ; base du bec et pieds jaunâtres.

La Maubèche maritime habite les contrées septentrionales des deux Mondes. Elle est de passage en Hollande, en Angleterre, en Belgique et en France.

En octobre et en novembre, on la rencontre sur les côtes de Dunkerque et de Calais ; mais on ne l'y voit pas chaque année.

Elle niche dans le voisinage des eaux, fort avant dans le Nord. Ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont allongés, piriformes, d'un olivâtre clair, plus ou moins gris, avec de petites taches arrondies ou à bords très-irréguliers, plus rapprochées au gros bout, les unes rousses, les autres d'un brun noir, auxquelles sont mêlés des points de même couleur. Quelquefois la plupart des taches qui occupent le gros bout de l'œuf sont confluentes et forment de grandes plaques d'un brun noirâtre. Quelques traits déliés noirs se montrent souvent parmi ces taches. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,036$ à $0^m,038$; petit diam. $0^m,024$ à $0^m,025$.

Observation. Il est fort douteux que la *Tringa maritima* soit une Maubèche : elle ne se rapporte à ce genre que par ses formes massives et ses jambes courtes, et elle en diffère par le bec, les doigts et la queue, dont les rectrices médianes, comme chez les Pélidnes, se terminent en pointe et dépassent les latérales. A moins de la séparer génériquement, à l'exemple de M. Baird, elle serait donc mieux à sa place dans le genre *Pelidna*, où elle devrait cependant constituer un groupe particulier, caractérisé par la brièveté, l'épaisseur des tarses et la longueur des doigts.

GENRE CLXXIII

PÉLIDNE — *PELIDNA*, G. Cuv.

Tringa, Linn. *S. N.* (1735).
Calidris, p. et Pelidna, G. Cuv. *Règ. Anim.* (1817).
Actodromas, Leimonites et Ancylocheilus, Kaup, *Natur. Syst.* (1829).

Bec de la longueur de la tête ou un peu plus long, droit ou légèrement fléchi à partir du tiers antérieur, faiblement dilaté à l'extrémité de la mandibule supérieure, plus ou moins déprimé; narines basales, latérales, elliptiques; ailes sur-aiguës, dépassant un peu l'extrémité de la queue, qui est courte, à rectrices médianes terminées en pointe et plus longues que les intermédiaires; bas des jambes, le plus ordinairement, bien dénudé; tarses en général peu élevés, minces; doigts antérieurs longs, grêles, libres, très-légèrement bordés; le médian, y compris l'ongle, presque aussi long que le tarse; pouce ne portant à terre que par son extrémité.

Les Pélidnes, connues aussi sous les noms de *Bécasseaux, Alouettes-de-Mer*, se distinguent des Maubèches par des formes plus sveltes, un bec plus mince, moins étranglé, moins dilaté en avant; par des doigts plus grêles, moins bordés; par des jambes dénudées sur une plus grande étendue; par une queue, dont les rectrices médianes, taillées en pointe, dépassent toujours les intermédiaires et le plus souvent les latérales. Le plumage d'été diffère plus ou moins, selon les espèces, du plumage d'hiver. C'est parmi les Pélidnes que se trouvent les plus petits Scolopacidés.

Leurs mœurs, leurs habitudes, leur genre de vie ne diffèrent pas de ceux des autres Tringiens, et on les rencontre sur les rivages de la mer, aussi bien que sur les bords des eaux douces.

Le mâle et la femelle se ressemblent sous leurs deux plumages. Les jeunes, avant la première mue, s'en distinguent notablement. Leur mue est double.

Les Pélidnes sont propres aux contrées boréales des deux continents. Les six ou sept espèces que l'on rencontre en Europe forment pour quelques auteurs trois ou quatre genres ou sous-genres, que nous considérerons comme de simples groupes, les caractères sur lesquels ils reposent ne nous paraissant pas suffisamment génériques.

A — *Espèces dont le bec est légèrement arqué vers le tiers antérieur, et chez lesquelles l'arête de la mandibule supérieure est saillante et convexe dans toute son étendue.*

330 — PÉLIDNE COCORLI — *PELIDNA SUBARQUATA*
Brehm ex Guldenst.

(Type du genre *Ancylocheilus*, Kaup.)

Dessous du corps blanc (plumage d'hiver) *ou d'un roux marron plus ou moins uniforme* (plumage d'été); *sus-caudales blanches ou d'un blanc taché de roux, et ornées de deux à quatre taches transversales noires; sous-caudales d'un blanc pur* (plumage d'hiver), *ou d'un blanc lavé de roussâtre, et marquées vers le tiers postérieur d'une tache anguleuse noire* (plumage d'été).

Taille : $0^m,20$ *à* $0^m,21$.

SCOLOPAX SUBARQUATA, Güldenst. *Nov. comm. Petrop.* (1774-1775), t. XIX, p. 471.
SCOLOPAX AFRICANA, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 655.
NUMENIUS AFRICANUS, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 712.
TRINGA ISLANDICA, Retz. *Faun. Suec.* (1800), p. 192.
NUMENIUS SUBARQUATA, Bechst. *Nat. Deuts.* (1809), t. IV, p. 148.
NUMENIUS FERRUGINEUS, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), t. II, p. 356.
TRINGA SUBARQUATA, Temm. *Man.* (1815), p. 393.
TRINGA PYGMÆA, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 30.
TRINGA FALCINELLA, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 188.
ANCYLOCHEILUS SUBARQUATA, Kaup, *Natur. Syst.* (1829), p. 50.
PELIDNA SUBARQUATA et MACRORHYNCHUS, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 657 et 658.

Buff. *Pl. enl.* 851, individu ayant pris en grande partie son plumage d'hiver, sous le nom d'*Alouette de mer.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 285, f. 1, individu en *robe d'été*; f. 2, tête du même individu quittant la *robe d'hiver.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 328.

Mâle adulte, en été : Dessus de la tête, du cou et du corps noir, avec les plumes bordées de roux marron et pointillées de grisâtre au vertex, à l'occiput et à la nuque; taches angulaires d'un roux plus vif sur les bords des plumes du dos, des scapulaires, et une tache d'un cendré plus ou moins clair à leur extrémité ; bas du dos brun, avec les plumes bordées de blanc ; sus-caudales blanches et bordées de zigzags bruns, quelques-unes lavées de roussâtre ; front, sourcils et gorge blanchâtres, pointillés de brun ; devant et côtés du cou, poitrine et une grande partie de l'abdomen d'un roux marron, varié très-légèrement de mouchetures brunes et blanchâtres au cou, à la poitrine, avec les plumes de l'abdomen et des flancs terminées de blanc ; bas-ventre, sous-caudales d'un blanc lavé de roussâtre et tacheté de brun ; couvertures supérieu-

res des ailes brun cendré, avec une teinte plus foncée sur les tiges, et des bordures grisâtres; rémiges noirâtres, à baguettes blanches; queue cendré noirâtre, bordée de blanc, avec un peu de roussâtre sur les deux pennes médianes; bec et pieds noirâtres; iris brun-noir.

Dans le plumage de noces, les bordures des plumes de l'abdomen, des flancs et du bas-ventre disparaissent et le roux est pur.

Femelle adulte, en été : Elle n'en diffère que par une taille plus forte, un bec plus long et des couleurs un peu moins pures.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Dessus de la tête, du cou et du corps d'un brun cendré, avec un petit trait plus foncé sur la tige des plumes, et une teinte plus grisâtre sur leurs bords; sus-caudales blanches; front, gorge, devant du cou et abdomen d'un blanc pur; lorums, bas du cou et poitrine cendrés; sourcils, face et côtés du cou blancs; couvertures supérieures des ailes d'un cendré foncé, avec les bordures grisâtres; rémiges noirâtres; queue cendrée, avec les pennes bordées de blanchâtre et les plus externes blanches en dedans.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un brun noirâtre, avec les plumes bordées légèrement de gris à la tête, à la nuque. et de blanc jaunâtre sur le corps; sus-caudales blanches, terminées par un trait transversal brunâtre; gorge, abdomen et sous-caudales blancs; bas du cou et poitrine d'un cendré roussâtre, avec un trait longitudinal brun sur la tige des plumes; côtés du front, sourcils et joues blanchâtres, légèrement lavés de brunâtre; bec et pieds bruns.

Le Cocorli habite le nord des deux mondes, et se répand en hiver dans les contrées méridionales de l'Europe et même en Afrique.

Il passe sur les côtes maritimes du nord de la France en août, septembre, mai et juin; s'éloigne peu des bords de la mer et des marais salins, et se mêle aux bandes de l'espèce suivante. Rarement on le rencontre dans l'intérieur des terres.

Il se reproduit dans les régions arctiques de l'ancien continent; niche sur les bords des eaux et pond trois ou quatre œufs d'un gris jaunâtre ou verdâtre, avec des taches et des points d'un brun noirâtre et roussâtre, plus nombreux et confluents au gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,036$ à $0^m,038$; petit diam. $0^m,026$.

Observation. C'est sur un Cocorli mutilé, auquel les pouces avaient été enlevés, ou qui les avait perdus accidentellement, que G. Cuvier a établi son genre *Falcinellus*, Vieillot son genre *Erolia*. Le même individu a été désigné ou figuré sous trois noms différents : sous celui de *pygmæus* par G. Cuvier (*Règ. Anim.* p. 527); sous celui de *variegata* d'abord, de *varia* ensuite, par Vieillot (*N. Dict.* t. X, p. 409, et *Gal. des Ois.* t. II, p. 89, pl. 231). C'est d'un individu semblable que Temminck a fait son *Falcinellus cursorius* (Pl. col. 510).

B — *Espèces dont le bec est droit ou à peu près, et chez lesquelles l'arête de la mandibule supérieure, saillante et convexe de la base au milieu, est ensuite notablement déprimé jusque près de la pointe.*

331 — PÉLIDNE CINCLE — *PELIDNA CINCLUS* Bp. ex Linn.

Dessous du corps d'un blanc pur (plumage d'hiver) *ou varié sur le bas de la poitrine et sur l'abdomen de grandes taches noires plus ou moins confluentes* (plumage d'été) ; *sus-caudales médianes brunes, les latérales blanches ; sous-caudales d'un blanc pur.*
Taille : 0m,19 *à* 0m,20.

Tringa alpina et cinclus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 249 et 251.
Cinclus, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 211.
Tringa ruficollis, Pall. *Voy.* (1776), édit. franç. in-8, t. VIII, append. p. 47.
Numenius variabilis, Bechst. *Nat. Deuts.* (1809), t. IV, p. 141.
Tringa variabilis, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), t. II, p. 397.
Pelidna variabilis, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 98.
Pelidna alpina, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 661.
Pelidna cinclus, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 50.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 287 et 288.
Gould, *B. of Eur.* pl. 329.

Mâle adulte, en été : Dessus de la tête noir, avec les plumes bordées de roux ; nuque d'un cendré blanchâtre, avec des stries longitudinales brunes ; dessus du corps d'un roux ferrugineux vif, avec des taches nombreuses et larges au centre des plumes ; croupion et sus-caudales d'un brun cendré, avec quelques taches brunes et rousses sur ces dernières et deux ou trois des latérales blanches en dehors ; front, sourcils, joues, gorge, devant et côtés du cou, poitrine d'un cendré blanchâtre, avec des taches brunes comme à la nuque, plus rapprochées et plus profondes à la poitrine ; abdomen d'un noir pur, avec des bordures blanches ; bas-ventre et sous-caudales de cette dernière couleur, avec quelques taches noirâtres sur les côtés ; bec noir ; pieds et iris noirâtres.

Femelle adulte, en été : Elle ressemble au mâle, mais elle est un peu plus forte, a des teintes un peu moins pures et le bec plus long.

Mâle et femelle adultes, en automne, après la mue : Dessus de la tête, du cou et du corps d'un cendré brun, avec un trait plus foncé sur la tige des plumes et une teinte plus claire sur les bords ; gorge, abdo-

men et sous-caudales d'un blanc pur ; sourcils, côtés du front et poitrine d'un cendré blanchâtre, avec de petites stries brunâtres ; lorums et joues d'un cendré brunâtre, plus foncé sur la tige des plumes, petites et moyennes couvertures supérieures des ailes brunes, bordées de cendré ; rémiges d'un brun plus foncé et bordées de cendré ; rectrices médianes d'un brun foncé, les latérales cendrées et bordées de blanc ; bec, iris et pieds comme en été, mais d'une teinte un peu plus claire.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête varié de noirâtre et de roux ; nuque d'un cendré roussâtre, strié de brunâtre ; dessus du corps noir, avec les plumes bordées de blanchâtre, et quelques-unes de roussâtre ; gorge, milieu du ventre d'un blanc pur ; cou, poitrine d'un cendré roussâtre, avec des stries pointues d'un brun noirâtre, plus larges sur les côtés du cou et sur les flancs ; bec plus court, brunâtre.

Après la mue d'automne : Ils ont le plumage brun cendré des adultes, et *à la mue du printemps suivant*, ils commencent à se vêtir de la robe de noces, mais ils ne l'ont complète que l'année suivante.

Nota. A l'époque des mues, chez les individus de tout âge, le plumage offre un mélange de plumes de l'enfance ou de la saison que l'on quitte et de celle dans laquelle on entre ; aussi, peu se ressemblent. Le bec varie en longueur suivant l'âge.

Cette espèce habite l'Amérique du Nord, l'Europe septentrionale, et se répand en hiver dans le midi de ce continent et dans l'Afrique septentrionale.

Elle passe régulièrement sur les côtes maritimes de la France, principalement sur celles de Dunkerque, où on la voit en août, septembre, avril et mai.

Elle se reproduit dans les régions boréales des deux continents ; niche dans les endroits marécageux, parmi les herbes et pond trois ou quatre œufs, piriformes, et assez variables pour la couleur. Le plus ordinairement ils sont d'un gris verdâtre ou jaunâtre, tournant plus ou moins au café au lait ; mais on en trouve aussi d'un brun ocreux très-intense, et d'un blanchâtre lavé d'une très-faible teinte verte. Quelle que soit la couleur du fond, ils sont parsemés de points et de petites taches, les unes arrondies, les autres oblongues, d'un cendré roussâtre lorsqu'elles sont profondes, d'un brun roux et noires lorsqu'elles sont superficielles. Elles sont toujours plus nombreuses et souvent confluentes sur le gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},034$ à $0^{m},036$; petit diam. $0^{m},025$.

Observation. Cette espèce offre une race plus petite, que le pasteur Brehm a érigée en espèce sous le nom de *Tringa Schinzii*. Cette race, que nous inscrivons ci-après, nous paraît être celle que Brisson, d'après Aldrovande, désignait sous le nom de *Cinclus minor* et l'espèce qu'il a nommée *Cinclus torquatus*. C'est probablement aussi l'oiseau que l'on trouve figuré dans les *Planches enluminées* de Buffon sous la dénomination de Cincle (pl. 852).

M. Schlegel qui, dans sa *Revue critique des Oiseaux d'Europe*, avait admis la *Tringa Schinzii* de Brehm comme race locale du Bécasseau variable ou Pélidne cincle, paraît aujourd'hui ébranlé dans son opinion ; il admet bien toujours entre ces deux oiseaux des différences de taille et d'habitat; il reconnaît que « les individus de la grande forme (*Tringa cinclus*), nichent dans les régions arctiques des deux mondes, tandis que ceux de la petite forme (*Tringa Schinzii*, Brehm), ne sont propres qu'à l'ancien monde, où ils nichent, dans les lieux que les premiers ne fréquentent pas durant l'époque de la propagation, tels, par exemple, que le nord de l'Écosse et les pays environnants, au sud, la mer du Nord et la Baltique ; cependant, » il lui paraît « absolument impossible de séparer ces deux formes, sous des dénominations différentes, attendu qu'elles passent, pour ainsi dire, insensiblement l'une dans l'autre et que l'on ne saurait tracer de lignes de démarcation entre elles, ce qui, du reste, avait déjà été démontré par le savant professeur Blasius. »

A — PÉLIDNE A COLLIER — *PELIDNA TORQUATA*

Exactement semblable au précédent (Pelidna cinclus) *avec une taille générale, un bec et des tarses moins grands.*

Taille : 0m,16 *à* 0m,17.

Cinclus minor et torquatus, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 215 et 216.
Tringa pygmæa, Schinz, *Thierreich* (1821), t. I, p. 782.
Tringa Schinzii, Brehm, *Beiträge* (1820-1822), t. III, p. 355.
Pelidna Schinzii, p. Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 50.
Tringa cinclus minor, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 99.
Tringa torquata, Degl. *Ornith. Eur.* (1849), t. II, p. 330.
Pelidna cinclus a *Schinzii*, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 15.
Buff. *Pl. enl.* 852, individu en mue de printemps, sous le nom de *Cincle*.

Mâle adulte en été : Parties supérieures colorées comme celles du Bécasseau Cincle, mais paraissant plus claires; haut du dos et scapulaires d'un roux vif avec des taches noires moins nombreuses ; bas du cou, haut de la poitrine blancs, moins striés de noir; noir de l'abdomen moins étendu, avec les plumes lisérées de blanchâtre et portant une large bande blanche ; bec, pieds et iris comme dans l'espèce précédente.

Femelle adulte : Semblable au mâle, seulement un peu plus forte et avec le bec un peu plus long.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Ils ressemblent au Bécasseau Cincle dans la même saison ; mais la tête porte de larges stries lancéolées d'un brun noirâtre.

Jeunes avant la première mue : Ils ne diffèrent de ceux du Bécasseau Cincle que par le bas du cou et le haut de la poitrine, qui sont marqués

de larges mèches noires au milieu de ces parties et par de grandes taches sur les côtés du thorax.

Cet oiseau est propre à l'ancien monde. Il habite le nord de l'Europe, la Sibérie septentrionale et se répand, en automne, dans les régions méridionales, où il hiverne.

En automne et au printemps nous le voyons sur nos côtes de l'Océan en plus grand nombre que l'espèce précédente, et tous les marchés des grandes villes du littoral et même de Paris en sont parfois alors abondamment pourvus, sa chair étant assez estimée.

Il se reproduit dans le nord de l'Écosse, sur les bords de la Baltique, de la mer du Nord, en Hollande, dans la Sibérie septentrionale ; niche dans les mêmes conditions que le Cincle, et pond trois ou quatre œufs qui ont exactement la même forme, les mêmes couleurs que ceux de cette espèce, mais qui sont généralement un peu plus petits. Cependant il n'y a rien là d'absolu, car, pour le volume des œufs, comme pour la taille des oiseaux, on passe de ceux de l'espèce à ceux de la race, par des intermédiaires.

332 — PÉLIDNE TACHETÉE — *PELIDNA MACULATA* Bp. ex Vieill.

Dessous du corps d'un blanc pur en toutes saisons ; sous-caudales blanches, les latéra es et souvent les médianes marquées d'un trait brun délié le long du rachis; sus-caudales médianes d'un brun noir ; sus-caudales latérales blanches, avec une tache angulaire brune ; bec un peu plus long que la tête.

Taille : $0^m,21$ *à* $0^m,23$.

? Cinclus Dominicensis, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 219.
Tringa maculata, Vieill. *N. Dict.* (1819), t. XXXIV, p. 465.
Tringa pectoralis, Say, *Long's Exped.* (1823), t. I, p. 171.
Pelidna pectoralis, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 50.
Tringa Dominicensis, Degl. *Ornith. Eur.* (1849), t. II, p. 232.
Pelidna maculata, Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1856), t. XLIII, p. 596.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 327.

Mâle et femelle adultes : Vertex noir, avec une bordure rousse à chaque plume ; nuque gris-roussâtre, marquée de mèches longitudinales noires ; haut du dos, scapulaires, d'un noir brun avec les plumes largement frangées de roussâtre, plus pâle et tournant au blanc vers la pointe ; bas du dos, sus-caudales médianes noirs ; sus-caudales latérales blanches, marquées d'une tache angulaire noirâtre ou brun foncé, qui occupe une plus grande partie des barbes internes ; gorge, partie supérieure de la face antérieure du cou d'un blanc pur ; partie inférieure de

la face antérieure du cou, haut de la poitrine, d'un gris roussâtre, avec des mèches noirâtres, comme à la nuque ; bas de la poitrine, abdomen et sous-caudales blancs ; quelques taches oblongues et des stries brunâtres se montrent sur les flancs ; petite bande frontale, raie sourcilière, tour des yeux, blanchâtres, pointillés de brun ; lorums de cette dernière couleur ; joues, côtés du cou pareils à la partie supérieure de la poitrine ; couvertures supérieures des ailes semblables au manteau ; rémiges brunes, la première à baguette blanche, les autres à baguettes d'un brun clair ; rectrices médianes noires, bordées de roux ; les latérales d'un brun terne ou d'un brun cendré, lisérées de blanc ; bec noir, avec sa base jaune-rougeâtre ; pieds jaune-verdâtre ; iris noir.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Beaucoup plus pâles en dessus, presque sans teinte noire, avec les plumes du vertex bordées de roux et celles du corps bordées de gris clair ; le reste à peu près comme en été.

Les *jeunes de l'année* nous sont inconnus.

Cette espèce est propre aux régions boréales de l'Amérique du Nord, et se montre accidentellement en Europe.

Temminck l'indique comme ayant été tué près de Yarmouth, le 17 octobre 1830, et les auteurs anglais citent d'autres captures qui auraient également été faites en Angleterre, notamment dans les environs de Penzance (Cornouailles). D'après M. Schlegel, le Muséum d'histoire naturelle des Pays-Bas possède un individu inscrit par Temminck comme ayant été tué en Europe.

Elle se reproduit probablement dans les contrées boréales du Nouveau Monde. Les œufs que nous avons acquis comme appartenant à cette espèce, ont les plus grands rapports avec ceux des *Pelidna cinclus* et *subarquata*, le fond de leur coquille est d'un jaune verdâtre et ils sont variés de taches oblongues un peu obliques par rapport au grand axe, les unes très-profondes et d'un cendré vineux, les autres moyennes, d'un gris roux clair, et d'autres plus superficielles d'un brun roux et d'un brun noirâtre. Ces taches sont très-rares et plus punctiformes qu'oblongues au petit bout, assez abondantes et assez confluentes sur le gros bout pour dessiner une couronne. Aux taches sont mêlés quelques petits points bruns bien détachés. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,035 à 0^m,036 ; petit diam. 0^m,023 environ.

333 — PÉLIDNE A DOS NOIR — *PELIDNA MELANOTOS*

(Type du genre *Heteropygia*, Elliot.)

Dessous du corps et sous-caudales d'un blanc pur en toutes saisons ; sus-caudales médianes et latérales blanches, tachetées de noir ou de brun ; bec à peu près aussi long que la tête, droit.

Taille : 0^m,16 *environ.*

Tringa melanotos, Vieill. *N. Dict.* (1819), t. XXXIV, p. 462.

Pelidna cinclus, *var.* Say, *Long's Exped.* (1823), t. I.

Tringa Schinzii, Bp. (nec Brehm), *Syn. Birds of Un. St.* (1826).

Pelidna Schinzii, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 50.

? Tringra Bonapartei, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 89, et *Mus. d'Hist. Nat. des Pays-bas*, Scolopaces (1864), p. 42.

Tringa dorsalis, Lichst. *Nom. av.* (1854), p. 92.

Actodromos (*Heteropygia*) Bonapartei, Elliot, *Proced. Ac. Philad.* (1861), p. 199.

Pelidna melanotos, Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1856), t. XLIII, p. 596.

Actodromus melanotos, Bp. *Rev. et Mag. Zool.* (1857), t. IX, p. 59.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 330 sous le nom de *Tringa Schinzii.*

Mâle et femelle adultes, en été : Dessus de la tête et du cou d'un brun foncé au centre des plumes, d'un brun clair sur les bords ; plumes du dos et scapulaires d'un brun noirâtre, terminées de grisâtre et bordées de roux ; sus-caudales blanches, marquées de petites taches noirâtres ou brunes ; gorge, abdomen et sous-caudales blancs ; devant du cou, poitrine et flancs d'un blanchâtre varié d'étroites mèches longitudinales brunes ; petites et moyennes couvertures supérieures des ailes d'un brun foncé, bordé d'une teinte claire ; rémiges noirâtres, à rachis blanc ; les secondaires noirâtres à la base, blanches à l'extrémité ; rectrices médianes d'un brun foncé, extérieurement bordées d'une teinte plus claire, les latérales d'un brun plus clair, bordées de blanchâtre à l'extrémité ; bec, pieds et iris noirs.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Parties supérieures cendrées, comme chez la Pélidne cincle dans la même saison, mais à teintes plus foncées ; parties inférieures blanches, avec le devant du cou et la poitrine cendrés et marqués de taches brunes, fondues.

Jeunes : Parties supérieures variées comme chez les adultes ; parties inférieures marquées de mèches brunes seulement sur le devant du cou et de la poitrine.

Cette espèce est propre aux deux Amériques, mais plus particulièrement à l'Amérique septentrionale, d'où elle gagne parfois l'Europe.

Les auteurs anglais la citent comme se montrant accidentellement dans les Iles Britanniques. D'après M. Gould, elle a été tuée dans le Shropshire, près de Market-Drayton. On l'aurait aussi observée en Irlande.

Elle se reproduit dans les contrées froides de l'Amérique du Nord, niche dans les marécages et pond de trois à quatre œufs, semblables pour la forme à ceux des espèces précédentes, à fond brun-jaunâtre clair, ou jaune-verdâtre, varié, surtout au gros bout, de taches bien accusées, les unes profondes et d'un cendré violet ou roussâtre ; les autres superficielles, d'un brun roux, tournant par-ci

par-là au brun noir. Des points de même couleur se montrent parmi les taches. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,031$ à $0,^m033$; petit diam. $0^m,020$ à $0^m,021$.

Observation. A l'exemple du prince Ch. Bonaparte, nous rapportons à cette espèce la *Tringa Bonapartii* de M. Schlegel; mais nous la lui rapportons avec doute, attendu que M. Schlegel reconnaît à sa *Tringa* des sus-caudales médianes noirâtres, tandis que d'après Temminck, le prince Ch. Bonaparte, MM. Gould, Elliot, la *Pelidna melanotos* (*Tringa melanotos*, Vieill.; *Tringa Schinzii* Bp. olim) a, comme nous avons pu le constater sur deux individus que possède le Muséum d'Histoire naturelle de Paris, toutes les sus-caudales, les médianes aussi bien que les latérales, blanches, avec quelques petites taches noirâtres.

La *Tringa Bonapartii*, que nous ne connaissons point en nature, pourrait donc bien ne pas être la *Tringa melanotos*, à laquelle nous ne la rapportons que d'après le prince Ch. Bonaparte. Elle se rapprocherait sous beaucoup de rapports, selon M. Schlegel, de la *Tringa* (*Pelidna*) *maculata*, mais elle aurait une taille plus petite, ses doigts seraient plus courts, ses pieds d'une teinte plus foncée, le brun noir du croupion, aurait beaucoup moins d'intensité, et les taches du devant du cou et du haut de la poitrine seraient ordinairement plus étroites. Quant au reste, elle ne diffère pas de la *Pelidna maculata*.

334 — PÉLIDNE MINULE — *PELIDNA MINUTA* Boie ex Leisl.

(Type du genre *Actodromas*, Kaup.)

Bec plus court que la tête; tige des rémiges primaires brune à la base et à la pointe, blanche dans le reste de son étendue; tige des rémiges secondaires blanche à la base, brune à la pointe; rectrices médianes et latérales plus longues que les intermédiaires, d'où résulte une double échancrure; doigt médian, y compris l'ongle, un peu plus long que le tarse; poitrine uniformément colorée, ou parsemée de larges taches ovales et anguleuses.

Taille : $0^m,13$ *environ.*

TRINGA PUSILLA, Mey. et Wolf (nec Bechst.), *Tasch. Deuts.* (1810), t. II, p. 391.
TRINGA MINUTA, Leisl. *Nachtr. zu Bechst. Nat. Deuts.* (1811-1815), t. I, p. 74.
TRINGA TEMMINCKII, Koch (nec Leisl.), *Baier. Zool.* (1816), t. I, p. 292.
TRINGA CINCLUS, Pall. (nec Linn.), *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 201.
PELIDNA MINUTA, Boie, *Isis* (1826), p. 979.
PELIDNA PUSILLA, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 666.
ACTODROMAS MINUTA, Kaup, *Natur. Syst.* (1829), p. 55.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 332.
Naumann, *Vög. Deuts.* pl. 21, f. 30.

Mâle adulte en été : Dessus de la tête et du cou noir, tacheté de roux ; dos, croupion et scapulaires d'un noir profond au centre des plumes et d'un roux vif sur leurs bords et leur pointe ; sus-caudales médianes brunes, bordées de roux ; les moyennes blanches, avec quelques légers traits bruns ; joues, côtés et devant du cou, poitrine, d'un gris roussâtre, marqué de petites taches angulaires brunes ; sourcils, gorge, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; couvertures supérieures des ailes d'un noir profond, bordées de roux ; rémiges noirâtres, à baguettes blanches excepté à la base et à l'extrémité ; les deux rectrices médianes noires, bordées de roux, les autres cendrées, bordées de blanc ; bec, pieds et iris noirs.

Femelle adulte en été : Elle ressemble au mâle, mais elle est un peu plus rembrunie en dessus et plus tachetée de brun au cou et à la poitrine.

Mâle et femelle adultes, en hiver : D'un cendré tirant sur le roussâtre en dessus, avec la tige des plumes d'un brun noirâtre et les sus-caudales latérales blanches ; front, sourcils, gorge et toutes les parties inférieures d'un blanc pur ; lorums, côtés du cou et de la poitrine d'un cendré plus foncé au centre des plumes ; les deux rectrices médianes brunes, les latérales d'un brun cendré, lisérées de blanc ; bec, iris et pieds d'un brun foncé.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête et du cou noirâtre, avec les plumes bordées légèrement de roux jaunâtre ; dessus du corps coloré de même, avec les bordures rousses au dos et d'un blanc jaunâtre aux scapulaires ; front, sourcils, gorge, devant du cou et dessous du corps d'un blanc pur ; lorums bruns ; côtés du cou et de la poitrine roussâtres, avec quelques légères taches cendrées ; couvertures supérieures des ailes d'un brun noirâtre, lisérées de roux jaunâtre ; pennes médianes de la queue noirâtres, bordées de cendré roux ; les latérales cendrées et lisérées de blanc.

La Pélidne minule habite le nord de l'Europe et de l'Asie ; se répand en automne et en hiver dans les régions tempérées et méridionales de notre hémisphère, et pousse ses migrations jusque dans l'Afrique australe.

Elle est de passage régulier dans le nord de la France, notamment sur les côtes de Dunkerque, où elle se montre à la fin d'août et d'avril. Au printemps, on la voit quelquefois dans les marais des environs de Lille.

Elle se reproduit, dit-on, dans la Sibérie septentrionale ; niche dans les endroits marécageux et pond trois ou quatre œufs, à peu près comme ceux de la Guignette vulgaire, mais beaucoup plus petits, d'un café au lait clair ou d'un

jaune verdâtre, pointillés et tachetés de cendré vineux et de brun roussâtre plus ou moins intense. Les taches sont un peu plus accumulées et plus confluentes sur le gros bout, où se montrent aussi quelques traits isolés noirs. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,028 ; petit diam. 0m,020.

335 — PÉLIDNE TEMMIA — *PELIDNA TEMMINCKII* Boie ex Leisl.

(Type du genre *Leimonites*, Kaup.)

Bec plus court que la tête ; tige de la première rémige blanche, celle des suivantes brune ; rectrices diminuant insensiblement des médianes aux latérales ; doigt médian, y compris l'ongle, un peu plus long que le tarse ; poitrine uniformément colorée ou parsemée de très-petites taches longitudinales.

Taille : 0m,13 *à* 0m,14.

Tringa pusilla, Bechst. *Nat. Deuts.* (1809), t. IV, p. 308.
Tringa Temminckii, Leisl. *Nachtr. zu Bechst. Nat. Deuts.* (1811-1815), t. I, p. 65.
Pelidna Temminckii, Boie, *Isis* (1826), p. 979.
Leimonites Temminckii, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 37.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 333.

Mâle et femelle adultes, en été : Plumes des parties supérieures noires au centre, avec de larges bordures d'un roux foncé ; gorge, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; front, sourcils, joues, devant et côtés du cou, poitrine, d'un cendré roux, marqué de petites taches longitudinales noires ; couvertures supérieures des ailes brunes, bordées de roux ; rémiges noirâtres ; les deux rectrices médianes de la même couleur, bordées de roux foncé, les autres blanchâtres ; bec et pieds d'un brun-verdâtre ; iris brun foncé.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Parties supérieures d'un brun foncé, avec la tige des plumes noirâtre ; parties inférieures blanches, avec le devant du cou et de la poitrine d'un cendré roussâtre ; les quatre pennes médianes de la queue d'un brun cendré, les suivantes blanchâtres et une ou deux des plus externes entièrement blanches.

Jeunes avant la première mue : D'un cendré noirâtre en dessus, varié de roussâtre à la tête, avec les plumes du corps lisérées de roux jaunâtre, leur tige noire et une bande étroite de même couleur à l'extrémité des scapulaires ; sourcils blanchâtres ; gorge, abdomen et sous-caudales

d'un blanc pur ; devant et côtés du cou, poitrine, d'un cendré rayé de roussâtre ; rectrices, l'externe exceptée, terminées de roussâtre ; bec et pieds d'un brun verdâtre.

La Pélidne Temmia habite principalement les parties tempérées et chaudes de l'Europe. On la trouve en Angleterre, en Hollande et en Allemagne. Elle est de passage régulier dans le nord et le midi de la France, où elle apparaît au printemps et en automne. A ces deux époques elle se mêle aux bandes que forment sur nos côtes les *Pelidna cinclus* et *minuta*.

On avait avancé que cet oiseau se reproduisait dans l'Europe tempérée, notamment en Crimée. M. Millet avait même dit qu'il nichait quelquefois en Anjou ; que ses œufs, de la grosseur de ceux du Merle, étaient pointillés de cendré, de roussâtre et de noirâtre, sur un fond gris-blanchâtre. M. Baldamus pense, avec raison, qu'il y a certainement là erreur ; que les œufs de cette espèce n'ont pas le volume que M. Millet leur assigne, et qu'ils n'ont pas la couleur de fond qu'il leur reconnaît. Du reste, l'espèce ne se reproduit que dans les contrées boréales de notre continent, principalement dans la Laponie. Ses œufs ont la forme et à peu de chose près les couleurs de ceux de l'espèce précédente. Ils ont un fond blanc-olivâtre et sont parsemés de petites taches cendrées, d'un brun roux clair et d'un brun noirâtre, plus nombreuses et plus confluentes sur le gros que sur le petit bout. Des points ténus bruns sont clairsemés parmi les taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,027 à 0m,028 ; petit diam. 0m,019 environ.

C — *Espèces dont le bec est notablement fléchi en avant, et dont l'arête de la mandibule supérieure est très-déprimée et très-large, surtout dans la partie moyenne.*

356 — PÉLIDNE PLATYRHYNQUE
PELIDNA PLATYRHYNCHA
Bp. ex Temm.

(Type du genre *Limicola*, Koch.)

Bec faiblement courbé à la pointe, plus long que la tête, déprimé vers le milieu ; une bande longitudinale noire sur la tête ; sus-caudales médianes d'un brun noir ; sus-caudales latérales blanches, tachées de roux et de noir ; abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; plumes lombaires largement tachées de brun.

Taille : 0m,15 *environ.*

Numenius pygmæus, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 713.
Numenius pusillus, Bechst. *Nat. Deuts.* (1809), t. IV, p. 152.
Limicola pygmæa, Koch, *Baier. Zool.* (1816), t. I, p. 315.
Tringa eloriodes, Vieill. *N. Dict.* (1819), t. XXXIV, p. 465.
Tringa platyrhyncha, Temm. *Man.* (1820), t. II, p. 616.
Pelidna platyrhyncha, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 50.
Naumann, *Vög. Deuts.* pl. 207.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 331.

Mâle et femelle adultes, en été : Dessus de la tête noir, coupé longitudinalement par deux bandes d'un roux nuancé de blanchâtre; nuque cendrée, rayée longitudinalement de noirâtre et de roussâtre ; dos, scapulaires noirs, avec les plumes bordées d'un roux nuancé de grisâtre; sus-caudales latérales tachetées de noir et de roux sur fond blanc, les autres d'un brun noirâtre; sourcils, joues et gorge blancs, marqués de points bruns; lorums et région parotique variés de brun et de roussâtre; côtés et bas du cou, poitrine, d'un blanc roussâtre, varié de taches noirâtres; abdomen et sous-caudales d'un blanc pur, avec les côtés couverts de grandes taches brunes; couvertures supérieures des ailes d'un brun noirâtre, lisérées de gris et de roussâtre; rémiges d'un brun noirâtre; rectrices médianes de la même couleur, bordées de gris roussâtre, les latérales lisérées et terminées de cendré clair; bec noir rougeâtre à sa base; pieds d'un cendré vert.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Parties supérieures colorées comme celles de la Pélidne cincle, mais d'un cendré tirant sur le roussâtre; joues, côtés et devant du cou blancs, tachetés légèrement de brun; parties inférieures du corps blanches, marquées de roussâtre sur les côtés de la poitrine, les flancs et les sus-caudales; bec, iris et pieds d'un brun foncé.

Jeunes : Taille moins forte; bec moins long, grêle, très-peu fléchi; dessus de la tête noirâtre, avec les deux bandes cendrées tirant sur le roussâtre ; nuque d'un cendré nuancé de roussâtre et une teinte brune au centre des plumes; dessus du corps noirâtre, avec les plumes bordées de roux et quelques-unes des scapulaires bordées largement de blanc; sus-caudales latérales blanches ; sourcils, joues, devant et côtés du cou, parties latérales de la poitrine, d'un blanc très-légèrement lavé de roussâtre et tacheté longitudinalement de brun ; gorge, milieu de la poitrine, abdomen et sous-caudales blancs ; lorums, région parotique d'un brun roussâtre; petites et moyennes couvertures supérieures des ailes brunes, lisérées de gris ; queue variée comme celle des adultes en été; bec brun

verdâtre en dessus, brun roussâtre en dessous, vers la base; pieds d'un brun roussâtre; iris brun noir.

Cette espèce, que jusque vers ces dernières années l'on avait confondue avec les autres petits Échassiers qui passent en grandes bandes, à la même époque, sur nos plages maritimes, habite le nord des deux mondes, et se répand à l'époque des migrations dans presque toutes les parties de l'Europe.

Elle est de passage irrégulier dans le nord de la France, sur les côtes de Dunkerque, de Calais, etc., où elle se montre de temps en temps. On la voit aussi sur les côtes de la Calabre, accidentellement aux environs d'Odessa et sur les côtes méridionales de la France. En 1853, M. Loche en a tué plusieurs dans les marais salins qui avoisinent Aigues-Mortes.

On suppose qu'elle niche dans les contrées tempérées de l'Asie. Elle se reproduirait aussi dans la Norwége occidentale, d'après le docteur Kjarbölling. Ses œufs ont un fond gris verdâtre ou jaunâtre ou brun roussâtre sombre, et sont couverts de nombreuses petites taches, la plupart punctiformes, quelques-unes irrégulières, oblongues ou en crochet, peu confluentes, assez également disséminées à toute la surface; les unes profondes, d'un gris foncé; les autres superficielles, brunes ou noirâtres. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,028 à 0^m,029; petit diam. 0^m,020.

GENRE CLXXIV

ACTITURE — *ACTITURUS*, Bp.

Tringa, Vieill. *N. Dict.* (1819).
Actitis, Schleg. *Rev. crit.* (1844).
Actiturus, Bp. *Rev. crit.* (1850).
Tryngites, Caban.

Bec plus court que la tête, menu, presque rond, très-peu dilaté vers l'extrémité, à pointe obtuse, à mandibules à peu près égales et droites; narines basales, latérales, ovalaires; ailes sur-aiguës, allongées, dépassant un peu la queue, qui est médiocre, notablement étagée, à rectrices médianes plutôt arrondies que pointues au bout; jambes nues sur un peu plus de la moitié de leur longueur; tarses assez élevés, minces; doigts grêles, libres, très-peu bordés, le médian bien plus court que le tarse; pouce très-petit, et ne portant à terre que par l'extrémité.

L'espèce sur laquelle repose ce genre se distingue des Maubèches et des Pélidnes par la forme de la queue, et a, sous ce rapport, une certaine affinité avec les Guignettes et les Bartramies; aussi leur a-t-elle été associée génériquement par quelques auteurs. Cependant elle en diffère autant et par plus de caractères

que des premières : elle n'a point, en effet, de palmure basale entre le doigt externe et le médian, et ses ailes, au lieu d'être plus courtes que la queue, en atteignent l'extrémité et la dépassent même. En outre, elle n'a pas la forme du bec des *Actitis*, ni les tarses longs et épais du *Bartramia ;* elle en est donc distincte, aussi bien que des *Triaga* et des *Pelidna*, et le prince Ch. Bonaparte a eu raison, ce nous semble, de la conserver seule dans le genre *Actiturus*.

Les habitudes et les mœurs des Actitures sont peu connues.

Le mâle et la femelle n'offrent pas entre eux des différences bien sensibles. Les jeunes s'en distinguent. Leur mue est double.

L'espèce type et unique est propre à l'Amérique du Nord, et se montre accidentellement en Europe.

337 — ACTITURE ROUSSET — *ACTITURUS RUFESCENS* Bp. ex Vieill.

Rémiges et rectrices, en dessous, ornées à l'extrémité d'une tache noire, extérieurement bordée de blanc ; les premières mouchetées et vermiculées de noir sur les barbes internes ; sus-caudales d'un brun roux, marquées le long du rachis d'une tache noire ; sous-caudales roussâtres ; sous-alaires blanches, la plupart marquées d'une bande noire.

Taille : 0m,19 *à* 0m,20.

TRINGA RUFESCENS et SUBRUFICOLLIS, Vieill. *N. Dict.* (1819), t. XXXIV, p. 465 et 470.

ACTITIS RUFESCENS, Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. 92.

ACTITURUS RUFESCENS, Bp. *Rev. crit.* (1850), p. 186.

TRINGOÏDES RUFESCENS, J. E. Gray, *Cat. Brit. Birds* (1850), p. 178.

Vieill. *Gal. des Ois.* pl. 238.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 326.

Mâle adulte : Parties supérieures brunes, avec les plumes bordées de cendré roux ; parties inférieures d'un roux pâle, avec les plumes terminées de gris blanchâtre, et les côtés de la poitrine, les flancs, le bas-ventre marqués de taches noires ; joues, gorge, devant et côtés du cou d'un roux clair ; couvertures supérieures des ailes pareilles au manteau ; rémiges brunes en dessus, d'un blanc marbré de noir en dessous ; rectrices médianes brunes, terminées de noirâtre et de blanc roussâtre ; les latérales cendrées, avec des zigzags noirs en travers et terminées de blanc ; bec noir ; pieds jaunâtres ; iris brun foncé.

Femelle adulte : Plus rembrunie en dessus ; d'une teinte isabelle en dessous, avec un plus grand nombre de taches noirâtres sur les côtés de la poitrine et sur les flancs.

Jeunes de l'année : Plus petits; plumage d'un brun moins foncé en dessus, avec les plumes bordées de blanchâtre ; roussâtre en dessous, varié d'un très-grand nombre de petites taches brunes, qui prennent la forme de lunules sur les côtés de la poitrine; ailes et queue comme chez les adultes, mais avec des couleurs moins foncées.

Cette espèce habite l'Amérique septentrionale et s'égare quelquefois en Europe.

Elle a été observée en Angleterre dans les comtés de Cambridge et de Norfolk, et, en France, sur les côtes de la Picardie. M. J. de Lamotte avait dans sa collection un jeune de l'année qui avait été pris dans les environs d'Abbeville. D'après Temminck, les individus tués en Europe étaient associés à des compagnies de Pluvier Guignard.

Son mode de nidification et ses œufs ne nous sont pas connus.

SOUS-FAMILLE LXI

TOTANIENS — *TOTANINÆ*

TOTANINÆ, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).
TOTANEÆ, Bp. *Consp. Syst. Ornith.* (1854).

Mandibule supérieure rarement sillonnée au delà de sa partie moyenne, à extrémité dure, lisse, le plus souvent comprimée, effilée; tarses scutellés en avant et en arrière; quatre doigts; l'externe et quelquefois l'interne unis au médian par une palmure.

Les Totaniens ont en général des formes plus élancées que les autres Scolopacidés; des tarses relativement plus élevés et plus minces ; un bec plus grêle, sillonné sur une moindre étendue, plus comprimé, effilé à l'extrémité de la mandibule supérieure, qui se recourbe notablement sur la mandibule inférieure; et un plumage le plus souvent varié de taches oblongues.

On les rencontre aussi bien au voisinage de la mer que dans l'intérieur des terres, sur les bords des rivières, des lacs, des marais; il en est même qui vivent loin des eaux, dans les plaines en culture. Quelques-uns ont l'habitude de se percher parfois sur les branches basses des arbres qui bordent les cours d'eau, ou sur d'autres objets élevés. Leur voix est criarde et sifflante.

Les Totaniens sont répandus sur tout le globe. La plupart habitent l'Europe ou y sont de passage annuel, quelques autres s'y montrent accidentellement.

GENRE CLXXV

COMBATTANT — *MACHETES*, G. Cuv.

TRINGA, p. Linn. *S. N.* (1735).
PHILOMACHUS, Mœhr. *Av. Gen.* (1752).
PAVONCELLA, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816).
MACHETES, G. Cuv. *Règ. Anim.* (1817).

Bec de la longueur de la tête, droit, sillonné aux deux tiers environ, médiocrement flexible, un peu renflé à l'extrémité, à pointes des deux mandibules légèrement infléchies l'une vers l'autre; narines basales, latérales, coniques; ailes longues, suraiguës, dépassant la queue, qui est arrondie; jambes nues à peu près sur la moitié de leur étendue; tarses allongés, grêles; doigt médian, y compris l'ongle, plus court que le pouce, uni à l'externe par une palmure assez ample; pouce très-court.

Les Combattants, qui tirent leur nom de l'habitude qu'ont les mâles de se battre, au moment des pariades, pour la possession des femelles, ont les mœurs générales et le genre de vie des Bécasseaux et des Chevaliers. Ils fréquentent les lieux marécageux, et vivent ordinairement en troupes.

Le mâle et la femelle offrent, sous le rapport du plumage et de la taille, des différences qui ont fait créer des espèces nominales. Le premier se dépouille au printemps des plumes de la face qui devient verruqueuse, et subit une mue partielle, à la suite de laquelle il revêt une collerette de très-longues plumes, qui tombent aussitôt après la reproduction. Les jeunes, avant la première mue, diffèrent peu de la femelle en hiver.

Observation. Le genre Combattant semble former le passage des Tringiens aux Totaniens. L'espèce type du genre a le bec court, cylindrique, à pointe un peu renflée des premiers, et se lie aux seconds par ses formes élancées, ses pieds allongés et la palmure qui unit le doigt externe au médian. L'ensemble de ses caractères en fait donc plutôt un Totanien qu'un Tringien.

338 — COMBATTANT ORDINAIRE — *MACHETES PUGNAX* G. Cuv. ex Linn.

Sous-alaires et sous-caudales blanches sans taches; baguette de toutes les rémiges blanche ou blanchâtre; les trois rectrices les plus latérales unicolores, les médianes rayées de noirâtre en travers, une large collerette chez les mâles en été.

Taille : 0^m,31 *environ* (mâle), 0^m,20 *environ* (femelle).

Tringa pugnax, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 247.

Tringa cinereus, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 203, *jeune.*

Tringa variegata, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 51, *mâle en automne.*

Tringa littorea, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 677, *jeune*

Tringa equestris, *femelle*, et Grenovicensis, *jeune*, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 730 et 731.

Tringa rufescens, Bechst. *Nat. Deuts.* (1809), t. IV, p. 332.

Pavoncella pugnax, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 29.

Machetes pugnax, G. Cuv. *Règ. Anim.* (1817), t. I, p. 490.

Philomachus pugnax, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841), p. 89.

Buff. *Pl. enl.* 300 et 306 *femelle* et *jeune* sous le nom de *Chevalier varié*; 305 *mâle*, sous le nom de *Paon de mer.*

Mâle adulte, en été : Dessus de la tête et du cou ordinairement varié de noir ou de violet foncé à reflets d'acier, dessus du corps noirâtre, varié de roux, de cendré, de blanc ou de jaune, avec le bas du dos et les sus-caudales d'un gris brun ; face couverte de papilles jaunes ou rougeâtres ; large collerette, composée de plumes fortes, serrées, diversement arrangées et colorées, surmontée d'oreillons formés par les plumes des parties latérales de la nuque, qui sont longues et de couleurs différentes ; poitrine variée de blanc, de noir, ou de violet ; abdomen et sous-caudales d'un blanc plus ou moins pur ; grandes couvertures supérieures des ailes brunes, bordées d'une autre couleur ; petites et moyennes couvertures d'un cendré brun ; rémiges d'un brun foncé ; rectrices pareilles à celles-ci, rayées en travers de brun noirâtre ; bec brunâtre ; pieds d'un brun lavé de jaunâtre ou de verdâtre ; iris brun.

Femelle adulte, en été : Beaucoup plus petite que le mâle, sans collerette ou fraise ; généralement d'un brun cendré en dessus, avec des plumes rousses ou noires à reflets ; couleurs des parties inférieures plus claires, avec le ventre blanc ; bec noir ; pieds brun jaunâtre ou verdâtre.

Mâle et femelle adultes, en automne : Ils sont semblables, à la taille près ; le mâle n'a plus de papilles ni de fraise ; les plumes de la nuque et du cou sont courtes comme chez la femelle en été ; ils sont, en général, en dessus, bruns, variés de noir et de roussâtre ; blancs en dessous et tachetés au cou.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle en robe d'hiver, mais ils sont plus petits, ils ont les plumes des parties supérieures d'un brun noirâtre, et frangées largement de roux jaunâtre ; celles du cou et de la poitrine d'un cendré roussâtre ; celles de la gorge, de l'abdomen, du dessous de la queue, blanches, et les petites couver-

tures supérieures des ailes bordées de blanc roussâtre ; le bec noir et les pieds verdâtres.

Nota. Il n'y a pas d'oiseau dont le mâle varie autant en été, sous le rapport des couleurs, que celui de cette espèce. Il n'est pas possible, quelque grande que soit la quantité de mâles que l'on examine sous leur robe de noces, d'en trouver deux qui portent la même collerette. Ce n'est que dans les mois de mai et de juin qu'ils portent cette parure.

Le Combattant habite les contrées septentrionales et tempérées de l'Europe et de l'Asie.

Il est de passage périodique en France. Aux mois d'août et de septembre, lorsqu'il se rend dans le midi pour y passer l'hiver, nous le voyons en petit nombre dans le nord. Il s'y montre en plus grande quantité vers la fin de mars et en avril, lorsqu'il retourne, avec les Bécasseaux, pour se rendre plus au nord de l'Europe. Les mâles passent les premiers en automne, puis les femelles, et ensuite les jeunes ; le contraire a lieu au printemps. A cette époque on en prend beaucoup aux filets, dans les marais entre Douai et Cambrai. On en prenait également aux environs de Lille, avant le desséchement du marais de Marquillies.

Il se reproduit en très-grand nombre en Hollande et en Bessarabie; en plus petit nombre en Angleterre, et quelquefois en France, dans le Boulonnais. Il niche dans les prairies marécageuses, parmi les herbes; pond quatre ou cinq œufs, un peu ventrus, piriformes, d'un gris verdâtre, un peu roux ou d'un gris jaunâtre, avec des points et des taches d'un brun roux et d'un brun noir. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,042 à 0^m,045 ; petit diam. 0^m,032 à 0^m,033.

Le Combattant est un oiseau qui aime à se tenir sur un pied, tandis que l'autre est caché dans les plumes de l'abdomen ; s'il veut alors changer de place, il se contente, le plus souvent, de faire quelques sauts sur ce pied, au lieu de poser l'autre à terre. Durant la saison des amours, le mâle est sans cesse disposé à se battre avec le premier de son espèce qui se présente, et celui-ci ne refuse jamais le combat.

GENRE CLXXVI

CHEVALIER — *TOTANUS.*

Scolopax, p. et Tringa, p. Linn. S. *N.* (1735).

Totanus, Bechst. *Nat. Deuts.* (1809).

Totanus et Glottis, Koch, *Baier. Zool.* (1816).

Gambetta, Erythroscelus, Helodromas et Rhyacophilus, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).

Bec une fois et demie, à peu près, aussi long que la tête, droit ou un peu retroussé, grêle, à mandibule supérieure comprimée

à la pointe, fléchie sur l'inférieure qui est un peu plus courte; narines basales, latérales, linéaires; ailes allongées, sur-aiguës, atteignant ou dépassant l'extrémité de la queue, qui est courte, égale ou légèrement arrondie; jambes nues au moins sur la moitié de leur longueur; tarses longs, minces; doigt médian aussi long ou un peu plus long que la partie nue des jambes; pouce petit, ne portant à terre que par son extrémité.

Les Chevaliers ont des mœurs paisibles et sociables; ils fréquentent les prairies humides, les bords des eaux douces, les plages maritimes; se nourrissent de vers, de petits crustacés et de petits mollusques aquatiques; émigrent tous les ans à des époques régulières, et voyagent le jour aussi bien que la nuit. Ils répètent fréquemment en volant un cri de rappel aigu, et font entendre, comme signal de repos, au moment de prendre terre, de petits cris cadencés, très-doux et très-variés selon les espèces. Leur démarche est dégagée, leur course est légère et précipitée. Lorsque quelque chose les affecte, ils s'arrêtent, dressent le corps et l'inclinent brusquement. Ces mouvements, qu'ils répètent plusieurs fois de suite, sont ordinairement le signal du départ, si l'objet de leur inquiétude persiste.

Les espèces qui nous visitent annuellement font une double apparition sur nos côtes maritimes. Leur passage de printemps a une assez longue durée : il s'étend des derniers jours de mars à la mi-mai environ, et les vents d'est semblent le favoriser. Les mâles passent d'abord, puis viennent les femelles et les jeunes. Le passage d'automne, d'après les observations de M. Hardy, est à peine sensible sur notre littoral. Il a lieu vers la fin d'août, à l'improviste, par masses, souvent de nuit, avec des vents du sud ou du sud-ouest et de la pluie, et il dure un ou deux jours au plus. Ce passage est toujours annoncé par quelques sujets avant-coureurs, qui se montrent en juillet. On voit aussi quelques traînards en septembre et même en octobre.

Le mâle et la femelle ne diffèrent pas sous leur double livrée. Les jeunes, avant la première mue, s'en distinguent. Leur mue est double, et ce n'est jamais la première année que leur plumage est parfait. Les mâles muent plus tôt que les femelles.

Observation. Le genre Chevalier ne renferme plus pour quelques auteurs que le *Totanus stagnatilis*. Toutes les autres espèces européennes sont devenues autant de types de genres distincts; mais la plupart de ces coupes sont loin d'avoir la valeur qu'on leur attribue. Ainsi les genres *Gambetta*, *Helodromas*, *Erythroscelus*, *Rhyacophilus*, proposés par M. Kaup, et adoptés par le prince Ch. Bonaparte, qui a de plus admis le genre *Glottis* de Koch, reposent sur des attributs qui ne sont pas même propres à caractériser des groupes. Les deux que nous établissons, en prenant en considération la longueur relative du bec, la forme de la queue, la couleur du dos, sont les seuls qui nous paraissent justifiables.

A — *Espèces chez lesquelles la moitié postérieure du dos, au moins, est blanche ; bec beaucoup plus long que le doigt du milieu, y compris l'ongle, et les rectrices médianes notablement plus longues que les latérales.*

339 — CHEVALIER GRIS — *TOTANUS GRISEUS* Bechst. ex Briss.

(Type du genre *Glottis*, Koch.)

Sous-alaires blanches, variées de taches anguleuses brunes ; sus-caudales et rectrices médianes marquées de bandes alternes et transversales brunes et blanches ; pieds verdâtres ; mandibule inférieure noirâtre et retroussée dans le sens de la mandibule supérieure.

Taille : 0m,34 *environ.*

Limosa grisea, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 267.
Totanus griseus, fistulans et glottis, Bechst. *Nat. Deuts.* (1809), t. IV, p. 231, 241 et 249.
Totanus chloropus, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), t. II, p. 371.
Limosa glottis, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 179.
Glottis natans, Koch, *Baier. Zool.* (1816), t. II, p. 305.
Limicula glottis, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 32.
Glottis chloropus, Nils. *Orn. Suec.* (1817), t. II, p. 57.
Glottis canescens, Strichl.
Glottis grisea, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 631.
Buff. *Pl. enl.* 876, *jeune*, sous le nom de *Barge grise.*
P. Roux, *Orn. Prov.* pl. 298.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 312.

Mâle et femelle adultes, en été : Dessus de la tête et du cou noir, rayé longitudinalement de blanc ; haut du dos d'un noir plus profond, avec les plumes bordées de blanc ; haut des scapulaires également noir, avec des bordures blanches et quelques taches rougeâtres ; le reste de leur étendue d'un cendré tirant sur le rouge, avec la tige noire et de petits traits de cette couleur, interrompus de blanc, sur les bordures ; parties moyenne et inférieure du dos blanches ; sus-caudales rayées transversalement de blanc et de brun ; parties inférieures d'un blanc pur ; le cou, la poitrine et les flancs tachés longitudinalement de noirâtre ; sourcils, tour des yeux et joues blancs, tachetés de noir ; petites et moyennes couvertures supérieures des ailes d'un brun noir, quelques-

unes bordées de cendré ; rémiges également d'un brun noir ; queue blanche, avec les pennes médianes rayées en zigzag de brun cendré ; bec noirâtre ; pieds brun-verdâtre ; iris noir.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Dessus de la tête et du cou d'un brun cendré, rayé de blanc ; dessus du corps d'un brun plus foncé, avec les plumes du dos bordées de cendré blanc roussâtre, et des raies diagonales d'un brun foncé sur les longues plumes qui recouvrent les rémiges ; milieu et bas du dos blancs ; sus-caudales rayées de brun cendré sur fond blanc ; gorge, milieu du cou, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; côtés du cou et de la poitrine rayés longitudinalement de brun cendré ; sourcils, paupières et joues blancs, tachetés de noir ; rémiges d'un noir lavé de cendré ; queue blanche, avec les pennes médianes cendrées, rayées transversalement, et les deux plus latérales longitudinalement, de brun cendré ; bec brun ; pieds gris verdâtre.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un brun foncé, avec chaque plume bordée de blanc, tirant sur le fauve ; parties inférieures blanches, avec le devant du cou et le haut de la poitrine rayés transversalement de cendré roussâtre ; lorums noirâtres.

Après la mue : Ils ressemblent aux adultes, mais on distingue encore les raies transversales cendré roussâtre du cou et de la poitrine.

Cette espèce habite le nord de l'Europe et de l'Asie ; se répand, à l'époque des migrations, sur beaucoup de points de l'Europe, de l'Afrique, et s'égare, dit-on, jusqu'en Amérique.

Elle est de passage régulier en France. Dès la mi-juillet elle commence à se montrer aux environs de Dieppe ; on ne la voit, dans les environs de Dunkerque et de Lille, qu'en septembre et octobre. Elle repasse fort tard en avril. On en prend chaque année, aux filets, entre Douai et Cambrai.

Le Chevalier gris niche dans les endroits marécageux ; pond de trois à cinq œufs, un peu allongés, d'un jaune roux assez vif, quelquefois un peu verdâtres ou gris, avec des taches rousses et brunes. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},052$; petit diam. $0^{m},034$.

Cette espèce n'aime que les lieux découverts au bord des eaux courantes, soit douces, soit salées. Elle est très-habile à saisir le menu fretin qui nage près des bords, à la surface de l'eau, et se laisse difficilement approcher.

360 — CHEVALIER BRUN — *TOTANUS FUSCUS* Bechst. ex Linn.

(Type du genre *Erythroscelus* (Kaup.)

Sous-alaires d'un blanc pur ; sus-caudales et rectrices marquées de bandes alternes et transversales cendrées et noirâtres ;

sous-caudales blanches, les latérales et les plus grandes rayées obliquement de noirâtre; mandibule inférieure rouge à la base, fléchie à l'extrémité dans le sens de la mandibule supérieure; tarses d'un rouge orange ou d'un rouge brun.

Taille : 0m,31 *à* 0m,32.

Scolopax fusca, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 243.
Limosa fusca, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 276.
Scolopax totanus et curonica, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 655 et 659.
Tringa atra, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 738.
Totanus maculatus, natans et fuscus, Bechst. *Nat. Deuts.* (1809), t. IV, p. 203 et 227.
Totanus longipes, Meis. et Schinz, *Vög. Schweiz* (1815), p. 216.
? Totanus Raii Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 31.
Erythroscelus fuscus, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 54.
Buff. *Pl. enl.* 875, sous le nom de *Barge brune.*

Mâle adulte, en livrée d'amour : Parties supérieures d'un brun noirâtre à reflets pourpres, surtout à la tête, au dos, avec de petites taches triangulaires blanches sur les bords des plumes du corps, le croupion blanc et les sus-caudales barrées en zigzags de cendré brun et de blanc; parties inférieures d'un noirâtre uniforme, avec les sous-caudales barrées et terminées de blanc; tour des yeux blanc; couvertures supérieures des ailes terminées par un croissant de cette couleur; rémiges d'un cendré blanc; rectrices de la même couleur, rayées de blanc sur les barbes seulement; bec noir, avec la base de la mandibule inférieure rouge; pieds d'un brun rougeâtre; iris brun noir (1).

Femelle adulte, en amour : Elle ressemble au mâle, mais elle a moins de reflets pourpres en dessus, et les plumes de la poitrine et de l'abdomen sont bordées de blanc.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Dessus de la tête, du cou et du corps d'un gris cendré, avec un très-faible liséré blanchâtre sur les bords des plumes, et une teinte brune sur leur tige; bas du dos blanc; sus-caudales rayées de zigzags gris cendré et blancs; gorge, une grande partie de la poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur; devant du cou, haut de la poitrine et flancs d'un cendré mélangé de blanchâtre; lorums bruns; raie sourcilière s'étendant du bec à l'oreille, et

(1) Temminck n'a pas décrit le mâle dans cet état. Il donne comme tel la livrée de la femelle. Cette livrée, suivant lui, serait la même pour les deux sexes. Il se trompe : la femelle conserve toujours, en été, des bordures blanches aux plumes de la poitrine et de l'abdomen, tandis qu'elles disparaissent entièrement chez le mâle adulte.

joues d'un blanc varié de cendré ; côtés du cou cendrés et variés de blanc à la partie supérieure ; couvertures supérieures des ailes brunes, bordées et terminées de blanchâtre ; rémiges noirâtres ; rectrices cendrées, rayées de gris et de blanc en zigzag ; bec brun-noirâtre, avec la mandibule inférieure rougeâtre à la base ; iris comme en été ; pieds rouges.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures brunes, avec les plumes bordées de blanc et de petites taches triangulaires de cette couleur sur les scapulaires ; parties inférieures blanchâtres, variées de taches cendrées au cou et de raies transversales en zigzag sur toutes les autres parties ; gorge blanche ; lorums bruns ; paupières, raie sourcilière et joues d'un blanc varié de brun ; couvertures supérieures des ailes brunes, bordées de blanc ; rémiges, rectrices, bec, iris comme chez les vieux en hiver ; pieds d'un rouge brunâtre.

A l'époque des mues : Les vieux et les jeunes portent des plumes des livrées d'été et d'hiver ou de l'enfance. Ils sont alors plus ou moins tapirés en dessous de plumes brunes ou blanches.

Cette espèce habite le nord de l'Europe ; est de passage en France, en Belgique, en Hollande, en Allemagne, dans la Russie méridionale et en Italie.

Dans le nord de la France, elle ne se montre qu'en petit nombre, surtout à l'automne ; au printemps, on l'y voit un peu plus abondamment. Annuellement, dans le mois d'avril, on en prend aux filets entre Douai et Cambrai et aux environs d'Abbeville, mais on trouve rarement les mâles en robe parfaite d'amour.

Elle se reproduit dans les régions du cercle arctique. Ses œufs nous sont inconnus.

Cet oiseau préfère les marais d'eau douce, où il aime à marcher ayant de l'eau jusqu'au ventre. Sa nourriture consiste en insectes et petits limaçons. Il est d'une grande agilité et le plus défiant du genre, avec le Chevalier cul-blanc ; il part de loin et s'élève comme un trait à perte de vue, presque toujours pour ne plus reparaître. Il ne voyage qu'isolément ou par petites bandes de quatre ou cinq individus.

361 — CHEVALIER GAMBETTE — *TOTANUS CALIDRIS* Bechst. ex Linn.

(Type du genre *Gambetta*, Kaup.)

Sous-alaires blanches, avec les grandes et les plus voisines du bord de l'aile en partie d'un cendré clair ; sus-caudales et rectrices marquées de bandes alternes et transversales brunes et blanches ; sous-caudales blanches, les latérales et les plus grandes coupées par des bandes

brunes; rémiges secondaires en partie blanches; bec rouge dans la moitié basale; mandibule inférieure relevant à l'extrémité sur la mandibule supérieure; pieds rouges.

Taille : 0^{m},29 *environ.*

Scolopax calidris, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 245.
Totanus striatus et nævius, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 190 et 200.
Tringa variegata, Brünn. *Ornith. borealis* (1764), p. 54.
Tringa gambetta et striata, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 671 et 672.
Totanus calidris, Bechst. *Nat. Deuts.* (1809), t. IV, p. 216.
Gambetta calidris, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 54.
Totanus littoralis, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 636.
Buff. *Pl. enl.* 827 *jeune de l'année*, en plumage d'automne, sous le nom de *Chevalier rayé*; 845 *adulte*, en plumage parfait d'été, sous le nom de *Gambette*.

Mâle et femelle adultes, en été : Parties supérieures d'un brun cendré olivâtre, lavé de rougeâtre, avec une raie noire longitudinale au centre des plumes de la tête, du cou et du dos, des raies diagonales de même couleur sur les scapulaires et les grandes couvertures des ailes; milieu et bas du dos, sus-caudales rayés transversalement de zigzags bruns; parties inférieures blanches, avec chaque plume marquée d'une tache longitudinale brune et d'autres obliques et transversales sur les flancs et les sous-caudales; un trait du bec à l'œil au-dessus des lorums et bord libre des paupières blancs; joues pareilles au devant du cou; petites et moyennes couvertures supérieures des ailes d'un cendré brun, avec la tige plus foncée et les bords d'une teinte plus claire; rémiges primaires noires, les secondaires moitié de cette couleur, le reste blanc; les quatre rectrices médianes rayées transversalement de blanc et de noirâtre, les autres blanches; bec rouge dans sa moitié postérieure, brun dans le reste de son étendue; pied d'un rouge vermillon; iris brun.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Parties supérieures d'un cendré rembruni, plus foncé sur la tige des plumes, d'une teinte plus claire sur les bordures, avec le milieu du dos d'un blanc pur et les sus-caudales rayées transversalement de zigzags noirs, sur fond blanc; gorge, devant du cou et milieu de la poitrine d'un blanchâtre rayé longitudinalement de brun; côtés du cou et de la poitrine d'un brun rembruni; flancs et sous-caudales tachetés de brun; paupières blanches; joues blanchâtres, rayées de brun; bord de l'aile blanc; petites et moyennes couvertures supérieures des ailes d'un brun foncé, avec un liséré blanchâtre peu apparent; premières rémiges noires, les intermédiaires moitié de cette

couleur, le reste blanc; bec moitié brun et moitié rouge; pieds d'un rouge pâle.

Jeunes, avant la première mue : Taille plus petite et bec plus grêle ; parties supérieures brunes, avec les plumes finement bordées de jaunâtre à la tête et au corps, de grisâtre au cou; gorge blanchâtre; milieu de la poitrine et abdomen blancs; devant du cou et côtés de la poitrine d'un cendré tacheté longitudinalement de brun au centre des plumes ; flancs et sous-caudales blancs, tachetés de brun; paupières blanches ; une raie blanchâtre entre le bec et l'œil; joues tachetées de brun; couvertures supérieures des ailes brunes, bordées de roussâtre, les plus longues tachetées, sur les bords, de blanc jaunâtre; queue terminée de roussâtre et rayée de cendré sur fond blanchâtre; bec brun, avec une teinte livide à la base; pieds d'un jaune orange.

Variétés accidentelles : On trouve parfois des individus à plumage entièrement blanc. M. Duthoit, à Dunkerque, en possède un. Cette variété est d'autant plus remarquable qu'il est rare de trouver dans l'ordre des Échassiers des exemples d'albinisme parfait.

Le Chevalier gambette est répandu en Europe. On le trouve aussi en Asie et en Afrique.

Il est sédentaire dans le midi de la France et de passage annuel dans le nord, au printemps et en automne. A la fin de mars on le prend en quantité, aux filets, dans les marais entre Douai et Cambrai.

Il se reproduit dans les régions tempérées et froides de l'ancien continent ; niche dans les prairies humides, marécageuses. Sa ponte est de quatre œufs, renflés, un peu pointus à un bout, d'un roux clair ou d'un jaune verdâtre, avec des taches irrégulières d'un gris foncé, d'un roux brun ou d'un brun noir, suivant qu'elles sont superficielles ou profondes. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},048$; petit diam. $0^{m},032$.

Comme ses congénères, le Chevalier gambette se nourrit de vermisseaux, d'insectes et de petits crustacés. D'après M. Hardy (*in Litter.*), c'est le plus commun et le moins défiant du genre. Il aime, avant tout, les vases salées, où il trouve en abondance des vermisseaux et des chevrettes. Plus qu'aucun autre de la famille, il aime à vivre en société : un individu de son espèce vient-il à passer, il l'aperçoit de fort loin, l'invite à s'arrêter par un sifflement de rappel, note d'une originale interrogation, qui ne manque jamais son effet, et le nombre augmente ainsi de tous les individus qui viennent à passer dans la journée. Cette note de rappel, ajoute le même observateur, fait aussi venir la majeure partie de nos Échassiers, les Chevaliers gris, brun, sylvain, les Bécasseaux, les Barges et même le Pluvier suisse lorsqu'il est isolé ; le Chevalier cul-blanc et la Guignette vulgaire font exception.

On conserve cet oiseau dans les jardins, avec des Combattants, des Vanneaux, des Pluviers dorés, et ils vivent tous en très-bonne intelligence. On leur donne

de la mie de pain et de la viande hachée quand les vers commencent à manquer. On tient renfermés, en hiver, ceux qui résistent à ce genre de vie. Il convient, pour les maintenir en bonne santé, de leur donner beaucoup d'eau, parce qu'ils boivent souvent et qu'ils aiment à se baigner.

362 — CHEVALIER STAGNATILE
TOTANUS STAGNATILIS
Bechst.

Sous-alaires et sus-caudales d'un blanc pur; queue blanche, les quatre rectrices médianes rayées transversalement de noir, les latérales marquées de deux ou trois bandes brunes irrégulières et obliques; sous-caudales blanches, avec une tache ovalaire noirâtre à l'extrémité de quelques-unes; tout le bec noir; tarses d'un noir rougeâtre.

Taille : 0^{m},24.

SCOLOPAX TOTANUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 245.
TOTANUS STAGNATILIS, Bechst. *Nat. Deuts.* (1809), t. IV, p. 261.
GLOTTIS STAGNALIS, Koch, *Baier. Zool.* (1816), p. 306.
TRINGA GUINETTA, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 195.
P. ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 295, *mâle.*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 314.

Mâle et femelle adultes en été : Dessus de la tête et du cou d'un blanc cendré, rayé longitudinalement de noir; dessus du corps d'un cendre rougeâtre, varié de taches noires au dos et aux scapulaires, les unes longitudinales, les autres transversales, avec des lignes diagonales également noires sur les longues plumes qui recouvrent les rémiges; parties inférieures d'un blanc pur, avec de petites taches noires, ovalaires, au cou, aux côtés de la poitrine, sur les flancs, et quelques-unes sur les sous-caudales; raie sourcilière naissant au bec, et joues d'un blanc tacheté de noir; petites et moyennes couvertures supérieures des ailes d'un cendré brun, avec la tige plus foncée, les bordures d'une teinte plus claire; rémiges d'un brun noir; les deux rectrices médianes d'un gris cendré, rayées diagonalement de brun; les autres blanches, avec des zigzags longitudinaux de même couleur sur les barbes externes; bec noir, pieds d'un noir rougeâtre, avec une légère teinte verdâtre aux articulations; iris brun.

Mâle et femelle adultes en hiver : Parties supérieures d'un cendré clair, avec la nuque rayée longitudinalement de brun, les plumes du

vertex, du haut du cou, des scapulaires bordées de blanchâtre, et celles du croupion blanches ; parties inférieures d'un blanc pur, avec les côtés du cou, de la poitrine et les flancs couverts de petites taches brunes ; sourcils et joues blancs, tachetés de brun ; grandes couvertures supérieures des ailes d'un cendré clair et bordées de blanchâtre ; petites et moyennes couvertures d'un cendré brun, avec les bords moins foncés et la tige noirâtre ; rémiges d'un brun noir ; rectrices blanches, rayées de brun ; bec noirâtre ; pieds vert-olive.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un brun noirâtre, avec les plumes bordées de jaunâtre et les couvertures supérieures des ailes les plus longues rayées transversalement de brun foncé ; parties inférieures blanches, marquées de petits points bruns au cou, à la poitrine et aux joues ; rémiges brunes, terminées de blanchâtre ; bec brun ; pieds d'un cendré verdâtre.

Le Chevalier stagnatile habite principalement les contrées orientales de l'Europe et la Sibérie. Il est très-commun aux Indes et se montre à l'époque des migrations sur les côtes de l'Algérie.

On le dit très-commun, surtout au printemps, dans les parages de la mer Noire, et il est de passage irrégulier dans le nord et dans quelques autres localités de la France. On l'a tué près de Dunkerque, de Saint-Omer, d'Abbeville, de Dieppe, dans le département de l'Aube et dans le midi de la France.

Il se reproduit dans les régions tempérées de notre hémisphère boréal. Il nicherait quelquefois, dit-on, en Hongrie, en Allemagne et probablement aussi en Crimée ; ses œufs, d'après Pallas, sont d'un blanc verdâtre, marqués de taches et de points d'un brun foncé. Ceux que nous possédons sont d'un jaune verdâtre et d'un jaunâtre lavé de roussâtre. Ils sont parsemés de quelques points et de taches assez nombreuses, très-irrégulières, la plupart confluentes, oblongues, ou en zigzag, ou en forme de virgule. D'autres taches, d'un brun noir foncé, tout à fait superficielles et s'effaçant en partie par le lavage, occupent la grosse extrémité. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,042$ à $0^m,044$; petit diam. $0^m,030$ à $0^m,031$.

M. Nordmann dit que ce Chevalier est aussi bon nageur que les Phalaropes ; que lorsqu'il arrive près d'Odessa, au printemps, il ne montre pas de crainte ; que lorsqu'on surprend plusieurs individus se promenant sur le rivage d'un étang, à moins qu'on ne les chasse brusquement, ils se jettent à l'eau, se tenant serrés les uns contre les autres et se sauvent à la nage plutôt que de recourir à leurs ailes.

Ce naturaliste ajoute que, lorsqu'il est gras, le Chevalier stagnatile est d'une délicatesse exquise.

B — *Espèces chez lesquelles tout le dos est unicolore ; le bec plus*

court ou à peine aussi long que le doigt médian, y compris l'ongle, et la queue à peu près égale.

363 — CHEVALIER SYLVAIN — *TOTANUS GLAREOLA* Temm. ex Linn.

(Type du genre *Rhyacophilus*, Kaup.)

Sous-alaires variées de brun; sus-caudales en partie blanches, en partie coupées par des bandes brunes; rectrices marquées de bandes alternes et transversales brunes et blanches, avec les barbes internes des trois latérales blanches; sous-caudales médianes blanches, avec le rachis marqué d'un trait noir, qui est souvent coupé, vers l'extrémité des deux plus grandes, par une tache transversale de même couleur; les latérales rayées de taches alternes blanches et noires sur les barbes externes (adultes); *base de la mandibule inférieure verdâtre; pieds d'un jaune verdâtre.*

Taille : 0^m,16 *à* 0^m,17.

TRINGA GLAREOLA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 250.
TOTANUS GLAREOLA, Temm. *Man.* (1815), p. 421.
TOTANUS GRALLATORIUS, Steph. in : Shaw. *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 148.
TOTANUS SYLVESTRIS et PALUSTRIS, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 638 et 639.
RHYACOPHILUS GLAREOLA, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 140.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 315, f. 2.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 297.

Mâle et femelle adultes, en été : Parties supérieures d'un noir rayé longitudinalement de cendré et de roussâtre à la tête et au cou, marqué de taches angulaires d'un cendré ou d'un blanc roussâtre sur le dos, et de raies diagonales sur les bords des scapulaires et des grandes couvertures supérieures des ailes; sus-caudales en partie blanches, en partie rayées de brun ; gorge, milieu de la poitrine, abdomen et jambes d'un blanc pur ; plumes des flancs marquées de taches anguleuses, en fer de lance, ou de bandes transversales étroites, en équerre ; sous-caudales blanches, les médianes avec un trait noir le long du rachis ; ce trait sur les deux plus grandes sous-caudales est coupé crucialement vers l'extrémité postérieure par une tache noire plus ou moins large ; devant du cou et côtés de la poitrine d'un grisâtre tacheté de

brun; sourcils, bord libre des paupières, joues et côtés du cou d'un blanchâtre tacheté de brun; petites et moyennes couvertures supérieures des ailes d'un brun noirâtre, avec un liséré grisâtre peu apparent; rémiges noirâtres; queue rayée transversalement de brun sur fond blanc, avec les deux rectrices médianes très-rembrunies; bec noir-verdâtre en dessous, à la base; pieds jaune-verdâtre tendre; iris noir.

Mâle et femelle, adultes en hiver : Parties supérieures d'un brun foncé, avec des taches roussâtres sur le bord des plumes du dos; parties inférieures d'un blanc pur à la gorge, au milieu du ventre et aux sous-caudales; d'un blanc sale, varié de brun, au devant du cou, à la poitrine et sur les flancs; queue tachetée de brun sur les barbes externes des pennes les plus latérales, et rayée de brun sur les médianes.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures brunes, avec des raies d'un gris roussâtre au cou, et de petites taches roussâtres rapprochées sur le corps; parties inférieures blanches, avec le devant du cou, la poitrine, ondés de cendré et tachés irrégulièrement de brun; flancs marqués de légères taches brunes peu apparentes; raie sourcilière, tour des yeux et joues blancs, pointillés de brun; couvertures supérieures des ailes brunes, marquées de taches arrondies; bec brun, avec la base verdâtre; pieds de cette dernière teinte.

Le Chevalier sylvain habite les contrées orientales et septentrionales de l'Europe, l'Asie et le nord de l'Afrique.

Il est de passage annuel dans le nord de la France. On l'y voit au commencement de mai, en septembre et octobre, le plus souvent isolément ou par paires. On le chassait chaque année, aux filets, dans les marais qui avoisinaient Lille, avant leur desséchement. On le prend encore de nos jours dans ceux qui existent entre Douai et Cambrai. M. Bérard a dans sa collection un magnifique individu en plumage presque parfait de noces, qui a été tué aux environs de cette ville, dans le marais de Paluel, le 11 mai 1855. Il faisait partie d'une bande de Pélidnes cincles.

Il se reproduit dans les contrées froides et tempérées de l'hémisphère boréal; niche dans les lieux marécageux, quelquefois parmi les bruyères, d'autres fois sur les arbres, dans des nids abandonnés; pond quatre œufs, renflés, un peu piriformes, d'un jaune roux ou d'un roux verdâtre, avec des points et des taches d'un gris foncé, d'un roux vif et d'un brun noir, les dernières très-rapprochées et à peu près confondues au gros bout. Ils mesurent :
Grand diam. $0^m,037$; petit diam. $0^m,029$.

Cette espèce, d'après M. Hardy, ne fréquente guère que les eaux des marais d'eau douce, où elle se tient cachée dans les herbes; elle se laisse assez difficilement approcher quand elle est à découvert, et se distingue par un sifflet,

ou plutôt par un ramage très-agréable, qu'elle fait entendre avant de se poser, ce qui lui a fait donner par les chasseurs de Dieppe, le nom de *Ramage*.

364 — CHEVALIER CUL-BLANC — *TOTANUS OCHROPUS* Temm. ex Linn.

(Type du genre *Helodromas*, Kaup.)

Sous-alaires brunes, linéolées transversalement de blanc; sus et sous-caudales d'un blanc pur; rectrices blanches, les médianes marquées sur le tiers postérieur de trois ou quatre bandes transversales noirâtres, et les latérales de deux taches de même couleur sur les barbes externes; pieds d'un cendré verdâtre.

Taille : $0^m,21$ *à* $0^m,22$.

Tringa ochropus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 250.
Tringa, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 177.
Totanus ochropus, Temm. *Man.* (1815), p. 420.
Totanus rivalis et leucurus, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 642 et 643.
Helodromas ochropus, Kaup, *Natur. Syst.* (1829), p. 144.
Buff. *Pl. enl.* 843, sous le nom de *Bécasseau ou Cul-Blanc.*

Mâle et femelle adultes, en été: Parties supérieures d'un brun olivâtre à reflets, avec les plumes de la tête et du cou frangées de blanc et un grand nombre de petites taches blanchâtres sur les bords de celles du dos et des scapulaires ; sus-caudales d'un blanc éclatant sans taches ; parties inférieures d'un blanc pur, avec des taches brun-olive au cou et à la poitrine ; lorums bruns ; un trait du bec à l'œil et paupières, blancs ; joues variées de brun olivâtre et de blanc ; couvertures supérieures des ailes pareilles au dos, avec des points blanchâtres sur les moyennes, et un plus grand nombre sur les petites ; rémiges noirâtres ; queue d'un blanc marqué de taches transversales brunes, larges, et au nombre de quatre sur les deux pennes médianes, diminuant en étendue et en nombre jusqu'à la plus externe, qui est souvent entièrement blanche ; bec noir-verdâtre ; pieds cendré verdâtre ; iris brun foncé.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Ils ont les teintes moins nettes, les parties supérieures moins reflétantes ; les petites taches de ces parties moins nombreuses, roussâtres ; celles du cou et de la poitrine moins foncées, confondues sur les côtés.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'une teinte moins foncée que celle des vieux, avec les petites taches moins nom-

breuses, moins prononcées et jaunâtres; parties inférieures, blanches, marquées de taches en fer de lance au cou et à la poitrine, dont les côtés offrent la même teinte que le dos.

Le Chevalier cul-blanc est répandu dans toute l'Europe, dans une grande partie de l'Asie et de l'Afrique.

Il est sédentaire dans le midi de la France et de passage annuel et régulier à peu près partout, en mars, avril, septembre et octobre; quelquefois, l'hiver, quand les froids sont modérés, il reste dans nos départements septentrionaux.

Cette espèce se reproduit dans les contrées froides et tempérées de l'Europe et de l'Asie. D'après les observations de M. Von Homeyer, elle nicherait sur les arbres, dans les vieux nids des *Turdus musicus, merula*, etc., ce qu'a constaté aussi M. Wiese, grand forestier en Poméranie. Nous avons reçu jadis, des Basses-Alpes, des œufs de Chevalier cul-blanc, qui nous étaient envoyés comme ayant été trouvés dans un nid posé sur un buisson, au bord d'un torrent. Le fait nous avait paru tellement extraordinaire que nous l'avions mis en doute, et cela avec d'autant plus de fondement que ceux que nous possédions déjà, et qui provenaient de diverses localités, avaient été recueillis sur le sol parmi les herbes. Il paraîtrait donc que si l'espèce niche à terre, parfois aussi elle pond sur les arbres, dans des nids étrangers. Sa ponte est de trois à cinq œufs, un peu piriformes, d'un gris roussâtre, avec de très-petits points roux ou brunâtres, et de grosses taches d'un brun noir, accumulées et presque confondues au gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,037$ à $0^m,039$; petit diam. $0^m,026$ à $0^m,027$.

Ce Chevalier ne se mêle guère aux autres Échassiers. Il se plaît dans les marais fangeux et le long des fossés dans l'intérieur des bois, toujours isolément. Sa chair n'est pas estimée ; elle exhale une forte odeur.

GENRE CLXXVII

GUIGNETTE — *ACTITIS*, Boie (1)

Tringa, p. Linn. *S. N.* (1735).
Totanus, p. Temm. *Man.* (1815).
Actitis, Boie, *Isis* (1822).
Tringoïdes (olim), Bp. *Dist. Meth. Anim. Vert.* (1831).
Guinetta, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1840).

Bec un peu plus long que la tête, sillonné aux deux tiers en-

(1) C'est à Boie et non à Illiger, comme semblent le croire quelques auteurs, qu'est dû le genre *Actitis*. Il est vrai qu'Illiger, bien avant Boie, avait établi un genre sous le même nom ; mais ce genre réunissait les Bécasses, les Bécassines, les Barges, les Combattants, les Guignettes, les Pélidnes, les Maubèches, les Chevaliers, c'est-à-dire une foule d'éléments divers d'où sont sorties, depuis, autant de bonnes coupes génériques, parmi lesquelles se trouve celle des *Actitis*. Le nom peut bien appartenir à Illiger, mais le genre, tel qu'on l'admet aujourd'hui, est certainement de Boie. Z. G.

viron, à mandibule supérieure un peu renflée et un peu fléchie à l'extrémité, sur la mandibule inférieure qui est droite; ailes médiocres, sur-aiguës, plus courtes que la queue; celle-ci assez longue, ample et très-arrondie; tarses peu allongés, minces; doigts grêles, le médian, y compris l'ongle, aussi long que le tarse et uni à l'externe par une membrane qui s'étend jusqu'à la première articulation; doigt interne libre.

Les Guignettes diffèrent des Chevaliers par des tarses bien moins élevés, et par une queue arrondie et relativement plus étendue; elles se distinguent des Bartramies, chez lesquelles la queue dépasse également les ailes, par les dimensions et la forme du bec, et par la brièveté des jambes.

Elles recherchent assez habituellement les eaux douces; fréquentent même les plus petits ruisseaux; vivent et émigrent isolément ou en troupes; ont un vol rapide et très-saccadé, et font entendre, soit en volant, soit lorsqu'elles prennent leur essor, un cri aigu et trainant. L'espèce type a la singulière habitude, lorsqu'elle marche et souvent lorsqu'elle est au repos, de balancer constamment sa queue à la manière des Bergeronnettes. Leur régime est essentiellement animal.

Le mâle et la femelle portent le même plumage. Les jeunes, avant la première mue, en sont bien distincts. Leur mue est double.

Les deux espèces que comprend ce genre se rencontrent en Europe.

368 — GUIGNETTE VULGAIRE — *ACTITIS HYPOLEUCOS* Boie ex Linn.

Sous-alaires et sous-caudales blanches; sus-alaires et sus-caudales marquées de bandes alternes et transversales plus ou moins accusées selon l'âge, noirâtres et roussâtres; rectrices latérales blanches et portant trois ou quatre larges bandes brunes, espacées; bec et pieds d'un cendré verdâtre; parties inférieures du corps d'un blanc sans taches.

Taille : 0m,18 *à* 0m,19.

TRINGA HYPOLEUCOS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 250.
GUINETTA, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 183.
TOTANUS HYPOLEUCOS, Temm. *Man.* (1815), p. 424.
TOTANUS GUINETTA, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 30.
TRINGA LEUCOPTERA, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 196.
ACTITIS HYPOLEUCOS, Boie, *Isis* (1822), p. 649, et ACTITIS CINCLUS, *Isis* (1826), p. 327.

ACTITIS STAGNALIS, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 649.
TRINGOÏDES HYPOLEUCA, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841), p. 88.
Buff. *Pl. enl.* 850, sous le nom de *Petite Alouette de mer.*

Mâle et femelle adultes, en été : Parties supérieures d'un brun olivâtre à reflets, avec une raie plus foncée sur la tige des plumes, et de fines raies transversales en zigzag d'un brun noirâtre sur le dos, les scapulaires, les longues couvertures supérieures des ailes et les sus-caudales ; gorge, abdomen, sous-caudales et jambes blancs ; parties latérales et inférieures du cou, poitrine, marquées, de raies longitudinales brunâtres sur fond blanc, confluentes sur les côtés de cette dernière partie ; paupières et sourcils blancs ; joues rayées de brun olivâtre ; petites et moyennes couvertures supérieures des ailes pareilles au dos ; rémiges brunes ; les deux rectrices médianes d'un brun olivâtre, rayées transversalement de noirâtre ; les autres blanches, avec des raies brunes ; bec cendré ; pieds cendré verdâtre ; iris brun.

Mâle et femelle en hiver : Ils ne diffèrent que par les reflets qui sont moins intenses qu'en été.

Jeunes avant la première mue : D'un brun plus foncé en dessus, avec les bordures des plumes rousses, et des raies transversales brunes et rousses en zigzag, très-apparentes sur les ailes ; milieu du cou et de la poitrine blanc, avec les côtés de cette dernière partie lavés de cendré et rayés de brun.

La Guignette vulgaire est répandue dans presque toute l'Europe ; elle est sédentaire en Sicile et passe périodiquement dans beaucoup de contrées de la France.

Elle se reproduit dans le Boulonnais, dans le marais de Guignes, près de Calais, sur les bords de la Seine, en Anjou, dans d'autres localités de la France, et, en très-grand nombre, sur toutes les rivières qui se jettent dans la mer Noire.

Elle niche sous les broussailles, parmi les joncs et les herbes ; pond quatre œufs, peu renflés, un peu piriformes, d'un jaune sale clair, avec des points et de petites taches d'un gris cendré, d'un brun rouge clair et d'un brun noir. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,034$ à $0^m,036$; petit diam. $0^m,025$.

La Guignette, au dire de M. Hardy, fait, pour ainsi dire, un oiseau à part des Totaniens. Elle a le vol bas et saccadé qui lui est particulier ; balance constamment la queue, à la manière des Bergeronnettes, ne voyage que de nuit, en suivant de préférence le rivage de la mer ; plonge très-bien et très-longtemps pour éviter le chien, quand elle est démontée, ce qui n'a jamais été observé chez les autres Échassiers de la même famille. Elle n'a qu'un cri monotone et plaintif, qu'elle répète constamment en volant, surtout le soir ; voyage en grandes troupes et se fait voir également dans les prairies submergées. On

en tue beaucoup chaque année sur les prairies de l'Escaut. Sa nourriture consiste en vermisseaux et en insectes.

C'est un gibier excellent lorsqu'il est gras.

366 — GUIGNETTE GRIVELÉE — *ACTITIS MACULARIA* Boie ex Linn.

Sous-alaires et sous-caudales blanches, marquées en travers d'une tache noirâtre ; sus-alaires variées de bandes transversales noirâtres ; sus-caudales roussâtres, sans taches ; rectrices latérales blanches, rayées transversalement de noirâtre ; bec et pieds couleur de chair ; parties inférieures parsemées de taches arrondies plus ou moins nombreuses.

Taille : 0^{m},18 *environ.*

TRINGA MACULARIA, Linn. *S. N.* (1766), t. I. p. 249.
TURDUS AQUATICUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 253.
TOTANUS MACULARIUS, Temm. *Man.* (1815). p. 422.
ACTITIS MACULARIA, Boie, *Isis* (1826), p. 979.
TRINGOIDES MACULARIA, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1846), t. III, p. 574.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 317.

Mâle et femelle adultes, en été : Parties supérieures d'un brun olivâtre à reflets, comme la Guignette vulgaire, rayées longitudinalement de noirâtre à la tête et au cou, transversalement, en zigzag, sur le dos et les ailes ; parties inférieures d'un blanc pur, avec des taches noires arrondies, plus ou moins grandes, les côtés de la poitrine lavés de brun et les sous-caudales variées de noirâtre ; lorums bruns, surmontés d'une raie blanche ; joues blanches, tachetées de brun ; rémiges d'un brun olivâtre ; les quatre rectrices médianes pareilles au dos et terminées de noir, les autres blanches et traversées de brun ; bec couleur de chair, avec la pointe brune ; pieds d'un rouge clair ; iris brun.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Parties supérieures glacées de grisâtre ; parties inférieures avec des taches plus petites, moins nombreuses, plus pâles qu'en été, et variées de stries très-fines, noirâtres.

Jeunes avant la première mue : Parties inférieures totalement blanches. A la mue, quelques taches brunes ovoïdes paraissent à la poitrine et à l'abdomen.

Cette espèce est propre à l'Amérique septentrionale, et s'égare accidentellement en Europe. Il paraît toutefois que l'espèce serait sédentaire et se reproduirait dans la vallée du Pô. Elle serait donc réellement européenne.

Quoi qu'il en soit, on l'a observée plusieurs fois, tant en Angleterre qu'en Allemagne.

Elle se reproduit principalement dans les régions américaines du cercle arctique, et pond quatre œufs jaunâtres ou d'un jaune verdâtre, parsemés de nombreux points et de petites taches très-prononcées, les unes profondes et cendrées; les autres superficielles et noires. Les taches, par leur confluence et leur nombre, forment quelquefois sur le gros bout une grande plaque irrégulière. Ils ont la forme de ceux de la Guignette vulgaire et mesurent :

Grand diam. 0m,032 à 0m,033; petit diam. 0m,023 à 0m,024.

GENRE CLXXVIII

BARTRAMIE — *BARTRAMIA*, Less.

TRINGA, p. Bechst. *Nat. Deuts.* (1809).
TOTANUS, p. Temm. *Man.* (1820).
BARTRAMIA, Less. *Tr. d'Ornith.* (1831).
ACTITURUS, Bp. *B. of Eur.* (1838).
ACTITIS, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).
TRINGOÏDES, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1846).

Bec un peu plus court que la tête, menu, droit, à mandibules presque égales; narines basales, latérales, linéaires; ailes médiocres, sur-aiguës, s'étendant au delà du milieu de la queue; les plus grandes des scapulaires aussi longues que la troisième des rémiges primaires; queue ample, assez longue, notablement étagée; tarses élevés, épais; doigts médiocres, le médian beaucoup plus court que le tarse, uni à l'externe par une membrane qui s'étend jusqu'à la première articulation; doigt interne libre.

Les Bartramies, séparées génériquement par Lesson des autres Totaniens, se distinguent par une queue bien développée; aussi ont-elles été désignées par quelques auteurs sous le nom de *Chevaliers à longue queue*.

Elles fréquentent les plaines humides et même sèches de préférence aux bords vaseux des fleuves et des étangs. Leurs mœurs, leurs habitudes générales et leur régime sont du reste ceux de tous les Tringiens.

Le mâle et la femelle portent absolument le même plumage. Les jeunes, avant la première mue, s'en distinguent.

L'espèce sur laquelle ce genre est fondé, habite l'Amérique du Nord et s'égare quelquefois en Europe.

367 — BARTRAMIE LONGICAUDE
BARTRAMIA LONGICAUDA

Sous-alaires blanches, variées de bandes transversales et de taches brunes ; sus-caudales noires ; sous-caudales roussâtres ; rectrices latérales rousses, marquées de bandes transversales noires, espacées ; pieds rougeâtres.

Taille : 0^{m},25 *environ.*

Tringa longicauda, Bechst. in : *Lath. Ind. Uebers* (1793), p. 453.
Tringa Bartramia, Wilson, *Amer. Ornith.* (1808-1814), t. VII, p. 63.
Totanus Bartramius, Temm. *Man.* (1820), t. II, p. 650.
Totanus variegatus, Vieill. *N. Dict.* (1816), t. VI, p. 397.
Bartramia laticauda, Less. *Tr. d'Orn.* (1831), p. 553.
Tringa (*Euliga*), Bartramia, *Nuttal. Man. Orn. Unit. Stat. and Canada*, (1834), t. II.
Actiturus Bartramius, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 51.
Actitis Bartramia, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 73.
Tringoides Bartramius, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1846), t. III, p. 574.
Bartramius longicaudus, Bp. *Rev. et Mag. de Zool.* (1857), t. IX, p. 59.
Wilson, *Amer. Ornith.* pl. 59, f. 2.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 313.

Mâle et femelle adultes : Dessus de la tête et du corps d'un brun noirâtre, avec les plumes bordées de jaune isabelle ; nuque de cette dernière teinte, rayée longitudinalement de brun noirâtre ; sus-caudales noires ; gorge, milieu du ventre et jambes blancs ; sous-caudales roussâtres ; devant et côtés du cou, poitrine, couleur isabelle, rayés longitudinalement de noir ; flancs également isabelle, avec des raies noires transversales en zigzag ; joues pareilles au cou, avec des taches brunes ; couvertures supérieures des ailes roussâtres et brunâtres, avec des bandes transversales noires ; couvertures inférieures blanches, variées de taches brunes, dont la plupart attestent la forme de bandes transversales ; rémiges de cette dernière couleur ; rectrices rousses, marquées, à grandes distances, de bandes transversales noires, terminées et lavées en dehors de cendré blanchâtre, avec les quatre médianes brunes et des raies plus rapprochées ; bec et iris bruns ; pieds rougeâtres.

Jeunes : Parties supérieures, le dos excepté, marquées de grandes taches brunes ; devant du cou, poitrine et flancs avec des taches longitudinales lanciformes, et des bandes à la queue moins distinctes que chez les vieux.

Cette espèce habite les États-Unis d'Amérique, où elle est très-commune en été, et se montre accidentellement en Europe.

Un individu, d'après Temminck, a été tué en Hollande, et un autre en Allemagne.

D'Azara, qui a observé cet oiseau au Paraguay, à l'époque des migrations de septembre, dit qu'il voyage par petites troupes de dix à vingt; qu'il pousse un petit cri aigu lorsqu'il prend sa volée; qu'il fréquente les plaines découvertes, sèches ou humides, et qu'il ne l'a jamais rencontré sur les bords des rivières et des lagunes (1). Il se nourrit, dit-on, d'insectes coléoptères.

Son mode de propagation et ses œufs nous sont inconnus.

GENRE CLXXIX

SYMPHÉMIE — *SYMPHEMIA*, Rafin.

Scolopax, p. Gmel. *S. N.* (1788).
Totanus, p. Vieill. *N. Dict.* (1815).
Symphemia, Rafinesque, in : *Journ. de Phys.* (1819).
Glottis, p. Nilss. *Ornith. Suec.* (1821).
Catoptrophorus, Bp. *Syn. Birds Un. Stat.* (1828).

Bec un peu plus long que la tête, robuste, droit, beaucoup plus haut que large dans toute son étendue, à mandibules presque égales, l'inférieure très-anguleuse à la rencontre de ses branches; fosses nasales très-larges, profondes, prolongées un peu au delà du milieu du bec; ailes sur-aiguës, un peu plus longues que la queue, qui est égale et courte; jambes nues sur la moitié de leur étendue; tarses longs, épais; doigts antérieurs unis à la base par une palmure qui s'étend au delà de la première articulation entre l'externe et le médian, jusqu'à la première articulation entre le médian et l'interne; pouce assez long, grêle et portant un peu sur le sol.

L'espèce type de ce genre a dans la forme du bec et des pieds des caractères qui la distinguent parfaitement de tous les autres Tringiens. Ses mœurs et ses habitudes générales sont, du reste, celles des Chevaliers.

Le mâle et la femelle se ressemblent sous leur double livrée. Les jeunes, avant leur première mue, en diffèrent. Leur mue est double.

(1) D'Azara reconnaît ces habitudes à son *Chorlito champêtre*; mais il les attribue aussi au *Chorlito à bordures de blanc roussâtre* (l'espèce dont il est ici question), car il fait observer, en parlant de celui-ci, que ce qu'il a dit du Chorlito champêtre lui est applicable.

La seule espèce connue jusqu'ici est propre à l'Amérique du Nord et s'égare parfois en Europe.

368 — SYMPHÉMIE SÉMIPALMÉE
SYMPHEMIA SEMIPALMATA
Halrtb. ex Gmel.

Sous-alaires brunes, sans bordures ou avec bordures blanches; sus-caudales blanches, quelquefois les plus grandes coupées à l'extrémité par un ou deux traits bruns ; sous-caudales d'un blanc sans taches, ou ornées de bandelettes en zigzag d'un brun roussâtre ; rectrices latérales blanches, mouchetées ou variées de taches cendrées ; un miroir blanc sur l'aile ; pieds gris de plomb.

Taille : 0^{m},40 *environ.*

Scolopax semipalmata, Gmel. S. *N.* (1788), t. I, p. 659.
Totanus crassirostris, Vieill. *N. Dict.* (1815), t. VI, p. 406.
Symphemia atlantica, Rafinesque, in : *Journ. de Phys.* etc. (1819), t. LXXXVIII, p. 417.
Totanus semipalmatus, Temm. *Man.* (1820), t. II, p. 637.
Glottis semipalmata, Nilss. *Orn. Suec.* (1821), t. II.
Catoptrophorus semipalmatus, Bp. *Syn. Birds Un. Stat.* (1829), p. 323.
Totanus speculiferus, G. Cuv. *Règ. Anim.* (1828), t. I, p. 531 (note).
Symphemia semipalmata, Hartl. *Rev. Zool.* (1845), t. VIII, p. 343.
Wils. *Amer. Ornith.* pl. 56, f. 3.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 311.

Mâle et femelle adultes, en été : Parties supérieures d'un cendré plus foncé à la tête et au corps, rayé longitudinalement de noirâtre au centre des plumes du vertex et du dos, transversalement sur les scapulaires et les longues couvertures supérieures des ailes, avec une teinte plus claire sur leurs bordures, et quelques taches roussâtres ; sus-caudales blanches ; parties inférieures d'un blanc pur à la gorge et au milieu de l'abdomen, avec des taches d'un brun lavé de roussâtre, allongées et arrondies à la face, au cou, à la poitrine, et transversales en zigzag sur les flancs et les sous-caudales ; ailes comme le dos, mais plus rayées transversalement de noirâtre et plus tachetées de roussâtre ; grandes rémiges noires, avec un grand espace blanc vers les trois quarts de leur longueur ; les secondaires en grande partie blanches, avec quelques taches cendrées ; queue de cette dernière couleur, avec les deux pennes médianes marquées de petites taches, quelques-unes en zigzag.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Parties supérieures d'un cendré uniforme, avec une teinte brunâtre au centre de chaque plume, sur la tige, et une teinte plus claire sur les bordures ; sus-caudales blanches, pointillées de cendré ; gorge, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; cou, poitrine, d'un cendré strié longitudinalement de brun ; flancs variés de cendré ; ailes d'un cendré brun, plus clair et nuancé de blanchâtre sur les bords des plumes ; rémiges noires, avec un grand espace blanc sur les primaires ; les secondaires presque entièrement blanches ; rectrices médianes brunes, les autres traversées de zigzags cendrés.

Jeunes avant la première mue : Vertex varié de brun plus foncé que chez les vieux en hiver ; nuque cendrée ; dos et scapulaires bruns, avec les plumes lisérées de roux terne ; côtés du cou marqués de stries cendrées ; devant de la poitrine, abdomen et sous-caudales blancs ; queue brune, avec les deux pennes médianes blanches à leur origine, brunes dans le reste de leur étendue, les latérales marquées de zigzags vers leur extrémité ; bec et pieds d'un cendré de plomb ; iris noirâtre.

La Symphémie semipalmée habite l'Amérique septentrionale et se montre accidentellement en Europe.

Elle a été observée en France sur les côtes de la Picardie. Un individu, conservé dans la riche collection de M. de Lamotte, avait été tué près d'Abbeville. Nous avons vu, à Paris, entre les mains de feu M. Buchillot et de M. Petit, naturaliste préparateur, deux autres individus, en livrée d'hiver : l'un et l'autre avaient été trouvés parmi le gibier que l'on apporte sur nos marchés. Enfin on aurait assuré à Temminck que l'espèce se montre assez souvent dans le nord de l'Europe, mais toujours sous son plumage d'hiver.

La Symphémie semipalmée se reproduit dans les régions arctiques du nouveau monde ; niche dans les marais, parmi les herbes, et pond quatre œufs allongés, renflés vers le gros bout, pointus à l'extrémité opposée, couleur café au lait ou d'un jaune olivâtre, avec des points et des taches punctiformes cendrées et noires, généralement isolées et également réparties sur toute la surface de l'œuf, quelquefois un peu plus abondantes sur la partie renflée. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,037$ à $0^m,038$; petit diam. $0^m,024$ à $0^m,025$.

L'espèce habite les marais salés et vit de vers, d'insectes aquatiques et surtout de petits coquillages bivalves.

SOUS-FAMILLE LXII

PHALAROPODIENS — *PHALAROPODINÆ*

Lobipedes, p. Illig. *Prod. Syst.* (1811).
Pinnatipedes, p. Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
Pterodactyli, Latr. *Fam. Nat. du Règ. Anim.* (1825).
Lobipèdes, Less. *Tr. d'Ornith.* (1831).
Phalaropodinæ, Bp. *Distr. Meth. degli Anim. Vert.* (1831).
Phalaropodidæ, Bp. *B. of Eur.* (1838).

Pieds médiocres; les trois doigts antérieurs réunis jusqu'à la première articulation, au moins, par une palmure qui se prolonge latéralement jusqu'à l'ongle, en membrane le plus ordinairement lobée; pouce assez allongé et grêle.

Les Phalaropodiens, à cause des membranes festonnées qui bordent les doigts antérieurs, ont été rapprochés, par les uns, des Foulques; par les autres, des Grèbes, tandis que d'autres les ont mis avec beaucoup plus de fondement à côté des Maubèches et des Chevaliers. En effet, les Phalaropodiens, par la nature de leur plumage, par leur double mue, par la forme de leur bec, de leurs tarses, de leurs ailes, en un mot, par toute leur organisation, et, nous ajouterons, par leurs habitudes générales, leur régime, la forme et les couleurs de leurs œufs, sont de vrais Scolopacidés, parmi lesquels ils forment une petite sous-division très-naturelle, basée sur la disposition des membranes interdigitales.

Observation. Les Phalaropodiens, reposant sur le genre *Phalaropus*, démembré par Brisson des *Tringa* de Linné, ne composent, pour quelques auteurs, qu'un groupe générique. D'autres, au contraire, ont fondé sur les trois espèces que l'on connaît, trois coupes distinctes. Nous sommes loin d'approuver les coupes excessives; cependant, pour ce qui est des Phalaropodiens d'Europe, il nous semble, qu'en raison de la différence excessive qu'ils offrent sous le rapport du bec; qu'en raison aussi des différences de proportions relatives que présentent les ailes et la queue, ils doivent être subdivisés, comme beaucoup d'ornithologistes, depuis G. Cuvier, l'ont admis, en Phalaropes et en Lobipèdes.

GENRE CLXXX

PHALAROPE — *PHALAROPUS*, Briss.

Phalaropus, Briss. *Ornith.* (1760).
Tringa, p. Linn. *S. N.* (1766).
Crymophilus, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).

Bec de la longueur de la tête, droit, épais, trigone à la base, rétréci vers le milieu, déprimé dans toute son étendue, élargi et renflé vers son extrémité, à sillons profonds et régnant sur les deux tiers de son étendue, à pointe de la mandibule supérieure un peu infléchie sur l'inférieure ; narines basales, latérales, linéaires ; ailes moyennes, sur-aiguës, plus courtes que la queue, celle-ci plutôt cunéiforme qu'arrondie ; grandes sous-caudales médianes plus longues que les rectrices latérales ; jambes emplumées aux deux tiers environ ; tarses de moyenne longueur, minces ; doigts grêles, ceux de devant réunis au delà de la première articulation ; les membranes qui les bordent jusqu'à leur extrémité découpées en feston ; pouce bien surmonté et très-grêle.

Les Phalaropes sont propres aux régions les plus septentrionales du globe. Ils vivent sur les bords de la mer, des étangs et des marais salés ; fréquentent peu les eaux douces ; se nourrissent de vers et de petits insectes aquatiques, et émigrent, en automne, dans les régions tempérées et chaudes. Ils sont, dit-on, autant et plus nageurs que coureurs. Du reste, ils ont un plumage fourni et un duvet épais comme les oiseaux qui exercent leur industrie à la surface des eaux.

Le mâle se distingue de la femelle par une taille un peu moins forte ; il s'en distingue aussi par sa robe d'été, par des couleurs moins vives. Les deux sexes diffèrent peu sous leur plumage d'hiver. Les jeunes, avant la première mue, portent une livrée particulière. Leur mue est double.

369 — PHALAROPE DENTELÉ
PHALAROPUS FULICARIUS
Bp. ex Linn.

Dessous de l'aile blanc, ombré de cendré ; les plus grandes des scapulaires atteignant l'extrémité de la quatrième rémige primaire.

Taille : 0m,22 à 0m,23.

TRINGA FULICARIA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 249.
PHALAROPUS RUFESCENS, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 20.
TRINGA GLACIALIS, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 675.
PHALAROPUS LOBATUS et GLACIALIS, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 776.
PHALAROPUS RUFUS, Bechst. *Nat. Deuts.* (1809), t. IV, p. 381.
PHALAROPUS PLATYRHINCHUS, Tem. *Man.* (1815), p. 459.
PHALAROPUS GRISEUS, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 34.

CRYMOPHILUS RUFUS, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. VIII, p. 521.
PHALAROPUS FULICARIUS, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 54.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 337.

Mâle adulte, en été : Dessus de la tête noir, cette couleur se prolongeant, en se rétrécissant, sur la nuque ; celle-ci, dessus du corps et sus-caudales noirs, chaque plume étant largement bordée de roux jaunâtre ; front et gorge noirs, comme le dessus de la tête ; devant et côtés du cou, poitrine, abdomen, sous-caudales, d'un rouge tirant sur la brique ; une bande d'un blanc roussâtre au-dessous et derrière l'œil, couvertures supérieures des ailes noirâtres, terminées de blanc ; rémiges noires, avec les baguettes blanches ; les deux rectrices médianes noires, les autres d'un cendré brun, avec des bordures rousses ; bec noir, avec la base roux-jaunâtre ; pieds d'un noir verdâtre ; iris brun foncé.

Femelle adulte, en été : Dessus de la tête d'un noir à reflets bleuâtres, se prolongeant, en se rétrécissant, sur la nuque ; celle-ci d'un roux vif ; dessus du corps noir, avec des bordures roussâtres aux plumes, plus étroites que dans le mâle ; front et gorge noirs, comme le dessus de la tête ; devant et côtés du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un roux vineux à reflets bleuâtres ; une bande blanchâtre au-dessous et derrière les yeux ; couvertures supérieures des ailes d'un brun cendré, avec des bordures blanches ; rémiges, rectrices, bec et pieds comme chez le mâle ; d'une taille un peu plus forte, et plus agréablement colorée que lui.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Dessus de la tête cendré blanchâtre ; occiput et toute l'étendue de la partie moyenne de la nuque d'un noir cendré ; dos, scapulaires, croupion et sus-caudales d'un cendré bleuâtre pur, avec les plumes, principalement les scapulaires, terminées par un faible liséré blanchâtre ; front, joues, devant et côtés du cou, ainsi que toutes les parties inférieures, d'un blanc pur, avec les côtés de la poitrine et quelques taches longitudinales sur les sous-caudales, d'un cendré bleuâtre ; une large bande longitudinale d'un noir cendré au-dessus des yeux, se confondant avec le noir de la nuque ; une autre sur la région parotique, depuis ces organes jusqu'au delà du méat auditif ; ailes d'un noir cendré, avec une bande blanche et les couvertures bordées de cendré blanchâtre ; rectrices d'un cendré brun, les deux médianes bordées de roussâtre, les autres de gris ; bec brun ; pieds d'un cendré verdâtre ; iris brun foncé.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un brun cendré, avec une tache noire à l'occiput, une bande de cette couleur au-

dessus des yeux ; les plumes du dos, les scapulaires et les sus-caudales bordées de roux jaunâtre ; front, devant et côtés du cou, et toutes les autres parties inférieures d'un blanc pur ; ailes d'un noir cendré, avec une bande blanche ; les couvertures supérieures des ailes bordées et terminées de blanc roussâtre, et les rémiges lisérées de blanc ; queue d'un brun cendré, avec les deux pennes médianes largement bordées de roux jaunâtre, les autres bordées de cendré ; pieds d'un jaune verdâtre ; iris brun foncé.

Cette espèce habite particulièrement le cercle arctique des deux mondes, et se répand, à l'époque de ses migrations, sur beaucoup de points de l'Europe.

Elle est de passage irrégulier dans le nord de la France, en octobre, novembre, décembre et mai.

En octobre 1834, un grand nombre d'individus ont été capturés à Dunkerque. On en a tué, à cette époque, tout le long de la mer, jusqu'à Bayonne, par suite d'une tourmente et d'un vent impétueux qui a duré plusieurs jours.

Elle se reproduit très-avant dans le Nord ; dans la Sibérie, dans l'Amérique boréale et au Groënland ; niche sur les bords des lacs, et pond trois ou quatre œufs, en tous points semblables pour la forme et les couleurs à ceux du Lobipède hyperboré, mais ils sont, en général, sensiblement plus gros. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},029$ à $0^{m},030$; petit diam. $0^{m},021$ à $0^{m},022$.

GENRE CLXXXI

LOBIPÈDE — *LOBIPES*, G. Cuv.

TRINGA, p. Linn. *S. N.* (1835).
PHALAROPUS, p. Briss. *Ornith.* (1760).
LOBIPES, G. Cuv. *Règ. Anim.* (1817).

Bec plus long que la tête, droit, pointu, comprimé, très-grêle, presque égal de la base au sommet, à sillons peu prononcés, et à mandibules infléchies l'une vers l'autre à l'extrémité ; narines basales, latérales, semi-lunaires, operculées ; ailes allongées, suraiguës, atteignant l'extrémité de la queue : celle-ci plus courte que dans le genre *Phalaropus*, mais de même forme ; doigt médian, y compris l'ongle, plus court que le tarse ; pouce et palmures comme dans le genre précédent.

Les Lobipèdes diffèrent bien des Phalaropes par leur bec mince, pointu, presque rond et en alêne : il est même probable qu'une différence aussi grande en entraîne une dans leur genre de vie. C'est ce que nous apprendront

des observations ultérieures. Du reste, ils ont les habitudes générales des Phalaropes; sont propres, comme eux, aux régions boréales de l'ancien et du nouveau monde, et émigrent à l'automne le long des plages maritimes.

Le mâle et la femelle portent à peu près le même plumage durant l'hiver, et se distinguent, sous leur robe d'été, par de petites différences de coloration. La femelle a d'ailleurs une taille un peu plus forte. Les jeunes, avant la première mue, ont une livrée particulière. Leur mue est double.

370 — LOBIPÈDE HYPERBORÉ — *LOBIPES HYPERBOREUS* Steph. ex Linn.

Dessous de l'aile cendré; les plus grandes des scapulaires atteignant l'extrémité de la cinquième rémige primaire.

Taille : 0m,18 *environ.*

Tringa hyperborea et lobata, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 249.

Phalaropus cinereus et fuscus, Briss. (*Ornith.*) (1760), t. VI, p. 15 et 18.

Tringa fusca, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 675.

Phalaropus hyperboreus, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 775.

Phalaropus Williamsii, Simmonds, *Trans. Linn. Soc. Lond.* (1807), t. VIII, p. 264.

Phalaropus cinereus, Mey. *Tasch. Deuts.* (1818), t. II, p. 417.

Phalaropus ruficollis et cinerascens, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 203 et 204.

Lobipes hyperboreus, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 169.

Phalaropus angustirostris, Naum. *Vög. Deuts.* (1836), t. VIII, p. 240, pl. 205.

Phalaropus australis, Temm. in : Schleg. *Mus. Hist. Nat. des Pays-Bas* (1864), *Scolopaces*, p. 58.

Buff. *Pl. enl.* 766, sous le nom de *Phalarope de Sibérie.*

Mâle adulte, en été : Parties supérieures d'un brun cendré velouté, avec quelques taches roussâtres sur le haut du dos, les scapulaires et les sus-caudales; gorge d'un blanc pur; collier roux vif au bas du cou, s'étendant jusqu'au milieu de la nuque exclusivement et remontant ensuite jusqu'à l'oreille; haut et côtés de la poitrine d'un brun cendré, bas de la poitrine et abdomen d'un blanc rose; sous-caudales blanches, avec quelques taches brunes sur les plus longues; flancs d'un brun cendré, varié longitudinalement de blanc; ailes de la même teinte que le dos, avec une bande transversale blanche, et l'extrémité des grandes couvertures supérieures lisérée de blanc; rémiges brunes, à baguettes blanches; rectrices latérales cendrées et bordées de blanc; les médianes brunes; bec noir; pieds brun-verdâtre; iris brun.

Femelle adulte, en été : Elle ressemble au mâle; mais elle est un peu plus forte et a les couleurs plus vives.

Mâle et femelle adultes, en hiver : D'un cendré pur en dessus, un peu plus foncé au centre des plumes ; d'un blanc teinté de rose en dessous (1), avec les côtés de la poitrine cendrés ; front, raie sourcilière et côtés du cou blancs ; une bande d'un cendré foncé derrière les yeux ; couvertures supérieures des ailes cendrées et lisérées de blanchâtre.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête, milieu de la nuque et parties supérieures du corps d'un brun noirâtre, avec les plumes du dos et les scapulaires bordées de roux clair ; parties inférieures blanches, avec les côtés de la poitrine et les flancs nuancés de cendré ; front, raie sourcilière et côtés du cou blancs, avec une bande brun-noir qui part de l'œil ; couvertures supérieures des ailes de la même teinte que le dos, et terminées de blanc ; rémiges et rectrices médianes brunes ; rectrices latérales d'un cendré clair et bordées de blanc ; bec brun ; pieds verdâtres en dehors et en devant ; iris brun-roussâtre.

Le Lobipède hyperboré habite les régions arctiques ; il n'est pas rare, dit-on, au nord de l'Europe, aux Hébrides, en Islande et en Laponie ; est de passage irrégulier et de loin en loin sur les côtes maritimes du nord de la France ; se montre accidentellement sur celles du Midi, en Belgique, en Hollande, en Suisse et en Allemagne.

En octobre 1839, à la suite de violents coups de vent du nord-ouest, plusieurs individus furent pris sur les côtes de Dunkerque : les uns étaient en mue, les autres en livrée complète du premier âge.

Il se reproduit dans les régions boréales de l'ancien et du Nouveau-Monde ; niche sur les bords des lacs et des marais salins, parmi les herbes ; pond trois œufs piriformes, d'un jaune olivâtre clair, avec des taches nombreuses, irrégulières et punctiformes, auxquelles sont mêlés de très-petits points d'un brun noir comme velouté. Les taches sont confluentes au gros bout, où elles sont plus nombreuses. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,028 à 0m,029 ; petit diam. 0m,021.

Sa nourriture consiste en insectes ailés, en vers et en insectes aquatiques qui se trouvent à la surface des eaux.

(1) Cette teinte est très-prononcée sur les oiseaux nouvellement tués et mis en peau ; mais le montage et l'exposition au grand jour ou au grand air ne tardent pas à la faire disparaître.

FAMILLE XXXVIII

RÉCURVIROSTRIDÉS — *RECURVIROSTRIDÆ*

SCOLOPACIDÆ, p. Vigors, *Gen. of B.* (1825).
RECURVIROSTRIDÆ, Bp. *B. of Eur.* (1838).
RECURVIROSTRINÆ, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).
SCOLOPACES, p. Schleg. *Mus. Hist. Nat. des Pays-Bas* (1864).

Bec long, très-grêle, pointu, plus ou moins retroussé, plus ou moins sillonné; ailes très-allongées; queue courte; jambes nues sur les deux tiers, au moins, de leur étendue; tarses et partie nue des jambes réticulés; doigts antérieurs palmés dans une étendue variable; pouce, lorsqu'il existe, très-petit et attaché assez haut pour ne point toucher au sol.

La famille des Récurvirostridés, que nous composons, à l'exemple du prince Ch. Bonaparte, des Récurvirostres ou Avocettes et des Échasses, a d'assez grands rapports avec celle des Scolopacidés, pour que quelques auteurs aien cru devoir ne pas l'en distinguer. Leur bec, aminci en avant, semble, en effet, rattacher les Récurvirostridés aux Scolopacidés, par les Chevaliers. On pourrait encore dire que leurs membranes interdigitales les lient à ces derniers, car les Échasses ont entre le doigt externe et le médian à peu près la même palmure que les Chevaliers, et l'on trouve même parmi ceux-ci des espèces qui, sans avoir les trois doigts antérieurs aussi largement palmés que les Récurvirostres, les ont cependant assez, pour qu'on y ait vu un attribut générique. Mais si les Récurvirostridés ont des caractères qui rappellent ceux des Scolopacidés, ils en possèdent aussi qui les en distinguent. Tous les Scolopacidés ont les tarses et la partie nue des jambes couverts en avant et en arrière d'une série assez régulière de scutelles ; tandis que les Récurvirostres et les Échasses ont ces mêmes parties complétement réticulées, et se rapprochent beaucoup, à cet égard, des Coureurs pressirostres. Tous les Scolopacidés rentrent le cou en volant; les Récurvirostridés, au contraire, l'allongent. La famille créée par le prince Ch. Bonaparte nous paraît donc suffisamment légitimée par ce double fait.

Mais les Avocettes ou Récurvirostres, que les uns ont rangées entre les Pluviers et les Huîtriers ; les autres, entre les Grèbes et les Courvites ; que d'autres ont mises à côté des Phénicoptères, appartiennent-elles à la même famille que les Échasses, que leurs caractères, en quelque sorte indécis, ont également fait rapporter tantôt aux Charadriidés, tantôt aux Scolopacidés ? Les unes n'ont que trois doigts, les autres en ont quatre ; celles-ci, avec un bec très-retroussé, ont de larges palmures aux trois doigts antérieurs; celles-là, avec un bec

presque droit, n'ont généralement que le doigt externe et le médian réunis. Il semble que de pareilles disparités sont peu propres à faire réunir ces oiseaux dans une même section. Mais ces différences ne sauraient balancer les rapports manifestes que ces oiseaux présentent. Ils ont une tête relativement petite et comprimée ; des jambes longues et aréolées de toutes parts ; un bec très-long et très-mince ; l'une des Échasses connues a des palmures presque aussi amples que les Récurvirostres ; les œufs des uns et des autres ont la plus grande analogie de forme et de coloration (1). Enfin ils tendent le cou lorsqu'ils volent. La majeure partie des auteurs a, du reste, confirmé ces rapports, en rangeant ces deux genres d'oiseaux à côté l'un de l'autre. Les différences qu'ils présentent et que nous avons signalées plus haut, viennent en second ordre, et c'est sur elles que repose la distinction des Récurvirostridés en deux sous-familles.

SOUS-FAMILLE LXIII

RÉCURVIROSTRIENS — *RECURVIROSTRINÆ*

Recurvirostrinæ, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).

Bec très-retroussé, la pointe des deux mandibules tournée en haut ; les trois doigts antérieurs réunis par une large palmure échancrée au centre ; pouce rudimentaire.

Cette sous-famille, que caractérise particulièrement la forme du bec, repose uniquement sur le genre suivant.

GENRE CLXXXII

RÉCURVIROSTRE — *RECURVIROSTRA*, Linn.

Recurvirostra, Linn. *S. N.* (1744).
Trochilus, Mœhr. *Av. Gen.* (1752).
Avocetta, Briss. *Ornith.* (1760).

Bec près de deux fois aussi long que la tête, flexible comme de la baleine, sillonné jusque vers le milieu, déprimé dans la

(1) Nous ferons observer à ce sujet qu'ils ont bien moins de rapport avec les œufs des Scolopacidés qu'avec ceux de la plupart des Charadriidés, desquels il conviendrait peut-être de les rapprocher.

moitié antérieure, qui est très-retroussée, et se rétrécissant insensiblement de la base à la pointe, qui est très-mince et tend à s'infléchir vers le bas; narines basales, latérales, linéaires; ailes assez longues, sur-aiguës, dépassant un peu l'extrémité de la queue; celle-ci courte, arrondie; jambes nues sur les deux tiers environ de leur étendue; tarses longs, minces, complétement réticulés; les trois doigts antérieurs réunis par une palmure qui se prolonge jusqu'à leur extrémité; pouce très-petit, très-surmonté, ne touchant point au sol.

Les Récurvirostres ou Avocettes ne peuvent être confondues, à cause de leur bec et de leurs palmures à peu près entières, avec aucun autre Échassier de la division des Longirostres.

Ce sont des oiseaux très-sociables et migrateurs, qui ne se plaisent, comme les Chevaliers et les Barges, qu'à l'embouchure des fleuves, ou sur les plages limoneuses, sur les bords vaseux des étangs et des marais salins; se nourrissent principalement de vers et de petits insectes aquatiques; courent avec assez de rapidité, et nagent même au besoin.

Le mâle et la femelle ne diffèrent pas sensiblement par la livrée. Les jeunes, avant la première mue, ont un plumage qui les distingue des adultes. Leur mue est simple.

Ce genre est représenté sur toute l'étendue du globe par trois espèces seulement. L'une d'elles appartient à notre Faune.

371 — RECURVIROSTRE AVOCETTE
RECURVIROSTRA AVOCETTA
Linn.

Dessus de la tête et nuque noirs dans tous les âges; cou et dos blancs; tarses bleuâtres (adultes) *ou gris* (jeunes).

Taille : 0^m,47.

RECURVIROSTRA AVOCETTA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 256.
AVOCETTA, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 538.
RECURVIROSTRA FISSIPES, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 686.
Buff. *Pl. enl.* 353.

Mâle adulte : Entièrement d'un blanc pur, avec le dessus de la tête, jusqu'au-dessous des yeux, l'occiput, le milieu de la nuque, les scapulaires les plus rapprochées du corps, les petites et grandes couvertures supérieures des ailes et les rémiges d'un noir profond; paupière

inférieure blanche ; bec noir de corne ; partie nue des jambes et pieds bleu de plomb ; iris roux-brun ou roux-marron foncé.

Femelle adulte : Semblable au mâle, seulement un peu plus petite, et avec le noir d'une teinte moins profonde ; le bec est de 0m,006 moins long que celui du mâle, qui mesure 0m,18 ; différence que l'on ne peut remarquer que lorsqu'on a en même temps l'un et l'autre sous les yeux.

Jeunes avant la première mue : D'un blanc moins pur, tirant sur le cendré au dos ; le noir de la tête moins profond, varié de cendré devant les yeux ; celui des scapulaires et des grandes couvertures supérieures des ailes nuancé de brun et de cendré, les premières terminées par une bordure d'un cendré roussâtre et les dernières par une frange de même couleur ; taille moindre que chez les adultes ; bec plus court ; pieds cendrés, avec l'extrémité supérieure des tarses grosse, gonflée et cannelée en devant.

Après la première mue : Les jeunes conservent jusqu'à la seconde mue une bordure à l'extrémité des scapulaires et des grandes couvertures supérieures des ailes.

Nota. Il arrive quelquefois que les jeunes de l'année ne sont pas encore entrés en mue au mois de septembre : c'est ce que l'on constate sur des individus capturés, à cette époque, sur nos côtes.

La Récurvirostre avocette habite l'Europe, l'Afrique et l'Asie.

On l'observe annuellement dans le nord et dans le midi de la France ; mais, tandis qu'elle n'est que de passage dans nos départements septentrionaux, elle séjourne et se reproduit dans ceux du Midi. Elle se montre aussi en Angleterre, en Belgique, en Hollande et sur plusieurs points de l'Allemagne. Elle est très-commune sur les bords de la mer Noire.

Cette espèce se reproduit dans les parties chaudes et tempérées des régions qu'elle habite. En France, elle vient faire ses pontes dans les vastes étangs du Languedoc et du Roussillon. Elle niche par petites colonies, et pond sur le sable, parmi les herbes, et surtout dans les endroits envahis par la soude ligneuse, deux à trois œufs d'un ovale allongé, à petit bout assez épais, d'un g sfauve clair, ou jaunâtre, ou verdâtre, avec de nombreuses taches, les unes arrondies, les autres oblongues ou en forme de virgule, d'autres en crochet, à peu près également dispersées sur toute la surface de l'œuf ; la plupart isolées, quelques-unes confluentes, mais ne formant généralement point couronne vers le gros bout. Des points très-espacés se trouvent mêlés à ces taches qui sont, les unes profondes et d'un gris violacé et noirâtre ; les autres, et c'est le plus grand nombre, superficielles et d'un noir intense velouté. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,049 à 0m,050 ; petit diam. 0m,033 à 0m,035.

La Récurvirostre avocette est très-sociable : elle vit en familles non-seule-

ment après les pontes, comme presque tous les autres Échassiers longirostres, mais pendant les amours. Quoique d'un naturel craintif, elle est, à cette époque, audacieuse et brave tout danger pour défendre ses petits. En tout autre temps, elle est sauvage et se laisse difficilement approcher.

Au printemps, elle voyage par couples isolés ou par petites bandes formées de trois à quatre couples au plus. Elle nage, dit-on, avec aisance.

SOUS-FAMILLE LXIV

HIMANTOPODIENS — *HIMANTOPODINÆ*

Recurvirostrinæ, p. G. R. Gray, *List. Gen. of B.* (1841).
Himantopodinæ, Bp. *C. R. de l'Acad. des sc.* 2e sem. (1856).

Bec presque droit ; la pointe de la mandibule supérieure tournée en bas ; une palmure entre le doigt externe et le médian, un simple repli membraneux ou rarement une palmure entre le doigt médian et l'interne ; pouce nul.

Les Himantopodiens forment un groupe très-naturel et bien caractérisé par des jambes et des ailes démesurément longues par rapport aux autres parties. Les espèces en sont peu nombreuses.

Cette sous-famille repose sur le genre suivant.

GENRE CLXXXIII

ÉCHASSE — *HIMANTOPUS*, Briss.

Charadrius, p. Linn. *S. N.* (1735).
Himantopus, Briss. *Ornith.* (1760).
Macrotarsus, Lacép. *Mém. de l'Inst.* (1800-1801).
Hypsibates, Nitzsch, in : Esch. und Gruber, *Encyclop.* (1827).

Bec une fois et demie au moins aussi long que la tête, presque arrondi à la base, un peu déprimé et courbé en haut vers le milieu, comprimé en avant, sillonné dans la moitié de son étendue, à mandibules inégales et infléchies l'une vers l'autre à la pointe; narines latérales, linéaires, un peu éloignées de la base du bec; ailes très-longues, sur-aiguës, dépassant la queue de $0^m,05$ à $0^m,06$; queue de moyenne longueur, égale; jambes nues

sur les quatre cinquièmes environ de leur étendue; tarses très-longs et minces, complétement réticulés; doigts externes et médian palmés jusqu'à la première articulation; doigts médian et interne réunis à la base par un simple repli membraneux.

Les Échasses fréquentent les bords de la mer, des étangs, des marais salins; elles ont des mœurs douces, et vivent par petites familles; malgré leurs longs pieds, leurs pas sont assez courts. Leur vol est facile, mais sa rapidité n'est pas en rapport avec leurs grandes ailes. En volant elles ont les pieds et le cou tendus. Lorsqu'elles cherchent leur nourriture, on les voit souvent s'avancer de front, sur une seule ligne, ou à la suite les unes des autres. Elles se nourrissent de divers insectes et de vermisseaux aquatiques, qu'elles cherchent dans les vases.

Le mâle porte un plumage un peu différent de celui de la femelle. Les jeunes, avant la première mue, se distinguent de l'un et de l'autre. Leur mue paraît double.

L'Europe ne possède que le type du genre.

372 — ÉCHASSE BLANCHE — *HIMANTOPUS CANDIDUS* Bonnaterre.

Tête et cou blancs (adultes en plumage d'hiver), *ou dessous du cou d'un gris ombré de brunâtre* (jeunes), *ou bord supérieur des régions parotiques et occiput noirâtres* (plumage d'été); *sous-alaires noirâtres; queue cendrée en dessus, blanche en dessous.*

Taille : 0m,40 *environ, de la base du bec à l'origine des doigts.*

Charadrius himantopus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 255.
Himantopus, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 33.
Himantopus candidus, Bonnat. *Tabl. encyclop. orn.* (1791), p. 24.
Himantopus rufipes, Bechst. *Nat. Deuts.* (1809), t. IV, p. 446.
Himantopus atropterus, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), t. II, p. 315.
Himantopus vulgaris, Bechst. *Ornith. Tasch.* (1802-1812), t. II, p. 325.
Himantopus melanopterus, Temm. *Man.* (1820), t. II, p. 528.
Himantopus albicollis, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. X, p. 4.
Hypsibates himantopus, R. Nitzsch, in: Esch. und Grub. *Encyclop.* (1827), t. XVI, p. 150.
Himantopus Plinii, Flem. *Hist. Brit. Anim.* (1828), p. 112.
Himantopus longipes, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 683.
Buff. *Pl. enl.* 78, *mâle adulte.*

Mâle adulte, en été : D'un blanc pur, tirant sur le rose à la poitrine, à l'abdomen, avec la nuque noire jusqu'au bord supérieur des régions

parotiques et tachetée de blanchâtre ; le dos, les ailes d'un noir à reflets verdâtres, et la queue cendrée en dessus ; bec noir ; pieds rouge-vermillon ; iris rouge cramoisi.

Mâle adulte en hiver : Occiput d'un blanc parfait, comme le reste de la tête.

Femelle adulte : Moins forte, moins élevée sur pattes ; d'une teinte brune au dos, avec les ailes d'un noir peu reflétant ; l'occiput brunâtre et le dessus du cou nuancé de cendré.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle, mais les plumes noirâtres du manteau et des ailes, ainsi que celles de l'occiput, ont des bordures blanchâtres ; tarses couleur orange.

L'Échasse blanche ou vulgaire est propre à l'Europe méridionale, à l'Afrique et à l'Asie.

Elle est répandue sur tout le littoral de la mer Noire ; vit une partie de l'année sur nos plages du midi de la France, et se montre de passage, en mai et en juin, dans nos départements septentrionaux.

Elle se reproduit au sud de la Russie, en Hongrie, en Égypte, en Sardaigne, dans les vastes étangs marécageux qui avoisinent le Rhône à son embouchure, et parfois en Allemagne, selon M. Baldamus. Quelques faits démontrent qu'elle se reproduit aussi, mais accidentellement, dans le nord de la France. A la connaissance de M. de Lamotte, un couple a niché en 1849 près d'Abbeville, et M. de Meezemacker, maire de Bergues, conserve dans sa collection un œuf complétement formé et extrait du ventre d'une femelle qui avait été abattue, près de Bergues, dans un marais salin nommé *Petite-Moëre*. Elle niche ordinairement sur les petits îlots ou sur une pointe de terre qui s'avance au milieu des marais, et pond trois et le plus souvent quatre œufs, d'un brun verdâtre ou d'un brun jaunâtre clair, parsemés de taches d'un gris violet et d'un noir profond, généralement isolées et rares sur le petit bout, plus abondantes, plus larges et souvent confluentes vers le gros bout où elles forment parfois une couronne complète. Des points noirs, plus ou moins nombreux, sont toujours mêlés aux taches. La forme des œufs est celle d'un ovale un peu allongé. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},046$; petit diam. $0^{m},031$ à $0^{m},032$.

L'Échasse blanche se nourrit de vermisseaux et d'insectes aquatiques, qu'elle cherche souvent en avançant dans l'eau jusqu'à mi-jambe.

DEUXIÈME DIVISION

ÉCHASSIERS MACRODACTYLES
GRALLÆ MACRODACTYLI

PRESSIROSTRES, Dumer. *Zool. analyt.* (1806).
MACRODACTYLI, Illig. *Prod. Syst.* (1811).
MACRODACTYLES, G. Cuv. *Règ. Anim.* (1817).

Bec rarement plus long que la tête, souvent de la même longueur ou plus court, comprimé plus ou moins; narines généralement ouvertes dans de larges fosses nasales qui atteignent ou dépassent le milieu du bec; ailes concaves, presque arrondies, parfois armées d'un éperon corné; face antérieure des tarses constamment scutellée; quatre doigts; les antérieurs, allongés, effilés, divisés, ordinairement lisses, quelquefois bordés sur les côtés, celui du milieu, à quelques exceptions près, toujours au moins aussi long que le tarse; pouce bien développé, articulé assez bas et portant plus ou moins sur le sol; corps, en général, très-comprimé.

Cette division est une des mieux caractérisées de l'ordre des Échassiers. Les oiseaux qui en font partie ne peuvent être confondus ni avec les Coureurs ni avec les Hérodions. Leurs formes générales, celle de leurs pieds, de leurs ailes, l'étroitesse de leur corps; à la rigueur, la nature de leur plumage, leurs mœurs, leurs habitudes, les distinguent autant des premiers que des seconds. Beaucoup d'entre eux sont à la fois habiles à courir, à nager et à plonger. Lorsqu'ils volent, ce qu'ils font péniblement, leurs jambes, au lieu d'être tendues en arrière, sont plus ou moins pendantes. La plupart vivent solitaires et restent presque toujours cachés au milieu des hautes herbes des prairies humides des roseaux, des joncs qui couvrent les bords des marais, des rivières, des ruisseaux. Leur régime est animal et végétal.

En général, ils pondent un assez grand nombre d'œufs, et les petits abandonnent le nid immédiatement après la naissance, pour suivre leurs parents sous la surveillance desquels ils restent plus ou moins longtemps.

Observation. L'événement ornithologique le plus extraordinaire que nous connaissions, est, sans contredit, l'apparition, en Europe, d'un Échassier Macrodactyle de l'Amérique méridionale : nous voulons parler du Jacana commun (*Parra jacana*, Linn.; Buff. *Pl. enl.* 322). Un individu de cette espèce, en plumage parfait d'adulte, a été tué par M. Olivier, près de Ramatuelle, village distant de Saint-Tropez de 6 kilomètres environ, et donné en chair à M. Jauffret de Draguignan, chez qui nous l'avons vu, et qui nous a affirmé l'avoir dé-

pouillé et préparé lui-même. Un examen des plus attentifs ne nous a montré ni sur ses pieds, ni dans son plumage aucune de ces traces que la captivité, si courte et si peu étroite qu'elle soit, laisse toujours après elle, ce qui enlève toute idée qu'il ait été transporté, comme on a pu le croire. Quelque difficulté qu'il y ait jusqu'ici à se rendre compte de la présence de ce Jacana en Provence, le fait n'en est pas moins incontestable, et nous avons dû le signaler, quoique nous n'admettions pas l'espèce, même comme oiseau accidentellement européen.

FAMILLE XXXIX

RALLIDÉS — *RALLIDÆ*

Rallidæ, Leach, in : Vig. *Gen. of B.* (1825).
Gallinules, Less. *Tr. d'Ornit.* (1831).

Bec plus haut que large surtout à la base, très-comprimé et généralement à arête de la mandibule supérieure convexe ; front emplumé ou nu ; ailes dépourvues d'éperon corné; jambes médiocrement dénudées; tarses le plus ordinairement assez courts ; doigts antérieurs lisses ou bordés sur les côtés d'une membrane de forme et d'étendue variables ; ongles notablement recourbés et relativement petits, notamment celui du pouce, qui est beaucoup plus court que le doigt.

Les Rallidés, indépendamment des caractères que nous venons d'énumérer, ont une tête petite, un cou mince dans sa moitié antérieure ; un corps plus ou moins comprimé dans son entier, et, par suite, une poitrine étroite ; des jambes, au contraire, fort musculeuses; un plumage épais, serré, et un duvet abondant et court.

Ce sont des oiseaux remarquables par l'élégance et la finesse de leurs formes, la grâce et la vivacité de leurs mouvements. Ils sont doux, paisibles, timides ; restent cachés pendant le jour ; ne vont ordinairement à la recherche de leur nourriture que le soir et le matin ; sont excellents coureurs et très-mauvais voiliers ; aussi n'entreprennent-ils pas de longs voyages, et sont plutôt erratiques que migrateurs. En général, ils se plaisent dans la solitude ; quelques-uns cependant se réunissent temporairement en grandes bandes. Tous fréquentent les eaux stagnantes ou les lieux humides : la plupart nagent et plongent même. Leur nourriture est à la fois animale et végétale, et leur chair est généralement bonne.

Les Rallidés sont répandus dans toutes les parties du monde, mais les espèces n'en sont pas très-nombreuses. Ils se subdivisent en deux sous-familles qui sont principalement caractérisées par la forme des pieds.

SOUS-FAMILLE LXV

RALLIENS — *RALLINÆ*

Rallinæ, Bp. *B. of Eur.* (1838).

Tarses épais, peu ou point comprimés ; doigts antérieurs bordés sur les côtés d'un très-faible repli membraneux, ou lisses ; pouce articulé presque au niveau des autres doigts, arrondi, lisse à sa face inférieure, pourvu d'un ongle de forme ordinaire.

Nous réunissons dans cette sous-famille les *Rallinæ* de M. G. R. Gray et ses *Gallinulinæ*, moins le genre *Fulica*, qui nous paraît type d'une autre sous-division. Les *Gallinulinæ* et les *Rallinæ*, malgré la présence d'une plaque frontale chez les uns, l'absence de cette plaque chez les autres, sont étroitement liés par leurs autres caractères. Et même, telle espèce qui tient aux *Gallinulinæ* par son front chauve est un vrai Rallien par la petitesse du pouce et surtout de son ongle ; réciproquement, telle espèce à front emplumé a de vrais pieds de *Gallinulæ*. Du reste, les mœurs et les habitudes des uns et des autres ont la plus grande analogie.

Plusieurs genres représentent cette sous-famille, en Europe.

GENRE CLXXXIV

RALE — *RALLUS*, Linn.

Rallus, Linn. *S. N.* (1756), et Auct.

Bec plus long que la tête, légèrement infléchi, assez mince en avant, épais et élevé à la base ; narines latérales, allongées, droites, n'atteignant pas le milieu du bec ; ailes courtes, subaiguës ; queue courte, conique, à rectrices souples et sensiblement courbées ; jambes peu dénudées ; tarses médiocres, robustes, couverts en arrière et en avant, sur presque toute leur étendue, d'une série de scutelles ; doigts antérieurs allongés,

grêles; le médian, y compris l'ongle, plus long que le tarse; pouce relativement court, pourvu d'un ongle très-petit ; front couvert de plumes.

Les Râles sont des oiseaux tristes, solitaires, craintifs, qui se tiennent presque constamment cachés dans les hautes herbes, dans les roseaux, dans les broussailles les plus épaisses qui bordent les marais, les étangs, les rivières. Au besoin, ils nagent et plongent avec facilité. Lorsqu'un danger les menace, ils cherchent souvent à s'y dérober en se réfugiant sur un arbuste ou sur un buisson. Ils courent avec une agilité extrême, et tiennent en courant, la tête et le corps fortement penchés en avant, et les jambes dans une flexion extrême : ils marchent au contraire la tête haute, le cou tendu, les pieds levés, en relevant et étalant de temps en temps la queue par de petits mouvements brusques. Leur vol est lourd, peu soutenu, bas, et s'exécute à peu près en ligne droite. Leurs habitudes sont plus crépusculaires que diurnes, et leur régime est plus animal que végétal. Aux vers, aux insectes, aux petits mollusques qu'ils rencontrent le long des bords fangeux des rivières, des étangs, ils mêlent quelquefois les graines de certaines plantes aquatiques.

Le mâle et la femelle portent le même plumage, et les jeunes, avant la première mue, ne s'en distinguent que par un bec plus court et par des teintes un peu différentes. Leur mue est double.

Le type du genre est la seule des espèces connues qui appartienne à l'Europe.

373 — RALE D'EAU — *RALLUS AQUATICUS* Linn.

Dos roux-olivâtre, flammé de noir ; dessous du corps, jusqu'au milieu de l'abdomen, cendré bleuâtre ; bas-ventre roussâtre ; sous-caudales en partie blanches, rousses et noires ; bec, tarses et doigt médian à peu près de même longueur.

*Taille : 0*m*,27 environ.*

Rallus aquaticus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 262.
Scolopax obscura, S. G. Gmel. *Reise* (1772-1774), t. III, p. 92.
Rallus sericeus, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 33.
Rallus germanicus, Brehm, *Handb. Nat. Vog. Deuts.* (1831), p. 690.
Buff. *Pl. enl.* 749.

Mâle et femelle au printemps : Dessus de la tête, du cou et du corps, scapulaires et sus-caudales d'un roux olivâtre, flammé de taches noires au centre des plumes ; gorge blanchâtre ; joues, devant et côtés du cou, poitrine, haut de l'abdomen, d'un beau cendré bleuâtre ; bas-ventre roussâtre ; flancs d'un noir profond, traversé de bandes blanches ; sous-

caudales en partie d'un blanc pur, en partie rousses et noires; couvertures supérieures des ailes comme le manteau, mais avec des taches noires moins prononcées; quelques-unes des petites couvertures marquées en travers de petits traits blancs; rémiges et rectrices brunâtres, ces dernières d'une teinte moins foncée sur leurs bordures; bec roux-rougeâtre, nuancé de brun en dessus et à la pointe; pieds brun-rougeâtre; iris d'un rouge orangé.

Mâle et femelle en automne : Ils ont le cendré bleuâtre des joues et des parties inférieures moins pur; les raies blanches des flancs et les sous-caudales plus ou moins variées de roussâtre.

Jeunes avant la première mue : Ils sont plus petits; ils ont le bec moins long, les sourcils et la gorge d'un blanc sale; la poitrine tachetée de brunâtre sur un fond blanc-jaunâtre, et les flancs rayés de noir et de roussâtre.

Le Râle d'eau habite toute l'Europe, une partie de l'Asie et de l'Afrique.

Il est commun en France, l'hiver surtout. A cette époque ceux qui se sont reproduits chez nous, et ceux qui nous arrivent des contrées plus au nord, de la Hollande, par exemple, où l'espèce est assez abondante, se répandent partout et gagnent principalement le Midi, où ils se cantonnent même sur les plus petits ruisseaux. Cependant quelques individus restent l'hiver dans nos départements septentrionaux.

Il niche parmi les joncs et les roseaux, sur quelques plantes sèches; pond de six à dix œufs, un peu allongés, d'un blanc très-faiblement lavé de jaune ou de verdâtre, quelquefois d'un blanc laiteux, avec des points et de petites taches arrondies, le plus souvent rares et isolées, excepté sur le gros bout où elles sont toujours plus ou moins accumulées et mêlées à quelques traits déliés. Les taches et les points sont les uns profonds et d'un gris violet; les autres superficiels et d'un brun rouge. Quelques variétés sont finement piquetées à toute la surface. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,036 à 0^m,038; petit diam. 0^m,025 à 0^m,026.

Ce Râle, sédentaire ou de passage suivant les localités, se tient dans les marais, les bois marécageux et les étangs couverts de joncs et de roseaux, d'où il ne sort guère que vers le soir. Lorsqu'on le chasse, il est difficile de le faire lever, même avec de bons chiens; il court avec célérité sur les plantes aquatiques, fait mille détours pour se soustraire aux recherches des chasseurs, et grimpe, au besoin, sur les arbustes qui se trouvent au bord des eaux. Son vol est bas, peu soutenu et en ligne droite; aussi est-il très-facile de le tirer.

Sa nourriture consiste principalement en insectes, en vers, en limaçons et en herbes aquatiques.

GENRE CLXXXV

CREX — *CREX*, Bechst.

ORTYGOMETRA (*olim*), Linn. *S. N.* (1744).
RALLUS, p. Linn. *S. N.* (1756).
GALLINULA, p. Lath. *Ind.* (1790).
CREX, Bechst. *Nat. Deuts.* (1803).

Bec beaucoup plus court que la tête, presque conique, très-élevé à la base, très-comprimé dans toute son étendue, à arête convexe ; narines latérales, oblongues, droites, atteignant le milieu du bec ; ailes assez longues, sub-aiguës ; queue courte, à pennes médiocrement résistantes ; jambes très-peu dénudées, scutellées sur la partie nue ; tarses allongés, épais, scutellés en avant, réticulés en arrière ; doigts antérieurs médiocrement longs, le médian, y compris l'ongle, plus court que le tarse ; pouce bien développé, portant à terre sur une assez grande étendue ; front couvert de plumes.

Les Crex, démembrés du genre Rallus par Bechstein, sont principalement caractérisés par leur bec court, beaucoup plus haut que large, surtout à la base, et par des doigts médiocrement longs.

Leurs habitudes sont aussi un peu différentes de celles des autres Ralliens : ils vivent moins sur les bords des eaux. S'ils habitent les prairies humides, les hautes herbes ou les jonchaies des étangs à sec, ils fréquentent aussi les prairies artificielles, les taillis nouveaux, les bruyères, les genêts, soit en plaines, soit en coteaux. Comme les autres Ralliens, ils ont un vol lourd, bas, direct, et courent plus qu'ils ne marchent ; et, comme les Râles, ils cherchent quelquefois un refuge sur les arbustes et sur les buissons.

Le mâle et la femelle diffèrent très-peu sous leur robe de printemps et ne diffèrent pas sous celle d'hiver. Les jeunes, avant la première mue, s'en distinguent par des teintes particulières. Leur mue est double.

Ce genre est représenté en Europe par une seule espèce.

374 — CREX DES PRÉS — *CREX PRATENSIS* Bechst.

Bord externe de la première rémige d'un blanc jaunâtre ; flancs et sous-caudales variés de bandes brunes, roussâtres et blanchâtres.

Taille : $0^m,25$ *à* $0^m,26$.

Rallus crex, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 261.
Rallus genistarum sive Ortygometra, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 159.
Gallinula crex, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 766.
Crex pratensis, Bechst. *Nat. Deuts.* (1809), t. IV, p. 470.
Ortygometra crex, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 34.
Crex herbarum et alticeps, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 694.
Buff. *Pl. enl.* 750, sous le nom de *Râle de genêt*.

Mâle adulte, au printemps : Dessus de la tête, du cou, du corps et sus-caudales d'un brun noirâtre, avec les plumes bordées et terminées d'un cendré légèrement lavé de roussâtre ; gorge et milieu de l'abdomen d'un blanc gris, très-légèrement roussâtre ; devant et côtés du cou, poitrine, d'un cendré roussâtre moiré ; flancs, sous-caudales, barrés de brun, de roussâtre et de blanchâtre ; sourcils et joues d'un cendré bleuâtre, nuancé d'un peu de roussâtre au-dessus et derrière l'oreille ; couvertures supérieures des ailes d'un beau rouge de rouille ; rémiges d'un cendré roussâtre, avec le bord externe de la première blanc ; rectrices d'un brun noir, bordées et terminées de cendré roussâtre ; bord libre des paupières rose ; bec brun rougeâtre en dessus, blanchâtre en dessous ; pieds brun rougeâtre ; iris brun grisâtre.

Femelle adulte, à la même époque : Semblable au mâle, mais un peu plus petite, avec les teintes cendrées moins pures ; le roux des ailes moins vif, et quelques petites taches, tirant sur le blanchâtre, à l'extrémité des grandes couvertures.

Mâle et femelle adultes, en automne : Point de cendré à la tête, au cou et à la poitrine ; cette couleur remplacée par du roux ou du cendré roussâtre.

Jeunes avant la première mue : Ils diffèrent principalement des sujets adultes par une taille plus petite, des teintes plus rousses, du blanc pur à la gorge et à l'abdomen, des teintes rembrunies aux flancs et aux rémiges, et par l'absence de cendré à la tête.

Ils naissent couverts de duvet noir.

Le Crex de genêt habite une grande partie de l'Europe, et s'étend, au nord, jusqu'en Norwége et même en Islande, suivant Latham. Il habite aussi la Sibérie méridionale et le nord de l'Afrique.

Il se reproduit dans beaucoup de localités en France ; établit son nid parmi les blés ou parmi les herbes des prairies humides, et pond de sept à huit œufs, d'un gris clair verdâtre ou jaunâtre, quelquefois d'un blanc lavé de bleuâtre, avec de très-petits points et des taches tantôt punctiformes, tantôt oblongues et comme essuyées, très-clair-semées, excepté au gros bout où elles sont plus abondantes, un peu plus grandes et la plupart

confluentes. Ces taches sont ou profondes et d'un gris violet frais, ou superficielles et d'un brun roux de rouille plus ou moins intense. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,036 à 0m,040 ; petit diam. 0m,028 à 0m,030.

Cette espèce n'habite l'Europe qu'une partie de l'année. Elle y arrive au printemps et en repart en automne. En tout temps, elle semble suivre les Cailles. Elle se tient dans les herbes élevées des prairies voisines de l'eau, dans les céréales et les genêts, suivant les localités, et il est difficile de l'en faire sortir. Dans le midi de la France, on la trouve très-souvent dans les vignes, à l'époque de son passage en septembre.

C'est un oiseau curieux, rusé, qui n'aime pas la compagnie de ses semblables. Durant tout le temps des amours, il fait entendre le cri *crěk*, *crěk*, répété plus ou moins fréquemment, d'un ton rauque et sec. Il le fait entendre surtout dans les belles soirées de juin et même fort avant dans la nuit, en suivant les passants. Si l'on avance vers lui, il fuit à toutes jambes à travers les herbes et revient sur ses pas aussitôt qu'on le quitte, en répétant son cri quelquefois huit à dix fois de suite. A l'époque de la chasse, il est muet et déjoue souvent les poursuites des chasseurs, même lorsqu'ils ont de bons chiens.

Sa nourriture consiste en insectes, en vermisseaux et en graines.

En automne, il acquiert beaucoup de graisse et on le prend quelquefois alors à l'arrêt du chien. Après un vol ou deux, si on ne l'atteint pas, on ne peut plus le faire lever et il fuit avec célérité. C'est un oiseau très-recherché par les amateurs de gibier, à cause de la délicatesse de sa chair.

GENRE CLXXXVI

PORZANE — *PORZANA*, Vieill.

Rallus, p. Linn. *S. N.* (1766).
Gallinula, p. Lath. *Ind.* (1790).
Porzana, Vieil. *Ornith. élém.* (1816).
Ortygometra et Zaporina, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816).
Crex, p. Boie, *Isis* (1822).

Bec plus court que la tête, peu élevé à la base, un peu rétréci vers le milieu, comprimé dans toute son étendue, atténué à la pointe ; narines latérales, oblongues, droites, atteignant le milieu du bec ; ailes médiocres, sub-aiguës ; queue courte, conique, à rémiges étroites, pointues, souples et légèrement courbées ; partie nue des jambes scutellée ; tarses courts, scutellés en avant, réticulés en arrière sur les deux tiers inférieurs ; doigts antérieurs allongés, grêles, le médian y compris l'ongle bien plus long que le tarse ; pouce allongé et portant à terre sur une assez grande étendue ; front couvert de plumes.

Les Porzanes diffèrent des Râles par un bec beaucoup plus court et un peu rétréci au niveau des narines ; par un pouce plus étendu et par le doigt médian relativement plus long. Elles en ont, du reste, les mœurs et le genre de vie. Ce sont des oiseaux craintifs, qui vivent dans l'isolement, restent cachés une partie de la journée, et ne sortent de leur repos que le matin et le soir. Elles n'habitent que les hautes herbes, les massifs de roseaux, les vastes jonchaies; ne perchent jamais; se dérobent au danger plutôt par la course que par le vol; et lorsqu'elles sont forcées à prendre leur essor, elles ne se portent qu'à de faibles distances.

Le mâle et la femelle ont le même plumage. Les jeunes, avant la première mue, s'en distinguent notablement.

Observation. Ce genre répond à la troisième section du genre *Rallus* de la première édition. Les trois espèces que nous y comprenons ont été réparties, mais sans motif, dans deux genres distincts.

375 — PORZANE MAROUETTE — *PORZANA MARUETTA* G. R. Gray ex Briss.

Bord externe de la première rémige d'un blanc pur ; gorge d'un cendré noirâtre ; poitrine tachetée de blanc ; flancs rayés d'olivâtre et de blanc ; sous-caudales blanches ou roussâtres ; ailes atteignant le tiers postérieur de la queue.

Taille : 0^{m},20 *environ.*

RALLUS PORZANA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 261.
RALLUS AQUATICUS MINOR, *sive* MARUETTA, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 155.
GALLINULA PORZANA, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 772.
ORTYGOMETRA MARUETTA, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 34.
CREX PORZANA, Bechst. *Doubl. Zool. Mus.* (1823), p. 80.
ORTYGOMETRA PORZANA, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1826), t. XII, p. 223.
GALLINULA MACULATA et PUNCTATA, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 698 et 699.
PORZANA MARUETTA, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841), p. 91.
Buff. *Pl. enl.* 751, *Vieux mâle.*

Mâle adulte, au printemps : Parties supérieures d'un roux olivâtre lustré et tacheté de noir, avec les côtés du vertex d'un cendré noirâtre, les côtés du cou de la même teinte, pointillés de blanc ; dos, scapulaires et sus-caudales, rayés et tachetés de blanc ; front, sourcils et gorge d'un cendré noirâtre, semblable à celui des côtés du vertex ; devant et côtés du cou, poitrine, une partie de l'abdomen d'un cendré olivâtre, tacheté de blanc, avec les flancs barrés de cette dernière couleur ; milieu du ventre et sous-caudales d'un blanc pur ; couvertures supérieures

des ailes pareilles au dos, mais avec des taches plus nombreuses, toutes précédées d'une tache noire ; rémiges brunes, avec la première bordée de blanc et les autres d'olivâtre ; rectrices brunes, bordées d'olivâtre, avec quelques taches blanches sur les bords des médianes ; bec jaune verdâtre, avec la base rouge ; pieds d'un verdâtre lavé de jaune ; iris brun verdâtre.

Femelle adulte : Semblable au mâle ; elle a seulement le cendré noirâtre de la tête et du cou moins pur et moins étendu.

Mâle et femelle adultes, en automne : Ils ont, en cette saison, les teintes moins nettes, les régions supérieures moins lustrées ; une partie des côtés de la tête et du cou variée de roux olivâtre et de blanchâtre ; le cendré moins foncé et moins étendu ; le blanc du ventre terne, et celui des sous-caudales lavé de roussâtre ; point de rouge au bec.

Jeunes avant la première mue : Ils sont sensiblement plus petits que les adultes ; portent un grand nombre de taches blanches ; ont la gorge et le milieu du ventre d'un cendré blanchâtre, plus ou moins marqué de traits bruns ; les sous-caudales lavées de roussâtre ; les sourcils et les joues variés de blanc et de brun ; le bec et les pieds d'un brun verdâtre.

En naissant, ils sont couverts de duvet noir, et ont le bec de cette couleur, avec la base et la pointe rouges.

Variétés accidentelles : M. Hardy possède une Marouette adulte qui a le devant du cou d'un beau rose. Cette couleur se conserve très-bien, quoique l'oiseau soit monté depuis plusieurs années.

La Porzane marouette habite une grande partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, et préférablement les contrées méridionales.

Elle n'est pas rare en France, même dans le Nord : elle y arrive dans le mois de mars et en repart en septembre, octobre et quelquefois plus tard. Elle est très-commune en Italie, en Sicile, dans le midi de la Russie et rare en Hollande.

Elle se reproduit par myriades, au dire de M. Bouteille, dans les marais de Saint-Laurent du Pont, près de Grenoble.

Elle niche dans les endroits marécageux et compose un nid à base mobile, avec des herbes grossièrement entrelacées ; sa ponte est de huit à douze œufs, médiocrement allongés, d'un jaunâtre clair, couverts de nombreux points très-petits, et parsemés de taches les unes petites et rondes, les autres larges et de formes variables, mais toujours très-arrêtées dans leur contour. Ces taches un peu dispersées sur toute la surface et quelquefois un peu plus abondantes sur le gros bout, sont ou profondes et d'un gris violet, ou superficielles et d'un brun tantôt roussâtre, tantôt noirâtre. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,034 à 0m,035; petit diam. 0m,024 à 0m,025.

La Marouette a, à peu près, les mêmes mœurs que le Râle d'eau; elle se tient, comme lui, dans les marais et sur les bords des eaux couverts de joncs et de roseaux. Elle se nourrit également d'insectes, de limaces, de vermisseaux et d'herbes aquatiques. Sa chair, en automne, époque où elle est très-grasse, est savoureuse, et égale, par sa délicatesse, celle du Crex des prés.

376 — PORZANE DE BAILLON — *PORZANA BAILLONII*

Bord externe de la première rémige blanc; devant du cou, poitrine, abdomen unicolores; dos tacheté de blanc; flancs et sous-caudales noirs, variés de bandelettes blanches; ailes atteignant le milieu de la queue.

Taille: 0m,17 *environ.*

RALLUS BAILLONII, Vieill. *N. Dict.* (1819), t. XXVIII, p. 548.
GALLINULA BAILLONII, Temm. *Man.* (1820), t. II, p. 692.
CREX BAILLONII, Lichst. *Doubl. Zool. Mus.* (1823), p. 80.
ORTYGOMETRA BAILLONII, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 228.
PHALARIDION PYGMÆA, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 173.
GALLINULA PYGMÆA, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 701.
CREX PYGMÆA, Naum. *Vög. Deuts.* (1838), t. IX, p. 567.
ORTYGOMETRA PYGMÆA, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 48.
PORZANA PYGMÆA, Bp. *Ucc. Europ.* (1842), p. 64.
ZAPORINA PYGMÆA, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 15.
P. ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 332, f. 1.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 344.

Mâle et femelle adultes, au printemps: Parties supérieures d'un roux olivâtre de même teinte que chez la Porzane marouette, varié de stries noires à la tête et au cou, de noir plus profond et de nombreuses taches irrégulières blanches sur le dos et les scapulaires; sourcils, joues, côtés et devant du cou, poitrine et une grande partie de l'abdomen d'un cendré bleu, de teinte plus claire à la gorge; bas-ventre, flancs et sous-caudales d'un noir profond, barré de blanc; couvertures supérieures des ailes d'un roux olivâtre taché de blanc et de noir; rémiges d'un brun roussâtre, avec le bord externe de la première blanc; rectrices brunes, légèrement bordées d'olivâtre; bec d'un vert foncé; pieds vert jaunâtre; iris rougeâtre.

Toutefois les teintes sont un peu moins vives chez la femelle.

Mâle et femelle adultes, en automne: Parties supérieures comme en été; gorge, devant du cou et milieu de l'abdomen d'un blanc pur; poitrine et flancs ondés transversalement de brun olivâtre; bas-ventre

et sous-caudales d'un brun d'ardoise, traversé de bandes blanches; sourcils et joues blancs, maculés de roux olivâtre; bec d'une teinte plus foncée; pieds et partie nue des jambes d'un verdâtre livide.

Jeunes avant la première mue : Comme les vieux en hiver, aux parties inférieures près; celles-ci ondées partout, excepté à la gorge, de zigzags olivâtres et cendrés, sur fond blanc roussâtre.

A la naissance : Ils sont couverts d'un duvet noir et ont le bec d'un vert pur.

La Porzane de Baillon habite l'Europe tempérée et méridionale, l'Afrique septentrionale et une partie de l'Asie.

On la trouve à peu près partout en France, à son passage d'automne.

En août, elle quitte nos départements septentrionaux, pour se porter plus au midi, et y revient en avril et mai, pour se reproduire.

Elle niche sur le bord des étangs, parmi les roseaux, sur un peu d'herbes sèches. Ses œufs, au nombre de sept ou huit, sont d'un roux olivâtre, avec des taches plus foncées, très-petites et très-nombreuses, peu apparentes et presque confondues. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,026$ à $0^m,028$; petit diam. $0^m,018$ à $0^m,019$.

377 — PORZANE POUSSIN — *PORZANA MINUTA* Bp. ex Pall.

(Type du genre *Zaporina*, Leach ; *Phalaridion*, Kaup.)

Un trait blanc vers l'extrémité de la première rémige, sur les barbes externes; dos, devant du cou, poitrine, abdomen unicolores; bas-ventre noirâtre, varié de bandes irrégulières et peu marquées blanches (mâle) *ou blanches, olivâtres et noirâtres* (femelle); *sous-caudales roussâtres ; ailes atteignant l'extrémité de la queue.*

Taille : $0^m,18$ *à* $0^m,19$.

RALLUS PARVUS, Scop. *Ann. I, Hist. Nat.* (1769), p. 126.
RALLUS MINUTUS, Pall. *Voy.* (1776), édit. in-4°, t. III, append. p. 700.
RALLUS PUSILLUS, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 719.
RALLUS MIXTUS, Lapeyr. *Mam. et Ois. de la H.-Garonne* (1799), p. 38.
GALLINULA PUSILLA, Bechst. *Nat. Deuts.* (1809), t. IV, p. 484.
ZAPORINA MINUTA, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1814), p. 34.
RALLUS PEYROUSII, Vieill. *N. Dict.* (1819), t. XXVIII, p. 542.
CREX PUSILLA, Lichst. *Doubl. Zool. Mus.* (1823), p. 80.
PHALARIDION PUSILLUM, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 173.
ORTYGOMETRA PUSILLA, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 53.
ORTYGOMETRA MINUTA, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).
PORZANA MINUTA, Bp. *Ucc. Eur.* (1842), p. 65.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 231.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 345.

Mâle adulte, au printemps : Parties supérieures, d'un gris olivâtre brunâtre à la tête et au cou, avec des taches noires au dos, confluentes et marquées de quelques traits blancs; sus-caudales roux olivâtre; gorge, devant et côtés du cou, poitrine et la plus grande partie de l'abdomen d'un gris bleuâtre sans taches ; bas-ventre d'un blanc roussâtre, les plumes terminées de blanc ; sourcils et côtés de la tête d'un gris bleuâtre ; couvertures supérieures des ailes d'un brun roux olivâtre; rémiges brunes, la première portant à l'extrémité du bord externe un petit trait blanc ; rectrices brunes, bordées de roux olivâtre ; bec d'un beau vert ; pieds verdâtres ; iris rouge.

Mâle adulte, en automne : Les parties supérieures sont plus rembrunies ; les inférieures sont blanches, mouchetées de brun sur la poitrine et sur les flancs ; les sourcils et les côtés de la tête n'ont qu'une partie des plumes bleuâtre.

Femelle adulte, au printemps : Elle diffère sensiblement du mâle. Parties supérieures comme chez celui-ci ; gorge et une partie du devant du cou, blanchâtres ; bas du cou, poitrine et la plus grande partie de l'abdomen d'un cendré roussâtre, plus roux sur les côtés ; bas-ventre et sous-caudales, comme chez le mâle ; raie sourcilière et joues d'un gris bleuâtre, avec une tache roux olivâtre sur l'oreille.

Jeunes avant la première mue : Ils sont moins foncés en couleur ; ont moins de blanc sur le dos ; la gorge blanche et les flancs bruns, rayés transversalement de blanc.

La Porzane poussin est répandue dans les contrées orientales de l'Europe. Elle habite aussi l'Asie centrale et le nord de l'Afrique.

On l'observe régulièrement dans le midi et l'ouest de la France, irrégulièremen dans le nord.

Elle niche parmi les roseaux. Ses œufs, au nombre de sept ou huit, sont d'un roux olivâtre sale, couverts de points, de stries et de petites taches confluentes d'un brun roux pâle. Ils sont un peu plus forts que ceux de l'espèce précédente et mesurent :

Grand diam. $0^m,029$ à $0^m,030$; petit diam. $0^m,021$ à $0^m,022$.

Cette espèce a les mœurs douces et des habitudes analogues à celles de la Marouette ; son régime est le même ; elle se tient, comme elle, cachée dans les herbes et les joncs des étangs et des marais. Quelquefois elle se rend dans les champs et même dans les jardins situés près des lieux habités. M. Crespon dit que l'on prend chaque année quelques individus dans des jardins et des basses-cours de la ville de Nîmes. Lorsqu'on la chasse, il est difficile de la faire

voler; elle court avec rapidité dans les fourrés, échappe souvent aux poursuites du chasseur, et fatigue tellement le chien qui la pourchasse que, dans le Midi, elle porte le nom de *Crève-Chien*.

GENRE CLXXXVII

GALLINULE — *GALLINULA*, Briss.

Fulica, p. Linn. *S. N.* (1735).
Porphyrio, p. Barrère, *Ornith. Spec. Nov.* (1745).
Gallinula, Briss. *Ornith.* (1760).
Hydrogallina, Lacép. *Mém. de l'Inst.* (1800-1801).
Crex, Lichst. *Doubl. Zool. Mus.* (1823).
Stagnicola, Brehm, *Hand. Nat. Vog. Deuts.* (1831).

Bec aussi long que la tête ou un peu plus court, épais à la base, convexe en dessus, comprimé, un peu renflé en dessous vers la pointe, à arête se prolongeant et se dilatant sur le front en une plaque lisse et plus ou moins aplatie; narines latérales, oblongues, atteignant le milieu du bec et percées dans des fosses nasales larges et triangulaires; ailes médiocres, subaiguës; queue courte, arrondie, à pennes larges, résistantes et droites; partie nue des jambes médiocre et scutellée; tarses assez courts, scutellés en avant, réticulés en arrière sur les deux tiers inférieurs; doigts antérieurs aplatis en dessous et bordés sur les côtés d'une membrane étroite; le médian, y compris l'ongle, plus long que le tarse; pouce allongé et portant à terre sur une assez grande étendue.

Les Gallinules ou Poules d'eau, ont plus les habitudes des Porzanes que des Râles, c'est-à-dire qu'elles vivent plutôt dans les grands massifs de roseaux et de joncs qu'au milieu des broussailles et des arbustes qui encombrent les bords des rivières ou des étangs. Du reste, comme les uns et les autres, elles courent plus qu'elles ne volent, quoique leur vol ait généralement plus d'étendue; et presque tous leurs pas sont également accompagnés d'un mouvement brusque de la queue, qu'elles tiennent relevée et à demi étalée. Leur nourriture consiste en insectes, en herbes et en graines aquatiques.

Le plumage du mâle ne diffère pas, au fond, de celui de la femelle. La taille et l'étendue de la plaque frontale distingueraient mieux les deux sexes. Les jeunes, avant la première mue, ont un plumage qui ne permet pas de les confondre avec les adultes. Leur mue est double.

Les Gallinules sont répandues sur toutes les parties du globe : l'Europe ne possède qu'une espèce.

378 — GALLINULE ORDINAIRE — *GALLINULA CHLOROPUS* Lath. ex Linn.

Sous-caudales latérales blanches, les médianes noires ; bord externe de la première rémige et une longue tache sur les barbes supérieures des plumes des flancs, d'un blanc pur ; bec rouge, à pointe jaune ; pieds d'un jaune verdâtre ; bas des jambes cerclé de rouge.

Taille : 0m,35 environ.

PORPHYRIO OLIVARIUS, Barrère, *Ornith. Spec. Nov.* (1745), p. 61.
FULICA CHLOROPUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 258.
GALLINULA, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 3.
FULICA FUSCA, MACULATA, FLAVIPES et FISTULANS, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 697, 701 et 702.
GALLINULA CHLOROPUS, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 770.
CREX CHLOROPUS, Lichst. *Doubl. Zool. Mus.* (1823), p. 79.
RALLUS CHLOROPUS, Savi, *Ornith. Tosc.* (1829), t. II, p. 382.
STAGNICOLA SEPTENTRIONALIS et CHLOROPUS, Brehm, *Hand. Nat. Vog. Deuts.* (1831), p. 704 et 706.
Buff. *Pl. enl.* 877.

Mâle adulte, au printemps : Tête, cou, poitrine et abdomen d'un bleu ardoisé noirâtre, très-brillant, avec les plumes du milieu du ventre terminées de blanc, et des taches blanches allongées sur les flancs; dos, scapulaires, sus-caudales et couvertures supérieures des ailes d'un brun olivâtre lustré; bord de l'aile d'un blanc éclatant; rémiges brunes et d'une teinte plus claire sur leurs bords; rectrices d'un brun obscur; sous-caudales d'un blanc pur et quelques-unes des plus inférieures noires; plaque frontale large et d'un roux vif; bec également rouge, avec la pointe et la base jaunes; pieds d'un vert jaunâtre, avec le bas des jambes entouré d'un cercle rouge; iris rouge.

Femelle adulte : Elle ressemble au mâle, dont elle diffère toutefois par une taille un peu plus petite, une plaque frontale moins grande, des teintes un peu plus claires, un peu de grisâtre à la gorge et les raies blanches des flancs moins nombreuses et d'un blanc moins pur.

Mâle et femelle adultes, en automne : Ils ont les teintes moins pures; la tête, le cou et les parties inférieures du corps d'un bleu ardoisé tirant

sur le cendré; la plaque frontale rétrécie et d'une teinte livide; la base du bec vert olivâtre et le bas des jambes teint de jaunâtre.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un brun olivâtre; tour du bec, devant du cou blanchâtres; poitrine, abdomen d'un gris nuancé d'olivâtre sur les flancs; sous-caudales blanches; rémiges et rectrices d'un brun foncé, avec la pointe d'une teinte plus claire; bec et pieds d'un brun olivâtre; iris brun; plaque frontale presque nulle.

Après la mue ils ne diffèrent plus des vieux.

Variétés accidentelles : On rencontre des individus avec un plumage d'un blanc parfait.

La Gallinule ordinaire ou Poule d'eau est répandue dans presque toute l'Europe. Elle habite aussi l'Asie et l'Afrique.

On la rencontre communément en France, le long des petits cours d'eau, et dans les étangs.

Elle se reproduit assez abondamment dans nos départements du Nord et du Centre; niche parmi les roseaux; compose son nid de joncs et d'herbes amoncelées, et pond de six à huit œufs, qui varient assez sous le rapport des dimensions, de la teinte du fond et des taches. Ils sont ou d'un blanc laiteux, ou d'un blanc lavé de roux jaunâtre clair, ou d'un jaune ocreux intense, et plus rarement d'un blanc sale légèrement verdâtre. Le plus généralement ils sont comme saupoudrés de points bruns, les uns très-petits, les autres un peu plus gros; et de taches d'un gris violet, lorsqu'elles sont profondes, d'un brun roux de rouille, lorsqu'elles sont superficielles. Ces taches, parmi lesquelles se montrent parfois quelques traits isolés, sont ordinairement petites, arrondies ou irrégulières, et sont, tantôt assez uniformément dispersées à toute la surface de l'œuf et isolées; tantôt plus nombreuses vers le gros bout et en partie confluentes; d'autres fois accumulées seulement sur la grosse extrémité, la moitié opposée de l'œuf n'étant pas même pointillée. Enfin telle variété n'offre absolument que des points très-fins, tandis que telle autre ne présente que des points et des taches grises, d'autant plus pâles et vagues que la couche calcaire qui les recouvre est plus épaisse. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,042$ à $0^m,046$; petit diam. $0^m,030$ à $0^m,032$.

La Poule d'eau se tient dans les marais boisés, sur les bords des rivières et des étangs couverts de joncs et de roseaux. Elle est très-craintive; reste cachée durant la plus grande partie du jour et ne sort guère de sa retraite que vers le soir. On la voit alors se promener parmi les herbes ou sur des feuilles de nénuphar, en relevant et en abaissant alternativement la queue; au moindre danger, elle se cache dans les herbes ou plonge et va se réfugier dans les joncs ou sous les racines des arbres qui bordent le fossé ou la rivière; quelquefois elle reste plongée et immobile avec la tête hors de l'eau, et il faut alors une grande habitude pour l'apercevoir.

Sa nourriture consiste en insectes, en vers, en herbes et en graines de plantes aquatiques.

Elle vit très-bien, avec l'aileron amputé, dans les jardins clos de murs, et se contente de tout ce qu'on lui donne, pain, blé, poissons et viandes ; mais elle s'en échappe facilement lorsqu'il y a des arbres adossés aux murs, tant elle grimpe avec facilité.

Sa chair est généralement peu estimée, quoiqu'elle soit assez agréable au goût quand l'oiseau est jeune.

GENRE CLXXXVIII

PORPHYRION — *PORPHYRIO*, Barrère.

FULICA, p. Linn. *S. N.* (1735).
PORPHYRIO, Barrère, *Ornith. Spec. Nov.* (1745).
GALLINULA, p. Lath. *Ind.* (1790).

Bec à peu près de la longueur de la tête, robuste, élevé à la base, conique, à mandibule supérieure convexe, un peu inclinée à la pointe, dilatée sur le front en une large plaque nue qui s'étend au delà des yeux ; narines latérales, petites, ovales, percées obliquement dans la masse cornée du bec ; ailes médiocres, sub-aiguës ; queue courte, arrondie ; partie nue des jambes réticulée en avant et sur les côtés, scutellée en arrière ; tarses longs et épais, scutellés en avant et sur les côtés, pourvus en arrière d'une double série de très-petites plaques formant une ligne étroite ; doigts antérieurs très-longs, le médian, y compris l'ongle, plus long que le tarse ; pouce allongé, portant à terre sur une assez grande étendue ; ongles longs, arqués, pointus.

Les Porphyrions, que l'on connaît aussi sous les noms vulgaires de *Talèves*, *Poules sultanes*, démembrés par Barrère du genre *Fulica* de Linné, se distinguent des autres Gallinuliens par leur large plaque frontale ; par la forme de leurs narines ; par l'allongement de leurs pieds et par la disposition des scutelles qui les garnissent.

Ce sont des oiseaux remarquables par leurs couleurs. Leurs mœurs sont paisibles ; ils aiment la solitude, comme les Gallinules et les Râles, et se tiennent dans les rizières, dans les marais d'eau douce, d'où ils ne sortent que lorsqu'ils y sont contraints par une cause quelconque. Ils volent peu. Leur démarche, lorsqu'ils ne sont pas inquiétés, est grave, compassée ; mais si quelque chose les effarouche, ils courent avec une grande célérité. Leur nourriture consiste en racines, en herbes aquatiques et en grains.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes, avant la première mue ont un plumage particulier.

Ce genre est propre aux parties chaudes de l'ancien monde. Une seule espèce habite l'Europe.

379 — PORPHYRION BLEU — *PORPHYRIO CÆSIUS* Barrère.

Côtés de la tête et dessous du cou d'un bleu turquoise, sous-caudales blanches, tout le reste du plumage d'un bleu indigo, nuancé de grisâtre ; bec et plaque frontale rouges.

Taille : $0^m,40$ *à* $0^m,50$.

Porphyrio cæsius, Barrère, *Ornith. Spec. Nov.* (1745), p. 61.
Porphyrio, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 522.
Fulica porphyrio, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 156.
Porphyrio hyacinthinus, Temm. *Man.* (1820), t. II, p. 698.
Porphyrio antiquorum, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 54.
Porphyrio veterum, Bp. *Rev. crit.* (1850), p. 177.

Mâle et femelle adultes : Occiput, nuque, dessus du corps et sus-caudales d'un bleu d'indigo foncé ; joues, devant et côtés du cou, haut de la poitrine d'un beau bleu de turquoise ; le reste de la poitrine, l'abdomen et les jambes d'un noir bleuâtre ; sous-caudales d'un blanc pur ; couvertures supérieures des ailes, rémiges et rectrices pareilles au dos ; bec et plaque frontale d'un rouge vif ; pieds couleur de chair rougeâtre ; iris rouge de laque.

Jeunes de l'année, à la première mue : Occiput, nuque d'un brun jaunâtre ; dessus du corps brun cendré, nuancé çà et là de bleu indigo ; joues et cou cendrés, lavés en devant de bleu de turquoise ; poitrine, abdomen, cendrés, nuancés de brunâtre aux flancs, de blanchâtre au bas-ventre, à la partie interne des jambes et aux sous-caudales ; ailes d'un bleu indigo foncé, avec l'extrémité des couvertures supérieures lisérée de blanchâtre ; pieds olive rougeâtre.

Avant l'époque de la mue : Point de bleu dans le plumage.

Le Porphyrion bleu ou talève habite les îles Ioniennes, la Sardaigne, la Sicile, l'Espagne, le Portugal, l'Algérie, surtout la province de Bône, sur le lac Fetzara, et s'égare accidentellement en Italie et en France, où il a été observé plusieurs fois, sur nos eaux douces du Midi. Nous avons vu nous-même à Draguignan, chez M. Jauffret, un magnifique individu qui avait été tué à Trans, par M. Bernard Roques.

Il niche au milieu ou à proximité des eaux, parmi les herbes. Ses œufs, a

nombre de deux à quatre, sont de la même teinte que ceux de la Gallinule ordinaire, c'est-à-dire d'un jaune ocracé, avec de petites et de larges taches d'un brun rougeâtre, et violacées, dont quelques-unes fondues, comme effacées, surtout au gros bout, et des rugosités crétacées, plus ou moins apparentes. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,056 à 0^m,058 ; petit diam. 0^m,038 à 0^m,040.

L'incubation, suivant M. Malherbe, à qui nous empruntons une partie des détails qui concernent cette espèce, a lieu en Sicile dans le mois de février ou de mars ; les petits naissent en avril ; ils sont couverts d'un duvet noir bleuâtre, et ils ont le bec, la plaque frontale et les pieds bleus. A peine nés, ils courent autour du nid et font parfois entendre un cri faible et non interrompu, comme les petits poulets. La voix des père et mère est forte et sonore.

D'un naturel doux et craintif, le Porphyrion bleu se tient presque constamment caché et ne sort de sa solitude que lorsqu'il est pressé par la faim ou qu'il court quelque danger ; sa simplicité est telle qu'il se laisse souvent prendre vivant par les bateliers qui le voient plonger pour se soustraire à la chasse qu'on lui fait.

Il a le vol lourd, comme la Gallinule ordinaire, et n'y a recours que pour se transporter d'une rive ou d'un marais à l'autre, ou pour échapper au fusil du chasseur. Le plus souvent, lorsqu'il est poursuivi, il plonge ou il se cache parmi les joncs.

Cet oiseau s'apprivoise aisément. On l'élève, en certains pays, dans les basses-cours, avec les volailles, et il se contente de la même nourriture que celles-ci. Lorsqu'on lui donne quelque chose de trop gros pour être avalé, il le porte au bec, avec la patte, et l'écrase ou le coupe avec les mandibules, qui sont dures et robustes.

SOUS-FAMILLE LXVI

FULICIENS — *FULICINÆ*

GALLINULINÆ, p. G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).

Tarses épais, notablement comprimés latéralement, par conséquent beaucoup plus larges d'avant en arrière que d'un côté à l'autre ; doigts antérieurs largement bordés sur les côtés d'une membrane découpée en festons ; pouce assez remonté, très-comprimé, pinné, pourvu d'un ongle également très-comprimé et falciforme.

Les oiseaux dont nous composons cette sous-famille, ont été placés, par M. G. R. Gray, parmi ses *Gallinulæ* et font partie des *Rallinæ* de quelques au-

teurs. Ils nous paraissent trop distincts des uns et des autres pour ne pas constituer une section à part. Ils n'en diffèrent pas seulement par leurs pieds, déjà si caractéristiques, ils s'en séparent encore par des formes plus massives, un corps moins comprimé, plus large en dessous, par des jambes notablement placées plus à l'arrière du corps et plus rentrées, et par une queue relativement plus courte.

Leurs habitudes présentent aussi des différences remarquables : ils sont bien plus sociables que les Ralliens. S'ils recherchent la solitude à l'époque de la reproduction, ils se réunissent, après, en familles et forment quelquefois des bandes de plusieurs centaines d'individus. Ils sont plus nageurs que coureurs ; plongent très-bien et peuvent plonger assez longtemps; exercent leur industrie moins sur les rives qu'au milieu des eaux ; vivent sur les étangs salés et saumâtres, aussi bien que dans les eaux douces ; ont enfin un vol plus rapide, plus étendu que celui des Ralliens.

Toutes ces considérations nous semblent justifier la séparation des Fuliciens, soit d'avec les Ralliens, soit d'avec les Gallinuliens, si l'on maintient cette dernière sous-famille.

GENRE CLXXXIX

FOULQUE — *FULICA*, Linn.

FULICA, Linn. *S. N.* (1735).
GALLINULA, p. Lath. *Ind.* (1790).
LUPHA, Reichenb. *Syst. Av.*

Bec plus court que la tête, convexe en dessus, comprimé, épais à la base, renflé et anguleux en dessous; arête de la mandibule supérieuree dilaté sur le front en une plaque large, nue, lisse ou surmontée de lambeaux charnus ; narines latérales, elliptiques, nues ; ailes médiocrement longues, amples, sub-aiguës; queue courte, très-arrondie; jambes nues sur une faible étendue ; tarses assez allongés, bordure des doigts antérieurs découpée en lobes, dont le nombre est en rapport avec celui des articulations ; doigt médian un peu plus long que le tarse; pouce articulé en dedans du tarse, assez haut et portant à terre.

Les Foulques sont des oiseaux essentiellement aquatiques, qui vivent en société et se rassemblent quelquefois en nombre considérable ; qui fréquentent les eaux douces des marais, des lacs, aussi bien que les eaux saumâtres et salées des étangs, des golfes, des baies; qui nagent et plongent très-bien, et

dont la nourriture consiste en frai de poissons et de batraciens, en insectes, en vers et en végétaux aquatiques. Elles sont monogames.

Le mâle et la femelle portent le même plumage, et ne diffèrent que par l'étendue de la plaque frontale, qui est généralement un peu plus grande chez le mâle que chez la femelle du même âge. Les jeunes, avant la première mue, se distinguent notablement des adultes, quoiqu'ils ne portent pas de livrée particulière. Leur mue est simple.

Le genre Foulque a des représentants dans toutes les parties du monde, mais les espèces en sont peu nombreuses et ont entre elles les plus grandes affinités. L'une d'elles est propre à l'Europe et une seconde y fait des apparitions accidentelles.

Observation. — M. Reichenbach a détaché génériquement des Foulques, sous le nom de *Lupha*, la *Fulica cristata*, à cause des excroissances charnues qui surmontent la plaque frontale. Nous ne pensons pas que ce caractère soit de nature à faire séparer cette Foulque des autres espèces et surtout de l'espèce type (*Fulica atra*) dont elle a absolument tous les autres caractères, les mœurs, etc. Du reste, les excroissances charnues, déjà très-inégalement développées chez les adultes, de même que la plaque, n'existent pas à tous les âges; et les jeunes des deux espèces, en naissant et longtemps après la naissance, en sont également dépourvus.

380 — FOULQUE NOIRE — *FULICA ATRA* Linn.

Plaque frontale ovalaire et lisse; sous-caudales noires.
Taille : $0^m,35$ *à* $0^m,45$.

FULICA ATRA et ATERRIMA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 257.
FULICA... et FULICA MAJOR, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 23 et 28.
FULICA LEUCORYX et ÆTHIOPS, Sparm. *Mus. Carls.* (1786-1789), pl. 12 et 13.
FULICA ATRATA et PULLATA, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 158 et 159.
FULICA PLATYUROS, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 711.
Buff. *Pl. enl.* 197.

Mâle et femelle adultes, au printemps : Tête, cou d'un noir profond; dessus du corps d'un noir ardoisé; dessous d'un cendré noir bleuâtre; ailes et queue semblables au manteau; plaque frontale d'un blanc tirant sur le rose; bec blanc rosé en dessus, plus rouge en dessous, et bleuâtre à la pointe; pieds d'un cendré lavé de verdâtre et de jaune, avec le bas de la jambe ceint de rouge verdâtre; iris rouge cramoisi.

Mâle et femelle adultes, en automne : Ils ont le bec et la plaque frontale d'un blanc mat, et le bas des jambes sans jarretière rouge verdâtre.

Jeunes avant la première mue : D'un noir moins profond en dessus; cendré blanchâtre en dessous et à l'extrémité des rémiges secondaires; plaque frontale peu marquée, d'un cendré olivâtre ainsi que le bec et les pieds.

Après la mue: La plaque du front est plus large et le cendré des parties inférieures du corps est lavé de roussâtre.

Les petits naissent sans plaque frontale, couverts de duvet noir, enfumé, et quittent aussitôt le nid.

Variétés accidentelles : On cite des individus blancs, blanchâtres, ou avec les ailes blanches.

Nota. Cette espèce varie aussi par la taille : les individus les plus gros ont été désignés sous le nom de *Macroule*, et les moins gros sous celui de *Morelle*. Ces différences ne dépendent ni de l'âge ni du sexe, ainsi qu'on l'a cru ; mais sont individuelles.

La Foulque noire ou Macroule est répandue dans une grande partie de l'Europe et de l'Asie.

Elle est très-commune dans quelques localités de la France, et de passage seulement dans d'autres.

Elle se reproduit dans plusieurs de nos départements du Centre, du Sud, de l'Ouest et du Nord, et, en très-grand nombre, en Hollande, où on fait un grand commerce de ses œufs.

Elle niche sur les bords des lacs et des marais, parmi les joncs et les carex, pond huit ou dix œufs, quelquefois quatorze ou quinze, couleur café au lait, tantôt très-clair, d'autres fois très-foncé, ou d'un gris jaunâtre, assez uniformément couvert d'une innombrable quantité de très-petits points, auxquels se mêlent des points un peu plus gros, qui se convertissent parfois en taches, soit par l'extension qu'ils prennent, soit par la confluence de quelques-uns d'entre eux. Tous ces points sont, ou gris, lorsqu'ils sont profonds, ou d'un brun noirâtre et même noirs, lorsqu'ils sont superficiels. Ces œufs offrent d'assez grands écarts sous le rapport des dimensions. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,050$ à $0^m,056$; petit diam. $0^m,036$ à $0^m,039$.

La Foulque noire se réunit par grandes troupes à l'approche de l'hiver, et une partie quitte le pays pour se transporter plus au midi. Elle est excessivement commune aux environs de Nîmes, en automne. Tout le monde, dit M. Crespon (*Ornith. du Gard*, p. 459), connaît ici la guerre d'extermination qu'on va lui faire sur de frêles embarcations, et que l'on nomme dans le pays chasse aux *Macreuses*. Le nombre des chasseurs dépasse quelquefois quinze cents, y compris ceux qui restent à terre et qui attendent les Foulques sur les bords. Il arrive souvent, ajoute-t-il, que le nombre des individus tués, dans une seule chasse, s'élève de huit cents à mille.

Les Foulques ont la chair noire et d'un goût peu agréable; aussi ne sont-elles pas recherchées pour la table. Cependant, on les estime assez dans le midi de la France, et on les y mange, en carême, à titre de gibier maigre.

381 — FOULQUE A CRÊTE — *FULICA CRISTATA* Gmel.

(Type du genre *Lupha*, Reichenb.)

Plaque frontale surmontée en arrière par deux tubercules membraneux plus ou moins développés; sous-caudales noires.

Taille : $0^m,43$ *à* $0^m,44$.

FULICA CRISTATA, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 704.
GALLINULA CRISTATA, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 779.
FULICA MITRATA, Licht. *Nom. Av.* (1854), p. 97.
LUPHA CRISTATA, Reichenb. *Syst. Av.*
Buff. *Pl. enl.* 797, sous le nom de *Foulque de Madagascar.*
Ch. Bp. *Faun. Ital.* pl. 44.

Mâle adulte, au printemps: Entièrement d'un noir bleuâtre, avec la caroncule frontale d'un rouge foncé; bec blanchâtre, teinté en dessus de bleuâtre, avec la base rouge clair; pieds et iris noirâtres.

Femelle adulte: Semblable au mâle, mais avec la caroncule frontale moins développée.

Jeunes avant la première mue : D'un noir nuancé de brunâtre en dessus; d'un gris blanchâtre sale en dessous; plaque frontale peu étendue et caroncules à peine indiquées et parfois nulles.

Les petits, en naissant, sont absolument semblables à ceux de l'espèce précédente; ils manquent également de plaque frontale.

La Foulque à crête est propre à l'Afrique. On la trouve communément dans les marais des environs de Bône, d'Oran et sur plusieurs autres points de nos possessions françaises en Algérie.

Ses apparitions en Europe ne sont pas rares : elles seraient même régulières sur certains points de l'Espagne méridionale. D'après M. Barthélemy-Lapommeraie (1), l'on tire chaque année cet oiseau sur le lac d'Albuféra, dans le royaume de Valence. Il se montre aussi, mais accidentellement, sur d'autres points du midi de l'Europe. On l'a observé en Sardaigne, en Italie, près de Gênes, et en Provence. M. Montvalon fils, de Marseille, cité par M. Barthélemy, possède un individu qui a été tué, dans les premiers jours de mars 1841, sur l'étang de Marignane.

Cette espèce niche dans les mêmes conditions que l'espèce précédente, et pond ordinairement de huit à douze œufs, qui ont la même forme, et, en moyenne, les mêmes dimensions que ceux de la Foulque noire ou Macroule. Mais ils sont en général un peu plus foncés en couleur et paraissent marqués d'un plus grand nombre de gros points d'un brun noir. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,053$ à $0^m,058$; petit diam. $0^m,036$ à $0^m,038$.

(1) *Revue zoologique*, 1841, t. IV, p. 307.

TROISIÈME DIVISION

ÉCHASSIERS HÉRODIONS
GRALLATORES HERODIONES

Herodii, Illig. *Prod. Syst.* (1811).
Cultrirostres, G. Cuv. *Règ. Anim.* (1817).
Ciconiens, de Blainville, *Princ. d'Anat. comp.* (1822).
Herodiones, p. Bp. *Consp. Gen. Av.* (1857).

Bec épais, en général plus long que la tête, ou de même longueur, quelquefois un peu plus court ; comprimé et à bords tranchants, à de rares exceptions près ; quatre doigts ; pouce le plus souvent bien développé et articulé assez bas pour porter en entier ou en grande partie sur le sol.

Cette division correspond presque entièrement au genre *Ardea* de Linné.

Les oiseaux qui la composent ont en général une grande taille ; une démarche grave et compassée, un vol lourd en apparence, mais, en réâlité, facile, soutenu, élevé ; beaucoup d'entre eux perchent, et il en est peu qui courent. Presque tous fréquentent les lieux bas, humides, les bords soit des étangs, soit des fleuves, soit de la mer. Leur régime est animal.

Ils ne pondent jamais un grand nombre d'œufs, et les petits naissent débiles, couverts d'un duvet plus ou moins épais, et sont longtemps nourris dans le nid par leurs parents, comme les Rapaces, les Passereaux et les Pigeons.

Eu égard à la forme du bec, les Hérodions peuvent former deux sections.

1° HÉRODIONS CULTRIROSTRES — *HERODIONES CULTRIROSTRES*

Cette section, qui correspond aux Cultrirostres de G. Cuvier, est caractérisée par un bec épais, généralement droit, pointu, et à bords des mandibules tranchants.

FAMILLE XL

GRUIDÉS — *GRUIDÆ*

ÆROPHONI, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
GRUIDÆ, Vig. *Gen. of B.* (1825).
GRUES, Less. *Tr. d'Ornith.* (1831).
GRUINÆ, Bp. *Distr. Meth. degli Anim. Vert.* (1831).
RALLI, p. Schleg. *Mus. Hist. Nat. des Pays-Bas* (1865).

Bec médiocrement fendu, de la longueur de la tête ou un peu plus long, en cône allongé; narines médianes, percées de part en part dans des fosses nasales larges, profondes et plus ou moins prolongées en avant; lorums couverts de plumes ou de poils; menton emplumé; doigts antérieurs médiocrement allongés, l'externe et le médian unis à la base par une étroite palmure; pouce médiocre, surmonté et ne portant sur le sol que par l'extrémité; ongle du doigt externe très-arqué et le plus robuste; tête en partie nue, ou emplumée, lisse ou pourvue d'ornements.

Les Gruidés ne sauraient être confondus avec aucune des familles qui appartiennent à la section des Cultrirostres. Leurs lorums emplumés ou velus; leurs narines percées vers le milieu du bec et leur pouce surmonté, sont des caractères qui les distingueront toujours soit des Ardéidés, soit des Ciconidés. Ils diffèrent encore des premiers par un corps moins comprimé, un bec moins profondément fendu ; ils diffèrent des seconds en ce qu'ils ont le menton constamment couvert de plumes. Des différences anatomiques les séparent encore des uns et des autres : leurs cœcums, comme l'a fait observer G. Cuvier, sont bien développés, et leur gésier est très-musculeux, ce qui indique que leur régime n'est plus le même. Les Gruidés, en effet, ne se nourrissent pas seulement d'animaux, comme les Hérons ou les Cigognes, ils s'attaquent aussi aux substances végétales. Enfin, leurs habitudes sont plus terrestres, et ils ne nichent ni sur les arbres, ni sur les édifices ou les toits des maisons, mais sur le sol.

Les oiseaux compris dans cette famille ont été connus dès la plus haute antiquité, et sont remarquables par leur grande taille, leur port noble et gracieux, et par les longs voyages qu'ils entreprennent régulièrement chaque année. Les espèces qui font partie de notre Faune sont réparties dans les trois genres suivants.

Observations. Les Gruidés sont-ils des Hérodions cultrirostres, ou bien leurs affinités les appellent-elles plutôt parmi les Macrodactyles, comme l'admettent quelques auteurs?

G. Cuvier, prenant en considération les formes générales et l'ensemble de l'organisation, les mettait en tête des Échassiers cultrirostres, répondant aux *Herodiones* de la plupart des méthodes actuelles. Beaucoup d'auteurs ont suivi en cela son exemple. C'est aussi ce qu'a fait d'abord le prince Ch. Bonaparte, en rangeant les Grues dans la famille des *Psophidæ*, à côté des Cigognes, des Hérons, etc. (*Birds of Eur. and North. Amer.* 1838). Cependant, en 1842 (*Catal. Meth. degli Uccelli Europei*), le prince adoptait une autre disposition : les Gruidés étaient mis à la suite des Râles, dans une première tribu des *Grallæ Gallinaceæ*, qui comprenait aussi les Outardes, les Pluviers, les Bécasses, etc., tandis que les Hérons, les Cigognes, les Spatules, composaient une deuxième tribu, sous le nom de *Grallæ Anseraceæ*. Les Gruidés, dans cet arrangement, sortaient donc de la division des Cultrirostres, et prenaient place à côté des Macrodactyles, dans une autre division. Le même rapprochement était maintenu, en 1850, dans la *Revue critique des Oiseaux d'Europe*, avec cette différence qu'ici, les Gruidés étaient bien des Macrodactyles, car ils composaient seuls, avec les Rallidés, la tribu des *Grallæ Gallinaceæ*; les Outardes, les Pluviers, etc., formant, cette fois, une vaste tribu intermédiaire à ces mêmes *Gallinaceæ* et aux *Anseraceæ*. Mais, après tant d'incertitudes, le prince Ch. Bonaparte, en 1855 (*Conspect. Herod. System. C. R. de l'Acad. des Sc.* t. XL, p. 720), a fini par revenir presque à la classification de 1838, et par rendre les Gruidés aux *Herodiones*, c'est-à-dire aux Cultrirostres de G. Cuvier. M. Schlegel, au contraire, pour qui les Grues étaient des Hérons en 1844, en a fait des *Ralli* en 1865 (*Mus. d'Hist. Nat. des Pays-Bas*). Il semble donc qu'il y ait doute sur la place que doivent occuper les Gruidés.

On ne saurait disconvenir qu'il n'y ait quelques affinités entre les Gruidés et les Rallidés : les uns et les autres ont des narines percées au milieu du bec, le pouce assez surmonté, un régime à la fois animal et végétal, des habitudes et une nidification terrestres; cependant, les premiers diffèrent des seconds par un corps plus épais, un sternum plus large, plus osseux; des jambes bien plus longues; des doigts relativement très-courts; des palmures interdigitales; des ailes bien autrement conformées; ils en diffèrent encore et complétement par les mœurs et les habitudes; par un vol puissant, très-élevé et dans lequel les jambes sont tendues en arrière; par une démarche lente et grave. Toutes ces différences qui distinguent les Gruidés des Macrodactyles, les rapprochent au contraire des Cultrirostres. En sorte que, d'après la somme des rapports, c'est parmi ceux-ci, plutôt que parmi les Macrodactyles, que les Gruidés doivent prendre place.

GENRE CXC

GRUE — *GRUS*, Pall.

Ardea, Linn. *Faun. Suec.* (1746) et *S. N.* (1766).
Grus, Pall. *Spicil. Zool.* (1767-1774).

Megalornis, G. R. Gray, *List. Gen. of B.* (1841).

Bec sensiblement plus long que la tête, un peu fléchi et obtus à l'extrémité, à bords droits, entiers ou demi-échancrés ; narines elliptiques, percées dans un large sillon, qui s'étend au delà de la moitié du bec ; ailes longues, sub-obtuses ; queue très-courte ; tarses très-longs, robustes, couverts en avant d'une série de larges écussons réguliers et paraissant imbriqués ; doigts latéraux courts ; pouce ne touchant à terre que par l'extrémité de l'ongle ; vertex et région des yeux nus chez les adultes ; les trois ou quatre dernières rémiges secondaires allongées, larges, arquées, à barbes décomposées et formant panache sur la queue, qu'elles recouvrent complétement.

Les Grues sont des oiseaux migrateurs. Elles vivent réunies en familles ou en troupes jusqu'au moment de la reproduction, époque où elles s'isolent par couples ; fréquentent les terrains découverts, humides et marécageux, aux embouchures des fleuves et sur les bords de la mer ; joignent enfin à une grande puissance de vol la faculté de supporter un long jeûne.

Leur nourriture consiste en herbes, grains, vers, insectes, colimaçons, reptiles et batraciens de petite taille.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes, sous leur premier plumage, n'en diffèrent pas et ne se distinguent que par l'absence d'espace nu sur la tête. Leur mue est simple.

382 — GRUE CENDRÉE — *GRUS CINEREA*
Bechst.

Occiput nu et rouge (adultes) *ou couvert de plumes grises* (jeunes) ; *plumage gris cendré ; pointe du bec rougeâtre ; pieds noirs.*

Taille : 1^{m},30 *à* 1^{m},40.

Ardea grus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 234.
Grus, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 374.
Grus cinerea, Bechst. *Naturg. Deuts.* (1801-1809), t. IV, p. 103.
Grus vulgaris, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 106.
Buff. *Pl. enl.* 769.

Mâle et femelle adultes : Vertex presque chauve et rouge, couvert seulement de quelques poils noirs ; occiput noir ; la plus grande partie du dessus du cou blanc, le reste du cou, le dessus et le dessous du

corps d'un beau gris cendré ; front, dessus des yeux et lorums d'un noir profond, à reflets bleu verdâtre ; devant et côtés du cou d'un brun noir dans la plus grande partie de leur étendue ; une large bande blanche se rend des yeux à la nuque, en séparant le noir de l'occiput de celui des côtés du cou ; couvertures supérieures des ailes pareilles au dos ; rémiges noires, quelques-unes des secondaires allongées, larges, arquées, à barbes décomposées, formant panache sur la queue, les plus supérieures d'un cendré bleuâtre ; bec noir verdâtre, avec la base rougeâtre et la pointe d'un brun de corne ; pieds noirs ; iris rouge brun.

Dans un âge moins avancé, le noir de la tête et du cou est moins profond, le blanc de la nuque et de la bande qui se rend de l'œil à cette partie est terne ; le cendré est moins pur et tire sur le roussâtre ; l'iris est d'un jaune orange doré.

Jeunes avant la première mue : Ils ont une teinte générale plus rembrunie, la tête et le cou gris, et le vertex totalement emplumé.

En naissant, les petits sont couverts d'un duvet jaunâtre.

La Grue cendrée habite le nord de l'Europe, l'Asie tempérée et le nord de l'Afrique. Elle est de passage annuel dans la Russie méridionale, en Sicile, en Italie, en Belgique, en Allemagne et en France.

On ne la voit qu'accidentellement dans nos départements du Nord ; elle est plus régulièrement de passage annuel dans ceux du Centre, de l'Est et du Sud.

Elle niche sous les buissons, parmi les herbes et les joncs, quelquefois, dit-on, sur les toits des maisons isolées. Elle se reproduit en grand nombre dans la Podolie, la Volhynie et la Bessarabie, et niche aussi annuellement, d'après M. Baldamus, dans quelques contrées du nord de l'Allemagne. Le mâle partage avec la femelle les soins de l'incubation et veille également sur les petits. Sa ponte est de deux œufs, très-gros, olivâtres, ou d'un brun clair un peu verdâtre, ou d'un roux cendré, avec des points et des taches d'un brun olive, mêlés à quelques taches d'un gris brun. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,085$ à $0^m,097$; petit diam. $0^m,063$ à $0^m,065$.

A l'époque des amours, les Grues sont fort confiantes et se laissent approcher d'assez près, mais lorsqu'on touche à leur progéniture, elles la défendent avec le plus grand courage et ne craignent pas d'attaquer l'animal et l'homme qui veulent s'en emparer. Lorsqu'au contraire elles sont réunies en troupes, qu'elles entreprennent leurs voyages, elles sont très-craintives ; la présence de l'homme, d'aussi loin qu'elles l'aperçoivent, les fait envoler en poussant un cri d'alarme ; aussi est-il difficile de les tirer autrement que par surprise.

Les voyages des Grues cendrées ont toujours lieu aux mêmes époques, et toujours du nord au midi et du midi au nord. Elles partent vers le soir et volent de nuit, tantôt à haute distance, tantôt assez près de terre, en poussant

un cri de rappel que l'on entend de fort loin. Elles se tiennent ordinairement sur deux lignes, unies angulairement, afin de mieux fendre l'air, quelquefois sur une seule; celles qui tiennent la tête s'écartent de temps en temps de la ligne pour aller se placer à la suite des autres, comme pour prendre un peu de repos. Elles parcourent ainsi d'immenses distances sans se reposer et sans manger.

Des volées, que M. Nordmann compare à des essaims, traversent deux fois l'an la mer Noire et la Finlande. Des bandes plus ou moins fortes passent régulièrement en France, dans le département de la Marne, en octobre et en avril; elles s'abattent dans les champs, souvent dans les seigles, et pâturent comme les Oies. M. Millet dit que rarement les jeunes voyagent avec les vieux; qu'ils passent un peu plus tard. Dans nos départements méridionaux, où l'espèce est également de passage, elle se reposerait, au dire de M. Crespon, sur les bords des grands marais.

Prise jeune, la Grue cendrée s'apprivoise aisément et s'accommode de tout ce qu'on lui donne à manger. En liberté, sa nourriture, quoique variée, consiste principalement en insectes, en graines et en herbes; sa chair n'est pas de bon goût.

Sa démarche est dégagée, grave, mesurée, et lorsqu'un objet la frappe, elle se redresse et prend une attitude majestueuse.

383 — GRUE ANTIGONE — *GRUS ANTIGONE* Pall. ex Linn.

(Type du genre *Antigone*, Reichenb.)

Tête et moitié supérieure du cou nues et rougeâtres, excepté à l'occiput où cette teinte passe au bleuâtre (adultes); *plumage cendré bleuâtre; bec brun à la pointe; pieds rougeâtres.*

Taille : 1^{m},80 *environ.*

Ardea Antigone, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 235.
Grus orientalis indica, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 378.
Grus Antigone, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 102.
Grus torquata, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XIII, p. 560.
Antigone torquata, Reich. *Nat. Syst. Vög.* (1852), p. xxii.
Buff. *Pl. enl.* 865, sous le nom de *Grue à collier*.

Adultes : Partie nue de la tête et du cou rougeâtre, tournant au violet à l'occiput, nuancée par-ci par-là de jaunâtre, et parsemée de quelques poils noirs, surtout aux côtés de la base de la mandibule inférieure; paupière inférieure blanche; régions parotiques couvertes de plumes cendrées; bas du cou, en arrière, dessus et dessous du corps, dessus des ailes d'un cendré bleuâtre, avec les plumes du dos bordées de cendré plus clair; devant du cou et croupion blanchâtres; rémiges

primaires noires; rémiges secondaires d'un cendré bleuâtre, passant insensiblement au blanchâtre à mesure qu'elles se rapprochent du corps; rectrices cendrées, avec l'extrémité noire; bec d'un jaune verdâtre, à pointe brune; pieds d'un rougeâtre violacé; iris d'un rouge orange.

La Grue Antigone habite les Indes orientales et l'Asie centrale. D'après Pallas, elle est commune en Daourie; elle s'y montre même en plus grand nombre que la Grue cendrée et fréquente davantage les lieux marécageux. On la rencontrerait aussi, selon les renseignements qu'il a recueillis, dans la steppe qui entoure Astrakhan et dans les plaines désertes de la Grande Tartarie. C'est probablement de là qu'elle s'avance quelquefois jusque dans la Russie méridionale. M. Nordmann signale deux captures qui y ont été faites dans les environs de Rostoff, sur le Don.

Elle niche au milieu des marécages. Ses œufs, au nombre de deux, varient, autant que ceux de la Grue cendrée. Ils sont généralement blanchâtres, ou grisâtres, lavés parfois d'une très-faible teinte jaunâtre verdâtre, parsemés de quelques touches isolées, ordinairement petites, irrégulières ou punctiformes, un peu plus abondantes vers le gros bout que sur le reste de l'œuf; les unes profondes, d'un brun cendré ou d'un violet pâle; les autres superficielles, olivâtres ou d'un brun roux. Quelques variétés offrent de larges maculatures nuageuses, violettes ou rousses. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,094$ à $0^m,100$; petit diam. $0^m,062$ à $0^m,066$.

Pallas dit que cette espèce n'émigre point par troupes, mais par paires.

384 — GRUE LEUCOGÉRANE — *GRUS LEUCOGERANUS* Pall.

(Type du sous-genre *Leucogeranus*, Bp.)

Face et vertex nus et rouges (adultes), *ou couverts d'un duvet jaune ocreux* (jeunes); *plumage blanc; bec et pieds rouges* (adultes), *ou d'un brun olivâtre* (jeunes).

Taille : $1^m,15$ *à* $1^m,16$.

Grus leucogeranus, Pall. *Voy.* (1776), édit. franç. in-8°, t. VIII, append. p. 45, fig. 40; et *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 103.

Ardea gigantea, S. G. Gmel. *Reis.* (1774-1784), t. II, p. 189.

Grus gigantea, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XIII, p. 558.

Antigone leucogeranos, Reichenb. *Syst. Av.* pl. 214 et 217.

Leucogeranus giganteus, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 9.

Temm. et Laug. *Pl. col.* 467, *mâle adulte.*

Mâle et femelle vieux : Tout le plumage d'un blanc de neige, avec la face nue jusqu'au delà des yeux, rugueuse, rouge, garnie de poils

rares et roussâtres ; les dix rémiges primaires d'un noir parfait ; les rémiges secondaires blanches ainsi que les rectrices ; bec complétement rouge ; pieds d'un rouge de laque ; iris blanc.

Jeunes de l'année : Tout le plumage d'un blanc roussâtre sur le corps, blanchâtre en dessous ; tête couverte d'un duvet jaune d'ocre ; bec, face et pieds d'un brun olivâtre.

La Grue leucogérane paraît propre à l'Asie centrale.

Pallas dit qu'on la voit, au printemps, voler par paires au midi du Wolga et le long de la mer Caspienne ; qu'elle se montre surtout en nombre dans les vastes marécages et dans les parties couvertes de roseaux, des steppes d'Ischim et de Baraba ; qu'elle est plus rare dans la Daourie et dans les régions boréales de la Sibérie, quoique, cependant, elle ait été observée jusque dans le golfe de l'Obi. On la rencontre aussi au Japon.

Ses apparitions en Europe sont plus fréquentes que celles de la Grue Antigone. Pallas, d'après M. Nordmann, vit une fois, dans le mois d'avril, deux individus voler non loin de Saint-Pétersbourg, et lui-même nous apprend, dans son *Catalogue des Oiseaux de la Faune Pontique,* que l'espèce se montre assez fréquemment dans le gouvernement d'Ekatérinoslaw, et qu'elle y est même de passage périodique au printemps.

Selon Pallas, elle se reproduit en mai ; construit son nid parmi les roseaux, sur un petit tertre, et pond deux œufs, d'un gris cendré, couverts de nombreuses taches brunes, et du volume de ceux de l'Oie.

La présence de l'homme dans le voisinage de son nid la fait accourir du plus loin ; mais si on l'effarouche ou si elle soupçonne quelque piége elle abandonne ses œufs. Le mâle fait la garde autour de la nichée, et attaque vigoureusement à coups de bec les chiens ou les bêtes fauves qui en approchent. Dans toute autre saison, cette espèce est aussi circonspecte que ses congénères. Elle pousse des cris fréquents, en étendant le cou, presque à la manière des Oies ; se nourrit de grenouilles, de lézards et surtout de petits poissons. Elle a la démarche et les mœurs de la Grue cendrée, et vit en bonne intelligence avec celle-ci.

GENRE CXCI

ANTHROPOÏDE — *ANTHROPOIDES*, Vieill.

ARDEA, p. Linn. *S. N.* (1766).
CICONIA, p. Briss. *Ornith.* (1760).
GRUS, p. Pall. *Spicil. Zool.* (1767-1774).
ANTHROPOIDES, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).

Bec à peine plus long que la tête, entier, épais et légèrement convexe ; narines médianes, elliptiques, percées de part en part dans un large sillon ; ailes longues, pointues, sub-obtuses ; queue

très-courte; tarses longs, minces, couverts en avant d'une série de scutelles, réticulés en arrière et aux articulations; tête totalement emplumée, une touffe de plumes longues, effilées et tombantes au devant du cou; plumes cubitales très-allongées, dépassant de beaucoup la queue et pointues.

Les Anthropoïdes se distinguent des Grues par leur tête emplumée et par les touffes qui ornent les régions parotiques et le jabot. Elles ont les mœurs de la Grue cendrée; elles aiment la société de leurs semblables, émigrent périodiquement et en troupes comme elles; mais elles semblent préférer les vastes plaines arides et sèches aux plaines marécageuses. Les insectes sont leur principale nourriture et elles mêlent à ce régime de petits mammifères, des lézards et des serpents.

Elles sont remarquables par les jeux et les évolutions auxquels elles se livrent et dont le récit passerait pour fabuleux s'il ne nous était fait par des hommes dignes de foi.

Le mâle et la femelle portent le même plumage. Leur mue est simple.

385 — ANTHROPOÏDE DEMOISELLE
ANTHROPOIDES VIRGO
Vieill. ex Linn.

Une touffe de plumes blanches, longues, décomposées, de chaque côté de la tête, sur les régions parotiques; rectrices d'un brun de plomb; plumage gris bleuâtre.

Taille : 1 mètre environ.

Ardea virgo, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 234.
Grus numidica, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 388.
Grus virgo, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 108.
Anthropoides virgo, Vieill. *N. Dict.* (1816), t. II, p. 163.
Scops virgo, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841), p. 86.
Buff. *Pl. enl.* 241, sous le nom de *Demoiselle de Numidie.*

Mâle adulte : Dessus de la tête, moitié inférieure de la nuque, dessus et dessous du corps d'un joli gris bleuâtre; un faisceau de longues plumes décomposées, pendantes, flottant, au moindre mouvement de l'oiseau, derrière chaque œil; joues, moitié supérieure du cou, faces antérieure et latérale de la moitié inférieure de cette partie, ainsi que les longues plumes effilées qui forment jabot, d'un noir très-pur et lustré; couvertures supérieures des ailes de la même teinte que le dos, rémiges d'un noir profond; quelques-unes des lon-

gues couvertures très-pointues, avec le bout noirâtre et dépassant de beaucoup la queue ; celle-ci d'une teinte brun de plomb et terminée de noirâtre ; bec jaune d'ocre, avec la base noir verdâtre ; pieds d'un brun noirâtre ; iris rouge.

Femelle adulte : Elle a des teintes moins pures et le faisceau de longues plumes des côtés de la tête moins touffu et moins allongé.

L'Anthropoïde demoiselle habite la Russie méridionale, la Grèce, la Turquie et diverses parties de l'Asie et de l'Afrique. Elle est de passage accidentel en Dalmatie, en Suisse, en Piémont, et sur l'île d'Héligoland, non loin de l'embouchure de l'Elbe.

Elle niche dans les endroits tranquilles des steppes de la Crimée, à terre, sur quelques brins d'herbe sèche et quelques petites branches ; pond deux œufs, qui diffèrent peu, pour les teintes et la forme des taches, de ceux de la Grue cendrée. Ils sont ou gris olivâtre clair, ou gris jaunâtre clair, ou d'un gris cendré quelquefois pur, quelquefois lavé de roussâtre. Les taches et les points qui relèvent la couleur du fond sont généralement petits, plus ou moins accusés ; les uns profonds, d'un gris violet ou vineux ; les autres superficiels, d'un brun roux ou d'un roux clair. Sur quelques variétés, les taches superficielles sont très-vives, très-nombreuses, généralement punctiformes, très-rapprochées au gros bout et formant une zone foncée. D'autres variétés offrent de larges maculatures nuageuses, violettes ou d'un gris roussâtre. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,084$ à $0^m,087$; petit diam. $0^m,053$ à $0^m,055$.

Elle vit de petits rongeurs, de lézards et de serpents, mais principalement d'insectes.

M. Nordmann en a vu souvent sur les grandes routes ramasser, dans la fiente du bétail, différentes espèces d'*Onthophagus*, de *Copris*, d'*Aphodius* et de *Scarabæus*.

En Russie, où cet oiseau est répandu sur tout le littoral de la mer Noire, il se tient de préférence dans les steppes, depuis le Dniester jusqu'à la mer Caspienne. Il y arrive dans la première quinzaine de mars et repart à la mi-septembre.

Il voyage en grandes bandes quelquefois de deux à trois cents individus, qui se tiennent très-haut et observent le même ordre que les Grues cendrées. Les individus de chaque troupe émigrante changent souvent de place, à la manière des Grues, et font entendre fréquemment le cri de *kroaaou, kroaaou*, semblable à un son de trompette.

M. Nordmann, à qui nous empruntons ces détails, a été plus d'une fois témoin des jeux et des danses extraordinaires auxquels ces oiseaux se livrent. C'est le soir et le matin qu'ils s'y adonnent de préférence ; ils choisissent, à cette fin, un lieu convenable, le plus souvent le rivage plat d'un ruisseau, dans les steppes. Là, placés en cercle ou sur plusieurs rangées, ils sautent et dansent d'une manière burlesque les uns autour des autres, s'avancent l'un vers l'autre, s'arrêtent et se retournent en tenant le cou tendu, baissé ou relevé, et les ailes à moitié déployées ; pendant ce temps d'autres se disputent le prix de vi-

tesse; ils courent dans une direction sans but appréciable ; retournent à leur place à pas lents et mesurés, et toute la troupe pousse alors des cris, et témoigne sa joie par des sortes de salutations, par des gestes et des mouvements mimiques des plus bizarres.

Prise jeune, l'Anthropoïde demoiselle s'apprivoise si bien, au rapport de M. Nordmann, qu'elle ne pense plus à fuir la domesticité. Elle exerce même une certaine domination sur les autres oiseaux domestiques ; fait son régime de tout ce qu'on lui donne, et se reproduit dans les conditions nouvelles que l'homme lui crée. La beauté et l'élégance de ses formes, ses qualités remarquables, la font rechercher, dans la Nouvelle Russie, comme oiseau de basse-cour.

GENRE CXCII

BALÉARIQUE — *BALEARICA*, Briss.

ARDEA, p. Linn. *S. N.* (1766).
BALEARICA, Briss. *Ornith.* (1760).
ANTHROPOÏDES, p. Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
GRUS, G. R. Gray, *List of Gen. B.* (1841).

Bec de la longueur de la tête, à mandibule supérieure notablement déprimée de la base au milieu du bec, ensuite légèrement courbée jusqu'à l'extrémité; narines petites, ovalaires, percées obliquement dans de larges fosses nasales; ailes allongées, sub-obtuses; queue courte, tronquée; tarses élevés, minces, complétement réticulés, ainsi que la partie nue des jambes; joue et gorges nues; front proéminent, couvert de plumes veloutées; occiput orné d'un faisceau de plumes filiformes; devant du cou garni de plumes longues, étroites et lancéolées.

Les Baléariques se distinguent parfaitement des Grues et des Anthropoïdes par la forme de leur bec; par leur front avancé et arrondi; par leurs tarses réticulés et par le faisceau de plumes filiformes qui ornent l'occiput.

Ce sont des oiseaux sociables, doux, familiers; ils vivent dans les pays découverts et en plaine; fréquentent les côtes plates et aiment, dit-on, à se percher, pour prendre du repos. Ils se nourrissent d'insectes, de vers et de petits poissons.

Le mâle et la femelle diffèrent fort peu. Les jeunes, avant la première mue, s'en distinguent par une livrée particulière. Leur mue est simple.

386 — BALÉARIQUE PAVONINE
BALEARICA PAVONINA
G. R. Gray ex Linn.

Partie nue des côtés de la tête blanche sur la tempe, d'un rouge de laque vif sur la joue; fanon de la gorge petit; plumes allongées du jabot noirâtres.

Taille : 1^{m},03 *environ.*

Grus balearica, Antiq. (Aldrov. Jonst. Willugb.)
Ardea pavonina, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 233.
Balearica, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 511.
Anthropoides pavonina, Vieill. *N. Dict.* (1816), t. II, p. 165.
Grus pavonina, Wagl. *Syst Av.* (1827), *Gen. Grus*, sp. 1.
Balearica pavonina, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1846), t. II, p. 552.
Buff. *Pl. enl.* 265, *mâle adulte*, sous le nom d'*Oiseau-Royal.*
Vieill. *Gal. des Ois.* pl. 257, *jeune.*

Mâle adulte : Front et vertex couverts de duvet noir et velouté; occiput orné d'un faisceau de brins touffus, aplatis, en spirale, d'un jaune paille, hérissés de petits filets à points noirs, et terminés par un petit pinceau de même couleur; cou et corps d'un cendré clair brunâtre, avec les plumes de la première partie, et surtout celles de la poitrine, longues, étroites et pointues; côtés de la tête couverts d'une peau nue (vulgairement oreillon), blanche sur les tempes, d'un rouge vif sur les joues, se terminant par un fanon pendant sous la gorge; couvertures supérieures des ailes blanches, les plus longues, près du corps, roussâtres, les plus éloignées noires; rémiges primaires et rectrices également noires; rémiges secondaires d'un brun marron, s'étendant jusqu'à l'extrémité des rémiges primaires et de la queue; bec et pieds noirs; iris blanc.

Femelle adulte : Elle ne diffère du mâle que par une taille plus petite; des oreillons d'un blanc moins pur et d'un rouge moins vif.

Jeunes avant la première mue : Ils ont l'occiput orné d'une touffe de plumes rousses; la tête et la partie postérieure du cou couverts d'un duvet roux; les tempes, les joues, les régions ophthalmiques parsemés d'un court duvet d'un blanc roussâtre; la gorge blanchâtre; le dessus du corps, le devant du cou, la poitrine et le ventre noirâtres, avec toutes les plumes de ces parties bordées et terminées de roux; les sous-caudales variées de roux et de blanc; les rémiges primaires et les

rectrices noires ; les rémiges secondaires noires, avec de larges bordures rousses ; les couvertures supérieures blanches et rousses ; le bec brun clair et les pieds noirâtres.

La Baléarique pavonine ou couronnée habite l'Afrique septentrionale et occidentale. Elle est commune aussi, dit-on, aux îles du Cap-Vert, et habitait jadis les Baléares, ce qui lui avait valu le nom de *Grue des Baléares*, sous lequel les anciens l'ont connue. De nos jours, on ne la rencontre plus qu'accidentellement dans les limites de l'Europe. M. Swainson, pendant son séjour à Malte, a pu s'en procurer quelques individus, qui lui furent apportés de la petite île de Lampedosa, où l'espèce se montre assez fréquemment. D'après M. Malherbe, elle est très accidentellement de passage sur les côtes méridionales et occidentales de la Sicile.

Elle niche à terre, sur quelques brins d'herbe. Ses œufs, ordinairement au nombre de deux, et presque aussi épais au gros qu'au petit bout, sont d'un brun olivâtre foncé ou d'un brun tantôt jaunâtre, tantôt roussâtre, et marqués de taches oblongues et comme essuyées dans le sens du grand diamètre. Les taches sont, les unes profondes, d'un gris roussâtre ou d'un gris vineux ; les autres superficielles, brunes ou d'un brun roux. Par leur confluence, elles forment quelquefois une calotte sur la grosse extrémité. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,068 à 0m,070 ; petit diam. 0m,052 à 0m,054.

La Baléarique pavonine est un oiseau fort doux, très-sociable, et qui devient excessivement familier. Il semble aimer et rechercher la société de l'homme ; car, en captivité, il suit les personnes qui l'approchent ou marche gravement à côté d'elles. Certaines peuplades de l'Afrique ont pour elle une grande vénération. Son cri ressemble beaucoup à celui de la Grue cendrée.

Observation. Deux espèces, l'une du nord, l'autre du midi de l'Afrique, ont été souvent confondues sous le nom spécifique de *Pavonina* ; cependant la dernière a été depuis longtemps distinguée et nommée *Grus regulorum*. Celle-ci, qui est propre à l'Afrique méridionale, diffère de l'espèce observée en Europe, par ses oreillons rouges aux tempes, blancs aux joues, par son fanon beaucoup plus large et plus long, et par les plumes du cou plus allongées et d'un cendré bleuâtre.

FAMILLE XLI

ARDÉIDÉS — *ARDEIDÆ*

Herodii, p. Illig. *Prod. Syst.* (1811).
Herodiones, p. et Latirostres, p. Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
Ardeidæ, p. Leach, in : Vigors, *Gen. of B.* (1825).

Psophidæ, p. Bp. *B. of Eur.* (1838).
Ardeidæ et Cancromidæ, p. Bp. *C. Gen. Av.* (1857).
Ardeæ, Schleg. *Mus. d'Hist. Nat. des Pays-Bas* (1863).

Bec fendu au moins jusqu'au milieu de l'œil ; mandibule supérieure déprimée à la base ; narines basales ; sillons nasaux, plus ou moins prolongés, plus ou moins larges et profonds ; lorums complétement nus ; face antérieure des tarses le plus ordinairement couverte par une série de scutelles ; membranes interdigitales médiocrement développées ; doigts antérieurs longs et déliés ; pouce long, absolument sur la même ligne que le doigt externe, et portant sur le sol dans toute son étendue ; ongles comprimés, aigus, celui du doigt médian dilaté sur son bord interne et pectiné.

Les Ardéidés se distinguent de tous les Cultrirostres par l'évasement et les dentelures de l'ongle du doigt médian ; par leur pouce articulé à l'arrière du doigt externe et tout à fait sur la même ligne, ce qui leur donne la faculté de percher facilement ; et par un bec profondément fendu.

Ils ont généralement le cou long et grêle ; le corps comprimé et comme efflanqué ; l'occiput, le jabot, le dos, pourvus, chez les adultes, d'ornements dont certains tombent à l'automne, pour reparaître au printemps.

Tous fréquentent le bord des eaux. Ils ont un régime exclusivement animal ; ils sont indolents, tristes, patients, sobres ; supportent facilement un long jeûne ; marchent gravement et lentement, et s'avancent dans l'eau jusqu'à mi-jambe. Au repos, ils prennent, comme l'a dit G. Cuvier, une attitude *enfoncée ;* en d'autres termes, ils ont le cou replié et la tête presque cachée entre les épaules. La plupart ont des habitudes semi-nocturnes. Les uns vivent solitaires, les autres par familles ou par petites troupes ; cependant, à l'époque des migrations, quelques-uns forment des bandes assez considérables. Tous sont migrateurs ou erratiques. Ils nichent sur les arbres, au voisinage des eaux ou au milieu des jonchaies. Leurs œufs sont unicolores, et les petits, en naissant, ont une grande partie du corps à peu près nue.

Observation. La famille des Ardéidés, pour quelques auteurs, correspond au grand genre *Ardea* de Linné et comprend par conséquent les Grues, les Hérons, les Cigognes. D'autres méthodistes en ont considérablement agrandi les limites, en y admettant les Agamis, les Spatules, les Tantales, etc. Mais ces divers éléments, si l'on prend les Hérons pour type de famille, ne peuvent, sous aucun rapport, être considérés comme Ardéidés, car ils n'en offrent point les caractères essentiels, à savoir : le pouce articulé immédiatement derrière le doigt externe et portant en entier sur le sol, et l'ongle du doigt médian évasé et pectiné sur l'un de ses bords. Les Savacous, parmi les oiseaux étrangers à l'Europe, et tous les oiseaux compris par G. Cuvier sous le nom de Hé-

rons (*Ardea*), sont les seuls qui présentent ces caractères, et les seuls aussi qui doivent être considérés comme Ardéidés. Ainsi limitée, cette famille est très-naturelle.

SOUS-FAMILLE LXVII

ARDÉIENS — *ARDEINÆ*

HÉRONS, Less. *Tr. d'Ornith.* (1831).
ARDEINÆ, Bp. *B. of Eur.* (1838).

Bec plus haut que large dans toute son étendue, aigu, à bords le plus souvent finement dentelés, surtout vers l'extrémité ; orbites nus ; ongles longs, effilés, celui du pouce très-arqué et le plus long.

La sous-famille des Ardéiens comprend les Hérons de G. Cuvier, et répond au genre *Ardea* de quelques auteurs. Les différences que présentent entre elles, sous le rapport de l'organisation, des formes générales, des mœurs, les espèces européennes qui en font partie, ont fait établir sur elles plusieurs genres qui nous paraissent suffisamment caractérisés pour qu'on puisse les adopter.

GENRE CXCIII

HÉRON — *ARDEA*, Linn.

ARDEA, Linn. *S. N.* (1735), et Auct.

Bec beaucoup plus long que la tête, régulièrement conique, droit, échancré vers le bout de la mandibule supérieure; sillons nasaux larges, profonds et très-prolongés ; ailes sub-obtuses; queue médiocrement longue, égale, à pennes assez raides; jambes emplumées à peu près sur la moitié de leur longueur, la partie nue largement aréolée sur toutes ses faces; tarses longs, épais, couverts en avant d'une série de scutelles, réticulés en arrière et sur les articulations; doigt médian, y compris l'ongle, généralement d'un tiers moins long que le tarse, uni à l'interne par un repli membraneux assez développé et à l'externe par une large membrane qui s'étend au delà de la première articula-

tion, en bordant légèrement les doigts ; cou très-long, grêle, emplumé sur toutes ses faces et dans toute son étendue..

Les Hérons, sauf quelques exceptions, ont un plumage partiellement varié de longues taches foncées, et dans lequel le cendré ou le gris, distribué par grandes masses, domine le plus généralement. Les adultes ont ordinairement les plumes de l'occiput effilées et formant une huppe pendante, celles du jabot tombant en fanon, et les scapulaires allongées, étroites et comme décomposées.

Leurs habitudes sont plus diurnes que nocturnes : cependant ils émigrent assez souvent la nuit ; mais c'est pendant le jour qu'ils cherchent leur nourriture et qu'on les voit fréquemment, surtout au moment des amours, s'ébattre, se poursuivre dans les airs en poussant des cris rauques et retentissants. Ils perchent souvent ; nichent sur les grands arbres ou sur les buissons, selon les localités, ordinairement en compagnie soit de leurs semblables, soit d'espèces voisines, et quelquefois en grandes bandes. Ils se nourrissent de poissons, d'insectes aquatiques, de reptiles, de batraciens, et même, dit-on, de petits mammifères.

Le mâle et la femelle ne diffèrent pas. Les jeunes, avant et même après la première mue, s'en distinguent parfaitement. Leur mue est simple.

Le genre Héron est cosmopolite. Deux des espèces qui se rapportent à ce genre sont propres à l'Europe, et une troisième y fait des apparitions accidentelles.

387 — HÉRON CENDRÉ — *ARDEA CINEREA* Linn.

Dessus de la tête et joues d'un blanc plus ou moins pur (adultes) *ou dessus de la tête noir et joues cendrées* (jeunes) ; *derrière du cou, haut du dos, la plus grande partie des couvertures inférieures des ailes cendrés ; côtés de la poitrine noirs* (adultes) *ou cendrés, parsemés de quelques plumes noirâtres* (jeunes) ; *pieds brunâtres ou noirâtres.*

Taille : 1m,05 *à* 1m,06.

Ardea cinerea (*jeune*) et major (*adulte*), Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 236.

Ardea (*jeune*) et Ardea cristata (*adulte*), Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 392 et 400.

Ardea rhenana, Sander, *Beitr. Gesch. Vog.* in : *Naturf.* (1779), t. XIII, p. 195.

Ardea cineracea, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 580.

Buff. *Pl. enl.* 755, *adulte*, sous le nom de *Héron huppé ;* 787, *jeune*, sous celui de *Héron*.

Mâle et femelle adultes : Partie antérieure du vertex couverte de

plumes longues, étagées, d'un blanc pur ou lavé de gris bleuâtre ; le reste du vertex jusqu'aux yeux et l'occiput également couverts de plumes étagées, quelques-unes d'entre elles (de deux à cinq), longues, très-effilées, d'un noir bleu, formant une aigrette ou huppe pendante sur le cou ; nuque blanche, lavée de cendré ; dessus du cou et du corps d'un cendré bleuâtre, avec de longues plumes d'un cendré métallique plus clair sur les scapulaires ; joues et gorge, milieu de la poitrine et du ventre, sous-caudales, partie interne des cuisses et des jambes d'un blanc pur ; côtés du cou d'un blanc cendré comme la nuque ; devant du cou marqué, sur la ligne médiane, de taches oblongues d'un noir bleu, sur fond blanc de neige ; plumes du bas du cou, en partie longues, effilées et d'un cendré blanchâtre, et en partie plus longues, subulées et d'un blanc lustré ; côtés de la poitrine et flancs d'un noir bleu profond ; ailes d'un cendré bleuâtre en dessus, avec le bord et quelques-unes des couvertures inférieures qui en sont les plus rapprochées, d'un blanc pur, et le reste des couvertures inférieures d'un gris cendré ; rémiges noires ; queue d'un cendré foncé bleuâtre en dessus, d'une teinte plus claire en dessous ; bec d'un jaune livide, nuancé de brunâtre en dessus, à la pointe et sur les côtés ; partie nue des lorums de la même couleur et d'un bleu de plomb au-dessus des commissures du bec et aux paupières ; partie nue des jambes rouge en été et jaune livide en hiver ; pieds brunâtres, lavés de jaunâtre en dedans des tarses et au-dessous des doigts ; iris jaune.

Jeunes avant la première mue et avant l'âge de trois ans : Ils n'ont pas d'aigrette à la tête, ni de plumes effilées aux scapulaires, et de plumes subulées au bas du cou ; vertex entièrement noir ; cou cendré ; dessus du corps d'un cendré foncé ; dessous blanc terne et peu étendu ; bec brun supérieurement, jaune inférieurement ; iris jaune ; lorums et paupières d'un jaune verdâtre ; pieds noirâtres, avec le bas des jambes et le dessous des doigts jaunâtres.

Après la première mue, les teintes s'éclaircissent un peu ; des plumes blanches poussent au vertex et les plumes de cette partie s'allongent ; des plumes effilées commencent à paraître aux scapulaires et au bas du cou.

A l'âge de trois ans, ils ont les plumes longues et subulées de la nuque et sont en livrée parfaite.

Le Héron cendré habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique.

Il séjourne du mois de mars à la fin de septembre ou d'octobre, en Hol-

lande, dans quelques contrées de l'Allemagne, dans le sud de la Russie, en Suisse, en Italie et dans le nord de la France. On le trouve toute l'année dans les vastes marécages du Languedoc, du Roussillon et sur les bords du Rhône près de l'embouchure de ce fleuve.

Il niche, en compagnies, sur les arbres élevés, rarement sur les buissons et quelquefois parmi les roseaux, comme dans les steppes de la Russie méridionale. Sa ponte est de trois ou quatre œufs, d'un bleu azuré pâle et légèrement verdâtre, sans taches. Parfois ils sont couverts de points ou de plaques nuageuses de matière crétacée blanchâtre. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,057$ à $0^m,061$; petit diam. $0^m,040$ à $0^m,042$.

Le Héron cendré est un oiseau triste, solitaire, méfiant, très-craintif, qu'on ne peut approcher que par ruse. Il se tient ordinairement sur le bord des eaux, où il reste des heures et quelquefois des journées entières dans un état d'immobilité complète, debout sur une patte, le cou replié et la tête entre les épaules, attendant qu'une proie passe à sa portée. Nous l'avons fréquemment vu aux embouchures des petites rivières de la Bretagne, où le flux et le reflux se font sentir, chercher à mer basse les crabes et les mollusques que les flots jettent sur la grève. L'été, il recherche soit les forêts de haute futaie, voisines des cours d'eau ou des étangs ; soit les vastes prairies entrecoupées de fossés.

Jadis le Héron cendré était beaucoup plus commun en France que de nos jours. Les déboisements, les desséchements des marais où il trouvait une abondante nourriture, le peu de sécurité qu'il rencontre, l'ont chassé de beaucoup de localités où il se reproduisait. Les héronnières des environs de Fontainebleau, si célèbres du temps de François I[er], ont disparu depuis longues années, et celles, en petit nombre, qui existent tant en Vendée qu'en Champagne, finiront probablement aussi par disparaître.

Parmi les héronnières que nous comptons encore, la plus remarquable est sans contredit celle qui s'est formée à Champignol, département de la Marne, dans un parc appartenant à la famille de Sainte-Suzanne, et qui s'y maintient, grâce à la surveillance active d'un garde spécial. M. Lescuyer de Saint-Dizier a fait sur cette héronnière, au congrès scientifique tenu à Troyes, en 1864, une communication verbale des plus intéressantes. D'après les procès-verbaux des séances, dont M. J. Ray a eu l'obligeance de nous adresser un extrait, les Hérons qui forment la colonie de Champignol, habitent la forêt pendant six mois seulement. Leur arrivée et leur départ se font avec une merveilleuse régularité. M. Lescuyer a constaté qu'ils arrivent tous les ans à la héronnière, le 6 mars, et qu'ils l'abandonnent le 6 août. Pendant le séjour qu'ils y font, on les voit s'éloigner tous les soirs pour aller à la recherche de leur nourriture, et leurs excursions nocturnes s'étendent quelquefois à trois ou quatre kilomètres au loin. Le nombre des individus qui la composent, en y comprenant les jeunes, s'élève à peu près à un millier. M. Lescuyer a compté cent soixante-douze nids dans moins d'un hectare et a constamment vu, debout sur chacun d'eux, un Héron faisant sentinelle. Le seul arbre sur lequel il soit monté supportait huit de ces nids. Ils étaient construits en plate-forme, avec des bûchettes se croisant, et contenaient en tout vingt-huit petits. La population de

ce seul arbre, en tenant compte des pères et des mères, était donc de quarante-quatre individus.

Il y a quelques années, M. J. Ray avait découvert dans la forêt d'Orient (dép. de l'Aube), entre l'étang de la Morgue-des-Bois et celui de l'Érolle, une petite héronnière, que l'exploitation des bois a depuis déplacée. Elle était composée seulement d'une douzaine de nids, mais ce nombre se serait certainement accru si l'industrie de l'homme n'avait contraint leurs possesseurs d'abandonner les lieux.

388 — HÉRON MÉLANOCÉPHALE *ARDEA MELANOCEPHALA* Vig.

Dessus et côtés de la tête, tout le cou en arrière, haut du dos et pieds noirs ; côtés de la poitrine cendrés, sans taches ; couvertures inférieures des ailes blanches (adultes).

Taille : *1 mètre à* 1^{m},05.

ARDEA MELANOCEPHALA, Vig. in : Denham et Clapperton, *Voy. et découv. dans le nord et le centre de l'Afr.* (1826), édit. franç. t. III, append. p. 212.

ARDEA ATRICOLLIS, Wagl. *Syst. Av.* (1827), *Gen. Ardea*, sp. 4.

Smith, *Ill. South Afr. Zool.* t. 86, a, *adulte* ; b, *jeune*.

O. des Murs, *Ornith. Icon.* pl. 30.

Mâle et femelle adultes : Dessus de la tête, joues, tempes, huppe occipitale, toute la face postérieure et la moitié supérieure des faces latérales du cou, d'un noir brillant ; haut du dos d'un noir à reflets verdâtres et violacés, le reste du dos d'un gris ardoise, tournant au blanchâtre au centre des longues plumes effilées ; couvertures supérieures des ailes comme le bas du dos ; menton et gorge d'un blanc pur ; haut du cou, en avant, noir, taché longitudinalement de blanc ; le reste du cou, la poitrine, toutes les parties inférieures, y compris les sous-caudales, d'un gris cendré sans taches ; couvertures inférieures des ailes, blanches ; rémiges et rectrices d'un noir bleuâtre ; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous, plus fort que chez le Héron cendré ; pieds noirs.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête, côtés du cou, dos, scapulaires, couvertures supérieures des ailes d'un gris cendré, teinté de brun lustré de vert entre les épaules, et plus ou moins lavé de roussâtre sur les autres parties ; côtés de la tête d'un gris nuancé de noirâtre, avec une tache noire au-dessous de l'œil ; gorge, devant et côtés du cou d'un blanc lavé de roux pâle, relevé sur le milieu du cou par

d'étroites taches longitudinales jaunâtres; bas du cou et poitrine d'un gris pâle, lavé d'une légère teinte roux de rouille; le reste des parties inférieures d'un blanc jaunâtre; bord externe de l'aile et plumes axillaires blancs; rémiges d'un noir bleuâtre moins intense que chez les adultes, avec les secondaires frangées extérieurement de gris; rectrices de la couleur des rémiges; bec un peu plus jaunâtre que celui des adultes; pieds nuancés de roussâtre; plumes de la huppe et du jabot à peine plus longues que les autres.

Le Héron mélanocéphale habite une grande partie de l'Afrique. Il a été observé en Barbarie, en Sénégambie, en Guinée, en Abyssinie, dans le Soudan et jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Il se montre accidentellement dans l'Europe méridionale, notamment sur nos lacs et nos étangs du Midi.

Nous avons signalé dans la *Revue zoologique* pour 1854 (2e sér. t. VI, p. 6 et suiv.), l'apparition de cet oiseau sur les côtes de la Provence. Un magnifique mâle en plumage parfait d'adulte, que M. Jauffret de Draguignan compte parmi les richesses de sa collection, a été abattu vers 1845, dans les environs d'Hyères, par feu M. Besson, naturaliste préparateur. Une deuxième capture non moins authentique, nous a été indiquée par des douaniers établis sur le Petit-Rhône, près des Saintes-Maries. Enfin on le cite comme s'égarant aussi quelquefois sur les côtes d'Espagne.

Il a les habitudes et le régime du Héron cendré. Denham et Clapperton l'ont vu en grand nombre, en compagnie d'autres espèces de la même famille, dans tous les lacs et marais du Bornou et du Loggoun. Ses œufs ne sont pas connus, mais tout porte à croire qu'ils doivent avoir la forme, la couleur et les dimensions de ceux des Hérons cendré et pourpré.

Observation. L'*Ardea melanocephala* a de grands rapports avec l'*Ard. cinerea;* toutefois les deux espèces ne peuvent être confondues sous aucune de leurs livrées. L'*Ard. melanocephala* n'a jamais comme celle-ci les couvertures inférieures des ailes totalement ou partiellement cendrées, mais complétement blanches. Ce seul caractère suffit pour le distinguer à tous les âges.

389 — HÉRON POURPRÉ — *ARDEA PURPUREA* Linn.

Dessus de la tête d'un noir verdâtre; une ligne médiane noire de l'occiput vers le milieu du cou, dont le roux est la couleur dominante; joues d'un roux clair; un trait noir des commissures à l'occiput; doigt médian, y compris l'ongle, aussi long que le tarse.

Taille : 0m,80 *environ.*

Ardea purpurea, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 236.

Ardea purpurascens et Ardea cristata purpurascens, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 420 et 424.

Ardea variegata, Scop. *Ann. I. Hist. Nat.* (1769), spec. 120.

Ardea caspia, S. G. Gmel. *Reise* (1770-1784), t. II, p. 193.

Ardea botaurus, purpurata, et rufa, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 636, 641 et 642.

Ardea monticola, Lapeyr. *Mam. et Ois. de la H. Garonne* (1799), p. 44.

Ardea pharaonica, Bp. *C. Gen. Av.* (1857), t. II, p. 113.

Buff. *Pl. enl.* 788, *adulte*, sous le nom de *Héron pourpré huppé*.

Mâle et femelle vieux : Dessus de la tête d'un noir verdâtre, avec deux longues plumes effilées, subulées et pointues à l'occiput ; derrière du cou nuancé de roux vif et de roux clair, avec une ligne médiane noire qui occupe les deux tiers de son étendue ; dessus du corps d'un cendré lavé légèrement de roussâtre et à reflets verdâtres, avec de longues plumes effilées, cendrées et d'un roux vif aux scapulaires ; gorge blanche ; devant du cou blanc roussâtre sur la ligne médiane, avec de longues taches longitudinales d'un noir pourpre foncé et une touffe de plumes longues, subulées, blanches et d'un cendré clair lustré ; poitrine et flancs d'un pourpre éclatant ; ventre cendré, à reflets verdâtres, avec quelques points nuancés de pourpre ; sous-caudales moitié d'un cendré verdâtre, moitié blanches vers la base ; joues d'un brun roux clair, coupées par un trait noir qui se rend de la commissure du bec à l'occiput ; côtés du cou également roux, avec une bande longitudinale noire ; couvertures supérieures des ailes cendrées, à reflets verdâtres, et nuancées légèrement de roussâtre ; rémiges brunes à reflets cendrés et verdâtres ; queue de la couleur du dos ; bec jaune, brunâtre en dessus vers la pointe ; paupières et lorums jaunes ; pieds d'un brun verdâtre, jaunes en arrière, au-dessous des doigts et à la partie inférieure des jambes ; iris orange.

Jeunes sujets de l'année et jusque vers l'âge de trois ans : Point d'aigrette à la tête, ni de plumes effilées aux scapulaires et au bas du cou ; front noirâtre ; une partie du vertex et derrière du cou roux ; dessus du corps d'un cendré noirâtre au centre des plumes et d'un roux plus ou moins clair sur les bords ; gorge blanche ; devant du cou roussâtre, avec de nombreuses taches longitudinales noirâtres ; poitrine et abdomen d'un cendré roussâtre ; sous-caudales blanches ; jambes d'un brun roux en dehors, d'une teinte plus claire en dedans ; joues et côtés du cou d'un roux cendré, avec des taches noires peu apparentes sur cette dernière partie ; couvertures supérieures des ailes de la couleur du dos ; rémiges et rectrices d'un cendré noirâtre ; bec presque entièrement brun en dessus ; jaunâtre en dessous ; iris, paupières, lo-

rums, d'un jaune clair ; pieds colorés comme chez les vieux, mais d'une teinte moins foncée en avant et sur les côtés.

A mesure que les oiseaux avancent en âge, les teintes deviennent plus foncées, les plumes du vertex s'allongent, les plumes subulées du cou paraissent se développer, et, dans la seconde année, on voit naître de courtes aigrettes à l'occiput. A trois ans la livrée est complète.

Le Héron pourpré habite l'Europe tempérée et méridionale, une partie de l'Asie et de l'Afrique.

Il se montre et se reproduit en assez grand nombre dans le midi de la France ; il se reproduit quelquefois aussi en Champagne, et n'est que de passage irrégulier dans la plupart de nos départements de l'Ouest et du Nord. On l'y voit tantôt isolément, tantôt par troupes plus ou moins nombreuses. Le 5 octobre 1845, il s'en est fait un passage si considérable aux environs de Lille, que plusieurs sujets jeunes sont tombés harassés de fatigue dans la ville et jusque dans la cour de la préfecture. On en a pris en d'autres années, toujours dans le même mois, sur le Marché-aux-Bêtes et dans les fortifications de la ville. Les adultes s'y montrent au printemps ; en automne on n'y voit jamais que des individus d'un à deux ans.

Ce Héron niche parmi les roseaux, rarement sur les arbres; ses œufs, au nombre de trois, sont un peu plus petits et plus verts que ceux du Héron cendré. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},055$; petit diam. $0^{m},038$.

Dans le midi de la France et de la Russie, le Héron pourpré fréquente non-seulement les marais, mais encore les bords des rivières et des ruisseaux couverts de joncs et de roseaux. Il se déplace peu pendant le jour, mais vers le soir on le voit voler aux alentours de son nid avec sa femelle. Il n'est pas farouche comme le précédent et se laisse facilement approcher.

« Étant peu chassé dans nos parages, dit M. Nordmann, le Héron pourpré ne montre aucune défiance. A l'approche d'un homme, il ne prend pas la fuite, mais il cherche à se soustraire aux regards par toutes sortes de gestes bizarres et de postures contraintes. » C'est, suivant ce naturaliste, un oiseau stupide, qui a, dans sa manière de vivre, plus de rapport avec le Butor qu'avec le Héron cendré, quoique, par sa conformation, il ressemble plus à ce dernier. Il est plus inoffensif que ses congénères, car les jeunes que l'on élève, n'attaquent pas à coups de bec les personnes ou les chiens qui les approchent, comme font le Héron cendré et le Butor. Il n'hiverne pas en Europe, et en émigre d'assez bonne heure.

GENRE CXCIV

AIGRETTE — *EGRETTA*, Bp.

ARDEA, p. Linn. *S. N.* (1735).
HERODIAS, p. Boie, *Isis* (1822).

GARZETTA, p. Kaup, *Nat. Syst.* (1829).
EGRETTA, Bp. *B. of Eur.* (1838).
ERODIUS, Macgill. *Man. Nat. Hist. Orn.* (1842).

Bec beaucoup plus long que la tête, assez mince, droit, échancré vers le bout de la mandibule supérieure ; sillons nasaux profonds et très-prolongés ; ailes obtuses ; queue médiocre, égale, à pennes assez résistantes ; jambes emplumées sur moins de la moitié de leur longueur, la partie nue irrégulièrement aréolée en avant, couverte en arrière d'une série de larges plaques ; tarses très-longs, minces, couverts en avant d'une série de scutelles, réticulés en arrière et sur les articulations ; doigt médian, y compris l'ongle, d'un tiers moins long que le tarse, uni à l'externe par une membrane qui s'étend jusqu'à la première articulation ; cou très-long, très-grêle, emplumé sur toutes ses faces et dans toute son étendue ; plumes du dos et scapulaires chez les adultes en noces, à tige épaisse, raide, atteignant ou dépassant l'extrémité des ailes, et à barbes décomposées et filiformes.

Les Aigrettes ont des caractères qui participent beaucoup de ceux des Hérons ; mais leurs formes sont plus sveltes ; elles ont un bec relativement plus mince et moins élevé à la base ; des jambes dénudées sur une plus grande étendue et en partie scutellées ; elles se distinguent encore par un plumage entièrement blanc, à tous les âges et à toutes les saisons, et par les aigrettes que forment, à l'époque des amours, les plumes du dos et les scapulaires.

Du reste, elles ont à peu près les mêmes habitudes que les Hérons, et elles en ont aussi les mœurs et le régime.

Le mâle et la femelle ne diffèrent pas, et les jeunes ne s'en distinguent que par la couleur du bec et des pieds, et par l'absence de parures.

Observations. Indépendamment de l'*Ardea alba* et de l'*Ard. garzetta*, le prince Ch. Bonaparte a encore admis comme espèces accidentellement européennes l'*Ard. egrettoides*, Temm. (nec Gmel.), ou *Ard. intermedia*, Schleg., et l'*Ard. melanorhyncha*, Wagl., ou *Ard. nigrirostris*, Macgill. Mais l'*Ard. egrettoides* n'a jamais été observée en Europe, selon M. Schlegel ; et l'*Ard. melanorhyncha*, considérée par M. de Sélys-Longchamps comme simple variété locale, ne serait pour M. Schlegel qu'un double emploi d'*Ard. alba*. Le genre Aigrette ne renferme donc comme espèces d'Europe que les *Ard. alba* et *garzetta*, qui sont devenues types de deux genres distincts, mais qui nous semblent ne pouvoir être séparées : une taille un peu plus ou un peu moins grande ; des plumes

occipitales un peu peu plus ou un peu moins allongées ; des tiges d'aigrettes droites ou recoquillées à leur extrémité, étant plutôt des caractères spécifiques que des caractères génériques. Tout au plus pourrait-on, comme l'a fait M. Schlegel, les employer comme attributs de groupe et dans ce cas distinguer les Aigrettes :

1° En espèces qui ont à l'état adulte et à l'époque des amours des aigrettes à tiges droites, et l'occiput dépourvu de plumes extraordinairement allongées : (Type : *Ardea alba*, Linn.)

2° En espèces qui, dans les conditions des précédentes, ont des aigrettes à tige recourbée à l'extrémité, et l'occiput orné de deux plumes longues et étroites. (Type : *Ardea garzetta*, Linn.)

390 — AIGRETTE BLANCHE — *EGRETTA ALBA* Bp. ex Linn.

Bec notablement plus long que le doigt médian, y compris l'ongle ; celui-ci plus court que la moitié du tarse et trois fois environ aussi long que le pouce ; plumes du jabot médiocrement allongées et peu effilées ; pieds plus ou moins verdâtres ou noirâtres ; aigrettes droites et dépassant la queue.

Taille : 1 mètre à 1^m,11.

Ardea alba, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 239.
Ardea candida, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 428.
Ardea egrettoides, S. G. Gmel. (nec Temm.), *Reise* (1770-1784), t. II, p. 193.
Ardea egretta, Bechst. (nec Gmel.), *Nat. Deuts.* (1804-1809), t. IV, p. 335.
Herodias egretta, Boie, *Isis* (1822), p. 559.
Ardea melanorhyncha, Wagl. *Isis* (1832).
Egretta alba, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 47.
Erodius albus, Macgill. *Man. Hist. Nat. Orn.* (1839-1841), t. II, p. 134.
Herodias candida, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 584.
Egretta alba et nivea, Bp. *Rev. crit.* (1850), p. 188 et 189.
Egretta melanorhyncha, Hartl. *Syst. Ornith. Westaf.* (1858), p. 290.
Buff. *Pl. enl.* 886, *jeune*, sous le nom de *Héron blanc*.
Naum. *Vög. Deuts.* pl. 46, f. 91, *adulte*.

Mâle et femelle adultes, en amour : Tête, cou, corps, ailes, queue et partie emplumée des jambes d'un blanc pur, avec des plumes assez allongées, étroites, formant une petite huppe pendante à l'occiput et d'autres très-longues, dépassant la queue, à baguette raide, droite, plate, et à barbes rares, décomposées et filiformes ; bec noir ; partie nue des paupières verdâtre ; pieds verts ou brun-verdâtre ; iris jaune brillant.

Mâle et femelle en automne et en hiver : Point de huppe pendante

ni de panache ou longues plumes au dos ; bec jaune, avec l'arête et le bout noirs.

Jeunes de l'année : D'un blanc plus terne ; ni huppe, ni panache ; bec brun-jaunâtre ; pieds verdâtres ; iris jaune clair.

L'Aigrette habite le sud-est de l'Europe et le nord de l'Afrique ; se trouve en grand nombre dans toutes les localités qui entourent le Pont-Euxin ; est de passage assez régulier en Sicile, souvent en bandes, et se montre accidentellement en Italie, en Allemagne, en Suisse, dans le nord, l'est et le midi de la France.

M. Baillon l'indique, dans son catalogue, comme se montrant près d'Abbeville. L'exemplaire auquel il fait allusion, avait été tué au printemps et possédait des aigrettes. Un deuxième exemplaire également capturé dans le département de la Somme, près de Montreuil-sur-Mer, faisait partie de la belle collection de M. de Cosette. Il était en tout semblable à celui qu'avait obtenu M. Baillon. Un individu a été tiré sur la Nied, à quelques lieues de Metz, le 13 décembre 1822. M. Crespon en a vu plusieurs qui ont été capturés dans les vastes marécages qui avoisinent le Rhône à son embouchure ; aucun n'avait de parure ou de panache au dos.

Tous les sujets tués en France l'ont été au printemps et en hiver, et étaient plus forts que l'Aigrette d'Amérique.

Cette espèce niche, comme le Héron cendré, sur les arbres ou dans les roseaux, suivant les localités. Un nid trouvé par M. Nordmann sur la rive du Boug, était élevé sur une couche de roseaux et de brins d'herbe haute d'une aune ($1^m,188$). Sa ponte est de trois à quatre œufs, d'un vert bleuâtre, et de même forme que ceux du Héron cendré. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,058$ à $0^m,063$; petit diam. $0^m,040$ à $0^m,046$.

Observations. 1° On distingue facilement l'Aigrette d'Europe de celle d'Amérique, lorsqu'elles sont adultes, en examinant la tige des longues plumes du dos, vulgairement appelées *Aigrettes* : cette tige est aplatie chez la première, tandis qu'elle est relevée, à côte saillante, chez la seconde. L'Aigrette d'Europe se distingue encore, à tout âge, par sa taille constamment plus forte ; par des jambes dénudées sur une plus grande étendue ; par un pouce plus court ; par un bec d'un centimètre environ plus long et par des tarses de $0^m,03$ au moins plus élevés.

2° M. le professeur Nordmann, qui a de fréquentes occasions de voir des Aigrettes, est disposé à en admettre deux espèces en Europe : l'une serait de $0^m,13$ à $0^m,14$ plus petite que l'autre. Nous croyons que cette différence de taille dépend du sexe, de l'âge et peut-être de la localité.

391 — AIGRETTE GARZETTE — *EGRETTA GARZETTA* Bp. ex Linn.

(Type du genre *Garzetta*, Kaup et Bp.)

Bec beaucoup plus long que le doigt médian ; celui-ci, y compris

l'ongle, d'un quart ou d'un cinquième plus long que la moitié du tarse, et une fois plus long que le pouce ; plumes du jabot subulées et très-allongées ; pieds noirs ; aigrettes ne dépassant pas la queue, et à tige effilée, flexible, un peu relevée et contournée vers le bout.

Taille : 0m,55 *environ.*

ARDEA GARZETTA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 237.
EGRETTA, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 431.
ARDEA NIVEA, S. G. Gmel. *Nov. Comm. Petrop.* (1770-1771), t. XVI, p. 458.
HERODIAS GARZETTA, Boie, *Isis* (1822), p. 560.
HERODIAS JUBATA et NIVEA, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 586 et 587.
ARDEA NIGRIROSTRIS et ORIENTALIS, J. E. Gray, *Zool. Miscel.* (1831), p. 19 et 20.
EGRETTA GARZETTA, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 47.
ERODIUS GARZETTA, Macgill. *Man. Hist. Nat. Orn.* (1839-1841), t. II, p. 135.
ARDEA NIGRIPES, Temm. *Man.* (1840), 4e part., p. 377.
HERODIAS IMMACULATA, Gould, *Birds Austral.* (1840-1844), pl. 58.
GARZETTA EGRETTA, ORIENTALIS, NIGRIPES et IMMACULATA, Bp. *C. Gen. Av.* (1857), t. II, p. 118 et 119.
Naumann, *Vög. Deuts.* pl. 223.
P. Roux, *Orn. Prov.* pl. 315.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 77.

Mâle et femelle adultes, en été : Tête, cou, corps, ailes, queue et jambes d'un blanc pur, avec une petite huppe occipitale, portant deux ou trois plumes, longues, étroites, subulées et pendantes ; des plumes semblables, très-étroites, lustrées, au bas des faces antérieures et latérales du cou ; un panache sur le haut du dos, composé de plusieurs rangées de plumes, ne dépassant pas la queue, à baguettes faibles, un peu contournées et relevées vers la pointe, à barbes rares, soyeuses et très-effilées; bec noir, un peu jaunâtre en dessous, vers la base ; partie nue des paupières et lorums verdâtres ; pieds d'un noir verdâtre, avec le dessous des doigts jaune-verdâtre ; iris jaune brillant.

Mâle et femelle adultes, en automne : Point de longues plumes pendantes à l'occiput, de plumes subulées au cou ni de panache au dos.

Jeunes avant la première mue : Ils sont beaucoup plus petits que les adultes ; d'un blanc terne ; bec, partie nue des paupières, iris et pieds noirs.

Après la mue : Le blanc est plus pur ; ils ressemblent beaucoup aux vieux en robe d'automne.

La Garzette habite particulièrement les contrées méridionales de l'Europe,

l'Afrique, l'Asie jusqu'au Japon, la Nouvelle-Guinée, le nord de la Nouvelle-Hollande ; elle est très-répandue dans les provinces de la mer Noire ; est de passage régulier en Sicile, en Italie et dans le midi de la France, et se montre accidentellement dans nos départements du Nord et du Centre.

Elle niche dans les marais, construit son nid au milieu des grands roseaux et pond de trois à cinq œufs, pointus aux deux bouts, d'un bleu verdâtre, très-pâle, sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,048 à 0m,049 ; petit diam. 0m,032 à 0m,034.

En Bessarabie et en Moldavie, où la Garzette est très-commune l'été, elle recherche les prairies humides et surtout celles qui sont animées par un grand nombre d'oiseaux aquatiques. Elle est assez confiante et semble fuir la solitude, aussi est-il rare de rencontrer les couples seuls ; ils aiment à nicher plusieurs ensemble dans un même lieu. Dans les îles du Danube, près de Kilia et d'Ismaïl, au dire de M. Nordmann, on en trouve réunis en colonie. A Java, d'après M. Schlegel, elle habite les mêmes lieux que la Grande Aigrette (*Egretta alba*), se montre plus vive dans toutes ses habitudes que celle-ci, « relève parfois le panache flexible de son aigrette, et le développe par des tremblements accélérés, répétés huit ou dix fois en un clin d'œil. »

GENRE CXCV

GARDE-BŒUF — *BUBULCUS*, Pucher.

ARDEOLA, p. G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1846).
BUBULCUS, Pucheran in : Bp. *C. Gen. av.* (1857).

Bec de la longueur de la tête ou à peine un peu plus long ; mandibule supérieure à sommet courbe dans toute son étendue, à pointe émoussée et dépassant un peu la mandibule inférieure, qui est droite à la base et sensiblement courbée vers l'extrémité, dans le sens de la mandibule supérieure ; ailes aiguës ; queue courte, égale, à pennes assez résistantes ; jambes nues au moins sur la moitié de leur longueur ; tarses médiocrement allongés, scutellés en avant ; doigts longs, le médian, y compris l'ongle, plus court que le tarse et uni à l'externe par une membrane assez étendue ; ongle du pouce très-arqué et presque aussi long que le doigt ; cou de longueur moyenne, dépourvu de plumes, en dessus, sur le quart environ de son étendue ; chez les adultes, plumage blanc, en partie teint de roux ; plumes de l'occiput décomposées et formant une petite touffe ; celles du dos à barbes filiformes et très-longues.

Les Garde-Bœufs, séparés génériquement des autres Ardéiens par M. Pucheran, sont bien caractérisés par la forme et par la brièveté relative de leur bec. Ils se distinguent encore des Aigrettes et des Crabiers, dont ils se rapprochent le plus, par la couleur complétement jaune de ce même bec, à l'âge adulte. En outre, ils n'ont ni le long cou, ni les longs pieds, ni le plumage entièrement blanc des premières; ils n'ont ni l'épaisse huppe occipitale ni le plumage tacheté des seconds.

D'ailleurs, leurs habitudes paraissent plus diurnes que nocturnes. Ils fréquentent les pâturages où vivent des troupeaux de buffles; suivent ces animaux pour saisir sous leurs pas les vers et les insectes qu'ils mettent à découvert, ou qu'ils font sortir de terre; et se reposent même fréquemment sur leur dos et sur leur cou. Ce sont ces habitudes qui ont fait donner par les Européens établis au Sénégal le nom de *Garde-Bœuf* à l'espèce type du genre, et par les Arabes celui d'*Abou-Ghanam*, qui signifie *Père aux troupeaux*.

Le mâle et la femelle adultes ne diffèrent pas, et les jeunes, sous leur premier plumage, s'en distinguent notablement. Leur mue est simple.

Observation. L'*Ardea russata*, Temm. (*Ard. coromanda*, Bodd.; *Bubulcus coromandelensis*, Bp.), introduit par Temminck parmi les oiseaux d'Europe, est à supprimer. D'après M. Schlegel, l'existence de l'*Ardea russata*, comme européen, n'est que le résultat de la confusion qui en a été faite avec l'*Ardea ibis*, Hass. (*Ardea bubulcus*, Savig.; *Ard. Veranyi*, P. Roux). M. de Sélys-Longchamps, de son côté, comprend l'*Ardea russata* ou *Buphus russatus*, comme il le nomme, au nombre des Hérons qui nous sont étrangers (*Rev. et Mag. de Zool.* 1857, t. IX, p. 132); en sorte que le genre n'a réellement pour représentant, en Europe, que l'espèce suivante.

392 — GARDE-BOEUF IBIS — *BUBULCUS IBIS*
Bp. ex Hasselq.

Plumage entièrement blanc (jeunes à la sortie du nid), *ou blanc avec les plumes de la huppe, du dos et du jabot profondément décomposées en longs brins filiformes et rousses* (adultes), *ou peu allongées et peu décomposées, celles de la huppe étant seules lavées de roux* (jeunes de l'année); *bec jaune à tous les âges; pieds jaunes* (adultes), *ou noirâtres* (jeunes).

Taille : 0^m,46 *à* 0^m,47.

Ardea ibis, Hasselquist, *Itiner. Palæst.* (1757), p. 248.
Ardea candida minor, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 438.
Ardea lucida, Rafin. *Caratt. alc. nov. gen. e nov. spec. di anim.* (1810), p. 5.
Ardea russata, p. Wagl. *Syst. av.* (1827), *Gen. Ardea, sp.* 12.
Ardea bubulcus, Savigny, in : G. Cuv. *Règ. Anim.* (1829), t. I, p. 512 (note).
Ardea Veranyi, Pol. Roux, *Ornith. Prov.* (1825-1839), t. II, p. 316.
Buphus Verani, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 48.

ARDEOLA BUBULCUS, p. G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1846), t. III, p. 556.
BUBULCUS IBIS et RUFICRISTATA, Bp. *C. Gen. Av.* (1857), t. II, p. 125.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 316, *adulte en noces.*
Savig. *Descript. de l'Égypte*, Zool. pl. 8, f. 1.

Mâle et femelle adultes, en été : D'un blanc pur, avec le front, le vertex, l'occiput et le haut de la nuque couverts de plumes longues et décomposées, d'un roux de rouille, formant une huppe pendante ; des plumes effilées, de même teinte ; au bas du cou et sur le milieu du dos, des plumes longues, d'un isabelle rougeâtre, à barbes filamenteuses profondément décomposées ; partie nue des lorums et des paupières, bec, pieds et iris jaunes.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Ils ne diffèrent des adultes en plumage d'été que par l'absence des plumes effilées au dos, et par des teintes rousses moins intenses ; le bec et les pieds sont d'un jaune orange.

Jeunes avant la première mue : Entièrement blancs, sans huppe ni jabot bien développés, et sans parure au dos ; pieds noirâtres.

Après la mue : Le blanc du plumage a plus de pureté ; la huppe et le jabot sont bien accusés ; la première est d'un roux clair, ainsi que le dessus de la tête ; le bec et les pieds sont jaunes, mais les doigts restent noirâtres ou verdâtres.

Cette espèce, que les colons d'Europe établis au Sénégal nomment *Garde-Bœuf*, habite l'Afrique septentrionale, occidentale et méridionale, et se montre assez fréquemment en Europe.

Elle a été observée plusieurs fois en Italie, en Sicile, sur les îles de l'Archipel grec, dans le midi de la France, en Espagne ; elle s'égare aussi sur les bords de la mer Noire et s'avance même, mais très-accidentellement, jusqu'en Angleterre.

Elle niche dans les marécages, au milieu des grands roseaux, en société de ses semblables, et quelquefois du Crabier et de la Garzette ; aussi n'est-il pas rare de trouver dans une même touffe de roseaux trois, quatre, cinq nids et souvent davantage, à côté les uns des autres ou superposés. Sa ponte est de trois à quatre œufs, à coquille très-fragile, comme celle des Crabiers et d'un blanc verdâtre pâle, quelquefois également pointus des deux bouts, mais plus souvent avec une grosse extrémité bien accusée. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,045$ à $0^m,047$; petit diam. $0^m,032$ à $0^m,033$.

Le Garde-Bœuf ibis se nourrit de petits poissons, de grenouilles, de vers, d'insectes et de mollusques aquatiques.

GENRE CXCVI

CRABIER — *BUPHUS*, Boie.

ARDEA, p. Linn. *S. N.* (1735).
ARDEOLA, Boie, *Isis* (1822).
BUPHUS, Boie, *Isis* (1826).
CANCROPHAGUS, p. Kaup, *Nat. Syst.* (1829).
EGRETTA, p. Swains. *Classif. of B.* (1837).
BOTAURUS, p. Macgill. *Man. Nat. Hist. Orn.* (1842).

Bec aussi long que la tête, droit, très-aigu, à arête assez vive en avant des narines; fosses nasales peu profondes; ailes sub-obtuses; queue courte, égale, à pennes assez peu résistantes; jambes emplumées sur les deux tiers de leur longueur, la partie nue réticulée en avant, couverte en arrière d'une série de larges plaques; tarses médiocrement allongés, scutellés en avant, finement réticulés en arrière et sur les articulations; doigt médian, y compris l'ongle, un peu plus long que le tarse; doigt externe uni au médian par une membrane qui s'étend jusqu'à la première articulation, et un peu plus court que le doigt interne; cou de longueur médiocre, dépourvu de plumes en dessus, dans le tiers de son étendue, celles qui en couvrent les faces latérales convergeant obliquement en arrière; huppe occipitale épaisse, longue, tombante, à plumes étroites; plumes du dos longues et effilées; plumage, à l'âge adulte, coloré par grandes masses et partiellement varié de taches longitudinales.

Les Crabiers se distinguent des autres Ardéiens par la touffe épaisse de plumes allongées et linéaires qui tombent de l'occiput. Ils ont encore ceci de particulier que leur bec est bicolore : noir à peu près sur le tiers antérieur, jaunâtre dans le reste de son étendue.

Leurs habitudes sont aussi un peu différentes : Ils perchent rarement sur les arbres et les buissons; vivent de préférence dans les marécages couverts de roseaux, de joncs, de hautes herbes, et y nichent; fréquentent aussi les rivières, et se nourrissent de vers, d'insectes aquatiques et de batraciens.

Le mâle et la femelle portent le même plumage. Les jeunes, avant la première mue, ont une livrée particulière. Leur mue est simple.

593 — CRABIER CHEVELU — *BUPHUS COMATUS* Boie ex Linn.

Manteau roux rougeâtre (adultes), *ou d'un brun obscur* (jeunes); *croupion blanc à tous les âges ; plumes du jabot d'un roux clair ; occiput orné d'une épaisse touffe de plumes longues, effilées, blanches, bordées de noir ; cou roux sans taches* (adultes), *ou occiput dépourvu de huppe, les plumes de cette région et du cou variées de nombreuses et longues taches noirâtres* (jeunes); *doigt médian, y compris l'ongle, plus long que le tarse.*

Taille : 0m,42 *environ.*

Cancrophagus et Cancr. luteus, Briss. *Ornith.* (1760), p. 466 et 472.

Ardea ralloides, Scopoli, *Ann. I. Hist. Nat.* (1769), p. 88.

Ardea pumila et Marsigli, Lepechin, *Nov. Comm. Petrop.* (1769-1770), t. XIV, p. 502.

Ardea castanea, S. G. Gmel. *Nov. Comm. Petrop.* (1770-1771), t. XV, p. 454.

Ardea comata, Pall. *Voy.* (1776), édit. franç. in-8°, t. VIII, append. p. 46.

Ardea squajotta, erythropus, senegalensis, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 634 et 637.

Ardea audax, Lapeyrouse, *Neue Schwedis. Abhandl.* (1794), t. III, p. 106; et *Mam. et Ois. de la H.-Garonne* (1799), p. 45.

Ardeola ralloides, Boie, *Isis* (1822), p. 559.

Buphus comatus, Boie, *Isis* (1826), p. 356.

Cancrophagus ralloides, Kaup, *Natur. Syst.* (1829), p. 42.

Buphus castaneus, ralloides et illyricus, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 589 et 590.

Egretta comata, Swains. *Class. of B.* (1836-1837), t. II, p. 354.

Botaurus comatus, Macgill. *Man. Nat. Hist. Orn.* (1842), t. II, p. 125.

Buff. *Pl. enl.* 315, *jeune*, sous le nom de *Petit Héron roux du Sénégal* ; et 348, *adulte*, sous le nom de *Héron huppé de Mahon*.

Mâle et femelle adultes : Dessus de la tète et du cou jaunâtre, avec les longues plumes du vertex et de l'occiput rayées longitudinalement de brun, et une touffe de plus longues plumes, blanches et bordées de noirâtre (1) ; haut du dos et scapulaires d'un roux rougeâtre, nuancé de jaune clair ; parties moyenne et inférieure du dos, sus-caudales d'un beau blanc ; gorge d'un blanc moins pur ; devant et côtés du cou d'un

(1) Le nombre des longues plumes pendantes blanches à bordures brunes, varie beaucoup, ce qui est probablement un effet de l'âge. Nous en avons compté de dix à quinze sur quelques individus qui nous paraissaient vieux, tandis que d'autres, sans doute moins âgés, en possédaient un bien moins grand nombre.

roux clair jaunâtre ; poitrine, abdomen, sous-caudales et jambes d'un blanc pur ; joues jaunâtres, rayées de brun ; ailes et queue blanches ; bec bleu dans sa moitié postérieure, noir dans le reste de son étendue ; paupières et lorums d'un jaune verdâtre ; pieds jaunes, nuancés de verdâtre ; iris jaune brillant.

Jeunes de l'année : Point de longues plumes occipitales ni de plumes filamenteuses sur le corps ; tête, cou et couvertures supérieures des ailes d'un brun roux, avec de grandes taches longitudinales d'une teinte plus foncée ; haut du dos et scapulaires d'un brun plus ou moins profond ; gorge blanche ; côtés et devant du cou d'un brun roussâtre, rayés de brun ; poitrine, abdomen, sous-caudales, queue et jambes d'un blanc pur ; rémiges blanches, cendrées vers le bout ; bec brun verdâtre en dessus, jaune vert en dessous ; paupières et lorums verdâtres ; pieds d'un cendré verdâtre ; iris jaune clair.

Le Crabier est propre à l'Europe méridionale et orientale et à l'Afrique occidentale.

Il est commun en Italie, en Sicile et dans le sud de la Russie ; est de passage annuel, le printemps et l'été, dans le midi de la France et se montre accidentellement dans nos départements du Nord et du Centre. On l'a tiré à différentes reprises dans les marais de l'Artois au commencement de novembre, et un sujet en plumage d'amour a été tué en avril près de Calais. M. Schlegel l'indique comme se reproduisant quelquefois près de l'embouchure de la Meuse.

Il niche sur les arbres et surtout dans les roseaux, en compagnie d'autres espèces. Ses œufs sont petits, d'un joli bleu vert clair uniforme. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},038$ à $0^{m},039$; petit diam. $0^{m},027$ à $0^{m},029$.

Cette espèce est peu farouche, comme la Garzette, et aime la société de ses semblables. En Europe, elle vit sur les montagnes et dans les plaines, sur le bord des eaux douces et salées, dans les marécages, aussi bien que sur les grands cours d'eau.

Lorsqu'elle est sous l'empire de la crainte, elle relève et agite les longues plumes de l'occiput. Elle est d'un naturel hardi et courageux ; attaque son ennemi avec impétuosité, le frappe avec force, et fait de profondes blessures.

GENRE CXCVII

BLONGIOS — *ARDEOLA*.

ARDEA, p. Linn. *S. N.* (1735).
BOTAURUS, p. Boie, *Isis* (1822).
CANCROPHAGUS, p. Kaup, *Nat. Syst.* (1829).
ARDEOLA et ARDETTA, Bp. *Distr. meth. degli anim. vert.* (1831).
BUTOR, Swains. *Classif. of B.* (1837).
ARDETTA, J. E. Gray. *List spec. Brit. an. Birds* (1850).

Bec de la longueur de la tête et du doigt médian, y compris l'ongle, droit, très-aigu, finement dentelé vers le bout et échancré; sillons nasaux assez profonds; ailes aiguës; queue courte, conique, composée de rectrices très-peu résistantes; partie inférieure des jambes complétement emplumée ou dénudée sur une très-faible étendue; tarses courts, épais, garnis en avant et en partie sur les côtés d'une rangée de grandes scutelles, largement aréolés, en arrière, plus finement réticulés sur les articulations; doigts grêles, le médian, y compris l'ongle, de la longueur du tarse, et réuni à l'interne par un étroit repli membraneux; ongles assez longs; cou de longueur médiocre, dépourvu de plumes en dessus dans les deux tiers de son étendue, celles des faces antérieures et latérales bien développées, amples, les premières formant un fanon sur le jabot; teintes des parties supérieures distribuées par grandes masses.

Les Blongios sont des Butors par la brièveté des tarses et du bec; par le nombre et la souplesse des rectrices; par leur cou nu sur une assez grande étendue, et l'on comprend que Boie, Swainson, Brehm, les aient compris dans le même genre. Cependant, ces oiseaux présentent entre eux des différences assez grandes pour qu'on puisse les séparer. Les Blongios ont le cou moins dénudé que les Butors; leurs doigts, leurs ongles sont relativement plus grêles et moins longs; leurs jambes sont complétement emplumées ou dénudées sur une très-faible étendue; leur plumage est coloré par grandes masses ou partiellement varié de taches, non plus transversales comme chez les Butors, mais longitudinales; enfin les deux sexes portent une livrée distincte.

Les Blongios vivent sur les bords des lacs, des étangs, des marais, des fleuves couverts d'épaisses broussailles, de joncs et de roseaux. Ils courent avec assez de rapidité, pour se dérober facilement, sans employer le vol, à la poursuite d'un ennemi. Leur nourriture consiste principalement en insectes.

Le mâle et la femelle se distinguent par des couleurs un peu différentes. Les jeunes, avant la première mue, ont une livrée particulière, mais leur plumage, dans son ensemble, se rapproche de celui de la femelle. Leur mue est simple.

Les Blongios appartiennent à l'ancien et au nouveau continent. L'espèce type appartient à l'Europe; une deuxième espèce s'y montre accidentellement.

Observation. Nous considérerons comme Blongios les espèces du genre *Ardetta* du prince Ch. Bonaparte, qui ne nous paraissent pas se distinguer assez pour constituer une coupe générique. Les *Ardetta*, en effet, ont les jambes courtes, le cou médiocre, la petite touffe occipitale des Blongios; ils en ont le

bec et les pieds et n'en diffèrent que par un plumage à teintes rembrunies, et par le bas de la jambe nu. Mais si ce dernier caractère avait toute l'importance qu'on semble lui accorder, il faudrait exclure du genre *Ardeola* l'*Ardea exilis* (Linn.), qui, cependant, est un vrai Blongios pour tous les auteurs, attendu que cette espèce a le bas de la jambe notablement dénudé. Quant au système de coloration, il n'a pas à lui seul assez de valeur pour caractériser un genre. La nudité des jambes, les teintes générales du plumage ne peuvent donc être ici que des caractères de groupes, et nous les emploierons comme tels.

A — Espèces dont le bas de la jambe est bien dénudé, et chez lesquelles les teintes noirâtres dominent.

394 — BLONGIOS DE STURM — *ARDEOLA STURMI*

(Type du genre *Ardetta* Bp.)

Parties supérieures d'un gris ardoise foncé ; plumes du devant du cou et de la poitrine d'un gris noirâtre, largement frangées de blanc roussâtre ou ocreux ; ongles jaunâtres.

Taille : 0m,35 environ.

Ardea Sturmi, Wagl. *Syst. Av.* (1827), *Gen. Ardea*, Sp. 37.
Cancrophagus gutturalis, Smith, *Report Expedit. into the int. S. Afr.* (1836).
Egretta plumbea, Swains. *Anim. in menag.* (1838), p. 334.
Ardetta Sturmi, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1846), t. III, p. 556.
Ardeiralla Sturmi, J. Verreaux, in : Bp. *C. Gen. Av.* (1857), t. II, p. 131.
Herodias Sturmi, Caban.
Ardetta Sturmi et gutturalis, Bp. *Consp. Gen. Av.* (1857), t. II, p. 131.
And. Smith, *Illust. Zool. SA. fr.* pl. 91.

Mâle et femelle adultes : Dessus de la tête, dessus et côtés du cou, dos, croupion, sus-caudales, scapulaires, couvertures supérieures et inférieures des ailes, rectrices et rémiges d'un gris ardoisé noirâtre ; plumes de la gorge et du devant du cou d'un blanc lavé de roux, et marquées, au centre, d'une tache longitudinale noirâtre ; plumes du jabot et du haut de la poitrine également noirâtres au centre, et largement bordées de roux ocreux ; tout le reste des parties inférieures d'un gris ardoise plus clair que celui des parties supérieures, varié, sur l'abdomen, de taches longitudinales d'un roux fauve ; bord externe de l'aile et plumes tibiales antérieures d'un roux pâle ; bec jaunâtre ; pieds brunâtres ; ongles jaunâtres ; iris?

Jeunes : Ils ont les plumes des parties supérieures frangées de roussâtre ; celles des parties inférieures bordées d'un roux plus foncé, tournant parfois au roux marron, et le bec en grande partie jaunâtre, en partie d'un brun noirâtre.

Cette espèce habite l'Afrique occidentale et méridionale, et s'égare très-accidentellement en Europe.

Elle a été observée plusieurs fois dans les Pyrénées. Deux des exemplaires qui y ont été tués sont signalés par le prince Ch. Bonaparte, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences* pour 1856, t. XLIII, p. 991.

B — Espèces dont le bas de la jambe est peu ou point dénudé, et chez lesquelles les teintes roussâtres dominent.

395 — BLONGIOS NAIN — *ARDEOLA MINUTA* Bp. ex Linn.

Manteau d'un noir verdâtre (mâle) *ou d'un brun obscur* (femelle); *plumes axillaires noires, avec une large bordure roux ocreux ; sus-alaires gris-perle* (mâle), *ou jaunâtres, tachées de brun au centre* (femelle).

Taille : 0^m,

Ardea minuta, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 240.
Ardeola et Ardea nævia, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 497 et 500.
Ardea Danubialis et Soloniensis, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 637.
Botaurus minutus, Boie, *Isis* (1822), p. 559.
Cancrophagus minutus, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 42.
Botaurus pusillus, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 598.
Butor minutus, Swains. *Classif. of B.* (1837), t. II, p. 354.
Ardeola minuta, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 48.
Ardetta minuta, E. J. R. Gray, *List spec. Brit. An. Birds.* (1850), p. 163.
Buff. *Pl. enl.* 323, sous le nom de *Blongios de Suisse.*

Mâle adulte : Dessus de la tête, dos, scapulaires, sus-caudales, rémiges secondaires et rectrices d'un noir verdâtre ; côtés de la tête, dessus et côtés du cou d'un blond roussâtre, tournant au gris vineux ou pourpré ; partie antérieure et moyenne du cou d'un roux ocreux clair ; plumes axillaires noires au centre et largement bordées de roux ocreux ; abdomen, plumes des jambes et sous-caudales d'un roux brun ;

petites couvertures supérieures des ailes jaunâtres, les moyennes d'un gris jaunâtre, passant au gris de perle, les grandes gris de perle ; rémiges noires ; bec brun en dessus et à la pointe, jaune en dessous et sur les côtés ; tour des yeux, lorums et iris d'un beau jaune ; pieds d'un jaune verdâtre.

Femelle adulte : Dessus de la tête d'un noir très-faiblement lavé de verdâtre ; dessus du cou d'un jaune fauve ; plumes du dos, scapulaires et rémiges secondaires d'un brun obscur, avec une étroite bordure d'un jaune roussâtre ; sus-caudales noirâtres ; gorge, côtés de la tête, devant et côtés du cou, abdomen et flancs, d'un blanc roussâtre ; ces derniers sont marqués au centre des plumes d'une étroite tache longitudinale brunâtre ; sous-caudales blanchâtres ; couvertures supérieures des ailes jaunâtres, les moyennes marquées d'une tache brune au centre ; rémiges primaires d'un brun noir ; rectrices noires.

Jeunes avant la première mue : Plumes du dessus de la tête brunes, bordées de roux ; celles de la nuque variées de brun roux et de roux plus clair ; celles du dos et scapulaires d'un brun roussâtre, bordé d'isabelle ; devant du cou blanchâtre, lavé de roux, avec des taches longitudinales brunâtres ; dessous du corps blanc roussâtre, avec de grandes taches longitudinales brunes, plus larges, plus foncées et plus rapprochées sur le haut de la poitrine ; sous-caudales blanches ; joues, côtés du cou et jambes roux varié de brun ; ailes d'un blanc jaunâtre, avec les moyennes couvertures supérieures légèrement tachetées de brun au centre ; rémiges et rectrices d'un noir cendré ; bec brun ; pieds verdâtres ; iris jaune pâle.

Après la deuxième mue ou à l'âge de deux ans : Le dessus de la tête noir, peu reflétant ; la nuque rousse ; le dos et les scapulaires bruns, avec les plumes bordées de jaune roussâtre ; les taches longitudinales des parties inférieures moins foncées et rousses au cou ; les joues, les côtés du cou et les couvertures supérieures des ailes prennent les teintes de l'oiseau adulte c'est-à-dire âgé de trois ans ; bec jaune, avec le dessus et la pointe brun-verdâtre ; pieds jaunissants ; iris un peu plus foncé.

Le Blongios habite une grande partie de l'Europe, surtout le midi, l'Asie et l'Afrique : il est commun dans le sud de la Russie, en Sicile, en Suisse, en France et en Hollande ; est de passage en Angleterre.

Il arrive dans nos départements septentrionaux en mai et repart de bonne heure en automne.

Il niche parmi les joncs, quelquefois sur les buissons, le plus souvent sur

une vieille souche, au bord de l'eau ; son nid est fait avec quelques brins d'herbes sèches. Ceux qui nous arrivent en mai se reproduisent dans nos marais boisés, et pondent dès les premiers jours de juin. Le mâle partage les soins de l'incubation. La ponte est de quatre à six œufs, d'un blanc terne et généralement sans taches. Nous en possédons qui sont largement et irrégulièrement maculés de brun rougeâtre pâle. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,035 ; petit diam. 0m,025.

Le Blongios a la singulière habitude, lorsqu'il est posé sur une branche ou sur une touffe de roseaux, de prendre une position telle que son bec, son corps et ses pieds ne forment qu'une ligne presque perpendiculaire. D'après Savi, il court avec rapidité à travers les roseaux et les herbes aquatiques, à la manière des Râles et des Poules d'eau.

GENRE CXCVIII

BUTOR — *BOTAURUS*, Steph.

Ardea, p. Linn. *S. N.* (1735).
Botaurus, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1819).
Butor, Swains. *Classif. of B.* (1837).

Bec de la longueur de la tête, échancré vers le bout de la mandibule supérieure, qui est un peu fléchi ; sillons nasaux larges et profonds ; ailes sub-obtuses; queue courte, composée de dix rectrices peu résistantes; jambes aux trois quarts emplumées, la partie nue réticulée sur les faces antérieure et latérales, garnie en arrière de plaques assez grandes ; tarses courts, couverts en avant et en partie sur les côtés d'une rangée de grandes scutelles, réticulés en arrière et sur les articulations; doigt médian, y compris l'ongle, plus long que le tarse ; doigt externe uni au médian par une membrane qui s'étend jusqu'à la première articulation et plus court que le doigt interne ; ongles, notamment celui du pouce, très-forts et très-longs; cou de longueur médiocre, dépourvu de plumes en dessus, depuis la nuque jusqu'aux épaules, celles qui en couvrent les faces antérieure et latérales longues, larges et convergeant en arrière ; celles du bas du cou, tombant en épais fanons au-devant de la poitrine ; plumage ondulé de bandes ou de raies transversales irrégulières.

Les Butors sont parfaitement caractérisés par leur cou médiocre, couvert en arrière seulement d'un duvet fin ; garni en avant et sur les côtés de plumes

longues, larges, touffues. Ils se distinguent encore par des tarses courts, des jambes dénudées sur une faible étendue, par des doigts et des ongles longs et forts, et par un plumage rayé transversalement.

Leurs habitudes sont plus crépusculaires et nocturnes que diurnes, car c'est seulement pendant la nuit qu'ils cherchent leur nourriture, laquelle consiste en batraciens, en insectes et même en petits mammifères aquatiques. D'un naturel excessivement indolent, ils restent des journées entières perchés sur la même branche ou sur la même touffe de roseaux, dans une immobilité presque complète. Ils fréquentent les grands marécages ou les bords des fleuves couverts de roseaux et de grandes broussailles, et paraissent émigrer isolément.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes, avant la première mue, s'en distinguent assez. Leur mue est simple.

396 — BUTOR ÉTOILÉ — *BOTAURUS STELLARIS* Steph. ex Linn.

Fond du plumage d'un roux jaunâtre ; dessus de la tête noir ; rémiges marquées de bandes transversales, larges et irrégulières ; doigt médian, y compris l'ongle, plus long que le tarse.

Taille : 0m,65 *environ*.

Ardea stellaris, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 239.
Botaurus, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 444.
Botaurus stellaris, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1819), t. XI, p. 593.
Botaurus lacustris et arundinaceus, Brehm, *Hand. Nat. Vog. Deuts.* (1831), p. 596.
Butor stellaris, Swains. *Classif. of B.* (1837), t. II, p. 354.
Buff. *Pl. enl.* 783.

Mâle et femelle adultes : Entièrement d'un roux jaunâtre clair, avec les parties supérieures très-légèrement vermiculées de brunâtre; le front et le vertex noirs; le dessus du cou couvert de duvet roux; le dos et les scapulaires marqués de taches irrégulières et de grandes bandes noires, longitudinales et dentées; la gorge d'un blanc légèrement lavé de roussâtre, borné latéralement par deux bandes noires qui naissent des commissures du bec, coupé verticalement, sur la ligne médiane, par une autre bande rousse ; le devant du cou d'un blanc plus roussâtre, marqué de quatre bandes longitudinales d'un roux taché de brun; la poitrine et l'abdomen variés de raies longitudinales d'un roux bordé et tacheté de brun; les joues et les côtés du cou rayés de brun transversalement en zigzags; les couvertures supérieures des ailes rayées de même, mais en zigzags entrecoupés; les rémiges alternativement rayées de brun noirâtre et de fauve rougeâtre; rectrices d'un fauve

varié d'un grand nombre de taches et de zigzags irreguliers noirâtres ; bec brun en dessus, jaune en dessous et sur les bords ; tour des yeux, pieds et iris jaune-verdâtre.

Jeunes : Plumage comme celui des adultes, mais les teintes en sont plus pâles et moins pures ; les plumes du cou sont moins décomposées et plus courtes ; le dessus de la tête, la bande des côtés de la gorge et les taches du dos sont d'un brun obscur ; celles du devant du cou sont moins nombreuses et d'un brun roussâtre ; la face interne des jambes et les côtés du cou sont variés de traits onduleux plus nombreux.

Le Butor étoilé ou grand Butor habite toute l'Europe, l'Asie et le nord de l'Afrique.

On le trouve toute l'année dans le midi de la France et sur quelques points de l'Ouest, tandis qu'il n'est que de passage sur d'autres points de l'empire. Ainsi il visite nos départements du Nord en automne et en hiver, et quelques rares couples y restent parfois l'été pour s'y reproduire.

Il niche dans les endroits marécageux, parmi les joncs, les roseaux, les broussailles. Ses œufs au nombre de trois ou quatre sont d'un brun jaunâtre ou d'un roux olivâtre le plus ordinairement sans taches, quelquefois salis de brun roussâtre. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,050 à 0^m,055 ; petit diam. 0^m,038 à 0^m,039.

Le Butor, lorsqu'il est au repos et que rien ne l'excite, a une physionomie des plus stupides. Il se tient caché ou tranquille durant le jour et ne se montre d'ordinaire qu'après le coucher du soleil. A l'époque des amours il fait souvent entendre, la nuit, un cri grave qui retentit au loin et que l'on a comparé au mugissement du taureau. Il est très-dangereux lorsqu'il est blessé et qu'on veut le prendre ; il lance alors de vigoureux coups de bec et cherche particulièrement à atteindre les yeux.

Jadis on faisait la chasse au Butor avec le Faucon ; sa chair était même très-estimée. Cependant elle n'a rien d'agréable, et lors même qu'on la débarrasse de la graisse huileuse qui l'imprègne, elle conserve un goût de marécage très-prononcé et assez repoussant.

397 — BUTOR DE LA BAIE D'HUDSON
BOTAURUS FRETI HUDSONIS
Briss.

Fond du plumage d'un roux ocreux ; une large bande noire au-dessous du méat auditif, descendant sur le cou ; dessus de la tête noir ; rémiges unicolores ; doigt médian, y compris l'ongle, à peu près de la longueur du tarse.

Taille : 0^m,58 *environ.*

Botaurus Freti-Hudsonis, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 449.
Ardea stellaris, var. B, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p.
Ardea lentiginosa, Montagu, *Ornith. Dict.* Suppl. (1813).
Ardea mokoko, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XIV, p. 440.
Botorus lentiginosus, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1819), t. XI, p. 596.
Botaurus minor, Bp. *Rev. crit.* (1850), p. 189.
Ardea Freti Hudsonis, Schleg. *Mus. Hist. Nat. des Pays-Bas*, Ardeæ (1863), p. 49.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 281.

Mâle et femelle adultes : Tout le fond du plumage d'un roux ocreux clair, avec le dessus de la tête noir, nuancé de rougeâtre sur les côtés; nuque variée de petites taches noires; dos, scapulaires et sous-caudales ombrés de brun-rougeâtre, marqué de taches et de fines bandes en zigzags brun, brun-jaunâtre et marron; gorge blanche; devant et côtés du cou, poitrine, haut de l'abdomen et flancs marqués de bandes longitudinales roux rougeâtre, encadré de brun. Joues ombrées et rayées finement de zigzags bruns; une large bande au-dessous du méat auditif, descendant sur le cou; les couvertures supérieures des ailes variées comme le manteau, mais moins rembrunies; rémiges primaires et secondaires d'un gris noirâtre, quelques-unes de ces dernières et les tertiaires pareilles aux couvertures; queue d'un roux ocreux, ombré au centre des pennes, et marqué transversalement de zigzags bruns; bec brun foncé dessus, aune dessous et sur les bords des mandibules; lorums et iris jaunes; pieds jaune-verdâtre.

Jeunes : Côtés de la nuque dépourvus de taches; tête noirâtre en dessus, roussâtre sur les côtés; gorge blanche; faces postérieure et latérales du cou brunes; face antérieure blanche, avec de grandes taches longitudinales d'un roux brun, bordées de noir; parties supérieures du corps et des ailes comme chez les adultes, mais avec des teintes moins intenses; parties inférieures blanchâtres, parsemées d'un grand nombre de taches longitudinales, rousses sur les bords, noirâtres au centre; toutes les rémiges primaires entièrement noires; les secondaires noires et terminées de roux.

Cette espèce habite l'Amérique septentrionale, depuis la Caroline jusqu'à la baie d'Hudson. On la rencontre aussi au Mexique. Elle s'égare très-accidentellement en Europe.

Les auteurs anglais la citent comme ayant été tuée en automne 1804, près de Piddleton, dans le Dorsetshire : l'individu abattu à cette époque fait aujourd'hui partie du British Museum. On l'a également capturée en Allemagne, près de Leipsick.

Vieillot dit qu'elle niche dans les marais, parmi les roseaux, et que sa ponte est de quatre œufs d'un gris verdâtre sans taches.

Le Butor de la Baie d'Hudson a les habitudes et le régime du précédent.

GENRE CXCIX

BIHOREAU — *NYCTICORAX*, Steph.

Ardea, p. Linn. *S. N.* (1735).
Nycticorax, Steph. *Gen. Zool.* (1819).
Nyctiardea, Swains. *Classif. of B.* (1837).
Scotæus, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).
Nyctirodius, Macgill. *Man. Nat. Hist. Orn.* (1842).

Bec de la longueur de la tête, épais, relativement plus élevé à la base que celui des Hérons proprement dits, notablement courbé vers le bout, la mandibule inférieure suivant l'inflexion de la mandibule supérieure; celle-ci échancrée à la pointe; sillons nasaux profonds; ailes sub-obtuses; queue courte, égale, composée de douze rectrices médiocrement résistantes; jambes aux deux tiers emplumées, la partie nue finement réticulée; tarses de médiocre longueur, couverts, en avant, de deux rangées de plaques hexagones, finement réticulés en arrière et aux articulations; doigt médian, y compris l'ongle, aussi long ou un peu plus long que le tarse, uni à l'externe par une membrane qui s'étend jusqu'à la première articulation; cou médiocrement long, dégarni de plumes en dessus, sur le tiers postérieur de son étendue; yeux grands.

Les Bihoreaux sont les seuls, parmi les Ardéiens, dont le bec soit un peu fléchi vers le bout. Ils se distinguent, en outre, par des yeux grands et des tarses aréolés sur la face antérieure. Quelques autres espèces étrangères de petite taille, les *Tigrisoma*, par exemple, partagent, il est vrai, ce dernier caractère; mais celles-ci n'ont ni la même forme de bec ni le même système de coloration.

Les Bihoreaux paraissent avoir, comme les Butors, des habitudes plus nocturnes que diurnes. Ils fréquentent de préférence les marécages couverts de grands roseaux, parmi lesquels ils se tiennent cachés durant le jour. C'est aussi dans les massifs de roseaux qu'ils établissent ordinairement leur nid.

Le mâle et la femelle portent le même plumage. Les jeunes, avant la première mue, s'en distinguent beaucoup. Leur mue est simple.

Observation. M. Yarrell a indiqué l'*Ardea violacea*, Linn. (*Ard. cayennensis*, Gmel.) comme ayant été capturé en Angleterre, près de Yarmouth, le 24 mai 1824. Par suite d'informations prises à ce sujet, M. Schlegel a à peu près acquis la certitude que l'individu capturé s'était échappé d'une ménagerie. D'ailleurs, les auteurs anglais, depuis M. Yarrell, ne comptent pas l'espèce au nombre de celles qui se montrent accidentellement en Angleterre.

398 — BIHOREAU D'EUROPE — *NYCTICORAX EUROPEUS* Steph.

Calotte et manteau d'un noir verdâtre ; de trois à cinq plumes subulées à l'occiput, s'étendant jusqu'au dos (adultes), *ou calotte et manteau bruns, flamméchés de blanc, et sans plumes subulées à l'occiput* (jeunes); *bec et doigt médian de la longueur du tarse.*

Taille : $0^m,52$ *à* $0^m,55$.

Ardea nycticorax et grisea (juv.), Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 275 et 279.
Nycticorax, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 493.
Ardea kwokwa, S. G. Gmel. *Nov. Comm. Petrop.* (1770), t. XV, p. 452.
Ardea Gardeni, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 645.
Nycticorax europeus, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1819), t. XI, p. 609.
Nycticorax nycticorax, Boie, *Isis* (1822), p. 560.
Nycticorax griseus, Strickl.
Nycticorax orientalis, badius et meridionalis, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 592 et 593.
Nyctiardea europea, Swains. *Classif of B.* (1837), t. II, p. 355.
Nycticorax Gardeni, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 48.
Nycticorax ardeola, Temm. *Man.* (1840), 4e part. p. 384.
Ardea (*Scotæus*) nycticorax, Keys. et Blas. *Wirbetth.* (1840), p. 80.
Nyctirodius nycticorax, Macgill. *Man. Nat. Hist. Orn.* (1842), t. II, p. 127.
Buff. *Pl. enl.* 758, *adulte* ; 759, *jeune* (et non *femelle*).

Mâle et femelle adultes : Vertex, occiput et partie supérieure de la nuque d'un noir à reflets bleuâtres et verdâtres; trois à cinq plumes de l'occiput longues de $0^m,18$ à $0^m,19$, subulées, d'un blanc éclatant; le reste de la nuque, milieu et bas du dos, sus-caudales d'un cendré pur; haut du dos et scapulaires colorés comme le dessus de la tête ; gorge, devant du cou, milieu de la poitrine, abdomen, sous-caudales et jambes d'un blanc pur ; front, raie sourcilière et joues également blancs ; côtés du cou et de la poitrine d'un cendré clair ; ailes d'un cendré un peu plus foncé, bleuâtre sur les rémiges ; queue de la même couleur que celles-ci ; bec noir ; peau nue des lorums, des orbites et pieds d'un jaune verdâtre ; iris rouge.

Nota.—Un individu mâle, de très-forte taille, long de $0^m,57$ environ, tué le 5 mai 1846, près de Dieppe, et conservé dans la collection de M. Hardy, était jaune safran en dessous, au moment où il a été abattu; il avait aussi le front de cette couleur, le bec noir, avec la base et la nudité des paupières vertes; l'iris rouge vif; la partie nue des jambes et les pieds d'un jaune pâle. Une femelle, tuée à la même époque, lui ressemblait entièrement. La couleur jaune du front et des parties inférieures a fini par s'effacer avec le temps. Cette couleur serait-elle l'apanage des très-vieux individus ou se manifesterait-elle seulement au moment des amours?

Jeunes de l'année: Point de plumes longues à la tête; parties supérieures d'un brun terne, avec des traits longitudinaux d'un blanc très-légèrement nuancé de roussâtre, situés au centre des plumes, plus nombreux et plus étroits à la tête; parties inférieures d'un blanc terne, marquées de longues mèches longitudinales d'un cendré brunâtre, au cou, à la poitrine, à l'abdomen et sur les flancs; côtés de la tête et du cou d'un blanc nuancé de roussâtre, avec les bordures des plumes brunes; ailes d'un brun cendré, avec des taches allongées d'un blanc plus ou moins nuancé de roussâtre sur les petites et les moyennes couvertures supérieures, et arrondies à l'extrémité des grandes; queue cendrée, sans taches; bec brun verdâtre en dessus et à sa pointe, jaune-verdâtre en dessous et sur les côtés; partie nue des lorums brun-verdâtre; bord libre des paupières jaunâtre; pieds d'un jaune-verdâtre, iris brun rougeâtre.

Jeunes à l'âge de deux ans ou après la seconde mue: Les taches blanches sont moins nuancées de roussâtre, moins nombreuses à la tête et au cou, moins grandes sur les ailes et nulles au dos; le blanc domine davantage sur les parties inférieures; les scapulaires et les plumes du vertex commencent à offrir une teinte d'un brun verdâtre.

Après la troisième mue, ils ne diffèrent plus des adultes.

Cette espèce est propre à l'Europe, à l'Asie, à l'Afrique et à l'Amérique septentrionale et méridionale.

Elle est répandue partout en Europe, sans être nulle part abondante. En France, elle est plus commune dans le Midi, où elle se reproduit, que dans le Nord, où elle n'est que de passage au printemps et à l'automne.

Elle niche dans les endroits marécageux, parmi les joncs et les roseaux, quelquefois sur les saules; pond trois ou quatre œufs, d'un bleu pâle verdâtre, sans taches, à peu près de la teinte de ceux du Héron pourpré. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,050$; petit diam. $0^m,035$.

Cet oiseau préfère, durant l'été, les bas-fonds marécageux couverts de buissons et d'arbres, aux marais privés d'arbustes; en hiver et durant le temps de ses migrations il se tient indistinctement dans les marais et sur les bords de la mer. Sa nourriture paraît consister principalement en insectes, en limaces et en petits poissons.

FAMILLE XLII

CICONIIDÉS — *CICONIIDÆ*

HERODIONES, p. Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
ARDEIDÆ, p. Leach, in : Vigors, *Gen. of B.* (1825).
COCHLORHYNQUES, p. et CIGOGNES, Less. *Tr. d'Ornith.* 1831.
CICONIIDÆ et PLATALEIDÆ, Bp. *C. Av. Eur.* in : *Rev. crit.* (1850).
CICONIÆ, Schleg. *Mus. Hist. Nat. des Pays-Bas* (1864).

Bec fendu, au plus, jusqu'à l'angle antérieur de l'œil; mandibule supérieure convexe à la base et à bords généralement lisses; narines basales; sillons nasaux nuls ou presque nuls; menton nu; une partie de la face plus ou moins dénudée; tarses réticulés de toutes parts; membranes interdigitales larges, bordant les doigts jusqu'à l'extrémité; doigts antérieurs médiocrement allongés; pouce court, mince, articulé sur le côté interne du tarse, au-dessus du doigt interne; ongles courts, celui du doigt médian entier sur le bord interne.

La famille des Ciconiidés, représentée en Europe par le genre *Ciconia*, auquel nous associons les Spatules, qu'on ne saurait en éloigner, est très-naturelle, et répond à la troisième tribu des Echassiers cultrirostres de G. Cuvier.

Les oiseaux qui la composent sont parfaitement caractérisés par des membranes interdigitales amples et se prolongeant en bordures sur les côtés des doigts; par leurs tarses et la partie nue des jambes complétement aréolés; par leur menton toujours dénudé chez les adultes. Ces caractères suffiraient pour les séparer, soit des Gruidés, soit des Ardéidés; mais ils se distinguent encore des premiers en ce qu'ils n'ont pas les narines ouvertes au milieu du bec, dans une large membrane; et des seconds, en ce qu'ils n'ont ni les ongles forts et longs, ni le pouce articulé immédiatement en arrière du doigt externe, ni le bec aussi profondément fendu. Ils offrent encore ceci de particulier qu'ils ne poussent de cris d'aucune sorte, ni au repos, ni dans l'action ; en d'autres

termes ils sont muets, mais ils font claqueter leur bec en frappant rapidement et violemment les mandibules l'une contre l'autre. Enfin les éléments oologiques offrent aussi des différences qui pourraient, à la rigueur, entrer dans une caractéristique.

Du reste, ce sont des oiseaux de grande taille, à la démarche mesurée et grave, au vol facile mais lent. Ils sont sociables, doux, confiants, taciturnes, généralement migrateurs, et ceux qui se déplacent aux époques des migrations se portent toujours, et tout d'une traite, à de très-grandes distances.

Les Ciconiidés d'Europe, vu les différences qu'ils présentent sous le rapport du bec, peuvent se diviser en deux sous-familles.

SOUS-FAMILLE LXVIII

CICONIENS — *CICONIINÆ*

Cigognes, G. Cuv. *Règ. Anim.* (1829).
Ciconiinæ, p. G. R. Gray, *List of Gen.* (1841).
Cinoniinæ, Bp. *C. syst. Av.* (1850).

Bec plus haut que large dans toute son étendue, généralement droit, pointu ou mousse; ongles larges, obtus, débordant médiocrement l'extrémité des doigts; sillons nasaux à peu près nuls.

GENRE CC

CIGOGNE — *CICONIA*, Briss.

Ardea, p. Linn. *S. N.* (1775).
Ciconia, Briss. *Ornith.* (1760).
Melanopelargus, Reichenb. *Syst. Av.*

Bec très-fort, épais à la base, plus long que la tête, échancré à la pointe, mousse, droit ; peau nue des orbites et de la face parfois chagrinée et comme verruqueuse ; narines étroites, oblongues, percées de part en part dans la substance cornée du bec; ailes longues, amples, sub-obtuses; queue médiocre, arrondie; tarses très-longs, robustes ; pouce court, mince, notablement rebordé à son extrémité et portant en partie sur le sol;

ongles gros, larges, aplatis; plumes du jabot longues, pointues et tombant en fanon.

Les Cigognes proprement dites se distinguent des autres Ciconiens par leur bec à bords presque droits. Elles fréquentent les pays submergés et marécageux; entrent dans l'eau, comme les Hérons, jusqu'à la jambe; se rassemblent avant le départ; émigrent par grandes bandes; ne courent point, ou si par hasard elles y sont contraintes, elles le font gauchement et ne parcourent jamais que de très-faibles distances; leur régime est essentiellement animal et consiste en batraciens, reptiles, mollusques, vers et même en petits mammifères.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes, avant la première mue, en diffèrent plus par la taille et surtout par la longueur et la couleur du bec que par le plumage. Leur mue est simple.

Ce genre a des représentants dans l'ancien et dans le nouveau continent: deux d'entre eux appartiennent à l'Europe.

Observations. 1° Il est bien reconnu aujourd'hui que la Cigogne maguari (*Ciconia americana*, Briss.; *maguari*, Temm.) n'a été rangée parmi les oiseaux accidentellement européens que d'après de faux renseignements, et qu'elle n'a jamais été tuée en France, comme on l'a prétendu. L'espèce est essentiellement propre à l'Amérique méridionale.

2° M. Reichenbach a fait de la Cigogne noire le type d'un genre particulier (*Melanopelargus*), qui nous paraît mal fondé, attendu que son principal caractère, on pourrait presque dire son unique caractère, repose sur une simple différence de coloration.

399 — CIGOGNE BLANCHE — *CICONIA ALBA* Willugh.

Plumage blanc, avec les ailes noires (adultes), *ou ailes d'un brun noirâtre* (jeunes); *partie nue des orbites et des lorums noire; pieds rouges* (adultes), *ou d'un noir rougeâtre* (jeunes).

Taille : 1m,15 *à* 1m,20.

CICONIA ALBA, Willugh. *Ornith.* (1676), p. 210.

ARDEA CICONIA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 235.

CICONIA ALBESCENS, NIVEA et CANDIDA, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 574 et 575.

Buff. *Pl. enl.* 866.

Mâle et femelle adultes : Plumage d'un blanc pur, à l'exception des scapulaires, des grandes couvertures supérieures des ailes et des rémiges qui sont noires; peau nue du menton d'un noir rougeâtre; peau nue des lorums et des orbites noire; bec rouge, passant au jaunâtre

vers la pointe; partie nue des jambes et tarses rouges; iris d'un brun foncé.

Jeunes de l'année: Noir des ailes nuancé de brun et moiré de cendré, surtout sur les barbes externes des rémiges secondaires; bec d'un brun verdâtre, avec les côtés, près de la base, l'arête et la pointe d'un rouge jaunâtre; pieds d'un noir rougeâtre.

A la sortie du nid, ils ont le bec noir, avec l'extrémité de la mandibule supérieure jaunâtre; les pieds noirs, tournant au jaune-orange clair sur les doigts.

La Cigogne blanche habite l'Europe, l'Asie occidentale et l'Afrique septentrionale.

Elle est commune en Allemagne, en Pologne et en Hollande, où, selon M. Schlegel, elle serait aujourd'hui bien moins abondante qu'autrefois. Leur nombre, dans cette dernière localité, aurait diminué depuis qu'un ouragan, survenu il y a vingt-cinq ans environ, surprit, à leur retour en février, les couples reproducteurs, et les jeta sur la côte occidentale de France, où beaucoup périrent. « Depuis, dit M. Schlegel, le nombre restreint de nos Cigognes n'a pas augmenté. »

La Cigogne blanche n'est presque plus que de passage en France. Elle y a été prise sur un grand nombre de points et quelquefois en nombre considérable. Ainsi, Hollandre rapporte dans sa *Faune de la Moselle,* qu'au commencement de septembre 1833, il s'en abattit plusieurs centaines dans un bois entre Gorze et Rezouville. Elles étaient tellement fatiguées que l'on en prit plusieurs à la main, et que l'on en tua plus de quarante. Des faits analogues ont été observés en Champagne, d'après ce que rapporte M. J. Ray dans sa *Faune de l'Aube.* M. Schlegel la dit rare en Sicile, et elle ne se trouverait, selon lui ni dans la Russie proprement dite, ni dans la Grande-Bretagne; cependant les auteurs anglais, notamment M. J. E. Gray, la comptent au nombre des oiseaux des trois Royaumes-Unis.

La Cigogne blanche se reproduit dans les pays marécageux et niche sur les endroits élevés, dans les villes, les villages, quelquefois dans les marais même. Les couples qui nichent en Hollande, où l'espèce reçoit une grande protection, établissent généralement leur aire sur les cheminées. On en a vu nicher, pendant plusieurs années, sur le sommet d'une tour à Valenciennes; on en a vu aussi, il y a cinquante ans environ, se reproduire à Douai, à Cambrai, à Bergues et en d'autres endroits du nord de la France; mais elles y ont été inquiétées et n'y sont plus revenues. Il y en a encore qui nichent en Alsace et dans un marais à 15 kilomètres de Châlons-sur-Marne. La Cigogne blanche fait une seule couvée par an, du moins dans nos contrées. Sa ponte est le plus ordinairement de trois ou quatre œufs, d'un blanc pur, parfois légèrement grisâtre ou gris-verdâtre sans taches. Ils mesurent:

Grand diam. $0^m,085$; petit diam. $0^m,060$ environ.

La Cigogne blanche se nourrit principalement de batraciens; elle aime aussi les anguilles, les souris, les rats, et même, assure-t-on, les abeilles. Ses mi-

grations commencent vers la fin de juillet et s'opèrent surtout la nuit, par grandes bandes; les jeunes partent les premiers et tombent quelquefois de lassitude durant le voyage. Elle passe l'hiver en Afrique et revient dans le courant d'avril par couples et par petites bandes, pour aller se reproduire dans le nord de l'Europe. A l'époque des amours, elle est peu farouche et se laisse approcher. Il n'en est pas de même durant les migrations; alors elle est très-sauvage ; un rien l'inquiète et la fait envoler.

La Cigogne blanche vit très-bien dans les jardins et les parcs lorsqu'elle n'est que démontée, et s'apprivoise en très-peu de temps. En captivité, elle mange tous les débris d'animaux qu'on lui jette. Elle se tient souvent sur une patte; sa démarche est grave et lente; quand on l'approche elle fait entendre un claquement en frappant les mandibules l'une contre l'autre, et en renversant en même temps le cou.

400 — CIGOGNE NOIRE — *CICONIA NIGRA* Gesn.

(Type du genre *Melanopelargus*, Reichenb.)

Plumage d'un brun noirâtre, avec la moitié des parties inférieures, du bas de la poitrine aux sous-caudales, blanche; partie nue des orbites rouge (adultes), *ou olivâtre* (jeunes); *pieds rouges* (adultes), *ou olivâtres* (jeunes).

Taille : 1 mètre environ.

Ciconia nigra, Gesner, *Av. Nat.* (1585), p. 273.
Ardea nigra, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 235.
Ciconia fusca, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 362.
Melanopelargus niger, Reichenb. *Syst. Av.* pl. 165, t. 453 et 454.
Buff. *Pl. enl.* 399, sous le nom de *Cigogne brune*.

Mâle et femelle adultes : D'un brun noirâtre à reflets violets, pourpres et vert doré, avec le bas de la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales d'un blanc pur; bec, paupières et peau nue de la gorge d'un rouge vif; pieds d'un rouge foncé; iris brun.

Jeunes de l'année : Dessus de la tête et joues d'un brun noirâtre, mais d'une teinte moins foncée sur les bords des plumes; occiput et cou bruns, avec l'extrémité des plumes d'un gris blanchâtre, ce qui leur donne un aspect pointillé; corps, ailes et queue d'un brun noirâtre, avec de légers reflets verdâtres et bleuâtres; bec, tour des yeux d'un vert olivâtre.

La Cigogne noire habite particulièrement l'est et le sud de l'Europe ; les contrées chaudes et tempérées de l'Asie, et une partie de l'Afrique occidentale. On la rencontre assez communément au nord de l'Allemagne, selon M. Bal-

damus, en Pologne, en Hongrie, dans la Turquie d'Europe, en Sicile, où Bibron l'a fréquemment vue, surtout aux environs de Syracuse, et où elle paraît se reproduire. Elle a été souvent observée en Italie, en Suisse et en France. Elle se montre même assez régulièrement dans nos départements septentrionaux, à son passage d'automne. Plusieurs fois on en a tué aux environs du Quesnoy, de Lille, de Dunkerque, de Boulogne, de Montreuil-sur-Mer et d'Abbeville. ses apparitions en Angleterre sont très-accidentelles.

Elle niche dans les forêts, sur les pins et les sapins ; sa ponte est de trois ou quatre œufs, d'un blanc légèrement sale, sans taches ; quelques auteurs les décrivent comme tachetés quelquefois de brun, ce qui est loin d'être démontré. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,078 ; petit diam. 0m,053.

La Cigogne noire recherche les bois marécageux et préfère le poisson à toute autre nourriture. Elle est d'un naturel farouche, aime la solitude et semble fuir les lieux habités. Cette espèce est beaucoup moins répandue que la Cigogne blanche.

SOUS-FAMILLE LXIX

PLATALÉIENS — *PLATALEINÆ*

Cochlorhynques, p. Less. *Tr. d'Ornith.* (1831).
Ardeinæ, p. G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).
Plataleinæ, Bp. *Ucc. Europ.* (1842).

Bec aussi haut que large à la base, plus large que haut dans tout le reste de son étendue, infléchi à la pointe ; ongles étroits, presque droits, aigus ; sillons nasaux linéaires.

Les Plataléiens ou Spatules, ont été rangés par les uns, dans la section ou sous-famille des Hérons (*Ardeinæ*); par les autres, dans celle des Ciconiens ; d'autres, les réunissant aux Savacous, en ont formé, à l'exemple de Vieillot, une famille particulière ; il en est enfin qui ont converti le genre *Platalea* seul en la famille des Plataléidés.

Ce n'est que par des rapports éloignés que l'on peut établir un rapprochement entre les Ardéiens et les Plataléiens ; car les caractères essentiels des uns font défaut chez les autres ou diffèrent considérablement. Tous les Hérons ont le menton emplumé, et les Spatules l'ont nu ; les premiers ont le pouce sur le même plan que les autres doigts et à la suite, en quelque sorte, du doigt externe ; les seconds ont le pouce se détachant du tarse, au-dessus du doigt externe, de telle sorte qu'il ne porte pas en entier sur le sol ; celles-ci ont les membranes interdigitales larges, la palmure du doigt interne au médian presque aussi développée que celle du médian au doigt externe ; ceux-là n'ont,

en général, entre le doigt interne et le médian qu'un faible repli membraneux, et entre le médian et le doigt externe, qu'une médiocre palmure ; sauf quelques exceptions, les Hérons ont une grande partie des tarses scutellés, tandis que ces organes sont constamment réticulés chez toutes les Spatules. Si l'on regarde plus profondément dans l'organisation, l'on trouve aussi que les Plataléiens diffèrent des Ardéiens par une langue très-courte et triangulaire ; par deux petits cœcums à l'intestin, au lieu d'un seul ; par l'absence de muscles à leur larynx inférieur. Les premiers sont muets et ne manifestent leurs impressions que par des claquements du bec ; les seconds poussent des cris, soit au repos, soit en volant. Enfin les Spatules sont plus sociables que les Hérons et n'ont point une attitude aussi morne. Sous tous les rapports elles ne sont donc point des Ardéiens.

Les Savacous étant de vrais Hérons, comme l'a si bien établi G. Cuvier, les Spatules s'en éloignent donc aussi par tous leurs caractères essentiels, et la famille que quelques ornithologistes ont fondée par la réunion de ces deux genres d'oiseaux n'est point admissible. La dépression du bec chez les uns et les autres, seul caractère que l'on ait pris en considération pour établir leur rapprochement, n'est, si l'on peut dire, qu'un accident de forme, eu égard aux caractères dominateurs que fournissent les autres parties de l'organisme.

Tout ce qui éloigne les Plataléiens des Ardéiens et des Savacous, les rapproche manifestement des Ciconiens, ce qu'a également établi G. Cuvier. En effet, les Spatules sont des Cigognes par la brièveté et la forme de la langue, l'absence de muscles au larynx inférieur, la petitesse et le nombre des cœcums de l'intestin ; par l'étendue des palmatures, la réticulation des tarses, le mode d'insertion du pouce, la brièveté des ongles ; par leur instinct de sociabilité, leur mutisme, leurs habitudes, la forme et la structure de la coquille de l'œuf. Tout, en un mot, contribue à rapprocher les Spatules des Cigognes et à en faire des oiseaux de la même famille : le bec, comprimé chez les uns, déprimé chez les autres, peut seul les différencier.

Mais ce caractère est-il à lui seul assez important pour élever les Plataléiens au rang de famille ? Nous ne le pensons pas. Les Spatules, nous le répétons, sont bien réellement des Ciconiidés, au même titre que les Savacous, à bec en cuiller, sont des Ardéidés, et la forme anormale de leurs mandibules peut tout au plus les constituer en sous-famille. Dans tous les cas on ne peut les éloigner des Cigognes, comme l'a fait le prince Ch. Bonaparte, surtout pour les mettre immédiatement à la suite des Phénicoptéridés et dans la même division.

La sous-famille des Plataléiens repose exclusivement sur le genre *Platalea*.

GENRE CCI

SPATULE — *PLATALEA*, Linn.

PLATALEA, Linn. *S. N.* (1735).
PLATEA, Briss. *Ornith.* (1760).

Bec droit, plat en dessus et en dessous, flexible, dilaté et

arrondi en forme de spatule, à mandibule supérieure cannelée et sillonnée transversalement à la base, terminée en crochet à la pointe; narines dorsales, rapprochées, oblongues, bordées par une membrane; ailes amples, aiguës; queue courte; jambes à moitié nues; tarses longs, forts; doigts antérieurs réunis jusqu'à la deuxième articulation par une membrane profondément découpée; face et menton entièrement ou en partie nus, chez les adultes.

Les Spatules, nommées vulgairement *Palettes* et *Pales*, dénominations qui caractérisent aussi la forme de leur bec, fréquentent les marais boisés, l'embouchure des fleuves, des rivières, les bords de la mer. Ce sont des oiseaux d'un caractère doux, sociable, qui vivent constamment entre eux en bonne intelligence et forment quelquefois des troupes considérables. Lorsqu'elles émigrent, tous les individus d'une même bande se placent les uns à côté des autres comme les Ibis et les Pélicans, et forment ainsi une longue ligne qui s'avance presque de front. Elles ne peuvent saisir ni retenir de grosses proies, aussi se nourrissent-ils de vers, d'insectes et de mollusques aquatiques, de frai de poisson et de batraciens, qu'elles rencontrent en fouillant dans la vase. Les spatules construisent leur nid avec des bûchettes et des herbes comme les Hérons et les Cigognes et leur ponte est de deux à quatre œufs, à fond blanc ou bleuâtre.

Le mâle et la femelle ne diffèrent pas sensiblement. Les jeunes, avant la première mue, s'en distinguent, et ne prennent les attributs des adultes qu'à la troisième année. Leur mue est simple.

Les Spatules sont propres aux contrées chaudes de l'ancien et du nouveau monde et de l'Australie. L'une des six espèces connues se rencontre en Europe.

401 — SPATULE BLANCHE — *PLATALEA LEUCORODIA* Linn.

Plumage entièrement blanc, avec les plumes occipitales allongées en huppe, et la poitrine rousse (adultes en amour), *bec noir, varié de jaune d'ocre sur la partie dilatée; orbites, lorums et toute la gorge nus; pieds noirs.*

Taille : $0^m,70$ *à* $0^m,72$.

PLATALEA LEUCORODIA, Linn. S. *N.* (1766), t. I, p. 231.
PLATEA, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 352.
PLATALEA ALBA, Scop. *Ann. I. Hist. Nat.* (1769), p. 115.
PLATEA LEUCORODIA, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 33.

PLATALEA LEUCORODIUS, Glog. *Schles. Wirbelth. Fauna* (1833), p. 50.
Buff. *Pl. enl.* 405.

Mâle adulte : D'un blanc pur, avec une huppe de plumes longues et effilées, très-fournies à l'occiput, et un large ceinturon roux-jaunâtre au bas du cou et à la partie supérieure du thorax ; partie nue des paupières, des lorums et de la gorge d'un jaune pâle, prenant une teinte orange au bas de cette dernière partie ; bec de longueur variable, noir, avec des lignes transversales d'un brun cendré, à reflets jaunâtres, et la pointe, en dessus, d'un jaune doré à bordure noire ; pieds noirs ; iris d'un rouge tirant sur la lie de vin.

Femelle adulte : Semblable au mâle, mais sensiblement plus petite, avec la huppe moins longue, moins touffue, et le ceinturon roux du thorax moins large et d'une teinte moins foncée.

Jeunes avant la première mue : Blancs ; point de huppe ni de roux à la poitrine ; rémiges noires sur les baguettes, et les quatre premières de cette couleur à l'extrémité ; partie nue de la tête et de la gorge, jaunâtre ; bec moins long que chez les adultes, cendré foncé ; pieds noirs ; iris gris.

La Spatule blanche habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique septentrionale.

En Europe, elle ne paraît nulle part aussi commune qu'en Hollande, le long du Danube, et dans tout le pays qui entoure la mer Noire. Elle se montre très-avant dans le Nord, et passe régulièrement en France. Elle n'est pas rare, à son double passage en automne et au printemps, sur les côtes maritimes de la Picardie, de la Normandie et de la Bretagne. On l'a également observée dans plusieurs départements du Centre et du Nord.

Elle niche sur le bord des rivières, de l'embouchure des fleuves et des grands lacs, tantôt sur les arbres et les buissons, tantôt parmi les joncs. Elle se reproduit en grand nombre dans le nord de la Hollande, dans le Lincolnshire, en Angleterre, et dans tout le voisinage des côtes de la mer Noire. Sa ponte est de deux à quatre œufs, oblongs, blancs ou bleuâtres, sans taches ou avec des taches presque effacées, roussâtres et verdâtres. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,065$; petit diam. $0^m,045$.

Au printemps, la Spatule blanche voyage, au nombre de trois ou quatre, en longeant de préférence les côtes maritimes et les marais salins ; elle séjourne alors très-peu de temps. En automne, elle passe en grandes bandes. Cependant M. Hardy nous a assuré avoir vu, au printemps, des troupes émigrantes de près de cent cinquante individus, tandis qu'il n'a jamais compté plus de douze à trente individus à la fois dans les bandes qui émigrent en automne. Son vol ressemble plus à celui des Falcinelles qu'à celui des Hérons. Elle fuit les lieux habités par l'homme, est très-craintive et claquette comme les Cigognes.

Sa nourriture paraît consister principalement en poissons, insectes, coquillages et vers aquatiques.

2° HÉRODIONS FALCIROSTRES — *HERODIONES FALCIROSTRES*

Nous réunissons dans cette section les Hérodions à bec plus ou moins arqué. Elle comprend une partie des *Longirostres* de G. Cuvier, et répond aux *Falcati* d'Illiger.

FAMILLE XLIII

TANTALIDÉS — *TANTALIDÆ*

FALCATI, Illig. *Prodr. Syst.* (1811).
FALCIROSTRES, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
TANTALIDÆ, Bp. *B. of Eur.* (1838).
TANTALINÆ, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).

Bec très-long, comprimé, généralement épais à la base, beaucoup plus mince et arrondi vers l'extrémité, à pointe mousse, plus ou moins courbé en forme de faux, à dos convexe, avec ou sans sillons sur les côtés des mandibules; narines basales et plus ou moins dorsales; lorums et le plus souvent une partie de la tête et du cou dépourvus de plumes; jambes médiocres ou très-allongées; doigts longs, les antérieurs unis à la base par une membrane qui s'étend à peu près jusqu'à la première articulation; pouce articulé presque au niveau des autres doigts et portant à terre dans toute sa longueur.

Les Tantalidés, par l'ensemble de leurs formes, par leurs habitudes et leurs mœurs, ont de grands rapports avec les Ardéidés et surtout avec les Ciconiidés.

Ce sont des oiseaux migrateurs, vivant et nichant en société, fréquentant les plaines humides, les bords des fleuves et des rivières, et doués de la faculté de percher. Leur régime est essentiellement animal.

Eu égard à la présence ou à l'absence de sillons sur le bec, à la forme et à la position des narines, aux dimensions des jambes, les Tantalidés se subdivisent en deux sous-familles. L'une d'elles a des représentants en Europe.

Observation. Quelques auteurs ont considéré comme accidentellement européen, d'après les indications de Pallas, le *Tantalus ibis*, Linn. (*Ibis candida*,

Briss.). Mais l'oiseau que Pallas dans sa *Fauna Rosso-Asiatica* inscrit sous le nom de *Numenius ibis*, et qu'il rapporte au *Tantalus ibis* de Linné, appartient-il réellement à cette espèce? Il nous semble que rien n'est moins certain : Pallas avoue n'avoir vu que de loin le *Numenius* qu'il signale, ses chasseurs n'ayant jamais pu le lui procurer ; aussi ne le décrit-il pas. La présence du *Tantalus ibis* dans la Russie orientale doit donc, jusqu'à nouvel ordre, être tenue pour fort douteuse.

SOUS-FAMILLE LXX

IBIENS — *IBINÆ*.

Tantalinæ, p. Bp. *Ucc. Eur.* (1842).
Ibisidæ (errore), Degl. *Orn. Eur.* (1849).
Ibinæ, Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1855).

Bec tétragone à son origine, ensuite arrondi assez régulièrement courbé de la base à l'extrémité, et profondément sillonné sur presque toute son étendue ; narines linéaires à ouverture dirigée en haut ; jambes médiocrement allongées.

Les Ibiens ont un bec fort analogue, par la forme, à celui des Courlis, aussi beaucoup d'auteurs les ont-ils placés à côté de ceux-ci et quelquefois dans le même genre. Mais leurs rapports avec les Numéniens sont plus apparents que réels, et leurs caractères dominants aussi bien que leurs habitudes en font de vrais Échassiers Hérodions. Ils ont, comme les Cigognes, les Hérons, les Spatules, etc., une partie de la tête nue et le pouce articulé très-bas, ce qui leur permet de percher ; ils construisent comme ceux-ci leur nid avec des bûchettes et ordinairement sur des points élevés ; ils ont enfin leur démarche grave et compassée.

GENRE CCII

IBIS — *IBIS*, Illig.

Tantalus, p. Lath. *Ind.* (1790).
Numenius, p. G. Cuv. (1), *Mém. du Mus. d'Hist. Nat.* (1804).
Ibis, Illig. *Prod. Syst.* (1811).

(1) G. Cuvier a reproché à Vieillot d'avoir reproduit le genre Ibis, sans le citer comme créateur et du genre et du nom générique. « Voici encore, dit-il, une de ces distinctions et de ces dénominations prises par M. Vieillot (*Gal.* 246), sans citation, quoique mon mémoire sur l'Ibis, où je l'ai établi, date de quinze ans avant tout ce qu'il a fait sur le système

Bec épais dans toute son étendue, mais principalement à la base, qui est presque aussi élevée que la tête; lorums, tête, et haut du cou en totalité ou en partie, nus; ailes aiguës, atteignant l'extrémité de la queue; extrémité de quelques-unes des rémiges secondaires et des scapulaires, plus ou moins décomposées et formant panaches; queue courte, égale; tarses de moyenne longueur, épais, complétement réticulés; doigts longs, le médian, y compris l'ongle, un peu plus court que le tarse; ongles robustes, arqués, comprimés, entiers.

Les Ibis ont des mœurs douces, sociables, et des habitudes qui rappellent beaucoup celles des Cigognes et surtout des Spatules. Ils vivent par couples isolés ou par petites troupes; fréquentent les bords limoneux des grands fleuves, les terrains humides; émigrent à des époques déterminées, et nichent sur les arbres. Ils marchent pas à pas, gravement; volent haut, le cou et les jambes tendus, et poussent parfois en volant des cris rauques. Leur nourriture consiste en vers, en insectes, en végétaux aquatiques et principalement en mollusques univalves.

Le mâle et la femelle portent le même plumage. Les jeunes naissent couverts d'un duvet très-épais, et leur plumage de première et même de deuxième année diffère de celui des adultes. Leur mue est simple.

des oiseaux (*Règ. Anim.* 1829, t. 1, p. 519, note).» Je n'ai point mission de défendre Vieillot, mais le reproche que lui adresse cette fois G. Cuvier me paraît peu fondé, et si j'en fais l'observation, c'est qu'il soulève une question de priorité, puisque G. Cuvier s'attribue la création du genre Ibis. Or, dans le travail cité (*Mém. du Mus. d'Hist Nat.* 1804, t. IV, p. 134) l'auteur du *Règne Animal* sépare, à la vérité, les Ibis des Tantales, mais, en même temps, il en fait des Courlis sous la générique *Numenius* (et non *Ibis*), c'est-à-dire qu'il les retire d'un genre avec lequel ils avaient assez d'affinités, pour les placer dans un autre avec lequel ils en ont moins.

Pour Vieillot, au contraire (*Ornithologie élémentaire*, 1816, p. 57, et *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*), le genre Ibis est complétement distinct du genre Courlis. G. Cuvier, qui confondait jusqu'alors ces deux genres, est donc mal fondé dans ses réclamations. Ce n'est pas à dire pour cela que Vieillot ait créé le genre Ibis; son vrai créateur est incontestablement Illiger, qui a compris sous la générique *Ibis* les oiseaux dont on fait aujourd'hui la sous-famille des Ibiens et leur a assigné des caractères distincts de ceux que présentent les *Numenii* (*Prodrom. Syst. Mam. et Avium*, 1811, p. 259). Savigny, à qui quelques auteurs attribuent la création du genre Ibis, avait déjà dit, il est vrai, qu'il y aurait d'assez bonnes raisons pour faire des Courlis un genre distinct de celui des Ibis (*Hist. Nat. et Mythol. de l'Ibis*, 1805, p. 32), mais il s'en était tenu à cette simple observation, adoptant, d'ailleurs, pour l'oiseau dont il faisait l'histoire, le nom de *Numenius Ibis*, que G. Cuvier avait proposé.

Z. G.

402 — IBIS SACRÉ — *IBIS RELIGIOSA* G. Cuv.

Rémiges primaires noires au bout ; quelques-unes des rémiges secondaires les plus proches du corps et des scapulaires à barbes décomposées, tombant en panache, d'un noir à reflets métalliques bleuâtres ou verdâtres ; pieds noirs.

Taille : $0^m,73$ *environ.*

Tantalus Æthiopicus, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 706, *jeune*.
Numenius ibis, G. Cuv. *Ann. du Mus. d'Hist. Nat.* (1804), t. IV, p. 134.
Ibis religiosa, G. Cuv. *Règ. Anim.* 1re édit. (1817), t. I, p. 483.
Threskiornis Æthiopica, G. R. Gray, *Gen. of B.* (18), t. III, p.
Savigny, *Descript. de l'Égypte*, Zool. pl. 7, f. 1.

Mâle et femelle adultes : Tête et les deux tiers environ du cou nus, et d'un noir mat, qui s'éclaircit sur les joues et prend une teinte jaunâtre ; grandes rémiges blanches, terminées par du noir profond à reflets, dans lequel le blanc forme des échancrures obliques ; rémiges secondaires d'un beau vert de bouteille à reflets ; les trois ou quatre les plus rapprochées du corps et quelques-unes des grandes scapulaires d'un noir violet à reflets verts métalliques ; tout le reste du plumage d'un blanc pur ; bec et pieds noirs ; iris brun-noisette.

Jeunes, dans leur première année : Tête et cou couverts de plumes duveteuses, grises, tournant au blanchâtre à la gorge et sur le devant du cou ; plumage d'un blanc moins pur ; rémiges secondaires les plus rapprochées du corps et les grandes scapulaires sans barbes décomposées, ni prolongées en panache ; bec moins gros et moins courbé.

A l'âge de deux ans : La tête et le cou sont parsemés de plumes duveteuses blanches, terminées de noir ; quelques-unes des rémiges et des scapulaires qui formeront panache ont déjà une partie de leurs barbes plus longues et décomposées, et le blanc du reste du plumage est à peu près pur.

A mesure que l'oiseau avance en âge, la tête et le cou se dépouillent complétement, et les pennes formant panache augmentent en nombre et en longueur.

L'Ibis sacré est propre à l'Afrique orientale, notamment à la Nubie et à l'Abyssinie ; il habite l'Égypte de la fin de juin au 15 janvier environ, tant que durent les inondations, et se montre accidentellement en Grèce selon Temminck. Il ferait aussi, d'après M. Nordmann, des apparitions accidentelles

sur les bords de la mer Noire et sur la côte méridionale de la mer Caspienne, si l'ibis que Pallas y a vu de loin, mais que ses chasseurs n'ont jamais pu lui procurer, se rapporte réellement à cette espèce, comme le pense M. Nordmann.

Il se reproduit dans la haute et la basse Éthiopie et probablement aussi dans la haute Égypte. Ses œufs représentent presque ceux de la Spatule blanche, mais sous de plus petites dimensions; ils sont en outre plus effilés au petit bout et la coquille est parsemée de pores plus nombreux et plus apparents. Leur fond est blanchâtre ou d'un blanc pur, sans taches, ou d'un blanc très-faiblement lavé de jaunâtre, avec quelques rares taches isolées et irrégulières d'un brun roux plus ou moins foncé. Quelquefois ces taches sont remplacées par de simples maculatures roussâtres. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,060$ à $0^m,062$; petit diam. $0^m,040$ à $0^m,041$.

L'Ibis sacré a été dans l'ancienne Égypte l'objet de respects qui tiennent du culte. Cette vénération nous est attestée par tous les historiens de l'antiquité, par les débris des monuments du peuple égyptien, et par les preuves matérielles qui sont restées comme témoignage irrécusable des soins dont on l'entourait durant sa vie, et des honneurs qu'on lui rendait après sa mort. Des œufs trouvés par M. Mariette, en 1857, à côté de momies d'Ibis que renfermait le serapeum de Memphis, démontrent que l'oiseau était vénéré même dans ses produits (1).

Cet Ibis arrive en Égypte dès que le Nil commence à croître. Il gagne alors les terrains bas qui sont les premiers inondés, et remonte vers les terres plus élevées, à mesure que l'inondation fait des progrès. Quand le fleuve décroît, il en suit également les eaux, et il disparaît complétement lorsqu'il est rentré dans son cours. En automne, les marchés de la basse Égypte en sont abondamment pourvus. Sa chair est, dit-on, estimée.

Observation. Depuis Temminck, on est assez généralement d'accord pour reconnaître l'*Ibis religiosa* (G. Cuv.), dans l'espèce qui, d'après l'auteur du *Manuel d'Ornithologie*, visite accidentellement la Grèce. On a pu mettre en doute l'apparition de cette espèce dans les limites de l'Europe, mais son identité n'a pas été mise en question, que nous sachions du moins. Cependant, le prince Ch. Bonaparte qui en 1856 (*Cat. Parzud.*), inscrivait encore cet Ibis au nombre des oiseaux européens, ne l'admettait plus comme tel en 1857 (*Consp. Gen. Av.* p. 151), mais lui substituait l'*Ibis melanocephala* (*Ibis Macei*, Wagl. ; *I. leucon*, Temm. ; *I. bengala*, G. Cuv.), espèce de l'Asie et de l'Inde, qui s'égarerait dans la Russie méridionale. Si cette substitution, que le prince ne motive pas, était fondée, le *Numenius ibis*, dont Pallas d'abord, M. Nordmann ensuite, ont signalé la rare apparition sur les bords de la Caspienne et de la mer Noire, et probablement l'Ibis observé en Grèce, seraient le *Tantalus melanocephalus* (Lath.), ou *Ibis leucon* (Temm.), et non l'*I. religiosa* comme on l'a cru jusqu'ici.

(1) L'un de ces œufs, que nous devons à la parfaite obligeance de M. Servaux, chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique, et d'autres que nous avons vus chez lui, n'ont presque rien perdu de leur couleur primitive, et, sauf quelques maculatures de vétusté, assez semblables à un dépôt de rouille, ils pourraient passer pour des œufs pondus depuis quelques années seulement.

En attendant que la question soit élucidée, c'est à ce dernier que nous rapporterons, avec la plupart des auteurs, les individus que l'on a quelquefois rencontrés en Europe. Il ne nous paraît d'ailleurs pas impossible qu'un oiseau qui fréquente six mois de l'année la basse Égypte, puisse s'égarer soit sur les îles de l'Archipel, soit sur les bords du Pont-Euxin. D'un autre côté, nous ne saurions admettre qu'il y ait eu confusion d'espèce, car, quelles que soient leurs affinités, les *Ibis melanocephala* et *religiosa* se distinguent assez nettement l'un de l'autre, sous toutes leurs livrées, pour qu'on ne puisse les confondre ; celui-ci ayant, à tous les âges, la tige des rémiges noire, les rémiges elles-mêmes largement terminées de noir, et, sous sa livrée d'adulte, les barbes de la plupart des rémiges secondaires et des scapulaires longues, décomposées, tombant en panache ; celui-là n'ayant, au premier âge, du noir qu'à la tige des rémiges, l'extrémité de ces pennes et de quelques-unes des scapulaires étant d'un brun cendré ou d'un gris ardoise clair, et n'offrant jamais, sous sa livrée d'adulte, des rémiges secondaires et des scapulaires à barbes aussi longues, aussi décomposées, aussi en panache que chez l'*Ibis religiosa*. Ces barbes du reste, quelque foncées qu'elles soient, sont toujours plus ou moins nuancées de gris, et sont même quelquefois complétement d'un gris cendré.

GENRE CCIII

FALCINELLE — *FALCINELLUS*, Bechst.

Tantalus, p. Linn. *S. N.* (1735).
Falcinellus, Bechst. (1802).
Ibis, p. Illig. *Prod. Syst.* (1811).
Plegadis, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).
Tantalides, Wagl. *Isis* (1832).

Bec médiocrement épais à la base, ensuite assez grêle; lorums et tour des yeux nus; ailes aiguës, atteignant l'extrémité de la queue, qu'elles couvrent; celle-ci courte et égale; jambes dénudées sur la moitié, au moins, de leur étendue; tarses allongés, peu épais, beaucoup plus longs que le doigt médian, couverts en avant d'une série de scutelles; doigts minces; ongles grêles, celui du doigt médian le plus long et pectiné sur son bord interne; plumes de la tête et du cou étroites et lancéolées.

C'est avec raison que l'on a distingué génériquement les Falcinelles des Ibis proprement dits : leur corps est moins trapu, leurs jambes sont plus élevées, plus grêles; leur tête n'est dépourvue de plumes qu'aux lorums et autour des

yeux ; leur plumage offre de grandes surfaces à teintes métalliques ; et, ce qui les caractérise mieux encore, leur ongle médian est pectiné.

Les Falcinelles fréquentent les bords des fleuves, des marais, des étangs couverts de roseaux, parmi lesquels ils nichent, et émigrent par grandes troupes.

Le mâle et la femelle adultes ne diffèrent pas. Les jeunes s'en distinguent jusqu'après la deuxième mue, et surtout sous leur premier plumage. Leur mue est simple.

403 — FALCINELLE ÉCLATANT — *FALCINELLUS IGNEUS* G. R. Gray ex S. G. Gmel.

Teintes dominantes des parties supérieures d'un vert bronzé à reflets pourprés (adultes), *ou d'un vert bronzé terne, avec des stries blanches au cou* (jeunes) ; *lorums et espace nu des orbites verts ; bec et pieds verdâtres.*

Taille : 0^m,62 *environ.*

Tringa autumnalis, Hasselq. *It. Palæst.* (1757), sp. 306.

Tantalus falcinellus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 241.

Numenius viridis et castaneus, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 326 et 329.

Numenius igneus et viridis, S. G. Gmel. *Nov. Comm. Petrop.* (1770), t. XV, p. 460 et 462.

Ibis sacra, Temm. *Man.* (1815), p. 385.

Ibis ignea, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 33.

Ibis falcinellus, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XVI, p. 23.

Plegadis falcinellus, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 82.

Ibis castaneus, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 606.

Tantalides falcinellus, Wagl. *Isis* (1832), p. 1232.

Falcinellus igneus, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841), p. 87.

Buff. *Pl. enl.* 819, *adulte*, sous le nom de *Courlis d'Italie.*

Mâle et femelle adultes : Vertex d'un marron noirâtre; nuque, dos, poignet de l'aile d'un roux vif; milieu du dos vert foncé à reflets bronzés et pourprés ; bas du dos et sus-caudales verts ; gorge d'un marron noirâtre, comme le vertex ; devant et côtés du cou, poitrine, la plus grande partie de l'abdomen et jambes d'un roux marron vif ; flancs et sous-caudales verts, à reflets métalliques; partie nue de la face verte, encadrée de grisâtre; joues d'un marron brun ; couvertures supérieures des ailes d'un brun noirâtre, à reflets pourprés et bronzés; rémiges d'un noir foncé, à reflets dorés, pareilles aux couvertures des ailes ; bec et iris bruns ; pieds verdâtres.

La femelle ne diffère absolument du mâle que par une taille plus petite.

Jeunes de l'année : Tête et cou d'un brun verdâtre, strié de blanc, avec quelques bandes transversales de cette couleur en devant ; dessus du corps d'un brun verdâtre à reflets peu éclatants ; dessous du corps brun bronzé, peu reflétant. En avançant en âge, les stries blanches disparaissent ; les teintes prennent plus de brillant, et à trois ans ils ne diffèrent plus des vieux.

Le Falcinelle éclatant habite le sud-est de l'Europe, l'Asie et l'Afrique septentrionale.

Il est généralement répandu sur tout le littoral de la mer Noire, en Hongrie, en Dalmatie, etc. ; est de passage régulier en Sicile, en Italie, dans le midi de la France ; se montre accidentellement dans nos départements du Nord, en Belgique, en Hollande et en Angleterre.

A son passage d'automne, en septembre, on le voit chaque année, dans les Landes et les Pyrénées, quelquefois en bandes nombreuses, d'autres fois par petites troupes de douze à quinze individus.

Il niche dans les jonchaies et les roseaux, à la manière des Garzettes et des Garde-Bœufs, et pond de trois à quatre œufs d'un beau bleu verdâtre intense et uniforme, et non d'un gris brun clair, irrégulièrement mouchetés de gris, de brun et de noirâtre, comme l'a avancé M. Nordmann. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,048$ à $0^m,050$; petit diam. $0^m,037$ à $0^m,038$.

Selon M. Nordmann, cet oiseau est un des plus tardifs parmi ceux qui se montrent de passage dans le sud de la Russie. Il arrive rarement avant la mi-mai aux environs d'Odessa, et ne repart qu'à la fin d'août ou au commencement de septembre, pour gagner les climats méridionaux. Dans ce but, tous les Falcinelles d'un canton se réunissent, et forment souvent des troupes de plusieurs milliers d'individus, qui volent à côté les uns des autres, formant ainsi une file qui va plus ou moins en serpentant et qui traverse obliquement les régions de l'air.

Cette espèce se nourrit de vers, d'insectes aquatiques et principalement de coquillages fluviatiles, comme l'a constaté Savigny sur plus de vingt individus qu'il a ouverts ; mais son régime n'est pas exclusivement animal : le même auteur a rencontré des débris de végétaux mêlés aux coquillages, que renfermaient les gésiers qu'il a examinés.

QUATRIÈME DIVISION

ÉCHASSIERS PALMIPÈDES
GRALLATORES PALMIPEDES

Bec très-épais et comme brisé vers le milieu, à bords dentelés; quatre doigts; les trois antérieurs unis jusqu'à l'extrémité par une palmure entière; pouce court, surmonté, libre.

Les oiseaux sur lesquels nous établissons cette division ou sous-ordre, ont des attributs mixtes qui en font des Échassiers aussi bien que des Palmipèdes. S'ils ont à un degré exagéré le caractère dominant des premiers, ils ont aussi les pieds palmés des seconds et même le bec dentelé de beaucoup d'entre eux. Ils peuvent donc, selon que l'on accorde plus d'importance à tel ou tel caractère, être considérés ou comme Échassiers ou comme Palmipèdes. Ils établissent, dans tous les cas, un lien entre les uns et les autres; et, quelle que soit la valeur que l'on veuille reconnaître à la division qu'ils forment, cette division peut indifféremment, ce nous semble, terminer la série des Échassiers sous le titre d'*Échassiers palmipèdes*, ou commencer la série des Palmipèdes sous la rubrique de *Palmipèdes échassiers*.

Une seule famille, ne comprenant elle-même qu'un genre, compose cette division, qui répond en partie aux *Hygrobatæ* d'Illiger et à la tribu du même nom du prince Ch. Bonaparte; tribu peu naturelle, dans laquelle figurent des oiseaux qui n'ont pas entre eux des rapports bien étroits.

FAMILLE XLIV

PHÉNICOPTÉRIDÉS — *PHŒNICOPTERIDÆ*

Hygrobatæ, p. Illig. *Prodr. Syst.* (1811).
Palmipedes, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
Hétérorhynques, de Blainv. *Princip. d'Anat. comp.* (1822).
Pyxidirostres, Latr. *Fam. Nat. du Règ. Anim.* (1825).
Phœnicopteridæ, Bp. *Distr. meth. An. vert.* (1831).
Phœnicopterinæ, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).

Cette famille a pour caractères ceux de la division et comprend le genre suivant.

GENRE CCIV

PHÉNICOPTÈRE — *PHOENICOPTERUS*, Linn.

PHOENICOPTERUS, Linn. *S. N.* (1766), et *Auct.*

Bec plus long que la tête, plus haut que large, membraneux à la base, courbé brusquement en bas vers le milieu, légèrement fléchi à la pointe, garni de petites lames transversales très-fines sur les bords des deux mandibules ; celles-ci emboîtées l'une dans l'autre, la mandibule inférieure étant plus large, plus renflée que la supérieure ; narines presque médianes, étroites, longitudinales, situées dans un sillon et pourvues d'une membrane operculaire ; ailes médiocres, aiguës ; queue courte, égale ; pieds excessivement allongés, grêles ; doigts antérieurs unis jusqu'aux ongles par une palmure échancrée au centre ; pouce petit, portant à peine à terre par l'extrémité de l'ongle ; ongles courts, larges, plats ; cou très-long, très-flexible, en rapport avec l'étendue des membres abdominaux.

Les Phénicoptères, qu'on nomme aussi *Flammants* à cause de la couleur rouge d'une partie de leur plumage, ont des habitudes qui se rapprochent beaucoup de celles des Spatules, comme d'Azara en a fait la remarque. Ils sont très-sociables, vivent toujours en famille, se rassemblent même souvent au nombre de plusieurs centaines d'individus ; fréquentent les plages inondées, les marais salins, les lagunes, dont les eaux sont peu profondes ; cherchent leur nourriture les uns à la file des autres, en observant un certain ordre qui rappelle la marche d'un escadron en bataille ; reviennent fidèlement tous les ans, comme les grands Échassiers, dans le lieu qu'ils ont adopté pour se reproduire, nichent au milieu de l'eau sur les points peu profonds, et construisent, avec la vase des marais, des nids très-rapprochés les uns des autres et se confondant même assez souvent par la base.

Les Phénicoptères sont défiants et très-farouches ; aussi est-il difficile de les aborder. On dirait qu'un certain nombre d'individus fait toujours le guet pendant que le reste de la troupe est au repos ou cherche sa nourriture. A la moindre apparence de danger, toute la bande, avertie par un cri rauque et retentissant que poussent quelques-unes des sentinelles, prend son essor. Ce cri, que l'on entend aussi de temps en temps lorsqu'une troupe traverse les airs, a quelque rapport avec celui des Oies. Les Phénicoptères marchent lentement et gravement ; ils ont constamment le cou plus ou moins recourbé en S ; ils n'exercent leur industrie que dans les lieux où l'eau a assez peu de

profondeur pour ne pas s'élever beaucoup au-dessus des tarses, et ils ont la singulière habitude, lorsqu'ils fouillent les vases pour y chercher les vers et les mollusques dont ils se nourrissent, de tourner le cou de manière à ce que le dos de la mandibule supérieure soit au contact du sol tandis que la mandibule inférieure devient momentanément supérieure. Ils ont, comme les Avocettes, la faculté de nager et ils ont en nageant la tenue du Cygne. Leur vol est grave et lent comme leur marche : il est très-élevé lorsque l'oiseau émigre ; il est assez bas, mais toujours en dehors de la portée du fusil, lorsqu'il passe d'un marais dans un autre marais de la même contrée. Les Phénicoptères gardent en volant à peu près l'ordre qu'observent les grands Échassiers et les Oies.

Le mâle et la femelle portent le même plumage ; celle-ci a seulement des teintes rouges moins vives et une taille moins forte. Les jeunes ont une livrée particulière et se distinguent même des vieux jusqu'à la troisième année. Leur mue est simple. Les rémiges, au lieu de muer successivement et à des intervalles assez longs pour que le vol puisse toujours s'exécuter, paraissent tomber simultanément, du moins en grande partie, de manière à rendre le vol impossible pour quelques jours.

Observations. 1° Quelques auteurs ont fait des *Phœnicopt. roseus* (Pall.), et *antiquorum* (Temm.), deux oiseaux distincts, ou, du moins, ont considéré le premier comme race locale du second, dont il se distinguerait par une taille moindre et par des couleurs plus vives. Malgré ces différences, qui très-certainement dépendent de l'âge, du sexe et de la saison, le *Phœnicopt. roseus* et le *Phœnicopt. antiquorum* forment une seule et même espèce : ils vivent en famille dans les mêmes lieux, émigrent de concert et s'accouplent ensemble. D'ailleurs on passe d'une forme à l'autre par des nuances insensibles de taille et de couleur.

2° D'autres auteurs ont cru voir dans les individus de petite taille du *Phœnicopt. roseus*, l'espèce que M. J. Verreaux a décrite sous le nom de *Phœnicopt. erythræus* (*Rev. et Mag. de Zool.* 1855, 2e sér., t. VII, p. 221), et ont admis celui-ci comme européen. Mais le *Phœnicopt. roseus*, quelque coloré qu'il soit, ne l'est jamais ni aussi vivement, ni aussi complétement que le *Phœnicopt. erythræus* ; sa queue n'est point rouge comme chez celui-ci, mais simplement rosée, et il a des dimensions bien plus fortes. Les individus de petite taille du *Phœnicopt. roseus* ne sauraient donc être rapportés au *Phœnicopt. erythræus*, en admettant toutefois que les caractères que l'on a reconnus à ce dernier soient constants. Du reste, le prince Ch. Bonaparte, qui inscrivait l'*erythræus* au nombre des oiseaux d'Europe, dans le *Catalogue Parzudaki* ; qui le disait très-commun sur plusieurs points de l'Espagne, et l'indiquait même comme ayant été tué dans les environs de Strasbourg (*C. R. de l'Acad. des Sc.* 1856, t. XLIII, p. 992), ne l'indique plus dans le *Conspectus Gener. Av.* (1857, t. II, p. 146), comme se trouvant en Espagne, mais il le confine dans l'Afrique occidentale et méridionale, et ne le fait plus arriver qu'accidentellement dans l'Afrique septentrionale. Nous ajouterons que, pour M. J. Verreaux, le *Phœnicopt. erythræus* est jusqu'ici un oiseau exclusivement africain.

Des quatre ou cinq Phénicoptères que l'on connaît, nous n'avons donc en Europe que l'espèce suivante.

404—PHÉNICOPTÈRE ROSE—*PHOENICOPTERUS ROSEUS* Pall.

Dessus de l'aile seulement d'un rouge vif; rémiges noires dans toute leur étendue; bec d'un rose plus ou moins intense, à pointe noire.

Taille : 1^{m},30 *à* 1^{m},50 *environ.*

PHŒNICOPTERUS RUBER, p. Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 230.
PHŒNICOPTERUS ROSEUS, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 207.
PHŒNICOPTERUS EUROPÆUS, Vieill. *N. Dict.* (1819), t. XXV, p. 517.
PHŒNICOPTERUS ANTIQUORUM, Temm. *Man.* (1820), 2ᵉ part. p. 578, *Remarque.*
PHŒNICOPTERUS ERYTHRÆUS, Salvadori (nec Verreaux), *Cat. degli Ucc. di Sard.* (1864), p. 102.
Buff. *Pl. enl.* 63.

Mâle adulte : D'un beau rose clair, avec des teintes plus vives sur la tête, le dos, les barbes externes des pennes caudales; couvertures supérieures des ailes d'un rouge ardent; rémiges d'un noir profond; bec d'un rouge rose, quelquefois d'un rouge orange pâle, avec la pointe noire; pieds rose rouge; iris d'un jaune clair brillant.

Femelle adulte : D'un blanc rosé, avec le dessus des ailes vivement coloré en rouge, mais généralement un peu moins que dans le mâle.

Jeunes avant la première mue : D'un gris cendré, avec des taches noirâtres sur les rémiges secondaires et les rectrices; bec grisâtre, avec la pointe brune; pieds livides; iris jaune très-clair.

A mesure qu'ils avancent en âge, leur plumage se colore en rose et en rouge; dans l'*âge moyen*, ils sont d'un blanc rosé comme la femelle; mais le rouge des ailes est moins vif; le bec, excepté la pointe, et les pieds sont d'un livide rougeâtre.

Le Phénicoptère ou Flammant rose habite le midi de l'Europe, l'Asie occidentale et le nord de l'Afrique.

On le trouve en grand nombre dans les parages de la mer Caspienne; il se montre aussi, mais plus rarement, dans ceux de la mer Noire; il est très-commun dans les étangs salés qui sont au voisinage de Cagliari; on l'y voit durant l'automne et l'hiver et il en part vers la fin de mars ou dans les premiers jours d'avril; enfin il n'est pas rare sur plusieurs points des côtes orientales de l'Espagne, et, en France, dans les vastes étangs salés qui s'étendent à droite et à gauche de l'embouchure du Rhône, depuis Bouc jusqu'aux Cabanes. Quelques individus égarés ont été tués en Savoie, près de Strasbourg, et sur d'autres points de l'intérieur de la France.

Le Phénicoptère rose niche dans les golfes tranquilles et couverts d'îlots de

la mer Caspienne. D'après M. Cara, quelques-uns des individus qui hivernent en Sardaigne, s'y propageraient, puisqu'on y trouve des jeunes en duvet de premier âge. Toutefois M. Salvadori avance que jamais personne n'a pu découvrir son nid ou ses œufs. En France il se reproduit, sinon tous les ans, du moins fréquemment dans le vaste étang de Valcarés. Son nid consiste, comme celui de tous ses congénères, en un amas de vase, formant un petit îlot conique, saillant de $0^m,32$ environ hors de l'eau, dont le sommet tronqué présente une petite excavation. C'est dans ce creux terminal, à surface lisse et nue, que la femelle pond ordinairement deux œufs, qu'elle couve, dit-on, en enfourchant le nid comme un cavalier enfourche un cheval. Cependant M. Crespon affirme que les individus qui se reproduisent dans le midi de la France ne construisent point de nids. C'est sur une petite élévation, le plus souvent sur un petit chemin entre deux fossés, que les femelles pondent, et si elles choisissent une éminence, c'est, dit-il, pour préserver leur progéniture des eaux. L'observation de M. Crespon peut être très-juste, mais se rapporter à un fait exceptionnel. Il est certain, d'après les observations de Dampierre, de Pallas, de d'Orbigny, etc., que les Phénicoptères forment un nid avec la boue des marais.

Quoi qu'il en soit, les œufs de cette espèce, généralement au nombre de deux comme nous l'avons dit, sont d'un blanc pur très-mat, sans taches, à surface rude, légèrement crayeuse. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,080$ à $0^m,090$; petit diam. $0^m,050$ à $0^m,055$.

D'après Pallas, l'épiderme des tarses et des jambes chez le Phénicoptère rose tombe et se renouvelle comme les plumes, à l'époque des mues. Le même auteur rapporte que cet oiseau ne vole plus au moment où il change de plumage, et qu'il est momentanément séquestré sur les îlots où il s'est reproduit. M. Crespon a observé le même fait : il rapporte qu'en 1828, des pêcheurs qui exploitent l'étang de Valcarés, s'étant aperçus que les Phénicoptères ne s'envolaient point à leur approche, les abordèrent et en prirent plusieurs à la main; que, s'étant rendu lui-même sur les lieux, il en captura une trentaine avec de longs bâtons munis de crochets. Tous ces oiseaux étaient en pleine mue et ne pouvaient voler à cause de la chute simultanée des rémiges primaires. Le même auteur avance qu'en 1839 des chasseurs assommèrent un grand nombre de ces oiseaux, qu'ils trouvèrent pris par les pieds dans la glace d'un étang, près d'Aigues-Mortes. Le même fait avait déjà eu lieu dans cet étang, en 1789.

SIXIÈME ORDRE

PALMIPÈDES — *PALMIPEDES*

ANSERES, Linn. S. *N.* (1735).
PALMIPEDES et PINNATIPEDES, Lath. *Ind.* (1790).
PALMIPÈDES, Dumér. *Zool. analyt.* (1806).
NATANTES, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810).
NATATORES, Illig. *Prodr. Syst.* (1811).

Bec de formes diverses; jambes à l'équilibre du corps ou plus ou moins rejetées en arrière; tarses, le plus ordinairement courts, robustes, souvent comprimés latéralement; trois ou quatre doigts; les trois antérieurs et quelquefois le pouce, lorsqu'il existe, unis par une palmure entière, ou garnis d'une membrane lobée; plumage des parties inférieures généralement épais, serré, résistant, élastique; ailes étroites et pointues, à quelques exceptions près; queue courte ou à peu près nulle.

L'ordre des Palmipèdes est parfaitement distinct des ordres précédents. Si certains attributs des oiseaux qui en font partie se retrouvent chez quelques Échassiers, ces attributs ne sont point de nature à amener la confusion des uns et des autres. D'ailleurs, ce n'est point tant par leurs pieds garnis d'une membrane entière ou lobée, que par l'ensemble de leur organisation que les Palmipèdes se distinguent. Indépendamment des caractères que nous avons énumérés, ils ont en général des formes lourdes et ramassées; la face inférieure de leur corps élargie et médiocrement convexe; un cou dont la longueur n'est ordinairement pas en rapport avec celle des pieds; un sternum pourvu d'une seule échancrure ou trou ovale, et dont le grand développement en arrière protége la plus grande partie des viscères abdominaux; presque tous ont un gésier musculeux, des cœcums d'autant plus longs que l'espèce est plus herbivore, et un larynx inférieur simple, mais qui, chez les Anatidés, se complique de certains organes osseux et fibreux propres à donner plus d'intensité à la voix. Ils sont encore caractérisés par un plumage serré, très-duveteux, imperméable; qui doit cette imperméabilité, moins, à ce qu'il nous semble, à l'enduit gras dont il serait imprégné, qu'à sa nature même.

Les plumes, en effet, celles des parties inférieures surtout, sont en général, chez les oiseaux qui ne nagent et ne plongent pas, composées d'une tige faible,

qui supporte des barbes molles et flexibles, elles-mêmes pourvues de barbules courtes et très-fines. Chez les Palmipèdes au contraire, notamment chez les nageurs et les plongeurs, les plumes de ces parties sont rigides ; leur tige est résistante, très-cornée ; les barbes ont le même caractère, et les barbules plus longues, moins fines et plus divergentes, se croisent et s'enchevêtrent. Il y a donc ici prédominance de la matière cornée sur la matière spongieuse. C'est à cette différence de la nature du produit, à l'abondance et à la disposition des plumes, plus encore qu'au corps gras qui, dit-on, les enduit, que les Palmipèdes doivent la faculté qu'ils ont de glisser aisément sur l'eau et d'y demeurer longtemps sans que leurs téguments en soient altérés.

Les Palmipèdes sont essentiellement aquatiques : les uns nagent et plongent, les autres nagent seulement ; ceux-ci fréquentent les bords de la mer, les marais salins ; ceux-là ne recherchent que les eaux douces ; d'autres habitent la haute mer et ne viennent à terre que pour se reproduire. Sauf quelques espèces, qui volent avec peine et quelques autres qui sont totalement privées de cette faculté, les Palmipèdes ont une grande puissance de vol ; la plupart même fendent l'espace avec la rapidité des meilleurs oiseaux voiliers. Leurs pieds courts, souvent hors de l'équilibre du corps, rendent à beaucoup d'entre eux la marche lourde et chancelante, et les palmures de leurs doigts sont un obstacle à la course.

En général, les Palmipèdes vivent en familles. Ils sont monogames : la plupart pondent un assez grand nombre d'œufs ; quelques-uns ont une fécondité très-bornée. Les petits naissent couverts d'un duvet épais : les uns abandonnent le nid immédiatement après la naissance, les autres ne le quittent que lorsqu'ils sont aptes à voler et sont nourris jusqu'alors par leurs parents.

Les Palmipèdes se nourrissent de poissons, de frai, de vers, de mollusques univalves et bivalves, de crustacés et de substances végétales.

Quelques espèces fournissent à l'industrie et au commerce, des matières d'une grande valeur et d'une grande utilité ; plusieurs autres fournissent aussi à l'économie domestique une graisse abondante, un aliment sain et des œufs qui, sans être aussi délicats que ceux des Poules, n'en sont pas moins estimés.

Observation. Plusieurs grandes divisions peuvent être établies dans l'ordre des Palmipèdes lorsque l'on a égard à la forme des pieds, à celle du bec, des ailes et à la position des jambes. Celles que G. Cuvier a proposées nous paraissant assez naturelles, nous les adopterons, mais en opérant un changement dans leur disposition. Les Brachyptères ou Plongeurs seront pour nous les derniers des Palmipèdes, comme ils le sont pour beaucoup d'auteurs, et nous mettrons à la tête de l'ordre les Totipalmes, qui nous semblent, par leur face en partie dénudée, avoir plus d'affinité avec les grands Échassiers.

PREMIÈRE DIVISION

PALMIPÈDES TOTIPALMES
PALMIPEDES TOTIPALMI

OISEAUX D'EAU LATIRÈMES, Lacép. *Mém. de l'Inst.* (1799).
PINNIPÈDES OU PODOPTÈRES, Dum. *Zool. Anal.* (1806).
STEGANOPODES, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810).
SYNDACTYLI, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
TOTIPALMES, G. Cuv. *Règ. Anim.* (1817).
TOTIPALMI, Bp. *Rev. crit.* (1850).
PELECANI, Schleg, *Mus. d'Hist. Nat. des Pays-Bas* (1863).

Quatre doigts, tous engagés dans une membrane entière; pouce articulé en dedans du tarse et tendant à se diriger en avant; tarses réticulés; jambes à peu près à l'équilibre du corps; ailes toujours plus courtes que la queue; commissures du bec s'étendant le plus ordinairement au delà de l'angle postérieur des yeux.

Les oiseaux compris dans cette division tirent leur principal caractère de la membrane qui unit le pouce au doigt interne et qui fait que tous leurs doigts sont palmés, d'où le nom de *Totipalmes* que G. Cuvier leur a donné. Leur port est lourd, et la brièveté de leurs pieds rend leur marche difficile; mais la plupart ont un vol puissant, et tous, malgré la membrane qui enveloppe les doigts, ont la faculté de percher sur les arbres.

Les petits n'abandonnent pas le nid en naissant, et sont longtemps nourris par leurs parents avant de pourvoir eux-mêmes à leur subsistance.

FAMILLE XLV

PÉLÉCANIDÉS — *PELECANIDÆ*

PÉLICANS, G. Cuv. *Règ. Anim.* (1817).
CRYPTHORINIENS, de Blainv. *Princ. d'Anat. Comp.* (1822).
PELECANIDÆ, Vig. *Gen. of B.* (1825).

Bec, le plus ordinairement crochu à l'extrémité et profondément fendu, à mandibule supérieure plus ou moins profondé-

ment sillonnée; face, en totalité ou en partie, dépourvue de plumes; peau du menton et de la gorge nue et susceptible de se dilater en une poche plus ou moins grande; narines réduites à d'étroites fentes longitudinales, à peine sensibles; pouce long.

Les Pélécanidés sont des oiseaux pêcheurs, que leur industrie retient en général près des côtes ou sur les bords des lacs, des étangs; très-rarement ils s'avancent dans la haute mer; aussi leur présence est-elle toujours pour le navigateur l'indice du voisinage de la terre. Tous sont piscivores.

Observation. M. G. R. Gray (*List of the Genera of Birds*) comprend dans la famille des *Pelecanidæ* tous les Totipalmes de G. Cuvier, qu'il subdivise en *Pelecaninæ*, en *Plotinæ* et en *Phaetoninæ*, répondant aux genres *Pelecanus*, *Plotus* et *Phaeton* de Linné. Le prince Ch. Bonaparte qui, en 1838 (*Birds of Eur. and N.-Amer.*), donnait à cette famille la même extension, mais sans y admettre de subdivisions, lui a fait subir en 1857 (*Consp. Gen. Av.*), des modifications profondes. Il a distribué en cinq familles les éléments qui auparavant n'en formaient qu'une; n'a laissé le nom de *Pelecanidæ* qu'aux Pélicans proprement dits et aux Fous, et a élevé au rang de famille chacun des genres *Phalacrocorax*, *Tachypetes*, *Phaeton* et *Plotus*. Les Phaëtons, qui n'ont des Pélécanidés que les palmures et les tarses réticulés, et qui en diffèrent par la forme du bec et des narines, mais surtout par une tête complétement emplumée, ainsi que la gorge, sont les seuls dont on puisse, à la rigueur, former une famille. Quant aux Cormorans et aux Frégates, leur face en partie nue, leur gorge nue et dilatable, leur bec suturé, leurs narines en fente excessivement étroite, les lient si bien aux Fous et aux Pélicans qu'il nous semble difficile de les retirer de la famille dont ceux-ci sont en quelque sorte le type. Nous ferons donc de tous ces oiseaux des Pélécanidés que nous subdiviserons toutefois en *Pelecaninæ* et en *Tachypetinæ*, comme l'avait fait le prince Ch. Bonaparte, dans sa *Revue critique* (1).

SOUS-FAMILLE LXXI

PÉLÉCANIENS — *PELECANINÆ*

PELECANINÆ, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).

Mandibule inférieure droite ou presque droite à l'extrémité;

(1) Quoique nous n'ayons pas à nous occuper des Anhingas, attendu que ce genre ne fournit aucune espèce à l'Europe, nous dirons cependant que ces oiseaux nous paraissent des Cormorans à bec droit; qu'ils appartiennent, par conséquent, à la famille des Pélécanidés, mais qu'on peut, à l'exemple de M. G. R. Gray, établir sur eux une sous-famille caractérisée par la forme de leur bec, par leur long cou et leur petite tête.

tarses et souvent un petit espace du bas de la jambe nus; membranes interdigitales étendues jusqu'à l'extrémité des doigts; queue arrondie ou cunéiforme.

GENRE CCV

PÉLICAN — *PELECANUS*, Linn.

Pelecanus, Linn. *S. N.* (1735).
Onocrotalus, Mœhr. *Av. Gen.* (1752).

Bec fendu, au plus, jusqu'à l'angle postérieur des yeux; beaucoup plus long que la tête, droit, large, très-déprimé; à mandibule supérieure très-aplatie, crochue et comprimée à l'extrémité; à mandibule inférieure formée de deux branches flexibles, déprimées, réunies à la pointe et donnant attache à une membrane très-large et très-dilatable; face nue; narines basales, ouvertes dans le sillon de la mandibule supérieure; ailes allongées, aiguës; queue de moyenne longueur, ample, presque égale, composée de vingt rectrices; bas des jambes nu sur une petite étendue; tarses courts, forts; ongle du doigt médian lisse sur son bord interne.

Les Pélicans sont principalement caractérisés par leur énorme poche gutturale, par leur face nue et par l'ongle à bords lisses du doigt médian. Ce sont des oiseaux à formes lourdes, mais à vol assez léger, eu égard à leur volume. Ils nagent très-bien, ayant le corps en très-grande partie submergé, les humérus relevés et formant bosse sur le dos; ils vivent, pêchent et nichent en société. A l'époque des migrations, ils se réunissent en nombre quelquefois considérable. Ils sont très-voraces, font une grande consommation de poissons, et semblent même en pêcher au delà de leurs besoins. Lorsqu'ils sont repus, leur indolence est extrême, et ils restent plusieurs heures entières, perchés sur des rochers ou sur des arbres, dans l'immobilité la plus complète. C'est sur les grands fleuves, sur les lacs, dans les baies, les anses de la mer, que les Pélicans exercent leur industrie et vivent de préférence.

Le mâle et la femelle portent le même plumage. Les jeunes en diffèrent jusqu'à la troisième année. Leur mue est simple.

Les Pélicans appartiennent aux contrées chaudes des deux mondes. Deux des espèces connues se trouvent en Europe.

Observation. Les Pélicans varient, quant aux dimensions, selon le sexe et l'âge. Les mâles, comme le fait observer M. Schlegel, sont souvent plus forts

que les femelles, et les uns et les autres offrent, tant sous le rapport de la taille que sous celui des proportions du bec, des ailes, des pieds, de la queue, des différences individuelles très-sensibles. Ces variations ont donné lieu à quelques espèces nominales, et de ce nombre est le *Pelecanus minor*, Rüpp. (*Mus. Senkenb.* 1837, p. 186, et *Vög. Nord-Ost. Afr.* pl. 49), de l'Afrique méridionale et orientale et, dit-on, de la Moldavie. Cette prétendue espèce, que le prince Ch. Bonaparte avait d'abord identifiée au *Pelec. onocrotalus*, mais qu'il en a séparée plus tard, comme race locale (*Cat. Parzud.* p. 10, et *Consp. Gen. Av.* 1857, p. 163), repose, d'après M. Schlegel, sur des individus de petite taille du Pélican onocrotale, tels que l'espèce en offre de très-fréquents exemples. C'est aussi notre opinion.

405 — PÉLICAN ONOCROTALE
PELECANUS ONOCROTALUS
Linn.

Régions ophthalmiques largement dénudées ; plumes occipitales longues, étroites, droites, tombant en huppe ; plumes du front formant un angle plus ou moins aigu, dont la pointe est tournée en avant ; plumage d'un blanc nuancé de rose.

Taille : 1^{m},96 *environ.*

PELECANUS ONOCROTALUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 915.
ONOCROTALUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 519.
PELECANUS ROSEUS, Eversm. *Addend. Zoogr. Rosso-Asiat.* (1835), p. 29.
PELECANUS MINOR, Rüpp. *Mus. Senkenb.* (1837), p. 186.
PELECANUS ONOCROTALUS a *minor*, Bp. *Consp. Gen. Av.* (1857), t. II, p. 163.
Buff. *Pl. enl.* 87.

Mâle adulte, en noces : Blanc, nuancé de rose clair, avec les plumes occipitales longues, effilées, en forme de huppe pendante, la région du jabot d'un jaune d'ocre et les rémiges noires ; queue échancrée ; bec gris bleuâtre au milieu, en dessus et en dessous dans sa moitié postérieure, le reste jaune, tirant sur le blanc vers l'extrémité, avec des bandes sur les côtés, les bords des mandibules et l'onglet rouges ; partie nue de la face couleur de chair, avec le front tuméfié, formant une protubérance ovale d'un rouge de brique ; poche gutturale jaune d'ocre, veiné de rouge bleuâtre ; bas des jambes, tarses et doigts rosés, nuancés de jaune orange antérieurement et sur les articulations ; iris rouge de cire foncé, avec des raies blanchâtres et la conjonctive saillante et d'un rouge orange.

Mâle adulte, en hiver : Sans protubérance au front ; la face blan-

châtre; l'iris brun, la conjonctive rouge de cire; la poche gutturale jaune clair, et les pieds rouge livide.

Au printemps la face devient rose, le front et le tour des yeux prennent une teinte de cire jaune; la poche gutturale jaunit et offre des rainures rougeâtres.

Femelle adulte : Elle ressemble au mâle, mais elle est plus petite et a le bec plus court.

Jeunes de l'année : D'un cendré blanchâtre à la tête, au cou et en dessus du corps; d'un cendré foncé au dos, aux scapulaires et aux couvertures supérieures des ailes, avec les bordures d'une teinte plus claire; rémiges noirâtres; bec et partie nue des joues et de la gorge livides; pieds d'un brun cendré; iris brun.

Le Pélican onocrotale ou Pélican blanc est répandu dans les contrées orientales de l'Europe et dans le nord de l'Afrique.

Il est assez commun dans le sud de la Hongrie, sur les côtes de la Dalmatie, en Moldavie, en Crimée et en Grèce, et se montre accidentellement en France, en Italie et en Sicile.

Un jeune sujet, au rapport de M. Hollandre (*Faun. de la Moselle*, p. 191), a été tué le 4 octobre 1835 sur l'étang de Fourligny, département de la Moselle. A la fin de juin 1849, plusieurs Pélicans ont été vus sur quelques points de la France. Un a été tué près de Guête et trois autres non loin de Libourne, département de la Gironde.

Le Pélican blanc niche à terre, dans le voisinage des eaux, principalement aux endroits couverts de roseaux. Sa ponte est de trois ou quatre œufs, d'un blanc pur, très-mat, dissimulé par une épaisse couche de matière crétacée d'un blanc laiteux. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,09$ à $0^m,10$; petit diam. $0^m,061$ à $0^m,065$.

Il vit en société sur les lacs, les rivières, à l'embouchure des fleuves et sur les bords de la mer. Il se nourrit presque exclusivement de poissons, dont il emplit sa poche gutturale, qui est très-extensible, et qui pend alors d'une manière prodigieuse. Pour digérer, il se tient sur le rivage, avec le cou renversé et la tête appuyée sur le dos; lorsque sa poche est trop pleine, il la vide et semble en contempler le contenu qu'il ne tarde pas à reprendre.

Il vole et nage avec une grande facilité, quoiqu'il soit de grande taille. Il émigre en très-grandes bandes, à l'approche de l'hiver, et un grand nombre, d'après M. Nordmann, passent cette saison dans les golfes et les baies qui se trouvent le long des côtes de l'Abasie, de la Mingrélie et de l'Asie Mineure.

Ce Pélican peut vivre en domesticité et devenir même familier. Quoique piscivore, il se contente assez bien de viande cuite et de pain, lorsque le poisson manque. Il ne refuse même pas les petits mammifères.

Sa chair est rebutante à cause de l'odeur forte qu'elle exhale.

Observation. La taille de cette espèce est très-variable; des individus venus d'Afrique nous ont paru plus forts que d'autres individus tués en Europe.

M. Nordmann dit avoir vu en Crimée des individus du *Pelecanus onocrotalus* qui ne le cédaient pas en grandeur au *Pelecanus crispus*.

406 — PÉLICAN FRISÉ — *PELECANUS CRISPUS* Bruch.

Régions ophthalmiques peu dénudées; plumes du dessus de la tête et du cou, longues, étroites, frisées; plumes du front formant une ligne droite ou légèrement échancrée à la base de la mandibule supérieure; plumage d'un blanc argentin.

Taille : près de 2 mètres.

Pelecanus onocrotalus, Pall. (nec Linn.) *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 292.
Pelecanus crispus, Bruch, *Isis* (1832), p. 1109.
Brandt, *Icon. Av. Ross.* pl. 6.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 406.

Mâle adulte : Tête et cou d'un blanc gris argentin, avec les plumes du vertex et de l'occiput allongées, soyeuses, très-lâches et contournées, formant une espèce de touffe; plumes du dos, scapulaires et couvertures supérieures des ailes longues et blanches, avec la tige noirâtre; rémiges primaires grises à la base et noires dans le reste de leur étendue; rémiges secondaires blanches et grises à l'extrémité; rectrices d'un blanc argentin, avec les baguettes noires; bec gris en dessus, maculé de bleu et de rouge; partie nue des paupières et les lorums d'un rouge jaunâtre et bleuâtre près du bec; poche gutturale jaune orange, veinée de gris et de rougeâtre, et marquée, de chaque côté, d'une grande tache d'un cendré clair; pieds d'un cendré foncé; iris jaune clair.

Femelle adulte : Elle ressemble au mâle; mais sa taille est plus petite.

Jeunes de l'année : D'un gris varié de brun cendré, sans touffe à la tête ou avec une touffe peu prononcée; poche gutturale cendrée et ondée de jaunâtre.

Le Pélican frisé habite l'Europe orientale, l'Asie et l'Afrique septentrionales. On le rencontre en Dalmatie, en Grèce et dans la Russie méridionale. M. Nordmann le dit plus commun que le précédent dans les parages de la mer Noire, où l'un et l'autre se reproduisent.

D'après le même auteur, il niche sur les îles voisines de l'embouchure du Danube, sur le Kouban, le Don et le Boug, et sur le littoral de la mer d'Azoff, principalement dans les endroits couverts de roseaux. Il pond de deux à quatre

œufs, généralement un peu plus forts que ceux du Pélican onocrotale, mais absolument semblables pour la forme, la couleur du fond et la couche crétacée superficielle.

M. Nordmann, qui a observé à l'état de nature et en captivité les deux Pélicans qui fréquentent les parages de la mer Noire, a donné sur ces oiseaux, en parlant du *Pelecanus crispus*, des détails de mœurs et d'habitudes des plus curieux. Il les a vus, émigrant par essaims de deux à trois cents individus, traverser silencieusement les airs à une hauteur considérable, tantôt sur une ligne droite et de front, tantôt sur une ligne plus ou moins tortueuse, mais continue, les individus qui la forment se tenant dans l'un et l'autre cas à côté les uns des autres, et se touchant presque par la pointe des ailes.

Dans le vol, qui est léger eu égard à la masse et au poids du corps, le cou est replié, la tête repose sur le dos et le bec fait à moitié saillie. C'est à peu près aussi la disposition que ces parties affectent pendant la natation ; seulement la tête est tout à fait alors sur le milieu du dos, et le bec est beaucoup plus rentré.

Le moyen que le Pélican frisé et ses congénères mettent ordinairement en usage pour attraper les poissons, est des plus simples et des plus ingénieux à la fois. M. Nordmann, tout en confirmant ce que l'on savait déjà à cet égard, a beaucoup ajouté à ce point intéressant de leur histoire. Il a constaté que ces oiseaux pêchent toujours en troupe ; que c'est ordinairement dans les heures de la matinée ou le soir qu'ils se réunissent dans ce but, et qu'ils semblent procéder d'après un plan systématique et arrêté d'avance. « Après avoir choisi « un endroit convenable, une baie où l'eau est basse et le fond lisse, ils se « placent tout autour, en formant un grand croissant ou un fer à cheval ; la « distance d'un oiseau à l'autre semble être mesurée : elle équivaut à son en- « vergure. En battant fréquemment la surface de l'eau avec leurs ailes dé- « ployées, et en plongeant de temps en temps avec la moitié du corps, le cou « tendu en avant, les Pélicans s'approchent lentement du rivage, jusqu'à ce « que les poissons réunis de la sorte se trouvent réduits à un espace étroit ; « alors commence le repas commun (1). » Lorsqu'ils sont rassasiés, ils gagnent le rivage et y restent au repos.

Le Pélican frisé supporte aisément la captivité, et s'accommode alors de viande crue, à défaut de poissons. Il siffle à la vue d'un objet nouveau ; attaque les animaux domestiques qui l'approchent, et pousse, lorsqu'il est irrité, une sorte de rugissement. Sa chair exhale une odeur repoussante.

(1) La manière dont s'y prennent les Pélicans pour capturer le poisson, rappelle un singulier procédé de pêche mis en usage par certaines peuplades de l'Afrique centrale. Voici d'après le major Denham en quoi consiste ce procédé qu'il a vu employer dans le lac Tchad, près de Lari. « Une quarantaine de femmes entrent dans le lac avec leur pagne « passé entre les jambes et noué autour des reins ; elles se rangent sur une ligne, le vi- « sage tourné vers la terre, à un certain éloignement des bords, et poussent les poissons « devant elles en les serrant de si près, qu'on les prend avec la main, ou qu'ils sautent à « terre. » Il y a ici une telle analogie de procédé, que l'on est tenté de se demander si l'Arabe de ces contrées n'aurait pas emprunté aux Pélicans qui, du reste, abondent dans le lac Tchad, leur moyen de pêche.

GENRE CCVI

FOU — *SULA*

PELECANUS, p. Linn. *S. N.* (1735).
SULA, Briss. *Ornith.* (1760).
DYSPORUS, Illig. *Prod. Syst.* (1811).
MORUS, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
MORIS, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816).

Bec fendu au delà de l'angle postérieur des yeux, plus long que la tête, robuste, épais à la base, droit, conique, légèrement comprimé, finement dentelé en scie sur les bords, à mandibule supérieure fléchie à la pointe ; branches de la mandibule inférieure séparées jusque près de l'extrémité ; narines basales, très-prolongées ; ailes allongées, atteignant presque l'extrémité de la queue, aiguës ; queue médiocre, conique, à rectrices résistantes ; tarses courts ; doigt médian d'un tiers au moins plus long que le tarse, pourvu d'un ongle pectiné sur son bord interne.

Les Fous se distinguent de tous les autres Pélécaniens par un bec à bords rentrants et dentelés, et dont la mandibule supérieure est simplement fléchie au lieu de se terminer par un onglet crochu.

Leurs habitudes, d'ailleurs, diffèrent un peu de celles des Cormorans et des Pélicans : loin d'habiter comme eux les bords de la mer et l'embouchure des fleuves, ils vivent le plus souvent au large ; ils ne poursuivent pas leur proie entre deux eaux, comme font les Cormorans, mais ils tombent dessus du haut des airs, la tête en avant et les ailes à demi fermées. Ils ne se submergent pas. Lorsqu'ils sont repus, ils restent assez ordinairement, sur le lieu de pêche, s'endorment sur l'eau et flottent au gré des flots.

Le mâle et la femelle adultes se ressemblent. Les jeunes en diffèrent beaucoup par une livrée qui change à chaque mue, jusqu'à l'âge de trois ans ; alors leur plumage devient stable. Leur mue est simple.

Observations. 1° M. Lefèvre croit reconnaître deux espèces de Fous en Europe : Le Fou de Bassan que tous les ornithologistes admettent, et un second qu'il désigne sous le nom de *Fou intermédiaire*, et que M. Baldamus a proposé de nommer *Sula Lefevri* (*Naumannia*, 1851, 4e fasc. p. 38). Celui-ci aurait, comme le *Sula serrata*, Banks, de l'Australie, les quatre rectrices intermédiaires noires ou noirâtres. C'est à ce dernier que M. Schlegel le rapporte avec doute, tandis que M. de Sélys-Longchamps l'identifie au *Sula Bassana*. Le prince Ch. Bonaparte qui le considérait d'abord comme douteux (*Cat. Parzud.* p. 10), l'a inscrit un peu plus tard, sans le signe dubitatif, dans son *Conspectus Gene-*

rum Avium (p. 165). Cette divergence d'opinions nous commande à nous-mêmes une certaine réserve. Du reste, ne connaissant l'oiseau que par la description insuffisante que M. Lefèvre en a donnée dans la *Naumannia*, d'après deux individus qui paraissent incomplets, nous devons nous borner à le signaler, laissant aux naturalistes qui auraient vu les deux types ou qui posséderaient des individus s'y rapportant, le soin de nous dire si l'espèce est valable, ou si elle ne reposerait pas, comme il serait possible, sur des caractères accidentellement individuels, ou qui seraient un reste de la livrée des premières années.

2° C'est par suite d'une fausse indication que le *Sula melanura*, Temm. (*Sula capensis* Lichst.), a été introduit par Temminck et par M. Gould parmi les oiseaux d'Europe. Ce Fou habite le Cap, et le spécimen dont Temminck a donné la description en avait été rapporté, avec plusieurs autres, par M. Robert, chirurgien à bord d'un baleinier. Le marchand qui en fit l'acquisition, le vendit ensuite comme venant d'Islande. C'est à cet acte coupable qu'est due l'erreur involontaire de Temminck.

Le genre Fou n'a donc comme représentant bien authentique, en Europe, que l'espèce suivante.

407 — FOU DE BASSAN — *SULA BASSANA* Briss.

Tout le plumage blanc, à l'exception des rémiges qui sont noires (adultes), *ou brun-noirâtre, tacheté de blanc* (jeunes); *queue blanche.*

Taille : 0m,85 *environ.*

Pelecanus Bassanus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 217.
Sula Bassana et major, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 503 et 497.
Pelecanus maculatus, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 579.
Sula alba, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), t. II, p. 582.
Moris Bassana, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 35.
Morus Bassanus, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XII, p. 39.
Sula major, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 812.
Buff. *Pl. enl.* 278, adulte ; 987, *jeune*, sous le nom de *Fou tacheté de Cayenne*.

Mâle adulte : D'un beau blanc, avec le vertex, l'occiput et une partie de la nuque d'un jaune d'ocre et les rémiges noires ; paupières, partie nue des joues et de la gorge d'un noir bleu ; queue pointue et blanche ; pieds d'un brun verdâtre, avec les doigts rayés longitudinalement de vert jaune, les raies se réunissant à la partie supérieure de la face antérieure du tarse ; membranes interdigitales brun de suie ; bec d'un bleuâtre livide ; iris jaune pâle.

Femelle adulte : Semblable au mâle ; mais de taille un peu moins grande.

Jeunes durant la première année : Plumage d'un brun noirâtre sans taches en dessus, varié de cendré en dessous ; bec, iris, partie nue des paupières, des joues et de la gorge, bruns ; queue arrondie et brune.

A un an : Plumage d'un brun tirant sur le cendré, avec des taches en fer de lance, très-petites, très-nombreuses et très-rapprochées à la tête et au cou, grandes, éloignées les unes des autres au dos et aux ailes ; varié de blanchâtre et de brun cendré à la poitrine, à l'abdomen et aux sous-caudales ; rémiges et rectrices brunes, les premières avec les baguettes en partie blanches et celles des dernières entièrement de cette couleur; partie nue de la tête et de la gorge d'un brun bleuâtre; bec brun cendré, blanchâtre vers la pointe; pieds brun-verdâtre, avec la membrane interdigitale d'un brun cendré, et les rainures des doigts gris-blanc; iris jaunâtre.

A l'âge de deux ans : Plumage en partie blanc, en partie brun, avec des taches blanches, semblables à celles des sujets moins âgés.

A trois ans : Ils sont semblables aux vieux.

Le Fou de Bassan habite les mers du Nord. Il est commun sur les côtes de l'Écosse, des Hébrides et de la Norwége ; se montre assez souvent sur celles de la France, à la suite des tempêtes et des ouragans, et s'aventure quelquefois dans l'intérieur des terres.

On a tué des individus de cette espèce dans un petit bois près de Douai, le 6 juillet 1825. Au mois de février de l'année précédente, les tempêtes jetèrent sur les côtes d'Abbeville un nombre si prodigieux de cadavres d'oiseaux de mer, que M. Baillon trouva, assure-t-on, dans l'espace de 5 kilomètres, les corps de plus de deux cents Fous, de cinq cents Pingouins, Mouettes, Pétrels, etc., et, fait très-remarquable, pas un seul Canard.

Le Fou de Bassan niche parmi les rochers ; pond deux œufs, un peu renflés, à surface rude, couverte d'un enduit crayeux à peine sensible et d'un blanc très-légèrement nuancé de verdâtre. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,070$ à $0^m,075$; petit diam. $0^m,048$ à $0^m,050$.

Cet oiseau vit en pleine mer. Il pêche en planant et en plongeant sur sa proie. Quand il est repu, il se pose sur l'eau, s'endort et flotte comme une bouée. Son sommeil est alors si profond que les bateaux de pêche lui passent quelquefois sur le corps. Dans la saison où les harengs émigrent et se rapprochent des côtes, il fait sa principale nourriture de ces poissons, et il s'en gorge tellement que, pour s'envoler, il est obligé d'en rejeter une partie. Lorsqu'il pêche, il fait entendre un cri répété, qui rappelle celui de l'Oie et du Corbeau.

M. Hardy, de qui nous tenons une partie de ces détails, pense que l'effet de ce cri est de pousser au dehors la grande quantité d'air renfermé dans les réservoirs aériens, et de rendre ainsi son immersion plus facile.

Le Fou de Bassan supporte assez bien la captivité et devient bientôt familier.

M. Ferrary, pharmacien à Quimper, a publié sur cet oiseau, dans le *Nouveau Bulletin de la Société Philomatique de Paris* (janvier 1826, p. 14), une note qui renferme des détails pleins d'intérêt. Un Fou, qu'il avait pu se procurer vivant, se fit difficilement, dans les premiers jours, à sa nouvelle position. Il n'accepta les morceaux de congre, de foie de raie ou de squale dont on le nourrissait, qu'autant qu'on les lui présentait avec une pincette. Quelques jours plus tard, il n'était plus besoin que de lui jeter ses aliments ; il les prenait du bout du bec en secouant la tête, et les avalait même en très-gros morceaux. Quinze jours après, il venait demander à manger, faisait entendre son cri rauque, si l'on tardait à le satisfaire. Il suivait comme un chien la personne qui lui apportait ordinairement à manger. A la fin, ses aliments furent placés dans le coin d'un jardin assez vaste, où il sut très-bien les trouver. A défaut de poissons, on le nourrissait de viande qu'il semblait même préférer. Il entrait dans les appartements ; ne craignait ni chiens, ni chats ; se couchait sous les tables ou sous d'autres meubles ; ne mangeait qu'une ou deux fois par jour, lorsque son estomac était vide ; était d'un naturel assez doux, mais pinçait très-fort quand on cherchait à le prendre. Il ne buvait jamais, quoiqu'il eût à sa disposition une grande auge remplie d'eau ; nageait très-bien, avait en nageant la tenue du Cygne, et marchait avec plus de difficulté que les Oies. Il répandait à sept ou huit pieds de diamètre autour de lui une forte odeur de musc, qui se conservait pendant plus de vingt-quatre heures dans l'appartement où il avait passé la nuit.

GENRE CCVII

CORMORAN — *PHALACROCORAX*, Briss.

Pelecanus, p. Linn. *S. N.* (1758).
Phalacrocorax, Briss. *Ornith.* (1760).
Carbo, Lacép. *Mém. de l'Inst.* (1800-1801).
Halieus, Illig. *Prod. Syst.* (1811).
Gulosus, Montagu, *Ornith. Dict. App.* (1813).
Hydrocorax, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
Graucalus, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1840).
Graculus, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1846).

Bec fendu au delà de l'angle postérieur des yeux ; généralement plus long que la tête, assez épais, droit, comprimé, à bords lisses ; à mandibule supérieure arrondie au sommet, terminée en pointe crochue et acérée ; à mandibule inférieure tronquée et faiblement courbée à l'extrémité ; narines basales, peu prolongées ; ailes médiocrement allongées, subaiguës, ne couvrant que la base de la queue ; celle-ci longue, très-arrondie, composée de pennes raides, à baguettes élas-

tiques; bas des jambes entièrement vêtu; tarses courts; doigt médian d'un tiers environ plus long que les tarses, et pourvu d'un ongle pectiné sur son bord interne; doigt externe le plus long de tous.

Les Cormorans forment un genre très-naturel. Ils se distinguent des Pélicans et des Fous aussi bien par leurs habitudes que par leurs caractères. Ils habitent les bords de la mer et les embouchures des fleuves; recherchent les endroits où le courant est rapide et l'eau peu profonde; volent très-bien et sont aussi bons nageurs qu'excellents plongeurs. Lorsqu'ils nagent, leur tête est seule à découvert. Ils se submergent pour poursuivre leur proie, et se rendent à terre lorsqu'ils sont repus. En marchant, ils se tiennent dans une position presque verticale, la queue leur servant alors de point d'appui. Ils aiment à se percher sur les arbres et y placent même quelquefois leur nid : le plus souvent, ils l'établissent dans des trous de rochers. Leur nourriture consiste en poissons de mer et d'eau douce, suivant la localité où ils se trouvent.

Le mâle et la femelle se ressemblent : l'un et l'autre se revêtent à la fin de l'hiver de plumes accessoires qui tombent longtemps avant la mue d'automne.

Les jeunes dans leur première année ont une livrée particulière. Ils ne prennent le plumage des adultes que la seconde année. Leur mue est double.

Observations. Les Cormorans, selon l'âge, le sexe, la saison, la localité, varient beaucoup sous le rapport de la taille, du volume et de la longueur du bec, des proportions des rémiges, des couleurs du plumage et des pieds : il n'est même pas rare de constater des différences portant sur le nombre des pennes de la queue; ainsi, telle espèce qui, normalement, a quatorze rectrices, peut en avoir seize comme l'a vu M. Baillon sur trois jeunes *Phalacr. carbo*, pris dans le même nid; telle autre espèce qui, ordinairement, n'en possède que douze, en a quelquefois quatorze.

C'est à des variations de ce genre que sont dus les *Phalacrocorax medius* et *Desmaresti*.

Le premier, établi par M. Nilsson comme espèce (*Skand. Faun.* t. II, p. 478); admis comme race locale sous le nom de *Phalacr. carbo medius*, par le prince Ch. Bonaparte (*Catal. Parzud.* p. 10, et *Consp. Gen. Av.* t. II, p. 171), serait caractérisé par une taille un peu plus petite que celle du *Phalacr. carbo;* par un bec plus court et moins épais à la base; il habiterait surtout l'Afrique septentrionale, le dernier étant plutôt propre au nord de l'Europe. Ces caractères sont-ils suffisamment spécifiques? Nous ne le pensons pas, car il est impossible de fixer la limite des dimensions du *Phalacr. medius* et du *Phalacr. carbo*. A quelle taille *maximum* doit s'arrêter le premier pour ne pas être *carbo?* à quelle taille *minimum* doit s'arrêter le second pour ne pas être *medius?* Ce sera toujours là, pour les partisans des deux races, une question difficile à résoudre, attendu que l'on passe sans interruption d'une forme à l'autre, c'est-à-dire de la plus petite à la plus grande, par de nombreux intermédiaires. Il est vrai que l'on assigne plus particulièrement l'Afrique septentrionale pour

patrie au *Phalacr. medius*, et le nord de l'Europe, notamment la Finlande, au *Phalacr. carbo*; mais ce *caractère géographique*, si nous pouvons ainsi dire, auquel on attache parfois une trop grande importance, est ici de peu de valeur, car les deux formes habitent en Europe les mêmes contrées; seulement, elles y sont inégalement réparties, les individus de forte taille étant généralement plus communs dans les régions septentrionales; ceux de dimensions moindres, dans les régions méridionales et tempérées. Le *Phalacr. medius* n'est donc, selon nous, qu'un double emploi du *Phalacr. carbo*. C'est aussi, du reste, l'avis de beaucoup d'ornithologistes.

Les opinions, en ce qui concerne le Cormoran Desmarest (*Carbo Desmaresti* Peyraudeau), sont beaucoup plus partagées. Malgré les preuves apportées par Temminck pour démontrer l'identité de ce Cormoran avec le *Phalacrocorax cristatus*, plusieurs auteurs l'ont maintenu, les uns, comme espèce; les autres, comme variété locale ou race : le plus récent plaidoyer, concluant à la séparation, a été présenté en 1864 par M. Salvadori, dans son excellent *Catalogue des oiseaux de la Sardaigne* (1). Mais nous ne trouvons dans ce travail aucune considération nouvelle, propre à affirmer l'espèce. Ce qui porterait M. Salvadori à considérer comme oiseaux distincts les *Phalacr. cristatus* et *Desmaresti*, c'est que celui-ci, comme d'autres naturalistes l'ont avancé, est un peu moins grand; qu'il a le bec ordinairement un peu plus long et un peu plus grêle; que son plumage de première année est en dessous d'un blanc plus pur et plus soyeux; et qu'il habite le sud de l'Europe, tandis que le *Phalacr. cristatus* en habite le nord. Nous ferons observer que la taille, si variable chez les Cormorans, n'est point un caractère dont il faille tenir grand compte; d'autant plus que des *Desmaresti*, des mieux caractérisés, se présentent souvent avec des dimensions aussi fortes que celles du Cormoran huppé. Il en est de même du bec : Temminck avait déjà reconnu que des *Phalacr. cristatus* du Nord l'avaient aussi long et aussi grêle que le *Desmaresti*; M. Schlegel a constaté le même fait et M. Jaubert a vu cet organe varier considérablement chez cette prétendue espèce. L'argument tiré de l'habitat n'est pas plus valable, attendu que M. Powis (*Ibis*, 1860, p. 365) a rencontré sur les îles Ioniennes le Cormoran huppé en aussi grand nombre que le Cormoran Desmarest, et que Temminck avait déjà signalé l'existence de ce dernier à Féroé et en Islande. Il n'y aurait donc d'un peu caractéristique du *Phalacr. Desmaresti* que la coloration des parties inférieures chez les jeunes; mais ce caractère isolé, variable du reste, d'après les observations de M. Jaubert, est certainement insuffisant pour confirmer l'espèce.

Si nous ne mentionnons pas parmi les attributs différentiels du *Phalacr. Desmaresti* le nombre des rectrices, qu'on a dit être de quatorze, et la couleur des pieds, c'est que le premier de ces caractères, en supposant qu'il n'y ait pas eu erreur d'espèce, doit être considéré comme purement accidentel, et que le second n'a absolument rien de fixe. Le Cormoran Desmarest a normalement le même nombre de rectrices que le Cormoran huppé, c'est-à-dire douze; et ses pieds, d'un gris ou d'un blanchâtre livide dans le jeune âge, puis d'un noir varié

(1) *Catalogo degli Uccelli di Sardegna con note e osservazioni* (Dal volume VI degli Atti della Società Italiana di scienze naturali), Milano, 1864.

de jaune, passent au noir à peu près pur, comme chez le Cormoran huppé, à mesure que l'oiseau vieillit.

Nous n'avons donc en Europe de parfaitement authentiques que le *Phalacrocorax carbo*, auquel doit être rapporté le *Phalacr. medius*, Nilss. ; le *Phalacr. cristatus*, dont *Phalacr. Desmaresti* forme double emploi ; et le *Phalacr. pygmæus*.

Quant au Cormoran Nigaud (*Carbo graculus*, Temm. (nec Linn.) ; *Phalacr. graculus*, Gould, *B. of Eur.* pl. 408 ; *Graculus brasilianus*, G. R. Gray), tous les naturalistes sont d'accord pour le considérer comme exotique. MM. Daracq et Chesnon, qui disent l'avoir rencontré, le premier près de Bayonne ; le second, en Normandie, ont certainement confondu cet oiseau avec le *Phalacr. cristatus*. Dans l'opinion de M. Schlegel les deux seuls individus sur lesquels on faisait reposer l'existence de cette espèce en Europe provenaient probablement d'une ménagerie.

408 — CORMORAN ORDINAIRE
PHALACROCORAX CARBO
Leach ex Linn.

Bec épais et plus long que la tête ; plumes du dos et scapulaires largement bordées de noir, sur fond cendré roussâtre ; vertex et régions supéro-latérales du cou parsemées d'étroites plumes d'un blanc argentin ; une grande tache de même couleur au côté externe des jambes (adultes au printemps) ; *quatorze pennes à la queue.*

Taille : 0m,77 *à* 0m,78.

Pelecanus carbo, Linn. S. *N.* (1766), t. I, p. 216.
Phalacrocorax, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 511.
Pelecanus phalacrocorax, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 31.
Carbo cormoranus, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), t. II, p. 575.
Phalacrocorax carbo, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 34.
Hydrocorax carbo, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. VIII, p. 83.
Cormoranus crassirostris, Baill. *Mém. de la Soc. d'ém. d'Abbeville* (1834), p. 77.
Phalacrocorax medius, Nilss. *Skand. Faun.* (1835), t. II, p. 478.
Haliæus cormoranus, Naum. *Vög. Deuts.* (1842), t. XI, p. 52.
Graculus carbo, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1846), t. III, p. 667.
Graculus major, Temm. in : Bp. *Consp. Gen. Av.* (1857), t. II, p. 168.
Phalacrocorax carbo a medius, Bp. *Consp. Gen. Av.* (1857), t. II, p. 169.
Buff. *Pl. enl.* 927, *adulte en robe d'amour.*

Mâle et femelle adultes, au printemps : Tête et presque la totalité du cou d'un vert foncé à reflets, avec les plumes de l'occiput allongées, formant une espèce de huppe, et des plumes effilées, soyeuses, d'un

blanc argentin au vertex, au devant et sur les côtés de la partie supérieure du cou ; partie moyenne du dos et sus-caudales également d'un noir verdâtre à reflets ; le reste des parties supérieures d'un cendré roussâtre, avec les plumes bordées de noir verdâtre ; partie nue de la gorge jaunâtre, suivie d'un large collier blanc terne, se prolongeant jusqu'aux yeux et bordé de noir verdâtre ; toutes les parties inférieures d'un noir à reflets bleuâtres, avec un grand espace blanc pur en dehors des jambes ; partie nue des joues et des paupières verdâtre ; couvertures supérieures des ailes pareilles au manteau ; rémiges et rectrices noires ; bec noirâtre ; pieds noirs ; iris vert.

Mâle et femelle adultes, en automne : Comme au printemps, mais sans plumes blanches à la tête, au cou, au côté externe des jambes, et sans longues plumes occipitales.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête et du cou d'un brun foncé, avec de légers reflets verts sur la ligne médiane ; dos et scapulaires d'un gris cendré, avec les plumes bordées de brun foncé à reflets ; les petites couvertures supérieures des ailes et les dernières des couvertures moyennes terminées de cendré ; gorge d'un gris blanchâtre ; devant et côtés du cou, parties inférieures du corps d'un cendré brun, varié de blanchâtre, surtout à la poitrine et au milieu du ventre ; bec brun clair ; iris brun foncé et pieds noirs.

Petits à la naissance : Entièrement nus, d'un gris noir ; se couvrant ensuite d'un duvet épais d'un noir mat, auquel succède le premier plumage.

Le Cormoran ordinaire habite l'Europe, la Sibérie et le nord de l'Amérique.

En France, il vit sédentaire sur quelques points des côtes de l'Océan, et se montre de passage régulier, au printemps et à l'automne, dans beaucoup de localités de nos départements septentrionaux, limitrophes de la mer.

Il se reproduit dans le Boulonnais, sur les falaises qui bordent la mer depuis Montreuil jusqu'à Dieppe, sur presque toutes les côtes rocheuses et les îles de la Bretagne ; et dans les rochers de Biarritz, près de Bayonne. C'est sur les arbres, assez souvent parmi les rochers, qu'il construit son nid ; rarement il l'établit au milieu des joncs. Ce nid, dans les hautes falaises de Dieppe, est épais, composé de racines, de brins de bois sec et de tiges vertes de colza, solidement entrelacés, et garni d'herbes vertes à l'intérieur.

Sa ponte est de quatre ou cinq œufs assez allongés, d'un bleu verdâtre, que dissimule une épaisse couche de matière crétacée, rude et blanchâtre. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,060 à 0m,066 ; petit diam. 0m,040 à 0m,042.

Ce Cormoran fait une grande consommation de poissons, qu'il poursuit au fond de l'eau avec la rapidité d'une flèche. Quand, par suite de nombreuses im-

mersions, l'humidité a pénétré son plumage, il va se poser sur un rocher ou sur un banc de sable, et tient le corps droit, le cou raccourci et les ailes ouvertes au vent. Il conserve cette attitude quelquefois fort longtemps, surtout s'il fait soleil.

Il perche fréquemment : le 20 mars 1837 plusieurs individus ont été tués sur un arbre à Cysoing, et M. Deméezemaker, de Bergues, en a vu un qui a couché plusieurs nuits de suite sur la croix d'un clocher de cette ville.

Le Cormoran ordinaire émigre par petites troupes. Ceux qui opèrent leur voyage à la fin de mars et en avril ont leur plumage d'amour, c'est-à-dire, de longues plumes à l'occiput et des plumes blanches à la tête, au cou et aux cuisses, qui ne tardent pas à tomber. Elles n'existent plus en juin.

D'après M. Hardy, il n'y a pas d'année où l'on ne voie, aux environs de Dieppe, quelques individus se reproduisant sous leur plumage de première année, c'est-à-dire sans huppe occipitale, en livrée brune, avec l'abdomen d'un blanc pur. Un mâle dans cet état et à plumes usées a été tué par lui sur le nid, au milieu du printemps.

Le même observateur a constaté que les jeunes qui ne peuvent pas encore voler se servent de leur bec pour grimper, comme les perroquets. Il en a nourri plusieurs qui montaient fort bien à l'échelle. M. Hardy croit même qu'ils conservent, lorsqu'ils sont grands, l'habitude de se servir de leur bec comme d'un point d'appui.

Le Cormoran ordinaire exhale une odeur forte et désagréable, qui se conserve très-longtemps sur l'oiseau monté. Sa chair est détestable.

409 — CORMORAN HUPPÉ
PHALACROCORAX CRISTATUS
Steph. ex Fabr.

(Type du genre *Graculus*, Bp.)

Bec effilé, plus long que la tête ; scapulaires et couvertures supérieures des ailes étroitement bordées de noir velouté sur fond vert noirâtre bronzé ; plumes du vertex, chez les adultes, se relevant en huppe verticale ; douze rectrices à la queue.

Taille : 0m,50 *à* 0m,60.

PELECANUS GRACULUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 217.
PELECANUS CRISTATUS, Fabr. *Faun. Groënl.* (1780), p. 90.
CARBO GRACULUS, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), t. II, p. 900.
PHALACROCORAX GRACULUS, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 34.
HYDROCORAX CRISTATUS, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. VIII, p. 88.
CARBO CRISTATUS, Temm. *Man.* (1820), t. II, p. 900.
CARBO DESMARESTI, Peyraudeau, *Ann. des Sc. Nat.* (1822), p. 460.
PHALACROCORAX CRISTATUS, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1825), t. XIII, p. 83.
CARBO LEUCOGASTER, Cara, *Ornith. Sarda* (1842), p. 199, spec. 26f.

Graculus cristatus et Linnæi, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1846), t. III, p. 667.

Graculus cristatus a *Desmaresti*, Bp. *Consp. Gen. Av.* (1857), p. 171.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 410.

Schleg. *Ois. Néerl.* pl. 327.

Mâle et femelle adultes, au printemps : Entièrement d'un vert foncé, lustré, à reflets bronzés sur les parties supérieures du corps, avec les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes encadrées par une bande étroite d'un noir velouté, les plumes médianes du vertex allongées, formant une sorte de toupet susceptible d'épanouissement et d'érection ; bec brun, avec la base et la partie nue de la gorge jaunes ; pieds noirs ; iris vert de bouteille.

Mâle et femelle adultes, en automne : Comme au printemps, mais sans huppe, avec la bande noire qui borde les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes un peu plus large.

Nota. Les adultes mâle et femelle n'ont leur belle huppe qu'en mars. En avril, les plumes qui la composent commencent à tomber et elles n'existent plus dès le mois de mai.

Jeunes avant la première mue : D'un cendré brun verdâtre en dessus, avec les scapulaires bordées de noirâtre et terminées de cendré ; les couvertures supérieures des ailes d'une teinte moins foncée, bordées de roussâtre et terminées de cendré ; gorge, devant du cou, d'un cendré blanchâtre ; poitrine, abdomen, nuancés de cendré et de roussâtre ; bas-ventre gris blanchâtre ; flancs, sous-caudales, cuisses et jambes brun verdâtre ; bec d'un brun clair ; lorums, gorge et pieds d'un gris livide ; iris d'un blanc verdâtre.

Le Cormoran huppé habite les côtes occidentales de l'Europe et quelques unes des îles de la Méditerranée, notamment la Sardaigne, la Corse, Port-cros, etc.

Il se montre accidentellement de passage près de Dunkerque, de Calais, de Lille, d'Abbeville, de Dieppe, d'Arcachon, de Bayonne ; mais il vit sédentaire et se reproduit en assez grand nombre aux îles Jersey, Guernesey, Wight, Aurigny, dans les rochers d'Isbourg, qui bordent les côtes des environs de Cherbourg, et sur plusieurs points du Finistère.

Son nid, établi dans les crevasses des rochers, est le plus souvent formé de zostère marine. Sa ponte est de deux ou trois œufs elliptiques, d'un bleu verdâtre, dissimulé par une épaisse couche de matière crétacée, d'autant plus blanche que la ponte est plus récente. Après quelques jours d'incubation cette couche tourne au blanc sale ou au blanc plus ou moins nuancé de jaunâtre. Il est rare que la surface des œufs ne soit pas accidentée par des plaques sail-

lantes de matière crétacée, variables en nombre et en étendue. Ils mesurent :
Grand diam. 0m,057 à 0m,060 ; petit diam. 0m,036 à 0m,038.

Nous possédons un œuf qui, par exception, offre dans son grand diam. 0m,06..., tandis que son petit diam. n'est que de 0m,038 comme sur un œuf ordinaire.

410 — CORMORAN PYGMÉE
PHALACROCORAX PYGMÆUS
Dumont ex Pall.

Bec grêle et plus court que la tête ; scapulaires et couvertures supérieures des ailes étroitement bordées de noir sur fond gris-brun ; joues, haut du cou et face externe des jambes pointillés de blanc (adultes en noce), *ou unicolores* (adultes en plumage d'hiver et jeunes) ; *douze rectrices à la queue.*

Taille : 0m,50 *à* 0m,55.

Pelecanus pygmæus, Pall. *Voy.* (1776), édit. française in-8°, t. VIII, append. p. 42.
Carbo pygmæus, Temm. *Man.* (1815), p. 591.
Hydrocorax pygmæus, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. VIII, p. 88.
Phalacrocorax pygmæus, C. Dumont, *Dict. des Sc. Nat.* (1818), t. X, p. 4..
Graculus pygmæus, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1846), t. III, p. 667.
Microcarbo pygmæus, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 10.
Haliæus pygmæus, Bp. *Consp. Gen. Av.* (1857), t. II, p. 179.
Pall. *Zoogr.* pl. 74.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 409.

Mâle et femelle adultes, au printemps : Tête, cou, dos, sus-caudales et toutes les parties inférieures d'un noir verdâtre lustré, avec les plumes occipitales allongées comme dans le *Phalacrocorax Carbo*, et un grand nombre de points et de petits traits blancs, formés de petites plumes déliées, aux joues, au vertex, au cou et en dehors des jambes ; scapulaires et couvertures supérieures des ailes d'un brun cendré à reflets, bordées de noir velouté, avec la tige vernissée ; rémiges et rectrices d'un noir verdâtre profond ; bec, partie nue des paupières et de la gorge noirs ; pieds cendré noirâtre ; iris noir bleu.

Mâle et femelle adultes, en automne : Comme au printemps, mais sans plumes occipitales allongées, sans plumes blanches à la tête, au cou et aux jambes ; quelques points blancs seulement au-dessus des yeux, disposés en sourcils.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un cendré brun verdâtre un peu reflétant, avec les scapulaires et les couvertures

supérieures des ailes bordées de noir et terminées de cendré; gorge blanchâtre ; devant et côté du cou, milieu de la poitrine et de l'abdomen d'un cendré teint de roussâtre, tirant sur le blanc postérieurement ; flancs, cuisses, jambes et sous-caudales d'un cendré brun verdâtre ; rémiges et rectrices noirâtres, terminées de brun clair; base du bec, partie nue des yeux et de la gorge jaunâtres ; pieds noirs.

Le Cormoran pygmée habite l'Asie septentrionale et occidentale, l'Europe orientale et l'Afrique septentrionale.

Pallas le dit commun dans la mer Caspienne. On le rencontre en assez grand nombre sur le bas Danube, en Hongrie et en Dalmatie, et accidentellement en Sardaigne. D'après M. Nardo (1) il se montrerait dans les environs de Venise et y nicherait même, si les renseignements qu'il a recueillis sont exacts.

Un individu femelle a été tué en novembre 1856, dans les environs de Dieppe, sur la petite rivière qui se rend au port de la ville.

Selon MM. Naumann et Baldamus il se reproduit en assez grand nombre dans le sud de la Hongrie, en Valachie, en Moldavie, etc. M. Baldamus a rencontré des nids de cette espèce dans les marais du Banat, de la Save et du Danube, et ces nids, qui ne différaient pas pour la structure de ceux du Cormoran ordinaire, reposaient soit sur des arbres, soit sur des arbrisseaux, et souvent à côté de nids de Hérons, dont il semble rechercher la société. Ses œufs sont elliptiques, d'un bleu verdâtre clair, dissimulé par une couche plus ou moins épaisse de matière crétacée d'un blanc sali de roussâtre ou de jaunâtre. Du reste, cette matière est d'autant plus blanche que les œufs, comme pour les espèces précédentes, sont plus fraîchement pondus. Elle se montre aussi par-ci par-là en plaques épaisses et saillantes. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,048$ à $0^m,051$; petit diam. $0^m,031$ à $0^m,033$.

SOUS-FAMILLE LXXII

FRÉGATIENS — *FREGATINÆ*

PELECANINÆ, p. G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).
TACHYPETINÆ, Bp. *Rev. crit.* (1850).

Mandibule inférieure recourbée à l'extrémité, dans le sens de la mandibule supérieure; tarses à moitié recouverts par les plumes des jambes; membranes interdigitales échancrées au centre, et ne s'étendant pas jusqu'à l'extrémité des doigts ; queue profondément fourchue.

(1) *Prospetti sistematici degli animali delle Provincie Venete;* Venezia, 1860, p. 44.

GENRE CCVIII

FRÉGATE — *FREGATA*, Barr.

Pelecanus, p. Linn. *S. N.* (1735).
Fregata, Barrère, *Ornith. Sp. nov.* (1745).
Atagen, Mœhring, *Av. Gen.* (1752).
Tachypetes, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).

Bec plus long que la tête, robuste, droit, excepté à l'extrémité qui est fortement recourbée, à bords entiers; narines basales, courtes; ailes très-longues, plus courtes que la queue, peu larges, sur-aiguës; queue allongée, fourchue; tarses très-courts, en grande partie cachées par les plumes des jambes; doigts libres sur près de la moitié antérieure, le médian beaucoup plus long que le tarse et le plus long de tous; ongles aigus et recourbés.

Les Frégates, ainsi nommées à cause de leurs formes élancées et de leur vol rapide, par comparaison avec les vaisseaux les plus fins voiliers, se distinguent des autres Pélécanidés par une queue échancrée, des tarses très-courts et des ailes démesurément longues. Leur bec et leurs ongles crochus; l'étendue de leur vue; leur vol puissant et élevé; l'habitude qu'elles ont de planer les ont souvent fait comparer aux grands oiseaux de proie, dont elles n'ont cependant que de fausses apparences. Elles se nourrissent presque exclusivement de poissons qu'elles saisissent à la surface de l'eau ou à de petites profondeurs, en fondant dessus du haut des airs. L'on prétend aussi qu'elles poursuivent les Fous, les Mouettes qui sont en pêche; les forcent par leurs attaques à rendre leur proie et s'en emparent.

Lesson a constaté que les Frégates, contrairement à ce que quelques voyageurs en ont dit, ne s'écartent pas des côtes à plus de vingt lieues; qu'elles ne pêchent que sur les rades, sur les hauts-fonds ou au milieu des archipels, là où la mer est peu profonde; qu'elles se tiennent le plus souvent dans les régions élevées, planent ou battent des ailes d'une manière qui leur donne un air disloqué, et, qu'à la vue d'une proie elles descendent en tournoyant, fondent dessus, et l'enlèvent avec leur long bec, sans toucher l'eau.

Les Frégates, comme les Pélicans et les Cormorans, gagnent la côte lorsque leur pêche est faite, se perchent sur un arbre ou sur la pointe d'un rocher, et y gardent le repos le plus absolu, jusqu'à la fin de la digestion.

Le mâle et la femelle, à un âge correspondant, ne diffèrent ni par la taille ni par les couleurs du plumage : le premier cependant, d'après Vieillot, aurait à un âge avancé la membrane nue de la gorge plus renflée et plus pendante. Les jeunes, avant la première mue, ont une livrée particulière, et la gorge plus ou moins emplumée.

Les Frégates habitent les mers des contrées tropicales. L'une des deux espèces connues compte parmi les oiseaux très-accidentellement européens.

411 — FRÉGATE MARINE — *FREGATA MARINA* Barrère.

Plumage unicolore chez les adultes ; rectrices extérieures longues de trente-sept à quarante et un centimètres.

Taille : 1 mètre environ.

Fregata marina, Barr. *Ornith. Spec. nov.* (1745), p. 73.
Pelecanus aquilus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 216.
Fregata, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 506.
Pelecanus leucocephalus et Palmerstoni, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 572.
Carbo aquilus, Mey. *Tasch. Deuts.* (1810), t. II, p. 580.
Tachypetes aquila, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XII, p. 143.
Fregata aquila, Schleg. *Mus. Hist. Nat. des Pays-Bas* (1863), *Pelecani*, p. 2.
Buffon, *Pl. enl.* 961, sous le nom de *Grande Frégate de Cayenne.*
Vieill. *Gal. des Ois.* pl. 274.

Mâle et femelle adultes : Plumage, en entier, noir, avec des reflets verts et bleuâtres aux parties supérieures ; lorums noirs ; orbites d'un noir bleuâtre, partie dénudée de la gorge et bec rouges ; pieds d'un rouge brun ; iris noir.

Mâle et femelle à un âge moins avancé : Plumage d'un brun noir, plus ou moins varié de blanc ou de blanchâtre au bas du cou et aux parties inférieures.

Jeunes : Plumage d'un brun noir avec la tête et le cou blancs, ou d'un blanc plus ou moins lavé de roux ; bec et pieds d'un bleuâtre livide.

Ils naissent couverts d'un épais duvet gris blanc, avec le bec et les pieds blanchatres.

La Frégate marine, que l'on nomme aussi Frégate aigle, est confinée dans les régions intertropicales, et s'écarte rarement des limites de son habitat.

Son apparition en Europe, qu'il est difficile d'expliquer, repose sur la capture d'un seul individu faite en janvier 1792, sur les bords du Weser : elle est donc tout à fait accidentelle.

Cette espèce niche sur les arbres ou dans le creux des rochers voisins de la mer, et pond, selon Vieillot, un ou deux œufs d'un blanc teint de rougeâtre avec de petits points d'un rouge cramoisi. D'après M. O. des Murs, ils auraient la forme de ceux des autres Pélécanidés, et seraient d'un blanc mat sans taches, enduits d'une légère couche crétacée.

La Frégate marine fait une grande consommation de poissons : Lesson a vu un individu que l'on venait de tuer en rejeter plus de deux livres. A Rio de

Janeiro elle vient jusque près des habitations, chercher pâture parmi les immondices de la rade. Il paraît que les habitants des Carolines apprivoisent cet oiseau.

FAMILLE XLVI

PHAÉTONIDÉS — *PHAETONIDÆ*

Pélagiens ou Phaetons, Less. *Tr. d'Ornith.* (1831).
Phaetoninæ, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).
Phaetonidæ, Bp. *Rev. crit.* (1850).

Bec presque droit et pointu, moyennement fendu, sans sillons à la mandibule supérieure; face et gorge totalement emplumées, celle-ci peu dilatable; narines concaves recouvertes par une membrane; pouce court et faible; les deux rectrices médianes très-longues et étroites.

Les Phaétonidés, par la forme du bec, ayant un certain rapport avec les Sternes, Lesson a cru devoir les placer à la suite de celles-ci parmi les Palmipèdes longipennes. C'est aussi dans cette division que M. O. des Murs serait porté à les ranger. D'après lui, la forme, la structure, les couleurs de l'œuf des Phaétonidés, éloignent ces oiseaux des Pélécanidés et en font des Longipennes, intermédiaires aux Procellaridés et aux Laridés. Les caractères oologiques ont certainement leur valeur; nous les invoquons assez souvent pour donner la mesure de notre opinion à cet égard; mais ont-ils l'importance que M. O. des Murs semble leur accorder? Nous ne le pensons pas; car, loin de confirmer toujours les affinités, ils en sont assez souvent la négation. Nous n'en voulons d'autre exemple que celui que les Phaétonidés fournissent. Ils sont si manifestement Palmipèdes totipalmes, par la forme de leurs pieds, par leurs tarses courts et réticulés, par leur pouce tendant à se porter en avant, qu'on ne peut les en écarter sans faire violence aux rapports naturels; tandis que leurs œufs, sans en faire franchement des Palmipèdes longipennes, rappellent cependant ceux de quelques espèces de cette division, plutôt que ceux des Totipalmes.

Cette famille repose absolument sur le genre suivant.

GENRE CCIX

PHAÉTON — *PHAETON*, Linn

Phaeton, Linn. *S. N.* (1735).

Lepturus, p. Mœhring, *Av. Gen.* (1752).
Tropicophilus, p. Leach, in : Steph. *Gen. zool.* (1825).

Bec de la longueur de la tête, médiocrement robuste, comprimé, convexe en dessus, à mandibules presque égales, finement dentelées sur les bords, la supérieure légèrement inclinée à la pointe; narines basales, latérales, courtes; ailes allongées, suraiguës; queue conique, les deux rectrices médianes très-longues et étroites, toutes les autres courtes; bas des jambes nu sur une faible étendue; doigt médian plus long que le tarse; pouce très-petit articulé en dedans du tarse et dirigé en avant.

Les Phaétons, nommés aussi *Oiseaux des Tropiques*, par allusion à leur habitat, et *Paille-en-queue* à cause des deux rectrices médianes, qui, vues à une certaine distance, lorsque l'oiseau vole, simulent *deux brins de paille*, sont plus pélagiens que les autres Totipalmes et s'avancent à de grandes distances en mer; cependant ils ne s'éloignent jamais assez des terres pour ne pas y chercher un refuge tous les soirs. Ils ont aussi l'habitude de se reposer indifféremment sur les arbres et sur les rochers. Leur vol est calme, paisible, composé de battements d'ailes fréquents, parfois interrompus par des sortes de chutes. On dirait qu'épuisés de fatigue, ils ont de la peine à agiter leurs ailes et qu'ils sont toujours sur le point de tomber. Rarement ils planent. Ils s'abattent de très-haut sur leur proie, en s'abandonnant à l'impulsion de leur propre poids, et la saisissent sans s'immerger. Leur nourriture consiste principalement en poissons et en mollusques.

Le mâle et la femelle portent le même plumage. Les jeunes, avant la première mue, ont une livrée particulière.

Les Phaétons habitent les terres et les mers intertropicales. L'une des trois espèces du genre est considérée par quelques auteurs comme accidentellement européenne. Nous l'inscrivons, d'après leur témoignage, quoique l'apparition de cet oiseau dans nos mers soit difficile à expliquer.

412 — PHAËTON ÉTHÉRÉ — *PHAËTON ÆTHEREUS* Linn.

(Type du genre *Tropicophilus*, Reichenb.)

Parties supérieures du corps ondulées de noir; les cinq ou six premières grandes rémiges noires sur les barbes externes; les cinq ou six dernières rémiges secondaires les plus rapprochées du corps noires, bordées de blanc en dehors et à la pointe; tige des rectrices médianes blanche sur les deux tiers au moins de leur étendue, noire à la base; bec rouge.

Taille : 0m,92 environ, du bout du bec à l'extrémité des rectrices médianes.

Phaeton æthereus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 219.
Lepturus, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 480.
Phaeton Catesbyi, Brandt, *Mém. de l'Ac. des Sc. de St.-Péters.*, (1840), *Sc. nat.*, t. III, p. 270.
Buff. *Pl. enl.* 998, sous le nom de *Paille-en-queue de Cayenne.*

Mâle et femelle adultes : Front, dessus de la tête (1), gorge, devant et côtés du cou, poitrine, tout le dessous du corps, grandes, moyennes et une partie des petites couvertures supérieures des ailes, d'un blanc pur, satiné ; dessus du cou, du corps, scapulaires, sus-caudales, côtés de la région anale blancs, ondulés de bandes transversales noires ; plumes des flancs blanches sur les bords, marquées au centre d'une large tache longitudinale d'un noir glacé de gris cendré ; région anté-oculaire noire; un large trait, de même couleur, de l'angle postérieur de l'œil à l'occiput; petites couvertures supérieures des ailes les plus proches du corps blanches, avec une bande noire en fer à cheval renversé, renfermant parfois de très-petites taches arrondies de même couleur; grandes rémiges primaires noires sur les barbes externes, blanches sur les barbes internes et à la pointe; rémiges secondaires blanches, à baguettes noires; rémiges cubitales ou tertiaires noires, bordées de blanc sur les barbes externes ; rectrices blanches, à rachis noir; le rachis des grandes rectrices médianes d'un brun noir à peu près jusqu'à la pointe des deux plus longues intermédiaires, ensuite blanc jusqu'à l'extrémité; bec, tarses, quart postérieur des doigts et des palmures rouges; le reste des doigts et des palmures noirâtre; iris brun noir.

Nota. D'après M. Schlegel, les vieux individus, en plumage parfait, auraient tout le dessus du cou et du corps blanc, sans aucune trace de bandelettes noires.

Jeunes à la sortie du nid : Front, gorge et toutes les parties inférieures du cou et du corps d'un blanc satiné; tache au-devant et en arrière de l'œil, d'un noir quelquefois lavé de roux marron ; plumes du dessus de la tête blanches, avec une assez grande tache transversale noire un peu au delà de la partie moyenne ; dessus du cou, dos, scapu-

(1) Les plumes du dessus de la tête, sous cette livrée, sont noires dans leur moitié basale, blanches dans leur moitié terminale ; le contraire a lieu chez l'oiseau de première année : la plume offre une tache noire sur sa moitié terminale, et elle est complétement blanche à la base.)

laires, couvertures supérieures des ailes blancs, avec des bandelettes transversales noires, un peu plus larges et moins nombreuses que chez les adultes; rémiges cubitales ou tertiaires noires, largement bordées de blanc; rectrices médianes courtes, dépassant les latérales de quelques centimètres au plus, les unes et les autres blanches, à rachis noir, et marquées d'une assez grande tache sub-terminale noirâtre, que précèdent une ou deux autres très-petites taches de même couleur; bec d'un rouge brun; tarses rougeâtres; pieds noirâtres.

Ils naissent couverts d'un long duvet blanchâtre, lavé d'une très-légère teinte brunâtre sur la tête et le dos.

Cette espèce habite les mers tropicales et s'égare très-accidentellement dans les mers d'Europe. Un individu aurait été observé, dit-on, sur les côtes de la Norwége.

DEUXIÈME DIVISION

PALMIPÈDES LONGIPENNES

PALMIPEDES LONGIPENNES

Longipennes, Dumér. *Zool. Anal.* (1806).
Longipennes et Tubinares, Illig. *Prodr. Syst.* (1811).

Ailes très-longues, très-effilées, dépassant généralement l'extrémité de la queue; quatre doigts ou trois seulement; le pouce, quand il existe, libre, dirigé en arrière et ne portant pas sur le sol; bec à bords tranchants; jambes à l'équilibre du corps, le plus ordinairement nues sur une assez grande étendue au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne.

Les Longipennes ont un vol puissant et soutenu, qui permet à la plupart d'entre eux de s'avancer en mer à des distances considérables. Leurs jambes, à l'équilibre du corps, leur rendent la marche et même la course faciles. Ils nagent très-bien, mais ne plongent pas.

Les petits sont longtemps nourris dans le nid; ils ne le quittent que lorsqu'ils sont aptes à voler.

Les Palmipèdes longipennes se subdivisent en deux familles très-naturelles.

FAMILLE XLVII

PROCELLARIDÉS — *PROCELLARIDÆ*

TUBINARES, Illig. *Prodr. Syst.* (1811).
SIPHORINI, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
SYPHONORHINIENS, de Blainv. *Principes d'Anat. comp.* (1822).
LARIDÆ, p. Vig. *Gen. of B.* (1825).
PROCELLARIDÆ, Boie, *Isis* (1822).
PROCELLAIRES, Less. *Tr. Ornith.* (1831).
SIPHORINÆ, Lafresn. *Dict. Un. d'Hist. Nat.* (1842).

Bec composé en apparence de plusieurs pièces distinctes et plus ou moins profondément suturé, renflé et crochu à l'extrémité; narines tubulaires, isolées ou ayant une ouverture commune; pouce nul ou remplacé par un ongle rudimentaire.

Les Procellaridés, si bien caractérisés par leurs narines ouvertes à l'extrémité d'un tube saillant, sont des oiseaux pélagiens par excellence. On les trouve en mer à toute distance des côtes ; mais c'est surtout dans les hauts parages qu'ils semblent se plaire. Ils ne viennent à terre qu'à l'époque de la reproduction, ou lorsqu'une tempête les y porte.

Les subdivisions introduites par le prince Charles Bonaparte dans la famille des Procellaridés nous semblent pouvoir être admises, si l'on a égard à la disposition des narines, à l'absence du pouce ou à la présence de l'ongle qui le remplace.

SOUS-FAMILLE LXXIII

DIOMÉDIENS — *DIOMEDEINÆ*

PROCELLARINÆ, p. G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).
DIOMEDEINÆ, Bp. *Consp. Syst. Ornith.* (1850).

Narines s'ouvrant à l'extrémité de deux tubes très-courts, très-séparés l'un de l'autre et situés de chaque côté de la mandibule supérieure, dans une longue et profonde suture; pouce nul.

Cette sous-famille repose uniquement sur le genre *Diomedea*.

GENRE CCX

ALBATROS — *DIOMEDEA*, Linn.

DIOMEDEA, Linn. *S. N.* (1735).
PLAUTUS, Klein, *Hist. Av. Prodr.* (1750).
ALBATRUS, Briss. *Ornith.* (1760).

Bec plus long que la tête, très-robuste, assez élevé, droit, comprimé; mandibule supérieure à arête arrondie, sillonnée de chaque côté dans presque toute sa longueur, fléchie vers les deux tiers, puis relevée, ensuite fortement recourbée et crochue à la pointe; mandibule inférieure droite, un peu dilatée verticalement à son extrémité et tronquée de manière à s'emboîter dans le crochet de la mandibule supérieure; tubes nasaux courts, couchés de chaque côté du bec, près de la base, dans le sillon latéral de la mandibule supérieure; ailes très-longues, fort étroites, sur-aiguës; queue courte ou médiocre, arrondie ou cunéiforme; tarses courts, épais, réticulés; doigt médian beaucoup plus long que le tarse; ongles faibles et presque droits.

Les Albatros, que leur forte taille a fait nommer par les navigateurs *Vaisseaux de guerre*, sont doués, malgré leur volume, du vol le plus facile et le plus vigoureux en même temps. On les voit tantôt se balancer au-dessus des vagues ou les effleurer en suivant leurs ondulations; tantôt voler, dans la tempête, contre le vent le plus violent, sans le moindre effort. Le plus souvent ils semblent ne faire que planer, et l'on ne s'aperçoit pas qu'ils impriment le moindre battement à leurs ailes. De tous les oiseaux pélagiens, les Albatros sont ceux qui abandonnent le moins la mer, et qui s'éloignent le plus des côtes. On les rencontre à des distances immenses de toute terre.

Leur nourriture consiste principalement en céphalopodes. MM. Quoy et Gaymard n'ont jamais trouvé dans l'estomac des Albatros en assez grand nombre qu'ils ont ouverts que des débris de sèches et de calmars. D'après les observations de M. Marion de Procé, ils feraient aussi leur pâture des cadavres des grands animaux marins, tels que cétacés, phoques, etc. (1).

Ils nichent en compagnie et souvent plusieurs espèces ensemble.

Le mâle et la femelle portent le même plumage. Les jeunes, avant la première mue, s'en distinguent notablement. Leur mue paraît simple.

Les Albatros habitent les mers australes et l'océan Pacifique septentrional.

(1) *Annales des sciences naturelles*, 1826, t. VIII, p. 91.

Deux des espèces connues se montrent accidentellement dans les mers d'Europe.

Observation. Le genre *Diomedea* est aujourd'hui accepté comme européen par beaucoup d'ornithologistes. Les auteurs qui se sont refusés à l'admettre comme tel, allèguent que les Albatros observés sur nos côtes étaient des individus capturés au loin, et rendus à la liberté au moment de l'entrée dans nos ports des navires sur lesquels on les retenait. Mais on a trop d'exemples de captures faites sur plusieurs points de nos mers, pour que cette supposition soit valable. Au surplus M. de Dompière d'Hornois, ancien officier de marine, considère comme probable l'apparition d'Albatros en Europe. Cet officier en a souvent vu d'égarés dans l'océan Atlantique, par suite de tempêtes, jusqu'au 5e ou 6e degrés de latitude sud. Ces Albatros, ainsi égarés, s'attachaient avec opiniâtreté à suivre son navire, et se nourrissaient de toutes les immondices que l'on jetait à la mer. Il a vu le même oiseau le suivre des journées entières sans s'effrayer ni de la manœuvre, ni des coups de fusil. « Je regarde comme « très-plausible, dit-il (*in : Litt.* à Degland), que des Albatros ainsi égarés par« viennent, à la suite d'un navire, jusqu'à la limite septentrionale des vents « alizés (26e ou 25e degrés de latitude nord), et que là, emportés par des coups « de vent du sud-ouest, et se retrouvant d'ailleurs dans une zone tempérée, « plus appropriée à leur nature que la zone torride, ils remontent ensuite de « proche en proche jusqu'à nos côtes septentrionales. » A l'appui de la manière de voir de M. de Dompière d'Hornois les exemples fournis par d'autres oiseaux ne manqueraient pas. L'apparition d'Albatros en Europe n'est du reste pas plus étonnante que celle de beaucoup d'autres espèces douées d'une puissance de vol bien moins considérable, surtout s'il est vrai que ces oiseaux, que l'on a regardés pendant longtemps comme exclusivement propres à l'hémisphère austral, se trouvent aussi dans l'hémisphère boréal, et qu'ils fréquentent régulièrement chaque année, vers la fin de juin, les côtes du Kamtschatka, de l'île de Behring, la mer d'Okhotsk et l'archipel des Iles Kuriles.

413 — ALBATROS HURLEUR — *DIOMEDEA EXULANS* Linn.

Les plus grandes des rémiges primaires, sur l'aile fermée, dépassant les plus grandes cubitales de quatre centimètres environ; bec long, épais et jaunâtre; pieds rougeâtres; queue très-courte et arrondie.

Taille : 1m,70 environ.

DIOMEDEA EXULANS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 214.
PLAUTUS ALBATRUS, Klein, *Hist. Av. Prodr.* (1750), p. 148.
ALBATRUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 126.
DIOMEDEA SPADICEA, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 567.
DIOMEDEA ADUSTA, Tschudi, *Journ. Ornith.* (1856), p. 157.

Buff. *Pl. enl.* 237, *adulte* sous le nom d'*Albatros du cap de Bonne-Espérance*.
Vieill. *Gal. des Ois.* pl. 293, *âge intermédiaire*.

Mâle et femelle adultes : Tête, cou, dessus du corps et sus-caudales blancs, plus ou moins marqués de fines raies noires transversales, vermiculées ou en zigzags ; dessous du corps et de la queue blanc, sans taches ; couvertures supérieures des ailes d'un brun noir, bordées de blanc ; rémiges primaires avec la tige d'un blanc jaune dans la plus grande partie de son étendue et brune vers la pointe ; queue d'un blanc pur ou blanche, avec des taches brunes sur les pennes latérales ; bec d'un blanc jaune, avec l'onglet de teinte orange rouge ; pieds incarnats.

A un âge moins avancé : Dessus de la tête d'un gris tirant sur le roux ; le reste de la tête, le cou et toutes les parties inférieures, blancs ; dos et scapulaires d'un brun roussâtre rayé transversalement de noirâtre, et varié de taches de même couleur ; croupion et sus-caudales roussâtres ; rectrices d'un gris cendré ou d'un brun noirâtre comme les rémiges.

Jeunes : Tout le plumage d'un brun noir, ou d'un brun tirant sur le roux, avec la tête, la queue, les ailes d'un brun noir ; pieds noirâtres.

Nota. Le plumage de cette espèce varie considérablement. M. Marion de Procé, qui a observé à la fois plus de deux cents individus, parmi lesquels huit furent abattus à coups d'aviron en moins d'un quart d'heure, affirme n'en avoir pas vu deux qui portassent exactement les mêmes couleurs. Les uns étaient entièrement roux ; les autres avaient le dos roux, avec la tête et le ventre blancs ; d'autres étaient bruns, avec la face et le dessous de l'aile du plus beau blanc ; plusieurs avaient seulement le dos gris ; quelques-uns, enfin, étaient tout blancs. Une telle diversité est probablement en partie dépendante de l'âge : M. Marion de Procé ne le croit cependant pas, et il fonde son opinion sur ce que tous les individus qu'il a observés étaient de même taille, ce qui ne démontre pas qu'ils fussent du même âge.

L'Albatros hurleur, connu aussi sous le nom vulgaire de *Mouton du Cap*, habite l'hémisphère austral, principalement les mers situées entre le 30e et le 45e degré de latitude sud. Il est commun aux approches du cap Horn et du cap de Bonne-Espérance, et s'égare accidentellement en Europe.

Brünnich, dans une note de son *Ornithologia Borealis* (1764, p. 31) cite comme ayant été tué en Norwége, un *Diomedea exulans*, dont la tête et les pieds étaient conservés au Musée royal de Copenhague.

Un individu de la même espèce a été tué, près de Dieppe, par un douanier

garde-côte qui le vendit, pour être mangé, à un cultivateur. Celui-ci, frappé de la physionomie extraordinaire de l'oiseau, lui coupa la tête et les pattes qu'il porta à M. Hardy. Nous les avons vues dans sa collection.

Boie, d'après une communication de M. Drapiez, rapporte dans l'*Isis* pour 1835 (p. 259) qu'un autre individu a été abattu à coups de rames près d'Anvers, en septembre 1833.

Enfin, dans l'ouvrage intitulé : *La chasse au fusil* (1788, p. 545), il est question de la capture de trois autres individus faite près de Chaumont, en novembre 1758.

L'Albatros hurleur, selon M. Dougal-Carmichael, qui a observé cet oiseau sur l'île Tristan d'Acunha, à l'époque de la reproduction, niche à terre, dans un petit enfoncement et pond un seul œuf, blanc, très-gros, très-oblong et d'égale grosseur aux deux extrémités.

Les petits ne sont nullement effrayés de la présence de l'homme : ils ne se défendent pas autrement de ses attaques qu'en lançant de leur estomac une grande quantité d'huile fétide ; et les vieux, en mer, ne manifestent à son aspect pas plus de crainte. M. Marion de Procé raconte qu'ils se trouvèrent, par le 34° de latitude sud et le 91° de longitude orientale, au milieu d'un grand nombre d'Albatros hurleurs, occupés à dépecer le cadavre d'un énorme cétacé. « Les uns, dit-il, volaient majestueusement autour de notre navire : « d'autres, reposés sur l'eau, le regardaient passer avec indifférence ; quel- « ques-uns s'enfuirent, mais la plupart restèrent autour du cadavre, sans pa- « raître s'apercevoir de notre passage. Le canot mis à la mer, nous fûmes « bientôt au milieu des Albatros : là nous pûmes choisir nos victimes. On les « eût pris à la main, si on n'avait pas craint leurs morsures ; mais pour éviter ce « danger, nous les étourdissions d'un coup d'aviron. » Il ajoute que les Albatros posés sur l'eau ne réussissent à prendre leur essor qu'après avoir couru sur les flots l'espace de plus de quarante à soixante toises, et qu'ils nagent avec une telle vitesse, que plusieurs fois ils ont vainement essayé d'atteindre à force de rames ceux qu'ils avaient blessés.

Le cri de cet oiseau, que l'on a comparé au braiement de l'âne, tiendrait à la fois, d'après M. Marion de Procé, du grognement du cochon et du hennissement du cheval.

414 — ALBATROS CHLORORHYNQUE
DIOMEDEA CHLORORHYNCHOS
Gmel.

Les plus grandes des rémiges primaires, sur l'aile pliée, dépassent les plus grandes cubitales de six à sept centimètres ; bec médiocre, très-comprimé, noir, avec l'arête de la mandibule supérieure d'un jaune orangé ; pieds jaunes ; queue un peu cunéiforme.

Taille : 0m,70 *environ.*

Diomedea chlororhynchos, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 568.
Lath. *Syn. Av.* t. III, pl. 94.
Temm. et Laug. *Pl. col.* 468.

Mâle et femelle adultes : Dessus de la tête, devant du cou, parties inférieures du corps, croupion, sus et sous-caudales, d'un blanc pur ; espace entre l'œil et le bec cendré ; nuque et côtés du cou d'un cendré pur ; dos et couvertures supérieures des ailes d'un brun cendré noirâtre, plus foncé sur les dernières ; rémiges primaires d'un brun noirâtre, avec la plus grande partie des baguettes d'un blanc jaunâtre ; queue d'un brun noirâtre, comme les rémiges ; bec noir, avec une bande médiane jaune en dessus, de la base à la pointe ; pieds d'un blanc jaunâtre, passant au noirâtre en avant.

Les *jeunes* et les *individus à plumage intermédiaire* ne nous sont pas connus.

L'Albatros chlororhynque habite les mêmes mers que le précédent, et s'égare très-accidentellement en Europe.

D'après une note de M. Esmark insérée dans le *Nyt. Magazin for Naturvidensk* pour 1838 (t. I, p. 256), deux individus de cette espèce ont été tués près de Kongsberg, en Norwége, au mois d'avril 1837.

L'Albatros chlororhynque niche en compagnie de quelques-uns de ses congénères dans l'île Tristan d'Acunha, située au 35e degré de latitude sud. M. Dougal Carmichael dit qu'il construit avec de la boue un nid de forme pyramidale, tronqué au sommet, qui est creux, et haut de 28 à 35 centimètres. La ponte est d'un seul œuf, semblable à celui de l'Albatros hurleur, mais plus petit.

SOUS-FAMILLE LXXIV

PROCELLARIENS — *PROCELLARINÆ*

Procellarinæ, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).

Narines s'ouvrant à l'extrémité d'un tube unique ou de deux tubes adossés et situés en avant du front, au-dessus de la mandibule supérieure ; un ongle à la place du pouce.

GENRE CCXI

PÉTREL — *PROCELLARIA*, Linn.

PROCELLARIA, Linn. *S. N.* (1735).
FULMARUS et DAPTION, p. Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1825).
RHANTISTES, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).

Bec plus court que la tête, épais, droit, renflé à la base, un peu comprimé, robuste et très-crochu à l'extrémité ; mandibule supérieure garnie sur son bord interne de lamelles courtes et obliques ; mandibule inférieure creusée en gouttière, tronquée subitement et formant un angle à son extrémité; narines réunies en un seul orifice et séparées intérieurement par une cloison mince ; ailes allongées, sur-aiguës ; queue courte, conique ou arrondie, composée de quatorze rectrices ; jambes très-peu dénudées; tarses médiocres, comprimés, réticulés; doigts antérieurs réunis par de larges palmures entières; le médian, y compris l'ongle, plus long que le tarse ; ongles recourbés, creusés en dessous ; pouce remplacé par un ongle très-aigu, court et conique.

Les Pétrels ont une grande puissance de vol et aiment les mers agitées. On ne les voit à terre que la nuit et durant l'époque des pontes. En tout autre temps ils sont en mer et se transportent quelquefois à de très-grandes distances du rivage. C'est vers le soir, et surtout à l'approche des tempêtes, qu'on les voit s'agiter et voler en tous sens. Leur vol s'exécute toujours en planant : ils ne battent des ailes que pour s'élever. Jamais ils ne plongent : c'est à peine s'ils enfoncent la tête dans l'eau lorsqu'ils veulent saisir une proie submergée. Leur nourriture consiste principalement en mollusques, en crustacés pélagiens, et, dit-on, en cétacés et en poissons morts.

Le mâle et la femelle portent le même plumage. Les jeunes en diffèrent assez. Leur mue paraît simple.

Ce genre est représenté en Europe par trois espèces qui, vu la forme de la queue et l'étendue du tube nasal, nous semblent pouvoir constituer deux groupes.

A — *Espèces dont la queue est arrondie, et chez lesquelles le tube nasal égale en longueur à peu près la moitié du bec.*

415 — PÉTREL GLACIAL — *PROCELLARIA GLACIALIS* Linn.

Dessus du corps, des ailes et queue, cendrés; tout le reste du plumage blanc (adultes en été), *ou d'un gris clair à la tête et au cou* (adultes en hiver et jeunes); *baguette des grandes rémiges d'un jaune ocreux à la base; extrémité du bec jaune à tous les âges.*

Taille : 0m,43.

PROCELLARIA GLACIALIS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 213.
PROCELLARIA CINEREA, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 143.
FULMARUS GLACIALIS, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1825), t. XIII, p. 234.
RHANTISTES GLACIALIS, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 105.
PROCELLARIA HIEMALIS, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 800.
Buff. *Pl. enl.* 59, *adulte*, sous le nom de *Pétrel de l'île de Saint-Kilda.*
Naum. *Vög. Deuts.* pl. 276, fig. 1, *mâle*; 2, *fem.* 3, *jeune.*

Mâle et femelle adultes, en été : Tête et cou d'un blanc pur, avec une tache brunâtre au-devant des yeux; dessus du corps d'un cendré bleuâtre; sus-caudales, dessous du corps et sous-caudales d'un beau blanc; couvertures supérieures des ailes d'un cendré bleuâtre un peu plus foncé que celui du manteau; rémiges d'un brun cendré; queue colorée en dessus comme le dos, mais d'une teinte plus claire; bec jaune, teinté d'orange sur le tube nasal; pieds nuancés de bleuâtre et de jaune; iris brun.

Mâle et femelle adultes, en automne et en hiver : Ils ont la tête et le cou teintés de cendré clair; les parties supérieures du corps et les ailes d'un cendré plus foncé.

Jeunes de l'année avant la mue : Ils ont la tête, le cou, d'une teinte cendré clair comme les adultes en automne, et les plumes du dos et surtout des ailes faiblement bordées de gris.

Le Pétrel glacial ou fulmar habite les mers polaires et les îles septentrionales de la Grande-Bretagne.

Il se montre accidentellement en Hollande, en Belgique, en France et même en Suisse.

On le rencontre de loin en loin sur les côtes du nord de la France, à la suite de tempêtes, ordinairement mort ou mourant.

Il niche dans les trous des rochers, et ne pond qu'un seul œuf d'un blanc pur, sans taches, qui conserve pendant très-longtemps, lorsqu'il est vide,

une odeur particulière qui rappelle un peu celle du musc (1). Cet œuf mesure :

Grand diam. $0^m,067$; petit diam. $0^m,050$.

Le Pétrel fulmar se nourrit principalement de mollusques et de cétacés morts.

Dans les mers polaires, où l'espèce abonde, on le voit à des distances immenses de la terre. Les habitants de la baie de Baffin et d'Hudson le salent et s'en nourrissent, quoique sa chair ne soit pas des plus délicates.

416 — PÉTREL DU CAP — *PROCELLARIA CAPENSIS* Linn.

(Type du genre *Daption*, Steph.)

Dessus du corps et des ailes blanc, varié de taches noires, qui occupent l'extrémité des plumes ; rémiges secondaires noires à l'extrémité, blanches sur les barbes internes et externes ; rectrices noires sur le tiers postérieur, blanches dans le reste de leur étendue ; pieds noirs.

Taille : $0^m,33$ *environ.*

Procellaria capensis, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 213.
Procellaria nævia, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 146.
Daption capensis, Steph. in : Shaw. *Gen. Zool.* (1825), t. XIII.
Buff. *Pl. enl.* 964, sous le nom de *Damier*.

Mâle et femelle adultes : Tête, menton et partie supérieure du cou d'un cendré noirâtre ; dos, croupion, scapulaires, sus et sous-caudales blancs, variés de taches noirâtres qui occupent l'extrémité des plumes ; partie inférieure du cou, poitrine, abdomen et flancs blancs, avec quelques petites taches noirâtres sur les côtés de la région inférieure du cou et sur les flancs ; petites couvertures supérieures de l'aile noirâtres, les moyennes et les grandes variées de blanc et de noirâtre, cette dernière couleur, sur les couvertures les plus rapprochées du corps, occupant l'extrémité des plumes ; première et deuxième rémiges primaires noires, marquées sur les barbes internes d'une grande tache blanche qui occupe les trois quarts de leur longueur à partir de la base ; toutes les autres, ainsi que les rémiges secondaires blanches à la base sur les

(1) L'œuf du Pétrel glacial n'est pas le seul qui exhale une pareille odeur : celui des autres Procellaridés est à peu près dans le même cas. Des œufs de plusieurs espèces que nous possédons ne l'ont pas encore tout à fait perdue, quoique la plupart soient vides depuis plus de quinze ans.

barbes externes et internes, et noires à l'extrémité; cette dernière teinte, occupant d'autant moins d'espace que la plume est plus rapprochée du corps; rectrices blanches, de la base aux deux tiers de leur étendue, ensuite d'un brun noir; sur les deux médianes le blanc est remplacé par du cendré clair; bec noir; pieds noirâtres, quelquefois glacés de jaunâtre; iris d'un brun noir.

Jeunes : Tête, dessus et côtés du cou, dos, gorge d'un gris noirâtre passant au gris-brun clair sur la gorge, lavé de roussâtre sur les parties inférieures et latérales du cou; petites et moyennes couvertures supérieures des ailes brunes, avec des bordures plus claires grises et roussâtres; scapulaires, croupion, sus-caudales blanches, terminées par une grande tache noirâtre; rémiges et rectrices d'un brun noir sur la moitié postérieure; le reste des grandes pennes et du plumage comme chez les adultes.

Le Pétrel du cap, que l'on nomme aussi *Pétrel damier*, habite l'hémisphère austral, entre les 30e et 45e degrés de latitude; il est surtout commun sur les côtes de l'Afrique méridionale, aux environs du Cap, et s'égare très-accidentellement sur nos mers d'Europe.

Un individu de cette espèce a été tué près d'Hyères, en octobre 1844, par feu M. Besson, naturaliste préparateur dans cette ville. M. Jouffret de Draguignan, qui en a été le premier possesseur, l'a cédé plus tard à M. Barthélemy-Lapommeraie, pour le Cabinet d'histoire naturelle de Marseille, où il figure aujourd'hui parmi les raretés ornithologiques que le savant directeur du Muséum y a rassemblées. Du reste, cette capture ne serait pas la seule que l'on aurait faite en France. D'après les indications de M. J. Verreaux, deux autres individus auraient été tués vers 1825 sur les bords de la Seine près de Bercy (1).

Son mode de nidification et son œuf nous sont inconnus.

B — *Espèces dont la queue est conique, et chez lesquelles le tube nasal égale environ le tiers du bec.*

(1) M. Degland avait signalé ce fait dans une note de son *Catalogue des oiseaux observés en Europe* (1830, p. 305), mais il n'avait pas cru, sur un simple renseignement, devoir admettre la *Procellaria capensis* au nombre des oiseaux accidentellement européens. L'apparition incontestable de cette espèce dans la Méditerranée, donne une certaine valeur aux indications fournies à M. Degland par M. J. Verreaux. Dans tous les cas elle commande de tenir compte d'un fait auquel on n'avait ajouté jusqu'ici qu'une médiocre confiance.

417 — PÉTREL HASITE — *PROCELLARIA HASITATA* Kuhl.

(Type du genre *Estrelata*, Bp.)

Dessus du corps et des ailes d'un brun noirâtre nuancé; rémiges secondaires brunes sur les barbes externes et à l'extrémité, blanchâtres sur les barbes internes; rectrices moitié brunes, moitié blanches; tarses jaunâtres; doigts et palmures noirâtres sur les deux tiers antérieurs, jaunâtres sur le tiers postérieur.

Taille : $0^{m},35$ *à* $0^{m},38$.

PROCELLARIA HASITATA, Kuhl (nec Forst.), *Beitr. Zool. Procellar.* (1820), p. 142.

PROCELLARIA L'HERMINIERI Less. *Rev. Zool.* (1839), t. II, p. 102.

PROCELLARIA DIABOLICA, L'Herminier, in : Bp. *Consp. Gen. Av.* (1857), t. II, p. 188.

ÆSTRELATA DIABOLICA, Bp. *Cat. Parzud.* (1855), p. 11.

Temm et Laug. *Pl. col.* pl. 416.

Mâle et femelle adultes : Dessus de la tête, dos, croupion, dessus des ailes, régions péri-ophthalmiques d'un brun noirâtre, glacé de gris, surtout au dos, sur les moyennes et les grandes couvertures supérieures des ailes, et varié de petites taches blanches au-devant des yeux ; rémiges noirâtres sur les barbes externes et sur la plus grande étendue des barbes internes ; celles-ci blanchâtres ou grisâtres à la base de la plume ; rectrices d'un brun noirâtre dans la moitié postérieure, blanches dans la moitié antérieure ; tout le reste du plumage d'un blanc parfait, avec quelques petites taches brunes sur le milieu du front et une teinte gris-brunâtre clair au milieu de la région cervicale ; bec noir ; les deux tiers antérieurs des doigts et des palmures noirâtres, le reste jaunâtre, ainsi que les tarses et la partie nue des jambes ; iris brun noir.

Le Pétrel hasite, qu'on a quelquefois nommé *le Diable*, habite principalement les mers des Indes et s'égare accidentellement en Europe.

Il a été observé sur les côtes de l'Angleterre et de la France. Le Muséum de Boulogne-sur-Mer possède un pétrel hasite, donné jadis par un chasseur du pays, décédé depuis longtemps. M. le secrétaire de cet établissement, qui a bien voulu nous donner ce renseignement, ajoute que ce spécimen, selon toute probabilité, a été rencontré dans les environs de Boulogne, mais que, depuis, l'espèce ne s'y est plus montrée.

Nous ne connaissons ni son œuf ni son mode de nidification.

GENRE CCXII

PUFFIN — *PUFFINUS*, Briss.

PROCELLARIA, p. Linn. *S. N.* (1735).
PUFFINUS, Briss. *Ornith.* (1760).
NECTRIS, Forster, in: Kuhl, *Beitr. Zool. Procellar.* (1820).
CYMOTOMUS, Macgill. *Man. Nat. Hist. Orn.* (1842).
ARDENNA et PUFFINUS, Reich. *Syst. Av.* (1844).

Bec de la longueur de la tête ou un peu plus long, grêle, droit, déprimé et large à la base, très-comprimé et crochu à l'extrémité; mandibule inférieure pointue et courbée en bas dans le sens de la mandibule supérieure; narines ovales, distinctes, séparées par une cloison épaisse; ailes allongées, étroites, sur-aiguës; queue médiocre, le plus souvent arrondie, rarement cunéiforme; tarses médiocres, comprimés, réticulés; doigt médian, y compris l'ongle, de la longueur du tarse ou un peu plus court; ongles recourbés, comprimés.

Les Puffins diffèrent essentiellement des Pétrels par leur mandibule inférieure terminée en pointe, et par leurs narines ouvertes à l'extrémité de deux tubes distincts. Ils ont d'ailleurs les mœurs générales de ceux-ci, et ne paraissent s'en distinguer que par des habitudes un peu plus nocturnes. Ils cherchent plus particulièrement leur nourriture au crépuscule et dans les nuits éclairées; le jour, ils se tiennent le plus souvent cachés dans les trous des rochers. Leur nourriture consiste en vers, en mollusques et en petits crustacés pélagiens.

Le mâle et la femelle portent à peu près le même plumage, et les jeunes s'en distinguent peu. Leur mue est simple.

Six espèces sont propres aux mers de l'Europe, ou y font des apparitions accidentelles.

418 — PUFFIN CENDRÉ — *PUFFINUS CINEREUS*

Bec, du front à la pointe, aussi long que le doigt interne; ailes plus longues que la queue; bec et pieds jaunes; sus-caudales brunes, sous-caudales blanches; flancs et région anale blancs; longueur des tarses, 0m,05.

Taille : 0m,49.

Procellaria puffinus, p. Temm. (nec. Linn.) *Man.* (1820), t. II, p. 8.0.
Procellaria cinerea, Kuhl, *Beitr. Zool. Procellar.* (1820), p. 148.
Puffin cendré, G. Cuv. *Règ. Anim.* (1829), t. I, p. 554.
Procellaria Kuhlii, Boie, *Isis* (1835), p. 257.
Puffinus Kuhlii, Bp. *Consp. Gen. Av.* (1857), t. II, p. 202.
Buff. *Pl. enl.* 962 *jeune*.
Kuhl, *Monogr. Procel.* pl. XI, fig. 12.

Mâle et femelle adultes : Dessus de la tête, du cou, du corps et sus-caudales d'un cendré brun, avec les plumes du dos et quelquefois les sus-caudales bordées d'une teinte plus claire; gorge, devant du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur sans taches; joues et côtés du cou cendrés; couvertures supérieures des ailes d'un brun noir, tranchant avec les teintes des parties supérieures; rémiges et rectrices d'un brun noir; dessous de l'aile en grande partie blanc; bec jaunâtre, à pointe brune; pieds d'un jaune livide; iris noirâtre.

Jeunes : Ils ont le dessus de la tête, les joues et le dos d'un brun plus foncé que les adultes, ou d'un gris ardoise; les parties inférieures d'un blanc moins pur; le bec noirâtre et les pieds bleuâtres.

Les *petits*, en naissant, sont couverts d'un épais duvet gris cendré clair.

Le Puffin cendré habite la Méditerranée et quelques points de l'océan Atlantique.

On le trouve dans les mers de la Provence, en Corse, en Sicile, en Sardaigne, dans l'Adriatique, dans l'Archipel grec, sur les côtes de la Barbarie, etc. On l'a observé aussi au Groënland et aux îles Canaries.

Il se reproduit sur les îles qui avoisinent Marseille, Toulon, Hyères, niche dans les trous des rochers, et pond sur le sol, sans aucune préparation, un œuf gros, assez court, et d'un blanc pur et sans taches, ou d'un blanc lavé de grisâtre. Il mesure :

Grand diam. 0^m,070 environ; petit diam. 0^m,047.

La femelle seule couve : aussitôt après l'éclosion, elle abandonne le nid, cherche un autre gîte dans un trou des environs, et ne vient visiter son petit que la nuit, pour lui apporter de la nourriture.

Cette espèce se nourrit principalement de poissons, de mollusques et de crustacés pélagiens, qu'elle saisit à la surface de l'eau. Elle se montre surtout à l'approche des tempêtes et pendant le crépuscule du soir et du matin.

419 — PUFFIN MAJEUR — *PUFFINUS MAJOR* Faber.

Bec, du front à la pointe, plus court que le doigt interne; ailes plus longues que la queue; bec noirâtre; pieds grisâtres ou bru-

nâtres ; sus-caudales d'un brun cendré, bordé de blanchâtre ; la plupart des sous-caudales brunes, plus ou moins bordées de blanc ; flancs et côtés de la région anale bruns ; longueur des tarses, 0m,056 *à* 0m,058.

Taille : 0m,62.

PUFFINUS MAJOR, Faber, *Prodr. der Island.* (1822), p. 56.
ARDENNA MAJOR, Reich. *Syst. Av.* (1844), pl. 14, fig. 770.
Gould, *Birds of Eur.* p. 445, t. I.

Mâle et femelle en juillet : Dessus de la tête, haut et bas de la nuque d'un cendré noirâtre ; partie moyenne de la nuque d'un blanc très-légèrement nuancé de cendré ; dos brun noir, avec le bord des plumes d'un cendré plus ou moins clair ; sus-caudales antérieures comme le dos ; sus-caudales postérieures blanches, avec des taches cendrées sur le milieu de leur étendue ; gorge, devant et côtés du cou, poitrine et abdomen d'un blanc pur, avec le milieu du ventre et les sous-caudales plus ou moins lavés de brun de plomb ; flancs variés de larges taches isolées brunes ; couvertures supérieures des ailes et scapulaires pareilles au manteau ; rémiges et rectrices noirâtres ; bec noir, moins foncé en dessus ; pieds gris-blanchâtre ; ongles jaunâtres ; iris brun.

Nota. D'après les observations de M. Hardy, la mue du Puffin majeur a lieu en septembre. Après la mue, le brun noir des parties supérieures est plus pur, les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes sont largement frangées de gris ; ces bordures s'usent au printemps, et en été il n'en reste que des traces. A cette époque aussi les parties noirâtres du plumage deviennent brunes, et la plaque gris de plomb du ventre s'altère à son tour et disparaît même presque complétement sur quelques individus. Ce sont surtout des femelles qui présentent cette atténuation de la tache ventrale.

Jeunes : Les teintes des parties supérieures sont moins pures, chaque plume étant bordée de gris sombre, et le blanc des parties inférieures est lavé de brunâtre.

Le Puffin majeur habite l'océan Atlantique, principalement l'Islande, le Labrador, l'Afrique occidentale, le cap de Bonne-Espérance et Terre-Neuve, où il est si abondant, à certaines époques de l'année, que les pêcheurs de morue le prennent par milliers.

Il se montre accidentellement dans la Grande-Bretagne et sur plusieurs

autres points des côtes de l'Europe occidentale. M. Hardy l'a tué près de Dieppe.

Propagation inconnue (1).

420 — PUFFIN DES ANGLAIS — *PUFFINUS ANGLORUM* Boie ex Gmel.

Bec, du front à la pointe, plus court que le doigt interne; ailes plus longues que la queue; bec brun-noirâtre; doigt externe et face postérieure du tarse noirâtres; palmures jaunâtres ou d'un gris livide, veiné de brun; sus-caudales noires; sous-caudales blanches, les latérales bordées extérieurement de noir; flancs blancs; longueur des tarses, 0m,043 *à* 0m,046.

Taille : 0m,35.

PUFFINUS ANGLORUM, Ray, *Syn. Av.* (1713), p. 134.
PUFFINUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 131.
PROCELLARIA PUFFINUS, Brünnich, *Ornith. Bor.* (1764), p. 29.
PROCELLARIA ANGLORUM, Kuhl, *Beitr. Zool. Procellar.* (1820), p. 146.
PUFFINUS ARCTICUS, Faber, *Prodr. der Island.* (1822), p. 56.
NECTRIS PUFFINUS, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 94.
Naum. *Vog. Deuts.* pl. 277, f. I et II.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 443.

Mâle et femelle adultes : Dessus et côtés de la tête, dessus du cou et tout le reste des parties supérieures d'un brun noir lustré; dessous du cou et du corps d'un blanc pur, avec les côtés de la région anale et les barbes externes des sous-caudales latérales d'un brun noirâtre; bas du cou, sur les côtés, varié de taches noirâtres en croissants; ailes et queue de la couleur du manteau; bec brun noirâtre, surtout à la base de la mandibule inférieure; pieds jaunâtres ou d'un jaune livide, avec la face postérieure des tarses et le doigt externe d'un brun noirâtre plus ou moins foncé, et les palmures veinées de brun; iris brun-noir, suivant Graba.

Jeunes : Toutes les parties supérieures d'un brun unicolore; parties inférieures blanches, avec les sous-caudales, les régions anale et fémorales, variées de brun et de gris, et les plumes des côtés du cou et des flancs finement bordées de gris cendré à l'extrémité.

(1) C'est par inadvertance, sans doute, que Temminck a laissé imprimer que cette espèce nichait par milliers sur les bancs de Terre-Neuve, ces bancs étant à 20 et 30 brasses de profondeur.

Le Puffin des Anglais habite les mers septentrionales de l'Europe et de l'Amérique, et une partie des côtes occidentales de l'Afrique.

Il est très-commun à Terre-Neuve, aux îles Féroé; on l'observe fréquemment au nord de la Grande-Bretagne, et assez souvent sur nos côtes occidentales de l'Océan. Il est accidentellement de passage dans la Méditerranée.

Il niche dans les trous des rochers, et ne pond qu'un seul œuf d'un blanc pur, sans taches. Il mesure :

Grand diam. 0^m,057; petit diam. 0^m,040.

Observation. Bonelli a indiqué sous le nom de *Procellaria Baroli* un Puffin de la Méditerranée, que M. Schlegel identifie au *Puff. Anglorum*, tandis que le prince Charles Bonaparte en a fait une espèce distincte de celle-ci. Nous avons examiné au Muséum d'histoire naturelle de Paris les deux *Baroli* (l'un de la Sardaigne, l'autre des îles Canaries) qui ont servi à établir la diagnose de cet oiseau dans le *Conspectus Generum Avium*, et il est résulté, pour nous, de cet examen, que le prétendu *Puff. Baroli*, très-voisin du *Puff. Anglorum* est plus voisin encore du *Puff. Yelkouan*, par ses régions crurales plus brunes que noires; par ses flancs nuancés de cendré, et surtout par ses sous-caudales latérales à barbes internes grises ou piquetées de gris, à barbes externes brunes, sur l'échantillon apporté des îles Canaries par M. Berthelot. Sur le spécimen de la Sardaigne, ces mêmes sous-caudales ne sont pas aussi franchement grises sur les barbes internes, cette teinte étant, sur quelques-unes, nuancée de brun. Celui-ci a d'ailleurs le bec un peu plus épais que celui-là, mais ces différences individuelles sont assez fréquentes chez toutes les espèces du genre. Quoi qu'il en soit, il nous semble, sans que nous osions toutefois l'affirmer, que c'est au *Puff. Yelkouan* plutôt qu'au *Puff. Anglorum* que le *Baroli* doit être identifié : c'est aux personnes qui auraient un plus grand nombre d'échantillons de tous les âges à comparer, à nous dire quelle est réellement l'espèce à laquelle il faut le rapporter.

421 — PUFFIN YELKOUAN — *PUFFINUS YELKOUAN* Bp. ex Acerbi.

Bec, du front à la pointe, plus court que le doigt interne; ailes plus longues que la queue, grises ou piquetées de gris sur les barbes internes, brunes sur les barbes externes; bec brun-verdâtre, à base de la mandibule inférieure largement blanchâtre; palmures et doigts blanchâtres en dessus, lisérés de noir extérieurement et en dessous; sus-caudales brun-noir; sous-caudales médianes blanches, les latérales gris foncé; côtés de l'abdomen lavés de gris; longueur des tarses, 0^m,045 *à* 0^m,048.

Taille : 0^m,27 *à* 0^m,28.

PROCELLARIA YELKOUAN, Acerbi, *Bibliotheca italiana* (août 1827), p. 294.

PUFFINUS ANGLORUM, Nordm. *Cat. Rais. des Ois. de la Faun. Pont.* (1839), p. 282.
PUFFINUS YELKOUAN, Bp. *Consp. Gen. Av.* (1857), t. II, p. 205.

Mâle et femelle adultes : Dessus de la tête, du cou, de tout le corps, des ailes et de la queue, d'une couleur brunâtre, paraissant veloutée, moins foncée sur le cou que sur le dos ; parties inférieures de la tête, du cou, du corps, des ailes et de la queue d'un blanc pur, avec les sous-caudales latérales d'un gris uniforme ou piquetées de gris et quelquefois de gris brun sur les barbes internes, brunes sur les barbes externes, et les côtés de la région crurale teintés de même ; bec d'un brun verdâtre ; mandibule inférieure avec une espèce de fourreau blanchâtre qui, de la base, s'avance à 8 ou 9 millimètres de l'extrémité ; membranes interdigitales et doigts blanchâtres en dessus, bordés de noir extérieurement et en dessous ; iris blanchâtre.

Les *jeunes* ne nous sont pas connus.

Cette espèce habite la mer Noire, le Bosphore, l'Archipel grec et s'avance jusqu'en Sardaigne, d'où la Marmora, suivant M. Salvadori, l'a rapporté en 1823. Elle doit très-probablement aussi se rencontrer au voisinage des autres îles de la Méditerranée et sur les côtes de Barbarie.

D'après Acerbi, le Puffin Yelkouan se reproduit sur les îles des Princes, vis-à-vis de Constantinople, et sur les côtes de la mer Noire. Tout porte à croire que son œuf est d'un blanc pur comme celui du Puffin des Anglais, mais d'une taille moindre.

Observation. Il nous semble que l'on peut rapporter à cette espèce le Puffin que M. Nordmann inscrit dans son *Catalogue raisonné de la Faune Pontique*, sous le nom de *Puffinus Anglorum*, par la raison que ce Puffin a des palmures blanches comme l'Yelkouan et qu'il habite les mêmes lieux. M. Nordmann, en effet, le dit très-commun dans la mer Noire et le Bosphore, c'est-à-dire là même où Acerbi a fréquemment observé son *Puff. Yelkouan*, et où nous ne sachions pas que le *Puff. Anglorum* ait été rencontré en grand nombre. Du reste, l'espèce d'Acerbi a de si grands rapports soit avec ce dernier, soit avec le *Puff. obscurus*, qu'elle peut avoir été confondue, soit avec l'un, soit avec l'autre. Elle ne se distingue bien du *Puff. Anglorum*, que par la couleur du bec, des palmures, des flancs et des sous-caudales latérales ; du *Puff. obscurus*, que par une aile beaucoup plus longue, des palmures des flancs et des sous-caudales autrement colorées.

422 — PUFFIN OBSCUR — *PUFFINUS OBSCURUS* Boie ex Gmel.

Bec, du front à la pointe, plus court que le doigt interne ; ailes plus courtes que la queue ; bec noir, avec les côtés bruns ; doigts

jaunâtres ; palmures jaune orange ; sus-caudales et sous-caudales latérales noires ; côtés du jabot variés de brun ; longueur des tarses, 0m,04 *au plus.*

Taille : 0m,29 *à* 0m,30.

PROCELLARIA OBSCURA, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 559.
PUFFINUS OBSCURUS, Boie, *Isis* (1826), p. 980.
CYMOTOMUS OBSCURUS, Macgill. *Man. Nat. Hist. Orn.* (1842), t. II, p. 13.
NECTRIS OBSCURA, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 94.
PUFFINUS OBSCURUS et PUFFINUS NUGAX a *Baillonii*, Bp. *Consp. Gen. Av.* (1857), t. II, p. 204 et 205.
Vieillot, *Gal. des Ois.* pl. 301.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 444.

Mâle et femelle adultes : Dessus de la tête, du cou, du corps et sus-caudales d'un brun noir velouté ; cette teinte s'étend, en se fondant, sur les côtés du cou, et y forme des croissants, comme chez le *Puffinus Anglorum;* dessous du cou et du corps d'un blanc pur ; plumes tibiales et sous-caudales latérales d'un noir brun uniforme ; sous-caudales médianes blanches ; moyennes couvertures supérieures de l'aile bordées extérieurement de blanchâtre ; bec couleur de corne sur les côtés, noir dans le reste de son étendue ; tarses d'un brun noirâtre clair sur les côtés, plus sombre en avant et en arrière ; doigts interne et externe jaunâtres ; palmures d'un jaune orangé ; ongles noirs ; iris brun noirâtre.

Jeunes : Semblables aux adultes, mais avec le front, les lorums et les joues blanchâtres.

Le Puffin obscur habite le golfe du Mexique, les côtes de la Floride, de la Virginie, des îles Mascaraignes et s'égare accidentellement en Europe.

D'après Macgillivray on l'observe quelquefois au nord des îles Britanniques, et Vieillot l'indique comme ayant été trouvé par M. Baillon sur les côtes de la Picardie. On l'aurait aussi capturé sur les côtes de la Hollande. M. Schlegel fait observer à ce sujet que l'individu sur lequel reposait cette capture ne se trouve plus aujourd'hui dans le Muséum des Pays-Bas.

Son œuf ne nous est pas connu.

423 — PUFFIN FULIGINEUX — *PUFFINUS FULIGINOSUS* Strickland.

Bec, du front à la pointe, plus court que le doigt interne, orangé ou d'un vert olive foncé, à pointe noire ; tout le plumage

à teintes fuligineuses; pieds couleur de chair; longueur des tarses, 0m,056 *à* 0m,058.

Taille : 0m,44 *à* 0m,45.

PUFFINUS FULIGINOSUS, Strickl. *Proceed. Zool. Soc. Lond.* (1832), p. 129.

PUFFINUS CINEREUS, Smith (nec Auct.), *Illust. Zool. South Afr.* (1840-1845), *Aves*, pl. 56.

NECTRIS FULIGINOSA, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 94.

PUFFINUS CARNEIPES, Gould, *Proceed. Zool. Soc. Lond.* (1841?), t. XII, p. 57.

PUFFINUS MAJOR, p. Temm. *Man.* (1840), 4e part. p. 508.

NECTRIS FULIGINOSA, CARNEIPES et GAMA, Bp. *Consp. Syst. Av.* (1857), t. II, p. 201 et 202.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 445, fig. 2, *femelle* sous le nom de *Puffinus cinereus.*

Mâle adulte, en été : Plumage d'un brun enfumé, plus foncé en dessus qu'en dessous, nuancé de gris à la gorge et à la face inférieure des ailes; bec orangé ou d'un vert olive foncé, avec l'extrémité noirâtre; tarses bruns en dehors, jaunâtres en dedans; palmures couleur de chair sur l'oiseau vivant, brunâtres sur l'oiseau en peau.

Mâle adulte, en hiver : Plumage très-satiné et d'un brun plus noirâtre et plus pur; côtés du cou, gorge et poitrine d'une teinte plus ardoisée. La couleur brun enfumé du plumage d'été résulte en grande partie de l'usure des plumes.

Femelle adulte : Elle ne diffère du mâle que par les teintes gris de plomb ou d'un brun cendré, plus ou moins nuancé, des parties inférieures.

Les *jeunes, avant la première mue,* ne sont pas connus.

Le Puffin fuligineux habite l'océan Atlantique boréal, principalement les environs de Terre-Neuve.

Il se montre accidentellement sur quelques points de l'Europe occidentale, notamment dans les îles Britanniques, et a été observé plusieurs fois sur nos côtes de la Normandie, aux environs de Dieppe.

Son œuf ne nous est pas connu.

GENRE CCXIII

THALASSIDROME — *THALASSIDROMA*, Vig.

PROCELLARIA, p. Linn. *S. N.* (1748).

HYDROBATES, Boie, *Isis* (1822).

THALASSIDROMA, Vig. *Gen. of B.* (1825).

THALASSIDROMA et OCEANITES, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).

Bec plus court que la tête, mince, très-comprimé, très-crochu; mandibule inférieure un peu courbée en bas à l'extrémité, pointue, à bords très-déclives, rapprochés et formant une gouttière étroite; narines réunies en un seul orifice et séparées intérieurement par une cloison très-mince; ailes étroites, aiguës, la deuxième rémige dépassant de beaucoup la première; queue médiocre, de forme variable et généralement plus courte que les ailes; jambes plus ou moins nues au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne; tarses grêles, et le plus ordinairement médiocrement allongés.

Les Thalassidromes sont des Procellariens de petite taille, à plumage généralement sombre, à formes grêles, et dont l'aile, étroite et allongée, rappelle celle des Hirondelles : aussi quelques auteurs les ont-ils désignés sous le nom composé de *Pétrels-Hirondelles*.

Ils ont les mœurs et les habitudes des Pétrels et des Puffins; ne fréquentent les rivages qu'à l'époque des pontes et de l'incubation; se portent en mer à de très-grandes distances; mais ils paraissent plus semi-nocturnes que nos autres Procellaridés. Ils ne sortent des trous qui leur servent de retraite que vers le soir ou lorsqu'une tempête se prépare.

Le mâle et la femelle portent le même plumage. Les jeunes s'en distinguent fort peu. Leur mue paraît être simple.

Observation. Les Thalassidromes, séparés par Vigors des *Procellariæ* de Linné, ont été démembrés à leur tour et forment pour quelques méthodistes presque autant de genres que l'on connaît d'espèces. Les trois que l'on compte en Europe sont devenues les types d'autant de divisions génériques, qui tirent leur principal et unique caractère de la forme de la queue, ou du plus ou moins de longueur des tarses. Mais les Thalassidromes ont entre eux de si grandes affinités, sous tant de rapports, que les petites différences de forme de queue ou de dimensions que les tarses présentent sont très-secondaires et de nature seulement à caractériser des groupes. Nous ne leur assignerons pas d'autre valeur.

A — *Espèces chez lesquelles la queue est égale, un peu plus courte que les ailes, et dont le doigt médian, y compris l'ongle, est plus long que le tarse.*

424 — THALASSIDROME TEMPÊTE
THALASSIDROMA PELAGICA
Selby ex Linn.

(Type du genre *Procellaria* Bp. ex Linn.)

Une bande oblique grisâtre sur l'aile, passant par l'extrémité des grandes sus-alaires secondaires; moyennes sous-alaires blanchâtres; sus-caudales et quelques-unes des plumes du bas-ventre, blanches, avec l'extrémité noire; palmures noires; longueur des tarses, 0^{m},021 *à* 0^{m},022.

Taille : 0^{m},15 *environ*.

PROCELLARIA PELAGICA, Linn. *S. N.* (1760), t. I, p. 212.
PROCELLARIA, Briss. *Ornith.* (1766), t. VI, p. 140.
HYDROBATES PELAGICA, Boie, *Isis* (1822), p. 562.
HYDROBATES FERROENSIS, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 803.
THALASSIDROMA PELAGICA, Selby, *Brit. Ornith.* (1831), t. II, p. 533, pl. 102, fig. 2.
Naum. *Vög. Deuts.* pl. 275.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 417, fig. 2.

Mâle et femelle adultes : D'un brun noirâtre sur la tête, le cou, le dos ; couvertures supérieures de la queue blanches, avec la pointe noirâtre; toutes les parties inférieures du corps d'un noir fuligineux, à l'exception des plumes latérales du bas-ventre qui sont blanches et la plupart noirâtres à l'extrémité ; grandes couvertures supérieures des ailes et bord externe des rémiges secondaires ordinairement bordés de blanchâtre, ou d'un noir de suie; rémiges primaires d'un noir profond; moyennes couvertures inférieures de l'aile blanchâtres ; rectrices de la couleur des ailes, avec les latérales blanchâtres à la base, sur les barbes internes et externes, le rachis restant noir ; bec et pieds noirs ; iris brun noir.

Jeunes de l'année : D'un noir moins profond que les adultes, avec les plumes des parties supérieures, principalement, bordées de roussâtre ou de brun fuligineux.

Les *petits* naissent couverts d'un duvet noirâtre, très-épais.

Le Thalassidrome tempête est répandu sur toutes les mers d'Europe.

Son apparition sur nos côtes, tant de l'Océan que de la Méditerranée, a lieu surtout à la suite d'ouragans. Lorsqu'une tempête violente a une certaine durée, il n'est pas rare de trouver sur les grèves et même dans les champs éloignés de la mer, des individus morts ou mourants, ce qui semblerait indi-

quer que ces oiseaux n'affrontent pas les vents impétueux aussi impunément qu'on le dit.

Le Thalassidrome tempête se reproduit en assez grand nombre sur plusieurs îles de la Bretagne, notamment sur l'île Rougie près de Morlaix; sur les îles des Glenans.

Il se reproduit aussi sur les îles qui avoisinent Marseille et sur d'autres points de la Méditerranée. D'après M. Loche, il arrive sur les côtes de la Provence dès le mois d'avril, et vaque immédiatement à la reproduction. M. Loche a rencontré des œufs de cette espèce depuis le mois de mai jusqu'au mois de septembre et il a vu des petits, du commencement de juin, aux premiers jours d'octobre. Très-probablement l'espèce a plusieurs pontes dans la saison, ce qui expliquerait alors une aussi longue période de reproduction. C'est au fond d'un trou de rocher, plus ou moins profond, et sans aucune préparation, que la femelle pond un seul œuf d'un blanc mat, avec de petits points rougeâtres, très-rapprochés au gros bout et formant ordinairement couronne. Cet œuf est généralement assez court, également épais des deux bouts ou à peu près, et mesure :

Grand diam. $0^m,027$ à $0^m,028$; petit diam. $0^m,021$ à $0^m,022$.

Aussitôt après l'éclosion, la femelle abandonne le nid, mais elle y revient chaque nuit pour donner à manger à son petit.

Le Thalassidrome tempête vomit à plusieurs reprises, lorsqu'on le prend vivant, une liqueur huileuse, d'une odeur désagréable. Il devient tellement gras à la fin de l'été que les habitants de l'île Féroë, au rapport de Brünnich, s'en servent en guise de chandelle, après lui avoir passé une mèche du bec à l'anus.

Le Thalassidrome tempête ne se montre en mer, durant le jour, qu'à l'approche d'un ouragan. Il suit alors les navires qui sont sous voile, se repose quelquefois sur les bordages, et vole ordinairement dans le sillage pour saisir les proies qui se montrent à la surface des flots, proies qui consistent en petits mollusques en crustacés pélagiens, en fretin de poissons. Il vole avec une grande vitesse et en effleurant les vagues de ses pieds.

D'après les observations de Flinders, cette espèce s'attrouperait à de certaines époques, et formerait des bandes dont il porte le nombre à plusieurs millions d'individus. Il a vu une de ces bandes, couvrant en largeur une espace d'au moins trois cents verges, passer sans interruption durant plus d'une heure et demie. Les oiseaux qui la composaient n'étaient point éparpillés, mais volaient aussi près les uns des autres que le mouvement de leurs ailes le permettait.

B.— *Espèces chez les quelles la queue est égale, bien plus courte que les ailes, et dont le doigt médian, y compris l'ongle, est beaucoup plus court que le tarse.*

425 — THALASSIDROME OCÉANIEN
THALASSIDROMA OCEANICA
Schinz ex Kuhl.

(Type du genre *Oceanites*, Keys. et Blas.)

Une bande oblique claire sur l'aile, à l'extrémité des grandes couvertures secondaires ; sus-caudales entièrement blanches ; quelques-unes des plumes du bas-ventre et des premières sous-caudales latérales blanches ; palmures en partie jaunes ; longueur des tarses ,0m,035.

Taille : 0m,170 *à* 0m,175.

Procellaria pelagica, Wils. (nec Linn). *Amer. Ornith.* (1808-1814), t. VII, p. 90.
Procellaria oceanica, Kuhl, *Beitr. Zool. Procellar.* (1820), p. 136.
Procellaria Wilsoni, Bp. *Journ. Acad. Philad.* (1824), t. III, 2e part. p. 231.
Thalassidroma Wilsoni, Bp. *B. of Eur.* (1838). p. 64.
Oceanites Wilsoni, Keys et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 93.
Thalassidroma oceanica, Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 397.
Buff. *Pl. enl.* 993, sous le nom de *Pétrel ou l'Oiseau tempête.*

Mâle et femelle adultes : Dessus de la tête, dos et scapulaires noirs ; couvertures supérieures de la queue d'un blanc pur, même sur le rachis des plumes ; front, cou, poitrine, abdomen et sous-caudales médianes d'un noir fuligineux ; plumes latérales du bas-ventre, et quelques-unes des premières sous-caudales latérales, d'un blanc pur ; grandes couvertures supérieures des ailes d'un gris brun ; rémiges noires ; les trois rectrices latérales, de chaque côté, blanches à la base sur les barbes et sur le rachis ; bec noir ; pieds noirs, avec une longue tache jaune sur les membranes interdigitales, et un liséré de cette couleur sur les bords des doigts ; iris noir.

Les *jeunes avant la première mue* ne nous sont point connus.

Cette espèce habite le golfe du Mexique, les côtes du Chili, du Brésil, des États-Unis, et se montre accidentellement dans la Méditerranée et dans l'Océan, notamment sur les côtes d'Espagne. D'après M. Lunel elle ferait des apparitions sur celles du Languedoc. M. Salvadori l'indique comme ayant été prise près de Cagliari. Il est probable qu'elle s'avance dans nos mers plus fréquemment qu'on ne le pense ; car M. Hardy a reçu en chair, en décembre 1854, des mains d'un capitaine caboteur qui les avait capturés dans le golfe de Gascogne, deux individus adultes.

Le Thalassidrome océanien se reproduit dans la mer des Antilles, à Bahama,

à Cuba et aux Florides ; niche dans les trous des rochers et pond un seul œuf semblable pour la forme et la couleur à celui du Thalassidrome tempête. Il mesure :

Grand diam. 0^m,031 à 0^m,032 ; petit diam. 0^m,023 environ.

Selon Temminck, il se nourrit de petits coquillages, de mollusques, de voiries et même de graines de quelques plantes marines.

C. — *Espèces chez lesquelles la queue est fourchue, et dont le doigt médian, y compris l'ongle, est à peu près de la longueur du tarse.*

426 — THALASSIDROME CUL-BLANC
THALASSIDROMA LEUCORHOA

Une large bande claire étendue obliquement sur l'aile, du poignet à l'extrémité des dernières rémiges secondaires; sus-caudales blanches, avec le rachis brun; quelques-unes des plumes latérales du bas-ventre, et des premières sous-caudales latérales, blanches ou en partie blanches sur les barbes externes; palmures noires; longueur des tarses, 0^m,024 *à* 0^m,025.

Taille : 0^m,20 *environ.*

Procellaria leucorhoa, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. XXV, p. 422 et *Faun. franç.* (1828), p. 404.

Procellaria Leachii, Temm. *Man.* (1820), t. II, p. 812.

Procellaria pelagica, Pall. (nec Linn.), *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 316.

Hydrobates Leachii, Boie, *Isis* (1822), p. 562.

Procellaria Bullakii, Flem. *Brit. anim.* (1828), p. 136.

Thalassidroma Bullakii, Selby, *Brit. Ornith.* (1833), t. II, p. 537.

Thalassidroma Leachii, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 64.

Thalassidroma melitensis, Schembri, *Cat. Orn. del Gruppo di Malto* (1843), p. 118.

Gould, *Birds. of Eur.* pl. 477, fig. 1.

Naum, *Vög. Deuts.* pl. 275, fig. 2.

Mâle et femelle adultes : D'un noir mat, à reflets grisâtres, sur la tête; d'un brun enfumé sur le dos et les scapulaires ; couvertures supérieures de la queue blanches, avec le rachis brun ; gorge grisâtre, toutes les parties inférieures d'un brun de suie un peu plus clair que celui du dos, avec quelques-unes des plumes latérales du bas-ventre et des premières sous-caudales latérales blanches à l'extrémité ou sur les barbes

externes, le rachis restant toujours brun ; petites et moyennes couvertures supérieures de l'aile d'un noir brun ; grandes couvertures et rémiges secondaires les plus rapprochées du corps d'un brun clair extérieurement bordées de gris, tournant quelquefois au blanc sur deux ou trois des dernières rémiges secondaires (1) ; rectrices et rémiges entièrement d'un noir brun ; bec, pieds et iris noirs.

Jeunes de l'année : Leurs teintes sont généralement plus enfumées, et le glacis grisâtre de la tête est peu accusé.

Le Thalassidrome cul-blanc ou de Leach habite principalement les Orcades et Terre-Neuve.

Il se montre assez fréquemment sur plusieurs points des mers de l'Europe. Nous le voyons en France, sur l'Océan et sur la Méditerranée, à la suite de violentes tempêtes, qui souvent le jettent sur les côtes. En 1843 plusieurs individus furent trouvés morts sur les plages de Dunkerque : un fait pareil s'est renouvelé plus récemment, d'après M. Jaubert, sur les plages de Cette.

Ce Thalassidrome niche comme ses congénères sur les bords de la mer, sur les îlots, dans les trous des rochers; pond un seul œuf oblong, à peu près également gros des deux bouts, d'un blanc pur, avec une couronne de très-petits points rougeâtres sur le gros bout. Ces points sont beaucoup plus accentués lorsque l'œuf est frais, que lorsqu'il est en collection depuis quelque temps. Il mesure :

Grand diam. $0^m,033$ à $0^m,035$; petit diam. $0^m,013$ à $0^m,014$.

Les poissons doivent entrer pour une bonne part dans le régime de cette espèce : l'estomac d'individus pris près de Dunkerque en contenait de très-petits, et ne renfermait pas d'autres substances.

427 — THALASSIDROME DE BULWER
THALASSIDROMA BULWERI
Bp. ex Jardine.

(Type du genre *Bulweria*, Bp.)

Une bande oblique d'un gris-roussâtre sur l'aile, passant par les grandes sus-alaires secondaires ; bas-ventre, sus et sous-caudales d'un brun noirâtre ; pieds brunâtres ; longueur des tarses, $0^m,025$.

Taille : $0^m,29$ *à* $0^m,30$.

Procellaria Bulweri, Jardine, *Illustr. of Ornith.* (182), pl. 65.

Procellaria Anginho, Heineken, *Birds of Madeira*, in : *Brewst. Journ.* (1829), p. 231.

Thalassidroma Bulweri, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 64.

(1) Les bordures blanches existent fréquemment en automne, lorsque la mue s'est effectuée : elles ont généralement disparu au printemps, par suite de l'usure des plumes.

PUFFINUS COLUMBINUS, Moquin, in : Webb et Berth. *His. Nat. des îles Canaries* (1835-1844), t. II, p 44.

BULWERIA COLUMBINA, Bp. *Consp. Gen. Av.* (1857), t. II, p. 194.

Webb et Berth. *H. N. des Canar.* pl. 4, fig. 2, sous le nom de *Procellaria columbina.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 448.

Mâle et femelle adultes : Tête, dos et croupion d'un brun noirâtre, un peu plus foncé au-dessus de la tête qu'au dos, plus pâle au croupion; toutes les parties inférieures d'un noir de suie, sans trace de blanc; grandes couvertures supérieures des ailes d'une teinte plus claire que celle du manteau, et passant au grisâtre sur le bord externe des plumes ; bec noir ; pieds noirâtres, avec les membranes interdigitales brunes ; iris noir.

Cette espèce a été observée dans les parages de l'Afrique occidentale, à Madère, aux Canaries, où elle est très-commune sur l'îlot d'Alegranza, aux Açores, dans l'océan Atlantique boréal, et accidentellement dans les mers d'Europe, notamment sur les côtes d'Angleterre.

Elle niche à Madère et aux Canaries, dans les trous des rochers, comme ses congénères, et pond un seul œuf oblong, plus épais à la grosse extrémité qu'à la petite, et d'un blanc mat sans taches ni points. Il mesure :

Grand diam. $0^{m},043$ à $0^{m},045$; petit diam. $0^{m},031$ à $0^{m},032$.

D'après MM. Webb et Berthelot, cette espèce fait entendre un cri qui rappelle beaucoup celui du chien ; cinq ou six individus qu'ils ont conservés vivants pendant plusieurs jours étaient fort gras, et auraient pu, à leur avis, vivre quelque temps sans nourriture. Le docteur Heineken, qui a observé le même oiseau sur les petites îles désertes de Madère et de Porto-Santo, à l'époque de la reproduction, dit qu'on lui fait, dans ces îles, la même chasse qu'aux Puffins cendrés ; c'est-à-dire qu'on s'empare des jeunes encore au nid pour les saler. Les chasseurs sont guidés dans leur recherche par l'odeur fétide qui s'exhale des trous de rochers qui les recèlent. Les œufs éclosent en juillet, et l'espèce émigre vers la fin de septembre, pour ne revenir qu'au printemps. Cependant quelques rares individus se montrent parfois dans cet intervalle. Ses habitudes sont nocturnes et plus pélagiennes, selon le docteur Heineken, que celles des autres Procellariens.

FAMILLE XLVIII

LARIDÉS — *LARIDÆ*

PELAGII, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
LARIDÆ, Leach, (1816).
HYDROCHÉLIDONS, Less. *Tr. d'Ornith.* (1831).

Bec de longueur variable, comprimé, courbé ou droit à l'extrémité; mandibules, le plus souvent formées d'une seule pièce, à bords tranchants et lisses; narines percées de part en part dans la partie dure du bec; le plus généralement quatre doigts; trois antérieurs unis par une membrane entière ou presque entière, le postérieur, lorsqu'il existe, libre et articulé sur le tarse.

Les Laridés sont plutôt des oiseaux de rivage que de haute mer : quelques-uns cependant s'éloignent parfois à d'assez grandes distances des côtes. Leur vol est mesuré mais puissant, et leurs habitudes sont diurnes, la plupart se rassemblent en grand nombre, et plusieurs espèces se réunissent pour nicher.

Cette famille comprend les Stercoraires, les Goélands et les Sternes, sur lesquels reposent autant de sous-familles très-naturelles.

SOUS-FAMILLE LXXV

LESTRIDIENS — *LESTRIDINÆ*

LESTRINÆ, Bp. *Distr. meth. An. vertebr.* (1831).
LARINÆ, p. G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).
LESTRIDINÆ, Bp. *Consp. Syst. Ornith.* (1850).

Bec couvert d'une sorte de cire qui s'étend au delà de la moitié de sa longueur; mandibule supérieure terminée par un crochet qui paraît surajouté; mandibule inférieure plus ou moins anguleuse à la rencontre de ses branches; narines percées à l'extrémité de la cire, plus près de la pointe que de la base; queue cunéiforme.

Cette sous-famille, très-bien caractérisée par la membrane qui enveloppe une grande partie du bec, et par la forme de la queue, repose sur le genre suivant.

GENRE CCXIV

LABBE — *STERCORARIUS*, Briss.

LARUS, p. Linn. *S. N.* (1735).
BUPHAGUS, Mœhr. *Av. Gen.* (1752).
STERCORARIUS, Briss. *Ornith.* (1760).
CATARACTA, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764).
LESTRIS, Illig. *Prodr. Syst.* (1811).
PRÆDATRIX, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
LABBUS, Rafin. *Anal.* (1816).
COPROTHERES et LESTRIS, Reich. *Syst. Av.* (1850).
MEGALESTRIS et LESTRIS, Bp. *Consp. Gen. Av.* (1857).

Bec un peu moins long que la tête, presque cylindrique, robuste, à mandibule supérieure terminée par un onglet crochu, à mandibule inférieure arrondie à son extrémité et formant un angle saillant à la rencontre de ses branches; narines latérales, linéaires, obliques; ailes longues, pointues, sur-aiguës; queue inégale; les deux rectrices médianes toujours plus longues que les latérales et souvent dans des proportions très-grandes; tarses médiocres, scutellés en avant, généralement grêles et de la longueur du doigt médian ou un peu plus courts; pouce court, touchant à peine au sol; ongles grands et crochus.

Les Labbes diffèrent des autres Laridés non-seulement par leurs caractères physiques, mais encore par leurs mœurs et certaines de leurs habitudes.

Ils fréquentent les bords de la mer et ne se montrent qu'accidentellement dans l'intérieur des terres. Leur vol est tantôt lent et mesuré, tantôt rapide, et le vent le plus violent en contrarie fort peu la direction. Ils sont voraces, querelleurs, hardis et font une poursuite presque continuelle aux Sternes, aux Mouettes, et même aux Fous et aux Cormorans, pour les contraindre à lâcher leur proie, dont ils s'emparent, au vol, avec une adresse remarquable. Ils sont peu sociables, vivent ordinairement isolés les uns des autres, et ne s'attroupent qu'à l'époque de la reproduction, pour nicher en commun.

Leur nourriture consiste en poissons, en mollusques, en œufs et en jeunes oiseaux de mer.

Le mâle et la femelle adultes portent le même plumage. Les jeunes, avant la

première mue, s'en distinguent et diffèrent peu d'espèce à espèce. Du reste, le plumage des Labbes varie beaucoup suivant l'âge, la saison, et même d'individu à individu. Leur mue est double.

Les Labbes habitent les mers des régions arctiques. Les quatre espèces dont ce genre se compose se rencontrent en Europe.

428 — LABBE CATARACTE
STERCORARIUS CATARRACTES
Vieill. ex Linn.

(Type du genre *Megalestris*, Bp.)

Un large miroir blanc sur l'aile; les deux rectrices médianes larges, arrondies à l'extrémité et dépassant les latérales de deux à trois centimètres au plus, chez les adultes; longueur des tarses, 0^m,075 *environ.*

Taille : 0^m,56 *à* 0^m,57.

Larus catarractes, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 226.
Larus fuscus, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 165.
Catarracta skua, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 33.
Lestris catarractes, Temm. *Man.* (1815), p. 511.
Catarracta fusca, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 40.
Stercorarius catarractes, Vieill. *N. Dict.* (1819), t. XXXII, p. 154, et *Faun.* (1828), p. 385.
Catarractes skua, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1825), t. XIII, p. 215.
Catarractes vulgaris, Flem. *Brit. Anim.* (1828), p. 137.
Stercorarius pomarinus, Vieill. *Gal. des Ois.* (1834), t. II, p. 220.
Megalestris catarrhactes, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 11.
Vieill. *Gal. des Ois.* pl. 288, sous le nom de *Stercoraire Pomarin.*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 439.

Mâle et femelle adultes, en été : Parties supérieures d'un brun foncé, avec les plumes usées, pointues à la nuque et au cou, arrondies sur le corps et les ailes, rayées longitudinalement au milieu et terminées de roux de rouille et de blanchâtre plus ou moins prononcés au cou, au manteau, et de roux seulement à la tête; gorge, devant du cou d'un brun cendré, avec une légère teinte roussâtre au centre des plumes et les tiges de celles-ci blanchâtres; poitrine, abdomen, nuancés de brun cendré et de roux de rouille; sous-caudales brunes, rayées de roux au centre et à la pointe; joues d'un brun foncé, légèrement varié de roux; bord libre des paupières garni de plumes blanches; côtés du cou également d'un brun foncé, avec un trait roux

jaunâtre clair et luisant au milieu et à l'extrémité des plumes ; couvertures supérieures des ailes arrondies, d'un brun foncé, tirant çà et là sur le cendré, et marginées de roussâtre et de blanchâtre ; rémiges d'un brun noirâtre, avec les cinq premières blanches depuis l'origine jusqu'à la partie moyenne ; rectrices brunes, avec la base blanche et une légère bordure cendrée vers la pointe ; bec brun en arrière et noir à son extrémité ; iris brun ; pieds noirs, avec les membranes interdigitales garnies de nombreuses papilles verruqueuses.

Mâle et femelle adultes, en hiver : D'un brun noirâtre en dessus, inclinant sur le cendré aux ailes et à la tête, principalement au front, avec des taches moins nombreuses, moins larges et plus rousses ; parties inférieures d'un cendré et d'un roux plus sombres ; point de plumes usées comme en été.

Jeunes avant la première mue : Plus petits ; vertex et partie supérieure de la nuque d'un brun fuligineux, très-faiblement varié de roux ; le reste de la nuque et le haut du dos d'un brun foncé, avec les plumes bordées largement de roux de rouille ; scapulaires et plumes du milieu et du bas du dos brun foncé, légèrement marginées de cendré roussâtre ; sous-caudales également d'un brun foncé et largement bordées de roux ; gorge d'un brun cendré, très-faiblement variée de roussâtre ; devant du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un roux rougeâtre uniforme, un peu foncé ; joues et côtés du cou pareils au vertex ; couvertures supérieures des ailes d'un brun foncé, avec de larges bordures rousses comme le haut du dos ; rectrices brunes, terminées de cendré, les deux médianes un peu plus longues que les autres ; bec brun verdâtre en dessus, plus vert sur la membrane ou cire, d'un rouge brun en dessous ; intérieur de la bouche rouge bleuâtre livide ; partie nue des jambes d'un bleu de plomb clair à l'origine, puis d'un brun noir, ainsi que les parties latérales des tarses ; face antérieure des tarses, une partie de la face postérieure et le dessous de l'articulation tibio-tarsienne d'un bleu de plomb ; doigts, membranes interdigitales et ongles d'un brun noir comme les côtés des tarses et le bas des jambes.

Les *petits en naissant* sont couverts d'un long duvet gris foncé.

Le Labbe cataracte habite les mers arctiques et antarctiques.

Il est commun à Féroë et en Islande et se montre quelquefois au centre de l'Europe, sur nos côtes maritimes, sur celles de la Belgique, de la Hollande, de l'Angleterre. Quoy et Gaimard, dans leur voyage autour du monde, sur les

corvettes *l'Uranie* et *la Physicienne*, en ont trouvé, à la mer, par 50 et 54 degrés de latitude sud.

Il niche sur les rochers et sur les montagnes, dans les bruyères, parmi les herbes. Ses œufs, au nombre de deux ou trois, très-ventrus, sont d'un brun olivâtre très-sombre, ou d'un brun jaunâtre assez clair, parsemés de taches tendant à la forme ronde, à bords tranchés, isolées ou confluentes, plus nombreuses au gros bout, où elles forment une couronne interrompue, que sur le reste de l'œuf, où elles sont éparses. Les unes sont profondes et d'un gris vineux ou noirâtre; les autres sont superficielles, brunes ou d'un brun noir intense. Quelques points de même couleur sont mêlés aux taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,059 à 0m,062; petit diam. 0m,042 à 0m,043.

Le Labbe cataracte ne souffre d'oiseaux d'aucune espèce dans le voisinage du lieu où il établit son nid : l'homme et les mammifères sont même exposés à ses attaques; aussi les habitants de Feroë qui vont à la récolte des œufs de cette espèce se munissent-ils, d'après M. Graba, de couteaux qu'ils tiennent sur leur bonnet, la pointe en l'air, pour ne pas être blessés par les assauts impétueux que leur livrent les possesseurs des nids.

Ce Labbe est excessivement vorace (1) : les individus que l'on retient captifs, mangent non-seulement des poissons, des insectes, mais aussi du pain et du blé. Il a dans sa démarche et dans sa physionomie quelque chose de l'oiseau de proie.

429 — LABBE POMARIN — *STERCORARIUS POMARINUS* Vieill. ex Temm.

(Type du genre *Coprotheres*, Reich.)

Les deux rectrices médianes larges jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie, contournées sur elles-mêmes et dépassant les latérales de six à dix centimètres, chez les adultes; longueur des tarses. 0m,051.

Taille : 0m,43 *environ, les filets de la queue non compris.*

Stercorarius striatus, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 152 (*jeune*).
Lestris parasiticus et pomarinus, Temm. *Man.* (1815), p. 512 et 514.
Larus parasiticus, Mey. et Wolf (nec Linn.), et Larus crepidatus, *Tasch. Deuts.* (1810), t. II, p. 490 et 493.
Stercorarius pomarinus, Vieill. *N. Dict.* (1819), t. XXXII, p. 154, et *Faun. Franç.* (1828), p. 291.
Cataractes pomarina, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1825), t. XIII, p. 216.
Cataractes parasita, Var. *Camtschatica*, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 312.
Lestris sphæriuros, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 718.
Coprotheris pomarinus, Reich. *Syst. Av.* Pl. 52, fig. 328, 329.

(1) M. Degland en a nourri qui avalaient des chats nouveau-nés vivants, sans les dépecer.

Lestris pomarinus, a *fuscus*, Bp. *Consp. Gen. Av.* (1857), t. II, p. 208.
Naumann, *Vög. Deuts.* pl. 271, fig. 1, *adulte*, 2, *jeune*.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 440.

Mâle et femelle adultes, en été : Vertex noir, plumes occipitales un peu effilées, noires, formant une sorte de huppe ; celles de la nuque effilées et subulées, d'un blanchâtre nuancé de jaune d'or ; parties supérieures du corps et sus-caudales d'un brun olivâtre foncé ; parties inférieures blanches, à l'exception de la région anale, qui est de la même couleur que le manteau, des flancs, qui sont tachetés de brun, et de la partie antérieure de la poitrine, dont les plumes sont terminées par une tache transversale brune, formant une sorte de ceinture plus ou moins complète et plus ou moins large ; face et dessous des yeux noirs ; côtés du cou d'un blanc nuancé de jaune doré ; couvertures supérieures des ailes et rémiges d'un brun olivâtre comme le dos ; couvertures inférieures des ailes d'un brun olivâtre unicolore ; queue colorée comme les ailes, avec les deux pennes médianes larges, arrondies, de la même largeur dans toute leur étendue, contournées ; bec et cire d'un gris jaune livide, avec l'extrémité noire ; bas des jambes et tarses noirs, ces derniers rugueux par derrière ; doigts, ongles des antérieurs et palmures également noirs ; ongle postérieur blanc d'un côté et noir de l'autre ; iris brun foncé.

A mesure que l'oiseau vieillit, le collier de la poitrine, les taches des flancs disparaissent, et toutes les parties inférieures sont d'un blanc pur, excepté la région anale.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Parties supérieures et sus-caudales avec une partie des plumes bordée de cendré roussâtre ; parties inférieures variées de lignes longitudinales brunes à la gorge et au cou ; de bandes plus ou moins rapprochées, de même couleur, à la poitrine, aux flancs et à l'abdomen ; couvertures inférieures des ailes d'un brun noirâtre unicolore, comme en été.

Jeunes de l'année : Sensiblement plus petits que les adultes ; tête, cou, variés de brun et de roux ou de cendré roussâtre ; dessus du corps d'un brun plus ou moins foncé, avec les plumes terminées de roux de différentes nuances ; dessous rayé de brun cendré et de roux plus ou moins clair ; couvertures supérieures des ailes d'un brun foncé et terminées de roux plus ou moins blanchâtre ; couvertures inférieures d'un blanc barré de brun et de roux ; rémiges d'un brun foncé en dehors, avec les baguettes et les deux tiers antérieurs des barbes internes des

quatre ou cinq primaires blanches; queue brune, terminée de roussâtre, les deux rectrices médianes arrondies, ne dépassant les autres que de cinq à six millimètres; bec d'un rouge livide, foncé au milieu, d'un bleu de plomb sur la cire, et d'un noir de corne à la pointe; iris brun; tarses et partie nue des jambes couleur de chair bleuâtre ou blanc livide; doigts, leurs membranes et ongles noirs; pouce couleur de chair pâle ou blanchâtre, avec l'ongle blanc; un petit espace à la base des doigts et des membranes de la même couleur que le pouce.

Jeunes à un an révolu : Un peu plus forts; presque entièrement d'un brun foncé en dessus, quelques plumes terminées de roux blanchâtre seulement à la nuque, au dos et aux scapulaires; semblables aux précédents en dessous et sous les ailes; rémiges et rectrices offrent à peine un liséré linéaire, faiblement cendré, à leur extrémité; filets ou rectrices médianes ayant un peu plus de longueur, et dépassant les autres de dix à douze millimètres; le blanc livide de la base des tarses moins étendu.

Jeunes à deux ans accomplis en été : Brun plus foncé en dessus, avec quelques bordures roussâtres au cou et au croupion; blanc en dessous, avec la poitrine ceinte d'un large plastron brun; les flancs, les sous-caudales et les couvertures inférieures des ailes barrées de brun; filets des rectrices médianes dépassant les autres de vingt-cinq à vingt-huit millimètres; pieds et membrane inter-digitale noirs, sauf un petit point de la base des tarses, qui est encore blanchâtre.

A trois ans, ils sont à l'état adulte et les couvertures inférieures des ailes offrent pour toujours une teinte unicolore d'un brun noirâtre; quant au reste du plumage, il est susceptible d'offrir de grandes variations aux parties inférieures, non-seulement suivant les saisons, mais encore d'individu à individu.

Variétés : Cette espèce présente tant à l'âge adulte que dans les premiers âges, des variétés individuelles d'un brun fuligineux uniforme, sans aucune tache rousse ou blanche. C'est d'après des individus semblables que Meyer et Wolf ont fait leur *Larus crepidatus* et le prince Charles Bonaparte son *Lestris pomarinus a fuscus*.

Le Labbe pomarin habite l'océan Atlantique septentrional.

On le rencontre assez abondamment sur les côtes de l'Amérique du Nord, à Terre-Neuve, en Islande, dans le nord de l'Europe, et il se montre accidentellement sur les côtes maritimes de la France, à la suite de coups de vent. Ainsi, en octobre 1834, un terrible ouragan, qui dura plusieurs jours, jeta un nombre pas digieux de Pomarins sur les côtes de France. C'est le vent du nord et

surtout du nord-ouest qui les pousse sur celles de Dunkerque ; mais ceux qu'on y voit sont le plus souvent de jeunes sujets.

Le Labbe pomarin niche, parmi les rochers les plus escarpés ; construit un nid avec quelques brins d'herbes oude mousse, et pond deux ou trois œufs d'un brun olivâtre ou jaunâtre sombre, parsemés de taches à bords quelquefois fondus, plus souvent tranchés, confluentes ou isolées, plus abondantes au gros bout, où elles forment une couronne interrompue ; les unes profondes et d'un gris noirâtre, les autres superficielles, d'un brun plus ou moins noir et plus ou moins vif. Des points de même couleur sont mêlés aux taches. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,057$ à $0^m,060$; petit diam. $0^m,044$ à $0^m,042$.

Le Labbe pomarin, lorsqu'il marche, a le corps horizontal et la tête basse. En captivité, il tient presque toujours les plumes de l'occiput hérissées, et mange à peu près de tout, comme le Labbe cataracte.

Observation. La femelle, suivant M. Hardy, entre en mue plus tôt que le mâle, et l'un et l'autre reprennent pour l'hiver une livrée qui se rapproche plus ou moins de celle du jeune âge. Les rectrices médianes tombent en automne, et lorsque leur chute n'a pas lieu, M. Hardy suppose qu'elles deviennent une cause de souffrance, et que l'oiseau les coupe alors pour se procurer quelque soulagement. De là, selon cet observateur, les individus adultes que l'on trouve assez souvent, en cette saison, sur nos côtes maritimes, avec l'un des filets ou les deux brisés. N'est-il pas plus probable que ces plumes ont été rompues par les glaces ou par les vents impétueux qui nous envoient ces oiseaux des régions les plus boréales du globe ?

430 — LABBE PARASITE — *STERCORARIUS PARASITICUS* G. R. Gray ex Linn.

Manteau d'un brun noirâtre ; les deux rectrices médianes planes, larges à la base, diminuant ensuite insensiblement pour se terminer en pointe fine, et dépassant les latérales de huit à onze centimètres, au plus, chez les adultes ; longueur des tarses, $0^m,043$.

Taille : $0^m,41$, *les filets de la queue non compris.*

Larus parasiticus ? Linn. *Faun. Suec.* (174), p. 55.

Stercorarius, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 150 (*âge moyen*).

Cataracta cepphus, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 36.

Larus crepidatus, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 602.

Cataracta parasitica, Retz. *Faun. Suec* (1800), p. 160.

Lestris parasiticus (*excl. Syn.*) et crepidatus, Temm. *Man.* (1815), p. 512 et 515 ; même ouvrage (1820), t. II, p. 796.

Cataractes parasita, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 310.

Lestris Richardsoni, Swains. in : Richards. *Faun. Bor. Am.* (1831), t. II, p. 433.

Lestris Boii, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 719.

LESTRIS PARASITICUS et CREPIDATUS, Degl. *Labbes d'Eur. Mém. de la Soc. R. des Sc. de Lille* (1838). 3ᵉ part. p. 115 et 117.

STERCORARIUS CEPPHUS, Degl. *Ois. obs. en Eur.* (1839), p. 285; et *Ornith. Eur.* (1849), t. II, p. 295.

LESTRIS PARASITA, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).

STERCORARIUS PARASITICUS, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1846), t. III, p. 653.

LESTRIS PARASITICUS a *Coprotheres*, Bp. *Consp. Gen. Av.* (1857), t. II, p. 209.

Buff. *Pl. enl.* 991, individu *d'âge intermédiaire* sous le nom de *Stercoraire.*

Mâle et femelle adultes, en août : Dessus de la tête et du corps d'un noir de suie plus ou moins foncé; derrière et côtés du cou d'un jaune d'ocre; gorge, devant du cou, poitrine, abdomen d'un blanc plus ou moins pur, flancs d'un brun clair; sous-caudales d'un brun foncé; ailes et queue pareilles au dos, avec la base et la tige des rémiges primaires blanches; rectrices médianes très-pointues, dépassant les autres de huit à onze centimètres au plus; bec bleuâtre, avec la pointe noire et la cire verdâtre; pieds d'un bleu de corne; iris brun roussâtre.

Mâle et femelle adultes, en juin : Le dessous du corps est moins blanc, il est plus ou moins lavé de brunâtre, principalement au cou et à la poitrine. La plupart des mâles sont unicolores, d'un brun de suie plus foncé en dessus qu'en dessous, à cause de leur mue plus tardive que celle des femelles.

Mâle et femelle adultes, en automne : Après la mue, qui paraît commencer dès la fin d'octobre, ils redeviennent unicolores et d'une teinte plus foncée. Il est probable qu'alors les filets tombent. Un sujet tué en hiver sur la côte de Dunkerque, semble prouver cette assertion; il est entièrement brun foncé et plus noirâtre qu'en été; de la même teinte aux plumes du ventre qu'un autre sujet en mue; les rectrices médianes ne dépassent les autres que de quatorze à seize millimètres (Collect. Degl.).

État semi-adulte : D'un brun grisâtre, moins foncé en dessous qu'en dessus, avec les plumes de la base du bec et des côtés du cou d'un blanc sale, nuancé de jaunâtre; bec noir à la pointe et couleur de mine de plomb dans le reste de son étendue; pieds noirs; filets dépassant de sept à huit centimètres les autres pennes de la queue; iris brun roux.

Jeunes avant la première mue : Tête et cou roux, striés longitudinalement de brun foncé; dessus du corps, de cette dernière couleur, avec les plumes terminées de roux; dessous rayé transversalement de brun terne sur un fond roussâtre; moitié antérieure des rémiges d'un

blanc roussâtre, moitié postérieure brune, avec l'extrémité rousse; queue moitié d'un brun noir vers l'extrémité, blanche et rousse dans le reste de son étendue; filets dépassant de vingt millimètres environ les autres pennes; bec et cire bleu de plomb; pieds et membrane interdigitale d'un blanc jaunâtre à la base, le reste noir; ongle postérieur souvent blanc.

Nota. Il y a de jeunes sujets qui sont d'un brun noirâtre, avec les plumes de la tête et du cou bordées de cendré roussâtre, celles du dos et des scapulaires terminées de cette dernière couleur; le dessous du corps varié de brun foncé et de cendré roussâtre sur fond blanc; les rémiges brun noirâtre; leur bout blanc roussâtre; les rectrices brun noirâtre sans tache et leur base blanche.

Variétés. On rencontre des individus de cette espèce qui ont, comme chez l'espèce précédente, un plumage brun uniforme à tous les âges. C'est d'après des sujets semblables que le prince Charles Bonaparte a établila variété *Lestris parasiticus* a *coprotheres*.

Ce Stercoraire habite les mers boréales de l'Europe, de l'Asie, de l'Amérique, le Groënland, et se montre accidentellement en automne et en hiver dans des régions plus tempérées.

Il arrive sur nos côtes, comme ses congénères, mais moins souvent que les stercoraires pomarin et longicaude. Il a été tué plusieurs fois sur celles de la Manche, à la suite d'une tempête ou d'un coup de vent; c'est ordinairement en octobre et novembre que nous le voyons. Il paraît commun sur la Baltique.

Il niche sur les rochers qui bordent la mer, sur les îlots qui se trouvent au milieu des marais; construit sans art un nid avec quelques brins d'herbe et de mousse, et pond, en juin, deux œufs, plutôt aigus que renflés à la petite extrémité, d'un brun jaunâtre ou grisâtre sombre, parsemés d'un assez grand nombre de taches irrégulières, souvent confluentes, beaucoup plus nombreuses sur le gros bout, où elles forment une couronne presque complète; les unes profondes et d'un gris noirâtre; les autres superficielles, brunes ou brunâtres et quelquefois noires. Un assez grand nombre de points bruns et noirâtres se montrent parmi les taches. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},057$ à $0^{m},061$; petit diam. $0^{m},041$ à $0^{m},042$.

431 — LABBE LONGICAUDE
STERCORARIUS LONGICAUDUS
Briss.

Manteau d'un brun grisâtre, les deux rectrices médianes planes, larges de la base à l'extrémité à peu près des latérales, ensuite très-étroites, terminées en fer de lance et dépassant les latérales

de seize à vingt-deux centimètres et plus, chez les adultes ; longueur des tarses, 0m,036.

Taille : 0m,38, *les filets de la queue non compris.*

STERCORARIUS LONGICAUDUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 155.

LESTRIS BRISSONI, Boie, *Isis* (1822), p. 562.

LESTRIS PARASITICUS, Temm. *Man.* (1840), 4e part. p. 501.

STERCORARIUS LONGICAUDATUS, Degl. *Ornith. Europ.* (1849), t. II, p. 298.

LESTRIS CEPHUS, HARDYI et SPINICAUDA, Bp. *Consp. Gen. Av.* (1857), t. II, p. 209 et 210.

STERCORARIUS CEPHUS, Schleg, *Mus. d'Hist. nat. des Pays-Bas* (1863), *Lari*, p. 49.

Buff. *Pl. enl.* 762, *adulte* sous le nom de *Stercoraire à longue queue de Sibérie.*

Mâle et femelle adultes, en été : Dessus de la tête noir ; les plumes occipitales effilées, allongées en forme de huppe ; derrière du cou d'un blanc jaunâtre ; dessus du corps d'un gris sombre ; gorge, devant du cou, poitrine également blancs ; abdomen, flancs et sous-caudales de la même couleur que le manteau, mais un peu moins foncée ; bas des joues, côtés du cou d'un blanc jaune plus ou moins vif ; rémiges et rectrices d'un gris noirâtre, les filets ou rectrices médianes terminées en fer de lance, dépassant les latérales de seize à vingt-deux centimètres ; bec bleu de plomb en arrière, noir à la pointe ; tarses et doigts d'un bleu de plomb, avec les membranes interdigitales noires ; iris brun.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Plumage d'une teinte plus foncée en dessus ; d'un gris sombre en dessous, jusqu'au cou.

Jeunes avant la première mue : Tête d'un brun gris plus ou moins obscur, avec des raies plus foncées, et une tache noire devant les yeux ; cou d'une teinte plus claire, également rayé longitudinalement de brun ; dos et scapulaires d'un brun gris obscur, avec l'extrémité des plumes bordée de gris roussâtre ; sus-caudales barrées transversalement de brun et de blanc ; poitrine de la même teinte que le manteau ; abdomen varié de brun sur fond blanc ; flancs et sous-caudales barrés de brun ; couvertures supérieures des ailes pareilles au dos ; rémiges d'un brun noirâtre, terminées par un très-faible liséré blanchâtre ; queue d'un brun noirâtre, plus foncé en dessus qu'en dessous ; filets arrondis au bout, dépassant de vingt-deux à vingt-huit millimètres les autres pennes ; bec comme dans les adultes ; tarses bleu de plomb, tirant sur le blanchâtre à l'articulation digito-tarsienne, sur les doigts et à la base des membranes ; iris brun foncé.

Le Labbe longicaude habite les parages du cercle arctique, particulièrement le Groënland, Terre-Neuve et le Spitzberg, et s'avance, l'hiver, dans une partie de l'Europe tempérée.

On le rencontre assez souvent en France. Les individus qu'on y voit paraissent venir des côtes du nord d'Angleterre et de Terre-Neuve. A la mi-octobre 1834, plusieurs ont été jetés, avec un grand nombre de Stercoraires pomarins, sur la côte de Dieppe, à la suite d'une tourmente qui a duré deux jours. A la même époque, quelques individus jeunes ont été tués au milieu des champs, près de Lille. Ils n'étaient nullement farouches.

Il niche dans les mêmes conditions que ses congénères et pond deux ou trois œufs d'un brun jaunâtre, marqués de taches peu nombreuses, isolées, petites, presque rondes sur les deux tiers de l'œuf; plus nombreuses, plus grandes, irrégulières et confluentes sur le gros bout, où elles forment une couronne complète. Ces taches, auxquelles sont mêlés de petits points bien accentués, sont en général bien circonscrites; les unes profondes et d'un gris pâle ou noirâtre; les autres superficielles, d'un brun foncé ou d'un brun noir. La plupart des points sont noirs. Ces œufs mesurent :

Grand diam. $0^m,054$ à $0^m,056$; petit diam. $0^m,037$ à $0^m,038$.

SOUS-FAMILLE LXXVI

LARIENS — *LARINÆ*

Larinæ, Bp. *B. of Eur.* (1838).

Bec solide dans toute son étendue; mandibule supérieure crochue à la pointe; mandibule inférieure plus ou moins anguleuse à la rencontre de ses branches; narines, à quelques exceptions près, percées vers le milieu du bec; queue le plus généralement égale, rarement un peu échancrée, plus rarement conique.

Les Lariens, qui répondent au genre *Larus* de Linné, moins les Lestridiens, se distinguent par leur bec solide; par leurs narines médianes et percées de part en part ; par leur queue carrée et très-exceptionnellement conique. Dans le plumage parfait, tous ont les parties inférieures d'un blanc pur ou lavé d'une faible teinte rosée, et les parties supérieures d'un gris d'ardoise ou d'un gris cendré plus ou moins intense. Quelques-uns prennent un capuchon foncé à l'époque des amours.

Observation. Un nombre vraiment prodigieux de genres et de sous-genres a été formé aux dépens du genre type de cette sous-famille. L'on n'en compte pas moins de seize, pour les espèces seulement qui vivent en Europe ou qui

s'y montrent accidentellement. Mais ces diverses coupes sont loin d'avoir la valeur qu'on leur attribue : elles ne reposent que sur des caractères isolés et par conséquent insuffisants; ou sur des caractères variables, souvent dépendants de l'âge et de la saison ; ou sur des attributs purement spécifiques. La distinction des Lariens en Goélands et en Mouettes, soit que l'on ait égard à la taille de l'oiseau, soit que l'on prenne en considération les différences apportées dans une partie du plumage par les amours, ne nous paraît même pas générique ; car telle espèce parmi celles qui sont encapuchonnées à l'époque de la reproduction, ne le cède, ni par la taille, ni par la force et la forme du bec, ni par la longueur des ailes et des tarses, à la plupart des espèces dont la tête, à la même époque, ne prend jamais de teintes foncées; et parmi ces dernières, il en est un certain nombre qui ne dépassent pas en grosseur la majeure partie des espèces à capuchon, et qui s'en distinguent à peine, l'hiver, par les couleurs du plumage. Les Goélands et les Mouettes peuvent bien, à la rigueur, former deux sections du même genre, mais deux sections qui ne sauraient être génériques, attendu qu'il est impossible, nous le répétons, de leur assigner des caractères distinctifs qui aient l'importance de leur emploi. Une tête périodiquement et temporairement encapuchonnée constitue, à notre avis, un attribut plutôt accessoire qu'essentiel, et ce n'est certainement pas sur cet attribut unique que peut reposer une caractéristique de genre. Parmi les espèces d'Europe, les *Larus eburneus* et *Rossii* nous semblent seuls assez caractérisés, le premier par la forme du bec et des pieds, par les jambes emplumées, par la livrée du premier âge, par des habitudes plus solitaires que sociables ; le second, par la forme de la queue, par la position des narines, par le peu de dénudation des jambes, etc., pour être séparés génériquement : c'est aussi les seuls démembrements que nous ferons subir au genre *Larus*.

GENRE CCXV

RHODOSTÉTIE — *RHODOSTETIA*, Macgill.

ROSSIA, Bp. *B. of Eur.* (1838).
RHODOSTETIA, Macgill. *Man. Nat. Hist. Orn.* (1842).

Bec bien plus court que la tête, mince, comprimé, à peu près de même hauteur de la base au niveau de l'angle de la mandibule inférieure, qui est très-peu saillant et obtus, courbé à l'extrémité ; narines étroites, oblongues, sub-médianes ; ailes allongées, pointues, sur-aiguës ; queue médiocre, cunéiforme, les rectrices médianes dépassant de beaucoup les latérales ; bas des jambes très-peu dénudé ; tarses courts, robustes, scutellés en avant, réticulés en arrière ; doigts antérieurs médiocres, réunis par une membrane pleine, le médian

aussi long que le tarse; pouce court, surmonté; ongles pointus.

Ce genre, qui semble établir le passage des Labbes aux Goélands, est principalement caractérisé par la forme de la queue et par la position des narines.

On ne connaît rien des habitudes de l'espèce unique sur laquelle il est établi; mais tout porte à croire qu'elles sont absolument les mêmes que celles des autres Lariens.

432 — RHODOSTÉTIE DE ROSS — *RHODOSTETIA ROSSII* Macgill.

Rémiges d'un gris cendré, la première noire sur les barbes externes; un étroit collier noir oblique au bas du cou; bec, de l'angle frontal à l'extrémité, plus court que le doigt externe, noir; pieds d'un rouge vermillon.

Taille : 0m,35.

Larus roseus, Macgill. *Lar.* in : *Mem. Wern. Soc. Ed.* (1824), t. V, p. 249, note.

Larus Rossii, Richards. in : *Parry, Deuxième Voy.* (1825), append. p. 359.

Rossia rosea, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 62.

Rhodostetia Rossii, Macgill. *Man. Nat. Hist. Orn.* (1842), p. 252.

J. Wilson, *Illustr. Zool.* pl. 8 sous le nom de *Larus Richardsoni.*

Mâle au printemps : Tête entièrement blanche, avec le bord libre des paupières jaune orangé et un cercle étroit de plumes noires autour des yeux; cou blanc, teinté de rose à la région inférieure et pourvu, un peu au-dessous de sa partie moyenne, d'un collier d'un noir profond, étroit, oblique, plus large et plus complet en arrière qu'en avant; dessus du corps, couvertures supérieures des ailes d'un gris de perle bleuâtre; poitrine, abdomen, d'un beau rouge rose, prononcé surtout entre les plumes; rémiges entièrement d'un gris bleuâtre, la première exceptée, qui est noire dans presque toute son étendue sur les barbes externes; queue blanche; bec noir, à bords des mandibules d'un jaune orangé; pieds d'un rouge vermillon; ongles d'un brun marron.

Cette espèce habite les régions arctiques de l'Amérique et fait des apparitions très-accidentelles en Europe.

Les auteurs anglais la citent comme ayant été tuée dans le Yorkshire et en Islande.

Nous ne connaissons ni ses œufs, ni son mode de propagation.

GENRE CCXVI

PAGOPHILE — *PAGOPHILA*, Kaup

Larus, p. Gmel. *S. N.* (1788).
Gavia, p. Boie, *Isis* (1822).
Pagophila, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).
Cetosparactes, Macgill. *Hist. Brit. B.* (1841).

Bec beaucoup plus court que la tête, à peu près d'égale hauteur de la base à l'angle de la mandibule inférieure et presque aussi large que haut à la base, notablement rétréci d'un côté à l'autre vers le milieu, renflé en avant des narines, comprimé à l'extrémité; ailes allongées, pointues, sur-aiguës, à rémiges recourbées en faux; queue longue, égale; bas des jambes peu dénudé et couvert jusqu'au-dessous de l'articulation tibio-tarsienne par les dernières plumes tibiales; tarses très-courts, robustes, scutellés en avant, réticulés en arrière; doigts épais, courts, les antérieurs réunis par une membrane médiocre, profondément échancrée au centre; ongles forts, bien recourbés; fond du plumage blanc à tous les âges.

Par la forme de leur bec, par celle de leurs pieds, les Pagophiles se distinguent assez des autres Lariens, pour justifier le genre que M. Kaup a établi sur ces oiseaux.

Les Pagophiles ont les mœurs générales et le régime des Goélands; mais elles paraissent avoir des habitudes plus solitaires : on les rencontre plutôt isolées ou au nombre de quelques individus seulement, que réunies en troupes.

Le mâle et la femelle ne diffèrent absolument que par la taille. Les jeunes, avant l'état parfait, s'en distinguent par un plumage en partie tacheté.

Une seule espèce appartient à ce genre.

Observation. Quelques auteurs distinguent une deuxième espèce de Pagophile, sous le nom de *Pagophila nivea* (*Larus niveus* Brehm, nec Pall.; *Lar. brachytarsus* Holb.). D'après le prince Charles Bonaparte, elle aurait un plumage d'un blanc plus pur et plus éclatant, une taille un peu plus forte, un bec plus court que la *Pagoph. eburnea*, et ce bec serait jaune, à pointe orangée. Le prince, dans son *Conspectus Gen. Avium* (t. II, p. 230), a rapporté à cette prétendue espèce les spécimens de *Pagoph. eburnea* recueillis par Gaimard pendant le voyage de la *Recherche*, au Spitzberg. Ces spécimens, qui font partie des collections du Muséum d'Histoire naturelle, et que nous avons examinés avec le plus grand soin, nous paraissent identiques aux Pagophiles

blancs, que renferme le même établissement. Les différences de taille que l'on donne comme caractéristiques sont simplement individuelles ou sont dues à l'âge; il en est de même des dimensions des tarses et du bec, dimensions, d'ailleurs, qui ne sont pas aussi grandes qu'on pourrait le croire; la couleur de celui-ci est absolument dépendante de l'âge : les vieux individus ont le bec jaune, attribué à la *Pagoph. nivea;* chez les individus d'âge moyen le bec, tout en prenant la couleur de l'état parfait, conserve cependant, en partie, sa première teinte; en d'autres termes, il est gris de plomb à la base, d'un jaune ocreux au tiers ou à la moitié antérieure, tel, en un mot, qu'on l'indique chez la *Pagoph. eburnea*. Quant au plumage, il est d'un blanc aussi pur chez celle-ci que chez la prétendue *nivea*. Le genre Pagophile ne repose donc jusqu'ici que sur l'espèce type.

433 — PAGOPHILE BLANCHE — *PAGOPHILA EBURNEA* Kaup ex Gmel.

Rémiges blanches; parties supérieures d'un blanc pur (adultes), *ou blanches, variées de taches noires ou d'un brun noirâtre à l'extrémité des couvertures supérieures des ailes et des rémiges* (jeunes); *bec, de l'angle frontal à l'extrémité, plus court que le doigt externe, l'ongle compris, jaune* (adultes), *ou d'un gris de plomb à la base, s'étendant plus ou moins vers la pointe* (jeunes et âge moyen); *pieds noirs; doigt médian plus long que le tarse, celui-ci mesurant* $0^m,037$ *à* $0^m,039$.

Taille : $0^m,46$ (mâle); $0^m,42$ (femelle).

LARUS NIVEUS, F. Martens (nec Pall.), *Spitzb. oder Grönl. Reise* (1671), p. 77.
LARUS CANDIDUS, O. Fabr. *Faun. Groenl.* (1780), p. 103.
LARUS EBURNEUS, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 596.
GAVIA EBURNEA, Boie, *Isis* (1822), p. 563.
PAGOPHILA EBURNEA, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 69.
CETOSPARACTES EBURNEUS, Macgill. *Hist. Brit. B.* (1839-1841), t. II, p. 252.
PAGOPHILA BRACHYTARSA, Bruch, *Journ. für Orn.* (1853), p. 106, Sp. 54.
PAGOPHILA EBURNEA et NIVEA, Bp. *Cat. Parzud.* (1855), p. 11.
Buff. *Pl. enl.* 994.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 436.

Mâle et femelle adultes, en été : Plumage entièrement d'un blanc parfait, sans taches, avec une teinte rosée, principalement aux parties inférieures; bec entièrement jaune ou d'un cendré bleuâtre à la base, ensuite jaune, avec la pointe et le bord libre des paupières d'un rouge vif; pieds noirs; iris brun foncé.

Nota : La teinte rosée du plumage, la couleur rouge de l'extrémité

du bec et du bord libre des paupières disparaissent sur les échantillons conservés depuis quelque temps en collection.

Jeunes : Plumage blanc, avec la face maculée de gris de plomb ou de gris ardoise, le dos, le dessus des ailes parsemés de petites taches arrondies, noires ou d'un brun obscur, qui occupent l'extrémité des plumes ; une petite tache de même couleur existe également à l'extrémité des grandes rémiges ; queue blanche, marquée transversalement d'une tache sub-apicale noire ; bec bleu de plomb, avec la pointe jaunâtre ; pieds comme chez les adultes.

La Pagophile blanche ou Sénateur habite les régions arctiques, les côtes d'Islande, du Spitzberg, du Groënland, la baie de Baffin, le cap Parry, et se montre accidentellement en Allemagne, en Angleterre, en France et même en Suisse.

Elle niche sur les rochers et pond deux ou trois œufs d'un gris verdâtre pâle, ou d'un jaunâtre sale, avec des taches, les unes profondes et grisâtres ; les autres superficielles brunes, ou d'un brun olivâtre, auxquelles se mêlent des points de même couleur. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,062 à 0m,066 ; petit diam. 0m,045 à 0m,046.

GENRE CCXVII

GOÉLAND — *LARUS*, Linn.

Larus, Linn. *S. N.* (1735).
Gavia, Mœhr. *Avium Gen.* (1752).
Xema, Boie, *Isis* (1822).
Leucus, hydrocolœus, Ichthyaetus, Cheimonea, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).
Laroides, Brehm, *Handb. Nat. Vog. Deuts.* (1831).
Chroicocephalus, Eyton, *Cat. Brit. B.* (1836).
Rhodostetia, Macgill. *Man. Nat. Hist. Orn.* (1842).
Plautus, Pulocondra, etc. Reich. *Syst. Av.*
Dominicanus, Glaucus, Bruch, *Journ. für Orn.* (1853).
Clupeilarus, Adelarus, Gavina, Gelastes, Rossia, Atricilla, Bp. *Consp. Gen. Av.* (1857).

Bec plus court que la tête, rarement plus long, plus ou moins fort, très-comprimé dans toute son étendue, généralement plus élevé à la base et au point de rencontre des branches de la mandibule inférieure qu'au milieu ; mandibule supérieure arquée et crochue à l'extrémité ; mandibule inférieure plus courte que la supérieure et comme taillée en biseau de l'angle à

la pointe; narines à peu près parallèles aux bords des mandibules, oblongues, étroites, découvertes; ailes longues, pointues, sur-aiguës; queue le plus ordinairement carrée, très-rarement échancrée; bas des jambes peu dénudé; tarses médiocrement allongés, minces, scutellés en avant; doigts antérieurs unis jusqu'aux ongles par une membrane entière; pouce libre, petit, quelquefois réduit à un simple tubercule, bien surmonté, pourvu d'un ongle faible, ou sans ongle.

Les Goélands ont des mœurs très-sociables, et la plupart vivent toute l'année réunis en familles et souvent en grandes troupes. Ils sont lâches, criards, voraces à l'excès; fréquentent les baies, les rades, les ports, les lacs, les étangs; ne s'avancent jamais très-loin en mer, et n'abandonnent qu'accidentellement les côtes pour se porter dans l'intérieur des terres, où leur apparition est presque toujours l'indice d'une tempête qui sévit ou qui se prépare. Cependant, d'autres causes les portent aussi à se répandre dans les campagnes : nous avons vu bien souvent dans le midi de la France, par une mer des plus calmes, la plupart des espèces qui habitent les côtes de la Méditerranée s'avancer très-avant dans les terres couvertes de neige, explorer en voltigeant tout un canton, comme si elles étaient à la recherche de quelque objet, s'abattre même sur la neige et y courir comme sur une grève.

Ils marchent à pas précipités, mais avec une certaine gravité; nagent bien et avec beaucoup de grâce, mais ne plongent pas. Leur vol est aisé, sans être rapide, et s'exécute sans efforts, malgré les apparences contraires.

Ils ne font en général pas de nid proprement dit; pondent sur la roche ou sur le sable nus, ou se bornent à garnir la petite cavité qui reçoit les œufs de quelques brins secs d'herbes, de zostère ou de mousse, auxquels se trouvent parfois mêlées de rares plumes. Les petits naissent couverts d'un duvet épais et sont longtemps nourris dans le nid.

Les Goélands ont un régime exclusivement animal, et se nourrissent de proies vivantes, aussi bien que de proies mortes qui flottent à la surface de l'eau, ou qu'ils rencontrent sur les grèves, à mer basse.

Le mâle et la femelle se ressemblent sous toutes leurs livrées; celle-ci a seulement une taille un peu plus petite. Les jeunes, avant la première mue, diffèrent beaucoup des individus à plumage parfait, et ne prennent ce plumage qu'à la seconde ou à la troisième année, selon les espèces. Ceux que l'on élève en captivité ne le revêtent même qu'à un âge plus avancé.

Le nombre ordinaire d'œufs que pondent les espèces de ce genre est de trois, rarement de deux ou de quatre, et ces œufs ont les plus grands rapports de forme et de coloration. Le fond de la coquille est généralement d'un gris plus ou moins olivâtre, brunâtre, roussâtre ou jaunâtre, avec des taches d'un cendré de plusieurs nuances, et d'un brun qui arrive jusqu'au noir.

Les Goélands sont répandus dans toutes les parties du monde : l'Europe possède un assez grand nombre d'espèces de ce genre.

Observations. 1° M. Schlegel, à propos des espèces du genre *Larus*, fait quelques observations, auxquelles nous souscrivons pleinement. Il fait remarquer, avec raison, que ces espèces, dont l'histoire est aujourd'hui « excessivement embrouillée, » présentent, sous le rapport de la taille, de la forme et des dimensions du bec, de la longueur des ailes et des pieds, des couleurs du plumage dans les divers états, des différences très-notables, parfois individuelles, souvent dépendantes du sexe et de l'âge, dont il faut nécessairement tenir compte pour éviter les erreurs. Les grandes rémiges, depuis la première livrée jusqu'à l'état parfait, varient surtout à l'infini; et même chez les individus arrivés à cet état, les taches blanches ou cendrées que les pennes de l'aile présentent, n'ont pas toujours des formes et une étendue constantes. Toutes ces variations, prises trop souvent pour des caractères fixes, ont donné lieu à une foule d'espèces et de races, les unes purement nominales, et par conséquent à éliminer; les autres encore douteuses et demandant de nouvelles études suivies.

Les espèces et les races européennes à éliminer sont les suivantes:

Larus arcticus, Macgill. (*Lar. glacialis* Beniken), espèce pour les uns, simple race pour les autres, qu'il faut rapporter, d'après M. Schlegel (*Mus. d'Hist. Nat. des Pays-Bas*), au *Lar. glaucus*.

Leucus leucopterus a *minor* Bp., dont le prince Charles Bonaparte fait une race distincte du *Lar. leucopterus* Fab., mais qui ne représente certainement qu'un des états de transition de ce dernier.

Larus argentaceus et *Lar. argentatoïdes* Brehm, qu'il est impossible de séparer du *Lar. argentatus* Brünn. attendu qu'ils n'en diffèrent par rien d'essentiel ni de constant, et que les caractères qu'on leur reconnaît comme distinctifs ou sont individuels, ou dépendent de l'âge et du sexe.

Larus fuscescens Lichst. (*Dominicanus fuscescens* Bruch; *Clupeilarus fuscus* a *fuscescens* Bp.) indiqué par le prince Charles Bonaparte (*Consp. Gen. Av.*), comme propre à l'Égypte et à l'Europe méridionale et orientale, est identique au *Lar. fuscus*. Ses caractères distinctifs : *simillimus* Clup. fusco; *sed major alis etiam longioribus*; *rostro breviore*; *pedibus flavissimis*, sont loin d'être constants. Le *Larus fuscescens* des côtes de la mer Rouge n'a souvent pas les pieds aussi jaunes que le *Larus fuscus* des côtes de l'Océan, et nous avons vu celui-ci avec des ailes de cinq centimètres plus longues que celles du *fuscescens*. Quant au bec, il est à quelques millimètres près de la même longueur dans les exemplaires de l'Océan et dans ceux de la mer Rouge.

Larus cachinnans, Pall. (*Dominicanus cachinnans* Bruch; *Clupeilarus cachinnans*. Bp.), ne serait, selon M. Schlegel, qu'un mélange de plusieurs espèces. « Sa description, dit-il, paraît se rapporter à l'*argentatus*, mais les mesures qu'il (Pallas) donne de son *cachinnans* (*Zoogr*. p. 319) sont évidemment prises sur le *Larus marinus* : du reste, Pallas, p. 321, doute même si ce *cachinnans* forme une espèce différente du *Lar. marinus*. »

Larus hibernus Gmel., qui ne paraît être qu'un *Lar. canus* en plumage imparfait.

Larus columbinus Golwat. (*Gelastes columbinus* Bp.; *Gavia columbina* Bruch), race nullement distincte du *Lar. gelastes* Licht. (*Gelastes Lambruschinii* Bp.

malgré son bec noir et un peu plus grêle ; ces caractères, lorsqu'ils ne sont pas individuels, dépendant soit de l'âge, soit de la saison.

Enfin *Larus capistratus* Temm. (*Gavia capistrata* Bp.) qui n'est qu'un *Lar. ridibundus* (probablement femelle) à capuchon un peu décoloré. Le type *capistratus* de Temminck, conservé au Musée de Leyde, est d'ailleurs rapporté à cette espèce par M. Schlegel.

2° Le prince Charles Bonaparte, qui avait admis dans le *Catalogue Parzudaki* le *Larus Fritzei* Bruch, comme européen, l'en a ensuite éliminé dans les termes suivants : « *Dominicanus Fritzei* doit disparaître du catalogue. L'unique exemplaire connu, celui du Musée de Wiesbaden, provient des îles de la Sonde, et non du Sund de Scandinavie. » (*Rev. et Mag. de Zool.* 1857, 2e sér. t. IX, p. 58.)

Le prince a également admis dans le même *Catalogue*, en la rapportant au *Larus niveus* de Pallas, la *Rissa brachyrhyncha* Gould (*Lar. brevirostris* Brandt), espèce parfaitement distincte du *Lar. tridactylus*, mais nullement européenne, comme, du reste, le prince Charles Bonaparte semble l'avoir reconnu plus tard.

3° A l'exemple de beaucoup d'auteurs, nous distinguerons les *Lari* que nous laissons dans ce genre, en espèces qui n'ont de capuchon en aucune saison, en espèces qui en sont pourvues à l'époque des amours, et nous admettrons dans ces deux sections quelques-uns des groupes secondaires établis par M. Schlegel.

1° Goélands dépourvus de capuchon à tous les âges et sous toutes les livrées (Goélands proprement dits — *Lari marini*, Schleg.).

A — *Espèces dont la queue est égale, le pouce bien développé, le manteau d'un gris cendré pâle à l'âge adulte, et chez lesquelles les rémiges n'ont jamais de noir.*

434 — GOÉLAND BOURGUEMESTRE — *LARUS GLAUCUS* Brünn.

(Type du genre *Leucus*, Bp.)

Rémiges entièrement blanches (individus vieux), *ou d'un gris pâle, passant au blanc sur le tiers postérieur* (adultes) ; *rachis des rémiges blanc à tous les âges ; bec, de l'angle frontal à l'extrémité, aussi long que le doigt externe, l'ongle compris, jaune-citron,*

taché de rouge à l'angle de la mandibule inférieure; pieds couleur de chair livide; doigt médian plus court que le tarse, celui-ci mesurant; 0m,070 *à* 0m,075; *distance de l'angle à la pointe de la mandibule inférieure,* 0m,017 *à* 0m,018.

Taille : 0m,72 (mâle); 0m,69 (femelle).

LARUS GLAUCUS, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 44.
LARUS GLACIALIS, Macgill. *Mem. of the Wern. Soc.* (1824), t. V, 1re part., p. 270.
LARUS CONSUL, Boie, *Isis* (1822), p. 562.
LEUCUS GLAUCUS, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 86.
PLAUTUS GLAUCUS, Reich. *Syst. Av.* pl. 47, fig. 816 à 818.
GLAUCUS CONSUL, Bruch, *Journ. für Orn.* (1853), t. I, p. 101, sp. 10.
LAROIDES GLAUCUS, Bruch, *Journ. für Orn.* (1855), t. III, p. 281.
Naum. *Vög. Deuts.* pl. 264, fig. 1 à 4.
Gould, *Birds of Eur.* p. 432.

Mâle et femelle adultes, en été : Tête et cou d'un blanc pur; dessus du corps d'un cendré bleuâtre clair, moins foncé que chez le *Larus cinereus;* dessous d'un blanc éclatant; ailes pareilles au manteau, avec le quart postérieur des rémiges primaires, leurs baguettes dans toute leur étendue, et l'extrémité des secondaires blancs; queue d'un blanc très-pur; bec jaune citron, avec son angle inférieur et le bord libre des paupières rouges; pieds livides; iris jaune.

Nota : Cette livrée est déjà presque complète au commencement de janvier.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Vertex, occiput et nuque striés longitudinalement de brun cendré; le reste comme en été.

Jeunes avant la première mue : Tête, cou, haut du dos d'un blanchâtre sale, lavé entre les épaules de cendré très-clair, et varié sur toutes ces parties de taches longitudinales rapprochées, d'un brun roussâtre; le reste du dos, les sus-caudales et les scapulaires d'un cendré blanchâtre, avec les plumes bordées et traversées de zigzags d'un brun roussâtre plus clair qu'à la tête; gorge blanchâtre; dessous du corps nuancé de gris et de brun roussâtre, avec les côtés du bas-ventre et les sous-caudales marqués de bandes transversales d'un brun roussâtre en zigzags; couvertures supérieures des ailes pareilles aux scapulaires; rémiges primaires d'un cendré roussâtre pâle, avec la tige blanche, les secondaires de même couleur, avec la pointe blanchâtre; rectrices marbrées de brun roussâtre sur fond blanchâtre; bec et pieds livides; iris brun.

A l'âge d'un an, leur plumage s'éclaircit; le brun est moins foncé. A mesure qu'ils vieillissent, le plumage blanchit et le dessus du corps prend une teinte cendré bleuâtre.

A la troisième mue de printemps, ils ne diffèrent plus des adultes. Il leur faut cinq ans en captivité pour acquérir le plumage parfait.

Nota : Nous avons vu chez M. Hardy un bourguemestre à plumage entièrement blanc, excepté aux sous-caudales, qui conservaient des bandes transversales d'un brun clair, caractère du jeune âge.

Le Goéland Bourguemestre habite les côtes de l'Europe et de l'Amérique septentrionales, celles du Groënland, et visite, en hiver, des pays plus tempérés.

Il se montre irrégulièrement et en très-petit nombre sur les côtes maritimes de Dunkerque, toujours mêlé aux grandes bandes de Goélands cendré et marin, le plus souvent sous son plumage de jeune. Les adultes y sont excessivement rares.

Il niche sur les bords de la mer, parmi les rochers; pond deux ou trois œufs, moins renflés, et relativement plus allongés que ceux du *Larus marinus*, à fond brun-jaunâtre clair ou d'un roux olivâtre, varié de taches isolées, quelques-unes confluentes, la plupart rondes ou punctiformes ; les unes profondes et d'un gris plus ou moins foncé selon leur position ; les autres superficielles et d'un brun noir ou noires. De très-petits points, en petit nombre, sont disséminés parmi les taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,083 à 0m,085 ; petit diam. 0m,051 à 0m,053.

Cette espèce se nourrit principalement de sardines, du moins durant son séjour sur nos côtes.

M. Deméezemacker de Dunkerque a nourri pendant longtemps, dans son jardin, une femelle qui a pondu plusieurs années de suite.

435 — GOÉLAND LEUCOPTÈRE — *LARUS LEUCOPTERUS* Ferber.

Rémiges entièrement blanches (individus vieux), *ou d'un gris blanchâtre, passant au blanc sur le tiers postérieur* (adultes); *rachis des rémiges blanc à tous les âges ; bec, de l'angle frontal à l'extrémité, à peine aussi long que le doigt interne, l'ongle compris ; jaune, taché de rouge à l'angle de la mandibule inférieure ; pieds jaunâtres; doigt médian un peu plus court que le tarse, celui-ci mesurant*, 0m,068 *à* 0m,070 ; *distance de l'angle à la pointe de la mandibule inférieure*, 0m,013 *à* 0m,014.

Taille : 0m,54 (mâle); 0m,51 (femelle).

LARUS LEUCOPTERUS, Faber (nec Vieill.), *Prodr. Island. Orn.* (1820), p. 91.
LARUS MINOR, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 736.
LAROIDES GLAUCOIDES et LEUCOPTERUS, Brehm, *id. op.* p. 744 et 745.
GLAUCUS LEUCOPTERUS et GLACIALIS, Bruch, *Journ. für Orn.* (1853), p. 101, sp. 12 et 14.
PLAUTUS LEUCOPTERUS, Reich. *Syst. Av.* pl. 46, fig. 827 à 829.
LEUCUS LEUCOPTERUS et LEUCOPTERUS a *minor*, Bp. *Consp. Gen. Av.* (1857), t. II, p. 217.
Naum. *Vög. Deuts.* pl. 265.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 433.

Mâle et femelle adultes en été : Tête, cou, dessous du corps et queue d'un blanc très-pur; dessus du corps et ailes d'un cendré bleuâtre plus clair que chez le *Larus glaucus ;* extrémité des baguettes des rémiges blanche ; bec jaune vers sa pointe, brun à la base ; pieds jaunâtres ; iris jaune.

Mâle adulte, en automne : Dessus de la tête et du cou, strié de brun clair sur fond blanc ; le reste comme en été.

Jeunes de l'année : Ils ressemblent à ceux du *Larus glaucus ;* sont couverts d'une infinité de petites taches d'un brun roussâtre et de même forme, mais leur livrée est plus claire. Ils ont les pieds livides et l'iris d'un brun rougeâtre.

Dans la deuxième année les taches s'élargissent, deviennent confluentes et se fondent les unes dans les autres.

Le Goéland leucoptère habite les régions arctiques ; est abondant en Islande, aux îles Féroé et au Groënland ; est de passage, pendant les hivers très-froids, sur les côtes de Hollande, d'Angleterre et de France, toujours en petit nombre. Ceux qui visitent nos côtes sont des jeunes.

Il a été tué plusieurs fois sur les plages de Dunkerque, dans la baie de Cancale et dans la baie de Somme. Nous avons vu sur les marchés de Paris deux individus venant de cette dernière localité. Ils étaient dans leur première ou leur seconde année, comme tous ceux qui s'avancent dans nos parages.

Cette espèce se reproduit dans les régions arctiques, au Groënland, en Laponie, etc.; niche, comme ses congénères, sur les rochers escarpés qui bordent la mer, et pond deux ou trois œufs tellement semblables pour la couleur, la forme, la disposition des taches, à certaines variétés d'œufs du *Larus argentatus*, qu'on peut très-aisément les confondre avec celles-ci. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,070$ à $0^m,073$; petit diam. $0^m,048$ à $0^m,050$.

B — *Espèces dont la queue est égale, le pouce bien développé, le manteau d'un gris d'ardoise foncé à l'âge adulte, et chez lesquelles le noir domine sur les rémiges, à l'état parfait.*

436 — GOÉLAND MARIN — *LARUS MARINUS* Linn.

(Type du genre *Dominicanus*, Bruch.)

Les deux premières rémiges noires sur les barbes externes et sur une assez grande étendue des barbes internes du côté de la pointe, terminées par une grande tache blanche de 0m,05 *à* 0m,06 *environ, que coupe quelquefois sur la première, toujours sur la seconde, une bande sub-terminale noire; bec, de l'angle frontal à l'extrémité, bien plus court que le doigt externe, l'ongle compris, jaunâtre, d'un rouge vif à l'angle de la mandibule inférieure; pieds livides; doigt médian aussi long que le tarse, mesurant* 0m,065 *à* 0m,075.

Taille : 0m,70 (mâle); 0m,65 (femelle).

Larus marinus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 225.
Larus niger et varius, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 158 (*adulte*) et 167 (*jeune*).
Larus maximus, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 40.
Leucus marinus, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 86.
Larus maximus, Mulleri et Fabricii, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 728-729-730.
Dominicanus marinus, Bruch, *Journ. für Orn.* (1853), t. I, p. 100, sp. 2.
Buff. *Pl. enl.* 266, *jeune* sous le nom de *Grisard.*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 430.

Mâle et femelle adultes, en été : Tète, cou, d'un blanc parfait; dos et scapulaires d'un noir profond ardoisé, ces dernières terminées de blanc; sus-caudales, toutes les parties inférieures du corps et sous-caudales d'un blanc pur; ailes pareilles au manteau, avec les rémiges terminées de blanc, et les primaires noires vers le bout; queue entièrement blanche; bec livide, avec une teinte jaune en dessus et sur les bords de chaque mandibule, d'un rouge orange vif à l'angle de l'inférieure; bord libre des paupières également orange rouge; partie nue des jambes, tarses, doigts, d'un blanc livide bleuâtre, avec la membrane interdigitale moins foncée, offrant un réseau vasculaire tirant sur le violet; ongles noirs; iris gris jaunâtre.

Nota : Les vieux commencent à prendre cette belle livrée dès le mois de janvier.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Tête et cou blancs, avec une strie longitudinale d'un brun clair au milieu des plumes du vertex,

de l'occiput, de la nuque et des joues; manteau et ailes d'une teinte plus noire, moins ardoisée; flancs et sous-caudales tachetés de brun et de roussâtre; le reste du plumage comme en été.

Jeunes de l'année : Dessus de la tête et du cou d'un blanc grisâtre, strié longitudinalement de brun clair; dessus du corps blanc, nuancé de grisâtre, de roussâtre, varié de taches irrégulières de diverses grandeurs, transversales, longitudinales et en zigzag; gorge, devant du cou et dessous du corps d'un blanc pur, avec des stries longitudinales d'un brun roussâtre clair sur la poitrine, peu apparentes au milieu; des taches brun roussâtre, lanciformes, plus ou moins étendues, et d'autres de même couleur en zigzag sur les sous-caudales; front, joues, parties supérieures de la face latérale du cou, blancs; partie inférieure de cette dernière couleur, marquée de nombreuses taches; petites couvertures supérieures des ailes pareilles au dos, les moyennes d'un cendré roussâtre, variées longitudinalement de brun foncé; rémiges primaires noirâtres, avec un peu de blanc à la pointe; queue variée de taches et de marbrures noirâtres sur fond blanc grisâtre, le noir dominant sur les rectrices médianes; la plus latérale a plus de blanc et se termine, ainsi que toutes les autres, par une bordure de cette dernière couleur; bec noir; pieds d'un brun livide; iris et bord libre des paupières bruns.

Jeunes à un an environ: Plus de blanc à la tête et au cou; teintes plus sombres sur le corps, les plumes nuancées de brun et de cendré, avec des bordures étroites et grisâtres; moins de taches sur les parties inférieures; moins de noir à la queue; les marbrures brunâtres; bec noirâtre à la base, le reste livide; pieds livide rougeâtre; iris d'un brun plus clair.

A l'âge de deux ans, en automne : Noir ardoisé en dessus, avec les taches irrégulières brunes et cendrées de l'âge précédent sur les petites couvertures supérieures des ailes; blanc en dessous et à la queue; des stries brunâtres au vertex, à l'occiput, derrière les yeux et au cou; bec sans teinte jaune; bord libre des paupières orange rouge, mais d'une teinte moins vive que chez l'adulte; pieds d'un livide tirant sur le rouge; iris toujours brun.

A trois ans, au printemps : Il prend son plumage parfait. Au surplus, le plumage varie considérablement durant la jeunesse.

Le Goéland marin, vulgairement connu sous le nom de *Goéland à manteau noir*, habite principalement les régions septentrionales. Il passe en très-grandes

bandes, pendant les mois de septembre, octobre et décembre, dans le nord de la France, sur les côtes de l'Océan. Il paraît plus rare sur celles de la Méditerranée, dans nos provinces méridionales, où l'on ne rencontre, le plus souvent, que de jeunes individus. Ce sont également des jeunes qui se rendent en Italie et en Sicile, durant l'hiver. On ne le voit pas dans le sud de la Russie.

Il se reproduit en France, dans les départements de la Manche et des Hautes-Pyrénées, à Aurigny et sur les rochers du cap Saint-Martin, entre Biarritz et la Chambre-d'Amour. Il niche sur les bords de la mer, parmi les rochers; pond trois ou quatre œufs tantôt d'un gris cendré, tantôt d'un brun olivâtre, d'autres fois d'un brun jaunâtre ou légèrement roussâtre (café au lait clair), parsemés à peu près régulièrement partout de taches, les unes arrondies, mais à bords baveux; les autres plus ou moins larges, très-irrégulières, à bords très-déchiquetés. Ces taches sont, les unes, d'un gris à divers degrés d'intensité selon qu'elles sont plus ou moins profondément situées; les autres rousses ou d'un brun roux, d'un noir profond ou noirâtres et dans des proportions inégales; tantôt les taches d'un brun roux dominent, tantôt ce sont les taches noires. De nombreux petits points, très-clair-semés, sont mêlés aux taches. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,078$ à $0^m,080$; petit diam. $0^m,054$ à $0^m,057$.

Le Goéland marin vit très-bien en domesticité et se contente de débris de poisson ou de chair, aussi bien que de pain et même de blé.

Les individus que l'on nourrit dans des basses-cours, dans des jardins ou dans des parcs ne prennent leur plumage parfait ou stable qu'à l'âge de cinq ans.

437 — GOÉLAND BRUN — *LARUS FUSCUS* Linn.

(Type du genre *Clupeilarus*, Bp.)

Les trois premières rémiges noires, terminées de blanc; la première et quelquefois la deuxième pourvues, en outre, d'une grande tache sub-terminale blanche, ovale ou triangulaire ; bec, de l'angle frontal à l'extrémité, au moins aussi long que le doigt externe, l'ongle compris, jaune, taché de rouge vif à l'angle de la mandibule inférieure; pieds jaunes ; doigt médian un peu plus court que le tarse, celui-ci mesurant $0^m,060$ *à* $0^m,065$.

Taille : $0^m,52$ (mâle); $0^m,49$ (femelle).

Larus fuscus, Linn. *S. N.* (175).
Larus griseus, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 162 (*adulte*).
Gavia grisea, Briss. *Id. op.* p. 171 (*jeune*).
Larus flavipes, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), t. II, p. 469.
Larus cinereus, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 401.

LEUCUS FUSCUS, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 86.

LAROIDES MELANOTUS, HARANGORUM et FUSCUS, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 747, 748, 749.

DOMINICANUS FUSCUS, Bruch, *Journ. für Orn.* (1853), t. I, p. 100, sp. 6.

CLUPEILARUS FUSCUS, Bp. *Consp. Syst. Av.* (1857), t. II, p. 220.

Buff. *Pl. enl.* 990, *adulte* sous le nom de *Noir-Manteau.*

Naum. *Vög. Deuts.* pl. 267.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 431.

Mâle et femelle adultes, en été : Tête, cou, poitrine, abdomen, queue, sus et sous-caudales d'un blanc pur ; dessus du corps, couvertures supérieures des ailes d'un noir ardoisé, avec les scapulaires terminées de blanc ; rémiges noires ; la première, quelquefois la deuxième, portant une tache blanche vers le bout, les suivantes terminées par un très-petit liséré, et les secondaires par une large bordure de cette couleur; bec jaune-citron, avec l'angle inférieur d'un rouge vif; bord libre des paupières rouge orange ; pieds d'une teinte un peu jaune ; iris jaune clair.

Nota : En captivité, cette livrée n'est à peu près complète que vers le milieu de février.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Vertex, occiput, tour des yeux et haut du cou rayés longitudinalement de brun clair sur fond blanc, le reste du plumage comme en été ; bec nuancé de jaunâtre et de brunâtre, avec l'angle de la mandibule inférieure d'un rouge orange; pieds d'un jaune tirant sur le livide.

Jeunes de l'année : Dans les uns : tête et cou d'un blanc cendré, tacheté longitudinalement de brun plus ou moins foncé ; dessus du corps brun, avec les plumes bordées de blanchâtre ou de blanc roussâtre ; dessous du corps et sous-caudales couverts de grandes taches brunes sur fond gris blanchâtre ; ailes pareilles au manteau ; rémiges primaires noires, quelques-unes terminées de blanchâtre ; queue d'un gris marbré de noir à la base, ensuite noire, avec les bords et l'extrémité des pennes blancs. Dans d'autres : parties supérieures d'un brun noirâtre, avec une bordure étroite d'un blanc roussâtre aux plumes ; parties inférieures blanchâtres, avec de grandes taches d'un brun foncé ; rémiges primaires entièrement noires ; rectrices de la même teinte, terminées de blanc roussâtre, avec la base et la plus externe, de chaque côté, marbrées de noir sur fond blanc ; bec noir ; pieds jaunâtres ; iris brunâtre.

Le Goéland brun, qu'on nomme aussi *Goéland à pieds jaunes,* habite le nord

de l'Europe et le midi de la France. Il visite, en hiver, les côtes maritimes de nos départements septentrionaux et d'autres points de l'Europe tempérée.

Il opère ordinairement son passage sur les côtes de Dunkerque dans les mois de mai, d'août, d'octobre et de novembre.

Selon M. Crespon, il serait sédentaire dans le midi de la France, et d'après Temminck, il serait commun en Dalmatie, dans les îles de l'Adriatique, et ne s'avancerait pas, au nord, au delà de la Norwége.

Il se propage dans nos départements méridionaux, et dans les falaises de la Hogue et à Aurigny.

Il niche sur les bords de la mer, parmi les rochers et dans les dunes; construit négligemment un nid avec des brins secs de zostère marine, d'herbes, de mousses, auxquels sont parfois mêlées quelques plumes, pond deux ou trois œufs à fond jaunâtre, ou d'un roux sale, ou d'un gris clair, à peu près régulièrement parsemés de taches isolées ou confluentes, dont la plupart ont une forme ronde, avec des bords baveux, tandis que d'autres sont très-irrégulières, plus ou moins oblongues, plus ou moins larges, à bords très-accidentés. Sur telle variété, les taches rondes dominent; sur telle autre, ce sont les taches irrégulières. Ces taches sont, les unes profondes et d'un gris de diverses nuances, selon leur plus ou moins de profondeur; les autres superficielles, tantôt d'un noir brun sans mélange, tantôt d'un brun roux avec mélange de quelques taches noires ou noirâtres. De rares points et parfois quelques traits en crochet ou en zigzag sont disséminés parmi les taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,064 à 0m,066; petit diam. 0m,045 à 0m,046.

Cette espèce abandonne quelquefois les côtes et s'avance assez loin dans l'intérieur des terres. Dans le sud de la Russie, elle fréquente les abattoirs des villes et se jette sur les restes abandonnés, qu'elle partage avec les chiens.

C — *Espèces dont la queue est égale, le pouce bien développé, le manteau, à l'âge adulte, d'un gris bleuâtre plus ou moins clair, et chez lesquelles le gris ou le blanc dominent sur les rémiges, à l'état parfait.*

438 — GOÉLAND ARGENTÉ — *LARUS ARGENTATUS* Brünn.

(Type du genre *Laroïdes*, Brehm.)

Les trois premières rémiges cendrées à la base sur les barbes internes, noires sur les barbes externes et sur une assez grande étendue des barbes internes du côté de la pointe, terminées de blanc, la première et quelquefois la seconde pourvues, en outre, d'une tache sub-terminale blanche, de grandeur variable; bec, de

l'angle rontal à l'extrémité, plus court que le doigt externe. l'ongle compris, jaune d'ocre, taché de rouge vif à l'angle de la mandibule inférieure; pieds livides; doigt médian un peu plus court que le tarse, celui-ci mesurant, 0^m,060 *à* 0^m,065.

Taille : 0^m,62 (mâle); 0^m,56 (femelle).

LARUS CINEREUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 160.
LARUS ARGENTATUS, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 44.
LARUS GLAUCUS, Retz. (nec Brünn.), *Faun. Suec.* (1800), p. 156.
LAROIDES ARGENTATUS et ARGENTACEUS, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), 742.
GLAUCUS ARGENTATUS, Bruch, *Journ. für Orn.* (1853), t. I, p. 101, sp. 15.
Buff. *Pl. enl.* 253, *adulte en noces*, sous le nom de *Goéland cendré.*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 434.

Mâle et femelle adultes, en été : Tête et cou, d'un blanc parfait; dessus du corps d'un cendré bleuâtre, avec l'extrémité des scapulaires blanche; sus-caudales, poitrine, abdomen d'un blanc pur; couvertures supérieures des ailes et rémiges secondaires pareilles au manteau, ces dernières terminées de blanc; rémiges primaires noires vers le bout, et terminées de blanc, la première et la deuxième portant quelquefois une tache de cette couleur; queue blanche; bec jaune d'ocre, avec la base cendré bleuâtre et l'angle inférieur rouge vif; pieds livides; iris jaune clair.

Nota : Cette livrée est déjà complète dès les premiers jours de janvier, même sur des oiseaux captifs.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Comme en été, mais les plumes de la tête et du cou striées longitudinalement de brun clair; teintes du bec et des pieds moins vives.

Jeunes avant la première mue : Tête et cou gris, tachetés de brun clair; dessus du corps brun, avec les plumes bordées de blanc roussâtre; sus-caudales d'un cendré blanchâtre, traversées de bandes d'un brun roussâtre; gorge blanche; devant et côtés du cou d'un blanc tacheté de brun longitudinalement; dessous du corps d'un cendré blanchâtre, avec des taches d'un brun roussâtre de grandeur variable, principalement sur les côtés de la poitrine et sur les flancs; sous-caudales traversées de bandes de même couleur, sur fond blanc cendré; couvertures supérieures des ailes pareilles au manteau, avec les plus grandes nuancées de brun cendré et de roussâtre; rémiges primaires d'un brun noirâtre, terminées de blanc; les secondaires plus ou moins variées de

cendré, de brun, et terminées également de blanc; queue d'un brun noirâtre en dessus, terminée et bordée de blanchâtre ou de blanc roussâtre, avec les plumes plus ou moins marquées de taches irrégulières blanches; la plus latérale, de chaque côté, avec beaucoup plus de blanc que les autres; bec brun, avec la base jaunâtre et la pointe brune; pieds livides; iris brun-jaunâtre clair.

Après la mue, le plumage devient plus clair; il prend une teinte cendrée en dessus; il blanchit en dessous, et de plus en plus, jusqu'à l'âge de deux ans.

Après la seconde mue d'automne, les changements sont beaucoup plus sensibles; le manteau et une partie des couvertures supérieures des ailes sont d'un cendré bleuâtre, et les parties inférieures beaucoup plus blanches.

A la seconde mue de printemps, le cendré bleuâtre est plus étendu et d'une teinte plus foncée; le blanc plus pur.

Après la troisième mue d'automne, le plumage ressemble à celui des adultes; la queue, restée brune et plus ou moins variée de blanc jusqu'à cette époque, est alors entièrement blanche. Le bec devient plus jaune à mesure que les oiseaux vieillissent.

Les *jeunes dans le nid* sont couverts d'un long duvet cendré.

Variétés accidentelles. On rencontre parfois des individus à plumage d'un blanc pur (Collect. Degland).

Le Goéland argenté, ou à manteau bleu, habite les parties septentrionales et orientales de l'Europe.

Il est commun et sédentaire sur les côtes maritimes de la Hollande, de la Belgique, de la France. Une partie émigre vers la fin de l'automne et se rend dans les contrées méridionales. A l'approche de l'hiver l'espèce se montre en très-grandes bandes sur les côtes de Dunkerque : il y est moins nombreux au printemps.

Il se reproduit dans les hautes falaises de Dieppe, sur beaucoup d'autres points des côtes de la Manche, sur celles de la Bretagne, aux îles Aurigny, Jersey, Ouessant, Belle-Ile, etc.; établit son nid dans les anfractuosités des rochers coupés à pic, dans des positions souvent inabordables; d'autres fois au pied même des rochers et presque sur le sable, comme nous l'avons observé en Bretagne; le compose grossièrement de quelques menues racines, d'herbes sèches et de zostères marines, et pond deux ou trois œufs qui varient beaucoup pour la forme et la couleur. Ils sont ou d'un brun roux assez foncé, ou d'un brun clair lavé d'olivâtre, ou d'un jaunâtre ocreux, ou d'un jaune verdâtre clair, avec des taches plus ou moins nombreuses, à peu près également distribuées sur toute la surface de l'œuf; généralement isolées, quelquefois en partie confluentes, affectant, la plupart, une forme irrégulièrement ronde,

quelques-unes des formes oblongues, à bords plus ou moins accidentés. Ces taches sont, les unes profondes, d'un gris plus ou moins foncé selon la profondeur où elles se trouvent; les autres brunes ou d'un brun noir, quelquefois d'un noir pur. De petits points, plus ou moins nombreux, sont disséminés parmi les taches. Une jolie variété, peu commune, quoique nous en ayons vu trois échantillons, est d'un cendré clair uniforme, relevé par de rares taches profondes d'un gris vineux clair et comme fondues dans la coquille, et par quelques autres taches superficielles, petites et rondes, d'un roux brun assez vif. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,070 à 0m,076 ; petit diam. 0m,049 à 0m,053.

Cette espèce se nourrit de petits poissons, de crabes et d'astéries qu'elle recueille, à mer basse, sur les plages émergentes.

Observations. Le Goéland argenté varie beaucoup pour la taille et le plumage suivant l'âge, le sexe, la saison et les localités. Parmi les nombreuses variétés qu'il présente, il en est une dont on a fait tantôt une espèce, tantôt une simple race sous le nom de *Larus Michaellesii*, Bruch (*Lar. leucophæus*, Lichst.). Cette variété se distinguerait du *Lar. argentatus* par une taille plus petite, des pieds jaunes, un manteau plus foncé. Le prince Ch. Bonaparte ajoute à ces caractères un bec plus fort, des rémiges blanches à rachis et barbes externes noires, avec une grande tache sub-apicale de même couleur.

Deux *Michaellesii*, les seuls que nous ayons vus jusqu'ici, l'un provenant de l'Algérie, l'autre tué sur les côtes de Dieppe en mars 1844, au milieu d'une bande de sept individus, qui semblaient n'en pas différer, ne nous ont offert que deux des caractères ci-dessus énumérés : leur taille, autant que nous avons pu en juger sur des oiseaux montés, nous a paru ne pas être moins forte que celle du *Lar. argentatus*, et leurs pieds étaient d'un jaune bien décidé. Leur manteau n'était pas autrement coloré que celui du Goéland argenté ; leurs rémiges présentaient absolument les mêmes teintes et la même disposition de taches que chez celui-ci ; enfin leur bec n'était relativement ni plus fort ni moins long, seulement des mesures prises de l'angle à la pointe de la mandibule inférieure, donnaient, pour le *Lar. Michaellesii* 0m,012, pour le *Lar. argentatus* 0m,014 à 0m,015. Mais cette différence est-elle constante ? Nous n'oserions l'affirmer, attendu que nos observations ont porté sur un trop petit nombre d'exemplaires de *Michaellesii*.

Avant d'être définitivement admis soit comme espèce, soit comme race, cet oiseau demanderait donc, ce nous semble, de nouvelles études ; il faudrait surtout constater si la couleur des pieds, qui forme son principal caractère, est constante ; si elle appartient à tous les âges ou seulement à l'âge adulte : enfin si elle n'est pas individuelle et par conséquent accidentelle.

439 — GOÉLAND D'AUDOUIN — *LARUS AUDOUINI* Payraud.

(Type du genre *Gavina*, Bp.)

Première rémige noire, terminée de blanc, avec une tache

sub-terminale blanche sur les barbes internes; les deux suivantes grises à la base, ensuite noires et terminées de blanc; bec, de l'angle frontal à l'extrémité, plus long que le doigt externe, l'ongle compris, rouge, avec deux bandes obliques noires vers l'extrémité; pieds noirâtres; doigt médian bien plus court que le tarse, celui-ci mesurant 0m,055.

Taille : 0m,50.

Larus Audouini, Payraudeau, *Ann. des Sc. nat.* (1826), t. VIII, p. 460.
Larus Payraudei, Vieill. *Faun. franç. Ois.* (1828), p. 396.
Laroides Audouini, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831).
Glaucus Audouini, Bruch, *Journ. für Orn.* (1853), t. I, p. 102, sp. 21.
Gavina Audouini, Bp. *Consp. Gen. Av.* (1857), t. II, p. 222.
Temm. et Laug. *Pl. enl.* 480, *adulte en robe d'été.*
Vieill. *Faun. fr.* pl. 172.

Mâle et femelle adultes, en été : Tête et cou d'un blanc légèrement nuancé de rose tendre; dessus du corps d'un cendré bleuâtre plus pâle que chez le *Larus canus ;* dessous d'un blanc rose, semblable à celui du cou; couvertures supérieures des ailes et rémiges secondaires pareilles au manteau; rémiges primaires noires, terminées de blanc, la première portant une tache de même couleur sur les barbes internes; bec rouge sanguin, avec deux bandes transversales noires plus ou moins apparentes; bord libre des paupières rouge; pieds noirs; iris brun foncé.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Tête et nuque parsemés de stries longitudinales cendrées; le reste du plumage comme en été, mais le blanc est teinté de rose; bec rouge de laque, avec deux bandes transversales noires; bord libre des paupières aurore; pieds noirs.

Jeunes de l'année : Plumage généralement lavé de plusieurs teintes cendrées et brunes; manteau brun, irrégulièrement maculé de brun clair et de roussâtre; queue plus ou moins tachetée de noir et de brun.

A la deuxième mue d'automne, on voit encore des traces de gris à la tête et au cou; et *après la deuxième mue de printemps*, le plumage est parfait et stable.

Le Goéland d'Audouin habite les côtes de la Sardaigne, de la Corse et d'autres îles de la Méditerranée.

Temminck le dit commun sur les golfes de Valinco et de Figari, à Porto-Vecchio, à l'entrée des bouches de Bonifacio. Nous l'avons, en effet, fréquemment rencontré dans ces deux dernières localités, et sur toute la côte ouest depuis Bonifacio jusqu'à Ajaccio.

Il niche sur les bords de la mer, parmi les rochers, pond deux ou trois œufs le plus ordinairement d'un gris verdâtre ou jaunâtre assez foncé, quelquefois d'un gris cendré pur ou faiblement lavé de jaunâtre, avec des taches très-irrégulières, souvent confluentes et formant alors de larges plaques, répandues à toute la surface, mais plus nombreuses et généralement plus confluentes sur la grosse extrémité, où elles dessinent une couronne irrégulière et interrompue. Ces taches sont, les unes profondes et d'un gris violacé ou d'un gris vineux ; les autres superficielles et d'un brun noir intense. Quelques points de même couleur que les taches sont mêlés à celles-ci. Les variétés à fond gris cendré n'ont quelquefois que des taches profondes peu nombreuses, d'un gris violet de plusieurs nuances. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,065 à 0m,070 ; petit diam. 0m,048 à 0m,050.

440 — GOÉLAND RAILLEUR — *LARUS GELASTES* Lichst.

(Type du genre *Gelastes*, Bp.)

Première rémige blanche, avec l'extrémité, les barbes externes et une fine bordure sur une partie des barbes internes, noires ; les deux suivantes blanches, terminées de noir et largement bordées de la même couleur sur les barbes internes ; bec, de l'angle frontal à l'extrémité, aussi long et souvent plus long que le doigt externe, l'ongle compris, rouge, ainsi que les pieds ; doigt médian plus court que le tarse, celui-ci mesurant 0m,050 *à* 0m,053.

Taille : 0m,44 *environ.*

Larus gelastes, Licht. in : Thien. *Fortpflanz. der Vög. Eur.* (1838), 5e part. p. 22.

Larus rubriventris, Vieill. in : Bp. *Rev. et Mag. de zool.* (1855), 2e sér. t. VII, p. 17.

Larus Lambruschinii, Bp. *Faun. Ital.* (1838-1842).

Larus leucocephalus, Boissonn. in : Bp. *Consp. Gen. Av.* (1857), t. II, p. 227.

Larus Genei, de Breme, *Rev. Zool.* (1839), t. II, p. 321.

Larus tenuirostris, Temm. *Man.* (1840), 4e part. p. 478.

Xema Lambruschinii, Bp. *Ucc. Eur.* (1842), p. 78.

Gavia gelastes, Bruch, *Journ. für Orn.* (1853), p. 102.

Larus columbinus, Golowatschow, *Bull. Soc. Imp. Nat. Moscou* (1854), t. I, p. 435.

Gelastes Lambruschinii et columbinus, Bp. *Cat. Parzud.* (1855), p. 11.

Bp. *Faun. Ital. Aves*, pl. 45, fig. 1.

Mâle et femelle adultes, au printemps : Tête, cou et croupion d'un blanc pur ; dessus du corps d'un cendré bleuâtre très-clair ; tournant presque au blanchâtre postérieurement ; poitrine, abdomen et sous-cau-

dales blancs, nuancés de rose ; couvertures supérieures des ailes pareilles au manteau ; première rémige blanche au milieu, suivant la longueur, noire en dehors et bordée de cette couleur en dedans ; les deuxième, troisième et quatrième blanches, avec le bout noir et les barbes internes bordées de cette couleur ; les cinquième et sixième cendrées, à bout et large bordure interne noirs ; queue d'un blanc pur ; bec rouge carmin ; bord libre des paupières et pieds d'un rouge orange.

Nota : Les baguettes des plumes ont une teinte rose bien prononcée, et cette teinte est plus intense sur la partie cachée que sur la partie découverte des plumes.

Sujets avant l'âge de deux ans, ou après la seconde mue d'automne : Tête, cou et dessous du corps blancs ; dessus du corps cendré, avec les couvertures supérieures des ailes d'un brun roussâtre et bordées de teintes plus claires ; les quatre premières rémiges blanches, bordées et terminées de brun noir, les autres cendrées, bordées et terminées de blanc ; queue blanche, terminée par une bande transversale brune, qui est elle-même bordée de cendré roussâtre.

Jeunes en hiver : Tête et haut du cou en dessus et sur les côtés parsemés de stries brunes, sur fond blanc ; plumes du dos et couvertures supérieures des ailes brunâtres, largement bordées de jaunâtre ; queue blanche, coupée vers l'extrémité par une bande transversale brune ; bec et pieds d'un brun rougeâtre.

Cette espèce habite l'Europe orientale et l'Afrique septentrionale. On la trouve sur le littoral de la mer Caspienne et, dans la Méditerranée, sur les côtes de la Sicile, de la Grèce, de la Ligurie, de la Provence. Elle n'est pas rare, surtout l'hiver, sur celles de la Barbarie, dans la Basse-Égypte, et sur les rivages du Bosphore.

Elle se reproduit en France, à l'embouchure du Rhône, dans les vastes marais salins qui s'étendent d'Aigues-mortes à Port-de-Bouc. M. Crespon qui, en 1840, signalait la présence de cette espèce dans le midi de la France, rencontrait deux ans plus tard ses œufs, sur le sable nu d'un îlot de l'un des étangs voisins du petit Rhône. Ces œufs qu'il a le premier fait connaître, et dont il nous avait cédé un exemplaire, sont d'un blanc laiteux, avec des taches assez régulièrement distribuées à toute la surface, mais un peu plus nombreuses sur le gros hémisphère. Ces taches sont en partie punctiformes, bien accusées, presque toujours isolées, à bords assez réguliers ; en partie plus larges, plus irrégulières, à teinte moins uniformément étalée, souvent confluentes et formant quelquefois, par leur réunion, d'assez larges plaques. Les unes sont profondes et d'un gris de plusieurs nuances ; les autres superficielles, d'un brun foncé, tournant rarement au noirâtre, et d'un brun de rouille. De rares petits points de même couleur sont disséminés parmi les taches. D'autres œufs, provenant de

Tunis, sont absolument semblables, quant à la forme, à la couleur, à la distribution des taches, à ceux que M. Crespon avait recueillis dans les étangs du midi de la France, mais le fond de la coquille est lavé de jaunâtre sur les uns, de verdâtre sur les autres. On rencontre parfois, comme l'a vu l'auteur de la *Faune méridionale*, des variétés qui n'offrent que de rares taches cendrées, presque effacées, en sorte que les œufs sont alors presque entièrement blancs. Ils mesurent:

Grand diam. 0m,054 à 0m,058; petit diam. 0m,039 à 0m,041.

441 — GOÉLAND CENDRÉ — *LARUS CANUS* Linn.

(Type du genre *Larus*, Bp.)

Les trois premières rémiges cendrées à la base sur les barbes internes, noires à l'extrémité sur les barbes externes et sur une grande étendue des barbes internes, avec une tache blanche subapicale sur la première et la deuxième, et très-rarement sur la troisième; bec, de l'angle frontal à l'extrémité, aussi long et quelquefois plus long que le doigt externe, l'ongle compris, d'un jaune d'ocre, à base verdâtre (adultes), *ou blanchâtre livide à la base, noirâtre à l'extrémité* (jeunes); *pieds jaunes* (adultes), *ou gris de plomb* (jeunes); *doigt médian beaucoup plus court que le tarse, celui-ci mesurant*, 0m,045 *à* 0m,050.

Taille · 0m,42 *à* 0m,43.

Larus canus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 224.

? Gavia cinerea major, Briss. *Ornith.* (1760), t. V, p. 182 (*adulte en plumage d'hiver*).

Larus hybernus, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 596.

Larus procellosus, Bechst. *Nat. Deuts.* (1809), t. IV, p. 647 (*jeune*).

Larus cyanorhynchus, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), p. 480.

Buff. *Pl. enl.* 977; individu en plumage d'hiver, sous le nom de *Grande Mouette cendrée.*

Mâle et femelle adultes, en été : Tête et cou d'un blanc pur; dessus du corps cendré bleuâtre, plus pâle que dans le *Larus argentatus*, avec l'extrémité des scapulaires blanche; dessous du corps d'un blanc parfait; ailes pareilles au manteau, avec les rémiges primaires noires vers le bout, un long espace blanc sur les deux premières; rémiges secondaires terminées de blanc comme les scapulaires; bec jaune d'ocre; bouche orange; bord libre des paupières rouge vermillon; pieds jaune clair, nuancé de cendré bleuâtre; iris brun noir.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Tête et cou blancs, parsemés de taches noirâtres, le reste du plumage comme en été ; bec bleu verdâtre à la base et jaune d'ocre à la pointe ; bord libre des paupières brun rougeâtre ; pieds bleuâtres.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête et du cou cendrés, marqués de raies longitudinales assez larges ; dessus du corps brun, avec les plumes du haut du dos finement terminées de roussâtre, celles de la partie moyenne et les scapulaires largement bordées et terminées de gris roussâtre ou jaunâtre ; sus-caudales blanches et cendrées ; gorge, abdomen et sous-caudales blancs, devant et côtés du cou, poitrine et partie antérieure des flancs nuancés de cendré et tachetés de brunâtre sur fond blanc ; joues variées de taches brunes sur fond blanchâtre, avec un peu de noirâtre autour des yeux ; ailes pareilles au manteau ; rémiges d'un brun noirâtre ; queue blanche, avec le tiers postérieur d'un brun noirâtre ; bec noir, avec la base livide ; bord libre des paupières brun ; pieds jaunâtres ou d'un blanc livide ; iris brun noir.

Après la mue : Même état, avec une teinte cendré bleuâtre sur le dos, les raies de la tête et du cou plus petites, moins de taches brunes sur les côtés de la poitrine, et plus de blanc à la partie moyenne de cette région ; bec livide verdâtre dans ses deux tiers postérieurs, noir dans son tiers antérieur ; bord libre des paupières noir bleuâtre ; pieds livides.

A la mue de printemps, le cendré bleuâtre du dos augmente et le plumage blanchit davantage en dessus.

Après la deuxième mue d'automne, il ne reste le plus souvent qu'une bande brunâtre au bout de la queue, qui les distingue des vieux.

A la deuxième mue de printemps, ils ressemblent entièrement à ces derniers.

Le Goéland cendré habite principalement le nord du continent en été ; il se répand en automne et en hiver sur les côtes maritimes de la Hollande, de la Belgique, de la France, de l'Italie et de la Sicile.

C'est l'espèce la plus commune du genre en automne et en hiver sur la côte de Dunkerque, où elle est poussée par le vent du nord et du nord-ouest : on l'y voit surtout en abondance à l'approche des tempêtes.

Elle se reproduit sur les côtes et dans les rochers des environs de Cherbourg, et quelquefois dans le Boulonnais.

Ses œufs, au nombre de trois, sont d'un blanc jaunâtre, un peu sale, ou d'un gris verdâtre ou roussâtre, avec des taches qui affectent assez généralement une forme ronde, à bords accidentés. Ces taches sont en partie isolées, en partie confluentes, assez clair-semées ; souvent assez également réparties sur les deux

hémisphères, quelquefois un peu plus abondantes sur le gros bout; les unes profondes et d'un gris de plusieurs nuances; les autres superficielles et d'un brun foncé. De petits points, ordinairement peu abondants, sont mêlés aux taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,053 à 0m,057 ; petit diam. 0m,040 à 0m,041.

Ce Goéland s'accommode très-bien de la vie domestique, mais il lui faut beaucoup d'eau, ainsi qu'à toutes les autres espèces du même genre.

A — GOÉLAND BLANC — *LARUS NIVEUS* Pall.

Les trois premières rémiges exactement colorées comme chez le Larus canus; *bec, de l'angle frontal à l'extrémité, plus long que le doigt externe, l'ongle compris, d'un jaune d'ocre ainsi que les pieds; doigt médian beaucoup plus court que le tarse, celui-ci mesurant* 0m,055 *à* 0m,060.

Taille : 0m,44 *à* 0m,45.

Larus niveus, Pall. (nec Brehm), *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 320.
Larus Kamtschatckensis, Bp. *Rev. et Mag. de Zool.* (1855), 2e sér. t. VII, p. 16.
Larus canus major, Middend. *Sibir. Reise* (1853), t. II, 2e part. p. 213.
Larus Heinii, Homeyer, *Naumannia* (1853), p. 129.
Rissa nivea, Bp. *Cat. Parzud.* (1855), p. 11.
Larus canus, p. et niveus, Bp. *Consp. Gen. Av.* (1857), p. 223 et 224.
Pall. *Zoogr.* pl. 76.
Middend. *Sibir. Reise, Av.* pl. 24, fig. 4.

Individus adultes, en noces : Plumage absolument semblable à celui du *Larus canus*, mais à teinte grise du dos sensiblement plus foncé ; bec d'un jaune verdâtre ; pieds d'un beau jaune; iris brun.

Sous le *plumage d'hiver*, les pieds sont d'un brun bleuâtre.

Ce Goéland habite les côtes orientales et septentrionales de l'Asie ; on l'observe également dans la mer Caspienne à l'embouchure de l'Oural et du Volga et dans l'Archipel grec. Selon Pallas il ne remonte pas très-haut dans les fleuves.

Il se reproduit probablement sur les bords de la mer Caspienne, et très-certainement sur ceux de l'Oural, d'où M. Hardy a reçu ses œufs, en même temps que l'oiseau. Ces œufs, que nous avons vus dans sa collection, sont semblables pour la forme à ceux du *Lar. canus* et de la plupart des autres Lariens; pour les teintes des taches et du fond de la coquille, ils rappellent les œufs plus foncés que clairs du *Larus ridibundus ;* sur l'un de ces œufs, les taches étaient assez nombreuses au gros bout pour former, par leur confluence, une couronne complète. Leur volume égale à peu près celui du *Larus canus*. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,054 à 0m,058 ; petit diam. 0m,040 à 0m,043.

Observations. Le *Larus niveus* et le *Larus canus* ont entre eux de si grands rapports, qu'il est très-difficile, si on ne les a en même temps sous les yeux, d'apprécier leurs différences. Les teintes du manteau, celles du bec ne sont pas très-notablement distinctes; les rémiges, à part les variations individuelles qu'elles peuvent présenter chez les deux oiseaux, portent absolument les mêmes taches; la couleur des pattes serait peut-être un peu caractéristique, s'il était constant qu'elle ne passât pas au jaune chez le *Lar. niveus* ; mais tandis que Pallas et le prince Ch. Bonaparte reconnaissent à celui-ci des pieds bruns, M. Homeyer donne à son *Lar. Heinii* (qui n'est autre que le *Lar. niveus*) des pieds jaunâtres ou complétement jaunes, autant du moins qu'il a pu le reconnaître sur deux individus en peau, venus d'Athènes. Nous avons eu nous-même sous les yeux trois exemplaires de provenances diverses qui avaient, l'un (Collect. Hardy, tué par M. Martin sur les bords de l'Oural) les pieds d'un brun lavé de bleuâtre; les deux autres (Collect. Bonjour, étiquetés comme venant de Grèce) des pieds d'un beau jaune. On pourrait donc aisément confondre le *Lar. niveus* et le *Lar. canus*, si l'on s'en tenait aux couleurs : on les distingue assez bien si l'on a égard aux dimensions. Le *Lar. niveus* a généralement la taille plus forte; le bec, les tarses, les doigts, les ailes plus longs que le *Lar. canus*. Les mesures que nous avons prises sur les individus dont nous venons de parler nous ont fourni, en moyenne, les dimensions suivantes qui, à quelques millimètres près, sont parfaitement d'accord avec celles que MM. Schlegel et Homeyer reconnaissent, l'un au *Lar. canus major* ou *Lar. niveus*, l'autre au *Lar. Heinii*.

Longueur totale de l'extrémité du bec à celle de la queue...	0m,470
— de l'aile pliée......................................	0m,386
— du tarse..	0m,055
— du doigt médian y compris l'ongle...............	0m,046
— du bec, de l'angle frontal à la pointe.............	0m,035

La distance qu'il y a entre la pointe des plus longues rémiges cubitales ou tertiaires, et la pointe de la première des rémiges primaires serait aussi, d'après MM. Schlegel et Homeyer, généralement plus grande chez le *Lar. niveus* que chez le *Lar. canus*, et deviendrait très-caractéristique du premier, si toutefois, comme le fait observer M. Schlegel, cette longueur n'est pas due à un développement incomplet des rémiges tertiaires.

Quoi qu'il en soit, le *Lar. niveus*, avec un plumage, un bec et des pieds très-peu différents de ceux du *Lar. canus*, a cependant des dimensions en tout plus fortes, et doit être distingué, sinon comme espèce, du moins comme variété locale constante.

D — *Espèces dont la queue est légèrement échancrée dans le jeune âge, égale à l'état adulte, et chez lesquelles le pouce et l'ongle de ce doigt sont rudimentaires.*

442 — GOÉLAND TRIDACTYLE — *LARUS TRIDACTYLUS* Linn.

(Type du genre *Rissa*, Steph.; *Cheimonea*, Kaup.)

Première rémige cendrée, terminée et extérieurement bordée de noir; les deux suivantes cendrées, terminées de noir, avec une tache apicale blanche; bec, de l'angle frontal à l'extrémité, plus court que le doigt externe, l'ongle compris, d'un jaune verdâtre; pieds d'un brun verdâtre; doigt médian plus long que le tarse, celui-ci mesurant 0m,032.

Taille : 0m,38.

Larus tridactylus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 224.

Gavia cinerea et Gav. cinerea nævia, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 175 et 185.

Larus rissa, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 42.

Larus torquatus, gavia et canus, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 328, 329 et 330.

Gavia tridactyla, Boie, *Isis* (1822), p. 563.

Rissa Brünnichii, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1825), t. XIII, p. 181.

Cheimonea tridactyla, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 84.

Laroides tridactylus, rissa et minor, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 754, 755, 756.

Rissa cinerea, Eyton, *Hist. Rar. Brit. B.* (1839), p. 52.

Rissa tridactyla, Macgill. *Man. Nat. Hist. Orn.* (1840), t. II, p. 250.

Buff. *Pl. enl.* 253, *adulte* en hiver, sous le nom de *Mouette cendrée*; 387, *jeune*, sous le nom de *Mouette cendrée tachetée*.

Mâle et femelle adultes, en été : Entièrement d'un blanc éclatant, avec le dos et les ailes cendré bleuâtre, d'une teinte un peu plus foncée que chez le *Larus canus;* les scapulaires et les rémiges secondaires terminées de blanc; la première des grandes rémiges bordée de noir en dehors, et terminée par un grand espace de cette couleur, les trois suivantes terminées également de noir et portant au bout une petite tache blanche; la cinquième terminée de blanc et marquée d'une grande tache irrégulière noire; bec d'un jaune verdâtre; bouche et bord libre des paupières rouge orange; pieds d'un brun olivâtre foncé.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Partie postérieure du vertex, occiput, nuque, bas des côtés du cou, d'un cendré bleuâtre, plus foncé à la partie supérieure de cette dernière région; des raies fines et noires au-devant des yeux; le reste du plumage comme en été; bec d'un jaune pâle verdâtre, bord libre des paupières et pieds d'un brun oli-

vâtre clair, ou d'un brun faiblement glacé de jaunâtre, plus foncé au-devant et sur les articulations qu'en arrière des tarses.

Jeunes avant la mue : Tête, cou et dessous du corps blanchâtres, avec un petit croissant noir devant les yeux, la région parotique d'un cendré bleuâtre, une tache noirâtre derrière l'occiput, de chaque côté, et un large croissant de même couleur au bas de la nuque ; dos et ailes d'un cendré bleuâtre foncé, avec les plumes terminées de brun noirâtre ; de grandes taches noirâtres sur les scapulaires ; rémiges noires ; rectrices blanches, avec un espace noir vers le bout ; bec, iris et bord libre des paupières noirs.

Après la mue : Tète, cou, dessous du corps et sous-caudales d'un blanc pur, avec les taches de la tête et du cou d'un cendré bleuâtre foncé ; manteau cendré bleuâtre ; ailes cendrées, avec une grande partie des plumes noires, et les rémiges noires et blanches ; queue blanche, avec une large bande transversale noire ; bec d'un jaune verdâtre, maculé de noirâtre.

Nota : Les individus de deuxième année, se présentent souvent, au printemps, avec le bec jaunâtre et les pieds vert jaunâtre ; en automne, avec le bec noir et les pieds d'un brun de plomb.

Cet oiseau vit dans les régions arctiques en été ; se répand en automne et en hiver dans les régions tempérées et méridionales.

Il est commun sur les côtes maritimes du nord de la France, en automne, et se montre isolément dans les marais de l'intérieur, au printemps.

C'est sur les bords de la mer, parmi les rochers escarpés, qu'il établit son nid. Sa ponte est de trois œufs, d'un blanc sale, un peu gris, quelquefois d'un olivâtre plus ou moins foncé, d'autres fois d'un café au lait clair, avec des taches, les unes profondes, d'un cendré clair, d'un gris vineux ou d'un gris noirâtre ; les autres superficielles, brunes, auxquelles se mêlent quelques taches d'un noir profond et de rares petits points de même couleur. Les taches sont généralement un peu plus abondantes sur le gros bout. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,051 à 0m,056 ; petit diam. 0m,039 à 0m,041.

2° Goélands pourvus à l'état adulte, et pendant les amours seulement, d'un capuchon foncé (Mouettes — *Lari cucullati* Schleg.)

A — *Espèces dont la queue est égale, le capuchon unicolore, le manteau gris brun à l'âge adulte, et chez lesquelles le noir domine sur les rémiges.*

443 — GOÉLAND LEUCOPHTHALME
LARUS LEUCOPHTHALMUS
Lichst.

(Type du genre *Adelarus*, Bp.)

Les trois premières rémiges entièrement noires ; rémiges secondaires d'un brun noirâtre ou noires en dehors, terminées de blanc ; bec, de l'angle frontal à l'extrémité, plus long que le doigt médian, l'ongle compris, rouge de corail, avec la pointe noire ; pieds d'un jaune orangé ; doigt médian un peu plus court que le tarse, celui-ci mesurant, 0^{m},046 ; *capuchon, chez les individus en noces, s'étendant, en avant, jusqu'au bas du cou, limité à la nuque et sur les côtés du cou par un demi-collier blanc.*

Taille : 0^{m},42.

LARUS LEUCOPHTHALMUS, Lichst. in : Temm. *Man.* (1840), 4e part. p. 486.
XEMA LEUCOPHTHALMUM, Bp. *Ucc. Eur.* (1842), p. 78.
ADELARUS LEUCOPHTHALMUS, Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1856), t. XLII, p. 771.
Temm. et Laug. *Pl. col.* 366, individu en robe d'été.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Tête, haut du cou d'un brun cendré foncé ; dessus du corps brun noir ardoisé ; côtés du cou, de la poitrine et flancs d'un gris ardoisé clair ; milieu de la poitrine et tout le reste des parties inférieures, d'un blanc pur ; ailes pareilles au manteau ; rémiges primaires noires, terminées par une fine bordure blanche, à peine visible sur les trois premières ; les secondaires terminées par un grand espace blanc ; queue d'un blanc parfait ; bec jaune rougeâtre ; pieds d'un jaunâtre terne ; iris blanc.

Chez les adultes en plumage de transition, la tête est variée de noirâtre et de gris cendré.

Mâle et femelle adultes, en été : Tête et haut du cou d'un noir glacé de cendré ou d'un noir pur, descendant obliquement de la nuque sur le devant du cou, avec une petite tache blanche au-dessus et au-dessous des yeux ; un demi-collier d'un blanc pur au milieu de la nuque, se terminant en pointe sur les côtés du cou ; au-dessous, une sorte de collerette d'un cendré bleuâtre, qui s'étend jusqu'aux côtés de la poitrine ; dessus du corps d'un gris brunâtre ; devant du cou, milieu de la poitrine, de l'abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; côtés de la

poitrine et flancs d'un cendré bleuâtre ; couvertures supérieures des ailes pareilles au manteau ; rémiges primaires noires, les troisième, quatrième et cinquième pourvues, à la pointe, après la mue, d'une fine tache blanche qui disparaît plus tard, par usure ; rémiges secondaires d'un cendré bleuâtre, avec les barbes externes noires et la pointe blanche ; queue d'un blanc pur ; bec rouge de corail, avec la pointe noire ; pieds orange ; iris blanc.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un gris brun terne sur le milieu des plumes, d'un gris cendré, nuancé de roussâtre sur les bords ; parties inférieures d'un blanc pur, avec la gorge, les côtés du cou et les flancs d'un gris brun de terre ; rémiges d'un brun noirâtre, avec l'extrémité des secondaires blanche ; queue d'un gris cendré à la base, ensuite brune et finement lisérée de gris jaunâtre ou de roussâtre à l'extrémité ; bec noir ; pieds d'un brun verdâtre.

Nota : La queue ne devient totalement blanche qu'à la deuxième ou à la troisième mue, pendant que la paire externe de rectrices est déjà entièrement de cette couleur, les intermédiaires conservent encore vers le tiers postérieur une large tache noire, circonscrite en grande partie par du blanc.

Cette espèce habite les côtes de la mer Rouge et les îles Ioniennes.

Elle niche sur les grèves, sans aucune préparation, et pond deux ou trois œufs oblongs d'un blanc laiteux, ou d'un blanc très-légèrement lavé de jaunâtre et parsemés d'un assez grand nombre de taches généralement punctiformes mais à bords accidentés, quelques-unes virgulaires ou en crochet, le plus souvent isolées, confluentes seulement au gros bout, où elles sont plus nombreuses et forment couronne. Ces taches sont les unes profondes, d'un gris violet et d'un gris vineux ou noirâtre plus ou moins clair ; les autres superficielles, d'un noir intense. Quelques petits points de même couleur sont dispersés parmi les taches. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,054$ à $0^m,056$; petit diam. $0^m,040$ à $0^m,041$.

444 — GOÉLAND ATRICILLE — *LARUS ATRICILLA* Linn.

(Type du genre *Atricilla*, Bp.)

Les trois premières rémiges noires sur les barbes externes et sur la plus grande étendue des barbes internes, qui sont grisâtres ou blanchâtres vers la base de la plume ; quelquefois une fine tache apicale blanche ; bec, de l'angle frontal à l'extrémité, plus long que le doigt externe, l'ongle compris, rouge, passant au jaunâtre

à la pointe ; pieds d'un rouge brun ; doigt médian plus court que le tarse, celui-ci mesurant 0m,050 ; *capuchon, chez les individus en noces, descendant sur la nuque et s'étendant un peu plus en avant qu'en arrière.*

Taille : 0m,40.

LARUS ATRICILLA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 225.
LARUS RIDIBUNDUS, Wils. (nec Linn.), *Amer. Orn.* (1808-1814).
LARUS PLUMBICEPS, Brehm, *Lehrb.* (182?), p. 722.
XEMA ATRICILLA, Boie, *Isis* (1822), p. 563.
GAVIA ATRICILLA, Macgill. *Man. Nat. Hist. Orn.* (1840), t. II, p. 240.
ATRICILLA CATESBÆI, Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1856), t. XLII, p. 771.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 426.

Mâle et femelle adultes, en été : Tête et parties supérieures du cou d'un noir de plomb, s'étendant un peu plus bas en avant qu'en arrière, avec une tache blanche au-dessus et au-dessous des yeux ; dessus du corps d'un brun cendré de plomb ; moitié inférieure du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc rosé, plus prononcé entre les plumes ; couvertures supérieures des ailes et rémiges secondaires pareilles au dos, ces dernières avec le bout blanc, rémiges primaires entièrement noires ou pourvues, après la mue, d'une fine tache terminale blanche, qui disparaît par usure; queue blanche ; bec et pieds d'un rouge laque foncé.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Tête et cou blancs, avec l'occiput, le haut de la nuque, la région parotique d'un noir cendré bleuâtre, et un croissant bleu noirâtre en avant des yeux ; dessus du corps d'un cendré bleuâtre ; dessous d'un blanc pur, avec les côtés de la poitrine et du cou lavés de cendré clair ; couvertures supérieures des ailes et rémiges secondaires pareilles au manteau ; ces dernières terminées de blanc ; rémiges primaires noires, sans pointe blanche.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un gris brun pâle au centre des plumes, qui sont largement bordées et terminées de gris cendré, nuancé de jaunâtre ; gorge, côtés du cou, de la poitrine et flancs d'un brun de terre clair ; le reste des parties inférieures blanc ; rémiges d'un brun noir, les primaires pourvues d'une fine tache terminale d'un gris roussâtre pâle, les secondaires bordées et terminées de blanchâtre ; queue d'un gris cendré à la base, brune dans le reste de son étendue, frangée de gris jaunâtre à l'extrémité ; bec noir ; pieds bruns.

Nota : Les jeunes, avant la mue, ont les plus grands rapports avec ceux de l'espèce précédente : on ne peut bien les distinguer qu'en ayant égard aux dimensions relatives du bec et des pieds. Cependant l'*atricilla* jeune aurait peut-être les parties supérieures nuancées de plus de jaunâtre, et la queue (la rectrice la plus extérieure notamment) pourvue d'une plus large bordure terminale gris-jaunâtre ou roussâtre.

Cette espèce habite l'Amérique septentrionale et se montre accidentellement sur les côtes de la France, de l'Illyrie et de l'Angleterre.

Un individu en plumage d'hiver, pris à Trieste en 1829, a été signalé par Michahelles, dans l'*Isis* (cah. 12, p. 1269). Un autre individu, sous le même plumage, aurait été tué, dit-on, dans les parages du Calvados; enfin les auteurs anglais citent l'espèce au nombre des oiseaux rares de la Grande-Bretagne.

Elle niche, d'après Wilson, dans les marais, et pond trois œufs d'un blanc jaunâtre sale, avec de petites taches irrégulières d'un brun rougeâtre.

B — *Espèce dont la queue est égale, le capuchon unicolore, le manteau gris-bleuâtre à l'âge adulte, et chez lesquelles le gris cendré ou le blanc dominent sur les rémiges, à l'état parfait.*

445 — GOÉLAND ICHTHYAËTE — *LARUS ICHTHYAETUS* Pall.

(Type du genre *Ichthyaetus*, Kaup.)

Première rémige blanche à l'extrémité et en grande partie sur les barbes internes, noire sur les barbes externes et sur une petite étendue des barbes internes à partir de la tache terminale blanche; deuxième rémige largement barrée de noir au tiers postérieur, avec la fine pointe, une tache ovalaire sub-apicale sur les barbes internes et les deux tiers antérieurs de la plume, blancs ; bec, de l'angle frontal à l'extrémité plus long que le doigt externe, l'ongle compris, d'un jaune vif, passant au rouge à la pointe, interrompu vers l'angle de la mandibule inférieure par une ou deux bandes verticales noires ; pieds d'un brun rouge ; doigt médian plus court que le tarse, celui-ci mesurant, 0m,068 *à* 0m,075.

Taille : 0m,64 *à* 0m,68.

LARUS ICHTHYAETUS, Pall. *Voy.* (1776), édit. franc. in-8°, append. t. VIII, p. 43, — et *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 322.
ICHTHYAETUS PALLASII, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 102.
XEMA ICHTHYAETUS, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 62.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 435.

Mâle et femelle adultes, en été : Tête, moitié supérieure du cou d'un beau noir velouté, descendant plus bas en avant qu'en arrière, avec un trait blanc au-dessus et au-dessous des yeux, sur les plumes ciliaires; le reste du cou et toutes les parties inférieures du corps d'un blanc pur; dessus du corps et des ailes d'un gris bleuâtre, clair au dos, aux scapulaires, aux couvertures supérieures les plus rapprochées du corps, plus foncé sur le bord de l'aile et à l'extrémité des grandes sus-alaires; première rémige noire environ dans son tiers postérieur et sur les barbes externes, blanche dans le reste de son étendue; les quatre suivantes blanches, avec l'extrémité noire, le noir diminuant de la deuxième à la cinquième; la sixième pourvue d'une simple tache noire sur les barbes internes; rémiges secondaires d'un cendré clair, avec une bande oblique blanche à l'extrémité; queue d'un blanc pur; bec jaune, passant au jaune orange vers la pointe, qui porte une ou deux bandes verticales noires un peu au delà de la partie la plus élevée; pieds d'un brun rouge; iris brun-jaunâtre.

Les *adultes en hiver* ne nous sont point connus.

Mâle dans sa deuxième année, en hiver : Dessus et côtés de la tête variés de taches oblongues d'un brun cendré; manteau et parties inférieures à peu près comme chez les adultes; haut de l'aile brun; rémiges primaires en très-grande partie noires, blanches seulement à la base et à la pointe; la première portant, en outre, vers l'extrémité, une tache ovalaire sur les barbes internes; la seconde offre quelquefois une tache semblable mais beaucoup plus petite; queue blanche, coupée par une grande bande sub-apicale noire; bec d'un jaune moins vif que chez les adultes, à bande verticale noire plus large et plus diffuse.

A la fin de la première année : Dessus et côtés de la tête, dessus du cou, marqués de taches brunes plus larges et plus fondues au cou qu'à la tête; dos, croupion, dessus des ailes, variés de grandes taches brunes et brun-roussâtre, bordées de gris clair, cette teinte occupant surtout l'extrémité des plumes; grandes sous-caudales médianes et latérales blanches, largement tachées de brun vers la pointe; les autres sous-caudales d'un blanc pur, ainsi que tout le reste des parties inférieu-

res; rémiges presque entièrement d'un brun noir, sans taches terminales blanches; moitié basale de la queue blanche, toute la moitié postérieure brune.

Jeunes à la sortie du nid : Plumage en entier varié de brun, de blanchâtre et de roussâtre ; sus et sous-caudales coupées par trois larges bandes brunes, alternant avec des bandes blanches ; ailes et queue entièrement brunes, les rémiges étant seulement cendrées et les rectrices blanchâtres à la base ; bec noir, avec la base de la mandibule inférieure jaunâtre ; pieds jaunâtres.

Cette espèce habite les bords de la mer Caspienne et de la mer Rouge, et se montre accidentellement en Hongrie, dans les îles Ioniennes et même en Suisse.

Elle niche, selon Pallas, sur les grèves nues, au milieu des dunes; pond des œufs oblongs, d'un gris pâle, relevé par de nombreuses taches, grandes et petites, de forme ronde, dispersées à toute la surface, les unes d'un brun obscur; les autres d'un gris vineux. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,076$; petit diam. $0^m,052$.

Sa nourriture, d'après Pallas, consiste en poissons qu'elle saisit en fondant dessus, à la manière du Goéland atricille. Sa voix est grave et forte comme celle de la Corneille.

446 — GOÉLAND RIEUR — *LARUS RIDIBUNDUS* Linn.

Première rémige blanche, extérieurement bordée et terminée de noir ; les deux suivantes blanches, terminées et largement bordées de noir sur les barbes internes ; bec, de l'angle frontal à l'extrémité aussi long que le doigt externe, l'ongle compris, d'un rouge de corail plus ou moins foncé ; pieds rouges ; doigt médian un peu plus court que le tarse, celui-ci mesurant $0^m,040$; *capuchon, chez les individus en noces, limité à l'occiput, en arrière ; étendu sur le haut du cou, en avant.*

Taille : $0^m,37$ *à* $0^m,38$.

LARUS CINERARIUS et RIDIBUNDUS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 224, plumage d'hiver, et 225, plumage d'été.

GAVIA RIDIBUNDA et G. RIDIBUNDA PHŒNICOPUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 192 et 196.

LARUS ERYTHROPUS, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 597, jeune.

LARUS ATRICILLA et NÆVIUS, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 324 et 327.

XEMA RIDIBUNDUS, Boie, *Isis* (1822), p. 563.

XEMA PILEATUM, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 761.

CHROICOCEPHALUS RIDIBUNDUS, Eyton, *Cat. Brit. B.* (1836), p. 53.

Buff. *Pl. enl.* 969, *adulte* en plumage d'hiver, sous le nom de *Petit Goéland*; 970, *adulte* ayant en grande partie son plumage d'été.

Mâle adulte, en été : Tête, haut du cou, d'un brun foncé tirant sur le roussâtre, plus étendu sur les côtés et en avant, avec les paupières entourées de petites plumes blanches; le reste du cou blanc; dessus du corps d'un cendré très-clair; sus-caudales blanches; poitrine, abdomen et sous-caudales blancs, teintés de rose, surtout à la base des plumes (1); couvertures supérieures des ailes pareilles au manteau; les quatre rémiges primaires blanches, terminées et bordées de noir en dedans, la première avec les barbes externes noires et une fine bordure de même couleur sur une petite étendue des barbes internes; queue blanche; bec et pieds rouge de laque; iris brun foncé.

Femelle adulte, en été : Elle ressemble au mâle; mais elle est sensiblement plus petite, avec le bec plus mince et plus court.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Tête et cou d'un blanc pur, avec une tache noirâtre devant les yeux et une autre plus grande à la région parotique; le reste du plumage comme en été, mais avec une teinte noire moins prononcée en dessous; bec et pieds d'un rouge vermillon.

Jeunes avant la première mue : Tête d'un brun clair, avec un peu de blanc derrière les yeux; cou blanc, teinté de roussâtre en devant; haut du dos et scapulaires d'un brun foncé, avec des bordures d'un roux jaunâtre; bas du dos, sus-caudales, poitrine, abdomen et sous-caudales blancs, avec les flancs marqués de lunules brunes; couvertures supérieures des ailes les plus rapprochées du corps pareilles au manteau, les autres d'un cendré bleuâtre, rémiges noires en dehors et à l'extrémité, marquées d'une longue tache blanche sur les barbes internes, s'étendant de la base au milieu au moins de la plume; queue blanche, avec une bande brune vers le bout et terminée de gris blanchâtre; bec livide, avec la pointe noire; pieds jaunâtres.

Après la mue : Tête maculée de cendré clair, avec une tache brune devant les yeux, une autre plus grande sur la région parotique, et le front blanc; manteau d'un cendré bleuâtre; cou, dessous du corps, sus et sous-caudales blancs; le reste comme avant la première mue; bec rougeâtre à la base et brun dans le reste de son étendue.

Après la première mue de printemps : Capuchon brun comme dans les adultes, varié d'un peu de blanc; une partie des couvertures supé-

(1) Cette teinte disparaît sur l'oiseau qui est en peau depuis quelque temps.

rieures des ailes toujours brune, avec des bordures roussâtres; tache blanche des rémiges beaucoup plus grande et envahissant quelquefois les barbes externes; queue toujours barrée de brun à son extrémité.

Après la deuxième mue d'automne: Comme les adultes en hiver, mais avec des taches d'un brun roussâtre sur les couvertures supérieures des ailes les plus rapprochées du corps, et une bande brune sur la queue.

Après la deuxième mue de printemps : Ils ne diffèrent plus des adultes.

Nota : Les individus vieux ont déjà le capuchon dès la fin de mars; les jeunes le prennent plus tard, vers le mois de mai.

Le Goéland rieur ou Mouette rieuse est répandu et commun dans beaucoup de contrées de l'Europe.

Il est abondant en France, en toutes saisons, sur les côtes et les marécages du Languedoc et du Roussillon, et passe régulièrement sur les côtes de nos départements septentrionaux, en automne; dans les marais et même sur les grands cours d'eau de l'intérieur, au printemps.

Il niche sur les bords de la mer, à l'embouchure des rivières. Ses œufs, au nombre de trois, varient beaucoup pour la couleur du fond, le nombre et l'étendue des taches. Ils sont ou d'un gris pâle, ou d'un roux olivâtre plus ou moins foncé, ou d'un brun jaunâtre, ou même blanchâtres, avec des taches, les unes profondes et d'un gris qui varie du cendré clair au gris ardoise, selon leur profondeur; les autres superficielles, brunes ou noires. Ces taches, dispersées à toute la surface de l'œuf, mais généralement un peu plus abondantes vers la grosse extrémité, sont le plus ordinairement irrégulières, confluentes et formant de larges plaques; d'autres fois punctiformes ou oblongues et plus ou moins isolées. Des points, assez souvent en petit nombre, sont mêlés aux taches. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,048$ à $0^m,052$; petit diam. $0^m,038$ à $0^m,039$.

Cette espèce est, de toutes, celle qui paraît s'accommoder le mieux de l'état de domesticité. Le jardin zoologique d'Anvers a possédé pendant plusieurs années un individu qui vivait en pleine liberté; gagnait en volant l'Escaut ou la côte voisine; faisait quelquefois des absences de plusieurs jours; mais revenait constamment au jardin.

447 — GOÉLAND MÉLANOCÉPHALE
LARUS MELANOCEPHALUS
Natterer.

(Type du sous-genre *Melagavia*, Bp.)

Rémiges blanches ou d'un gris pâle dans la moitié basale, ensuite blanches jusqu'à la pointe, avec la première totalement ou

partiellement bordée de noir sur les barbes externes ; bec, de l'angle frontal à l'extrémité, plus court que le doigt externe, l'ongle compris, d'un rouge vif, avec une bande perpendiculaire noirâtre en avant de l'angle de la mandibule inférieure ; pieds rouges ; doigt médian bien plus court que le tarse, celui-ci mesurant 0m,050 *à* 0m,055. *Capuchon, chez les individus en noces, descendant un peu sur la nuque, et ne s'étendant pas plus bas en avant qu'en arrière.*

Taille : 0m,41 *à* 0m,42.

Larus melanocephalus, Natter. in Temm. *Man.* (1820), t. II, p. 777 ; et (1840), 4e part. p. 480.
Xema melanocephala, Boie, *Isis* (1822).
Gavia melanocephala, Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1856), t. XLII, p. 771.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 427.
Bp. *Faun. Ital.* pl. 47, p. 3.

Mâle et femelle adultes, en été : Tête et moitié supérieure du cou d'un noir profond, avec les paupières blanches ; dessus du corps d'un cendré plus clair que chez le *Larus ridibundus ;* moitié inférieure du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; couvertures supérieures des ailes, moitié basale des rémiges, pareilles au manteau, l'autre moitié, jusqu'à la pointe, blanche, la première étant seulement bordée de noir sur toute l'étendue ou sur une partie des barbes externes ; queue d'un blanc pur ; bec et pieds d'un rouge de sang vif, avec une bande noirâtre entre la pointe et l'angle de la mandibule inférieure ; bord libre des paupières dentelé et rouge de minium ; iris noisette foncé.

Nota : Chez les individus vieux, en plumage parfait, les rémiges sont presque entièrement blanches et la première a un liséré noir incomplet sur les barbes externes.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Tête et cou, d'un blanc pur ; le reste du plumage comme en été.

Jeunes de l'année : Tête et cou, ondés de gris et de blanc ; dessus du corps d'un brun lavé de cendré bleuâtre, avec les plumes bordées de blanchâtre ; poitrine ondée de gris et de blanc comme le cou ; abdomen, sous-caudales, d'un blanc pur ; ailes pareilles au dos ; rémiges noires, sans pointe blanche ; queue blanche, barrée de noirâtre vers le bout ; bec livide à la base, noir à sa pointe ; pieds d'un brun rougeâtre livide.

Le Goéland mélanocéphale habite la Méditerranée et l'Adriatique. On le

rencontre sur les côtes de la Grèce, de la Dalmatie, de la Sicile, de la France méridionale, de l'Espagne, de la Barbarie, et il se montre accidentellement en Allemagne et dans le nord de la France. Quelques individus en plumage d'hiver ont été tués sur le Rhin.

Cette espèce est l'une des plus communes, l'hiver, sur nos rades et dans nos ports de la Méditerranée. Elle est également commune, selon Temminck, du 20 février au 15 mars, dans le port de Livourne, où elle vient se nourrir de tout ce que les marins jettent à la mer.

D'après M. Baldamus, elle niche dans les marais du sud-est de l'Europe, en compagnie d'autres espèces. Un nid qu'il a vu dans les lacs marécageux du Banat, en Hongrie, se trouvait parmi d'autres nids de *Sterna leucopareia*, et renfermait trois œufs, qui différaient beaucoup, par leur forme, de ceux des autres Lariens. Ils étaient plus arrondis. Nous avons eu entre les mains, venant de la régence de Tripoli, des œufs parfaitement authentiques de cette espèce, et nous avons pu nous convaincre que leur forme ne s'éloignait pas beaucoup de celle de certains œufs de *Larus ridibundus*. Du reste ils ressemblaient tellement à ceux-ci pour les couleurs, tant du fond, que des taches, qu'on aurait pu aisément les confondre. Ils mesuraient :

Grand diam. $0^m,043$ à $0^m,046$; petit diam. $0^m,034$ à $0^m,036$.

Ceux que M. Baldamus a trouvés lui-même en Hongrie offraient à peu près les mêmes dimensions. Ils mesuraient :

Grand diam. $0^m,044$ à $0^m,045$; petit diam. $0^m,035$.

448 — GOÉLAND BONAPARTE — *LARUS BONAPARTII* Richards.

Première rémige blanche, terminée et extérieurement bordée de noir; les deux suivantes blanches, terminées de noir, avec une petite tache apicale blanche (adultes), *ou blanches à la pointe et au centre, noires à l'extrémité sur les barbes internes et en partie sur les barbes externes* (jeunes) ; *bec, de l'angle frontal à l'extrémité, plus court que le doigt externe, l'ongle compris, noir à tous les âges; pieds rougeâtres; doigt médian aussi long que le tarse; celui-ci mesurant* $0^m,033$; *capuchon, chez les individus en noces, descendant sur la nuque, et s'étendant à peu près aussi bas en arrière qu'en avant.*

Taille : $0^m,32$ *environ.*

Larus Bonapartii, Richards. *Faun. Bor. Amer.* (1831), t. II, p. 425.
Xema Bonapartii, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 62.
Richards. *Faun. Bor. Amer.* pl. 72.
Audub. *Birds of Amer.* pl. 324.

Mâle et femelle adultes, en été : D'un noir bleuâtre à la tête et à la partie supérieure du cou, avec le bord des paupières blanc, excepté en devant, le reste du cou et les parties inférieures du corps d'un blanc pur tirant sur le rose, et rose entre les plumes de l'abdomen; dessus du corps d'un cendré bleuâtre; première rémige blanche, avec les barbes externes et le bout noirs; deuxième rémige blanche, avec le tiers postérieur des barbes externes et le bout noirs, les deux suivantes avec le bout noir et les barbes internes cendrées; les autres de cette dernière couleur, avec le bout noir et une tache cendrée à la pointe; rectrices d'un blanc pur; bec noir, plus pâle à la base de la mandibule inférieure, avec l'intérieur rouge carmin; pieds rouges.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Tête, cou, dessous du corps et queue blancs, avec une teinte rose moins prononcée à l'abdomen, une petite tache noirâtre en avant de l'œil, une tache d'un cendré ardoisé sur la région parotique, une teinte cendrée moins foncée à l'occiput, et du cendré très-clair au bas de la nuque; dos et ailes d'un cendré bleuâtre; rémiges et rectrices comme en été; bec moins noir et pieds couleur de chair; ongles noirâtres.

Jeunes entre la seconde mue d'automne et la seconde de printemps : Tête, cou et dessous du corps comme chez les adultes en hiver; manteau gris bleu pâle; couvertures supérieures des ailes bleuâtres sur les bords et brunes au centre des plumes; première rémige à bord extérieur entièrement noir; deuxième blanche et noire du côté de la pointe dans la moitié de sa longueur; troisième noire dans une moins grande étendue, avec un liséré blanc à la pointe, le reste blanc; les suivantes terminées de brun, avec une bordure blanche à la pointe, bordure qui s'élargit progressivement jusqu'à la septième rémige, où elle prend une couleur grise; queue blanche, coupée transversalement à l'extrémité par une large bande noire; bec noir, moins foncé à la base et rouge en dedans; pieds couleur de chair.

Cette espèce habite les États-Unis d'Amérique, où elle est commune, et s'égare accidentellement en Europe.

Un jeune sujet a été tué en Angleterre, près de Belfast, le 1er février 1848, et envoyé en chair à M. Thompson.

Observation. Cette espèce est très-voisine du *Larus minutus*, dont elle ne diffère sensiblement que par une taille plus grande, un capuchon plus nuancé de cendré et des rémiges variées de blanc et de noir.

449 — GOÉLAND PYGMÉE — *LARUS MINUTUS* Pall.

(Type du genre *Hydrocolœus*, Kaup.)

Toutes les rémiges d'un gris cendré, avec une grande tache terminale blanche ; bec, de l'angle frontal à l'extrémité, de la longueur du doigt externe, l'ongle compris, d'un brun rougeâtre (adultes) *ou noir* (jeunes) ; *pieds d'un rouge cramoisi ; doigt médian à peu près aussi long que le tarse, celui-ci mesurant* 0m,024 ; *capuchon chez les individus en noces, descendant sur la nuque et s'étendant un peu plus bas en avant qu'en arrière.*

Taille : 0m,27 *environ.*

Larus minutus, Pall. *Voy.* (1776), édit. française, in-8°, t. VIII, append. p. 44 ; et *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 331.
Xema minutum, Boie, *Isis* (1822), p. 365.
Larus d'Orbignyi, Aud. *Descript. de l'Égypte*, Zool. (1827), t. XXIII, p. 341.
Hydrocolæus minutus, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 113.
Larus nigrotis, Less. *Tr. d'Ornith.* (1831), p. 619.
Larus pygmæus, Bory, *Exp. Sc. en Morée* (1833).
Chroicocephalus minutus, Eyton, *Cat. Brit. B.* (1836), p. 54.
Gavia minuta, Macgill. *Man. Nat. Hist. Orn.* (1840), t. II, p. 242.
Bory, *Exp. Sc. Mor.* pl. 5, *mâle* en plumage de noces.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 428.

Mâle et femelle adultes, en été : Tête, partie supérieure du cou, noirs, avec un étroit croissant blanc devant les yeux, souvent peu apparent ; le reste du cou blanc ; dessus du corps d'un cendré bleuâtre pur et très-clair ; sus-caudales blanches ; poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc aurore qui disparaît sur l'oiseau empaillé ; couvertures supérieures des ailes pareilles au manteau ; rémiges cendrées, toutes terminées de blanc, avec la baguette des primaires brune ou d'un jaune ocreux foncé ; queue d'un blanc pur comme les sus et les sous-caudales ; bec rouge de laque foncé ; pieds rouge cramoisi ; iris brun-noir.

Mâle et femelle adultes en hiver : Tête et cou blancs, avec l'occiput, la nuque, une tache devant les yeux et une autre à la région ophthalmique d'un brun noirâtre ; le corps, les ailes et la queue comme en été.

Après la mue, le plumage est moins sombre et s'éclaircit de plus en plus à mesure que l'oiseau avance en âge, de manière qu'après la

deuxième mue d'automne il ne diffère plus de l'adulte en robe d'hiver que par les couvertures supérieures des ailes, qui sont encore tachées de noirâtre.

Jeunes de l'année : Vertex, occiput, d'un cendré noirâtre; dessus du cou et du corps gris brun, avec les scapulaires bordées et terminées de blanchâtre; front, région ophthalmique, devant et côtés du cou, poitrine et abdomen blancs; petites couvertures supérieures des ailes blanchâtres, tachetées de gris et de noirâtre; les moyennes gris-noirâtre, bordées de brun clair; les quatre premières rémiges noires en dehors et à leur extrémité, blanches en dedans; les trois suivantes cendrées, avec la pointe et les barbes internes blanches.

Les *Jeunes avant la première mue*, ont les parties supérieures brunes, tachetées de noir. Ils ne prennent du gris qu'après la mue.

Cette espèce habite les contrées orientales de l'Europe et l'Asie septentrionale.

On la rencontre assez communément en Suisse, en Morée, sur les bords de l'Adriatique, où on la voit en toutes saisons; elle se montre assez souvent, mais irrégulièrement en France, en Allemagne, en Angleterre, etc.

Quelques individus ont été tués sur les bords de l'Escaut, près de Tournai, dans les marais salins du département du Nord, aux environs d'Abbeville, de Montreuil-sur-Mer, de Saint-Omer, d'Amiens et dans le midi de la France.

M. Hardy a tué sur la côte de Dieppe, à la fin de septembre de l'année 1843, au milieu d'une bande considérable de Sternes arctique et Pierre Garin, qui fuyait devant un coup de vent, un individu en plumage de jeune.

Elle se reproduit sur quelques points de l'Europe orientale, sur le bas Danube, sur les côtes de la mer Baltique, et niche dans les marécages voisins de la mer ou des grands fleuves. M. Martin, qui a fréquemment observé cet oiseau, dans les étangs salés des steppes de la Russie orientale, l'a vu nicher, par bandes, en compagnie du *Larus canus*. Ses œufs, qu'elle dépose sans apprêt, sur la mousse, sont presque constamment au nombre de trois. Leur forme et leurs couleurs varient autant que celles des autres espèces. Ils sont généralement assez courts, d'un gris olivâtre, ou jaunâtre, ou d'un brun roux, avec des taches plus ou moins grandes, plus ou moins nombreuses, isolées ou confluentes, surtout sur la grosse extrémité, où elles sont plus multipliées et où elles forment une couronne incomplète. Ces taches sont les unes profondes et d'un gris de plusieurs nuances, selon qu'elles sont plus ou moins profondes; les autres superficielles et d'un brun noir, ou d'un brun de rouille foncé. Une foule de très-petits points sont mêlés aux taches et quelquefois dominent; souvent même ces petits points couvrent seuls la moitié de l'œuf qui correspond au petit pôle. Nous avons vu chez M. Hardy une variété d'un blanc sans taches, qu'il tenait de M. Martin. Les œufs du Goéland pygmée mesurent :

Grand diam. 0^m,038 à 0^m,042 ; petit diam. 0^m,029 à 0^m,031.

C — *Espèces dont la queue est notablement fourchue à tous les âges, et chez lesquelles le capuchon, à l'état adulte, est limité par une étroite bande plus foncée.*

430 — GOÉLAND DE SABINE — *LARUS SABINEI* Leach.

Les trois premières rémiges noires, avec une fine tache apicale blanche et une large bordure de même couleur sur la plus grande étendue des barbes internes; bec, de l'angle frontal à l'extrémité plus court que le doigt externe, l'ongle compris, noirâtre dans sa moitié basale, jaunâtre dans le reste de son étendue; pieds d'un brun rougeâtre; doigt médian plus court que le tarse, celui-ci mesurant 0m,040; *capuchon, chez les individus en noces, limité inférieurement par une bande circulaire noire.*

Taille : 0m,35 *environ.*

LARUS..... Sabine, *Birds of Groenl.* in : *Trans. Linn. Soc. London* (1818), t. XII, p. 520.
XEMA SABINEI, Leach, in : *Ross Voy.* (1825), append. p. 57.
GAVIA SABINEI, Macgill. *Man. Nat. Hist. Orn.* (1840), t. II, p. 241.
Sabine, *Trans. L. Soc.* XII, pl. 29.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 429.

Mâle et femelle adultes en été : Tête, partie supérieure du cou d'une teinte plombée, suivie d'un collier noir; bas du cou, blanc; manteau d'un bleu cendré foncé; partie inférieure du corps, sous-caudales, d'un blanc pur; couvertures supérieures des ailes comme le dos; rémiges primaires noires, avec le bout blanc; rémiges secondaires et queue de cette dernière couleur; bec noir, avec la pointe jaune; bord libre des paupières et intérieur de la bouche rouge vif; pieds et iris noirs.

Mâle et femelle adultes, en automne : Inconnus.

Jeunes avant la première mue : Tête tachetée de gris noirâtre sur fond blanc; dos, scapulaires, d'un gris noirâtre nuancé de brun jaunâtre; sus-caudales blanches; cou, poitrine, d'un cendré pâle; abdomen et sous-caudales blancs; couvertures supérieures des ailes comme le manteau; queue très-peu fourchue, blanche, avec le bout noir.

Il habite les régions du cercle arctique des deux mondes; est de passage accidentel en Allemagne, en Angleterre et en France.

Un individu adulte, qui a été tué près de Rouen, fait partie de la belle collection de M. Jules de Lamotte. Un autre a été tué à Dunkerque, par M. Duthoit, le 24 septembre 1847.

Il niche sur les côtes du Groënland, en compagnie de la Sterne arctique; pond deux ou trois œufs olivâtres, avec des taches nombreuses brunes. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,043 ; petit diam. 0^m,030.

Sa nourriture consiste en insectes marins.

SOUS-FAMILLE LXXVII

STERNIENS — *STERNINÆ*

STERNINÆ, Bp. *B. of Eur.* (1838).

Bec solide dans toute son étendue ; mandibules égales ou presque égales, effilées et pointues à l'extrémité ; narines percées près de la base du bec ; queue plus ou moins fourchue.

Quoique les Sterniens, par leur physionomie, par les couleurs du plumage, par leurs habitudes générales, par la forme et les teintes de leurs œufs, aient les plus grandes affinités avec les Lariens, ils s'en distinguent cependant sous tant de rapports que l'on pourrait presque élever au rang de famille la sous-famille qu'ils composent. Leurs formes sont plus élancées ; leur bec, moins élevé dans son tiers antérieur, diminue insensiblement de la base à l'extrémité ; leurs mandibules sont presque égales et pointues; la supérieure n'est point crochue au bout; leurs narines sont plus basales que médianes ; leurs palmures, à de rares exceptions près, sont moins amples, plus échancrées ; leurs ailes sont relativement plus longues, plus étroites, plus étagées ; et leur queue est toujours échancrée et parfois profondément. Les mêmes caractères les séparent bien mieux encore des Lestridiens.

Les quatorze Sterniens qui habitent l'Europe ou qui y font des apparitions accidentelles ont été distribués dans huit genres distincts que nous croyons devoir réduire aux trois suivants.

GENRE CCXVIII

NODDI — *ANOÜS*, Leach.

STERNA, p. Linn. *S. N.* (1748).
NODDIS, G. Cuv. *Règ. Anim.* (1817).
ANOÜS, Leach, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1825).

Megalopterus, Boie, *Isis* (1826).
Stolida, Less. *Tr. d'Ornith.* (1831).
Nænia, Boie, *Isis* (1844).

Bec plus long que la tête, comprimé sur la moitié antérieure, aussi haut que large à la base, à arête de la mandibule supérieure déprimée en avant du front, insensiblement courbée des narines à la pointe; bords des mandibules notablement rentrants; narines sub-médianes, oblongues, atteignant ou peu s'en faut le milieu du bec par leur bord antérieur, et se prolongeant en un sillon qui descend obliquement sur les bords de la mandibule supérieure; ailes un peu plus longues que la queue; celle-ci allongée, médiocrement fourchue au centre, arrondie sur les côtés; tarses beaucoup plus courts que le doigt médian, y compris l'ongle; membranes interdigitales larges, pleines, l'externe très-faiblement échancrée à son point d'attache sur le doigt médian; pouce bien développé; ongle du doigt médian médiocrement courbé.

Les Noddis se distinguent des autres Sterniens par la forme du bec, de la queue; par des palmures entières et aussi amples que chez les Lariens, et par des narines, à peu près médianes. Leur plumage, presque en totalité, est d'une seule teinte généralement sombre, et leurs rémiges ne présentent jamais la bande longitudinale claire qui, à une exception près, borde les barbes internes, chez les autres Sterniens.

Ils paraissent avoir des habitudes plus solitaires que les Sternes; s'éloignent beaucoup plus des côtes; vivent principalement de petits poissons qu'ils saisissent en rasant la surface de la mer; ont la faculté de percher, et nichent, dit-on, sur les arbres.

Le mâle et la femelle portent le même plumage. Les jeunes, avant la première mue, s'en distinguent. Ils ont une double mue : l'une complète, l'autre partielle.

451 — NODDI NIAIS — *ANOÜS STOLIDUS*

G. R. Gray ex Linn.

Sommet de la tête gris; bec, de l'angle frontal à la pointe, deux fois, au plus, aussi long que le tarse; celui-ci mesurant 0m,024 *environ; la plus longue des grandes sus-alaires primaires un peu*

plus courte que la huitième des grandes rémiges, et beaucoup plus longue que la neuvième.

Taille : $0^m,35$.

STERNA STOLIDA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 227.
GAVIA FUSCA, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 199.
ANOÜS NIGER, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XIII, p. 140.
MEGALOPTERUS STOLIDUS, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 61.
ANOÜS STOLIDUS, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841), p. 100.
ANOÜS STOLIDUS et PILEATUS, Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1856), t. XLII, p. 773.
Buff. *Pl. enl.* 997 sous le nom d'*Hirondelle de mer brune de la Louisiane.*

Mâle et femelle adultes : Tout le dessus de la tête d'un gris cendré, très-clair, passant au blanc sur les côtés du front, d'un gris foncé à l'occiput; lorums noirs; joues et gorge d'un brun lavé de gris cendré; tout le reste du plumage, rémiges et rectrices, d'un brun noirâtre plus ou moins foncé sur les différentes parties du corps; bec et pieds noirs.

Les *Jeunes de l'année* auraient le front moins blanc; l'œil entouré d'une étroite bande blanche; les joues, la gorge et tout le reste du plumage brun foncé; les rémiges et les rectrices d'un brun noirâtre; le bec noirâtre et les pieds bruns.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête d'un brun enfumé, varié de très-petites taches roussâtres à peine sensibles; dessus et côtés du cou d'un brun enfumé sans taches; dos, croupion, sus-caudales, dessus des ailes d'un brun noirâtre, variés de taches transversales qui occupent l'extrémité de chaque plume; ces taches sont disposées en bandelettes transversales au dos; poitrine brune, maculée et tachetée de roussâtre, abdomen et flancs d'un brun plus clair; ventre d'un blanc roussâtre; sous-caudales grises, nuancées de roussâtre comme le ventre; rémiges et rectrices d'un brun noir; bec brun, rougeâtre à la base de la mandibule inférieure; pieds d'un brun rougeâtre clair; iris d'un brun foncé.

Le Noddi niais habite les mers intertropicales, notamment les îles et les caps qui se trouvent à l'entrée du golfe du Mexique; émigre le long des côtes de l'Amérique du Nord et s'égare accidentellement en Europe.

Deux individus, d'après les auteurs anglais, ont été tués en Irlande, dans l'été de 1830; d'autres captures auraient eu lieu, dit-on, sur les côtes de la France.

Cette espèce niche ordinairement sur les rochers nus et pond deux ou trois œufs d'un jaune rougeâtre, marqués d'un grand nombre de petites taches et de points d'un brun rouge et d'un gris violet ou pourpre. Ils mesurent :

Grand diam. 48 à $0^m,050$; petit diam. 34 à $0^m,035$.

Le Noddi niais est un oiseau excessivement confiant, qui vit en troupes, et pêche en poussant des cris continuels.

GENRE CCXIX

STERNE — *STERNA*, Linn.

Sterna, Linn. *S. N.* (1748).
Thalasseus, Hydrocecropis, Sternula, Boie, *Isis* (1822 et 1844).
Aetochelidon, Hydroprogne, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).
Gelochelidon, Sylochelidon, Brehm, *Vög. Deuts.* (1830).
Laropis, Halyplana, Pelecanopus, Wagl. *Isis* (1832).

Bec au moins aussi long que la tête, rarement plus court, très-comprimé et plus haut que large dans toute son étendue, diminuant insensiblement de la base à l'extrémité; bords des mandibules et arête de la mandibule supérieure dessinant, au profil, une légère courbe ; narines oblongues, latérales, ne s'avançant jamais jusqu'à la limite du premier tiers du bec ; ailes aussi longues ou plus longues que la queue, exceptionnellement plus courtes ; queue médiocre ou longue, plus ou moins fourchue ; tarses généralement courts, minces ; doigts courts et grêles, le médian, l'ongle compris, au moins aussi long que le tarse, rarement plus court ; membranes interdigitales assez développées et médiocrement échancrées ; ongle du doigt médian fort et très-recourbé.

Les espèces que nous laissons dans ce genre se distinguent soit des Noddis soit des Guifettes par les teintes du dos, toujours plus foncées, à tous les âges, que celles de l'abdomen. Leurs palmures ne sont ni pleines comme chez les premiers, ni étroites et profondément échancrées comme chez les secondes; mais elles ont des formes et un développement intermédiaires; leur queue, enfin, est généralement plus longue et bien plus profondément échancrée que chez les Guifettes.

Elles diffèrent encore des uns et des autres par le mode de nidification et par certaines habitudes.

Les Sternes, que l'on nomme aussi *Hirondelles de mer*, à cause de quelques rapports de forme avec les Hirondelles proprement dites, paraissent autant que celles-ci ennemies du repos. Leur vol est puissant et parfois rapide. La marche est en quelque sorte interdite à la plupart d'entre elles, par la brièveté et l'organisation des pieds. Rarement elles se reposent sur l'eau et plus ra-

rement encore elles nagent. Elles fréquentent les côtes, les embouchures des fleuves, les étangs salés ; s'avancent peu dans la haute mer ; vivent toute l'année en troupes plus ou moins considérables ; se réunissent en très-grand nombre sur le même point à l'époque de la reproduction ; nichent très-près les unes des autres ; ne construisent point de nid proprement dit, mais pondent à nu ou presque à nu sur le sable. Leur voracité est extrême et leur nourriture consiste en mollusques nus, en zoophytes et surtout en petits poissons, qu'elles saisissent à la surface de l'eau en se laissant tomber d'aplomb, mais sans se submerger. Toutes ont une voix criarde qu'elles font principalement entendre lorsqu'elles pêchent, ou lorsqu'on approche de l'endroit où sont leurs couvées. Quelques espèces paraissent avoir des habitudes crépusculaires, du moins les voit-on rôder silencieusement sur les bords de la mer bien longtemps après le coucher du soleil.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes, avant la première mue, ont une livrée particulière, et leur plumage ne paraît être complet qu'à la fin de la seconde année. Leur mue est double : la mue d'automne est complète, celle du printemps est partielle.

Le genre Sterne a des représentants dans toutes les parties du monde : les espèces en sont assez nombreuses, et plusieurs d'entre elles habitent l'Europe, ou y font des apparitions accidentelles.

Observation. Les espèces que nous réunissons sous le générique *Sterna* ont été réparties dans sept genres, que l'on fait reposer, ce nous semble, sur des caractères insuffisants. Ces caractères, le plus souvent isolés et empruntés tantôt à la coloration des parties supérieures ; tantôt au développement et à la forme soit des plumes de l'occiput, soit des pennes de la queue ; d'autres fois à la longueur relative des ailes et de la queue ; ces caractères, disons-nous, n'ont certainement pas la valeur élevée qu'on leur attribue : nous nous en servirons simplement pour grouper les espèces.

A — *Espèces à manteau cendré, à queue peu fourchue, beaucoup plus courte que les ailes ; à plumes occipitales médiocrement allongées et pointues ; et chez lesquelles le doigt médian, y compris l'ongle, est plus court que le tarse.*

432 — STERNE TSCHEGRAVA — *STERNA CASPIA* Pall.

(Type du genre *Sylochelidon*, Brehm.)

Bec rouge passant au brun vers l'extrémité, avec la pointe jaunâtre, près d'un tiers plus long que le tarse, celui-ci mesurant 0m,040 *à* 0m,044 ; *pieds noirs ; la plus longue des grandes su-*

alaires primaires d'un centimètre environ plus courte que la huitième des grandes rémiges ; celles-ci sans large bordure claire sur les barbes internes.

Taille : 0m,55 environ.

Sterna caspia, Pall. *Nov. comm. Petrop.* (1769-1770), t. XIV, p. 582.
Sterna tschagrava, Lepechin, *Nov. comm. Petrop.* (1769-1770), t. XIV, p. 500.
Sterna megarhynchos, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), t. II, p. 457.
Thalasseus caspius, Boie, *Isis* (1822), p. 563.
Hydroprogne caspica, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 91.
Sylochelidon caspia, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 770.
Savigny, *Descript. de l'Égypte*, pl. 25, t. I (plumage d'hiver).
Gould, *Birds of Eur.*, pl. 414.

Mâle et femelle adultes, en été : Front, dessus de la tête jusqu'aux yeux et plumes occipitales allongées en pointe sur la nuque, d'un noir profond lustré ; derrière du cou blanc argentin ; dessus du corps d'un beau cendré-bleuâtre clair, de la même teinte que celui du *Larus melanocephalus ;* bas du dos et sus-caudales blancs ; toutes les parties inférieures d'un blanc pur, avec une teinte argentine sur les côtés du cou et de la poitrine ; joues blanches, couvertures supérieures des ailes pareilles au manteau ; rémiges d'un brun cendré, plus foncé en dedans qu'en dehors; queue d'un cendré blanchâtre ; bec rouge vermillon avec la pointe teintée de brun jaunâtre; pieds noirs ; iris brun jaunâtre.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Comme en été, avec les plumes noires de la tête d'une teinte plus terne, pointillées et tachetées longitudinalement de blanc; rémiges brunes en dehors et en dedans, avec le milieu cendré velouté, et leurs tiges blanches; bec orange rouge, avec la pointe brune.

Jeunes avant la première mue : Plumes du front, du dessus de la tête jusqu'au-dessous des yeux et de l'occiput noires, avec des bordures blanches ; dessus du corps cendré, avec les plumes marquées de bandes noirâtres, sous forme de V, vers leur extrémité ; gorge, cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; petites couvertures supérieures des ailes pareilles au manteau ; rémiges d'un brun cendré, la plupart des primaires terminées par un liséré cendré, les secondaires bordées et terminées de blanc ; queue peu fourchue, d'un blanc nuancé de cendré, maculée de noirâtre et sans bandes transversales au milieu.

Jeunes après la mue d'automne, jusqu'au printemps : Comme les

adultes en hiver, avec des taches noirâtres, sous forme de V, vers l'extrémité des scapulaires, des sus-caudales, et quelques-unes sur les plus petites couvertures supérieures des ailes ; queue tachetée comme avant la mue.

La Sterne tschegrava ou caspienne habite le midi de l'Europe, l'Afrique, l'Asie et même, dit-on, l'Amérique du Nord.

Elle paraît être commune sur les bords de la mer Caspienne, où Pallas l'a fréquemment observée ; on la rencontre aussi en Danemark, et elle se montre accidentellement de passage en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Suisse, en Corse et sur quelques points tant du nord que du midi de la France.

Le 19 janvier 1827, à la suite d'un ouragan, deux individus ont été trouvés mourants dans les champs, près de Douai. Depuis cette époque plusieurs autres ont été tués près de Dunkerque et de Tournai ; enfin on l'a quelquefois observée sur nos côtes de la Méditerranée.

Cette espèce, la plus grande parmi celles qui habitent l'Europe, établit son nid au voisinage de la mer. D'après M. Baldamus elle se reproduit en Danemark ; niche en très-grandes bandes dans les dunes, sur le sable nu, à peu de distance de la mer et jamais dans les roseaux. Ses œufs, au nombre de deux ou trois, sont très-gros, à fond blanc jaunâtre sale ou café au lait clair, marqués de nombreuses taches le plus généralement arrondies, assez également disséminées à toute la surface, le plus souvent isolées ; les unes superficielles, d'un brun noir ou d'un brun roux ; les autres plus ou moins profondes, d'un gris plus ou moins foncé. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,060$ à $0^m,067$; petit diam. $0^m,042$ à $0^m,044$.

455 — STERNE HANSEL — *STERNA ANGLICA* Montagu.

(Type du genre *Gelochelidon*, Brehm.)

Bec entièrement noir (adultes), *ou noirâtre* (jeunes), *à peu près de la longueur du tarse, celui-ci mesurant* $0^m,035$ *environ ; pieds noirs ; la plus longue des grandes sus-alaires primaires plus courte d'un centimètre environ que la huitième des grandes rémiges.*

Taille : $0^m,33$ *à* $0^m,34$.

Sterna anglica, Montagu, *Ornith. Dict. suppl.* (1813).

Sterna aranea, Wils. *Amer. Ornith.* (1808-1844), t. VIII, p. 143, pl. 72, f. 6.

Thalasseus anglicus, Boie, *Isis* (1822), p. 563.

Gelochelidon balthica et meridionalis, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 772 et 774.

Laropis anglica, Wagl. *Isis* (1832), p. 1225.

Gelochelidon palustris, Macgill. *Man. Nat. Hist. Orn.* (1840), t. II, p. 237.

Gelochelidon anglica, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 61.

Savigny, *Descript. de l'Égypte*, pl. 9, f. 2.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 416.

Mâle et femelle adultes, en été : Dessus de la tête et du cou d'un noir profond très-pur, se terminant en un bord arrondi ; dessus du corps d'un cendré bleuâtre un peu plus clair que chez la Sterne hirondelle ; bas des joues, gorge, devant et côtés du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc argentin, à reflets cendrés sur les côtés ; couvertures supérieures des ailes pareilles au manteau ; rémiges d'un cendré à reflets, avec la pointe et les barbes internes un peu plus brunes ; queue semblable aux couvertures alaires ; bec et pieds d'un noir profond ; iris brun foncé.

Mâle et femelle adultes, en automne : Ils ont les teintes moins pures, le noir du vertex et de la nuque varié de blanc.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête blanchâtre ou d'un gris bleuâtre clair, strié de brun ; une tache noirâtre sur la région parotique ; lorums blanchâtres, striés de brun noirâtre formant tache au devant de l'œil ; dessus du corps et couvertures supérieures des ailes variés de brun, de cendré et de jaunâtre ; dessous du corps blanc ; rémiges d'un cendré brun ; bec et pieds bruns, avec la base du bec jaunâtre et la pointe noirâtre.

Cette espèce habite les régions chaudes et tempérées de toutes les parties du monde.

En Europe, elle habite la Turquie, les bords de la mer Noire, certaines contrées marécageuses de la Hongrie, du Danemark, de l'Allemagne septentrionale et se montre accidentellement de passage en Angleterre, en Belgique et dans le nord de la France, notamment dans les parages de Dieppe. Elle a même été observée quelquefois dans les environs de Lille.

D'après M. Baldamus, elle se reproduirait dans quelques marais de l'Allemagne. Ses œufs au nombre de deux à quatre, sont d'un gris jaunâtre ou verdâtre sale. Une foule de petites taches irrégulières, crochues, arrondies, rarement confluentes, les unes superficielles, d'un brun roussâtre ; les autres profondes, d'un gris violet et d'un gris cendré clair, auxquelles se mêlent de très-petits points de même couleur, sont assez uniformément disséminées à toute la surface, sans être généralement plus nombreuses sur un point que sur un autre. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,044$ à $0^m,046$; petit diam. $0^m,034$ à $0^m,035$.

Observation. La *Sterna meridionalis* de Brehm, dont le prince Ch. Bonaparte a fait une simple race de la *Ster. anglica*, dans le *Catalogue Parzudaki*, et un peu plus tard une espèce (*C. R. de l'Acad. des Sc.* 1856, t. XLII, p. 772), ne diffère absolument en rien de la Sterne Hansel.

B — *Espèces à manteau cendré; à queue bien fourchue, un peu plus courte que les ailes ou de la même longueur; à plumes occipitales allongées et pointues; et chez lesquelles le doigt médian, y compris l'ongle, est à peu près aussi long que le tarse.*

454 — STERNE CAUGEK — *STERNA CANTIACA* Gmel.

Bec noir, à pointe jaune d'ocre (adultes), *ou noirâtre, à pointe plus claire* (jeunes), *une fois au moins plus long que le tarse, celui-ci mesurant* 0m,026 *environ; pieds noirs; ailes dépassant l'extrémité des rectrices latérales; la plus longue des grandes sus-alaires primaires égale ou à peu près égale à la huitième des grandes rémiges; front, au plumage d'amour, noir jusqu'au bec.*

Taille : 0m,42 *à* 0m,43.

Sterna cantiaca et striata, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 606 et 609.
Sterna Boysii, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 806.
Sterna columbina, Schranck, *Faun. Boica* (1798), p. 232.
Sterna nævia, Bew. *Hist. Brit. B.* (1804), t. II, p. 207.
Sterna canescens, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810), t. II, p. 458.
Thalasseus cantiacus, Boie, *Isis* (1822), p. 563.
Sterna Bergii, Reichenb. (nec Lichst.).
Gould, *Birds of Eur.* pl. 415.

Mâle et femelle adultes, en été : Front, dessus de la tête jusqu'aux yeux inclusivement, et plumes occipitales allongées en pointe sur la nuque, d'un noir très-profond; bas de la nuque blanc; dessus du corps d'un cendré bleuâtre assez prononcé; bas du dos, sus-caudales, joues, côtés du cou, et toutes les parties inférieures d'un blanc pur, lustré au cou et teinté de rose à la poitrine et à l'abdomen; couvertures supérieures des ailes pareilles au manteau; rémiges d'un cendré velouté en dehors, blanches en dedans; queue de cette dernière couleur, avec l'extrémité cendrée; bec noir, avec la pointe jaune d'ocre; pieds noirs en dessus, jaunâtres en dessous; iris brun noir.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Front et partie antérieure du vertex d'un blanc pur, l'autre partie du vertex et occiput noirs, variés de blanc; un croissant noir au-devant des yeux; le reste comme en été.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête et des deux tiers supérieurs de la nuque d'un blanc roussâtre pointillé et tacheté de noir; bas de la nuque, dessus du corps d'un blanc nuancé de roussâtre et rayé transversalement de brun noirâtre, avec de larges bordures brunes aux scapulaires ; cou, dessous du corps, d'un blanc pur, luisant; couvertures supérieures des ailes blanches, terminées de bandes demi-ovalaires d'un brun noirâtre; rémiges d'un cendré noirâtre, bordées et terminées de blanc; les quatre rectrices médianes cendrées, avec une tache noirâtre à leur extrémité, les autres cendrées à la base, d'un brun noirâtre vers le bout et terminées de blanc; bec brun livide; pieds et iris noirs.

A la mue d'automne, le dessus de la tête blanchit, les taches du dos et des ailes disparaissent, les plumes qui naissent ont une teinte cendré bleuâtre; il ne reste plus que quelques taches et quelques raies aux scapulaires, aux plus petites couvertures alaires et à la queue; la pointe du bec prend une couleur rousse.

A la mue de printemps, le plumage se rapproche davantage de celui des adultes. Il reste seulement des taches à la queue; mais *après la deuxième mue d'automne* cette partie est tout à fait blanche et le bec est d'un noir profond, avec la pointe roux-jaunâtre. Les jeunes ne diffèrent plus alors des adultes.

On trouve la Sterne caujek sur presque toutes les côtes maritimes de l'Europe; elle est très-commune sur celles du nord de la France et de la Belgique, dans le mois d'août, et en moins grand nombre dans le mois de mai, époques de son passage.

Elle niche sur les plages maritimes; pond deux ou trois œufs, d'un roux clair, ou d'un blanc laiteux très-faiblement lavé de jaunâtre, marqués d'un grand nombre de très-petites taches, la plupart punctiformes, les autres irrégulières, le plus souvent isolées. Quelquefois, au lieu d'être petites, les taches sont plus ou moins larges et très-irrégulières; mais quelles que soient leur forme et leur grandeur, elles sont également dispersées sur l'œuf. Les plus superficielles sont d'un noir intense; les plus profondes sont ou gris-violet ou gris pâle; les intermédiaires ont une teinte noirâtre. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,050$ à $0^m,052$; petit diam. $0^m,035$ à $0^m,037$.

Cette espèce s'avance rarement dans l'intérieur des terres. Elle est très-criarde et d'une chasse facile lorsqu'on en a démonté une. Toutes celles qui entendent ou voient la blessée viennent vers elle, et s'en approchent comme si elles voulaient la secourir. Elles se laissent tuer les unes après les autres. On obtient un résultat pareil en jetant en l'air un individu mort.

La Caujek entre en mue dès le mois d'août; en mai elle est en robe d'amour.

455 — STERNE VOYAGEUSE — *STERNA AFFINIS* Rüpp.

Bec jaune, une fois au moins plus long que le tarse, celui-ci mesurant 0m,025 *environ; pieds noirs; ailes dépassant d'un centimètre au moins l'extrémité des rectrices latérales; la plus longue des grandes sus-alaires primaires d'un centimètre environ plus courte que la huitième des grandes rémiges; front, au plumage d'amour, noir jusqu'au bec.*

Taille : 0m,38 *à* 0m,39.

STERNA AFFINIS, Rüpp. *Atlas zu Reise N.-Afr.* (1826), p. 23.
STERNA MAXURIENSIS, Ehrenb. *Naturg. Reis.* (1828).
THALASSEUS AFFINIS, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 12.
Rüpp. *Atlas*, pl. 14.

Mâle et femelle adultes, en été : Front, vertex, occiput, d'un noir profond; nuque d'un blanc argentin; dessus du corps cendré bleuâtre, de la même teinte que chez la Caujek; dessous du corps, devant et côtés du cou, joues, d'un blanc argentin; couvertures supérieures des ailes pareilles au dos; rémiges d'un cendré velouté et bordées de blanc en dedans; queue d'un cendré bleuâtre plus foncé que le manteau, avec la penne la plus latérale de chaque côté d'un cendré velouté; bec jaune vif; pieds noirs.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Front et moitié antérieure du vertex blancs, pointillés de noir; l'autre moitié et l'occiput noirs, variés de blanc; une sorte de croissant noir devant les yeux; le reste du plumage comme en été, mais le bec d'un jaune moins vif.

Jeunes avant et après la première mue : Ils nous sont inconnus.

Cette espèce habite l'Inde occidentale, la mer Rouge, les côtes nord de l'Afrique, et se montre accidentellement en Europe.

Elle a été observée dans l'Archipel grec, sur le Bosphore, sur les bords du Danube et de la mer Caspienne.

Sa ponte est de deux à quatre œufs, d'un gris jaunâtre plus ou moins clair, tachetés et pointillés de brun noir ou de brun roussâtre et de gris de diverses nuances, depuis le cendré clair jusqu'au violet foncé, selon qu'elles sont à divers degrés de profondeur. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,045 à 0m,048; petit diam. 0m,033 à 0m,034.

456 — STERNE DE BERGE — *STERNA BERGII* Lichst.

Bec jaunâtre dans sa moitié antérieure, verdâtre ou noirâtre à la base, une fois au moins plus long que le tarse, celui-ci mesurant trente millimetres environ; pieds noirs; la plus longue des grandes sus-alaires primaires égale à la huitième des grandes rémiges, ou un peu plus courte, et de quinze millimètres au moins, plus longue que la neuvième; front blanc en toute saison et à tous les âges.

Taille : 0^{m},48 *environ.*

STERNA BERGII, Lichst. (nec Reichenb.), *Doubl. Zool. Mus.* (1823), p. 80.
STERNA VELOX, Rüpp. *Altas zu Reise N.-Afr.* (1826), p. 21.
STERNA LONGIROSTRIS, Less. *Tr. d'Ornith.* (1831), p. 623.
THALASSEUS ? VELOX, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 12.
PELECANOPUS VELOX et BERGII, Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1856), t. XLII, p. 772.
Rüpp. *Altas*, pl. 13.

Mâle et femelle adultes, en été : Front blanc sur le devant, vertex, occiput, d'un noir profond; dessus du corps, des ailes, sus-caudales, d'un gris bleuâtre foncé, lavé de roussâtre; rémiges de la couleur du manteau, à rachis blanc ou blanchâtre; rectrices cendrées en dessus, blanches en dessous; tout le reste du plumage d'un blanc neigeux satiné; bec jaunâtre dans sa moitié antérieure, verdâtre dans sa moitié postérieure; pieds noirs; iris d'un brun foncé.

Sous la *livrée d'hiver* la calotte noire est variée de blanc.

La Sterne de Berge, que l'on nomme aussi Sterne véloce, habite les côtes de l'Afrique orientale et méridionale, et se montre accidentellement dans les îles de la Méditerranée, où elle arrive par la mer Rouge.

Ses œufs et son mode de propagation ne nous sont pas connus.

Observation. Cette espèce a de très-grands rapports avec la *Sterna affinis* (Rüpp.), et la *Sterna pelecanoïdes* (King), espèce étrangère à l'Europe; mais elle se distingue de la première par un front blanc à tous les âges; par un bec noirâtre ou verdâtre à la base, par une taille beaucoup plus forte : elle se distingue de la seconde par une taille également plus forte et par les teintes plus brunâtres du manteau.

C — *Espèces à manteau cendré; à queue très-fourchue, un peu plus courte ou un peu plus longue que les ailes; à plumes occipitales*

médiocres, arrondies ; et chez lesquelles le doigt médian, y compris l'ongle, est généralement plus long que le tarse.

487 — STERNE HIRONDELLE — *STERNA HIRUNDO* Linn.

Bec rouge cramoisi, noirâtre au tiers antérieur, avec la pointe d'un rougeâtre clair (adultes), *ou noir avec la base de la mandibule inférieure d'un brun rouge* (jeunes), *une fois au moins plus long que le tarse, celui-ci mesurant* 0m,018 *environ ; pieds rouges* (adultes), *ou d'un orangé terne* (jeunes) ; *la plus longue des grandes sus-alaires primaires plus courte que la huitième des grandes rémiges de quatre millimètres environ et beaucoup plus longue que la neuvième.*

Taille : 0m,38 *à* 0m,40.

STERNA HIRUNDO, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 227.
STERNA FLUVIATILIS, Naum. *Isis* (1820).
STERNA MARINA, Eyton, in : J. E. Gray, *Spec. Brit. anim. Birds* (1850), p. 266.
HYDROCECROPIS HIRUNDO, Boie, *Isis* (1844), p. 179.
Buff. *Pl. enl.* 987.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 417.

Mâle et femelle adultes, en été : Front, vertex, occiput et nuque d'un noir profond, se terminant au dos, exclusivement, par un bord arrondi ; dessus du corps d'un cendré bleuâtre un peu plus foncé que chez la Caujek, avec les scapulaires terminées de blanchâtre, sus-caudales, gorge, joues, côtés du cou et sous-caudales d'un blanc pur ; poitrine, abdomen d'un blanc lavé de cendré satiné ; couvertures supérieures des ailes pareilles au dos ; rémiges primaires d'un cendré blanchâtre velouté, varié de noirâtre vers leur extrémité et sur les barbes externes de la première, les autres entièrement cendrées, avec un liséré blanc à la pointe ; queue blanche, avec les pennes les plus latérales lavées de bleuâtre ou de brun sur leurs barbes externes ; bec rouge cramoisi, avec le tiers antérieur brun ou noirâtre, et la fine pointe gris de corne ou rougeâtre ; pieds rouges ; iris brun noir.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Front entièrement ou presque entièrement blanc, occiput et nuque variés de cette couleur ; le reste du plumage comme en été, mais avec les teintes moins pures, les filets de

la queue moins longs, le bec moins rouge et la pointe plus brune. *En automne*, au moment du passage, les plumes noires de la tête sont d'une teinte terne et entremêlées de plumes blanches ; ces dernières commencent à paraître dès le mois d'août.

Jeunes avant la première mue : Vertex d'un blanc sale, rayé de noir en arrière ; occiput et presque toute la nuque d'un noir brunâtre ; dessus du corps d'un cendré bleuâtre terne, avec les plumes tachetées irrégulièrement de brun ou de roussâtre, bordées et terminées de blanchâtre ; face d'un blanc sale ; devant et côtés du cou, dessous du corps et sous-caudales d'un blanc terne ; petites et moyennes couvertures supérieures des ailes pareilles au manteau ; les plus grandes d'un cendré bleuâtre, avec de faibles bordures blanchâtres ; rémiges primaires d'un brun cendré et terminées de blanchâtre ; les secondaires d'un cendré bleuâtre, bordées et terminées de blanc ; queue cendrée, terminée de blanchâtre ; bec noirâtre, avec la base rouge-jaunâtre ; pieds orange terne ; iris brun noir.

La Sterne hirondelle, vulgairement connue sous le nom de *Pierre-Garin*, habite l'Europe, le nord de l'Asie et de l'Amérique ; est très-commune sur toutes les côtes maritimes de France.

Nous la voyons de passage le long de la côte de Dunkerque, en très-grandes bandes, dans les mois de mai et d'août. On en tire quelquefois dans les marais des environs de Lille.

Quelques couples se reproduisent dans les dunes de la Picardie, du Boulonnais, de Bayonne et sur la grève de la Loire. Non-seulement elle niche sur les plages maritimes, mais aussi dans les prairies marécageuses peu éloignées de la mer. Ses œufs, au nombre de deux ou trois, varient considérablement sous le rapport des dimensions et des couleurs. Le plus généralement, ils ont un fond jaunâtre plus ou moins prononcé, mais souvent aussi ils sont soit d'un verdâtre clair, soit d'un verdâtre sombre et sale, soit d'un brun roussâtre. Quelques rares variétés sont blanchâtres. Les taches qui couvrent le fond sont parfois très-peu nombreuses, très-larges, la plupart irrégulières, quelques-unes punctiformes et assez également distribuées ; le plus souvent, elles sont nombreuses, généralement petites, rapprochées et brouillées au gros bout, où elles sont un peu plus multipliées, et où elles forment, par leur réunion, une couronne le plus ordinairement complète. Des points plus ou moins nombreux et quelquefois des stries sont mêlés aux taches. La couleur des taches superficielles est noire ou d'un brun sombre, celle des taches profondes est d'un gris violet plus ou moins foncé ou d'un gris noirâtre. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},040$ à $0^{m},044$; petit diam. $0^{m},029$ à $0^{m},033$.

458 — STERNE PARADIS — *STERNA PARADISEA* Brün.

Bec entièrement rouge (adultes), *ou brun, avec les bords et la base des mandibules rougeâtres* (jeunes), *une fois, au moins, plus long que le tarse, celui-ci mesurant douze millimètres environ; pieds rouges; la plus longue des grandes sus-alaires primaires égale à la huitième des grandes rémiges ou plus courte d'un à deux millimètres environ, et plus longue d'un centimètre, au moins, que la neuvième.*

Taille : 0m,37 *à* 0m,38.

Sterna paradisea, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 46.
Sterna hirundo, p. Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 227.
Sterna macroura, Naum. *Isis* (1819), p. 1847.
Sterna arctica, Temm. *Man.* (1820), t. II, p. 742.
Sterna argentata, Brehm, *Beitr. zur Vög.* (1820), t. III, p. 692.
Sterna Nitzschii, Kaup, *Isis* (1824), p. 153.
Sterna hirundo, Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1856), t. XLII, p. 772.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 419.

Mâle et femelle adultes, en été : Toutes les parties supérieures comme chez la Sterne hirondelle; les parties inférieures également pareilles, mais avec le devant du cou, la poitrine et l'abdomen lavés d'un cendré bleuâtre presque de la même teinte que celui du dos; ailes pareilles au manteau; rémiges moins brunes vers leur extrémité que dans l'espèce précédente; queue d'un blanc grisâtre argenté, avec les barbes externes de la penne la plus latérale de chaque côté d'un cendré légèrement brunâtre; bec d'un rouge foncé, passant au rouge vermillon par la dessiccation; pieds rouges; iris brun noir.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Comme en été, mais avec les plumes de la tête variées de blanc.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à ceux de la Sterne hirondelle, mais ils sont un peu plus petits, ont les plumes des parties supérieures avec des bordures plus larges, les scapulaires terminées de brun et de blanchâtre, les plus longues parmi celles-ci, les couvertures supérieures des ailes et les rémiges secondaires, terminées de blanc; les deux rectrices les plus latérales, de chaque côté, d'un brun cendré sur leurs barbes externes et terminées, ainsi que les autres, de brun et de blanchâtre; bec plus grêle que celui des jeunes de la Sterne hiron-

delle, brun, avec la base et les bords des mandibules rouge ocreux ; tarses sensiblement plus courts.

Cette Sterne habite les régions du cercle arctique ; est de passage régulier sur les côtes maritimes du nord de la France, et s'avance jusque dans la Méditerranée.

Nous la voyons dans les mois de mai et d'août le long des côtes de Dunkerque. Elle se montre aussi sur celles de la Hollande et de l'Angleterre.

On l'a tuée aux environs de Bayonne, où son apparition est considérée comme accidentelle. MM. de Lamotte et de Cossette en ont tiré un grand nombre le long de la Baltique.

Elle niche sur les plages maritimes ; pond trois ou quatre œufs d'un brun jaunâtre ocreux, d'un jaune sale, quelquefois d'un roux clair ou foncé, avec des taches grandes et petites, irrégulières, plus nombreuses sur la partie renflée ou sur le gros bout, où elles forment, par confluence, une couronne interrompue. Les plus superficielles sont noires, les plus profondes sont d'un gris d'ardoise plus ou moins foncé. De nombreux petits points sont mêlés aux taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,044 à 0^m,045 ; petit diam. 0^m,030 à 0^m,031.

Observations. 1° On a confondu, jusqu'en 1819, cette Sterne avec la *Sterna hirundo*. Il est probable que ces deux espèces s'accouplent quelquefois ensemble et donnent des métis qui ressemblent plus ou moins au père et à la mère. M. Hardy croit en avoir acquis la certitude.

Les individus qui proviendraient de cette union ont, les uns, avec les pieds courts de la *Ster. paradisea*, le bec assez long de la *Ster. hirundo* ; les autres, le bec grêle de la *Ster. paradisea*, et les tarses de trois à cinq millimètres plus longs que ceux de cette espèce. Toutes les fois que les pieds se rapprochent ainsi par leur longueur de ceux de la *Ster. hirundo*, il s'y joint un autre point de ressemblance : les couvertures de la queue ont une teinte d'un gris bleu dans celle-ci, tandis qu'en automne, les *Ster. paradisea* jeunes et vieilles ont toujours ces parties d'un blanc pur. M. Hardy, profond observateur, reconnaît ces oiseaux au vol, à ce dernier signe différentiel, tant il est frappant.

2° Temminck pense que la *Sterna Nitzschii*, de Kaup, et la *Ster. brachytarsa*, de Graba, doivent être rapportées à la *Ster. paradisea*.

Nous partageons l'opinion du savant naturaliste hollandais quant à la première. La *Ster. Nitzschii* ne diffère de la *Ster. paradisea* et même de la *Ster. hirundo* que par la queue, qui est terminée de noir ; elle a, comme cette dernière, en été, le bec et les pieds rouges ; le front, le vertex et la nuque noirs ; la queue gris-argenté en dessus, les joues et les parties inférieures blanches.

La seconde nous étant inconnue, nous ne saurions dire si l'opinion de Temminck est fondée.

459 — STERNE DE DOUGALL — *STERNA DOUGALLII* Montagu.

Bec noir, à fine pointe roussâtre, une fois environ plus long que

le tarse, celui-ci mesurant 0m,020 ; *pieds jaune-orange; la plus longue des grandes sus-alaires primaires de huit millimètres au moins plus courte que la huitième des grandes rémiges; ailes, au plumage parfait, n'atteignant pas l'extrémité des rectrices latérales.*

Taille : 0m,36 *à* 0m,37.

STERNA DOUGALLII, Montagu. *Ornith. Dict. suppl.* (1813).
THALASSEA DOUGALLI, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 97.
STERNA PARADISEA, Keys. et Blas. (nec Brünn.), *Wirbelth.* (1840), p. 97.
STERNA MACDOUGALLI, Macgill. *Man. Nat. Hist. Orn.* (1840), t. II, p. 233.
HYDROCECROPIS DOUGALLII, Boie, *Isis* (1844), p. 179.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 418.
Vieill. *Gal. des Ois.* pl. 290.

Mâle et femelle adultes, en été : Dessus de la tête et nuque d'un noir profond, se terminant au dos ; dessus du corps et sus-caudales d'un cendré légèrement bleuâtre très-clair ; bas des joues, côtés et devant du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc nuancé de rose, qui disparaît sur l'oiseau monté ; couvertures supérieures des ailes pareilles au dos, première rémige d'un cendré brunâtre en dehors, les autres d'un cendré velouté, avec une bande longitudinale blanche sur les barbes internes ; queue d'un cendré bleuâtre clair comme le dessus du corps, avec la plume la plus latérale subulée et très-pointue ; bec noir, avec un peu de roussâtre à la pointe ; pieds rouges ou d'un jaune orange ; iris brun foncé.

Mâle et femelle en hiver, et jeunes avant la première mue : Ils nous sont inconnus.

La Sterne de Dougall habite le nord de l'Europe, de l'Amérique, et certaines localités de l'Angleterre et de la France ; elle est seulement de passage irrégulier sur d'autres points de nos côtes maritimes, notamment sur celles du nord de l'empire.

Elle se reproduit en grand nombre dans les îles de la Bretagne, particulièrement dans celles dites *Iles aux Dames* ; niche parmi les rochers ; pond trois ou quatre œufs, d'un gris jaunâtre ou roussâtre, avec des taches en général petites, arrondies et isolées, un peu plus abondantes vers le gros bout ; les unes superficielles et noires, les autres plus ou moins profondes et d'un gris plus ou moins intense ; quelquefois tout l'œuf est finement piqueté de noir et de gris, avec de légères maculatures grises. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,040 à 0m,043 ; petit diam. 0m,030 à 0m,031.

460 — STERNE NAINE — *STERNA MINUTA* Linn.

(Type du genre *Sternula*, Boie.)

Bec jaune, avec la pointe noire (adultes), *ou brun, avec la base jaunâtre* (jeunes), *une fois plus long que le tarse, celui-ci mesurant seize millimètres; pieds jaune-orange; la plus longue des grandes sus-alaires primaires plus courte que la huitième des grandes rémiges de trois à quatre millimètres, beaucoup plus longue que la neuvième; au plumage parfait; front blanc et une bande noire des narines à l'œil.*

Taille : 0m,22.

Sterna minuta, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 228.
Sterna minor, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 206.
Sterna metopoleucos, S. G. Gmel. *Nov. comm. Petrop.* (1770-1771), t. XV, p. 475.
Sternula minuta, Boie, *Isis* (1822), p. 564.
Sternula pomarina, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 791.
Sterna antarctica, Forster, *Descript. Anim.* (1844), p. 107.
Buff. *Pl. enl.* 996, sous le nom de *Petite hirondelle de mer.*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 420.

Mâle et femelle adultes, en été : Vertex, occiput, nuque, d'un noir profond, terminé en ligne droite; dessus du corps d'un cendré bleuâtre; devant et côtés du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur; lorums noirs; front, un trait au-dessus des yeux et bas des joues blancs; couvertures supérieures des ailes semblables au manteau; les deux premières rémiges d'un brun cendré en dehors, les autres pareilles aux couvertures alaires; queue blanche; bec jaune-orange, avec la pointe noire; pieds rouge-orange; iris noir.

Mâle et femelle adultes, en automne : Comme en été, avec le noir de la tête moins pur et quelques plumes blanchâtres ou blanches au vertex; bec et pieds de teintes moins vives.

Jeunes avant la première mue : Front d'un blanc jaunâtre; vertex, occiput et nuque d'un brun noirâtre, rayé de cendré roussâtre; dessus du corps d'un cendré nuancé de roussâtre, avec les plumes bordées et terminées de noirâtre, les scapulaires les plus longues terminées en outre de blanchâtre; parties inférieures d'un blanc terne; couvertures supérieures des ailes d'une teinte moins foncée que le manteau, avec

des bordures grisâtres; rémiges primaires d'un brun cendré, les secondaires d'une teinte qui s'éclaircit de plus en plus en se rapprochant du corps, bordées et terminées de blanchâtre; queue cendrée et terminée de blanc roussâtre; bec brun, avec la base et les bords des mandibules rougeâtres; pieds d'un orange terne; iris noir.

Cette Sterne habite l'Europe tempérée et l'Afrique. On la rencontre aussi, d'après M. Schlegel, dans l'Archipel indien et en Australie.

Elle est de passage régulier sur les côtes maritimes du nord de la France pendant les mois de mai et d'août. L'on en voit beaucoup sur le canal de Mardick, près de Dunkerque. Elle n'est pas rare dans le midi, le long du Rhône et fréquente aussi les bords de la Loire.

Quelques couples se reproduisent sur les bords de la Manche, près de Mardick, de Calais et de Boulogne. Dans le midi de la France, c'est par colonies qu'elle se propage.

Elle niche au milieu des îlots ou au bord des marais et des lacs, sur le sable ou entre les petits galets amassés par les eaux; pond deux ou trois œufs, le plus souvent d'un gris jaunâtre ou verdâtre plus ou moins intense; quelquefois d'un gris roussâtre ou brunâtre clair. Nous possédons une variété d'un blanc laiteux sale. Des taches relativement grandes, les unes punctiformes, les autres irrégulières, anguleuses, oblongues, en crochet, disséminées sur le fond; ordinairement en plus grand nombre vers le gros bout où elles forment quelquefois une couronne incomplète, sont, les superficielles, d'un noir intense; les profondes, d'un joli cendré clair et d'un gris violacé ou vineux. Des points et souvent des stries sont mêlés aux taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,031 à 0m,033; petit diam. 0m,023 à 0m,024.

D — *Espèces à manteau brun, à queue très-fourchue, un peu plus courte que les ailes; à plumes occipitales médiocrement allongées, arrondies; et chez lesquelles le doigt médian, y compris l'ongle, est plus long que le tarse.*

461 — STERNE FULIGINEUSE — *STERNA FULIGINOSA* Gmel.

(Type du genre *Halyplana*, Wagl.)

Bec entièrement noir, une fois plus long que le tarse, celui-ci mesurant vingt-deux millimètres; pieds noirs; la plus longue des grandes sus-alaires primaires d'un millimètre plus courte que la huitième des grandes rémiges, et d'un millimètre plus longue que la neuvième;

front au plumage d'amour, blanc jusqu'au milieu de l'œil seulement.
Taille : 0^m,37 *à* 0^m,38.

Sterna serrata, J. R. Forst. *Voy.* (1770), t. I, p. 113.
Sterna fuliginosa, Gmel. *S. N.* (1768), t. I, p. 605.
Sterna infuscata, Lichst. *Doubl. Zool. Mus.* (1823), p. 81.
Halyplana fuliginosa, Wagl. *Isis* (1832).
Schleg. *Faun. Jap.* pl. 89.

Mâle et femelle adultes : Dessus de la tête, du cou, des ailes, dos, croupion, sus-caudales et lorums d'un noir brun lustré et légèrement pourpré ; une bande en croissant, étendue du front un peu au-dessus de l'œil ; joues, gorge, côtés et devant du cou, tout le dessous du corps, sous-caudales et sous-alaires d'un blanc pur satiné ; rémiges noirâtres, avec le rachis blanc en dessous, d'un brun roux en dessus ; rectrice la plus extérieure de chaque côté, d'un gris blanchâtre ou d'un cendré clair, avec le rachis d'un blanc pur dans sa moitié basale, noirâtre sur le tiers postérieur ; toutes les intermédiaires d'un noir fuligineux ; bec noir ; pieds d'un noir rougeâtre ; iris brun foncé.

Jeunes : Plumage d'un brun noirâtre clair, uniforme, tirant au grisâtre sur les parties inférieures, ou même au blanchâtre sur le milieu du ventre, relevé, sur les ailes et le dos, par des taches plus ou moins prononcées, blanches, qui bordent l'extrémité des plumes ; queue moins développée que chez les adultes.

Les *petits* naissent couverts d'un duvet gris blanchâtre.

Cette espèce a été observée dans le grand Océan, dans l'océan Atlantique et dans les mers de l'Inde. D'après des notes fournies à Buffon par M. de Querhoent, elle serait excessivement abondante à l'île de l'Ascension, au moment des amours.

Elle s'égare accidentellement en Europe. Un magnifique mâle, au plumage à peu près parfait, a été capturé vivant le 15 juin 1854, sur les bords de l'Ariége, près du village de Verdun. Il ne portait aucune blessure ; mais il était tellement épuisé de fatigue qu'il se laissa prendre à la main. Ce spécimen, recueilli par le docteur Bonard, médecin, aide-major des eaux d'Ouat, fait aujourd'hui partie du Muséum d'Histoire naturelle de Lille (collection Degland).

La Sterne fuligineuse se rassemble en grand nombre pour nicher, et dépose ses œufs à plate terre, auprès de quelque tas de pierres. Les nids sont les uns auprès des autres. M. de Querhoent qui en a fréquemment rencontré, dit que chacun d'eux ne renferme ordinairement qu'un œuf, rarement deux, d'une grosseur prodigieuse relativement à la taille de l'oiseau, d'une couleur jaunâtre, avec des taches brunes et d'autres taches d'un violet pâle, plus multipliées au gros bout.

Le même observateur écrivait encore à Buffon que la voix de cette espèce

consiste en un cri aigu, exactement semblable à celui de l'Effraye; qu'elle craint si peu l'homme qu'on peut toucher les couveuses, qui se défendent seulement à coups de bec; et que les petits, encore au nid, dégorgent aussitôt le poisson qu'ils ont dans l'estomac lorsqu'on veut les prendre.

GENRE CCXX

GUIFETTE — *HYDROCHELIDON*, Boie.

STERNA, p. Linn. *S. N.* (1748).
HYDROCHELIDON, Boie, *Isis* (1822).
VIRALVA, Leach, in : Steph. *Gen. Zool.* (1825).
PELODES, Kaup., *Nat. Syst.* (1829).

Bec plus court que la tête, comprimé, généralement mince, plus haut que large dans toute son étendue, à bords des mandibules presque droits; arête de la mandibule supérieure convexe, dessinant une légère courbe de la base à la pointe; narines oblongues, latérales, s'avançant, au plus, jusqu'à la limite du premier tiers du bec; ailes beaucoup plus longues que la queue; celle-ci médiocrement allongée et très-peu fourchue; tarses très-courts, minces; doigts grêles, le médian un peu plus long que le tarse; membranes interdigitales, notamment celle qui unit le doigt interne au médian, étroites et profondément échancrées; pouce plus ou moins allongé; ongle du doigt médian médiocrement recourbé.

Des ailes relativement très-longues par rapport à la queue; la forme presque rectiligne que présente celle-ci lorsqu'on étale les pennes, et son peu d'échancrure lorsqu'elle est pliée; des palmures peu développées, très-échancrées, réduites à une simple bordure sur le tiers au moins du doigt médian, sont les principaux caractères qui distinguent les Guifettes des Sternes. On peut aussi ajouter que, chez les Guifettes, les parties inférieures, dans la plus grande étendue, sont plus fortement colorées que le dos.

Les Guifettes ont des mœurs très-sociables : elles se rassemblent en troupes pour nicher; construisent sur l'eau, avec des détritus et des feuilles de plantes aquatiques, un nid mobile; habitent particulièrement les marais, les étangs d'eau douce, et se nourrissent principalement d'insectes et de larves aquatiques.

Le mâle et la femelle ne diffèrent que par la taille. Les jeunes, avant la première mue, s'en distinguent par un plumage particulier. Leur mue est double ; celle d'automne est complète; celle du printemps est partielle.

Les trois espèces dont ce genre se compose habitent l'Europe.

462 — GUIFETTE FISSIPÈDE — *HYDROCHELIDON FISSIPES* G. R. Gray ex Linn.

Bec noir à tous les âges; pieds d'un brun rougeâtre; sous-alaires et plumes axillaires d'un gris clair; la plus longue des grandes sus-alaires primaires plus courte que la neuvième des grandes rémiges de trois millimètres environ, et beaucoup plus longue que la dixième.

Taille : 0^m,24 environ.

STERNA FISSIPES, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 228.
STERNA NIGRA et NÆVIA, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 211 et 216 (jeune).
HYDROCHELIDON NIGRA, Boie, *Isis* (1822), p. 563.
VIRALVA NIGRA, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XIII, p. 167.
HYDROCHELIDON NIGRICANS et OBSCURA, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 794 et 795.
HYDROCHELIDON FISSIPES, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1849), t. III, p. 660.
Buff. *Pl. enl.* 333, *adulte*, sous le nom d'*Hirondelle de mer, appelée l'Épouvantail ;* — 924, *jeune*, sous le nom de *Guifette.*

Mâle adulte, en amour : Tête, cou d'un noir tirant sur le cendré; dessus du corps, et sus-caudales d'un brun cendré; poitrine, abdomen, d'un noir cendré un peu moins foncé que le dessus de la tête; région de l'anus et sous-caudales blanches; ailes pareilles au manteau, avec les rémiges d'une teinte plus cendrée en dehors, queue, en dessus, semblable au dos; bec noir, avec les commissures rouges; pieds d'un brun rouge; iris brun noir.

Femelle adulte, en amour : Elle ressemble au mâle; le noir du cou, de la poitrine et de l'abdomen est d'une nuance plus cendrée.

Mâle et femelle adultes, en automne : Vertex, occiput et nuque d'un noir profond; dessus du corps et sus-caudales d'un cendré de plomb; front, espace entre le bec et les yeux, gorge, devant du cou d'un blanc pur; poitrine, abdomen, d'un cendré noirâtre; sous-caudales blanches; ailes semblables au manteau, avec les deux premières rémiges lisérées de blanc à l'extrémité des barbes internes; queue d'un cendré bleuâtre en dessus; bec, pieds et iris comme en été.

Jeunes avant la première mue : Vertex, occiput et nuque noirs; dessus du corps brun, avec les plumes bordées et terminées de blanc roussâtre; front et espace entre le bec et les yeux d'un blanc sale; un petit point devant ces organes et une bande noire derrière se confondant avec le noir de l'occiput; gorge, devant et côtés du cou, dessous

du corps et sous-caudales blancs, avec un grand espace cendré noirâtre sur les côtés de la poitrine ; ailes et queue brun cendré ; bec brun ; pieds livides ; iris noir.

Nota : Le plumage des adultes et des jeunes varie considérablement aux époques de la mue, suivant que celle-ci est plus ou moins avancée.

La Guifette fissipède ou Épouvantail habite l'Europe, l'Afrique et l'Amérique septentrionales.

Elle est très-répandue en France. Nous la voyons régulièrement en avril, mai, août et septembre dans nos départements du Nord, du Centre et de l'Est. On en apporte quelquefois par douzaines sur les marchés de Lille et de Douai. Il paraît qu'elle est beaucoup plus commune dans le Midi. M. Crespon dit qu'on en voit quelquefois jusqu'à 500 sur le marché de Nîmes.

Elle niche dans les endroits marécageux, parmi les roseaux, quelquefois, dit-on, sur les grandes feuilles de nénuphar (*Nymphæa lutea*), qui flottent sur les eaux ; construit un nid sans art avec des herbes sèches et des feuilles de roseaux ; pond trois ou quatre œufs, un peu piriformes, d'un roux brun ou d'un gris olivâtre, couverts de nombreuses taches, les unes grandes, les autres petites, généralement très-irrégulières ; la plupart brouillées, confluentes et formant alors de très-larges plaques qui occupent surtout la grosse extrémité de l'œuf, sous forme de calotte ou de couronne incomplète. Sur quelques variétés les intervalles que laissent entre elles les grandes taches sont criblés d'une très-grande quantité de très-petits points et de stries. Les taches et les points sont, les uns superficiels, d'un noir intense ou d'un brun tantôt sombre, tantôt roussâtre ; les autres d'un gris cendré ou d'un gris noirâtre. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,034 à 0^m,036 ; petit diam. 0^m,025.

M. J. Ray a trouvé cette espèce nichant dans le département de l'Aube, sur les étangs de la forêt d'Orient, mais principalement sur l'étang qui se trouve à un kilomètre nord d'Épothémont. Il n'a pas estimé à moins de deux cents les individus qui se reproduisent dans cette dernière localité. Ils y arrivent régulièrement tous les ans vers la fin d'avril, et en partent vers la fin d'août. M. J. Ray a constaté que leur départ et leur retour coïncidaient avec l'apparition et la disparition des insectes. Cet oiseau vole sans repos, du matin jusqu'au soir, en poussant des cris plaintifs.

463 — GUIFETTE NOIRE — *HYDROCHELIDON NIGRA* G. R. Gray ex Linn.

Bec et pieds rouges (adultes), *ou bec et pieds rougeâtres* (jeunes) ; *petites et moyennes sous-alaires et plumes axillaires noires ; la plus longue des grandes sus-alaires primaires, beaucoup plus courte que la neuvième des grandes rémiges, égale à la dixième ou un peu plus longue.*

Taille : 0^m,24.

STERNA NIGRA et NÆVIA, Linn. (nec Briss.), *S. N.* (1766), t. I, p. 227.
STERNA LEUCOPTERA, Meisn. et Schinz, *Vög. der Schweiz* (1815), p. 264.
STERNA FISSIPES, Pall. (nec Linn.), *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 398.
HYDROCHELIDON LEUCOPTERA, Boie, *Isis* (1822), p. 563.
VIRALVA LEUCOPTERA, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XIII, p. 170.
HYDROCHELIDON NIGRA, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1849), t. III, p. 660.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 423.

Mâle et femelle adultes, en été : Tête, cou, haut du dos d'un noir profond ; bas du dos et moitié postérieure des scapulaires d'un noir cendré ; sus-caudales blanches ; poitrine et la plus grande partie de l'abdomen d'un noir profond ; bas-ventre et sous-caudales d'un blanc pur ; petites et moyennes couvertures supérieures des ailes blanches, les plus grandes et les rémiges secondaires d'un cendré bleuâtre, les trois primaires d'un cendré noirâtre, avec la pointe plus foncée et la tige blanche ; queue d'un blanc pur ; bec et pieds rouge de corail ; iris noir.

Jeunes de l'année : Plumage noir, lavé de cendré, avec les plumes des parties supérieures terminées de blanchâtre ; celles des ailes d'un blanc terne, nuancé de cendré ; le front d'un cendré clair et la queue d'un cendré un peu plus foncé.

La Guifette noire ou leucoptère habite l'Europe méridionale, le nord de l'Afrique et une grande partie de l'Asie jusqu'au Kamtschatka.

Elle est assez commune sur les côtes de l'Adriatique, de la Méditerranée, dans le midi de la France, et se montre de passage accidentel dans nos départements septentrionaux.

Elle arrive dans les marais des environs de Nîmes, vers la fin d'avril, presque toujours en compagnie de la Guifette hybride.

On la voit au printemps sur les lacs de la Suisse. On en tire de temps en temps sur les côtes maritimes ou sur les marais salants de l'Artois et de la Picardie.

Elle niche dans les endroits marécageux, sur un tas de détritus de roseaux et pond trois ou quatre œufs qui varient beaucoup par la teinte du fond. Ils sont ou d'un brun olivâtre, ou d'un brun jaune ocreux assez foncé, ou d'un brun jaunâtre clair, ou d'un verdâtre pâle, mais très-prononcé. La disposition, la forme, le nombre des taches ne varient pas moins. Ces taches, auxquelles se mêle toujours un pointillé très-fin, plus ou moins abondant, sont ou petites et punctiformes, ou assez grandes et irrégulières. Elles sont, en général, plus abondantes vers le gros bout ou sur la partie la plus renflée et y forment, par confluence, une couronne interrompue ou complète. Les taches superficielles sont noires, rarement brunes ; les taches profondes varient du gris ardoisé au gris violet plus ou moins clair. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,036 à 0m,039 ; petit diam. 0m,028 à 0m,029.

464 — GUIFETTE HYBRIDE — *HYDROCHELIDON HYBRIDA* G. R. Gray ex Pall.

Bec et pieds rouges (adultes), *ou bec brun, à base rougeâtre, et pieds livides* (jeunes); *sous-alaires et plumes axillaires blanches; la plus longue des grandes sus-alaires primaires beaucoup plus courte que la neuvième des grandes rémiges, et de deux à trois millimètres plus longue que la dixième.*

Taille : $0^m,26$.

STERNA HYBRIDA, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 338.
STERNA LEUCOPAREIA, Natterer, in : Temm. *Man.* (1820), t. II, p. 746.
VIRALVA LEUCOPAREIA, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (182), t. III, p. 171.
STERNA DELAMOTTEI, Vieill. *Faun. Franç.* (1828), p. 402.
PELODES LEUCOPAREIA, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 107.
HYDROCHELIDON HYBRIDA, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1846), t. III, p. 660.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 424.

Mâle et femelle adultes, en été : Dessus de la tête et du cou d'un noir profond, terminé en bord droit; dessus du corps d'un gris cendré; gorge, bas des joues, d'un blanc plus ou moins pur; devant et côtés du cou, haut de la poitrine, d'un blanc nuancé de cendré; abdomen cendré noirâtre, avec la région de l'anus d'une teinte cendrée très-claire; sous-caudales blanches; couvertures supérieures des ailes pareilles au manteau; rémiges de même couleur en dehors, avec l'extrémité et les barbes externes de la première d'un cendré brun; queue, en dessus, d'un cendré semblable à celui du dos, avec la penne la plus latérale blanche et un peu cendrée vers son extrémité; bec et pieds rouges; iris noir.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Tête et cou d'un blanc pur, avec une tache noire derrière les yeux; le reste du plumage comme en été; bec et pieds d'un rouge foncé.

Jeunes de l'année : Dessus de la tête roussâtre, varié de brun, avec l'occiput cendré noirâtre; dessus du corps brun, avec les plumes bordées et terminées de roussâtre, tirant sur le jaune; cou et parties inférieures du corps blancs; régions ophthalmiques et parotiques d'un cendré noirâtre; couvertures supérieures des ailes et rémiges secondaires pareilles au manteau; rémiges primaires d'un cendré noirâtre à leur extrémité; rectrices semblables aux rémiges, avec la pointe blanche; bec brun, avec la base rougeâtre; pieds couleur de chair.

La Guifette hybride ou moustac, habite les parties orientales du midi de l'Europe, la Hongrie, la Dalmatie et l'Italie; est de passage régulier dans le sud de la France et accidentel dans le nord.

Elle se reproduit annuellement dans le midi de la France; niche dans les marais, construit grossièrement un nid avec des détritus de roseaux, et pond trois ou quatre œufs, d'un verdâtre clair, quelquefois lavé de jaunâtre, tachetés et piquetés de noir à la surface de la coquille; de gris cendré et de violet plus profondément. Les taches sont plus larges, plus nombreuses sur la grosse extrémité, où elles forment, par leur confluence, soit une calotte, soit une couronne incomplète. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,039 à 0m,040; petit diam. 0m,027 à 0m,028.

M. Crespon dit qu'elle arrive, au printemps, dans les parties inondées de la Camargue, et qu'elle en repart en automne; qu'elle jette, comme ses congénères, des cris fréquents en volant; que l'ayant rencontrée en troupes audessus d'un marais, en 1841, il s'y fit conduire et trouva plusieurs nids peu éloignés les uns des autres, contenant chacun trois ou quatre œufs. Ces nids, composés de détritus amoncelés sur l'eau, avaient une forme sphérique, peu de profondeur, et n'étaient fixés nulle part, de sorte qu'ils pouvaient changer de place au gré du vent.

TROISIÈME DIVISION

PALMIPÈDES LAMELLIROSTRES

PALMIPEDES LAMELLIROSTRES

Serrirostres ou Prionoramphes, Dum. *Zool. Anal.* (1806).
Lamellosodentati, Illig. *Prodr. Syst.* (1811).
Dermorhynci, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
Lamellirostres, G. Cuv. *Règ. Anim.* (1817).

Bec garni sur les bords de lamelles ou dents régulièrement disposées; ailes médiocres, dépassant rarement l'extrémité de la queue; jambes un peu placées à l'arrière du corps chez la plupart des espèces, peu ou point dénudées au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne; tarses courts, comprimés, généralement réticulés; quatre doigts; les trois antérieurs réunis par une large palmure pleine, à de rares exceptions près; pouce libre.

Les oiseaux qui composent cette division sont principalement caractérisés par les lamelles dentiformes qui garnissent les bords des mandibules. Ceux d'entre eux dont les jambes sont un peu à l'arrière du corps, marchent

très-difficilement. Ceux dont les jambes sont mieux à l'équilibre marchent bien; mais lorsque les uns et les autres sont contraints de précipiter le pas, ils déploient aussitôt les ailes pour aider une course qui, dans tous les cas, n'est jamais de longue durée. Par contre, tous sont d'excellents nageurs et la plupart d'habiles plongeurs. Malgré leurs formes lourdes, les Palmipèdes lamellirostres ont en général un vol rapide et soutenu et peuvent fournir de longues traites sans prendre de repos. Beaucoup d'entre eux ont des habitudes crépusculaires et même nocturnes. Les uns sont monogames, les autres polygames; tous sont assez féconds, et les petits naissent couverts d'un duvet épais, et abandonnent le nid aussitôt après la naissance.

Cette division comprend une grande famille, qui répond aux genres *Anas* et *Mergus* de Linné.

FAMILLE XLIX

ANATIDÉS — *ANATIDÆ*

ANATIDÆ, Leach, in : Vig. *Gen. of B.* (1825).

CYGNIDÆ, ANSERIDÆ, PLECTROPTERIDÆ, ANATIDÆ et ERISMATURIDÆ, Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1856).

Bec déprimé ou arrondi, pourvu d'un onglet corné à l'extrémité des deux mandibules, recouvert d'une peau molle dans tout le reste de son étendue; mandibule inférieure plus ou moins cachée par la mandibule supérieure ou découverte; narines percées de part en part; ailes généralement étroites, aiguës, armées sur le bord du poignet d'un ou de deux tubercules osseux plus ou moins prononcés et quelquefois protégés par une enveloppe cornée; queue courte, arrondie ou conique; pouce petit, souvent pinné, ne portant sur le sol que par l'extrémité de l'ongle.

Cette famille, composée, comme nous venons de le dire, des espèces que Linné comprenait dans ses genres *Anas* et *Mergus*, est très-naturelle et fort bien caractérisée par son bec. Cet organe présente cependant dans sa forme, dans sa structure, plusieurs modifications qui, jointes à d'autres particularités organiques, à des différences d'habitudes, de mœurs, ont permis d'établir parmi les Anatidés plusieurs subdivisions également très-naturelles, que nous croyons devoir adopter.

Observations. — La plupart des espèces d'Anatidés s'accouplent entre elles, et produisent des métis généralement inféconds, ou d'une fécondité limitée. Les formes et les caractères extérieurs de ces métis participent toujours de ceux du père et de la mère dont ils proviennent. Cependant, quelques-uns d'entre eux, malgré les traces manifestes de leur double origine, ont été considérés comme espèces. Tels sont :

1° L'*Anas purpureo-viridis* Schinz, produit certain du croisement de l'*An. boschas* et de la *Cairina moschata*.

2° L'*Anas bicolor* Donovan, qui proviendrait aussi, d'après M. Jenyns, de l'accouplement de l'*An. boschas* et de la *Cair. moschata*.

3° L'*Anas Homeyeri*, Baedeker (*Clangula intermedia*, Jaub.), hybride des Fuligules Milouin et Nyroca.

4° L'*Anas* (*clangula*) *mergoides* Kjarbolling (*Clangula angustirostris*, Brehm), hybride présumé de *Clangula glaucion* et de *Mergus albellus*.

5° Le *Mergus anatarius* Eimbeck, que les uns rapportent au précédent, que d'autres en distinguent, mais qui paraît avoir la même origine.

6° Enfin, l'*Anas glocitans*, Gmel. (nec Pall. ; *Anas bimaculata*, Penn., très-probablement hybride *An. boschas* et de *Dafila penelope*.

M. de Sélys-Longchamps, dans les *Bulletins de l'Académie Royale de Belgique* (1845, t. XII, et 1856, t. XXIII), a publié, sur les métis provenant du croisement de la plupart des Anatidés, tant à l'état de liberté qu'en domesticité, deux notes fort intéressantes. Il a constaté une quarantaine de cas d'hybridité, lesquels sont surtout fournis par les Ansériens, c'est-à-dire par les espèces les plus polygames de la famille. Nous les citons sous la rubrique des espèces qui les ont fournis, et nous renvoyons, pour le surplus, aux deux publications dont nous venons de parler.

SOUS-FAMILLE LXXVIII

CYGNIENS — *CYGNINÆ*

CYGNINA, Vig. *Gen. of B.* (1825).
CYGNINÆ, Bp. *B. of Eur.* (1838).
CYGNIDÆ, Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1856).

Lorums nus ; bec aussi large vers l'extrémité qu'à la base ; mandibule inférieure à peu près entièrement cachée par la mandibule supérieure ; ailes plus courtes que la queue ; rémiges cubitales atteignant presque l'extrémité des grandes rémiges primaires ; jambes et tarses courts, placés en arrière de l'équilibre du corps ; doigt externe aussi long que le médian ; pouce lisse en dessous ; cou très-long.

Les Cygniens sont les plus grands des Anatidés, et se distinguent par un cou excessivement long et hors de proportion avec la hauteur des pattes; par des lorums nus, des ailes amples, à rémiges cubitales ou tertiaires presque aussi longues que les grandes primaires. Leur trachée-artère est sans renflement à la partie inférieure: elle forme cependant chez quelques espèces des replis qui se logent dans l'épaisseur du sternum. Ils sont plus nageurs que marcheurs et se rapprochent à cet égard des Anatiens.

La sous-famille des Cygniens repose absolument sur le genre *Cygnus* de Linné.

GENRE CCXXI

CYGNE — *CYGNUS*, Linn.

CYGNUS, Linn. *S. N.* (1735).
OLOR, Wagl. *Isis* (1832).

Bec aussi long que la tête, épais à la base, qui est renflée ou surmontée d'un tubercule charnu, convexe, déprimé et obtus à l'extrémité; d'égale largeur dans toute son étendue; lamelles de la mandibule supérieure à peine saillantes au delà des bords, vers le milieu du bec; narines à peu près médianes, latérales, oblongues; onglet supérieur large, très-recourbé; ailes amples, sub-aiguës; queue courte, arrondie ou carrée; tarses épais, aussi longs que le doigt interne ou un peu plus courts; palmures amples; pouce très-petit et ne portant à terre que par l'extrémité de l'ongle.

Les Cygnes ont des habitudes essentiellement aquatiques, et sont remarquables par l'élégance de leurs formes lorsqu'ils nagent. Jamais ils ne plongent, mais ils peuvent à l'aide de leur long cou atteindre à d'assez grandes profondeurs les racines, les tiges, les feuilles de plantes aquatiques et les autres substances dont ils se nourrissent. Ils sont monogames; vivent en troupes une grande partie de l'année; émigrent en automne et en hiver. Leur vol est puissant et assez rapide.

Le mâle et la femelle portent un plumage absolument semblable. Les jeunes avant la première mue, s'en distinguent.

Ce genre est représenté en Europe par trois espèces, pour lesquelles on a créé deux genres ou sous-genres distincts : l'unique caractère sur lequel on le fait reposer autorise simplement à séparer ces espèces en deux groupes.

A — *Espèces dont le sommet du bec, en avant du front, est lisse à tous les âges.*

465 — CYGNE SAUVAGE — *CYGNUS FERUS* Ray.

(Type du sous-genre *Olor*, Wagl.)

Bec jaune à la base, cette teinte s'étendant jusqu'à l'extrémité antérieure des narines et se terminant en pointe; plumes du front formant un angle aigu.

Taille : 1^{m},55 *et au delà.*

Cygnus ferus, Ray, *Syn. Av.* (1713), p. 136.
Anas cygnus, p. Linn. *S. N.* (1766), t. II, p. 194.
Cygnus musicus, Bechst. *Nat. Deuts.* (1803), t. VI, p. 830.
Cygnus melanorhynchus, Mey. *Tasch. Deuts.* (1810), t. II, p. 498.
Cygnus olor a *major,* Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 211.
Olor musicus, Wagl. *Isis* (1832), p. 1234.
Cygnus xanthorhinus, Naum. *Vög. Deuts.* (1842), t. XI, p. 478, pl. 296.
Gould, *Birds of Eur.* p. 355.

Mâle adulte : Plumage d'un blanc pur, avec le dessus de la tête et le haut de la nuque légèrement teintés de jaunâtre; bec noir de la pointe aux narines exclusivement, jaune dans le reste de son étendue, ainsi que les lorums; pieds et membranes interdigitales noirs; iris brun noir.

Femelle : Semblable au mâle, seulement un peu plus petite.

Jeunes de l'année : D'un gris clair; partie supérieure du bec et lorums couleur de chair livide; pieds gris-brun rougeâtre.

Les mêmes après la deuxième mue, ou en entrant dans leur seconde année, sont maculés de blanc.

Le Cygne sauvage habite les régions du cercle arctique; émigre en hiver et passe alors le long de la mer, en Hollande, en Belgique, en France et rarement dans l'intérieur des terres. Un très-grand nombre hiverne sur les côtes du Pont-Euxin.

Il en vint en 1830 de très-grandes troupes dans les marais et les prairies submergées du département du Nord. On en vit à cette époque presque partout en France.

Il niche au bord des eaux, parmi les herbes; pond de cinq à sept œufs, d'un blanc légèrement roussâtre ou verdâtre, sans taches, souvent avec un enduit crétacé. Ils mesurent :

Grand diam. 0^{m},011; petit diam. 0^{m},070 environ.

Ce Cygne passe une grande partie de sa vie dans l'eau, et semble préférer les embouchures des grands fleuves et les lacs salés de l'intérieur des terres. Il vit principalement d'herbes, du moins en captivité.

Il se plie facilement à la domesticité, pourvu qu'on ait, dans les premiers temps, la précaution de lui amputer l'extrémité d'une aile, pour l'empêcher

de voler. Ceux que l'on réduit à la captivité sont très-doux et se tiennent souvent hors de l'eau. Ils marchent avec plus d'aisance que le Cygne domestique. Ils se reproduisent difficilement dans un parc ou une basse-cour. M. Deméezemacker fils en a vu cependant, en Angleterre, qui ont eu des petits en captivité.

On fait d'excellents pâtés avec la chair du jeune Cygne sauvage.

Observation. Le sternum, dans cette espèce, est creux et loge dans son bréchet la trachée-artère, qui y forme une double circonvolution avant de se rendre dans les poumons. Cette particularité est propre aux deux sexes.

466 — CYGNE DE BEWICK — *CYGNUS MINOR* Keys. et Blas. ex Pall.

Bec un peu renflé et jaune à la base, cette teinte se terminant plus ou moins brusquement en arrière des narines ; plumes du front formant un angle obtus.

Taille : 1^m,26 (*mâle*) ; 1^m,16 *à* 1^m,20 (*femelle*).

Cygnus olor b *minor,* Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 214.
Cygnus Bewickii, Yarr. *Trans. Linn. Soc.* (1830), t. XII, p. 445.
Cygnus islandicus, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 822.
Cygnus minor, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 82.
Cygnus melanorhinus, Naum. *Vög. Deuts.* (1842), t. XI, p. 497, pl. 297.
Cygnus musicus minor, Schleg. *Rev. Crit.* (1844), p. 112.
Cygnus Altumi Baedeker.
Olor minor, Bp. *Cat. Parzud.* (1856), p. 15.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 356.

Mâle adulte : Plumage d'un blanc très-éclatant, avec une légère teinte jaunâtre à la tête et à la nuque ; bec noir de la pointe au delà des narines, le reste de son étendue d'un jaune orange, ainsi que les lorums ; pieds et membranes interdigitales d'un noir profond ; iris brun noir.

Femelle adulte : Semblable au mâle, seulement un peu plus petite et sans proéminence notable à la base du bec.

Jeunes de l'année : D'un gris clair ; bec moins gros à sa base, avec la membrane qui le recouvre et les lorums couleur de chair et parsemés de petites plumes cendrées ; le reste du bec, les pieds et l'iris noirâtres.

Le Cygne de Bewick habite l'Islande, la Sibérie, et se montre de passage en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, en France, durant les hivers rigoureux.

Plusieurs individus ont été pris dans les environs de Dunkerque pendant

l'hiver de 1829 à 1830. A cette époque on l'observa en Angleterre, et l'on en tua quelques-uns en Belgique, sur l'Escaut et sur la Meuse, près de Liége. Une quinzaine d'individus ont été portés aux marchés de Paris durant l'hiver de 1844 à 1845. Ils avaient été tirés près de Montreuil-sur-Mer. Depuis, l'espèce s'est montrée assez fréquemment tant sur nos côtes de la Manche, que sur celles du golfe de Gascogne.

Ce Cygne niche en Islande. Son nid est, dit-on, plus vaste que celui du Cygne sauvage, et ses œufs, au nombre de cinq à sept, sont plus jaunâtres et sans tache. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,095 à 0m,010; petit diam. 0m,065 à 0m,070.

Observation. La trachée-artère, chez cette espèce, est logée dans un creux du sternum, plus grand que chez le Cygne sauvage, et y fait aussi deux circonvolutions. Ce creux mesure 0m,14 à 0m,18 dans le mâle, et 0m,08 à 0m,12 seulement dans la femelle.

B — *Espèces dont le sommet du bec est surmonté d'un tubercule frontal, chez les individus adultes.*

467 — CYGNE DOMESTIQUE — *CYGNUS MANSUETUS* Ray.

Pieds noirs; lorums, front, fosses nasales, bords des mandibules et onglets noirs; le reste du bec rouge.
Taille : 1m,46 *et au delà.*

Cygnus mansuetus, Ray, *Syn. Av.* (1713), p. 136.
Cygnus, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 288.
Anas cygnus, p. Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 194.
Anas olor, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 501.
Cygnus gibbus, Bechst. *Nat. Deuts.* (1809), t. IV, p. 815.
Cygnus sibilus, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 215.
Cygnus olor, Vieill. *N. Dict.* (1817), t. IX, p. 37.
Buff. *Pl. enl.* 913.

Mâle adulte : Plumage entièrement d'un blanc éclatant; bec rouge, avec l'onglet, les narines et les bords des mandibules noirs; bord libre des paupières, espace nu des lorums et protubérance ou caroncule frontale d'un noir profond; pieds noirs, légèrement nuancés de rougeâtre; iris d'un brun foncé.

Femelle adulte : Un peu plus petite que le mâle, avec la protubérance du front moins grosse et le cou plus mince.

Jeunes avant la première mue : Moins forts que la femelle ; plumage d'un brun cendré ; bec et pieds d'une teinte plombée.

Les *jeunes*, en naissant, sont couverts d'un épais duvet qui est gris blanc chez les mâles, et gris brun chez les femelles. Les plumes se montrent plus tôt chez les premiers que chez les secondes ; il en est de même du tubercule qui surmonte la base de la mandibule supérieure.

Le Cygne domestique vit à l'état sauvage dans les contrées orientales du nord de l'Europe, et dans les mers de Suède, suivant de Blainville.

Il est de passage en France dans les hivers très-rigoureux.

Nous le voyons dans nos contrées septentrionales, le long des côtes maritimes, beaucoup plus rarement que le Cygne sauvage. Le Musée de Lille possède un jeune sujet qui a été tué à Dunkerque pendant l'hiver de 1829 à 1830. On a également tiré des individus de cette espèce, à la même époque, aux environs d'Abbeville, de Dieppe et de Nîmes.

Il niche sur les bords des eaux. Son nid est élevé, formé d'herbes et de roseaux, garni de plumes et de duvet. Ses œufs, au nombre de six à huit, sont oblongs, d'un gris verdâtre, recouverts d'une mince couche crétacée blanchâtre, formant des plaques arrondies plus ou moins grandes, plus ou moins épaisses, et plus nombreuses vers le gros bout que sur le reste de l'œuf. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,10$ à $0^m,11$; petit diam. $0^m,073$ environ.

Le Cygne domestique a les mœurs et les habitudes du Cygne sauvage. Sa nourriture consiste principalement en herbes aquatiques, en petits poissons et en coquillages.

Observation. La trachée-artère de cette espèce n'offre pas de circonvolutions, comme dans les deux précédentes ; elle se rend directement aux poumons.

C'est à ce Cygne que l'on doit rapporter celui que l'on élève pour l'ornement des étangs et des bassins, et non au Cygne sauvage, ainsi que l'a fait Buffon.

Les auteurs en distinguent, les uns comme espèce, les autres comme race locale, la variété suivante :

A — CYGNE INVARIABLE — *CYGNUS IMMUTABILIS* Yarrell.

Pieds grisâtres ; le reste comme chez le Cygnus mansuetus. *Même taille.*

CYGNUS IMMUTABILIS, Yarrell, *Proceed. Zool. Soc.* (1838), p. 19.
CYGNUS OLOR IMMUTABILIS, Schleg. *Rev. Crit.* (1844), p. 112.

Mâle et femelle adultes : Plumage entièrement blanc comme chez le *Cygnus mansuetus ;* tarses, doigts et palmures d'un gris cendré ou verdâtre.

Jeunes sous leur premier plumage : Blancs comme les adultes ; le duvet dont ils sont revêtus *en naissant* est également d'un blanc pur.

Ce Cygne, que les fourreurs de Londres désignent sous le nom de *Polar Swan* (Cygne du Pôle), paraît habiter l'Europe septentrionale. Il a été observé dans la Baltique, sur les côtes de l'Angleterre et de la Hollande. En 1837, des bandes nombreuses, selon M. Yarrell, se sont montrées depuis Edimbourg jusqu'à l'embouchure de la Tamise.

Ses mœurs et ses habitudes ne diffèrent pas de celles de l'espèce précédente.

Observation. Le Cygne invariable ne se distingue absolument du Cygne domestique que par la teinte de ses pieds et surtout par la livrée des jeunes. Chez le dernier, les jeunes qui viennent de naître ont un duvet plus ou moins nuancé de brun, et cette teinte se manifeste sur le premier plumage ; chez le Cygne invariable, le premier duvet et le premier plumage sont au contraire entièrement blancs, comme chez les parents dont ils proviennent.

SOUS-FAMILLE LXXIX

ANSÉRIENS — *ANSERINÆ*

ANSERINA, Vig. *Gen. of B.* (1825).
ANSERINÆ, Bp. *B. of Eur.* (1826).

Bec plus étroit à l'extrémité qu'à la base ; mandibule inférieure découverte ; ailes atteignant et dépassant l'extrémité de la queue ; jambes à peu près à l'équilibre du corps, bien dénudées au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne ; tarses assez élevés, médiocrement comprimés ; doigt externe plus court que le médian ; pouce lisse en dessous.

Les Ansériens, malgré les rapports de forme qu'ils présentent avec les autres Anatidés, ont des caractères qui leur sont propres et qui les distinguent parfaitement. Leurs jambes sont placées très-peu à l'arrière du corps ; leurs tarses sont élevés, leurs ailes généralement longues ; leur mandibule inférieure est découverte de la base à l'extrémité, ce qui constitue un caractère essentiel, et leur trachée-artère est sans replis ni renflements à sa partie inférieure.

Leurs habitudes présentent également des différences caractéristiques.

Les Ansériens, en effet, sont beaucoup plus marcheurs, et beaucoup moins nageurs que les autres Anatidés. Ils ne cherchent ordinairement pas leur nourriture en barbotant, mais ils broutent, ce que font rarement les Anatiens ; leur régime est par conséquent presque exclusivement végétal. Ces différences

sont même marquées dès le premier âge; ainsi les Ansériens qui viennent de naître, au lieu de gagner l'eau, s'en éloignent, suivent leur mère et vont paître avec elle les pointes de feuilles de graminées. Enfin, les Ansériens ont un vol plus élevé, plus soutenu, beaucoup moins rapide.

GENRE CCXXII

OIE — *ANSER*, Barrère.

ANAS, p. Linn. *S. N.* (1735).
ANSER, Barrère, *Ornith. Spec. nov.* (1745).

Bec à peu près aussi long que la tête, conique, très-élevé à son origine, un peu renflé au bout; lamelles espacées, saillantes en forme de dents sur tout le bord de la mandibule supérieure, jusqu'à l'onglet, et notablement dirigées en arrière; onglet supérieur presque aussi large que l'extrémité du bec, médiocrement courbé; narines médiocres, distantes, élevées, amples, elliptiques; ailes aiguës dépassant un peu l'extrémité de la queue, qui est de moyenne longueur et légèrement arrondie sur les côtés; tarses épais, à peu près aussi longs que le doigt médian, y compris l'ongle.

Les Oies, que caractérisent un bec épais, très-élevé à son origine; des lamelles épaisses, dentiformes, qui débordent la mandibule supérieure dans presque toute son étendue, se distinguent encore par un plumage sans éclat, peu varié, dans lequel les teintes grises dominent.

Ce sont des oiseaux sociables, qui vivent et voyagent par troupes; fréquentent les prairies, les champs ensemencés voisins des eaux; habitent, l'été, les régions boréales, et se répandent, l'hiver, dans les contrées chaudes et tempérées. Dans le vol, les Oies observent le même ordre que les Grues et la plupart des grands Échassiers, et forment une sorte d'équerre ou de V renversé. Cependant, si la troupe est peu nombreuse, les individus qui la composent se rangent sur une seule ligne, qui traverse les airs plus ou moins obliquement. Elles rappellent fréquemment en volant, surtout lorsqu'elles voyagent la nuit. D'un naturel défiant et craintif, elles fuient à la moindre apparence de danger, en poussant de grands cris d'alarme.

Leur nourriture consiste principalement en jeunes pousses de végétaux, qu'elles broutent ou paissent, et en graines.

Le mâle et la femelle ne diffèrent que par la taille. Les jeunes, avant la première mue, ont un plumage qui les distingue. Leur mue est double.

Observations. Les Oies d'Europe ont été l'objet, dans ces dernières années,

de nombreuses recherches, qui ont fait porter à huit ou neuf les espèces et sous-espèces de ce genre.

Ainsi, parmi celles à bec bicolore (jaune et noir), l'on 1° distingue un *Anser sylvestris*, Briss. (*Ans. segetum*, Mey. nec Naum.); un 2° *Ans. arvensis* Brehm (*Oie sauvage*, Buff. *Pl. enl.* 985. *Ans. segetum*, Nilss. nec Mey.); 3° un *Ans. brachyrhynchus* Baill. (*Ans. segetum* Naum. nec Mey.), dont les uns font simplement une race, les autres une espèce ; 4° enfin une variété locale établie avec le plus grand doute par M. de Sélys-Longchamps sous le nom d'*Ans. leuconyx*.

Ces quatre espèces et sous-espèces doivent, selon nous, être réduites à deux : L'*Ans. leuconyx*, déjà considérée comme fort douteuse par M. de Sélys, et l'*Ans. Arvensis*, Brehm, ne diffèrent pas de l'*Ans. sylvestris* Briss. (Oie sauvage des *Pl. enl.* 985), et doivent lui être rapportés ; et l'*Ans. segetum* Naum. (nec Mey.), n'est qu'un double emploi d'*Ans. brachyrynchus*, Baill., qui doit conserver la priorité.

Parmi les espèces à front blanc, l'on distingue aussi des *Ans. albifrons* et *minutus*, sur lesquels il ne saurait y avoir de doute, un *Ans. intermedius* Naum. (*Ans. Bruchi* Brehm), et un *Ans. pallipes* de Sélys. Le premier, admis comme douteux, n'est probablement qu'un état d'âge ou une variété individuelle de l'*Ans. albifrons*. Le second ne nous est pas assez connu pour que nous puissions juger de sa valeur ; nous l'admettrons donc provisoirement, mais seulement à titre de variété locale de l'*Ans. albifrons*, comme, d'ailleurs, l'a fait M. de Sélys-Longchamps.

Le genre *Anser* ne renferme donc pour nous, comme bien authentiques, que les espèces suivantes.

468 — OIE CENDRÉE — *ANSER CINEREUS* Meyer.

Bec, des commissures à la pointe, aussi long ou plus long que le doigt interne, l'ongle compris, unicolore ; onglet blanchâtre ; pieds jaunâtres ; croupion cendré, parties inférieures variées de noir chez les adultes.

Taille : 0m,80 *environ.*

ANAS ANSER, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 510.
ANSER CINEREUS, Meyer, *Tasch. Deuts.* (1810), t. II, p. 552.
ANAS ANSER FERUS, Temm. *Man.* (1815), p. 526.
ANSER FERUS, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 28.
ANSER PALUSTRIS, Flem. *Brit. Anim.* (1828), p. 126.
ANSER VULGARIS, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 222.
ANSER SYLVESTRIS, Brehm (nec Briss.), *Handb. Nat. Vög. Deuts* (1831), p. 836.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 347.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 358 et 359.

Mâle adulte, en hiver : Tête et cou d'un cendré roussâtre, avec le

front blanchâtre et les bordures des plumes légèrement grisâtres; haut du dos et les scapulaires d'un cendré brun, ondés transversalement de blanchâtre; milieu et bas du dos, sus-caudales médianes d'un cendré bleuâtre; sus-caudales latérales blanches; poitrine cendrée et ondée de blanchâtre sur les côtés; abdomen et sous-caudales blancs, quelquefois avec des plumes noires; flancs d'un cendré brun, ondés de grisâtre; petites couvertures supérieures des ailes d'un cendré bleuâtre, bordées de blanchâtre, les autres semblables aux scapulaires; rémiges primaires noires, nuancées de cendré, avec les baguettes blanches; les secondaires noires, bordées de blanc; rectrices médianes d'un brun cendré, bordées et terminées de blanc, les deux plus externes entièrement de cette dernière couleur, les autres brunes et blanches, plus ou moins lavées de cendré bleuâtre; bec jaune orange, avec l'onglet blanchâtre; bord libre des paupières jaune rougeâtre; pieds d'un rouge livide tirant sur le jaune; iris brun foncé.

Femelle adulte : Elle ressemble au mâle; seulement elle est moins forte et d'un cendré plus clair en dessus.

Jeunes avant la première mue : Ils nous sont inconnus.

L'Oie cendrée ou première habite principalement les contrées orientales de l'Europe. Elle est de passage annuel en France. Nous l'y voyons à l'approche des gelées et immédiatement après l'hiver.

Elle se reproduit, dit-on, en Angleterre, en Allemagne, en Danemark et en Russie ; niche parmi les herbes et les joncs ; pond huit à douze œufs, quelquefois quatorze, d'un blanc jaunâtre ou verdâtre, sans taches ou couverts de mouchetures roussâtres. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,082$ à $0^m,090$; petit diam. $0^m,054$ à $0^m,062$.

Cette espèce, qui est sinon l'unique, du moins la principale souche de notre Oie domestique, se plaît sur les plages et dans les marais. Durant ses voyages, elle paraît préférer les bords de la mer.

Observation. Cette espèce se croise facilement en domesticité soit avec ses congénères, soit avec des Anatidés appartenant à d'autres genres. M. de Sélys-Longchamps cite des accouplements du mâle avec des femelles de *Bernicla canadensis*, *Cairina moschata*, *Anser sylvestris* et *cygnoides;* et d'accouplements de la femelle, avec des mâles de *Bernicla canadensis, leucopsis,* d'*Anser cygnoides* et même de *Cygnus musicus*.

A l'exception des métis provenant de l'accouplement avec l'*Anser cygnoides*, chez lesquels on a constaté une fécondité restreinte, tous les autres étaient inféconds.

469 — OIE SAUVAGE — *ANSER SYLVESTRIS* Briss.

Bec, des commissures à la pointe, aussi long que le doigt interne, l'ongle compris, bicolore (noir et jaune, le jaune dominan tou balançant le noir); onglet noir; pieds jaune-orange; croupion brun-noirâtre; parties inférieures sans taches noires à aucun âge.
Taille : 0m,75 *à* 0m,85.

ANSER SYLVESTRIS, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 265.
ANAS SEGETUM, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 512.
ANSER SEGETUM, Mey. et Wolf (nec Naum.), *Tasch. Deuts.* (1810), t. II, p. 554.
ANSER FERUS, Flem. (nec Temm.), *Brit. Anim.* (1828), p. 126.
ANSER ARVENSIS, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 839.
Buff. *Pl. enl.* 985.
Naum. *Vög. Deuts.* pl. 286.

Mâle adulte, en hiver : Tête, haut du cou d'un cendré brun roussâtre, plus foncé au vertex; bas du cou cendré roussâtre; dessus du corps cendré brun, ondé de cendré roussâtre et de cendré blanchâtre, avec les plus longues des scapulaires bordées de blanc; croupion d'un brun noirâtre; milieu de la poitrine et de l'abdomen d'un cendré clair; bas-ventre et sous-caudales d'un blanc pur; côtés de la poitrine et flancs d'un cendré brunâtre, ondé de roussâtre; petites et moyennes couvertures supérieures des ailes d'un cendré bleuâtre et bordées de blanc; les deux premières rémiges également d'un cendré bleuâtre en dehors, et noires en dedans; les autres entièrement noires; rectrices d'un brun noir, lisérées et terminées de blanc; bec noir à la base et à l'onglet, jaune-orange au milieu; bord libre des paupières d'un gris noirâtre; pieds d'un rouge orange; iris brun foncé.

Femelle : Elle ressemble au mâle, mais elle est sensiblement plus petite et a les teintes moins pures.

Jeunes de l'année : D'un cendré brun clair, avec la tête et le cou d'un roux jaunâtre terne, et quelques plumes blanchâtres à la base du bec.

L'Oie sauvage, nommée aussi Oie des moissons, Oie vulgaire, habite les régions arctiques et hiverne dans les contrées tempérées; elle est de passage annuel en France.

Elle se montre dans nos départements du Nord en automne, en hiver et au printemps, toujours en bandes nombreuses qui font de grands dégâts dans les champs de colza, lorsqu'elles s'y arrêtent. On la voit communément, l'hiver,

dans les Basses-Pyrénées, et en moins grand nombre que la précédente, dans le département du Gard.

Elle se reproduit fort avant dans le Nord, niche dans les marais, pond dix à douze œufs d'un blanc jaunâtre sale sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,082 à 0m,085 ; petit diam. 0m,053 à 0m,057.

Elle a les mêmes mœurs que l'Oie cendrée et ne paraît pas longer les bords de la mer, comme celle-ci, dans ses migrations.

470 — OIE A BEC COURT — *ANSER BRACHYRHYNCHUS* Baill.

Bec, des commissures à la pointe, plus court que le doigt interne, l'ongle compris, bicolore (jaune et noir, le jaune étant réduit à un assez étroit anneau) ; onglet noir ; pieds d'un jaunâtre pâle ou rougeâtres ; croupion cendré ; parties inférieures sans taches noires à aucun âge.

Taille : 0m,65.

Anser brachyrhynchus, Baill. *Mém. de la Soc. d'ém. d'Abb.* (1833-1834), p. 74.
Anser brevirostris, Thienm. *Fortpflanz. der Vög. Eur.* (1838), 5e part. p. 28.
Anser phœnicopus, Bartlett, *Proceed. Zool. Soc.* (1839), p. 3.
Anser segetum, Naum. (nec Meyer), *Vög. Deuts.* (1842), t. XI, pl. 287.

Mâle adulte, en hiver : Tête et haut du cou bruns ; bas du cou d'un cendré roux ; dessus du corps d'un brun cendré, ondé de blanchâtre, avec les plus longues des scapulaires bordées de blanc ; sus-caudales les plus grandes blanches, les autres noirâtres ; poitrine, partie supérieure de l'abdomen d'un cendré blanchâtre ; bas-ventre, sous-caudales, d'un blanc pur ; flancs bruns, ondés de blanchâtre ; petites et moyennes couvertures supérieures des ailes d'un cendré bleuâtre et bordées de blanc ; les deux premières rémiges également d'un cendré bleuâtre, les autres noires ; rectrices de cette dernière couleur ; bec jaune-orange, nuancé de rouge vermillon entre les narines et l'onglet, celui-ci et la base du bec noirs ; pieds rouges ; iris brun.

Femelle adulte, en hiver : Un peu plus petite, tête et corps moins bruns ; bec plus court.

Au printemps, les bordures des plumes deviennent rousses, la tête prend une nuance bleuâtre, le bec une teinte rose derrière l'onglet jusqu'aux narines, et les pieds une teinte à peu près semblable.

Jeunes avant la première mue : Ils nous sont inconnus.

Cette espèce habite le nord de l'Europe orientale et passe irrégulièrement en France.

Elle n'est guère bien connue que depuis une trentaine d'années; jusqu'alors elle avait été confondue avec l'Oie sauvage.

On en a tué quelques-unes en 1829, 1830 et 1838 aux environs d'Abbeville. M. Deméezemacker possède la dépouille d'un individu qui lui avait été apporté, avec des Oies vulgaires, il y a environ quarante ans. Depuis cette époque, il s'en est procuré plusieurs sur le marché de Dunkerque; on l'a aussi rencontrée sur celui de Calais en décembre 1853. M. de Lamotte en a plusieurs qui vivent, dans sa maison de campagne, avec des Oies sauvages, des Oies cendrées et des Oies rieuses. Elles ne se mêlent jamais avec celles-ci, font constamment bande à part. Elles y ont couvé en 1841.

Les œufs pondus en captivité sont blancs, sans taches, et ressemblent à ceux de l'Oie vulgaire. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,085$; petit diam. $0^m,056$.

Observations. L'Oie à bec court ressemble beaucoup à l'Oie vulgaire ; elle n'en diffère essentiellement que par le bec plus court, la teinte jaune du bec moins étendue, le croupion plus cendré et des pieds plus pâles, plutôt rougeâtres que jaunes. Le Muséum d'Histoire naturelle de Paris possède deux des types de M. Baillon, qui ont, l'un les pieds d'un gris pâle (probablement couleur de chair primitivement); l'autre d'un gris très-notablement lavé de jaunâtre.

471 — OIE A FRONT BLANC — *ANSER ALBIFRONS* Bechst.

Un bandeau blanc en arrière de la mandibule supérieure, n'arrivant pas, sur le front, à l'aplomb de l'angle antérieur de l'œil; bec, des commissures à la pointe, à peu près de la longueur du doigt interne, l'ongle compris, jaune livide; onglet jaunâtre; pieds jaunes; croupion teinté de cendré, parties inférieures variées de noir chez les adultes.

Taille : $0^m,70$ *environ.*

Anser septentrionalis sylvestris, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 269.
Anas albifrons, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 509.
Anser albifrons, Bechst. *Nat. Deuts.* (1809), t. IV, p. 898.
Anser erythropus, Flem. (nec Linn.), *Brit. Anim.* (1828), p. 127.
Anser medius, Temm. *Man.* (1840), 4ᵉ part. p. 519.
Anser intermedius, Naum. *Vög. Deuts.* (1842), t. XI, pl. 288.
Anser Bruchi, Bp. ex Brehm, *Rev. crit.* (1850), p. 191.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 289.
Naum. *Vög. Deuts.* pl. 289.

Mâle adulte, en hiver : Tête et cou d'un brun cendré, nuancé de roussâtre, avec tout le front et une partie des joues blancs, entourés d'une bande brun noirâtre; dessus du corps d'un brun cendré terne, ondé de

blanc-roussâtre; sus-caudales, les plus grandes, blanches, les autres noirâtres; dessous du corps d'un gris cendré blanchâtre, varié de taches et de larges bandes transversales au bas de la poitrine, à la partie antérieure de l'abdomen et aux flancs; bas-ventre et sous-caudales d'un blanc pur; petites couvertures supérieures des ailes d'un brun terne, faiblement bordées de roussâtre, les moyennes d'un cendré bleuâtre, terminées de blanc; rémiges primaires d'un cendré bleuâtre sur une grande partie de leur étendue, noirâtres vers leur extrémité; les secondaires d'un noir profond; queue noirâtre, avec les pennes bordées et terminées de blanc; bec jaune-orange autour des narines, sur la partie moyenne de la mandibule supérieure et les bords de la mandibule inférieure, avec le reste d'une teinte lie de vin et l'onglet blanchâtre; bord libre des paupières brunâtre; pieds de couleur orange; ongles cendrés; iris brun foncé.

Femelle adulte, en été : Un peu plus petite; moins de blanc au front et aux joues; teintes plus claires sur le corps et moins de noir en dessous.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Ils nous sont inconnus. Temminck soupçonne qu'ils ont alors la poitrine et l'abdomen d'un noir profond; ses soupçons pourraient bien être fondés.

Un jeune mâle après la première mue, trouvé sur le marché de Lille, en novembre 1855, avait le bec jaunâtre, nuancé d'olivâtre sur l'arête, les côtés, les bords des mandibules, avec l'onglet couleur de corne gris au centre et au bout; il avait les pieds jaune-orange, plus pâle sur les membranes interdigitales qu'aux doigts et aux tarses : les parties inférieures offraient quelques taches noires.

Jeunes de l'année avant la mue : Couleurs plus sombres; point de taches ni de bandes noires sur les parties inférieures du corps; celles-ci d'une teinte générale brunâtre, nuancée de cendré; quelques plumes blanches au front et aux joues; bec verdâtre, passant au jaunâtre; onglet brun.

L'Oie à front blanc, vulgairement Oie rieuse, habite le nord des deux mondes. Elle est de passage périodique en France et dans d'autres contrées tempérées.

Nous la voyons en décembre, janvier et février, toujours en grandes bandes, qui s'abattent au milieu des champs cultivés et y font de grands dégâts. C'est l'espèce que l'on rencontre le plus souvent aux environs de Lille. Elle apparaît aussi en grandes troupes en Anjou, en Lorraine et dans les Basses-Pyrénées.

Elle niche dans les marais. Sa ponte est de neuf à douze œufs, d'un blanc sale, sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,080 à 0m,084 ; petit diam. 0m,054 à 0m,058.

L'Oie à front blanc ou rieuse vit et se propage dans les basses-cours ; mais il faut avoir le soin de lui amputer l'extrémité d'une aile. Elle se nourrit, comme les Oies domestiques, de graines et de feuilles de graminées. Sa chair est assez bonne.

Observation. Le mâle de cette espèce s'allie parfois, en domesticité, avec la femelle de l'*Ans. leucopsis*. Selon M. de Sélys-Longchamps, qui en cite deux cas, cette alliance produit des métis qui ont plus des caractères de la femelle que du mâle.

A — OIE A PIEDS PALES — *ANSER PALLIPES*

De Sélys.

Un bandeau blanc en arrière de la mandibule supérieure, s'étendant sur la mandibule inférieure, et n'arrivant pas, sur le front, à l'aplomb de l'angle antérieur de l'œil ; pieds d'un rose pâle ; parties inférieures sans taches noires à aucun âge.

*Taille de l'*Anser albifrons.

Anser pallipes, de Sélys, *Naumannia* (1855), 2e livr. p. 264.
Anser albifrons roseipes, Schleg. *Naumannia* (1855), 2e livr. p. 254.

Adultes : Une large bande blanche en arrière du bec, embrassant la mandibule supérieure et la mandibule inférieure, de manière à former un cercle presque complet ; plumage semblable à celui de l'*Anser albifrons*, mais sans taches transversales noires aux parties inférieures, qui sont blanchâtres ; pieds d'un rose pâle ; tout le reste comme chez l'espèce précédente.

Les *jeunes* ne diffèrent pas de ceux de l'*Anser albifrons*.

Cette race, dont on ne connaît pas la provenance, vit en domesticité en Belgique et en Hollande. Elle aurait cependant été observée à l'état de liberté sur les côtes de la Belgique et de la France.

Son cri ressemble à un long éclat de rire, tandis que celui de l'*Ans. albifrons* rappelle celui de l'*Ans. segetum*.

D'après M. de Sélys-Longchamps elle a produit en Belgique, avec l'*Anser cygnoides*, des métis féconds, qui avaient les pieds d'un jaune safran et le bec marqué de noir. Elle se serait également reproduite avec l'*Ans. sylvestris* (*Ans. arvensis*, Brehm), selon une communication que M. de Sélys-Longchamps doit à M. de Spoelbergh.

472 — OIE NAINE — *ANSER ERYTHROPUS* Newton ex Linn.

Un bandeau blanc en arrière de la mandibule supérieure, remontant en pointe mousse sur le front jusqu'au-dessus des yeux; bec, des commissures à la pointe, plus court que le doigt interne, l'ongle compris, gris-rougeâtre ou couleur de chair, ainsi que les pieds; onglet blanchâtre; croupion d'un gris noirâtre; parties inférieures variées de noir chez les adultes.

Taille : 0m,56 *environ.*

ANAS ERYTHROPUS, Linn. (nec Gmel.), *Faun. Suec.* (1746), p. 33, sp. 92, et (1761), n° 116.
ANSER TEMMINCKII, Boie, *Isis* (1822), p. 882.
ANSER CINERASCENS, Brehm, *Beitr. zur Vög.* (1822), t. III, p. 875.
ANSER MINUTUS, Naum. *Vög. Deuts.* (1842), t. III, p. 364, pl. 291.
ANSER ERYTHROPUS, Newt. in : *Ann. of Nat. Sc.* (1860), 3e sér., t. VI, p. 452.

Adultes : Un large bandeau blanc en arrière de la mandibule supérieure, limité postérieurement par un trait noir et remontant en pointe mousse sur le front, à peu près jusqu'au milieu des yeux; dessus de la tête et partie postérieure du cou d'un gris brun foncé; côtés de la tête, devant et côtés du cou d'un gris cendré, lavé de brun; plumes du manteau et petites scapulaires brun cendré, frangées et roussâtres; grandes scapulaires d'un gris brun un peu plus sombre, sans bordure claire, ou avec un liséré blanchâtre très-fin et à peine sensible; bas du dos et croupion d'un gris noirâtre, avec un léger glacis cendré; sus-caudales latérales blanches; parties inférieures, jusqu'au bas-ventre, d'un brun cendré clair, passant au brun sombre sur les flancs, ondulées de blanchâtre et de noir sur une grande partie de l'abdomen, de roussâtre sur les côtés de la poitrine et des régions inférieures du cou; bord externe de la plupart des plumes des flancs frangé de blanc; bas-ventre et sous-caudales blanches; petites couvertures supérieures des ailes grises; les moyennes, grises à la base, teintées de brun à l'extrémité; les grandes primaires d'un gris cendré clair; les grandes secondaires brunes, terminées de blanc; grandes rémiges primaires noires, extérieurement bordées de gris; rémiges secondaires noires; rectrices d'un gris noirâtre bordées et terminées de blanc teinté de roussâtre; bec et pieds couleur de chair; onglet blanchâtre; iris brun.

Jeunes : Ils ont en général des teintes plus sombres; le bandeau du

front nul ou représenté par quelques plumes blanchâtres, dispersées dans une bande noirâtre qui enveloppe la base de la mandibule supérieure; les parties inférieures brunâtres, ondulées de blanchâtre et dépourvues de bandes noires; le bec à peu près comme chez les adultes, c'est-à-dire couleur de chair livide, mais avec l'onglet brun; les pieds d'un jaunâtre terne; et les ongles blancs, lavés de brunâtre sur les côtés.

Cette espèce habite les régions du cercle arctique et se montre dans l'Europe tempérée à l'époque de ses migrations.

Elle a été observée en Allemagne, en Belgique et en France.

Un individu sous son plumage de première année a été tué le 15 janvier 1849 près de Douai.

Ses œufs et son mode de nidification ne nous sont pas connus.

Observations. 1° Cette espèce, que l'on a longtemps confondue avec l'*Anser albifrons*, dont elle ne serait qu'une variété locale selon quelques auteurs, se distingue de celle-ci par une taille générale bien plus petite, des teintes plus brunes, un croupion plus noirâtre, un bec beaucoup plus court, un bandeau plus prolongé en arrière, sa pointe entamant les yeux. Sous le rapport des dimensions du bec, l'*Anser erythropus* Linn. (*Ans. minutus*, Naum.), est à l'*Ans. albifrons* Bechst., ce que l'*Ans. brachyrhynchus*, Baill., est à l'*Ans. sylvestris* Briss.

2° Quelques auteurs donnent à cette espèce un bec jaunâtre et des pieds jaune-orange, à peu près comme chez l'*Ans. albifrons*; d'autres naturalistes, parmi lesquels M. Schlegel, lui reconnaissent un bec d'un rouge de chair. Le Muséum d'Histoire naturelle de Paris renferme sous le nom d'*Ans. albifrons* (*errore*), un magnifique individu mâle, qui a vécu à la Ménagerie, et dont les pieds et le bec sont manifestement d'un gris couleur de chair. L'onglet est blanchâtre. L'âge doit certainement apporter des modifications dans la coloration de ces organes, ce qui expliquerait les divergences d'opinion à ce sujet.

GENRE CCXXIII

BERNACHE — *BERNICLA*

ANSER, p. Bechst. *Nat. Deuts.* (1809).
BERNICLA, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824).

Bec beaucoup plus court que la tête, mince, droit, convexe; assez élevé à la base qui est un peu plus large que l'extrémité, légèrement déprimé en avant des narines; lamelles complétement cachées par les bords de la mandibule supérieure; onglet supérieur médiocre, fortement recourbé; narines médianes,

écartées, également distantes du sommet et des bords de la mandibule, elliptiques; ailes longues, aiguës; queue courte, arrondie; bas des jambes emplumé; tarses plus longs que le doigt médian.

Les Bernaches se distinguent des Oies par un bec bien plus court, moins conique; par des narines plus médianes, moins élevées; par des dents plus courtes, entièrement cachées par les bords de la mandibule supérieure, et par un plumage autrement coloré et plus varié.

Elles ont d'ailleurs à peu près le genre de vie et les habitudes des Oies, mais elles fréquentent davantage les côtes maritimes.

Le mâle et la femelle diffèrent très-peu, ou ne diffèrent que par la taille. Les jeunes, avant la première mue, en sont notablement distincts. Leur mue paraît double.

473 — BERNACHE NONNETTE — *BERNICLA LEUCOPSIS* Boie ex Bechst.

Bec et pieds noirs, front, gorge et joues blancs, avec une bande noire du bec à l'œil; le reste de la tête et du cou noir.

Taille : 0m,63.

BERNICLA, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 300.
ANAS ERYTHROPUS, Gmel. (nec Linn.) *S. N.* (1788), t. I, p. 512.
ANSER LEUCOPSIS, Bechst. *Nat. Deuts.* (1809), t. IV, p. 921.
ANSER BERNICLA, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 37.
BERNICLA LEUCOPSIS, Boie, *Isis* (1822), p. 563.
BERNICLA ERYTHROPUS, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 49.
Buff. *Pl. enl.* 855.

Mâle adulte, en automne et au printemps : Front, joues et gorge d'un blanc plus ou moins pur; lorums, milieu du vertex, occiput, nuque, cou, haut de la poitrine, d'un beau noir lustré; plumes du dos, scapulaires et couvertures supérieures des ailes d'un gris cendré, terminées de blanc, avec une large bande transversale noire vers le bout; croupion, sus-caudales médianes noirâtres, sus-caudales latérales blanches; dessous du corps et sous-caudales d'un blanc grisâtre, ondé de brunâtre; rémiges et queue noires; bec et pieds noirs; bord libre des paupières et iris brun-noirâtre.

Femelle adulte : Ne diffère du mâle que par une taille plus petite.

Jeunes de l'année, avant la première mue : Teintes générales moins pures; quelques points noirâtres au front; une large bande de petites taches de même couleur entre le bec et l'œil; plumes du dos terminées

de roussâtre ; flancs d'un cendré brun foncé ; bec et pieds d'un brun noirâtre.

Les petits, à la sortie de l'œuf, sont couverts de duvet gris de souris en dessus et à la poitrine, grisblanchâtre à la face antérieure du cou et à l'abdomen.

Nota. Si l'on en juge par les individus vivant en domesticité, le plumage de cette espèce est le même à toutes les saisons.

La Bernache nonnette habite les contrées les plus froides des deux continents, et se montre de passage sur plusieurs points de l'Europe tempérée.

Nous la voyons dans le nord de la France en novembre, décembre et janvier, surtout dans les hivers rigoureux ; elle y repasse dans le mois de mars. Elle n'apparaît qu'accidentellement dans nos contrées méridionales.

Elle se reproduit dans les régions arctiques des deux mondes. Ses œufs sont d'un blanc jaunâtre ou légèrement verdâtre. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,070$ à $0^m,076$; petit diam. $0^m,050$ à $0^m,053$.

Observation. Dans ses notices sur les métis d'Anatidés, M. Sélys-Longchamps signale trois cas d'hybridité produits par l'accouplement de cette espèce avec la *Bernicla canadensis*, et les *Ans. cinereus* et *albifrons*.

474 — BERNACHE CRAVANT — *BERNICLA BRENTA* Steph. ex Briss.

Bec, pieds, tête et cou noirs, avec une tache blanche ou cendrée sur les côtés du cou.

Taille : $0^m,58$ *environ.*

Anas bernicla, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 198.
Brenta, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 304.
Anser torquatus, Frisch, *Vög. Deuts.* (1743-1763), t. II, p. 156.
Anser brenta, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 229.
Bernicla brenta, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 46.
Bernicla melanopsis, Macgill. *Man. Nat. Hist. Orn.*, p. 151.
Buff. *Pl. enl.* 342.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 352.

Mâle adulte, en hiver : Tête, cou, haut de la poitrine noirs, avec un espace maculé de blanc de chaque côté du cou, formant un quart de collier ; plumes du dos, scapulaires, couvertures supérieures des ailes, d'un gris brunâtre, bordées d'une teinte plus claire ; plumes du milieu de la poitrine, du haut de l'abdomen, des flancs, brunâtres et terminées de cendré ; bas-ventre et sous-caudales d'un blanc pur ; rémiges brunes ; rectrices noires ; bec, pieds et iris noirs.

Femelle adulte : Plus petite que le mâle, avec les parties inférieures moins foncées en couleur.

Jeunes avant la première mue : Plus petits que les adultes; tête, cou, haut de la poitrine d'un cendré noirâtre, sans espace maculé de blanc au cou, les taches seulement indiquées par du grisâtre; plumes dorsales terminées de brun roussâtre; dessous du corps, excepté le bas-ventre et les sous-caudales, d'un cendré brun, marqué faiblement de grisâtre; ces dernières parties blanches; moyennes couvertures supérieures des ailes et rémiges secondaires terminées de blanchâtre.

La Bernache cravant habite, comme la Bernache nonnette, les régions arctiques du globe, et se montre périodiquement dans l'Europe tempérée à l'approche des frimas.

Nous la voyons dans nos départements septentrionaux aux mêmes époques que la Bernache nonnette; mais elle y passe en moins grand nombre, et presque toujours sur les bords de la mer. Elle se montre sur les côtes de Dunkerque, en automne et en hiver, par le vent du nord, et au printemps, par le vent d'est. Ses apparitions dans le midi de la France sont beaucoup plus rares.

Elle niche sur le bord des eaux. Ses œufs sont d'un blanc pur ou roussâtre, sans taches, de la grosseur de ceux de la Bernache nonnette ou un peu plus gros. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,076$ à $0^m,078$; petit diam. $0^m,051$ à $0^m,055$.

La Bernache cravant paraît être plus aquatique que les espèces précédentes; on la voit nager des journées entières.

Elle s'apprivoise facilement, et vit également très-bien dans l'état de domesticité et s'y propage.

Sa chair est aussi très-bonne.

475 — BERNACHE A COU ROUX — *BERNICLA RUFICOLLIS* Boie ex Pall.

(Type du sous-genre *Rufibrenta*, Bp.)

Bec brun, onglets et pieds noirs; gorge et derrière du cou noirs; régions temporales et devant du cou roux, le roux et le noir du cou séparés par une bande blanche qui descend des tempes.

Taille : $0^m,54$ *à* $0^m,56$.

Anser ruficollis, Pall. *Spicil. Zool.* (1767-1774), t. VI, p. 21.
Casarka minor, Lepechin, *Itin.* (1771-1780), t. II, Append. p. 295, pl. 5.
Anas torquata, S. G. Gmel. *Reise* (1774-1784), t. II, p. 180, pl. 14.
Anas ruficollis et torquata, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 511 et 513.
Bernicla ruficollis, Boie, *Isis* (1822), p. 563.
Rufibrenta, ruficollis, Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1856), t. XLIII, p. 648.

Pall. *Spicil. Zool.* pl. 4.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 351.

Mâle adulte : Dessus de la tête, du cou et du corps d'un noir profond, avec quelques plumes blanches au front ; les côtés du croupion et les sus-caudales d'un blanc pur ; gorge noire, cette couleur descendant en pointe sur les côtés du cou jusqu'à la partie moyenne, et séparée de celle de la nuque par du blanc, qui, de la tempe, s'étend jusque vers la partie inférieure du cou ; devant et bas des côtés du cou, haut de la poitrine d'un beau roux rougeâtre, suivi d'un ceinturon blanc qui s'étend jusqu'au dos ; haut de l'abdomen et flancs noirs ; bas-ventre, sous-caudales d'un blanc pur ; espace entre le bec et l'œil également blanc ; ailes et queue noires, avec une large bordure blanchâtre à l'extrémité des couvertures supérieures des ailes ; bec brun, avec l'onglet noir ; bord libre des paupières et pieds noirs ; iris brun-jaunâtre.

Femelle adulte : Plus petite que le mâle ; sans taches blanches au front ; noir de la gorge moins étendu ; roux du cou et de la poitrine moins vif ; ceinturon blanc, rayé irrégulièrement de noir.

Jeunes de l'année : Ils nous sont inconnus. Ils diffèrent sensiblement, dit-on, des adultes.

La Bernache à cou roux a pour patrie le nord-ouest de l'Asie. Elle est commune dans les parages de la mer Caspienne, et s'avance quelquefois jusqu'à la mer Noire. On la voit accidentellement en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas et en Allemagne.

M. de Lamotte possède un sujet qui a été tiré près de Strasbourg ; M. de Lafresnaye en a trouvé un sur le marché de Caen ; un autre, tué dans les environs de la même ville, fait partie du cabinet du docteur Lesauvage ; un individu tiré dans les marais de Saint-Louis, près de Rochefort, dans l'hiver de 1829 à 1830, est conservé dans le Musée de cette ville ; enfin, le 10 décembre 1856, le garde de M. le marquis des Réaulx a abattu sur un étang des Bas-Bois (Aube) une femelle ou un jeune mâle, qui a été envoyé en communication à M. J. Ray.

Elle se reproduit dans les régions boréales. Ses œufs diffèrent peu pour la forme et les couleurs de ceux des deux espèces précédentes. Ils mesurent, d'après M. Baldamus :

Grand diam. $0^{m},069$ à $0^{m},071$; petit diam. $0^{m},044$ à $0^{m},045$.

? 476 — BERNACHE CANAGICA — *BERNICLA CANAGICA* G. R. Gray ex Sewast.

(Type du genre *Chloephaga*, Eyt.)

Bec rougeâtre en dessus, noir en dessous ; onglets blancs ; pieds fauves ; tête et derrière du cou blancs.

Taille : 0^{m},70 *environ.*

Anas canagica, Sewastianoff, *Nov. act. Ac. Petropol.* (1800), t. XIII, p. 346, pl. 10.

Anser pictus, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 233.

Anser canagicus, Brandt, *Bull. Sc. Acad. I. des Sc. de St-Pétersb.* (1836), t. I, p. 137 ; — et *Descript. et Icon.* (1836), fasc. I, p. 7, pl. 1.

Cloephaga canagica, Eyton, *Monogr. Anat.* (1838).

Bernicla canagica, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844), t. III, p. 607, sp. 7.

Adultes : Tête blanche, cette couleur se prolongeant sur la nuque et le haut du cou en arrière ; dessus du corps d'un gris bleuâtre ; couvertures supérieures des ailes de la couleur du dos, avec une bordure blanchâtre ou blanche ; gorge noire tachetée de blanc, parfois d'un noir sans taches ; dessous et côtés du cou bruns ; ventre blanchâtre, ondé de cendré ; région anale et sous-caudales d'un blanc pur ; rémiges primaires brunes ; rémiges secondaires noirâtres à rachis blanc, avec une tache et un liséré de même couleur ; rectrices blanches ; bec rougeâtre ou jaunâtre en dessus, noirâtre en dessous, grisâtre sur les côtés, avec les onglets blancs, bordés de noir ; pieds d'un brun roussâtre pâle ; ongles noirs ; iris bleuâtre.

La Bernache canagica habite les îles Aléoutiennes, les côtes du Kamtchatka et s'avance parfois jusqu'aux limites orientales de l'Europe.

M. E. Verreaux l'a reçue, à deux reprises, des bords du Volga : une première fois en 1849, une seconde fois en 1853. Le spécimen obtenu en 1853 fait aujourd'hui partie de la belle collection de M. Turati de Milan.

Observation. L'assurance qui nous a été donnée par M. E. Verreaux que les deux exemplaires en question avaient été tués, par son correspondant, sur les bords du Volga, nous a déterminés à considérer la Bernache canagica comme accidentellement européenne. Toutefois, nous n'avons dû l'admettre qu'en la faisant précéder du signe dubitatif, par la raison que si nous avons une entière confiance en M. E. Verreaux, nous ne saurions nous porter garants des renseignements qui lui ont été fournis par son correspondant. L'apparition de cette espèce sur les bords de la Caspienne ou du Volga n'a rien qui puisse surprendre, mais elle demande à être confirmée.

GENRE CCXXIV

CHEN — *CHEN*, Boie.

ANSER, p. Briss. *Ornith.* (1760).
CHEN, Boie, *Isis* (1822).

Bec à peu près aussi long que la tête, plus élevé au niveau des narines qu'à la base, qui est large, mince à l'extrémité; très-membraneux et couvert de rides obliques à l'origine de la mandibule supérieure; bords des mandibules rentrants; ceux de la mandibule supérieure débordée dans toute son étendue par les lamelles; narines médianes, distantes, elliptiques, s'ouvrant à égale distance du sommet et des bords de la mandibule, dans de vastes fosses nasales, qui occupent près de la moitié du bec; onglet supérieur très-large, recouvrant toute l'extrémité de la mandibule, peu recourbé; ailes aiguës, un peu plus longues que la queue, qui est presque égale; tarses élevés, bien plus longs que le doigt médian.

Les Chens, indépendamment de la forme très-caractéristique de leur bec, de leurs pieds allongés, qui les séparent des Oies, se distinguent encore de celles-ci par un plumage fort différent : ils en ont d'ailleurs les mœurs et les habitudes générales.

Le mâle et la femelle adultes portent le même plumage. Les jeunes, avant leur première mue, en diffèrent beaucoup.

L'espèce type et unique du genre s'égare parfois en Europe.

477 — CHEN HYPERBORÉ — *CHEN HYPERBOREUS* Boie ex Pall.

Plumage blanc, avec les rémiges primaires en partie noires (adultes), *ou plumage d'un brun plus ou moins lavé de bleuâtre* (jeunes) ; *une large bande noirâtre sur les bords des deux mandibules ; bec rougeâtre, plus long que le doigt interne; pieds bruns.*

Taille : 0m,72 *environ.*

ANSER NIVEUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 288 (*adulte*) ; et ANSER SYLVESTRIS FRETI-HUDSONI, *loc. cit.* p. 275 (*jeune*).

ANSER HYPERBOREUS, Pall. *Spicil. Zool.* (1767-1774), t. VI, p. 20.

ANAS HYPERBOREA et CÆRULESCENS, *S. N.* (1788), t. I, p. 504 et 513.
ANAS NIVALIS, Forster, *Act. Angl.* t. LXII, p. 413.
CHEN HYPERBOREUS, Boie, *Isis* (1822), p. 563.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 346.

Mâle et femelle adultes : D'un blanc pur, avec le front d'un roux de rouille et la moitié postérieure des rémiges noire ; bec rouge en dessus, blanchâtre en dessous, avec l'onglet bleu ; bord libre des paupières d'un rouge vif; pieds jaunâtres ; iris gris brun.

Jeunes avant la première mue : Entièrement d'un gris brun-bleuâtre, avec la moitié des rémiges noirâtre.

Après la mue : Tête et une partie du cou blancs ; bas du cou, dos et poitrine brun cendré violet, avec l'extrémité des plumes d'un brun clair ; abdomen blanchâtre, varié de brun ; couvertures supérieures des ailes d'un cendré pâle ; rémiges noires, les secondaires, bordées de bleu clair ; bec rougeâtre, noirâtre sur les côtés ; pieds bruns.

Le Chen hyperboré, que l'on nomme aussi *Oie de neige, Oie des Esquimaux*, habite les régions arctiques, et se montre accidentellement en Europe. Cependant, il serait de passage régulier dans les contrées orientales, d'après Temminck.

M. de Sélys-Longchamps dit aussi qu'on le rencontre souvent en Grèce et sur la mer Noire. Comme on ne le voit pas à Saint-Pétersbourg, tandis qu'il se trouve au Japon et en Crimée, notre savant correspondant suppose qu'il vient dans cette dernière localité du nord de l'Asie ; quoi qu'il en soit, l'espèce a été observée en Prusse, en Autriche (Temminck), et un sujet semi-adulte a été tué dans l'hiver de 1829, près d'Arles, et envoyé à M. Crespon, de Nîmes.

M. Oursel, du Havre, a reçu de Londres un individu adulte et empaillé qu'on lui a dit avoir été tiré en Angleterre. Mais M. Hardy, qui a eu occasion de voir cette dépouille, qu'il a examinée avec la plus grande attention, pense qu'elle n'a pas été montée fraîche et que l'oiseau pourrait bien ne pas avoir été capturé dans la Grande-Bretagne.

Le Chen hyperboré niche en Sibérie et dans les régions polaires de l'Amérique. Ses œufs, d'après Richardson, sont ovales, un peu plus grands que ceux du Canard Eider et d'un blanc jaunâtre.

Ses mœurs sont inconnues. Il se nourrit, dit-on, de pousses de joncs, de racines d'herbes aquatiques

GENRE CCXXV

CHÉNALOPEX — *CHENALOPEX.*

ANSER, p. Briss. *Ornith.* (1760).
TADORNA, p. Boie, *Isis* (1822).

CHENALOPEX, Steph. *Gen. Zool.* (1824).
BERNICLA, p. Eyton. *Monogr. Anat.* (1838).

Bec plus court que la tête, médiocrement élevé à la base, pourvu d'un petit bourrelet charnu sur les côtés du front, à peu près d'égale largeur dans toute son étendue; mandibule inférieure en partie cachée par la mandibule supérieure ; lamelles ne dépassant pas les bords de cette mandibule et ne paraissant pas quand le bec est fermé; narines presque médianes, médiocrement distantes, larges, ovales ; onglet supérieur large, subitement recourbé ; ailes aiguës, armées d'un fort tubercule très-saillant, atteignant l'extrémité de la queue qui est large et presque égale; bas des jambes dénudé sur une assez grande étendue; tarses élevés, épais, beaucoup plus longs que le doigt médian, y compris l'ongle.

Les Chénalopex, nommés aussi *Oies Renards*, offrent des caractères mixtes qui en font des Anatiens aussi bien que des Ansériens. Ils appartiennent évidemment à ceux-ci par leurs habitudes, par leurs formes générales, leur port élevé, leurs jambes à l'équilibre du corps; mais leur mandibule inférieure en partie cachée, leurs dents complétement dissimulées par les bords de la mandibule supérieure, un bec à peu près également large dans toute son étendue, l'espèce de miroir dont leurs ailes sont ornées, sont plutôt des caractères d'Anatiens que d'Ansériens.

Les Chénalopex ont, comme les Oies, des habitudes plus terrestres qu'aquatiques. Ils fréquentent les plaines voisines des grands fleuves, les bords des lacs, des marécages ; et les jeunes qui viennent d'éclore vont fréquemment à l'eau, sous la conduite de leur mère.

Le mâle et la femelle portent le même plumage. Les jeunes, avant la première mue, s'en distinguent notablement.

478 — CHÉNALOPEX D'ÉGYPTE
CHENALOPEX ÆGYPTIACA
Steph. ex Linn.

Tour des yeux et haut du dos d'un roux marron ; bords des deux mandibules et onglets noirs ; bec et pieds rougeâtres ; queue noire ; un grand espace blanc, coupé par une étroite bande noire, sur l'aile.

Taille : 0m,65 *à* 0m,68.

ANAS ÆGYPTIACA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 197.
ANSER ÆGYPTIACUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 284.
ANAS VARIA, Bechst. *Orn. Tasch.* (1802-1812), t. II, p. 454.
ANSER VARIUS, Mey. *Tasch. Deuts.* (1810), t. II, p. 562.
TADORNA ÆGYPTIACA, Boie, *Isis* (1826), p. 81.
CHENALOPEX ÆGYPTIACA, Steph. in: Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 43.
BERNICLA ÆGYPTIACUS, Eyton, *Rar. Brit. B.* (1836), pl. 65.
Buff. *Pl. enl.* 379, 982 et 983, sous le nom de *Oye du Cap de Bonne-Espérance.*

Mâle adulte : Tête et cou d'un blanc tirant un peu sur l'isabelle, avec le devant du front, la région orbitaire, l'espace entre celle-ci et le bec d'un marron pur, la nuque et un large collier au bas du cou d'un brun roux; haut du dos marron clair, avec des raies transversales, vermiculées, noirâtres; milieu du dos et scapulaires d'un brun rougeâtre, marqués de fines raies transversales, en zigzag, brunes et grises; sus-caudales noires; poitrine et flancs d'un isabelle jaunâtre, traversé de fines raies en zig-zag brunes, avec un large plastron marron pur au bas de la première région; milieu de l'abdomen d'un blanc lavé de roussâtre; sous-caudales d'un roux clair; petites et moyennes couvertures supérieures des ailes d'un blanc pur, les dernières traversées d'une bande noire; grandes rémiges noires; rémiges secondaires d'un vert métallique à reflets pourpres; rémiges cubitales ou tertiaires d'un roux vif ou éclatant sur les barbes externes; queue d'un brun changeant en violet; bec rougeâtre, à bords, arête et onglets noirs; pieds rougeâtres; iris orange.

Femelle adulte : Teintes un peu moins pures; tête plus petite; cou plus mince; front blanc-roussâtre.

Jeunes avant la première mue : Tête, dessus et côtés du cou variés de brun et de roux; bas du cou et dos roussâtres, marqués de fines raies transversales en zigzags; scapulaires d'un brun roux, traversées de zigzags bruns; croupion noir ondé de gris; sus-caudales noires; gorge blanche, variée de roux; plumes du milieu du cou brunes, avec des bordures rousses; poitrine roussâtre, traversée de nombreux zigzags d'un brun roux; abdomen gris roux; flancs barrés de zigzags noirâtres; sous-caudales rousses; petites couvertures supérieures des ailes d'un cendré blanchâtre; les moyennes d'un cendré brun; rémiges noires; queue noirâtre; bec et pieds d'un rouge livide; onglets noir de corne; iris jaune-vert roussâtre.

Le Chénalopex d'Égypte habite l'Afrique; passe régulièrement chaque an-

née en Grèce, sur la mer Noire, et se montre accidentellement en France, en Belgique, en Angleterre et en Allemagne.

Trois individus, d'après Hollandre, ont été tués, le 4 décembre 1833, sur un étang près de Romilly (Moselle); un autre, recueilli par M. le baron de Pitteurs de Budingen, a été tiré en mars 1835 près de Namur; M. de Sélys-Longchamps possède un magnifique individu, à plumage parfait, qui a été abattu en novembre 1837, près de Liége. Nous avons signalé nous-même dans la *Revue zoologique* l'apparition accidentelle de cet oiseau dans les environs de Paris. Deux individus y furent abattus pendant l'hiver rigoureux de 1844. Depuis, d'autres captures ont été faites dans les départements de la Seine-Inférieure et de la Marne. Enfin, M. de Chalaniat, dans son *Catalogue des oiseaux observés en Auvergne*, l'indique comme ayant été rencontré une fois sur le marché de Clermont, par M. Culhat.

Cette espèce, suivant Bruce, niche sur les arbres, et, d'après d'autres auteurs, dans les broussailles. Elle pond, dit-on, deux fois dans l'année, en mars et en septembre. En captivité, sa ponte est de cinq à sept œufs, d'un blanc légèrement jaunâtre ou verdâtre, sans taches, quelquefois avec un enduit crétacé. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,068$ à $0^m,071$; petit diam. $0^m,049$ à $0^m,051$.

Ses mœurs, ses habitudes, son régime, à l'état de liberté, ne sont pas bien connus.

Le Chénalopex figure très-souvent sur les monuments de l'ancienne Égypte; une ville même lui était dédiée et portait son nom (*Chenoboscion*); les Égyptiens lui rendaient des hommages et le mettaient au nombre des animaux sacrés.

Observation. Cette espèce se croise, en domesticité, avec les *Plecopterus Gambensis*, la *Cairina moschata*, l'*Anser cygnoides*, et, d'après M. de Sélys-Longchamps, qui a recueilli ces faits, avec la grande variété du Canard domestique connue en Angleterre sous le nom de *Pinguin Duck*.

SOUS-FAMILLE LXXX

ANATIENS — *ANATINÆ*

ANATINA, Vig. *Gen. of B.* (1825).
ANATINÆ, Bp. *B. of Eur.* (1838).

Bec généralement aussi large ou plus large vers l'extrémité qu'à la base; mandibule inférieure en grande partie cachée par la mandibule supérieure; jambes et tarses courts, placés un peu en arrière de l'équilibre du corps; doigt externe plus court que le médian;

pouce petit, lisse en dessous ou pourvu d'un rudiment de membrane ; cou allongé, grêle.

Les Anatiens n'ont ni la forme de bec des Ansériens, ni des pattes aussi élevées; ils n'ont point le long cou des Cygniens, ni le doigt externe aussi développé que ceux-ci et les Fuliguliens ; ils diffèrent encore de ces derniers par un pouce non lobé, et presque tous portent comme marque distinctive un *miroir* sur l'aile ; miroir qui manque, en général, chez les Ansériens, les Cygniens et les Fuliguliens.

Les Anatiens ont une marche assez embarrassée, mais pourtant plus facile que celle des Cygniens, des Fuliguliens et des Mergiens. Ils sont excellents nageurs; ne plongent pas pour aller chercher leur nourriture au fond de l'eau, et fréquentent surtout les eaux douces de l'intérieur des terres. Ils se rassemblent à l'approche de l'hiver, émigrent et poussent très-loin leurs migrations. Ils ont, en volant, comme, du reste, tous les Anatidés, le cou et les pattes tendus sur la même ligne que le corps.

La plupart des espèces de cette sous-famille ont une chair très-délicate; aussi sont-elles l'objet d'une chasse fort destructive. Dans certaines localités de la France plus de six mille succombent chaque année. Les marais de nos départements de l'Ouest et du Nord sont, au moment des derniers dégels, le rendez-vous d'une foule de différentes espèces : elles y séjournent quelque temps avant de gagner les régions plus septentrionales où elles vont nicher.

La forme de leur bec, de leur queue ; la disposition des lamelles qui garnissent leurs mandibules et quelques autres particularités les ont fait diviser en un grand nombre de genres. Nous adopterons les suivants.

GENRE CCXXVI

TADORNE — *TADORNA*, Flem.

TADORNA, Flem. *Phil. of Zool.* (1822).
VULPANSER, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840).

Bec plus court que la tête, plus haut que large à la base, concave au milieu, aplati et un peu retroussé en haut à l'extrémité ; à peu près de même largeur dans toute son étendue; mandibule inférieure presque entièrement cachée par la mandibule supérieure; lamelles de la mandibule supérieure légèrement saillantes vers le milieu du bec; onglets étroits à leur origine, celui de la mandibule supérieure large et coupé carrément à l'extrémité, très-recourbé et faisant un peu retour en arrière ; narines sub-médianes, larges, ovales, assez distantes; ailes de moyenne

longueur, aiguës; queue courte, médiocrement arrondie ou presque égale, à pennes larges à l'extrémité; bas de la jambe nu sur une faible étendue; tarses épais, un peu plus longs que le doigt médian, l'ongle compris; doigts relativement courts.

Les Tadornes se distinguent des genres voisins par la courbure de leur bec, par la forme de l'onglet et par leurs pieds assez élevés et presque à l'équilibre du corps. Cette position et cet allongement des pieds leur rendent la marche et même la course faciles. Chez l'espèce type, le mâle, à l'époque des amours, porte à la base du bec une protubérance charnue.

Ils fréquentent les côtes maritimes, l'embouchure des fleuves, les rivières, les lacs de l'intérieur; se nourrissent d'herbes aquatiques, de grains, d'insectes, de mollusques; nichent dans les fentes des rochers, dans les terriers abandonnés et quelquefois dans les cavités des vieux troncs d'arbres.

Le mâle et la femelle portent un plumage à peu près semblable. Les jeunes, avant la première mue, en diffèrent notablement. Leur mue est double.

Ce genre est représenté en Europe par deux espèces, qui sont devenues, pour quelques auteurs, types de genres distincts. Nous les rangerons dans deux simples groupes, en ayant égard à la présence ou à l'absence d'un tubercule au-dessus du bec.

A — ***Espèces dont le mâle porte, à l'époque des amours, un tubercule charnu à la base de la mandibule supérieure.***

479 — TADORNE DE BELON — *TADORNA BELONII* Ray.

Rémiges secondaires blanches à la base et sur une grande étendue des barbes internes, noires au centre, d'un vert pourpre sur les barbes externes, le vert pourpre formant un long miroir sur l'aile fermée; rémiges cubitales ou tertiaires rousses sur les barbes externes, blanches sur les barbes internes, noires au centre; queue blanche, avec une bande terminale noire.

Taille : 0m,60 *et au delà* (mâle); 0m,56 (femelle).

TADORNA BELONII, Ray, *Syn. Av.* (1713), p. 140.
ANAS TADORNA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 195.
TADORNA, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 344.
ANAS CORNUTA, S. G. Gmel. *Reise* (1774-1784), t. II, p. 185.
TADORNA FAMILIARIS, Boie, *Isis* (1822), p. 56 .

Tadorna vulpanser, Flem. *Hist. Brit. Anim.* (1828), p. 122.

Tadorna gibbera, littoralis et maritima, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 856.

Vulpanser tadorna, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 84.

Buff. *Pl. enl.* 53, *mâle*.

Mâle adulte, en été : Tête, moitié supérieure du cou d'un vert foncé; moitié inférieure du cou, dessus du corps, sus-caudales d'un blanc pur, avec le haut du dos d'un roux vif, et les scapulaires d'un noir foncé; poitrine d'un roux ardent, formant un large ceinturon qui se confond avec le roux du dos; partie moyenne de ce ceinturon, milieu de l'abdomen noirs; flancs d'un blanc pur; sous-caudales d'un roux pâle; couvertures supérieures des ailes d'un beau blanc; miroir vert-pourpre, suivi de roux et de blanc du côté du corps; rémiges primaires noires; queue blanche, avec le bout noir; bec rouge de sang, et protubérance arrondie à sa base d'un rouge groseille très-vif; pieds couleur de chair; iris brun.

Mâle adulte, en automne et en hiver : Sans protubérance à la base du bec.

Femelle adulte : Sensiblement plus petite que le mâle, avec les couleurs plus ternes; point de protubérance à la base du bec dans aucune saison; tête et moitié supérieure du cou d'un brun noir-verdâtre, avec une tache blanchâtre au front, une autre sur la paupière inférieure, et une troisième au bas des joues; ceinturon roux, moins large que chez le mâle; noir de l'abdomen moins étendu; bec rouge, avec l'onglet brun.

Jeunes avant la première mue : Tête et une partie du cou brunes, tachetées de blanchâtre, le reste du cou blanc; dessus du corps de cette couleur, avec les plumes du haut du dos d'un roux terne et terminées par un léger liséré cendré brunâtre; les scapulaires, en partie d'un cendré brun, en partie variées de raies transversales d'un cendré brun et blanchâtres en zigzag; ceinturon roux, très-petit, interrompu à sa partie moyenne par des taches transversales noires, qui s'étendent sur le milieu de l'abdomen jusqu'au bas-ventre; cette partie et les flancs blancs; sous-caudales roussâtres; couvertures supérieures des ailes blanchâtres, bordées largement de cendré; miroir vert, suivi, du côté du corps, de plumes nuancées de roussâtre; queue blanche à sa base, brune vers son extrémité et terminée de blanchâtre; bec brun-rougeâtre; pieds livides.

Après la mue, les mâles se distinguent des femelles, ils ont la tête et

le cou couverts de plumes d'un vert foncé ; les scapulaires en grande partie noires; le roux du cou et du dos plus vif; le noir de l'abdomen plus étendu, les couvertures supérieures des ailes plus blanches, avec des bordures cendrées plus étroites.

Le Tadorne de Belon ou vulgaire est répandu dans l'ouest et dans le nord de l'Europe. On le trouve en toutes saisons dans quelques localités de la France. Il n'y est que de passage dans d'autres, et notamment dans le Nord, à l'époque de ses migrations.

Il se reproduit près du Havre, à l'embouchure de la Seine, dans les falaises escarpées d'Orches, quelquefois dans le Boulonnais, et régulièrement dans le Midi, mais jamais en grand nombre. Il niche dans le sable ou dans les trous de rochers ; pond de dix à douze œufs, d'un blanc presque pur, avec une teinte verdâtre à peine sensible. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,062 à 0m,065 ; petit diam. 0m,044 à 0m,046.

Ce Tadorne vit par couples, et ne voyage pas en troupes comme les autres Anatiens ; il préfère le voisinage de la mer à celui des eaux douces. Sa nourriture consiste principalement en coquilles bivalves, en petits poissons et en plantes marines ; il marche avec aisance et court avec une certaine célérité.

Il se prive aisément ; se reproduit en captivité et se contente alors de la nourriture des Canards de basse-cour.

Il a, ainsi que l'espèce suivante, beaucoup d'affinités de forme et de plumage avec le Chénalopex d'Égypte. Sa chair n'est pas de bon goût.

Observation. Le Tadorne de Belon se croise quelquefois avec le Canard sauvage. Buffon en cite un exemple qui lui avait été signalé par Baillon père. M. W. Sinclair, d'après M. de Sélys-Longchamps, en a recueilli un semblable.

B — *Espèces dont le mâle n'a jamais de tubercule charnu à la base de la mandibule supérieure.*

480 — TADORNE CASARCA — *TADORNA CASARCA* Macg. ex Linn.

(Type du genre *Casarca*, Bp.)

Rémiges secondaires d'un brun clair ou d'un gris blanchâtre à la base et sur une grande étendue des barbes internes, d'un vert pourpre sur les barbes externes, le vert formant un long miroir sur l'aile fermée ; rémiges cubitales ou tertiaires d'un roux marron sur les barbes externes, d'un gris ardoise clair sur les barbes internes ; queue noire.

Taille : 0m,55 *à* 0m,58.

ANAS CASARCA, Linn. *S. N.* (1768), t. III, Append. p. 224.
ANAS RUTILA, Pall. *Nov. Com. Petrop.* (1769-1770), t. XIV, p. 579.
ANAS RUBRA, S. G. Gmel. *Reise* (1774-1784), t. II, p. 182.
ANSER CASARCA, Vieill. *N. Dict.* (1818), t. XXIII, p. 341.
TADORNA RUTILA, Boie, *Isis* (1822), p. 563.
CASARCA RUTILA, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 56.
VULPANSER RUTILA, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 84.
TADORNA CASARCA, Macgill. *Man. Brit. Ornith.* (1840), t. II, p. 163.
Savigny, *Descript. de l'Égypte*, pl. 10, f. 1.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 358.

Mâle adulte : Tête, moitié supérieure du cou, d'un gris de souris, suivi d'un collier très-étroit d'un brun noirâtre ; le reste du cou, dessus et dessous du corps d'un roux rougeâtre, avec le croupion noir-verdâtre ; couvertures supérieures des ailes blanches ; rémiges primaires noires ; rémiges secondaires d'un vert soyeux changeant en vert pourpré sur les barbes externes, d'un blanc lavé de gris sur les barbes internes ; rémiges tertiaires, rousses en dehors, d'un gris cendré en dedans ; rectrices noires, frangées de vert sur le bord externe ; bec noir ; pieds brun-jaunâtre ; iris brun-jaunâtre.

Femelle adulte : Tête d'un blanc lavé de roussâtre ; cou cendré, légèrement nuancé de roux de rouille ; dessus du corps d'un roux de rouille, avec des bordures d'un gris roussâtre ; couvertures supérieures des ailes d'un jaune ocreux ; miroir bronzé à reflets verts ; dessous du corps d'un roux de rouille terne, tirant au roux vif sur les flancs ; rémiges et rectrices noires ; bec et pieds comme chez le mâle.

Le Tadorne Casarca habite les contrées orientales de l'Europe et se montre de passage dans le sud de la Russie, en Grèce, en Hongrie et en Allemagne. On le dit très-commun sur le littoral du Pont-Euxin. M. Nordmann indique le 52° de latitude nord comme la limite septentrionale de la région géographique que cette espèce ne dépasse pas.

Il niche dans les trous en terre, dans les creux des arbres et les fentes des rochers. Ses œufs, au nombre de huit ou neuf, sont blancs sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,063 à 0m,066 ; petit diam. 0m,046 à 0m,048.

Le Tadorne Casarca a les habitudes et les mœurs du Tadorne vulgaire, vit comme lui, par couples, mais il préfère les cours d'eau douce et limpide, aux eaux de la mer. On l'apprivoise facilement, mais il pond difficilement en captivité. Il marche et court avec une grande aisance.

GENRE CCXXVII

SOUCHET — *SPATULA*, Boie.

SPATULA, Boie, *Isis* (1822).
RHYNCASPIS, Leach, in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824).
CLYPEATA, Less. *Man. d'Ornith.* (1828).

Bec plus long que la tête, très-étroit et demi-cylindrique à la base, très-large et taillé en cuiller dans sa moitié antérieure, déprimé vers le milieu ; lamelles très-fines et longues, celles de la mandibule supérieure, de la base au milieu du bec, très-saillantes et détachées comme les dents d'un peigne ; mandibule inférieure beaucoup plus étroite que la supérieure qui la cache à moitié ; onglets petits, celui de la mandibule supérieure médiocrement recourbé ; narines situées près de la base, très-élevées, très-rapprochées, grandes, ovales ; ailes longues, aiguës ; queue légèrement cunéiforme ; tarses minces, à peine aussi longs que le doigt interne, l'ongle compris ; pouce grêle.

L'évasement excessif que prend la mandibule supérieure à son extrémité, le grand développement des lamelles qui en garnissent les bords, la disposition finement pectinée de ces lamelles, constituent les caractères essentiels de ce genre, qui ne peut se confondre avec aucun autre de la famille.

Les Souchets fréquentent les lacs, les pays marécageux. Ils se nourrissent de petits vers, d'insectes et de larves aquatiques, qu'ils trouvent en criblant les vases.

Le mâle adulte porte une livrée distincte de celle de la femelle. Les jeunes, avant la première mue, sont semblables à celle-ci. Leur mue est double.

Ce genre est représenté en Europe par l'espèce type.

481 — SOUCHET COMMUN — *SPATULA CLYPEATA* Boie ex Linn.

Grandes sus-alaires secondaires brunes ou noirâtres, avec l'extrémité blanche ; rémiges secondaires brunes sur les barbes internes et à l'extrémité, d'un vert doré changeant sur les barbes externes, le vert doré formant un long miroir anguleux sur l'aile pliée ; rémiges cubitales d'un vert doré en dehors, brunes en dedans, avec une bande longitudinale blanchâtre le long de la tige de la plupart

d'entre elles (mâle), *ou brunes, bordées extérieurement de roussâtre* (femelle).

Taille : $0^m,49$.

ANAS CLYPEATA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 200.
ANAS RUBENS, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 519.
RHYNCASPIS CLYPEATA, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 115.
SPATULA CLYPEATA, Flem. *Brit. Anim.* (1828), p. 123.
CLYPEATA MACRORHYNCHUS, PLATYRHYNCHUS, POMARINA et BRACHYRHYNCHUS, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 876 à 879.
Buff. *Pl. enl.* 971, *mâle adulte* ; 972, *femelle.*

Mâle adulte : Tête et presque tout le cou d'un vert foncé à reflets; dessus du corps brun noir-verdâtre, avec les plumes bordées de cendré; scapulaires blanches, marquées de points et de taches noirâtres, les plus longues d'un bleu clair en dehors et blanches en dedans; bas du dos et sus-caudales d'un noir verdâtre un peu reflétant; bas du cou et poitrine d'un blanc pur; abdomen et flancs roux-marron, plus foncé au milieu; côtés du bas-ventre blancs; sous-caudales vertes et noires; petites couvertures supérieures des ailes d'un bleu clair; grandes couvertures secondaires noirâtres, terminées de blanc; rémiges primaires brunes; rémiges secondaires brunes en dedans et à l'extrémité, d'un vert doré brillant, changeant en cuivre rosette sur les barbes externes; rémiges tertiaires d'un vert obscur en dehors, brunes en dedans, avec une bande longitudinale blanchâtre le long de la tige des trois ou quatre premières; queue blanche, avec les deux pennes médianes et les barbes externes des suivantes brunes, les trois plus latérales de chaque côté avec quelques taches seulement; bec noir-verdâtre en dessus, jaunâtre en dessous; pieds jaune-orange; iris jaune-roussâtre.

Femelle adulte : Tête d'un roux clair, marqué de petits traits noirs; dessus du corps brun-noirâtre, avec des bordures roux-blanchâtre; dessous roux-blanchâtre, avec de grandes taches brunes; petites couvertures supérieures des ailes d'un bleu sale, bordées de cendré; miroir d'un vert noirâtre; bec noir, moins foncé sur les bords et en dessous; iris jaune clair.

Les *jeunes de l'année* muent en octobre : avant cette époque, ils ressemblent à la femelle. Vers la mi-octobre on les trouve en mue plus ou moins avancée; les plumes vertes de la tête et du cou, les plumes blanches de la poitrine sont en plus ou moins grand nombre.

Après la mue, les sexes sont distincts; la tête et le cou des mâles sont grisâtres et couverts de petits traits bruns; leur poitrine offre

quelques croissants bruns; à mesure qu'ils avancent en âge, les couleurs deviennent plus vives, et après la seconde mue d'automne ils ne diffèrent plus des vieux.

Le Souchet commun est répandu dans le nord de l'Europe et de l'Amérique. Il est de passage dans les pays tempérés et méridionaux; hiverne en grand nombre dans le midi de la France et n'est que de passage dans le nord; nous l'y voyons dès la fin d'octobre, et il s'y montre de nouveau dans les derniers jours de février ou dans le courant de mars.

Il niche sur les bords des lacs, parmi les joncs; pond de douze à quatorze œufs, oblongs, d'un gris verdâtre ou olivâtre très-clair. Ils mesurent:

Grand. diam. 0m,053 à 0m,056; petit diam. 0m,035 à 0m,037.

Le Souchet se nourrit de poissons, de mouches et d'herbes aquatiques.

Sa chair est délicate et très-savoureuse; aussi l'espèce est-elle recherchée. Le vulgaire la connaît sous le nom de *Rouget de rivière*.

GENRE CCXXVIII

CANARD — *ANAS*, Linn.

Anas, Linn. *S. N.* (1735).
Boschas, Swains. (1831).

Bec un peu plus long que la tête, médiocrement élevé à la base, ensuite déprimé et à peu près d'égale hauteur des narines à l'onglet, parfaitement arrondi au bout, un peu moins large dans sa moitié postérieure que dans son tiers antérieur qui est sensiblement dilaté; lamelles courtes, celles de la mandibule supérieure un peu visibles, au profil, environ sur la moitié postérieure du bec, et notablement dirigées en arrière; onglet supérieur médiocrement courbé, ne faisant pas saillie à l'extrémité du bec; narines presque basales, assez rapprochées, élevées, médiocres, ovales; ailes de moyenne longueur, aiguës; queue courte, légèrement cunéiforme; tarses épais de la longueur du doigt médian.

Les Canards proprement dits, dont l'*Anas boschas*, souche des nombreuses races domestiques, peut être considéré comme type, sont caractérisés par leur bec peu évasé à l'extrémité; par des lamelles peu saillantes et en grande partie cachées. Chez quelques espèces, les mâles ont, en outre, quelques-unes des rectrices bouclées.

Ils fréquentent les lacs, les rivières, les marais de l'intérieur aussi bien que les

baies, les bords de la mer et les étangs salés. Ils abandonnent quelquefois les eaux et se portent soit dans les champs, soit dans les bois pour y pâturer ou pour y chercher un refuge. Leur nourriture est à la fois animale et végétale : ils la cherchent sur le sol ou au fond de l'eau, à des profondeurs qu'ils puissent atteindre en n'immergeant que le cou et une partie du corps. Ils marchent avec difficulté.

Le mâle adulte porte un plumage tout différent de celui de la femelle. Les jeunes, avant la première mue, ressemblent à celle-ci. Leur mue est double.

Les Canards ont un habitat très-étendu. On les rencontre au milieu des conditions les plus variées. L'espèce type est la seule que possède l'Europe.

482 — CANARD SAUVAGE — *ANAS BOSCHAS* Linn.

Grandes sus-alaires secondaires blanches, terminées de noir; rémiges secondaires, de la deuxième à la dixième, d'un violet changeant en vert doré sur les barbes externes, noires, avec une bordure terminale blanche à l'extrémité, le violet formant sur l'aile pliée un large miroir, limité en avant et en arrière par une double bande noire et blanche.

Taille : 0^m,50 *à* 0^m,55.

ANAS BOSCHAS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 205.
ANAS FERA, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 318.
BOSCHAS DOMESTICA, Swains. *Faun. Bor. Amer.* (1831), t. II.
Buff. *Pl. enl.* 776, *mâle* ; 777, *femelle*.

Mâle adulte, au printemps : Tête et tiers supérieur du cou d'un vert foncé à reflets, suivi d'un collier blanc qui occupe le devant et les côtés de cette partie; milieu des deux tiers inférieurs de la nuque, haut du dos et scapulaires d'un brun cendré, finement rayés de zigzags gris-blanchâtre; bas du dos d'un brun noirâtre; sus-caudales noires, à reflets verts; plumes des deux tiers inférieurs des faces antérieures et latérales du cou, d'une partie de la face postérieure, et dessous de la poitrine roux-marron foncé et bordées de cendré, plus tard, durant le temps des amours, d'un marron pur; le reste de la poitrine, abdomen, flancs, d'un gris blanc ou jaunâtre, avec de fines raies d'un brun cendré, peu apparentes; sous-caudales d'un noir vert, terminées de blanc; petites et moyennes couvertures supérieures des ailes d'un brun cendré, les grandes couvertures supérieures secondaires blanches vers le bout et terminées de noir, ce qui forme sur chaque aile une double bande transversale; rémiges primaires d'un brun cendré, lisérées de gris en

dehors ; rémiges secondaires d'un gris brun sur les barbes internes, d'un violet changeant en vert doré sur les barbes externes, avec une bordure terminale blanche, précédée d'une bande transversale d'un noir velouté ; les quatre rectrices médianes noires, à reflets pourpres, recourbées en demi-cercle ; les deux suivantes de chaque côté d'un brun cendré, bordées de blanc et les autres cendrées, pointillées de blanc en dedans et blanches en dehors ; bec vert-jaunâtre, avec une teinte brunâtre vers l'extrémité et l'onglet noir ; pieds d'un rouge orange ; iris brun-rougeâtre.

Femelle adulte : Tête, cou, d'un cendré roussâtre, avec des taches brunes, une teinte noirâtre au vertex, une raie sourcilière blanchâtre, variée de brun, et une bande noire sur l'œil ; dessus du corps roux-jaunâtre, tacheté longitudinalement et irrégulièrement de brun au centre des plumes, les taches plus allongées, plus larges sur les scapulaires et les sus-caudales ; poitrine d'un roux lustré de brun ; abdomen cendré roussâtre, tacheté de brun, avec des teintes plus rousses et plus brunes aux flancs ; sous-caudales blanchâtres, maculées de brun ; couvertures supérieures des ailes, miroir et rémiges comme chez le mâle ; queue sans plumes médianes recoquillées, d'un cendré brunâtre plus ou moins foncé, avec les pennes bordées de blanc ; bec gris-verdâtre ; iris brun.

Jeune mâle à la fin de juillet : Il perd en partie les plumes qui le distinguent de la femelle ; *en novembre*, il a repris sa robe de printemps ; les plumes rousses du cou et de la poitrine sont toutes bordées de cendré.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle. Ils sont connus sous le nom de *Halbrans*. Ce n'est qu'à la mue que l'on commence à distinguer les sexes.

Variétés accidentelles : Ce canard offre de nombreuses variétés accidentelles : son plumage est parfois entièrement blanc ; d'autres fois, il est simplement tapiré ; nous avons vu un mâle dont tout le haut de la tête et celui du cou étaient d'un jaune verdâtre ; le bas du cou et la poitrine d'un gris tournant au vineux ; le croupion gris ardoise et tout le reste du plumage d'un cendré clair vermiculé de cendré un peu plus foncé. Les femelles ont quelquefois le plumage entièrement isabelle.

M. de Lafresnaye a constaté que celles-ci, en vieillissant, peuvent prendre le plumage complet du mâle, comme cela arrive pour certains Gallinacés. Il a observé un cas de ce genre.

Le Canard sauvage habite en grand nombre les pays du Nord ; se tient dans les marais, sur les étangs et les lacs. Il est commun dans le nord de la France, surtout dans les mois de novembre et décembre. On en trouve dans nos eaux aussi longtemps qu'elles ne sont pas glacées ; il y revient vers la fin de février, dans le courant de mars, et s'y reproduit en plus ou moins grand nombre.

Il niche dans les champs, parmi les herbes, au milieu des roseaux ; quelquefois, dit-on, dans les crevasses des vieux arbres, d'autres fois (ce dont il est permis de douter) dans des nids abandonnés de Pies et de Corneilles. Ses œufs, au nombre de huit à quatorze, sont d'un gris verdâtre très-clair, plus petits et plus colorés que ceux du Canard domestique. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,055$ à $0^m,061$; petit diam. $0^m,041$ à $0^m,042$.

Le Canard sauvage quitte le Nord à l'approche de l'hiver pour se répandre dans presque toutes les contrées tempérées et méridionales de l'Europe. Il voyage par bandes plus ou moins nombreuses, de jour comme de nuit (1), le plus souvent vers le soir. Son vol est élevé ; tous les individus d'une bande se tiennent sur une ou deux lignes et forment, dans ce dernier cas, une sorte de triangle.

Sa nourriture consiste principalement en vers, en insectes, en petits poissons, en frai, en plantes et graines d'herbes aquatiques.

Observation. Le Canard sauvage est de tous les Anatidés celui dont les alliances avec d'autres espèces de la même famille, sont les plus fréquentes. M. de Sélys-Longchamps, dans la récapitulation qu'il a faite des hybrides anatidés, en compte sept, ayant pour père l'*Anas boschas*, et pour mère les femelles des espèces suivantes : *Dafila* (*Anas*) *acuta*, *Cairina moschata*, *Querquedula sponsa*, *Querquedula crecca*, *Chaulelasmus* (*Anas*) *Strepera*, *Fuligula rufitorques* et *Anas obscura*, et il cite trois autres cas d'hybridité fournis par l'accouplement de la femelle *Anas boschas*, avec les mâles *Tadorna Belonii*, *Dafila acuta* et *Cairina moschata*. C'est avec ces deux dernières espèces que le Canard sauvage paraît s'allier le plus souvent, et c'est son alliance avec celui-ci qui produit l'hybride décrit par M. Schinz, sous le nom d'*Anas purpureo-viridis* (*Europ. Faun.*, 1840, p. 421), hybride dont on connaît d'assez nombreux exemplaires. M. de Sélys-Longchamps possède une femelle qu'il a tuée à Longchamps-sur-Geer, en décembre 1835 (elle est décrite dans la *Faune Belge*, p. 140) ; il a vu chez M. Baillon un mâle capturé, à Abbeville, en novembre 1818, et a examiné au Musée de

(1) Le 19 novembre 1854, par un vent violent du Nord-Est, le gardien du phare de Calais entendit, vers 9 heures du soir, un bruit subit, produit par le bris de la lanterne. Les prismes en cristal qui reflètent et portent au loin la lumière du phare avaient volé en éclats ; une barre de cuivre d'un diamètre de $0^m,025$ était tordue. La lampe qui continuait à brûler malgré le vent qui s'engouffrait, donna bientôt au gardien l'explication de ce désordre. Des cadavres de Canards sauvages restés sur le carreau, démontraient suffisamment que ces oiseaux, attirés par la lumière, s'étaient rués sur la lanterne et étaient cause du dégât. La force d'impulsion de cette volée de Canards, que le vent augmentait peut-être, devait être bien grande pour que le grillage destiné à protéger extérieurement la lanterne, des glaces d'un centimètre d'épaisseur et une barre de cuivre de $0^m,025$ eussent été brisés et tordus.

Lausanne, deux autres mâles tués sur le lac de Genève en avril 1815 et en mars 1824 ; ces trois mâles sont absolument semblables. Ceux dont M. Schinz a donné la description avaient été abattus sur le lac de Neufchâtel.

GENRE CCXXIX

CHIPEAU — *CHAULELASMUS*, G. R. Gray.

Chauliodus, Swains. *Faun. Bor. Amer.* (1831).
Chaulelasmus, G. R. Gray, in : Bp. *B. of Eur.* (1838).
Ktinorhynchus, Eyton, *Monogr. Anat.* (1838).

Bec à peu près aussi long que la tête, mince, déprimé, de même largeur dans toute son étendue, arrondi à l'extrémité; mandibule inférieure droite, découverte seulement à la base quand le bec est fermé; lamelles de la mandibule supérieure minces, longues, surtout au niveau des narines, très en saillie au delà des bords, recouvrant même une partie de la mandibule inférieure, visibles sur les deux tiers de l'étendue du bec; narines basales, assez rapprochées, élevées, ovales; onglet de moyenne largeur, brusquement recourbé ; ailes longues, aiguës ; queue courte, conique ; tarses de la longueur du doigt interne, l'ongle compris ; pouce petit et court.

Les Chipeaux se distinguent parfaitement des autres Anatiens par le développement et la disposition des lamelles qui garnissent les bords de la mandibule supérieure. Ces lamelles très-peu proéminentes, entièrement cachées ou peu visibles sur une faible étendue du bec chez les Canards, les Sarcelles, les Marèques ou Pénélopes, sont, au contraire, chez les Chipeaux, visibles sur les trois quarts du bec, saillantes et détachées comme les dents d'un peigne et assez longues pour cacher en partie et même pour dépasser les branches de la mandibule inférieure.

Les Souchets sont les seuls des Anatiens dont les lamelles de la mandibule supérieure soient aussi prononcées. Mais les différences que ceux-ci présentent tant dans la forme et la longueur du bec que dans le développement des lamelles de la mandibule inférieure en font un genre tout à fait à part.

Les Chipeaux se distinguent encore des autres Anatiens par des habitudes en quelque sorte plus aquatiques. Ils excellent à plonger. C'est en plongeant qu'ils cherchent à échapper à la poursuite du chien ou du chasseur lorsqu'ils sont blessés ; c'est aussi en plongeant, plutôt qu'en volant, qu'ils s'éloignent d'un danger qui les menace ou d'un objet qui les trouble. Leur vol est cependant tout aussi soutenu et plus rapide que celui des Canards.

Le mâle porte un plumage un peu différent de celui de la femelle. Les jeunes, avant la première mue, ressemblent à celle-ci. Leur mue est double.

Une seule espèce appartient à ce genre.

483 — CHIPEAU BRUYANT — *CHAULELASMUS STREPERA* G. R. Gray ex Linn.

Grandes sus-alaires secondaires, de la sixième à la douzième, largement tachées de noir à l'extrémité ; rémiges secondaires, de la troisième à la huitième, grises ou d'un brun gris, terminées de blanc et bordées de noir sur les barbes externes ; les suivantes brunes en dedans avec une large bordure blanche en dehors, le blanc formant sur l'aile pliée un petit miroir en losange, engagé dans un second miroir noir.

Taille : 0^{m},50 *environ.*

Anas strepera, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 200.
Anas kekuschka, S. G. Gmel. *Reise* (1774-1784), t. III, p. 249.
Chauliodus strepera, Swains. *Journ. Roy. Instit.* (1839), t. II, p. 19.
Ktinorhynchus strepera, Eyton, *Monogr. Anat.* (1838), p. 137.
Chaulelasmus strepera, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1840), p. 74.
Querquedula strepera, Macgill. *Man. Brit. Ornith.* (1840), t. II, p. 169.
Buff. *Pl. enl.* 758, sous le nom de *Chipeau.*

Mâle adulte : Vertex, occiput et une bande médiane le long de la nuque d'un brun roussâtre, marqué de taches noires ; front, joues, les deux tiers supérieurs du cou cendrés, plus ou moins nuancés de roussâtre et ponctués de brun ; bas du cou en arrière, haut du dos noirs, festonnés de cendré ; scapulaires d'un cendré brun, les plus petites rayées transversalement de zigzags cendrés, les plus grandes pointues et bordées de cendré roussâtre clair ; bas du dos brun, très-faiblement varié de fines raies cendrées ; sus-caudales d'un noir profond ; devant de la partie inférieure du cou, poitrine, marqués d'écailles noires et de croissants gris ; abdomen d'un blanc plus ou moins nuancé de jaunâtre et plus ou moins varié de taches brunes ; flancs rayés de zigzags noirs et blancs ; sous-caudales d'un noir profond ; petites couvertures supérieures des ailes d'un cendré brun, bordées de gris, les moyennes d'un roux marron ; les grandes secondaires les plus rapprochées du corps d'un noir profond ; rémiges primaires d'un brun cendré ; rémiges secondaires d'un brun cendré, lisérées de blanc à l'extrémité, les six ou huit premières bordées de noir extérieurement et les suivantes

en grande partie blanches sur les barbes externes; rectrices médianes d'un cendré brunâtre, les latérales d'un cendré clair, nuancées de brunâtre, bordées et terminées de grisâtre; bec noir; tarses et doigts de couleur orange, avec les palmures noirâtres; iris brun clair.

Femelle adulte : Un peu moins grande que le mâle, avec les plumes des parties supérieures brun-noirâtre, bordées de roux clair; la poitrine brun-roux, tachetée de noir; le croupion et les sous-caudales grises et sans zigzags noirs et blancs aux flancs.

Jeunes avant la première muc : Ils ressemblent à la femelle.

Le Chipeau bruyant ou Ridenne habite la Suède, la Russie et d'autres localités du nord de l'Europe. Il est de passage en France, en Italie et en Sicile, où beaucoup hivernent.

Nous le voyons dans le nord de la France en novembre, décembre, vers la fin de février et dans le courant de mars.

Temminck dit qu'il s'avance, au Nord, jusqu'en Islande, et qu'un grand nombre se reproduit en Hollande dans les mêmes lieux que le Canard sauvage.

Il niche dans les prairies marécageuses, parmi les joncs; pond huit ou neuf œufs, d'un gris jaunâtre ou verdâtre très-pâle. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,053$ à $0^m,056$; petit diam. $0^m,038$ à $0^m,040$.

Cette espèce, lorsqu'elle est grasse, fournit une chair excellente.

GENRE CCXXX

MARÈQUE — *MARECA*, Steph.

MARECA, Steph in. : Shaw, *Gen. Zool.* (1824).
PENELOPE, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).

Bec plus court que la tête, un peu plus haut que large à la base, à peu près d'égale largeur sur les deux tiers postérieurs, ensuite se rétrécissant insensiblement jusqu'à l'extrémité; lamelles larges, celles de la mandibule supérieure à peine visibles, au profil, vers le milieu du bec; mandibule inférieure presque entièrement cachée; onglet supérieur assez large, peu proéminent au delà des bords de la mandibule, subitement courbé; narines presque basales, latérales, distantes, petites, ovales; ailes aiguës; queue courte, cunéiforme; tarses de la longueur du doigt interne.

Les Marèques ou Canards siffleurs se distinguent des Canards proprement dits et des Sarcelles, avec lesquelles elles ont de grands rapports, par un bec beaucoup plus court, moins évasé à l'extrémité; par des narines plus écartées; par des lamelles plus larges, plus espacées, un peu visibles, au profil, sur le milieu du bec.

Elles se distinguent encore des uns et des autres par les habitudes et le genre de vie. Elles se nourrissent principalement de végétaux, qu'elles broutent à la manière des Oies, et ne criblent pas la vase comme font les Canards et les Sarcelles. Enfin, leur cri d'appel consiste en un sifflement aigu.

Le mâle diffère de la femelle. Les jeunes, avant leur première mue, ressemblent à celle-ci. Leur mue est double.

Deux espèces représentent ce genre en Europe.

484 — MARÈQUE PÉNÉLOPE — *MARECA PENELOPE* Selby ex Linn.

Grandes sus-alaires secondaires blanches, terminées de noir; rémiges secondaires vert doré sur la moitié basale des barbes externes, noir velouté sur l'autre moitié, le vert formant sur l'aile pliée un miroir limité en avant et en arrière par une bande noire; rémiges cubitales d'un noir velouté en dehors, avec une bordure blanche; sus-caudales médianes et sous-alaires blanches, vermiculées et piquetées de brun.

Taille : $0^{m},47$.

Anas Penelope, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 202.
Anas fistularis, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 391.
Anas kagolka, S. G. Gmel. *Nov. Com. Petrop.* (1770-1771), t. XV, p. 466.
Mareca fistularis, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 131.
Mareca Penelope, Selby, *Brit. Ornith.* (1833), t. II, p. 324.
Buff. *Pl. enl.* 825, *mâle adulte*, sous le nom de *Canard siffleur.*

Mâle adulte, au printemps : Front et milieu du vertex d'un blanc jaunâtre; dessus du cou d'un roux marron, légèrement pointillé de noir sur la ligne médiane; haut du dos d'un brun cendré, rayé transversalement de zigzags gris; scapulaires d'un noirâtre rayé de zigzags blanchâtres, excepté les plus longues qui sont bordées de blanc en dehors; bas du dos cendré, avec les bordures des plumes d'une teinte plus claire; sus-caudales d'un brun cendré rayé transversalement de brun foncé; gorge noire; devant et côtés du cou roux marron pointillé de noir; poitrine d'un cendré lie de vin, avec quelques taches tirant sur le pourpre; abdomen blanc; flancs d'un brun cendré, finement rayé

de zigzags blanchâtres ; sous-caudales d'un noir bleuâtre ; joues d'un roux marron, parsemé de points noirs, plus grands autour des yeux ; couvertures supérieures des ailes blanches, avec une bande noire à l'extrémité des grandes secondaires ; miroir vert au centre et noir en dessus et en dessous ; rémiges primaires et rectrices brunes ; ces dernières, excepté les deux médianes, bordées de cendré ; bec bleuâtre, avec la pointe noire ; pieds cendrés ; iris brun.

Nota. M. Roget, de Genève, a décrit et figuré dans la *Revue et Magasin de Zoologie*, pour 1859, un mâle vieux dont le plumage est en partie celui du mâle adulte, en partie celui de la femelle.

Femelle adulte : Plus petite ; dessus de la tête et du cou roux, marqué de points noirs ; dessus du corps brun-noirâtre, avec les plumes du haut du dos et les scapulaires bordées de roussâtre ; celles de la partie inférieure du dos et les sus-caudales bordées de cendré ; gorge blanchâtre ; devant et côtés du cou roussâtres, avec de nombreuses taches noires ; poitrine et flancs brun-roussâtre, avec les plumes terminées de cendré ; abdomen blanc ; sous-caudales brunes, bordées de blanc ; joues semblables aux côtés du cou ; couvertures supérieures des ailes brunes, frangées de blanchâtre ; miroir cendré clair, nuancé de brunâtre et surmonté d'une bande blanche ; rémiges primaires et rectrices comme chez le mâle ; bec cendré bleuâtre, avec l'onglet noir ; pieds brun de plomb ; iris brun.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle ; ce n'est qu'après la mue que les mâles s'en distinguent en prenant la robe de leur sexe.

A l'âge d'un an, ils ne diffèrent des vieux que par les couvertures alaires qui sont d'un cendré nuancé de blanc, au lieu d'être entièrement blanches.

La Marèque Pénélope est répandue principalement dans les contrées orientales du nord de l'Europe, et passe régulièrement en France, en Italie, en Sicile et en Allemagne.

Elle est très-commune dans le nord de la France en automne et au printemps, époques de ses voyages ; arrive dès le mois d'octobre et s'avance alors fort avant vers le sud ; repasse dès la fin de février ou dans les premiers jours de mars.

Elle niche quelquefois en France, dans les marais, et pond huit à dix œufs d'un gris plus jaunâtre que verdâtre, sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,053 à 0m,057 ; petit diam. 0m,038 à 0m,039.

Sa chair est fort bonne : on la mange, en carême, comme *chair maigre*.

485 — MARÈQUE AMÉRICAINE — *MARECA AMERICANA* Steph. ex Gmel.

Une bande vert brillant de l'œil à la nuque; grandes sus-alaires secondaires blanches, terminées de noir; rémiges secondaires vert doré sur le tiers basal des barbes externes, noires sur le reste de leur étendue, le vert formant sur l'aile pliée un étroit miroir limité en avant et en arrière par une bande noire; rémiges cubitales d'un noir velouté sur les barbes externes, avec une bordure blanche qui tourne au gris sur la première; sus-caudales médianes brunes au centre, roussâtres sur les bords; sous-alaires blanches.

Taille : 0m,50 *environ.*

ANAS AMERICANA, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 526.
ANAS WIGEON, Bonnat. *Tabl. Encycl.* (1731), t. I, p. 129.
MARECA AMERICANA, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 135.
Buff. *Pl. enl.* 955, *mâle adulte*, sous le nom de *Canard Jensen, de la Louisiane.*

Mâle adulte : Front et vertex blancs; occiput et haut du cou d'un roux marron; dos, scapulaires, d'un brun cendré, avec des lignes transversales noires et rousses; sus-caudales noires; côtés de la tête et gorge variés de taches noires sur fond blanc, avec une bande longitudinale d'un vert brillant, à reflets, s'étendant de l'angle postérieur de l'œil sur la nuque; dessous du corps et une grande bande sur l'aile blancs; miroir d'un vert doré, bordé de noir velouté sur les côtés; rémiges primaires d'un brun foncé; rémiges secondaires d'un-bleu noir velouté et frangées de blanc en dehors; rectrices médianes noires, les latérales cendrées; bec couleur de plomb, avec l'onglet noir; pieds noirâtres.

Femelle adulte : Tète et cou d'un blanc jaunâtre, varié de nombreuses taches noires; dos d'un brun sombre; poitrine faiblement teintée de roux.

Jeune mâle de l'année : Semblable à la femelle. Il ne prend la livrée du mâle qu'à la deuxième année.

La Marèque américaine, ou de Jensen, habite le nord de l'Amérique et s'égare accidentellement en Europe.

Les auteurs anglais la comptent au nombre des oiseaux qui font de rares apparitions dans la Grande-Bretagne, et la citent comme ayant été trouvée sur les marchés de Londres.

D'après Wilson, quelques couples nichent aux États-Unis; mais la masse va

se reproduire dans le voisinage de la baie d'Hudson. La ponte de cette espèce est de six à huit œufs.

Elle pousse ses migrations d'hiver jusqu'aux Antilles, où elle fait beaucoup de dégâts dans les rizières, pendant la saison des pluies. Elle se nourrit aussi de mouches et de vers; est surtout friande de certaines racines de plantes aquatiques, qu'elle dispute et qu'elle enlève adroitement, au rapport de Wilson, à l'*Anas Vallisneria*, qui en fait également sa nourriture.

La Marèque américaine vit en troupes; sa voix est aiguë et sifflante, et sa chair très-délicate.

GENRE CCXXXI

PILET — *DAFILA*, Leach.

Dafila, Leach, in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824).
Trachelonetta, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).
Phasianurus, Wagl. *Isis* (1832).
Pœcilonetta, Eyt. *Monogr. Anat.* (1838).

Bec à peu près aussi long que la tête, mince, assez élevé à la base, demi-cylindrique, un peu plus large vers l'extrémité qu'au milieu; lamelles courtes, à peine visibles au delà des bords de la mandibule supérieure; mandibule inférieure presque entièrement cachée; narines basales, rapprochées, élevées, ovales; onglet supérieur petit, crochu; ailes médiocrement longues, aiguës; queue assez longue, très-pointue; tarses de la longueur du doigt interne; cou long, très-mince dans la moitié supérieure.

Les Pilets ont des rapports si étroits avec les Sarcelles, que ce n'est qu'avec la plus grande hésitation que nous les en séparons. Ils n'en diffèrent essentiellement que par un cou un peu plus long et plus grêle; une queue plus aiguë et plus étendue, les deux rectrices médianes, surtout chez le mâle de l'espèce type, se prolongeant bien au delà des latérales.

Les Pilets ont le régime, les habitudes, les mœurs des Sarcelles et des Marèques.

Le mâle porte un plumage distinct de celui de la femelle. Les jeunes, avant la première mue, diffèrent peu de cette dernière.

L'espèce type est propre à l'Europe.

486 — PILET ACUTICAUDE — *DAFILA ACUTA* Eyton ex Linn.

Grandes sus-alaires secondaires cendrées ou d'un gris brun, avec

une large bande terminale d'un fauve plus ou moins intense; rémiges secondaires d'un noir vert-pourpre sur les deux tiers antérieurs des barbes externes, d'un jaune clair passant au blanc à l'extrémité; le noir vert formant sur l'aile pliée un long miroir oblique, limité en avant par une large bande fauve, en arrière par une étroite bande blanche ou fauve.

Taille : 0m,63 *à* 0m,65.

ANAS ACUTA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 202.
ANAS LONGICAUDA, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 369.
ANAS CAUDACUTA, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 38.
DAFILA CAUDACUTA, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 127.
TRACHELONETTA ACUTA, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 115.
ANAS CAUDATA, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 869.
PHASIANURUS ACUTUS, Wagl. *Isis* (1832), p. 1235.
QUERQUEDULA ACUTA, Selby, *Brit. Ornith.* (1833), t. II, p. 311.
DAFILA ACUTA, Eyton, *Rar. Brit. B.* (1836), p. 60.
QUERQUEDULA CAUDACUTA, Macgill. *Man. Nat. Hist. Orn.* (1840), t. II, p. 170.
Buff. *Pl. enl.* 954, *mâle adulte*, sous le nom de *Canard à longue queue.*

Mâle adulte, au printemps : Tête, gorge, tiers supérieur des faces antérieures et latérales du cou bruns, tachetés de noir au vertex, nuancés de violet et de pourpre sur les côtés; nuque d'un noir brillant, limité par du blanc sous forme de bande; tiers moyen et inférieur des faces antérieures et latérales du cou blancs; dessus du corps rayé alternativement de zigzags noirs et cendrés, avec les scapulaires les plus longues pointues, noires, bordées ou rayées de blanchâtre; poitrine et abdomen blancs, avec le bas-ventre marqué de fines raies brunâtres peu apparentes, les flancs rayés de zigzags noirs et cendrés comme le dos; sous-caudales noires; couvertures supérieures des ailes cendrées, avec une bande fauve à l'extrémité des grandes secondaires; miroir vert pourpre et noir, surmonté d'une bande rousse et suivi d'une autre bande blanche; rémiges primaires brunes, lisérées de gris; rectrices médianes noires, longues, effilées, dépassant les latérales de huit centimètres; celles-ci cendrées et frangées de blanc; bec bleu-noirâtre; pieds d'un cendré rougeâtre et noirâtre; iris brun.

Femelle adulte : Plus petite que le mâle; tête et cou roussâtres, tachetés de noir; dessus du corps d'un brun noirâtre, marqué de croissants irréguliers d'un jaune roussâtre; parties inférieures d'un jaune roussâtre, nuancées de brun clair; miroir brun-roussâtre, surmonté et suivi d'une bande blanche; queue conique, avec les pennes médianes

pointues, dépassant de très-peu les latérales; bec noirâtre; pieds noir-roussâtre; iris brun.

Jeunes avant la première mue : Ils ont les plumes des parties supérieures terminées de blanchâtre et celles des parties inférieures jaunâtres et marquées, au centre, d'un peu de brun. A la mue, les mâles commencent à se faire reconnaître par les plumes de la tête et du cou, qui deviennent noires.

Variétés accidentelles : Le Pilet varie accidentellement : une variété isabelle existe au Musée de Boulogne-sur-Mer. M. Jules de Lamotte en possédait un avec le cou noir, des plumes blanches sous forme de huppe sur les côtés du vertex, et avec le blanc du dessus du corps remplacé par une teinte rousse.

Le Pilet acuticaude habite le nord de l'Europe et de l'Amérique durant l'été, et le midi en hiver. Il passe régulièrement en Hollande, en Allemagne, en Belgique, en France, en Italie et en Sicile.

Il hiverne dans le midi de la France et sur les bords de la mer Noire. On en voit toujours un plus grand nombre dans nos départements septentrionaux au mois de mars, époque où il opère son retour. Il ne paraît pas très-farouche.

Il niche sur les bords des lacs et des marais; ses œufs, au nombre de huit ou neuf, sont d'un gris verdâtre assez clair, ou d'un cendré roussâtre. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,055$ à $0^m,061$; petit diam. $0^m,042$ à $0^m,044$.

Sa chair est assez recherchée et mangée, en carême, comme *aliment maigre*.

Observation. Il n'y a pas d'espèce qui, à l'état de liberté, se croise plus souvent que celle-ci avec le Canard sauvage, aussi leurs métis sont-ils assez communs. Presque toutes les collections en possèdent, celles du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris en renferment un assez bon nombre, et nous en connaissons plusieurs autres qui, tous, ont été rencontrés sur les marchés de Paris.

GENRE CCXXXII

SARCELLE — *QUERQUEDULA*, Steph.

QUERQUEDULA, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824).
NETTION, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).
CYANOPTERUS, Eyt. *Monogr. Anat.* (1838).
PTEROCYANEA, Bp. *Ucc. Eur.* (1842).
MARMARONETTA, Reich.
EUNETTA, Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1856).

Bec presque aussi long que la tête, assez élevé à la base, droit à partir des narines, étroit, demi-cylindrique, un peu plus large

vers l'extrémité qu'au milieu; lamelles presque entièrement cachées; mandibule inférieure visible, à la base, sur une très-petite étendue; onglet supérieur petit, en grain d'orge, crochu; narines basales, très-rapprochées, percées près du sommet, larges, ovales, un peu obliques; ailes assez longues, aiguës; queue courte, conique; tarses un peu plus courts que le doigt médian.

Les Sarcelles, caractérisées par un bec mince, convexe, presque partout d'égale largeur, dont la coupe transversale donne à peu près la forme d'un demi-cylindre; par des lamelles petites et à peu près complétement cachées; par des narines très-rapprochées et très-élevées; se distinguent encore par leurs formes élancées, et par des ailes relativement longues. C'est parmi elles que se rencontrent les plus petits des Anatiens.

Elles fréquentent les eaux douces de l'intérieur des terres, et se montrent rarement sur les bords de la mer. Leur nourriture est à la fois animale et végétale. Elles marchent avec assez de facilité et leur vol est rapide et élevé.

Le mâle diffère de la femelle, et les jeunes, avant la première mue, ressemblent à celle-ci. Leur mue est double.

Ce genre comprend un assez bon nombre d'espèces qui sont répandues sur toute la surface de l'ancien et du nouveau monde, six d'entre elles appartiennent à l'Europe ou y font des apparitions accidentelles.

487 — SARCELLE D'ÉTÉ — *QUERQUEDULA CIRCIA* Steph. ex Linn.

(Type du genre *Cyanopterus*, Eyt.; *Pterocyanea*, Bp.)

Une grande raie sourcilière blanche descendant sur les côtés de la nuque (mâle); *grandes sus-alaires secondaires largement terminées de blanc; rémiges secondaires d'un vert doré sur les barbes externes, avec une bande blanche oblique à l'extrémité, le vert formant sur l'aile pliée un étroit miroir, limité en avant et en arrière par une bande blanche; rémiges cubitales brunes, extérieurement frangées de blanc.*

Taille : $0^m,36$.

ANAS QUERQUEDULA et CIRCIA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 203 et 204.

QUERQUEDULA, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 427.

QUERQUEDULA CIRCIA, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 143.

QUERQUEDULA GLAUCOPTERUS et SCAPULARIS, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 882 et 883.

CYANOPTERUS CIRCIA, Eyton, *Monogr. Anat.* (1838), p. 130.

Pterocyanea circia, Bp. *Ucc. Eur.* (1842), p. 71.
Buff. *Pl. enl.* 946, *mâle adulte.*

Mâle adulte : Dessus de la tête et ligne médiane de la nuque d'un brun noirâtre; bas de la nuque, dos et sus-caudales d'un cendré brun au centre des plumes, d'un cendré clair sur leurs bords; scapulaires en partie d'un cendré bleuâtre, en partie brunes ou d'un noir verdâtre, avec une bande longitudinale blanche; joues, faces antérieure, latérales et postérieure des deux tiers supérieurs du cou d'un brun rougeâtre variées de petits traits blancs, avec la gorge noire et une bande blanche partant des yeux et allant longer le brun de la nuque; le reste du cou et la poitrine maillés de croissants noirs et d'un gris roussâtre, disposés en écailles; abdomen blanc ou blanc-roussâtre, avec les côtés rayés de zigzags noirâtres, le bas-ventre et les sous-caudales tachetés de brun; couvertures supérieures des ailes d'un cendré bleuâtre, avec une bande blanche à l'extrémité des grandes secondaires; miroir vert, reflétant, bordé d'une bande blanche en haut et en bas; queue d'un gris brun, avec les pennes bordées de blanchâtre; bec noirâtre; pieds cendrés; iris brun clair.

Femelle : Un peu plus petite que le mâle; brune en dessus, au centre des plumes et d'un brun clair sur les bords; blanchâtre ou roussâtre en dessous, avec la gorge blanche, le devant et les côtés du cou, la poitrine, les flancs et les sous-caudales tachetés de brun; une tache blanche de chaque côté de la tête près du bec et une bande blanchâtre derrière les yeux; miroir d'un vert terne.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle.

Après la mue, on distingue les mâles aux plumes rousses mêlées aux plumes brunes du cou.

La Sarcelle d'été habite les parties centrales et méridionales de l'Europe, la Sibérie et le nord de l'Afrique.

Elle est de passage régulier en Allemagne, en Hollande, en Belgique, dans plusieurs localités de la France où elle se reproduit, et paraît sédentaire en Sicile.

Elle niche sur les bords des eaux, dans les fourrés, dans les marais, parmi les herbes; pond six à huit œufs oblongs, presque aussi épais à la petite qu'à la grosse extrémité, d'un blanc sale un peu roussâtre, ou jaunâtre. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},047$ à $0^{m},049$; petit diam. $0^{m},033$ à $0^{m},034$.

Toutes les familles d'un canton se rassemblent en automne, après avoir vécu quelque temps séparément, et émigrent à l'approche de l'hiver, pour reparaître au printemps.

Cette Sarcelle est peu farouche et se laisse facilement approcher. Sa chair, qui prend beaucoup de graisse en automne, est très-estimée.

488 — SARCELLE SOUCROUROU
QUERQUEDULA DISCORS

Une grande tache blanche en croissant sur la face, descendant sur les côtés de la gorge (mâle) ; *grandes sus-alaires secondaires blanches sur la moitié postérieure ; rémiges secondaires, de la troisième à la dixième, d'un vert doré changeant en pourpre sur les barbes externes, avec un fin liséré blanc ou blanchâtre à l'extrémité, le vert doré formant sur l'aile pliée un miroir limité en avant par une large bande, en arrière par un trait blanc.*

Taille : 0m,38 *à* 0m,41.

Anas discors, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 204.
Querquedula americana et virginiana, Briss. *Ornith.* t. VI, p. 452 et 455.
Cyanopterus discors, Eyton, *Monogr. Anat.* (1838).
Pterocyanea discors, Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1856), t. XLIII, p. 650.
Buff. *Pl. enl.* 996, *mâle adulte,* sous le nom de *Sarcelle de Cayenne, dite Soucrourou* ; — 403, *femelle.*

Mâle adulte : Espace entre le bec et l'œil couvert par une bande blanche en croissant, qui descend sur les côtés de la gorge en passant sur les joues, et dont la concavité regarde la nuque ; front, sommet de la tête et gorge noirs ; tout le reste de la tête et dessus du cou d'un noir violet, changeant en vert brillant ; haut du dos festonné de bandelettes brunes et roussâtres concentriques ; croupion et sus-caudales d'un brun noirâtre ; la plupart des rémiges tertiaires étroites, pointues, rayées et terminées de bleu ; gorge, devant et côtés du cou, poitrine et tout le reste des parties inférieures marqués de nombreuses taches noirâtres ou brunes sur fond roussâtre, arrondies sur le devant du cou et sur toutes les parties latérales, en bandelettes transversales sur la poitrine et sur le ventre ; sous-caudales d'un noir profond velouté ; côtés de la région anale marqués d'une grande tache blanche, haut de l'aile d'un bleu clair brillant, limité par une bande transversale blanche, qui occupe l'extrémité des grandes sus-alaires secondaires ; rémiges secondaires d'un brun vert, formant miroir sur les barbes externes, brunes sur les barbes internes, les plus rapprochées du corps d'un brun noir, finement lisérées de blanc à l'extrémité ; rémiges primaires d'un

brun foncé ; rectrices brunes ; bec noir ; pieds rouges ou d'un jaune orange ; ongles noirâtres.

A un âge moins avancé : Le dessus de la tête est noirâtre piqueté de roussâtre, la bande blanche en croissant est bordée de noir, tout le reste de la tête, le dessus, les côtés et le dessous du cou, leur moitié supérieure, sont d'un gris ardoise verdâtre ; les plumes du croupion sont bordées de roussâtre.

Femelle adulte : Elle diffère du mâle par sa couleur brunâtre, tachetée et ondulée de noirâtre par tout le corps ; les ailes restant à peu près ce qu'elles sont chez le mâle.

La Sarcelle Soucrourou habite la partie septentrionale de l'Amérique et s'égare très-accidentellement en Europe.

M. Canivet, dans son *Catalogue des Oiseaux du département de la Manche*, signale l'apparition de cet oiseau sur nos côtes. Un individu a été trouvé, il y a plusieurs années, sur le marché de Carentan, par M. Valier, il avait été tué dans les marais du voisinage.

Cette Sarcelle fréquente les étangs et les rivières. Sa chair, au rapport de Barrère, est délicate et de bon goût.

489 — SARCELLE SARCELLINE — *QUERQUEDULA CRECCA* Steph. ex Linn.

Une bande vert doré de l'œil derrière le cou (mâle) ; *grandes sus-alaires secondaires terminées de jaune clair ; rémiges secondaires blanches ou d'un blanc jaune à l'extrémité, noires sur les barbes externes, de la première à la quatrième ; les suivantes d'un vert doré qui augmente de la cinquième à la dernière ; le noir et le vert formant sur l'aile pliée deux longs miroirs superposés, limités en avant et en arrière par une bande blanchâtre ou jaune clair ; rémiges cubitales brunes, extérieurement frangées de roussâtre.*

Taille : 0^m,32 *environ.*

ANAS CRECCA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 204.
QUERQUEDULA MINOR, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 436.
QUERQUEDULA CRECCA, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 146.
NETTION CRECCA, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 95.
QUERQUEDULA SUBCRECCA et CRECCOIDES, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 835 et 836.
Buff. *Pl. enl.* 947.

Mâle adulte, au printemps : Tête et les deux tiers supérieurs du cou d'un roux marron, avec une tache blanche près du bec, de chaque côté,

une ligne de même couleur derrière les yeux et un espace vert foncé à reflets, s'étendant depuis ces organes jusqu'au tiers inférieur de la nuque, en se rétrécissant progressivement et en longeant une bande noire qui occupe la ligne médiane de cette dernière partie; tiers inférieur de la nuque, dos et la plus grande partie des scapulaires rayés en travers, alternativement de blanc et de noir, quelques-unes des scapulaires noires et blanches; sus-caudales d'un cendré brun, avec les bords d'une teinte plus claire; gorge noire; tiers inférieur des faces antérieure et latérales du cou d'un brun clair, traversé de lignes blanchâtres; poitrine roussâtre, variée de taches noires et rondes; abdomen blanc ou d'un blanc jaunâtre, avec les flancs rayés transversalement de zigzags noirs, et le bas-ventre de cendré clair; sous-caudales médianes d'un noir bleu, les latérales blanches; couvertures supérieures des ailes d'un brun cendré, les grandes secondaires terminées de fauve clair; rémiges primaires d'un gris brun; sur les rémiges secondaires un miroir vert bordé inférieurement de noir et surmonté d'un second miroir d'un noir velouté; queue cendrée, avec les deux pennes médianes noires et frangées de blanc; bec noirâtre; pieds cendrés; iris brun.

Femelle adulte : Elle est un peu plus petite que le mâle. Tête et cou d'un blanc roussâtre, parsemé de taches brunes plus larges et plus foncées au vertex, à l'occiput, à la nuque, nulles ou très-peu apparentes à la gorge; dessus du corps d'un brun noirâtre au centre des plumes, et gris-roussâtre sur les bords; poitrine variée de brun sous forme de taches, de cendré et de roussâtre; abdomen blanc, avec le bas-ventre, les flancs et les sous-caudales tachetés de brun roussâtre; couvertures supérieures des ailes d'un brun cendré, liséré de brun plus clair, les grandes secondaires bordées de blanc terne à l'extrémité; miroir vert et noir, précédé d'une bande transversale blanche, qui est suivie d'une autre plus étroite de même couleur; rémiges brunes, très-légèrement lisérées de gris; rectrices également brunes, bordées de blanc.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle. On ne commence à distinguer les sexes qu'à la mue : à cette époque les mâles prennent des plumes rousses à la tête et au cou.

La Sarcelle sarcelline ou Sarcelle d'hiver est plus répandue que la Sarcelle d'été; on la trouve toute l'année en France : elle est de passage seulement dans beaucoup d'autres pays.

Elle niche dans les endroits marécageux; pond dix à douze œufs, qui diffè-

rent très-peu par la couleur et la forme de ceux de la Sarcelle d'été. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,043 à 0^m,046 ; petit diam. 0^m,032 à 0^m,033.

Elle voyage aux mêmes époques que la Sarcelle d'été. Sa chair est aussi excellente.

490 — SARCELLE FORMOSE — *QUERQUEDULA FORMOSA* Bp. ex Georgi.

(Type du genre *Eunetta*, Bp.)

Une tache chamois arrondie ou ovale sur les joues; grandes sus-alaires secondaires d'un rouge de brique à la base, d'un vert doré à l'extrémité, ces deux couleurs étant séparées par une teinte plus foncée; rémiges secondaires d'un noir violet sur les barbes externes, avec une grande tache terminale blanche; le noir violet formant sur l'aile pliée un long miroir, limité en avant par une bande vert doré, en arrière par une bande blanche.

Taille : 0^m,41 (mâle) ; 0^m,36 *à* 0^m,38 (femelle).

Anas formosa, Georgi, *Reise* (1775), t. I, p. 168.

Anas glocitans, Pall. (nec Gmel.), *Acta Holmiens.* (1779), t. XL, p. 33, pl. I ; et *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 261.

Anas Baikal, Bonnat. *Tabl. Encycl.* (1791), t. I, p. 158.

Querquedula formosa, Bp. *Rev. crit.* (1850), p. 103.

Eunetta formosa, Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1856), t. XLIII, p. 650.

Brandt, *Desc. et Ic. An. Rossic. nov.* pl. 4.

Z. Gerbe, *Rev. et Mag. de Zool.* (1851), t. VI, pl. 3.

Mâle adulte : Dessus de la tête, du front à l'occiput, d'un noir violacé, limité par un trait sourcilier blanc, qui prend naissance en avant de l'œil et contourne l'occiput ; face couverte d'une large tache ovalaire blanche, lavée de fauve clair ; une bande noire, courbe, à concavité antérieure, bordée de blanc sur les deux côtés, descend de la paupière inférieure, encadre la face et forme sur la gorge une large tache en se réunissant à celle du côté opposé ; immédiatement en arrière de cette bande noire, une bande plus large courbée en faulx, d'un fauve pâle comme la tache des joues, descend obliquement de l'angle postérieur de l'œil, sur le devant du cou, où elle forme, par sa réunion à son analogue, un demi-collier assez large ; enfin une troisième bande, également en forme de faulx, d'un vert chatoyant, tournant au noir sur son bord antérieur, limité en haut par le trait sourcilier, séparée de la bande pré-

cédente par une bandelette blanche, occupe les côtés de la tête et du cou, depuis l'angle postérieur de l'œil jusqu'au milieu du cou, où elle se réunit à celle du côté opposé. Cette dernière bande est elle-même limitée par un étroit collier oblique et blanc dont le bord inférieur se fond avec la teinte du jabot; ligne médiane postérieure de la moitié supérieure du cou d'un beau noir violet; dos ondulé de traits bruns et cendrés; scapulaires variées de bandelettes noires, rousses et blanches; partie inférieure du cou et poitrine d'un rouge de brique pâle, relevé par des taches noires; flancs cendrés, vermiculés de blanc et de fauve; abdomen lavé de roussâtre ou de jaunâtre; région anale noire, bordée latéralement de roux de rouille, avec une ligne transversale blanche passant par l'anus; haut de l'aile d'un roux de rouille limité par une bande oblique verte, qui occupe l'extrémité des grandes couvertures supérieures secondaires et que précède un trait plus foncé; à cette bande succède un miroir d'un beau noir violet, limité postérieurement par une large bordure blanche; rémiges primaires et rectrices brunes; bec noir; pieds d'un roussâtre pâle; iris brun.

Jeune mâle, tué en 1836 sur la Saône : Sommet de la tête d'un brun marron foncé, limité de chaque côté par une ligne d'un brun jaunâtre, qui prend naissance au-dessus de l'œil, et contourne l'occiput; une tache triangulaire d'un vert foncé, dont le sommet part de l'angle postérieur de l'œil, et dont la base, dirigée en arrière, se réunit à la tache du côté opposé, recouvre la nuque, une partie des côtés de la tête et du haut du cou; une autre tache ovalaire d'un noir profond s'étend sur toute la gorge, et donne naissance, vers son extrémité postérieure, et de chaque côté, à un croissant noir, à concavité antérieure, qui remonte en s'élargissant sensiblement jusqu'à la paupière inférieure; ce croissant encadre, du côté concave, une tache oblongue d'un jaune fauve, pointillé de noir, qui recouvre la joue, et limite, du côté convexe, une autre grande tache semi-lunaire de même couleur que la précédente, qui, en se réunissant à son analogue sur le devant du cou, forme un demi-collier d'un centimètre environ d'étendue en hauteur; à son angle supérieur, cette tache présente un liséré blanc qui simule un V renversé, et en arrière d'elle, sur la partie latérale du cou et s'arrêtant au point où finit le demi-collier, existe une bande en croissant, d'un noir profond, parsemé de jaune fauve; enfin, une autre bande moins étendue supérieurement et d'un blanc mat, suit cette dernière; ligne médiane postérieure du cou d'un noir profond dans la moitié supérieure, d'un brun foncé dans tout le reste de son étendue; dos et

scapulaires d'un brun tournant au noirâtre au centre des plumes, et au roussâtre sur les bords; croupion, rémiges et rectrices d'un brun uniforme; dessus de l'aile marqué de quatre bandes transversales obliques d'inégale grandeur : la première d'un roux foncé comme chez le Chipeau, la seconde d'un vert brun à reflets, la troisième noire, la quatrième blanche; parties inférieures, latéraleset antérieures du cou, haut de la poitrine, parsemés de taches arrondies ou ovalaires, noires, de deux à quatre millimètres de diamètre, sur un fond lie de vin clair; plumes des flancs, les unes brunes, bordées de roussâtre; les autres cendrées, finement coupées de lignes vermiculées blanches, fauves et grises; abdomen, ventre et sous-caudales médianes d'un gris foncé, varié de taches semblables à celles de la poitrine, mais un peu moins intenses; sous-caudales latérales à barbes externes rousses, à barbes internes noires, ce qui produit une double bande longitudinale; bec et pieds noirs.

Femelle adulte : Une tache ronde d'un jaunâtre chamois sur les côtés de la mandibule supérieure, surmontée d'une autre tache brune, piquetée de noir; plumes du dessus de la tête noires au centre, bordées de roux clair; gorge blanche, lavée de jaunâtre, côtés et devant du cou blancs, tachetés de noir; derrière du cou roussâtre, strié de noirâtre; haut du dos brun, avec des bordures roussâtres; bas du dos et sus-caudales bruns, variés de gris sur les bords des plumes; partie inférieure du cou, en avant, et poitrine, teintées de roussâtre et tachetées de brun; flancs ondés de brun roussâtre et de blanc jaunâtre; le reste des parties inférieures blanchâtre, avec des taches brunes sur le ventre et au centre des sous-caudales; couvertures supérieures des ailes à peu près comme chez le mâle adulte; les grandes secondaires terminées de blanc lavé de rouge brique; rémiges primaires brunes en dehors, avec l'extrémité plus foncée; rémiges secondaires, de la troisième à la huitième, noires sur les barbes externes, largement bordées de blanc à l'extrémité, les suivantes d'un vert doré sur la moitié basale des barbes externes, d'un noir velouté brillant sur le reste et terminées de blanc; rémiges cubitales brunes, extérieurement frangées de blanc roussâtre, suivi d'une bande noire; bec et pieds comme chez le mâle.

La Sarcelle formose habite les contrées orientales et septentrionales de l'Asie. Georgi et Pallas l'ont fréquemment observée dans la Sibérie orientale, sur les bords du lac Baïkal et de la Léna. Elle se montre accidentellement en Europe.

Vers la fin de novembre 1836, cinq individus ont été tués, à quelques jours

d'intervalle, sur les bords de la Saône, près d'Epervans, par le nommé Sauvin, chasseur de profession. Quatre d'entre eux furent vendus pour la table, en qualité de Sarcelle ordinaire, à un maître d'hôtel de Châlons, le cinquième, heureusement préservé de la destruction par un collecteur intelligent, fut préparé par M. Martin, pharmacien à Châlons. Ce précieux spécimen fait aujourd'hui partie de l'intéressante collection du docteur de Montessus. L'apparition de cet oiseau dans le bassin de la Saône, eut lieu à la suite de vents impétueux et de pluies torrentielles qui avaient occasionné de grandes inondations. D'après M. Canivet, l'espèce se serait aussi montrée dans le bas pays de la Manche, vers les bords de la mer. Deux individus, un mâle et une femelle, qu'un chasseur des environs de Carentan lui avait fournis, ont été cédés par lui à M. le comte de Steade, qui les compte parmi les richesses de sa belle galerie d'Histoire naturelle.

Selon Pallas, la Sarcelle formose se reproduit en juin. Elle niche à terre, dans un petit enfoncement qu'elle garnit de plumes, et pond une dizaine d'œufs blanchâtres.

Elle fréquente les lacs et les fleuves; se montre rarement sur les bords de la mer, et fait entendre en volant une sorte de gloussement. Elle commence à émigrer en septembre avant les autres oiseaux aquatiques.

Sa chair est excellente.

491 — SARCELLE A FAUCILLES
QUERQUEDULA FALCATA
Bp. ex Pall.

Une petite tache blanche sur le front, immédiatement derrière la mandibule supérieure (mâle); *grandes sus-alaires secondaires grises, terminées de blanc; rémiges secondaires, de la deuxième à la dixième, d'un noir d'acier velouté sur les barbes externes, blanches à l'extrémité, le noir formant sur l'aile pliée un miroir limité en avant et en arrière par une bandelette blanche; rémiges cubitales longues, étroites sur toute leur étendue, variées par deux lignes blanches et deux lignes noires.*

Taille: 0m,43 *à* 0m,45.

Anas falcata, Pall. *Voy.* (1776), édit. in 4°, t. III, append. p. 301; et *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 259.

Anas drepanopteros, Messerschm. in : Pall. *Zoogr.* p. 259.

Anas falcaria, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 521.

Querquedula falcaria, Eyton, *Monogr. Anat.* (1838), p. 126.

Querquedula falcata, Bp. *Rev. crit.* (1850), p. 193.

Eunetta falcata, Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1856), t. XLIII, p. 650.

Brandt, *Icon. Av. Ross.* pl. 3.

Mâle adulte : Une étroite bande blanche au front, immédiatement à la base du bec ; gorge, devant et côtés du cou d'un blanc pur ou d'un blanc faiblement lavé de jaunâtre, formant un grand collier qui diminue de largeur d'avant en arrière, et se termine en pointe vers le milieu de la région cervicale ; un autre collier de même couleur, mais beaucoup plus étroit, occupe le bas du cou ; ces deux colliers sont séparés par un troisième d'un noir pourpre soyeux ; le reste de la tête est d'un beau vert bronzé, à reflets violets et pourpres, changeants en rouge cuivre sur les joues et au-dessous des régions parotiques ; plumes du dessus de la tête et de la nuque longues, larges, décomposées et formant, celles surtout de la nuque, une longue et large touffe tombante, qui s'étend jusqu'au milieu de la région cervicale et se termine en pointe ; côtés du cou, au-dessous du demi-collier, blancs ; dos et flancs variés de bandes semi-circulaires étroites et alternes, blanches et noirâtres, beaucoup plus nombreuses et plus étroites sur le bas du dos et sur les flancs ; poitrine et abdomen ondulés de noir et de blanc pur, ou de blanc lavé d'une teinte terre de Sienne ; croupion brun ; sus-caudales finement vermiculées de gris cendré et de brun clair ; sous-caudales médianes d'un beau noir soyeux, les latérales d'un noir soyeux dans leur moitié basale, d'un blanc pur ou d'un blanc lavé de jaunâtre dans le reste de leur étendue ; dessus des ailes d'un gris cendré, coupé obliquement par une grande bande blanche qui passe par l'extrémité des grandes sus-alaires secondaires ; les dix rémiges primaires d'un gris brun sur les barbes externes et à l'extrémité, d'un blanchâtre lavé de roussâtre sur les barbes internes ; les dix rémiges suivantes d'un noir d'acier velouté sur les barbes externes, d'un brun rougeâtre sur les barbes internes, blanches sur le rachis et à l'extrémité, à l'exception des deux dernières qui ne portent aucune trace de blanc ; quatre ou cinq des plumes cubitales ou tertiaires, étroites, aiguës, contournées en faucille, dépassant l'extrémité des grandes rectrices primaires, au-dessus desquelles elles retombent, à rachis blanc, d'un noir velouté, liséré de blanc sur les barbes externes ; également noires dans une étendue plus ou moins grande sur les barbes internes, qui sont largement bordées de roussâtre et de cendré ; cette dernière teinte augmente de la première à la quatrième, où elle est finement vermiculée de blanchâtre ; rectrices d'un brun clair ; bec noir ; tarses et doigts bleuâtres ; palmures noires ; iris brun. (Collect. de M. le comte de Riocour.)

Cette magnifique espèce habite l'Asie orientale. Pallas l'a fréquemment ob-

servée dans toute la Sibérie orientale, dans les régions situées au delà du lac Baïkal et dans tout le cours de la Léna. Elle s'égare très-accidentellement en Europe.

Le Musée de Vienne possède un beau mâle adulte qui a été tué en Hongrie. Du reste, une allusion que fait Pallas, dans sa *Zoographie*, donnerait à penser que l'espèce s'était déjà montrée en Angleterre (1).

D'après le même auteur la Sarcelle à faucilles niche à terre, compose son nid de brins d'herbes, et pond des œufs blanchâtres, un peu plus petits que ceux de la poule.

Elle vit en troupes; fait entendre, en volant, un cri sifflant, bref, assez semblable à celui de l'Avocette, et a une chair très-délicate.

492 — SARCELLE ANGUSTIROSTRE
QUERQUEDULA ANGUSTIROSTRIS
Bp. ex Ménét.

(Type du genre *Marmaronetta*, Reich.)

Tout le plumage brun clair, ondulé de blanchâtre; rémiges secondaires grisâtres, avec l'extrémité blanche ou blanchâtre; point de miroir brillant sur l'aile.

Taille : $0^m,39$ *à* $0^m,42$.

ANAS ANGUSTIROSTRIS, Ménét. *Cat. rais. Cauc.* (1832), p. 58.
ANAS MARMORATA, Temm. *Man.* (1840), 4e part. p. 554.
QUERQUEDULA ANGUSTIROSTRIS, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 56.
MARMARONETTA ANGUSTIROSTRIS, Reich. *Syst. Av.*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 373.

Mâle adulte : Vertex et cou blanchâtres, striés de brun ; dessus du corps d'un brun de terre d'ombre, avec les plumes du manteau terminées par un croissant isabelle et les scapulaires par une grande tache blanche, nuancée de cendré ; poitrine, abdomen, flancs, sous-caudales, blanchâtres, ondés de bandes transversales d'un brun clair ; d'une teinte plus blanche, très-faiblement ondée au bas-ventre ; grande tache brune, ovoïde, autour des yeux, plus large en arrière qu'en avant ; pourtour du bec blanchâtre, strié de brun ; ailes d'un brun cendré clair, avec les plumes secondaires terminées de blanc ; bec et pieds noirs ; iris brun.

Femelle adulte : Elle ressemble au mâle, mais elle est généralement d'une teinte plus claire et d'un blanc plus pur en dessous.

Jeunes avant la première mue : Ils nous sont inconnus.

(1) « Mirum eam in Anglia observatam fuisse, teste amicissimo Pennant » (*Zoogr. Ross. Asiat.* t. II, p. 260).

La Sarcelle angustirostre, connue aussi sous le nom de *Sarcelle marbrée*, habite le sud de l'Europe, le nord de l'Asie et de l'Afrique.

Temminck nous apprend que M. Centraine lui a procuré un couple de cette espèce, capturé en Sardaigne. Un autre individu tué également en Sardaigne, envoyé par M. Cara au marquis Durazzo, a été figuré par le prince Ch. Bonaparte dans sa *Fauna Italica*. L'espèce ferait donc de rares apparitions dans quelques îles de la Méditerranée. Elle était très-commune dans nos possessions algériennes pendant les premières années de la conquête.

Elle niche en Algérie : ses œufs sont blancs, très-légèrement roussâtres ou verdâtres, et exactement de même forme que ceux de nos Sarcelles d'été et d'hiver. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,045 à 0m,049 ; petit diam. 0m,033 à 0m,034.

Mœurs et régime inconnus.

SOUS-FAMILLE LXXXI

FULIGULIENS — *FULIGULINÆ*

FULIGULINA, Flem. *Brit. Ornith.* (1833).
FULIGULINÆ et ERISMATURINÆ (Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* 1856).

Bec généralement plus large à la base que vers l'extrémité ; mandibule inférieure en partie cachée par la mandibule supérieure ; jambes et tarses très-courts, placés très en arrière de l'équilibre du corps ; doigts allongés, l'externe généralement aussi long que le médian ; pouce largement bordé en dessous ; palmures amples ; cou gros et court.

Les Fuliguliens se distinguent des Anatiens par des palmures plus larges ; un doigt externe plus allongé, égal au médian, l'ongle compris ; un corps plus trapu ; un cou plus court ; des jambes généralement plus rejetées à l'arrière du corps ; et surtout par la large membrane qui borde le pouce.

Leurs mœurs et leurs habitudes diffèrent également de celles des Anatiens. Ils préfèrent en général les eaux salées aux eaux douces ; cherchent leur nourriture en plongeant, et vivent presque exclusivement de petits poissons, de mollusques bivalves, de vers et de crustacées.

La plupart des genres dont cette sous-famille se compose ont des représentants en Europe.

GENRE CCXXXIII

BRANTE — *BRANTA*

BRANTA, Boie, *Isis* (1822).
NETTA, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).
CALLICHEN, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831).
MERGOIDES, Eyton, *Cat. Brit. B.* (1836).

Bec aussi long que la tête, un peu élevé à son origine, très-déprimé au delà des narines, large à la base et diminuant insensiblement jusqu'à l'extrémité, qui est relativement étroite; lamelles de la mandibule supérieure larges, visibles sur la moitié antérieure du bec et notablement dirigées en arrière; celles de la mandibule inférieure très-fines, très-rapprochées, à peine saillantes; onglet supérieur assez large, saillant au delà des bords de la mandibule, terminé en pointe recourbée; narines submédianes, latérales, très-distantes, grandes, ovales; ailes atteignant presque l'extrémité de la queue, aiguës; queue très-courte, arrondie; tarses épais, un peu plus courts que le doigt interne.

Les Brantes, que beaucoup d'auteurs rangent parmi les Fuligules, dont ils ont les formes générales et les habitudes, se distinguent cependant de celles-ci par un bec différemment conformé. Il est bien plus déprimé, étroit à l'extrémité, au lieu d'être dilaté; l'onglet est plus large, plus long, plus saillant; les lamelles de la mandibule supérieure sont visibles sur une plus grande étendue et ont une direction un peu différente; enfin les lamelles de la mandibule inférieure sont plus serrées, moins saillantes. Elles ont d'ailleurs, comme quelques Fuligules, les plumes de l'occiput allongées et formant une touffe rayonnante.

Le mâle et la femelle diffèrent notablement; leur mue est double.

493 — BRANTE ROUSSATRE — *BRANTA RUFINA*
Boie ex Pall.

Rémiges secondaires blanches (mâle) *ou d'un blanc lavé de gris vineux* (femelle), *coupées par une bande terminale brune, le blanc formant un large miroir sur l'aile fermée; rémiges cubitales ou tertiaires d'un gris cendré uniforme.*

Taille : 0m,56 *à* 0m,57.

ANAS FISTULARIS CRISTATA, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 398.
ANAS RUFINA, Pall. *Voy.* (1776), édit. franç. in-8°, t. VIII, append. p. 39.
BRANTA RUFINA, Boie, *Isis* (1822), p. 564.
FULIGULA RUFINA, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 188.
NETTA RUFINA, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 102.
CALLICHEN RUFICEPS et RUFINUS, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 922 et 924.
MERGOIDES RUFINA, Eyton, *Rar. Brit. B.* (1836), p. 57.
AYTHYA RUFINA, Macgill. *Man. Brit. Orn.* (1840), t. II, p. 191.
Buff. *Pl. enl.* 928, *mâle adulte*, sous le nom de *Canard siffleur huppé.*

Mâle adulte : Dessus de la tête rouge bai, nuancé de cendré en arrière et de jaunâtre sur les côtés ; nuque d'un noir velouté sur la partie médiane ; dessus du corps d'un gris vineux, avec un grand espace blanc sur les côtés de la partie supérieure du dos ; croupion et sus-caudales d'un brun noirâtre ; joues, faces antérieure et latérales des deux tiers supérieurs du cou rouge bai, comme le front ; partie inférieure du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un brun noir lustré ; flancs d'un blanc pur ; petites couvertures supérieures des ailes les plus antérieures, blanches, toutes les autres d'un cendré brunâtre, légèrement lavé de jaunâtre ; grandes rémiges primaires brunes en dehors, et à l'extrémité, blanches sur les barbes internes, les suivantes et les secondaires blanches, terminées de brun ; rémiges tertiaires ou cubitales cendrées ; queue brune, avec le bout d'une teinte plus claire ; bec rouge carminé ; tarses et doigts d'un rouge brun, avec les membranes noirâtres ; iris rouge de groseille.

Femelle adulte : Huppe moins touffue ; dessus de la tête, jusqu'aux paupières inclusivement, occiput et partie médiane de la nuque d'un brun roux ; dessus du corps d'un brun cendré jaunâtre, avec le croupion noirâtre et les sus-caudales d'une teinte moins foncée ; joues et haut du cou, sur toutes les faces, cendrés ; bas du cou, poitrine et flancs d'un brun jaunâtre ; abdomen gris, sous-caudales blanches ; couvertures supérieures des ailes pareilles au dos ; grandes rémiges primaires brunes, les suivantes et les secondaires d'un blanc grisâtre avec une bande transversale brune à l'extrémité ; rectrices médianes brunes, les latérales d'un cendré roussâtre ; bec, tarses et doigts brun-rougeâtre.

Jeunes avant la première mue : Ils nous sont inconnus.

Variété accidentelle : Le Musée de Boulogne possède un individu à plumage blanc.

La Brante roussâtre ou huppée habite l'est et le sud-est de l'Europe. On la

trouve sur tout le littoral de la mer Noire et, de loin en loin, dans le midi et le nord de la France. Elle est sédentaire et commune, surtout l'hiver, dans certaines localités de la Sicile. D'après M. A. Malherbe on en voit beaucoup, au printemps, arriver de l'Orient, et M. Salvadori dit avoir rencontré en avril, sur le lac de la Scaffa, une bande de plus de vingt individus.

On en a tué sur tous les points du nord de la France. Elle n'est pas rare en Suisse, sur le lac de Constance, d'où M. Schinz l'a obtenue plusieurs fois. Elle s'y fait voir principalement au printemps. M. Yarrell l'a, dit-on, trouvée en Angleterre, où elle n'avait jamais été vue avant lui.

Elle niche sur les îlots, au milieu des herbes et des roseaux. Sa ponte, d'après M. A. Malherbe, est de six à huit œufs d'un blanc verdâtre ou d'un roussâtre clair. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,055$ à $0^m,056$; petit diam. $0^m,039$ à $0^m,041$.

Cette espèce vit par couples ou par petites compagnies. Quelques essais ont été faits pour l'élever en domesticité ; mais ils n'ont point été suivis de succès.

GENRE CCXXXIV

FULIGULE — *FULIGULA*

NYROCA, Flem. *Phil. of Zool.* (1822).
AYTHYA, Boie, *Isis* (1822).
FULIGULA, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824).
PLATYPUS, Brehm (1830).
MARILA, Reich.

Bec aussi long que la tête, légèrement élevé à la base, déprimé à l'extrémité, à peu près de même hauteur dans toute son étendue à partir des narines, un peu plus large vers le tiers antérieur qu'à la base; lamelles larges entièrement cachées; mandibule inférieure visible seulement à son origine quand le bec est fermé; onglet supérieur petit, ovale, terminé en pointe recourbée; narines sub-médianes, latérales, très-distantes, étroites, oblongues; ailes de moyenne longueur, aiguës; queue très-courte, arrondie, à pennes terminées en pointe; tarses bien plus courts que le doigt interne.

Les Fuligules ont des formes trapues qui rappellent celles des Garrots, mais elles se distinguent de ceux-ci par la forme de leur bec et par la position des narines ; par une queue plus courte.

Elles fréquentent les rivières, les lacs de l'intérieur, accidentellement les bords de la mer. Lorsqu'elles nagent, leur corps est en grande partie immergé. C'est en plongeant qu'elles vont chercher au fond de l'eau les végétaux, les racines, les

vers, les mollusques dont elles se nourrissent. La position très-reculée de leurs jambes et leurs larges palmures leur rendent la marche difficile et embarrassée.

Les Fuligules sont propres aux régions arctiques, où elles vont se reproduire et d'où elles émigrent, l'hiver, pour se répandre dans des régions plus tempérées; leur chair est délicate et de bon goût.

Le mâle et la femelle ont un plumage un peu différent. Les jeunes, avant la première mue, s'en distinguent ou ressemblent plus ou moins à la femelle. Leur mue est double.

Observation. Les espèces auxquelles nous laissons le nom de *Fuligules* sont rangées dans deux genres par les uns; dans quatre genres par les autres. C'est en vain que l'on cherche des caractères vraiment génériques à ces diverses coupes : les Morillons, les Nyrocas, les Milouins, les Milouinans, ont les mêmes formes générales, la même forme de bec, de pieds, d'aile, de queue; la même forme et la même disposition des narines; et tous ont la tête et le cou jusqu'à la poitrine et aux épaules colorés d'une teinte qui tranche sur le reste du plumage. Il n'y a réellement de différence un peu importante entre ces divers oiseaux que celles que l'on peut tirer de la présence ou de l'absence, chez les adultes, d'une touffe de plumes occipitales. Nous en ferons un simple caractère de groupe.

A — *Espèces chez lesquelles les plumes de l'occiput, à l'âge adulte, sont allongées, effilées et forment une touffe plus ou moins longue et tombante.*

494 — FULIGULE MORILLON — *FULIGULA CRISTATA* Steph. ex Linn.

Tête et cou, en totalité, d'un noir à reflets pourprés; rémiges secondaires blanches, avec une large bordure terminale noire, le blanc formant un miroir très-oblique sur l'aile fermée; flancs unicolores.

Taille : 0m,40.

Anas fuligula, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 207.
Glaucion, Briss. (nec Linn.), *Ornith.* (1760), t. VI, p. 406.
Anas latirostra, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 21.
Anas scandiana, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 520.
Anas colymbis, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 266.
Anas arctica, Leach, *Syst. Cat. M. and. B. Brit. Mus.* (1816), p. 39.
Aythya fuligula, Boie, *Isis* (1822), p. 564.
Nyroca fuligula, Flem. *Phil. of Zool.* (1822), t. II, p. 260.

FULIGULA CRISTATA, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 190.
Buff. *Pl. enl.* 1001, *mâle adulte.*

Mâle adulte au printemps : Tête, huppe et haut du cou d'un noir à reflets violets ; bas du cou, haut du dos, croupion et sus-caudales d'un brun noirâtre ; milieu du dos et scapulaires noirâtres, légèrement ponctués de blanchâtre ; poitrine noire ; abdomen et flancs, bas-ventre et sous-caudales noirâtres ; couvertures supérieures des ailes d'un brun noir à reflets bronzés ; miroir blanc, très-oblique, borné en arrière par une bande noire ; rémiges et rectrices noirâtres, avec des bordures moins foncées ; bec bleu clair, avec l'onglet noir ; pieds bleuâtres, avec les palmures noires ; iris jaune brillant.

Femelle adulte : Huppe plus courte ; tête, cou, haut du dos et sus-caudales d'un noir mat, nuancé de brun foncé ; le reste du dos et les scapulaires noirâtres, parsemés de petits points roussâtres ; poitrine et flancs d'un noir brun, avec de grandes taches roussâtres ; abdomen blanc, nuancé de brun roussâtre ; miroir semblable à celui du mâle, mais plus petit ; bec et pieds d'un brun bleuâtre ; iris jaune clair.

Jeunes avant la première mue : Léger indice de huppe ; dessus de la tête, du cou et du corps, d'un brun noirâtre, avec les bordures des plumes moins foncées ; joues, devant et côtés du cou d'un brun roussâtre, avec une tache blanche en dessous et en arrière du bec ; poitrine tachetée de brun et de roussâtre ; parties inférieures plus ou moins blanches, avec le bas-ventre varié de brun et les flancs de brun roussâtre ; couvertures supérieures des ailes pareilles au dos ; miroir petit comme chez la femelle ; iris jaune pâle et terne.

La Fuligule morillon habite, l'été, les régions arctiques de l'ancien monde, et l'hiver, les régions tempérées et méridionales.

Elle niche sur les bords des mers et des lacs. Ses œufs sont d'un brun ou d'un gris verdâtre, sans taches, très-clairs. Ils mesurent :

Grand diam. $0^{m},058$; petit diam. $0^{m},039$.

Cette espèce est très-répandue en France, en automne et même en hiver, sur les eaux vives qui ne gèlent pas. Elle devient fort grasse en automne, et sa chair est alors très-savoureuse.

Observation. On connaît quelques exemples de croisement de la Fuligule morillon avec d'autres Anatidés ; M. de Sélys-Longchamps a vu, au Jardin zoologique de Londres, des hybrides provenant de l'accouplement de la femelle *Fulig. cristata* avec un mâle *Fulig. nyroca.* Il cite, d'après Baillon, d'autres hybrides obtenus à Paris, qui avaient également pour mère la Fuligule morillon et pour père l'*Aix sponsa*. M. Morton (*Hybridity in Animals*, in : *Amer. Jour.*

Sc. and Arts, 1847), signale enfin des métis produits par la *Fulig. — cristata*, mâle, et la *Querquedula circia*, femelle.

495 — FULIGULE A COLLIER — *FULIGULA COLLARIS* Bp. — ex Donov.

Une tache blanche au menton; collier roux de rouille au milieu du cou, interrompant le noir à reflets pourprés de cette région; rémiges secondaires d'un cendré pâle, brunâtres vers l'extrémité, avec un liséré terminal blanc; le cendré formant un miroir sur l'aile fermée; flancs finement vermiculés de brun noir.

Taille : 0^m,40 *environ*.

ANAS COLLARIS, Donovan, *Nat. Hist. Brit. Birds* (1794-1818), pl. 147.
ANAS FULIGULA, Wils. (nec Linn.), *Amer. Ornith.*
ANAS RUFITORQUES, Bp. *Journ. Acad. Sc. Nat. of Philad.* ((1824), t. III, n. 13.
FULIGULA RUFITORQUES, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 58.
FULIGULA COLLARIS, Bp. *Ucc. Europ.* (1842), p. 73.
Wils. *Amer. Ornith.* pl. 67, fig. 5.

Mâle adulte : Tête et huppe noires, à reflets pourprés; milieu du cou orné d'un collier d'un roux de rouille ou d'un marron foncé; menton blanc; partie inférieure du cou, dos et scapulaires noirs, très-finement saupoudrés de petits points blancs à peine visibles; croupion et sus-caudales d'un noir pur; bas de la poitrine et ventre blancs; flancs rayés de fines lignes vermiculées noirâtres; région anale noire; rémiges primaires d'un brun cendré; rémiges secondaires d'un cendré pâle ou d'un blanc bleuâtre, avec une bande plus foncée vers l'extrémité et la fine pointe bordée de blanc; rémiges tertiaires noires, à reflets verts; rectrices d'un brun noir; bec d'un gris bleuâtre, traversé à la base et un peu avant l'extrémité, qui est noire, par deux bandes d'un blanc bleuâtre; tarses et doigts d'un cendré verdâtre; palmures noires iris jaune orange brillant.

Femelle adulte : Plumes de la huppe plus courtes que chez le mâle; teintes du plumage généralement plus foncées; cou dépourvu de collier ferrugineux, d'un brun clair dans sa partie supérieure, blanchâtre, mêlé de brun sur les côtés de la partie inférieure.

Jeunes mâles : Ils ont la tête et la partie supérieure du cou d'un brun pourpré; sur quelques-uns le collier marron est peu prononcé, sur d'autres il est très-brillant, d'autres enfin en sont dépourvus; le

pointillé blanc du dos manque quelquefois, d'autres fois, au contraire, il est très-exagéré.

Cette espèce habite toute l'Amérique septentrionale, et s'égare quelquefois en Europe.

Elle a été observée plusieurs fois, d'après le prince Ch. Bonaparte, dans les îles Britanniques. La figure qu'en a donnée Donovan, est faite d'après un individu qui aurait été tué dans le Lincolnshire.

La Fuligule à collier fréquente les eaux douces : on la voit rarement sur les bords de la mer. Elle paraît se nourrir principalement de substances végétales. Sa chair est très-tendre et de bon goût.

Observation. La *Fuligula collaris* a les plus grands rapports avec l'espèce précédente ; cependant elle s'en distingue par la tache blanche du menton; par son collier marron, par ses flancs vermiculés, et par son miroir cendré bleuâtre. Elle a, en outre, une huppe bien moins allongée que la *Fuligula cristata*, et à peine plus longue que chez les Garrots.

B. — *Espèces chez lesquelles les plumes de l'occiput ne forment à aucun âge une touffe longue et tombante.*

496 — FULIGULE MILOUINAN — *FULIGULA MARILA* Steph. ex Linn.

(Type du genre *Marila*, Reich.)

Tête et haut du cou d'un noir à reflets verdâtres ; rémiges secondaires blanches, avec une large bordure terminale noire, le blanc formant un étroit miroir oblique sur l'aile fermée ; flancs unicolores (mâle), *ou vermiculés de brun* (femelle).

Taille : 0m,47 environ.

Anas marila, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 196.
Anas frenata, Sparm. *Mus. Carls.* (1786-1789), pl. 38.
Aythya marila, Boie, *Isis* (1822), p. 564.
Fuligula marila, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 198.
Nyroca marila, Flem. *Brit. Anim.* (1828), p. 122.
Aythya Islandica et leuconotus, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 911 et 913.
Fuligula Gesneri, Eyton, *Rar. Brit. B.* (1836), p. 58.
Buff. *Pl. enl.* 1002, *mâle.*

Mâle adulte en hiver : Tête, moitié supérieure du cou d'un noir à

reflets verdâtres; moitié inférieure et poitrine d'un noir profond ; haut du dos, scapulaires, blanchâtres, rayés transversalement de zigzags noirs, plus larges et d'une teinte plus foncée postérieurement; bas du dos, sus-caudales, noirs; abdomen et flancs d'un blanc pur, varié, au bas-ventre, de raies en zigzag brunes; sous-caudales noires; couvertures supérieures des ailes noires, marbrées de cendré; miroir blanc, sous forme de bande oblique; rémiges et rectrices brunes; bec d'un bleu clair en dessus, brun en dessous, avec les narines blanchâtres, les bords des mandibules et l'onglet noirs; tarses et doigts cendrés, avec les palmures noirâtres; iris jaune brillant.

Femelle adulte : Un peu plus petite que le mâle; tête, moitié supérieure du cou d'un brun noirâtre à reflets pourprés, avec un grand espace blanc pur autour du bec; moitié inférieure du cou, poitrine d'un brun foncé; dos, scapulaires et ailes, rayés alternativement de zigzags bruns et blanchâtres; bas du dos, sus-caudales d'un noir fuligineux; abdomen blanc, avec le bas-ventre varié de brun; flancs rayés comme le dos; bec brun, nuancé de bleuâtre en dessus; pieds d'un brun de plomb nuancé de gris verdâtre sur les tarses et les doigts, entre les articulations; iris jaunâtre.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle, mais ils sont d'une teinte brun-roussâtre en dessus, sans raies en zigzag au dos, aux ailes ni aux flancs; le blanc qui entoure le bec est moins étendu et moins pur.

Après la mue, on distingue facilement les sexes; les mâles et les femelles prennent le plumage qui leur est propre et après la seconde mue ils ressemblent aux adultes.

Cette espèce habite les régions du cercle arctique, et se montre de passage en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en Belgique, en Suisse et en France.

Nous la voyons périodiquement dans le Nord, le plus ordinairement sur les côtes maritimes, en automne et au printemps. On en trouve pendant tout l'hiver sur le marché de Dunkerque. Elle se montre plus accidentellement dans le midi de la France et en Anjou.

Elle niche sur les bords de la mer et des lacs; pond neuf ou dix œufs, d'un gris sombre un peu olivâtre. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,064$ à $0^m,066$; petit diam. $0^m,043$ à $0^m,044$.

La Fuligule milouinan paraît se nourrir principalement de mollusques bivalves. Celles que l'on capture sur nos côtes n'ont presque exclusivement dans l'estomac que des mollusques de cette nature. L'espèce se fait aisément à la captivité et au régime de la basse-cour.

Sa chair n'a pas un bon goût; elle est peu estimée.

Observations. La plupart des auteurs font de la Fuligule milouinan de l'Amérique du Nord (*Anas marila*, Wils. nec Linn.), les uns une espèce, les autres une simple race locale, sous le nom de *Fuligula affinis*, Eyton (*Fulig. mariloides*, Vig. nec Yarr.; *Fulig. minor*, Giraud). Cette *Fulig. affinis* nous étant inconnue, nous ne pouvons dire quels sont les attributs distinctifs qui la caractérisent. Si nous en jugeons par la description de Wilson, le Milouinan d'Amérique aurait absolument le même plumage que le Milouinan que nous rencontrons en Europe: il n'en différerait que par une taille de quatre à cinq centimètres plus petite et par l'iris rougeâtre.

La *Fuligula affinis* Eyton (*An. marila*, Wils.), en supposant qu'elle soit réellement distincte de la *Fulig. marila*, Steph. (*An. marila*, Linn.), ne constituerait donc qu'une race ou une variété locale, propre à l'Amérique du Nord, où la Fuligule milouinan existe cependant aussi.

La *Fulig. affinis* s'égarerait quelquefois en Europe. Elle a été tuée, dit-on, sur les côtes de la Grande-Bretagne.

497 — FULIGULE MILOUIN — *FULIGULA FERINA* Steph. ex Linn.

(Type du genre *Aythya*, Bp. ex Boie.)

Tête et haut du cou d'un roux marron vif; rémiges secondaires cendrées, avec un liséré blanc terminal sur les barbes externes, le cendré formant un large miroir oblique sur l'aile fermée; flancs finement vermiculés comme le reste des parties inférieures.

Taille: $0^m,45$ *environ.*

Anas ferina, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 203.
Penelope, Briss. (nec Linn.), *Ornith.* (1760), t. VI, p. 384.
Anas ruficollis, Scop. (nec Pall.), *Ann. I Hist. Nat.* (1769), p. 66.
Anas rufa, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 515.
Nyroca ferina, Flem. *Phil. of Zool.* (1822), t. II, p. 260.
Aythya ferina, Boie, *Isis* (1822), p. 564.
Fuligula ferina, Steph. in: Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 193.
Aythya erythrocephala, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 919.
Buff. *Pl. enl.* 803, *mâle adulte.*

Mâle adulte, au printemps: Tête et cou d'un roux rougeâtre vif; haut et bas du dos, sus-caudales d'un noir mat; le reste du dos, scapulaires et couvertures supérieures des ailes d'un cendré blanchâtre, rayées, en travers, de nombreux zigzags d'un cendré bleuâtre; haut de la poitrine noir, cette couleur se confondant avec celle du dos; le reste de la poitrine, abdomen et flancs pareils au manteau, mais les

zigzags peu apparents au milieu de l'abdomen; bas-ventre et sous-caudales noirs; rémiges et rectrices brunes; bec d'un bleu foncé, avec la base et l'onglet noirs; tarses et doigts bleuâtres, avec les palmures noires; iris orange rouge.

Mâle adulte, en automne : Plumes rousses de la tête et du cou teintées de noir à l'extrémité; un liséré cendré aux plumes noires de la poitrine. Un individu, tué en février 1829, a, en outre, le bas de la poitrine et l'abdomen d'une teinte roux-jaunâtre, nuancé de cendré.

Femelle adulte : Vertex et occiput d'un brun noirâtre ; nuque d'une teinte moins foncée; milieu du dos et scapulaires bruns, marqués de fines raies transversales en zigzags d'un cendré blanchâtre; bas du dos, sus-caudales, d'un brun foncé très-légèrement marqué de zigzags à peine visibles; gorge, haut de la face antérieure du cou, roussâtres, faiblement tachetés de brunâtre; le reste de la face antérieure du cou brun, avec les plumes terminées de cendré; poitrine, haut de l'abdomen d'un blanc cendré argentin; bas-ventre d'un brun cendré, lustré, pointillé de taches d'un cendré clair peu apparentes, provenant de zigzags; flancs pareils au milieu du dos; joues et côtés du cou d'un brun roussâtre, avec un espace près du bec, les paupières et une raie derrière l'œil, de la même teinte que la gorge et variés comme elle; couvertures supérieures des ailes d'un brun très-finement pointillé de cendré; rémiges brunes, avec l'extrémité plus foncée, les secondaires les plus rapprochées du corps terminées par un petit liséré blanchâtre; miroir d'un brun cendré luisant; queue cendrée; bec noir-verdâtre, avec l'onglet d'un noir profond ; pieds d'un cendré verdâtre, avec des raies transversales d'un brun de plomb en devant et sur les articulations des doigts ; iris brun-roux.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle.

Après la mue, on distingue les mâles au roux de la tête, du cou et au noir de la poitrine. Ces couleurs sont ternes et peu uniformes; ce n'est que lorsque ces oiseaux ont atteint leur seconde année que ces couleurs ont tout leur éclat.

La Fuligule milouin habite le nord de l'Europe; passe en France en automne et au printemps, et étend ses migrations jusqu'en Égypte.

Elle arrive dans nos contrées vers la fin du mois d'octobre, en troupes plus ou moins fortes, qui ne forment point de triangles dans leur vol, comme font les Canards sauvages; elle disparaît avec les gelées et revient vers la fin d'avril ou au commencement de mars, pour aller nicher dans les contrées septen-

trionales. Elle est très-commune dans les marais des environs de Lille, de Douai, de Béthune et de Cambrai, aux deux époques de ses migrations.

Elle niche dans les roseaux et pond de douze à quatorze œufs, d'un verdâtre intense sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,060 à 0m,063; petit diam. 0m,043 à 0m,045.

Observation. Cette espèce se croise, à l'état de liberté, avec l'espèce suivante et de leur accouplement résultent des hybrides remarquables, auxquels on a imposé des noms spécifiques. De ce nombre sont l'*Anas Homeyeri*, Baedeker; la *Fulig. intermedia*, Jaubert, et la *Fulig. ferinoides*, Bartl., qui paraît avoir la même origine.

498 — FULIGULE NYROCA — *FULIGULA NYROCA* Steph. ex Guldenst.

(Type du genre *Nyroca*, Bp. ex Flem.)

Une petite tache triangulaire blanche au menton; tête et cou d'un roux marron; rémiges secondaires blanches, avec une large bordure terminale brune, le blanc formant un miroir presque carré sur l'aile fermée; flancs d'un brun roux.

Taille : 0m,40 *environ.*

Anas nyroca, Guldenst. *Nov. Comment. Petrop.* (1769-1770), t. XIV, p. 403.
Anas africana et ferruginea, Gmel. *S. N.* (1788), t. II, p. 522 et 528.
Anas leucophthalmos, Bechst. *Nat. Deuts.* (1809), t. IV, p. 1009.
Anas glaucion, Pall. (nec Briss.), *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 268.
Aythya nyroca, Boie, *Isis* (1822), p. 564.
Fuligula nyroca, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 201.
Nyroca leucophthalmos, Flem. *Brit. anim.* (1828), p. 121.
Buff. *Pl. enl.* 1000, mâle, sous le nom de *Sarcelle d'Égypte*.

Mâle adulte, au printemps : Tête et cou d'un roux marron, avec une petite tache blanche sous le bec; bas du cou avec une sorte de collier brun foncé et étroit; dessus du corps noirâtre, à reflets pourpres, très-légèrement pointillé de roussâtre à la partie supérieure du dos et sur les scapulaires; poitrine pareille au roux marron du cou; abdomen d'un blanc terne, avec le bas-ventre brun-noirâtre, nuancé de cendré et de roussâtre; flancs d'un brun roux, avec des bordures d'une teinte moins foncée; sous-caudales d'un blanc roussâtre; couvertures supérieures des ailes d'un brun noir à reflets bronzés; miroir blanc, petit, sous forme de bande, traversé perpendiculairement de brun; rémiges et rectrices d'un brun noirâtre; bec bleu-noirâtre, avec l'onglet noir; pieds d'un cendré bleuâtre, avec les palmures noires; iris blanc.

Femelle adulte, au printemps : Elle ressemble au mâle ; tête et cou bruns, avec les plumes terminées de roussâtre ; le dessous du bec blanchâtre et le devant du cou varié de roux et de gris ; dessus du corps d'un brun noirâtre lustré ; poitrine et flancs bruns, avec les plumes nuancées et bordées de roux terne ; milieu de l'abdomen d'un blanc argentin ; bas-ventre d'un brun roussâtre ; sous-caudales rayées transversalement de brun roussâtre sur fond blanc ; le reste comme chez le mâle.

Jeunes avant la première mue : Teinte générale des parties supérieures plus foncée que chez les adultes ; plumes rousses de la tête et du cou terminées de blanc roussâtre ; une tache de cette couleur sous le bec ; plumes de la poitrine et de l'abdomen terminées de gris perle ; celles de la région anale roussâtres à la pointe ; couvertures supérieures des ailes bordées d'un liséré de cette dernière couleur à l'extrémité ; iris gris de perle.

La Fuligule nyroca ou à iris blanc est répandue dans les contrées orientales de l'Europe. Elle est sédentaire en Crimée, en Sicile, et de passage en Allemagne et en France.

Nous la voyons régulièrement dans nos départements septentrionaux au printemps et en automne ; accidentellement dans ceux de l'Ouest et de l'Est ; elle passe assez régulièrement dans le Midi.

Elle niche dans les marais, parmi les joncs. Ses œufs, au nombre de neuf ou dix, sont d'un gris jaunâtre pâle. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,050 à 0^m,055 ; petit diam. 0^m,036 à 0^m,038.

Un jeune dans son premier plumage, tué dans les marais d'Ancoisne, le 20 août 1833, ferait supposer que l'espèce s'y était accidentellement reproduite, ou que ce jeune venait d'une localité voisine.

Cette espèce voyage par couples ou par petites troupes.

GENRE CCXXXV

GARROT — *CLANGULA*, Flem.

Clangula, Flem. *Phil. of Zool.* (1822).
Histrionicus, Less. *Man. d'Ornith.* (1828).
Glaucion et Cosmonessa, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).

Bec plus court que la tête, droit, plus haut que large, s'atténuant de la base qui est très-élevée, à l'extrémité, un peu plus large au niveau des narines que dans le reste de son étendue ; lamelles dentiformes, courtes, largement espacées, en très-

grande partie cachées, celles qui garnissent la base de la mandibule supérieure étant seules un peu visibles; onglets petits, celui de la mandibule supérieure peu saillant; narines médianes, latérales, étroites, elliptiques; ailes de moyenne longueur, aiguës; queue assez allongée, étagée, pointue, à pennes semi-aiguës; tarses courts; doigts allongés, l'interne au moins aussi long que le tarse; pouce court.

Les Garrots, outre les différences qu'ils présentent avec les autres Fuliguliens, sous le rapport du bec, de la position des narines, de la forme de la queue, sont encore caractérisés par une tête grosse, dont le volume est particulièrement dû à l'épaisse couche de plumes qui la couvre.

Ils fréquentent les rivières, les lacs d'eau douce, plutôt que les eaux salées, et leur nourriture consiste en insectes aquatiques, en frai de poissons, en mollusques et en crustacés. Ils volent avec une grande rapidité, souvent à de grandes hauteurs. Les mouvements de leurs ailes produisent, dans le vol, un sifflement aigu et fort.

Le mâle porte un plumage qui diffère de celui de la femelle. Les jeunes, avant la première mue, ressemblent à cette dernière. Leur mue est double.

Les Garrots sont des oiseaux propres aux régions arctiques. L'une des espèces du genre habite l'Europe ou s'y montre régulièrement; trois autres y font des apparitions accidentelles.

499 — GARROT VULGAIRE — *CLANGULA GLAUCION* Brehm ex Linn.

Une tache blanche arrondie derrière le bec, ne dépassant pas en hauteur la mandibule supérieure; une partie des moyennes sus-alaires, moitié postérieure des grandes sus-alaires secondaires, barbes externes des rémiges secondaires d'un blanc pur, cette couleur formant sur l'aile pliée une longue et grande tache non interrompue; rémiges cubitales noires.

Taille : $0^m,49$ (mâle); $0^m,41$ (femelle).

Anas clangula et glaucion, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 201.

Anas hyemalis, Pall. (nec Linn.), *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 270.

Clangula chrysophthalmos, Steph. in: Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 182.

Clangula vulgaris, Flem. *Brit. Anim.* (1828), p. 120.

Glaucion clangula, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 53.

Clangula leucomelas, peregrina, et glaucion, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 927 et 929.

Buff. *Pl. enl.* 802, *mâle adulte.*

Mâle adulte : Tête et haut du cou d'un vert foncé, à reflets vert-pourpre, avec une grande tache blanche arrondie sur les côtés de la base du bec ; dos, croupion, sus-caudales et quelques plumes scapulaires d'un noir profond ; bas du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur, avec des taches d'un noir cendré, disposées en bande transversale sur la région anale ; les côtés du bas-ventre et les jambes d'un noir cendré plus profond ; couvertures supérieures des ailes et quelques plumes scapulaires d'un blanc pur ; rémiges primaires et cubitales noires ; rémiges secondaires blanches sur les barbes externes, le blanc de ces pennes se continuant sans interruption avec celui des couvertures supérieures ; queue d'un cendré noir à reflets gris ; bec couleur de plomb bleuâtre ; tarses et doigts jaune-roussâtre, avec les palmures brun reflétant gris et jaunâtre ; iris d'un brun jaune pâle.

Femelle adulte : Beaucoup moins grande que le mâle ; tête et haut du cou d'un brun roussâtre foncé ; au-dessus de ces parties, une sorte de large collier blanc, mêlé de gris cendré en dessus ; dos, croupion, scapulaires et sus-caudales bruns, avec les bordures des plumes cendrées ; bas du cou et haut de la poitrine, d'un cendré foncé, avec chaque plume bordée de blanchâtre ; le reste de la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales d'un blanc pur ; flancs et jambes d'un cendré noirâtre, avec des bordures grisâtres ; couvertures supérieures des ailes en partie blanches et noires ; rémiges et rectrices d'un brun noirâtre ; bec noirâtre, avec le bout jaune roux ; tarses et doigts d'un jaune bistre, avec les palmures noirâtres ; iris jaune.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle ; iris jaunâtre ; pieds d'un jaune brunâtre clair.

Après la mue, les mâles se distinguent des femelles par une taille plus forte, la tête plus grosse, les plumes du vertex plus allongées et un soupçon de tache grisâtre à la base du bec.

A l'âge d'un an, les plumes de la tête deviennent noires, et la tache de chaque côté de la face devient blanche, ainsi que les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes.

Le Garrot vulgaire a pour patrie les contrées les plus septentrionales des deux mondes. Il se répand, l'hiver, dans les pays méridionaux ; est de passage régulier en France au printemps et en automne.

Il niche sur les bords des mers et des lacs ; pond de douze à quatorze œufs d'un gris vert ou olivâtre très-clair. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,054$ à $0^m,056$; petit diam. $0^m,041$ à $0^m,042$.

Cet oiseau marche très-mal à cause de la brièveté et de la largeur de ses pieds; mais il nage et plonge avec une extrême facilité. Son vol, quoique peu élevé, est très-rapide. C'est presque toujours au fond de l'eau qu'il va chercher sa nourriture.

Observation. On ne voit généralement, dans le nord de la France, que des femelles adultes et de jeunes sujets des deux sexes, les mâles adultes paraissent rares. Il est probable que ceux-ci suivent une autre route et qu'ils se mêlent rarement aux premiers, durant leur migration. Toutefois, l'on en vit beaucoup en février 1830, au moment du dégel, dans les marais des environs de Lille et sur l'Escaut.

300 — GARROT ISLANDAIS — *CLANGULA ISLANDICA* Bp. ex Gmel.

Une tache blanche en croissant derrière le bec, dépassant en hauteur la mandibule supérieure; une partie des moyennes sus-alaires, le tiers postérieur des grandes sus-alaires secondaires, barbes externes des rémiges secondaires d'un blanc pur, cette couleur formant sur l'aile pliée une longue tache interrompue par une bande noire qui passe obliquement un peu au delà du milieu des grandes sus-alaires secondaires; rémiges cubitales noires.

Taille : $0^m,53$ *à* $0^m,54$.

Clangula, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 416, et surtout pl. XXXVII, f. 2.
Anas islandica, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 541.
Clangula Barrowii, Swains. in : Richards. *Faun. Bor. Amer.* (1831), p. 450.
Clangula scapularis, Brehm, *Hand. Nat. Vog. Deuts.* (1831), p. 942.
Anas Barrowii, Temm. *Man.* (1840), 4e part. p. 551.
Glaucion islandicum, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 86.
Clangula islandica, Bp. *Ucc. Europ.* (1842), p. 74.
Naum. *Vög. Deuts.* t. XII, pl. 317.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 380.

Mâle adulte : Tête, haut du cou, d'une teinte pourpre vive, avec des reflets verts au méat auditif; le front et le menton d'un brun noirâtre, et une tache blanche de chaque côté, derrière le bec, sous forme de croissant à concavité antérieure; partie inférieure du cou et épaules blanches; dos, croupion, sus-caudales et scapulaires d'un noir velouté, avec la pointe de quelques-unes de ces dernières blanche; poitrine et abdomen d'un blanc pur satiné, avec les plumes des flancs bordées de noir velouté; sous-caudales médianes blanches, les latérales brunes; couvertures supérieures des ailes pareilles au dos, avec la plu-

part des moyennes et l'extrémité des grandes secondaires d'un beau blanc; rémiges primaires et tertiaires noires, les secondaires blanches sur les barbes externes et à l'extrémité; queue brune; bec noir; tarses et doigts oranges, avec les palmures noires; iris jaune pâle.

Femelle adulte : Sensiblement plus petite que le mâle; tête et haut du cou d'un brun roussâtre foncé; au-dessous, une sorte de collier blanc, mêlé de brun et de taches grises en dessus; dos, croupion, scapulaires, et sus-caudales d'un brun plus ou moins nuancé de cendré sur les bordures des plumes; bas du cou, haut de la poitrine et flancs bruns, avec les plumes bordées de cendré blanchâtre; le reste de la poitrine et l'abdomen d'un blanc satiné; région anale brune, légèrement variée de cendré; moyennes couvertures supérieures des ailes maculées de blanc et de noir, les grandes blanches, barrées de noir à la pointe; bec noir, jaune orange vers le bout; pieds et iris comme dans le mâle.

Le Garrot islandais ou de Barrow habite l'Islande et les régions arctiques de l'Amérique.

Il niche sous les rochers, parmi les herbes; pond dix à douze œufs d'une jolie teinte de vert bleuâtre très-clair. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,062$ à $0^m,064$; petit diam. $0^m,044$ à $0^m,045$.

Suivant Temminck, les vieux mâles émigrent d'Islande avant les femelles, et les jeunes de l'année assez longtemps après le départ des vieux.

Observation. Il est probable que le Canard trapu, *Anas obesa*, de quelques ornithologistes, n'est qu'une femelle de la *Clangula islandica*, ou un jeune de la *Clangula glaucion*.

301 — GARROT ALBÉOLE — *CLANGULA ALBEOLA* Steph. ex Linn.

Une grande bande blanche de l'œil à la nuque, passant sur la région parotique; rémiges secondaires, de la cinquième à la sixième, blanches sur les barbes externes et à l'extrémité, cendrées sur les barbes internes; rémiges cubitales noires; toutes les parties inférieures blanches (mâle).

Taille : $0^m,40$ *environ.*

Anas albeola, bucephala et rustica, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 199, 200 et 201.

Anas hyberna et querquedula ludoviciana, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 349 t 461.

Clangula albeola, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 184.

Buff. *Pl. enl.* 948, sous le nom de *Sarcelle de la Louisiane, dite la Religieuse.*

Mâle adulte : Tête et haut du cou d'un beau vert doré soyeux, changeant en violet éclatant et en pourpre au vertex, sur les joues, à la gorge, interrompu par une large bande blanche qui s'étend d'un œil à l'autre en contournant l'occiput ; le reste du cou, les scapulaires, les moyennes et grandes couvertures supérieures de l'aile, les flancs, le ventre et les sous-caudales d'un blanc pur, avec une fine bordure noire sur les barbes externes de la plupart des scapulaires ; dos d'un beau noir velouté ; sus-caudales d'un cendré clair ; petites couvertures supérieures des ailes noirâtres, bordées de blanc ; rémiges noirâtres, avec une partie des secondaires blanches sur les barbes externes ou à l'extrémité seulement ; rectrices cendrées, la plus extérieure, de chaque côté, bordée de blanc en dehors ; mandibule supérieure noirâtre, avec l'extrémité verdâtre ; mandibule inférieure entièrement verdâtre ; pieds d'un jaune orange ; ongles noirâtres ; iris d'un jaune rougeâtre.

Femelle adulte : Tête, haut du cou, dos, sus-caudales, couvertures supérieures de l'aile d'un brun obscur ; une tache ovalaire blanchâtre derrière les yeux ; gorge, partie inférieure du cou, poitrine, ventre, flancs et sous-caudales d'un gris clair ; rémiges d'un brun foncé ; la plupart des secondaires bordées extérieurement de blanc vers l'extrémité, ce qui produit une longue tache de cette couleur quand l'aile est pliée ; rectrices brunes ; bec et pieds noirâtres.

Les *jeunes avant la première mue* ressemblent à la femelle ; *après la mue*, les mâles ont déjà les teintes brillantes des adultes, à la tête et au cou, mais la tache blanche, qui s'étend d'un œil à l'autre chez ceux-ci, ne dépasse pas la région parotique chez les jeunes.

Le Garrot albéole, vulgairement connu sous le nom de *Sarcelle religieuse*, habite l'Amérique du Nord, notamment la baie d'Hudson, Terre-Neuve, et visite accidentellement l'Europe.

Les auteurs anglais citent comme ayant été tué dans le Norfolk, un spécimen qui fait partie de la collection de M. Hubbards. D'après le prince Ch. Bonaparte, l'espèce aurait été observée plusieurs autres fois aux Hébrides.

Elle fréquente les bords des lacs, des marécages, et niche, dit-on, dans les bois, au voisinage des eaux douces.

502 — GARROT HISTRION — *CLANGULA HISTRIONICA* Boie ex Linn.

(Type du genre *Cosmonessa*, Kaup.)

Une petite tache blanche en arrière du méat auditif ; les cinq ou six premières grandes sus-alaires secondaires d'un bleu pourpre

sur les barbes externes, blanches à l'extrémité; les suivantes d'un cendré bleuâtre; rémiges secondaires, à compter de la troisième, d'un bleu pourpre en dehors, formant miroir; rémiges cubitales blanches et lisérées de noir extérieurement, d'un cendré bleuâtre sur les barbes internes.

Taille : 0m,42 *à* 0m,43 (mâle); 0m,35 *à* 0m,36 (femelle).

ANAS HISTRIONICA et MINUTA, Linn. *S. N.* (1766), t. II, p. 204.
ANAS TORQUATA, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 362.
CLANGULA HISTRIONICA, Boie, *Isis* (1822), p. 564.
COSMONESSA HISTRIONICA, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 40.
HARELDA HISTRIONICA, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 86.
Buff. *Pl. enl.* 798, *mâle;* 796, *femelle*, sous le nom de *Canard à collier de Terre-Neuve.*

Mâle adulte, en février : Tête et cou d'un noir violet bleuâtre, avec une bande d'un noir profond sur la ligne médiane du vertex, étendue du bec à la nuque, une autre parallèle de chaque côté, d'un roux vif, naissant au-dessus des yeux; un grand espace blanc, au-devant de ces organes, se prolongeant sous forme de raie entre la bande noire et les bandes rousses du vertex; une tache blanche en arrière de l'orifice de l'oreille; une bande longitudinale de même couleur à la jonction des faces postérieure et latérales du cou; entre le cou et la poitrine, sur les côtés, un croissant blanc bordé de noir velouté, se réunissant plus ou moins complétement en devant et en arrière, au-dessus de l'origine des ailes, à un croissant pareil, mais plus large, également bordé de noir velouté; haut du dos d'un noir cendré à reflets; bas du dos et sus-caudales d'un noir bleu foncé; scapulaires en partie blanches, en partie d'un noir bleu; poitrine, haut de l'abdomen d'un bleu cendré; bas-ventre gris-brun; flancs d'un roux rouge; sous-caudales noires, avec quelques plumes blanches sur les côtés; petites et moyennes couvertures supérieures des ailes d'un brun bleuâtre, deux ou trois taches blanches formées par l'extrémité de quelques-unes des moyennes et des grandes couvertures supérieures secondaires les plus rapprochées du corps d'un cendré bleuâtre, les cinq ou six premières terminées de blanc et d'un bleu pourpre sur les barbes externes; rémiges primaires et rectrices brunes; rémiges secondaires d'un bleu pourpre extérieurement, formant miroir sur l'aile pliée; bec d'un noir bleuâtre, avec l'onglet roussâtre; iris brun foncé; tarses et doigts jaunâtres, avec les membranes noires.

Nota : Le mâle commence à muer à la fin d'août. En septembre il n'a plus de collier blanc et de grandes bandes aux couvertures supérieures des ailes; il ne lui reste que quelques vestiges de ces bandes et la tache de l'oreille ; le croissant des joues est alors d'un blanc cendré et le plumage est d'un brun de plomb tirant au roussâtre sur les flancs.

Femelle adulte : Un peu plus petite que le mâle; d'un brun foncé, nuancé de cendré, en dessus; blanchâtre, nuancé et tacheté de brun à la poitrine et à l'abdomen ; brune aux flancs et aux sous-caudales; une petite tache blanche de chaque côté du front, une autre plus grande au-devant des yeux, et une autre derrière l'orifice de l'oreille.

Jeunes avant la première mue : Ils sont variés de brun et de blanchâtre, et portent des taches blanches sur les côtés de la tête, comme la femelle.

Après la mue, les mâles commencent à prendre les croissants blancs, et ce n'est qu'à l'âge d'un an que les croissants du cou forment une sorte de collier, en se réunissant presque complétement. Durant leur première année, ils ont le milieu de la poitrine et de l'abdomen d'un cendré blanchâtre, varié de taches brunes.

Cette espèce habite les contrées arctiques des deux mondes et se montre accidentellement en Allemagne, en Angleterre et en France.

Elle ne paraît pas rare en Islande et à Terre-Neuve.

Elle niche sur les bords des eaux, parmi les herbes; pond de dix à douze œufs, un peu courts, d'un jaune d'ocre un peu sale, ou d'un blanc jaunâtre. Ils mesurent:

Grand diam. 0^m,050 ; petit diam. 0^m,037.

GENRE CCXXXVI

HARELDE — *HARELDA*, Leach.

HARELDA, Leach, in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824).
PAGONETTA, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).
CRYMONESSA, Macgill. *Man. Nat. Hist. Orn.* (1842).

Bec beaucoup plus court que la tête, à mandibule supérieure à peu près d'égale hauteur dans toute son étendue, plus large à la base qu'à l'extrémité, qui se rétrécit subitement, cachant la moitié antérieure de la mandibule inférieure ; lamelles saillantes, dentiformes, très-distantes, débordant la mandibule supérieure dans la moitié basale seulement ; onglet supérieur médiocre, à

grain d'orge, formant crochet à son extrémité; narines situées près de la base du bec, latérales, très-écartées, grandes, ovales; ailes de moyenne longueur, aiguës; queue conique, à pennes terminées en pointe acérée, les médianes, chez le mâle, beaucoup plus longues que les autres, minces, canaliculées; tarses plus courts que le doigt interne.

L'espèce sur laquelle repose ce genre a de grandes affinités avec les Garrots; toutefois elle s'en distingue par un bec plus étroit à l'extrémité, beaucoup moins élevé à la base; par des narines ouvertes plus près du front au lieu d'être médianes comme dans le genre *Clangula;* enfin par une queue plus étagée, plus aiguë, remarquable surtout par l'allongement et la forme que les rectrices médianes offrent chez le mâle adulte.

Le mâle et la femelle portent un plumage différent. Les jeunes, avant la première mue, ressemblent à la femelle. Leur mue est double.

503 — HARELDE GLACIALE — *HARELDA GLACIALIS* Steph. ex Linn.

Point de miroir sur l'aile; rémiges cubitales d'un brun rouge foncé sur les barbes externes; la plupart des scapulaires longues et très-effilées chez le mâle.

Taille : $0^m,60$ *y compris les filets* (mâle) ; $0^m,40$ (femelle).

ANAS GLACIALIS et HYEMALIS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 203.
ANAS LONGICAUDA ISLANDICA, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 379.
CLANGULA GLACIALIS, Boie, *Isis* (1822), p. 564.
HARELDA GLACIALIS, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 175.
PAGONETTA GLACIALIS, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 66.
CRYMONESSA GLACIALIS, Macgill. *Man. Brit. Orn.* (1840), t. II, p. 186.
Buff. *Pl. enl.* 999, *jeune*, sous le nom de *Sarcelle de l'Ile de Féroë*; 1008, *mâle adulte*, sous le nom de *Canard de Miquelon*.

Mâle adulte, en plumage d'amour : Dessus de la tête blanc, avec une grande tache noire au milieu, se bifurquant derrière les yeux et se prolongeant jusqu'à la nuque; dessus du cou, milieu et bas du dos, sus-caudales d'un noir fuligineux à reflets bleuâtres; haut du dos de même couleur, avec un demi-collier roux, formé par les bordures de l'extrémité des plumes; scapulaires également d'un noir fuligineux, frangées largement de roux; devant et côtés du cou, poitrine pareils au milieu du dos; abdomen, sous-caudales blancs; masque cendré, le reste des joues blanc, se prolongeant, devant jusqu'au vertex, et der-

rière jusqu'à la nuque, en séparant le noir de l'occiput de celui du cou; rémiges primaires et secondaires d'un brun noir reflétant bleuâtre, et bordées de cendré; rémiges tertiaires ou cubitales brunes en dedans, d'un brun rouge foncé en dehors; rectrices médianes d'un brun de suie, les autres blanches; bec noir, avec l'espace entre l'onglet et les narines rougeâtre; tarses et doigts jaunes, avec les palmures noirâtres; iris roux.

Mâle adulte, en automne et en hiver : Tête et cou d'un blanc pur, avec le front et les joues d'un cendré tirant sur le roussâtre; un grand espace brun-roussâtre, qui occupe presque la totalité des faces latérales du cou, tendant à se réunir à la partie moyenne de la face antérieure; dos brun de suie; sus-caudales noires; scapulaires d'un blanc tirant sur le cendré, les plus longues effilées, pointues, atteignant l'extrémité des ailes; poitrine brun de suie; abdomen, sous-caudales, d'un blanc pur; flancs cendrés; couvertures supérieures des ailes pareilles au dos; rémiges brunes; queue conique, avec les deux pennes médianes très-longues, effilées, excédant les autres de seize à dix-sept centimètres; ces pennes et les deux suivantes noirâtres, les plus latérales blanches; bec et pieds comme en été, mais avec des teintes un peu moins vives.

Nota : Nous avons vu chez M. Hardy un mâle adulte, provenant des monts Ourals, dont les filets de la queue étaient bien plus courts que ceux des spécimens que l'on tire sur nos côtes.

Femelle adulte, en plumage d'amour : Tête et cou blancs, avec le vertex, la nuque, un grand espace sur les côtés du cou et quelques taches sur les joues d'un brun roussâtre; haut du dos et scapulaires noirâtres, avec les plumes largement bordées de roux rouge; milieu du dos, croupion et sus-caudales d'un brun fuligineux, avec les bordures rousses, principalement près de la queue; bas du cou et haut de la poitrine roux, plus clair au milieu; abdomen et sous-caudales d'un blanc pur; grandes et moyennes couvertures supérieures des ailes bordées de roux; rémiges noirâtres; queue brune, avec les pennes lisérées de blanchâtre, excepté les deux médianes. Taille moins forte que celle du mâle; point de longues plumes effilées à la queue.

Femelle adulte, en automne et en hiver : Tête et les deux tiers supérieurs du cou d'un blanc nuancé de roussâtre aux joues, avec le dessus de la tête, un grand espace sur les côtés du cou et un autre à la partie antérieure d'un cendré noirâtre, nuancé de roussâtre; bas du cou varié de cendré, de brun et de roussâtre; plumes du haut du dos noires, avec de faibles bordures roussâtres; bas du cou et sus-caudales

d'un noir fuligineux; scapulaires brunes; largement bordées de roux cendré; poitrine variée en partie de cendré et de brun; bas de la poitrine et flancs blancs, lavés de cendré; abdomen, sous-caudales d'un blanc pur; couvertures supérieures des ailes d'un noir fuligineux, avec de faibles bordures de cendré roussâtre; rémiges pareilles aux couvertures, mais sans bordures; rectrices d'un noir de suie, la plupart lisérées de blanchâtre, les plus latérales avec les barbes externes blanches; bec d'un brun bleuâtre, coupé par une bande jaune; iris d'un brun clair jaunâtre; pieds d'un brun de plomb.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête et la plus grande partie de la nuque d'un brun cendré; dos d'un brun plus foncé; scapulaires d'une teinte plus claire, avec les bordures et la pointe d'un cendré légèrement roussâtre; sus-caudales brunes; gorge, devant du cou, variés de brun et de cendré; haut de la poitrine, flancs, d'un brun très-clair, nuancés de cendré; le reste de la poitrine, abdomen, sous-caudales d'un blanc terne, avec les côtés du bas-ventre cendrés; joues et une raie derrière les yeux blanches, avec des taches d'un cendré roussâtre clair; un grand espace pareil au vertex sur les côtés du cou; couvertures supérieures des ailes semblables au dos; rémiges brunes; rectrices d'une teinte moins foncée, bordées de cendré; bec brun-jaunâtre; pieds brun de plomb; iris brun clair.

Après la mue, les mâles ont le dessus de la tête d'un blanc nuancé de cendré, avec quelques taches brunes, la nuque d'un blanc plus pur, le dos d'un brun de suie, avec des bordures rousses aux plumes de la partie supérieure, les scapulaires d'un blanc cendré, la gorge et le devant du cou blancs; une ceinture noire à la partie supérieure de la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales blancs, avec les flancs lavés de cendré, les joues d'un cendré roussâtre et un grand espace brun-roussâtre comme chez le mâle adulte; couvertures supérieures des ailes brunes, bordées de cendré roussâtre; rémiges brunes avec un liséré d'une teinte plus claire; queue d'un brun cendré, avec les pennes bordées de roussâtre; bec noirâtre, avec une teinte jaune entre l'onglet et les narines; pieds d'un brun de plomb, moins foncé sur les palmures; iris roux.

L'Harelde glaciale ou de Miquelon habite le nord des deux mondes, et se montre de passage irrégulier en Allemagne, en Hollande, en Belgique et dans le nord de la France.

Il est rare qu'on ne la rencontre pas sur plusieurs points de nos côtes de l'Océan pendant les hivers rigoureux. Elle a été tuée plusieurs fois sur celles de

Dunkerque, notamment en décembre 1829, en janvier 1830 et 1835 et en février 1841.

Elle niche sur les bords de la mer Glaciale; ses œufs, au nombre de cinq à sept, sont un peu courts, d'un vert clair ou d'un gris verdâtre, sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,054 à 0m,057 ; petit diam. 0m,037 à 0m,040.

Cette espèce ne voyage pas en troupes; du moins, ne se montre-t-elle qu'isolément ou par couples sur nos côtes.

Elle paraît se nourrir de mollusques bivalves et de plantes marines.

GENRE CCXXXVII

ENICONETTE — *ENICONETTA*, G. R. Gray.

Macropus, Nuttal, *Man. Orn. Unit. St.* (1834).
Polysticta, Eyton, *Monogr. Anat.* (1838).
Stellaria, Bp. *B. of Eur.* (1838).
Eniconetta, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).

Bec plus court que la tête, demi-cylindrique, convexe; un peu élevé à la base, presque d'égale largeur dans toute son étendue; mandibule inférieure profondément cachée par les bords retombants de la mandibule supérieure ; lamelles très-petites, peu saillantes, invisibles sur le bec fermé, manquant complétement sur le tiers antérieur du bec; narines sub-médianes étroites, elliptiques ; onglet aussi large que l'extrémité du bec, médiocrement convexe et recourbé, point ou peu en saillie ; ailes aiguës; queue médiocre, très-conique; tarses plus courts que le doigt interne.

Les Eniconettes offrent encore ceci de caractéristique, que leurs rémiges cubitales ou tertiaires sont contournées en dehors, comme chez les Eiders, ce qui les a fait ranger parmi ceux-ci, par quelques auteurs. Mais la forme toute particulière de leur bec les en distingue suffisamment.

Le mâle, en amour, porte un plumage différent de celui de la femelle, et les jeunes, avant la première mue, ressemblent beaucoup à cette dernière. Leur mue est double.

Ce genre ne repose que sur l'espèce suivante.

504 — ÉNICONETTE DE STELLER
ENICONETTA STELLERI
G. R. Gray ex Pall.

Grandes sus-alaires secondaires d'un bleu violet sur les barbes externes, avec une bande terminale blanche; rémiges secondaires, de la première à la quatrième brunes, les autres d'un bleu violet changeant, le bleu formant miroir sur l'aile pliée; rémiges cubitales blanches sur les barbes internes (mâle), *ou gris de perle* (femelle), *d'un violet sombre sur les barbes externes.*

Taille : 0m,45 *à* 0m,46.

Anas Stelleri, Pall. *Spicil. Zool.* (1767-1774), t. VI, p. 35; et *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 238.
Anas dispar, Sparrm. *Mus. Carls.* (1786-1788), pl. 7.
Anas occidua, Bonnat. *Tabl. Encycl.* (1791), p. 130.
Clangula Stelleri, Boie, *Isis* (1822), p. 564.
Fuligula dispar, Steph. in: Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 206.
Polysticta Stelleri, Eyton, *Monogr. Anat.* (1828), p. 150.
Stellaria dispar, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 57.
Harelda Stelleri, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1841), p. 87.
Eniconetta Stelleri, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1840), p. 95.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 372.

Mâle adulte : Tête et haut du cou d'un blanc pur lustré, avec l'espace entre le bec et l'œil, l'occiput, d'un vert pistache, et une tache noire autour des yeux; dessus du cou d'un vert de bouteille foncé; haut du dos d'un noir bleuâtre; scapulaires d'un beau blanc; gorge et devant du cou d'un noir profond, avec un collier vert de bouteille, qui se confond avec la teinte du dos; dessous du corps d'un roux jaunâtre, avec une teinte plus foncée au bas-ventre et une grande tache noire, ovoïde, sur chaque côté de la poitrine; petites et moyennes couvertures supérieures des ailes blanches, les grandes secondaires violettes sur les barbes externes et terminées de blanc; rémiges primaires et les quatre premières rémiges secondaires d'un brun noirâtre; les rémiges secondaires suivantes d'un bleu d'acier changeant en violet sur les barbes externes; rémiges cubitales ou tertiaires d'un bleu noir lustré extérieurement, blanches intérieurement, rectrices d'un brun noirâtre; pieds gris-noirâtre; iris brun clair.

Femelle adulte : Tête et cou d'une couleur isabelle, marquée de

stries brunes; une tache blanchâtre en arrière des yeux; dos brunâtre, avec la bordure des plumes rousse; poitrine d'un brun foncé, varié de roux et de marron; abdomen d'un brun noirâtre; couvertures supérieures des ailes couleur d'ardoise; les moyennes avec une petite tache blanche à la pointe, formant une raie transversale par leur réunion; les plus grandes terminées de blanc, formant une bande qui a la même direction que cette raie; miroir bleu, à reflets d'acier; rémiges cubitales gris de perle en dedans, noir bleu en dehors; rémiges primaires et rectrices brunes.

Jeunes mâles : Ils ressemblent à la femelle.

L'Eniconette de Steller habite le nord de l'Asie et de l'Amérique et se montre accidentellement en Suède, en Allemagne, en France et en Angleterre. Un individu de cette espèce a été trouvé mourant, près de Yarmouth, à la suite d'une tempête, et déposé au musée de Norwich. On en a trouvé un autre près de Stockholm le 18 avril 1827; en février 1855 M. Lefèvre s'est procuré une femelle qui venait d'être tuée à Audingon, village situé à 8 kilomètres de Marquise, entre Calais et Boulogne.

Cette espèce, d'après Gmelin, niche au Kamtchatka, en Amérique, sur les rochers inaccessibles. Son nid, selon M. Baldamus, en forme de demi-coupe, à parois épaisses, construites avec de la mousse, est tapissé intérieurement de duvet, et ses œufs, fort gros relativement à la taille de l'oiseau, ressemblent beaucoup pour la couleur à ceux des Eiders : ils sont d'un jaune bleuâtre ou verdâtre et mesurent :

Grand diam. $0^m,056$ à $0^m,059$; petit diam. $0^m,040$ à $0^m,041$.

Le mâle veille aux alentours du nid pendant que la femelle couve.

GENRE CCXXXVIII

EIDER — *SOMATERIA*, Leach.

Somateria, Leach, in : Flem. ***Phil. of Zool.*** **(1822).**

Bec au moins aussi long que la tête, élevé, renflé à la base, convexe, plus large à l'origine qu'à l'extrémité, un peu déprimé en arrière de l'onglet; lamelles très-espacées; celles de la mandibule supérieure petites, peu saillantes, entièrement cachées; narines médianes, très-distantes, petites, elliptiques; onglets très-larges, voûtés, couvrant toute l'extrémité du bec; ailes courtes, étroites, aiguës; queue courte, conique; tarses bien plus courts que le doigt interne; pouce long et grêle.

Les Eiders se distinguent des Macreuses, avec lesquelles ils ont de grands rapports, par un bec plus cylindrique, beaucoup plus étroit à l'extrémité, par des narines plus médianes. Ils ont, en outre, les côtés de la mandibule supérieure couverts de plumes sur une plus grande étendue; le sommet de cette même mandibule divisé à la base par une étroite bande de plumes qui est comme un prolongement du front, et leur plumage, du moins celui des mâles adultes, offre des teintes variées.

Les Eiders sont propres aux régions septentrionales du globe. Ils se nourrissent de mollusques bivalves et de crustacés qu'ils atteignent en plongeant. Leur vol est rapide, mais rarement élevé.

Le mâle porte à l'époque des amours un plumage très-différent de celui de la femelle. Les jeunes, avant la première mue, se distinguent de l'un et de l'autre. Leur mue est double.

505 — EIDER VULGAIRE — *SOMATERIA MOLLISSIMA* Boie ex Linn.

Plumes des côtés du bec atteignant, au moins, l'extrémité postérieure des narines, et dépassant beaucoup les plumes du front.

Taille : 0m,65.

ANAS MOLLISSIMA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 198.
ANSER LANUGINOSUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 494.
ANAS CUTBERTI, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 235.
SOMATERIA MOLLISSIMA, Boie, *Isis* (1822), p. 564.
Buff. *Pl. enl.* 208, *jeune* (et non *femelle*); 209, *mâle* en plumage d'amour, sous le nom d'*Oie à duvet de Danemark*.

Mâle adulte, en plumage de noces : Dessus de la tête d'un noir violet velouté, coupé en arrière par une bande blanche médiane et longitudinale, s'étendant en devant sur la mandibule supérieure, en formant trois pointes, l'une au milieu, courte, les autres latérales se prolongeant jusqu'aux narines; joues et cou blancs, avec un grand espace teint de vert très-clair à la partie supérieure de la nuque et des côtés du cou; haut du dos, scapulaires, côtés du croupion d'un blanc pur; moitié inférieure du dos et sus-caudales d'un noir profond; poitrine d'un cendré clair vineux; abdomen, flancs, sous-caudales d'un beau noir; petites et moyennes couvertures supérieures des ailes blanches, les grandes, les plus externes, noirâtres, les plus internes blanches, et les médianes d'un noir brillant; rémiges noirâtres, les sept plus rapprochées du corps blanches, terminées de noirâtre, allongées, pointues, un peu contournées en faucille en dehors; rectrices noirâtres; bec d'un vert mat; pieds jaune-vert; iris brun.

Mâle adulte, après l'incubation : Il prend une livrée qui se rapproche de celle de la femelle ; il la quitte vers la fin de l'automne, pour reprendre celle de noces.

Femelle adulte : A peu près de la même taille que le mâle ; tête, moitié supérieure du cou roussâtres, marquées de petits traits longitudinaux noirs, d'une teinte plus foncée au vertex ; moitié inférieure du cou roussâtre, marquée de raies transversales noirâtres ; dessus du corps brun-noirâtre, avec les plumes bordées largement de roux ; bas du dos, sous-caudales noirâtres, traversés de roussâtre ; poitrine roussâtre, marquée de raies transversales noirâtres ; abdomen brun ou cendré foncé, avec de petites et faibles bandes transversales noires ; flancs bruns, bordés de roux ; petites et moyennes couvertures supérieures des ailes brunes et noirâtres, bordées de gris roussâtre ; grandes couvertures de teinte plus foncée, traversées d'une double raie blanche, quelquefois d'une seule. Telle est sa livrée lorsque nous la trouvons sur nos côtes maritimes ; elle est différente en été.

Jeunes de l'année : Dessus de la tête et du cou d'un cendré roussâtre, avec des raies transversales noires, d'une teinte beaucoup plus claire aux lorums, au-dessus et derrière les yeux ; dessus du corps brun foncé, avec les plumes bordées de cendré roussâtre ; joues, devant et côtés du cou d'un brun noirâtre, traversé de bandes noires ; poitrine rayée transversalement de brun, de roussâtre et de blanchâtre ; abdomen varié de même, mais avec des teintes plus sombres ; flancs et sous-caudales noirs, traversés de bandes d'un gris roussâtre ; couvertures supérieures des ailes brunes, bordées de cendré roussâtre ; les plus grandes et les scapulaires terminées de roussâtre ; rémiges brunes ; rectrices médianes également brunes, les latérales d'un brun cendré ; bec et pieds d'un vert noirâtre ; iris brun-roussâtre.

Les mâles à l'âge de deux ans, ont du blanc par masses au cou, à la poitrine, sur le dos et les ailes.

Dans leur troisième année, toutes les couleurs de l'état adulte se développent, le blanc s'étend, le noir de la tête devient plus pur, la nuque se colore en vert clair ; on distingue çà et là quelques plumes de jeunesse ; le bec est brun de plomb, moins foncé à l'extrémité et à la base.

A trois ans révolus, ils ont leur plumage parfait ou de noces, qu'ils quittent après la reproduction, pour le reprendre à la fin de l'automne.

L'Eider vulgaire habite les régions du cercle arctique, l'Islande, le Groënland, le Spitzberg, Terre-Neuve, etc. Il est très-commun dans la Laponie sué-

doise, où il est respecté et protégé par les naturels du pays. MM. de Lamotte et de Cossette, dans le voyage qu'ils firent dans cette contrée, en 1831, durent user de beaucoup de précautions pour se procurer cet oiseau.

A l'époque de ses migrations d'automne il se montre quelquefois en Allemagne, en France, en Angleterre. On a vu et tué de jeunes sujets sur les bords des lacs de la Suisse et presque tous les ans on le prend sur nos côtes de l'Océan. Mais, le plus ordinairement, les individus que l'on voit chez nous sont des femelles, des mâles en mue, ou des jeunes. Cependant un beau mâle en robe d'amour a été capturé, avec deux autres, près de Boulogne-sur-Mer, le 3 janvier 1831 (Collect. Degland, don de M. Demarle).

L'Eider niche sur les bords de la mer et compose son nid de plantes marines qu'il recouvre de duvet dont il se dépouille. Ses œufs, au nombre de cinq ou six, sont un peu allongés, d'un gris olivâtre, quelquefois d'un gris jaunâtre sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,074 à 0m,083 ; petit diam. 0m,048 à 0m,054.

Cet oiseau est un des plus utiles à l'homme, car c'est lui qui fournit ce duvet précieux que l'on connaît sous le nom d'*édredon*.

Il vit de poissons et principalement de coquilles bivalves. Quoique cette espèce se nourrisse d'animaux marins, il ne serait cependant pas impossible de la réduire à une semi-domesticité.

Observations. 1° Le fait de la capture, sur nos côtes et durant l'hiver, d'individus mâles, ayant leur robe de noces, tendrait à faire supposer que si le mâle adulte change de plumage, immédiatement après les pontes, pour prendre celui de la femelle, il revêt celui qui le caractérise au moment des amours, avant le mois de janvier.

2° Trois ou quatre individus reçus de Terre-Neuve, avaient sous la gorge deux traits noirs comme en offre la *Somateria spectabilis*, mais d'une teinte moins foncée. Seraient-ce, comme l'a supposé M. Hardy, des métis de ce dernier avec la femelle de l'Eider ?

M. de Sélys-Longchamps, dans sa deuxième note sur les hybrides d'Anatidés, tout en citant cet exemple, fait remarquer que le prince Ch. Bonaparte et M. W. Jardine considèrent ces individus comme espèce distincte, qu'ils nomment *Somateria v nigrum*, mais qu'il y a lieu d'attendre de nouvelles observations avant de se prononcer.

306 — EIDER A TÊTE GRISE — *SOMATERIA SPECTABILIS* Boie ex Linn.

Plumes des côtés du bec n'atteignant pas l'extrémité postérieure des narines, et s'étendant beaucoup moins loin que les plumes du front.

Taille : 0m,63 (mâle).

ANAS SPECTABILIS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 195.
ANAS FRETI-HUDSONI, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 365.

ANAS BEHRINGII, Lath. *Ind.* (1790).
ANAS MOLLISSIMA, p. Temm. *Man.* (1815), p. 549.
SOMATERIA SPECTABILIS, Boie, *Isis* (1822), p. 564.
FULIGULA SPECTABILIS, Degl. *Ornith. Eur.* (1849), t. II, p. 466.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 375.

Mâle adulte, en plumage d'amours : Dessus de la tête et haut de la nuque d'un cendré bleuâtre clair ; bas de la nuque, partie supérieure du dos et deux grands espaces de chaque côté du croupion d'un blanc pur ; milieu et bas du dos, sus-caudales noirs ; gorge, devant et côtés du cou blancs, avec une bande noire oblique, de chaque côté, au-dessous de la mandibule inférieure ; un angle arrondi résulte de la réunion, à la gorge, de chacune de ces bandes ; poitrine d'un blanc roux-jaunâtre clair, s'étendant jusqu'au dos ; abdomen, flancs et sous-caudales noirs ; pourtour des bords libres des crêtes frontales, jusqu'à la mandibule supérieure, d'un noir velouté ; joues blanches, lavées de verdâtre ; petites couvertures supérieures des ailes brunes ; les moyennes blanches ; les grandes noires ; rémiges primaires noirâtres ; les tertiaires d'une teinte plus foncée, pointues et contournées en faucille ; queue d'un brun foncé ; deux tubercules charnus à la base du bec, adossés, élevés en crête, d'un beau jaune orange vif, diminuant de ton vers le bec, qui est d'un jaune tirant sur le citron ; tarses et doigts d'un jaune brunâtre, avec la membrane noire ; iris noir.

Mâle adulte, après l'époque des amours : Il a une livrée qui se rapproche de celle du jeune âge ; sa crête charnue est affaissée et atrophiée. Dès la fin de février, il a repris le plumage de noces, et la caroncule frontale se relève et prend un accroissement d'autant plus grand que le sujet est plus âgé.

Femelle adulte : Elle est un peu plus petite. Tête et cou d'un roux moucheté de noir ; dessus du corps d'un brun noirâtre, avec les plumes du dos bordées de roux, les scapulaires bordées et tachetées de roux vers leur milieu ; bas du dos, cou, poitrine, flancs et sus-caudales d'un roux rougeâtre, avec des taches noires en fer de lance ; abdomen cendré brun-roussâtre ; petites couvertures supérieures des ailes pareilles au manteau ; moyennes et grandes couvertures d'un brun noirâtre, avec la pointe blanche, et formant, par leur réunion, deux bandes transversales ; rémiges et rectrices brun-noir ; point de crête relevée ; bec se prolongeant de chaque côté du front par deux lames aplaties.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête, partie supé-

rieure de la nuque d'un brun roussâtre ; bas de la nuque d'une teinte plus brune ; dessus du corps brun, avec toutes les plumes bordées de cendré, de roussâtre, et les scapulaires terminées de blanchâtre ; toutes les parties inférieures variées de lignes transversales alternativement brunes et d'un cendré roussâtre ; joues d'un brun noirâtre.

Après la mue : Joues et cou plus ou moins blancs dans les *mâles*, avec deux bandes noires à la gorge ; poitrine en partie blanc-roussâtre ; plumes noires aux ailes et aux flancs ; dessus de la tête avec un mélange de plumes rousses et de plumes d'un cendré bleuâtre. Chez les *femelles*, il y a au milieu des plumes de l'enfance des plumes de l'âge adulte. Ce n'est qu'à l'âge de deux ans que les jeunes mâles prennent la belle livrée des adultes.

Cette espèce habite, comme l'Eider, les régions du pôle arctique, principalement le Groënland, le Spizzberg et Terre-Neuve ; elle se montre accidentellement sur les côtes de la Suède, de la Norwége, de l'Angleterre et de la France.

Un sujet tué à Boulogne-sur-Mer est déposé au Musée de cette ville.

L'Eider à tête grise niche dans les endroits marécageux. Ses œufs sont d'un gris olivâtre comme ceux de l'Eider vulgaire et mesurent :

Grand diam. 0m,064 à 0m,073 ; petit diam. 0m,045 à 0m,048.

Observations. 1° La femelle, malgré les grands rapports qu'elle a avec celle de l'Eider vulgaire, en diffère sensiblement par la teinte plus rousse de son plumage, son bec plus court et ses pattes de couleur jaune.

2° Nous pensons avec M. Hardy, qu'après la saison des amours, le mâle, comme celui de l'Eider vulgaire, reprend la livrée du jeune âge ou de la femelle, et qu'au commencement des couvées il a les crêtes charnues du bec beaucoup plus développées. L'on voit, en effet, des individus en robe de noces chez lesquels les crêtes sont excessivement élevées, tandis que chez d'autres, sous la même livrée, ces excroissances sont effacées. Les premiers, selon toute probabilité sont des mâles tués dans la première période des amours, et les seconds au déclin de la saison des pontes. L'on rencontre aussi des mâles dont le plumage bigarré annonce la transition de la livrée d'amours à la livrée d'hiver.

GENRE CCXXXIX

MACREUSE — *OIDEMIA*, Flem.

Oidemia, Flem. *Phil. of Zool.* (1822).
Melanitta, Boie, *Isis* (1822).
Maceranas et Macroramphus, Less. *Man. d'Ornith.* (1828).
Pelionetta, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).

Bec à peu près aussi long que la tête, robuste, élevé, large dans toute son étendue, à mandibule supérieure renflée ou gib-

beuse vers la base, déprimée à l'extrémité; lamelles larges, fortes, très-espacées, peu ou point visibles à la base des mandibules; mandibule inférieure cachée dans sa moitié antérieure; onglets très-larges, voûtés, couvrant l'extrémité des mandibules; narines sub-médianes, élevées, ovales; ailes de moyenne longueur, sur-aiguës; queue courte, conique, à pennes terminées en pointe; jambes très à l'arrière du corps; tarses plus courts que le doigt interne.

Les Macreuses, indépendamment des caractères que nous venons d'énumérer, se distinguent encore, parmi les Fuliguliens, par un plumage à teintes foncées, généralement sans éclat, rarement relevées par d'étroites taches blanches.

Elles ne fréquentent que les eaux salées tant des mers intérieures que de l'Océan : ce n'est même qu'accidentellement qu'on les rencontre sur la partie des fleuves où la marée se fait sentir, et elles n'abandonnent que momentanément les eaux, au moment des pontes. Les Macreuses sont des oiseaux plongeurs par excellence, et peuvent rester longtemps submergées. C'est en plongeant qu'elles fouillent les fonds sablonneux pour y découvrir les mollusques bivalves dont elles font leur principale nourriture. Leur vol est très-bas, mais il est puissant et rapide.

La chair des Macreuses est dure et de fort mauvais goût.

Le mâle diffère de la femelle par des teintes plus foncées et plus franches. Les jeunes, avant la première mue, ressemblent à la femelle. Leur mue est double.

Trois espèces représentent ce genre en Europe.

507 — MACREUSE ORDINAIRE — *OIDEMIA NIGRA* Flem. ex Linn.

Point de miroir sur l'aile; plumage entièrement noir (mâle) *ou brun, avec les joues cendrées* (femelle); *plumes du front et des joues formant une ligne à peu près droite et ne se prolongeant pas sur le bec; protubérance de la base du bec, chez le mâle, noire au sommet.*

Taille : 0m,48 *environ.*

ANAS NIGRA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 196.
ANAS CINEREA, S. G. Gmel. *Reise* (1774-1784), t. II, p. 184.
ANAS CINERACEUS, Bechst. *Nat. Deuts.* (1809), t. IV, p. 1025.
ANAS ATRA, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 247.
OIDEMIA NIGRA, Flem. *Phil. of Zool.* (1822), t. II, p. 260.

Melanitta nigra, Boie, *Isis* (1822), p. 564.
Oidemia leucocephala, Flem. *Brit. Anim.* (1828), p. 119.
Buff. *Pl. enl.* 978, *mâle.*

Mâle adulte : Entièrement d'un noir brillant, velouté et nuancé de violet bleuâtre à la tête et au cou; bec noir, avec la partie moyenne de la mandibule supérieure, les narines, le sillon qui sépare les protubérances et le bord libre des paupières d'un jaune orange; tarses et doigts d'un cendré brun; palmures noires; iris rouge.

Femelle adulte : Dessus de la tête, haut de la nuque, toute la ligne médiane de la moitié inférieure de la nuque d'un brun-noirâtre; dessus du corps également brun noirâtre au centre des plumes, d'un cendré roussâtre sur les bords; joues, devant et côtés de la moitié supérieure du cou d'un cendré clair, marqué de petites taches brunes; bas du cou, haut de la poitrine, flancs et sous-caudales bruns; bas de la poitrine et abdomen d'un brun cendré, avec les plumes terminées de grisâtre; couvertures supérieures des ailes pareilles au manteau; rémiges et rectrices d'un brun noir; bec noir, avec deux légères bosselures à la base, une tache vers le bout et les narines jaunâtres; pieds d'un cendré noirâtre; iris brun.

Dans la vieillesse, la femelle ressemble au mâle, mais elle est d'un noir moins profond et sans nuance bleuâtre; les gibbosités de la base du bec, quoique très-prononcées, le sont moins que chez celui-ci et n'ont pas de jaune.

Jeunes avant la première mue : D'un brun légèrement roussâtre sur la tête, le cou et le corps; d'une teinte plus claire sur les côtés et le devant du cou, le haut de la poitrine et l'abdomen; plumes de cette dernière région bordées de cendré blanchâtre; bec brun noir, sans gibbosités; pieds d'un vert jaunâtre sale; iris brun.

Les jeunes femelles ont des teintes plus claires que les mâles du même âge.

Après la mue : Ceux-ci ont à la tête, au cou, au dos, sur les ailes, à la poitrine et aux flancs, des plumes noires entremêlées, avec les plumes brun-roussâtre de l'enfance; le bec est toujours sans protubérances et d'un brun noirâtre.

La Macreuse ordinaire habite les régions arctiques de l'Europe ; se répand en hiver dans les régions tempérées. Elle est régulièrement de passage en Hollande, en Belgique, en Angleterre et en France.

Elle visite nos côtes maritimes de l'Océan en quantité prodigieuse, y arrive à l'époque des gelées, par un vent du nord ou du nord-ouest, et les quitte vers

la fin d'avril. Durant le séjour qu'elle y fait, elle est l'objet d'une chasse fort destructive. C'est par centaines qu'elle se prend quelquefois aux filets dont on se sert pour la chasser, ou plutôt pour la pêcher. On en voit toute l'année sur les côtes de Dunkerque, mais isolément.

Elle niche dans les endroits marécageux; pond huit à neuf œufs, d'un blanc grisâtre, un peu jaunâtre, sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,064$; petit diam. $0^m,045$.

Sa nourriture consiste principalement en coquilles bivalves, surtout en petites moules. Sa chair est d'un goût fort désagréable.

Observation. La Macreuse d'Amérique, *Anas nigra*, Wilson (*Oidemia Americana*, Bp.), diffère de celle d'Europe. Elle a le bec plus large, une gibbosité moins élevée, plus élargie, entièrement de couleur orange depuis les plumes du front jusqu'aux narines exclusivement; tandis que dans la nôtre, le jaune ne commence qu'au bas de la tubérosité, entoure les narines et n'occupe que le milieu de la partie moyenne du bec.

Cette protubérance dans l'espèce d'Amérique est unique, avec une sinuosité médiane; dans celle d'Europe, elle semble formée par deux demi-sphères adossées, séparées par une échancrure.

508 — MACREUSE BRUNE — *OIDEMIA FUSCA*
Flem. ex Linn.

Un miroir blanc sur l'aile; plumage noir (mâle) *ou brun, avec deux taches blanches ou blanchâtres sur les côtés de la tête* (femelle); *plumes des joues s'avançant sur les côtés du bec bien au delà des commissures.*

Taille : $0^m,55$ *environ* (mâle).

ANAS FUSCA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 196.
ANAS NIGRA MAJOR, Briss. *Ornith.* (1760), t. I, p. 423.
ANAS FULIGINOSA, Bechst. *Nat. Deuts.* (1809), t. IV, p. 962.
ANAS CARBO, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 244.
OIDEMIA FUSCA, Flem. *Phil. of Zool.* (1822), t. II, p. 260.
MELANETTA FUSCA, Boie, *Isis* (1822), p. 564.
Buff. *Pl. enl.* 956, *mâle adulte*, sous le nom de *Grande Macreuse*; 1007, *jeune mâle*, sous le nom de *Canard brun.*

Mâle adulte : Entièrement d'un noir profond, avec la paupière inférieure blanche, et un miroir étroit de même couleur sur l'aile, occupant l'extrémité des grandes sus-alaires secondaires et les rémiges secondaires; bec jaune-rougeâtre, avec l'onglet plus rouge, les narines, les petites gibbosités et les deux tiers postérieurs de la mandibule inférieure noirs; tarses et doigts rouges, avec les palmures noires; iris blanc.

Femelle adulte : Un peu plus petite ; d'un brun de suie en dessus et en dessous, avec l'espace entre le bec et les yeux, la région parotique, variés de blanchâtre ; bec d'un brun cendré, noirâtre à la base et sur les bords, plus court et moins large que chez le mâle et sans gibbosités ; tarses et doigts d'un rouge pâle ; iris brun.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle.

Après la mue : Les mâles ont le milieu de la poitrine et de l'abdomen d'un gris blanc argentin, avec une tache brune au centre des plumes, un espace devant et derrière les yeux varié de roussâtre et de blanchâtre ; le bec plus large et plus long que celui de la femelle ; les tarses et les doigts d'un orange lavé de brun, avec les palmures brunes, bordées d'orange brunâtre près des doitgs, celle du pouce et celle qui déborde le doigt externe de cette couleur en dessus et d'un brun uniforme en dessous.

La Macreuse brune ou double Macreuse habite les mers du Nord, surtout celles qui baignent les Orcades, la Suède et la Norwége. Elle est de passage, en hiver, sur les côtes maritimes de la Hollande, de la Belgique, de l'Angleterre et de la France, comme la Macreuse ordinaire, et s'avance quelquefois dans l'intérieur des terres. M. J. Ray, dans des notes qu'il nous a communiquées, signale deux faits de ce genre. En décembre 1844, trois individus, sur cinq, furent tués par M. Courtot de Guemoyenne, sur la Seine, et en fin février 1845, M. Herbin, de Troyes, reçut un mâle tiré dans les environs de cette ville.

Cette espèce niche parmi les herbes; ses œufs, au nombre de huit à dix, sont d'un blanc grisâtre, légèrement jaunâtre, sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,062 à 0m,065; petit diam. 0m,046 à 0m,048.

Elle se nourrit principalement, comme la précédente, de coquilles bivalves.

Observation. La double Macreuse d'Amérique (*Oidemia Deglandi*, Bp.) diffère de la nôtre. Elle a les plumes du front qui descendent davantage sur le bec, ce qui fait paraître celui-ci plus court, et la tache blanche de la paupière inférieure beaucoup plus grande et affectant une forme triangulaire.

309 — MACREUSE A LUNETTES
OIDEMIA PERSPICILLATA
Steph. ex Linn.

(Type du genre *Pelionetta*, Kaup.)

Point de miroir sur l'aile ; plumage noir, avec une grande tache blanche sur le front en avant des yeux et une autre de même couleur à la nuque (mâle), *ou brun avec deux taches blanchâtres sur les côtés de la tête* (femelle) ; *plumes du front se prolongeant en*

pointe au moins jusqu'au deuxième tiers du bec, à partir de la base.

Taille : $0^m,50$ *environ.*

ANAS PERSPICILLATA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 201.
ANAS NIGRA MAJOR FRETI-HUDSONIS, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 425.
MELANITTA PERSPICILLATA, Boie, *Isis* (1822), p. 564.
OIDEMIA PERSPICILLATA, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 219.
PELIONETTA PERSPICILLATA, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 107.
Buff. *Pl. enl.* 995, *mâle*, sous le nom de *Canard du Nord, appelé le Marchand.*

Mâle adulte : Entièrement d'un noir profond, avec un espace blanc sur le front, et un autre plus grand comprenant presque toute l'étendue de la nuque ; bec d'un jaune rougeâtre, lavé d'un peu de grisâtre sur les côtés de la mandibule supérieure, avec une grande tache noire, arrondie, sur chaque protubérance latérale ; tarses et doigts rouges, avec les membranes noires ; iris blanc.

Nota : Aux plumes blanches de la nuque sont mêlées des plumes noires beaucoup plus courtes, qui prennent probablement un plus grand développement à la saison des amours et modifient la tache blanche, si la font peut-être disparaître en totalité ou en partie.

Femelle adulte : Pareille, en dessus, à la femelle de la Macreuse brune, avec une teinte tirant sur le cendré et une calotte noire à la tête, allant en diminuant jusqu'à la nuque ; cou, haut de la poitrine, flancs, région anale et sous-caudales d'un brun cendré ; milieu de l'abdomen d'un blanc gris argentin, ondulé faiblement de cendré ; côtés de la tête un peu plus cendrés que le dessus du corps, avec une tache blanche devant et derrière les yeux ; rémiges et rectrices noires ; bec brun, sans renflement et sans protubérance ; iris brun noir ; tarses et doigts rouges.

Jeunes mâles avant la mue : Parties supérieures d'un brun tirant sur le cendré, avec le front, le vertex et l'occiput d'un brun noirâtre ; plumes de la nuque en partie noires, en partie blanches, celles-ci produisant une tache grisonnante ; cou, haut de la poitrine, flancs, région anale et sous-caudales d'un brun foncé ; bas de la poitrine et abdomen d'un blanc gris argenté ; côtés de la tête de la même couleur que le dos, avec une plaque blanche derrière la mandibule supérieure et une bande de même couleur derrière les yeux ; bec brun, avec les côtés de la mandibule supérieure rouges à la base et une tache brune arrondie en arrière et au-dessous de la partie rouge ; tarses et doigts d'un rouge brun ; palmures noires.

Après la mue. Ils sont noirs en dessus, avec les plumes bordées d'une légère teinte cendrée; le bec est renflé sur les côtés et d'une teinte rougeâtre.

Cette espèce habite particulièrement le nord de l'Amérique; elle est rare en Europe et de passage accidentel en France et en Angleterre.

On la rencontre sur les côtes maritimes de l'Artois, de la Picardie et de la Normandie. Un jeune sujet a été tué près de Calais dans l'hiver de 1835; en 1841, un autre sujet a été trouvé, dans la même saison, sur le marché de Caen. On l'apporte assez souvent sur le carreau de la *Vallée* à Paris : nous l'y avons vue en 1845, 1846, 1852 ; en 1864, quatre ou cinq individus y ont été rencontrés dans le courant de l'hiver ; enfin, on en a capturé en Angleterre, au milieu d'une bande de Macreuses brunes.

Cette espèce niche dans les marais salants et pond, suivant les auteurs, huit ou dix œufs blancs ou blanchâtres.

Elle paraît avoir les habitudes et le régime des autres Macreuses.

GENRE CCXL

ERIMISTURE — *ERIMISTURA*, Bp.

Erimistura, Bp. *B. of Eur.* (1838).
Undina, Keys. et Blas., *Wirbelth.* (1840).

Bec à peu près aussi long que la tête, très-élevé et renflé à la base, très-déprimé à l'extrémité qui est relevée, évasée et plus large que le reste du bec; mandibule supérieure dessinant au profil une courbe très-prononcée à partir du bord postérieur des fosses nasales, à arête divisée par un large sillon, du front au-dessus des narines; lamelles de la mandibule supérieure petites, perpendiculaires, peu visibles vers le milieu du bec; lamelles de la mandibule inférieure très-nombreuses, très-fines, à peine visibles, donnant aux bords de la mandibule une apparence striée; narines médianes, élevées, larges, ovales; onglet supérieur très-petit, s'évasant un peu à son extrémité, fortement recourbée et faisant retour en arrière; ailes très-courtes, aiguës; queue allongée, conique, à pennes roides, pointues, en gouttières; tarses une fois plus courts que le doigt médian, y compris l'ongle.

Les Érimistures se distinguent franchement de tous les autres Fuliguliens

par la forme du bec, de l'onglet, des lamelles de la mandibule inférieure ; par celle de la queue et par la brièveté des ailes.

Ce sont des oiseaux nageurs et plongeurs par excellence. Leur corps, lorsqu'ils nagent, est complétement immergé. Leur nourriture paraît être à la fois animale et végétale.

Le mâle se distingue de la femelle, et les jeunes, avant leur première mue, diffèrent peu de cette dernière. Leur mue est double.

510 — ÉRIMISTURE LEUCOCÉPHALE
ERIMISTURA LEUCOCEPHALA
Bp. ex Scop.

Point de miroir sur l'aile ; tête blanche ou blanchâtre, avec le vertex noir ou brun sombre ; extrémité des ailes atteignant à peine la base de la queue.

Taille : 0m,51 (mâle).

ANAS LEUCOCEPHALA, Scop. *Ann. I Hist. Nat.* (1769), p. 65.
ANAS MERSA, Pall. *Voy.* (1779), édit. franç. in-8°, append. t. VIII, p. 40.
ERIMISTURA MERSA, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 59.
UNDINA MERSA, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 86.
ERIMISTURA LEUCOCEPHALA, Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1856), t. XLIII, p. 652.
Savigny, *Descript. de l'Égypte*, pl. 10, f. 2.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 381.

Mâle adulte: Tête et haut du cou blancs, avec le vertex noir, un collier de cette couleur à la partie moyenne du cou, occupant les côtés et le dessus de la moitié inférieure; dessus du corps d'un roux marqué de fines raies en zigzag d'un brun noirâtre ; croupion d'un roux pourpre barré de noirâtre ; sus-caudales d'un roux pourpre sans barres ; bas de la face antérieure du cou, poitrine, flancs d'un roux pourpre lustré et foncé, traversés de zigzags noirs plus ou moins apparents ; abdomen, sous-caudales d'un blanc roussâtre métallique, coupé transversalement de raies noirâtres ; couvertures supérieures des ailes d'un cendré brun, variées de taches et de zigzags grisâtres et roussâtres; rémiges d'un brun clair ; rectrices brunes ; bec bleu vif ; pieds brun cendré ; iris brun.

Femelle adulte : Un peu plus petite que le mâle ; dessus de la tête et nuque d'un brun foncé, dessus du corps roux, nuancé de brun cendré, avec les lignes en zigzag moins distinctes que chez le mâle ; joues, gorge, devant du cou d'un blanc jaunâtre ; bec et pieds roussâtres ; iris brun.

Jeunes mâles, avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle, mais ils sont un peu plus forts.

L'Érimisture leucocéphale habite les contrées orientales de l'Europe et la région centrale et orientale de la Sibérie ; elle se montre très-accidentellement en France ; on l'a observée un peu plus fréquemment sur les bords de la mer Noire, en Sardaigne et en Grèce.

Un jeune individu a été tué dans le midi de la France et donné à M. de Lamotte ; un jeune mâle a été trouvé sur le marché de Dieppe par M. Hardy, dans les premiers jours de janvier 1842. M. Bouteille, dans le même mois, mais en 1846, en a acheté quatre sur le marché de Grenoble.

Cette espèce niche sur les bords de la mer et des lacs ; construit avec des joncs, selon Temminck, un nid flottant, et pond huit œufs, très-gros, très-renflés, obtus, rugueux, d'un blanc pur ou légèrement jaunâtre, et ne ressemblant en rien à des œufs d'Anatidés. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,067$ à $0^m,070$; petit diam. $0^m,051$ à $0^m,053$.

M. Bouteille n'a trouvé, dans le jabot des quatre individus dont il a fait l'acquisition sur le marché de Grenoble, que du gravier et quelques graines noires qu'il a cru appartenir au genre *Carex*, de la famille des *Cypéracées*.

SOUS-FAMILLE LXXXII

MERGIENS — *MERGINÆ*

MERGINÆ, Bp. *B. of Eur.* (1838).
MERGIDÆ, Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1856).

Mandibule inférieure découverte dans toute son étendue ; lamelles dentiformes, débordant partout les mandibules et dirigées en arrière ; onglet supérieur recouvrant exactement l'extrémité de la mandibule ; jambes très en dehors de l'équilibre ; doigts allongés, l'externe aussi long que le médian ; palmures larges.

Cette sous-famille est parfaitement distincte des précédentes. Elle tire son principal caractère de la forme et de la disposition des lamelles du bec, qui sont coniques, distinctes, saillantes, extérieurement visibles sur toute l'étendue des bords des mandibules, à pointe très-dirigée en arrière.

Elle repose uniquement sur le genre *Mergus* de Linné.

GENRE CCXLI

HARLE — *MERGUS*, Linn.

MERGUS, Linn. *S. N.* (1735).
MERGANSER, Briss. *Ornith.* (1760).
MERGELLUS, Selby, *Cat. Gen. and Subgen. of B.* (1840).
LOPHODYTES, Reich.

Bec généralement aussi long ou plus long que la tête, rarement plus court, droit, épais et déprimé à la base, puis effilé et cylindrique jusqu'à l'onglet inférieur terminal, qui est aussi large que la partie osseuse du bec, fortement recourbé et débordant beaucoup la mandibule inférieure ; toutes les lamelles dentiformes qui garnissent les bords de la mandibule supérieure visibles lorsque le bec est fermé ; narines sub-médianes, latérales, elliptiques; ailes médiocrement allongées, aiguës; queue moyenne, arrondie ou légèrement conique; jambes placées à l'arrière du corps ; tarses plus courts que le doigt interne ; palmures larges ; pouce surmonté et ne touchant à terre que par l'extrémité de l'ongle.

Les Harles ont des formes assez élancées, le sommet de la tête et l'occiput généralement garnis d'une touffe de plumes allongées, formant une huppe plate.

Ce sont des oiseaux éminemment aquatiques et de grands nageurs. Leur corps, lorsqu'ils nagent, est en grande partie immergé, la tête, le cou et le dos étant seuls visibles. Ce sont aussi d'excellents plongeurs. Ils poursuivent au fond de l'eau les petits poissons dont ils font leur principale nourriture. La position reculée de leurs jambes leur rend la marche difficile. Malgré la brièveté de leurs ailes, leur vol est puissant, rapide, mais bas, et ils franchissent de très-grandes distances d'une seule traite.

Le mâle porte un plumage différent de celui de la femelle. Les jeunes, avant leur première mue, ressemblent à celle-ci. Leur mue est simple : elle a lieu au printemps chez le mâle, en automne chez la femelle et les jeunes. Ces derniers ne revêtent le plumage parfait qu'à la troisième année.

Ce genre est représenté en Europe par les espèces suivantes.

Observation. Les quatre espèces de Harles que l'on rencontre en Europe sont devenues les types de quatre genres ou sous-genres distincts. A moins que l'on ne veuille considérer comme caractères essentiels ou génériques les légères différences de formes que présente la huppe, et les différences tout aussi

peu importantes qu'offre la distribution des couleurs, rien ne peut justifier ces genres.

511 — HARLE BIÈVRE — *MERGUS MERGANSER* Linn.

(Type du genre *Merganser*, Bp.)

Grandes sus-alaires secondaires blanches sur la moitié postérieure (mâle), *ou blanches, lavées de cendré au bout* (femelle) ; *rémiges secondaires, de la cinquième à la onzième, blanches ; rémiges cubitales blanches, bordées extérieurement de noir velouté* (mâle) *ou cendrées* (femelle).

Taille : 0m,66 (mâle) ; 0m,61 (femelle).

MERGUS MERGANSER et CASTOR, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 209.
MERGANSER et MERGANSER CINEREUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 231 et 254.
MERGUS RUBRICAPILLA, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 22.
MERGANSER RAII, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 36.
MERGANSER GULO, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 161.
MERGANSER CASTOR, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 59.
Buff. *Pl. enl.* 951, *mâle adulte ;* 953, *femelle.*

Mâle adulte : Tête et moitié supérieure du cou d'un noir verdâtre à reflets, tirant au bronze noir sur la gorge, avec les plumes du vertex allongées et formant une huppe courte et touffue ; moitié inférieure du cou blanche ; partie supérieure du dos, scapulaires les plus rapprochées du corps d'un noir profond ; milieu du dos, croupion et sus-caudales cendrés, avec l'extrémité des plumes très-légèrement frangée çà et là de grisâtre ; poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc nuancé de rose jaunâtre, tirant sur le beurre frais, s'éclaircissant sur les côtés ; couvertures supérieures des ailes et scapulaires les plus éloignées du corps d'un blanc lavé de jaune beurre frais, ces dernières lisérées en grande partie de noir ; poignet de l'aile noirâtre ; rémiges d'un noir brun luisant ; rectrices d'un gris cendré, relevé par le gris-brun luisant de la tige des plumes ; bec rouge-brunâtre avec le dessous, l'onglet et la mandibule supérieure, sur la ligne médiane, d'un noir verdâtre ; pieds rouge de corail ; iris rouge.

Femelle adulte : Elle est plus petite ; a le vertex et la partie supérieure de la nuque d'un brun roux, avec les plumes longues, effilées, formant une huppe tombante vers le cou ; partie inférieure de la nuque, dos, scapulaires et sus-caudales d'un cendré foncé au centre des

plumes et d'une teinte plus claire sur les bords; gorge blanche; milieu du cou d'un brun roux; bas du cou, côtés de la poitrine et flancs d'un cendré clair; poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc jaunâtre; joues rouge-jaunâtre, avec les membranes interdigitales tirant sur le cendré; iris brun-roux.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle.

A l'âge d'un an, les mâles se distinguent par des plumes noires, qui paraissent au vertex et à la gorge; les couvertures alaires, qui deviennent blanches; et les plumes rousses du cou, qui ont une teinte brune à leur extrémité.

Le Harle bièvre, grand Harle ou Harle commun habite, l'été, les contrées arctiques de l'Europe, et se répand, l'hiver, dans les contrées tempérées.

Il est de passage régulier en France, en automne et au printemps, et s'y montre surtout en abondance lorsque l'hiver a été très-froid. Dans le mois de février 1830 toutes les eaux des environs de Lille en étaient couvertes.

Il niche sur les bords des eaux, parmi les pierres, quelquefois dans les trous des arbres creux; pond de douze à quatorze œufs, blanchâtres, nuancés d'une teinte un peu verdâtre, sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,072$ à $0^m,075$; petit diam. $0^m,049$ à $0^m,050$.

312 — HARLE HUPPÉ — *MERGUS SERRATOR* Linn.

Grandes sus-alaires secondaires blanches dans la moitié terminale; rémiges secondaires, de la cinquième à la onzième, noires à la base, blanches sur la moitié postérieure, le blanc des grandes sus-alaires et des rémiges secondaires formant un miroir que coupe obliquement une bande noire; rémiges cubitales blanches, bordées extérieurement de noir (mâle), *ou grises, avec une bordure brunâtre en dehors* (femelle).

Taille : $0^m,56$ *à* $0^m,57$.

MERGUS SERRATOR, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 208.
MERGANSER CRISTATUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 237.
MERGUS SERRATUS et NIGER, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 546.
MERGANSER SERRATOR, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 165.
MERGUS LEUCOMELAS, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 947.
MERGUS SERRATOR a *Pallasii*, Bp. *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1856), t. XLIII, p. 652.
Buff. *Pl. enl.* 207, mâle, sous le nom de *Harle huppé.*

Mâle adulte, au printemps : Tête et partie supérieure du cou d'un noir verdâtre à reflets, avec les plumes du vertex et de l'occiput longues, effilées, relevées en disque et formant une huppe rayonnée longitudinalement; bas du cou blanc, avec une ligne médiane noire en arrière; haut du dos et scapulaires d'un noir profond; milieu du dos et sus-caudales cendrés, avec des zigzags grisâtres; poitrine roussâtre, marquée de taches noirâtres; abdomen et sous-caudales d'un blanc pur; couvertures supérieures des ailes blanches, coupées transversalement par deux bandes noires; rémiges primaires noires; rémiges secondaires noires à la base, blanches à l'extrémité; rémiges cubitales ou tertiaires blanches, lisérées de noir en dehors; rectrices brunes; bec et iris rouges; pieds orange.

Femelle adulte : Plus petite que le mâle, dessus de la tête d'un brun cendré roussâtre, avec une huppe très-courte; joues, côtés et partie postérieure du cou d'un roux jaunâtre clair, avec une bande longitudinale, de la même teinte que le vertex, sur la ligne médiane de la nuque; dessus du corps d'un brun cendré, avec une teinte grisâtre sur les bordures des plumes et noirâtre sur la tige; gorge d'un blanc plus ou moins lavé de roussâtre; devant du cou cendré clair; poitrine et abdomen blancs, avec les plumes des flancs et les sous-caudales d'un brun cendré, et bordées de blanchâtre; bec et pieds d'un orange terne; iris brun.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle, dont ils ne diffèrent que par une taille plus petite, des teintes moins pures, la tête brune et la gorge cendrée.

A l'âge d'un an, les jeunes mâles sont plus grands que la femelle; ils ont la huppe longue, d'un roux nuancé de cendré, et des plumes noires, qui paraissent autour des yeux et au-devant du cou.

Le Harle huppé habite les contrées du cercle arctique.

En automne et au printemps, époque de ses migrations, on le voit de passage sur les côtes maritimes de la France, principalement sur celles de l'Océan; mais il y est ordinairement moins commun que le précédent. En février 1830 il s'en fit un grand passage. Un autre passage non moins abondant a eu lieu en 1855. Tous les individus tués à ces deux époques avaient un plumage à peu près identique.

Cet oiseau niche sur les bords des eaux; pond de huit à treize œufs, d'un gris jaunâtre, sans taches. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,063 à 0m,068; petit diam. 0m,043 à 0m,045.

313 — HARLE COURONNÉ — *MERGUS CUCULLATUS* Linn.

(Type du genre *Lophodytes*, Reich.)

Grandes sus-alaires secondaires blanches, coupées transversalement par deux bandes noires ; rémiges secondaires, de la cinquième à la onzième, blanches extérieurement sur la moitié terminale ; rémiges cubitales blanches au centre ; noires sur le bord externe.

Mergus cucullatus, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 207.
Merganser virginianus cristatus, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 258.
Mergus fuscus, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 832.
Merganser cucullatus, Steph. in : Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 168.
Buff. *Pl. enl.* 935, *mâle ;* 936, *femelle*, sous le nom de *Harle huppé de Virginie*.

Mâle adulte : Huppe haute, ample, demi-circulaire, et joues d'un vert bronzé noirâtre, avec un grand espace angulaire d'un blanc pur ; cou, dos, scapulaires et deux croissants sur les côtés de la poitrine d'un noir profond ; bas de la face antérieure du cou, poitrine, abdomen d'un blanc pur, avec les flancs d'un blanc roussâtre, vermiculés de zigzags noirs ; bas-ventre brun ; ailes brunes, marquées de quatre bandes noires et blanches, avec les plus grandes couvertures subulées, courbées, allongées, blanches et lisérées de noir ; queue d'un brun foncé ; bec rougeâtre ; pieds couleur de chair ; iris jaune d'or.

Femelle adulte : Plus petite que le mâle ; parties supérieures brun d'Ombre, avec une petite huppe formée de plumes filamenteuses d'un brun roussâtre ; parties inférieures blanches, avec les flancs d'un brun noir ; joues et haut du cou brunâtres ; les côtés de la partie inférieure du cou linéolés comme chez le mâle, mais les plumes brunes sont frangées de gris ; ailes avec de légères bandes blanches ; bec, pieds de teintes plus pâles que dans le mâle.

Jeunes mâles : Ils ressemblent à la femelle, mais ils ont le dessus du corps et le devant du cou teintés de brun plus foncé, les ondes blanches moins prononcées, le blanc des ailes à peu près comme chez le mâle adulte ; leur huppe est nulle ou presque nulle ; ils n'ont point d'espace triangulaire devant les yeux, ni de croissants noirs aux côtés de la poitrine ; leur bec est rouge-noirâtre.

Cette espèce habite l'Amérique du Nord et se montre accidentellement sur les côtes des mers de l'Europe.

Les auteurs anglais l'inscrivent au nombre des oiseaux qui font de rares apparitions dans la Grande-Bretagne. M. Selby parle d'une jeune femelle qui fut tuée à Yarmouth, dans le Norfolk, durant l'hiver de 1829, et qui lui fut envoyée par un de ses correspondants. D'après Temminck, l'espèce aurait aussi été tuée en France, mais il ne donne à ce sujet aucune indication précise.

Le Harle couronné construit avec des herbes un nid qu'il tapisse intérieurement de plumes. Sa ponte est de huit à dix œufs blanchâtres, lavés de verdâtre. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,044 à 0m,046 ; petit diam. 0m,033 à 0m,035.

314 — HARLE PIETTE — *MERGUS ALBELLUS* Linn.

(Type du genre *Mergellus*, Selby.)

Grandes sus-alaires secondaires et rémiges secondaires noires sur les barbes externes, avec une bordure terminale blanche, le noir des sus-alaires et des rémiges secondaires formant un miroir que coupe une bande oblique blanche ; deux des rémiges cubitales blanches sur les barbes externes, les autres cendrées (mâle) *ou d'un brun cendré* (femelle).

Taille : 0m,42 (mâle).

Mergus albellus et minutus, Linn. S. N. (1766), t. I, p. 209.

Merganser cristatus minor et stellatus, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 243 et 252.

Mergus glacialis, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 24.

Mergus asiaticus, S. G. Gmel. *Reise* (1774-1784), t. II, p. 188.

Mergellus albellus, Selby, *Types of Birds* (1840).

Buff. *Pl. enl.* 449, *mâle ;* 450, *femelle,* sous le nom de *Piette.*

Mâle adulte : Tête, cou, d'un blanc pur, avec une tache d'un noir verdâtre sur les joues et la région ophthalmique, et une bande longitudinale de même teinte sur les côtés de l'occiput ; haut et milieu du dos et deux croissants qui s'étendent sur les côtés de la poitrine d'un noir profond ; le reste du dos d'une teinte moins noire ; sus-caudales cendrées et bordées de gris ; plumes scapulaires blanches, bordées de noir profond, quelques-unes des plus longues d'un noir cendré vers la pointe ; poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur, avec les flancs et les jambes variés de zigzags cendrés ; petites couvertures supérieures des ailes blanches ; les moyennes noires ; les grandes secondaires noires, terminées de blanc ; rémiges primaires d'un brun noirâtre à reflets, lavées de cendré vers le bout ; rémiges secondaires

d'un noir violet sur les barbes externes; blanches à l'extrémité; rémiges cubitales ou tertiaires, les deux premières blanches, les suivantes cendrées; rectrices d'un brun lavé de cendré; bec cendré bleuâtre; tarses et doigts bleu de plomb, avec les membranes noires; iris brun-roux.

Femelle adulte : Elle est plus petite que le mâle; dessus de la tête, joues, occiput, les deux tiers supérieurs de la nuque et côtés correspondants du cou d'un roux nuancé de brunâtre; bas du cou d'un cendré roussâtre; dessus du corps et sus-caudales d'un brun cendré; gorge, partie supérieure des faces antérieure et latérales du cou, bas du cou, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur; haut de la poitrine d'un cendré clair; côtés du bas-ventre d'un brun cendré; petites couvertures supérieures des ailes blanches, lavées de cendré; grandes couvertures secondaires noirâtres et terminées de blanc, quelques-unes des plus grandes d'un brun cendré verdâtre; rémiges primaires et tertiaires d'un brun cendré; rémiges secondaires noirâtres avec l'extrémité blanche; rectrices d'un brun cendré.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle.

Après la mue, les mâles se distinguent des femelles par une taille plus grande; par des plumes noires qui indiquent l'emplacement de la tache noire des joues de l'oiseau adulte, et par les petites couvertures supérieures des ailes qui sont d'une teinte plus blanche.

Dans la deuxième année : Ils ne diffèrent plus des vieux que par quelques plumes rousses sur les côtés de la tête, une teinte cendrée au bas du cou, et le blanc moins pur et moins étendu aux scapulaires et aux ailes.

Le Harle piette habite, l'été, les contrées boréales des deux mondes et se répand, en hiver, dans les pays tempérés et méridionaux.

Il passe dans le nord de la France en automne et à l'approche du printemps, et se mêle aux bandes de Harles bièvres et de Harles huppés. Les mâles adultes paraissent plus rares que les femelles et les jeunes.

Il niche sur les bords des lacs et des rivières. Sa ponte est de huit à douze œufs blanchâtres, jaunâtres ou roussâtres, sans taches. Ils mesurent :
Grand diam. 0^m,043 à 0^m,045 ; petit diam. 0^m,033 à 0^m,034.

Observation. Un hybride de Harle piette et de Garrot vulgaire (*Clangula glaucion*), tué en 1825 dans les environs de Brunswick, a été décrit et figuré comme nouvelle espèce, sous le nom de *Mergus anatarius*, par M. Eimbeck (*Isis*, 1831, 3e livrais. p. 299).

M. Naumann, de son côté, a donné de ce métis une longue description et une excellente figure dans le tome XII, p. 194, pl. (sans numéro d'ordre) de son *Histoire naturelle des Oiseaux d'Allemagne*.

QUATRIÈME DIVISION

PALMIPÈDES BRACHYPTÈRES
PALMIPEDES BRACHYPTERI

BREVIPENNES ou UROPODES, Dumer. *Zool. Anal.* (1806).
NATATORES CONIROSTRES, Mey. et Wolf, *Tasch. Deuts.* (1810).
PYGOPODES, Illig. *Prodr. Syst.* (1811).
UNIRATORES et BRACHYPTERI, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
PALMIPÈDES PLONGEURS ou BRACHYPTÈRES, G. Cuv. *Règ. Anim.* (1817).

Ailes courtes, très-étroites, en quelque sorte nulles dans plusieurs genres ; queue courte, à pennes rigides, ou remplacée par un petit faisceau de plumes décomposées ; jambes tout à fait à l'arrière du corps ; tarses plus ou moins comprimés ; quatre doigts ou trois seulement ; le pouce, lorsqu'il existe, lisse en dessous ou pinné ; bec à bords tranchants.

Les Palmipèdes brachyptères, qu'on nomme aussi *Palmipèdes brévipennes*, *Palmipèdes plongeurs*, sont parfaitement caractérisés par la position de leurs jambes. Des ailes excessivement courtes et étroites chez les uns, réduites, chez les autres, à un moignon comprimé, dépourvu même de rémiges, constituent aussi un de leurs principaux caractères. Cette organisation en fait de mauvais voiliers et de très-mauvais marcheurs. Lorsqu'ils sont à terre ou sur les glaces et qu'ils veulent se déplacer, ils rampent plutôt qu'ils ne marchent, et ceux dont les ailes sont le mieux développées n'ont qu'un vol fort bas et peu soutenu. Mais ils excellent à nager et à plonger; aussi l'eau est-elle leur élément essentiel. Ils fuient un danger ou un ennemi qui cherche à les approcher en se submergeant et en nageant entre deux eaux avec une rapidité extrême. On ne les voit à terre qu'au moment de la reproduction, ou lorsqu'ils y sont poussés par une tempête.

Les jeunes, à peine éclos, vont à l'eau ou y sont transportés, et ils nagent et plongent avec autant d'habileté que leurs parents.

FAMILLE L

PODICIPIDÉS — *PODICIPIDÆ*

PODICIPINÆ, Bp. *B. of Eur.* (1838).
PODICIPIDÆ, de Sélys, *Faune Belge* (1842).

Lorums nus ; tarses très-comprimés latéralement, scutellés, les scutelles du bord postérieur bifides, denticulés ; quatre doigts garnis sur les côtés de larges expansions membraneuses lobées, doigt externe plus long que le médian ; les plus grandes scapulaires au moins égales aux grandes rémiges, souvent plus longues ; ongles très-larges et très-aplatis ; queue nulle.

Des lorums nus, des doigts lobés, des scapulaires recouvrant et dépassant les rémiges primaires, une queue nulle, et surtout des ongles larges, plats, écailleux, tels enfin qu'on n'en rencontre chez aucun autre oiseau, sont les principaux attributs caractéristiques de cette famille.

Les Podicipidés ont encore une physionomie toute particulière. Leur tête est petite, leur cou allongé et mince ; leur corps raccourci, ovale et déprimé : leur plumage est très-décomposé et en même temps très-soyeux et lustré. Tout enfin contribue à les détacher des Colymbidés et à en faire une famille à part et des plus naturelles.

La plupart des espèces portent à la tête, à l'état adulte et durant l'été, les ornements très-remarquables.

GENRE CCXLII

GRÈBE — *PODICEPS*, Lath.

COLYMBUS, p. Linn. *S. N.* (1735).
PODICEPS, Lath. *Ind.* (1790).
LOPHOAITIA, DYTES, PROCTOPUS, PEDETAITHYA, Kaup, *Nat. Syst.* (1829).
SYLBEOCYCLUS, Bp. *Distr. Meth. An. vert.* (1832).
TACHYBAPTES, Reich. *Syst. Av.* (1850).

Bec aussi long ou plus court que la tête, généralement droit, pointu, assez large à la base, comprimé vers l'extrémité, à bords un peu rentrants ; narines sub-médianes, étroites, oblongues, ouvertes dans de larges fosses nasales ; ailes courtes, aiguës ;

jambes emplumées jusqu'à l'articulation tibio-tarsienne; tarses courts, très-larges d'avant en arrière, à peu près de la longueur du doigt interne, déjetés en dehors, partout couverts de larges scutelles, celles du bord postérieur saillantes comme les dents d'une scie; pouce grêle, pinné sur ses deux bords; membrane lobée des doigts formée en dessus par une série de longues écailles, réticulée en dessous.

Les Grèbes sont des oiseaux essentiellement aquatiques. Ils préfèrent les eaux douces aux eaux salées; vivent isolément, ou ne se réunissent qu'en très-petit nombre; volent assez bien; émigrent l'hiver et se répandent alors dans tous les cours d'eau des pays tempérés; et se nourrissent de frai de poissons, de vers, d'insectes et de végétaux aquatiques. Ils ont aussi l'habitude, comme les Plongeons, d'avaler les plumes qu'ils rencontrent à la surface de l'eau, et même celles qui tombent de leur propre corps. Nous en avons toujours trouvé plus ou moins dans l'estomac des individus que nous avons ouverts.

Le mâle et la femelle portent le même plumage. Les jeunes, avant la première mue, s'en distinguent. Leur mue est double.

515 — GRÈBE HUPPÉ — *PODICEPS CRISTATUS* Lath. ex Linn.

(Type du genre *Lophaithya*, Kaup.)

Joues blanches ou d'un blanc roussâtre; un trait brun de l'œil aux commissures; deux taches longitudinales blanches sur l'aile, formées, l'une par les rémiges secondaires, l'autre par les petites couvertures supérieures et un faisceau de plumes brachiales; bec droit des commissures à la pointe, plus long que le doigt interne, l'ongle compris, ce doigt mesurant environ 0m,058.

Taille : 0m,51 *à* 0m,52.

Colymbus cristatus et urinator, Linn. *S. N.* (1766), t. II, p. 222 et 223.

Colymbus, Colymb. cristatus et cornutus, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 34, 38 et 45.

Podiceps cristatus, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 780.

Lophaithya cristata, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 72.

Podiceps mitratus et patagiatus, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 953 et 954.

Buff. *Pl. enl.* 400, *adulte* en plumage d'amour, sous le nom de *Grèbe cornu*; 941, *jeune*; 944, individu de deuxième ou de troisième année, sous le nom de *Grèbe huppé*.

Mâle adulte, en plumage d'amour : Dessus de la tête et haut de la nuque d'un noir lustré, avec les plumes de l'occiput allongées, formant, de chaque côté, une touffe aplatie de haut en bas ; moitié inférieure de la nuque d'un brun cendré ; dessus du corps d'un brun noirâtre, avec les bordures des plumes cendrées ; gorge et joues d'un blanc plus ou moins pur, suivi d'une large fraise ou collerette d'un roux ardent supérieurement et noir lustré inférieurement ; devant du cou et parties inférieures du corps d'un blanc argentin lustré, avec une teinte rousse, mêlée de cendré, sur les côtés de la poitrine et de l'abdomen ; partie nue des lorums rouge ; côtés du cou, couvertures supérieures des ailes et rémiges secondaires d'un blanc pur ; bec brun en dessus, rougeâtre sur les côtés et en dessous, avec la pointe blanche ; pieds nuancés de vert et de jaune en devant, d'un brun vert en dehors et en dessous des doigts, avec les bords des membranes interdigitales jaunes ; iris d'un rouge plus ou moins foncé.

Femelle adulte, en plumage d'amour : Elle ressemble au mâle ; elle a seulement la fraise moins large et les deux touffes de l'occiput moins longues.

Mâle et femelle adultes, en automne : Ils ont les teintes moins pures et n'ont ni collerette ni huppe.

Jeunes avant la première mue : D'un brun nuancé de noirâtre et de roussâtre en dessus et sur les côtés, avec une teinte claire au cou ; d'un blanc argentin en dessous, avec la gorge et les joues lavées de roussâtre en bas, et trois bandes brunes, allongées sur chaque côté de la tête et deux autres plus petites au-dessous ; bas du miroir de l'aile blanc, tacheté de brun ; bec brun de corne en dessus et sur les bords des mandibules à la base ; pieds d'un brun vert en dehors, d'un jaune verdâtre en dedans et en dessus, avec les doigts variés de traits transversaux d'une teinte d'un brun verdâtre.

Après la mue : Ils offrent peu de changements.

A l'âge d'un an : Ils commencent à offrir une indication de huppe occipitale et de fraise.

A deux ans, au printemps : La huppe et la fraise existent, mais cette dernière est courte, les plumes qui la composent sont roussâtres et terminées par un mélange de brun et de roux.

A trois ans révolus : Le plumage est complet.

Le Grèbe huppé est répandu en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique.

Il est de passage régulier en France, en automne et au printemps. Nous le voyons dans nos départements de l'Ouest et du Nord, pendant les mois de mars, d'avril, de mai, d'octobre, de novembre et de décembre. Il est très-abondant en Suisse, pendant l'hiver.

Cette espèce se reproduit dans plusieurs de nos départements, en Suisse et en Sicile. Elle niche dans les marais ; construit un nid flottant, attaché aux joncs et aux roseaux. Sa ponte est de trois ou quatre œufs, oblongs, également pointus aux deux bouts, enduits d'une couche lisse de matière crétacée, dont la teinte change depuis le moment de la ponte jusqu'à celui de l'éclosion. Les premiers jours ils sont blanchâtres ou d'un blanc légèrement azuré ; après quelque temps d'incubation, ils se chargent de maculatures roussâtres sur fond jaunâtre ou grisâtre, et quelques jours avant l'éclosion, ils sont quelquefois d'un brun roussâtre sale nuancé. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,051$ à $0^m,056$; petit diam. $0^m,033$ à $0^m,037$.

Les individus qui passent aux environs de Lille, vers la fin de mars et surtout dans le courant d'avril et de mai, sont en robe de noces, c'est-à-dire qu'ils portent une large collerette et une huppe de chaque côté de l'occiput. En automne, lorsqu'ils retournent, ils ne les ont plus ou il ne leur en reste que des vestiges.

Les peaux de cette espèce sont employées comme fourrure et deviennent dans quelques pays l'objet d'un commerce important.

516 — GRÈBE JOUGRIS — *PODICEPS GRISEGENA* G. R. Gray ex Boddaert.

(Type du genre *Pedetaithya*, Kaup.)

Joues grises (adultes en amour) ; *grandes sus-alaires secondaires brunes ; rémiges secondaires, à compter de la troisième, blanches ; bec droit, des commissures à la pointe, un peu plus court que le doigt interne, l'ongle compris, ce doigt mesurant* $0^m,056$; *base de la mandibule inférieure, jaune-orange.*

Taille : $0^m,33$ *à* $0^m,40$.

Colymbus grisegena, Boddaert, *Table des Pl. enl. de Daubenton* (1783), p. 55.
Colymbus subcristatus, Jacq. *Beitr. zur. Geschichte der Vög.* (1784), p. 37.
Colymbus parotis, Sparrm. *Mus. Carls.* (1786-1789), pl. 3.
Colymbus rubricollis, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 592.
Podiceps rubricollis, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 783.
Podiceps subcristatus, Bechst. *Nat. Deuts.* (1809), t. IV.
Colymbus cucullatus, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 355.
Pedetaithya subcristatus, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 44.
Podiceps canogularis, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 958.
Podiceps grisegena, G. R. Gray, *Gen. of B.* (1844-1846), t. III, p. 633.
Buff. *Pl. enl. adulte.*

Mâle adulte, au printemps : Dessus de la tête d'un noir lustré, s'étendant, sous forme de bande, le long de la partie moyenne de la nuque, avec les plumes occipitales allongées et formant sur chaque côté une huppe courte et aplatie; parties supérieures du corps d'un brun roussâtre, avec les plumes bordées de cendré ; joues et gorge d'un beau gris bleuâtre, environné par une teinte blanche; devant et côtés du cou, haut de la poitrine d'un roux ardent ; parties inférieures du corps d'un blanc argentin, parsemées de petites taches d'un brun cendré ; flancs et côtés de la poitrine teintés de brun et de roussâtre ; rémiges brunes, avec une partie des secondaires blanche, terminées ou maculées en dehors de brun et de roussâtre; bec noir, avec les côtés et le dessous jaune-orange à la base; pieds d'un noir verdâtre en dehors, d'un jaune verdâtre nuancé de noir clair en dedans ; dessus des doigts orange pâle, teinté de jaune rose, de jaune gris et de brun verdâtre plus foncé en dehors et sur les bords, avec une ligne brune longitudinale au milieu de chacun d'eux ; iris roux clair.

Femelle adulte, au printemps : Elle ressemble au mâle ; elle a seulement les teintes un peu moins vives, et moins de taches brunes aux parties inférieures.

Mâle et femelle adultes, en automne : Sans huppe, sans taches brunes à la poitrine et à l'abdomen, avec le roux du cou moins vif, les joues et la gorge gris de souris, sans encadrement de blanc; bec vert-bouteille en dessus, jaune-citron sur les côtés et en dessous à la base, avec l'intérieur rouge livide ; pieds vert plombé en dessus, nuancé de jaune rougeâtre et linéolé transversalement, vert-bouteille en dessous et en dehors; iris jaune clair.

Jeunes avant la première mue : De taille beaucoup plus petite que les adultes ; dessus de la tête, du cou et du corps, d'un brun noirâtre ; gorge et joues blanches, avec trois bandes courbes brun-noirâtre, dont l'inférieure est interrompue ; devant et côtés du cou, haut de la poitrine d'un cendré roussâtre, avec les teintes plus rousses sur les côtés ; dessous du corps blanc luisant ou roussâtre, avec les flancs et le bas-ventre d'un cendré brunâtre ; bec brun-verdâtre en dessus, rouge-jaunâtre en dessous; pieds d'un noir verdâtre en dehors, d'un jaune verdâtre, nuancé de noir clair et de rougeâtre, en dedans; iris jaune-roussâtre.

Après la mue d'automne : Le changement de plumage est peu remarquable.

Après la mue du printemps : La taille de l'oiseau est sensiblement plus grande; il n'y a plus qu'une ou deux bandes brunes aux joues,

celles qui ont disparu sont remplacées par un peu de roussâtre.

Nota : Un sujet tiré près de Lille, le 2 mars 1844 (Collect. Degl.), est brun-noirâtre en dessus, sans huppe ; blanc en dessous, avec de nombreuses taches d'un brun cendré à la poitrine et sur les côtés de l'abdomen ; brun cendré aux parties latérales et antérieure du cou, nuancé de cendré et de gris bleuâtre aux joues et à la gorge ; bec, iris et pieds comme chez le mâle adulte en robe d'amour.

Un autre, tiré dans la même localité, le 12 novembre 1842, conservait encore la moitié des plumes de la huppe occipitale et avait la poitrine et l'abdomen blancs, sans taches, avec les flancs brun cendré.

La longueur du bec et des tarses est très-variable dans cette espèce.

Le Grèbe jougris habite l'Europe, l'Asie et l'Amérique. On le dit très-répandu dans le Holstein. Il est de passage dans le midi et le nord de la France ; mais il y est rare, surtout sous son plumage de noces. Cependant on l'a tué sous cette livrée, en Suisse, dans les mois de mai et de juillet. Il se montre quelquefois aussi, en plumage parfait d'amour, vers la fin du printemps, dans le département du Nord : un individu sous cette livrée a été rencontré, en mai 1841, sur le marché de Lille. Les jeunes passent irrégulièrement de septembre en janvier ; les individus en plumage d'adulte ne paraissent qu'en avril et dans la première quinzaine de mai.

Cette espèce niche dans les marais ; pond trois ou quatre œufs oblongs, d'un blanc jaunâtre ou légèrement verdâtre. Ses teintes se modifient et s'assombrissent par suite de l'incubation. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,048$ à $0^m,051$; petit diam. $0^m,032$ à $0^m,033$.

Observation. Le Grèbe suivant, dont on a fait une espèce sous le nom de *Podiceps Holbölli*, ne diffère absolument du *Pod. grisegena* que par des proportions plus fortes. Il nous semble donc ne former, comme quelques auteurs l'ont déjà reconnu, qu'une simple variété locale de ce dernier.

A — GRÈBE DE HOLBÖLL — *PODICEPS HOLBÖLLI*
Reinh.

Joues grises (adultes en amour), *grandes sus-alaires secondaires brunes ; rémiges secondaires blanches ; bec droit, épais, des commissures à la pointe plus long que le doigt interne, l'ongle compris, ce doigt mesurant* $0^m,060$; *mandibule inférieure entièrement ? jaunâtre.*

Taille : $0^m,48$ *environ.*

Podiceps rubricollis, Audub. (nec Lath.).
Podiceps Holbölli, Reinh.

Adultes au printemps : Plumage absolument semblable à celui du *Podiceps grisegena* dans la même saison (le gris des joues sur le spécimen que nous avons examiné, nous a cependant paru un peu moins franc); mandibule supérieure brune ; mandibule inférieure jaunâtre ; pieds comme chez l'espèce précédente.

Jeunes en hiver : Sommet de la tête, derrière du cou, parties supérieures du corps bruns, avec des ondes blanchâtres au dos, et des teintes roussâtres derrière le cou ; menton, gorge, haut du cou, d'un blanc mat ; bas et côtés du cou mélangés de roux ; toutes les parties inférieures d'un beau blanc lustré, avec les flancs mélangés de brun et de blanc ; rémiges primaires et rectrices brunes, rémiges secondaires blanches ; bec ? et pieds jaunes, avec de grands espaces verdâtres.

Ce Grèbe habite les côtes de l'Amérique septentrionale et se montre accidentellement en Europe.

Observation. Afin de mieux faire apprécier les différences que les *Pod. Holbölli* et *grisegena* présentent sous le rapport des dimensions de quelques parties du corps, nous donnerons ici le tableau comparatif que nous en avons dressé d'après un *Holbölli* ayant son plumage presque parfait d'amour, et deux forts exemplaires de *Pod. grisegena*, l'un en noces, l'autre en plumage d'hiver.

		Holbölli	Grisegena
Longueur du bec	des commissures à la pointe.	0m,066	0m,054
—	de l'angle frontal à la pointe........	0m,050	0m,040
—	des ailes..........................	0m,210	0m,175
—	des tarses.........................	0m,063	0m,057
—	du doigt externe....................	0m,082	0m,070
—	du doigt médian.....................	0m,074	0m,065
—	du doigt interne....................	0m,060	0m,056

? 517 — GRÈBE LONGIROSTRE — *PODICEPS LONGIROSTRIS* Bp.

Grandes sus-alaires secondaires blanches sur les barbes externes ; rémiges secondaires blanches ; bec relevant en haut vers l'extrémité ; des commissures, à la pointe, beaucoup plus long que le doigt médian, l'ongle compris, ce doigt mesurant 0m,055.

Taille : 0m,52 *environ.*

Podiceps longirostris, Bp. *Faun. Ital.* introduct. à la classe des Ois. p. 1.

Jeune de sexe indéterminé : Front, vertex, derrière du cou, partie supérieure du corps, couvertures supérieures des ailes et flancs d'un

brun noirâtre; côtés de la tête d'un blanc sale; devant et côtés du cou roussâtres, poitrine et abdomen d'un blanc lustré; rémiges primaires blanches à la base, brunes à l'extrémité; rémiges secondaires et grandes couvertures supérieures des ailes blanches; bec brunâtre en dessus, d'un blanc jaunâtre en dessous; pieds verdâtres. (D'après M. Salvadori.)

Nota : M. Salvadori fait observer avec raison que l'individu dont il donne la description que nous venons de lui emprunter, paraît jeune, car la teinte rousse du cou est lavée et variée de blanchâtre, et la bande pectorale est à peine indiquée par une teinte roussâtre qui, du côté du cou, s'avance un peu sur la poitrine.

Ce Grèbe, auquel le prince Ch. Bonaparte a donné la Sardaigne pour patrie, paraît, en effet, habiter cette île : le Musée de Cagliari possède un individu (celui décrit ci-dessus) qui y a été tué. Si les renseignements que M. Cara a fournis à M. Salvadori sont exacts, l'espèce ne serait même pas rare dans l'étang de Tortoli, sur la côte orientale de l'île.

On ne connaît ni ses habitudes, ni son mode de nidification, ni ses œufs.

Observation. L'existence du *Podiceps longirostris* a pu être mise en doute, avec d'autant plus de raison, que l'espèce ne repose jusqu'ici que sur un et peut-être deux exemplaires : celui du Musée de Cagliari, que signale M. Salvadori dans son *Catalogo degli Uccelli di Sardegna*, et l'exemplaire type que le prince Ch. Bonaparte aurait vu dans la Collection du marquis Durazzo, à Gênes, comme semblent l'indiquer quelques mots de son introduction à la classe des Oiseaux, dans la *Fauna Italica*. Quelques auteurs ont rapporté le *Pod. longirostris* au *Pod. grisegena* (*Colymbus subcristatus*, Jacq.; *Pod. rubricollis*, Lath.); mais M. Salvadori ne doute nullement qu'il n'en soit distinct et ne constitue une espèce particulière. Si les *Pod. grisegena* et *longirostris* ont des rapports de coloration, ils diffèrent considérablement par les dimensions et la forme du bec. Ainsi, tandis que le *Pod. grisegena* ou *subcristatus* ne mesure, au maximum, que $0^m,43$ ou $0^m,44$, le *Pod. longirostris* a environ $0^m,52$; la longueur du bec de celui-ci est de $0^m,088$, de la pointe aux commissures; elle n'est que de $0^m,052$ chez celui-là; enfin le bec du *Pod. longirostris* relève en haut comme chez le *Pod. nigricollis*, il est droit chez le *Pod. grisegena*.

Voici, du reste, les dimensions que M. Salvadori reconnaît au *Pod. longirostris* :

Longueur totale (environ)	$0^m,520$
Longueur du bec, de la pointe aux commissures	$0^m,088$
— de la pointe à l'angle frontal	$0^m,076$
— de la pointe à l'angle antérieur des narines	$0^m,063$
Hauteur du bec à la base	$0^m,017$
Longueur des tarses	$0^m,060$
— du doigt externe et médian	$0^m,072$
— du doigt interne	$0^m,055$
— de l'aile pliée	$0^m,180$

L'espèce, en supposant que les caractères sur lesquels elle repose ne soient pas individuels, serait donc en tout beaucoup plus forte que le *Pod. grisegena*, et elle s'en distinguerait encore par son bec retroussé.

518 — GRÈBE OREILLARD — *PODICEPS AURITUS* (1) Lath. ex Linn.

Joues et haut du cou noirs (adultes) ; *bec droit*, *plus haut que large en arrière des fosses nasales*, *noir*, *avec la pointe rouge et la base rougeâtre ; la seconde moitié des rémiges primaires et des rémiges secondaires blanche.*

Taille : 0m,35.

Colymbus auritus, Linn. *S. N.* (1758), p. 135 ; et (1766), t. I, p. 222.

Colymbus cristatus minor (jeune), Col. cornutus minor (plum. d'hiver), et Col. minor, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 42, 50 et 56.

Colymbus nigricans, Scop. *An. I. Hist. Nat.* (1769), p. 101 (plum. d'hiver).

Colymbus caspicus, S. G. Gmel. *Reise* (1774-1784), t. IV, p. 137.

Colymbus cristatus, N. Mohr (nec Linn.), *Islandsk. naturhist.* (1785), p. 39, pl. 2.

Podiceps auritus, Var. B. (plum. de transit.), Obscurus, Cornutus (plum. d'hiver), Hybridicus (plum. d'été), Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 781, 782 et 785.

Podiceps arcticus, Boie, *Reise durch Norw.* (1822), p. 308.

Podiceps sclavus, Bp. *Cat. Parzud.* (1855), p. 13.

Buff. *Pl. enl.* 404, fig. 2, *adulte*, en plumage d'amour, sous le nom de *Grèbe de l'Esclavonie* ; 942, *jeune*, sous le nom de *Petit Grèbe*.

Vieill. *Gal. des Ois.* pl. 281, sous le nom de *Podiceps cornutus*.

Mâle et femelle adultes en plumage d'amour : Dessus de la tête d'un noir à reflets verdâtres ; dessus du cou et du corps d'un noir luisant ; gorge et joues d'un noir profond, lustré, avec les plumes allongées et effilées, formant une large collerette ; devant et côtés du cou, haut de la poitrine et abdomen d'un blanc pur à reflets métalliques ; flancs d'un roux marron nuancé de cendré ; une grande touffe de plumes rousses au-dessus des yeux et derrière, commençant aux lorums inclusivement, et formant, pour ainsi dire, deux cornes ; bord libre des paupières roux ; couvertures supérieures des ailes un peu moins noires que les scapulaires ; rémiges primaires brunes ; rémiges secondaires blanches ; bec noir, avec la base rose et la pointe rouge ; pieds noir-verdâtre en dehors, gris livide, varié de jaunâtre en dedans et derrière ; iris rouge-groseille, entrecoupé d'un cercle jaunâtre.

(1) Nous établissons la synonymie de cette espèce et de la suivante, d'après la note qu'en a publiée M. Sundevall, dans les Mémoires de l'Académie royale de Stockholm, pour 1848.

Mâle et femelle en automne, après la mue : Sans touffes de plumes derrière les yeux et sans collerette ; d'un cendré brun-verdâtre lustré, en dessus, avec une teinte plus claire aux bordures des plumes dorsales et des scapulaires ; d'un blanc pur en dessous, avec la moitié du cou cendré clair, et les flancs cendré foncé ; bas des joues, gorge et côtés du quart supérieur du cou jusqu'à la ligne médiane de la nuque, blancs ; bec brun-verdâtre, plus foncé en dessus, avec la base rougeâtre ; pieds brun-verdâtre en dehors, cendré bleuâtre en dedans ; iris rouge, avec un cercle blanchâtre qui le partage en deux parties inégales.

Jeunes avant la première mue : Plus petits, d'un brun moins foncé en dessus ; d'un blanc moins lustré en dessous ; avec le devant du cou et les flancs gris de souris ; la gorge, le bas des joues variés de roussâtre et de brun, et quelques traits longitudinaux de cette dernière couleur ; iris rouge, avec un cercle grisâtre.

Le Grèbe oreillard habite les contrées septentrionales et orientales de l'Europe ; il est de passage en Belgique et dans le nord de la France.

Ses apparitions dans le département du Nord sont très-irrégulières ; on en tire de loin en loin, au printemps, dans les marais ou les prairies inondées qui avoisinent l'Escaut, près de Tournai. Il est aussi rare dans le midi de la France que dans le nord de cet État, surtout en robe d'amour.

Il niche dans les marais, parmi les roseaux ; son nid est flottant et attaché aux joncs ; ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont allongés, à peu près également épais des deux bouts, quelquefois avec une grosse extrémité bien accusée. Ils sont d'un blanc légèrement bleuâtre ou verdâtre lorsqu'ils viennent d'être pondus, mais ils ne tardent pas à passer au brun jaunâtre sale ou café au lait comme ceux des espèces précédentes, et arrivent parfois au brun roussâtre assez foncé, avec des maculatures plus sombres. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,044$ à $0^m,049$; petit diam. $0^m,030$ à $0^m,031$.

519 — GRÈBE A COU NOIR — *PODICEPS NIGRICOLLIS* Sundev.

Joues et tout le cou noirs (adultes) ; *bec déprimé vers le milieu, notablement relevé vers l'extrémité, plus large que haut en arrière des fosses nasales, noir ; la seconde moitié des rémiges primaires et rémiges secondaires blanches.*

Taille : $0^m,31$ *environ.*

Colymbus auritus, Var. B. Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 222.
Colymbus auritus, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 54.

PODICEPS AURITUS, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 781.
PODICEPS NIGRICOLLIS, Sandw. *Ofvers. Kongl. Vetesnk-Akad.* (1848), p. 210.
Naum. *Vög. Deuts.* pl. 70, fig. 108.
Werner, pl. du *Man. d'Ornith.* (sans numéro d'ordre), sous le nom de *Grèbe oreillard.*

Mâle et femelle adultes, en plumage d'amour : Parties supérieures d'un noir à reflets verdâtres, avec les plumes du vertex allongées et susceptibles d'érection; côtés et devant du cou, haut de la poitrine pareils au dos; bas de la poitrine, abdomen, d'un blanc pur, à reflets métalliques, avec les côtés roux marron vif, nuancé de cendré; pinceau de longues plumes effilées d'un jaune clair et roux luisant derrière chaque œil, s'épanouissant sur la région parotique; couvertures supérieures des ailes noires, à reflets; rémiges primaires noirâtres, rémiges secondaires entièrement blanches et plus ou moins nuancées de brun en dehors; bec noir; iris et bord libre des paupières rouge-vermillon; pieds d'un brun verdâtre en dehors, cendré verdâtre en dedans.

Mâle et femelle adultes, en automne : Ils ressemblent à ceux de l'espèce précédente dans la même saison, et ne s'en distinguent que par une taille plus petite, un bec moins fort, déprimé à sa base, relevé à la pointe, et par l'absence du cercle blanchâtre qui partage l'iris.

Jeunes avant la première mue : Plus petits que les adultes, d'un cendré noirâtre en dessus, blanc en dessous, avec une teinte roussâtre à la gorge; d'un roux tacheté de brun à la région parotique; le reste comme chez les vieux en hiver.

Le Grèbe à cou noir habite l'Europe septentrionale et plusieurs points de l'Europe tempérée.

Il est rare dans le nord de la France et assez commun, au contraire, dans quelques localités du Midi, dans les environs de Nîmes, par exemple, où il se reproduit quelquefois. On le voit aux environs d'Abbeville, de Bayonne. Il est annuellement de passage près de Lille, dans les mois d'avril, de mai, de septembre et d'octobre. Le 14 avril 1842 deux mâles et quatre femelles en mue, et ayant revêtu plus ou moins le plumage d'amour, ont été tués dans un marais à 4 ou 5 kilomètres de Béthune. Les individus qui se montrent en mai dans les mêmes localités sont généralement en livrée parfaite d'amour.

Le Grèbe à cou noir niche sur les bords des lacs et des rivières; ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont d'un jaune roussâtre, sans taches, ou d'un roux vif lorsque l'incubation est avancée; d'un blanc bleuâtre ou verdâtre, ou d'un blanc sali de brun lorsqu'ils sont fraîchement pondus. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,042$ à $0^m,044$; petit diam. $0^m,029$ à $0^m,030$.

520 — GRÈBE CASTAGNEUX — *PODICEPS FLUVIATILIS*

(Type du genre *Sylbeocyclus*, Bp. *Tachybaptes*, Reich.)

Rémiges primaires brunes; rémiges secondaires brunes sur les barbes externes, blanches sur les barbes internes; côtés du bas-ventre variés de roux marron; bec jaunâtre à la pointe et à la base de la mandibule inférieure; lorums blanchâtres.

Taille : 0^m,23 *à* 0^m,24.

Colymbus fluviatilis, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 59.
Colymbus Pyrenaicus, Lapeyr. *Mém. de l'Acad. de Stockholm* (1782), t. III, p. 105.
Colymbus minor et hebridus, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 591 et 594.
Podiceps minor, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 784.
Podiceps pygmæus, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 966.
Sylbeocyclus minor, Bp. *B. of Eur.* (1838), p. 64.
Sylbeocyclus europæus, Macgill. *Man. Brit. Orn.* (1840), t. II, p. 205.
Tachybaptes minor, Reich.
Buff. *Pl. enl.* 905, individu en plumage d'hiver ou de jeune.

Mâle et femelle adultes, en été : Dessus de la tête et gorge d'un noir profond; lorums blanchâtres; nuque et dessus du corps noirs, lavés d'olivâtre; devant et côtés du cou d'un roux marron vif; poitrine et flancs roussâtres, milieu de l'abdomen d'un cendré noirâtre, avec une teinte bleuâtre; cuisses et croupion roussâtres; couvertures supérieures des ailes pareilles au manteau; rémiges primaires brunes; rémiges secondaires brunes sur les barbes externes, blanches sur les barbes internes et à l'extrémité; bec noir, blanc jaune-verdâtre à la pointe et en dessous à la base; pieds brun-verdâtre en dehors, carnés en dedans; iris rouge-brun.

Nota : Cette espèce commence à quitter la robe d'été à la mi-octobre, et la reprend à la fin d'avril ou dès les premiers jours de mai.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Dessus de la tête, nuque, parties supérieures du corps d'un brun cendré très-légèrement lavé de roussâtre; gorge et bas-ventre blanc pur; devant du cou, haut de la poitrine roux blanchâtre; côtés du cou roux cendré clair; bec brun cendré, avec les commissures jaunâtres; iris brun-rougeâtre.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent aux adultes en robe d'hiver, mais ils sont plus petits.

A la sortie du nid : Ils sont couverts d'un duvet cendré en dessus

et blanc en dessous, avec des raies brunes en zigzag sur fond blanc aux côtés de la tête et du cou.

Le Grèbe castagneux habite presque toute l'Europe. Il est commun partout en France, durant l'hiver, et sédentaire dans le nord de cet État.

Il niche dans les marais d'eau douce, au milieu des joncs et des roseaux; établit son nid à fleur d'eau, sur des herbes sèches, placées négligemment, et pond quatre ou cinq œufs, un peu allongés, qui sont ou d'un blanc roussâtre, d'un jaune pâle, d'un gris brunâtre, roussâtre, ou d'un jaune marbré et maculé de brun châtain, selon qu'ils sont fraîchement pondus, ou que l'incubation est plus ou moins avancée. Ces œufs varient beaucoup dans leurs teintes, et l'incubation influe beaucoup sur ces dernières. Ils mesurent :

Grand diam. 0^m,036 à 0^m,038 ; petit diam. 0^m,025 à 0^m,027.

Le Grèbe castagneux répand une odeur musquée qui rend sa chair fort désagréable. M. Millet dit que le fiel de cet oiseau donne une belle couleur verte qu'on pourrait employer en lavis, sans autre préparation que d'y ajouter un peu de gomme.

FAMILLE LI

COLYMBIDÉS — *COLYMBIDÆ*

Colymbidæ, Leach, in : Vig. *Gen. of B.* (1825).

Tarses très-comprimés latéralement, réticulés ; quatre doigts, les trois antérieurs réunis par une palmure pleine, pouce garni d'une membrane sur son bord inférieur; doigt externe plus long que le médian ; les plus grandes des scapulaires égalant ou dépassant un peu les plus longues des rémiges cubitales ou tertiaires; ongles médiocrement larges.

Les Colymbidés comprennent pour quelques auteurs, non-seulement les Plongeons, mais aussi les Grèbes, c'est-à-dire tous les Brachyptères qui, avec des narines découvertes, percées de part en part, ont des tarses très-comprimés, et un pouce bien détaché et assez long. Les Plongeons et les Grèbes ont entre eux, à la vérité, de grands rapports. Toutefois, la somme des différences nous paraît plus grande que celle des rapports, et ces différences sont assez importantes pour devenir caractéristiques de deux familles. Ainsi, les Plongeons sur lesquels repose la famille des Colymbidés, n'ont pas les lorums nus des Grèbes ; leurs doigts sont réunis par des membranes entières; leur pouce

n'est lobé qu'à son bord inférieur ; leurs ongles, quoique larges et un peu déprimés, sont loin d'avoir la configuration si exceptionnelle de ceux des Grèbes ; leurs tarses, au lieu d'être grandement scutellés, sont simplement réticulés; leurs scapulaires atteignent à peine le milieu des grandes rectrices ou ne l'atteignent même pas ; leur plumage est bien moins décomposé ; enfin leur queue, quoique très-courte, n'en est pas moins complète.

Les caractères oologiques sont tout aussi différentiels et confirment la distinction des deux familles : celle des Colymbidés repose absolument sur le genre suivant.

GENRE CCXLIII

PLONGEON — *COLYMBUS*, Linn.

Colymbus, Linn. *S. N.* (1735).
Cepphus, Mœhr. *Av. Gen.* (1752).
Mergus, Briss. *Ornith.* (1760).
Eudytes, Illig. *Prodr. Syst.* (1811).

Bec aussi long ou plus long que la tête, droit, robuste, légèrement comprimé, pointu, à bords très-rentrants ; narines basales, assez larges, oblongues ; ailes médiocres, sur-aiguës ; queue très-courte, très-arrondie, à pennes roides ; jambes emplumées jusqu'à l'articulation tibio-tarsienne ; tarses courts, robustes, très-larges d'avant en arrière, un peu plus longs que le doigt interne, déjetés en dehors ; pouce mince, court, articulé en dedans du tarse, pinné ; ongles droits, déprimés, assez larges.

Les Plongeons fréquentent les eaux salées de préférence aux eaux douces. Cependant à l'époque des migrations on les rencontre assez fréquemment loin de la mer sur les fleuves et les grands lacs de l'intérieur. Lorsqu'ils nagent, leur corps est souvent entièrement submergé, la tête seule étant à découvert. Dans cet état, ils offrent si peu de prise aux coups du chasseur, ils disparaissent d'ailleurs avec une telle promptitude, qu'il est difficile de les atteindre. Aussi dans quelques provinces de la France, notamment en Picardie, leur a-t-on donné le nom trivial de *Mangeurs de plomb*. En nageant et en plongeant, leurs pieds au lieu d'agir d'avant en arrière, comme chez la plupart des Palmipèdes nageurs, se meuvent de côté et se croisent en diagonale. La marche paraît leur être interdite : toujours est-il que ceux que l'on rencontre parfois sur le rivage, sont incapables de se mouvoir : ils restent étendus sur le sol et se laissent prendre à la main sans essayer de se dérober par la fuite. « Ils sentent si « bien, dit M. Hardy (*in Litt.* à Degl.), qu'ils ne peuvent plus fuir lorsqu'ils sont « à sec sur le rivage, qu'ils n'approchent nos côtes qu'alors que le vent vient de « terre et que la mer est fort calme. Alors ils aiment à longer le rivage de très-

« près ; mais que le vent vienne à changer, qu'il doive même changer pour venir du large, on les voit aussitôt prendre leur vol et gagner la haute mer. « Grâce à cet instinct, je n'en ai jamais vu de surpris par la tempête et de tués « sur les lames qui battent les rochers du rivage, comme nous le voyons pour « les Guillemots, les Pingouins, les Fous, etc. »

La nourriture des Plongeons consiste en fretins de poissons, qu'ils poursuivent jusqu'au fond de l'eau, en insectes aquatiques, en crustacés et même, dit-on, en productions végétales. Nous avons constaté bien souvent que la plupart de ceux que l'on apporte l'hiver sur les marchés de Paris, n'ont absolument dans l'estomac que des fragments de plumes ou des plumes entières, tandis que d'autres offrent des débris de poissons.

Le mâle et la femelle ne diffèrent que par la taille. Les jeunes, pendant les deux premières années, ont un plumage particulier. Leur mue est double et il paraîtrait, d'après les observations de M. Hardy, que les très-vieux quittent plus tard et reprennent plus tôt leur livrée d'amour. De là des individus que l'on trouve en plumage complet, tandis que d'autres sont encore en mue.

Observation. Le *Colymbus Balticus* (Hornschuh et Schilling), que le prince Ch. Bonaparte admettait en 1838 et 1841 comme quatrième espèce européenne du genre Plongeon ; qu'il rapportait avec doute au *Colymb. arcticus* dans la *Revue critique* ; dont il faisait en 1855 (*Cat. Parzud.*) non plus une espèce mais une race de ce même *arcticus* sous le nom de *minor* ; et qu'il rapportait de nouveau au Plongeon lumme en 1856 (*C. R. de l'Acad. des Sc.* t. XLII, p. 774), n'est en réalité qu'une espèce, ou, si l'on veut, qu'une race nominale, établie sur des *Colymb. arcticus* dont la taille est un peu au-dessous de celle qu'offre le plus ordinairement ce Plongeon.

Le genre ne repose jusqu'ici que sur les trois espèces suivantes.

321 — PLONGEON IMBRIN — *COLYMBUS GLACIALIS* Linn.

Cou noir, avec deux demi-colliers variés de blanc (adultes en amour) ; *plumes des flancs noires à l'extrémité et marquées de chaque côté d'une tache ovale blanche ; bec, des commissures à la pointe, bien plus long que le doigt médian, l'ongle compris ; profil des deux mandibules convexe.*

Taille : $0^m,76$ *environ.*

Colymbus glacialis et immer, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 221 et 222.
Mergus major et Mergus major nævius, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 105 et 120.
Colymbus torquatus, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 41.
Colymbus atrogularis, Mey. *Tasch. Deuts.* (1810), t. II, p. 449.
Cepphus torquatus, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 340.
Colymbus maximus et hiemalis, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 971 et 972.

EUDYTES GLACIALIS, Naum. *Vög. Deuts.* (1844), t. XII, p. 397, pl. 327.
Buff. *Pl. enl.* 952, *adulte*, en plumage d'amour, sous le nom d'*Imbrim des mers du Nord.*

Mâle et femelle adultes, en plumage d'amour : Tête et cou noirs, à reflets verts et bleuâtres, avec une petite bande transversale composée de raies longitudinales blanches ; un large collier formé aussi de raies longitudinales, interrompu devant et derrière vers la partie inférieure du cou ; parties supérieures du corps d'un noir profond, avec deux taches carrées à l'extrémité des plumes, petites au dos et sur les sus-caudales, grandes sur les scapulaires ; poitrine, et abdomen blancs ; flancs, sous-caudales et une bande transversale vers l'anus, bruns, parsemés de taches blanches ; couvertures supérieures des ailes d'un noir tacheté de blanc ; raies longitudinales blanches et noires sur les côtés de la poitrine ; bec entièrement d'un noir profond, quelquefois cendré vers le bout ; pieds d'un brun noirâtre en dehors, tirant sur le cendré en dedans ; iris rouge vif.

La femelle est sensiblement plus petite que le mâle.

Mâle et femelle adultes, en automne : Dessus de la tête, du cou et du corps d'un brun noirâtre, avec une teinte cendrée remplaçant les taches carrées blanches sur les plumes du dos et les scapulaires ; toutes les parties inférieures blanches, avec quelques taches brunâtres au-dessous de la gorge, une bande transversale de même couleur sur l'anus, et les flancs d'un brun noirâtre ; bas des joues d'un blanc nuancé de cendré ; côtés du cou d'un brun noirâtre ; couvertures supérieures des ailes de même couleur, avec quelques points cendrés ; bec brun, nuancé de cendré sur les côtés et en dessous ; pieds et iris comme en été.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent aux vieux en livrée d'automne, mais leur taille est plus petite ; ils sont bruns en dessus, avec des bordures cendrées, blancs en dessous, et ils ont le bec d'un gris cendré, les pieds d'un brun verdâtre en dehors, blanchâtre en dedans ; iris brun.

A l'âge d'un an, ils portent une sorte de collier brun au milieu du cou et au-dessous ; sur les côtés de petites taches brunes.

A l'âge de deux ans, le collier est plus prononcé, la tête et le cou sont variés de plumes d'un noir verdâtre ; le dessus du corps, les ailes et le cou se couvrent de taches blanches.

A trois ans, ils possèdent la livrée des adultes.

Le Plongeon imbrin habite le nord de l'Europe et de l'Amérique; il est de passage en France.

Nous le voyons sur nos côtes maritimes du Nord à la suite des ouragans, en automne et en hiver, et quelquefois dans l'intérieur des terres, lorsque les eaux sont hautes ; mais il nous visite, le plus souvent, sous son plumage des premiers âges.

On l'a trouvé en robe de noces sur le lac de Zurich, où les jeunes des trois espèces ne sont pas rares durant l'hiver.

Il niche dans les îles solitaires, parmi les rochers ; ses œufs, au nombre de deux, sont un peu allongés, de couleur de suie un peu verdâtre ou d'un brun olive de diverses nuances, avec des taches et des points noirs ordinairement très-accentués, d'autres fois peu apparents. Ils mesurent :

Grand diam. 0m,088 à 0m,091 ; petit diam. 0m,056 à 0m,058.

522 — PLONGEON LUMME — *COLYMBUS ARCTICUS* Linn.

Devant du cou noir, avec un demi-collier varié de blanc au-dessous de la gorge (adultes en amour) ; *plumes des flancs noires, sans taches, à l'extrémité ; bec, des commissures à la pointe, plus court que le doigt médian, l'ongle compris ; profil des deux mandibules convexe.*

Taille : 0m,68 *environ.*

COLYMBUS ARCTICUS, Linn. *S. N.* (1766), t. II, p. 221.
MERGUS GUTTURE NIGRO, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 115.
CEPPHUS ARCTICUS, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 91.
COLYMBUS MACRORHYNCHOS, Brehm, *Hand. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 974.
EUDYTES ARCTICUS, Naum. *Vög. Deuts.* (1844), t. XII, p. 418, pl. 328.
Buff. *Pl. enl.* 914, *jeune*, sous le nom de *Grand Plongeon*.

Mâle et femelle adultes, en plumage d'amour : Dessus de la tête et du cou d'un brun cendré, plus foncé au front ; milieu du dos et sous-caudales d'un noir profond, à reflets, sans taches ; chaque côté de la partie supérieure du dos marqué de dix ou douze raies transversales blanches ; scapulaires portant quatorze ou quinze bandes transversales de même couleur sur fond noir ; gorge, devant et côtés du cou noirs, à reflets violets, avec une petite bande transversale, formée de raies longitudinales blanches, sous la gorge, interrompue antérieurement et se dirigeant en arrière vers l'occiput ; une autre bande, plus large, verticale, formée de raies plus longues, sur les côtés du cou, occupe toute l'étendue de ces régions ; poitrine blanche, avec les côtés rayés de noir ; abdomen blanc, avec les flancs et une bande transversale sur l'anus,

noirs; joues nuancées de noir et de cendré; couvertures supérieures des ailes noires, parsemées de petites taches blanches; rémiges et rectrices d'un noir à reflets; bec noir profond; iris brun roux; pieds bruns en dehors, d'un cendré verdâtre en dedans; iris brun roux.

La femelle est sensiblement plus petite que le mâle.

Mâle et femelle adultes, en hiver : D'un cendré noirâtre en dessus, sans raies ni bandes blanches sur le haut du dos et aux scapulaires; ces raies et ces bandes étant remplacées par une teinte moins foncée; blanc en dessous, avec les côtés de la poitrine rayés de brunâtre; les flancs et une bande sur l'anus d'un brun noir; couvertures supérieures des ailes avec quelques taches blanches; bec brun-noirâtre en dessus, cendré en dessous et sur les côtés; pieds comme en été; iris d'un brun roux.

Jeunes de l'année avant la mue : Dessus de la tête et du cou d'un brun cendré; dessus du corps d'un brun noirâtre, avec les bordures des plumes cendrées; parties inférieures blanches, avec le devant du cou brun fuligineux; rectrices terminées de blanc; bec plus grêle, brun de corne en dessus, grisâtre en dessous; iris brun; pieds d'un brun verdâtre en dehors, d'un cendré livide en dedans.

Dans leur seconde année, le dessus de la tête et du cou prend une teinte noirâtre; le noir violet de la gorge, du cou, et les bandes longitudinales commencent à paraître; le dessus du corps prend les bandes et les taches blanches, le bec noircit.

A l'âge de trois ans, ils ne diffèrent plus des adultes.

Le Plongeon lumme habite l'hémisphère boréal. On le trouve dans le nord de la Sibérie, dans le nord-est de la Russie d'Europe, au pic des Monts-Ourals et il se répand dans beaucoup de contrées de l'Europe à l'époque de ses migrations.

Il est de passage dans le nord de la France, mais il s'y montre plus rarement que l'Imbrim. On ne voit guère, sur nos côtes maritimes et dans nos marais, que des individus jeunes.

M. Hardy possède une femelle en robe d'amour, qui a été tuée le 29 novembre sur la côte de Dieppe. C'est le seul individu qui y ait encore été trouvé sous cette livrée. Un mâle tué en Norwége, pendant l'été, lui ressemble; mais il a une taille beaucoup plus forte. Un individu adulte, tué en décembre sur la côte de Dunkerque, avait l'iris brun-roux et quelques taches blanches sur les ailes; deux autres de l'année, tirés dans les marais de Vendin, le 10 décembre, à la suite de tempêtes et d'un vent impétueux soufflant du nord-ouest depuis quinze jours, avaient l'iris brun.

Le docteur Schinz a reçu cette espèce en chair et en plumage parfait d'amour, dans les mois de juin et de juillet, provenant des lacs de la Suisse. Il

est donc probable qu'elle y niche, accidentellement du moins. On assure qu'elle était très-commune aux Orcades, et qu'on l'y a détruite en faisant un grand commerce de ses œufs.

Le Plongeon lumme niche parmi les roseaux, principalement sur les bords des lacs salés et souvent très-loin de la mer. Il pond deux œufs allongés, à teintes fort variables : ils sont ou brun-olive foncé, nuancé de rougeâtre, ou d'un brun olive pur, de nuances diverses, ou d'un brun chocolat ; quelquefois le fond en est grisâtre. Ils sont généralement variés de points et de taches noires, auxquelles se mêlent parfois des traits irréguliers, principalement au gros bout. L'on rencontre aussi des variétés unicolores. La coquille est tantôt polie, tantôt rugueuse comme sur les œufs de l'Érimisture leucocéphale. Ces œufs mesurent :

Grand diam. 0m,080 à 0m,083 ; petit diam. 0m,049 à 0m,051.

523 — PLONGEON CAT-MARIN
COLYMBUS SEPTENTRIONALIS
Linn.

Une tache roux-marron vif sur le devant du cou, enveloppée par une teinte gris de souris (adultes en amour) ; *plumes des flancs variées de taches longitudinales brunes ; bec, des commissures à la pointe, aussi long que le doigt médian, l'ongle compris, ou un peu plus court ; profil de la mandibule supérieure droit ; profil de la mandibule inférieure très-convexe.*

Taille : 0m,62 *environ.*

Colymbus septentrionalis, Linn. *S. N.* (1766), t. II, p. 220.
Mergus gutture rubro, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 111.
Colymbus lumme, borealis et stellatus, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 39.
Colymbus striatus, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 586.
Colymbus rufogularis, Mey. *Tasch. Deuts.* (1810), t. II, p. 453.
Cepphus septentrionalis, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 342.
Eudytes septentrionalis, Naum. *Vög. Deuts.* (1814), t. XII, p. 435, pl. 329.
Buff. *Pl. enl.* 308, *adulte*, sous le nom de *Plongeon à gorge rouge de Sibérie* ; 992, jeune, sous le nom de *Plongeon.*
Vieill. *Gal. des Ois.* pl. 282.

Mâle et femelle adultes, en plumage d'amour : Partie moyenne du vertex, dans toute la longueur, d'un gris brun verdâtre, marqué de taches noires ; occiput, parties postérieure et inférieure du cou variées de raies longitudinales noires et blanches ; dessus du corps d'un brun noirâtre, avec quelques petites taches blanches irrégulières à la partie supérieure du dos, à la partie inférieure et sur les sus-caudales, prenant

la forme de raies ou de bandes à l'extrémité des scapulaires; côtés du front et de la tête, gorge et côtés du cou d'un gris de souris foncé; devant du cou portant une bande d'un roux marron très-vif, plus large en bas qu'en haut; le reste de la partie antérieure du cou, poitrine et abdomen d'un blanc luisant, avec une ligne transversale brune, formant un angle au-devant de l'anus, une autre sur les sous-caudales, et de larges taches longitudinales d'un brun noir sur les côtés de la poitrine et sur les flancs; ailes pareilles au manteau; rémiges d'un brun noir lavé de cendré, à reflets verdâtres; bec noir; membrane sous-maxillaire de couleur cerise livide; tarses d'un noir verdâtre, nuancés de rose sur le milieu de la face interne; doigts bruns en dehors, verdâtres en dedans et sur le devant, avec des taches transversales brunes vis-à-vis de chaque articulation; ongles plombés; membrane interdigitale cendrée au centre, jaunâtre sur les bords; iris d'un rouge lie de vin.

Chez les *individus très-vieux*, suivant Temminck, toutes les parties supérieures du corps, les sus-caudales, les couvertures supérieures des ailes et les flancs sont d'un brun noirâtre sans taches blanches.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Dessus de la tête et du cou d'un brun cendré foncé, avec des taches noires au milieu du vertex, des taches longitudinales noirâtres et blanchâtres à l'occiput et à la nuque; dessus du corps et des ailes d'un brun noirâtre comme en été, mais avec une très-grande quantité de petites taches blanches; bas des joues, gorge, devant et côtés du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur lustré, avec les flancs tachetés longitudinalement de brun noirâtre, et des raies de même couleur sur l'anus et les sous-caudales; bec d'un brun noirâtre sur la ligne médiane de la mandibule supérieure, le reste brun de plomb; tarses bruns en dehors, livides ou d'un jaune verdâtre en dedans, sur les doigts, et nuancés de brunâtre près des articulations et sur la membrane interdigitale; iris brun-roux.

Jeunes avant la première mue : Sensiblement plus petits que les adultes; dessus de la tête et du cou comme ceux-ci en hiver, mais avec des teintes moins vives, tirant sur le cendré; dessus du corps et des ailes d'un brun cendré, avec une multitude de petites taches blanches, ovalaires, de directions différentes et quelques-unes en forme de V sur les scapulaires; gorge et dessous des yeux blancs; partie moyenne de la face antérieure du cou d'une teinte brun-roussâtre; côtés du cou striés de taches d'un brun roussâtre, moins foncées, sur fond blanc; bas de la face antérieure du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales

d'un blanc pur luisant, avec une bande transversale brune sur l'anus, et quelques raies sur les couvertures inférieures de la queue, qui est d'un brun cendré et terminée de grisâtre ; le reste comme chez les adultes en hiver.

A mesure que l'oiseau avance en âge, le nombre des taches des parties supérieures diminue : à la première mue de printemps, le cou devient cendré, comme chez les vieux, et offre des plumes d'un roux marron à sa face antérieure. A la mue suivante, il prend presque son plumage complet ; on ne voit plus que quelques plumes blanches parmi les plumes rousses du cou.

Le Plongeon Cat-Marin habite les mers arctiques, la Norwége, les îles Lofoden et l'Islande. Il est de passage annuel sur les côtes maritimes de Hollande de Belgique, d'Angleterre et de France.

Nous le voyons communément, l'hiver, sur nos côtes maritimes; il est plus rare sur celles du midi de la France. Il se montre en Suisse dans la même saison et dans quelques-uns de nos départements du Centre : un jeune a été tué en décembre 1851, dans le département de l'Aube, sur la Seine.

Il niche parmi les roseaux; pond deux œufs d'un brun clair, d'un brun olivâtre ou roussâtre plus ou moins foncé, avec des points et des taches intenses noirs ou d'un brun noir. Les taches sont quelquefois confluentes sur le gros bout et forment calotte. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,069$ à $0^m,071$; petit diam. $0^m,045$ à $0^m,047$.

Nous possédons une variété dont les diamètres sont de $0^m,080$ sur $0^m,044$.

Ce Plongeon, durant son séjour sur nos côtes, paraît se nourrir en grande partie de poissons, il paraît surtout s'attaquer aux sardines et aux petits poissons plats. D'après les divers états de plumage sous lesquels il se présente de l'automne au printemps, sa mue d'hiver commencerait en octobre, et sa mue d'été en mars. Ainsi, des individus que l'on tue vers la fin de ce dernier mois sont déjà en livrée parfaite d'amour et il est rare que ceux que l'on observe dans le courant d'octobre ne soient pas en pleine mue, et n'aient pas en grande partie leur plumage d'hiver, comme l'a constaté M. Hardy et comme nous l'avons vu nous-mêmes.

FAMILLE LII

ALCIDÉS — *ALCIDÆ*

ALCADÆ, Vig. *Gen. of B.* (1825).
ALQUES, Less. *Tr. d'Ornith.* (1831).
ALCINÆ, Bp. *Distr. met. An. vert.* (1831).
ALCIDÆ, Bp. *B. of Eur.* (1838).

Mandibule inférieure emplumée jusqu'à la rencontre de ses deux branches; tarses médiocrement comprimés, entièrement ou en très-grande partie aréolés; pouce nul; le doigt externe, y compris l'ongle, un peu plus court que le médian; les plus grandes des scapulaires bien plus courtes que les plus grandes rémiges cubitales ou tertiaires; ongles plus ou moins comprimés.

Cette famille est particulièrement caractérisée par l'absence du pouce. Elle diffère encore des précédentes par les tarses bien moins comprimés; des scapulaires plus courtes, et par un bec, dont les côtés sont généralement couverts de plumes sur une grande étendue.

Les oiseaux qui en font partie ont une fécondité très-bornée, ne pondent qu'un œuf, très-exceptionnellement deux et nichent dans des trous.

A l'exemple de la plupart des auteurs, nous la diviserons en deux sous-familles.

SOUS-FAMILLE LXXXIII

URIENS — *URIINÆ*

URINÆ, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).
URIINÆ, Bp. *Consp. Syst. Orn.* (1850).

Bec lisse, convexe, médiocrement comprimé, peu élevé et presque droit; tarses réticulés.

GENRE CCXLIV

GUILLEMOT — *URIA*, Briss.

Colymbus, p. Linn. *S. N.* (1735).
Uria, Briss. *Ornith.* (1760).
Grylle et Lomvia, Brandt, *Descript. et Icon.* (1836).

Bec plus court que la tête, droit, pointu, comprimé, convexe en dessus, anguleux en dessous, un peu courbé et échancré à l'extrémité des deux mandibules; narines étroites, ovalaires, à moitié fermées par une membrane emplumée, percées de part en part en avant; ailes de moyenne longueur, sur-aiguës; queue courte, arrondie; tarses courts, grêles, réticulés; ongles falciformes, comprimés, pointus.

Les Guillemots sont des oiseaux très-sociables : ils vivent en troupes plus ou moins nombreuses dans les mers qui baignent les contrées septentrionales du globe; nichent en commun parmi les rochers escarpés des rivages; émigrent, l'hiver, par grandes bandes, le long des côtes maritimes des pays tempérés, et ne viennent à terre qu'à l'époque de la reproduction ou lorsqu'ils y sont poussés ou jetés par la tempête. Quoique mal organisés pour le vol, ils se transportent à d'assez grandes distances, en rasant la surface de l'eau.

Leur nourriture consiste en vers, en petits crustacés et en frai de poissons de mer.

Le mâle et la femelle ne diffèrent pas. Les jeunes, avant la première mue, portent une livrée particulière. Ils naissent couverts d'un duvet abondant, et sont nourris par le père et la mère jusqu'à ce qu'ils puissent gagner la mer. Leur mue est double.

824 — GUILLEMOT TROILE — *URIA TROILE* Lath. ex Linn.

Teintes des parties supérieures d'un brun de suie; plumes des flancs variées de taches longitudinales d'un brun noirâtre; bec un peu plus haut que large à la base.

Taille : 0m,42 *à* 0m,43.

Colymbus Troile, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 220.
Uria, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 70.
Uria lomvia et Svarbag, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 27.
Colymbus minor, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 591.

URIA TROILE, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 796.
URIA NORWEGICA, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 933.
Buff. *Pl. enl.* 903, oiseau en plumage d'amour.

Mâle et femelle adultes, en été : Tête, cou d'un noir brun de suie velouté ou d'un noir profond, avec un trait de même couleur derrière l'œil, descendant, en formant une courbe, sur les côtés du cou ; dessus du corps d'un noir profond ; dessous d'un blanc pur, entaillant le bas de la face antérieure du cou, avec les flancs marqués de larges taches longitudinales noires ; ailes pareilles au manteau ; les rémiges secondaires terminées de blanc ; queue noire ; bec noir cendré en dehors, jaune vif en dedans ; tarses et doigts d'un brun jaunâtre antérieurement, face postérieure et membrane interdigitale noires ; iris brun-roussâtre.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Dessus de la tête, du cou et du corps d'un noir velouté tirant sur le cendré, avec l'occiput blanc, varié de taches noirâtres ; gorge, devant et presque la totalité des côtés du cou, milieu de la poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; flancs tachetés longitudinalement de noirâtre ; espace entre le bec et l'œil, une bande immédiatement au-dessous de l'empreinte linéaire située en arrière de l'œil, d'un noir cendré ; bas des côtés du cou également d'un noir cendré, qui se confond avec celui du dos et forme, en avançant sur les côtés de la poitrine, une sorte de demi-collier ; ailes comme en été ; bec brun de corne, avec une teinte plus claire, roussâtre aux commissures et à l'angle de la mandibule inférieure ; pieds brunâtres en dessous et en dehors, d'un brun livide jaunâtre en dedans, sur les doigts et sur les membranes, celles-ci d'une teinte plus foncée.

Jeunes de l'année : D'un noir nuancé de brun cendré en dessus, blanc en dessous, avec le bas du cou brun cendré, les côtés de la partie supérieure du cou tachetés de cette couleur et les flancs flammés longitudinalement de noir ; bec plus court que chez l'adulte, cendré, à base roussâtre ; pieds d'un jaunâtre livide, avec les palmures brunes.

Variétés accidentelles : Les auteurs citent des variétés qui n'ont pas de blanc aux rémiges secondaires, et d'autres dont les rectrices sont tapirées de taches d'un cendré jaunâtre. Le Museum de Paris en possède une chez laquelle le noir des parties supérieures est remplacé par une teinte d'un brun clair tournant à l'isabelle.

Le Guillemot Troïle habite principalement les mers glaciales.

Il se répand, l'hiver, le long de la Baltique, des côtes de la Hollande, de la Belgique et de la France jusqu'à Bayonne. Toutefois, il est sédentaire sur plusieurs points des côtes de l'Angleterre et de la France. Ainsi, on le rencontre toute l'année, sur les îles de la Manche, sur nos côtes et nos îles du golfe de Gascogne.

Il se reproduit en grand nombre aux Aiguilles d'Étretat, à 18 kilomètres de Fécamp, dans les falaises de Jaubourg, à Aurigny, quelquefois dans le Boulonais, sur toutes les côtes et les îlots de la Bretagne. Il se reproduit aussi dans les rochers près de Douvres.

C'est le plus ordinairement par bandes qu'il niche. Il établit son nid dans les trous des rochers, et pond un seul œuf très-gros, piriforme, dont le fond et les taches varient à l'infini. Cet œuf est généralement ou d'un gris bleuâtre plus ou moins intense, ou d'un gris verdâtre, ou d'un gris cendré, ou d'un gris jaunâtre, et il est varié tantôt de petites taches et de points isolés; tantôt de grandes taches, confluentes au gros bout et y formant couronne ou calotte; d'autres fois, aux taches sont mêlés des traits irréguliers en zigzag, dirigés en tous sens; souvent enfin, la surface de l'œuf est enveloppée de traits seuls, brouillés, enchevêtrés, noueux, dirigés dans tous les sens. Les taches et les traits sont ou noirs ou bruns ou roussâtres, et les plus profonds sont d'un gris cendré ou d'un cendré vineux. Cet œuf mesure :

Grand diam. 0^m,080 à 0^m,090; petit diam. 0^m,048 à 0^m,052.

Les œufs de cette espèce sont fort recherchés en Angleterre; l'on en fait des coquetiers, et l'on se sert, prétend-on, du jaune, pour donner de la nuance et de la solidité à certaines couleurs.

Observation. L'*Uria unicolor*, Benicken, paraît n'être qu'une variété accidentelle de l'*Uria Troile*.

Quant à l'*Uria Troile* a *minor* Bp., dont le prince Ch. Bonaparte avait fait une race (*Cat. Parzud.*), qu'il a ensuite abandonnée, il n'est qu'un *Uria Troile* jeune, comme, du reste, Gmelin l'avait soupçonné.

A — GUILLEMOT BRIDÉ — *URIA RINGVIA* Brünn.

*Un cercle blanc autour des yeux, se continuant en arrière avec une ligne de même couleur; teintes des parties supérieures et des flancs comme chez l'*Uria Troile.

Taille : 0^m,42 *à* 0^m,43.

Uria ringvia e alca, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 28.
Uria Troile, p. Temm. *Man.* (1815), p. 607.
Uria lacrimans, La Pylaie, in : Choris, *Voy. pitt. autour du monde* (1822).
Uria Troile leucophthalmos, Faber, *Prodr. Island. Orn.* (1822), p. 42.
Uria leucopsis, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 982.
Choris, *Voy. pitt.* pl. 23.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 397.

Mâle et femelle adultes, en été : Tête et cou d'un noir de suie ou d'un bleu noir profond, avec le bord libre des paupières et une raie sur une empreinte, ou suture linéaire derrière les yeux, d'un beau blanc ; dessus du corps d'un noir profond; dessous d'un blanc pur, entaillant le bas de la face antérieure du cou, avec les flancs marqués de larges taches longitudinales noires, comme dans l'espèce précédente ; ailes pareilles au manteau, avec les rémiges secondaires terminées de blanc; bec noir cendré en dehors, jaune en dedans; pieds brun-jaunâtre ; iris brun.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Dessus de la tête, du cou et du corps noirs, nuancés de cendré, avec des points d'un noir parfait à l'extrémité des plumes ; tour des yeux, devant et côtés de la plus grande partie du cou blancs, mouchetés de brun noirâtre, avec une bande noire derrière les yeux et une ligne blanche immédiatement au-dessus, formant une courbe en s'étendant au delà de l'occiput ; bas de la face antérieure du cou, poitrine, abdomen, sous-caudales d'un blanc pur, avec les flancs largement tachetés de noir; bas des côtés du cou d'un noir nuancé de cendré, se confondant avec celui du dos et formant, en avançant sur les côtés de la poitrine, une sorte de demi-collier ; ailes, queue, bec, pieds et iris comme en été.

Jeunes de l'année : Ils nous sont inconnus.

Ce Guillemot habite les régions arctiques, l'Islande, Feroë, Terre-Neuve. Il est de passage sur les côtes septentrionales de la France. On a trouvé des individus morts sur les côtes de la Manche et on en a tué près de Dunkerque, de Montreuil-sur-Mer, d'Abbeville et de Dieppe. Le 7 juin 1846, un mâle et deux femelles, d'après M. Hardy (*in Litt.* à Degl.), ont été tirés au milieu d'une grande quantité de Guillemots Troïles, aux Aiguilles d'Étretat.

Cet oiseau, selon le même observateur, s'est reproduit deux fois à sa connaissance sur ces mêmes Aiguilles d'Étretat.

Il niche dans les trous de rochers, sur les bords de la mer, en compagnie du Troïle; pond un seul œuf, très-piriforme, d'un blanc jaunâtre, avec quelques taches d'un gris cendré et des traits sinueux ou des zigzags d'un roux clair et d'un brun noir. Du reste, cet œuf varie autant que celui de l'espèce précédente. Il mesure :

Grand diam. $0^{m},080$ à $0^{m},085$; petit diam. $0^{m},049$ à $0^{m},052$.

Observation. Faber et Graba, qui ont séjourné en Islande et à Féroë, prétendent que le Guillemot bridé et le Guillemot à gros bec ou Arra, dont il sera question ci-après, ne sont que des variétés de l'*Uria Troile*. M. Thienemann, qui a également visité ces contrées, est d'un avis contraire ; il considère ces oiseaux, dont les œufs auraient constamment des couleurs différentes, comme formant trois espèces distinctes. Les avis sont très-partagés là-dessus. Cepen-

dant, pour ce qui concerne l'*Uria ringvia*, l'on s'accorde assez généralement aujourd'hui à le considérer sinon comme espèce distincte, du moins comme race ou variété locale de l'*Uria Troile*. Nous nous rangeons à cette opinion.

323 — GUILLEMOT ARRA — *URIA ARRA*
Keys. et Blas. ex Pall.

Teintes des parties supérieures noires ; plumes des flancs variées de taches longitudinales noires ; bec au moins aussi large que haut à la base.

Taille : 0^{m},40 *environ*.

Uria Troile, Brünn. (nec Linn.), *Ornith. Bor.* (1764), p. 27.
Cepphus arra, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 347.
Uria Brunnichii, Sabine, *Trans. Linn. Soc.* (1818), t. XII, p. 538.
Uria Francsii, Leach, *Trans. Linn. Soc.* (1818), t. XII, p. 588.
Uria pica, Faber, *Prodr. Island. Orn.* (1822), p. 41.
Uria arra, Keys. et Blas. *Wirbelth.* (1840), p. 92.
Choris, *Voy. pitt.* pl. 21.
Gould, *Birds of Eur.* p. 398.

Mâle et femelle adultes, en été : Dessus de la tête, du cou et du corps d'un noir profond, reflétant légèrement le bleuâtre ; gorge, milieu et côtés du cou d'un noir brunâtre velouté ; bas de la face antérieure du cou, poitrine, abdomen, flancs et sous-caudales d'un blanc pur ; ailes pareilles au dos, avec l'extrémité des rémiges secondaires blanche ; bec bleu clair à la base, bleu noirâtre dans le reste de son étendue ; tarses et iris noirs.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Ils ont le devant du cou blanc comme le dessous du corps, avec le bas des côtés du cou tacheté de noir comme le dos.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent aux adultes sous leur plumage d'hiver, mais le bec est sensiblement plus court.

Le Guillemot Arra habite les mers glaciales, et se montre accidentellement en Angleterre et dans le midi de l'Europe.

Il niche dans les trous de rochers ; pond un œuf très-gros et très-piriforme, d'un vert bleuâtre ou d'un bleu clair plus ou moins brillant, avec des points et des taches noirs ou d'un brun noir, rapprochés vers le gros bout. Il mesure :
Grand diam. 0^{m},080 ; petit diam. 0^{m},050.

Observation. L'*Uria arra* a de si grands rapports avec l'*Uria Troile* que quelques auteurs, comme nous l'avons dit précédemment, l'ont rapporté à cette espèce ; cependant, il en est très-distinct, d'après Pallas. Son bec est autrement

conformé; il est plus court, plus emplumé à la base, qui nous paraît aussi sensiblement plus large; l'arête de la mandibule supérieure a un profil beaucoup plus courbe, et la mandibule inférieure présente un angle bien plus prononcé que chez l'*Uria Troile.*

Ce qui nous paraît surtout distinguer l'*Uria Arra* de l'*Uria Troile*, ce sont les teintes noires bien prononcées des parties supérieures, et les taches des flancs qui sont également d'un noir franc, tandis qu'elles sont d'un brun plus ou moins noirâtre chez l'*Uria Troile*.

526 — GUILLEMOT GRYLLE — *URIA GRYLLE* Lath. ex Linn.

Moyennes couvertures supérieures des ailes et moitié terminale des grandes secondaires d'un blanc pur (adultes), *ou d'un blanc taché de noirâtre à l'extrémité* (jeunes); *toutes les rémiges noires; bec, haut de* 0m,010 *environ, à la base.*

Taille: 0m,33 *à* 0m,34.

Colymbus grylle, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 220.
Uria minor nigra et striata, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 76 et 78.
Uria grylloides et balthica, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 28.
Cepphus lacteolus, Pall. *Spicil. Zool.* (1767-1774), t. V, p. 33.
Uria grylle et lacteola, Lath. *Ind.* (1790), t. II, p. 797 et 798.
Cepphus columba, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 348.
Uria scapularis, Steph. in: Shaw, *Gen. Zool.* (1824), t. XII, p. 250.
Cepphus Meisneri et Fœrroeensis, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 989 et 990.
Uria groenlandica, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841), p. 98.
Grylle columba, Bp. *Ucc. Eur.* (1842), p. 82.
Vieill. *Gal. des Ois.* pl. 294.
Choris, *Voy. Pitt.* p. 22.

Mâle adulte, en plumage d'amour: Entièrement d'un noir assez profond, avec les moyennes couvertures supérieures des ailes et la moitié terminale des grandes secondaires d'un blanc pur; bec noir en dehors, rouge en dedans; pieds d'un rouge vif; iris brun foncé.

Femelle adulte sous la même livrée: Semblable au mâle, mais d'un noir un peu moins profond et de taille plus petite.

Mâle et femelle adultes, en hiver: Dessus de la tête et du corps noirs, avec les plumes terminées de blanc; joues et cou, blancs, laissant apercevoir le noir des plumes dont il est garni; poitrine, abdomen, sous-caudales, petites et moyennes couvertures supérieures des ailes d'un blanc pur; bec noirâtre en dedans et rougeâtre en dedans.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête, dos et sus-caudales d'un noir terne ; nuque variée de blanc et de noir ; scapulaires noires, tachetées de blanc ; gorge blanche ; joues, côtés et devant du cou, haut et côtés de la poitrine, flancs, d'un blanc sali de noir à l'extrémité des plumes ; abdomen blanc ; petites et moyennes couvertures supérieures des ailes d'un blanc pur, terminées de brun noirâtre.

Ce Guillemot habite les mers du pôle arctique. Il est de passage irrégulier sur les côtes de France, et notamment sur celles de nos départements septentrionaux, où on l'a rencontré quelquefois en mai et en novembre.

Il niche dans les trous de rochers ; sa ponte est d'un, de deux et quelquefois de trois œufs, d'un cendré clair, ou d'un gris légèrement verdâtre ou bleuâtre, quelquefois d'un jaune ocreux assez prononcé. Ces œufs sont plus ou moins couverts de points et de taches généralement petites, arrondies ou irrégulières, plus confluentes vers la grosse extrémité que sur le reste de l'œuf, et y dessinant souvent une couronne incomplète. Les taches et les points sont, ou superficiels et d'un noir profond, ou d'un brun noirâtre ; ou profonds et d'un gris violet, ou vineux. Ils mesurent :

Grand diam. $0^m,57$ à $0^m,061$; petit diam. $0^m,040$ à $0^m,041$.

Observation. Nous considérerons avec MM. Schlegel, de Sélys-Longchamps, etc., le Guillemot suivant (*Uria Mandtii*, Lichst.), comme simple variété locale de l'*Uria grylle*.

A — GUILLEMOT DE MANDT — *URIA MANDTII* Lichst.

Rémiges secondaires blanches à l'extrémité ; bec grêle, haut de $0^m,007$ *environ à la base ; couvertures supérieures des ailes comme chez l'*Uria Troile.

Taille : $0^m,33$ *à* $0^m,34$.

Uria Mandtii, Lichst. *Doubl. Zool. Mus.* (1823), p. 88.

Adultes : Teintes du plumage comme chez l'Uria Grylle, tournant un peu au bleuâtre sur le dos ; rémiges brunes, avec un trait blanc à l'extrémité des secondaires ; bec noir ; pieds rouges.

Les *jeunes* ont les parties inférieures blanches comme ceux de l'espèce précédente.

Le Guillemot de Mandt habite le Spitzberg et le Groenland.

Il diffère du précédent, selon Lichstenstein, par des rémiges secondaires plus longues et blanches à la pointe (elles sont noires chez l'*Uria Grylle*), par un bec plus grêle, une queue, des tarses et des doigts relativement plus longs.

GENRE CCXLV

MERGULE — *MERGULUS*, Vieill.

Alca, p. Linn. *S. N.* (1766).
Mergulus, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).
Cepphus, G. Cuv. *Règ. Anim.* (1817).
Arctica, G. R. Gray, ex Mœhr. *List Gen. of B.* (1841).

Bec très-court, épais, renflé, convexe, aussi large que haut à la base; mandibule inférieure très-anguleuse à la rencontre de ses branches; narines amples, arrondies, operculées, ailes suraiguës; queue très-courte, arrondie; tarses médiocrement comprimés, grêles, de la longueur du doigt interne, l'ongle compris largement scutellés en avant, finement réticulés sur les côtés et en arrière; ongles comprimés, médiocrement recourbés, pointus.

Les Mergules se distinguent principalement des Guillemots proprement dits par la forme du bec, des narines et par des tarses en partie scutellés, en partie aréolés. Ils ont aussi un corps relativement plus trapu et une tête plus arrondie.

Leurs mœurs ne diffèrent pas de celles des Guillemots.

Le mâle et la femelle portent absolument le même plumage; les jeunes s'en distinguent. Leur mue est double.

Une seule espèce appartient à ce genre.

527 — MERGULE NAIN — *MERGULUS ALLE* Vieill. ex Linn.

La plupart des scapulaires bordées sur un côté, ou sur les deux côtés à la fois, d'une étroite bande blanche; sous-alaires d'un cendré ou d'un brun noirâtre.

Taille : $0^m,23$ *environ.*

Alca alle, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 211.
Uria minor, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 73.
Alca candida, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 26.
Uria alle, Temm. *Man.* (1815), p. 611.
Mergulus melanoleucos, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 42.
Mergulus alle, Vieill. *N. Dict.* (1818), t. XX, p. 209.
Cepphus alle, Less. *Tr. d'Ornith.* (1831), p. 639.
Mergulus arcticus, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 994.
Arctica alle, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841), p. 98.

Buff. *Pl. enl.* 917, oiseau en plumage d'hiver sous le nom de *Petit Guillemot femelle.*

Vieill. *Gal. des Ois.* Pl. 295.

Mâle adulte, en plumage d'amour : Tête, cou, dessus du corps et sus-caudales d'un noir profond; poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur; petites et moyennes couvertures supérieures des ailes pareilles au manteau; scapulaires noires, la plupart bordées de blanc soit sur un seul côté, soit sur les deux côtés à la fois; queue noire; bec noir; tarses et doigts brun-jaunâtre, avec les palmures brun-verdâtre; iris noirâtre.

Femelle adulte, en amour : Semblable au mâle; seulement un peu plus forte.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Dessus de la tête, la plus grande partie des joues, nuque, dessus du corps, sus-caudales d'un noir plus profond qu'en été; gorge, bas des joues, devant et côtés du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur, avec quelques faibles taches plus ou moins apparentes à la partie inférieure du cou, une tache blanche sur la paupière supérieure; une espèce de bande noirâtre sur les côtés du cou, derrière l'oreille; couvertures supérieures des ailes et rémiges de la même teinte que le manteau; rémiges secondaires terminées de blanc; le reste comme en été. La femelle a, en outre, l'occiput varié de taches blanches et les côtés du cou de taches noires, les bandes des scapulaires plus larges et plus longues.

Jeunes de l'année : Ils diffèrent peu des adultes en robe d'hiver; ils ont seulement le bec plus court et les joues cendrées.

Variétés accidentelles : On trouve des individus de cette espèce avec un plumage, entièrement blanc; d'autres n'offrent aucune trace de bandes blanches sur les ailes. M. de Sélys-Longchamps possède la variété d'un blanc gris, désignée sous le nom de *Colymbus lacteolus.*

Le Mergule nain habite les régions polaires des deux mondes, et paraît être en plus grand nombre en Amérique qu'en Europe. Il est de passage irrégulier sur nos côtes maritimes, où il se montre ordinairement en automne, dans les hivers rigoureux ou après un ouragan. On le rencontre assez souvent mort ou mourant sur les plages, après une tourmente. La tempête le pousse même parfois très-avant dans l'intérieur des terres; c'est ainsi qu'un individu mâle, d'après M. J. Ray, a été tué, il y a quelques années, dans le département de l'Aube.

Il niche dans les trous des rochers; pond un seul œuf, gris azuré ou vert sale très-clair, le plus ordinairement sans taches, quelquefois avec de petites taches roussâtres, principalement au gros bout. Il mesure :

Grand diam. $0^m,045$ à $0^m,048$; petit diam. $0^m,030$ à $0^m,032$.

SOUS-FAMILLE LXXXIV

ALCIENS — *ALCINÆ*

ALCINÆ, G. R. Gray, *List Gen. of B.* (1841).
ALCINÆ et PHALERIDINÆ, p. Bp. *Consp. Syst. Orn.* (1850).

Bec sillonné sur les côtés des deux mandibules, très-comprimé, très-élevé; mandibule supérieure crochue à l'extrémité; tarses scutellés en avant.

Les Alciens, indépendamment de la forme du bec, sont encore parfaitement caractérisés par les sillons qui règnent sur les côtés de cet organe. Deux genres représentent cette sous-famille en Europe.

GENRE CCXLVI

MACAREUX — *FRATERCULA*, Briss.

ALCA, p. Linn. S. *N.* (1744).
FRATERCULA, Briss. *Ornith.* (1760).
MORMON, Illig. *Prodr. Syst.* (1811).
LUNDA, Pall. *Zoogr.* (1811-1831).
LARVA, Vieill. *Ornith. élém.* (1816).

Bec, aussi haut ou plus haut que long, à arêtes vives, celle de la mandibule supérieure saillante en avant du front et surmontant le niveau du crâne, un peu fléchie et échancrée à la pointe; garnie à la base d'une peau papilleuse; narines très-étroites, linéaires, percées de part en part dans une peau nue ; ailes aiguës; queue courte, légèrement arrondie sur les côtés; tarses plus courts que le doigt interne, l'ongle compris, minces, réticulés, avec quelques scutelles peu larges vers le milieu de la face antérieure; ongles des doigts externe et médian falciformes, celui du doigt interne très-arqué.

Les Macareux, par leur organisation et leur genre de vie, ont de grands rapports avec les Pingouins : toutefois, la forme toute particulière de leur bec et leurs narines à découvert les en distinguent suffisamment. Ils sont aussi remarquables par la cirrhe qui surmonte l'œil.

Ce sont des oiseaux essentiellement marins, qui ne viennent à terre que

durant les pontes ou lorsque la tempête les y contraint. Ils nichent dans des trous profonds; émigrent en automne et se transportent alors des régions polaires, qu'ils habitent, jusque dans le midi de l'Europe. C'est à l'aide d'un vol rapide, peu soutenu mais fréquemment repris, qu'ils opèrent ces grands déplacements. En volant, ils effleurent presque constamment la surface de l'eau.

Les Macareux se nourrissent de mollusques, de petits crustacés, d'animaux rayonnés, d'insectes et, dit-on, de plantes marines.

Le mâle et la femelle ne diffèrent pas. Les jeunes s'en distinguent par un bec bien moins élevé et par des teintes particulières.

528 — MACAREUX ARCTIQUE — *FRATERCULA ARCTICA* Vieill. ex Linn.

Bec, de l'angle postérieur des narines à la pointe au moins aussi long que le doigt interne, celui-ci mesurant, avec l'ongle, 0^m,029 *environ ; sillons des mandibules obliques et formant un angle à leur point de rencontre ; collier limité supérieurement au bas de la gorge.*

Taille : 0^m,30.

Alca arctica, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 211.
Fratercula, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 81.
Alca deleta, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 25.
Alca Labrador, Gmel. *S. N.* (1788), t. I, p. 550.
Alca canagularis, Mey. *Tasch. Deuts.* (1810), t. II, p. 442.
Mormon fratercula, Temm. *Man.* (1815), p. 614.
Fratercula arctica, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 42.
Lunda arctica, Pall. *Zoogr.* (1811-1831), t. II, p. 365.
Mormon polaris et Grabæ, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 998 et 999.
Fratercula (*ceratoblepharum*) arctica, Brandt, *Bull. Ac. I. Sc. de St-Pétersb.* (1837), t. II, p. 348.
Mormon arcticus, Macgill. *Man. Brit. Orn.* (1840), t. II, p. 218.
Buff. *Pl. enl.* 275.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 403.

Mâle et femelle adultes : Dessus de la tête, du cou, du corps et sus-caudales d'un noir lustré, formant autour du cou une sorte de collier de treize millimètres de largeur en devant et le double plus large sur les côtés ; gorge, joues, dessus des yeux et haut des faces latérales du cou d'un gris clair, brunâtre derrière la mandibule inférieure ; bas du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; couvertures supérieures des ailes, rémiges et rectrices pareilles au manteau ; bec

gris de fer, avec la base teintée de bleu, la pointe rouge, trois sillons à la mandibule supérieure, deux à l'inférieure et une rosace orange aux commissures; bord libre des paupières de cette dernière couleur; pieds de couleur orange rouge; iris blanchâtre.

Jeunes avant la première mue : Brun-noirâtre en dessus, blanc en dessous, avec le cou couvert de plumes et de duvet gris-noir; bec petit, sans sillons, brunâtre; iris brun.

Après la mue : Noir en dessus, blanc en dessous, avec le collier et les joues d'un cendré brun, les côtés de la tête et du haut du cou d'un cendré sombre, les côtés de la poitrine et les flancs lavés de cendré clair; bec rougeâtre rembruni, avec un sillon sur la mandibule supérieure; iris brun clair; pieds brun-rougeâtre.

Les jeunes, en naissant, sont couverts d'un long duvet brun à la tête, au cou, sur le corps, sur les flancs, et blanc à la poitrine et au milieu de l'abdomen.

Le Macareux arctique est répandu dans les régions septentrionales des deux mondes et dans certaines localités de l'ouest de la France. Il est de passage le long des côtes maritimes de cet État, jusqu'à Bayonne.

Il se reproduit en grand nombre sur les côtes et les îles de la Bretagne, à Aurigny, aux Aiguilles d'Étretat principalement.

C'est vers le 15 du mois de mai que ces oiseaux commencent à s'occuper de la reproduction. Ils s'emparent, à cet effet, des trous des rochers et de ceux des lapins; parfois ils en creusent eux-mêmes de très-profonds dans le sable. Ils se plaisent, dit M. Jules de Lamotte, qui a eu occasion de les observer, à nicher les uns près des autres, et le local qu'ils choisissent est quelquefois tellement miné, qu'on s'y enfonce jusqu'aux genoux, lorsque l'on passe dessus. La ponte est d'un seul œuf, d'un blanc un peu grisâtre, souvent très-sale et couvert d'un enduit roussâtre. Il mesure :

Grand diam. $0^{m},058$; petit diam. $0^{m},043$.

Le 15 de juillet, ces oiseaux quittent la terre pour retourner à la mer, qu'ils n'abandonnent plus que par des circonstances fortuites. Leur cri est grave et fort; leur vol est facile et quelquefois assez élevé.

329 — MACAREUX A CROISSANTS
FRATERCULA CORNICULATA

Brandt ex Nauman.

***Bec**, de l'angle postérieur des narines à la pointe, beaucoup plus court que le doigt interne, celui-ci mesurant avec l'ongle*, $0^{m},036$ *environ; sillons des mandibules presque perpendiculaires à leur*

point de rencontre et dessinant une courbe parfaite; collier remontant en pointe jusqu'au menton.

Taille : 0m,36 *à* 0m,38.

Mormon corniculata, Naum. *Isis* (1821), p. 782.
Mormon corniculatum, Kittl. *Kupf. zu. Nat. Vog.* (1832), pl. 1, f. 1.
Fratercula (ceratoblepharum) corniculata, Brandt, *Bull. Sc. Acad. I. St-Pétersb.* (1837), t. II, p. 349.
Mormon glacialis, Temm. *Man.* (1840), 4e part. p. 579.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 404, sous le nom de *Mormon glacialis*.
G. R. Gray, *Gen. of B.* pl. 174.

Mâle et femelle adultes, en été : Tout le dessus de la tête, du front à l'occiput, d'un gris brun lie de vin; limité sur les côtés par une bande plus foncée; un large collier complet, embrassant le cou et remontant en avant jusqu'au menton, d'un noir lustré sur les faces postérieure et latérales du cou, d'un noir mat sur le devant de cette région, nuancé de cendré à la gorge et au menton; dessus du corps, des ailes, sus-caudales, d'un noir lustré comme le dessus du cou; un trait noir de l'angle postérieur de l'œil à la nuque; côtés de la tête et toutes les parties inférieures, à partir du collier, d'un blanc pur, ou d'un blanc lavé de jaunâtre; rémiges brunes, entièrement lisérées de noir lustré; rectrices d'un noir lustré en dessus, noirâtres en dessous; bec d'un orange rougeâtre, de la base au premier sillon, d'un rouge brun à l'extrémité; rosace des commissures jaune-orange; bord libre des paupières et protubérance charnue qui surmonte l'œil, jaunes (d'un gris bleuâtre sur les individus en peau); pieds d'un beau jaune-orange; ongles bruns; iris blanchâtre.

Mâle et femelle adultes, en automne : Les côtés de la tête sont d'un blanc lavé de gris, et la gorge tourne plus au brun.

Jeunes avant la première mue : Ils ont une taille plus petite; le bec plus long que haut et sans rainures; la paupière supérieure non pourvue d'appendice charnu; les joues grises, plus rembrunies que celles des adultes en hiver, et les teintes noires moins pures.

En naissant, ils sont, comme le Macareux moine, couverts d'un long duvet.

Le Macareux à croissants habite les mers du pôle arctique, jusqu'aux latitudes glaciales; il est commun au Spitzberg, au Groënland, au Kamtschatka, à Terre-Neuve.

M. Jules de Lamotte a eu occasion de tuer, en Norwége, quelques individus de cette espèce, qui ne paraît pas rare dans ce pays.

Il niche, comme le Macareux arctique, dans des trous pratiqués dans le sable ou entre les rochers. Son œuf est plus gros et a à peu près la même teinte. Il mesure :

Grand diam. 0m,062 ; petit diam. 0m,044.

Le Macareux à croissants aurait, selon M. Jules de Lamotte, un cri d'appel différent de celui du Macareux moine : il en a, du reste, le genre de vie et les habitudes.

Observations. 1° Le Macareux à croissants, très-voisin du Macareux arctique, s'en distingue cependant par des caractères bien tranchés : non-seulement ses dimensions sont en tout plus grandes ; ses tarses et ses doigts sont bien plus épais et plus longs; ses ailes et sa queue plus étendues, mais le bec, qui est presque unicolore, présente, en outre, d'autres formes : il est plus élevé que celui du Macareux arctique et en même temps plus court, si on le mesure en ligne droite, soit de l'angle postérieur, soit de l'angle antérieur des narines à la pointe. Ce qui nous semble surtout caractéristique, c'est que les rainures qui sillonnent cet organe n'ont plus, chez le Macareux à croissants, une direction oblique et ne se rencontrent pas angulairement sur les bords des mandibules, mais sont à peu près perpendiculaires, et forment une courbe continue parfaite. En outre, le collier noir qui s'arrête au bas de la gorge chez le *Fratercula arctica,* remonte chez le Macareux à croissants jusqu'à la base de la mandibule inférieure. Enfin, celui-ci se distingue encore par la bande étroite noire qui (dans beaucoup de cas du moins), de l'angle postérieur de l'œil, s'étend jusqu'à la nuque.

2° Il est certain que le Macareux figuré par M. Gould et décrit par Temminck sous le nom de *Mormon glacialis* n'est pas le même oiseau que Leach a nommé *Fratercula glacialis.* Le *glacialis* de Leach, dont Naumann donne la figure de la tête, dans l'*Isis* pour 1821, est un vrai Macareux arctique par son collier, qui ne remonte pas jusqu'à la mandibule inférieure ; par la forme de son bec et surtout par la direction qu'affectent les sillons qui le parcourent; tandis que le *glacialis* de M. Gould et de Temminck est bien sous tous les rapports le *Mormon corniculata,* Naum. Le Macareux glacial de Leach, dont l'existence, même comme race locale, est encore incertaine, ne représente probablement qu'une variété individuelle du *Fratercula arctica,* et c'est dans la synonymie de cette espèce que le *glacialis* (Leach) devrait figurer.

GENRE CCXLVII

PINGOUIN — *ALCA,* Linn.

ALCA, Linn. *S. N.* (1744).
CHENALOPEX, Mœhr. *Av. Gener.* (1752).
PINGUINUS, Bonnat. *Tabl. Encycl.* (1790).
UTAMANIA, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816).

Bec à peu près de la longueur de la tête, droit, plus élevé au

niveau de l'angle maxillaire qu'à la base, à mandibule supérieure échancrée et fortement recourbée à l'extrémité; mandibule inférieure infléchie à la pointe, dans le sens de la mandibule supérieure; narines marginales, très-étroites, linéaires, presque entièrement fermées par une membrane emplumée; ailes sur-aiguës; queue pointue; tarses un peu plus courts que le doigt interne, l'ongle compris, couverts, en avant, d'une série de scutelles, réticulés en arrière et sur les côtés; ongles médiocrement recourbés.

Les Pingouins ont les habitudes et le régime des Guillemots et des Macareux : ils habitent comme eux les mers polaires, se tiennent le long des côtes: ne viennent à terre que pour nicher ou lorsque la tempête les y pousse; nichent dans les anfractuosités des rochers et se nourrissent de poissons, de crustacés et d'insectes.

Le mâle et la femelle portent le même plumage. Les jeunes se distinguent des adultes par un bec plus petit et dépourvu de sillons. Leur mue est double.

Observation. Les deux espèces qui composent ce genre sont devenues, pour quelques auteurs, les types de deux coupes distinctes. Le caractère principal et en quelque sorte unique sur lequel on fait reposer ce genre, sera pour nous, malgré son importance, un simple caractère de groupe.

A — *Espèces dont les ailes sont propres au vol et dépassent la base de la queue.*

330 — PINGOUIN TORDA — *ALCA TORDA* Linn.

(Type du genre *Utamania*, Leach.)

Une fine ligne blanche continue (adultes en amour) *ou interrompue* (adultes en hiver et jeunes), *de l'angle antérieur de l'œil à l'angle frontal du bec; trois à quatre sillons courbes sur les côtés de la mandibule supérieure.*

Taille : 0m,38 *environ.*

ALCA TORDA et PICA, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 210.
ALCA et ALCA MINOR, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 89 et 92.
ALCA BALTHICA, et UNISULCATA, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 25.

Utamania torda et pica, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 42.

Alca glacialis, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 1004.

Buff. *Pl. enl.* 1003, oiseau en plumage d'été; 1004, oiseau en plumage d'hiver, donné pour la femelle.

Mâle et femelle adultes, en été : Tête, gorge, partie supérieure de la face antérieure du cou, la totalité des faces latérales et postérieure d'un noir tirant sur une couleur de suie rougeâtre, avec une ligne d'un blanc pur, qui du haut du bec se rend aux yeux ; dos, sus-caudales, d'un noir profond ; scapulaires d'un noir tirant sur le brunâtre ; bas de la face antérieure du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; queue noire ; bec noir à l'extérieur, jaune-orange à l'intérieur, avec trois rainures courbes sur la mandibule supérieure, celle du milieu blanche et la plus étendue, deux ou trois rainures également sur l'inférieure, correspondant aux précédentes, la plus longue blanche ; pieds noirs ; iris brun.

Mâle et femelle adultes, en hiver : Front, vertex, occiput, nuque, région supérieure du corps et sus-caudales, d'un noir moins profond à la tête et au cou ; toutes les parties inférieures d'un blanc pur ; devant des yeux de la même teinte que le vertex, avec la ligne blanche qui, du bec, se rend à ces organes, moins apparente et entrecoupée de brun ; côtés de l'occiput et de la nuque maculés de cendré et de noirâtre sur fond blanc ; couvertures supérieures des ailes pareilles au manteau ; rémiges noires, avec les secondaires terminées de blanc éclatant et formant, sur l'aile pliée, une bande transversale assez large ; queue noire ; bec, pieds et iris comme en été ; bouche d'un jaune livide.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent aux vieux en plumage d'été ; sont plus petits, d'un noir tirant sur le cendré, avec du duvet noirâtre au cou ; ils ont le bec court, étroit, sans sillons et l'iris plus foncé.

Après la mue : Ils ressemblent aux vieux en plumage d'hiver ; sont presque aussi grands ; n'ont pas de duvet au cou, et point de rainure au bec.

Au printemps : Toute la tête et une partie du cou se couvrent de plumes noires, qui restent jusqu'à la mue d'automne ; le bec s'élargit ; on commence à y apercevoir les vestiges de quelques sillons ou rainures.

En sortant de l'œuf, ils sont couverts de duvet cendré à la tête et au cou, noir sur le corps et blanc en dessous.

Aux époques des mues, on trouve des individus de tous âges qui ont les joues, la gorge, les faces latérales et antérieure du cou maculées de noir et de blanc, et qui ressemblent plus ou moins à ceux d'hiver ou d'été, suivant que la mue est plus ou moins avancée.

Le Pingouin torda habite de préférence les mers glaciales des deux mondes et quelques contrées tempérées de l'Europe. Il est de passage sur les côtes maritimes de la France, principalement sur celles du nord, où on le voit en grand nombre, l'hiver, lorsqu'il règne des vents du nord et surtout du nord-ouest. Il se montre aussi, en cette saison, sur nos côtes du sud, en Italie et en Sicile. Nous le voyons quelquefois en été, mais rarement.

Il se reproduit en France, aux Aiguilles d'Étretat, sur les côtes de la Bretagne, de Cherbourg et à Aurigny. Il se reproduit aussi, dit-on, sur la côte occidentale de l'Angleterre. Il niche sur les bords de la mer ou sur les îlots, dans les crevasses des rochers; pond un seul œuf très-grand, oblong, d'un blanc grisâtre ou d'un gris cendré clair un peu bleuâtre, avec des points et des taches grandes et petites, irrégulières, ordinairement plus nombreuses vers la grosse extrémité, où elles dessinent une calotte ou une couronne par leur confluence ; ces taches sont, les unes superficielles, noires ou d'un brun noir; les autres profondes, d'un gris cendré ou vineux. Il mesure :

Grand diam. $0^m,074$ à $0^m,079$; petit diam. $0^m,047$ à $0^m,049$.

Cette espèce, sur nos côtes, se nourrit de fretin de poissons et de crevettes. Ses mues ont lieu en mars et en août.

B — *Espèce dont les ailes sont impropres au vol et n'atteignent pas le croupion.*

531 — PINGOUIN BRACHYPTÈRE — *ALCA IMPENNIS* Linn.

Une grande tache blanche, de chaque côté, entre le bec et les yeux; sept à huit sillons sur les côtés de la mandibule supérieure.

Taille : $0^m,65$ *environ*.

ALCA IMPENNIS, Linn. *S. N.* (1766), t. I, p. 210.
ALCA MAJOR, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 85.
Buff. *Pl. enl.* 367, sous le nom de *Grand Pingouin des mers du Nord.*

Mâle et femelle adultes, en été : Tête, derrière et côtés du cou, gorge, dessus du corps d'un noir profond, avec une grande tache blanche, ovalaire, entre l'œil et la mandibule supérieure; devant du

cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur; couvertures supérieures des ailes pareilles au manteau; rémiges noires, les secondaires terminées de blanc; queue noire; bec également noir, avec huit sillons à fond blanc sur la mandibule supérieure, et dix ou onze sur l'inférieure; pieds noirs; iris brun foncé.

Jeunes : Ils n'ont pas de sillons au bec; *en naissant*, ils sont couverts de duvet gris brunâtre.

Le Pingouin brachyptère ou grand Pingouin habite les mers glaciales des deux mondes, notamment le Groënland, la baie de Baffin, le nord-ouest de l'Islande. Il se trouvait en assez grand nombre, il y a une quinzaine d'années, aux Orcades; mais le ministre presbytérien dans le Mainland, en offrant une forte prime aux personnes qui lui apportaient cet oiseau, a été cause de sa destruction sur ces îles.

On l'a vu accidentellement en France. Ainsi, trois individus ont été tués il y a quarante ou cinquante ans sur les côtes de Cherbourg; l'un d'eux fait partie de la riche collection de M. de Lamotte. D'un autre côté, M. Hardy, dans son *Catalogue des Oiseaux observés dans le département de la Seine-Inférieure,* dit en avoir tiré et manqué deux, dans le mois d'avril, sur la plage de Dieppe.

Il niche dans les grandes crevasses des rochers; pond un seul œuf, énorme (c'est le plus grand des œufs pondus en Europe), très-piriforme, d'un roux très-clair ou d'un gris isabelle, avec des taches, des raies irrégulières noduleuses et des zigzags noirs ou d'un brun plus ou moins foncé lorsqu'ils sont superficiels, d'un gris violet ou cendré lorsqu'ils sont profonds. M. O. des Murs a publié dans *la Revue et Magasin zoologique* pour 1863 de bonnes figures de cet œuf, qui mesure :

Grand diam. $0^m,125$ à $0^m,130$; petit diam. $0^m,075$ à 0,078.

FIN DU TOME DEUXIÈME ET DERNIER.

ERRATA

DANS LE TOME PREMIER

De la p. 114 à la p. 144, substituer, en tête du verso, OISEAUX DE PROIE à RAPACES
P. 501. Ligne 42, aux caractères de la *Sylvia icterina*, lisez : *jaunâtre à l'exté-* lieu de *jaunâtre à l'intérieur*.
P. 513, au titre du genre, lisez *Rousserolle*, au lieu de *Rousseroble*.

DANS LE TOME DEUXIÈME

De la p. 94 à la p. 112, en tête du verso, au mot ECHASSIERS, ajoutez COUREURS
P. 271, ligne 3, lisez GRALLÆ au lieu de GRALLATORES.
Même correction à faire à la page 331, ligne 3.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES ORDRES, SOUS-ORDRES, FAMILLES, SOUS-FAMILLES GENRES, ESPÈCES ET SOUS-ESPÈCES

CONTENUS DANS CET OUVRAGE

B

C

D

G

H

M

N

O

P

Q

R

S

T

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE

Corbeil, typogr. et stéréotyp. de Crété.

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE et FILS.

Les poissons des eaux douces de la France Anatomie, Physiologie. Description des espèces, Mœurs, Instincts, Industrie, Commerce, Ressources alimentaires, Pisciculture, Législation concernant la pêche, par Émile BLANCHARD, professeur au Muséum d'histoire naturelle, membre de l'Institut (Académie des Sciences). Paris, 1866. 1 vol. gr. in-8 de 800 pages, avec 151 figures dessinées d'après nature .... 20 fr.

Description des Animaux sans vertèbres découverts dans le bassin de Paris, pour servir de supplément à la Description des coquilles fossiles des environs de Paris, comprenant une revue générale de toutes les espèces actuellement connues, par G. P. DESHAYES, membre de la Société géologique de France. *Ouvrage complet* publié en 50 livraisons. Paris, 1857-1865. 3 vol. in-4 de texte et 2 vol. d'atlas comprenant 196 pl. lith. .... 250 fr.

Iconographie zoophytologique. Description par localités et terrains des polypiers fossiles de France et pays environnants, par H. MICHELIN, membre de la Société géologique de France. Paris, 1840-1847. 2 vol. in-4, dont un de 79 planches.. 50 fr.

Traité de paléontologie, ou Histoire naturelle des animaux fossiles considérés dans leurs rapports zoologiques et géologiques, par F. J. PICTET, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Académie de Genève, etc. *Deuxième édition*, corrigée et considérablement augmentée. Paris, 1853-1857. OUVRAGE COMPLET. 4 forts volumes in-8, avec un bel atlas de 110 pl. gr. in-4. . 80 fr.

Cet ouvrage est divisé en trois parties :

TOME Ier. — 1re partie. Considérations générales sur la paléontologie, sur la manière dont les fossiles ont été déposés, leurs apparences diverses, l'exposition des méthodes qui doivent diriger dans la détermination et la classification des fossiles. — 2e partie. Histoire naturelle spéciale des animaux fossiles.

Physiologie comparée. Métamorphoses de l'homme et des animaux, par A. de QUATREFAGES, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle. Paris, 1862. In-18 de 324 pages............... 3 fr. 50

Zoologie médicale. Exposé méthodique du règne animal, basé sur l'anatomie, l'embryogénie et la paléontologie, comprenant la description des espèces parasites employées en médecine, de celles qui sont venimeuses et de celles qui sont espèces de l'homme et des animaux, par Paul GERVAIS, professeur de la Faculté des sciences de Paris, et J. VAN BENEDEN, professeur de l'Université de Louvain. Paris, 1859. 2 vol. in-8, avec figures intercalées dans le texte. 15 fr.

Entomologie analytique. Histoire générale, classification naturelle et méthodique des Insectes, à l'aide de tableaux synoptiques, par M. C. DUMÉRIL, professeur au Muséum d'histoire naturelle, membre de l'Institut (Académie des sciences). Paris, 1860. 2 vol. in-4, avec environ 500 figures......... 25 fr.

Études physiologiques sur les animalcules des infusions végétales, comparés aux organes élémentaires des végétaux, par P. LAURENT. Nancy, 1854-1858. 2 vol. in-4, avec pl. lith. (40 fr.)................ 15 fr.

— Séparément, le tome II, 1858. In-4, avec 24 planches (20 fr.).......... 9 fr.

Histoire naturelle du corail, organisation, reproduction, pêche en Algérie, industrie et commerce, par M. H. LACAZE DU THIERS, professeur au Muséum d'histoire naturelle. *Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences.* Paris, 1864, gr. in-8 de XXVI 372 pages, avec 20 planches gravées et coloriées.... 30 fr.

Du Spitzberg au Sahara. Étape d'un naturaliste au Spitzberg, en Laponie, en Écosse, en Suisse, en France, en Italie, en Orient, en Égypte et en Algérie, par Charles MARTINS, professeur d'histoire naturelle à la Faculté de médecine de Montpellier, directeur du jardin des plantes de la même ville. Paris, 1866. In-8, XVI-620 pages.. 8 fr.

Histoire naturelle des Mollusques terrestres et fluviatiles de France, contenant des études générales sur leur anatomie et leur physiologie et la description particulière des genres, des espèces, des variétés, par A. MOQUIN-TANDON, professeur d'histoire naturelle médicale à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Institut. *Ouvrage complet.* Paris, 1855. 2 vol. grand in-8 de 450 pages, accompagnés d'un atlas de 54 planches dessinées d'après nature et gravées. Avec figures noires.. 42 fr.

LE MÊME, avec figures coloriées.. 60 fr.

Cartonnage de 3 vol. gr. in-8.. 4 fr. 50

CORBEIL. — Imprimerie de Crété.